Archives diocésaines de Quimper et Léon

40e Année. Vendredi 4 Janvier 1901. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Le Pape et la France.

II. Chronique du diocèse : Missions recommandées ; Offices extraordinaires ; A nos lecteurs ; Avis relatif au Jubilé ; Propagation de la Foi ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Les souhaits du nouvel an, à l'Evêché ; La messe de minuit du 1er Janvier ; Vannes : au sujet des écoles et des catéchismes ; Association de la Sainte Famille.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Janvier. — ÉPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. — Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Blanc.

Vêpres de la fête, sans aucun mémoire.

Lundi, 7. — 2e jour de l'Octave de l'Epiphanie. Office semi-double. Blanc.

Mardi, 8. — 3e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 9. — 4e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 10. — 5e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 11. — 6e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 12. — Office du Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 13. — Octave de l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pol-de-Léon . . . . . du 1er au 8 Janvier.
Saint-Sauveur de Brest . . . . . du 9 au 18 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Pape et la France.

Depuis quelque temps, des correspondances adressées aux journaux, comme les récits faits par plusieurs évêques de leurs entretiens avec le Souverain Pontife, parlaient des préoccupations et de la tristesse que causent à Léon XIII les épreuves actuelles de l'Eglise de France, et spécialement les menaces contre les Congrégations religieuses. On annonçait un acte pontifical, particulièrement grave, dont la publication était imminente. Le document a paru sous forme d'une Lettre adressée à Son Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, et « en même temps à ses collègues de l'épiscopat français », à qui il « appartient de dissiper les préjugés et d'empêcher, autant qu'il est en eux, d'irréparables malheurs pour l'Eglise et pour la France ».

Le Pape montre d'abord les ordres religieux fondés pour permettre aux « âmes fortes et généreuses » l'observation des « sublimes conseils évangéliques, en vue de conquérir la perfection chrétienne. Ainsi, travaillant sous la direction suprême du Siège Apostolique à réaliser l'idéal tracé par Notre-Seigneur, et vivant sous des règles qui n'ont absolument rien de contraire à une forme quelconque de gouvernement civil, les instituts religieux coopèrent grandement à la mission de l'Eglise, qui consiste essentiellement à sanctifier les âmes et à faire du bien à l'humanité. C'est pourquoi les évêques les ont considérés, à bon droit, comme des auxiliaires précieux du saint ministère et de la charité chrétienne. »

Léon XIII rappelle ensuite les « services immenses rendus par les ordres religieux », non seulement à l'Eglise mais à la société civile, à la science, à la civilisation..... Ce qu'ils ont fait dans le passé, ils continuent à le réaliser de nos jours. « Ni leur activité, ni leur zèle, ni leur amour du prochain ne se sont amoindris de nos jours. Le bien qu'ils accomplissent frappe tous les yeux, et leurs vertus brillent d'un éclat qu'aucune accusation, qu'aucune attaque n'a pu ternir.....

« Dans cette noble carrière où les Congrégations religieuses font assaut d'activité bienfaisante, celles de France occupent une place d'honneur » dans l'enseignement et dans les œuvres de la charité la plus héroïque, plus d'une fois honorées par des récompenses officielles. Leur « disparition augmenterait notablement la misère publique, et du même coup cesserait une éloquente prédication de fraternité et de concorde. A une société où fermentent tant d'éléments de trouble, tant de haines, il faut, en effet, de grands exemples d'abnégation, d'amour et de désintéressement. Et quoi de plus propre à élever et à pacifier les âmes que le spectacle de ces hommes et de ces femmes qui, sacrifiant une situation heureuse, distinguée et souvent illustre, se font volontairement les frères et les sœurs des enfants du peuple, en pratiquant envers

eux l'égalité vraie, par le dévouement sans réserve aux déshérités, aux abandonnés et aux souffrants ? »

L'admirable activité des Congrégations françaises a porté jusqu'aux extrémités du monde, avec l'Evangile, le nom, la langue et le prestige de la France. « Exilés volontaires, les missionnaires français s'en vont, à travers les tempêtes de l'Océan et les sables du désert, chercher des âmes à conquérir, dans des régions lointaines et souvent inexplorées. On les voit s'établir au milieu de peuplades sauvages, pour les civiliser en leur enseignant les éléments du christianisme, l'amour de Dieu et du prochain, le travail, le respect des faibles, les bonnes mœurs ; et ils se dévouent ainsi sans attendre aucune récompense terrestre, jusqu'à une mort souvent hâtée par les fatigues, le climat ou le fer du bourreau. Respectueux des lois, soumis aux autorités établies, ils n'apportent, partout où ils passent, que la civilisation et la paix ; ils n'ont d'autre ambition que d'éclairer les infortunés auxquels ils s'adressent et de les amener à la morale chrétienne et au sentiment de leur dignité d'hommes. Il n'est pas rare, d'ailleurs, qu'ils apportent, en outre, d'importantes contributions à la science, en aidant aux recherches qui se font sur ses différents domaines. »

Ce qui donne à la France son influence prépondérante à l'étranger et particulièrement en Orient, c'est l'action de ses missionnaires et le « protectorat que ses gouvernements successifs lui ont conservé avec un soin jaloux et que Léon XIII a publiquement affirmé.... » Arrêter, à l'intérieur, l'expansion des Congrégations religieuses, c'est tarir la source de l'influence et du prestige de la France au dehors ; « car il est impossible de demander des fruits à un arbre dont on a coupé les racines. » Et il en sera ainsi, « même dans le cas où l'on épargnerait les Congrégations de missionnaires pour frapper les autres ; car, à le bien considérer, l'existence et l'action des unes sont liées à l'existence et à l'action des autres. En effet, la vocation du religieux missionnaire germe et se développe sous la parole du religieux prédicateur, sous la direction pieuse du religieux enseignant et même sous l'influence surnaturelle du religieux contemplatif. »

D'ailleurs, « entraver les vocations religieuses, ce serait attenter à la liberté même de l'Eglise, qui est garantie en France par un pacte solennel ; car tout ce qui l'empêche de mener les âmes à la perfection nuit au libre exercice de sa mission divine » ; ce serait priver l'Eglise, à l'intérieur, d'auxiliaires indispensables de l'épiscopat et du clergé, pour le saint ministère et l'enseignement ; à l'extérieur, d'ouvriers nécessaires à l'apostolat, et « le Saint-Siège, tenu par mandat divin de pourvoir à la diffusion de l'Evangile, se verrait dans la nécessité de ne point s'opposer à ce que les vides laissés par les missionnaires français fussent comblés par des missionnaires d'autres nationalités. »

Frapper les Congrégations religieuses, c'est violer, « à leur détriment, ces principes démocratiques de liberté et d'égalité qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

forment actuellement la base du droit constitutionnel en France et y garantissent la liberté individuelle et collective de tous les citoyens, quand leurs actions et leur genre de vie ont un but honnête qui ne lèse les droits et les intérêts légitimes de personne. Non, dans un Etat d'une civilisation aussi avancée que la France, Nous ne supposerons pas qu'il n'y ait ni protection ni respect pour une classe de citoyens honnêtes, paisibles, très dévoués à leur pays, qui, possédant tous les droits et remplissant tous les devoirs de leurs compatriotes, ne se proposent, soit dans les vœux qu'ils émettent, soit dans la vie qu'ils mènent au grand jour, que de travailler à leur perfection et au bien du prochain, sans rien demander que la liberté! Les mesures prises contre eux paraîtraient d'autant plus injustes et odieuses que, dans le même moment, on traiterait bien différemment des sociétés d'un tout autre genre. »

Il est aussi vain de dire que les Congrégations empiètent sur la juridiction des évêques et lèsent les droits du clergé séculier : l'Eglise y a sagement pourvu, et « représenter l'épiscopat et le clergé français comme disposés à accueillir favorablement l'ostracisme dont on voudrait frapper les Congrégations religieuses, c'est une injure que les évêques et les prêtres ne peuvent que repousser de toute l'énergie de leur âme sacerdotale! »

Le Pape répond, avec la même vigueur, au reproche lancé contre les Congrégations de posséder trop de richesses, dont elles jouissent, en tous cas, « en vertu du droit de propriété » et qu'elles possèdent « non pour le bien-être des particuliers qui les composent, mais pour des œuvres de religion, de charité et de bienfaisance qui tournent au profit de la nation française, soit au dedans, soit au dehors..... »

Puis Léon XIII termine par ces graves avertissements que nous reproduisons en entier :

« Passant sous silence d'autres considérations que l'on fait au sujet des Congrégations religieuses, Nous Nous bornons à cette importante remarque : la France entretient avec le Saint-Siège des rapports amicaux fondés sur un traité solennel. Si donc les inconvénients que l'on indique ont sur tel ou tel point quelque réalité, la voie est tout ouverte pour les signaler au Saint-Siège, qui est disposé à les prendre en sérieux examen et à leur appliquer, s'il y a lieu, des remèdes opportuns.

« Nous voulons, cependant, compter sur l'équitable impartialité des hommes qui président aux destinées de la France et sur la droiture et le bon sens qui distinguent le peuple français. Nous avons la confiance qu'on ne voudra pas perdre le précieux patrimoine moral et social que représentent les Congrégations religieuses ; qu'on ne voudra pas, en attentant à la liberté commune par des lois d'exception, blesser le sentiment des catholiques français, et aggraver les discordes intérieures du pays, à son grand détriment. Une nation n'est vraiment grande et forte, elle ne peut

regarder l'avenir avec sécurité que si, dans le respect des droits de tous, et dans la tranquillité des consciences, les volontés s'unissent étroitement pour concourir au bien général. Depuis le commencement de Notre Pontificat, Nous n'avons omis aucun effort pour réaliser en France cette œuvre de pacification qui lui aurait procuré d'incalculables avantages, non seulement dans l'ordre religieux, mais encore dans l'ordre civil et politique. Nous n'avons pas reculé devant les difficultés, Nous n'avons cessé de donner à la France des preuves particulières de déférence, de sollicitude et d'amour, comptant toujours qu'elle y répondrait comme il convient à une nation grande et généreuse. Nous éprouverions une extrême douleur si, arrivé au soir de Notre vie, Nous Nous trouvions déçu dans ces espérances, frustré du prix de Nos sollicitudes paternelles et condamné à voir, dans le pays que Nous aimons, les passions et les partis lutter avec plus d'acharnement, sans pouvoir mesurer jusqu'où iraient leurs excès, ni conjurer des malheurs que Nous avons tout fait pour empêcher et dont Nous déclinons, à l'avance, la responsabilité. En tout cas, l'œuvre qui s'impose en ce moment aux évêques français, c'est de travailler, dans une parfaite harmonie de vue et d'action, à éclairer les esprits pour sauver les droits et les intérêts des Congrégations religieuses, que Nous aimons de tout Notre cœur paternel et dont l'existence, la liberté, la prospérité importent à l'Eglise catholique, à la France et à l'humanité.

« Daigne le Seigneur exaucer Nos vœux ardents et couronner les démarches que Nous faisons depuis longtemps déjà pour cette noble cause ! Et comme gage de Notre bienveillance et des faveurs divines, Nous vous accordons, bien-aimé Fils, à vous, à tout l'épiscopat, à tout le clergé et à tout le peuple de France, la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 Décembre de l'an 1900, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

« LEO PP. XIII. »

Puisse la voix du Pape, l'ami fidèle et désintéressé de la France, être entendue !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées.

DOUARNENEZ : du 6 Janvier au 3 Février. Première semaine, du 6 au 13 : *Mission des enfants*. Présidents : (Retraite française) M. Bourlé, chanoine titulaire ; (Retraite bretonne) M. Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé.

TREBOUL : du 6 au 27 Janvier. Président, la 1re semaine, M. Le Jacq, curé-doyen de Crozon.

PLOARÉ : du 13 au 27 Janvier. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

Archives diocésaines Quimper et Léon

LANNÉANOU : du 6 au 13 Janvier. Président, le R. P. Félix, bénédictin du monastère de Kerbéneat.

LOCRONAN : du 13 au 27 Janvier. Président, la 1re semaine, M. Kerébel, curé-doyen de Riec-sur-Bélon.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 6 Janvier*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 7 Janvier*, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures. Sainte messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

A nos lecteurs. — Avec le présent numéro la *Semaine religieuse* commence sa 16e année de publication. Elle paraît aujourd'hui sous une forme un peu modifiée : nous y ajoutons, comme couverture, une double feuille dont trois pages seront spécialement réservées aux annonces (ce qui augmentera d'autant le texte), et qui pourra être facilement détachée du corps même du journal. C'est une amélioration qui sera appréciée de ceux qui collectionnent notre Bulletin.

Nous nous efforçons d'y réunir les renseignements les plus utiles à nos lecteurs et les faits les plus intéressants, que nous glanons çà et là, donnant la préférence, comme de droit, à ce qui touche le diocèse ; car c'est là, nous le savons, le principal intérêt d'une *Semaine religieuse*. Pour alimenter et étendre notre « Chronique diocésaine », nous faisons de nouveau appel à nos confrères, à tous nos lecteurs : ils pourraient si facilement, semble-t-il, nous aviser en quelques lignes de ce qui se passe dans leur région de nature à intéresser, à instruire ou à édifier : Missions, cérémonies, œuvres, restaurations d'églises, d'autels, de statues, etc. On aimerait également à connaître les détails édifiants de la mort des prêtres, de toutes les manifestations religieuses extraordinaires. Ainsi l'histoire du diocèse et des paroisses s'écrirait peu à peu et un jour on la retrouverait, pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur du clergé.

En commençant cette nouvelle année, la *Semaine religieuse* se fait un devoir bien doux de remercier Mgr l'Evêque du haut et bienveillant patronage qu'il veut bien lui accorder ; elle remercie cordialement ses chers et fidèles collaborateurs, ses correspondants et tous ceux qui l'honorent de leur concours ou de leurs sympathies.

A tous ses lecteurs elle souhaite heureuse et sainte année, et leur demande de l'aider, par leurs prières, à réaliser son unique but : édifier les âmes, contribuer à l'épanouissement de la vie diocésaine, devenir de plus en plus utile au clergé, aux paroisses, aux communautés, aux œuvres et aux fidèles. L. R.

Par suite d'un oubli, le nom de Mgr Theuret, évêque de Monaco, nommé par Mgr l'Evêque de Quimper, le jour de son sacre à Besançon, Chanoine d'honneur de sa Cathédrale, ne figure pas à l'*Ordo* diocésain. Nous exprimons au vénéré prélat nos regrets pour cette omission, que l'on s'empressera de réparer dans la prochaine édition.

Avis relatif au Jubilé. — La Bulle étendant au monde catholique, pour une durée de six mois, l'indulgence du Jubilé a été publiée à Rome. Aussitôt que Monseigneur l'Evêque en aura reçu la notification officielle, il s'empressera de la communiquer à son diocèse, avec les explications nécessaires. Si, en attendant, quelques prêtres se trouvaient dans l'embarras, ayant déjà annoncé des exercices préparatoires au Jubilé, ils peuvent en écrire à Sa Grandeur, qui s'efforcera de donner une solution conforme à leurs désirs et au bien spirituel de leurs populations.

Propagation de la Foi. — Le moment est venu de recueillir les aumônes de la Propagation de la Foi. Les fidèles doivent remettre leur offrande de préférence au prêtre chargé de l'Œuvre dans leurs paroisses. Les directeurs paroissiaux, aumôniers ou supérieurs de communautés sont priés instamment d'envoyer — avant le 20 Janvier — les sommes recueillies à M. Pédel, secrétaire de l'Évêché, trésorier, et non à M. Rospars, *directeur diocésain*, à qui l'on doit s'adresser pour tout ce qui concerne les *Annales*.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Ségalen, aumônier des Ursulines, à Carhaix, recteur de Landudec ;

M. Rolland, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, aumônier des Ursulines, à Carhaix ;

M. L'Haridon, jeune prêtre du Relecq, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé ;

M. Piriou, vicaire de Tourc'h, vicaire à Ploujean, en remplacement de M. Palaux, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Mével (Nicolas), jeune prêtre de La Feuillée, vicaire à Tourc'h.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Hamelin, ancien professeur de Philosophie du Collège, professeur au Lycée de Quimper, décédé le 31 Décembre 1900, dans sa 61e année. M. Hamelin était né à Husson (diocèse de Coutances), où son corps a été transporté après la cérémonie religieuse célébrée à la Cathédrale de Saint-Corentin, mercredi 2 Janvier. R. I. P.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Les souhaits de nouvel an, à l'Evêché. — Lundi 31 Décembre, à l'issue de l'office canonial du matin, MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville épiscopale, parmi lesquels on remarquait le R. P. Supérieur de Saint-Joseph, accompagné de la plupart de ses religieux et M. le Directeur de l'école Saint-Yves avec une délégation de professeurs, se sont réunis à l'Evêché, pour présenter à Monseigneur leurs vœux à l'occasion du nouvel an. M. Téphany, doyen du Chapitre, a pris la parole ; nous n'avons pas à dire, une fois de plus, avec quel à propos délicat, puisque nous pouvons aujourd'hui reproduire intégralement son allocution :

« Monseigneur,

« Dans un de ses psaumes, le prophète royal compare gracieusement l'année, qui se compose de jours qui se suivent et ne se ressemblent pas, à une couronne formée de fleurs variées ; et il prie Dieu, dans sa bienveillance, de la bénir : *Benedices coronæ anni benignitatis tuæ* (Ps. 64, v. 12).

« Nous le savons : dans le sens des divines Écritures, bénir signifie combler des grâces célestes les personnes et les choses. C'est ainsi que le Seigneur bénissait les patriarches, ses amis ; il bénissait leur personne, leur famille, leurs champs, leurs troupeaux, en un mot, tout ce qui leur appartenait.

« Nous aussi, Monseigneur, en ce moment, nous prions Dieu de bénir tous les jours de l'année que vous allez commencer, demain, afin qu'ils soient pleins de bonnes œuvres et de fruits de salut pour vos diocésains. Qu'il bénisse votre personne qui nous est désormais si précieuse et si chère ! Qu'il vous conserve la santé dont vous avez besoin, pour accomplir, chaque jour, les devoirs de votre charge pastorale ! Qu'il écarte de vous ces peines et ces chagrins qui, trop souvent, viennent attrister la vie des Evêques ! Qu'il vous préserve des difficultés qui seraient de nature à paralyser les efforts du zèle et du dévouement que vous déployez, avec tant d'abnégation, pour le bien de votre peuple ! Alors, votre champ, c'est-à-dire, votre diocèse sera couvert d'une riche moisson : « *Et campi tui replebuntur ubertate* » (1). Alors, se réaliseront les paroles de votre devise épiscopale : Vous aurez *semé dans les bénédictions,* c'est-à-dire, avec abondance, et vous recueillerez avec abondance (II Cor. IX, 6).

« Enfin, Monseigneur, nous prions Dieu de bénir le siècle nouveau, dont nous saluerons, demain, la naissance avec l'anxiété qu'inspire toujours l'avenir, surtout aux heures où l'angoisse est dans tous les esprits. Puissent tous les jours qui rempliront ce siècle être favorables à l'Eglise et à la société, afin qu'à l'ombre de cette faveur l'une et l'autre atteignent, conformément aux plans divins, la fin qui est propre à chacune d'elles !

« Tels sont les vœux que je suis personnellement heureux d'offrir à Votre Grandeur, au nom du Vénérable Chapitre, du

(1) Ps. 64, v. 12.

Clergé de la ville et, j'ose le dire, de tous les prêtres du diocèse qui ne se séparent jamais de nous, lorsqu'il s'agit d'appeler sur notre Evêque les grâces et les bénédictions du Ciel. »

Monseigneur remercie M. le Doyen et tous les prêtres présents : « Il est touché de leur démarche dans laquelle il voit, non une formalité officielle mais l'expression du respect et de l'affectueux dévouement du clergé de sa ville épiscopale et du diocèse tout entier : à tous il adresse, en retour, l'assurance de ses sentiments les plus dévoués. « Ce que vous me promettiez, lors de mon arrivée « il y a dix mois, Monsieur le Doyen, s'est réalisé : mon clergé, « tel que je l'ai vu dans l'intimité de mes visites pastorales et que « j'apprends à le connaître chaque jour davantage, par ses qualités « et l'esprit qui l'anime dépasse encore ce que vous m'aviez dit. « Je tiens à le déclarer aujourd'hui, bien que n'aimant pas plus à « donner des compliments qu'à en recevoir.

« Je ne sais si moi-même j'ai réalisé ce que l'on attendait de « moi ; du moins, je crois avoir fait preuve de bonne volonté, en « me donnant de tout cœur, heureux surtout quand j'ai pu, quand « je pourrai être agréable à mes prêtres et au peuple qui m'est « confié... Il y a, sans doute, comme vous l'avez dit, Monsieur le « Doyen, des moments pénibles : ils ne sont pas pour déconcerter « ni décourager votre évêque dont le cœur est à vous, non seulement dans la joie, mais aussi dans les tristesses inévitables de « cette vie.

...« Le nouveau siècle, ajoute Sa Grandeur, s'ouvre sous des « auspices peu favorables. La magnifique Lettre de Léon XIII à « l'Archevêque de Paris, en signalant le danger, dit ce que le « Pape attend du zèle et du dévouement des évêques. Pour ma « part, j'aime les religieux, je me plais à proclamer les services « qu'ils rendent et je suis prêt à les défendre dans la mesure de « mes moyens. Pour cela, Messieurs, nous avons tout d'abord « la prière. On oublie trop cette parole de la Sainte Ecriture : « *Cor regis in manu Domini,* Dieu tient dans ses mains le cœur « même des méchants, il peut changer à son gré les sentiments « et les projets de ceux qui gouvernent. Pour l'obtenir, notre « grande arme est la prière... Prions, spécialement pendant cette « adoration de minuit demandée par le Pape, unis à tous les « hommes de bien, à ceux qui professent le respect de la vraie « liberté et la garantie de tous les droits.....

« Nous avons pour nous guider la parole infaillible du Pontife « romain. Je crois, je sais — et il est bon qu'on ne l'ignore pas — « je sais par le témoignage de Son Em. le Nonce que je suis bien « dans les idées des directions pontificales, avec le Pape, disposé « à suivre non seulement ses ordres, mais à me conformer à ses « moindres désirs.....

« Avec la grâce de Dieu, par l'union du clergé avec l'évêque « et des fidèles avec leurs prêtres, nous conjurerons les dangers « qui menacent, nous préparerons, chacun dans sa sphère, la paix « et la prospérité de la France, avec le triomphe de l'Eglise..... »

Archives diocésaines Quimper et Léon

La messe de minuit du 1er Janvier. — La messe de minuit concédée par le Souverain Pontife pour sanctifier la première heure du siècle a été, dans notre ville et dans tout le diocèse, une splendide et émouvante manifestation de foi et de piété. Monseigneur présidait la cérémonie à la Cathédrale, qui était comble, comme aux plus grandes fêtes ; et dans cette foule énorme qui remplissait la vaste église, pas le moindre désordre, pas un bruit ; tous admirablement recueillis s'unissaient aux prières liturgiques qui exprimaient bien, du reste, le sens et le motif de cette solennité extraordinaire. C'était d'abord le *Te Deum*, le chant de la reconnaissance pour toutes les grâces reçues au cours de l'année et du siècle qui finissent ; puis le *Miserere*, implorant le pardon pour tous ceux, bien nombreux hélas ! qui n'ont pas voulu profiter des faveurs divines, et demandant la conversion des pécheurs.....

Cependant, sur l'autel brillamment illuminé — comme tout le sanctuaire — paraît Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement ; minuit sonne ; l'Evêque chante et les fidèles redisent trois fois : « *Sit nomen Domini benedictum*, qu'Il soit béni, le divin Rédempteur, maintenant, toujours, dans tous les siècles » ! L'Evêque commence la messe et, au chœur, on chante le *Veni Creator*, pour implorer l'Esprit de lumière, de force et d'amour ; puis tous s'unissent d'une voix au *Credo* catholique, qui retentit depuis 19 siècles et qui redira jusqu'à la fin des temps notre foi au Dieu qui s'est incarné, et dont le règne durera éternellement comme la vie qu'il promet à ses fidèles disciples, *Vitam venturi sæculi*...

Le moment venu, les fidèles sur deux longues files s'approchent de la table sainte ; pendant près d'une demi-heure, Monseigneur et un prêtre distribuent la sainte Communion.

Sa messe terminée, l'Evêque monte en chaire, où d'une voix vibrante d'émotion il exprime les sentiments qui débordent de son cœur : « Merci, dit-il d'abord, à tous ceux qui, renonçant à une partie de leur repos, sont venus si nombreux, pour répondre au désir du Souverain Pontife : ils ont compris les tristesses, les angoisses du Père commun, et ils sont accourus prier avec lui, unis à tous les catholiques de l'univers... Espérons que cette prière universelle désarmera la colère de Dieu et préparera à l'Eglise des jours de joie et de triomphe...

« Nous allons nous consacrer au Cœur de Jésus, notre divin Sauveur qui nous a rachetés, vous savez à quel prix. Or, c'est dans son Cœur sacré que s'est formé goutte à goutte le sang qui a coulé pour nous sur le Calvaire, qui coule encore sur l'autel... Ce Cœur est le siège de l'amour dont Jésus nous a donné tant de preuves ; il est toujours prêt à pardonner au repentir, comme à soulager tous ceux qui souffrent et qui sont accablés. Il redit sans cesse du haut de son tabernacle cette parole divine, où se trouve le vrai remède, le salut pour la société hélas ! si malade au début du XXe siècle : *Misereor super turbam* : Lui seul peut apaiser les foules menaçantes dont les appétits ont été déchaînés par d'impudentes promesses... Lui seul nous apporte la vie surnaturelle et divine qui grandit l'homme. Demandons qu'Il nous la donne avec abondance et surabondance : *Ut vitam habeant et abundantius habeant*... Jésus nous entend ; il est là sur l'autel, voilé sous les espèces sacramentelles, mais dans sa réalité vivante : il est là, ce Cœur qui bat toujours d'amour pour nous. De toute notre âme, consacrons-nous à Lui : nous-mêmes, nos parents, nos amis ; par une pensée plus large et pour obéir au Souverain Pontife, consacrons-Lui la France, l'Eglise catholique entière, même les infidèles, tout le genre humain, en lui disant d'une voix : « Divin Cœur de Jésus, sauvez-nous, sauvez la France, l'Eglise, le monde tout entier ! »

Après cette allocution, qui a ému tous les assistants, Monseigneur a lu l'acte de consécration au Sacré-Cœur, et la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

***

Nous savons que la cérémonie a été également bien suivie et très édifiante, à Saint-Mathieu et à Notre-Dame de Locmaria, comme dans la plupart des paroisses du diocèse. On nous cite Carhaix, où la manifestation a été particulièrement touchante : depuis la clôture de la Mission, on n'avait pas vu dans la belle église de Saint-Trémeur une affluence aussi considérable de fidèles, tous pieusement recueillis.

Nous ne parlons pas du Séminaire et des communautés religieuses où l'adoration du Très Saint-Sacrement exposé a duré tout le temps accordé par le Souverain Pontife..... Espérons que tous ces hommages, toutes ces prières ferventes toucheront le Cœur du divin Sauveur, de qui seul nous attendons le salut.

VANNES. — Dans une Lettre circulaire qu'il adresse au clergé de son diocèse au sujet des *écoles* et des *catéchismes*, Mgr l'Evêque de Vannes, après avoir recommandé les écoles libres dont il loue les inappréciables bienfaits, s'exprime ainsi au sujet des écoles laïques :

Que s'il faut qu'un pasteur, vrai père, soit bon, très bon pour les enfants des écoles libres, que doit-il être vis-à-vis de ceux qu'il n'a pas le droit de visiter en classe, parce que la porte de l'école publique lui est fermée ? Oh ! Messieurs, envers ceux-là, envers ces déshérités au point de vue de l'instruction religieuse, soyez dix fois père, cent fois bon, vous ne le serez jamais assez. Pauvres petits qu'on voudrait peut-être soustraire à l'influence de l'Eglise, leur mère ! Ne sont-ils pas dignes de tout intérêt ? Ne semblent-ils pas vous dire, à travers leur regard craintif, peut-être effarouché, parce qu'on leur aura suggéré que vous ne les aimez pas : *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis !* Ils sont affamés eux aussi de vous voir leur sourire avec tendresse. Laissez donc tomber sur eux, à l'occasion, les paroles les plus affectueuses et les plus encourageantes ; qu'au premier abord ils s'aperçoivent que vous les aimez eux aussi, que vous souffrez de ne pas les visiter comme leurs jeunes camarades et que vous êtes et serez toujours,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et en tout, un pasteur plein de charité. Jamais une parole capable de leur fermer le cœur, jamais un reproche à leur adresse ou à celle de leurs parents. Sont-ils coupables en quelque chose ? Dans leur droiture native, ils ne comprendraient pas vos sévérités et vos rigueurs. Et plus tard, quand ils seront à même de regretter de n'avoir pas reçu le bienfait d'une instruction chrétienne plus abondante, comme tant d'autres, que le souvenir de vos bontés les rapproche de l'Eglise et leur ménage en vous une confiance capable d'assurer leur salut éternel.

Ici, Messieurs et chers Coopérateurs, permettez-nous de vous répéter encore que s'il nous paraît souverainement regrettable que l'enseignement de la religion soit banni de l'école, ce serait une erreur plus regrettable encore de s'imaginer qu'on suffit à cet enseignement par les leçons de nos maîtres les plus chrétiens. A l'école, on peut apprendre le catéchisme, le faire réciter et donner quelques notions sommaires. C'est beaucoup cela, nous n'en disconvenons pas, mais ce n'est qu'un commencement. Au prêtre seul incombe le droit et le devoir d'expliquer la religion et ses mystères. Lui seul est qualifié pour remplir cette mission délicate et difficile, étant de ceux à qui il a été dit : Allez, instruisez toutes les nations. *Euntes docete...* En vous rappelant ce que vous avez eu de peine vous-même pour préciser dans votre esprit et dans vos paroles le vrai sens de la doctrine chrétienne, même après les plus sérieuses études théologiques, vous concevrez aisément la sagesse de l'Eglise qui fait de l'instruction religieuse des peuples le devoir capital et essentiel aussi bien que le privilège du prêtre.

Ah ! la foi est menacée, dites-vous, parce qu'on n'enseigne pas la religion dans un grand nombre d'écoles. C'est vrai, nous en convenons avec vous ; raison de plus, Messieurs et chers Coopérateurs, d'augmenter le nombre de catéchismes pour les enfants, de les appeler auprès de vous le plus souvent possible, d'aller à eux en toute occasion et de leur procurer des catéchistes volontaires, jusque dans vos hameaux les plus reculés. A quoi sert de gémir sans fin, de récriminer avec amertume ? Ne vaut-il pas mille fois mieux aller directement au mal, pour le diminuer et le guérir ? Ranimez, redoublez, centuplez votre zèle et que votre grand souci soit de catéchiser à tout propos votre paroisse et particulièrement l'enfance.

Le vénéré prélat, à la fin de sa lettre, trace à ses prêtres une ligne de conduite relativement aux places spéciales à donner dans les églises pour les offices du dimanche aux enfants des écoles :

Il est un autre grief, Messieurs et chers Coopérateurs, qu'on exploite quelquefois contre vous : c'est le refus d'accorder dans vos églises une place réservée aux enfants des écoles publiques. Parfois, nous l'avons constaté nous-même, la chose est impossible, pour la grand'messe du moins, vu l'insuffisance du lieu saint et l'affluence des fidèles. Dans ce cas, assignez-en une à une autre messe, la plus commode pour tous. Mais quand votre église vous le permet, concédez toujours une place convenable, à la condition formelle que les élèves seront régulièrement et convenablement surveillés. Il est évident, même pour les plus prévenus contre vous, que vous ne pouvez pas permettre, pour les saints offices, le groupement d'enfants que les maîtres abandonneraient à eux-mêmes. La surveillance est absolument indispensable pour les enfants de n'importe quelle école. Quand cette question est portée devant nous, nous posons toujours pour condition rigoureuse la promesse que les maîtres accompagneront leurs élèves à l'église pour veiller à leur bonne tenue.

Que si, l'engagement pris et la place concédée, la surveillance était en défaut, veuillez nous en référer, et nous prendrons nos mesures en conséquence.

Nous trouvons ce langage sage et tout à fait pratique, et nous sommes heureux de constater qu'il est tout à fait en harmonie avec les conseils donnés sur ce même sujet par Mgr l'Evêque de Quimper, dans ses conférences aux prêtres de son diocèse pendant les dernières retraites pastorales.

Association de la Sainte-Famille. — Nous donnerons prochainement les Statuts de cette pieuse Association, avec le catalogue des indulgences qui y sont attachées. Ces pièces ont été publiées à la suite de la Lettre circulaire de Monseigneur.

Nous rappelons que l'on trouve, dès à présent, à l'Imprimerie de l'Evêché et à la Librairie J. Salaün, à Quimper, *Levrik Breuriez ar Famill Zantel*, traduction bretonne du Livret abrégé : plaquette de 8 pages in-12. Franco par la poste : 0 fr. 05 l'exemplaire ; 0 fr. 30 les 10 ; 2 fr. 50 les 100.

Une réponse des religieux à leurs ennemis. — Il y a trois semaines le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Sept-Fonds prêchait dans l'église Saint-Eugène, à Paris, et sollicitait la charité de son brillant auditoire en faveur du couvent des Trappistes établi en Palestine, à quelques lieues de Jérusalem.

Le vénérable religieux termina ainsi son discours :

« Récemment l'Empereur d'Allemagne fit écrire à notre Père général : « Nous apprenons, disait Guillaume II, que les bâtiments « de la Trappe française de Terre-Sainte tombent en ruines, que « le Gouvernement Français ne fait rien pour vos religieux. « Remplacez les Français par des Trappistes Allemands, et le « Gouvernement impérial se chargera lui-même de relever vos « bâtiments, de doter votre monastère, et de vous protéger. »

« Notre Père général répondit à cette démarche : « En cette « occurrence je ne réunirai pas mon chapitre. Ancien soldat, ancien « combattant de 1870, je réponds au nom de mes religieux : *La « Trappe de Palestine demeurera pauvre, mais elle demeurera « française.* »

Voilà les hommes à l'égard desquels la Franc-Maçonnerie prépare la plus antipatriotique des persécutions.

BIBLIOGRAPHIE

Sainte Gertrude, (1256-1303), par M. Gabriel Letos, archiviste paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale. 1 vol. in-12 de VIII-208 pages de la collection les " Saints ". Prix : 2 fr. (Librairie Lecoffre, Paris.)

Le lecteur trouvera dans cette vie de sainte Gertrude deux qualités rarement unies à un tel degré : d'abord une science très sûre, tout à fait au cou-

Archives diocésaines d uimper et Léon

rant des controverses les plus délicates entre érudits français, allemands ou belges, ne risquant rien sans preuves, établissant les plus petits détails avec un soin scrupuleux ; puis un sentiment très vif des choses de la vie intérieure, de la piété, du mysticisme. Sainte Gertrude n'a pas été seulement ce que le poète français appelle si gracieusement

Une vierge en or fin d'un livre de légendes.

Ce n'est pas seulement une religieuse favorisée de grâces intimes. Par sa science, par la poésie de son langage dans les quelques écrits qu'elle a laissés, par sa grande réputation dans toute l'Europe de son siècle, par la divination qu'elle a eue de la dévotion au Sacré Cœur, elle a été véritablement une source de mysticisme C'est ce qui fait l'importance de ce beau sujet, si bien traité par M. Gabriel Ledos.

Nos missionnaires patriotiques et savants, par A.-A. FAUVEL, ancien officier des Douanes chinoises. Un vol. in-12 de 156 pages : **0 fr. 75.** (Librairie Victor LECOFFRE, Paris.)

Dans ce volume l'auteur étudie l'action de nos missionnaires uniquement au point de vue politique et scientifique, laissant aux revues religieuses spéciales le soin de faire connaître les résultats de leur prédication.

L'ouvrage de M. Fauvel prouve d'une façon certaine que non seulement nos missionnaires sont de dévoués propagateurs de la religion catholique, mais encore de précieux auxiliaires de la France. Partout ils sont les dignes représentants de notre pays, et ils méritent d'être protégés et soutenus.

Librairie J. SALAUN, Quimper.

Le Comité d'administration de la **MODE ILLUSTRÉE,** le journal de la Famille, que la Maison Didot publie et imprime toujours avec autant de luxe, vient de décider que cette publication serait envoyée *gratuitement* à tous les Couvents, Ouvroirs, Patronages, comme aux Écoles professionnelles et aux Maisons religieuses, où les jeunes filles apprennent à faire les vêtements féminins.

Les Supérieurs et les Directrices qui voudraient profiter de cet avantage, peuvent écrire à la Direction : 56, rue Jacob, à Paris, et, au moment de la nouvelle année, nous ne saurions trop recommander cette utile et littéraire publication — *qui peut être mise entre toutes les mains* — et a reçu la plus haute récompense de *la Société d'Encouragement au Bien*, à nos lectrices qui ont un cadeau de Noël ou du jour de l'An à offrir à une jeune femme ou à une jeune fille.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **P. PÊCHE** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AUX GRANDS MAGASINS
(MAISON DE CONFIANCE)

ÉLY - LABASTIRE
50 et 53-55, rue de la Rampe — BREST — rue de Siam, 38.

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

REPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Un employé de la maison est à la disposition du Clergé et de toute personne qui en fera la demande, pour présenter à domicile les échantillons et albums en Ornements d'Église et Ameublements.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

Porte remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cabinet F. PÉZIEUX

ÉMILE TROY

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE DENTAIRE

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

Pièces dentaires. — Chirurgie buccale. — Soins de bouche.

6, rue Astor, QUIMPER.

Seul dentiste à Quimper, ayant le droit d'insensibiliser.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS, de 8 heures à 6 heures.

Entreprise générale de Peinture & Vitrerie

PAPIERS PEINTS, A PRIX DE FABRIQUE

ALPHONSE COLLIGNON

18, rue Saint-Yves (place Latour d'Auvergne), BREST

« *Polychromie et Réparation de Statues.*
Réparation de Vitraux d'Églises. »

Dorure et Encadrements en tous genres.

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE

VERRES & MONTURES de tous genres.

Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.

Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP

Montre de haute précision,

Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,

Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.

COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*

Bijouterie, Joaillerie, pour corbeilles de mariage.

Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.

Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal**, Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 11 Janvier 1901. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. **L'apostolat de la femme.**
II. Chronique du diocèse : Missions recommandées ; Le *præconium pascale* de 1901 ; Mandement relatif au Jubilé ; Nécrologie ; Pleyben ; Statuts, Prières et Catalogue des Indulgences et privilèges de la pieuse Association de la Sainte Famille.
Avis aux abonnés.
III. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; Paris ; Nantes ; Poitiers ; La fortune des Congrégations ; Pèlerinage Saint-Louis à Jérusalem ; Dévotion trop courte.
IV. Bibliographie.
V. Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Janvier. — Octave de l'Épiphanie. Double. Blanc.

Vêpres de l'Octave de l'Épiphanie, avec mémoires du suivant et de S. Félix, Martyr.

Lundi, 14. — S. Hilaire, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 15. — S. Paul, premier Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — S. Marcel, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Vendredi, 18. — Chaire de S. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 19. — S. Canut, roi de Danemark, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 20. — 2e Dimanche après l'Épiphanie. Fête du Saint Nom de Jésus.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Sauveur de Brest . . . . . du 9 au 18 Janvier.
Carhaix. . . . . du 19 au 23 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'apostolat de la femme.

A propos d'un récent pèlerinage d'hommes à Lourdes, la *Semaine* d'Aire faisait les justes réflexions suivantes :

« Cette affluence extraordinaire, et, il faut bien le dire, inespérée d'hommes à Lourdes, comme d'ailleurs le grand nombre et la ferveur de ceux qui, aux époques de mission, fréquentent les églises, prouvent qu'ils ne sont pas aussi réfractaires qu'on le prétend à toute influence religieuse.

D'où vient donc qu'en temps ordinaire ils sont si peu nombreux, soit aux offices, soit aux instructions ou aux prédications de toutes sortes, soit surtout à la communion ?

La réponse est délicate et d'ailleurs très complexe.

Mettons de côté, pour le moment, les causes générales qui agissent sur les hommes à toutes les époques, mais aujourd'hui plus que jamais : passions auxquelles ils ne consentent pas à renoncer, comme haine invétérée, liaison coupable déjà vieille, indélicatesse dans les affaires entraînant l'obligation de restituer, ou encore le respect humain, cette universelle et incurable plaie de notre siècle.

Ne parlons pas non plus de l'éducation universitaire ou laïque, qui est pourtant un des grands facteurs de l'incrédulité et de l'indifférence des hommes. Les jeunes filles, en effet, grâce à l'enseignement des couvents ou par suite d'habitudes chrétiennes et de pratiques religieuses auxquelles on tient encore, conservent en grand nombre la foi. En revanche, presque tous les enfants ou jeunes gens sortis des écoles laïques, des lycées et collèges de l'Etat, ou n'ont plus la foi au terme de leurs études, ou font comme s'ils l'avaient perdue.

Mais, disons-le sans détour, il y a une autre raison à l'indifférence des hommes : l'apostolat de la femme chrétienne au foyer est souvent nul et trop timide. Les femmes de cœur qui ont la foi vive, et, grâce à Dieu, elles sont encore nombreuses, ont l'air de se désintéresser des pratiques religieuses de leurs maris ou de leurs fils.

Après quelques tentatives, parfois maladroites ou prématurées, elles se rebutent et se résignent au déplorable état de choses dont elles souffrent secrètement. C'est un malheur : car l'action de la femme pourrait devenir toute-puissante sur le fils ou le mari, mais à certaines conditions possibles ou même assez faciles à réaliser.

Nous en connaissons qui exercent à merveille ce difficile apostolat. Comment ? A force de patience, de vertu et encore par la constante mise en œuvre de cette diplomatie naturelle aux femmes. Mais, on ne saurait assez le répéter, il y faut une abnégation de tous les instants, le continuel sacrifice de soi-même, et parfois un vrai courage.

Cette perspective serait-elle pour rebuter une vraie et solide chrétienne ? Ou l'insignifiance apparente des résultats obtenus, après des années d'efforts, doit-elle la faire reculer ? Non, mille fois non. C'est alors le moment de se souvenir de cette belle parole de La Bruyère :

« Quand on ne serait, pendant sa vie, que l'apôtre d'un seul « homme, ce ne serait pas être en vain sur la terre, ni être un « fardeau inutile. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées.

DOUARNENEZ : du 6 Janvier au 3 Février. *Mission bretonne*, du 13 au 27 Janvier. Président, la 1re semaine, M. Godec, curé-doyen d'Elliant.

TREBOUL : du 6 au 27 Janvier. Président, la 2e semaine, M. Creignou, curé-doyen de Bannalec.

PLOARÉ : du 13 au 27 Janvier. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

LOCRONAN : du 13 au 27 Janvier. Président, la 1re semaine, M. Kerébel, curé-doyen de Riec-sur-Bélon.

POULDAVID : du 20 au 27 Janvier.

Le « præconium pascale » de 1901. — Dimanche dernier, 6 Janvier, solennité de l'Epiphanie, après le chant de l'Evangile, dans beaucoup d'églises, l'époque de la fête de Pâques et des autres fêtes mobiles a été annoncée par le diacre ou par le célébrant lui-même.

Voici la traduction de la formule prescrite par la liturgie romaine et adaptée à l'année présente :

« Très chers Frères, de même que par un effet de la divine miséricorde, nous avons pris part aux joies de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de même nous vous annonçons les joies prochaines de la résurrection de ce même Dieu et Sauveur. Le 3 Février sera le dimanche de la Septuagésime, et le 20 Février le jour des Cendres, premier jour de la Très Sainte Quarantaine. Le 7 Avril, nous aurons la joie de célébrer la Sainte Pâque de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; la fête de l'Ascension sera le 16 Mai ; la fête de la Pentecôte aura lieu le 26 Mai, et la Fête-Dieu le 6 (9) Juin. Le 1er Décembre sera le premier dimanche de l'Avent de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire soient rendus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Dimanche prochain, 13 Janvier, à l'issue de la grand'messe, auront lieu, en l'église cathédrale de Saint-Corentin, les prières publiques annuelles pour appeler la bénédiction de Dieu sur nos assemblées législatives.

Archives diocésaines Quimper et Léon

On chantera, comme d'habitude, l'hymne *Veni Creator*, le psaume *Levavi oculos meos* et l'antienne *Sub tuum præsidium*.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la nécessité plus pressante que jamais, d'implorer le secours de Dieu pour notre pays. On ne saurait trop le redire, nous avons entre les mains une arme invincible : la prière. Au commencement d'une année qui s'annonçait également menaçante pour l'Eglise, le Cardinal Pie disait :

« De toutes parts on s'interroge au sujet de l'année qui s'ouvre devant nous, et la tendance trop commune des esprits est à l'anxiété et au découragement. Il n'est donc pas superflu de nous rappeler la maxime de l'apôtre saint Jacques : « Quelqu'un de vous est-il triste : qu'il prie. » Les fastes de l'Eglise, d'accord avec les Saints Livres, nous révèlent que la prière des âmes religieuses, bien plus efficace que l'habileté des hommes d'Etat, décide du sort des sociétés. »

Si nous continuons à prier Dieu, Dieu gouvernera les hommes et les choses de telle sorte que nous pourrons, en fin de compte, dire avec l'Apôtre : « Toutes choses — même les complots des méchants — ont tourné au bien de ceux qui aiment Dieu. »

Mandement relatif au Jubilé. — Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon vient d'adresser au Clergé et aux Fidèles de son diocèse une Lettre circulaire « au sujet de l'extension du grand Jubilé de 1900 à l'Eglise universelle ». Nous publierons cette Lettre dans notre prochain numéro ; nous en donnons dès aujourd'hui le dispositif :

Art. I. — La bulle *Temporis quidem* de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, en date du 25 Décembre 1900, portant l'extension du *grand Jubilé* de 1900 à l'univers catholique, pendant une durée de six mois, est et demeure publiée dans Notre Diocèse.

Art. II. — Les conditions prescrites pour gagner l'indulgence du Jubilé sont : 1° de se confesser avec un vrai repentir de ses péchés ; 2° de recevoir dignement la sainte communion ; 3° de visiter avec piété et dévotion, pendant quinze jours consécutifs ou interrompus, quatre églises désignées par Nous, et d'y prier (en récitant par exemple cinq *Pater* et cinq *Ave)* pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise, pour l'extirpation des hérésies, pour la paix entre les princes catholiques et pour le salut du peuple chrétien.

Art. III. — Pour gagner l'Indulgence du Jubilé, il faut avoir l'intention, en accomplissant les œuvres prescrites, de participer effectivement à cette faveur. Toutefois, il n'est pas nécessaire que cette intention soit *actuelle*, il suffit qu'elle soit *virtuelle*, c'est-à-dire qu'elle ait existé au début des exercices et qu'elle n'ait pas été rétractée.

Art. IV. — Une œuvre à laquelle on serait tenu en vertu d'une autre obligation ne pourrait compter pour gagner le Jubilé. Ainsi,

la confession et la communion du Jubilé doivent être distinctes de la confession annuelle et de la communion pascale. Il n'est pas nécessaire que la communion ait lieu dans l'église de la paroisse.

Art. V. — L'ordre dans lequel seront accomplies les différentes œuvres prescrites est laissé au libre choix de chaque fidèle, mais il est nécessaire que l'on se trouve en état de grâce au moment où l'on accomplit la dernière œuvre. C'est pourquoi Nous conseillons de clore la série des œuvres jubilaires par la confession et la communion.

Art. VI. — Tous les confesseurs approuvés par Nous peuvent user des pouvoirs indiqués dans la bulle *Temporis quidem*, pendant toute la durée du Jubilé, à l'égard de toutes les personnes qui s'adressent à eux, mais ils ne peuvent en user qu'une seule fois pour la même personne. Les absolutions, dispenses, commutations demeurent valides, si, quand ces faveurs ont été accordées, la personne avait l'intention de gagner l'Indulgence du Jubilé, alors même qu'elle n'accomplirait pas les autres œuvres dans la suite.

Art. VII. — En vue des œuvres et de l'Indulgence du Jubilé, les Religieux, les Religieuses et Novices de tout Ordre peuvent s'adresser, mais pour cette fois seulement, à tel prêtre qu'il leur plaira de choisir, pourvu que celui-ci soit approuvé par Nous pour ce ministère. Nous engageons les Supérieurs des pensionnats, ouvroirs, orphelinats, etc., de l'un et l'autre sexe, à procurer à leurs enfants la même liberté.

Art. VIII. — Nous désignons comme lieux de stations :

A Quimper : les églises de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu et de Loc-Maria ;

A Brest : les églises de Saint-Louis, de Saint-Martin et des Carmes ;

A Morlaix : les églises de Saint-Mathieu, de Saint-Martin et de Saint-Melaine ;

A Quimperlé : les églises de Sainte-Croix et de l'Assomption.

Les Curés et Recteurs des paroisses ci-dessus mentionnées voudront bien désigner le lieu de la troisième et de la quatrième visites, même en choisissant une des églises déjà désignées.

Art. IX. — Pour toutes les autres localités de Notre Diocèse, Nous désignons l'église paroissiale, et laissons à MM. les Recteurs et Curés la liberté d'indiquer d'autres stations, s'il y a lieu, en leur faisant bien remarquer, que quel que soit le nombre des stations indiquées, il est nécessaire qu'il y ait *quatre visites faites chaque jour*, pendant quinze jours consécutifs ou interrompus.

Art. X. — Les Religieux et les Religieuses, ainsi que les élèves et les personnes attachées à leur communauté, sont autorisés à faire toutes les visites prescrites dans la chapelle de leur établissement, à raison de quatre par jour pendant quinze jours.

Art. XI. — Les voyageurs de terre et de mer pourront remplir les conditions prescrites dans tous les pays où ils passeraient un temps suffisant, ou bien à leur retour au lieu de leur domicile,

Archives diocésaines Quimper et Léon

alors même que les six mois seraient écoulés. Dans ce cas, on n'exige d'eux que quinze visites dans l'église principale de la localité.

Art. XII. — Nous accordons aux Curés et Confesseurs le pouvoir de commuer en d'autres œuvres pieuses les visites aux églises, en faveur des prisonniers, des malades et de toutes les personnes qui seraient empêchées par des raisons graves. Les personnes qui mourraient avant d'avoir accompli toutes les œuvres prescrites, gagneraient l'Indulgence par la confession et la communion seulement.

Art. XIII. — Les enfants non encore admis à la table sainte peuvent participer aux faveurs du Jubilé en remplaçant la communion par quelqu'autre œuvre pieuse.

Art. XIV. — Les personnes qui ont gagné l'Indulgence jubilaire pendant l'année 1900, soit en allant à Rome, soit d'une autre manière, peuvent la gagner encore une seconde fois en accomplissant les œuvres prescrites.

Art. XV. — Nous réduisons à douze le nombre des visites exigées, si elles se font processionnellement et avec chants, à la condition expresse que ces processions seront présidées par le Curé ou par un prêtre délégué par lui ; ainsi, trois processions comprenant chacune quatre visites aux sanctuaires désignés, suffiront pour satisfaire à cette obligation.

Art. XVI. — Nous exhortons les Curés et Recteurs à préparer les fidèles à recevoir la grâce du Jubilé par des prédications extraordinaires qui ranimeront la foi et la piété dans les âmes, et Nous les autorisons à donner une fois chaque jour la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement après l'une ou l'autre de ces prédications.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'enregistrer, dès les premiers jours de l'année, deux décès de confrères. L'un remonte, il est vrai, à l'année 1900 ; mais la nouvelle nous en est parvenue seulement cette semaine.

I. M. BOUARD (Pierre), *jeune Prêtre,* n'a pas exercé le saint ministère : au moment de son ordination, le 23 Décembre 1899, il était déjà gravement atteint d'un mal qui ne pardonne pas, et fut autorisé à se retirer à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, où il s'est éteint doucement, le 26 Décembre, dans la 26e année de son âge. Il a vu venir la mort avec le plus grand calme, entièrement résigné à la volonté de Dieu, qui purifiait son âme par la souffrance, édifiant par sa patience tous ceux qui l'approchaient.

M. Bouard a été enterré à Cléden-Poher, sa paroisse natale.

II. M. RIOU, *Recteur de Laz.* — Plusieurs auront été surpris, comme nous, en apprenant cette mort bien inattendue : elle n'a pas été cependant subite. Quoique se sentant indisposé depuis quelques jours, M. Riou avait encore célébré la messe le 4 Janvier ;

il confessa même un certain nombre de personnes, à l'occasion du 1er Vendredi du mois. Dans la soirée, son malaise s'aggrava tout d'un coup : une congestion pulmonaire venait de se déclarer. Le malade le premier comprit la gravité de son état : il fit aussitôt prévenir son confesseur, reçut tous ses sacrements dans les plus beaux sentiments de piété, acheva de régler ses affaires temporelles, puis attendit la mort, avec une sérénité parfaite, conservant sa connaissance jusqu'au dernier moment. Il expira, samedi, vers 4 heures du soir.

Après un service funèbre célébré lundi à Laz, au milieu d'une grande affluence de fidèles et de prêtres, le corps de M. Riou a été transporté à Landivisiau, où l'inhumation a eu lieu mardi, à 10 heures.

M. Riou (Hervé-Marie) était né à Landivisiau, le 14 Septembre 1838. Avant de prendre la soutane, il fit son service militaire qui était alors, on le sait, de sept ans, et qu'il quitta avec le grade de sergent. Ordonné prêtre le 10 Août 1873, il fut d'abord auxiliaire à Tréglonou, puis vicaire à Guipavas. Nommé, en 1888, recteur de Saint-Eloy, il fut transféré le 20 Janvier 1894 à Laz, où il se montra comme partout, bon, avenant, serviable. Aussi tous l'aimaient, paroissiens et confrères, et n'ont qu'une voix pour exprimer les regrets que leur cause sa mort ; tous garderont son souvenir, en priant pour le repos de son âme.

R. I. P.

Le service de huitaine pour M. Riou sera chanté à Laz, mardi prochain 15 Janvier, à 10 heures.

PLEYBEN. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour M. le chanoine Rosec, mort curé de Pleyben, sera célébré dans cette paroisse le mercredi 23 Janvier prochain.

STATUTS

de la pieuse Association universelle des familles consacrées à la Sainte Famille de Nazareth. *(Bref du 14 Juin 1892.)*

1. Le but de la pieuse Association est que les familles chrétiennes se consacrent à la Sainte Famille de Nazareth et se la proposent comme objet de leur culte et de leur imitation, en l'honorant journellement par certaines prières récitées devant son image et en conformant leur vie aux sublimes vertus dont elle a donné l'exemple à toutes les classes sociales, et à la classe ouvrière en particulier.

2. La pieuse Association a son centre à Rome près de l'Em. Cardinal Vicaire *pro tempore* de Sa Sainteté qui en est le protecteur. Aidé de Monseigneur le Secrétaire de la S. Congrégation des Rites et de deux autres prélats à son choix, ainsi que d'un quatrième ecclésiastique faisant fonction de secrétaire, Son Eminence dirige l'Association dans toutes les parties du monde, veillant à ce qu'elle conserve son esprit et le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

caractère propre de son institution et à ce qu'elle se propage de plus en plus.

3. Dans chaque diocèse ou vicariat apostolique, l'Ordinaire, afin de développer plus efficacement la pieuse Association parmi les fidèles, s'aidera du concours d'un ecclésiastique à son choix, avec le titre de directeur diocésain de l'Œuvre.

4. Les directeurs diocésains correspondront avec MM. les Curés à qui seuls est confiée l'inscription des familles de leurs paroisses respectives. Au mois de Mai de chaque année, MM. les Curés communiqueront aux directeurs diocésains et ceux-ci, d'accord avec l'Ordinaire, au centre de l'Association à Rome le nombre des nouvelles familles agrégées.

5. La consécration des familles aura lieu suivant la formule approuvée et prescrite par le Souverain Pontife Léon XIII. Elle peut se faire en particulier par chaque famille, ou bien par plusieurs familles réunies dans l'église paroissiale, en présence de M. le Curé ou de son délégué.

6. L'image de la Sainte Famille de Nazareth devra se trouver dans chacune des familles inscrites, et leurs membres prieront en commun devant cette image au moins une fois par jour, et autant que possible le soir. On recommande à cet effet la prière approuvée par le Souverain Pontife régnant et la triple invocation qui suit.

7. L'image de la Sainte Famille pourra être celle qui est mentionnée dans la Lettre de Pie IX, en date du 5 Janvier 1870, ou toute autre représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la vie cachée qu'il mena avec sa Mère, la bienheureuse Vierge Marie et avec saint Joseph, son chaste époux. Toutefois l'Ordinaire du diocèse conserve toujours le droit, conformément aux décrets du Concile de Trente, d'exclure les images qui ne répondent pas à l'idée fondamentale de l'Association.

8. Les familles inscrites dans l'Association jouissent des indulgences et des autres faveurs spirituelles que les Souverains Pontifes ont accordées et qui sont énumérées dans la feuille d'agrégation.

9. Le Cardinal protecteur avec son conseil fera et publiera un règlement, dans lequel seront indiquées les dispositions particulières sur tout ce qui peut être plus utile à la pieuse Association et où seront indiquées spécialement ses fêtes propres, le jour de la fête du titulaire, la rénovation annuelle de l'acte de consécration à faire en commun, les réunions à tenir, etc.

PRIÈRE

à réciter, en quelque langue que ce soit, par les familles chrétiennes qui se consacrent à la Sainte Famille. *(Bref du 20 Juin 1892.)*

O Jésus, notre très aimable Rédempteur, qui, envoyé du ciel pour illuminer le monde par votre doctrine et par votre exemple, avez voulu passer la plus grande partie de votre vie dans l'humble demeure de Nazareth, et qui, par votre soumission à Marie et à Joseph, avez consacré cette Famille qui devait être le modèle de toutes les familles chrétiennes, recevez avec bonté notre famille qui se consacre tout entière à Vous. Protégez-la et gardez-la ; confirmez en elle votre crainte salutaire, avec la paix et la concorde de la charité chrétienne, afin qu'elle devienne semblable au divin exemplaire de votre Famille et que tous ceux qui la composent, sans en excepter un seul, jouissent un jour de la béatitude éternelle.

O Mère très aimante de Jésus-Christ et notre Mère, Marie, faites, par votre douceur et votre clémence, que Jésus daigne accepter notre consécration et nous accorder ses bienfaits et ses bénédictions.

O Joseph, très saint gardien de Jésus et de Marie, venez à notre aide par vos prières dans toutes les nécessités de l'âme et du corps, afin qu'en union avec Vous et la bienheureuse Vierge Marie, nous puissions rendre des louanges et des actions de grâces éternelles à Jésus-Christ, le divin Rédempteur.

PRIÈRE

présentée aux familles par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, pour être récitée chaque jour en famille, devant l'image de la Sainte Famille.

O Jésus plein d'amour, qui par vos ineffables vertus et les exemples de votre vie domestique, avez consacré la Famille de votre choix sur cette terre, daignez arrêter vos regards sur la nôtre, qui, prosternée ici devant vous, implore votre miséricorde ; souvenez-vous que cette famille vous appartient, puisqu'elle vous est tout spécialement consacrée et dévouée. Protégez-la, ô Dieu de bonté, arrachez-la aux dangers, secourez-la dans ses besoins et donnez-lui la grâce de persévérer si bien dans l'imitation de votre famille, que, fidèle à vous aimer et à vous servir sur la terre, elle puisse enfin vous bénir éternellement dans le ciel. O Marie, très douce mère, nous implorons le secours de votre protection, assurés de l'efficacité de vos prières sur le cœur de votre divin fils. — Et vous aussi, glorieux patriarche saint Joseph, aidez-nous de votre puissant patronage et offrez nos vœux à Jésus en les faisant passer par les mains de Marie.

(300 jours d'indulgences. LÉON XIII.)

INVOCATIONS

Jésus, Joseph, Marie, je vous donne mon cœur et ma vie ;
Jésus, Joseph, Marie, assistez-moi à ma dernière agonie ;
Jésus, Joseph, Marie, faites que j'expire en paix en votre sainte compagnie (1).

(300 jours d'indulgences. PIE VII, 1807.)

Le même Pontife Pie VII avait, en 1805, approuvé cette autre invocation :

O Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.

(200 jours d'indulgences. PIE VII.)

CATALOGUE

des Indulgences et Privilèges accordés à la pieuse Association de la Sainte Famille. *(Bref du 20 Juin 1892.)*

Indulgence plénière.

Les associés de la Sainte Famille, de l'un et l'autre sexe, qui s'étant confessés et ayant fait la sainte communion, visiteront l'église paroissiale ou un oratoire public et y prieront quelque temps selon notre intention, auront le droit de gagner une indulgence plénière, les jours indiqués ci-dessous :

(1) En France on a modifié ces invocations en disant : « Jésus, Marie, Joseph. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. — Le jour où ils entreront dans l'Association en récitant la formule que Nous avons approuvée par Notre Congrégation des Rites et qui se trouve à la fin de ce catalogue.

II. — Le jour où aura lieu chaque année la réunion générale, suivant la coutume de chaque lieu où existe une association, pour renouveler l'engagement des associés.

III. — Les jours de fêtes :

1° De la Nativité, 2° de la Circoncision, 3° de l'Épiphanie, 4° de la Résurrection, 5° de l'Ascension de N.-S. J.-C. ;

6° De l'Immaculée-Conception, 7° de la Nativité, 8° de l'Annonciation, 9° de la Purification, 10° de l'Assomption de la B. V. Marie ;

De même les jours de fêtes :

11° De saint Joseph, époux de la B. V. Marie, le 19 Mars ;

12° Du Patronage du même saint, le troisième dimanche après Pâques ;

13° Des Épousailles de la B. V. Marie, le 23 Janvier.

IV. — Le jour de la fête titulaire de toute l'Association.

V. — Un jour, chaque mois, au choix des associés, pourvu que, dans le même mois, ils aient récité ensemble les prières prescrites pour les familles, en présence de l'image de la Sainte Famille.

VI. — Au moment de la mort, si, ne pouvant pas se confesser ni communier, ils ont la contrition de leurs fautes et invoquent de bouche le saint Nom de Jésus ; ou de cœur, s'ils ont perdu l'usage de la parole.

Indulgences partielles.

I

Les associés de la Sainte Famille de l'un et l'autre sexe qui, au moins contrits de cœur, visiteront l'église paroissiale où est le siège de l'Association ou toute autre église ou oratoire et y prieront Dieu pour le salut de la société chrétienne, pourront gagner une indulgence partielle de sept ans et sept quarantaines :

1° Le jour de la Visitation, 2° le jour de la Présentation, 3° le jour du Patronage de la B. V. Marie ;

4° Tous les jours où les associés réunis ensemble dans les familles agrégées réciteront avec un cœur contrit les prières prescrites devant une image de la Sainte Famille ;

5° Les jours où les associés assisteront aux réunions qui pourront avoir lieu.

II

Les mêmes associés gagneront une indulgence de trois cents jours, toutes les fois qu'ils réciteront en quelque langue que ce soit, devant une image de la Sainte Famille, la prière indiquée plus haut et présentée par le Souverain Pontife.

Les associés qui, empêchés par la maladie ou toute autre cause, ne pourraient réciter cette prière, gagneront la même indulgence en récitant cinq fois l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique avec le *Gloria Patri*.

III

Les associés gagneront deux cents jours d'indulgences, une fois chaque jour, en récitant, en quelque langage que ce soit, l'oraison jaculatoire suivante :

« Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il ! »

IV

Les associés gagneront cent jours d'indulgences en travaillant pour que les familles chrétiennes s'inscrivent dans cette pieuse et universelle Association.

V

Indulgence de soixante jours à gagner par les associés, toutes les fois que : 1° ils assisteront dévotement au saint sacrifice de la messe et aux divins offices dans l'église paroissiale où est le siège de l'Association ; 2° qu'ils réciteront cinq fois l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique pour les associés défunts ; 3° qu'ils apaiseront les dissensions dans les familles, ou en procureront l'apaisement ; 4° qu'ils travailleront à ramener dans la voie du salut les familles qui se sont écartées du sentier de la justice ; 5° qu'ils auront soin d'instruire les petits garçons et les petites filles des préceptes du christianisme ; 6° qu'ils feront quelque autre œuvre de piété qui tourne au bien de l'Association.

Les associés pourront, s'ils le veulent, appliquer aux âmes du Purgatoire toutes et chacune des indulgences, plénières ou partielles, énumérées ci-dessus.

Privilèges pour tous les Associés.

Les messes qui seront célébrées pour les associés défunts à quelque autel que ce soit, jouiront de la faveur de l'autel privilégié.

Pour les Curés.

I. — L'autel privilégié personnel, trois jours par semaine, pourvu qu'ils ne jouissent pas déjà de ce même privilège à un autre titre.

II. — La faculté de bénir, hors de Rome, les chapelets, rosaires, croix, crucifix, petites statues et médailles, et d'y appliquer toutes et chacune des indulgences que les Souverains Pontifes ont coutume d'appliquer à ces mêmes objets suivant le catalogue publié à cet effet, mais seulement en faveur des membres de l'Association le jour où : 1° ils entrent dans la pieuse Association ; et 2° où l'on renouvelle solennellement l'engagement de l'Association.

N. B. — Les Séminaires, les collèges, les maisons religieuses sont assimilées à des familles ; elles peuvent faire partie de l'Association et gagner les indulgences, en se conformant aux règles établies. (Décret de la S. Cong. des Rites, 1892.)

Avis aux abonnés. — *Les souscripteurs dont l'abonnement a pris fin le 1er Janvier 1901, et qui n'auraient pas encore fait parvenir à la* Semaine *les 6 francs du renouvellement sont priés, afin d'éviter des complications ou double emploi, de suspendre tout envoi d'argent à partir du 20 courant.*

A ce moment, en effet, il sera procédé au recouvrement par la poste, avec majoration de 50 centimes pour les frais.

Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint-Père, dont la santé est merveilleuse, semble avoir rajeuni avec le nouveau siècle ; il continue à vaquer à ses multiples occupations avec une activité inépuisable. Le jour de l'Epiphanie, il est descendu à Saint-Pierre, à 4 h. 1/2 du soir, pour la cérémonie du Solennel Hommage au Rédempteur. L'église était splendidement illuminée ; le nombre des invités dépassait 20,000. Après le chant du *Te Deum* et des Litanies, on a donné la bénédiction du T. Saint-Sacrement, et le Pape est rentré dans ses appartements, salué par d'immenses acclamations.

Mardi dernier, 8, le Pape a reçu, à la chapelle Sixtine, le pèlerinage anglais présidé par le duc de Norfolk.

Parmi les personnages reçus au Vatican, ces jours derniers, on cite Mgr Favier, évêque de Pékin, dont l'audience a duré plus d'une heure. Il y a été question des affaires de Chine, et aussi de la France pour laquelle Léon XIII témoigne toujours une touchante sollicitude.

Dans une lettre datée du 29 Décembre et écrite à la *Semaine religieuse* de son diocèse, Mgr Hautin, archevêque de Chambéry, rend compte de l'entrevue qu'il venait d'avoir, le jour même, avec le Saint-Père. Après avoir parlé de « la verdeur extraordinaire de cet admirable vieillard » et de « tout ce qui accuse en lui la plénitude de la vie et de l'intelligence », Mgr Hautin ajoute :

« A peine achevais-je les génuflexions d'usage que le Pape me présenta sa main à baiser, me fit asseoir, et me parla de la lettre qu'il venait de faire porter à S. E. le cardinal Richard, pour être distribuée à tous les Evêques de France : « J'espère, me dit-il, que « cette lettre fera bonne impression dans votre pays et qu'elle « ne sera pas sans résultat sur l'ensemble des événements qui se « préparent..... Je ne désespère pas et je ne perds pas con- « fiance. La France est, malgré tout, essentiellement catholique « et elle restera telle, c'est ma conviction et l'objet de ma prière « quotidienne. » — Alors, s'animant, et levant les yeux et les mains au ciel, le Pape s'écria : « Je demande à Dieu un miracle. « Je supplie la Vierge de Lourdes de se montrer encore visible- « ment à votre nation et de ramener à la religion tous ceux qui « semblent l'avoir abandonnée ! »

« Je pris alors la parole : « Très Saint-Père, nous comptons « aussi sur la protection de la vénérable Jeanne d'Arc. » — « Oh ! « je ne l'oublie pas, reprit-il, et ce matin même j'écrivais au « Cardinal préfet des Rites, qu'il poursuive activement la cause. » — « Les Français, répondis-je, en seront bien reconnaissants à « Votre Sainteté. »

— Rome a, depuis le 1er Janvier, sa *Semaine religieuse* officiellement adoptée par le Cardinal-vicaire pour les actes de son administration. Le Curé de Saint-Charles *ai Catinari* prend le titre de directeur-propriétaire. L'affiche dit que l'idée vient du cardinal Domenico Jacobini, qui succéda à l'Eminentissime Parocchi, et mourut peu de temps après son entrée en fonctions.

Paris. — Dans tous les diocèses, l'inauguration de l'année et du siècle a été marquée par des supplications solennelles devant le Saint-Sacrement exposé. On signale partout l'empressement et la piété des fidèles.

A Paris, la messe de minuit a été dite dans les principales églises, sans qu'aucun incident soit venu troubler la grandeur et la sérénité de la cérémonie.

« A Montmartre surtout, dit la *Semaine religieuse,* dans la basilique élevée au Sacré-Cœur par la piété des fidèles de la France tout entière de cette fin du dix-neuvième siècle, cette solennité revêtit une particulière splendeur. Elle avait eu, le dimanche au soir, son préliminaire dans la cérémonie solennelle de réparation et d'actions de grâces présidée par Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris. Le lundi, plus de quatre mille fidèles se pressaient dans l'immense vaisseau, dès 10 heures du soir. La cérémonie, des plus touchantes, qui comportait l'embrasement de l'édifice, était présidée par Mgr de Mostagnini, secrétaire de la nonciature, assisté de Mgr Le Roy, supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

« Le P. Lemius, supérieur des chapelains du Sacré-Cœur, a, dans un fort beau sermon, salué le nouveau siècle et a formé l'espoir qu'il serait favorable aux destinées de la France. »

C'est une consolation et un puissant motif d'espérance qu'apporte aux catholiques cette grande supplication due à l'initiative du Souverain Pontife.

— Un mandement de Son Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, ordonne la recherche des écrits d'Anne Javouhey, fondatrice de la Société des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Les personnes qui peuvent avoir quelques lettres, opuscules, écrits quelconques de cette pieuse servante de Dieu, doivent les communiquer à l'Archevêché, sous peine des censures de l'Eglise, avant le 20 Février 1901.

— Parmi les nouveaux prêtres récemment ordonnés, se trouvait M. l'abbé de Miramon, connu dans le monde, il y a quelques années, sous le nom de vicomte Joseph de Miramon-Fargues, lieutenant de cuirassiers. Il a célébré sa première messe, dimanche dans la chapelle des Carmes, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nantes. — Le Conseil municipal de la ville de Nantes vient de donner à une place de la ville le nom de place Félix-Fournier, qui est celui du saint évêque dont Mgr Richard, aujourd'hui Cardinal-Archevêque de Paris, fut vicaire général, et à une rue nouvelle le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nom de rue du Père-Dorgère, qui est celui du vaillant missionnaire tombé au champ d'honneur de la charité, après avoir si intrépidement servi la France au Dahomey. Enfin, une autre place portera le nom de place de l'Oratoire.

Cette manière, pour une grande ville, de reconnaître les services rendus par un évêque et des religieux, mérite d'être signalée en notre temps.

Poitiers. — Aux dernières élections municipales, un jeune jardinier de Bressuire (Deux-Sèvres) se présenta seul aux suffrages de ses concitoyens contre deux listes, l'une opportuniste, l'autre socialiste, et fut élu au deuxième tour.

Pour l'élection du maire, opportunistes et socialistes se trouvèrent en force égale, et ce fut le vote de notre jeune catholique qui décida la victoire en faveur du candidat qui lui parut le meilleur.

Depuis, dans toutes les discussions, l'unique conseiller catholique est l'arbitre obligé, et son vote est décisif. Il jouit, d'ailleurs, de l'estime de tous, aussi bien au conseil que dans la ville.

La fortune des Congrégations. — Il fut une époque dans ce siècle où les ennemis des congrégations évaluaient carrément leur fortune à 12 milliards. M. Waldeck-Rousseau, dans son discours de Toulouse, l'a réduite à 1 milliard ; c'est déjà de la modération, mais le chiffre est trop rond pour être exact. En effet, il paraît que les estimations les plus généreuses de l'administration des domaines ne dépassent pas 500 millions. Or, il y a 160,000 religieux, ce qui donne pour chacun un capital moyen de 3,125 francs et un revenu annuel de *94 francs,* tout simplement. Et voici pourquoi.

Les immeubles figurent dans le total de la fortune congréganiste dans la proportion de 83 1/4 0/0. Or, que rapporte un bâtiment d'hôpital, si beau soit-il ? Quel est le revenu d'une maison remplie de vieillards et d'orphelins ? Les collèges mêmes sont une triste affaire financière. On sait que la totalité des établissements universitaires ne vit qu'en dévorant du budget... et beaucoup. L'enseignement libre, privé de cette manne gouvernementale, ne saurait donc rapporter, en général, que de bien modestes bénéfices. Bref, dans l'immense majorité des cas, les soi-disant revenus de 94 francs n'existent même pas. Là où ils existent, ils sont absorbés par les impôts et réparations, de sorte que le seul avantage tiré par les religieux de ces immeubles de belle apparence, c'est l'abri qu'ils y reçoivent, souvent dans un grenier, dans un dortoir d'élèves, ou une salle de malades. *(Semaine religieuse de Paris.)*

Pèlerinage Saint-Louis à Jérusalem. — Le pèlerinage Saint-Louis partira cette année pour la Terre Sainte, le **25 Mars.** Il aura cette fois un grand attrait religieux. Les pèlerins

passeront la Semaine Sainte à Jérusalem. Ils assisteront aux exercices si émouvants de la Passion sur les lieux mêmes où le grand drame s'est accompli il y a dix-neuf siècles. Et, le jour de Pâques, ils seront aussi présents sur le lieu de la *Résurrection.*

Aller consacrer le commencement du nouveau siècle à *Jésus Rédempteur,* en face de son calvaire et de son glorieux sépulcre, faire cet acte solennel en ces lieux si saints aux jours anniversaires du grand mystère de la Rédemption : c'est un bonheur dont un grand nombre de pèlerins ne voudront pas laisser passer l'occasion.

Au retour, les pèlerins visiteront l'Egypte, Constantinople et Athènes.

(Un autre pèlerinage aura lieu pendant les vacances.)

Pour programmes, renseignements et adhésions s'adresser à M. le Secrétaire du Pèlerinage, rue Humboldt, 25, Paris.

Dévotion trop courte. — Un mot de Mgr de la Mothe, ancien évêque d'Amiens :

Une dame se plaignait à lui de la longueur de la Messe du dimanche.

« Ce n'est pas la Messe, lui répondit le prélat, qui est trop longue ; c'est votre dévotion qui est trop courte. »

Combien parmi les chrétiens et les chrétiennes de nos jours qui doivent prendre pour eux cette spirituelle réponse !

Conseil pour l'hiver. — Pendant l'hiver, le régime alimentaire doit être l'objet d'une attention particulière. Les maîtresses de maison, soucieuses de leurs devoirs, feront bien de veiller à ce que la cuisine journalière soit toujours saine et fortifiante : les aliments d'épargne étant nécessaires par les grands froids. Elles devront exiger que l'on fasse régulièrement usage chez elles d'Extrait de viande Liebig, l'indispensable condiment par excellence. Les ménagères expérimentées sont, en effet, unanimes à proclamer les avantages culinaires et économiques de ce pur jus concentré de la meilleure viande de bœuf : rien ne peut le remplacer pour bonifier le bouillon et, d'une manière générale, tous les potages, corser et rehausser les sauces, rendre appétissants et savoureux les mets les plus simples. Le Liebig, aujourd'hui, est partout, aussi bien dans les grandes maisons que dans les petits ménages.

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1^er^ Janvier :

La Politique extérieure et la loi sur les associations, Mgr Charmetant. — *L'Attitude de la Russie dans la question du calendrier,* R. P. Tondini de Quarenghi. — *Un diplomate français enlevé par les Russes :* Episode

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Premier Empire (1806-1807), Geoffroy de Grandmaison. — *La Fée parisienne*, troisième partie, Georges Beaume. — *L'Apostolat social à Paris :* II. Une coopérative de production, François Veuillot. — *Poésies :* Les Lis, Paul-Auguste Massy ; Au souvenir de Villebois-Mareuil, Au président Krüger, Emmanuel des Essarts ; Les Truands, Paul Harel. — *Chronique littéraire :* Des « Martyrs » à « Quo Vadis », Jean Lionnet. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Livres d'étrennes.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus
Rue Bonaparte, 82, Paris.

Sommaire du Numéro du 5 Janvier 1901.

I. Un Siècle, par le P. J. Forbes. — II. L'Enseignement classique en Allemagne, son rôle pédagogique, par le P. P. Bernard. — III. Autour de Bossuet : Le Quiétisme en Bourgogne et à Paris, d'apres des correspondances inédites (deuxieme article), par le P. H. Chérot. — IV. Encore la question du salaire, par le P. P. Fristot. — V. Revue littéraire, par le P. H. Brémond. — VI. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne, par le P. J. Brucker. — VII. Actes pontificaux : Constitution apostolique concernant les congrégations qui professent des vœux simples, par S. S. Léon XIII. — VIII. Livres. — Histoire : *G. Lenotre.* — Questions sociales : *Dr Forestier.* — Livres d'étrennes. — Hagiographie : *A. Launay ; R. P. S. Perron ; Abbé Marandat.* — Guides et Voyages : *M. Sepet ; Marquis de Belleval.* — Histoire ecclésiastique : *Abbé E. Beurlier ; Un Prêtre du clergé de Paris.* — Classiques : *B. Varnier.* — Ouvrages et opuscules divers. — IX. Evénements de la quinzaine.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

SPÉCIALITÉ
ET SEULE MAISON
DE
FONTE
DE
CLOCHES
à Quimper.

FONDERIES DE BRONZE & DE CUIVRE
Constructions et Réparations mécaniques
en tous genres.

Charles LORIT
27, rue de Brest, QUIMPER

SERRURERIE ordinaire et œuvrée :
Rampes d'escaliers, Grilles en fer forgé, Grilles de chœur, Appuis de communion.
Ponts et Passerelles, Marquises, Vérandas.
SONNERIES ÉLECTRIQUES

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

16e Année. **Vendredi 18 Janvier 1901.** N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Chronique du diocèse : Missions recommandées ; Offices extraordinaires ; Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, au sujet de l'extension du grand Jubilé de 1900 à l'Eglise universelle ; Conditions du Jubilé ; Réponse à la Lettre du Souverain Pontife ; Avis aux prêtres ; Fête de la Sainte Famille ; Nominations dans le clergé ; Pèlerinage d'hommes à Lourdes ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Lannéanou ; Landudec ; Mort du général Lambert ; Voix concordantes ; Mgr Favier à Sainte-Anne-d'Auray ; Ce que font les Religieux.

II. Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Janvier. — 2me Dimanche après l'Epiphanie. Fête du Très Saint Nom de Jésus. Double de 2me classe. Blanc. Mémoires des Saints Martyrs Fabien et Sébastien, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires : 1° du suivant, 2° des Saints Martyrs Fabien et Sébastien, 3° du Dimanche.

Lundi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 22. — S. Vincent et S. Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 23. — Mariage de la Sainte Vierge et de S. Joseph *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 26. — S. Polycarpe, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 27. — 3me Dimanche après l'Epiphanie. Fête de la Sainte Famille.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carhaix.	du 19 au 23 Janvier.
Saint-Mathieu de Quimper . . .	du 24 au 31 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées.

DOUARNENEZ : du 6 Janvier au 3 Février. *Mission bretonne*, du 13 au 27 Janvier. Président, la 2me semaine, M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix.

TREBOUL : du 6 au 27 Janvier. Président, la 3me semaine, M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

PLOARÉ : du 13 au 27 Janvier. Président, la 2me semaine, M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Quimper.

LOCRONAN : du 13 au 27 Janvier. Président, la 2me semaine, M. Creignou, curé-doyen de Bannalec.

POULDAVID : du 20 au 27 Janvier. Président, M. Guéguen, recteur de Ploubinec.

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Lundi, 21 Janvier, à 8 h. 1/2*, messe pour l'Eglise et pour la France.

— L'Adoration aura lieu dans la paroisse, *du 24 au 31 Janvier inclusivement ;* elle sera prêchée par le R. P. Frogé, Jésuite, de la résidence de Quimper. Deux sermons par jour ; le matin *à 9 h.*, à l'issue de la messe de 8 h. 1/2, et le soir *à 7 h. 3/4*. Le Saint-Sacrement demeurera exposé depuis la fin de la 1re messe jusqu'à la réunion du soir.

Le 29, fête de saint François de Sales, messe *à 8 h. 1/2* à l'intention des Associés de l'Œuvre de Saint-François de Sales.

Pendant l'Adoration, indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour tous ceux qui feront une heure d'adoration devant le Très Saint-Sacrement exposé.

LETTRE-CIRCULAIRE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

au sujet de l'Extension du Grand Jubilé de 1900

à l'Église universelle.

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Il y a plus d'un an, à la date du 11 Mai 1899, dans une Encyclique adressée à l'univers catholique, le Souverain Pontife Léon XIII annonçait solennellement, pour le 24 Décembre de la même année, l'ouverture du grand Jubilé séculaire, ou de l'Année Sainte. Il s'exprimait ainsi : « Le siècle touche à sa fin, Dieu a permis que Nous l'ayons vécu presque tout entier. A cette heure Nous avons résolu, selon la tradition

de Nos prédécesseurs, de décréter un acte qui soit à la fois une source de salut pour le peuple chrétien et le suprême témoignage des sollicitudes qui ont marqué la gestion de Notre souverain Pontificat. Nous voulons parler du *grand Jubilé*, introduit depuis longtemps déjà dans les coutumes chrétiennes et sanctionné par la prévoyance de ceux qui Nous ont précédé. Cette tradition que nos pères nous ont transmise est appelée l'*Année Sainte*, soit parce que les cérémonies sacrées y sont ordinairement plus fréquentes, soit, surtout, parce qu'elle apporte des secours plus abondants pour la correction des mœurs et le renouvellement des âmes qui conduit à la sainteté. »

C'est le 25 Décembre 1899 que s'est ouvert le grand Jubilé, et c'est le 25 Décembre dernier qu'il s'est terminé par la fermeture des portes saintes des quatre grandes Basiliques Romaines. Pendant ces douze mois, Rome a vu des spectacles incomparables et qui ont grandement consolé et réjoui le cœur de Léon XIII, bien qu'ils n'aient pas eu tout l'éclat extérieur qu'ils revêtaient autrefois, dans des circonstances analogues, alors que le Souverain Pontife était maître de la Ville éternelle et qu'il faisait tout concourir à la splendeur et à la majesté de nos cérémonies saintes. Les évêques de presque toutes les parties du monde sont allés à Rome pour voir Pierre, la pierre fondamentale de l'édifice, la pierre inébranlable contre laquelle l'erreur et le mensonge, c'est-à-dire les portes de l'enfer, ne prévaudront jamais ; ils sont allés auprès du saint vieillard du Vatican pour retremper leurs forces et renouveler leur jeunesse, pour lui redire leur amour et leur dévouement. Et en même temps, des milliers et des milliers de pèlerins, accourus des quatre coins de l'horizon, venaient s'enrichir de l'Indulgence jubilaire, ployer la tête sous la bénédiction papale, et s'en retournaient emportant avec eux le parfum de la Rome chrétienne, je veux dire, l'espérance qui fait vivre et le courage qui rend vaillant.

Mais, à peine sorti des solennités de l'Année Sainte, le Souverain Pontife, qui est le Père commun des fidèles, se souvient qu'il n'a pas vu tous ses enfants, que tous n'ont pu puiser dans le trésor des grâces ouvert par ses mains généreuses, que beaucoup ont été empêchés par le travail quotidien, retenus par la maladie, ou par le manque de ressources nécessaires à un long voyage. Et alors son cœur se dilate, ses mains s'ouvrent, et par un nouvel acte de sa puissance il étend les faveurs du Jubilé à l'Eglise tout entière. Ainsi, il sera facile à chaque fidèle, pendant l'espace de six mois, de s'asseoir au grand banquet du père de famille et de rencontrer, pour ainsi dire chez soi, ce que d'autres plus heureux sont allés recueillir dans les grandes basiliques romaines. Ils auront les mêmes grâces et les mêmes privilèges.

II. — Ecoutons, tout d'abord, le Souverain Pontife nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parler de l'extension du grand Jubilé à l'Eglise universelle, dans son Encyclique du 25 Décembre dernier.

« De même que Nous a été doux le cours du temps sacré que Nous avons terminé hier par de pieuses et solennelles cérémonies, ainsi le souvenir Nous en sera très agréable. Il semble, en effet, qu'avec la grâce de Dieu Nous avons atteint le but qu'avait désiré l'Eglise, et vers lequel tendaient tous ses efforts : à savoir que la solennité rétablie au bout de soixante-quinze années touchât les âmes d'une façon salutaire.

« On compte, en effet, non pas un petit nombre d'hommes, mais jusqu'à des centaines de milliers, appartenant à toutes les classes et à toutes les nations, qui avec joie et avec une grande ardeur se sont empressés de profiter de la faculté extraordinaire qui leur était donnée de gagner la sainte indulgence. Et il est hors de doute que beaucoup d'âmes se sont, à l'occasion de ce Jubilé, purifiées par un repentir salutaire et se sont renouvelées pour la pratique des vertus chrétiennes : Nous avons donc raison de penser qu'un nouvel et puissant élan de foi et de piété s'est répandu en tout lieu, partant de la source et du centre de la foi catholique.

« En outre, de même que Nos prédécesseurs ont eu coutume de le faire en pareil cas, Nous voulons maintenant reculer les bornes de la charité catholique, et procurer aux fidèles en plus grande abondance les biens célestes. Ce trésor des saintes indulgences qui Nous a été confié et qui, durant l'année écoulée, a été ouvert très largement, mais seulement à Rome, Nous voulons que, pendant la moitié de l'an prochain, il soit accessible à l'universalité des fidèles dans tout le monde catholique. Ce Jubilé, croyons-Nous, contribuera efficacement à faire refleurir au loin les mœurs chrétiennes, à resserrer l'union des âmes avec le Siège apostolique, à produire à travers le monde les autres fruits bénis que Nous avons indiqués en détail, lorsque pour la première fois Nous avons notifié le grand Jubilé.

« La même mesure aura pour résultat que les prémices du siècle naissant seront inaugurées comme il convient. Nous croyons, en effet, qu'il n'est pas de meilleure façon pour les hommes de commencer un siècle, que de se mettre à même de profiter abondamment des mérites de la Rédemption du Christ. Or, nous n'en doutons nullement, tous les fils de l'Eglise accueilleront ce nouveau moyen de salut avec les mêmes dispositions que Nous avons eues en le leur présentant. Nous avons confiance aussi que Nos vénérables frères les Evêques, et tout le clergé, avec leur vigilance et leur zèle éprouvés, feront en sorte que les avantages universels que Nous souhaitons soient réalisés dans leur plénitude.

« C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, par celle des bienheureux Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous

étendons par ces lettres à tout le monde catholique le grand Jubilé qui a été célébré dans cette Ville sainte, Nous le prorogeons pour une durée de six mois, et Nous voulons qu'il soit regardé comme étendu et prorogé. »

Le Souverain Pontife énumère ensuite les conditions que doivent remplir les fidèles pour gagner l'Indulgence jubilaire, conditions que Nous rapportons avec quelques détails dans le dispositif de Notre présente Lettre circulaire.

III. — Il Nous paraît bon, Nos très chers Frères, après vous avoir donné ces renseignements sur la concession faite à l'Eglise universelle par Léon XIII, de vous dire en quelques pages ce qu'est le Jubilé selon l'enseignement des Docteurs et des Théologiens.

Le mot *Jubilé* veut dire *rémission*. Il indiquait, chez les Juifs, une année qui revenait tous les cinquante ans et amenait la rémission des châtiments encourus, la décharge des dettes, le retour des héritages aux anciens propriétaires et la mise en liberté des esclaves. Chez les Chrétiens, le mot Jubilé indique une année qui revient généralement tous les vingt-cinq ans et pendant laquelle il est possible aux fidèles de payer toutes leurs dettes à la justice divine, par l'application d'une Indulgence spéciale qui s'appelle l'Indulgence jubilaire. Sans doute, le sacrement de Pénitence, toujours nécessaire à notre justification, remet la peine principale due au péché, c'est-à-dire la peine éternelle, et par lui nous retrouvons nos droits essentiels à l'amitié de Dieu et à l'héritage céleste ; mais il nous reste, généralement, à payer une dette, souvent très lourde, qui s'appelle la peine temporelle due au péché, et qu'il faut subir en ce monde ou en l'autre. Ici encore, nous sommes merveilleusement secourus par l'Eglise notre Mère, qui met à notre disposition le trésor des Indulgences dont la principale, la plus importante, est l'Indulgence jubilaire.

Qu'est-ce donc que le trésor des Indulgences et qui nous les applique ? Ce trésor, c'est la surabondance des expiations laissées derrière eux par Notre-Seigneur Jésus-Christ, par la Sainte Vierge et par les Saints. En effet, s'il y a des vies qui sont inutiles à l'ensemble des fidèles, parce que ces vies se suffisent à peine à elles-mêmes, tant sont rares leurs prières, leurs mortifications et leurs autres bonnes œuvres, il en est un bon nombre qui, par la surabondance de leur vertu expiatoire, sont infiniment précieuses à la société dont elles ont fait partie, au corps dont elles sont les membres.

Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avait certes rien à expier pour lui-même, puisqu'il était la pureté incarnée, l'innocence parfaite et qu'il n'eut jamais rien de commun avec le péché. Voyez pourtant tout ce qu'il a souffert et combien il a expié ! il était grand, et il s'est fait petit ; il était riche, et il s'est fait pauvre ; il pouvait naître dans un palais, et il préfère une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

crèche ; il lui était permis de mener une vie tranquille et heureuse, et il a mieux aimé une vie toute pleine de contradictions, de souffrances et de mépris. — Dès son apparition sur la terre, il entre résolument dans la voie des expiations. Du haut du ciel, il vient dans le sein de Marie, du sein de sa mère il passe dans une étable d'animaux, de l'étable il va dans l'atelier de Nazareth, et de là il aborde les contradictions et les luttes de sa vie publique, pour mourir enfin sur une croix entre deux voleurs, après avoir supporté toutes les ignominies et tous les supplices. Et pourquoi toutes ces souffrances ? Pour nous racheter, Nous direz-vous ? Oui, mais n'oubliez pas qu'il était Dieu, et que pour accomplir ce grand ouvrage et assurer la Rédemption et le salut de tous les hommes, il suffisait d'un seul soupir de son cœur, d'une seule larme de ses yeux, d'une seule goutte de son sang, puisque chacune de ses actions, pénétrée par la vertu divine, avait une valeur expiatoire infinie, plus qu'il n'en fallait, par conséquent, pour effacer tous les péchés du passé, du présent et de l'avenir. Encore une fois, pourquoi cet excès de tourments, ce luxe de souffrances ? Sans doute, parce qu'il a voulu ainsi nous montrer l'étendue de son amour et mériter le nôtre, mais encore et sûrement parce qu'il a voulu exciter notre confiance en constituant dans son Eglise ce trésor inépuisable d'Indulgences dont se rit l'impie et que méprise le protestant, mais dans lequel le vrai chrétien est heureux de puiser, pour payer à la justice divine la dette de ses péchés.

Ce que Nous disons de Notre-Seigneur, Nous pouvons le dire aussi, dans une moindre mesure, il est vrai, mais dans un sens très vrai et très réel, de la Sainte Vierge et des Saints. Marie, comme son divin Fils, n'avait rien à expier pour son compte personnel, puisque, conçue sans la tache originelle, elle ne connut jamais l'ombre même du péché et que tout en elle fut vertus et bonnes œuvres. Et pourtant, sa vie ne fut qu'une longue souffrance. Le glaive entrevu par le vieillard Siméon, au jour de la Présentation, ne cessa de se retourner dans son cœur pour le torturer affreusement, jusqu'à l'heure où, après avoir passé par les terribles scènes de la Passion et du Calvaire, elle rendit à Dieu son âme pure et virginale.

Et les Saints ? Eux, sans doute, n'ont point été exempts du mal et du péché, puisque, comme nous, ils ont participé aux misères et aux faiblesses de notre pauvre humanité, mais combien leurs expiations ont dépassé ce qui était réclamé d'eux par la justice divine ! Comptez, si vous le pouvez, les souffrances et les tortures de ces milliers de martyrs qui ont illustré l'Eglise naissante, les mortifications et les pénitences de ces anachorètes, de ces moines de tous les âges et de tous les pays qui, renonçant aux plaisirs que leur offrait la vie mondaine, ont préféré les horreurs de la solitude et les

privations du désert ; comptez encore les luttes et les travaux de ces vaillants confesseurs de la foi, qui ont donné toute leur vie à la gloire de Dieu et au salut de leurs frères ; comptez les prières, les veilles et les jeûnes de ces vierges héroïques, qui s'enferment derrière les murs d'un cloître ou qui se dévouent dans le monde à secourir les misères humaines les plus abjectes et les plus répugnantes. Est-ce qu'il n'y a pas là une surabondance d'expiation ? Est-ce qu'il n'y a pas là comme un trésor inépuisable constitué petit à petit dans la suite des siècles ?

Vous Nous direz peut-être que Dieu a récompensé toutes ces vertus et tous ces mérites, en donnant à son Fils un nom incomparable, en associant l'auguste Marie à sa gloire immortelle, en faisant participer les Saints à son bonheur infini. Oui, c'est vrai, mais ce que Dieu récompense dans son Fils, dans la Sainte Vierge et dans les Saints, c'est le mérite personnel, c'est la part inaliénable qui revient dans une œuvre à celui qui l'a faite. Cela n'empêche pas que cette œuvre a, par elle-même, une valeur réelle et le plus souvent une vertu expiatoire, qui sera utilement employée à solder les dettes de l'humanité vis-à-vis de la justice divine.

IV. — Le trésor des Indulgences étant ainsi constitué, immense, infini dans ses ressources, qui en aura la garde, à qui en sera confiée la distribution et à qui pourra-t-il profiter ? Pour donner une réponse à ces questions, il faut tout d'abord nous rappeler que, dans la grande société fondée par Notre-Seigneur, il y a trois Eglises : l'Eglise triomphante du ciel, l'Eglise militante de la terre et l'Eglise souffrante du purgatoire. Il existe entre elles, non pas seulement des liens extérieurs et visibles tels qu'ils se retrouvent dans toute société humaine, mais des liens intérieurs et cachés, dont Notre-Seigneur affirme l'existence et précise l'intimité quand il dit à ses disciples : « Je suis la vigne et vous en êtes les rameaux..... Comme la sève de la vigne s'en va dans tous les rameaux qui s'ouvrent sur sa souche, ainsi ma vie et mes mérites se communiquent à tous ceux que le baptême a greffés sur mon humanité sainte » (1). L'apôtre saint Paul complète cet enseignement, quand il nous dit : « Nous sommes beaucoup, mais nous ne formons qu'un seul corps » (2), et quand il ajoute : « Jésus-Christ est la tête de ce corps, la tête d'où vient la vie et la croissance » (3). Il résulte de là que, formant un même corps avec Jésus-Christ qui en est le chef, nous recevons de lui la force et la vie. Il en résulte également qu'il y a communication entre les parties de cette grande commu-

(1) S. Jean, xv, 5.
(2) I Corinth., x, 17.
(3) Coloss., ii, 19.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nauté qui s'appelle l'Eglise du ciel, l'Eglise de la terre, et l'Eglise du purgatoire, et que la surabondance de biens qui se rencontre dans l'une peut se déverser sur les autres, en retournant à la tête qui est le Christ. C'est cette admirable répartition de richesses surnaturelles que l'Eglise appelle la Communion des Saints. Or, Nos très chers Frères, la surabondance des expiations, qui constitue principalement le trésor des Indulgences, se trouve concentrée dans l'Eglise du ciel, dans Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et les Saints, d'où elle découle sur les membres de l'Eglise militante, seuls capables de mériter, et s'en va dans la mesure qu'il plaît à Dieu, et selon la générosité de nos intentions, soulager les âmes du purgatoire, en leur donnant de quoi éteindre leurs dettes. C'est cette magnifique doctrine de la Communion des Saints que saint Paul nous résume énergiquement dans une comparaison tirée du corps humain, et dont il fait l'application au corps mystique de Jésus-Christ : « Si dans un corps un membre est malade, tous les autres souffrent avec lui..... Si un membre est glorifié, tous les autres membres se réjouissent avec lui. C'est ainsi que vous êtes le corps du Christ, et une portion de ses membres » (1).

Voilà donc expliqué, dans sa nature intime et dans le fait de sa diffusion, le trésor des Indulgences. Maintenant, qui garde les clefs de ce précieux dépôt? à qui est-il donné de l'ouvrir et d'en faire sortir les richesses qu'il contient? Assurément, au Christ, qui est la tête de l'Eglise et le principe de toute activité et de tout mouvement dans ce corps mystique, au Christ Rédempteur, source de toutes les grâces et de toutes les expiations. Mais ici-bas, le Christ a un remplaçant, un vicaire auquel tout pouvoir a été donné de lier et de délier sur la terre et au ciel. Ce remplaçant, ce vicaire, c'est aujourd'hui Notre Saint-Père le Pape Léon XIII. Et c'est lui qui, après avoir ouvert à Rome, il y a un an, le trésor du Jubilé séculaire, vient, par un acte de sa bonté souveraine, d'étendre cette faveur à l'Eglise universelle. Nous savons bien qu'il y a d'autres Indulgences plus faciles à gagner, mais celle-ci est une Indulgence spéciale entre toutes, une Indulgence qui doit nous être plus précieuse que les autres, non seulement parce que nous aurons des grâces de choix pour nous y préparer, mais encore parce que l'Eglise, interprète, ici-bas, des volontés divines, y attache une importance toute particulière.

Réjouissons-nous donc, Nos très chers Frères, et, bénissant le Souverain Pontife d'avoir, dans sa bonté paternelle, ouvert un si riche trésor à notre pauvreté, hâtons-nous de préparer nos âmes, afin que nous ne perdions aucune parcelle de ces grandes grâces qui nous sont si généreusement présentées.

(Suit le dispositif, publié dans notre précédent numéro.)

(1) I Corinth., xii, 26, 27.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue et publiée dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 8 Janvier 1901.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement :
F. VIEILLE-CESSAY, ch. hon.,
Secr. gén. de l'Évêché.

Conditions du Jubilé. — Pour répondre à certains doutes, nous croyons utile de donner les explications suivantes, que nous serons heureux de compléter au besoin.

I. Les visites faites individuellement — en dehors des processions accordées par Monseigneur l'Evêque — soit à des églises différentes, ou à une seule église, doivent être de soixante, accomplies par séries de quatre dans le même jour, *naturel ou ecclésiastique*. Le jour naturel va de minuit à minuit ; le jour ecclésiastique compte des premières vêpres (2 heures de l'après-midi) de chaque jour jusqu'au crépuscule complet du lendemain. On peut adopter indifféremment — ou tantôt l'un tantôt l'autre — le jour naturel ou ecclésiastique. Il n'est pas nécessaire que les jours soient successifs.

Les visites peuvent se suivre immédiatement ; mais elles doivent être distinctes, c'est-à-dire qu'il faudra, pour chacune d'elles, sortir de l'église et y rentrer.

II. Les confesseurs peuvent commuer les visites en d'autres œuvres pieuses, à condition qu'il y ait un motif raisonnable, telle que la condition du pénitent, sa complexion corporelle, ou des circonstances particulières. La simple répugnance devant les incommodités ou les difficultés inhérentes, n'est pas un motif suffisant. Les œuvres par lesquelles le confesseur remplacera les visites ne doivent point être notablement moindres que les visites, à moins que l'état du pénitent ne lui rende très difficile un effort notable.

Les confesseurs ne peuvent commuer ni la confession, ni la communion, ni les prières aux intentions du Souverain Pontife.

N. B. — Aux termes de la Bulle pontificale, le Jubilé devra se terminer six mois après la promulgation faite par les Evêques, c'est-à-dire pour notre diocèse *le 8 Juillet*.

Réponse à la Lettre du Souverain Pontife. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes :

« Son Eminence, au reçu de la Lettre du Saint-Père sur les Congrégations, a eu l'honneur d'écrire à Sa Sainteté pour lui exprimer sa reconnaissance et celle de son clergé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Monseigneur le Cardinal s'est aussi fait l'interprète de ses fidèles diocésains, par cette considération qu'il n'est pas une famille en Bretagne qui ne compte, peut-on dire, un ou plusieurs de ses membres dans les rangs du clergé ou des instituts religieux.

« L'annonce du projet de loi contre les Congrégations avait suscité dans notre province de vives inquiétudes. Par l'admirable Lettre du Saint-Père les cœurs sont réconfortés et consolés. La confiance en Dieu est puissamment ranimée, et elle ne fléchira pas, quels que soient les événements. »

Nous savons d'ailleurs que Mgr l'Evêque de Quimper a répondu à Mgr l'Archevêque de Paris, exprimant en son nom, au nom du clergé et des fidèles de tout son diocèse, sa reconnaissance envers le Souverain Pontife pour l'acte important dont il a reçu communication par Son Eminence.

Avis aux prêtres. — Des renseignements venus de régions différentes nous font un devoir de renouveler l'avis, déjà publié à diverses reprises, au sujet des doreurs-argenteurs nomades qui exploitent nos paroisses de campagne, spécialement à l'approche de la visite pastorale. Nous ne voulons, qu'on le croie bien, régenter ni blâmer qui que ce soit ; mais il semble pour le moins imprudent de confier à des inconnus un travail dont l'évaluation et le contrôle sur le moment est difficile, si non impossible.

Il y a tout avantage à s'adresser à des hommes connus, établis de façon stable dans le pays, qui ont intérêt à livrer un travail soigné et durable, puisqu'ils en répondent...

Il n'est pas inutile de rappeler, à cette occasion, l'art. V de l'Ordonnance épiscopale du 5 Novembre 1900, par lequel Monseigneur défend expressément de faire aucune réparation aux objets d'art, sans avis préalable de la Commission archéologique diocésaine.

Mgr l'Évêque retire aux doreurs ambulants toute permission de toucher les vases sacrés qui leur aurait été accordée antérieurement, pour son diocèse. Il se réserve d'examiner les titres et qualités de ceux qui demanderaient le renouvellement de la dite autorisation.

***

Fête de la Sainte Famille. — L'office liturgique, *noté en plain-chant*, nécessaire à la célébration de cette fête vient d'être imprimé à Solesmes. MM. les Curés et Recteurs, ainsi que les établissements religieux pourront se le procurer à la librairie J. Salaun, à Quimper, et aux principales librairies catholiques du diocèse.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. André, recteur de Brennilis, recteur de Laz ;

M. Cloarec, vicaire de Plogoff, recteur de Brennilis ;
M. Poulhazan, vicaire de Lanvéoc, vicaire de Plogoff ;
M. Andro, jeune prêtre de Douarnenez, vicaire de Lanvéoc ;
M. Gargadennec, vicaire de Guengat, vicaire à Elliant (un 3me vicariat est créé dans cette paroisse) ;
M. Gérot, jeune prêtre de Clohars-Carnoët, vicaire de Guengat.

Pèlerinage d'hommes à Lourdes. — Le R. P. Lemius, supérieur des chapelains de Montmartre, vient d'écrire à tous les Directeurs diocésains des pèlerinages de Lourdes, pour leur annoncer son projet d'organiser un grand pèlerinage d'hommes, en cette année 1901, et leur demander leur concours pour le succès de cette manifestation nationale, dont le but sera de consacrer le XXe siècle à Notre-Dame de Lourdes, et de lui vouer encore une fois la France, son royaume privilégié, qui a tant besoin de son puissant secours.

Son Eminence le cardinal Richard a approuvé le projet, et Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Tarbes espère que cette manifestation de notre foi dépassera en éclat celle de 1899.

Le pèlerinage est fixé à la semaine qui suivra le dimanche du Bon-Pasteur, du 22 au 27 Avril.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Quimper, que nous avons consulté, approuve le projet et souhaite que notre diocèse soit bien représenté à Lourdes. Il nous prie d'organiser un pèlerinage d'hommes pour la date indiquée. Nous le ferons avec bonheur, espérant que nos vénérés confrères voudront bien nous aider, comme par le passé, à mener à bonne fin cette œuvre, et que, malgré certaines difficultés réelles, la grotte de la Vierge Immaculée verra encore, parmi les hommes de France, un bon groupe de ses fidèles Bretons.

COAT, *Chanoine-archiprêtre.*

N. B. — Les *boules* des deux bannières de pèlerinage, de Saint-Corentin, ont été égarées l'an dernier, au retour de Lourdes. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu les retrouver. Si, par erreur, elles avaient été adressées à une autre paroisse, nous prions de nous en informer au plus tôt. C.

Œuvre de Saint-François de Sales. — A l'approche du terme fixé pour le règlement des comptes de l'Œuvre de Saint-François de Sales, le Directeur remercie les Confrères qui lui ont déjà fait parvenir les sommes réunies dans leurs paroisses, et prie les Dames zélatrices qui n'auraient pas encore opéré le recouvrement des cotisations de leurs dizaines de vouloir bien y procéder sans trop tarder. Messieurs les Directeurs paroissiaux auront l'obligeance d'en transmettre le montant à Quimper, de façon à permettre au Directeur d'adresser à Paris le total des offrandes recueillies dans le diocèse, pour le 10 Février prochain, dernier délai. J. B.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lannéanou. — **La Mission.** — On nous écrit :

« Dimanche, 13 courant, se terminait à Lannéanou une Mission prêchée par les RR. Pères Bénédictins de Kerbénéat, avec le concours de quelques prêtres séculiers, dont M. l'abbé Le Roux, un de nos meilleurs missionnaires, qui était chargé d'expliquer les tableaux.

« Depuis 30 ans, la paroisse de Lannéanou n'avait pas eu cette grande grâce d'une Mission ; c'est vous dire l'empressement de la population à en suivre tous les exercices. A part la famille de l'apostat que l'Angleterre protestante entretient à ses frais sur le terrain de la commune de Lannéanou, et dont le chef, par les remèdes qu'il distribue, s'est acquis une certaine influence dans un milieu éloigné de toute assistance médicale, on ne connaît pas une seule abstention.

« Le jour de la clôture, l'église était trop étroite pour contenir la foule qui s'y pressait : c'est que cette journée devait être consacrée tout entière au Sacré-Cœur de Jésus. Aux deux messes du matin, le R. P. Félix, président de la Mission, entretint son auditoire de l'Apostolat de la Prière et de la dévotion au Sacré Cœur. Le soir, après Vêpres, il rappelait à son assistance émue les trois demandes de Notre-Seigneur : érection d'une basilique, consécration de la France à son Cœur et l'image de ce même Cœur sur le drapeau national.... Tôt après, devant le Très Saint-Sacrement exposé, M. le Maire, en écharpe, entouré de ses conseillers dont un, ancien soldat, portait le drapeau national avec le Sacré-Cœur, prononçait à haute voix l'acte de consécration de la commune de Lannéanou au divin Cœur de Jésus.

« Ainsi s'est terminée cette Mission, dont le souvenir ici restera longtemps vivant dans les cœurs et qui a produit un si grand bien dans les âmes. « *Un ouvrier de la Mission.* »

Landudec. — L'installation de M. Ségalen, ancien aumônier des Ursulines de Carhaix, comme recteur de Landudec, a eu lieu, dimanche 13 Janvier, au milieu de l'affluence de toute la population et d'un clergé nombreux, où marquait M. le Doyen du Chapitre.

Jamais mieux que dans ces sortes de cérémonies n'apparaît ce qu'est le prêtre pour les fidèles : ce n'est pas un fonctionnaire, plus ou moins haut coté, qui arrive prendre possession d'une charge toute en formalités extérieures ; on sent que, dès cette première rencontre, des relations plus intimes s'établissent : on a comme l'intuition d'âmes qui prennent contact, d'une paternité qui s'offre ici et, filialement, s'accepte là. S'ouvrant sur le monde mystique, l'œil de l'âme découvre une vision d'hymen où le Prêtre et la Communauté chrétienne s'unissent dans l'Esprit ; et il faut vraiment cette évocation du monde surnaturel pour expliquer la communication si soudainement, si visiblement établie entre un pasteur et ses ouailles ; on ne se rend pas compte, en effet, de cette spontanéité de sympathies simplement par l'affabilité, quelque

expressive qu'elle soit de part et d'autre, comme dans le cas, du nouveau pasteur et des ouailles nouvelles.

M. le Curé de Carhaix, en présentant le nouveau Recteur à sa population, a rappelé en termes forts et délicats ce que sont la personne et le rôle du prêtre. Son instruction, tout en exaltant la mission et les grandeurs du sacerdoce, a su éviter ce ton parfois un peu humain de panégyrique *pro domo* que revêtent les allocutions de ce genre. M. le Recteur a fait entendre, dès sa première allocution, son désir de mener à bonne fin le projet de reconstruction de l'église caressé et préparé par M. Fily, mais ajourné par lui en raison de son état de santé.

***

Mort du général Lambert. — La France vient de perdre un de ses plus vaillants défenseurs, la Bretagne un de ses enfants les plus illustres : le général Lambert, sénateur du Finistère, a succombé à une pneumonie, le 10 Janvier, à l'âge de 66 ans. Comme le télégraphiait un de ses collègues, il est mort « en soldat et en chrétien ». Sentant sa fin arriver, lui-même fit appeler M. l'abbé Cadic, fondateur-directeur de la *Paroisse bretonne*, avec lequel il était déjà en relations ; il reçut tous ses sacrements avec la foi la plus vive, puis attendit « d'un cœur ferme et rempli d'espérance l'heure solennelle ou le Chef suprême allait l'appeler à Lui, prêt à répondre comme toujours : *Présent !* »

Fin vraiment belle, digne d'un compatriote de La Tour d'Auvergne, du légendaire héros des *Dernières Cartouches*.

R. I. P.

Voix concordantes. — La Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon instituant une Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie, citée avec faveur par de nombreux journaux, recueille de tous côtés les adhésions les plus flatteuses.

M. de Brémond d'Ars l'ayant communiquée à la Société archéologique de Nantes dont il est le président, cette lecture a provoqué les félicitations de l'assemblée à Mgr Dubillard. A Rennes, M. l'abbé Millon a profité de la publication du même document pour reprendre, au nom de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, le vœu, déjà émis, de la création d'une chaire d'archéologie au Grand-Séminaire.

Mgr Guérard, évêque de Coutances et Avranches, a invité les Curés de son diocèse à ne déplacer ou aliéner aucune statue ni aucun objet conservé dans leurs églises, sans en avoir référé à l'autorité épiscopale.

Mgr Favier à Sainte-Anne-d'Auray. — Nous avons déjà annoncé que Mgr Favier, évêque de Pékin, doit passer par Sainte-Anne, avant de retourner en Chine.

Pour répondre au désir d'un grand nombre de nos lecteurs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous sommes heureux de pouvoir donner la date certaine de ce voyage et d'y ajouter des renseignements très précis.

On connaît le motif de ce pèlerinage. L'été dernier, Pékin a vu deux sièges terribles. Pendant que la plupart des Européens se défendaient dans les légations avec une intrépidité dont M. Pichon nous a donné l'émouvant récit, les chrétiens chinois, au nombre de plusieurs milliers, s'étaient renfermés avec les religieuses et les missionnaires dans la résidence épiscopale, au Pei-Tang. Le siège du Pei-Tang, dont Mgr Favier a retracé les sanglantes horreurs dans des pages inoubliables, était soutenu par le vaillant Evêque missionnaire et par l'enseigne de vaisseau Paul Henry, qui commandait un détachement de marins bretons. Ces marins n'oublièrent pas d'invoquer sainte Anne, au milieu des dangers qui les environnaient de toutes parts. Du 17 au 26 Juillet, ils firent pieusement une neuvaine et ils promirent à sainte Anne, s'ils obtenaient leur délivrance, un ex-voto qui témoignerait de leur foi ardente et de la protection du Ciel. C'était, du reste, le moment où, aux pieds de la statue miraculeuse, et en union avec les fidèles du monde chrétien, on adressait au ciel les supplications les plus vives pour les Européens de Pékin, dont le sort, entouré de mystère, inspirait les plus légitimes inquiétudes.

On sait que ces prières ont été exaucées. La délivrance est venue, et avec un concours de circonstances tellement en dehors de toute prévision humaine, que les gens les plus indifférents aux vérités religieuses n'hésitent pas à y voir une preuve visible de l'intervention divine. Les chrétiens, qui eux croient aux miracles, emploient une expression plus claire encore. Malheureusement, le vaillant Paul Henry, qui devait venir suspendre de sa propre main l'ex-voto de ses marins bretons aux murs de la basilique, où il eût figuré avec honneur auprès de ceux qu'y a déposés déjà l'amiral de Cuverville, ne pourra pas accomplir son vœu. Mgr Favier ne s'est pas contenté de faire connaître l'attitude superbe de l'officier français tué devant l'ennemi : en écrivant au père du héros, il lui a annoncé qu'il le représenterait lui-même à Sainte-Anne et qu'il accomplirait son pèlerinage à sa place.

Il va tenir sa promesse.....

Un grand nombre de prêtres et de fidèles se proposent de venir saluer l'évêque qui a été le témoin le plus illustre du grand drame qui s'est déroulé à Pékin, au milieu des angoisses les plus poignantes. Les familles des marins et des soldats qui ont pris part à l'expédition de Chine seront très heureuses de voir et d'entendre le prélat qui a bien voulu prendre sur les quelques jours qu'il doit passer en Europe, pour venir, au nom de ses compagnons de siège, et de ses vaillants défenseurs bretons, déposer un ex-voto désormais historique aux pieds de notre patronne, dans une cérémonie à la fois patriotique et religieuse.

Les pèlerins, avec l'Evêque de Pékin, remercieront Dieu et sainte Anne de la protection visible dont les chrétiens, les Européens et en particulier les Bretons ont été l'objet en Chine. Mais

la cérémonie ne sera pas seulement une action de grâces. Tous les dangers ne sont pas écartés. Le péril chinois se dresse toujours, sinon aussi menaçant pour les vies européennes, plein d'imprévus et de surprises. A Sainte-Anne on ne se contentera pas de se souvenir du passé, on songera aussi à l'avenir. Avec l'Evêque de Pékin, les pèlerins prieront notre sainte Patronne de hâter la conclusion de la paix toujours différée, de veiller encore sur la vie des Français et des Bretons qui défendent là-bas si vaillamment nos intérêts, et de faire refleurir la religion catholique dans ce grand pays d'Orient où les intérêts français sont si intimement liés avec les intérêts du catholicisme.

Mgr Favier arrivera à Sainte-Anne mardi, 22 Janvier, au soir, et il y passera la journée du mercredi 23.

Voici le programme de la fête : Mercredi, à 10 h., grand'messe pontificale; après la messe, cérémonie à l'autel de la dévotion, aux pieds de la statue miraculeuse : actions de grâces pour le passé, et supplications pour l'avenir.

On demande pour une paroisse — petite ville, chef-lieu de canton — un chantre qui serait occupé à l'église, les dimanches et fêtes seulement. On lui garantit pour ce service un traitement minimum de 200 fr. Travail assuré pour menuisier, tailleur, cordonnier, mécanicien...

S'adresser au Directeur de la *Semaine religieuse*.

Ce que font les Religieux. — Au moment où les ordres religieux sont si menacés, il est bon pour nous de méditer sur les paroles qu'écrivait Louis Veuillot, il y a quelque 30 ans, et qui sont plus que jamais pleines de vérité :

« A l'heure où vous dormez, fatigués des plaisirs de la veille, savez-vous ce que font les religieux, ces fainéants et ces conspirateurs tout à la fois ?

« Le Chartreux est au chœur. Le Capucin court les campagnes, assiste un moribond, console un pauvre, catéchise un enfant. Le Trappiste laboure la terre et creuse la tombe d'attente. Le Jésuite occupe le confessionnal ou la chaire. Le Bénédictin rétablit quelque vieux texte effacé qui a déjà usé la vie et les yeux d'un homme, ou compose un sermon pour la fête prochaine. Le moine du Saint-Bernard fouille les neiges. Le Père de la Merci prend les fers de l'esclave qu'il a délivré. Le Frère ignorantin balaye la classe que vont remplir tout à l'heure des centaines de pauvres enfants. Le Curé de campagne offre le Saint Sacrifice de la Messe, qu'une servante ou un mendiant écoutent à genoux.

Tous, et bien d'autres que je ne nomme pas, tous travaillent, tous prient, travailleront et prieront durant la journée entière; non pas pour la gloire, ils n'y songent pas ; non pas pour la fortune, ils n'en veulent pas ; non pas pour l'estime du monde, car le monde les abreuve d'outrages ; non pas même pour les bénédictions des malheureux. Ils font le bien pour le faire, pour obéir à

Archives diocésaines Quimper et Léon

Dieu qui leur commande ; et ils le font sans relâche, sans repos, sans récompense ici-bas. »

Oui, à l'heure de l'épreuve, à l'heure de la persécution, si telle est la volonté de Dieu, nous retrouverons les religieux au même poste, pleins d'obéissance, de résignation, sachant qu'ils ne travaillent que pour l'éternelle récompense.

5 FRANCS par MOIS

Nouveau Dictionnaire **Larousse**
7 Volumes reliés **225 Fr.**
Payable 5 fr. par mois franco de port.
Librairie MALEVILLE, Libourne (Gironde)



FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD à Villedieu-les-Poëles (Manche).
CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **M. Paul LE JAMTEL**, Négociant à Guingamp.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS
GRANDE FONDERIE DE CLOCHES DE L'EST
FERDINAND FARNIER AINÉ, A ROBÉCOURT
par Rozières-sur-Mouzon (Vosges)

BOURDONS

Cloches
pour Eglises, Chapelles, Ecoles, Usines, Horloges, Hôtels de Ville, Communautés, etc., etc.



CARILLONS

Accords
ET TONS GARANTIS
Constructions spéciales de Charpentes, Beffrois en bois et en fer.

Maison recommandée par la qualité supérieure de ses fournitures qui défient toute concurrence.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

16e ANNÉE. Vendredi 25 Janvier 1901. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Apostolat de la Prière.
II. Chronique du diocèse : Mission recommandée ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Avis relatif aux Confréries du Rosaire ; Nomination dans le clergé ; Ploaré ; Douarnenez ; Œuvre des Campagnes ; Saint-Brieuc ; Un glorieux épisode de la vie de saint Yves.
III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La lettre du Pape à l'épiscopat ; Digne ; Les Congrégations religieuses et l'influence française à l'étranger ; Encouragements ; La cause de la bienheureuse Marguerite-Marie ; Obscurantistes !
IV. Bibliographie.
V. Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Janvier. — 3me Dimanche après l'Épiphanie Fête de la Sainte Famille. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de Ste Agnès (2o).
Lundi, 28. — S. Julien, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Mardi, 29. — S. François de Sales, Évêque. Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 30. — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 2. — PURIFICATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double. de 2me classe. Blanc.
Dimanche, 3. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Mathieu de Quimper . . . du 24 au 31 Janvier.
Saint-Melaine de Morlaix . . . . du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Février 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

L'ESPRIT CHRÉTIEN DANS LES FAMILLES

L'esprit chrétien, c'est l'habitude de vivre conformément aux ordres de JÉSUS-CHRIST. L'esprit chrétien dans la famille, c'est l'habitude pour chacun des membres de la famille de faire passer avant tout la sainte volonté de JÉSUS-CHRIST, de remplir les devoirs qui incombent à chacun, époux, parents, enfants, maitres, serviteurs, comme l'ordonne le Maître divin. C'est le devoir pratiqué fidèlement, non point par moments, mais d'une façon normale et ordinaire dans la vie de chaque jour.

C'est pour les époux le respect et le support mutuel, la charité tendre, prévenante, courageuse ; c'est pour les parents le dévouement, l'abnégation, la fermeté ; c'est pour les enfants la docilité, le respect filial ; c'est pour les maîtres la justice et la bonté ; c'est pour les serviteurs l'obéissance et l'activité au travail. Et ce sont ces vertus, ainsi que toutes les autres que réclament ces diverses situations, pratiquées, non point pour un but humain, mais avec une intention surnaturelle plus élevée, celle de remplir le rôle imposé par DIEU, par amour pour lui et à l'imitation de son Fils, JÉSUS.

Pourquoi tant de familles sont-elles déchirées par la désunion, attristées par la froideur ou tout au moins bouleversées par le défaut d'ordre et de subordination ? Parce que chacun ne pense qu'à soi, ne cherche que son plaisir et se dérobe aux charges communes : les parents égoïstes veulent jouir de leurs enfants, mais non s'imposer le moindre sacrifice pour les élever et les corriger ; les maîtres cupides exigent le plus possible de leurs serviteurs, sans s'inquiéter de savoir s'ils n'ont pas aussi des devoirs à leur égard ; de leur côté les enfants s'émancipent, les serviteurs aussi. La maison, qui devrait être un reflet de la douce et admirable demeure de Nazareth, devient un lieu de discorde et de rébellion ; aussi y reste-t-on le moins possible et, par conséquent, n'y a-t-il plus de famille.

Demandons au Cœur du bon Maître de faire revivre dans nos familles cet esprit de charité, de dévouement mutuel à l'œuvre commune, de sainte et joyeuse intimité, d'obéissance aux lois de DIEU, qui font du foyer chrétien un des plus beaux spectacles qu'on puisse voir sur cette terre.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée,

en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que l'esprit d'obéissance aux lois de DIEU soit en honneur dans les familles chrétiennes.

Résolution apostolique : Tâcher de faire du bien aux membres de notre famille.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée.

DOUARNENEZ : du 6 Janvier au 3 Février. *Mission française* du 27 Janvier au 3 Février. Prédicateurs : le R. P. Gardien de la maison des Capucins de Lorient avec deux de ses religieux.

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — L'Adoration a lieu dans la paroisse, *du 24 au 31 Janvier inclusivement.* Elle est prêchée par le R. P. Frogé, Jésuite, de la résidence de Quimper. Deux sermons par jour ; le matin *à 9 h.*, à l'issue de la messe de 8 h. 1/2, et le soir à 7 *h. 3/4.* Le Saint-Sacrement demeurera exposé depuis la fin de la 1re messe jusqu'à la réunion du soir.

Le 29, fête de Saint-François de Sales, messe à *8 h. 1/2* à l'intention des Associés de l'Œuvre de Saint-François de Sales.

Pendant l'Adoration, indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour tous ceux qui feront une heure d'adoration devant le Très Saint-Sacrement exposé.

Communiqué de l'Évêché. — Plusieurs Curés et Recteurs se préoccupent à bon droit des conditions du Jubilé, ayant déjà fixé les exercices préparatoires pour leurs paroisses — retraites ou missions — à une époque postérieure au 8 Juillet, date à laquelle expirent les six mois accordés par la Bulle pontificale.

Monseigneur l'Evêque, à son prochain voyage *ad limina*, se propose de soumettre la question au Saint-Père. La réponse sera aussitôt communiquée au diocèse, par la voie de la *Semaine religieuse*.

Avis relatif aux Confréries du Rosaire. — Sous peine de n'avoir point d'existence légitime et, par conséquent de n'assurer à ceux qui y sont agrégés ou qui veulent s'y agréger aucun des privilèges, aucune des indulgences qui forment le patrimoine des Confréries dûment établies, toute Confrérie du Rosaire doit posséder un Diplôme constatant qu'elle est canoniquement instituée. Au Maître Général des Frères Prêcheurs est exclusivement réservé le droit de donner ces Diplômes et d'ériger les Confréries, soit par lui même, soit par les religieux ou les ecclésiastiques qu'il délégue à cet effet.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Aux Confréries non pourvues de ce Diplôme, S. S. le Pape Léon XIII daigna accorder un délai qui leur permit de conserver leurs privilèges jusqu'à ce qu'elles l'eussent sollicité et obtenu. Ce délai a expiré au mois d'octobre dernier. Mais le 8 Septembre, le R^me^ P. Cormier, Procureur général de l'Ordre près le Saint-Siège, a obtenu de Sa Sainteté un rescrit qui assure aux retardataires encore un an pour se pourvoir. Cette année expirée, les Confréries du Rosaire qui auront encore négligé de se procurer cette pièce seront, par le fait, annulées.

L'intérêt des âmes, et en même temps la gloire de Marie et de son adorable Fils, sont ici également en jeu, et nous pensons que MM. les Curés et Directeurs des Confréries qui ne sont pas encore en règle n'attendront plus pour faire le nécessaire.

Pour obtenir le Diplôme, s'adresser au R. P. Directeur général du Rosaire, 91, rue Tête-d'or, à Lyon, en indiquant le diocèse, le nom de la paroisse et le Saint titulaire de l'église.

Frais de chancellerie et d'expédition : *2 francs*. Avec grand tableau français des indulgences — facultatif — franco : *3 francs*.

N. B. — On peut, comme par le passé, se servir de l'intermédiaire de l'Evêché ; il suffit d'adresser au Secrétariat la demande, avec les renseignements indiqués plus haut.

Nomination dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Cocaign, jeune prêtre de Plouénan, est nommé vicaire de Lanriec, en remplacement de M. Le Bris, démissionnaire pour cause de santé.

PLOARÉ. — C'est le moment des missions, des retraites de Jubilé à Douarnenez et dans les trois paroisses voisines..... Mais quand on parle de Douarnenez, ville par excellence des hardis pêcheurs, la pensée des artistes qui aiment ce qu'il y a de plus authentique et de plus exquis dans l'art religieux, monte d'elle-même à ces hauteurs de Ploaré, couronnées par un clocher grandiose et une église, plus modeste comme proportions, mais intéressante par son joli chevet Renaissance et surtout par un ensemble unique d'autels du même style. A mes yeux, cette église de Ploaré a une allure de noble matrone : elle fut jadis l'église-mère et maîtresse de cette région ; elle a laissé descendre vers le rivage et la sardine une foule qui la gênait, sans doute, parce qu'elle ne comprenait plus ses antiques et nobles amours.

Rien d'étonnant que la population de Ploaré soit imprégnée tout entière de ce vieil esprit chrétien plein de discrétion et capable de toutes les élévations. Il y avait donc là un milieu excellent, une terre délicieuse, toute préparée, toute disposée à ouvrir ses entrailles à cette rosée, disons à cette pluie douce et vivifiante qui s'appelle une mission.

Celui qui portait là, la semaine dernière, le beau nom de « Tad missioner » et qu'on écoutait avec tant de recueillement et de

plaisir est déjà un vieux missionnaire, puisqu'il en est peut-être à sa cinquantième épreuve. Or, je sais que lui comme les neuf autres ouvriers emportent de cette mission un souvenir excellent sans restriction. Je souhaite à l'explicateur des « Taolénnou » et au directeur du chant de la seconde semaine d'avoir le même succès que M. Balanant et le jeune vicaire de Plonévez-Porzay, que nous avons vus à l'œuvre. Il y a à Ploaré des voix délicieuses et très cultivées, et je ne sache pas qu'on chante mieux nulle part ; après les instructions, il y avait toujours des trémolos touchants qui nous disaient l'émotion et les larmes de l'auditoire.

J'allais oublier de dire que la mission suivie, pendant cette première semaine, avec une assiduité, une ponctualité bien édifiantes, s'est terminée par un millier de communions ; et je demande d'ajouter que cette dernière et solennelle réunion a été marquée par un ordre plus parfait encore, et qu'il se dégageait de cet ensemble je ne sais quelle impression d'intensité et de profondeur de vie religieuse.....

Maintenant, cher Ploaré, adieu ; je suis heureux d'avoir été en contact avec tes âmes bien vivantes, tes fiers enfants qui sont justement ta gloire et ton orgueil : je prie Dieu de te les conserver dans la paix et la pureté de l'amour. Que les traditions et l'esprit de Michel Le Nobletz règnent toujours dans ces lieux qu'il aima de prédilection !... Un mot aussi à ton cher pasteur : on dirait qu'il porte sur son front et dans toute sa personne quelque chose de la majesté de son église ! Mais il est affectueux et bon comme une Providence.

J. D.

DOUARNENEZ. — En attendant des comptes-rendus que nous espérons étendus et complets, nous donnons aujourd'hui quelques échos qui nous viennent de Douarnenez : faits et chiffres ont leur éloquence et montrent l'empressement, disons mieux, l'enthousiasme avec lequel on y suit les exercices de la Mission.

La première semaine (du 6 au 13 Janvier), réservée aux enfants, il y a eu 1,200 communions. A la procession, on a compté 3,000 enfants. (Le fléau de la dépopulation ne sévit pas à Douarnenez : en 1900, le chiffre des naissances a été exactement le double de celui des décès.)

Du 13 au 20, — première série d'exercices bretons — les missionnaires étaient au nombre de 25. Dès le dimanche, la vaste église était comble : il en a été de même tous les jours, bien avant la première instruction qui se donnait *à 5 heures*, et à tous les exercices, spécialement à l'explication des Tableaux. Plusieurs personnes, pour garder leur place, ne quittaient guère l'église ; d'autres y revenaient après avoir pris à la hâte un simple morceau de pain... Les chants sont superbes d'entrain.

Samedi, il y a eu (chiffre rigoureusement exact) 2,800 communions.

Cette semaine, l'affluence est la même, les hommes aussi nombreux que les femmes.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Dimanche prochain, la fête sera particulièrement belle : Monseigneur l'Évêque présidera la clôture de la Mission bretonne et l'ouverture de la Mission française.

Œuvre des Campagnes. — Faute d'espace, nous n'avons pas pu parler, dans nos numéros précédents, de la réunion de l'Œuvre des Campagnes qui s'est tenue à l'Evêché, le 27 Décembre dernier, sous la présidence de M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre, directeur diocésain. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui l'intéressant compte-rendu qui a été lu à la séance et qui fait bien comprendre le but et l'utilité de l'Œuvre.

L'œuvre de N.-D. des Campagnes n'est pas nouvelle dans le diocèse ; il y a vingt ans que nous la trouvons fondée à Quimper et répandue dans les archiprêtrés de Brest, de Châteaulin, de Quimperlé et de Saint-Pol-de-Léon. La mort de presque tous les membres de l'ancien conseil diocésain et, faut-il le dire, la trop grande confiance des Bretons dans la solidité de leur croyance, avaient endormi le zèle des premiers jours ; on n'avait pas assez compris que la Foi est un don de Dieu qu'on doit travailler à conserver, et qu'on ne saurait trop s'efforcer de l'obtenir aux autres, afin d'attirer plus abondamment sur soi ce trésor que rien ne saurait remplacer.

Pendant que nous regardions, sans nous troubler, l'ignorance et l'indifférence religieuse gagner du terrain dans presque toute la France, trouvant inutile de faire partie d'une Œuvre qui vient spécialement en aide aux paroisses, par des missions dont nous ne nous sentions pas un besoin imminent, l'ennemi de notre âme tournait autour de nous et gagnait peu à peu des chrétiens insuffisamment défendus par une foi refroidie et un repos aveugle dans des habitudes extérieures de dévotion, qu'on prend trop aisément pour les marques d'une conviction profonde.

Pour être vraie, la foi doit être agissante et rendre notre vie conforme à nos croyances. Il est grand temps que les catholiques bretons se réveillent, afin d'être dignes de leurs aïeux et de résister aux embûches qui leur sont tendues de toute part. Déjà le Protestantisme a mis le pied sur notre Bretagne, et le grand nombre de ceux qui renoncent à Marie leur mère et à la vérité pour suivre les fausses doctrines prouve à quel point la foi a diminué parmi nous ! L'Angleterre soutient de son or cette propagande hérétique et c'est par milliers de francs que se chiffrent les sommes qu'elle verse pour cela sur nos rivages bretons ; elle semble vouloir mettre la main sur nous, et les journaux français, justement effrayés, ont cité des faits qui montrent cette nation protestante agissant comme chez elle sur notre territoire.

Le danger n'est donc plus à notre porte, il est chez nous ! Réveillons-nous et défendons-nous par toutes les œuvres qui tendent à affermir ou à relever la Foi, nous souvenant que si nous « cherchons d'abord le royaume de Dieu, le reste nous sera donné par surcroît » et que plus nous serons catholiques, plus aussi nous serons bons Français !

L'Œuvre des Campagnes réclame de ses associés une cotisation de 1 fr. par an ; elle leur demande un *Ave Maria*, chaque jour, et l'invocation : « N.-D. des Campagnes, priez pour nous ». Elle leur procure, en revanche, l'immense bienfait de nombreuses indulgences et le bonheur de contribuer au bien fait par cette Association, tellement aimée de l'Eglise que notre Saint Père le Pape l'a érigée en Archiconfrérie.

L'Œuvre des Campagnes fut fondée, en 1854, par un prêtre zélé, M. l'abbé Vandel, qu'un miracle de la Très Sainte Vierge avait rendu à la vie, le jour de la proclamation de l'Immaculée Conception. Frappé de l'ignorance et du manque de foi des populations rurales, il résolut de vouer sa vie à y porter remède. Dieu mit sur sa route une sainte fille, Marie Boussin, servante bretonne qu'un long séjour loin de sa Bretagne avait mise à même de juger du mal qui envahissait la France. Cette âme pleine d'abnégation et de foi offrit à M. Vandel toutes ses économies : 1,000 fr., qu'elle consacrait à donner des missions ! Quel exemple ! et quel motif de zèle pour nous tous de marcher sur les traces de cette pieuse Bretonne en donnant, non plus ce qui représentait, sans doute, le pain de sa vieillesse, mais un peu de notre aisance pour défendre une cause qui doit tenir la première place dans des cœurs chrétiens ! Plus nous aurons d'associés, plus nous pourrons répondre aux demandes de secours qui nous seront faites et que nous transmettrons au centre de l'Œuvre. Ces secours consistent, non seulement en argent, mais en livres, objets de piété ; prêts d'ouvrages importants et nécessaires que MM. les Curés n'ont pas toujours le moyen de posséder dans leur bibliothèque, d'aide temporaire pour les écoles ou les patronages en détresse.

Quelques personnes ont fait à cette Œuvre le reproche de ressembler à la belle Œuvre de Saint-François de Sales. Nous avons le même but, mais non le même cadre : pendant que l'Œuvre de Saint-François de Sales s'étend à tous les lieux et à tous les genres de détresse, nos ressources sont uniquement réservées aux campagnes ; l'Œuvre Salésienne ne peut accorder que des secours aux Missions rurales, l'Œuvre des Campagnes fournit entièrement à la dépense d'une Mission. Après avoir sérieusement étudié la réunion de ces deux associations, les plus grands chefs d'Œuvres ont constaté que ce serait une perte irréparable pour le but final, car les ressources de l'une n'iraient sûrement pas grossir la caisse de l'autre ; le bien réalisé serait beaucoup moins considérable, et déjà il ne répond pas aux besoins les plus urgents. Mgr de Ségur s'écriait dans une des réunions où cette question était mise à l'étude, que ce n'était « certes pas trop de deux chevaux pour tirer sur un char en détresse que la marée montante menace d'engloutir ». Les succès obtenus par leur coexistence prouvent que ces deux œuvres sont comme des sœurs qui, loin de se nuire, s'aiment et s'aident, avec une sainte émulation, à marcher vers le but suprême : la gloire de Dieu.

Déjà l'Œuvre des Campagnes a fait donner, depuis sa fondation, 14,660 missions ; mais les villages de France sont innombrables et la légèreté humaine telle, qu'il faut souvent revenir arracher le mauvais grain que l'ennemi sème pendant la nuit ; il faut donc toujours de nouvelles ressources ! Et maintenant que nous avons compris l'Œuvre des Campagnes et que nous en sentons l'urgence, jetons un regard sur ce que nous avons fait au début et sur ce que nous faisons aujourd'hui. Je vois qu'en 1877 nos recettes s'élevaient à 573 fr., et c'est à peine si nous arrivons à 200 fr.

Mais ne restons pas sous l'impression pénible de cette constatation ; et, après avoir remercié les associés demeurés fidèles et les membres du bureau qui ont su conserver le trésor d'une telle Œuvre au livre d'or du diocèse, secondons les efforts de notre zélé directeur diocésain, M. Téphany, et de notre dévouée présidente, Mme de Mauduit, qui, pour répondre à l'appel pressant du comité central, ont résolu de rendre une nouvelle vie à l'Œuvre dans notre diocèse. Déjà le bureau est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reformé : Mlle Boucher, qui n'a cessé d'être toute dévouée à l'Œuvre des Campagnes, reste trésorière ; Mlle des Grées du Loû est devenue secrétaire ; Mme Créac'hcadic, Mlles de Guibert et Chauvel ont bien voulu accepter d'être conseillères. Nous avons eu plusieurs réunions privées, pour décider les choses concernant l'Œuvre et spécialement le choix d'un jour pour la fête et la messe annuelle de l'Œuvre. Celle-ci étant sous le patronage de N.-D. de la Compassion, la messe pour les associés sera dite le jour de cette fête ou l'un des jours de l'Octave.

Nous avons déjà mis cette résolution en vigueur au courant de cette année, mais nous espérons que, l'année prochaine, les associés se presseront plus nombreux au pied de l'autel. Nous avons revu les listes des zélatrices et nous avons la confiance que chacune de ces dames va mettre un zèle nouveau pour les compléter et nous trouver d'autres chefs de dizaines, afin que, formant un groupe compact d'associés des Campagnes, nous y puissions faire un bien réel et susciter un mouvement de prédications et de Missions devenues nécessaires au milieu de nos populations rurales, menacées dans leur foi et, par là même, dans leur dignité et dans nos gloires les plus chères !

Saint-Brieuc. — **Mort de M. l'abbé Lucas.** — La *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc nous apprend la mort d'un prêtre dont nous avons souvent cité les travaux sur les *Patrons primitifs* des églises de la Basse-Bretagne, et qui était en même temps un celtisant de valeur, M. l'abbé Lucas, recteur de Saint-Michel-en-Grève, décédé le 12 Janvier après quelques heures de maladie, âgé seulement de 47 ans.

Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, dans sa réponse à la lettre qui lui apprenait sa mort, parle de lui en ces termes :

« M. Yves-Marie Lucas n'était pas le premier venu dans mon clergé ; par son érudition et sa connaissance approfondie de nos antiquités et de notre histoire bretonne, il s'était placé au premier rang.

« Esprit très cultivé, il cachait sous un extérieur modeste et sous les dehors d'une originalité de bon aloi des qualités précieuses d'intelligence et de cœur.

« C'était un très bon prêtre ; la mort a été subite ; elle n'a pas été, elle ne pouvait être imprévue. »

R. I. P.

Un glorieux épisode de la vie de saint Yves. — Comme Français nous n'avons pas lieu d'être fiers de notre roi Philippe le Bel ; comme Bretons nous avons aussi le droit de garder rancune à cet indigne petit-fils de saint Louis. L'argent de ses sujets ne lui suffisant pas, il voulut en trouver chez les voisins, mais il n'aurait pas si bien réussi dans ses exigences fiscales, s'il avait rencontré des caractères aussi fiers, aussi noblement indépendants, aussi énergiques que celui du bon prêtre Yves de Kermartin.

J'ai pensé qu'au moment où nous sommes, l'exposé de la conduite de saint Yves, des sentiments et des paroles de son entourage

serait particulièrement suggestif, et je cite ici cette belle page de l'*Histoire de Bretagne* par M. de la Borderie (t. III, p. 368).

« Sous le rège de Philippe le Bel, dit le savant Bénédictin « Montfaucon, il y eut plus d'impôts, de taxes et de maltôtes, que « dans tous les règnes précédents. » Vers 1295, pour soutenir la guerre contre les Anglais et les Flamands, ce roi avait même obtenu du pape l'autorisation de mettre des taxes sur les ecclésiastiques de son royaume. Mais par une usurpation injustifiable, il prétendait les étendre à la Bretagne qui, au point de vue fiscal, ne ressortissait nullement au royaume de France et ne lui devait aucun tribut. La Bretagne refusant de payer ces taxes, le roi y envoya un certain nombre de sergents et de recors renforcés d'un écuyer et de quelques hommes d'armes pour contraindre les récalcitrants. Cette bande d'estafiers arriva donc à Tréguer pour exiger, entre autres, de l'évêque et du chapitre la taxe en question portant sur les biens meubles, et montant, selon la nature de ces biens, au centième, au cinquantième, même parfois au vingtième de leur valeur.

« L'évêque, craignant quelque voie de fait contre sa personne, avait quitté la ville, laissant à son official, c'est-à-dire à saint Yves, le soin de résister aux exactions de Philippe le Bel, attentatoires aux libertés de la Bretagne comme à celles de l'Eglise. Yves s'était renfermé dans la cathédrale d'où il ne sortait ni jour ni nuit, et il y avait fait porter tous les biens meubles, les trésors et tous les objets de valeur de l'évêque et du chapitre, qu'il était résolu à défendre intrépidement. La cathédrale et même l'évêché (compris dans le pourpris de la cathédrale) étant des lieux d'asile religieux, les sergents du roi de France sous peine d'anathème n'y pouvaient entrer, mais ils s'étaient établis sur la place qui les entoure comme pour en faire le blocus et saisir tout ce qui en sortirait et serait à leur convenance.

« Tout à coup, on ne sait par quel hasard, la porte de l'évêché s'ouvre, et un palefrenier en sort avec un cheval, un fort beau cheval gris pommelé qui ne valait pas moins de 40 livres de ce temps, soit environ 4,000 francs du nôtre. Les estafiers de Philippe le Bel, malgré la résistance du palefrenier, sautent aussitôt sur cette proie. Au bruit, Yves sort de la cathédrale et voyant qu'un des Français emmenait déjà la bête par la bride, il s'y pend de l'autre côté et arrête le cheval en l'empoignant par le frein. La bride casse. Les sergents se jettent sur l'official pour lui faire lâcher prise. Mais voyant qu'on fait violence à « Monsieur Yves », voilà que les pauvres accourent, les boiteux, les aveugles ; les paralytiques qu'il avait secourus et guéris, puis tout le peuple de la ville. Les sergents sont bousculés, mis en déroute ; tout en fuyant, ils poussent contre les Trégorois de violentes menaces. Yves rentre à l'évêché vainqueur avec le cheval gris pommelé ; mais à la cathédrale, il trouve un groupe de bourgeois et de clercs, même Guillaume de Tournemine, trésorier du chapitre, très effrayés des menaces des sergents, et qui le couvrent d'injures :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Coquin que vous êtes, lui crient-ils, vous nous mettez en « danger de perdre tous nos biens, mais vous ne vous en souciez « guère, vous n'avez rien à perdre ; vous n'êtes qu'un rustre, un « truand, un loqueteux ! »

« Cette explosion de colère grossière n'émut pas Yves qui ne fit qu'en rire, et nettement déclara à ces poltrons :

« Dites tout ce qu'il vous plaira ; mais tant que je vivrai, rien « ne m'empêchera de défendre de toutes mes forces la liberté de « l'Eglise. »

« La nuit suivante — Yves couchant sur les dalles de la sacristie de la cathédrale et près de lui dans un lit un serviteur d'église appelé Olivier Lannuic, — tous deux furent réveillés par un orage effroyable secouant à grands coups de tonnerre la ville de Tréguer. Lannuic déclara plus tard qu'à ce bruit, mourant de peur, il s'était fourré la tête sous ses draps ; mais Yves se levant lui ordonna de prendre un cierge et de l'accompagner dans le chœur ; Lannuic en tremblant le suivit et resta près d'un tombeau placé devant le maître-autel, Yves seul poussa jusqu'à la crypte où se trouvaient les reliques, entre autres celle de saint Tudual. Lannuic crut alors entendre deux voix, l'une parlant d'un ton de maître, l'autre, celle d'Yves, répondant respectueusement. La première, selon Lannuic, devait être celle de saint Tudual. Au bout de quelques minutes, Yves de retour dit à Lannuic :

« Allons nous coucher, la paix est faite. »

« Le lendemain matin en effet la paix fut faite : effrayés sans doute par cet orage, les sergents royaux partirent les mains vides, on ne les revit pas. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Malgré les bruits alarmants répandus il y a une quinzaine de jours, le Pape jouit d'une excellente santé. Quant à la vigueur intellectuelle et morale du Saint-Père, il suffit de lire ce qu'il écrit et d'entendre ce qu'il dit pour en avoir la preuve.

Le 15 Janvier, il a reçu les cardinaux, au nombre de 25, qui lui ont présenté les vœux du Sacré Collège : (cette réception avait été remise, à cause des cérémonies de clôture de l'Année Sainte). Le Pape a offert à tous sa dernière poésie : c'est une ode latine, où il chante d'abord les tristesses du siècle écoulé et les luttes contre l'Eglise qui l'ont trop signalé ; elle se termine par cette touchante prière :

Jésus, arbitre du temps futur, souris à la course de l'âge qui se lève : par ta vertu divine force les nations rebelles à rechercher le bien.

Fais croître les semences de la paix vénérable ; qu'enfin les colères, les tumultes et les tristes guerres s'apaisent ; rejette les ruses des méchants dans le royaume des ténèbres.

Qu'une seule pensée, sous ta conduite, guide les rois, de sorte qu'ils

s'appliquent à suivre tes ordres ; et qu'il y ait un seul bercail et un seul Pasteur, qu'une seule foi gouverne le monde !

J'ai achevé ma course et, grâce à ta libéralité, j'ai vécu deux fois neuf lustres. Mets le faîte à mon édifice ; fais, je t'en supplie, que les vœux, la prière de ton serviteur Léon ne retombent pas inexaucés.

Léon XIII s'est entretenu familièrement avec les cardinaux, leur parlant des sujets qui lui tiennent le plus au cœur. S'adressant au cardinal Mathieu, il lui demanda des nouvelles de la France, qu'il aime tant.

L'éminent Cardinal répondit que, certes, l'heure est difficile, mais qu'il ne fallait pas désespérer. Il y a une France profondément attachée au Souverain Pontife, qui a pris sa grande part des fêtes jubilaires et a toujours été toute dévouée au Saint-Siège. C'est la vraie France, celle qui prie, fait d'énormes sacrifices pour soutenir toutes les œuvres catholiques, qui est, dans sa véritable expression, la Fille aînée de l'Eglise romaine.....

Le Pape aussi espère, et ce qui soutient sa confiance, c'est qu'il compte moins sur les bonnes dispositions des hommes que sur l'assistance divine.

— Les jours suivants, le Souverain Pontife a reçu individuellement les membres du corps diplomatique, entre autres M. Nisard, ambassadeur de France.

La lettre du Pape et l'épiscopat. — Un grand nombre d'évêques ont déjà fait écho à la lettre du Souverain Pontife au cardinal Richard, soit en s'adressant au Pape lui-même, soit en répondant aux vœux de leur clergé à l'occasion des réceptions du jour de l'an, soit en communiquant à la *Semaine religieuse* de leur diocèse le document pontifical.

Tous expriment à Sa Sainteté Léon XIII leur respectueuse et profonde gratitude pour sa haute intervention en face des dangers qui menacent l'Eglise en France ; tous déclarent que le clergé de leur diocèse et eux sont en union parfaite de pensées et de sentiments avec le chef de l'Eglise, spécialement en ce qui concerne les congrégations religieuses ; tous émettent l'espoir que le paternel et énergique manifeste du Souverain Pontife détournera l'orage qui se prépare. En même temps, ils recommandent aux fidèles et spécialement aux communautés religieuses les plus instantes prières, en ces jours de luttes décisives pour les plus graves intérêts de l'Eglise et de la France.

Digne. — Mgr Hazera, évêque de Digne, écrit à ses prêtres pour leur communiquer la lettre du Pape. Nous en extrayons les passages suivants :

« Le Pape ne veut pas gouverner la France, comme quelques esprits prévenus affectent de le croire ; il n'en a ni la mission, ni la charge ; seulement, au nom des traités qui lient le Saint-Siège à la France et la France au Saint-Siège, il intervient lorsque son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

intervention est nécessaire à la défense des intérêts qu'il représente, et en cela il use, comme le ferait tout autre souverain, d'un droit que la France lui a reconnu par des actes solennels. Aujourd'hui, la liberté de l'Eglise est menacée.

« Le Pape intervient non seulement pour sauvegarder les droits de cette Eglise dont il est le chef suprême, dont il a la charge ; il intervient non seulement pour réclamer au nom des libertés catholiques ; mais, se laissant aller à cet invincible amour dont son cœur est animé pour la France, il l'avertit du danger qu'elle court en s'abandonnant à cette politique d'oppression ; il avertit ceux qui sont à sa tête, ceux qui la gouvernent, qui lui donnent ses lois, il les avertit du tort qu'ils feraient à leur pays s'ils laissaient les partis extrêmes lui jeter, au dedans, les semences de division et de haine et lui ôter, au dehors, cette auréole de catholicisme qui le fait si grand et si puissant parmi les nations étrangères. En quoi, ce faisant, le Pape nous blesse-t-il dans notre dignité de Français ? Comment nous empêche-t-il de rester les maîtres chez nous ? En quoi même peut-il gêner la libre action de ceux à qui la France a remis ses destinées ? Une plainte n'est pas une violence ; un conseil n'est pas une contrainte ; un cri d'alarme n'est pas un acte de coercition ; la défense d'un droit acquis et reconnu n'a jamais passé pour une tyrannie, ni pour une intervention despotique. »

Les Congrégations religieuses et l'influence française à l'étranger. — Au moment où les Congrégations sont si menacées en France, on ne peut lire sans émotion cette lettre touchante adressée à l'un de leurs éloquents défenseurs, M. le comte de Mun, par le Patriarche copte d'Alexandrie.

Le Caire, 4 Janvier 1901.

Monsieur le Comte,

C'est par les journaux seulement que votre nom est arrivé jusqu'à nous.

Mais puisque, dans les circonstances présentes, il est prononcé avec insistance et que la même renommée nous apprend que vous êtes dévoué aux intérêts religieux et membre de la Chambre des représentants, c'est à vous, Monsieur le Comte, que nous nous adressons pour vous confier la douloureuse surprise que nous éprouvons au bruit des projets de loi qu'on prépare en France contre les Ordres religieux.

Nous ne sommes point Français, c'est même sous l'égide d'une autre puissance chrétienne que nous sommes placés. Mais nous avons eu pour maîtres, à tous les degrés de notre formation sacerdotale, des religieux français, et c'est un devoir pour nous, au moment où les immenses bienfaits qu'ils répandent par toute la terre sont méconnus, de venir, en ce qui nous concerne, nous et notre peuple, proclamer tout le bien qu'ils nous font.

Grâce aux Sœurs françaises de Saint-Vincent de Paul, de Notre-Dame de la Délivrande, du Bon-Pasteur, nos orphelins et nos malades sont élevés et secourus.

Nous rencontrons, presque dans chaque maison, des pauvres, des

orphelins et des orphelines qui parlent le français, et dont les conversations au foyer domestique ne portent guère, le plus souvent, que sur leur propre pays et sur le pays de leurs pères et de leurs mères en Dieu, comme ils disent.

Grâce aux Petites-Sœurs des Pauvres, également Françaises, une autre catégorie de malheureux, bien délaissée jusqu'ici, celle des vieillards infirmes, est à l'abri du besoin.

Des écoles très nombreuses, dirigées par des religieux et des religieuses de la même nationalité, Missionnaires africains, Frères des Ecoles chrétiennes, Frères Maristes, Jésuites, Sœurs de la Délivrande, de la Mère de Dieu, du Bon-Pasteur, de Saint-Vincent de Paul, reçoivent nos enfants, riches et pauvres et, avec l'enseignement chrétien, leur donnent la connaissance de cette langue française, si populaire et si répandue en Egypte.

Que vous dire de nous et de notre clergé copte ?

N'est-ce pas à des religieux français que nous devons, après la grâce de Dieu, tout ce que nous sommes et tout le peu de bien qu'il plaît à Dieu d'opérer par notre ministère ?

Pourrions-nous donc, à un pareil moment et en face d'une pareille situation, n'être pas surpris et profondément affligés d'apprendre qu'il se trouve, dans cette France que nous ne connaissons que par les bienfaits de ses religieux, des hommes que l'esprit de parti aveugle au point de leur faire regarder comme des ennemis de leur pays ces saints et vénérés religieux aux pieds desquels nous, catholiques égyptiens, nous n'aurons jamais à déposer assez d'hommages, assez de reconnaissance.

Dieu tient le cœur des hommes et les événements dans sa main.

Prions-le d'éclairer les esprits, de toucher les cœurs d'hommes injustement prévenus.

Prions-le d'avoir pitié de nous et de ne pas nous priver, en punition peut-être de nos péchés, de notre négligence à profiter de tant de bons conseils, de tant d'exemples admirables, prions-le, dis-je, de ne pas nous priver, dans un pays où l'élément religieux est encore si faible, du concours dévoué de tant et de si saints religieux.

Nous savons, Monsieur le Comte, que c'est là votre désir le plus ardent et celui de tous les bons catholiques de France, et c'est pour cela que nous avons tenu à vous faire parvenir ce témoignage de notre reconnaissante sympathie envers les religieux français.

Que Dieu vous bénisse et bénisse avec vous tous ceux qui prendront en main une si sainte cause !

Le Caire, 4 Janvier 1901.

† KYRILLOS II,

Patriarche catholique d'Alexandrie
et de toute la Prédication de Saint Marc.

Encouragements. — Combien de temps durera cette guerre et quel en sera le résultat ? Dieu le sait. Ils blasphèment la lumière. Ils outragent la vertu. Ils ont compris que la force de l'Eglise est dans le respect qu'elle mérite et dans le bien qu'elle fait ; ils ne veulent pas que l'Eglise soit respectée et qu'elle fasse le bien. Ils ont décrété que sa science n'éclairerait plus l'ignorant, que sa voix ne consolerait plus le malheureux, que sa main ne nourrirait plus l'affamé. Ils ont dit à l'enfant du peuple : « Le Frère des écoles t'empoisonne. » Ils ont dit aux malades des hôpitaux : « La Sœur de charité te tue. »

Archives diocésaines Quimper et Léon

O chrétiens ! combattez et priez ! Combattez pour retarder, ne fût-ce que d'un instant, cette catastrophe, hélas ! prochaine. Priez, afin que Dieu en abrège la durée.

Ils ont cru vous anéantir, ils ont ouvert une fosse, ils ont creusé un abime. Ils y tomberont avec vous, et eux seuls n'en sortiront pas.

Seigneur, quelque chose me dit que les yeux de mon corps ne verront pas ce jour ; mais les yeux de mon âme l'ont vu et je l'attends d'une espérance inébranlable. Vous vaincrez, vous punirez, vous serez juste ; et quand vous aurez puni, votre miséricorde éclatera puissante, immense, infinie. Louis VEUILLOT.

La cause de la bienheureuse Marguerite-Marie. — La cause de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque vient de faire un grand pas. Un miracle seulement avait été jusqu'ici approuvé pour la canonisation, et, suivant la règle, il en fallait un second. Or, il a eu lieu l'année dernière à Naples.

Il s'agit d'une personne attaquée d'une myélite, maladie dont étaient morts son père et sa mère. La maladie avait suivi sa marche fatale, les médecins l'avaient déclarée incurable et cessé tout remède, sauf des narcotiques destinés à diminuer l'intensité des crises.

Abandonnée de la science humaine, cette personne s'adressa à Dieu, et le jour du Sacré-Cœur, après une invocation à la bienheureuse Marguerite-Marie, se trouva subitement guérie. On sait que la myélite ne pardonne pas, qu'elle conduit inexorablement à la mort par toutes les angoisses de la paralysie générale. Aussi ce miracle est-il un de ceux qui sont classés parmi les plus probants.

Le cardinal Prisco a obtenu déjà les lettres remissoriales pour faire le procès apostolique, et il est à espérer qu'en 1901 la bienheureuse pourra arriver aux honneurs de la canonisation.

Obscurantistes ! — Parmi les morts de ces derniers jours, quelques noms pour servir de réponse aux commis-voyageurs de la « libre-pensée » qui, à la suite des journaux de mauvaise foi, s'en vont répétant partout que « la science et la foi sont inconciliables » :

I. — L'illustre mathématicien Charles Hermite vient de mourir ; universellement célèbre dans les hautes régions de la science, il était profondément religieux, plus que cela, sincèrement pieux.

II. — Aux obsèques de M. Arthur Desjardins, avocat-général à la Cour de cassation, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, M. de Franqueville, président de l'Institut de France, a prononcé un discours dont nous détachons ce passage :

« Sévère pour soi, indulgent pour autrui, jaloux de laisser ignorer à sa main gauche les bienfaits que répandait généreuse-

ment sa main droite, il a toujours su mettre d'accord sa croyance et ses actions. Au moment d'abandonner aux chirurgiens ce pauvre corps épuisé par de longs mois de souffrance, il a voulu livrer son âme au Christ, adorant à l'avance la volonté sainte de son Créateur.

« Lorsqu'il a compris que l'heure était venue du sacrifice suprême, il s'est courageusement soumis.

« Inclinons-nous comme lui devant l'arrêt douloureux qui nous prive d'un tel homme, mais ne plaignons pas celui qui nous quitte avec l'ineffable sérénité que donnent les espérances immortelles. Chrétien comme lui, je salue respectueusement ce cercueil, et à l'ami qui m'a précédé dans la tombe, je dis avec une inébranlable confiance non pas *adieu*, mais *au revoir !* »

III. Ce n'était pas, non plus, un esprit faible, que M. le duc de Broglie, de l'Académie française, ancien sénateur et ancien ministre, qui vient de mourir à l'âge de 79 ans. Nous lisons dans les journaux : « M. le duc de Broglie a gardé presque jusqu'à la dernière heure la pleine liberté de sa belle intelligence. — C'est avec la conscience parfaite de la gravité de son état qu'il a reçu, mercredi dernier, son confesseur, le premier vicaire de Saint-Sulpice, qui lui a donné les derniers sacrements. »

SA SAINTETÉ LÉON XIII. — La Maison Alfred MAME et Fils, de Tours, vient d'acquérir le droit de reproduction du splendide **Portrait de Sa Sainteté Léon XIII** par le grand maître français BENJAMIN CONSTANT. Cette œuvre d'art a fait l'admiration des visiteurs de l'Exposition Universelle qui l'ont contemplée dans le pavillon des Missions catholiques, au Trocadéro. Ce portrait, tout récemment terminé, est considéré comme le plus ressemblant qui existe du Saint-Père.

Les reproductions en héliogravure sont de deux formats : l'une tirée sur Chine appliqué, aux dimensions de 0m63 sur 0m90, est établie au prix de 10 fr. l'exemplaire ; l'autre, sur grand vélin, mesurant 0m22 sur 0m28, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.

On peut en faire la demande à la Maison MAME, à Tours, ou dans toutes les grandes librairies.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du Numéro du 20 Janvier 1901.

I. Lettre de N. S. P. le Pape Léon XIII au cardinal Richard. — II. A propos des lois d'association : Le Religieux-prêtre, par le P. H. PRÉLOT. — III. L'Église et l'Exposition : Œuvres charitables et sociales, par le P. P. DUDON. — IV. Autour de Bossuet : Le Quiétisme en Bourgogne et à Paris en 1698, d'après des correspondances inédites (fin), par le P. H. CHÉROT. — V. La Congrégation non autorisée du Grand Orient, par le P. E. ABT. — VI. Le Siècle du miracle : Les Grandes Guérisons de Lourdes, par le P. H. MARTIN. — VII. Origines de l'art grec, par le P. J. BRUCKER. — VIII. Revue des livres. Théologie et ascétisme : *Chollet ; A. Justice ; Rebord.* Philosophie et droit : *P. Chabin ; J. Munier-Jolain.* Histoire et Biographie : *de Caix* et *A. Lacroix ; E. Lavisse* et *A. Rambaud ; J. Vaesen* et *Et. Charavay ; P. Pélicier ; H. Gauthier-Villars ; M. de Marcère ; Léouzon le Duc ; R. de Voyer d'Ar-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

genson et *R. P. dom H. Beauchet-Villeau ; R. P. J. de La Servière ; A. Nelon ; Comte Fleury ; R. P. du Lac, S. J. ; R. Dussaud.* Apologétique : *L. Poulin* et *E. Loutil.* Ouvrages et opuscules divers. — IX. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Janvier :

Un universitaire libéral : Dubois. Emmanuel des Essarts. — *Metz et Paris.* Henri Welschinger. — *La Fée parisienne,* quatrième partie. Georges Beaume. — *Montalembert et Mgr Parisis,* 1847-1848. L'Abbé Follioley. — *Problèmes chinois et Rivalités de Puissances.* Paul Thirion. — *Chronique dramatique :* Alkestis ; Sur la foi des étoiles ; La Bourse ou la Vie ; Sylvie ou La Curieuse d'amour. Emile de Saint-Auban. — *Chronique politique,* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 francs. — Prix de la livraison : 1 fr. 50.

ALMANACH DU CLERGÉ POUR 1901. (Ancienne Maison Ch. Douniol, P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris.) Un vol. in-8°. Prix : 0 fr. 50.

Le Clergé n'avait pas d'*Almanach :* la librairie Téqui a eu la bonne inspiration de penser à lui sous ce rapport, et d'en publier un composé expressément à son intention, sûr, par conséquent, de recevoir le meilleur accueil dans tous les presbytères.

L'auteur, ou plutôt les auteurs ont parfaitement compris ce qu'il fallait y mettre : point de banalités, d'inutilités, mais des vues, des choses, des faits portant coup, frappant efficacement, et par là rendant, d'autant, le saint ministère facile et fructueux.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Places de luxe (Compartiments-Couchettes). — La Compagnie d'Orléans se propose de mettre à la disposition des voyageurs, dans certains trains express, des places de Compartiments-Couchettes dont le prix est très sensiblement inférieur à celui des places de lits-toilette.

Le prix d'une place de Compartiments-Couchettes est égal au prix d'un billet de première classe, augmenté d'un supplément de 10 francs, quel que soit le parcours à effectuer.

Le nombre de ces places étant limité, il ne pourra être satisfait aux demandes que dans la mesure des disponibilités.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER,* a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA,** véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper,** vient de remporter le 1^er^ Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix.**

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

16^e^ Année. **Vendredi 1^er^ Février 1901.** N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Œuvre de Notre-Dame de Salut ; Communication de l'Evêché ; Conditions du Jubilé ; Nécrologie ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Douarnenez ; Tréboul ; Locronan ; Carhaix : Le Jubilé, Service funèbre du général Lambert ; Mgr Favier à Sainte-Anne d'Auray ; Rome ; Paris ; Les amis et les ennemis des Jésuites ; Bonnes pensées.

II. — Bibliographie.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Février. — Septuagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires de Ste Geneviève, Vierge *(au Propre diocésain)*, et de S. Blaise, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de Ste Geneviève.

Lundi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 5. — Prière de N. S. Jésus-Christ au jardin des Oliviers *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 6. — S. Gildas, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 9. — S. Tite, Evêque *(du 6 Février)*. Double. Blanc

Dimanche, 10. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Melaine de Morlaix . . . . du 1^er^ au 8 Février.
Trégourez . . . . . du 9 au 11 Février.

Archives diocésaines Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Samedi, 2 Février,* fête de la Purification de la S^te^ Vierge, les messes et les offices sont aux mêmes heures que les Dimanches.

Avant la grand'messe, bénédiction des cierges que l'on tient allumés à la Procession, à l'Evangile et depuis l'Elévation jusqu'à la Communion inclusivement.

Après les Vêpres, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Eglise Saint-Mathieu. — *Samedi,* fête de la Purification, à *8 h. 1/2,* bénédiction des cierges : grand'messe.

Le soir, à *7 h. 3/4,* chant des Complies et bénédiction.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 3 Février,* Réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 4 Février.* Réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, sainte messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La réunion annuelle de Notre-Dame de Salut aura lieu, Dimanche prochain 3 Février, *à 1 h. 1/2,* dans la salle synodale de l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur. On invite à y assister les associés et toutes les personnes qui s'intéressent à l'Œuvre.

Communication de l'Évêché. — Monseigneur l'Evêque a bien voulu nous communiquer la lettre suivante qu'il a écrite à M. Paul de Cassagnac, député, rédacteur en chef du journal l'*Autorité :*

ÉVÊCHÉ
DE
Quimper et de Léon.

Quimper, 28 Janvier 1901.

Monsieur le Rédacteur,

Ce n'est pas à la Rédaction de votre journal, mais à vous que j'écris cette lettre.

Dans un entrefilet de votre journal « l'Autorité » du samedi 26 Janvier, vous prêtez, sur la foi d'un correspondant anonyme, à l'Evêque de Quimper des propos qu'il n'a pas tenus, et contre lesquels il a le devoir de protester.

La mauvaise foi de votre correspondant ressort de sa lettre elle-même. Comment aurai-je pu, le 21 Novembre dernier, jour de la réunion dans laquelle il me fait parler, tenir des propos qui, dit-il, ne seraient que l'écho de ce que j'aurais entendu, le 28 du même mois, c'est-à-dire huit jours plus tard, à l'assemblée des Evêques fondateurs de l'Université catholique de Paris ?

Du reste, je vous prie de faire savoir à votre correspondant que je désire vivement le voir. Il viendra avec le Chanoine et le Religieux sur le témoignage desquels il prétend s'appuyer. Nous rappellerons nos souvenirs, et un compte-rendu vous sera envoyé... Mais vous verrez qu'il préférera rester dans l'ombre et qu'il ne viendra pas.

Et c'est ainsi, Monsieur le Rédacteur, que la presse contemporaine, même celle qui prétend défendre la bonne cause, jette au hasard et avec une parfaite légèreté le ridicule et le discrédit sur les Evêques et le Clergé. Il y a, sans doute, bien des manières de travailler au bien de son pays ; mais celle-la est mauvaise. Vous en êtes convaincu comme moi.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma respectueuse considération.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Conditions du Jubilé. — Nous répondons brièvement aux questions qui nous ont été adressées sur ce sujet :

I. Pour toutes les localités du diocèse l'Evêque a désigné l'église paroissiale comme lieu de station, laissant à MM. les Curés et Recteurs la liberté d'en indiquer d'autres. Les fidèles, pour gagner l'indulgence, doivent se conformer strictement à la décision de leur pasteur telle qu'elle a été publiée par lui ou en son nom, lors même que intérieurement il serait disposé à permettre quelques modifications.

II. Si une chapelle a été désignée comme station, le nombre de visites à y faire devra-t-il égaler le nombre de celles faites à l'église paroissiale ? — La chose semblerait naturelle, mais n'est pas nécessaire ; elle dépend de la volonté du Curé ou Recteur. On peut faire, par exemple, trois visites à l'église et une seule à la chapelle, pourvu qu'elles aient lieu dans l'espace de temps marqué.

III. Peut-on faire ses visites partie *en procession*, partie isolément ? — Rien ne s'y oppose, pourvu qu'on arrive au chiffre de soixante.

Nécrologie. — M. POULIQUEN, *ancien Recteur.* — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Pouliquen, ancien recteur de Henvic, décédé le 22 Janvier, dans sa 78^e^ année.

Né à Guiclan, le 10 Mars 1823, M. Pouliquen (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 30 Avril 1848, et nommé vicaire d'abord à Loqueffret, puis à Plouvorn. Devenu, en 1865, recteur de Lanarvily, transféré, l'année suivante, à Henvic, il a passé 25 ans dans cette paroisse qui lui doit son beau presbytère.

Démissionnaire le 30 Avril 1891, il s'était retiré dans sa famille à Guiclan, où il vient de mourir après cinq jours de maladie, ayant reçu les derniers sacrements en pleine connaissance.

R. I. P.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Nous serions reconnaissant à nos confrères de nous envoyer, *avant le 20 Février*, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, pour que nous puissions en donner une liste complète. Cela intéresse tout le diocèse et procure tous jours, nous en avons la certitude, quelques prières à l'œuvre d'évangélisation.

Nous serons aussi très heureux d'annoncer à l'avance et de recommander les missions ou retraites qui vont se donner, plus nombreuses que jamais cette année, dans le diocèse, comme d'en publier ensuite les comptes-rendus. Ce sont là des sujets d'édification pour les lecteurs, et aussi de précieux documents pour notre histoire religieuse, ainsi qu'on l'a fait déjà remarquer à diverses reprises.

Œuvre de Saint-François de Sales. — *Fête patronale.* — Un usage bien touchant, et qui du reste n'est pas particulier au diocèse de Quimper, veut que durant toute l'année, à l'exception des jours commémoratifs de la Passion et de la mort du Sauveur, chaque paroisse apporte successivement au Dieu de l'Eucharistie, exposé sur son trône de gloire, le tribut perpétuel d'adoration auquel Il a droit à tant de titres : *Sic nos amantem quis non redamaret !*

Aussi, lorsque pour une paroisse vient à sonner l'heure de prendre, à son tour, près du divin Consolateur cette garde d'honneur qu'on nomme l'**Adoration**, son église revêt sa parure des grands jours, tandis que dans les airs ses cloches annoncent à tous ses enfants la bonne nouvelle, et les convie à venir avec elle partager son bonheur pendant ces jours de grâces et de bénédiction.

C'est le privilège dont jouit en ce moment la paroisse de Saint-Mathieu de Quimper : c'est elle qui, depuis jeudi et pendant huit jours, devra, au nom de toutes les autres, entourer Notre-Seigneur d'hommages particulièrement solennels ; et il suffit d'entrer dans son église, si gracieuse en tout temps mais surtout en ces jours bénis, pour constater les sentiments de piété et de foi qui ont présidé à l'ornementation si distinguée du sanctuaire de Jésus. On y sent comme un heureux rappel des solennités de la Mission de l'an dernier, et l'affluence des fidèles témoigne du bien qu'elle a produit.

Deux fois par jour, la sympathique parole du R. P. Frogé expose à ses pieux auditeurs les motifs tout spéciaux tirés des circonstances actuelles d'adorer, d'aimer, de consoler le divin Prisonnier du tabernacle, gloire et force du chrétien dans la prospérité comme dans l'épreuve ; et chaque soir, pendant le Salut solennel, de beaux chants unissent aux louanges de l'Eucharistie d'ardentes supplications à la Mère de toutes les miséricordes....

Mais voici que ces pieux exercices s'interrompent : c'est le 29 Janvier, fête de Saint-François de Sales, l'apôtre de l'Eucharistie en face de l'hérésie protestante, le patron de l'Œuvre qui porte

son nom parce qu'elle s'efforce, à son exemple, de maintenir dans l'amour de Jésus les âmes si ébranlées de nos jours dans leurs croyances les plus nécessaires. Des messes se succèdent aux intentions de l'Œuvre et, à 8 heures 1/2, c'est Monseigneur l'Evêque lui-même qui vient à Saint-Mathieu offrir le saint Sacrifice, en présence du Comité et d'un grand nombre d'associés.

Immédiatement après la messe, Sa Grandeur monte en chaire et, dans une chaleureuse improvisation, vient dire à la foule des assistants merci et courage dans le grand travail de la défense de la foi. « C'est l'honneur de la France qu'elle tienne, coûte que coûte, à se maintenir chaque année au premier rang des bienfaiteurs de la grande Œuvre de la Propagation de la Foi, pour lui permettre d'aller jusqu'aux extrémités du monde régénérer l'humanité dans les sacrifices des chrétiens et le sang des martyrs : c'est, sans doute, pour notre pays une source merveilleuse de grâces et un gage de salut, mais à une condition : c'est qu'il secondera les vues de la divine Providence, en sauvegardant avec un soin jaloux le patrimoine de civilisation chrétienne qu'il a reçu de ses apôtres aux prix de leurs labeurs et souvent de leur sang.

« Pour développer le germe de la foi, puisé au sein de la famille chrétienne, il faut à l'enfant qui grandit des écoles où on lui parlera de ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même ; et si elles lui sont refusées, c'est aux chrétiens de France d'aviser à lui procurer l'enseignement et l'éducation qui doivent en faire un jour un bon chrétien et un bon français...

« Plus tard, au foyer domestique, qu'il trouve de bonnes et saines lectures pour charmer ses heures de loisir, afin d'enrayer le mal que pourraient lui causer les publications dangereuses qui se glissent si facilement partout ; et de temps en temps il faut enfin pour les chrétiens d'une paroisse ce quelque chose d'extraordinaire et de fructueux pour les âmes qu'on nomme une Mission, source d'un réveil salutaire de la foi, de retours lointains de pécheurs invétérés, d'affermissement des fidèles dans les saintes pratiques. C'est précisément ce triple bienfait que s'efforce de procurer aux peuples chrétiens cette Œuvre de Saint-François de Sales, appelée par son fondateur, le grand Pape Pie IX lui-même : « la Propagation de la Foi à l'intérieur. »

« On le sait, les œuvres sont nombreuses, mais bien grands sont aussi les besoins pour combattre le bon combat : mais loin de se nuire, elles s'entr'aident dans une généreuse émulation, les yeux fixés sur le but à atteindre : la conservation de la foi chez nous, pour continuer à la faire connaître aux nations païennes. »

De nombreuses et ferventes communions ont révélé à Sa Grandeur que l'assistance partageait en son cœur ses tristesses et ses espérances, comme aussi ses vœux pour l'extension d'une Œuvre à laquelle Elle avait tenu à donner, par sa présence, un si haut témoignage d'intérêt.

Réconfortés par d'aussi précieux encouragements, donnés par leur évêque sous le regard du Dieu de l'Eucharistie, tous, nous en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sommes convaincu, se sont retirés pleins de gratitude et le cœur animé du saint désir de consacrer au service de l'Eglise et des âmes les trésors de leur zèle et le secours de leurs prières.

J. B.

Douarnenez. — On nous écrit :

« Le succès de la Mission bretonne n'a fait que s'accentuer de plus en plus, durant la deuxième semaine : il y a eu, le jour de la clôture, 3,200 communions.

« Dimanche, nous avons eu le bonheur de recevoir la visite de Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. le chanoine Vielle-Cessay, secrétaire général de l'Evêché. Sa Grandeur a assisté en chape à la grand'messe et a présidé, à l'issue des vêpres, une procession au cimetière. Une foule immense suivait, pieuse et recueillie..... Quand tous — ceux du moins qui y trouvèrent place — furent rentrés à l'église, Monseigneur monta en chaire et, après avoir exprimé la joie qu'il goûtait comme pasteur en se trouvant au milieu de cette vaillante population, plus intéressante, plus belle encore parce qu'elle vient d'être régénérée par ces jours de grâce, il a loué la pensée qu'on a eue de faire participer les âmes du Purgatoire aux faveurs divines et à la joie de la Mission..... L'Evêque parla ensuite de l'obligation de tenir aux résolutions prises, promesses faites à Dieu, auxquelles la bénédiction du premier Pasteur du diocèse donne une plus grande solennité et comme une consécration nouvelle.....

« Le soir, à 5 heures, Monseigneur a ouvert la Mission française et adressé aux assistants, avec les conseils les plus pratiques, les exhortations les plus pressantes. Encouragée et bénie par son Evêque, la population française de Douarnenez aura à cœur, nous en avons la conviction, de répondre avec le même empressement que les bretons à l'appel de son zélé pasteur et des missionnaires qui viennent travailler à son salut, c'est-à-dire à l'appel de Dieu lui-même. »

***

Tréboul. — **La Mission.** — Pour la deuxième fois dans l'espace de huit ans, Tréboul vient d'avoir le bienfait d'une Mission, qui s'est terminée dimanche dernier, 27 Janvier. Comme en 1893, les habitants ont répondu avec la plus complète docilité à l'appel de leur digne Recteur et montré la même ardeur à profiter de la grâce insigne qui leur était offerte. A la Mission précédente on compta six abstentions; on en trouve à peine quatre, cette année. En revanche, les communions ont été beaucoup plus nombreuses : 3,200 au lieu de 2,200. Cette augmentation indique l'accroissement du chiffre de la population dans l'intervalle.

La première semaine, comme nous l'avons dit, était consacrée aux enfants des catéchismes et aux infirmes. Les exercices se sont terminés, le jeudi, par 500 communions. Le lendemain, on réunit tous les enfants au-dessous de dix ans ; il fut distribué à ces petits

près de 1,000 médailles. On le voit, les chrétiens ne sont pas à la veille de manquer à Tréboul.....

La Mission proprement dite a été ouverte, le dimanche 13 Janvier. Dès le lendemain matin à 4 heures 1/2, où l'on ouvrait les portes pour la prière et l'oraison que les missionnaires font en commun, l'église était comble. Il en fut ainsi, tous les jours de la quinzaine, jusqu'à 8 heures 1/2 du soir ; car pour répondre aux besoins d'une partie de la population, un sermon français était donné, chaque soir, à 7 heures 1/2. Cet empressement avide des fidèles à les entendre nous dispense de faire ici l'éloge des ouvriers de la Mission.

Le jeudi des deux semaines, on s'est rendu en procession au cimetière, où se faisait le sermon sur les Trépassés..... Les fidèles s'éparpillaient un moment pour prier chacun sur les tombes des siens, puis vivement impressionnés par le double enseignement qu'ils venaient de recevoir rentraient à l'église, où se donnait solennellement l'absoute.....

Dimanche, à la cérémonie de clôture, présidée par M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, l'église était insuffisante à contenir la foule des paroissiens. A l'issue des Vêpres, tous se sont rendus processionnellement au cimetière pour assister à l'érection d'une belle croix en kersanton, que 50 marins ont portée sur leurs épaules depuis l'église. M. Messager, aumônier de la Retraite, à Quimper, a parlé avec éloquence de la Croix, lumière, force et appui du chrétien dans toutes les circonstances de la vie, puis, au chant du *Te Deum*, on est rentré à l'église pour recevoir la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Ajoutons ce détail : l'ancienne croix du cimetière a été transportée sur la falaise qui domine l'entrée du port, comme une bénédiction pour ceux qui sortent. Qu'elle guide toujours, qu'elle protège, qu'elle ramène sains et saufs les braves marins de Tréboul ! Que surtout Notre-Seigneur, par l'intercession de sa divine Mère, Notre-Dame des Flots, que l'on prie tant dans cette paroisse, conserve au milieu de ses habitants les heureux fruits de la Mission de 1901, afin que tous abordent au port de la bienheureuse éternité !

Locronan. — **La Mission.** — On nous écrit :

« La Mission de Locronan, présidée, la première semaine, par M. le Curé de Riec, et la deuxième, par M. le Curé de Bannalec, a donné les plus consolants résultats. Si les missionnaires ont parlé ailleurs devant des auditoires plus considérables, ils n'ont trouvé nulle part plus de sympathie ni plus de docilité. Les exercices ont été suivis par la population tout entière, et très assidûment. Ce dernier détail est à noter, parce qu'il témoigne d'une particulière bonne volonté. Ce n'est pas, en effet, un sacrifice de médiocre importance qu'un chômage de huit jours, pour des gens dont l'unique ressource est le labeur quotidien.

« Il est vrai qu'on est venu en aide aux plus nécessiteux, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'une manière, si je ne me trompe, depuis longtemps peu usitée. Les braves cœurs, ceux qui ont eu cette chrétienne pensée ! Les principaux habitants de Locronan ont donné, en cette occasion, l'exemple d'une intelligente charité, qui fait en même temps grand honneur à leur esprit de foi. »

CARHAIX. — **Le Jubilé.** — On nous écrit :

« L'adoration du Saint-Sacrement, qui avait lieu à Carhaix du 19 au 23 Janvier, a paru à M. le Curé une occasion favorable pour appeler ses paroissiens à gagner l'indulgence du Jubilé. Ils y ont été préparés par une retraite qui s'est prolongée jusqu'au 27, prêchée par les RR. PP. Félix et Maurice, bénédictins.

« Il y avait deux réunions par jour, une le matin, pour les bretons, et le soir, à 8 heures, sermon français. Ces instructions ont été suivies avec une édifiante régularité, surtout celles du soir où l'assistance était particulièrement nombreuse. Nous espérons que ces pieux exercices auront produit dans les âmes des fruits abondants et durables.

— **Service funèbre du général Lambert.** — « Lundi, 28 Janvier, a été célébré un service funèbre recommandé par le conseil municipal de Carhaix pour le repos de l'âme de notre illustre compatriote, le général Lambert, dont vous avez annoncé la mort. La cérémonie a été imposante. Dans l'assistance très nombreuse qui remplissait l'église tendue de deuil et ornée de drapeaux tricolores, on remarquait le frère et un neveu du général Lambert, le général commandant la 44me brigade, de nombreux officiers, des vétérans, etc.....

« A l'issue de la messe, M. le Curé de Carhaix est monté en chaire et a prononcé une courte allocution, dont vous aimerez à citer les principaux passages. Après avoir remercié les membres du Conseil municipal de leur pieuse initiative, M. le Curé ajoute :

« Vous avez voulu par là honorer non seulement la mémoire du héros, mais surtout la mémoire du chrétien..... Vous avez compris que la gloire humaine, si grande qu'elle soit, est peu de chose si la religion ne vient la consacrer.

« La mémoire du méchant, nous dit la Sainte-Ecriture, périra « avec lui, mais la mémoire du juste vivra éternellement. » La mort, il est vrai, frappe indistinctement tout le monde, les braves comme les autres. Mais quand le brave joint à la bravoure militaire qui fait le héros les qualités du cœur qui font l'honnête homme, la pratique et l'amour des devoirs qui font le chrétien fidèle, ce brave ne meurt pas, il ne fait qu'échanger une vie périssable et remplie de misères pour une vie immortelle et pleine de délices. Le général Lambert était un de ces braves, il fut non seulement un héros mais encore un chrétien convaincu ; aussi j'ai la confiance que son nom, déjà grand dans les fastes de notre histoire militaire, aura été inscrit par l'ange des combats au livre de

vie, à côté des noms immortels de tant de héros chrétiens..... C'est là aussi, je l'espère, ce qui sera la plus douce consolation de ceux qui l'ont aimé et qui le pleurent.....

« L'orateur a ajouté quelques mots sur la fin si chrétienne du général, que la *Semaine religieuse* a racontée, puis l'absoute a été donnée par un ancien vicaire de Carhaix, aujourd'hui le vénéré doyen d'âge des prêtres du canton, M. Kerscaven, recteur de Cléden-Poher.

« XX. »

Monseigneur Favier à Sainte-Anne-d'Auray.

On se rappelle dans quelles circonstances Mgr Favier, évêque de Pékin, promit de venir lui-même porter à Sainte-Anne-d'Auray un ex-voto au nom des assiégés et des défenseurs du Pei-Tang, en souvenir de leur délivrance. Comme nous l'avons annoncé, c'est le Mercredi 23 Janvier que le vénérable prélat a accompli son pèlerinage. Nous en empruntons le récit à la *Semaine religieuse* de Vannes, regrettant de ne pouvoir publier intégralement son émouvant compte-rendu.

Mgr Favier était accompagné de Mgr Latieule, évêque de Vannes. A leur arrivée, vers 8 heures, les deux prélats ont été conduits processionnellement à la basilique par une foule nombreuse de pèlerins, prêtres et fidèles. On « remarquait avec émotion, au milieu des rangs, les braves marins bretons qui, ayant partagé avec le prélat missionnaire les angoisses et les périls d'un long siège, venaient avec lui accomplir un vœu et faire le pèlerinage de la reconnaissance. » Nous sommes heureux de publier leurs noms, d'autant plus que la plupart appartiennent à notre département.

Etaient présents à Sainte-Anne : MM. Elias, de Moëlan, second-maître de mousqueterie, qui prit le commandement à la mort de M. Paul Henry (1) ; Marrec, de Plouescat ; Mingam, quartier-maître de timonerie, de Saint-Renan ; Peuziat, de Plozévet ; Prigent, de Saint-Urbain : Queffurus, de Guipavas, tous Finistériens.

Les autres défenseurs du Pei-Tang étaient : MM. Callac, de Trégonneau (Côtes-du-Nord) ; Cambiaggi, de Bastia ; Constanzza, d'Ajaccio ; Delmas, d'Agen ; Derrien, de Moëlan ; Fay, de Pleubihan (C.-du-N.) ; Guézennec, de Cléden-Cap-Sizun ; Lalis, de Louargat (C.-du-N.) ; Le Coz, de Lannion ; Le Coz, fusilier breveté, de Languidic ; Lehoux, de Biville (Seine-Inférieure) ; Le Quéré, de Plozévet ; Le Sech, de Trégonneau ; Douarin, de Primelin ; Ruello, fusilier breveté, de Languidic ; Sénéchal, de Saint-Jean-Trolimon ; Jouve, de Marseille ; Urcourt, canonnier breveté, de Brest.

---

(1) Les marins tués au *Pei-Tang* sont, avec Paul Henry, enseigne : MM. David, de Saint-Nazaire ; Franck ; Jouannic, second-maître, de Pontivy ; Ribour, du Finistère (*Semaine* de Vannes).

Archives diocésaines Quimper et Léon

« Voici, en outre, les noms des marins de la Légation venus en pèlerinage à Sainte-Anne : MM. Bargain, de Quimper ; Craff, de Pluguffan ; Geoffroy, de Lannion (C.-du-N.) ; Kervarec, de Douarnenez ; Lallander, de Trégarvan ; Le Du, d'Arzon ; Le Ray, de Sené ; Lesneven, de La Trinité-sur-Mer ; Minou, d'Audierne ; Normand, de Brest ; Rouzic ; Saliou, de Plounévez-Lochrist.

« Mgr Favier célèbre la messe devant la statue miraculeuse. Tout à côté, bien en évidence, est suspendu le drapeau, désormais historique, qui fut planté à la porte de l'enceinte où, pendant deux mois, d'héroïques fils de la France et de la Bretagne luttèrent contre la sauvagerie des Boxeurs. Pendant le saint sacrifice, les pèlerins, serrés autour de l'autel, suivaient sur le visage du vaillant évêque la trace des émotions qui agitaient son âme ; et leur prière devenait, ce semble, plus fervente en voyant à certains moments ses yeux s'emplir de larmes, larmes très douces cette fois, que la joie de l'action de grâce faisait couler. »

A 10 heures, eut lieu une messe solennelle, en présence des évêques. Au prône, à la suite des prières habituelles pour les pèlerins, le 1er chapelain donna les noms des marins morts vaillamment en défendant la légation française et le Pei-Tang et récita pour eux le *De profundis*, auquel l'immense assemblée qui remplissait la basilique répondit avec une émotion visible.

« Cette émotion allait grandir encore sous la parole du vénérable Evêque, racontant les scènes poignantes dont il fut le témoin..... Nous avions lu (dans son admirable *Journal du siège de Pékin*) cet émouvant récit, nous allions l'entendre de la bouche même de celui qui avait été l'un des héros du drame en même temps qu'il s'en faisait l'historien.

« ..... En commençant, Mgr Favier salue la Bretagne catholique, dont la foi vive, les belles églises, les nombreuses chapelles l'ont profondément ému. Il a vu avec joie les enfants accourir, les fidèles s'agenouiller sur le passage des évêques, et il pensait aux chrétiens de sa chère mission, dont la piété peut rivaliser avec celle de la Bretagne. Il admire notre basilique, qui est un grand acte de foi, et tout à l'heure, en célébrant la messe devant la statue de Sainte-Anne, il a pleuré.

« Mais, ajoute-t-il, si je suis venu chez vous, ce n'est pas pour visiter la Bretagne. Je viens accomplir le vœu que j'ai fait avec mes prêtres, nos religieuses et nos braves marins. Cet honneur était réservé à un autre, à ce jeune Breton, pieux et vaillant, qui est mort là-bas pour la religion et pour la France. Je viens le remplacer.

« Vous serez mes témoins, » dit-il, à ses compagnons de lutte, les marins groupés devant la chaire. Et, n'eût été la sainteté du lieu, ils auraient pu lui répondre, après l'avoir entendu : « Oui, Monseigneur, vous avez dit la vérité ! »

Rapidement, l'Evêque raconte le début de la guerre dont il expose clairement l'origine : « c'est la lutte, contre les chrétiens, sans doute, contre les missionnaires, mais aussi contre tous les

hommes d'Occident, contre les Français surtout qui, en convertissant les Chinois, leur font aimer la France. »

.....Le représentant de la France organise la défense à la Légation ; il envoie au Pei-Tang 30 marins. « Près du ministre il y a Darcy, qui n'a pas peur ; près de l'évêque il y a Paul Henry, qui n'a pas peur non plus. Les défenseurs sont peu nombreux : le jeune enseigne, qui a brigué le périlleux honneur de protéger le Pei-Tang, n'a que 30 marins ; mais ils sont Bretons, et, s'écrie l'Evêque, 30 Bretons valent au moins 100 hommes. Ils se mirent courageusement à l'œuvre, travaillant, combattant, toujours sur la brèche, secondés par les Frères, par les séminaristes, et réconfortés par l'héroïsme de leur commandant.... »

Cependant les désastres succèdent aux désastres, plusieurs églises sont incendiées, des mines éclatent sous les pas des assiégés, la famine se fait sentir : on mange les mulets et les chiens ; on mange des feuilles d'arbre, des racines. Il y a des scènes navrantes ; l'Evêque a enterré 400 des siens. Et, au milieu de cette désolation, pas un murmure : les chrétiens meurent martyrs : sur 6,000, il n'y a pas eu deux pour cent à faire un semblant d'abjuration.

Le ciel allait intervenir.

« Une balustrade entoure, tout le long des murs, le toit incliné de la cathédrale. Or, on se demandait pourquoi les assiégeants la criblaient de projectiles. Tout s'expliqua plus tard.

« Comment ! disaient les païens, après la délivrance, vous « n'avez donc pas vu ? Mais, il y avait une dame blanche qui se « promenait au haut de votre église, et, plus bas, une troupe de « soldats vêtus d'habits blancs avec de grandes ailes. »

« La *dame blanche* apparut ainsi dans plusieurs autres endroits. C'était, dit l'orateur, la Vierge Marie, la fille de la bonne sainte Anne que nous avons priée aussi. Reine des Anges, elle était là avec saint Michel, dont j'ai l'image dans mes armes, et la milice céleste, pour nous protéger et nous bénir. »

.....Le 17 Juillet, « à la demande de leur héroïque commandant, les défenseurs du Pei-Tang commencèrent une neuvaine à sainte Anne, à laquelle s'unirent l'évêque, les missionnaires, les religieuses et les chrétiens. Ils se cotisèrent pour offrir à notre glorieuse patronne l'ex-voto de la délivrance.

« Cependant le salut ne venait pas encore.

« O bonne sainte Anne, disait Paul Henry, à la fin de la neu« vaine, voici le grand jour, et vous ne nous avez pas secourus.

— « Attendons, répondait le bon évêque, toujours plein d'es« poir : sainte Anne est humble, elle veut laisser à sa Fille imma« culée le soin d'agir et l'honneur du succès ! »

« C'est ce qui arriva : la Fille et la Mère s'entendent si bien !

« Le 30 Juillet, Paul Henry, atteint de deux blessures, mourut glorieusement, après avoir sauvé la maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Ce jour-là, dit l'orateur, personne ne put retenir ses larmes ; ce jeune homme était parfait : chrétien modèle et

Archives diocésaines Quimper et Léon

excellent officier. Peut-être il avait dit à Dieu : Prenez-moi et sauvez les autres.

« Il a été exaucé.

« Un autre était déjà tombé sur la brèche. Le second-maître Jouannic était aussi un vaillant. Avant de mourir, en fervent chrétien, il avait fait généreusement le sacrifice de sa vie.

« Vous pouvez être fiers de vos morts, s'écrie le pieux évêque ; dans nos deuils si rapides, je n'ai dit que des *Te Deum*. Tous nos chers défunts sont allés à Dieu, purifiés par les sacrements. De tels hommes ne craignent pas les balles ; ils sont sûrs d'aller au Paradis.

« Pendant que Mgr Favier parlait, il y avait là, dans l'assistance, les parents de ceux qui sont revenus, et aussi les chrétiennes familles de ceux qui sont restés là-bas. Ils pleuraient, sans doute ; mais dans leurs larmes il y avait de la joie, cette joie surnaturelle, plus haute que les bonheurs humains ; et, à cette heure solennelle, on sentait passer sur l'assistance comme un éclair de gloire, de cette gloire véritable qui jaillit du patriotisme et de la foi.

« En terminant, Mgr Favier raconte, avec une émotion communicative, la fin des épreuves. Le 12 Août, il n'y avait plus que deux jours de vivres ; évêque, missionnaires et chrétiens se privèrent pour ne pas priver leurs braves défenseurs.

« Enfin le 14, les premières troupes arrivent. Comme toujours les Français sont au poste d'honneur. Le 15, en la grande fête de l'Assomption, ils pénètrent dans la ville ; les clairons sonnent leurs airs connus, et ils vont droit au drapeau. C'est superbe !

« Le noble drapeau, planté là le 1er Juin, flotte toujours. Il est souillé par la poudre et par la boue, il est déchiré par les balles, ses couleurs ont disparu : le rouge n'existe plus, le bleu n'a qu'une teinte incertaine, qu'importe ! C'est une loque, mais une loque magnifique et dans ses plis troués on sent tressaillir l'âme de la patrie.

« L'évêque est là, il met le drapeau, déchiré mais triomphant, au bout d'une lance perdue par un Boxeur, et il l'emporte jusque sur la tombe glorieuse du jeune héros qui l'avait planté.

« Ah ! s'écrie-t-il alors dans un mouvement sublime, tant qu'il
« y aura des soldats comme ceux que j'ai vus, pour défendre le
« drapeau français, il y aura aussi toujours, s'ils viennent à périr,
« des évêques et des missionnaires pour le relever... »

« Vraiment oui, cet entraînant récit est bien un chapitre, un des plus beaux, de notre splendide épopée.

« J'oubliais un touchant détail : Mgr Favier a vu le Pape, et en l'écoutant Léon XIII a pleuré. « Réunissez, lui a-t-il dit, tous les
« documents qui prouvent la constance héroïque de vos chrétiens. »

« Le noble Evêque nous disait : « C'est effrayant ce que peut
« la bête humaine poussée par le démon. » — « Oui, Monseigneur,
« mais c'est aussi consolant et superbe ce que peut la foi qui s'ap-
« puie sur Dieu. Avec vous, nous espérons que bientôt l'Eglise
« pourra honorer six mille martyrs de plus. »

L'ex-voto. — « Après ce récit qui a vraiment transporté toutes les âmes, une procession s'organise à l'intérieur de la basilique : devant les évêques marche le clergé, très nombreux, et les marins, qui sont à l'honneur après avoir été à la peine. Ils escortent le glorieux Drapeau, que le jeune Michel Henry (1) est justement fier de porter ici, avant de marcher sur les traces de son héroïque frère, avec le même cœur et le même dévouement.

« Pendant cette marche solennelle on chante le beau cantique, composé pour la circonstance. Après chaque strophe retentit, chanté avec enthousiasme, le refrain populaire :

O sainte Anne, ô Mère chérie.....
Catholique et Breton toujours !

« Nous arrivons près de l'autel de sainte Anne, et pendant que l'Evêque, entouré des marins, offre à notre Patronne l'ex-voto promis pendant la neuvaine, un chœur chante, toujours sur le mode grégorien, l'admirable prière, nationale pour nous : *O Mater patriæ, Anna... tribue pacem.* O Mère de la patrie bretonne, sainte Anne, obtenez-nous la paix. Obtenez-la aussi aux âmes de ceux qui sont morts après vous avoir priée.

« L'ex-voto, souvenir de la délivrance de Pékin, est un très beau calice en filigrane, orné de riches émaux. Il porte, gravée, cette inscription :

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE A SAINTE ANNE D'AURAY.
PÉKIN : SIÈGE ET DÉLIVRANCE DU PEI-TANG.
16 AOUT 1900.

« Ce calice, précieux mémorial d'un grand fait de notre histoire, servira, aux jours de fête, et sera pieusement conservé dans le trésor de la basilique bretonne.

†

« Une dernière scène, émouvante et grandiose, nous attendait. La foule, sortie de l'église, s'était massée sur l'esplanade, en face du grand portail. A l'entrée, les évêques ; devant eux, sur le plus haut degré, le drapeau ; en face, au milieu du clergé, les marins sur deux rangs. Alors une vibrante sonnerie de clairons salue l'étendard national, doublement beau parce qu'il porte les traces de glorieuses blessures, et un chant de triomphe monte vers lui.

Des strophes émues redisent son histoire, coupées par l'entraînant refrain auquel une mélodie toute martiale donne une admirable énergie :

Salut, salut, drapeau de France,
Signe d'honneur et de vaillance !
Salut, drapeau du Pei-Tang,
Pour qui coula le plus généreux sang.
Tu reviens du martyre...
Ici l'on t'aime et l'on t'admire ;
Acclamons d'un cri
Ce drapeau chéri :
C'est la France et Jésus-Christ !

(1) Élève du cours de Marine, au collège Saint-François-Xavier, à Vannes.

Archives diocésaines Quimper et Léon

« Des acclamations enthousiastes répondent à ce noble salut : Vivent les évêques ! Vivent nos marins ! Vive la France ! »

La fête ne pouvait mieux finir. Elle a été simple, « comme tout ce qui est beau, mais de cette simplicité qui devient sublime, car de telles choses, vues et entendues, font passer dans les âmes l'ardeur d'une foi vive avec le souffle d'une patriotique fierté. »

†

.....Nous ne pouvons que mentionner la réunion intime qui eut lieu ensuite au Petit-Séminaire, où Mgr l'Evêque de Vannes avait convié à des agapes fraternelles le clergé et les héros du siège de Pékin, accueillis avec enthousiasme et chaleureusement applaudis..... A la fin du repas, Mgr Latieule, avec une exquise délicatesse, s'adresse à Mgr Favier, lui offrant, en échange du beau calice qu'il laisse au sanctuaire breton, une statue de sainte Anne qui remplacera celle qu'il a perdue, et le priant d'accepter le titre de chanoine d'honneur de la Cathédrale de Vannes.

Mgr Favier, « répondant sur le même ton aimable, remercia Monseigneur de la statue qu'il veut bien lui promettre et de l'honneur qu'il lui fait. Il veut surtout des missionnaires, et il exprime sa gratitude à l'excellent Evêque qui, toujours généreux, lui a permis de tenter des conquêtes parmi les élèves de son séminaire et les membres de son clergé. »

Et maintenant, conclurons-nous avec l'auteur de cette touchante relation, « pendant que le sang versé là-bas fera germer des milliers de chrétiens, puisse sainte Anne garder de tout mal le pays breton, son domaine, pour qu'il donne toujours à l'Eglise d'intrépides apôtres et à la France de vaillants soldats ! »

Rome. — L'Encyclique *Graves de communi* sur la Démocratie chrétienne a été publiée le 26 Janvier. La *Semaine religieuse* en commencera la publication dans son prochain numéro.

Paris. — L'Institut catholique de Paris, constitué en vertu de la loi de 1875, vient d'atteindre ses vingt-cinq ans d'existence.

Il regarde comme un devoir de marquer cette date par une Fête familiale, dans laquelle il puisse exprimer à Dieu et à ses bienfaiteurs ses sentiments de reconnaissance, et puiser de nouvelles forces pour continuer à remplir courageusement sa mission.

En conséquence, le Mercredi 6 Février, à 10 heures, sera célébrée, dans l'église de l'Institut, une Messe solennelle d'actions de grâces, accompagnée d'un discours et de la recommandation de tous les défunts qui ont eu avec l'Œuvre des liens plus étroits.

S. Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, présidera la cérémonie.

Les amis et les ennemis des Jésuites. — La lettre suivante, écrite par le comte Joseph de Maistre à son beau-frère M. le chevalier de Saint-Réal, nous semble être encore aujourd'hui d'une piquante actualité.

« Saint-Pétersbourg, 9 Septembre 1816.

« Tu me parles dans presque toutes tes lettres des Jésuites, et toujours assez ridiculement. Je veux, une fois pour toutes, te dire ma pensée sur ce point.

« Sans doute, j'aime les Jésuites, que j'ai toujours regardés comme une des plus puissantes institutions religieuses, un des plus admirables instruments d'instruction et de civilisation qui aient existé dans l'univers. Parle à un ennemi des Jésuites, au premier que tu trouveras sous ta main, demande-lui s'il a fréquenté ces messieurs, s'il avait parmi eux des amis, des directeurs, des conseillers, etc ; il te répondra : *non* et peut-être : *Dieu m'en préserve !* Et si tu lui cites leurs amis, il ne manquera pas de te dire qu'il sont amis, et qu'il ne faut pas les croire parce qu'ils sont suspects ; *en sorte que les Jésuites ne sont véritablement connus que par ceux qui ne les connaissent pas.* C'est un magnifique théorème qui mérite d'être encadré. Il n'y a rien de si niais, mon très spirituel ami, que ce que tu dis après tant d'autres, que, *puisque les Jésuites étaient détruits, il ne fallait pas les rétablir.* C'est-à-dire, par la même raison, que : *puisque le roi était tombé de son trône, il ne fallait pas l'y replacer.* Par quelle raison, par quelle loi, par quelle convenance, une excellente chose, une fois abattue, ne doit-elle plus être relevée ? Tu me diras : *c'est une question de savoir si la chose est excellente.* Fort bien, mon cher ami ; et dès qu'il sera prouvé que les Jésuites ne valent rien, il sera prouvé aussi qu'il ne fallait pas les rétablir. Nous attendrons donc la démonstration.

« Je te donnerai une règle sûre et facile pour juger les *hommes* ainsi que les *corps*. Cette règle est infaillible : tu n'as qu'à voir par qui ils sont aimés, et par qui ils sont haïs. Du côté des Jésuites, je te nommerai tout ce que le monde a produit de plus excellent dans l'ordre de la sainteté, de la science et de la politique. Et quels sont leurs ennemis ? Tous les ennemis de Dieu, tous les ennemis de l'Eglise et de l'Etat. — Tu me diras : Est-ce qu'il n'y a pas de fort honnêtes gens parmi leurs ennemis ? Hélas ! oui, mon cher ami ; mais, ces honnêtes gens se trouvent sur ce point en très mauvaise compagnie, ce qui n'arrive pas aux amis de cette société...

« Je crois bien que Gênes (1) se plaint ! J'ignore cette *manière* dont tu me parles, mais je gagerais qu'il s'agit de quelque fabrique de boutons ou de lacets, supprimée peut-être pour y substituer d'*inutiles moines !* Tel est le siècle ! Un corps enseignant, prêchant, catéchisant, civilisant, instituant, etc., ne vaut pas pour

(1) Le chevalier de Saint-Réal était en résidence à Gênes.

Archives diocésaines Quimper et Léon

lui une échoppe de quincaillerie ; il donnerait la régénération d'une âme humaine pour une aune de taffetas...

« Enfin, mon cher ami, je n'aime rien tant que les esprits de famille : mon grand-père aimait les Jésuites, mon père les aimait, ma sublime mère les aimait, je les aime, mon fils les aime, son fils les aimera...

« JOSEPH DE MAISTRE. »

Bonnes pensées.

— Les sentiments de religion sont la dernière chose qui s'efface dans l'homme, et la dernière que l'homme consulte ; rien n'est gravé plus avant dans son cœur, et rien ne lui sert moins dans sa conduite.

— Le vrai chrétien vit dans la douleur et meurt dans la joie.

BIBLIOGRAPHIE

LE JUBILÉ ET LES INDULGENCES D'APRÈS LE CARDINAL PIE, avec quelques explications préliminaires, jolie petite brochure d'un prix très minime, *vient de paraître à la Librairie H. OUDIN, Paris, 10, rue de Mézières, et Poitiers.* (Prix : **0,20** l'exemplaire, remises par quantités.)

« C'est aux fidèles qu'est destiné cet opuscule..... pour éclairer leur foi, pour les rendre saintement avides de gagner les indulgences et particulièrement celle du Jubilé. »

L'auteur a fait précéder l'enseignement du grand évêque de Poitiers d'une étude claire et pratique autant que consolante qui répond à quelques objections et éclaircit certaines difficultés concernant les indulgences.

SAUVAGE

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc.**, à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 8 Février 1901. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lettre Encyclique de Notre Très-Saint Père Léon XIII, *sur la Démocratie chrétienne* (à suivre).

II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; *Dubia Apostolicae Sedi delata occasione Jubilaei Magni ad universum Orbem extensi ;* Conditions du Jubilé ; Départ de Mgr l'Evêque pour Rome ; Nécrologie ; Œuvre de N.-D. de Salut; Œuvre de défense catholique et française.

III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Tarbes ; etc.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Février. — Sexagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mém. de Ste Scholastique, Vierge. Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de Ste Scholastique.

Lundi, 11. — Les sept Saints Fondateurs des Servites, Confesseurs. Double. Blanc.

Mardi, 12. — Commémoration de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur, Double. Blanc.

— *A la Cathédrale de Quimper, fête et office des Trois Gouttes de Sang. Double-majeur. Rouge.*

Jeudi, 14. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur *(du 23 Janvier)*. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 15. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur *(du 27 Janvier)*. Double. Blanc.

Samedi, 16. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

— *A la Cathédrale de Quimper, S. Cyrille d'Alexandrie, Doctr.*

Dimanche, 17. — Quinquagésime. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trégourez	du 9 au 11 Février.
Penmarc'h.	du 12 au 16 Février.
Ile-Molène	du 17 au 19 Février.

Archives diocésaines Quimper et Léon

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique.

SUR LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

A nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique,

LÉON XIII, PAPE,

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Occasion de la lettre : conflit d'opinions touchant les questions économiques (1).

Les graves discussions touchant les questions économiques générales qui, depuis longtemps, en plus d'une nation, troublent la concorde des esprits, se multiplient de jour en jour et prennent un caractère si passionné, qu'elles rendent justement hésitants et inquiets les hommes les plus prudents dans leurs jugements. D'abord soulevées par des opinions erronées, mais très répandues, d'ordre philosophique et d'ordre pratique, elles ont dans la suite emprunté un nouveau degré d'acuité aux nouveaux moyens fournis par l'industrie à notre époque, à la rapidité des communications et aux combinaisons qui ont permis de diminuer le travail et d'augmenter le gain. Enfin, les passions d'hommes turbulents ayant jeté la discorde entre les riches et les prolétaires, les choses en sont venues au point que les Etats, agités par des troubles plus fréquents, paraissent encore exposés à de grandes calamités.

Pour Nous, dès le début de Notre pontificat, Nous avons bien compris quels dangers menaçaient de ce côté la société civile, et Nous avons cru de Notre devoir d'avertir publiquement les catholiques des erreurs profondes cachées dans les doctrines du socialisme et des dangers qu'elles faisaient courir, non seulement aux biens extérieurs, mais aussi à la probité des mœurs et à la Religion. C'est le but que visait Notre Lettre Encyclique *Quod Apostolici muneris,* que Nous avons publiée le 28 Décembre 1878.

Mais ces dangers devenant de jour en jour plus menaçants,

(1) Les sous-titres sont de la rédaction du journal *La Croix*, à qui nous les empruntons pour la commodité de la lecture. N. R.

au préjudice croissant des intérêts privés et publics, Nous Nous sommes efforcé une seconde fois d'y pourvoir avec plus de zèle. Dans Notre Encyclique *Rerum novarum,* en date du 15 Mai 1891, Nous avons traité longuement des droits et des devoirs grâce auxquels les deux classes de citoyens, celle qui apporte le capital et celle qui apporte le travail, doivent s'accorder entre elles.

Nous avons montré en même temps, d'après les préceptes de l'Evangile, les remèdes qui nous ont paru les plus utiles à défendre la cause de la justice et de la Religion, et à écarter tout conflit entre les classes de la société.

Résultats des dernières Encycliques.

Grâce à Dieu, Notre confiance n'a pas été vaine. En effet, poussés par la force de la vérité, ceux-là mêmes que des dissentiments séparent des catholiques ont rendu à l'Eglise cet hommage qu'elle étend sa sollicitude à toutes les classes de l'échelle sociale, et surtout à celles qui se trouvent dans une condition malheureuse.

Assez abondants ont été les fruits que les catholiques ont retirés de Nos enseignements. Ils n'y ont pas seulement puisé des encouragements et des forces pour continuer leurs bonnes œuvres, mais ils leur ont encore emprunté la lumière qu'ils désiraient, et grâce à laquelle ils ont pu s'appliquer, avec plus d'assurance et de succès, à l'étude des questions de ce genre. Aussi est-il arrivé que les dissentiments qui existaient entre eux ont en partie disparu ou se sont apaisés, pour un moment de trêve. Sur le terrain de l'action, le résultat a été que, pour prendre plus à cœur les intérêts des prolétaires, surtout là où ils étaient particulièrement lésés, un grand nombre de nouvelles initiatives se sont produites ou d'utiles améliorations se sont poursuivies, grâce à un esprit de suite constant. Tels sont ces secours offerts aux ignorants sous le nom de secrétariats du peuple, les caisses rurales de crédit, les mutualités d'assistance ou de secours en cas de malheur, les associations d'ouvriers, et d'autres sociétés ou œuvres de bienfaisance du même genre.

De la sorte, sous les auspices de l'Eglise, il s'est établi entre les catholiques une communauté d'action et une série d'œuvres destinées à venir en aide au peuple, exposé aux pièges et aux périls non moins souvent qu'à l'indigence et aux labeurs.

Diverses dénominations des œuvres sociales.

Au commencement, cette sorte de bienfaisance populaire ne se distinguait ordinairement par aucune appellation spéciale. Le terme de *socialisme chrétien,* introduit par quelques-uns, et d'autres expressions dérivées de celles-là, sont juste-

Archives diocésaines Quimper et Léon

ment tombés en désuétude. Il plut ensuite à certains, et à bon droit, de l'appeler *action chrétienne populaire.* En certains endroits, ceux qui s'occupent de ces questions sont dits *chrétiens sociaux*. Ailleurs, la chose elle-même est appelée *démocratie chrétienne,* et ceux qui s'y adonnent sont les *démocrates chrétiens ;* au contraire, le système défendu par les socialistes est désigné sous le nom de *démocratie sociale.*

Or, des deux dernières expressions énoncées ci-dessus, si la première, « chrétiens sociaux », ne soulève guère de réclamations, la seconde, « démocratie chrétienne », blesse beaucoup d'honnêtes gens, qui lui trouvent un sens équivoque et dangereux. Ils se défient de cette dénomination pour plus d'un motif. Ils craignent que ce mot ne déguise mal le gouvernement populaire, ou ne marque en sa faveur une préférence aux autres formes de gouvernement. Ils craignent que la vertu de la religion chrétienne ne semble comme restreinte aux intérêts du peuple, les autres classes de la société étant, en quelque sorte, laissées de côté. Ils craignent enfin que, sous ce nom trompeur, ne se cache quelque dessein de décrier toute espèce de pouvoir légitime, soit civil, soit sacré.

Comme à ce propos il y a couramment des discussions déjà trop prolongées et parfois trop vives, la conscience de Notre charge Nous avertit de poser des bornes à cette controverse, en définissant quels doivent être les sentiments des catholiques en cette matière. De plus, Nous avons l'intention de leur tracer quelques règles qui rendent leur action plus étendue et beaucoup plus profitable à la société.

Démocratie sociale et démocratie chrétienne.

Que prétend la *démocratie sociale* et quel doit être le but de la *démocratie chrétienne?* Il ne peut y avoir de doute sur ce point. L'une, en effet — qu'on se laisse aller à la professer avec plus ou moins d'excès — est poussée par un grand nombre de ses adeptes à un tel point de perversité, qu'elle ne voit rien de supérieur aux choses de la terre, qu'elle recherche uniquement les biens extérieurs, et qu'elle place le bonheur de l'homme dans la recherche et la jouissance de ces biens. C'est pour cela qu'ils voudraient que dans l'Etat le pouvoir appartînt au peuple. Ainsi, les classes sociales disparaissant et les citoyens étant tous réduits au même niveau d'égalité, ce serait l'acheminement vers l'égalité des biens ; le droit de propriété serait aboli, et toutes les fortunes qui appartiennent aux particuliers, les instruments de production eux-mêmes, seraient regardés comme des biens communs.

Au contraire, la démocratie chrétienne, par le fait seul qu'elle se dit chrétienne, doit s'appuyer sur les principes de la foi divine comme sur sa propre base. Elle doit pourvoir aux intérêts des petits, sans cesser de conduire à la perfection

qui leur convient les âmes créées pour les biens éternels. Pour elle, il ne doit y avoir rien de plus sacré que la justice ; il lui faut garder à l'abri de toute atteinte le droit de propriété et de possession, maintenir la distinction des classes, qui, sans contredit, est le propre d'un Etat bien constitué ; enfin, il faut qu'elle accepte de donner à la communauté humaine une forme et un caractère en harmonie avec ceux qu'a établis le Dieu créateur.

Il est donc évident que la démocratie sociale et la démocratie chrétienne n'ont rien de commun ; il y a entre elles toute la différence qui sépare le système socialiste de la profession de la foi chrétienne.

Sens du terme de « démocratie chrétienne ».

Mais il serait condamnable de détourner à un sens politique le terme de *démocratie chrétienne.* Sans doute, la *démocratie,* d'après l'étymologie même du mot et l'usage qu'en ont fait les philosophes, indique le régime populaire ; mais, dans les circonstances actuelles, il ne faut l'employer qu'en lui ôtant tout sens politique, et en ne lui attachant aucune autre signification que cette bienfaisante action chrétienne parmi le peuple. En effet, les préceptes de la nature et de l'Evangile étant, par leur autorité propre, au-dessus des vicissitudes humaines, il est nécessaire qu'ils ne dépendent d'aucune forme de gouvernement civil ; ils peuvent pourtant s'accommoder de n'importe laquelle de ces formes, pourvu qu'elle ne répugne ni à l'honnêteté, ni à la justice.

Ils sont donc et ils deviennent pleinement étrangers aux passions des partis et aux divers événements, de sorte que, quelle que soit la constitution d'un Etat, les citoyens peuvent et doivent observer ces mêmes préceptes qui leur commandent d'aimer Dieu par dessus toutes choses et leur prochain comme eux-mêmes. Telle fut la perpétuelle discipline de l'Eglise ; c'est celle qu'appliquèrent toujours les Pontifes romains vis-à-vis des Etats, quelle que fût pour ceux-ci la forme du gouvernement.

Ceci étant posé, les intentions et l'action des catholiques qui travaillent au bien des prolétaires ne peuvent, à coup sûr, jamais tendre à préférer un régime civil à un autre et à l'apporter avec elles.

De la même façon, il faut mettre la démocratie chrétienne à couvert d'un autre grief : à savoir qu'elle consacre ses soins aux intérêts des classes inférieures, mais en paraissant laisser de côté les classes supérieures. Pourtant, l'utilité de celles-ci n'est pas moindre pour la conservation et l'amélioration de l'Etat. Cet écueil est évité, grâce à la loi chrétienne de charité dont Nous avons parlé plus haut. Celle-ci ouvre ses bras pour accueillir tous les hommes, quelle que soit leur condition,

Archives diocésaines Quimper et Léon

comme étant les enfants d'une seule et même famille, créés par le même Père très bon, rachetés par le même Sauveur et appelés au même héritage paternel.

Certes, c'est bien la doctrine et l'exhortation de l'Apôtre : « Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, et un seul baptême, un seul Dieu et Père qui est au-dessus de tous, et au milieu de toutes choses et en nous tous » (Ephes., iv, 4-6). Ainsi, à cause de l'union naturelle du peuple avec les autres classes, union qui est rendue plus étroite par la fraternité chrétienne, le zèle si grand qu'il soit qui est consacré au soulagement du peuple fait sentir assurément son influence parmi ces classes elles-mêmes, d'autant plus qu'il est convenable et nécessaire, pour obtenir un bon résultat, que celles-ci soient appelées à prendre part à l'œuvre, ainsi que nous l'expliquerons plus loin.

Obéissance aux autorités légitimes.

On doit, en outre, être bien éloigné de cacher sous le terme de la démocratie chrétienne l'intention de rejeter toute obéissance et de dédaigner les supérieurs légitimes. Respecter ceux qui, à un degré quelconque, possèdent l'autorité dans l'Etat, et se conformer à leurs ordres justes, c'est là ce que prescrivent également la loi naturelle et la loi chrétienne. Et pour que cette soumission soit digne d'un homme et d'un chrétien, on doit la témoigner du fond du cœur, par devoir, « par conscience », comme nous y a exhortés l'Apôtre lorsqu'il a donné ce précepte : « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures » (Rom., xiii, 1, 5).

Il est, d'autre part, contraire à la profession d'une vie chrétienne de ne pas vouloir se soumettre et obéir à ceux qui possèdent l'autorité dans l'Eglise, et d'abord aux évêques que — le pouvoir universel du Pontife romain restant sauf — « l'Esprit-Saint a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang » (Act., xx, 28). Celui, en effet, dont les sentiments ou les actes seraient opposés à cette règle, celui-là serait convaincu d'oublier le précepte très important du même Apôtre : « Obéissez à vos préposés et soyez-leur soumis. Car ce sont eux qui veillent, comme devant rendre compte de vos âmes. » Ces paroles, il importe très grandement que tous les fidèles les gravent au fond de leur âme et qu'ils s'appliquent à les réaliser dans toute la pratique de leur vie ; il faut aussi que les ministres sacrés les méditent avec beaucoup d'attention, qu'ils ne cessent pas d'en persuader les autres, non seulement par leurs exhortations mais surtout par leurs exemples.

Après avoir rappelé ces principes que Nous avons antérieurement mis en lumière, à l'occasion, d'une façon spéciale,

Nous espérons que toute dissension concernant le terme de démocratie chrétienne disparaîtra, ainsi que tout soupçon de danger, quant à la chose elle-même exprimée par ce mot. Et c'est à bon droit que Nous concevons cette espérance.

En effet, en laissant de côté les opinions de certains hommes sur la puissance et la vertu d'une telle démocratie chrétienne, opinions qui ne sont pas exemptes de quelques excès ou de quelque erreur, assurément pas un seul homme ne blâmera ce zèle qui, selon la loi naturelle et la loi divine, tend uniquement à ce que ceux qui gagnent leur vie par un travail manuel soient ramenés à une situation plus tolérable et aient un peu de quoi assurer leur avenir ; à ce qu'ils puissent, chez eux et en public, pratiquer la vertu et remplir leur devoir de piété ; à ce qu'ils sentent qu'ils sont non des animaux mais des hommes, non des païens mais des chrétiens ; enfin à ce qu'ils marchent ainsi avec plus de facilité et d'ardeur vers ce bien *unique* et *nécessaire*, vers ce bien suprême pour lequel nous sommes nés.

Tel est le but, telle est l'œuvre de ceux qui voudraient voir le peuple doué d'une âme chrétienne, heureusement soulagé et préservé du fléau du socialisme.

La question sociale est avant tout une question religieuse.

Nous venons de faire mention du rôle des vertus et de la Religion, et c'est à dessein. C'est, en effet, l'opinion de quelques-uns, opinion qui se répand dans le public, que la *question sociale*, comme ils disent, est seulement une question *économique*, quand, au contraire, il est incontestable que c'est avant tout une question morale et religieuse et qu'elle doit être surtout tranchée d'après la règle des mœurs et le jugement de la Religion. Lors même, en effet, qu'on doublerait le salaire des ouvriers, qu'on établirait une proportion entre le temps et l'ouvrage, si l'ouvrier, comme il en a l'habitude, prête l'oreille à des doctrines et s'inspire d'exemples qui poussent au mépris de la Divinité et à la dépravation des mœurs, il est inévitable que ses travaux et son avoir s'évanouissent.

Il ressort du conflit et de l'expérience que la plupart des ouvriers vivent pauvrement et petitement ; et bien qu'ils aient une tâche moins prolongée et une paye plus abondante, ils vivent cependant d'une façon relâchée et sans règle religieuse. Supprimez pour les esprits les sentiments dont la sagesse chrétienne est la source et la gardienne ; supprimez la prévoyance, la modestie, l'épargne, la patience et les autres bonnes habitudes de l'âme ; vains seront vos efforts à poursuivre la prospérité.

Telle est la cause pour laquelle des catholiques ont entre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pris des Congrès pour préparer une amélioration au sort du peuple, et Nous-même, Nous n'avons jamais poussé à des institutions semblables, sans avertir en même temps qu'elles devaient avoir la Religion comme aide, comme compagne et comme inspiratrice.

Les enseignements de l'Evangile et les exemples du Christ.

L'intérêt que les catholiques portent aux prolétaires mérite, semble-t-il, des éloges d'autant plus grands que cela se produit dans un pays où l'on vit de tout temps et avec succès, sous l'inspiration bienveillante de l'Eglise, les luttes d'une charité active et zélée qui savait s'adapter aux époques. Cette loi du mutuel amour, perfectionnement de la loi de justice, ne nous ordonne pas seulement de donner à chacun ce qui lui est dû et de le laisser user de son droit, mais encore de nous favoriser mutuellement, *non pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité* (I JOANN., III, 19), nous souvenant de ce que le Christ dit amoureusement aux siens : *Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ; vous aussi, aimez-vous les uns les autres. A ceci, tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres* (JOANN., XIII, 34, 35). Cet empressement à servir les autres doit évidemment se préoccuper d'abord du bien éternel des âmes, mais il ne doit pas négliger ce qui sert à la vie et la favorise. A ce sujet, il faut se rappeler ce que le Christ répondit à la question des disciples de Jean-Baptiste : *Es-tu Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre* (MATH., XI, 5)? Pour montrer ce qu'Il apportait aux hommes, Il invoqua ses bienfaits, et rappela une parole d'Isaïe : *Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres* (MATH., XI, 4-5). Parlant du jugement dernier, des récompenses et des peines qui nous attendent, Il déclara qu'Il accorderait une attention spéciale à l'amour que les hommes auraient eu les uns pour les autres. Et, ce qu'il y a de plus admirable dans ce discours, c'est de voir comment le Christ, passant sous silence les œuvres de miséricorde qui regardent la consolation des âmes, mentionne seulement les œuvres extérieures, les donnant comme faites à sa propre personne : *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; j'étais nu et vous m'avez vêtu ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venu vers moi* (MATH., XXV, 35-36).

A ces preuves d'amour, visant à la fois le bien de l'âme et du corps, le Christ, on le sait, a ajouté des exemples personnels extraordinaires. C'est ici qu'il est doux de se rappeler cette parole tombée de son Cœur paternel : *Je suis ému de compassion pour cette foule* (MARC., VIII, 2) et sa volonté d'être secourable égale à son pouvoir merveilleux. De cette pitié il nous reste un témoignage : *Il allait de lieu en lieu, faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient sous l'empire du diable* (ACT., X, 38). Les apôtres, les premiers, cultivèrent religieusement cette science de la charité qu'ils avaient reçue du Christ.

Après eux, ceux qui embrassèrent la foi chrétienne créèrent cette multitude variée d'institutions dont le but est de soulager les misères humaines, quelles qu'elles soient. Ces institutions, sans cesse enrichies par de nouveaux développements, sont la gloire et l'ornement propre du nom chrétien et de l'humanité ainsi gagnée ; aussi, les hommes de jugement sain ne se lassent-ils pas de les admirer, surtout étant donnée notre disposition naturelle à chercher d'abord notre avantage et à faire passer après celui des autres.

On ne doit pas excepter de ce genre de bienfaits les distributions d'aumônes ; et c'est à elle qu'ont trait ces paroles du Christ : *Ce qui reste, donnez-le en aumônes* (LUC., XI, 41). C'est cette aumône que les socialistes veulent enlever de la société comme injurieuse à la dignité naturelle de l'homme. Cependant, si elle est faite conformément à la prescription évangélique (MATH., VI, 2, 4) et à l'esprit chrétien, elle n'a rien qui puisse ou exciter l'orgueil de ceux qui donnent ou faire rougir ceux qui reçoivent. Loin d'être déshonorante pour l'homme, elle favorise l'établissement des rapports sociaux et des devoirs nécessaires entre semblables. Il n'est pas d'homme si riche qu'il n'ait besoin d'un autre ; il n'est pas d'homme si pauvre qu'il ne puisse être utile à son voisin. C'est une chose innée que les hommes se demandent et se portent mutuellement leur assistance. Ainsi, la justice et la charité étroitement liées entre elles par un droit égal, qui vient du Christ, unissent merveilleusement la société humaine et font tendre chaque membre au bien commun. *(A suivre.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées :

NÉVEZ : du 10 au 17 Février, retraite du Jubilé. Président, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin, de Brest.

PENMARC'H : du 10 au 17 Février, Adoration et retraite du Jubilé.

RIEC-SUR-BELON : du 17 au 27 Février, Adoration et retraite du Jubilé.

MOELAN : Mission, du 24 Février au 9 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — *Vendredi 15 Février*, fête (transférée du 27 Janvier) de saint Jean Chrysostome, Patron des Œuvres d'Orient, à 8 heures, messe annuelle pour les associés vivants et défunts.
Bénédiction du T. Saint-Sacrement. (Quête.)
Indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires.

Dubia Apostolicae Sedi delata occasione Jubilaei Magni ad universum Orbem extensi.

I. An tempore praesentis Jubilaei liceat Confessariis pluries uti facultatibus extraordinariis eisdem concessis erga eumdem poenitentem, qui nondum omnia opera injuncta adimplevit ad Jubilaei indulgentiam lucrandam ?

SS^mus respondendum mandavit : Affirmative.

II. An in locis ubi processiones in viis publicis non permittuntur, possint, ad effectum reducendi visitationum numerum, processionibus aequiparari coadunationes corporum moralium et aliorum fidelium qui in designatis Ecclesiis, hora praestituta, sub proprii Moderatoris et respective sub proprii Parochi vel alterius Sacerdotis ab eo deputati ductu, colliguntur, ut ibidem una simul visitationes peragant ?

SS^mus, attentis praesentium temporum adjunctis, ex speciali gratia benigne indulget ut, in locis in quibus processiones non permittuntur, visitationes prout exponitur peractae habeantur tamquam processionaliter factae.

III. An pro iis qui degunt in locis ab Ecclesia Parochiali valde dissitis possit ab Ordinario alia Ecclesia vel publicum Oratorium facilioris accessus ad visitationes peragendas designari ?

R. De speciali gratia SS^mi : Affirmative.

IV. An sex menses ad quos extensum est Jubilaeum extra Urbem debeant necessario esse continui, vel possint ab Ordinario interpolari et dividi per partes infra annum ?

R. Affirmative ad 1^am partem : negative ad 2^am. Nihilominus SS^mus benigne indulget ut Ordinarii, interveniente gravi et legitima causa, possint pro suo prudenti arbitrio semestris tempus in partes dividere ; ita tamen ut una tantum vice Jubilaeum acquiri valeat, licet opera ipsa injuncta possint distribui per designatos ab Ordinario menses.

V. Nonnullis Episcopis gratiam implorantibus ut unica Confessione et Communione satisfieri possit praecepto Ecclesiae et operi injuncto ad Jubilaeum lucrandum, SS^mus minime annuendum censuit.

Datum Romae in S. Poenitentiaria die 25 Januarii 1901.

S. CARD. VANNUTELLI POENITENTIARIUS MAJOR.
R. CELLI *S. Poenitentiariae Substitutus.*

(Communiqué de l'Evêché.)

Conditions du Jubilé. — On a demandé si la station à l'église *avant de sortir* en procession pour les visites du Jubilé, moyennant qu'on récite cinq *Pater* et cinq *Ave*, équivaut à une visite processionnelle. — Non, elle ne peut compter que comme visite individuelle. Pour bénéficier du privilège accordé, il faut *qu'on entre processionnellement* à l'église. Les visites vraiment processionnelles faites à la suite gardent naturellement leur valeur. On peut compléter le nombre de 60 par des visites individuelles, faites dans les conditions de temps indiquées.

Départ de Mgr l'Évêque pour Rome. — Monseigneur quittera Quimper, lundi soir 11 Février, pour commencer son voyage *ad limina*. Nos vœux et nos prières — nous savons être ici l'interprète du diocèse tout entier — l'accompagneront durant son pieux pèlerinage. C'est en notre nom à tous qu'il se rend à la Ville éternelle, pour porter au Père commun l'hommage de notre foi, de notre respect, avec l'assurance de notre amour et de notre entier dévouement. Que Dieu conduise notre Evêque vénéré, qu'Il le garde sain et sauf et qu'il le ramène de Rome, comblé de bénédictions pour tous ses diocésains, prêtres et fidèles !

Nous croyons savoir que le voyage de Monseigneur durera trois semaines environ.

Nécrologie. — M. JOURDREN, *Recteur de Guilers (Plogastel)*. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Jourdren, recteur de Guilers, décédé le 1^er Février, dans sa 59^me année.

Né à Pleyben, le 21 Février 1842, ordonné prêtre le 9 Août 1868, M. Jourdren (Jean) fut successivement vicaire à Landeleau (1868), à Esquibien (1872), à Kernével (1875) et à Plouhinec (1880). Nommé recteur de Botmeur, le 20 Octobre 1882, puis de Laz, le 13 Février 1890, il fut transféré, en Janvier 1894, à Guilers, où il vient de mourir. Nous demandons à nos lecteurs de vouloir bien prier pour le repos de son âme.

R. I. P.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — Dimanche dernier, a eu lieu dans la salle synodale de l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur, la réunion annuelle des associés de Notre-Dame de Salut.

Après la lecture d'un rapport, bien fait comme toujours et fort intéressant — que nous publierons dans un prochain numéro —, Sa Grandeur a pris la parole pour féliciter d'abord de leur zèle et de leur dévouement au bien les associés, dont Elle a déjà eu occasion de rencontrer la plupart, en présidant d'autres réunions de ce genre. Passant ensuite en revue les divers buts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, Monseigneur insiste sur la prière publique, les pèlerinages qui ont été, comme on l'a très bien dit, l'arme

Archives diocésaines Quimper et Léon

puissante pour combattre le respect humain..... « La prière, les associés ne doivent pas l'oublier, est le grand moyen pour attirer la bénédiction divine sur nos œuvres particulières comme sur nos œuvres sociales et les rendre fécondes. Agissons aussi, et prêchons d'exemple : c'est de tous les hommes d'œuvre que l'Evangile dit qu'ils sont le « sel de la terre ». Pour produire son effet, le sel doit se répandre et pénétrer les corps..... De même, par nos paroles et nos exemples, nous devons faire connaître, respecter et aimer autour de nous la loi de Dieu. C'est par cette action, ignorée parfois mais toujours efficace, que nous contribuerons au bien commun, réalisant ainsi, pour notre modeste part, le but de la pieuse association de Notre-Dame de Salut..... »

La réunion s'est terminée par la bénédiction de Monseigneur.

Œuvre de défense catholique et française. — Dimanche prochain 10 Février, à 3 heures, aura lieu en l'église de Sainte-Clotilde, à Paris, une assemblée de charité en faveur des Œuvres de défense religieuse contre l'envahissement du protestantisme anglais en Bretagne.

Le sermon sera prêché par le R. P. du Lac.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient bien contribuer à l'Œuvre sont priés d'adresser leur offrande à l'Evêché de Saint-Brieuc, où à M. l'abbé Camus, chanoine honoraire, recteur de Trémel (Côtes-du-Nord).

Nous devons ajouter que les aumônes recueillies ne profiteront pas uniquement aux œuvres paroissiales de Trémel, mais à toute notre région où l'influence des prédicants anglais-bretons se fait sentir. Il est bon qu'on le sache, dans la liste des enfants « recueillis » par l'Orphelinat protestant de Trémel, on en trouve plus de 30 appartenant aux paroisses de Botsorhel, Scrignac, Scaër, Plouégat-Moysan, Plougasnou, Morlaix, Brest, etc. Cela suffit amplement, il nous semble, a prouver l'imminence du « péril protestant » que nous avons souvent signalé, et la nécessité urgente de l'Œuvre fondée par le vaillant recteur de Trémel.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Souverain Pontife, dont la santé se maintient d'une façon merveilleuse, au milieu de ses multiples occupations, continue le cours de ses audiences.

Samedi, solennité de la Purification de la Sainte Vierge, on a fait au Saint-Père l'oblation traditionnelle du cierge enluminé.

L'avant-veille, il avait reçu, dans la salle du Consistoire, le comité des Dames de l'association pour les secours des églises pauvres. En même temps le Saint-Père a daigné regarder l'exposition de dons aux paroisses pauvres, envoyés par deux cent vingt associations italiennes et étrangères.

— **Un monument anglais à Saint-Pierre de Rome.** — Les catholiques anglais se préoccupent d'ériger, dans la basilique vaticane, un monument en l'honneur de Nicolas Breakspeare (Adrien IV), le seul anglais qui ait été élevé à la Papauté. Il y a déjà deux monuments britanniques dans Saint-Pierre, les tombeaux du Cardinal d'York et de son frère.

TARBES. — Mgr Schœpfer ayant eu la pensée d'offrir au Souverain Pontife, pour les jardins du Vatican, une reproduction exacte de la grotte de Lourdes, a vu son projet agréé par Sa Sainteté. « Tous les amis de Notre-Dame de Lourdes, écrit à l'Evêque gardien de la grotte Son Eminence le cardinal Langénieux, vous seront reconnaissants de la gloire nouvelle que vous donnez à notre bien aimée Reine. » Plusieurs autres évêques, mis au courant du projet, ont écrit dans le même sens à Mgr l'Evêque de Tarbes.

LE MANS. — De grandes solennités ont eu lieu au Mans, les dimanche et lundi 27 et 28 Janvier, à l'occasion de la fête de saint Julien, de l'ouverture du jubilé et de la consécration du diocèse au Sacré-Cœur.

Assistaient à ces fêtes : NN. SS. Favier, évêque de Pékin ; Foucault, évêque de Saint-Dié ; Latieule, évêque de Vannes ; de Courmont, évêque de Bodona ; Mollien, évêque de Chartres, et les RR. PP. dom Delatte, abbé de Solesmes, et dom Albéric, abbé de la Trappe de Fontgombault.

Mgr Favier a raconté les événements du siège de Pékin ; le R. P. Lemius, supérieur des chapelains de Montmartre, l'abbé Garnier et M. l'abbé Poulin, ont parlé devant des foules d'hommes. Il y en avait plus de quatre mille le dimanche ; plus de sept mille, venus de tout le diocèse, le lundi matin.

Ce jour-là, Mgr Latieule a célébré la messe en présence de cette magnifique assemblée.

NICE. — Mgr Chapon, évêque de Nice, est bien connu à Quimper où il a passé une partie de son enfance et où il a prêché, il y a quelques années, la station du Carême. Nommé, par décret de M. le Président de la République, Chevalier de la Légion d'honneur, Mgr Chapon a écrit à M. le Ministre des Cultes une lettre aussi modérée que digne, pour décliner « dans les circonstances actuelles » la distinction dont on voulait l'honorer.

La *Semaine religieuse* de Nice a publié à ce sujet la déclaration suivante :

« La lettre du 27 Janvier adressée par l'évêque au ministre de la Justice et des Cultes a provoqué dans la presse des critiques et des approbations également ardentes. L'évêque de Nice ne saurait se rendre à ces critiques, ni désavouer en quoi que ce soit un acte accompli avec la rapidité qu'exigeaient les circonstances, mais non sans que la portée et les conséquences en aient été mûrement pesées.

Archives diocésaines Quimper et Léon

« Celui qui n'a jamais sollicité et ne sollicitera jamais pour sa personne les faveurs du pouvoir, ne pouvait loyalement les accepter, en des circonstances qui eussent livré sa conduite et ses sentiments à des interprétations qu'ils ne méritaient pas et dont l'honneur d'un évêque doit s'alarmer.

« Comment aurait-il pu les apprécier, ces faveurs, à l'heure où les religieux qui travaillent et se dévouent sous sa direction sont menacés et peut-être vont-être frappés ! Il en eût trop souffert, et nous plaindrions ceux qui ne comprendraient pas ce sentiment.

« Pour lui, entièrement soumis aux directions du Souverain Pontife, autant par conviction que par obéissance filiale, il continuera à y conformer ses enseignements et sa conduite.

« Placé par la Providence à ce poste d'honneur de la frontière, il y restera fidèle à sa mission patriotique, qui s'harmonise si bien avec les devoirs de son ministère sacré. Sur ce coin de terre privilégiée ou dans le voisinage, les représentants du pouvoir civil sont plus encore qu'ailleurs les représentants de la France ; il ne cessera de leur prêter son concours dévoué pour enraciner de plus en plus au cœur de nos religieuses populations l'amour de la France. »

XXIe Pèlerinage de pénitence à Jérusalem. — Le Conseil des Pèlerinages, qui a son siège, 8, rue François 1er, organise un pèlerinage à Jérusalem, qui partira de Marseille, le 26 Avril, pour rentrer en France le 7 Juin. Les pèlerins visiteront le Carmel, Nazareth, Tibériade, la Samarie, Jérusalem, Bethléem, le Jourdain, la mer Morte, et, en Egypte, Port-Saïd, le canal de Suez, Ismaïlia, le Caire, Matarieh, les Pyramides, Alexandrie.

Les pèlerins iront à Jérusalem renouveler leur consécration au Sacré-Cœur.

Quelle consolation pour eux de faire à Jérusalem les stations prescrites pour le gain de la grande indulgence du Jubilé ! Les indulgences de Terre Sainte sont d'ailleurs maintenues en temps de jubilé.

Le transport se fera, comme toujours, sur la nef *Notre-Dame de Salut*, qui, après avoir servi d'ambulance à l'expédition de Chine, sera revenue à Marseille. Les pèlerins seront logés, à Jérusalem, à Notre-Dame de France.

Prix des Places. — 1re cl., 650 fr. ; 2e cl., 480 fr, ; 3e cl., 315 fr. A ces sommes, il faut ajouter pour le logement, à Jérusalem et en Egypte, les divers transports et frais accessoires : 330 fr. en 1re classe ; 280 fr. en 2e classe ; 255 fr. en 3e classe ; soit au total : 980 fr. en 1re classe ; 760 fr. en 2e classe ; 570 fr. en 3e classe.

Des réductions sont accordées pour se rendre à Marseille.

Demander le programme et s'inscrire au Secrétariat des Pèlerinages. Paris, 8, rue François Ier.

BIBLIOGRAPHIE

Saint Antoine de Padoue (1195-1231), par M. l'abbé Albert Lepitre, docteur ès-lettres, professeur à l'Université catholique de Lyon. — 1 vol. in-12 de VIII-205 pages de la collection « Les Saints ». Prix : 2 francs. (Librairie Lecoffre, Paris.)

On attendait avec impatience une vie scientifique de saint Antoine de Padoue. L'action surnaturelle du grand thaumaturge est bien populaire à l'heure actuelle, et la piété des foules perpétue, développe même ce qu'on peut appeler sa légende. Mais que peut-on affirmer, historiquement, authentiquement de l'illustre compagnon de saint François d'Assise ? on ne le savait guère jusqu'ici. Il y avait là un travail très ardu à entreprendre. M. le chanoine Lepitre, professeur à l'Institut catholique de Lyon, a bien voulu s'en charger. Il était soutenu par une connaissance approfondie de tous les documents, les faux, les vrais, les suspects et aussi de tous les travaux que les meilleurs érudits d'Allemagne avaient composés sur le sujet. Entre cette critique si volontiers négative et la piété docile qui accepte sans trop de discernement tous les récits, pourvu qu'ils soient édifiants, M. Lepitre a su garder une juste mesure. Assurément quelques âmes seront un peu déçues de voir mettre en doute un grand nombre de miracles ; mais finalement elles se diront que si tout a été passé à un crible très étroit, ce qui reste est désormais assuré de défier tout scepticisme. Et alors chacun se félicitera d'avoir devant soi un personnage réel, dont les traits, dont l'attitude, dont l'action, apparaissent dans leur vérité. On se dira qu'un pareil travail sur un tel ensemble de légendes discutées, exigeait plus de discussions critiques que n'en comportaient beaucoup d'autres vies de la Collection. Ce que le nouvel historien laisse subsister de la renommée du bienheureux suffit d'ailleurs amplement à justifier l'admiration et la dévotion du peuple chrétien.

La Madone des Papes ou Notre-Dame du Bon-Conseil. — Rapport présenté au Congrès Marial de Lyon, tenu les 5-8 Septembre 1900, par le R. P. Messelod, Missionnaire de Saint-François de Sales d'Annecy. *Brochure de propagande.*

Prix : l'exemplaire, 20 c., *franco* 25 c.

Publications de l'ancienne Maison Douniol. (TÉQUI, éditeur, Paris.)

Le Chrétien à l'École de saint Joseph, par l'auteur des *Avis spirituels*, 2e édition. Un volume in-18 de IX-400 pages. Prix : 1 fr. 50.

Dans ce livre d'une doctrine toujours élevée et sûre on trouve pour chaque jour du mois de Mars dédié à saint Joseph de courtes lectures partagées en deux : dans la première partie, les vertus et les fonctions dont fut investi le glorieux Patriarche ; dans la seconde, les leçons qui découlent de ses exemples. Librairie J. Salaun, Quimper.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER*, a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA,** véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper,** vient de remporter le 1er Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix.**

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de 30 francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

Archives diocésaines Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marche et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monte sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brèguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

MAISON **DE GRANDE** CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.

COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*

Bijouterie, Joaillerie, pour corbeilles de mariage.

Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.

Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal**, Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

Supérieure à l'Huile de foie de Morue et aux Émulsions.



Je prends tous les jours de la vraie CRÈME DE MORUE de la Phie PEQUART de Verdun-s/-Meuse

C'est très bon!!!

Petite mère, se méfie des produits similaires ; mauvais et digérant mal.
Le Flacon : **3f50** dans tles Pharmies.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. **Vendredi 15 Février 1901.** N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lettre Encyclique de Notre Très-Saint Père Léon XIII, *sur la Démocratie chrétienne* (suite et fin).
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Prières des Quarante-Heures ; Avis de l'Evêché ; Mandement du Carême : dispositif ; Nominations dans le clergé ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en 1901 ; Douarnenez.
III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Loi contre les congrégations ; Lyon ; Saint-Brieuc ; Bonnes pensées.
IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Février. — Quinquagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Guévroc, Abbé *(au Propre diocésain).*
Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, de S. Guévroc et les Suffrages communs.
Lundi, 18. — S. Siméon, Evêque. Martyr. Simple. — Ou Office votif des saints Anges ; semi-double. Blanc.
Mardi, 19. — Office de la férie. — Ou Office votif des saints Apôtres ; semi-double. Rouge.
Mercredi, 20. — Mercredi *des Cendres.* Office du jour ; simple. Violet.
Jeudi, 21. — Office de la férie. — Ou Office votif du Très Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.
Vendredi, 22. — Fête de la Couronne d'épines de Notre-Seigneur. Double-majeur. Rouge.
Samedi, 23. — S. Pierre Damien, Évêque, Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 24. — Premier Dimanche du Carême. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ile-Molène . . . . . du 17 au 19 Février.
Riec . . . . . du 20 au 25 Février.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Lettre Encyclique de S. S. Léon XIII « Graves de Communi »

SUR LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

(suite et fin).

Les institutions permanentes.

Que si l'on subvient aux misères du peuple, non pas seulement par des subsides temporaires, mais par le jeu régulier des institutions, cela est encore à la louange de la charité, et le bien fait aux pauvres n'en sera que plus assuré et plus stable. On doit donc louer d'autant plus le dessein de former à l'économie et à la prévoyance les âmes de ceux qui exercent des métiers ou qui louent leur travail, d'obtenir qu'au cours de leur vie ils assurent eux-mêmes au moins en partie leur avenir. Un tel but n'ennoblit pas seulement le rôle des riches envers les prolétaires : il ennoblit les prolétaires eux-mêmes. Car, en même temps qu'ils les excitent à s'assurer un sort plus heureux, il les met à couvert des risques, les éloigne des désirs immodérés et les pousse à la pratique de la vertu.

Puisque donc cela est utile et conforme à notre époque, il est bon certainement que la charité des bons s'y applique avec entrain et prudence tout à la fois.

Qu'il soit donc entendu que ce zèle des catholiques à soulager le peuple est conforme à l'esprit de l'Eglise et qu'il répond très bien à ses propres exemples de tout temps. Quant à ce qui y mène, savoir s'il faut l'appeler *action populaire chrétienne* ou *démocratie chrétienne*, cela importe peu, pourvu que les enseignements émanés de Nous soient observés intégralement avec une égale complaisance. Mais il importe beaucoup que, dans une affaire aussi importante, l'esprit des catholiques, leur volonté et leur action soient les mêmes. Il n'est pas de moindre importance que l'action elle-même grandisse et se développe, sans cesse aidée par de nouveaux secours. Il faut surtout appeler à son aide les bonnes œuvres de ceux à qui leur origine, leur fortune et leur culture intellectuelle donnent le plus d'autorité dans la cité. Si cela fait défaut, à peine pourra-t-on faire quelque chose de valable pour l'utilité du peuple.

Certes, le chemin qui y mène s'ouvrira d'autant plus aisé et d'autant plus court que l'action des principaux citoyens sera plus nourrie et plus zélée. Pour eux, Nous voulons qu'ils considèrent bien qu'il ne leur est pas loisible de prendre soin du sort des petites gens ou de les négliger, mais qu'ils y sont absolument tenus par devoir. Car chacun ne vit pas seulement dans une ville pour ses intérêts propres, mais pour les intérêts communs. Et si les uns ne peuvent apporter leur

quote-part au bien commun, les autres sont tenus d'apporter plus que la leur, s'ils le peuvent.

Quel est le poids de ce devoir, c'est ce que nous enseigne l'excellence des biens reçus, biens dont nous aurons à rendre un compte plus sévère et qu'il faut rendre au Dieu qui nous les a donnés. C'est ce que nous enseigne aussi l'épidémie de maux auxquels on n'a pas porté remède à temps, et dont l'invasion a été parfois si universellement funeste. Ainsi, celui qui néglige les intérêts du pauvre peuple agit inconsidérément, tant pour lui que pour la cité.

Que si cette action chrétiennement sociale s'étend et se fortifie, il n'arrivera pas pour cela que les autres institutions, déjà existantes et florissantes grâce à la piété des riches, dépérissent ou soient absorbées par de nouvelles institutions. Celles-ci et celles-là, poussées par le même souffle de religion et de charité, n'ont rien qui les oppose l'une à l'autre ; elles peuvent facilement vivre ensemble, s'unir si bien qu'il leur soit plus facile de veiller aux besoins du peuple et aux périls de jour en jour plus grands, bien mériter enfin en unissant ainsi leurs efforts.

La situation actuelle nous crie, et nous crie vivement, qu'il est indispensable d'opposer à l'audace de certains esprits toutes nos forces réunies. Certes, elle est assez étendue, la perspective des misères qui sont devant nos yeux ; elles sont assez redoutables, les menaces de perturbations funestes que nous prépare surtout la force toujours croissante des socialistes. Ceux-ci font perfidement invasion au sein de la société. Dans les ténèbres de leurs conventicules secrets comme en plein jour, par la parole, comme par les écrits, ils poussent la multitude à la rebellion. Ayant secoué le joug de la Religion, ils méprisent les devoirs et ne réclament que les droits ; ils font appel aux foules des malheureux de plus en plus nombreuses et que les nécessités de la vie rendent plus accessibles à leurs promesses mensongères et à leurs erreurs.

Il y va du salut de la société comme de la Religion ; sauvegarder l'honneur de l'une et de l'autre, ce doit être le devoir sacré de tous les gens de bien.

Charité et docilité.

Pour que cet accord des volontés s'affermisse autant qu'il est désirable, il faut s'abtenir de tous les sujets de discussion qui blessent et divisent les esprits. Que dans les publications périodiques et dans les discours populaires, on se taise donc sur les questions plutôt subtiles, qui sont pour la plupart sans utilité. Ces questions d'ailleurs, pour n'être pas faciles à résoudre, n'exigent, pour être comprises, pas moins de grandes aptitudes, et demandent une attention peu commune. Certes, c'est chose humaine d'hésiter et de douter sur les points dou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teux, et il est permis d'avoir des sentiments opposés sur certains autres points ; mais il convient que ceux qui cherchent avec ardeur la vérité, dans les questions encore incertaines, gardent vis-à-vis les uns des autres l'égalité d'âme, la modestie et les égards, afin que la dissidence des opinions n'entraîne pas la dissidence des volontés. Quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on embrasse dans les questions où le doute est possible, que l'on soit toujours dans la disposition d'être très religieusement attentif aux enseignements du Siège Apostolique.

Unité de direction.

Ainsi cette action des catholiques, telle qu'elle est, aura une efficacité plus grande, si tous les groupements, sans exclusion de leurs droits respectifs, sont unis et dirigés par une seule et même force principale. Cette force directive, selon Notre volonté, devra découler, pour l'Italie, de l'Institution des Congrès et Assemblées catholiques que Nous avons louée souvent, et à laquelle Notre prédécesseur et Nous-même avons confié le soin d'organiser l'action commune des catholiques, sous les auspices et la direction des évêques. Qu'il soit fait de même pour les autres nations, s'il est quelque assemblée principale à qui légitimement ce soin ait été confié.

Dans tout cet ordre de choses, si intimement lié avec les diverses conditions de l'Eglise et du peuple chrétien, apparaît ce que ne doivent pas faire ceux qui sont voués aux fonctions sacrées, et ce qu'ils peuvent accomplir avec toutes les ressources de la doctrine, de la prudence et de la charité.

Exemples à suivre.

Combien il est opportun d'aller au peuple, de s'employer à son bien, suivant les temps et les circonstances, il Nous a paru bon souvent de l'affirmer dans Nos entretiens avec les membres du clergé. Plus souvent encore, dans Nos Lettres aux évêques et aux autres hommes de l'Ordre ecclésiastique, même dans ces dernières années, Nous avons loué ce souci plein d'amour pour la classe populaire, et Nous avons dit qu'il appartient bien en propre aux clercs des deux Ordres. Cependant qu'ils s'appliquent à rendre ces bons offices avec prudence et précaution, à l'exemple des saints. François, ce pauvre et cet humble ; Vincent de Paul, ce père des infortunés ; plusieurs autres, dont tous se souviennent dans l'Eglise, ont concilié leurs soins dévoués pour le peuple avec la pensée de n'être jamais distraits ni répandus au dehors plus qu'il ne convenait, occupés toujours, avec la même ardeur, à travailler à leur perfection personnelle.

Nous tenons à indiquer encore plus expressément une chose, non seulement aux ministres sacrés, mais à tous les hommes dévoués à la cause populaire, qui les fera bien mériter d'elle et sans difficile travail.

Les principes chrétiens.

Qu'ils aient donc soin d'inculquer, à l'occasion, dans l'âme du peuple, dans leur langage tout fraternel, à savoir : s'abstenir toujours et en tout de la sédition et des séditieux ; ne violer jamais les droits d'autrui ; avoir pour les maîtres le respect et fournir le travail qui leur est dû ; n'avoir pas à charge la vie domestique, si riche en biens de toutes sortes : avant tout, s'appuyer sur la Religion et chercher en elle la vraie consolation dans les difficultés de la vie. Pour faire garder ces résolutions, il sera d'un grand secours de rappeler l'exemple idéal de la Sainte Famille de Nazareth et d'en recommander la protection ; de proposer les exemples de ceux que le sort le plus modeste a conduits aux sommets de la vertu, ou enfin d'entretenir l'espoir de la récompense dans la Vie Eternelle.

En dernier, de nouveau, nous donnons ce grave avertissement. Quels que soient les projets conçus dans cet ordre de choses par les particuliers ou par des associations, que l'on se souvienne toujours de la soumission profonde due à l'autorité des évêques. Qu'ils ne se laissent pas tromper par un zèle charitable trop ardent ; ce zèle, s'il pousse au manque de déférence, n'est ni sincère, ni d'une efficacité vraiment utile, ni agréable à Dieu.

Dieu se réjouit du bon esprit de ceux qui mettent leurs pensées après les ordres des chefs de l'Eglise, reçus comme venant de Lui-même. Dieu les assiste dans les entreprises les plus ardues. C'est avec une bienveillance marquée qu'il conduit à bonne fin leurs œuvres.

Il faut ajouter à cela les exemples d'une vie conforme aux doctrines, qui montre le chrétien ennemi de la mollesse et des voluptés, disposant volontiers de ses biens pour l'utilité des autres, constant et inébranlable dans les épreuves. Ces exemples ont une grande puissance pour exciter dans le peuple des sentiments salutaires, et sont d'autant plus efficaces qu'ils sont l'ornement d'une existence plus influente et plus illustre.

Action des Évêques.

Pour vous, Vénérables Frères, avec opportunité, suivant les nécessités des hommes et des lieux, selon votre prudence et votre activité, Nous vous demandons d'avoir souci de ces choses et de vous en entretenir dans vos réunions ordinaires. Appliquez-vous à ces recommandations avec tous vos soins, et au besoin employez votre autorité pour modérer, réprimer, arrêter, afin qu'il ne soit rien relâché de la rigueur de la discipline sacrée, et qu'on ne trouble point l'ordre que le Christ a déterminé dans son Eglise.

Par cette action de tous les catholiques, droite, unie et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

progressive, on verra avec plus d'évidence que la tranquillité de l'ordre et la vraie prospérité des peuples sont d'autant plus florissantes que l'Eglise en est la protectrice et l'appui.

C'est sa charge sacrée d'avertir chacun de son devoir, selon les préceptes chrétiens ; d'unir les riches et les pauvres dans la fraternelle charité et de fortifier les esprits au milieu des épreuves de l'adversité.

Exhortation de saint Paul.

Que Nos prescriptions et Nos désirs soint confirmés par cette exhortation de saint Paul aux Romains, toute remplie de charité apostolique :

« Je vous conjure,... transformez-vous par le renouvellement de votre esprit... Que celui qui fait l'aumône la fasse dans la simplicité, que celui qui a la conduite de ses frères y emploie sa sollicitude, que celui qui fait les œuvres de miséricorde les fasse avec joie. Que votre charité soit sincère et sans déguisement. Ayez le mal en horreur et attachez-vous fortement au bien. Que chacun ait pour son prochain une affection et une tendresse vraiment fraternelles. Prévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur et de déférence. Ne soyez point lâches dans le devoir. Réjouissez-vous dans votre espérance ; soyez patients dans les maux, persévérants dans la prière, charitables pour soulager les nécessités des saints, prompts à exercer l'hospitalité. Soyez dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent. Tenez-vous toujours unis dans les mêmes sentiments et les mêmes affections. Ne rendez à personne le mal pour le mal. Ayez soin de faire le bien non seulement devant Dieu, mais aussi devant tous les hommes » (Rom., xii, 1-17).

Que la Bénédiction Apostolique soit l'augure de tous ces biens. Nous vous l'accordons de tout Notre cœur dans le Seigneur, à vous Vénérables Frères, à Votre clergé et à Votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18 Janvier 1901, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées :

RIEC-SUR-BELON : Adoration et retraite du Jubilé, du 17 au 27 Février. Président, M. Poulbazan, curé-doyen de Briec.

MOELAN : Mission, du 24 Février au 9 Mars. Président, la première semaine, M. Quinieu, curé-doyen de Carhaix.

CLÉDEN-CAP-SIZUN : Mission, du 20 Février au 9 Mars.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Saint-Corentin. — *Dimanche de la Quinquagésime.* — Prières des Quarante-Heures. A la première messe, bénédiction et exposition du Saint-Sacrement, qui reste exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et *Mardi*, bénédiction et exposition, à la première messe. A 9 heures, grand'messe : à 4 heures, vêpres suivies de la bénédiction.

Mercredi, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres, et grand'messe.

***

— Église Saint-Mathieu. — *Dimanche, Lundi* et *Mardi*, exposition des Quarante-Heures. Le Saint-Sacrement restera exposé, chaque jour, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui seront chantées, le dimanche, à 3 heures, et, les autres jours, à 4 heures. Après les vêpres, bénédiction.

Mercredi, bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe, à 8 h. 1/2.

Prières des Quarante-Heures. — Nous nous faisons un devoir de rappeler que les prières des Quarante-Heures ont été spécialement instituées pour réparer, autant qu'il se peut, les offenses commises contre Dieu pendant le Carnaval. Ce qui fait le caractère de cette dévotion, c'est l'adoration silencieuse et continue de fidèles devant le Très Saint-Sacrement exposé, durant ce que saint François de Sales appelait « les tristes jours du bon Dieu ».

Pour gagner l'indulgence plénière (applicable aux défunts) attachée à la dévotion des Quarante-Heures, il faut, outre la confession et la communion « visiter dévotement le Saint Sacrement dans une des églises où il est exposé ». La durée de la visite, fixée d'abord à *une heure* entière d'adoration, a été réduite « au temps qu'on peut commodément passer dans l'église ». (P. Béringer.)

Que chacun profite des moments qu'il peut avoir de libres pour venir adorer et « consoler » Notre-Seigneur et Sauveur Jésus, pendant ces jours que tant d'autres donnent aux futilités ou au désordre.

On engage les fidèles à faire à cette intention la communion réparatrice.

Avis de l'Évêché. — Son Excellence le Nonce apostolique, Mgr Lorenzelli, a demandé à Mgr l'Evêque de Quimper deux prêtres de 30 à 40 ans, disposés à consacrer leur ministère à une population de 3,000 ouvriers français travaillant au mines d'or de la Guyane Française. La Compagnie qui exploite les mines se charge des frais du voyage, de la construction de l'église, du logement et entretien des aumôniers et leur assure, en plus, un traitement supérieur.

Les prêtres qui accepteraient cette mission ne cesseraient pas, pour cela, d'appartenir au diocèse de Quimper, où ils conserveraient leur rang de placement. Adresser les demandes à l'Evêché ou à M. le Supérieur du Grand-Séminaire.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Mandement du Carême. — DISPOSITIF. — Nous commencerons, dans notre prochain numéro, la publication de l'Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque pour le Carême 1901 : elle a pour sujet : Le Pape.

Nous donnons, dès aujourd'hui, le dispositif du Mandement.

Article I. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Art. II. — Les prescriptions de l'abstinence et du jeûne doivent être observées depuis le Mercredi des Cendres inclusivement jusqu'à Pâques. La première oblige tous les fidèles à s'abstenir d'aliments gras ; la seconde oblige, en outre, tous ceux qui ont atteint l'âge de 21 ans à ne faire chaque jour, les dimanches exceptés, qu'un seul repas auquel il est permis d'ajouter le soir une légère collation (1).

Art. III. — En vertu d'un Indult apostolique en date du 2 Janvier 1900, Nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi, excepté le samedi des Quatre-Temps. Cette permission s'étend, le dimanche, à tous les repas, et les autres jours à un seul.

On ne peut pas manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne ou qui en sont dispensées peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

Art. IV. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation. L'usage des œufs n'est pas permis à la collation, mais seulement au principal repas jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

Art. V. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder, en outre, les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Art. VI. — En vertu d'un Indult en date du 2 Janvier 1900, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Art. VII. — En vertu d'un Indult du 3 Janvier 1900, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

(1) L'usage de faire le principal repas le soir et la collation vers le milieu du jour peut être toléré.

Art. VIII. — Les personnes qui profiteront des dites dispenses sont tenues en conscience de faire une aumône proportionnée à leur fortune. Ces aumônes, destinées aux œuvres diocésaines, seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial, pour être ensuite envoyées au Secrétariat de l'Evêché avec cette mention : *Aumône pour les dispenses du Carême.*

Art. IX. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône, même légère, devront y suppléer en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. X. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Art. XI. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le Dimanche de la Passion, et finira le second Dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le Dimanche de la Passion, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

Art. XII. — Une quête sera faite pour les Lieux-Saints, le Vendredi-Saint.

AVIS. — MM. les Curés et Recteurs auront à faire dans leurs églises, le jour de l'Ascension, une quête pour l'Université catholique de Paris et les Ecoles chrétiennes du diocèse.

Une seconde, le dimanche du Rosaire, pour l'Œuvre des Cercles militaires et des Patronages.

Le produit de ces quêtes sera envoyé à l'Evêché.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Stéphan, recteur de Plounéour-Trez, curé-doyen de Saint-Renan, en remplacement de M. Janvier, démissionnaire (cette nomination a été agréée par décret présidentiel en date du 4 Février) ;

M. de Coatandon, recteur du Guilvinec, recteur de Plounéour-Trez ;

M. Courtois, recteur de Plouégat-Guerrand, recteur du Guilvinec ;

M. Pichon, vicaire à Crozon, recteur de Guilers-Plogastel.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation en 1901.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSE OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSE OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Lundi....	15	Ploudiry. Loc-Eguiner.....	La Martyre. — La Roche.
	Mardi....	16	Plouédern. — Trémaouézan. — Lanneufret.....	Ploudaniel. — Trégarantec.
	Mercredi .	17	Le Folgoet. — Saint-Méen. — Lanarvily.....	Kernilis. — Loc-Brévalaire.
	Jeudi	18	Plouvien	Bourg-Blanc. — Coat-Méal.
	Vendredi .	19	Plabennec. — Le Drennec ...	Kersaint-Plab.—St-Thonan.
	Samedi...	20	Saint-Divy. — La Forêt.	
	Lundi....	22	.....	Plouider. — Goulven.
	Mardi....	23	Plounéour-Trez	Kerlouan.
	Mercredi .	24	Guissény	Saint-Frégant. — Kernoues.
	Jeudi	25	Lesneven.	
	Vendredi .	26	Plouguerneau.....	Landéda.
	Samedi...	27	Lannilis. — Tréglonou	Plouguin. — Tréouergat.
	Dimanche.	28	Milizac. — Guipronvel	Lanrivoaré.
	Lundi....	29	Ploudalmézeau.....	Lampaul. — Saint-Pabu.
	Mardi....	30	Plourin. — Bréles	Landunvez.
MAI	Mercredi .	1	Porspoder	Lanildut.
	Jeudi	2	Plouarzel.—Lampaul-Plouarl	Ploumoguer. — Lambert.
	Vendredi .	3	Le Conquet. — Trébabu.....	Plougonvelin.
	Samedi...	4	Plouzané. — Loc-Maria.....	Saint-Pierre-Quilbignon.
	Dimanche.	5	Adoration (Brest).	
	Samedi...	11	Hanvec. — Rumengol.....	Saint-Éloi.
	Dimanche.	12	Le Tréhou. — Tréflévénez...	Irvillac. — Saint-Urbain.
	Lundi....	13	Logonna-Daoulas.—L'Hôpital	Daoulas.
	Mardi....	14	Dirinon. — Pencran.....	Loperhet.
	Mercredi .	15	Plougastel-Daoulas.....	Les Frères (Landerneau).
	Jeudi	16	Landerneau.	
	Vendredi .	17	Le Relecq	Saint-Marc.
	Samedi...	18	Saint-Renan	Guilers. — Bohars.
	Dimanche	19	Lambézellec	Les Frères.
	Lundi....	20	Saint-Martin	Les Pupilles de la Marine.
	Mardi....	21	Guipavas.....	Gouesnou. — Les Filles de la Croix.
	Mercredi .	22	Notre-Dame du Mont-Carmel.	Hospice civil. — École des Mousses.
	Jeudi	23	Saint-Louis	Le Lycée. — La Retraite.
	Vendredi .	24	Saint-Sauveur.....	Le Refuge.

Arrêté à Quimper, le 25 Janvier 1901.

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Évêque de Quimper et de Léon.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Toutes les demandes d'explications et de modifications doivent être adressées à MM. les Vicaires généraux. Pour les communautés et les établissements de la ville de Brest, les heures seront fixées, après entente avec les intéressés.

DOUARNENEZ. — **La Mission de 1901.** — Pour inaugurer le nouveau siècle, M. le Curé de Douarnenez vient de procurer à ses paroissiens le bienfait d'une Mission, grâce qu'ils n'avaient pas eue depuis 1881. L'ouverture a lieu le 6 Janvier. Les enfants, à partir de la première communion, sont les premiers appelés à se sanctifier ; le jeudi, ils viennent communier au nombre de 1,200. Les petits enfants les rejoignent pour la procession du jeudi soir, et commencent leurs exercices qui se poursuivent jusqu'au samedi matin. Déjà le courant vers la maison de Dieu est bien établi ; de petits enfants arrêtent le prêtre dans la rue et lui demandent « à quand c'est d'aller ». Ils s'attachent à l'église ; mais il faut bien cependant les congédier... Après avoir prié pour la réussite de la Mission, ces petits anges vont à la maison porter à leurs parents la bonne nouvelle des grâces extraordinaires que Dieu vient leur offrir.

Après les petits poissons viennent les grands. C'est la population bretonne, invitée à se partager en deux semaines, qui prend part d'abord à la Mission. Au sermon d'ouverture, qui est donné le 13, à 5 heures du soir, l'église est pleine ; il y a visiblement plus d'hommes que de femmes, et parmi les hommes beaucoup de jeunes gens qui vont, par leurs chants, mettre de l'entrain et de l'enthousiasme dans la Mission, durant la quinzaine.

Dès le lundi, les bonnes places sont disputées ; une heure avant chaque exercice, l'église est envahie. Les « Tableaux » surtout ont du succès. Bien qu'ils ne soient expliqués qu'à 1 heure 1/2, dès midi, chaises et bancs sont occupés ; et, en attendant « Potr an Taolennou », on récite un rosaire et on chante des cantiques. On n'a pas pu un instant douter du succès de la Mission ; mais l'effet de la grâce devient de jour en jour plus visible ; et, le samedi, nous voyons 2,800 fidèles approcher de la sainte Table, le front rayonnant de paix et de joie.

Comme l'église était pleine, la première semaine, on pouvait se demander si la deuxième série des bretons serait aussi nombreuse. Mais déjà l'écho de la Mission est allé dans toute la paroisse ; pour aider à l'action de la grâce, zélateurs et zélatrices se mettent en campagne, stimulent les indifférents, réveillent les endormis et offrent des habits aux pauvres qui ne peuvent pas « s'endimancher ». Un ramoneur, de passage à Douarnenez, est emporté par le courant et arrive à l'église proprement vêtu, mais, quoi qu'on ait fait, toujours assez noir pour être pris par plusieurs pour un nègre.....

Plusieurs se lèvent à 3 heures, tous les jours, et ne mangent que le matin et le soir. On voit, chose rare et bien suggestive, des marins courir dans les rues ! Ils approchent le plus près possible de la chaire pour recueillir la parole de Dieu, comme on les voit avec leurs bateaux se rendre sur un banc de poissons. L'église est comble, la foule en envahit toutes les parties, les autels et jusqu'aux confessionnaux où l'on voit des femmes assises pendant les instructions. Aussi, comme l'on y est pressé ! Impossi-

Archives diocésaines Quimper et Léon

ble de se frayer un passage : pour se rendre en chaire, les missionnaires sont obligés de marcher sur les chaises des femmes qui se lèvent pour leur livrer passage.

Vient le jour de la communion, 26 Janvier. Quel spectacle de voir 3,230 chrétiens recueillis, émus, plusieurs jusqu'aux larmes, s'approcher dans un ordre parfait et au chant de nos beaux cantiques bretons, des quatre autels où ils s'agenouillent pour recevoir leur Dieu ! Les missionnaires, qui ont semé dans les peines et la fatigue durant la semaine, se trouvent récompensés en ce moment : ils pleurent d'émotion à la vue d'une manifestation de foi si grandiose.

Après la Mission bretonne, c'est la Mission française, qui commence le 27 Janvier. Elle est prêchée par le R. P. Gardien et deux religieux capucins de la maison de Lorient. Ce n'est plus la foule des semaines précédentes, mais les RR. Pères ont encore réuni autour de leur chaire un auditoire français, le plus nombreux qu'on pouvait espérer à Douarnenez. Et l'affluence était la même, non seulement aux réunions du soir, mais à tous les exercices qui étaient, comme pour la Mission bretonne, de cinq par jour. Nous voyons avec plaisir se diriger vers l'église des gens qui, jusqu'à ces jours, semblaient en ignorer le chemin ; et, le samedi, que de nouveaux convives à la sainte Table ! Il y a 1,700 communions.

A la grand'messe, naturellement, c'était l'assistance des fêtes les plus solennelles.... Dans l'après-midi, les Pères tinrent à visiter en particulier chacune des œuvres paroissiales : Mères chrétiennes, Enfants de Marie, Tertiaires franciscaines, Conférence de Saint-Vincent de Paul, dont l'action, si utile dans le passé, contribuera puissamment à maintenir les fruits de la Mission.

Le Dimanche 3 Février, a eu lieu la clôture générale ; c'est dire que l'église a été comble — et au delà — à tous les offices. Le soir, comme le Dimanche précédent lors de la visite de Monseigneur, la procession se rendit au cimetière ; là, du haut du piédestal de la croix qui domine la ville et la baie, le R. P. Flavien adressa à l'auditoire immense qui remplissait l'enclos funèbre, quelques mots qui arrachèrent des larmes à tous.... Rentré à l'église, le supérieur de la Mission, le R. P. Anselme fit ses adieux en termes touchants à ceux qu'il a évangélisés avec tant de zèle et succès.... Il avait fini, et longtemps encore, comme ne pouvant s'arracher au lieu saint, les assistants continuèrent à chanter des cantiques.

Voilà donc terminée cette Mission, que M. le Curé de Douarnenez préparait depuis longtemps. Elle a conduit jusqu'à la sainte Table 9,000 fidèles, si l'on y comprend les 70 vieillards ou infirmes communiés à domicile. Nous avons confiance que ses fruits, très visibles aujourd'hui, seront durables.

Nous en attribuons le succès à la bénédiction du premier Pasteur de notre diocèse et aux ouvriers, à ces 74 missionnaires,

héritiers de l'esprit, du zèle et du désintéressement communiqués par le Vénérable Michel Le Noblez à ses disciples. Après les ouvriers connus, nous devons remercier les inconnus, ces religieux et religieuses qui, semblables à Moïse, priaient sur la montagne pendant que les Josué combattaient dans la plaine. Il ne faut pas oublier Michel Le Nobletz, le père de ces missionnaires bretons et l'ami fidèle de ce pays. N'est-il pas toujours vivant pour intercéder pour nous ? Du haut du ciel, n'a-t-il pas prié pour notre Mission, comme il priait à la fin de sa vie, au Conquet, pour les Missions que donnaient ses disciples ? Nous devons aussi adresser nos actions de grâce à la Sainte Vierge, à Notre-Dame de la Mer, qui aime notre pays depuis longtemps, puisqu'elle a envoyé ici son fils de prédilection Michel Le Nobletz. Enfin, grâces soient rendues surtout au Sacré-Cœur de Jésus qui aime l'église et le peuple qui lui sont consacrés.

X.

Nous prions de nouveau nos confrères de vouloir bien nous adresser, *avant mercredi 20 Février, midi*, les noms des prédicateurs de la Station du Carême dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner la liste complète dans notre prochain numéro.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Plusieurs journaux avaient raconté que, à l'audience du 2 Février, le Pape « paraissait fatigué » ; comme suite à cette information, on répandit des nouvelles alarmantes au sujet de la santé du Saint-Père. Mais, le jeudi 7, au service anniversaire célébré à la chapelle Sixtine pour le repos de l'âme de son illustre prédécesseur Pie IX, Léon XIII est apparu très bien portant. Depuis il a continué ses audiences et, mardi dernier, il a reçu en audience de congé Son Em. le cardinal Logue, primat d'Irlande.

— On croit que le prochain Consistoire aura lieu en Mars, à moins que le Pape ne le recule d'un mois, en attendant que l'accord soit fait pour la nomination des évêques français.

— Le mardi 5 Février, la S. Congrégation des Rites s'est réunie au palais apostolique du Vatican. Entre autres choses, on y a traité de la concession et approbation de l'office et de la messe en l'honneur de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, et de l'approbation et concession du Petit Office du Sacré-Cœur de Jésus.

Loi contre les Congrégations. — La discussion de la loi « des Associations » est momentanément arrêtée par la maladie de M. le Président du Conseil des Ministres. Elle reprendra certainement bientôt et, avant un mois, la Chambre sera appelée

Archives diocésaines Quimper et Léon

à statuer sur les articles 11, 12, 13 et 14, qui visent plus particulièrement les Congrégations religieuses. Espérons encore que les ennemis de nos libertés seront déçus. Pour obtenir ce résultat, les catholiques doivent redoubler de prières.

En tous cas, nos législateurs sont éclairés sur les conséquences de leurs votes, dont ils répondront devant Dieu et devant le pays. Plusieurs évêques ont écrit aux sénateurs et députés de leurs diocèses pour leur présenter les réclamations des catholiques.

Nous nous contentons de signaler les lettres de NN. SS. d'Albi, d'Angers, d'Orléans, en regrettant de ne pouvoir, faute d'espace, citer au moins des extraits de leurs protestations dont les arguments s'appliquent à tous les diocèses de France, au pays tout entier.

Lyon. — **Supplications.** — Son Em. le Cardinal-Archevêque de Lyon, en présence des projets qui menacent l'Eglise, a décidé qu'une journée entière serait consacrée à des supplications solennelles dans la basilique de Fourvière : le jour choisi a été le lundi 11 Février, fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes.

Voici comment s'exprimait le vénéré Cardinal dans la lettre qu'il a envoyée à ce sujet à son clergé :

« Tous les enfants de la sainte Eglise sont attentifs aux événements qui se succèdent et se précipitent ; en France surtout, les consciences catholiques seront fortement émues ; ce n'est qu'avec une sorte d'effroi qu'on interroge l'avenir en face des projets que poursuivent les ennemis de Dieu contre les Congrégations religieuses.

« Laissant aux hommes qui s'agitent les discussions et l'emploi des moyens humains, notre devoir comme catholiques et comme Français est de recourir à la prière, puissance divine qui peut réaliser des miracles.

« Nous croyons donc répondre aux désirs de nos chers diocésains en consacrant à des supplications solennelles une journée tout entière dans la basilique de Fourvière. »

Les prières annoncées ont eu lieu à Fourvière, au milieu d'une grande affluence de fidèles où les hommes étaient particulièrement nombreux. Daigne Notre-Seigneur, par l'intercession de sa Mère immaculée, les avoir entendues et exaucées !

Saint-Brieuc. — **Une protestation justifiée.** — Le Syndicat fraternel des Industries du bâtiment de Saint-Brieuc a envoyé, aux députés et sénateurs des Côtes-du-Nord, une adresse de protestation contre la suppression des Congrégations religieuses, en raison du préjudice que cette suppression occasionnerait aux diverses industries du pays et des services que les Congrégations rendent, par leur inépuisable charité, aux ouvriers malades, infirmes ou sans ouvrage.....

Dans les motifs invoqués par les pétitionnaires nous lisons :

« Considérant que la ville de Saint-Brieuc n'étant pas un centre industriel, le travail du Bâtiment est presque le seul occupant les différents corps de métiers ;

« Considérant que les Etablissements religieux, collèges, pensions, communautés, etc., ont, de tout temps, dans la contrée, et surtout au chef-lieu, fourni aux dits corps de métiers un travail continu et rémunérateur ;

« Qu'en ces dernières années, cet ouvrage a été particulièrement abondant, et que les chantiers ouverts en diverses maisons religieuses ont occupé un grand nombre d'ouvriers de tous états ;

« Considérant qu'à Saint-Brieuc, ces maisons sont la meilleure ressource du travail local, et que, sans elles, le chômage serait permanent ;

« Considérant, en conséquence, que la suppression des collèges et communautés entraînerait pour les ouvriers du Bâtiment à Saint-Brieuc, sans parler du tort qu'elle occasionnerait au commerce et industries diverses, une irrémédiable ruine ; etc.... »

Il semble bien que ces considérations s'appliquent à d'autres villes que nous connaissons.

Bonnes pensées.

— Parler comme on croit et agir comme on parle, voilà la meilleure logique du monde.

— Tout devient bon pour l'homme quand il demande sa vie au travail et sa grandeur à la religion.

PORTRAIT DE SA SAINTETÉ LÉON XIII. — La Maison Alfred Mame et Fils, de Tours, vient d'acquérir le droit de reproduction du splendide **Portrait de Sa Sainteté Léon XIII**, par le grand maître Benjamin Constant. Cette œuvre d'art a fait l'admiration des visiteurs de l'Exposition Universelle, qui l'ont contemplée dans le pavillon des Missions catholiques, au Trocadéro. Ce portrait, tout récemment terminé, est considéré comme le plus ressemblant qui existe du Saint-Père.

Les reproductions en héliogravure sont de deux formats : L'une tirée sur Chine appliqué, aux dimensions de 0m63 sur 0m90, est établie au prix de 10 fr. l'exemplaire ; l'autre, sur grand vélin, mesurant 0m22 sur 0m28, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.

On peut en faire la demande à la Maison Mame, à Tours, ou dans toutes les grandes librairies.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.



FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD à Villedieu-les-Poêles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M. Paul LE JAMTEL**, Négociant à Guingamp.

Archives diocésaines Quimper et Léon

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.
COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*
Bijouterie, Joaillerie, pour corbeilles de mariage.
Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.
Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.
Dépositaire du **Bi-Métal**, Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Forte remise sur tous les Catalogues.

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

5 FRANCS par MOIS

Nouveau Dictionnaire **Larousse**
7 Volumes reliés **225 Fr.**
Payable 5 fr. par mois franco de port.
Librairie MALEVILLE, Libourne (Gironde)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

10e ANNÉE. Vendredi 22 Février 1901. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Instruction pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, sur le Pape, et Mandement pour le saint Temps du Carême de l'année 1901 (à suivre) ; Monseigneur à Rome ; Nominations dans le clergé ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse ; Penmarc'h ; Morlaix ; Brest ; Mort de M. de la Borderie ; Besançon ; Bibliographie bretonne.
II. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Périgueux, etc.
III. — Bibliographie.
IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Février. — 1er Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 25. — S. MATHIAS, APÔTRE *(fête transférée de la veille).* Double de seconde classe. Rouge.
Mardi, 26. — Ste Marguerite de Cortone, Pénitente *(au Supplément).* Semi-double. Blanc.
Mercredi, 27. — *Quatre-Temps.* — La Chaire de saint Pierre à Antioche *(du 22 Février).* Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 28. — S. Ruellin, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Vendredi, 1or Mars. — *Quatre-Temps.* — Fête de la sainte Lance et des Clous de N.-S. J.-C. *(au Supplément).* Double-majeur. Rouge.
Samedi, 2. — *Quatre-Temps.* S. Joévin, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Dimanche, 3. — 2e Dimanche du Carême. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Riec	du 20 au 25 Février.
Le Ponthou, Botmeur	du 26 au 28 Février.
Lanhouarneau	du 1er au 3 Mars.

Archives diocésaines Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées :

I. Les Stations quadragésimales.

II. **Retraites et Missions.** — RIEC-SUR-BELON : Adoration et retraite du Jubilé, du 17 au 27 Février. Président, M. Poulhazan, curé-doyen de Briec.

CLÉDEN-CAP-SIZUN : Mission, du 20 Février au 9 Mars. Président, du 24 Février au 2 Mars, M. Creignou, curé-doyen de Bannalec.

MOELAN : Mission, du 24 Février au 9 Mars. Président, la première semaine, M. Quiniou, curé-doyen de Carhaix.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche (1er Dimanche du Carême), à l'issue des Vêpres — qui se chantent *à 2 heures 1/2* —, ouverture de la Station quadragésimale, prêchée par le R. P. Frogé, Jésuite, de la résidence de Quimper.

Pendant le Carême, sermon français : le dimanche, après les Vêpres ; le mardi et le jeudi, *à 7 heures 3/4* du soir.

Instruction bretonne : le dimanche et le mercredi *à 7 heures 3/4*.

Tous les vendredis soir, *à 7 heures 3/4*, exercice du Chemin de la Croix.

N. B. — La relique des Trois Gouttes de Sang est exposée à la vénération des fidèles, tous les vendredis du Carême.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — La station du Carême sera prêchée par le R. P. Orain, missionnaire de l'Immaculée Conception de Rennes. Il y aura, comme d'habitude, trois sermons français par semaine : les dimanche, mercredi et vendredi, *à 7 heures 3/4* du soir.

Sermon breton, tous les jeudis *à la même heure.*

— **Paroisse de Kerfeunteun.** — CHAPELLE DE LA MÈRE-DE-DIEU. — Tous les vendredis du Carême, 1re messe *à 6 heures 1/2 ; à 8 heures*, 2me messe, suivie du Chemin de la Croix et de la bénédiction de la vraie Croix.

Le clergé paroissial est à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême, les Vêpres sont chantées à la Mère-de-Dieu, *à 5 heures.*

INSTRUCTION PASTORALE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON
SUR LE PAPE
et Mandement pour le saint Temps du Carême de l'année 1901

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fideles de Notre Diocese, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Au moment où vous recevrez communication de Notre Lettre Pastorale, Nous serons à Rome, dans la ville éternelle,

accomplissant le voyage *ad limina* imposé à tous les Evêques, par le droit canon, au jour de leur sacre. Nous n'avons pu oublier, en effet, qu'en ce jour mémorable, dont Nous célébrerons bientôt l'anniversaire, à genoux devant l'Evêque consécrateur et ses deux assistants, en présence d'un nombreux clergé et d'une multitude de fidèles témoins de Nos serments, Nous avons promis de visiter personnellement, tous les quatre ans, le tombeau de nos saints et glorieux apôtres Pierre et Paul. — Sans doute, Nous ne sommes point encore au terme de la limite fixée, et Nous aurions pu, sans blesser Notre conscience ni faillir à Nos promesses, attendre encore plusieurs années; mais depuis longtemps Notre cœur Nous pressait d'accomplir ce voyage, si beau et si réconfortant pour tous, principalement pour les Evêques, chargés d'une si haute mission dans l'Eglise de Dieu. Depuis Notre arrivée au milieu de vous, dès l'instant où Nous avons senti peser sur Nos faibles épaules le fardeau de la sollicitude pastorale, il Nous tardait d'aller voir Pierre, vénérer son auguste personne, entendre sa voix, écouter ses conseils et déposer à ses pieds Nos humbles hommages et Nos louanges empressées avec ceux du Clergé et des Fidèles de Notre cher Diocèse de Quimper.

Ce sera une grande consolation pour Notre cœur d'Evêque de pouvoir dire à Sa Sainteté Léon XIII, au représentant de la plus haute autorité qui soit en ce monde, que Nous lui demeurons attaché comme un fils à son Père, comme une simple brebis à son Pasteur, de lui promettre obéissance complète, attachement inviolable, quels que soient les efforts des méchants pour Nous détacher de lui, de la pierre indestructible sur laquelle il est assis, dussions-Nous payer de Notre vie Notre fidélité et Notre amour. Ce sera, en quelque façon, une joie plus grande encore de lui rendre un éclatant témoignage de la foi de Nos diocésains, de cette foi si ferme et si calme que ne troublent même pas les inquiétudes du moment, tant elle se sent maîtresse d'elle-même et sûre de la victoire. Avec quel empressement Nous saurons raconter au Père commun des fidèles votre attachement et votre affection pour votre Evêque, la soumission parfaite, pleine de respect et de vénération, avec laquelle vous écoutez ses ordres et mettez en pratique ses conseils ! Pourrions-Nous oublier l'accueil si enthousiaste et vraiment incomparable que Nous faisait, il y a un an à peine, la ville de Quimper, accueil qui s'est renouvelé bien des fois depuis, dans les différentes paroisses de Notre Diocèse, et qui, Nous n'en doutons pas, se renouvellera avec le même éclat et la même unanimité, toutes les fois que l'Evêque paraîtra au milieu de son peuple pour le visiter ? Tout cela, soyez-en sûrs, Nos très chers Frères, consolera le cœur de Léon XIII et l'aidera à supporter les tristesses de l'heure actuelle.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Mais, d'autre part, une fois arrivé dans la ville sainte, avec quel empressement Nous visiterons les illustres églises de Rome où reposent les reliques de nos saints Apôtres Pierre et Paul et des grands martyrs des premiers siècles de l'Eglise ! Combien Nous serons heureux d'y prier pour vous et pour Nous, d'y demander, par l'intercession de ces éminents protecteurs, la conservation de la foi, l'affermissement de l'espérance et la diffusion de la charité, ces trois grandes vertus qui, à toutes les époques de l'histoire et dans tous les pays, ont fait des héros et des martyrs, des confesseurs et des vierges, ces trois grandes vertus qui suffiront toujours à sauver les âmes simples et dociles, et qui aujourd'hui encore sauveraient les nations et les peuples, si les nations et les peuples savaient comprendre et vouloir.

Nous serez avec Nous, Nos très chers Frères, par l'esprit et par le cœur, tout le temps que durera ce long pèlerinage. Il n'y a pas d'espace pour les âmes, et elles peuvent parcourir rapidement et sans effort toutes les distances, si considérables qu'elles puissent être. Vous serez avec Nous, à genoux aux pieds du Pontife suprême pour lui dire votre vénération et votre amour, à genoux dans tous les grands sanctuaires de Rome, où Nous baiserons la terre arrosée par le sang des martyrs en invoquant avec ferveur la protection d'en haut, pour vous, pour vos familles, pour notre Bretagne, pour l'Eglise et pour la France.

Il Nous a paru bon, Nos très chers Frères, à l'occasion de Notre voyage à Rome, et à raison des conjonctures difficiles où se trouve actuellement l'Eglise de France, de vous parler, cette année, dans Notre Instruction pastorale pour le saint temps du Carême, du Pape, de son autorité divine, et des singuliers privilèges dont il a été revêtu pour gouverner la sainte Eglise de Dieu et diriger avec sûreté vers leurs éternelles destinées les hommes qui lui appartiennent par la foi de leur baptême. En vérité, dans les temps troublés que nous traversons, au milieu des ténèbres qui se font de plus en plus épaisses dans les plus hautes intelligences, parmi tant de tristesses et de découragements qui s'emparent des meilleures âmes, il est nécessaire, pour éclairer les uns et fortifier les autres, de fixer de plus en plus les regards de tous vers le Pape, vers celui qui a été établi par Notre-Seigneur pour être tout à la fois et la colonne lumineuse qui éclaire le monde, et le roc inébranlable contre lequel viennent se briser toutes les forces ennemies. Et de fait, sans qu'il soit besoin de réfléchir et de méditer longtemps, il est clair pour tous qu'un seul homme est capable d'écarter les malheurs qui nous menacent, le Pape ; que pour nous, il n'y a qu'un moyen de coopérer efficacement à l'œuvre de la délivrance, c'est de connaître le Pape, c'est de lui obéir avec confiance, et de suivre sans hésitation les conseils qu'il nous donne et les directions qu'il nous trace.

I. — Qu'est-ce donc que le Pape ? C'est, répond l'enseignement catholique, le successeur de saint Pierre sur le siège de Rome, et comme tel, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Pour mettre cette vérité dans toute sa lumière, Nous devons tout d'abord vous montrer, Nos très chers Frères, ce qu'a été Pierre dans le collège apostolique, ce que Notre-Seigneur en a fait, ce qu'il a voulu qu'il fût dans son Eglise.

C'est très souvent que dans son Evangile Jésus-Christ compare à une maison, à un édifice matériel, la société qu'il a instituée pour perpétuer et répandre à travers les âges et les nations la doctrine et les moyens de salut qu'il est venu apporter aux hommes. Cette maison, cette société, c'est l'Eglise catholique. Mais, dans tout édifice, il faut une base ferme, un fondement solide pour donner une assise aux pierres qui doivent entrer dans la construction et en relier entre elles les différentes parties. Autrement, le fondement venant à manquer, tous les matériaux se disjoindraient bien vite, et l'existence du monument lui-même serait irrémédiablement compromise. Or, cette pierre destinée à porter l'Eglise, Notre-Seigneur l'a choisie, il l'a préparée longtemps à l'avance. Quand, pour la première fois, dès les débuts de sa vie publique, il rencontra Pierre, qui s'appelait alors Simon, et que lui amenait son frère André, il lui dit, après avoir jeté sur lui un regard plein de mystère : « Jusqu'ici on t'a nommé Simon, fils de Jonas ; désormais tu t'appelleras Pierre » (JOAN., I, 42). Et il le prit à sa suite. Ni Simon ni André ne comprirent le secret que pouvait bien cacher ce changement de nom. Ils avaient bien appris, dans la loi juive, qu'après sa vocation, le père des croyants avait été appelé Abraham et que Jacob était devenu Israël, après sa lutte avec l'ange ; mais le mystère du moment restait impénétrable à leurs yeux. Ce ne fut que plus tard, à Césarée de Philippe, que devait se dévoiler tout entière la pensée du Sauveur et ses secrets desseins sur Simon, fils de Jonas. Il s'entretenait familièrement avec ses Apôtres, quand tout-à-coup et sans autre préambule, il leur posa nettement cette question : « Qui dit-on que je suis, moi le fils de l'homme ? » Les Apôtres gardèrent un instant le silence et répondirent : « Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, d'autres que vous êtes Elie, les autres que vous êtes Jérémie ou quelqu'un des prophètes. » — « Et vous, » poursuit Notre-Seigneur, « qui dites-vous que je suis ? » Cette question, posée dans le temps où le Christ errait comme un fugitif, loin de sa patrie, mettait les Apôtres à une épreuve décisive. Simon la supporta sans fléchir. Prenant la parole au nom de ses frères, il dit au Sauveur : « Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. » Jésus écouta la profession de foi de l'Apôtre et lui répondit : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te le dis : tu es *Pierre*, et sur cette

Archives diocésaines Quimper et Léon

pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel » (MATT., XVI, 17 et seq).

Pierre deviendra donc dans l'Eglise de Jésus-Christ ce qu'est la pierre fondamentale dans un édifice. C'est lui qui doit relier entre eux tous les membres de cette merveilleuse société et donner à celle-ci la cohésion complète de toutes ses parties, l'unité parfaite au point de vue des croyances, du but à atteindre et des moyens à employer. Et comment cela se fera-t-il, sinon par l'autorité, sans laquelle il peut bien y avoir un attroupement mais non une société, sinon par l'obéissance, sans laquelle il n'y a que désordre et confusion ? L'autorité, l'autorité respectée, obéie et aimée, est donc bien dans une société ce qu'est la pierre fondamentale dans un édifice. Notre divin Maître, en donnant au fils de Jonas d'être pierre fondamentale dans son Eglise, lui conférera donc réellement la primauté de pouvoirs et la plénitude d'autorité nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions. Il prend soin, d'ailleurs, de nous expliquer lui-même que cette autorité et ces pouvoirs seront sans réserve et sans restriction, en ajoutant : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel » (MATT., XVI, 19).

Transportons-nous maintenant à Jérusalem, au Cénacle, la veille de la mort de Notre-Seigneur. Jésus vient d'instituer le Sacrement de l'Eucharistie ; il a donné la sainte communion à ses Apôtres, qui tous ont été consacrés prêtres par la vertu de ces mémorables paroles : « Faites ceci en mémoire de moi » (LUC, XXII, 19). Que fera-t-il ensuite ? Laissera-t-il sans conducteur et sans chef ce petit troupeau qu'il reverra, sans doute, après sa résurrection, mais qu'il voit pour la dernière fois dans sa chair passible et mortelle ? Non assurément, et bien qu'il prévoie la lâcheté de Pierre et son triple reniement, il lui adresse ces paroles qui confirment toutes ses promesses antérieures : « Simon, Simon, voici que Satan a demandé à vous cribler tous comme on crible le froment, mais j'ai prié pour toi, pour que ta foi ne défaille point. Et toi, à ton tour, confirme tes frères. » Comme s'il eût dit : Tu n'es encore que Simon, et comme tel tu demeures faible, tu vas faire une chute lamentable ; mais quand tu te seras relevé par la puissance de ma grâce, quand tu seras revêtu de la force d'en haut, en un mot, quand tu seras devenu Pierre, confirme tes frères dans tous les enseignements que je vous ai donnés. » Confirme tes frères ! Et quels frères ? Les Apôtres, ceux que le Maître envoyait à la conquête du monde, ceux qu'il allait doter du privilège de sa propre infaillibilité, afin que la vérité prêchée par eux fût toujours pure et immaculée. Oui, Pierre est bien ici désigné une seconde fois comme le premier parmi les Apôtres, comme le premier dans l'Eglise de Jésus-Christ : maître pour commander à tous et docteur pour les enseigner tous.

Il est dans l'Evangile une autre scène qui met encore plus en relief cette grande doctrine de la primauté de saint Pierre (JOAN., XXI, 1-24). C'était après la résurrection de Notre-Seigneur, peu avant sa glorieuse ascension : les Apôtres, côtoyant avec la barque de Pierre les bords du lac de Génésareth, avaient pêché toute la nuit sans rien prendre, lorsqu'ils aperçurent un homme sur la grève. Cet homme était Jésus, qu'ils ne reconnurent point. « Enfants, » leur dit-il, « avez-vous quelque chose à manger ? » — « Non, rien, » répondirent-ils. — « Jetez le filet à droite de la barque, » ajouta-t-il, « et vous trouverez. » Ils le firent, en effet, et le filet se remplit d'une telle quantité de poissons, qu'on ne pouvait le retirer. Cette pêche était l'image de la prédication apostolique qui allait attirer dans le sein de l'Eglise les Juifs et les gentils, les Grecs et les barbares. A ce signe, les Apôtres reconnurent leur Maître et descendirent à terre où ils prirent leur repas avec lui. Quand ils eurent mangé, le Seigneur se tourna vers Pierre et lui dit : « Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu plus que ceux ci ? » Pierre se souvint de sa folle témérité d'autrefois, alors qu'il promettait à Jésus de ne point l'abandonner, quand même tous prendraient lâchement la fuite, et il répondit humblement : « Seigneur, vous savez que je vous aime. » — « Pais mes agneaux, » lui répondit le Sauveur, le confirmant ainsi dans ses fonctions de pasteur des âmes. Pour mieux l'éprouver, Jésus sonde à nouveau le cœur de son apôtre : « Simon, fils de Jonas, » reprit-il, m'aimes-tu ? » Pierre s'abaissa de nouveau : « Seigneur, » répéta-t-il, « vous le savez, je vous aime. » Plus affermie, son humilité méritait plus de confiance : « Garde mes jeunes brebis, » lui répondit Jésus, commettant ainsi à ses soins, avec les agneaux du bercail, les ouailles plus mûres qu'il faut à la fois paître, guider et défendre. Et le Sauveur interrogea Pierre une troisième fois, comme pour lui donner l'occasion d'expier son triple reniement : « Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu ? » Pierre, attristé de voir que sa sincérité était mise en doute, répondit en faisant modestement appel à celui qui sonde les reins et les cœurs : « Seigneur, vous savez toutes choses, vous savez donc que je vous aime. » Une pareille humilité était digne des plus hautes distinctions : une dernière parole du Maître fit de Pierre le Docteur infaillible, le juge sans appel, le pasteur suprême de l'Eglise. « Pais mes brebis, » lui dit Jésus, c'est-à-dire non plus seulement les petits mais les mères, non plus seulement les agneaux mais les brebis, non plus seulement les simples fidèles mais les pasteurs eux-mêmes, « pasteurs, selon la parole de Bossuet, à l'égard des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peuples, et brebis à l'égard de Pierre » (Sermon sur l'unité de l'Eglise). C'est ainsi que Simon, fils de Jonas, devint, sous le nom de Pierre, le chef tout-puissant de l'Eglise ; c'est ainsi qu'il fut fait, selon l'expression consacrée par la langue populaire dans la suite des siècles, *le vicaire de Jésus-Christ sur la terre.*

Ajoutons que, dans l'Évangile, les faits aussi bien que les paroles rendent témoignage à cette haute suprématie de saint Pierre, appelé pour cette raison le Prince des Apôtres. « Saint Pierre, nous dit Bossuet *(Ibid.)*, paraît le premier en toute manière : le premier à confesser la foi ; le premier dans l'obligation d'exercer l'amour ; le premier de tous les Apôtres qui vit Jésus-Christ ressuscité, comme il en devait être le premier témoin devant les peuples ; le premier qui confirma la foi par un miracle ; le premier à convertir les Juifs ; le premier à recevoir les gentils ; le premier partout. »

Nous devons examiner maintenant si ces hautes prérogatives, ces pouvoirs souverains, cette éminente suprématie devaient disparaître avec la personne du Prince des Apôtres, ou se perpétuer dans l'Eglise et durer aussi longtemps qu'elle.

(A suivre.)

Monseigneur à Rome. — Après un heureux voyage, Mgr l'Evêque de Quimper est arrivé à Rome en bonne santé, le vendredi matin, 15 Février. Sa Grandeur est descendue au Séminaire français, où Elle attend l'avis qui lui indiquera le jour de l'audience pontificale. Cette date est invraisemblablement fixée au moment où nous écrivons. Nous espérons donner quelques détails dans notre prochain numéro, en attendant que Monseigneur nous apporte lui-même ses impressions avec la bénédiction du Saint-Père.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Calvez, vicaire à Plozévet, recteur de Plouégat-Guerrand ;
M. Daigné, vicaire de Loperhet, vicaire à Plozévet ;
M. Bellec, jeune prêtre de Cléder, vicaire de Loperhet.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française : R. P. Frogé, jésuite, de la résidence de Quimper ; Station bretonne : MM. Péron, recteur de Kerfeunteun, et Hascoët, recteur d'Ergué-Gabéric.

— *Saint-Mathieu.* — R. P. Orain, prêtre de l'Immaculée Conception, de Rennes.

BREST. — *Notre-Dame du Mont-Carmel.* — R. P. Hamon, prêtre de l'Immaculée Conception, de Rennes.

— *Saint-Martin.* — Station française : R. P. Denys, capucin, de la maison de Paris ; Station bretonne, M. le Curé de la paroisse.

CONCARNEAU. — Station française : R. P. Fourneau, supérieur des Dominicains de Saint-Malo ; Station bretonne : M. Guével, aumônier des Religieuses.

DOUARNENEZ. — R. P. Auguste Baron, jésuite, de la résidence de Nantes.

LAMBÉZELLEC. — Station quadragésimale et Jubilé : RR. PP. Corentin, Maurice, Savinien et Anastase, bénédictins, du monastère de Kerbénéat.

LANDERNEAU. — R. P. Bourdoulous, jésuite, de la résidence de Quimper.

LANNILIS. — Retraite pascale : R. P. Person, jésuite, de la résidence de Quimper.

MORLAIX. — *Saint-Mathieu.* — R. P. Létendard, eudiste, supérieur des missionnaires de Domremy.

PLOUGOULM. — Professeurs du Collège de Léon et vicaires de Saint-Pol.

QUIMPERLÉ. — Retraite pascale : R. P. Bruno, bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Station (les 4 premières semaines) : MM. L'Helgoualc'h, ancien recteur du Juch, et Coatarmanac'h, premier vicaire de Saint-Martin de Morlaix ; (quinzaine pascale) : R. P. Félix, bénédictin du monastère de Kerbénéat.

Le R. P. L'Hévéder travaille à la grande retraite du Jubilé, à Rennes (paroisse de Saint-Etienne).

Nous regrettons de publier une liste visiblement incomplète ; nous ne demandons qu'à en combler les lacunes, si l'on juge à propos de nous fournir les renseignements nécessaires.

PENMARC'H. — **Adoration-Jubilé**, *du 10 au 17 Février.* — La retraite préparatoire au Jubilé, coïncidant avec l'Adoration du Très Saint-Sacrement, s'est terminée, samedi dernier, à Penmarc'h. Les exercices, présidés par M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé, ont été suivis avec assiduité ; dans l'intervalle, quatorze prêtres ont été constamment occupés à entendre les confessions. Aux processions, qui ont été faites chaque jour, on comptait généralement de 1,200 à 1,300 fidèles.

Les marins-pêcheurs, les cultivateurs, la presque unanimité des paroissiens, en un mot, ont écouté l'appel de leur pasteur. Prions pour les malheureux qui se sont abstenus.

Il y a eu, pour la première série (le mercredi matin), 1,300 communions, et 2,100 pour la seconde (samedi). A la cérémonie de clôture, l'église si vaste était comble ; il y avait au moins 2,500 personnes présentes, — la moitié de la population, qui est actuellement de 5,000 âmes environ.

Ajoutons que pendant cette semaine, comme il est d'usage à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Penmarc'h pour les grandes circonstances, le drapeau national flottait à côté de la croix. Catholiques et Français toujours !

X...

Morlaix. — **Retraite du Jubilé à l'Hospice.** — On nous écrit :

« Les pauvres et les infirmes de notre établissement hospitalier viennent, des premiers selon la promesse de l'Evangile, de prendre part au festin du Père de famille, à l'occasion du Jubilé. Ils y ont été convoqués par leur digne aumônier, M. l'abbé Lein, qui montre tant de zèle dans l'exercice de son ministère si chargé à l'hôpital de Morlaix. L'établissement compte, en effet, environ 900 pensionnaires, malades pour la plupart ; c'est dire qu'il faut à l'aumônier une grande activité et surtout un dévouement de tous les instants.

« Les visites jubilaires ont été faites à la chapelle par ceux qui pouvaient s'y rendre : tous, *debiles vel claudi*, ont montré une égale bonne volonté ; mais chacun devait compter naturellement avec son âge, ses forces — ou mieux ses infirmités — et ses moyens de locomotion.....

« On me pardonnera de citer les noms des prêtres qui ont été les dignes collaborateurs de M. l'Aumônier, pendant cette semaine : M. Grall, recteur de Saint-Jean-du-Doigt, président, donnait les sermons sur les grandes vérités ; MM. Le Sann et Labbé alternaient pour les conférences. Un mot fera leur éloge, en résumant l'impression des auditeurs : « La Mission a passé trop vite ! » Les dignes Filles de Saint-Thomas de Villeneuve ont vivement remercié les prédicateurs, au nom de leurs pensionnaires, et ces remerciements étaient aussi sincères que mérités.

« Et les cantiques ! magistralement accompagnés par M. l'abbé Jézéquel, ils donnaient aux exercices de l'entrain et une note parfois joyeuse. Je me rappelle surtout deux : *Sainte Cité*, et *Chantons les combats et la gloire*..... En redisant de tout cœur les différents couplets de ces deux chants heureusement populaires, les pauvres malades se voyaient déjà avec les qualités des corps glorieux. Plus de soupirs, plus de douleurs..... Ils sont au port, ils y sont pour jamais !...

« Il y a eu 600 communions. Tel est le bilan de cette semaine, si féconde en grâces pour l'hôpital de Morlaix. Hélas ! il est resté un certain nombre d'exclus de la table du Père de famille. O vous, qui avez eu le bonheur d'y être appelés, priez Dieu qu'il accorde à vos sœurs en Jésus-Christ ce réveil qui leur permettra de se reconnaître un jour, et de retrouver avec les lumières de la raison les clartés de la Foi, c'est-à-dire le bonheur relatif de ce monde avec l'espérance du Ciel. Fiat. »

— **Vêture à la communauté de N.-D. de la Victoire.** — « C'est une cérémonie qui se renouvelle assez fréquemment dans notre bonne ville de Morlaix.

« Si nous en parlons aujourd'hui, c'est un peu à cause de cette circonstance assez rare : sur six jeunes filles, sœurs, orphelines, la postulante de l'autre jour est la troisième qui demande à recevoir le voile des Augustines. Elle s'appelait, dans le monde, Mlle Laviec, de Ploujean ; aujourd'hui, elle a nom Sœur Saint-Joseph-du-Sacré-Cœur. Heureuse de son sort, l'aînée a dû dire aux autres : « *Transite, et narrabo vobis quanta fecit Deus animæ meæ ;* faites le pas et je vous dirai ce que Dieu a fait pour mon âme. » Et elle est venue, la bonne postulante.

« M. le chanoine Morvan, recteur de Roscoff, présidait la cérémonie ; mais, pour l'allocution, il a cédé la parole à M. l'abbé Castel, aumônier de la communauté, qui nous a parlé en termes bien édifiants de la vie religieuse ; il a surtout paraphrasé avec autant d'élévation que de délicatesse ces paroles de l'office de sainte Agnès : « *Quem cum amavero, casta sum ; cum tetigero, munda sum ; cum accepero, virgo sum.* »

« Parmi les témoins de la nouvelle fiancée de Jésus-Christ, on put remarquer : M. le chanoine Ollivier, curé de Lannilis, supérieur de la communauté ; M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix ; MM. Jézéquel, recteur de Ploujean, Thépaut, recteur de Saint-Melaine, et plusieurs autres membres du clergé.

« La maîtrise de Saint-Mathieu, sous la direction de MM. Penndu et Bodénès a prêté son précieux concours à la cérémonie. Tout le monde a remarqué la bonne exécution des *Variæ preces*, que M. le chanoine Le Roy, archiprêtre de Châteaulin, vient, avec beaucoup d'à-propos, de mettre à la portée des fidèles pour les Saluts du Saint-Sacrement. »

•••

Brest. — **Une servante des pauvres.** — Mademoiselle Le Coispellier, dont nous avons cité le nom une première fois, quand l'Académie Française lui décerna, il y a deux ans, un prix Monthyon, vient de mourir à Brest, où sa mémoire restera en vénération.

Ancienne maîtresse de piano, Mlle Le Coispellier avait, depuis longtemps, tout quitté pour se faire la servante des pauvres, vivant de leur vie, partageant leurs repas et leur logement, n'ayant qu'un but : se dévouer pour tous, de préférence les plus abandonnés. Parmi ceux-ci elle recherchait les enfants, les réunissait pour les instruire et surtout les préparer à la première communion. Dieu seul sait combien de ces petits délaissés elle a ainsi recueillis, moralisés et sauvés du vice.

Usée par les privations et les souffrances, qui ont fait de ses dernières années un véritable martyre, Mlle Le Coispellier, s'est éteinte, le 12 Février, dans sa misérable mansarde, le sourire sur les lèvres, en baisant avec ardeur la Croix qu'elle avait tant aimée et en pensant une dernière fois aux malheureux, ces membres souffrants de Notre-Seigneur pour lesquels elle avait tout sacrifié.... Dieu, sans doute, exauçant la prière des pauvres, lui a déjà

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donné la récompense de son héroïque résignation, aussi admirable que sa charité.

Mort de M. de la Borderie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. A. de la Borderie, le savant archéologue et historien de la Bretagne, décédé à Vitré, à l'âge de 73 ans. Sur la demande de notre cher collaborateur, M. le chanoine Thomas, aux travaux hagiographiques duquel il s'intéressait vivement, M. de la Borderie avait gracieusement autorisé la *Semaine religieuse* à reproduire d'importants extraits de son grand ouvrage, où il a montré si bien le rôle des Saints dans notre histoire. C'est donc une dette de reconnaissance que nous acquittons, en demandant à nos lecteurs de vouloir bien prier pour le repos de son âme.

Besançon. — **Noces d'or sacerdotales.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Besançon :

« Le jeudi 7 Février, M. l'abbé Curty, curé de Pusey et chanoine honoraire de la Cathédrale de Quimper, a célébré le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, à l'occasion des exercices de la Mission.

« Avant la messe, la religieuse population de Pusey est venue en procession au presbytère et a accompagné jusqu'à l'église son vénérable Curé. Interprète des sentiments de tous, un jeune homme a félicité M. Curty de sa belle carrière. L'allocution de circonstance a été prononcée par M. l'abbé Boudot, missionnaire d'Ecole.

« MM. les maires de Pusey et de Charmoille, commune coparoissiale, assistaient au banquet.

« Un grand nombre d'ecclésiastiques, parmi lesquels nous citerons M. le Curé de Vesoul, M. le Supérieur du Séminaire, M. le chanoine Benoit, M. le Doyen de Port-sur-Saône et plusieurs prêtres originaires de Pusey, assistèrent au dîner.

« Au dessert, M. Guillaume, maire de Pusey, retraça en quelques paroles bien senties la vie de M. Curty et le pria de voir dans l'ornement offert par la paroisse l'hommage reconnaissant de tous les habitants de Pusey.

« M. Grante, maire de Charmoille ; M. l'abbé Favret et M. le Curé de Genevrey portèrent également des toasts très applaudis, auxquels M. Curty répondit d'une façon très aimable. Les élèves du Grand-Séminaire de Vesoul, venus pour les Vêpres, ont exécuté une superbe cantate.

« Nous adressons nos meilleurs vœux au vénéré jubilaire. »

M. Curty, nos lecteurs le savent, compatriote de Mgr Dubillard, a été le premier maître et reste un des amis les plus chers de notre Evêque vénéré qui s'est fait un bonheur de le nommer chanoine honoraire de sa Cathédrale. Nous avons été heureux de le voir à Quimper, au mois de Septembre dernier, et c'est de tout cœur que

nous lui adressons, au lendemain de ses noces d'or sacerdotales, avec nos respectueuses félicitations, notre souhait le plus sincère : *Ad multos annos !*

BIBLIOGRAPHIE. — I. **Mis sant Joseph**, *great gant an* A. Kerjean, *Persoun Lampaul-Guimiliau* (1). — La *Semaine religieuse* a fait appel trop souvent aux « écrivains bretons » pour ne pas saluer avec joie un nouveau livre de piété écrit dans notre vieil idiome. Paraissant à la veille du mois de Mars consacré à saint Joseph, l'ouvrage de M. Kerjean est doublement bien venu.

Nous ne saurions le mieux recommander qu'en reproduisant l'appréciation donnée par M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques, à qui Mgr l'Evêque de Quimper en avait confié l'examen : « La série des lectures dont se compose le travail de M. Kerjean est une œuvre à la fois sérieuse et attrayante. La doctrine en est d'une pureté irréprochable, et les données par lesquelles l'auteur supplée au laconisme de l'Evangile touchant saint Joseph sont puisées aux meilleures sources, les Pères et les Commentateurs de l'Ecriture. A ces données s'ajoutent des considérations morales dont l'ensemble constitue un traité de vie chrétienne, solide et pratique. Le style se distingue par la clarté et l'onction. Enfin les détails topographiques, que M. Kerjean emprunte à ses souvenirs de pèlerin de Terre-Sainte, donnent à son œuvre un intérêt tout spécial. »

Nous ajoutons, avec le même juge si autorisé, que le Mois de saint Joseph « sera lu par les fidèles avec plaisir et profit. »

II. Kantik da zant Iann-Vadezour de la Salle, *Tad Breudeur ar skoliou kristen.* — Nous signalons aux directeurs et directrices d'écoles chrétiennes, qui aimeront à le faire chanter par leurs élèves, cette traduction bretonne du cantique français : *Véritable ami de l'enfance* (2).

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La santé du Saint-Père est excellente, malgré la saison rigoureuse.

Ces jours ramènent les anniversaires successifs de l'élection, de la naissance et du couronnement de Léon XIII. Le 20 Février, il a célébré le 23e anniversaire de son exaltation au pontificat ; il fêtera, le 2 Mars prochain, le 91e anniversaire de sa naissance.

---

(1) Un élégant vol. in-12 de XII-286 p., orné de gravures. (Imprimerie de la Presse cath., Brest.) — L'exemplaire, pris en librairie : 1 fr. 50 ; franco par la poste, 1 fr. 90.

(2) 4 pages in-32 avec vignette et air noté en plain-chant. — Dépôt chez M. Bernard, libraire à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Encore deux ans de règne, et le pontificat de Léon XIII sera, avec celui de Pie IX, le plus long qu'enregistre l'histoire de la papauté. Léon XIII a eu le privilège de pouvoir célébrer successivement son jubilé sacerdotal et son jubilé épiscopal.

— Le Souverain Pontife vient de publier solennellement le décret qui approuve l'héroïcité des vertus du vénérable Benoît Cottolengo, chanoine de Turin, fondateur des maisons de « la Providence » qui abritent aujourd'hui plus de 4,000 orphelins. Le B. Cottolengo est un saint tout moderne : né en 1786, il est mort en 1842.

Périgueux. — La santé de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, inspire en ce moment de vives inquiétudes, que justifient le grand âge du vénéré prélat. Mgr Dabert est, on le sait, le doyen de l'épiscopat français : né en 1811, il est évêque de Périgueux depuis 1863.

Ce que coûterait à la France la spoliation des religieux. — Ils ont 1 milliard (1,000,000,000) ! Tous ces zéros troublent les têtes. Supposons que le chiffre soit exact. L'Etat prendra ce milliard, le placera à 3 0/0 et inscrira au chapitre des recettes annuelles une nouvelle somme de 30 millions. Tout va bien jusqu'ici. Mais, une fois les religieux dépouillés de leurs biens et dispersés, il faudra nécessairement leur servir une petite rente. L'Assemblée nationale décréta, en 1789 (2-4 Novembre), que tous les biens ecclésiastiques étaient à la disposition de la nation, mais *à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres*. Plusieurs fois, l'Assemblée constituante renouvela cet engagement, et c'est là l'origine du budget des Cultes. Or, il faut espérer que M. Waldeck-Rousseau y mettrait autant que les grands hommes de la Révolution, autrement ce serait un vol pur et simple. J'estime que le gouvernement accorderait à chaque religieux et religieuse 1 franc par jour. Il y a, en France, 30,000 religieux et 130,000 religieuses : ce serait donc une dépense de 58 millions à inscrire au budget.

On serait bien obligé également de nourrir leurs 110,000 malades, infirmes et vieillards, leurs 60,000 orphelins, 12,000 filles repenties, 68,000 aliénés, aveugles, sourds-muets, etc., soit en tout 250,000 personnes dont l'entretien ne coûte présentement rien à l'Etat, et pour lesquelles il faudrait grever encore le budget d'environ 125 millions.

Mais les 1,600,000 enfants élevés gratuitement par les religieux et religieuses coûteraient désormais 90 millions, en passant des écoles libres aux écoles laïques.

En résumé, l'Etat acquerrait 30 millions de recettes, et s'engagerait au moins à 270 millions de dépenses nouvelles.

(Semaine religieuse de Paris.)

Les séminaristes et la caserne. — On annonce le dépôt d'un projet de loi présenté par le ministre de la guerre et relatif au recrutement des officiers de réserve.

Une disposition de ce projet permet d'affecter, dès le temps de paix, au service *d'infirmiers militaires* les dispensés *ecclésiastiques* visés à l'article 23 de la loi du 15 Juillet 1889.

A l'heure actuelle, les membres des congrégations vouées à l'enseignement et reconnues d'utilité publique, qui contractent l'engagement décennal, et les élèves ecclésiastiques qui poursuivent leurs études en vue d'exercer le ministère dans l'un des cultes reconnus par l'Etat, sont, en cas de mobilisation, versés dans le service de santé militaire ; mais, en temps de paix, ils font une année de service militaire.

D'après le projet, ils feront désormais cette année de service comme infirmiers, de façon à être préparés, dès le temps de paix, au rôle qu'ils doivent jouer en cas de guerre.

L'utilité de la confession. — On lit dans le *XX^e Siècle* de Bruxelles :

Un ancien médecin militaire nous communique une lettre d'un aumônier de son ancienne garnison. L'aumônier a reçu en confession les aveux d'un voleur dont le médecin avait été victime jadis. Le voleur avait voulu restituer la somme. Le médecin a accueilli avec enthousiasme, faut-il le dire, le bon postal qui accompagnait la lettre.

Nous connaissons pas mal de libres penseurs qui ont appris de cette façon à ne plus médire de la confession.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus
Rue Bonaparte, 82, Paris.

Sommaire du Numéro du 5 Février 1901.

I. Lettre de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, au R. P. Directeur des *Etudes*. — II. Les Mésaventures du Merveilleux, par le P. L. Roure. — III. Un Conseiller janséniste du ministère, par le P. P. Dudon. — IV. A propos des lois d'association : Le Religieux-prêtre (deuxième article), par le P. H. Prélot. — V. La Congrégation non autorisée du Grand Orient (deuxième article), par le P. E. Abt. — VI. L' « Iliade » de la France au XIX^me siècle, par le P. V. Delaporte. — VII. Correspondance de Chine : Un coin de la politique chinoise, du 15 Août au 15 Novembre 1900, par le P. J. Tobar. — VIII. Revue des livres : Institutions ecclésiastiques : *H.-Ch. Lea*. — Questions sociales : *Abbé C. Ract*. — Littérature : *Ed. Biré ; A. Charaux*. — Mémoires : *J. Paquier ; Marquis de Belleval ; M. de la Sizeranne*. — Histoire : *L. Salembier ; P. de Ségur ; A. Dufourcq ; F. des Robert ; Marquis Costa de Beauregard ; Baron de Comeau ; R. P. Orlolan ; A. Lebey ; L. Guiraud*. — Ascétisme : *Cardinal Wiseman ; J.-F. Savaria ; D. Gervais*. — Education : *R. P. P. Suau, S. J.* — Jurisprudence : *A. Roland ; Al. Halot ;* Médecine : *Cl. Bernard*. — Classiques : *Ad. Gentil ; I.-L. Gondal ; L. Leau*. — Ouvrages et Opuscules divers. — IX. Evénements de la quinzaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive*

Sommaire du N° du 1^er^ Février :

Pour l'anniversaire de la Mort de Ruskin. Jean BRUNHES. — *La liberté de la Presse depuis la Révolution*, VIII. Gustave LE POITTEVIN. — *La Fée parisienne* (5^e^ partie). Georges BEAUME. — *La Vie de Pasteur.* Jules GAY. — *Le Duc de Broglie.* Paul THIRION. — *L'Evolution d'un critique :* M. Ferdinand Brunetière. Charles-Marc DES GRANGES. — *Le Règne de Victoria.* Charles EGREMONT. — *Les Soirées du Pavillon Dominique :* Névrose de la liberté. Gabriel AUBRAY. — *Chronique politique.* X. — *Correspondance.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Notions sur le Jubilé ordinaire de 1901, par un Professeur de Théologie. 16 p. in-32 (Librairie de l'*Œuvre de Saint-Paul*). Prix, franco : 0,10 ; le cent : 4,95.

Publications de l'ancienne Maison Douniol. (**TÉQUI**, éditeur, Paris.)

Sermons par l'Abbé Henri Perreyve, œuvres posthumes. Sermons inédits. Une station à la Sorbonne. 4^e^ édition. Un volume in-12 de 432 pages. Prix : **3** fr. **50.**

Les principaux sermons de l'abbé Perreyve — si prématurément enlevé à l'Eglise de France — ont été réunis dans ce volume et classés selon leur ordre chronologique. Sept de ces sermons sont déjà connus, ayant été publiés par l'auteur, à savoir : *La Vocation des Arts, la Justice* et *la Paix ;* et les cinq derniers discours qu'on entendit de lui, imprimés sous ce titre : *Une Station à la Sorbonne.* Les autres sermons, inédits, n'ont pas tous reçu le développement et l'achèvement que seule la main de l'auteur pouvait leur donner. Néanmoins, ils portent la touche d'un maître, ils conservent un accent qui ne sera pas étranger à bien des lecteurs et qu'ils aimeront à retrouver.

***

Mater Admirabilis ou les quinze premières années de Marie Immaculée, par l'abbé Alfred MONNIN, missionnaire, auteur de la *Vie du Curé d'Ars.* Un volume in-12 de XXXI-408 pages. Prix : **3** fr. **50.**

La dévotion à Marie, invoquée sous le nom de *Mater Admirabilis*, a pris naissance à Rome sous le regard et avec les encouragements de Pie IX, dans un corridor, depuis transformé en chapelle, de la Trinité-du-Mont. On y voit la noble et gracieuse enfant d'Israël représentée filant le lin dans les parvis du Temple, à l'âge de 15 ans. A ses côtés, son panier à ouvrage, son livre entr'ouvert indiquent les calmes et studieuses occupations de cette aimable et très pure Adolescente.

C'est donc de l'histoire de cette dévotion si chère aux Religieuses du Sacré-Cœur, dévotion renouvelée de l'Université d'Ingolstad, et de ce pèlerinage aujourd'hui si fréquenté que le compagnon de Mgr de Langalerie et le collaborateur du Curé d'Ars nous retrace le saisissant et émouvant tableau.

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER,* a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA,** véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper,** vient de remporter le 1^er^ Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix.**

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16^e^ ANNÉE. **Vendredi 1^er^ Mars 1901.** N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Instruction pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, sur le Pape, et Mandement pour le saint Temps du Carême de l'année 1901 (fin) ; Monseigneur à Rome ; Cause du Vénérable Michel Le Nobletz ; Mois de saint Joseph ; Neuvaine « de la Grâce » en l'honneur de saint François Xavier ; Pèlerinage d'hommes à Lourdes ; Œuvre de saint François de Sales ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse (suite) ; Pleyber-Christ ; Châteaulin ; Concours breton ; Des oiseaux réputés aliments maigres.

II. — Bibliographie.

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Mars. — 2^e^ Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, de S. Lucius, Pape, Martyr, et les Suffrages communs.

Lundi, 4. — S. Casimir, roi de Pologne, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 5. — S. Guénolé, Abbé *(du 3 Mars, au Propre diocésain).* Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 6. — Office de la férie. Violet. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — Fête du Saint Suaire de N.-S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 9. — S^te^ Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 10. — 3^e^ Dimanche du Carême. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanhouarneau	du 1^er^ au 3 Mars.
Rumengol.	du 4 au 6 Mars.
Garlan.	du 7 au 9 Mars.
Roscoff.	du 10 au 14 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées :

I. Les Stations quadragésimales.

II. Missions. — CLÉDEN-CAP-SIZUN, du 20 Février au 9 Mars. Président, du 3 au 9 Mars, M. Le Coz, curé-doyen de Pleyben.

MOELAN : du 24 Février au 9 Mars. Président, la 2e semaine, M. Creignou, curé-doyen de Bannalec.

INSTRUCTION PASTORALE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON
SUR LE PAPE
et Mandement pour le saint Temps du Carême de l'année 1901

(Fin.)

II. — Cette primauté de juridiction, Nos très chers Frères, cette suprématie dans l'autorité, accordée par Notre-Seigneur à saint Pierre sur l'Eglise naissante et sur le collège apostolique, ne constituait pas un privilège purement personnel, mais un élément nécessaire à l'existence même de l'Eglise ; elle devait, par conséquent, s'y perpétuer jusqu'à la fin des siècles. En effet, la Religion fondée par Notre-Seigneur n'est ni d'un âge, ni pour un peuple seulement : elle doit s'étendre à tous les siècles et englober toutes les nations. Autrement l'œuvre du Christ demeurerait imparfaite, sa rédemption ne s'appliquerait pas à tous indistinctement, il n'aurait pas préparé, pour tous, les moyens de salut nécessaires. Or, l'Eglise, divinement établie pour conserver, défendre et propager cette Religion sainte, doit être immortelle comme elle, c'est-à-dire persévérer comme elle jusqu'à la fin des temps, avec tous ses moyens essentiels d'existence, avec tous les organes vitaux nécessaires à son activité. C'est du reste ce qu'a promis Jésus-Christ, quand mettant la dernière main à son œuvre il disait aux Apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Enseignez-leur tout ce que je vous ai enseigné moi-même ; voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles » (S. MATH., XXVIII, 19-20).

Et maintenant, Nos très chers Frères, la fonction de chef suprême accordée à saint Pierre doit-elle être mise au nombre des principes essentiels à la constitution de l'Eglise, et absolument nécessaires à celle-ci pour qu'elle accomplisse sa

mission ? Assurément, et il ne nous est pas permis d'en douter, car la primauté de saint Pierre est la pierre première, la pierre fondamentale sur laquelle repose tout l'édifice, la pierre inébranlable et indestructible contre laquelle doivent se briser, dans la suite des âges, tous les schismes, toutes les hérésies, tous les efforts néfastes de l'impiété et de la corruption. C'est la pierre entrevue par le divin Psalmiste, et contre laquelle le Rédempteur promis doit écraser les petits de la grande Babylone, ville capitale de tous les vices et de toutes les erreurs (Psalm., CXXXVI, 9). Sans cette pierre, l'édifice qu'est l'Eglise ne tiendrait pas debout, il ressemblerait à ces maisons construites sur le sable de nos grèves, dont parle Notre-Seigneur dans son Evangile ; il s'écroulerait sous le souffle des premiers vents d'automne qui en emporteraient au loin les matériaux dispersés. Dans l'Eglise, la pierre demeure, parce que son divin Fondateur l'a voulu, et l'édifice résiste à toutes les tempêtes.

En vertu de sa suprématie, saint Pierre doit confirmer ses frères dans la foi, ses frères, c'est-à-dire, les simples fidèles, les pasteurs de second ordre, et les évêques eux-mêmes. Or, ce n'est pas seulement au temps des Apôtres que cette sublime fonction devait s'exercer dans l'Eglise. Satan, qui est le père de l'erreur et du mensonge, Satan ne meurt point. C'est toujours et jusqu'à la fin qu'il tentera les hommes par de fallacieuses et décevantes promesses ; c'est toujours et jusqu'à la fin qu'il cherchera à ébranler la foi dans les âmes. La parole du Christ à Pierre se vérifiera sans cesse dans la suite des âges à l'égard de tous, agneaux et brebis : « Pierre, Pierre, voilà que Satan a demandé à vous cribler comme on crible du froment..... » Il faut donc, comme contrepoids, que la seconde partie du texte sacré reçoive aussi un perpétuel accomplissement : « Mais j'ai prié pour toi, pour que ta foi ne défaille pas ; et toi à ton tour confirme tes frères » (LUC, XXII, 31, etc.). La foi divine, la foi qui fait le salut des nations comme des individus, peut faillir chez tous, même chez ceux qui, pareils aux Cèdres du Liban, élèvent leur tête au-dessus des autres et étendent au loin leurs rameaux ; chez Pierre seul, elle est indestructible, inébranlable, parce que le Sauveur a prié pour elle et que la prière du Christ est toujours exaucée. Et la foi de Pierre, parce qu'elle est nécessaire au salut de tous, parce qu'elle est comme la condition essentielle de l'exercice de sa suprême autorité, la foi de Pierre doit demeurer attachée à la pierre fondamentale jusqu'au dernier jour du monde. Faites-la disparaître, et la doctrine du Christ et ses divins enseignements, comme cela est arrivé chez les protestants, tomberont sûrement dans le domaine des écoles philosophiques et des discussions humaines. Bientôt il n'en restera plus que des débris informes, une vaine poussière jetée éparse à travers tous les chemins de l'espace. Mais la

Archives diocésair. e Quimper et Léon

foi de Pierre demeure, et elle donne la stabilité aux enseignements du Christ et l'immutabilité aux dogmes chrétiens.

Notre-Seigneur a dit encore à Pierre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis » (JOAN., XXI, 17), c'est-à-dire, je te donne autorité pleine et entière sur tout le troupeau : commande à tous et que tous obéissent. Par là, le divin Maître a voulu assurer à son Eglise une unité parfaite, réaliser à la lettre cette prophétie qu'il faisait à ses Apôtres, quand il leur disait : « Aujourd'hui nous ne sommes encore que quelques-uns, mais j'ai beaucoup d'autres brebis qui m'appartiennent; vous aurez à les évangéliser, à les baptiser et à les former, et quand vous me les aurez amenées, elles formeront un immense troupeau, mais dans un seul bercail et sous la conduite d'un même pasteur » (JOAN., X, 16). Voilà ce que doit être l'Eglise dans la suite des âges. Elle n'est pas seulement un édifice qui, en vertu de la loi d'inertie, garde ses proportions et demeure tel qu'il fut construit ; non, elle est avant tout une société bien vivante où les membres se renouvellent perpétuellement en s'y succédant, une société essentiellement agissante, faisant sans cesse appel à de nouveaux peuples. Les voyez-vous, ces peuples qui se lèvent des quatre points de l'horizon et viennent sans trêve ni repos à cette cité merveilleuse, qui, selon la parole du Prophète (ISAÏE, II, 2), a été bâtie sur le sommet des montagnes, afin que tous les habitants de la terre puissent la voir dans sa splendeur et accourir vers elle pour lui demander la lumière et la vie. On y voit affluer des tribus de tout pays et de toute langue : ces hommes n'ont ni les mêmes lois, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes mœurs, ni les mêmes préoccupations. Qui donc pourrait leur donner un même enseignement, les soumettre à une même formation, les plier sous une même foi, si l'autorité de Pierre ne planait au-dessus de tout, si cette autorité ne demeurait toujours vivante et agissante au sein de l'Eglise catholique ?

III. — Puisque la suprématie accordée par Notre-Seigneur à saint Pierre demeure et doit demeurer perpétuellement dans l'Eglise, où chercher maintenant ce magnifique héritage ? Qui l'a reçu ? Comment a-t-il été transmis d'âge en âge et où se trouve-t-il aujourd'hui ?

C'est un principe communément admis en matière de succession, chez tous les peuples, par tous les jurisconsultes et tous les hommes de loi, qu'un héritage doit être cherché là où le propriétaire défunt avait élu domicile et, autant que possible, là où il est décédé. Or, Nos très chers Frères, l'histoire nous apprend que saint Pierre, après avoir fondé l'Eglise d'Antioche et évangélisé les peuples de l'Asie Mineure, vint à Rome vers l'an 42 de notre ère, et qu'il y mourut en l'an 67, victime de la persécution de Néron. Ici les données de l'histoire sont conformes aux traditions catholiques qui nous repré-

sentent le saint Pontife arrivant à Rome, courbé déjà sous le poids de ses travaux, la face creusée par les larmes de son repentir, le front ridé par les angoisses et les tribulations, vêtu d'un manteau et d'une tunique flottante, chaussé de sandales de cuir, armé d'un bâton de voyageur . Que vient faire ce pauvre inconnu dans cette ville de faste et de plaisir ? Il y vient, conduit par la main de la Providence, pour fonder un empire qui doit éclipser par sa gloire et sa durée le grand empire romain ; il y vient poser un trône auprès duquel le trône des Césars se trouvera si mal à l'aise qu'il devra bientôt s'installer dans d'autres régions. Saint Pierre vient à Rome, parce que Rome est le centre du monde civilisé et que, de là, il lui sera possible de remplir sa mission en envoyant par les grandes voies romaines des ouvriers évangéliques jusqu'aux extrémités du monde. Il vient à Rome, parce que Rome est la grande capitale où se sont donné rendez-vous les dieux et les erreurs de l'univers entier, et que c'est là que doit être livrée la grande bataille, la bataille décisive entre le paganisme et la religion nouvelle.

L'histoire nous apprend encore que Pierre fonda l'Eglise de Rome, qu'il y établit son Siège épiscopal et que, de là, il dirigea la prédication apostolique et gouverna pendant vingt-cinq ans l'Eglise naissante. De là le nom de Cathédrale ou de *Chaire de Saint-Pierre*, attribué au Siège épiscopal de Rome depuis les premiers siècles du christianisme. Sans doute, Pierre a eu des relations spéciales avec quelques autres Eglises : avec l'Eglise d'Antioche, dont il fut le fondateur, mais où il ne fixa jamais son siège ; avec l'Eglise d'Alexandrie, mais il en laissa le gouvernement à son disciple saint Marc, qui l'avait fondée par son ordre et sous sa direction. « Non, s'écrie Optat de Milève (*Cont. Parm.*, L. II), il n'existe qu'un Siège épiscopal occupé par le Prince des Apôtres, c'est le Siège sur lequel se sont assis Lin, Clément et leurs successeurs... » C'est le Siège de Rome. Et si la chaire de Rome n'est pas celle de saint Pierre, à qui donc faudra-t-il l'attribuer ? A saint Paul peut-être ? Mais écoutons Bossuet dans son discours sur l'Unité de l'Eglise. « Quoique ces deux frères : saint Pierre et saint Paul, nouveaux fondateurs de Rome, plus heureux comme plus unis que ses deux premiers fondateurs, doivent consacrer ensemble l'Eglise Romaine ; quelque grand que soit saint Paul en science, en dons spirituels, en charité, en courage ; encore qu'il ait travaillé plus que les autres Apôtres et qu'il paraisse étonné lui-même de ses grandes révélations et de l'excès de ses lumières, il faut que la parole de Jésus-Christ prévale : Rome ne sera pas la chaire de saint Paul, mais la chaire de saint Pierre : c'est sous ce titre qu'elle sera plus assurément que jamais le chef du monde, et qui ne sait ce qu'a chanté le grand saint Prosper, il y a plus de douze cents ans : Rome, le Siège de Pierre, devenu sous ce titre le chef de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'ordre pastoral dans tout l'univers, s'assujettit par la Religion ce qu'elle n'a pu subjuguer par les armes. »

Ainsi, sans qu'il soit possible de le contester en aucune façon, le Siège de Rome, voilà le Siège de Pierre, le Siège où il s'est assis, le Siège d'où sont tombés ses ordres et ses enseignements. Ce Siège était le sien, et il l'a conservé jusqu'à sa mort. C'est donc sur ce Siège qu'il faut aller chercher son héritage, car c'est là qu'il l'a laissé. C'est à ce Siège que demeurent attachés, inviolablement fixés, et cette primauté d'honneur et de juridiction qui le fait marcher le premier en tout et partout, et ce pouvoir suprême de régir les pasteurs et les brebis, et cette merveilleuse infaillibilité qui lui permet d'affermir et de régler la foi de tous ses frères. Revêtue de ces merveilleuses prérogatives, la chaire de Rome apparaît aux Pères de l'Eglise comme la vivante image de Pierre et de Jésus-Christ dont il est le vicaire. Saint Ambroise écrit à Gratien : « Non, ils n'ont pas le droit de revendiquer l'héritage de saint Pierre, ceux qui ne sont point assis sur son Siège » (Ep., xi). Saint Jérôme écrit au Pape saint Damase : « En m'adressant à vous, je sais que je parle au successeur du Pêcheur, au disciple de la croix, je me réjouis d'être en communion avec votre béatitude, c'est-à-dire avec la chaire de Rome, avec la pierre sur laquelle l'Eglise catholique est bâtie. » Saint Augustin argumente contre Pétilien et lui dit : « Rien ne peut donc arrêter votre audace, pas même cette Eglise de Rome dans laquelle saint Pierre a siégé et où siège aujourd'hui le pape Anastase » (L. II, c. li). Saint Cyprien nous parle des hérétiques de son temps, et il s'écrie avec étonnement : « Ils osent donc s'en prendre à la chaire de Pierre et faire la guerre à cette Eglise principale, à cette Eglise maîtresse, qui a donné l'unité et la vie à tout le corps sacerdotal » (Ep., lv). Inutile, Nos très chers Frères, de recourir à d'autres citations, tant celles-ci Nous paraissent fortes et décisives. Cette Eglise de Rome, tous les Pères l'exaltent à l'envi, tous les écrivains sacrés la célèbrent, tous les poètes chrétiens la chantent, non seulement parce qu'elle fut le Siège de saint Pierre, mais parce que le chef des Apôtres y a laissé en mourant les éminentes prérogatives qu'il avait reçues de son Maître.

Et maintenant, Nos très chers Frères, nous voilà fixés sur cette grande vérité, qu'aujourd'hui plus que jamais il importe de bien connaître, nous voilà fixés sur cet enseignement qui a fait la vie et la force du peuple chrétien depuis ses origines jusqu'à nos jours. La pierre angulaire qui porte visiblement l'Eglise et contre laquelle sont venus se briser et se briseront à tout jamais les efforts combinés de l'erreur et du mal, de Satan et des méchants ses aveugles complices, c'est l'Eglise de Rome, c'est la chaire où saint Pierre s'est assis et où siège

aujourd'hui l'immortel Léon XIII. Nous savons maintenant où se trouve l'autorité suprême, l'autorité nécessaire pour régir le peuple chrétien et pour maintenir dans l'unité parfaite cette immense multitude qui compose l'Eglise catholique. Cette autorité, elle est à Rome, attachée au Siège de saint Pierre, et c'est Léon XIII qui en est le glorieux représentant. Et cette infaillibilité, promise à l'Eglise pour éclaircir nos doutes, dissiper nos inquiétudes, pour nous rendre forts et invincibles dans notre foi, la voilà sur le Siège de Rome où Notre-Seigneur enseigne par la bouche de Pierre et où Pierre continue à parler par la bouche de Léon.

Admirons, Nos très chers Frères, cette merveilleuse succession d'illustres Evêques et de magnanimes Pontifes, qui se succèdent depuis 1900 ans, sur le siège de Pierre, dans cette ville de Rome, justement appelée la ville des Papes. L'an 67, saint Lin succède à saint Pierre, puis saint Clément succède à saint Lin, et ainsi de suite tout le long d'une longue série qui compte deux cent cinquante-neuf Papes et arrive sans lacune appréciable jusqu'à Léon XIII, le successeur de Pie IX, qui continue à gouverner l'Eglise avec une sagesse et une fermeté admirées de tous, des rois comme des peuples, des incroyants aussi bien que des chrétiens fidèles. Nous lisons dans l'Ancien Testament (Ex., xiii, 21) que, pour conduire son peuple au sortir de l'Egypte, à travers les sables mouvants du désert, Dieu l'avait enveloppé dans une nuée mystérieuse qui se faisait brillante pour éclairer sa marche pendant la nuit, et qui redevenait épaisse pendant le jour, pour dérober sa route aux poursuites de l'ennemi. La marche du peuple juif à travers le désert, pour arriver à la possession de la Terre promise, est la figure et l'image du voyage que nous accomplissons tous avec l'Eglise à travers les temps, pour arriver à la conquête du ciel. La longue colonne de nos Papes, c'est la nuée qui nous protège dans les combats que nous avons à soutenir, et c'est la lumière qui éclaire notre marche en avant. A un autre point de vue, Tertullien, dans son admirable livre *De la prescription* (L. XXII), s'appuie sur cette série ininterrompue de Pontifes, remontant jusqu'à saint Pierre, pour écraser avec son argumentation impitoyable les hérétiques de son temps et en particulier les Donatistes. « Faites-nous donc voir, leur dit-il, l'origine de vos Eglises, développez devant nous la série de vos Evêques et de vos Pontifes, montrez-nous qu'ils se rattachent à quelques-uns des Apôtres, et que toujours ils ont été en communion avec eux, et alors nous croirons à vos doctrines. » Cette série de Pasteurs et de Pontifes, à l'encontre des Eglises protestantes, qui n'ont rien au delà de Luther, de Calvin et d'Henri VIII, l'Eglise catholique la montre avec une noble fierté. C'est la série de ses Papes, descendants de saint Pierre jusqu'à Léon XIII, la série de ses Papes, tous assis sur la pierre que rien n'ébranle,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tous héritiers des mêmes privilèges, tous chefs suprêmes des pasteurs et des brebis, tous docteurs infaillibles. Quand, Nos très chers Frères, les prédicants anglais viennent, sous prétexte de philantropie, prêcher leur doctrine dans notre Bretagne, répondez-leur fièrement : « Nous tenons notre foi de Léon XIII, qui la tient de Pierre, lequel la tenait de Jésus-Christ. C'est une doctrine de vie. La vôtre, elle vient d'Henri VIII qui ne la tenait de personne ; c'est une doctrine humaine, c'est une doctrine de mort. »

IV. — Après cet exposé, vous comprenez, Nos très chers Frères, les pensées qui remplissent Notre esprit et les sentiments qui débordent de Notre cœur, au moment où Nous allons franchir les portes de la ville éternelle. Nous allons voir Léon XIII, le successeur de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, celui qui, malgré Nos faiblesses et Nos misères, Nous a appelé au gouvernement de cette grande et belle Eglise de Quimper. Nous allons voir Léon XIII, celui au nom et par l'autorité duquel Nous devons diriger, instruire et sanctifier vos âmes. Nous allons voir Léon XIII, ce vénérable vieillard de 91 ans, qui fait l'étonnement du monde par la hauteur de ses pensées et par la prodigieuse activité de sa vie. Nous allons voir le saint Pontife qui, au milieu des luttes et des défaillances du moment, demeure la suprême espérance du peuple chrétien. Avec quels sentiments d'amour, Nos très chers Frères, Nous déposerons à ses pieds le sincère témoignage de Notre vénération et de la vôtre, et entre ses mains la magnifique aumône que, pressés par votre piété filiale, vous avez su recueillir sou par sou pour venir en aide à ses besoins ! Oh ! que Nous serons heureux, comme Evêque, de Nous approcher quelques instants de cette pierre qui porte l'Eglise, de cette lumière qui fait rayonner partout la vérité et la justice, de cette autorité suprême qui sait tout faire plier, sans rien heurter et sans blesser personne ! Oui, Nous serons heureux, parce que Nous serons fortifiés dans Notre foi, dans Nos espérances et dans Notre désir de consacrer, à l'exemple de Jésus-Christ, de ses Apôtres et de ses Pontifes, toutes Nos forces et toutes Nos énergies à la direction du troupeau qui Nous est confié. Nous serons heureux encore, parce que Nous songerons au retour et à la joie que Nous aurons de vous revoir et de répandre sur vos âmes les grâces et les bénédictions dont le Pasteur des pasteurs ne manquera pas de Nous combler pour vous.

(Suit le Dispositif, que nous avons publié dans notre numéro du 15 Février.)

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire

général de Notre Evêché, en la fête de la Conversion de saint Paul, le 25 Janvier 1901.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par mandement :
F. VIEILLE-CESSAY,
Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

Monseigneur à Rome. — Nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs les bonnes nouvelles que nous avons reçues de Monseigneur l'Evêque : sa santé ne s'est nullement ressentie de la fatigue du voyage ni du froid vraiment extraordinaire qu'il faisait, à Rome, durant son séjour.

Le jeudi 21 Février, à midi, Monseigneur a été reçu en audience privée par le Souverain Pontife, qui a fait à notre Evêque l'accueil le plus bienveillant et le plus paternel. Léon XIII — c'est l'impression de tous ceux qui approchent de son auguste personne — est merveilleusement conservé, malgré ses 91 ans ; la sûreté de sa mémoire égale la lucidité de son intelligence ; il a écouté avec grande joie tout ce que l'Evêque de Quimper lui disait à la louange de la Bretagne et en particulier du Finistère. Le Saint-Père l'a chargé, en retour, d'abondantes bénédictions que Monseigneur sera heureux de répandre sur ses diocésains : il a reçu, en particulier, la faveur de donner la bénédiction papale, lorsqu'il visitera une église la première fois pour la Confirmation.

A la suite de son audience, qui a duré une demi-heure, Monseigneur a présenté au Saint-Père deux séminaristes de notre diocèse qui achèvent leurs études théologiques à Rome.

Comme il le disait dans sa récente Instruction pastorale, notre Evêque n'a pas manqué de visiter, à l'intention de ses diocésains, les grandes Basiliques et les lieux de pèlerinages importants de Rome : c'est ainsi que, le dimanche après son arrivée, il a célébré la messe à Saint-Paul-hors-les-Murs ; le jeudi 21, au tombeau de Saint-Pierre, sous l'autel de la Confession, puis le lendemain à Sainte-Marie-Majeure. Dimanche 24, il a fêté l'anniversaire de son sacre, aux Catacombes de Saint-Callixte.

Monseigneur a quitté Rome, lundi au soir, pour rentrer en France. Le jour de son arrivée à Quimper n'est pas encore déterminée, Sa Grandeur devant profiter de ce voyage pour rendre leur visite à quelques-uns de ses collègues dans l'épiscopat.

Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — La Sacrée Congrégation des Rites, dans sa séance du 12 Mars prochain, aura à se prononcer sur la validité du premier acte du Procès apostolique de Béatification du Vénérable Michel Le Nobletz.

Pour obtenir du ciel que cette sentence soit encore favorable à

Archives diocésain[redacted]e Quimper et Léon

la glorification de notre grand et vénéré Missionnaire, le Postulateur de la Cause, M. l'abbé H. Kerisit, demande aux prêtres et aux fidèles du diocèse le précieux secours de leurs prières.

Mois de saint Joseph. — Nous n'avons pas à exposer ici les titres de saint Joseph à notre vénération et à notre confiance, ni même à rappeler les motifs particulièrement graves pour lesquels on doit recourir avec plus de ferveur que jamais à sa puissante intercession. Nous nous contentons aujourd'hui d'indiquer les Indulgences accordées à la dévotion du « Mois » qui lui est consacré.

1° *Trois cents jours,* chaque jour du mois de Mars, pour ceux qui le consacrent tout entier en l'honneur de saint Joseph ; 2° *Indulgence plénière,* au jour de leur choix, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient selon les intentions du Souverain Pontife (*Raccolta,* p. 367). — N. B. : Ces Indulgences sont distinctes de celles accordées pour les neuvaines précédant la fête de saint Joseph (19 Mars) ou celle de son Patronage (3e Dimanche après Pâques) et pour chacune de ces fêtes.

Les Indulgences spéciales du « Mois de saint Joseph » ont été attachées d'abord aux exercices de dévotion contenus dans un livre imprimé à Rome, et qui a pour titre : *Méditations sur les vertus du saint patriarche Joseph pour lui consacrer le mois de Mars.* Depuis lors, Pie IX, par décret de la S. Congrégation des Indulgences, du 27 Avril 1865, a étendu les mêmes faveurs aux pratiques pieuses quelconques, prières et actes de vertu, que l'on fait chaque jour du mois de Mars, en l'honneur de saint Joseph, comme on a coutume de le faire, dans le mois de Mai, en l'honneur de la B. Vierge Marie.

En outre, le même Pape, par un rescrit de la S. Congrégation du 18 Juillet 1877, a déclaré que l'on peut gagner ces mêmes Indulgences en commençant ce mois de prières en l'honneur de saint Joseph de manière à le terminer au jour de sa fête (19 Mars).

Les fidèles empêchés légitimement durant le mois de Mars peuvent gagner ces Indulgences, en consacrant à saint Joseph, de la même façon, un autre mois quelconque de l'année. (*Ap.* P. Béringer, I. 298.)

Neuvaine « de la Grâce » en l'honneur de saint François Xavier. — Vers la fin de l'année 1633, le P. Mastrilli, de la Compagnie de Jésus, fut grièvement blessé à Naples, par suite d'un accident ; il n'avait à attendre qu'une mort certaine, lorsqu'il fut guéri subitement par saint François Xavier, à qui il était fort dévot. Ce saint lui apparut et lui conseilla d'aller au Japon, lui annonçant qu'il y souffrirait un glorieux martyre (ce qui advint, en effet, le 17 Octobre 1637).

Saint François Xavier assura, en même temps, au P. Mastrilli que tous ceux qui, durant neuf jours, du 4 au 12 Mars, anniversaire de sa canonisation, imploreraient chaque jour son assistance auprès de Dieu, se confesseraient et communieraient pendant la neuvaine, ressentiraient infailliblement les effets de son crédit, en obtenant de Dieu tout ce qu'ils demanderaient pour leur salut et pour sa gloire.

La neuvaine a été, dès lors, pratiquée en tous lieux avec une efficacité telle qu'on lui a donné le nom de *Neuvaine de la Grâce.* Elle se termine le 12 Mars, jour où l'apôtre des Indes et du Japon a été canonisé, en même temps que saint Ignace de Loyola, en l'année 1622.

Nous assistons, de nos jours, à un renouveau consolant de cette piété si confiante dont on a tant de fois constaté jadis les heureux effets. Daigne Dieu, pour sa plus grande gloire, manifester encore combien lui est agréable le culte rendu à saint François Xavier, le plus grand apôtre des temps modernes !

Pèlerinage d'hommes à Lourdes. — En 1899, un immense pèlerinage de cinquante mille hommes et plus se réunit à Lourdes. Ce fut une manifestation incomparable. Comme nous l'avons déjà annoncé, les hommes de France sont convoqués de nouveau aux pieds de Notre-Dame, du 22 au 27 Avril de cette année.

Les nouvelles que nous recevons font prévoir un succès plus grandiose encore. Environ soixante trains spéciaux sont en formation.

Il faut que notre diocèse soit largement représenté dans cette nouvelle manifestation de foi. C'est le désir qu'exprimait notre Evêque à M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, en le priant d'organiser le pèlerinage d'hommes pour la date indiquée.

Comptant, ainsi qu'il le disait dans l'avis publié il y a un mois, sur l'aide des vénérés confrères, le Directeur diocésain a fait les démarches voulues près des Compagnies des Chemins de fer. La réponse, aussitôt reçue, sera communiquée par la *Semaine religieuse,* avec tous les renseignements utiles.

Œuvre de saint François de Sales. — La Direction générale de l'Œuvre rappelle, dans le Bulletin d'hier, que tous les comptes ne sont pas encore parvenus au Conseil central.

Cette note concerne un peu aussi le diocèse de Quimper, dont le versement a été forcément incomplet, plusieurs paroisses n'ayant pas opéré l'envoi de leurs cotisations en temps utile. Nous nous faisons un devoir de prier les retardataires de vouloir bien se hâter de nous adresser les fonds qu'ils ont recueillis, et nous nous empresserons de les transmettre immédiatement à Paris, afin qu'ils puissent être portés à l'actif du diocèse dans le compte-rendu général de l'Œuvre, le mois d'Avril prochain. J. Bulot.

Archives diocésain[redacted]e Quimper et Léon

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse (suite).

BREST. — *Saint-Louis*. — M. Pungier, chanoine titulaire de la Cathédrale de Saint-Brieuc.

— *Saint-Sauveur*. — R. P. Le Tessier, Eudiste.

LESNEVEN. — M. L. Corre, recteur de Botsorhel.

MORLAIX. — *Saint-Martin*. — Station bretonne : M. Jézéquel, recteur du Cloître-Plourin.

BODILIS. — MM. Kerbiriou, recteur de Plougourvest, Kerjean, recteur, et Calvarin, vicaire de Lampaul-Guimiliau.

— Le prédicateur de la station, à la Cathédrale, est le R. P. Louis FROGER, de la Compagnie de Jésus, qui voudra bien pardonner à la *Semaine religieuse* d'avoir, très involontairement et à diverses reprises, paraît-il, orthographié son nom d'une manière défectueuse.

PLEYBER-CHRIST. — **Consécration au Sacré-Cœur.** — On nous écrit :

« A l'occasion de la retraite du Jubilé, qui vient de se terminer à Pleyber-Christ, la municipalité si chrétienne de cette grande commune, se rappelant qu'elle avait un titre tout particulier pour se consacrer au Sacré-Cœur, puisque son église a comme titulaire le Christ-Rédempteur, s'est rendue en corps, le dimanche 24 Février, aux vêpres de la paroisse. L'office terminé, le R. P. Félix est monté en chaire et a rappelé, dans une courte allocution, la raison et l'opportunité de l'acte qui allait s'accomplir. MM. Sibiril et Linguinou, adjoints, ceints de leur écharpe, se sont ensuite avancés au pied du maître-autel ; puis M. Sibiril, 1er adjoint, au nom du maire empêché, a prononcé l'acte de consécration de la commune au Sacré-Cœur, devant le Très Saint-Sacrement exposé. Pendant ce temps, le plus jeune des conseillers, debout au milieu du sanctuaire, tenait le drapeau national avec image du Sacré-Cœur.

« Un magnifique tableau, sortant des ateliers de M. Desclée à Lille, où se trouve imprimé l'acte de consécration et le procès-verbal de la cérémonie, signé de tous les conseillers, va être placé près de l'autel du Sacré-Cœur et rappellera à l'excellente population de Pleyber-Christ qu'en se consacrant au Sacré-Cœur elle s'est acquis de nouveaux droits à la protection du divin titulaire de son église, le Christ Rédempteur.

« Espérons que ce mouvement qui pousse les municipalités vers le Cœur de Jésus ne fera que s'accentuer, et que la consécration, qui s'est déjà faite dans dix grandes paroisses du diocèse de Quimper, deviendra bientôt le couronnement nécessaire de toute retraite ou Mission. « UN TÉMOIN. »

CHATEAULIN. — **Le Jubilé.** — « La semaine des Quarante-Heures, du dimanche 17 au samedi 23 Février, a été consacrée aux pieux exercices du Jubilé. Belle et bonne semaine !

« A toutes les messes du dimanche, les RR. PP. Corentin et Bruno avaient exhorté les fidèles à bien préparer leurs âmes aux précieuses faveurs jubilaires. Les familles se partagèrent en deux séries. Ce fut après les vêpres du Dimanche que commencèrent les processions autour de l'église paroissiale. Tous ceux qui faisaient partie de la première série furent exacts au rendez-vous, et apportèrent aux exercices la plus édifiante piété.

« A chaque visite, l'un des RR. Pères faisait une courte instruction pour expliquer les intentions du Souverain Pontife dans les prières recommandées aux fidèles, et tous récitaient, d'une seule voix, les cinq *Pater, Ave* et *Gloria*. La procession terminée, les confessions commencèrent, pour se continuer jusqu'au mercredi avant la communion générale.

« Tous les soirs de la semaine, le R. P. Bruno fit un commentaire, plein de doctrine et de considérations pratiques, du décret érigeant la Confrérie de la Sainte Famille de Nazareth ; et le nombreux auditoire qu'il groupa fidèlement au pied de la chaire prouva, que sa parole simple et à la fois distinguée, versait lumière et onction dans tous les cœurs.

« Pendant les Quarante-Heures, la grand'messe et les vêpres furent solennellement célébrées. Ce fut pendant la grand'messe que le R. P. Corentin adressa à tous, dans cette langue bretonne qui coule comme de source de ses lèvres, les enseignements des grandes vérités.

« A la grand'messe du mercredi des Cendres, 900 communions vinrent remplir les cœurs de joie, et aussi d'espérance pour les fruits de la deuxième série des exercices, qui commença dès le soir même. Pour cette seconde série, la grand'messe du matin fut remplacée par une messe basse avec chant de cantiques bretons. Les confessionnaux furent fréquentés, sans répit, jusqu'au samedi matin.

« Le nombre total des communions du Jubilé a atteint les 2,000, sur un chiffre d'environ 4,000 habitants. Les résultats si consolants de ce Jubilé font bien augurer en faveur de la grande Mission, qui se donnera dans le courant de l'année prochaine. »

•••

Concours breton. — *L'Union régionaliste bretonne* organise un grand concours de poésie. Voici les prix qui seront décernés.

I. *Recueils manuscrits de Poésies bretonnes*, divers prix d'une valeur totale de 150 fr.

II. *Tragédie en un acte, tirée de l'histoire de Bretagne* (la chouannerie exceptée). Cet acte ne devra comprendre que des personnages masculins, de manière à pouvoir être représenté dans les écoles de garçons, 125 fr.

III. *Gwerz sur la Bretagne, le breton* et les moyens les plus efficaces à prendre pour encourager l'enseignement de la langue et le relèvement du pays, 100 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des airs, anciens ou nouveaux, devront être adaptés à ces poésies : ils devront être, autant que possible, notés.

IV. *Sónes*. Libre aux bardes de choisir le sujet qui leur plaira. Mais la musique et les airs sont ici de rigueur. Six prix seront décernés : 50, 30, 25, 20, 15 et 10 fr.

V. *Tragédie, Drame, Mélodrame ou Comédie contre l'Alcoolisme*, en 3 ou 4 actes, 400 fr.

Les personnes qui désirent prendre part à ce grand concours sont priées d'adresser leurs travaux, pour les dialectes de Léon et de Cornouailles, à M. F. Vallée, 22, rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc.

Le concours sera déclaré clos le 15 Mai prochain.

Les *gwerz* devront être composées, de préférence, dans le rythme et le style des complaintes bretonnes : ce sont des récits ou des « méditations » ; les *sónes* sont des chansons.

Le but de l'U. R. B., en établissant ces concours, est de populariser la vraie chanson bretonne ; et ce sera double profit pour nos compatriotes, profit au point de vue moral comme au point de vue national. Son rêve, — et ce sera bientôt une réalité, si l'on veut bien favoriser son entreprise, — est de remettre en honneur nos incomparables mélodies, qui sont aujourd'hui si précieusement recherchées par les meilleurs artistes, et que nos compatriotes délaissent pour de sottes trivialités.

Du reste, le répertoire populaire s'est beaucoup appauvri, pour le nombre comme pour la valeur de ses chansons ; il est temps de l'enrichir, et c'est le but de ce concours. Qu'on nous donne des chansons... *simples*, afin que le peuple les comprenne et les adopte, — *bretonnes* d'inspiration autant que de langage, — des œuvres d'art, mais d'art populaire.

Des oiseaux réputés aliments maigres. — Nous pensons rendre service à nos lecteurs en reproduisant, à titre de renseignement, au début du Carême, la note suivante au sujet des oiseaux aquatiques que l'on peut considérer comme aliments maigres.

Cette note a été communiquée à la *Semaine religieuse* de Nantes par des naturalistes « qui ont le double mérite de savants et de chrétiens. Voici, disaient-ils, ce qui nous paraît être le mieux en harmonie avec les usages séculaires du diocèse, l'esprit de l'Eglise, la qualité de la chair des oiseaux et les affinités ornithologiques.

« Quant aux caractères que l'on tire quelquefois de la *couleur noire des pattes*, et de la graisse qui *tourne en huile*, ils n'ont aucune valeur, et, en pratique, donnent les résultats les plus contradictoires. »

Oiseaux communs réputés maigres :

Le vanneau huppé, le héron cendré, le héron butor, le courlis cendré (courbejeau), le courlieu, le bécasseau variable (alouette de mer), le bécasseau maubèche, le chevalier gambette, le chevalier cul-blanc, la barge à queue noire, la barge rousse, le râle

d'eau, la poule d'eau marouette, la poule d'eau ordinaire, la foulque macroule (judelle) (1), l'oie cravant (2), le canard macreuse (bernache), le canard ridenne, le canard pilet, le canard siffleur, le canard souchet, le canard millouin, le canard morillon, le canard garrot, la sarcelle.

Le canard *ordinaire* sauvage (anas boschas) est réputé aliment gras.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de la Librairie POUSSIELGUE (Paris).

I. **Pages d'Évangile.** — *Quelques-unes des déclarations de N.-S. Jésus-Christ*, par M. l'abbé Planus, vicaire général d'Autun, chanoine honoraire de la Primatiale de Lyon. — In-18 jésus, de plus de 500 pages, broché : **3** francs.

Après la publication de ses trois volumes « Le Prêtre », retraites pastorales spécialement destinées au clergé, l'auteur offre aujourd'hui aux chrétiennes et aux chrétiens engagés dans le monde, le premier volume d'un ouvrage qui vise directement leur situation.

Ce ne sont ni des sermons, ni des méditations au sens accoutumé du mot, mais plutôt des causeries variées de ton et d'allure, où l'auteur s'efforce de faire revivre les impressions personnelles que lui a suggérées la lecture des Evangiles, source presque unique de son long apostolat. Dans ce premier volume, M. l'abbé Planus prend quelques-unes des déclarations de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour les appliquer à la formule habituelle de l'examen : Dieu, le prochain, nous-mêmes.

Le commentaire des « Récits et Paraboles » formeront le second volume, le troisième s'étendra « De la dernière Cène à l'Ascension ».

II. **Abécédaire du Plain-Chant,** à l'usage des Séminaires et des paroisses, par M. l'abbé Sabouret. Une piqure in-32 colombier, **15** cent. ; le cent : **10** francs.

N. B. — L'*Abécédaire* convient pour toutes les éditions de plain-chant usitées en France.

Sous le titre : **L'Adorable Communiant Jésus, modèle de notre communion,** un prêtre du diocèse d'Evreux, M. l'abbé Tannery, vient de publier un livre qui expose d'une façon tout-à-fait neuve et originale la doctrine importante et malheureusement trop peu comprise de la communion.

Substantiel, solidement pieux, il contribuera à développer et à fortifier dans les âmes la connaissance et l'amour de Jésus, le Dieu fait chair, le Dieu fait sacrement, qui s'est si parfaitement uni à l'homme avant de dire à l'homme de s'unir à Dieu.

Honorée de la haute approbation de Mgr l'Évêque d'Evreux, l'œuvre de M. Tannery a reçu des membres du clergé et des communautés religieuses l'accueil le plus favorable. C'est assez en indiquer l'intérêt et la haute portée.

En vente, au prix de **2** fr., à la Librairie J. Salaün, Quimper.

---

(1) A ces espèces d'*échassiers* on pourrait joindre les goëlands, les mouettes, les hirondelles de mer..., etc. Mais ces oiseaux sont à peine mangeables.

(2) Toutes les autres oies sont des aliments gras. Le cravant est toujours sur l'eau, et sa chasse se fait en barque.

(Notes de la *Semaine religieuse* de Nantes.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AUX GRANDS MAGASINS
(MAISON DE CONFIANCE)

ÉLY - LABASTIRE
50 et 53-55, rue de la Rampe — BREST — rue de Siam, 38.

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Un employé de la maison est à la disposition du Clergé et de toute personne qui en fera la demande, pour présenter à domicile les échantillons et albums en Ornements d'Eglise et Ameublements.



CLOCHES D'ÉGLISES

FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
A DOUAI (Nord)

Ecrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

MAGGI

Potages-déjeuner....	5c
Potages à la minute.	10c
Tubes de Bouillon...	15c
— de Consommé.	20c
Le Maggi en Flac., pour corser.	25c

Siège Social. 8, Pl. Opéra, Paris. Usines: Boul. Arago.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 8 Mars 1901. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Cause du Vénérable Michel Le Nobletz ; Pèlerinage de Lourdes ; Retraites ; Moëlan ; Lesneven ; Nos Missionnaires ; Frères de l'Instruction chrétienne ; Les Missions bretonnes dans le diocèse de Quimper (à suivre) ; *Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, par Albert Le Grand, de Morlaix.
III. — *Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; France ; Paris ; Conférences de Notre-Dame, Carême de 1901 ; La France et les Missionnaires aux Nouvelles-Hébrides ; Rennes ; Angleterre ; Le mélange de la viande et du poisson ; Le pain bénit.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Mars. — 3e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire des Quarante SS. Martyrs.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, des XL Martyrs et les Suffrages communs.

Lundi, 11. — Office de la férie. Violet. — Ou Office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 12. — S. POL-AURÉLIEN, EVÊQUE DE LÉON, 2e Patron du diocèse *(au Propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc.

Mercredi, 13. — S. Grégoire Ier, Pape, Docteur *(du 12 Mars)*. Double. Blanc.

Jeudi, 14. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 15. — Les Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 16. — Office de la férie. Violet. — Ou Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 17. — 4e Dimanche du Carême. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Roscoff	du 10 au 14 Mars.
Dirinon	du 15 au 18 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

Intention générale pour Mars 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LA CONSERVATION DES ORDRES RELIGIEUX EN FRANCE

Dans le projet de la loi définitive sur les Associations, élaborée en ce moment, la grande préoccupation des auteurs n'est pas d'accorder la liberté, mais d'en exclure soigneusement ceux qui leur portent ombrage, c'est-à-dire, les Congrégations religieuses.

Désormais tous les Français pourront s'unir et s'associer, en toute liberté, même les francs-maçons, société secrète et partant suspecte, même les socialistes, qui ne demandent qu'à détruire la propriété, même les révolutionnaires sans-patrie, qui font appel aux pires ennemis de la France, tous, sauf les religieux. Pour ceux-ci, non seulement on n'abrogera pas les anciennes prohibitions, mais on en créera de nouvelles. On ne tolérera que ceux qu'on voudra bien accepter, et encore à la condition de les tenir en esclavage, de les écraser d'impôts exorbitants, en attendant qu'on puisse, sans exciter trop de protestations, les supprimer tout à fait.

Pourquoi ce traitement spécial et draconien ? Les auteurs du projet de loi affirment sans rougir, dans leurs rapports, que les religieux sont indignes de la liberté et qu'ils sont suspects à l'Etat : 1° à cause de l'excès de leurs richesses, 2° à cause de leurs doctrines, 3° à cause de leur action sociale, 4° à cause de leur action politique. Bien que ces griefs ne motivent guère l'honneur d'une réfutation, les bons chrétiens doivent démontrer, à l'occasion, tout ce qui se cache de mensonge, de perfidie et de parti pris sectaire sous ces grands mots. Ils ont d'ailleurs pour se guider dans cette discussion la grande parole du Saint-Père qui a consolé les fidèles, instruit les hommes de bonne foi, dans sa lettre au Cardinal Richard, et fait hésiter les ennemis de Dieu eux-mêmes.

Surtout, ne négligeons pas la prière. Si le Saint-Père aime les religieux « de tout son cœur paternel », Jésus les aime de tout son cœur divin, et, étant Dieu, il est tout-puissant. Redisons souvent ce verset du psaume 67 : *Exsurgat Deus et dissipentur inimici ejus !* Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dispersés.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées :

I. Les Stations quadragésimales.

II. Missions. — GUIPAVAS, du 10 au 24 Mars. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas.

TRÉGUNC, du 10 au 24 Mars. Président, la 1re semaine, M. Godec, curé-doyen d'Elliant.

Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — Monseigneur l'Evêque, à Rome, s'est occupé activement de la Cause de D. Michel Le Nobletz. A cet effet, Sa Grandeur a vu tous ceux qui peuvent hâter l'heureuse solution du Procès en cours de notre grand missionnaire breton : LL. EE. les cardinaux Ferrata et Mazella, puis le Postulateur romain, le Promoteur et l'Avocat..... Notre Evêque a eu la joie d'entendre de tous que la Cause, si chère à son diocèse, est considérée comme très belle et que la séance du 12 Mars — que nous recommandons de nouveau aux prières — ne peut manquer d'être entièrement favorable à nos désirs.

Dans les lettres où il donne ces heureuses nouvelles, Monseigneur annonce également son retour ; il arrivera incessamment, au plus tard dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Pèlerinage de Lourdes. — Ce numéro de la *Semaine religieuse* contient, en supplément, une circulaire relative au pèlerinage d'hommes à Lourdes, du 22 au 27 Avril.

M. le président du Comité prie nos confrères d'en donner avis à leurs paroissiens, *le plus tôt possible*. Il n'y a pas de temps à perdre et, pour la bonne organisation du pèlerinage, il importe que l'on n'attende pas les derniers jours pour s'inscrire.

Retraites. — Nous nous permettons d'insister encore près de MM. les Curés et Recteurs pour qu'ils annoncent exactement et recommandent les retraites de Quimper, Lesneven et Quimperlé. Nous espérons qu'elles seront aussi nombreuses, cette année, malgré les prédications extraordinaires qui ont lieu dans les paroisses, à l'occasion du Jubilé. Rien — c'est un fait d'expérience — ne remplace une retraite fermée, où le chrétien, vraiment isolé du monde et recueilli, est tout à Dieu et au soin de son âme.

On rappelle qu'une retraite bretonne pour les hommes s'ouvre à Quimper, le 16 Mars prochain.

MOELAN. — **Mission et Jubilé.** — C'est bien une famille nombreuse, mais une vraie famille cependant par l'esprit de fraternité qui y règne, que cette population de 7,000 âmes. C'est peut-être l'idéal, qu'une paroisse de ce genre ; on y trouve beaucoup de ressources à tous les points de vue : une église de grandes et belles proportions, des offices solennels, d'imposantes cérémonies, des écoles chrétiennes, en un mot, une vie religieuse variée et intéressante. Puis il y a surtout la cohésion et l'unité, difficiles à réaliser au sein d'une population trop nombreuse ; ici, le pasteur connaît ses brebis et ses brebis le connaissent : lui et ses chers vicaires sont en contact fraternel avec toutes ces âmes qui composent leur grande famille, et il y a d'une extrémité à l'autre de ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

corps mystique un courant de chaude sympathie, de douce confiance et de vivante charité. Nous avons été heureux de le sentir en passant.

En apparence, cette paroisse se compose de deux éléments divers, les laboureurs et les marins, mais en réalité nous savons que presque toujours les deux ne font qu'un ; car le marin ne pratique la pêche que durant une certaine saison et conserve toujours à côté de sa maison un coin de terre, cultivé par lui et les siens. En vérité donc, ce peuple de travailleurs, qui ne connaît ni la pauvreté ni la richesse, jouit de la double ressource de la terre et de la mer ; mais, encore une fois, il n'y a qu'un esprit qui est de bonté, de douceur et de paix, gravé sur ces physionomies en traits profonds d'honnêteté chrétienne, et qu'on retrouve jusque dans cette langue aux intonations moëlleuses et légèrement chantantes.....

Partout, et surtout en face de cet auditoire compact et attentif que nous a fourni cette Mission, on sent un terrain à base de foi et un peuple heureux d'être chrétien, offrant le meilleur accueil à tout ce qui a pour but de féconder ce fonds de croyance et de vie religieuses, qui est sa plus belle fortune.

Je ne dirai rien des ouvriers nombreux (dix-huit) qui ont travaillé, cette première semaine, sous l'excellente direction de M. le Curé de Carhaix ; personne, cependant, ne trouvera mauvais qu'on fasse une mention spéciale de M. Hameury, dont la parole, en cinq conférences d'une heure, est toujours demeurée claire, limpide, pleine d'intérêt et de vie....

Que dirai-je encore ? Que cette communion générale de samedi, à laquelle prenaient part 1800 fidèles, fut fervente et pleine d'édification ? Oui, assurément, et aucune langue humaine ne saurait exprimer le parfum mystérieux qui se dégage de ce spectacle.

N'oublions pas, chers confrères, de remercier bien sincèrement de son aimable accueil et de ses constantes prévenances le digne recteur, M. Moullec, secondé d'ailleurs par quelques uns de ses paroissiens, qui se sont fait une joie et un honneur de donner l'hospitalité aux prêtres missionnaires ; il y a, dans cette bourgade de Moëlan, des maisons largement ouvertes dont nous garderons longtemps le meilleur souvenir.....

Je crois savoir que, cette seconde semaine, le même succès est assuré à la Mission que dirige avec autorité et talent M. le Curé de Bannalec.

Chers Moëlanais, que Notre-Dame de Lanriot vous garde !

J. D.

Lesneven. — **Retraite d'hommes**, *du 25 Février au 2 Mars 1901*. — 17 paroisses, 25 retraitants. — Plounéour-Trez, 4 ; Plougastel-Daoulas, 3 ; Plouzané, 2 ; Plouguerneau, 2 ; Le Drennec, 2 ; Brest, 1 ; Plougourvest, 1 ; Tréglonou, 1 ; Plouénan, 1 ; Locmaria-Plouzané, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Brélès, 1 ; Kernilis, 1 ; Trégarantec, 1 ; Plouvien, 1.

Nos Missionnaires. — Il y a quatre mois, nous avions la joie d'apprendre et d'annoncer (n° du 2 Novembre 1900) qu'un jeune missionnaire de notre diocèse, le P. Bourlès, originaire de Guimiliau, avait échappé aux massacres qui ont récemment ensanglanté la région où il exerce son apostolat. Nous sommes heureux de confirmer cette bonne nouvelle par les renseignements qui suivent, fournis, ces jours derniers, par le vénérable Supérieur du Séminaire des Missions étrangères :

« Ce brave et excellent missionnaire (le P. Bourlès) est en très bonne santé. Il occupe toujours la chrétienté où il s'est réfugié, au commencement de la persécution. Il se trouverait au Nord de sa mission, dans les montagnes, avec 200 chrétiens. Les Boxeurs ne l'ont pas inquiété du tout dans ce poste, et il n'a pas été obligé de se cacher un seul instant ; il a continué son ministère, au milieu d'un calme surprenant. Béni soit le Seigneur, qui a daigné préserver, pour le relèvement de cette pauvre mission de Mandchourie, un si saint et si vaillant missionnaire !... Et cependant, me direz-vous, comment se fait-il alors qu'on n'ait pas eu de ses nouvelles ? Le cher Père est entouré de brigands et ne peut, malgré toute sa bonne volonté, faire parvenir ses courriers.

« Ceci ne peut cependant durer. Les missionnaires agissent de leur côté pour se rapprocher, et tout fait espérer que sans tarder nous aurons de plus amples nouvelles. »

Frères de l'Instruction chrétienne. — Le 2 Février, en la fête de la Purification de la Sainte Vierge, a eu lieu une vêture aux Noviciats de Ploërmel et d'Hennebont. Parmi les 55 Postulants qui ont pris l'habit des enfants du Vénérable de la Mennais, nous relevons les noms de ceux qui appartiennent à notre diocèse :

Jean-Marie Guillou, de Trévoux, *F. Basilide-Jean.*
Joseph Monot, de Plouyé, *F. Tugdual-Louis.*
Jean Lidouren, de Châteaulin, *F. Bertrand-Louis.*
Evariste-F. Differ, de Port-Launay, *F. Félicien-Raphaël.*
Pierre Gargan, de Pleyben, *F. Floride-Auguste.*
François Gonidec, de Douarnenez, *F. Hermann-Marie.*
Joseph-Marie Fauglas, de Moëlan, *F. Rosius-Marie.*
Corentin-Marie Stéphan, de Penmarc'h, *F. Similien-Joseph.*
René-Etienne Monfort, de Douarnenez, *F. Simplicien-René.*

Les Missions bretonnes dans le diocèse de Quimper. — Le travail dont nous sommes heureux de commencer aujourd'hui la publication a été lu au Congrès catholique de Saint-Brieuc (Septembre 1898), où il fut l'occasion du vœu suivant, acclamé par tous les assistants :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Congrès, après avoir étudié dans sa deuxième commission, les traditions d'apostolat et les méthodes d'instruction populaire enseignées, pratiquées par Nos Pères dans la foi, les vénérables Michel le Nobletz et Julien Maunoir ;

Après avoir constaté avec admiration que, en Basse-Bretagne, leur œuvre sublime se continue encore avec l'observation stricte des règlements qu'ils ont donnés aux missions des campagnes ;

Emet le vœu de voir venir, sans retard, le jour où il sera donné à la Bretagne, et à la France, de vénérer sur les autels les grands Serviteurs de Dieu, Michel Le Nobletz et le P. Maunoir.

Il nous est permis d'espérer que ce jour n'est plus bien éloigné. Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, mardi prochain 12 Mars, la Sacrée Congrégation des Rites se prononcera sur la validité du premier Procès Apostolique de Béatification du Vénérable Michel Le Nobletz. On sait qu'un jugement favorable a été déjà rendu, en ce qui concerne le Vénérable Père Maunoir. Nous ne pouvions donc trouver de meilleure occasion pour publier le mémoire qui suit : peut-on faire de l'œuvre de nos grands Missionnaires bretons un plus bel éloge que de la montrer, après deux siècles, si vivante encore et si féconde en fruits de salut ?

RAPPORT SUR LES MISSIONS BRETONNES

DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Les Missions bretonnes dans le diocèse de Quimper seront l'objet de ce rapport. Une esquisse rapide en tracera, à grands traits, l'état actuel, les traditions et les avantages, l'organisation et les heureux résultats.

I. — État actuel.

L'esprit de ténèbres, répandu pendant cette période, à jamais honteuse, de la grande Révolution française, avait obscurci de toute part les pures et saintes vérités de la religion catholique dans le diocèse de Quimper. Le prompt rétablissement des Missions parut à Mgr Dombideau de Crouseilhes le moyen le plus sûr et le plus efficace pour réparer, au plus tôt, ces ruines morales amoncelées. Le 27 Mai 1808, le zélé prélat écrivit une Lettre pastorale, dans laquelle, tout en rendant hommage à la résignation et au courage de ses diocésains, pendant ces années d'épreuve et de persécution violente, il se console, en voyant que, « malgré toutes les pertes du sanctuaire, il peut encore réunir un aussi grand nombre d'hommes apostoliques, également distingués par leurs lumières et par leurs vertus. *Grâces vous en soient rendues, ô mon Dieu,* s'écrie le saint Evêque, *car c'est de vous seul que nous attendons cette force puissante, qui, selon l'énergique expression du Prophète, ranimera ces os arides et desséchés !* Puisse le souvenir des prodiges qu'opérèrent, dans ces contrées, les Nobletz, les Maunoir, ranimer et enflammer tous les cœurs ! »

Les Missions étaient, dès lors, rétablies dans le diocèse de Quimper. *Le Veni Creator,* chanté dans toutes les églises, le 1er Dimanche après Pâques, inaugura cette précieuse restauration. Le 8 Mai suivant, M. Dumoulin, curé-archiprêtre de la Cathédrale de Quimper, ouvrait, à Briec, la première Mission dans le diocèse, depuis la grande Révolution. Plusieurs paroisses participèrent, dans la suite, à cette grâce privilégiée. Le cadre restreint de ce travail ne nous permet pas de nous y arrêter. Nous mentionnerons seulement la Mission de Saint-Louis de Brest, devenue célèbre, tant par les difficultés que lui opposèrent les sectaires, que par l'éclatante manifestation de foi catholique qui la couronna.

C'était au mois de Septembre de l'année 1826. La franc-maçonnerie, toute-puissante à cette époque, s'efforça de faire avorter la Mission projetée et entreprise par M. le Curé-archiprêtre, Labous. Celui-ci venait de mourir. Des bandes de gamins furent secrètement soudoyées et poussées à troubler les exercices de la Mission par leurs chants et par leurs cris à l'extérieur. Un soir, quelques pétards furent même lancés à l'intérieur de l'église, et occasionnèrent une légère panique. Les réunions du soir, à cette époque de l'année, favorisaient ces méchants desseins. Les craintes réelles ou feintes, mais exagérées, de M. le Maire et de M. le Sous-Préfet de Brest, rendirent la situation critique. L'intelligente fermeté et l'imperturbable sang-froid du jeune Curé, M. l'abbé Graveran, triomphèrent de tous ces obstacles. Mgr de Poulpiquet, Evêque de Quimper et de Léon, vint à Brest pour la clôture de la Mission, et installa le nouveau Curé, récemment agréé par le Gouvernement. Dans l'après-midi de ce jour, on érigea, sur la place de l'église Saint-Louis, une croix de bois monumentale, portée par 1800 hommes, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Ce splendide souvenir de la Mission de 1826, prêchée par le R. P. Guyon, a été, plus tard, transporté dans l'église paroissiale, où l'on peut encore le voir et l'admirer, debout, derrière le maître-autel.

Pendant la première moitié de ce siècle, les Missions paroissiales se succédèrent, par intervalles, sur les différents points du diocèse. Elles devinrent plus fréquentes, dans la seconde moitié. Mgr Sergent manifesta le désir de procurer à chaque paroisse, tous les 10 ou 15 ans, les bienfaits d'une Mission. Il prit toutes ses mesures, et mit la main à l'œuvre le premier, en accordant cette grâce privilégiée à Quimper, sa ville épiscopale. Désormais l'élan été donné. Il fut tour à tour maintenu et encouragé par Mgr Nouvel, de douce mémoire, et par Mgr Lamarche, promoteur de la canonisation de Michel le Nobletz. Le vénéré Mgr Valleau, poursuivit, malgré ses grandes fatigues et ses accablantes préoccupations, le procès de cette sainte Cause, à la joie reconnaissante de ses diocésains. Lors des retraites pastorales, le dévoué prélat ne cessa de recommander à son clergé l'œuvre des Missions paroissiales (1). Aussi, ces Missions furent-elles en permanence,

(1) Ces pages, on ne doit pas l'oublier, ont été écrites en 1898. Mgr Dubillard, dès son arrivée dans le diocèse, a montré le même empressement à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans le diocèse de Quimper, pendant ces dernières années. Parfois même, elles coexistèrent dans différentes parties éloignées.

Les RR. PP. Jésuites eurent d'abord la plus large part à cette reprise des travaux apostoliques des Michel Le Nobletz et des Maunoir, dans le Finistère. Déjà de nombreuses années nous séparent de cette époque, et les noms bénis des RR. PP. Le Forestier, Le Coniat, Le Delaisir, etc. — pour ne parler que des morts —, se retrouvent néanmoins sur les lèvres de nos populations reconnaissantes. Ces ardents Missionnaires appartenaient, par la naissance, aux diocèses de Saint-Brieuc et de Vannes. Leur dialecte différait du breton que parlent nos Cornouaillais et nos Léonards. C'était un inconvénient. Le léonard surtout est si jaloux de la pureté de sa langue, qu'il ne craint pas de critiquer ouvertement et de condamner le *Trefoet,* partout où il le trouve. De plus, les Pères ne pouvaient répondre à toutes les demandes.

Ce double inconvénient ne tarda pas à disparaître. Des missionnaires, prêtres du diocèse, employés au ministère paroissial, se formèrent à l'exemple de ces apôtres de la Compagnie de Jésus. Doués d'une santé robuste, ils supportèrent vaillamment les grandes fatigues inhérentes à huit et, parfois, à quinze journées consécutives de prédications et de confessions continues. Leurs instructions, leurs conférences, nourries de doctrine, brillantes de clarté et de justesse de diction, habilement adaptées au caractère et aux mœurs de nos campagnards, captivèrent bien vite la sympathie et les préférences de ces auditoires, heureux et fiers d'entendre parler leur bien-aimée langue bretonne avec cet accent harmonieux et avec une élégante pureté, à laquelle les anciens étaient restés étrangers. La parole évangélique acquérait une énergie plus grande et resplendissait, plus vraie, plus belle, aux yeux de ces chrétiens, à la foi catholique proverbiale. Aussi le fructueux ministère de ces nouveaux apôtres fut-il recherché et réclamé dans les différentes parties du diocèse de Quimper. La plupart de ces Missionnaires bretons sont morts. Plusieurs sont tombés victimes prématurées de leur zèle et de leur ardeur apostolique. Une vénération profonde et un orgueil bien légitime entourent, dans le diocèse de Quimper, la mémoire de MM. Lamarque et Creignou, chanoines, curés-archiprêtres de la Cathédrale de Saint-Corentin, de MM. Rivoalen, Marc, chanoines, curés de Plouguerneau, de M. Le Teurnier et M. Gourc'han, recteur de Guissény, etc. (1). Leurs plus jeunes collaborateurs leur survivent ; et tous, fidèles et prêtres, peuvent attester avec quelle abnégation et avec quel

encourager l'œuvre des Missions, ainsi qu'il le montre en toute occasion par ses actes comme par ses paroles et ses écrits. N. R.

(1) L'auteur du rapport se borne nécessairement à citer, parmi les *anciens* Missionnaires, quelques noms connus. D'autres viendront en foule à la mémoire des lecteurs : MM. Cloarec, Pouliquen, Morvan G., Messager, Le Sann, Quéré, Hameury, Arhan, Nicolas, etc. Ils ont aujourd'hui parmi nous de dignes successeurs que nous prions Dieu de conserver longtemps encore à l'œuvre d'évangélisation, à laquelle ils se dévouent avec tant de zèle et de succès. N. R.

Supplément à la SEMAINE RELIGIEUSE du 8 Mars 1901.

Vingtième Pèlerinage

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

A NOTRE-DAME DE LOURDES

du 21 au 27 Avril 1901

Le Pèlerinage d'hommes, approuvé et bénit par Monseigneur l'Évêque, et déjà annoncé par la *Semaine religieuse,* partira le dimanche soir, 21 Avril, de Landerneau, à 2 heures 30, et de Quimper, à 3 heures. Il sera de retour, le samedi 27 Avril.

Voici le prix des places, aller et retour :

I. — De Landerneau à Lourdes.

Première Classe	102	francs.
Deuxième Classe	70	—
Troisième Classe	46	—

II. — De Quimper à Lourdes.

Première Classe	92	francs.
Deuxième Classe	65	—
Troisième Classe	43	—

Le registre des inscriptions sera ouvert le 15 Mars. Il sera fermé irrévocablement le soir du 15 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais il est à souhaiter que l'on puisse clore la liste le 10 Avril, le Comité central de Paris désirant connaître, à cette date, le nombre exact des pèlerins.

Toutes les demandes d'inscription devront être adressées à Quimper, à M. Coat, curé de la Cathédrale, ou à M. Plougoulm, vicaire. *Ces demandes ne doivent jamais être faites par télégramme. La demande non accompagnée du prix intégral est considérée comme non avenue.*

Il est important de ne pas perdre son billet, le Comité n'étant pas à même de le remplacer. Les enfants au-dessus de 3 ans paient place entière.

Les pèlerins désirant voyager dans les mêmes compartiments doivent s'inscrire en même temps et spécifier, dans leur lettre de demande : 1° le train qu'ils prendront ; 2° la gare où ils monteront ; 3° le lieu où les cartes de pèlerinage doivent leur être expédiées.

Départ. — Les pèlerins devront se trouver à la gare, une demi-heure avant le départ du train, et se munir de vivres pour le voyage.

Sur présentation du billet de pèlerinage, la Cie d'Orléans accorde une réduction de 50 %, pour rejoindre le train de pèlerinage (aller et retour).

Les pèlerins qui doivent voyager sur la ligne de l'Ouest pourront obtenir la même faveur en présentant une demande directe à cette Compagnie, au nom d'un groupe de pèlerins.

Croix, bannières et drapeaux du Sacré-Cœur. — Le fourgon leur est réservé. *On désire vivement qu'ils soient bien nombreux.* Les intéressés doivent se charger de les surveiller.

Nous croyons utile de reproduire l'extrait suivant du *Drapeau du Sacré-Cœur*, organe du Comité de Paris : « 1° Nous faisons appel à tous les prêtres, religieux et hommes d'œuvres, pour le recrutement. 2° Toutes les paroisses et toutes les œuvres d'hommes voudront être représentées à Lourdes. 3° Les riches qui ne peuvent pas faire le Pèlerinage feront bien de s'y faire représenter. Et les Dames chrétiennes se feront une joie d'envoyer, à leurs frais, les hommes qu'elles désirent ou convertir, ou affermir dans le dévouement catholique, un époux, un père, un frère, un ami, etc... Nous comptons sur un grand dévouement et une rapide organisation. »

***

Et maintenant, faut-il nous mettre en frais d'éloquence pour déterminer nos Bretons à participer à la manifestation grandiose qui se prépare ? Non, mais qu'ils parlent pour nous ces 1,100 pèlerins de notre Diocèse qui nous ont accompagnés à Lourdès, il y a 2 ans. Peuvent-ils se rappeler sans émotion les inoubliables spectacles dont ils furent les heureux témoins, en 1899 ? A cette heure bénie, quel est celui qui ne s'écriait pas, dans son enthousiasme : il est impossible, sur la terre, de voir rien de plus beau ? Eh ! bien, on nous affirme, et non sans raison, que ce second pèlerinage national d'hommes surpassera en splendeurs le premier, qui fut pourtant si magnifique. Les renseignements qui arrivent de province à Montmartre, au R. P. Lemius, font concevoir les plus belles espérances pour le succès final. Déjà cinquante trains sont en voie d'organisation. Beaucoup de diocèses qui s'étaient abstenus en 1899, s'ébranlent cette fois. Nosseigneurs les Evêques de France n'ont rien négligé pour encourager l'enrôlement de leurs diocésains dans les rangs de cette armée pacifique des soldats de la prière nationale. A Lourdes, la voix éloquente de grands orateurs, de plusieurs prélats (nous pouvons citer déjà Mgr Touchet, évêque d'Orléans), contribuera puissamment à rendre plus intense l'enthousiasme des pèlerins, et à les jeter, frémissants d'émotion, aux pieds de Jésus et de Marie, pour obtenir le pardon de la France coupable.

« Ce nouveau Pèlerinage d'hommes, dit un écrivain catholique, est un suprême élan de prières et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de supplications que la France catholique, au début de ce siècle, ira jeter aux pieds de la Vierge Marie. Que la Reine des Cieux, malgré notre ingratitude et nos fautes, n'oublie point qu'Elle est Reine de France, et que la Mère de Dieu se souvienne, en dépit de notre indifférence et de nos péchés nationaux, qu'Elle a son divin Fils à nous donner pour Roi ! Voilà ce que nous voulons obtenir de sa miséricorde, et voilà pourquoi nous irons, de tous les diocèses et de chaque paroisse, nous prosterner devant le sanctuaire où l'Immaculée-Conception daigna établir son trône, au milieu de notre patrie ! Nous croyons que Celui qui a demandé la prière en commun, se laissera toucher par les supplications de cinquante mille hommes à genoux implorant sa miséricorde, au nom de leur patrie, devant sa Mère Immaculée ! et c'est pourquoi nous prions instamment nos amis de travailler, chacun dans sa paroisse, à transformer ce succès, déjà certain, en un véritable triomphe. »

A Lourdes donc et pas d'hésitation ! et comme le chante une des strophes de l'hymne de l'Apparition, allons nous agenouiller devant « cette heureuse Grotte qu'a illuminée le doux visage de notre Mère du Ciel ! Rocher digne de nos respects et de nos hommages, d'où ont jailli et jaillissent à pleins flots, pour notre France et pour l'Eglise, les eaux vivifiantes de la grâce ! »

VIVE NOTRE-DAME DE LOURDES !

J.-C. COAT,

Chanoine,

Curé-Archiprêtre de la Cathédrale.

Quimper, typ. de Kerangal.

dévouement admirable ces Missionnaires du clergé séculier et régulier transmettent à la génération suivante (qu'on désire voir surgir nombreuse) les saintes et glorieuses traditions des Michel Le Nobletz, des Maunoir et de leurs aînés dans les Missions.

(A suivre.) P. B.

Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique,

par Albert Le Grand, de Morlaix.

Il vient enfin de paraître, ce volume depuis si longtemps annoncé et depuis si longtemps attendu. C'est une joie pour l'éditeur, c'est une gloire pour l'imprimeur et c'est une bonne fortune pour les souscripteurs.

L'éditeur, M. Jean Salaün, a largement hérité des grandes qualités de son père. Le père était un franc chrétien et un breton de bonne marque, l'ami de nos vieilles traditions, le zélateur et le barde de nos pèlerinages, le dévot serviteur de nos vieux Saints. Le fils a voulu élever un monument à ces Saints de Bretagne, ou plutôt relever un monument qui allait périr.

La quatrième édition d'Albert Le Grand, datant de 1837, était épuisée ; il songea qu'on ne pouvait pas laisser tomber dans l'oubli la mémoire de ceux qui furent les apôtres, les civilisateurs et les protecteurs de notre pays. Il résolut donc d'éditer, à nouveau, les Vies si gracieusement racontées par le pieux et docte dominicain originaire de Morlaix. Après vingt mois de travail, son œuvre vient de voir le jour, et il doit être heureux et fier en voyant ce beau et gros volume qui, reproduit à des milliers d'exemplaires, va se répandre dans toute la Bretagne, pour y faire connaître, aimer et vénérer nos Saints d'Armorique.

Il doit être également heureux et fier, l'imprimeur, M. H. Vatar, de Rennes, qui a mené à bonne fin cette entreprise. Sa maison est depuis longtemps renommée pour ses belles productions, mais ce ne sera pas le moindre honneur pour elle d'avoir imprimé ce livre, modèle d'élégance, de clarté et de correction typographique.

Et les souscripteurs, qui sont venus nombreux, ils peuvent se féliciter d'avoir pour un prix si modeste un volume de près de douze cents pages, si bien remplies, si bien nourries. Que ceux qui n'ont pas bénéficié de ce prix de faveur se hâtent de demander l'ouvrage ; car il est hors de doute que la réserve qui reste sera promptement enlevée, et que bientôt le livre fera prime et atteindra au moins le double de cette valeur.

Les annotateurs eux-mêmes. osent s'avouer contents de leur travail. Au lieu de ces notes agaçantes, mises au bas de la page, fatigant et distrayant l'attention et prenant souvent deux ou trois fois plus de valeur que le texte principal, on a reporté toutes ces annotations à la fin de la vie de chaque Saint, et ces additions sont là pour fournir un complément de données historiques, faire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'exposé du culte du Bienheureux, énumérer ses reliques, ses monuments, églises, chapelles, oratoires, ermitages, fontaines, tableaux, statues.

Ajoutez à cela ce que l'on peut regarder comme la seconde partie de l'ouvrage, mise en ordre et complétée par M. le chanoine Peyron, ce magnifique catalogue des évêques des neuf diocèses de Bretagne, des abbés et abbesses, des chefs bretons, rois, ducs, comtes. Il y a là une abondance de documents rares et précieux.

Il n'y a pas jusqu'aux illustrations, dues la plupart à l'habile crayon de M. Busnel, qui ne soient pour ce livre un charme et une décoration artistique.

Et maintenant, de tout cœur et en toute confiance, je lui souhaite bon succès. Il se produit depuis quelques années comme un renouveau de vie bretonne ; mais ce mouvement demande à être bien dirigé ; il ne faut pas qu'on nous fasse une Bretagne fantaisiste, faussée et dénaturée. Pour la conserver réellement bretonne, il faut revenir aux sources pures et vraies, et certes, on n'en trouvera pas de plus fraîche, de plus limpide, de plus saine que le beau et bon livre d'Albert Le Grand.

J.-M. ABGRALL,
Chan. hon.

Note de l'Éditeur.

La plus grande partie de l'édition des *Vies des Saints de Bretagne* étant prise par les souscripteurs, nous engageons vivement les personnes qui désireraient posséder ce remarquable ouvrage à ne pas tarder à nous en faire la demande, car nous prévoyons que l'édition en sera épuisée à bref délai.

L'ouvrage forme un magnifique in-4° de 1,200 pages.

Prix de l'édition ordinaire. . . . . 16 francs.
— sur papier vergé. . . . 25 —

J. SALAUN.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le 2 Mars, le Saint-Père est entré dans sa 92e année ; toujours admirable de vigueur intellectuelle et physique malgré son apparence débile, il assiste régulièrement aux prédications du Carême, qui se font au Vatican. La semaine dernière, il a reçu successivement les membres du Corps diplomatique, qui venaient lui offrir leurs souhaits à l'occasion de l'anniversaire de son élection au trône pontifical. Les audiences accordées à l'ambassadeur d'Espagne et au ministre plénipotentiaire de Russie, qui présentaient au Souverain-Pontife leurs lettres de créance, ont été particulièrement solennelles.

Le samedi 2 Mars, a eu lieu la réception du Sacré Collège. Répondant aux félicitations et aux vœux présentés au nom de tous par le doyen, S. E. le cardinal Oreglia, Léon XIII a déploré la

guerre acharnée faite à l'Eglise au moyen de « l'impudence, de la calomnie et d'autres odieux artifices », spécialement par « ces sectes détestables qui, diverses par leurs formes mais toutes comme guidées par la même main occulte, s'entendent pour assaillir les institutions catholiques, avec la volonté, si c'était possible, de les arracher de l'âme des nations, afin de mieux arriver ensuite à leurs autres infâmes desseins. »

Le Pape fait l'éloge « de la concorde des catholiqes dociles » et déplore « l'aveuglement des rebelles » ; puis il affirme de nouveau avec force les droits imprescriptibles « du Siège apostolique dont il est le dépositaire et le gardien »..... Faisant allusion à sa dernière Encyclique, Léon XIII rappelle qu'il a jugé bon d'y « déclarer d'une façon pratique comment on doit efficacement travailler à la véritable utilité du peuple, en travaillant à ce bien plus inestimable qu'un autre, à savoir l'harmonie de toutes les classes ; et cela, au moyen tout ensemble de la justice et de la charité, vertus immuables par elles-mêmes, mais qui prennent des formes particulières en raison des circonstances. »

Ensuite le Pape fait l'éloge de ceux qui suivent les « conseils de la perfection évangélique et dont les généreux sacrifices assurent à la société des biens de toutes sortes, et surtout la diffusion de la civilisation chrétienne au sein des nations barbares... » Le mérite en revient spécialement « à la France catholique. Or, de ce côté, voici que menacent de graves périls. Quel désastre et quelle calamité pour les intérêts de la religion et de la patrie, si on ne détourne pas la féroce tempête qui menace de disperser d'un coup soudain un choix si copieux de mûres fatigues et d'espérances florissantes ! »

En terminant, Sa Sainteté recommande de prier pour « qu'une aide puissante d'En-Haut dissipe les préjugés et apaise les passions qui interviennent si malheureusement. »

— Dimanche 3 Mars, anniversaire du couronnement de Léon XIII, une messe a été célébrée à la Chapelle Sixtine ; le Saint-Père y assistait et, à l'issue de la cérémonie, a donné sa bénédiction d'une voix vibrante.

FRANCE. — **Mort de deux Évêques.** — I. Mgr Dabert, dont nous avions annoncé l'état de souffrance, a succombé, le 28 Février, après avoir édifié son entourage par ses sentiments de piété et de résignation.

Né dans le diocèse de Bourges, le 17 Septembre 1811, Mgr Dabert avait appartenu à la Société de Saint-Sulpice et fut professeur au Grand-Séminaire de Viviers, sous l'épiscopat de Mgr Guibert, qui en fit son vicaire général. C'est dans cette situation que vint le chercher sa nomination à l'évêché de Périgueux, en 1863. Durant sa longue carrière épiscopale, toute pleine d'œuvres et de mérites, il fut par son zèle, sa prudence et sa fermeté, un parfait modèle des vertus sacerdotales et épiscopales.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En dehors de ses instructions pastorales, pleines de doctrine, Mgr Dabert a publié plusieurs ouvrages d'hagiographie d'une réelle valeur.

— II. Quelques jours auparavant, le 23 Février, Mgr Avon, évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe), était mort à Nîmes, son pays natal, où il était venu prendre quelque repos. Depuis quelque temps, le vénérable défunt se sentait fatigué, mais rien ne faisait prévoir une fin si rapide.

Né en 1847, professeur au Séminaire de Nîmes, curé de Beaucaire, puis vicaire général de Saint-Denis (Réunion), Mgr Avon avait été nommé évêque au mois de Février 1899.

Paris. — **Les Bretons à Montmartre.** — Les directeurs des œuvres des Bretons à Paris ont pris l'initiative d'un pèlerinage au Sacré-Cœur de Montmartre, auquel ils ont convoqué tous les Bretons habitant Paris ou les environs. Ceux-ci ont répondu à l'invitation en se rendant nombreux à la Basilique du Vœu national, dimanche dernier, 3 Février. La cérémonie était présidée par Son Em. le cardinal Richard.

A 3 heures, le sermon a été donné par M. l'abbé Ollivier, chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire de Plouguernével. Il a été suivi de la lecture, en langue bretonne, d'un acte de consécration et du chant de plusieurs cantiques nationaux de la Bretagne.

— **Conférences de Notre-Dame, Carême 1901.** — Dans ses Conférences de cette année, le R. P. Etourneau aborde l'étude de la morale. Il commencera à exposer la *Notion évangélique du mal.*

1re Le point de vue évangélique ;
2e Le Mal physique et le mal moral, d'après l'Evangile ;
3e Le Mal domestique, d'après l'Evangile ;
4e Le Mal social, d'après l'Evangile ;
5e Le Mal religieux, d'après l'Evangile ;
6e Thérapeutique évangélique du mal. I. Thérapeutique du mal physique.

La France et les Missionnaires aux Nouvelles-Hébrides. — Nous empruntons les détails qui suivent à un article paru, à la date du 24 Novembre dernier, dans l'*Echo de la France catholique* de Nouméa, arrivé ces jours derniers à Paris :

« Mercredi 21 Novembre, s'embarquaient à bord de *La Pérouse,* pour les Nouvelles-Hébrides, six nouveaux missionnaires Maristes, ayant à leur tête le R. P. Douceré.

« Connaissant particulièrement cette Mission qu'il dirigeait déjà avant d'occuper la cure de Nouméa, le R. P. Douceré était tout désigné pour ce poste de dévouement patriotique et religieux.

« Cette expédition est destinée à donner une nouvelle impulsion au progrès de la Religion et de l'influence française aux Nouvelles-Hébrides.

« Nul n'ignore, à Nouméa, les circonstances qui ont déterminé ce mouvement. De concert avec la Société française des Nouvelles-Hébrides, le Ministère a demandé six missionnaires pour cet archipel, leur accordant à chacun un traitement de 2,000 francs à inscrire au budget de la Nouvelle-Calédonie.

« Le Ministre a senti le besoin d'affirmer l'influence française dans cet archipel, en face des agissements des protestants anglais, si souvent dénoncés en ces derniers temps. Et il n'a pas trouvé de moyen plus efficace que la présence et l'action des missionnaires catholiques.

« Comme tous les autres missionnaires français du monde entier, ceux des Nouvelles-Hébrides travaillent à faire aimer la France en faisant connaître Dieu, et arborent le drapeau national à côté de la croix de leur clocher ou de leur modeste case.

« D'ailleurs, ils ont fait leurs preuves. Ils sont à l'œuvre en cet archipel depuis plus de 13 ans.

« Leur action a été longue à se faire sentir, en ces pays rudes, aux mœurs sauvages, aux superstitions grossières et, cependant, ils ont déjà réussi à fonder 5 écoles où plus de 300 enfants apprennent à parler et à écrire le français.

« Si nous sommes bien informés, les installations nouvelles compléteront les premières, au Sud, au Centre et au Nord de l'archipel.

« N'y a-t-il pas là une vraie prise de possession des Nouvelles-Hébrides par les missionnaires français, en attendant que la France elle-même y vienne officiellement planter son drapeau ?

« C'est le cours ordinaire des événements. Les missionnaires catholiques et nos vaillants explorateurs marchent en avant.

« Nous faisons des vœux pour que le résultat final ne se fasse pas longtemps attendre : l'annexion des Nouvelles-Hébrides par la France. »

Simple réflexion, déjà souvent faite : comment pourra-t-on avoir, à l'étranger, des missionnaires pour soutenir l'influence française, si l'on supprime en France les Congrégations qui les produisent ?

Rennes. — La *Lanterne* signale un fait qui la met dans la stupéfaction.

Le Conseil municipal de Redon va, dit-elle, « livrer le bureau de bienfaisance aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul ».

Or, ce Conseil, toujours d'après la *Lanterne,* est le *même* qui, il y a dix ans, ordonna la laïcisation de ce bureau de bienfaisance.

« Nous nous demandons, dit la *Lanterne,* quel peut bien être le secret de cette mesure de réaction prise par les républicains ? »

Pas besoin d'être sorcier pour répondre à cette question naïve. Les édiles de Redon n'aimaient pas les Sœurs. Ils les ont ren-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voyées et, promettant que les choses marcheraient mieux, ils ont essayé les laïques. Ils ont vu que cela ne marchait pas, et ils rappellent les Sœurs.

Cela prouve qu'il y a, même parmi les anticléricaux, des gens disposés à s'incliner devant les leçons de l'expérience.

(*Semaine religieuse* de Paris.)

ANGLETERRE. — Le *Tablet*, de Londres, publie les noms de vingt-quatre ministres anglicans qui sont entrés dans l'Eglise depuis que le Pape a déclaré que les ordres de l'Eglise d'Angleterre ne sont pas valides. Quelques personnes craignaient que la décision du Pape n'eût pour résultat de ralentir le mouvement des conversions en Angleterre. C'est le contraire qui a lieu ; ce qui prouve, encore une fois, que ce que le Pape fait est bien fait.

Le mélange de la viande et du poisson. — Il y a quelque temps, la Congrégation du Saint-Office adressait une importante réponse au patriarche de Venise, qui l'avait consultée sur le mélange du poisson et de la viande, aux jours de jeûne, pour les personnes dispensées de l'abstinence.

Nous croyons utile de rappeler les principes généraux qu'elle expose.

Aux jours de jeûne, quand l'Eglise permet les aliments gras, elle interdit l'usage de la viande et du poisson dans le même repas. Il y a sur ce sujet trois constitutions de Benoît XIV et plusieurs décisions de la Sacrée Pénitencerie.

Il résulte de tous ces documents que le mélange de la viande et du poisson est défendu dans le même repas, à tous les fidèles, aux jours de jeûne de toute l'année.

1° Il est question de *viande* et de *poisson* : ces expressions doivent être prises strictement, et la Sacrée Pénitencerie a déclaré, le 28 Février 1825, que l'on pouvait manger dans le même repas des potages ou des légumes préparés au jus de viande et des poissons.

2° *Dans le même repas* : il n'est donc pas défendu de manger de la viande à un repas et du poisson à l'autre.

3° *A tous les fidèles* : la défense s'impose non seulement aux personnes astreintes au jeûne, mais à tous les fidèles qui, pour un motif ou un autre, profitent de la dispense de l'abstinence, même aux enfants après sept ans et aux malades, comme l'ont déclaré la Sacrée Pénitencerie le 8 Janvier 1834, et le Saint-Office le 22 Juin 1875.

4° *Aux jours de jeûne de toute l'année* : cette défense ne s'impose qu'aux jours de jeûne, mais non aux jours d'abstinence. Par conséquent, celui qui est dispensé de l'abstinence un vendredi ordinaire peut manger de la viande et du poisson dans le même repas (Sacrée Pénitencerie, le 15 Février 1834). Il s'agit des jours de jeûne de toute l'année, et même des jeûnes qui seraient imposés par une loi particulière, comme il résulte d'une réponse de la Sacrée Pénitencerie du 13 Février 1834.

(*Semaine religieuse* de Besançon.)

Le pain bénit. — Offrir à son tour le *Pain bénit* est un acte de foi catholique qui attire sur les familles une bénédiction spéciale.

Au moyen âge et en Angleterre, dans le *Livre de messe des laïques*, l'offrande du pain bénit était signalée. La *English Text Society* vient de rééditer ce livre, usité bien avant la Réforme, puisqu'il date du siècle de saint Thomas d'Aquin. Or, en lisant ce charmant petit livre, on constate que la foi du peuple chrétien à cette époque était identique à la nôtre, et que l'Eglise s'efforçait de mettre le peuple à même d'entendre la messe avec intelligence et profit.

Peut-être existait-il, dans la littérature française du moyen âge, un semblablable *eucologe*, car les gens du peuple récitent encore, en mangeant le pain bénit à la messe, cette prière :

Pain bénit, je te prends,
Si la mort me surprend,
Sers-moi de sacrement.

Chose entendue par *La Croix* :

« Est-ce qu'on peut voir Henri ?

— « Impossible ! Il a pris froid, l'autre jour, dans une réunion publique où il parlait contre les Congrégations. On craint une fluxion de poitrine, et la religieuse qui le soigne ne laisse entrer personne. »

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du Numéro du 20 Février 1901.

I. Lettre encyclique sur la démocratie chrétienne, par S. S. LÉON. XIII. — II. Nos députés à l'école de saint Louis, par le Père H. CHÉROT. — III. Les Historiens inspirés et leurs sources, par le P. F. PRAT. — IV. L'enseignement secondaire en Allemagne. Son rôle pédagogique, par le P. P. BERNARD. — V. Les colonies françaises et la colonisation par les Français, par le P. J. FORBES. — VI. Une victime des Journées de Septembre, par le P. H. FOUQUERAY. — VII. Notes et documents pour servir à la défense des Congrégations religieuses, par le P. E. CAPELLE. — VIII. Revue des livres. — IX. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Février :

Croyance et Société : M. Arthur Balfour, Albert BAZAILLAS. — *La Fée parisienne* (fin), Georges BEAUME. — *Assistance publique et bienfaisance privée* : Les enfants assistés, Henri JOLY. — *A propos d'un mot nouveau*, Hubert

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MEUFFELS. — *Comment lire les journaux :* II, Voyage de reconnaissance, George FONSEGRIVE. — *La France hors de France,* J. BERNARD. — *Chronique musicale :* Verdi : son œuvre dramatique, son rôle dans le passé, son influence sur l'avenir de la musique en Italie, Arthur COQUARD. — *Chronique politique,* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

POUR LE CARÊME : « **PENDANT LA MISSION** ».
Recommandé aux Missionnaires.

Au moment du Carême, nous recommandons très instamment aux religieux missionnaires : *Pendant la Mission.*

Brochure avec couverture illustrée. Série de 16 *Causeries du dimanche,* formant l'ensemble des grandes vérités et des devoirs essentiels prêchés dans les missions et retraites. Les missionnaires et les prédicateurs la répandront partout pour assurer les fruits de leur apostolat.

A cette série a été ajoutée une feuille spéciale sur le *Jubilé,* son importance, ses fruits, les conditions à remplir, etc.. **Prix : 0 fr. 20.**

« **Après la Mission** », plaquette avec couverture illustrée. Excellent souvenir à distribuer à la fin de la Mission. **Prix : 0 fr. 05.** — Maison de la Bonne Presse, Paris.

Bossuet. — *Lectures spirituelles pour la préparation au Carême,*
in-12 de 600 pages, **2 fr. 50.**

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs cette heureuse innovation d'une *bibliothèque de Lectures spirituelles* empruntée aux meilleurs maîtres de la vie spirituelle et aux Pères et Docteurs de l'Eglise. Après Bourdaloue et saint Augustin, voici que Bossuet élève à son tour sa grande voix pour nous parler du travail réformateur qui doit se faire en nos âmes pendant le saint temps du Carême.

Dans quelques jours, Massillon et le P. Ventura viendront compléter son œuvre et nous préparer à ressusciter avec Jésus, au saint jour de Pâques.

L'ouvrage dont nous saluons aujourd'hui l'apparition, comprend vingt-quatre des plus beaux sermons de Bossuet. Son éloquence sera goûtée par nos lecteurs car il la puisait aux sources mêmes des Livres saints qui étaient son sujet d'étude favori.

Vient de paraître :

Pauvres fiancées, par Charles FRANS. C'est une scène attachante des mœurs du pays houiller. L'auteur était bien qualifié pour traiter ce sujet, lui qui vit dans ce milieu si troublé. M. Jules BRETON, de l'Institut, a écrit la lettre-préface : c'est dire que l'ouvrage a le fini d'une œuvre littéraire. Nous félicitons les Editeurs X. RONDELET et C^ie^, de Paris, d'avoir aidé à répandre ce roman social (1 vol. in-12, **3** fr.).

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER,* a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA,** véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper,** vient de remporter le 1^er^ Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix.**

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16^e^ ANNÉE. **Vendredi 15 Mars 1901.** N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Saint Joseph et le Peuple chrétien.

II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Communiqué de l'Evêché ; Réponses à quelques questions sur le Jubilé ; Nécrologie ; Station quadragésimale ; Consécration au Sacré-Cœur : Lanrivoaré et Milizac ; Pour nos soldats ; Association de Notre-Dame de Salut ; Les Bretons à Montmartre ; Rapport sur les Missions bretonnes dans le diocèse de Quimper (à suivre) ; *Bulletin de la Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie ;* Aux souscripteurs et aux lecteurs des *Vies des Saints de la Bretagne Armorique.*

III. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Mars. — 4^e^ Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Patrice, Evêque.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Patrice.

Lundi, 18. — S. Gabriel, Archange *(au Supplément).* Double-majeur. Blanc.

Mardi, 19. — S. JOSEPH, ÉPOUX DE LA T. S^te^ VIERGE. Double de 1^re^ classe. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Cyrille de Jérusalem, Évêque, Docteur *(du 18 Mars).* Double. Blanc.

Jeudi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 22. — Le Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 23. — Office du jour ; simple. Violet. — Ou Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 24. — Dimanche de la Passion.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Dirinon	du 15 au 18 Mars.
Lannédern	du 19 au 21 Mars.
Plobannalec	du 22 au 25 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint Joseph et le Peuple chrétien.

Pour sauver le monde, la Providence veut voir sur le champ de bataille trois corps d'armée : l'armée de Jésus, l'armée de Marie, *l'armée de Joseph*.

L'armée de Jésus, c'est le sacerdoce. Jamais, peut-être, la légion sacerdotale n'a donné au monde un plus magnifique spectacle qu'aujourd'hui. Légion pauvre, laborieuse, disciplinée, dévouée. Les prêtres sont unis aux évêques, les évêques au Souverain Pontife, comme jamais dans l'histoire on ne les a vus. Il y a si peu de lâches, si peu de déserteurs, qu'ils disparaissent dans la masse, comme dans l'océan la goutte d'eau. Voilà l'armée de Jésus.

L'armée de Marie, ce sont les vierges, de tout nom, de tout costume, de tout héroïsme, enrôlées sous ses blancs étendards.

L'armée de Joseph, c'est tout le peuple chrétien... Peuple chrétien, écoute. Ecoute et comprends. Autrefois, seuls les prêtres et les vierges suffisaient à la défense de l'Eglise. Ensemble ils combattaient pour toi. Mais quand les bataillons ennemis se sont accrus, il faut que tout le peuple se lève, il faut que tout le peuple combatte !....

Joseph est le type admirable du laïque, tel que Dieu le veut en tous les temps, mais surtout de notre temps. Que parlez-vous de société laïque, d'instruction laïque, de charité laïque ! Vous vous êtes emparés de ce beau mot, de création et d'origine chrétienne, et vous l'avez profané. Vous insultez l'armée de Joseph. Le laïque n'est pas l'impie, le blasphémateur, le franc-maçon, le solidaire. Le laïque, c'est le chrétien que Dieu n'a pas marqué *du sceau sacerdotal*, mais qu'il a marqué *du sceau du baptême*. Le laïque, c'est l'homme du peuple (1), mais du peuple de Jésus-Christ, l'homme dont le Père habite dans les cieux.

Or donc, l'une des significations de l'auréole, que la papauté a allumée de nos jours, comme un soleil au front de Joseph, laïque de Bethléem et de Nazareth, de Joseph ouvrier, nourricier, défenseur et sauveur de Jésus, quand la papauté l'a solennellement proclamé patron de l'Eglise universelle, c'est que Dieu veut nourrir, défendre et sauver l'Eglise par le sacerdoce et par la virginité religieuse, mais avec le concours de tout le peuple chrétien. Le pape, les évêques, les prêtres, les religieux, les laïques, c'est l'Eglise dans sa magnifique et indissoluble unité.

Ecoutons Léon XIII, nous appelant à l'action, à la lutte, au triomphe : « Après avoir secoué la négligence ou la torpeur, que tous les bons embrassent la cause de la Religion et de l'Eglise comme la leur, et qu'ils combattent fidèlement et avec persévérance pour elle » (2). Sans doute, il faut la prudence : « Cette

(1) « Laïque » vient du grec *laos*, qui veut dire *peuple*. — (2) Encyc. aux évêques de Bavière.

vertu nous apprend à garder un admirable tempérament entre la lâcheté qui porte à la crainte et au désespoir et une présomptueuse témérité » (1) ; mais aussi, que tous les amis du nom catholique comprennent donc enfin qu'il est temps d'oser quelques efforts et de s'arracher à tout prix à une languissante insouciance, car on n'est pas plus promptement opprimé qu'en dormant dans une sécurité lâche. Qu'ils voient comme le noble courage de leurs ancêtres n'a connu aucune crainte ni aucun repos ; comment, par leurs infatigables travaux et au prix de leur sang, la foi catholique a grandi dans le monde (2). Enfin, et en un mot, « que les gens de bien s'unissent et forment une immense coalition de prières et d'efforts » (3) !

Un prêtre de la S. du Sacré-Cœur.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées :

I. **Les Stations quadragésimales.**

II. **Missions et retraites.** — GUIPAVAS, Mission du 10 au 24 Mars. Président, la 2e semaine, M. Creignou, curé-doyen de Bannalec.

TRÉGUNC, Mission du 10 au 24 Mars. Président, la 2e semaine, M. Kérébel, curé-doyen de Riec.

LESNEVEN, du 17 au 24 Mars, Retraite du Jubilé. Président, M. Couloigner, aumônier des Sœurs de l'Immaculée Conception, à Plougonven.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — *Mercredi 20 Mars*, à l'occasion de la fête de saint Joseph, Patron de l'Œuvre, réunion des associés de Notre-Dame de Salut. *A 8 heures*, sainte Messe ; instruction par le R. P. Orain, prédicateur de la station à Saint-Mathieu ; bénédiction du T. Saint Sacrement. Indulgence plénière pour les Associés.

Le tirage de la loterie des Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu, *lundi prochain, 18 Mars*, à 1 heure 1/2, dans la salle synodale de l'Evêché. Les lots y seront exposés, toute la journée de dimanche et la matinée de lundi.

Communiqué de l'Évêché. — I. Sur la demande qui lui en a été faite par un certain nombre de personnes pieuses de la ville, Monseigneur l'Evêque, à raison de la situation très critique où se trouvent en France les Congrégations religieuses, a autorisé, pour la ville de Quimper, un jour d'adoration dans l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria. Ce jour est fixé au lundi 18 Mars courant.

(1) Encyc. sur les principaux devoirs des chrétiens. — (2) Encyc. aux évêques d'Italie. — (3) Encyc. sur la Franc-maçonnerie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Saint-Sacrement sera exposé dans cette église, à partir de 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, et la cérémonie se terminera par une bénédiction solennelle dans laquelle on chantera, trois fois, les invocations : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis, Cor Mariæ immaculatum, ora pro nobis.*

MM. les Curés de la ville voudront bien faire cette annonce, au prône de Dimanche prochain, et inviter tous leurs paroissiens à prendre part à cette cérémonie religieuse.

Pour ces mêmes motifs, MM. les Curés et Recteurs du diocèse sont autorisés a donner un Salut solennel du Saint-Sacrement avec le chant des mêmes prières, Dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe.

II. A Rome, Monseigneur a reçu du Saint-Père lui-même l'assurance qu'une prolongation du Jubilé sera accordée, à la demande des Evêques. Cette prolongation serait de trois mois *au moins* ; Monseigneur a l'intention de la fixer du 25 Septembre au 25 Décembre, qui lui paraît la période la plus favorable pour son diocèse.

Monseigneur l'Évêque, revenant de son voyage *ad limina*, est arrivé à Quimper lundi, par le dernier train du soir.

Le lendemain dans la matinée, il a reçu les membres du Chapitre.

Dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe dans son église Cathédrale, Sa Grandeur donnera la bénédiction papale.

Monseigneur doit adresser incessamment à ses diocésains une lettre où il rendra compte de son voyage à Rome.

Réponses à quelques questions sur le Jubilé. — 1° Les autres indulgences sont-elles suspendues pendant les six mois jubilaires? — Non ; la suspension des indulgences portée par la Bulle *Quod Pontificum*, ne s'appliquait qu'à l'année sainte 1900.

2° L'indulgence du Jubilé est-elle applicable aux défunts? — Non, puisque la Constitution *Temporis quidem sacri* ne le dit pas.

3° On peut remplir les conditions du Jubilé n'importe où l'on se trouve, même en dehors de son diocèse, même en partie dans un lieu en partie dans un autre, pourvu que l'on se conforme à ce qui a été réglé pour le lieu où l'on est. (S. Pœnit., 14 Maii 1879, 15 Jan. 1886.)

4° On ne peut pas commuer les visites en faveur de ceux qui n'ont pas assez de bonne volonté pour les faire, mais seulement en faveur de ceux qui ont un empêchement véritable. Rien n'est

prescrit pour cette commutation : il convient toutefois que les nouvelles œuvres imposées soient — autant que possible — proportionnées à celles dont le pénitent est dispensé.

5° Il n'est pas nécessaire que la communion du Jubilé soit faite dans l'église paroissiale ; les fidèles peuvent la faire dans toute église ou chapelle.

6° Quand on assiste à une procession et que, au retour, on ne trouve pas place dans l'église, il suffit de réciter les prières au dehors, en s'unissant pieusement à l'assistance.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer aujourd'hui la mort de trois confrères, décédés à quelques jours d'intervalle.

I. M. GOLIÈS, *ancien Recteur de Plounéour-Trez*, était un de nos doyens d'âge. Né au Folgoët, le 2 Mai 1820, il avait été ordonné prêtre le 6 Juin 1846 ; vicaire d'abord à Concarneau, puis à Saint-Pol de Léon (Août 1855), il fut nommé recteur de Pont-Aven, le 15 Décembre 1860, et transféré à Plounéour-Trez, le 12 Mai 1870. Comme souvenir de son fructueux ministère dans cette paroisse, il laisse la belle église dont il était justement fier.

Au mois de Juin 1892, M. Goliès donna sa démission et voulut passer la fin de sa vie près du sanctuaire vénéré de Notre-Dame du Folgoët. Il y a vécu près de neuf ans, entouré de l'estime de ses compatriotes et de la respectueuse affection de ses confrères. Ses funérailles ont eu lieu, dimanche dernier, au Folgoët, au milieu d'un gand concours de prêtres et de fidèles.

II. M. LE SÉAC'H, *ancien Vicaire*. — Le même jour que M. Goliès (9 Mars), est mort à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, M. Le Séac'h (Guillaume-Jean-Marie), âgé de 34 ans. Né à Ergué-Gabéric, le 5 Août 1866, ordonné le 10 Août 1892, il fut vicaire à Roscanvel, puis à Quéménéven (Août 1896). Sa faible santé le contraignit à prendre du repos (Août 1898-Mai 1899), et il se retira une première fois à Saint-Pol. Se croyant suffisamment rétabli, il demanda un nouveau poste et fut nommé vicaire à Treffiagat, le 3 Mai 1899 ; mais ses forces trahirent son courage et il dut démissionner le 1er Avril 1900, pour retourner à la Maison Saint-Joseph, où il vient de mourir dans les plus beaux sentiments de foi et de résignation.

M. Le Séac'h a été enterré, mardi, à Ergué-Gabéric, sa paroisse natale, devant une assistance de 35 prêtres et de nombreux parents et amis.

III. M. LE ROUX, *Chapelain à Saint-Marc*, est décédé le 12 Mars, dans sa 31me année. Né au Relecq, le 19 Mai 1870, M. Le Roux (François-Marcellin-Marie) avait été ordonné prêtre le 24 Mars 1894 et nommé, le 31 Mai suivant, vicaire de Tourc'h.

Au bout de deux ans, une surdité précoce l'obligea à quitter le ministère paroissial où il montrait un grand zèle ; devenu (Décem-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bre 1896) chapelain de l'Orphelinat de Nazareth, en Saint-Marc, il y est décédé pieusement, mardi matin.

R. I. P.

SAINT-MARC. — **Service de huitaine.** — On nous prie d'annoncer qu'un service pour le repos de l'âme de M. Le Roux, chapelain de Nazareth, sera chanté en l'église de Saint-Marc, mercredi prochain 20 Mars, à 10 heures.

Station quadragésimale. — QUIMPER. — Après avoir donné, aussi complète qu'il nous a été possible, la liste des prédicateurs du Carême dans le diocèse, nous aimerions, si l'on nous en fournit les moyens, à rendre compte de leurs travaux. Nous dirons un mot seulement, aujourd'hui, de la station à Quimper.

Le R. P. Froger, de la Compagnie de Jésus, s'était déjà fait connaître et apprécier dans notre ville : au récent triduum en l'honneur de saint François de Sales, à Saint-Mathieu, nous avions eu le plaisir de l'entendre et nous avions fort goûté, comme tout l'auditoire, sa parole claire, simple et toujours distinguée, ses délicates analyses, ses fines comparaisons aux applications si pratiques. Nons retrouvons les mêmes qualités dans la suite d'instructions qu'il prêche à la Cathédrale de Saint-Corentin : sur la gravité de la vie chrétienne, ses obligations, les obstacles que le démon suscite pour nous éloigner du but marqué par Dieu, les moyens pour nous maintenir sur le chemin du ciel.....

A Saint-Mathieu, le R. P. Orain, missionnaire de l'Immaculée Conception de Rennes, a justifié, dès le premier jour, sa réputation d'orateur aux pensées élevées, au style élégant et choisi, à la parole chaude et persuasive. Ses sermons sur la foi, sur les mauvaises lectures et sur la charité, ont été particulièrement goûtés par les auditeurs, — que nous voudrions plus nombreux. Car on le remarque avec peine, et il faut avoir le courage de le dire, les stations — ceci s'applique aux deux paroisses — sont moins suivies d'une année à l'autre..... Faut-il l'attribuer à la saison encore rigoureuse, ou, comme d'aucuns prétendent, à un réel affaiblissement de l'esprit chrétien ? Nous préférons n'y voir qu'un peu de négligence, et nous espérons que, à l'avenir, surtout à l'approche du temps de la Passion et de Pâques, les fidèles montreront pour entendre la parole de Dieu autant d'empressement que les prédicateurs déploient de zèle et de talent pour la leur annoncer.

Consécration au Sacré-Cœur. — LANRIVOARÉ et MILIZAC. — La retraite préparatoire au Jubilé a été prêchée à Milizac, du 3 au 10 Mars, par le R. P. Félix, bénédictin, qui, la semaine précédente, aidé du R. P. Siméon, donnait les mêmes exercices à Lanrivoaré. Il serait superflu de parler de l'empressement unanime de la population à profiter des grâces offertes ; nous nous contenterons de signaler la cérémonie qui a marqué la clôture de

la retraite dans les deux paroisses : la consécration solennelle au Sacré-Cœur de Jésus, faite par la municipalité, le maire en tête.

C'est toujours une cérémonie qui impressionne et fait du bien ; c'est, en même temps, au milieu des lamentables défaillances de l'heure actuelle, de la part des maires et des conseillers municipaux, un acte de foi courageuse que les annales de notre diocèse doivent enregistrer... X.

Pour nos soldats. — Un grand nombre de nos compatriotes font leur service militaire à Paris ; et, à cette époque de l'année, les prêtres comme les familles se préoccupent avec raison de l'accomplissement du devoir pascal par ces jeunes gens. Aussi nous nous empressons de leur signaler la retraite qui commence à l'Œuvre militaire paroissiale du Gros-Caillou, 9, passage Landrieu, dimanche 17, pour se terminer le 24. L'assistance aux exercices de la retraite tiendra lieu, pour les soldats, des visites d'églises ordonnées par le Souverain Pontife à l'effet de gagner l'indulgence du Jubilé.

L'Œuvre du Gros-Caillou est à proximité des 24e, 102e, 104e régiments d'infanterie ; des 1er et 2e cuirassiers ; des 20e et 22e sections d'ouvriers ; du 13e régiment d'artillerie. Tous les soldats qui se présenteront sont assurés du meilleur accueil.

N. B. L'Œuvre est ouverte, tous les soirs de 5 h. à 10 h. et, le dimanche, toute la journée.

Association de Notre-Dame de Salut. — Nous sommes heureux de pouvoir donner enfin l'intéressant rapport de cette Œuvre, lu à la réunion annuelle qui a eu lieu le 3 Février, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

MONSEIGNEUR,

En vous présentant, aujourd'hui, l'une des Œuvres de votre diocèse, je suis sûre d'être agréable à Votre Grandeur, dont le cœur paternel accueille avec bienveillance toutes les bonnes volontés et est disposé à venir en aide à tous les efforts qui tendent au bien des âmes, comme au soulagement des misères de cette vie.

Voici plusieurs fois, Monseigneur, que j'ai l'honneur d'être appelée à présenter l'Association de N.-D. de Salut à celui qui est, pour nous, le lien sacré qui nous rattache au Père commun des fidèles et sans la bénédiction duquel nous ne voudrions pas exister. En 1891, Sa Grandeur Mgr Lamarche voulut organiser lui-même cette Association dans son diocèse et chargea M. Ollivier, Supérieur du Grand-Séminaire, de former le Comité. Cet appui spontané — comme celui que nous avons toujours continué de trouver — nous laisse un souvenir reconnaissant, nous donne une hardiesse, pleine de confiance, pour vous demander, Monseigneur, d'augmenter aujourd'hui le nombre des hautes protections qui sont la gloire de notre passé.

L'Œuvre de N.-D. de Salut, Monseigneur, ne vous est pas inconnue ; déjà, Votre Grandeur a bien voulu jeter un regard sur son organisation, lors des retraites pastorales, pour la recommander aux prêtres réunis au Séminaire ; mais nous éprouvons une sorte de coquetterie filiale à vous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

exposer, avec quelques détails, l'admirable pensée qui a été son berceau, ainsi que les fruits abondants obtenus par ses persévérants efforts.

La France, tout enflée de sa prospérité apparente, venait de recevoir une douloureuse leçon et s'éveillait, dans le sang, de ce rêve de vanité et de fêtes qui avait marqué les dernières années de l'Empire. Il lui était donné de sonder l'abîme de démoralisation et de haine où se plonge un peuple sans foi et sans prière, l'entraînement où glissent fatalement ces masses d'hommes ignorants et malheureux, proie facile de meneurs éhontés ! Rendre à Dieu l'âme de la France, en y faisant régner la prière ; éclairer les masses par la moralisation chrétienne, tel fut et tel est encore le noble but que les RR. PP. de l'Assomption proposèrent au zèle des associés. Sous leur vigoureuse impulsion l'assaut fut donné d'abord au respect humain par la clameur de la prière en commun ; les grands pèlerinages commencèrent.....

Je ne veux pas reprendre l'exposé que j'ai déjà fait ; mais il est facile de mesurer le chemin parcouru depuis 1873, où nos premiers pèlerins recevaient des pierres par les fenêtres des wagons, et le dernier pèlerinage d'hommes à Lourdes, où plus de 50,000 chrétiens se pressaient aux pieds de la Reine de la France en acclamant son divin Fils, au milieu de l'enthousiasme et du respect des populations. Je ne reparlerai pas davantage des miracles innombrables, qui ont répondu à nos supplications, frappant en plein cœur le matérialisme par l'affirmation de la vie spirituelle des âmes et de l'efficacité de la prière ! Désormais les hommes marchent la tête haute en récitant leur chapelet ; le mouvement suscité par l'Œuvre de N.-D. de Salut a remporté la victoire, le respect humain est battu.

La prière élargit les cœurs ; elle les embrase et les attendrit ; N.-D. de Salut inspire à ses enfants un zèle ardent pour le salut de leurs frères : Elle leur fait entendre le *Sitio* qui frappa si douloureusement son cœur maternel aux pieds de la Croix ! Oui, Jésus a soif des âmes et, pour les lui rendre, il faut des œuvres de préservation, d'éducation, de relèvement. Aussi la direction de l'Association de N.-D. de Salut a suscité ou soutenu partout les fondations de ce genre ; partout ses associés en sont les membres actifs, et 86 départements sont le théâtre de son zèle. Où en serions-nous, si les cercles catholiques, les cercles militaires, les patronages, les écoles chrétiennes ne s'étaient pas dressés devant la marée montante de l'athéisme et du socialisme ? Certes, ces dangers demeurent pressants ; mais la vie est une lutte ; il faut ou lutter ou périr misérablement, et c'est notre devoir de poser constamment des digues pour défendre notre bien le plus cher, des remparts pour briser l'élan de l'ennemi. D'ailleurs, si le succès n'est pas toujours aussi grand que nous le voudrions, il est réel, palpable : M. le marquis de Ségur a relaté, dans un ouvrage plein d'intérêt, les exemples nombreux de jeunes malfaiteurs relevés par les patronages et forçant l'admiration de tous par la pratique de vertus héroïques. Ici même nous avons eu, l'année dernière, la consolation d'entendre M. le Directeur du Patronage de Saint-Joseph nous dire le bien réalisé près d'un grand nombre de jeunes apprentis, qui répondent aux soins dévoués qui leur sont prodigués.

Il faut bien le reconnaître, l'argent est nécessaire pour soutenir toute chose ; les œuvres sont souvent à court. Alors, comme un cheval de relais qu'on ajoute à l'attelage pour monter une côte, l'Œuvre de N.-D. de Salut accourt et apporte le secours nécessaire pour franchir l'obstacle. C'est ainsi que depuis notre existence dans le diocèse nous y avons versé des milliers de francs, répondant avec joie à toutes les suppliques qui nous sont adressées. Cette année, l'Œuvre s'est étendue sur de nou-

veaux points, grâce à la reconnaissance de ceux qui avaient bénéficié de sa maternelle vigilance : M. le Recteur de Guimiliau a bien voulu former un groupe d'associés dans sa paroisse ; ailleurs, la pauvreté des fidèles ne permettant pas ce résultat, de généreuses cotisations personnelles sont venues nous apporter leur appoint.

Chaque année, le Comité central nous laisse disposer de la presque totalité de nos recettes ; on ne peut donc pas craindre de faire tort aux Œuvres du diocèse en faisant partie de l'Association de N.-D. de Salut, puisque, au contraire, elle est un fonds de secours pour lui, et que la modeste obole que nous remettons au centre de l'Œuvre ne fait que nous donner droit à de plus grands secours, s'ils étaient jugés nécessaires, ainsi qu'une part au bien général accompli en France et aux mérites immenses acquis chaque jour par nos fondateurs, les douleurs de la persécution et de l'exil rendant toujours plus chères au Cœur de Jésus les œuvres des RR. PP. de l'Assomption.

Notre groupe diocésain a été éprouvé, cette année, par la perte, vivement ressentie, de notre vice-présidente de Brest, Mme l'amirale Barrera, dont le zèle avait donné une forte impulsion à l'Œuvre de N.-D. de Salut. Notre souvenir reconnaissant la suivra toujours et nous demanderons à Dieu de maintenir à Brest, où ses exemples demeurent, l'activité pour les bonnes œuvres qu'elle avait su y développer.

Nos recettes se sont maintenues, malgré la mort et le départ de bon nombre d'associés. Nous avons pu, sur les rentrées de l'année dernière, distribuer, dans le courant de cette année, les secours suivants :

Ecole d'Audierne	50	francs.
Id. de Guimiliau	100	—
Id. de Riec	100	—
Comité de Paris	100	—
Œuvre des Bretons d'Angers	50	—
Pèlerinage d'ouvriers à Rome	30	—
Patronage de Morlaix	40	—
Ecoles de Pluguffan	100	—
Id. de Landerneau	100	—
Œuvres de Saint-Martin de Brest	100	—

Nous avons eu plusieurs réunions à la chapelle des Ursulines ; à l'issue de la messe, nous y avons entendu de chaudes et éloquentes paroles qui ont renouvelé notre ferveur. Nous sommes encore sous l'impulsion de vaillance que nous a laissée l'instruction virile de M. le chanoine Rossi, le 11 Décembre dernier. Le tableau des soldats de Gédéon, choisis parmi ceux qui savaient se refuser même les douceurs permises, nous a laissé un grand exemple de la nécessité de la mortification, si nous voulons que Dieu trouve en nous de bons soldats de Jésus-Christ !

Travaillons au salut des âmes, comme à celui de la France, et si nous n'obtenons pas la préservation entière des châtiments, que ses crimes appellent depuis trop longtemps sur elle, soyons sûrs que nous recevrons de la bonté divine, qui ne frappe que pour guérir, la grâce de tirer du châtiment les fruits de salut, que son Cœur paternel y a renfermés, pour notre patrie et pour chacun de nous en particulier.

Courage donc et persévérance ! Le bien essayé n'est jamais perdu ; qui sait jusqu'où peut s'étendre le germe bienfaisant déposé dans une société ; qui peut connaître le prolongement du devoir accompli, le prix que Dieu y attache, la récompense qu'Il lui garde ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Bretons à Montmartre. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Paris, le 4 Mars 1901.

« Hier l'après-midi, les cloches de Montmartre sonnaient gaiement et la basilique du Sacré-Cœur s'emplissait de bretonnes et de bretons, endimanchés comme aux jours de « pardon ». Vraiment oui, c'était bien pour eux « les Exilés » un pardon, non de ceux qui « mettent en l'air les têtes », mais de ceux qui élèvent les cœurs. Naguère, ils étaient partis de tous les coins de Bretagne, et à ce moment ils venaient de tout Paris revivre quelques heures comme aux jours d'antan.

« La Société « La Bretagne », suivant l'heureuse inspiration de son vénérable Président d'honneur Son Eminence le Cardinal Richard, avait organisé la réunion. Fidèles à son appel, les Bretons de Paris étaient là, heureux de se voir, de se compter, de s'agenouiller, de prier, de chanter comme là-bas en Arvor.

« Enfin voici 3 heures. Son Eminence fait son entrée au chœur et bientôt le *Magnificat* exprime au Sacré-Cœur les sentiments de tous.

« Mais dans la chaire vient de paraître un prêtre de « chez nous », M. le chanoine Ollivier, supérieur du Petit-Séminaire de Plouguernével. Tous les regards se portent sur lui, tous les cœurs sont avides de l'entendre.

« Après le cantique breton :

O Calon sacr euz ma Jesus,

le prédicateur nous adresse les paroles du vieux Mathathias mourant, à ses fils les Machabées : « Souvenez-vous des œuvres de « vos pères et vous recevrez une grande gloire et un nom éternel ». Les Bretons — à Montmartre — tel fut son sujet. Les Bretons... et M. Ollivier nous transporte au pays natal, nous le suivons sur nos grèves armoricaines, par les landiers en fleurs et les monts d'Arrez, jusqu'à la chaumière qui abrita notre enfance, près de l'église de notre première communion et de la tombe de nos pères. Et là, dans ce pays que nous avons pu quitter mais que nous n'oublierons jamais, M. le Supérieur évoque nos gloires nationales ; nous saluons avec lui nos saints, Pol, Corentin, Patern, Samson, Brieuc, Gildas, Guillaume, Yves de Kermartin et tant d'autres ; nos rois, Nominoë, Alain ; nos héros, Du Guesclin, Clisson, Pierre de Rostrenen ; nos écrivains et nos défenseurs du droit, nos apôtres, nos martyrs !

« Fils de tels pères, pourrions-nous jamais rougir de notre titre de Bretons ? — Non ;

Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres,
Nous adorons Jésus le Dieu de nos ancêtres !...

« Si nous l'avons offensé, revenons à lui, il nous attend, et l'orateur finit en nous consacrant au Sacré-Cœur de Jésus,

Dans l'idiome sacré par le barde chanté.

« Alors, le Cardinal-Archevêque, avant de nous bénir, nous dit

sa joie de se trouver au milieu d'un aussi grand nombre de « pays » et nous prie de rester toujours fidèles à Dieu et à l'Eglise.

« Pour lui répondre, des milliers de voix entonnent :

O Sainte Anne, ô Mère chérie,
Garde au cœurs des Bretons la foi des anciens jours.
Entends du haut du ciel ce cri de la Patrie :
Catholique et Breton toujours.

« Puis à la suite des drapeaux du Sacré-Cœur et de la Bretagne, les pèlerins, le cierge à la main, se mettent en procession. Au retour, Son Eminence renouvelle la consécration du monde entier au Sacré-Cœur.

« Enfin, Notre-Seigneur bénit lui-même et les Bretons de Paris et ceux « du pays » que nous lui recommandions alors.

« Il fait si bon à Montmartre que la pensée du ciel y vient naturellement, aussi est-ce par le *Cantic ar Baradoz* que la cérémonie s'est terminée.....

« *Un Breton de Paris,* P. C. »

RAPPORT SUR LES MISSIONS BRETONNES

DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

(Suite).

II. — Traditions. — Avantages.

On ne saurait trop se féliciter de cette pieuse fidélité avec laquelle on a rétabli et conservé, dans le diocèse de Quimper, les traditions et l'œuvre des Missions paroissiales. M. le vicomte Le Gouvello nous a tracé, dans son récent ouvrage : *Un apôtre de la Bretagne au XVII^e siècle*, avec une scrupuleuse exactitude, et avec son talent déjà connu, les courses, les travaux, les prédications du grand Missionnaire breton et de ses zélés collaborateurs : Le Père Quintin, de l'ordre de saint Dominique, et le Père Maunoir, de la Compagnie de Jésus. Après avoir parcouru ces pages intéressantes, on demeure surpris de la conformité qui existe entre nos Missions contemporaines et ces anciennes prédications extraordinaires de Michel Le Nobletz. Aujourd'hui, une suite d'exercices religieux, suivis par une paroisse, ne mérite et ne reçoit le nom de Mission proprement dite, que quand elle se compose de sermons, de conférences, d'explications de tableaux et du chant des cantiques bretons. Les sermons rappellent l'éloquence chaude et entraînante du Père Quintin et du R. P. Maunoir. Les conférences bretonnes ne sont que le catéchisme développé, que se réservait toujours l'humble docteur de Kérodern. Les tableaux, ces peintures allégoriques sur toile, que nous trouvons, de nos jours, lors des Missions, suspendues sur une ligne, soit des deux côtés de la chaire, soit dans l'endroit le plus éclairé et le plus commode de l'église paroissiale, ne reproduisent-ils pas, d'une manière frappante, ces grandes cartes grossièrement peintes sur parchemin

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ou sur bois, que Dom Michel Le Nobletz confia à une association dite « de la Doctrine chrétienne » ? L'entrain des habitants de Douarnenez apprenant les nouveaux cantiques bretons aux paroissiens du Conquet ne surpassait pas, sans doute, celui que nous constatons souvent dans nos Missions actuelles. Rien de plus beau et de plus touchant que ces chants, alternativement exécutés par tout un peuple, dont la santé et la puissance des poumons égalent la vivacité et l'énergie de la foi catholique. Quand on assiste, aujourd'hui, à ces manifestations religieuses dans nos paroisses, on se dirait aisément transporté à deux siècles en arrière, et l'on se croirait témoin de ces admirables explosions de sentiments chrétiens, provoquées au XVII^e^ siècle par les Missions de Michel Le Nobletz à Saint-Mathieu du Conquet, aux îles d'Ouessant, de Molène, de Sein, à Ploaré, à Douarnenez et au Conquet. Les 30,000 communions qui se firent à la Mission de Landivisiau, donnée par le R. P. Maunoir, prouvent que tout le pays voisin se rendait à l'appel du missionnaire. De nos jours, la Mission se restreint à la paroisse qui en a la faveur. Elle se termine, comme autrefois, par une procession solennelle ayant pour but, très souvent, la restauration ou l'érection de l'image du Sauveur Jésus attaché à la croix. Ainsi se perpétue, au milieu des paroissiens, le bienfaisant souvenir de ces jours exceptionnels de salut. Les RR.RP. Jésuites conservent, de plus, pendant les Missions qu'ils président, la procession quotidienne, faite vers les 4 heures de l'après-midi, au chant des litanies de la Sainte-Vierge, ou de tout autre cantique breton.

De cette fidélité aux premières traditions résultent d'inappréciables avantages pour les Missions, dans le diocèse de Quimper. L'heureux mélange de l'agréable et de l'utile, a dit le poète latin, emporte tous les suffrages. *L'omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci* trouve ici une juste application. La variété de ces instructions transmises produit l'agréable, leur simplicité donne l'utile.

Huit longs jours, passés en méditations prolongées et en prières, pourraient paraître ennuyeux et devenir fatigants pour ces bons campagnards, peu accoutumés aux exercices de piété, et ordinairement absorbés par les travaux agricoles et par la préoccupation des intérêts matériels. Il n'en est rien pourtant. « L'ennui naquit un jour de l'uniformité », a observé Boileau avec raison. Rien de moins uniforme que cette suite d'instructions et d'exercices, telle que l'avait établie le saint fondateur de nos Missions. A 6 h. 1/2 du matin, les prières sont chantées, en breton, et suivies de la messe de règle, pendant laquelle le chant des cantiques continue. Aussitôt la messe terminée, un prêtre lit, pendant dix minutes, l'examen de conscience *araok kovez*. A 8 heures, conférence d'une heure ; de 9 heures à 10 h. 3/4, temps libre ; à 10 h. 3/4, sermon ; à 11 h. 1/2, *Angelus* chanté, invocations ; et les ouvriers de la Mission, réunis, sortent de l'église, sur deux rangs, en récitant le *Miserere*. Après dîner, à 1 h. 1/2, chapelet, et, jusqu'à 2 heures, exercice de chant pour apprendre les cantiques bretons. A 2 heures, commence l'explication des tableaux ; à 3 h. 1/2, conférence ; à 5 heures, sermon, suivi des prières du soir chantées et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. La journée des exercices de la Mission se termine par un court résumé des instructions, ou un mot d'édification, qu'adresse M. le Supérieur aux retraitants.

Ainsi, le sermon, objet d'une méditation sérieuse et d'un débit oratoire, succède aux conférences didactiques, mais familières pour la forme. Survient l'allégorie, avec « son palais diaphane », pour employer la définition de Lemierre. Elle survient à propos. Il est 2 heures après dîner ; Morphée, avec ses terribles engins soporifiques, s'apprête à envahir la place. Un prêtre, revêtu du surplis et armé d'une longue baguette blanche, monte en chaire, ou sur une estrade préparée, et là, présente douze tableaux à ses auditeurs, devenus plus attentifs que jamais. Il leur expose le sujet de chaque toile peinte, leur explique les images allégoriques et les figures emblématiques de chaque tableau. Ces explications, sans se départir du respect dû à la doctrine exposée et à la sainteté du lieu, empruntent à la littérature ses genres les plus variés. On y trouve la description, la satire, la narration, le badin, le didactique, le pathétique. Ces instructions originales parlent aux oreilles et aux yeux de l'auditoire, maintenu ainsi en éveil, et, sans l'aide d'un grand talent stratégique, elles rendent inutiles les attaques du terrible assaillant. Le chant pittoresque, la délicieuse poésie des cantiques bretons, dus, pour la plupart, à M. Guillou, ancien recteur de Penmarc'h, ajoutent un attrait de plus à la variété si agréable des instructions, et communiquent une ferveur croissante à ces populations chrétiennes, d'ordinaire attristées de voir la Mission terminée. Il n'est pas rare de les entendre s'écrier : « Nous aurions voulu que la Mission eût duré encore un mois ! » Ceux qui ont suivi les exercices de la première semaine proposent souvent de payer, à prix d'argent, le droit de retourner pour la seconde.

P. B. *(A suivre.)*

Bulletin de la Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie. — La Commission d'Architecture et d'Archéologie, établie par la lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque en date du 5 Novembre, ne se contente pas — comme beaucoup d'autres Commissions ou Comités — d'exister seulement de nom. Elle a ses séances mensuelles et, pour que tous puissent profiter des travaux qui y sont lus, elle a fondé pour leur diffusion un organe dont le premier numéro vient de paraître et auquel nous nous empressons de souhaiter la bienvenue.

La plupart de nos lecteurs ont reçu la première livraison de ce *Bulletin* et pu juger de l'intérêt qu'il offre ; aux autres, il suffira de le signaler. Les adhésions ne peuvent manquer de venir nombreuses ; car, comme le déclare « la Rédaction », l'œuvre est uniquement entreprise « pour honorer notre patrie bretonne, pour glo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rifier nos pères, qui nous ont légué tant de merveilles, et pour rendre à nos saints d'Armorique le culte qu'ils méritent. C'est en l'honneur de ces saints qu'ont été construites nos églises, nos chapelles et même nos fontaines ; c'est pour perpétuer leur souvenir que la piété bretonne a conservé tant de vieilles images et d'antiques statues ; ce sera travailler encore pour eux que d'énumérer et de décrire tous ces précieux restes du passé. »

Le *Bulletin de la Commission diocésaine* paraîtra tous les deux mois, en fascicules de 48 pages. Prix de l'abonnement annuel : 5 fr. — S'adresser à M. le chanoine Peyron, chancelier-archiviste de l'Evêché, secrétaire de la Commission.

Aux souscripteurs et aux lecteurs des « Vies des Saints de la Bretagne-Armorique ». — L'imprimeur de ce livre, M. Vatar, a expressément recommandé à l'éditeur, M. J. Salaün, de faire parvenir aux intéressés l'avis suivant :

Gardez-vous de faire relier les VIES DES SAINTS DE BRETAGNE avant six mois, au moins, et il vaudrait mieux attendre un an.

L'ouvrage a été imprimé sur un papier fabriqué tout exprès et dont les dernières feuilles surtout sont encore imprégnées d'humidité. C'est même une des raisons pour lesquelles le volume est si épais ; il sera réduit d'environ un tiers, quand le papier sera à son état normal.

Si on reliait le livre maintenant, les caractères imprimés sur chaque page se décalqueraient sur la page adjacente, car si le papier est humide, l'encre elle-même est bien loin d'être suffisamment sèche.

‡ ‡ ‡

Voici notre gros livre entre les mains des nombreux souscripteurs et de quelques acheteurs.

Pour en rendre la lecture plus facile et plus profitable, je crois devoir donner dès aujourd'hui les quelques indications qui vont suivre ; elles ne regardent que mes annotations, désignées par mes initiales A.-M. T.

Elles ne sont pas toutes à la place où l'on aurait dû s'attendre à les trouver ; cela tient à trois causes :

1° Plusieurs d'entre elles ont été inspirées par la lecture du troisième volume de l'*Histoire de Bretagne* de M. de la Borderie ; **or,** ce volume n'avait point paru au moment où je commençais mon travail ; c'est ainsi par exemple qu'on trouvera l'annotation sur *l'Évêché d'Aleth, transféré à Saint-Malo,* à la suite de la Vie de saint Malo, tandis que sa place naturelle aurait été après la Vie de saint Jean de la Grille.

2° La matière d'autres annotations consistait dans des lettres

en réponse aux questionnaires que j'avais adressés de différents côtés, et mes correspondants n'ont pas toujours pu me répondre aussi rapidement que je l'aurais voulu ; cela expliquera comment j'ai renseigné les lecteurs sur *les tombeaux et les reliques de saint Friard et de saint Secondel,* non après la première de ces Vies, mais après la deuxième ; ou bien encore, comment l'on trouvera à la fin du volume, dans la page des *errata* et *addenda* des suppléments de notes sur les reliques de saint Armel et de saint Judicael, aux annotations sur saint Martin de Vertou, ce qui concerne le chef de notre roi martyr saint Salomon, conservé à Pithiviers.

3° Il y a certaines annotations qui pourraient occuper indifféremment telle ou telle place. Je prends pour exemple celle qui commence à la page 105 ; elle a pour titre : *L'école hagiographique de Landévénec et l'histoire de saint Pol-Aurélien.* J'aurais pu la placer aussi bien après la Vie de saint Convoyon, ou après celle de saint Guénolé, pour les raisons qu'on pourra voir en lisant cette note elle-même.

Autres exemples : après la Vie de saint Brieuc, j'établis ce que c'était qu'un *abbé-évêque ;* j'aurais pu le dire aussi bien après les Vies de saint Tugdual ou de saint Samson. Après la Vie de saint Corentin, il y a une annotation sur les reliques conservées à Saint-Jacques du Haut-Pas (église de Paris) ; elle se rapportait à beaucoup d'autres Saints, tout autant qu'à saint Corentin.

De tout ce qui précède, il y a une conclusion à tirer : pour lire avec profit les *Vies des Saints* et leurs *annotations* hagiographiques, il faudrait lire d'abord attentivement la *table des matières ;* je crois pouvoir dire qu'elle est bien claire et bien complète. Quant à la *table alphabétique,* je n'ai pas besoin de dire aux lecteurs qu'elle leur sera utile pour se renseigner, surtout sur les Saints qui dans notre ouvrage ne sont l'objet que d'une simple mention.

Je regrette maintenant de n'y avoir pas fait figurer ceux qui ne sont signalés que dans les catalogues des Evêques.

Aux *errata* et *addenda* il n'y a en réalité qu'un erratum ; il est relatif à des statues de saint Tanguy et de sainte Haude qui figurent à Kernilis et non à Kersaint-Plabennec.

Je n'ai point signalé les fautes d'impression, mais il y en a, bien qu'elles soient en petit nombre ; quoique les compositeurs d'imprimerie de Rennes ne soient pas bretons-bretonnants, ils n'ont pas estropié les noms de notre langue nationale, du moins je n'ai remarqué que *Coatampodou* pour *Coatampoulou* (chapelle de Saint-Cadoc à Melgven), mais plusieurs de nos saintes (sainte Gwenn, sainte Enora) sont devenues des saints, le cardinal de Coativy a vu changer son *titre* de Sainte-Praxède en celui de Saint-Praxède ; en revanche, aucun de nos Saints ne s'est vu transformé en bonne sainte.

Dans une date de reconstruction de l'église Saint-Donatien, un 9 et un 3 transposés ont donné 1793 au lieu de 1739 ; le lecteur aura deviné lui-même qu'en 1793 on ne construisait pas d'églises en France.

AL.-M. THOMAS, *Chan. hon.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.
COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*
Bijouterie, Joaillerie, pour corbeilles de mariage.
Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.
Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal**, Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Forte remise sur tous les Catalogues.

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16^e ANNÉE. Vendredi 22 Mars 1901. N^o 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au sujet de son voyage à Rome et portant promulgation de l'Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII sur la Démocratie chrétienne ; Nomination dans le clergé ; Quimper : Le jour d'adoration à Loc-Maria, Noces d'or et noces de diamant au Pensionnat Sainte-Marie ; Syndicats chrétiens de marins ; La prière de la servante ; Bonnes pensées.

II. Bibliographie.

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Mars. — Dimanche de la Passion. Office du jour; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 25. — ANNONCIATION DE LA T. S^te VIERGE. Double de 1^re classe. Blanc.

Mardi, 26. — Office de la férie ; simple. Violet.

Mercredi, 27. — S. Jean Damascène, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 28. — S. Jean de Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 29. — La Compassion de la T. S^te Vierge. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 30. — Office de la férie; simple. Violet.

Dimanche, 31. — Dimanche des Rameaux.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cette année, le temps pascal empêchera l'Adoration d'avoir lieu aux époques fixées, pour les paroisses de Santec, Motreff, Goulien, Plouénan, Pencran, Plouégat-Moysan, Kernilis, Trégourez, Sainte-Sève et Pouldergat. Elle se fera dans les Communautés ci-après désignées :

Refuge de Brest.	24-25 Mars.
Providence de Saint-Pol-de-Léon	26-27 Mars.
Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest	28-29 Mars.
Maison Saint Joseph, à Saint-Pol-de-Léon.	30-31 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées :

Stations du Carême et Retraites pascales.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — ***Mardi 26 Mars***, réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, sainte Messe, instruction, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Eglise de Notre-Dame de Loc-Maria. — ***Vendredi 29 Mars***, pèlerinage de la Congrégation des Enfants de Marie du Sacré-Cœur au sanctuaire de Loc-Maria. A *8 heures*, messe ; instruction, suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Samedi 30 Mars***, dans l'octave de la fête de Notre-Dame de la Compassion, fête principale de l'Œuvre des Campagnes, réunion des associés à la Cathédrale ; messe, à 7 *h. 3/4*, à la chapelle du Rosaire. — Indulgence plénière.

Le dimanche 31 Mars, jour des élections sénatoriales, pour faciliter à Messieurs les Délégués le moyen de satisfaire au précepte dominical, une messe sera dite à la Cathédrale de Saint-Corentin, *à midi*.

LETTRE-CIRCULAIRE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Au sujet de son voyage à Rome

ET PORTANT PROMULGATION DE L'ENCYCLIQUE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

Sur la Démocratie chrétienne

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocese, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jesus-Christ.

Nos très chers Frères,

A peine rentré de Notre long et pieux pèlerinage au tombeau de nos saints Apôtres Pierre et Paul, Nous éprouvons le besoin de vous écrire, non pour vous faire le récit de ce voyage, comme il pourrait convenir à un écrivain profane, mais pour vous exprimer et vous faire partager quelques-unes des pensées, quelques-uns des sentiments qui, à cette occasion, se sont produits ou développés dans Notre esprit et dans Notre cœur. Le Pasteur ne recueille point seulement pour lui, mais surtout

et principalement pour les brebis qui lui sont confiées : *Pascite, qui in vobis est gregem Dei* (I. Pet., v, 2). D'ailleurs, pendant ce voyage que par l'esprit et par le cœur vous avez fait avec Nous, Nous Nous sommes constamment senti aidé par vos prières : il est juste, en conséquence, que vous ayez votre part dans les consolations et les joies qu'il Nous a procurées.

I. — Le premier sentiment qui s'empare de l'âme et qui la domine tout entière, quand on arrive dans la Ville éternelle, est un sentiment d'étonnement et d'admiration. On voit se dresser devant soi, les gigantesques ruines de ce que fut autrefois l'empire romain : le Colysée, le Palatin, le Forum, le Capitole, etc., audacieux monuments dans lesquels s'agita pendant de longs siècles la vie d'un peuple appelé par sa force et ses vertus à la domination universelle. Et l'on se demande involontairement pourquoi a péri ce peuple si grand et si puissant ? La réponse ne se fait pas attendre pour qui sait quelque peu lire dans les annales du passé. L'Empire Romain est tombé sous le poids de sa corruption et de ses débauches, il a péri comme périront tous les peuples qui oublient leur histoire et foulent aux pieds les vertus qui les ont fait grandir et prospérer.

A côté de ces ruines superbes s'élèvent d'autres monuments qui ne le cèdent en rien aux premiers pour la grandeur des proportions et l'harmonie des lignes, ce sont nos magnifiques constructions chrétiennes, nos admirables basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie-Majeure. Les édifices de la Rome païenne sont restés debout pendant quelques siècles, ceux de la Rome chrétienne, toujours rajeunis dans leur magnificence, subsisteront jusqu'à la fin, car ils sont indestructibles et éternels comme la pierre angulaire sur laquelle ils reposent et qui n'est autre que Jésus-Christ, fils du Dieu vivant.

Comment le monde chrétien a-t-il triomphé du monde païen ? Comment la Rome des Papes a-t-elle succédé à la Rome des Césars ? La réponse est facile et se dit d'un seul mot : par la force et la vertu de Dieu. Sans doute, les Apôtres Pierre et Paul sont venus prêcher l'Evangile dans la capitale du monde romain, mais ils étaient pauvres, faibles et ignorants, mais ils n'avaient à leur disposition aucun des moyens qui font réussir les entreprises humaines. Et quand ils moururent, victimes de la persécution de Néron, leur entreprise, loin d'être achevée, était à peine commencée. Quelques jours avant son martyre, le chef de la chrétienté, l'Apôtre saint Pierre, fuyait en toute hâte cette ville maudite, cette ville remplie de sang et de crimes. Tout le monde sait que le Sauveur lui apparaissant tout-à-coup, dans l'endroit marqué sur la voie Appienne par la chapelle du *Quo vadis*, dut le ramener pour ainsi dire de force au milieu de ses frères. Après les Apôtres,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les disciples du Crucifié sont descendus dans ces colossales arènes dont, pour ce motif, nous vénérons les ruines. Là ils sont morts par milliers au milieu des plus atroces supplices, crucifiés, décapités, brûlés, broyés sous la dent des lions, en un mot, soumis à toutes les tortures que peut inventer le génie du mal. Et cependant, leur race ne fut point éteinte, car, comme l'a remarqué Tertullien, le sang des martyrs devenait une semence de chrétiens. Et quand ce sang eut coulé pendant trois siècles, quand la patience des victimes eut lassé la férocité des bourreaux, la religion de Jésus-Christ, par la force et la vertu d'En-Haut, était victorieuse de tous ses ennemis, et la croix faisait son entrée triomphale dans le Capitole pour y remplacer la statue de Jupiter, le dieu suprême du Paganisme.

Voilà, Nos très chers Frères, les premières pensées qui envahissent l'intelligence, les premiers sentiments qui dominent le cœur, quand on arrive dans la Ville éternelle, conduit par la piété et la foi. Si Nous vous rappelons ces choses, ce n'est point que Nous voulions en faire une vaine parade de discours, mais uniquement parce que Nous désirons faire pénétrer dans vos âmes la confiance et le courage qui sont au fond de la Nôtre et qui y ont été puissamment réveillés par le spectacle des choses que Nous avons eues sous les yeux. Nous vivons aujourd'hui au milieu de sociétés qui, sous plus d'un rapport, ressemblent au peuple Romain à l'époque de sa décadence. Sans doute, les chrétiens ne sont point encore menacés des derniers supplices, mais c'est la même haine sourde et cachée qui fermente, chez un grand nombre, contre tout ce qui porte le nom de catholique ; mais c'est le même esprit d'hostilité contre nos dogmes et nos pratiques, contre nos religieux et nos prêtres. Souvenons-nous donc, pour nous encourager dans la défense de nos droits, que l'Eglise ne peut pas périr, parce que nous avons avec nous, comme les chrétiens des premiers siècles, la force et la vertu de Dieu. Ayons seulement leur foi et leur confiance, et nous triompherons avec eux.

II. — Le but principal d'un voyage à Rome, pour un Evêque, est de voir le Successeur de Pierre, l'héritier des promesses éternelles, faites par Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'Eglise et au peuple chrétien : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle » (MATT., XV, 18). Cette précieuse visite, il Nous a été donné de la faire le jeudi 21 Février, vers l'heure de midi. Nous Nous rappelons l'émotion qui envahit Notre âme, à l'instant où Nous aperçûmes sur son trône le vénérable vieillard aux mains et au visage transparents, revêtu d'une soutane blanche que couvrait en partie un manteau de pourpre. Nous le regardâmes avec attendrissement, puis, après les

trois génuflexions d'usage, Nous étions à ses pieds, lui présentant en même temps que les Nôtres, les louanges et les hommages de Notre cher diocèse de Quimper. Nous sentions que Nous n'étions pas seul, car Nos fidèles et Notre clergé, Notre Chapitre et Nos communautés religieuses, Nos écoles et Nos associations pieuses parlaient par Notre bouche, et Nous inspiraient des paroles auxquelles Nous n'avions même pas songé.

Avec quelle bonté Léon XIII Nous releva pour Nous entretenir de Notre diocèse, de sa foi, de ses pratiques religieuses, de ses œuvres et de son attachement à la Sainte Eglise ! Nous étions heureux de pouvoir, sur toutes ces choses, lui rendre un témoignage aussi louangeux que sincère. Il Nous souvient de lui avoir parlé d'une manière plus spéciale de l'Association de la Sainte Famille, récemment établie dans le diocèse, et du zèle avec lequel nos familles bretonnes se sont enrôlées dans cette pieuse confrérie. « Très Saint Père, lui avons-Nous dit, toutes les familles de Notre diocèse en feront bientôt partie ; » et alors il a souri, son visage s'est illuminé de façon à ne Nous laisser aucun doute sur la joie que lui causaient Nos paroles. Nous avons confiance, Nos très chers Frères, que Notre promesse ne sera pas vaine, et que, grâce à votre bonne volonté, elle obtiendra vite tout son accomplissement.

Nous ne pouvons vous redire toutes les paroles échangées dans cet entretien, qui dura plus d'une demi-heure. Le Souverain Pontife est un père qui met à l'aise ses enfants et les laisse parler en toute franchise et liberté. Il fut question de la France et des graves problèmes qui s'y agitent. « Ah ! Nous dit Léon XIII, si les catholiques français avaient écouté le Pape, la situation serait meilleure et facilement vous eussiez évité les difficultés du moment présent. » Léon XIII aime la France qui demeure la nation catholique par excellence, et il l'aimera toujours, malgré ses erreurs et ses défaillances. Nous crûmes devoir répondre : « Très Saint Père, les catholiques de France vous aiment et vous écoutent. Il ne conviendrait point de les juger d'après les dires de quelques journalistes plus ou moins audacieux ou d'après les récriminations de quelques hommes de bonne foi qui, tôt ou tard, finiront par reconnaître leur erreur. Non, ces hommes ne sont qu'une petite minorité ; ils n'arrêteront point les catholiques français dans leur dévouement à votre auguste personne et dans leur obéissance à ses hautes directions. Très Saint Père, ajoutions-Nous, Notre conviction intime est que la France catholique sera sauvée et que ce salut, elle le devra aux sages conseils et aux ferventes prières de notre illustre Pontife. » A ce moment Nous vîmes le visage du vénérable vieillard s'illuminer de nouveau. Nous avions pénétré sa pensée et traduit un des sentiments les plus intimes de son cœur.

En remettant à Léon XIII le produit du Denier de Saint-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pierre pour le diocèse de Quimper, Nous Nous sommes excusé de n'avoir pu recueillir davantage et Nous avons promis de faire encore mieux à l'avenir. « Le Pape est pauvre, Nous répondit-il, ses ennemis lui ont pris tout ce qu'il possédait et il n'a rien voulu recevoir des mains de ses spoliateurs. C'est donc à ses enfants qu'il incombe de l'entourer de leur affection et de subvenir à ses besoins. » Ces besoins sont nombreux, Nos très chers Frères, car il ne s'agit pas seulement du Souverain Pontife, mais du personnel très nombreux, nécessaire au gouvernement de l'Eglise. Et puis le Pape est le chef suprême des catholiques du monde entier, c'est la plus haute autorité qui soit ici-bas ; il convient donc qu'il ait sa cour, ses hauts dignitaires, tout un entourage d'élite pour rehausser l'éclat de la grandeur et la majesté de sa puissance.... Nous lisions dernièrement, je ne sais dans quelle feuille hostile, que le Denier de Saint-Pierre ne servait qu'à enrichir les étrangers. Non, mille fois non, le Pape n'est pas un étranger pour nous, car il est notre Père, et nous sommes ses fils ; non, mille fois non, nous ne l'enrichissons pas, mais nous ne faisons que subvenir modestement à ses besoins. Nous espérons donc, Nos très chers Frères, que l'œuvre du Denier de Saint-Pierre prendra dans Notre diocèse un plus grand développement et que tous vous aurez à cœur de témoigner ainsi au Père commun des fidèles votre reconnaissance et votre amour.

A la fin de l'audience pontificale, assisté de deux ecclésiastiques de Notre diocèse qui étaient venus Nous rejoindre, Nous tombâmes de nouveau à genoux, implorant la bénédiction du Pasteur des Pasteurs, pour Nous, pour Nos œuvres, pour Notre clergé, pour Notre troupeau, pour Nos écoles, Nos congrégations et toutes Nos associations pieuses. Léon XIII Nous accorda tout avec l'indicible bonté qui le caractérise. Un dernier regard sur cette douce et aimable figure, et Nous sortions tout embaumé de l'odeur des vertus que Nous avions respirée, et rempli des meilleures espérances pour l'avenir de la France et de l'Eglise.

III. — Une autre joie, Nos très chers Frères, Nous était réservée pendant Notre séjour dans la Ville éternelle, celle de visiter les grandes Basiliques Romaines, les lieux célèbres de pèlerinage et d'y prier beaucoup pour Notre cher Diocèse de Quimper. Aussi avons-Nous eu à cœur d'offrir pour vous le Saint-Sacrifice de la messe sur le tombeau de saint Pierre dans la basilique Vaticane, sur le tombeau de saint Paul hors les murs, devant l'image de la Vierge peinte par saint Luc dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, et dans les catacombes au cimetière de Saint-Callixte, où reposent en grand nombre les martyrs des premiers siècles. Partout Nous avons été vivement ému, mais nulle part autant et plus profondément qu'au cimetière de Saint-Callixte. Là, dans un souterrain sombre et étroit, à peine éclairé par la pâle lumière de quelques maigres flambeaux, en présence de deux ou trois personnes qui ressemblaient à des ombres, Nous avons eu le bonheur de célébrer nos saints mystères devant l'antique image du Bon Pasteur que saluaient les chrétiens en allant au martyre, tout à côté de l'excavation où reposa pendant longtemps le corps de sainte Cécile. C'était le premier Dimanche du Carême. Il Nous souvient de l'ineffable impression que fit sur Notre âme, au souvenir des luttes et des combats de l'Eglise, au souvenir des martyrs, de leurs souffrances et de leur victoire, la lecture du Trait de la messe de ce jour. « Celui qui demeure sous l'assistance du Très-Haut se reposera sous la protection du Dieu du ciel. Il dira au Seigneur : vous êtes mon défenseur et mon refuge ; il est mon Dieu et j'espère en lui, parce qu'il m'a délivré lui-même du piège des chasseurs et de la langue des pervers. Il vous mettra à l'ombre sous ses épaules et vous espérerez sous ses ailes. Sa vérité vous environnera comme un bouclier et vous n'aurez rien à craindre des frayeurs nocturnes, ni de la flèche qui vole pendant le jour, ni des machinations qui se préparent dans les ténèbres, ni des attaques du démon du midi. Mille tomberont à votre côté et dix mille à votre droite, mais la mort n'approchera point de vous. Et même vous contemplerez et vous verrez de vos yeux le châtiment des pécheurs, parce que, Seigneur, vous êtes mon espérance. Vous avez choisi le Très-Haut pour votre refuge, le mal ne viendra point jusqu'à vous, et les fléaux n'approcheront point de votre tente, parce qu'il a commandé à ses anges de vous garder dans toutes vos voies. Ils vous porteront dans leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Vous marcherez sur l'aspic et le basilic et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai ; je serai son protecteur, parce qu'il a connu mon nom. Il criera vers moi et je l'exaucerai. Je suis avec lui dans l'affliction, je le sauverai et je le comblerai de gloire. Je le remplirai de jours et lui ferai voir le salut que je lui destine. »

Ces sublimes pensées entraient vives et profondes dans Notre âme. Nous apercevions par les yeux de l'esprit nos milliers de martyrs sortant de ces sombres souterrains pour s'en aller, protégés par le bouclier de leur foi, soutenus par la puissance du Très-Haut, braver les tyrans, affronter les plus cruelles tortures et s'élever ensuite grands et radieux, portés sur les ailes des anges, jusqu'au trône de l'Eternel. Nous considérions cette Eglise, si longtemps refoulée par la malice des hommes dans les entrailles de la terre, sortant de son tombeau, pleine de gloire et de lumière, et portant jusqu'aux extrémités de la terre, sous le grand soleil de Dieu, la vérité, la justice et la vie. Et Nous Nous répétions pour la centième fois qu'au milieu des persécutions qui s'élèvent me-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naçantes contre l'Eglise et ses enfants, nul ne doit perdre confiance, car la vertu du Tout-Puissant demeure avec nous.

Nous avions quitté les catacombes et Nous retournions à Rome par la voie Appienne, mais toujours ces paroles prononcées à l'autel des martyrs bourdonnaient à Nos oreilles : « ..... Vous ne craindrez rien des frayeurs nocturnes, ni de la flèche qui vole pendant le jour, ni des machinations qui s'ourdissent dans les ténèbres, ni des attaques du démon du midi. Mille tomberont à votre côté et dix mille à votre droite, mais la mort ne s'approchera point de vous..... Vous marcherez sur l'aspic et le basilic et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon....., parce que le Seigneur est votre espérance et qu'il a commandé à ses anges de vous garder dans toutes vos voies..... »

C'est sous l'impression de ces bonnes et salutaires réflexions que Nous avons quitté Rome pour revenir dans Notre chère Eglise de Quimper, vous apportant à tous lumière et force pour les combats de la vie. Puisse la protection des saints Martyrs dont Nous avons vénéré les reliques nous faire grandir dans la pratique des vertus chrétiennes et vous assurer la victoire sur tous les ennemis de Dieu et de vos intérêts éternels !

IV. — Dans cette Lettre-Circulaire trouve aussi sa place l'Encyclique sur la Démocratie chrétienne, que Sa Sainteté Léon XIII adressait au monde catholique, au moment de Notre départ pour Rome. L'importance de ce document ressort non seulement de la haute autorité et de la suprême sagesse de celui qui l'envoie, mais aussi de l'admirable précision avec laquelle il élucide une question autour de laquelle se sont amassés beaucoup de nuages et qui, dans ces derniers temps, a vivement agité le monde catholique. Nous saurons désormais d'une façon certaine ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans les aspirations de ce qu'on est convenu d'appeler la *Démocratie* et quelle doit être en ces matières la ligne de conduite des Evêques, du clergé et des fidèles.

Léon XIII ne rejette point cette dénomination de *Démocratie chrétienne* donnée à l'action catholique au milieu des sociétés actuelles, mais il exige que, respectueux de tous les droits, elle ne puisse en aucun cas être confondue avec la *Démocratie sociale*, destructrice de tout ordre et de toute hiérarchie : « Il est donc manifeste, dit-il, que la Démocratie sociale et la Démocratie chrétienne n'ont rien de commun : elles diffèrent, en effet, l'une de l'autre autant que le système socialiste diffère de la profession de la loi chrétienne. »

Elle est légitime et louable, *l'action* ou la *Démocratie* chrétienne, en tant qu'elle se préoccupe d'améliorer la condition des ouvriers et des prolétaires, non point en violant les droits éternels de la justice, mais en obtenant des législateurs et des

patrons des règlements plus doux et mieux appropriés aux besoins de la vie chrétienne : « Assurément, dit l'auguste Pontife, nul homme ne blâmera ce zèle qui, selon la loi naturelle et la loi divine, tend uniquement à ce que ceux qui gagnent leur vie par un travail manuel, soit ramenés à une situation plus tolérable et aient un peu de quoi assurer leur avenir ; à ce qu'ils puissent chez eux et en public pratiquer la vertu et remplir leurs devoirs de piété ; à ce qu'ils sentent qu'ils sont non des animaux, mais des hommes ; non des païens, mais des chrétiens ; enfin, à ce qu'ils marchent ainsi avec plus de facilité et d'ardeur vers ce bien unique et nécessaire, vers ce bien suprême pour lequel nous sommes nés. »

Toutefois, la Démocratie chrétienne ne doit pas borner là ses efforts : elle doit comprendre que les meilleures lois et les règlements les plus sages ne pourront jamais faire disparaître toutes les misères humaines, et qu'ici-bas la justice aura toujours besoin d'être aidée, *complétée* par la charité, laquelle se manifeste par l'aumône et les autres œuvres de bienfaisance. « Sans doute, dit excellemment Léon XIII, les socialistes condamnent l'aumône et veulent qu'elle disparaisse du monde, comme étant injurieuse pour la dignité naturelle de l'homme. Mais si elle est faite selon les préceptes de l'Evangile et d'une manière vraiment chrétienne, elle n'entretient certes nullement l'orgueil de ceux qui donnent et n'est pas une honte pour ceux qui reçoivent. »

Pour atteindre ce but et devenir véritablement utile, la Démocratie chrétienne devra séparer son action de tout parti politique et ne tendre en aucune façon à préférer ou à introduire un régime civil plutôt qu'un autre. « En effet, ajoute le Pape, quelle que soit, en somme, la constitution d'un Etat, les citoyens peuvent et doivent observer ces mêmes préceptes qui leur ordonnent d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et leur prochain comme eux-mêmes. Telle fut la perpétuelle discipline de l'Eglise : c'est celle qu'appliquèrent toujours les Pontifes romains vis-à-vis des Etats, quel que fût le mode de gouvernement. »

La Démocratie chrétienne, loin de s'attaquer, comme la Démocratie sociale, aux autorités existantes, se montrera respectueuse de tous les pouvoirs légitimement établis soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat et devra se conformer à tous leurs justes ordres. « Et, nous dit Léon XIII, pour que cette soumission soit digne d'un homme et d'un chrétien, on doit la témoigner du fond du cœur, par devoir, par *conscience*, comme nous y a exhortés l'Apôtre, lorsqu'il a formulé ce précepte : *Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures* (ROM., XIII, 1, etc.) *Obéissez à vos préposés et soyez-leur soumis, car ils veillent sur vous, comme devant rendre compte de vos âmes* (HEBR., XIII, 17). Ces paroles, ajoute l'illustre Pontife, il importe très grandement que tous les fidèles les gravent au fond de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur âme et qu'ils s'appliquent à les réaliser dans toute la pratique de leur vie. Il faut aussi que les ministres sacrés les méditent avec beaucoup d'attention et qu'ils ne cessent d'en persuader les autres, non seulement par leurs exhortations, mais surtout par leurs exemples. »

Enfin, la Démocratie chrétienne, si elle doit tourner ses efforts du côté des classes inférieures et consacrer ses soins aux prolétaires et aux déshérités de ce monde, se gardera bien néanmoins de laisser de côté les classes supérieures nécessaires, elles aussi, au bon fonctionnement de l'Etat et à la sage administration de la chose publique. « Ce résultat, dit Léon XIII, sera facilement obtenu par la loi de Charité chrétienne. Cette Charité, en effet, ouvre ses bras pour accueillir tous les hommes, quelle que soit leur condition, comme étant les enfants d'une seule et même famille, créés par le même Père très bon, rachetés par le même Sauveur et appelés au même héritage. »

Mais, Nos très chers Frères, Nous ne pouvons ni ne voulons analyser toutes ces pages admirables et véritablement dignes d'un Père de l'Eglise : vous les lirez et les relirez attentivement, afin d'en goûter la haute sagesse et d'en savourer l'exquise douceur. Puis vous aurez à cœur d'en traduire par vos paroles et par vos actes les conseils et les préceptes, dans tous vos rapports avec les petits et les grands, avec les sujets et les dépositaires du pouvoir.

Tous, bénissons la divine Providence d'avoir donné à son Eglise un aussi grand Pontife, et bénissons Léon XIII de sa sollicitude et de son amour pour le peuple des petits et des humbles. Nous ne cesserons de prier tous ensemble pour que, malgré le poids de ses 92 années et le poids plus grand de la tiare pontificale, il soit conservé longtemps encore à la tête de cette Eglise qu'il sait gouverner avec tant de sagesse, de fermeté et douceur.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue et publiée dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 16 Mars 1901.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement :
F. VIEILLE-CESSAY,
Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

(A la suite de sa Lettre-Circulaire, Monseigneur donne le texte de l'Encyclique sur la Démocratie chrétienne, que la *Semaine religieuse* a déjà publiée.)

Monseigneur l'Evêque est parti, hier jeudi, pour Landerneau et fera aujourd'hui sa visite canonique au Calvaire. Demain samedi, il doit faire une ordination au Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien et, dimanche, il donnera la confirmation à Erguë-Gabéric. Cette cérémonie, déjà fixée au dimanche de la Passion, n'a pas permis à Monseigneur d'accepter l'invitation qui lui a été faite de bénir, ce jour-là, le bateau de sauvetage de la station de Saint-Guénolé (Penmarc'h).

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Guérec, jeune prêtre de Ploumoguer, est nommé vicaire à Kernilis, en remplacement de M. Jestin, démissionnaire pour cause de santé.

QUIMPER. — **Le jour d'adoration à Loc-Maria.** — Lundi dernier, comme nous l'avions annoncé, le Saint-Sacrement a été exposé depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, dans l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria, à l'intention des Congrégations religieuses si menacées.

Toute la journée, les adorateurs se sont succédé nombreux aux pieds de Notre-Seigneur : Mgr l'Evêque lui-même, les prêtres de la ville épiscopale, religieux et religieuses, fidèles de toutes les classes, unis dans une même pensée et une même prière. Puissent ces supplications être promptement entendues ! Mais quoi qu'il arrive, continuons à prier avec confiance, nous rappelant la promesse formelle du Sauveur que « les jours mauvais seront abrégés en faveur des justes. *Propter electos breviabuntur dies illi* » (1).

— *Pensionnat des Frères de Sainte-Marie.* — **Noces d'or et Noces de diamant.** — Voici une solennité sans précédent et qui court bien le risque de ne pas se renouveler : deux religieux de la même maison, communauté bien connue, bien populaire, célébrant en même temps le soixantième anniversaire de leur admission dans l'Institut, tandis qu'un autre Frère plus jeune s'associe à eux pour bénir Celui qui recevait ses premiers engagements, il n'y a encore qu'un demi-siècle. C'est aussi la fête de saint Joseph, patron des Frères des Ecoles chrétiennes. A 9 h. 1/2, les bons petits *likés* sont réunis dans leur belle et vaste chapelle, décorée aujourd'hui avec un goût très sobre. La musique du Pensionnat attaque une entrée, et Monseigneur, précédé d'un porte-crosse, suivi de porte-attributs pris parmi les élèves, entre au chœur avec un groupe de sept chanoines et de beaucoup d'autres prêtres. Il y a là le Curé-Archiprêtre et les Recteurs des paroisses de Quimper, et plusieurs anciens Aumôniers de l'Etablissement.

L'Evêque tient chapelle, et les élèves suivent attentivement ces rites, que beaucoup contemplent pour la première fois. Musique et plain-chant sont exécutés d'une façon digne de la solennité. Le

(1) Ev. de S. MATH., XXIV, 22.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sanctus est la seule partie de l'office qui ne soit pas empruntée aux mélodies grégoriennes.

Comme nous sommes en Carême, les Vêpres suivent immédiatement la messe solennelle. Le célébrant est, lui aussi, un ancien Aumônier des Frères, M. Bourlé, ami fidèle du Pensionnat. Le psaume *Laudate pueri Dominum* est chanté en plain-chant harmonisé ; il convenait que cette invitation adressée par le psalmiste aux jeunes Israélites : « Enfants, louez le Seigneur », fut interprétée d'une manière toute spéciale à l'honneur des vieux maîtres de l'enfance par ceux qui bénéficient de leur enseignement et de leurs exemples.

A 11 h. 1/2, Monseigneur entouré du clergé vient présider un banquet où régnera toute l'intimité d'un repas de famille : outre les prêtres présents aux offices, il en est plusieurs autres qui viennent d'arriver par le chemin de fer ; les Frères directeurs des communautés de la région et beaucoup d'anciens élèves s'asseoient à la table hospitalière du Pensionnat.

Vers la fin du dîner M. Eugène Bolloré, président de l'Association des anciens élèves, nous dit dans le langage le plus simple, le plus cordial, le plus animé, ce que sont les trois héros du jour.

Le Frère Capréole, breton pur sang, a quitté, à 26 ans, son vieux Saint-Thégonnec pour entrer au Noviciat ; il en sort pour aller donner son dévouement aux prisonniers de Fontevrault. L'un d'entre eux, un tout jeune homme, le gratifie de sept coups de couteau, mais une tête de Breton n'est pas fêlée pour si peu ; le bon Frère vient se retremper au foyer de la famille, se refaire un peu de sang pour remplacer celui qu'il a perdu, et bientôt, grâce au plus efficace des remèdes, le *kik ha fars*, il est plus vigoureux que jamais, et à coup sûr assez valide pour être envoyé sur le théâtre qu'il ne quittera plus, et où il sera bientôt le modèle des économes ; quand il sortira momentanément de sa procure des ***Likés***, ce sera pour courir tous les chemins des environs de Quimper, recrutant des élèves et cherchant du cidre ou du bois. Nul autant que lui n'a contribué à la prospérité qui a permis d'acquérir du terrain, d'élever les bâtiments de la communauté et d'ériger la magnifique chapelle que les yeux éteints du bon Frère ne verront jamais.

Le Frère Celsin, plus jeune d'âge que le Frère Capréole, nous est venu de l'Anjou ; il incarne en lui la bienveillance et la courtoisie. Il a été un rude travailleur, et comme le dit très justement M. E. Bolloré, « si le travail pouvait abréger la vie, le Frère Celsin ne serait pas ici aujourd'hui ». Dans les joies de ce bel anniversaire le bon Frère ne peut cependant écarter le souvenir de celui dont il fut le bras droit, l'ami fidèle et, aux jours d'épreuves, le bon consolateur. Tout cela et plus encore, le Frère Celsin l'a été pour le vénéré Frère Corèbe, dont la mémoire est restée si chère à tous ceux qui l'ont connu dans son école communale de la rue du Collège.

Et maintenant, voici le Frère Diogènes. Qui donc à Quimper ne

connaît pas cet aimable type de « maman » ? — En parlant de lui le Président prophétise et dit : « Messieurs les papas, le Frère Diogènes élèvera encore bien vos arrière-petits-fils. » C'est de tout notre cœur que nous répondons ici : Ainsi soit-il !

Monseigneur remercie et félicite M. le Président de l'Association amicale d'avoir traduit en « paroles si délicates ses sentiments, que partagent tous les assistants. La marque d'affectueuse estime, que l'Evêque est heureux de donner aux vétérans en présidant cette fête, s'adresse à tous les Frères dont il apprécie de plus en plus chaque jour les éminents services. Aussi, il a pensé à eux, aux pieds du Souverain Pontife, qui — c'est une joie pour lui de le proclamer ici — les a bénis d'une façon spéciale pour le bien qu'ils font dans le diocèse de Quimper ».

En quelques mots bien sentis, le T. Cher Frère Visiteur exprime la reconnaissance des fils de saint Jean-Baptiste de la Salle ; merci au nom des jubilaires, pour l'honneur que leur fait le premier Pasteur du diocèse ; merci au nom de tous les Frères, également sensibles aux paternelles bontés de leur Evêque ; ce leur sera un précieux encouragement pour continuer avec plus d'ardeur que jamais leur mission au milieu des humbles et des petits..... »

A 4 h. 1/2, on était de nouveau réuni à la chapelle, où Monseigneur fit une solide et touchante instruction sur la double solennité de ce jour. « Les organisateurs de la fête, dit-il, ont voulu avec raison qu'elle fût belle et éclatante, pour payer, dans la mesure du possible, la dette de reconnaissance contractée par les élèves de cet établissement envers les maîtres vénérés qui y ont consacré tant d'années de leur vie à Dieu et aux âmes. Au nom de tout le diocèse il remercie les Frères. Mais la fête a un objet plus élevé, renferme un enseignement qu'il importe de faire ressortir. Et, recherchant la cause et le secret de ces dévouements que nous admirons, l'orateur montre une analogie frappante entre la vocation de saint Joseph et celle des fils de saint Jean-Baptiste de la Salle. Appelé à être le chef, le guide de la Sainte Famille qui était alors toute l'Eglise, saint Joseph a brillé surtout par trois vertus : la chasteté, l'obéissance et l'esprit de pauvreté... C'est par la pratique des mêmes vertus que les Frères ont conquis le titre d'éducateurs par excellence de la jeunesse. C'est là le secret de leur force, et aussi la cause de la guerre qui leur est faite. Mais ayons confiance ; leur cause triomphera, car elle est la cause de Dieu lui-même, la cause du droit, du vrai patriotisme. Oui, les Congrégations sont nécessaires, pour donner au monde l'exemple des vertus sans lesquelles il retomberait dans le Paganisme abject, sans nobles aspirations, sans idéal pour les individus comme pour les sociétés..... »

Monseigneur termine en « priant saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, d'user de son pouvoir près de Jésus en faveur de la famille religieuse dont il est le Protecteur spécial, afin qu'elle continue, qu'elle étende encore son œuvre si belle, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. »

Archives diocésaines Quimper et Léon

La cérémonie s'est continuée par une double réception de congréganistes de la Sainte-Vierge et des saints Anges et s'est terminée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mais la fête n'était pas finie ; le soir a eu lieu, devant Mgr l'Evêque entouré de nombreux prêtres et une brillante assistance d'invités, une séance récréative. Les élèves ont fort bien interprété un drame historique, composé par un Frère des Ecoles chrétiennes : *Jacques Cartier ou la découverte du Canada*. Les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux acteurs, non plus qu'aux artistes de talent dont les décors superbes ont été justement admirés de tous.

Syndicats chrétiens de marins. — Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon a reçu de Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, une lettre dont l'extrait suivant fait connaître l'objet :

« Un catholique de marque, M. Ernest Ollivier, a entrepris récemment une œuvre qui me semble opportune et sur laquelle j'aime à attirer l'attention de Votre Grandeur.

« A la suite du Congrès maritime national tenu à Marseille au mois d'Octobre 1900, les meneurs socialistes cherchent à organiser des syndicats pour les marins français. C'est pour soustraire nos populations maritimes à l'influence néfaste du socialisme, que M. Ollivier a eu la bonne pensée d'organiser des Syndicats chrétiens de marins et de les affilier tous à un syndicat central, dans le but d'étudier et de défendre leurs intérêts professionnels et économiques... »

Monseigneur l'Evêque de Quimper s'empresse de donner son approbation et ses encouragements à l'Œuvre qui se présente sous le haut patronage du vénéré Cardinal-Archevêque de Paris, et serait heureux de la voir se répandre dans son diocèse où elle semble appelée à rendre de précieux services.

La prière de la servante, par LAMARTINE. — Dans son beau discours, sur les prix de vertu, à l'Académie française, M. Jules Lemaitre, académicien, a lu la prière, trop peu connue, composée par Lamartine et dite la « prière de la servante ». C'est une page de grande beauté religieuse et morale qui ne pourra qu'édifier nos lecteurs :

« Mon Dieu, faites-moi la grâce de trouver la servitude douce et de l'accepter sans murmure, comme la condition que vous nous avez imposée à tous, en nous envoyant dans ce monde. Si nous ne nous servons pas les uns les autres, nous ne servons pas Dieu, car la vie humaine n'est qu'un service réciproque. Les plus heureux sont ceux qui servent leur prochain sans gages, pour l'amour de vous. Mais nous autres, pauvres servantes, il faut bien gagner le pain que vous ne nous avez pas donné en naissant. Nous sommes peut-être plus agréables à vos yeux pour cela, si nous savons comprendre notre état ; car, outre la peine, nous avons l'humiliation du salaire que nous sommes forcées de recevoir pour servir souvent ceux que nous aimons.

« Nous sommes de toutes les maisons, et les maisons peuvent nous fermer leurs portes ; nous sommes de toutes les familles, et toutes les familles peuvent nous rejeter ; nous élevons les enfants comme s'ils étaient à nous, et, quand nous les avons élevés, ils ne nous connaissent plus pour leurs mères ; nous épargnons le bien du maître, et le bien que nous lui avons épargné s'en va à d'autres qu'à nous. Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chien de la cour, et le foyer, l'arbre, le puits, le chien nous sont enlevés, quand il plaît à nos maîtres..... Parentes sans parenté, familières sans famille, filles sans mères, mères sans enfants, cœurs qui se donnent sans être reçus : voilà le sort des servantes devant vous. Accordez-moi de connaître les devoirs, les peines et les consolations de mon état et, après avoir été ici-bas une bonne servante des hommes, d'être là-haut une heureuse servante du maître parfait ! Ainsi soit-il ! »

Bonnes pensées.

— La foi donne en trois mots le secret de toute existence : c'est un devoir à accomplir, une douleur à porter, un apostolat à exercer. *(Mgr Mermillod.)*

— Le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du Numéro du 5 Mars 1901.

I. Nos Congrégations enseignantes en Syrie, par le P. H. Prélot. — II. Un poète philosophe : Vigny, par le P. G. LONGHAYE. — III. Le Concordat et les Congrégations, par le P. P. DUDON. — IV. Charlemagne au Palais-Bourbon, par le P. E. CAPELLE. — V. En chine : une armée chrétienne improvisée ; défense de Wei-Tsuen, par le P. A. WETTERWALD. — VI. Notes et documents pour servir à la défense des Congrégations religieuses. — VII. L'Espagne de l'ancien régime, par le P. J. DORCEAU. — VIII. Revue des livres.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N^o^ du 1^er^ Mars :

La Liturgie catholique, d'après un livre récent. Jean GUIRAUD. — *Une guérison*, I. Charles de ROUVRE. — *Assistance publique et bienfaisance privée :* Les enfants assistés, II. Henri JOLY. — *Une méthode d'éducation démocratique :* Cercles d'études et Instituts populaires. Marc SANGNIER. — *La Houille blanche.* Bernard BRUNHES. — *Chronique dramatique :* La Cavalière ; La Petite Paroisse ; L'Article 330 ; Les Remplaçantes ; Château historique ; Le Coup de fouet. Emile de SAINT-AUBAN. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Archives diocésaines Quimper et Léon

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER,* a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA,** véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper,** vient de remporter le 1er Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix.**

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son reglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.



FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD à Villedieu-les-Poëles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M. Paul LE JAMTEL,** Négociant à Guingamp.

MAGGI

Potages-déjeuner.... 5c
Potages à la minute. 10c
Tubes de Bouillon... 15c
— de Consommé. 20c
Le Maggi en Flac., pour corser. 25c

Siège Social. 8, Pl. Opéra, Paris. Usines: Boul. Arago.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 29 Mars 1901. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — La Semaine Sainte.
III. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Nomination dans le clergé ; Pèlerinage de Lourdes ; Ordination au Monastère de Kerbénéat ; Trégunc ; Gourin ; L'Œuvre des Vieux Papiers ; Rapport sur les Missions bretonnes dans le diocèse de Quimper (suite).
IV. — *Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; France ; Nantes ; Verdun ; Pensées.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et Avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Mars. — Dimanche des Rameaux. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du jour, sans aucun mémoire.

Lundi, 1er Avril. — Lundi-Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Mardi, 2. — Mardi-Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Mercredi, 3. — Mercredi-Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Jeudi, 4. — JEUDI-SAINT : Institution de la T. Sainte Eucharistie. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 5. — VENDREDI-SAINT : Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 1re classe. Noir.

Samedi, 6. — SAMEDI-SAINT : Veille de Pâques. Double de 1re classe. Blanc (à la messe).

Dimanche, 7. — Dimanche de Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon. 30 Mars-1er Avril.
Hôpital de Quimper. . . . . 2-3 Avril.
(Nulle exposition, les 4, 5 et 6 Avril.)

Archives diocésaines Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

Intention générale pour Avril 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LA PRÉSERVATION DES JEUNES GENS

Que de soins prennent les parents et les maîtres chrétiens pour instruire les enfants de la doctrine révélée et les former à la vertu ! Et ils ont raison, car, à l'heure où ces jeunes âmes sont encore malléables, il est souverainement important de leur donner l'empreinte catholique.

Mais tout n'est pas gagné, parce que ces chers enfants ont bien appris leur catéchisme et fait pieusement leur première communion, ni même parce qu'ils ont gardé leur vertu jusqu'au début de l'adolescence. C'est, au contraire, à cette période si critique de leur vie que les jeunes gens courent les plus sérieux dangers ; c'est alors, par conséquent, qu'il importe de les sauvegarder davantage.

En effet, à ce moment où le jeune homme commence à sentir qu'il n'est plus un enfant et qu'il se croit capable de marcher seul sur le chemin de la vie, qui s'ouvre large devant ses pas, il faut, plus que jamais, qu'il soit bien dirigé. Bien qu'il se croie déjà un homme, l'adolescent ignore encore beaucoup de choses, et le peu qu'il a appris est plus théorique que pratique ; il a encore besoin d'instruction et de conseils. En outre les passions bouillonnent en lui, et tout aujourd'hui semble viser à leur lâcher la bride plutôt qu'à les réprimer.

Les ennemis de Dieu ont bien compris qu'à cet âge de transition, où les convoitises et l'indépendance naturelle du cœur conspirent avec les séductions du dehors, le jeune homme est une proie facile. Aussi de tous côtés a-t-on fondé, souvent à grands frais, des institutions destinées à l'attirer et à l'accaparer, souvent au détriment de sa foi et de ses mœurs.

Parmi les fameuses œuvres post-scolaires, actuellement très en vogue, un bon nombre, sous couleur d'enseignement, de sports, de divertissements, visent à maintenir sous l'influence antireligieuse les élèves des écoles sans Dieu, et même à y soumettre les autres.

Que les catholiques voient le danger et s'empressent de lutter avec les mêmes armes que les adversaires de leur foi. Travaillons à fonder, ou à conserver, là où elles existent, les œuvres créées en faveur des jeunes gens, cercles ou conférences d'étudiants, patronages, écoles supérieures, cours d'adultes, etc.... Le Bon Maître a pu jeter sa semence dans la terre vierge des cœurs d'enfants ; ne souffrons pas que l'*homme ennemi* vienne étouffer la récolte avant qu'elle ait mûri.

Résolution apostolique : Favoriser les œuvres en faveur des jeunes gens.

La Semaine Sainte.

Le dimanche des Rameaux ouvre, dans l'Église, la « Grande Semaine », la Semaine Sainte, pendant laquelle vont se célébrer les grands mystères de notre Rédemption : la passion du Fils de Dieu et sa résurrection glorieuse. Certes, si nous considérons l'enchaînement des faits providentiels qui ont pour but le salut du genre humain, nous reconnaîtrons que ce n'est pas sans raison que cette semaine fut appelée par nos pères la sainte, la grande semaine. « Ce n'est pas, dit saint Chrysostome, qu'elle compte plus d'heures et de jours que les autres, mais parce qu'elle est le temps où ont découlé sur nous de nombreux et ineffables bienfaits. » Le mystère de l'Incarnation, celui de la naissance de Notre-Seigneur n'étaient que le commencement et la promesse de de ses bienfaits. C'est au Calvaire que nous en voyons le terme et l'accomplissement. C'est là que le grand œuvre commencé à Nazareth et à Bethléem s'achève, et que nous en recueillons les fruits ; là que le divin Sauveur, qui a accepté de son Père la mission de nous sauver, exécute jusqu'au bout cet ordre divin, en se montrant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. Alors vraiment tout est consommé, et le salut des hommes est accompli.

Il n'est donc pas étonnant que l'Eglise invite ses enfants, durant ces jours, à contempler Celui qui est l'objet de toutes ses affections et de ses tristesses.

Mais ce ne sont pas des larmes et une compassion stériles que demande de nous notre mère ; elle veut que nous profitions des enseignements que vont nous fournir les terribles scènes que nous sommes appelés à voir se succéder sous nos yeux. Elle se souvient que le Sauveur, montant au Calvaire, dit à ces femmes de Jérusalem qui osaient pleurer sur son sort, en présence même de ses bourreaux : « Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et sur vos enfants. » Il ne refusait pas le tribut de leurs larmes, il était touché de leur affection ; mais l'amour même qu'il leur portait lui dictait ses paroles. Il voulait surtout les voir pénétrées de la grandeur de l'événement qui s'accomplissait, à cette heure où la justice de Dieu se révélait si inexorable envers le péché.

Apprenons à pleurer nos fautes, en nous rappelant qu'il a fallu les souffrances d'un Dieu pour les effacer ! Et ce n'est pas encore assez que Notre-Seigneur soit mort pour nous si, par la foi et les œuvres de pénitence et de charité, nous n'attirons à nous le fruit de cette mort précieuse. C'est ainsi que nous compléterons, selon le sens de la parole de saint Paul, « ce qui manque en nous à la Passion du Sauveur », en souffrant avec lui pour ressusciter avec lui. Car c'est la grande vérité que proclame la Liturgie en ces jours : nous ne pouvons arriver à la vie que par la mort, et c'est pourquoi l'Eglise anime les courages, en déployant les étendards de Celui qui est venu nous tracer par ses exemples le chemin du ciel : *Vexilla Regis prodeunt*.....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En célébrant l'anniversaire à la fois douloureux et consolant de la Passion de Jésus, n'oublions pas qu'il est mort pour tous les hommes et qu'Il les veut nombreux au banquet pascal. Prions spécialement pour ceux qui, dans notre entourage, négligent cette grave obligation. Quelle excellente manière de sanctifier notre Semaine Sainte, si nous pouvions offrir à Dieu la conquête d'une de ces âmes !

On a bien voulu nous exprimer le regret que parmi les périodiques du Finistère, déposés aux Archives départementales, ne se trouve pas la SEMAINE RELIGIEUSE. *Nous n'avons qu'un mot à répondre : par les soins de l'imprimeur, le dépôt des six exemplaires exigé par la loi est fait régulièrement, chaque semaine, à la Préfecture du Finistère et au Parquet de M. le Procureur de la République à Quimper.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées :

Les Stations du Carême et les Retraites pascales.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux.* La 1re messe est à *5 h. 1/2 ;* la dernière messe basse à *8 h. 1/2.* — A *9 h. 1/2,* bénédiction et procession des Rameaux ; grand'messe.

A l'issue des Vêpres, qui se chantent à *2 h. 1/2,* sermon et bénédiction du T. Saint Sacrement. Le soir, à *7 h. 3/4,* sermon de la Passion, en breton.

Lundi, Mardi et Mercredi, à *7 h. 3/4* du soir, instruction pour les hommes seuls.

Mercredi, Jeudi et Vendredi, office des Ténèbres, à *4 heures.*

Jeudi-Saint. A *7 h. 1/2,* messe de communion au grand chœur ; à *9 h.,* grand'messe, consécration des saintes Huiles. A *2 h. 1/2,* Lavement des pieds.

Vendredi-Saint. L'office est à *9 h. 1/2* (Quête pour les Lieux-Saints). — A *3 h.* de l'après-midi, Chemin de la Croix. Le soir, à *8 h.,* sermon de la Passion et bénédiction de la vraie Croix.

Samedi-Saint. L'office commence à *8 h. 1/2.*

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux.* A *10 heures,* la grand'messe, précédée de la bénédiction des Rameaux. — Le soir, à *7 h. 3/4,* sermon et bénédiction du T. Saint Sacrement.

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi, à la même heure, sermon français.

Vendredi, à *3 h. 1/2* du matin, sermon de la Passion, en breton. L'après-midi, à *3 h.,* exercice du Chemin de la Croix.

Jeudi, Vendredi et Samedi, l'office du jour à *8 h. 1/2.*

Nous rappelons que dimanche prochain, à cause des élections sénatoriales, une messe sera dite à la Cathédrale, *à midi.*

A propos du dernier article paru dans la *Semaine religieuse* au sujet des prescriptions du Carême, on nous fait justement remarquer que, d'après une décision de la Sacrée Pénitencerie, en date du 9 Janvier 1899, les malades qui mangent de la viande, non *en vertu d'un Indult,* mais par suite de la maladie peuvent, aux jours de jeûne, user dans le même repas de viande et de poisson.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Caëric, recteur de Tréflez, est nommé curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain. (Cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 18 Mars 1901.)

Pèlerinage de Lourdes. — Le pèlerinage national des hommes à Lourdes s'annonce comme devant être magnifique. Le *Journal de la Grotte* enregistrait, la semaine dernière, le 59e train annoncé. Il ajoute que Monseigneur l'Evêque de Tarbes arrive de Paris, où il s'est entendu avec le R. P. Lémius pour prendre avec lui les dernières dispositions. « Tout, dit Sa Grandeur, nous promet un succès complet et une manifestation dont l'éclat dépassera ce que l'on a vu jusqu'ici à Lourdes. »

Un cardinal et dix évêques sont annoncés, et tout fait prévoir que d'autres encore se mettront à la tête de leurs diocésains.

Il y aura un groupe spécial d'anciens soldats et marins, avec la bannière de Jeanne d'Arc.

En prévision de la grande affluence de prêtres, on prépare une cinquantaine d'autels supplémentaires, ce qui portera leur nombre à une centaine dans les trois sanctuaires. « Partout à Lourdes, ajoute le *Journal de la Grotte,* on n'épargne rien pour préparer aux pèlerins de la France entière un accueil vraiment digne de leur foi et de la cité des Apparitions. »

Notre diocèse sera dignement représenté dans cette grande manifestation de foi et de confiance en la Vierge Immaculée. Les inscriptions commencent à arriver ; mais il importe de se hâter, afin que l'organisation des trains puisse se faire plus facilement et dans les meilleures conditions. C'est au nom du Comité diocésain que nous transmettons cette recommandation à nos confrères.

Ordination au Monastère de Kerbénéat. — Le Samedi de la Passion, 23 Mars, Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a fait une ordination, non au Séminaire de Saint-Jacques, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, mais au Monastère de Kerbénéat. En rectifiant cette erreur, nous sommes heureux d'insérer le compte-rendu de la cérémonie qu'on a bien voulu nous adresser.

« Samedi dernier, 23 courant, belle fête de famille au Monastère bénédictin de Kerbénéat. Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Quimper avait daigné accepter de venir y faire une ordination de quatre prêtres, un sous-diacre et quatre minorés appartenant à la communauté, auxquels s'étaient adjoints un prêtre pour le diocèse de Vannes, et un prêtre, trois diacres et quatre sous-diacres pour le séminaire de Saint-Jacques. Le sanctuaire de l'église était juste assez grand pour permettre aux dix-huit ordinands d'y trouver place; et les nombreux parents et amis, accourus pour prendre leur part des saintes émotions d'une si belle cérémonie, purent la suivre tout entière sans en perdre le moindre détail.

« Un clergé nombreux avait tenu à honneur d'entourer en cette circonstance le premier Pasteur du diocèse, et de témoigner sa sympathie aux nouveaux ordinands. Nommons entre autres : MM. les chanoines Vieille-Cessay, secrétaire général de l'Evêché, qui accompagnait Monseigneur, Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques, Le Goff, archiprêtre de Saint-Pol, et M. Normant, économe du Grand-Séminaire de Quimper, qui avait bien voulu accepter d'être maître de cérémonies de l'ordination, et qui s'en acquitta à la plus grande édification de tous.

« A l'issue de la cérémonie il y eut un court répit, suivi des vêpres monastiques, chantées par les religieux ; après quoi une table de quarante couverts, dressée dans la salle du Chapitre, réunissait autour de Monseigneur toute cette belle couronne de prêtres anciens et nouveaux.

« Malheureusement, le temps dont pouvait disposer Sa Grandeur était fort limité. Elle n'eut pas même le loisir de visiter en détail les divers lieux réguliers du Monastère. Malgré cela, tout le monde put apprécier la bonté paternelle et la parfaite simplicité qu'elle met dans tous ses rapports avec prêtres et religieux : les enfants de l'alumnat surtout se souviendront de la bienveillance toute particulière qu'elle leur a témoignée. »

***

Trégunc. — **La Mission.** — La Mission de Trégunc, ouverte le 10 Mars, s'est terminée dimanche dernier, 24. Elle a été, comme le sont on peut le dire toutes les Missions dans notre diocèse : pour l'excellent Recteur qui a voulu procurer ce bienfait à ses paroissiens et pour les dignes collaborateurs qui l'ont aidé à les y préparer, une large compensation de leurs sacrifices et de leurs fatigues ; pour les paroissiens, une source de grâces abondantes et, nous l'espérons, durables.

Dès le premier moment, l'église était comble, et il en a été de même à tous les exercices, pendant la quinzaine. Ajoutons que — chose plus rare peut-être — les fidèles se sont bien partagés en deux séries égales ; en effet, le nombre des communions pour chaque semaine a été presque identiquement le même, environ 1,550, soit un total de 3,100. C'est dire que les abstentions ont été rares..... Puissent les chrétiens de Trégunc demeurer fidèles aux résolutions et promesses de la grande et belle Mission qui a marqué pour eux le Jubilé de 1901 !

Gourin. — **Cérémonie de vêture.** — On nous écrit :

« Le 19 Mars, fête de saint Joseph, une imposante cérémonie de vêture avait lieu dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Gourin. De tels spectacles sont un réconfort, une consolation et une espérance, au milieu des tristesses et des menaces de l'heure présente !

« En présence d'un nombreux clergé et d'une très nombreuse assistance de parents et d'amis, trente-deux jeunes personnes, appartenant à d'honorables familles du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, recevaient le saint habit de religion des mains de M. le chanoine Le Garrec, curé-doyen de Gourin et supérieur ecclésiastique de la communauté.

« Dans un langage très littéraire et en même temps plein de doctrine et d'onction, M. l'abbé Juhel, vicaire à Plouer (Côtes-du-Nord), fit ressortir devant ce pieux auditoire les grandeurs et les avantages inappréciables de la vocation religieuse, ainsi que les récompenses et les joies que Dieu réserve à ses chères épouses au milieu de leurs privations et de leurs renoncements.

« Ce discours a dû faire couler plus d'une larme : larmes d'allégresse et de bonheur chez les nouvelles novices, larmes où s'entremêlaient le regret et la joie chez les parents, heureux sans doute de donner leurs filles à Dieu qui les appelle, mais tristes pourtant de la nécessaire séparation... Pour eux aussi, Dieu ne laissera pas de les dédommager au centuple de leur généreux sacrifice. Car, si « celui qui reçoit un apôtre doit avoir la récompense de l'apôtre », belle et magnifique aussi sera, on n'en peut douter, la récompense de ces parents chrétiens, qui s'honorent d'avoir un fils ou une fille voués par vocation aux œuvres apostoliques.

« Cette cérémonie de prise d'habit s'accomplit dans l'après-midi. Le matin, au cours d'une grand'messe solennelle, le R. P. Prono, supérieur de N.-D. de Langonnet, qui déjà les jours précédents, avait édifié la communauté par de solides et substantielles instructions, prononça un éloquent discours sur la dévotion à saint Joseph. Il s'attacha surtout à montrer combien les Anges, la T. S. Vierge et N.-S. J.-C. lui-même ont honoré ce grand Saint, dont le culte et la dévotion ont pris, à notre époque, un si heureux et si providentiel accroissement et produisent dans les âmes des fruits si abondants de vie et de salut.....

« Dans deux ans environ, les heureuses héroïnes de ce beau jour, après avoir prononcé les vœux de la profession religieuse, seront réparties, çà et là dans les œuvres d'éducation et les œuvres charitables, si nombreuses et si variées, auxquelles leur Congrégation est vouée. La plupart traverseront les mers et iront porter les enseignements et les bienfaits de la foi dans les colonies et les missions lointaines, où se dépensant sans compter pour le salut des âmes et le soulagement des misères de toute sorte, elles feront aimer et bénir Dieu, l'Eglise et la France. « P. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Œuvre Pontificale des Vieux Papiers et Vieux Livres a expédié, l'an dernier, à Rome *2,000 francs*. Prière aux Associés de redoubler de zèle, et de faire connaître autour d'eux cette excellente Œuvre qui, malgré la propagande, est encore inconnue de beaucoup de personnes.

Pour expédier au Comité central, il faut user de cette adresse :

Vieux Papiers. — PETITE VITESSE.

M. le Directeur de l'Œuvre des Vieux Papiers,
Maison des Missionnaires, rue de Fougères, 3, Rennes.

On reçoit aussi les vieux timbres.

L'on doit marquer sur les sacs le nom de l'expéditeur, afin d'en faciliter le renvoi et de communiquer les renseignements.

L'Œuvre possède encore en caisse une certaine somme qu'elle désirerait faire parvenir au Saint-Père pour la fin de l'année jubilaire. Afin de l'augmenter, prière de hâter les envois.

N. B. — Les vieux papiers et timbres recueillis pour l'Œuvre peuvent être envoyés à l'*Ecole Saint-Yves*, Quimper.

RAPPORT SUR LES MISSIONS BRETONNES

DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

(Suite).

II. — Traditions. — Avantages. *(Suite.)*

Mais l'utilité explique, mieux peut-être, ce vif attachement, ce réel intérêt que portent aux Missions les diocésains de Quimper. Ceux-ci y trouvent, pour leur foi vivace, un aliment qu'ils s'assimilent facilement et des enseignements appropriés à leur caractère. Le principal titre de gloire de Dom Michel Le Nobletz et de ses successeurs a été de délivrer la chaire chrétienne de cette mondanité emphatique, nébuleuse et intéressée. Leur devise était : *Evangelisare et non in sapientia verbi, ut non evacuetur crux Christi*. Pour la réaliser, ces rudes apôtres durent frapper fort. M. Le Gouvello rappelant ce Père de l'Eglise, surnommé « le marteau des hérétiques », ne craint pas de comparer leurs paroles évangéliques à de véritables coups de marteau. Ces intrépides missionnaires, excellents théologiens, n'ignoraient pas les prescriptions formelles du Concile de Trente, ordonnant aux pasteurs dans sa session V, art. 2, de « pourvoir à la nourriture spirituelle des peuples qui leur sont confiés, selon la portée de chacun ; leur enseignant ce qu'il est nécessaire à tous de savoir pour le salut ; leur parlant, brièvement et en termes clairs, des vices qu'ils doivent éviter et des vertus qu'ils doivent pratiquer, pour échapper aux peines éternelles et obtenir la gloire céleste ». Cette autorité infaillible justifiait leurs paroles et leur conduite. Il avait déjà paru, ce livre admirable de fond et de forme, le *Catéchisme du*

Concile de Trente, composé pour les pasteurs des âmes, *ad Parochos*. Autre ne fut pas la prédication de Dom Michel Le Nobletz, qui avait dans le cœur la folie de la Croix : le catéchisme, et toujours le catéchisme ! Les injures, les brutalités, les calomnies, les censures portées par des supérieurs trop crédules, ne purent ébranler, un instant, son zèle héroïque pour le salut des âmes. L'humble Docteur de Kerodern combattit, souffrit et triompha. Son triomphe dure encore, dans cette simplicité conservée à l'enseignement dans nos Missions de Quimper.

Cette simplicité satisfait la vivacité de la foi de nos populations, et répond, admirablement, à leur caractère pratique. Le pain de la parole divine, ainsi servi pur, sans mélange, devient une nourriture très digestible pour ces catholiques, naturellement avides de réfections spirituelles. L'atmosphère surnaturelle est un besoin pour eux. La prière du soir, en commun, est religieusement renouvelée, tous les jours, dans leurs familles patriarcales. Pauvres et riches se croiraient, à juste titre, déshonorés, s'ils y étaient infidèles. Soit respect des traditions léguées par leurs ancêtres, soit esprit de routine ou de foi, les usages chrétiens jouissent de la faveur populaire. Où sont-elles plus en honneur, la charité mutuelle, l'aumône, l'hospitalité, que dans nos campagnes ? Cet extérieur rude et grossier de nos Bas-Bretons cache, souvent, une honnêteté, une délicatesse de sentiments, une noblesse et une grandeur d'âme, qui étonne. Même dans l'avilissement, où les entraîne, trop souvent hélas ! cette hideuse passion des boissons alcooliques, ceux-ci ont conscience de leur dignité d'homme régénéré par les saintes eaux du baptême. Les termes injurieux de « païen », d' « animal », les froissent, les révoltent, les exaspèrent. Bien plus, ce regrettable moment d'oubli provoque chez eux, parfois, une explosion de dévotion fervente. De là, sans doute, cette invocation ironique et familière : « Saints ivrognes de Bretagne, priez pour nous. » Une foi si vive reconnaît, évidemment, l'insuffisance du pain matériel et la nécessité de la parole divine, pour satisfaire les exigences de leur esprit et de leur cœur, et pour assurer leur bon gouvernement et leur véritable bonheur, même ici-bas. Guidés par cette lumière surnaturelle, ces Bas-Bretons, très observateurs par caractère, plus ils avancent dans la vie, plus ils acquièrent la conviction profonde de cette vérité de l'apôtre saint Paul : *Pietas ad omnia utilis*. Les leçons d'une expérience personnelle confirment, d'une manière palpable et évidente, les leçons de la foi catholique.

Du reste, le paysan a l'esprit positif et pratique. L'audition harmonieuse des belles périodes oratoires, loin de l'enthousiasmer, le laisse froid et défiant. Les théories emphatiques et creuses reçoivent sa dédaigneuse désapprobation. Ce qui plaît à ce chrétien convaincu, c'est une doctrine forte et pure, simplement et clairement exposée. La parole de l'Evangile, dépouillée de tout apprêt, de tout commentaire prolixe, fait ses délices. Avec quelle attention, avec quel intérêt, nos auditoires bretons n'écoutent-ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pas la traduction textuelle des paroles, des faits ou d'un passage de nos Saintes Ecritures ! Ils ont entendu, plus de dix fois, peut-être, même plus de vingt fois, le récit de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ce récit ne les lasse jamais. Plus il est exempt de longues réflexions et d'artifices oratoires, plus ce récit charme et touche leurs cœurs.

3° Organisation.

La principale ossature d'une Mission consiste dans le choix des conférenciers, d'un explicateur des tableaux et d'un chantre. Des préférences se présentent inévitablement dans le choix des ouvriers ; mais si elles ne peuvent se réaliser, l'organisation de la Mission ne demeure pas impossible. Le nombre actuel des conférenciers a permis, jusqu'ici, de surmonter cette difficulté, et de ne pas échouer devant cet ennui. Aussi, se prend-on un an d'avance. Le Missionnaire du diocèse de Quimper a travaillé, et se rend volontiers à l'appel qui lui est adressé. Absolument dévoué au Christ et à son Eglise, il est généreux et charitable.

Quatre séries d'instructions se déroulent parallèlement, chaque jour de la semaine d'une Mission. Elles composent un ensemble, aussi complet que possible, de la doctrine morale, appropriée à la vie chrétienne, considérée dans l'individu, dans la famille, dans la paroisse, dans la patrie française. On désirerait, peut-être, voir donner au dogme une plus large part. Comme le déclarait Mgr d'Hulst, en 1895, à la rentrée des cours de l'Institut catholique de Paris, « la lutte décisive des temps nouveaux est, avant tout, une lutte de doctrine. » En présence des insolentes et injustes revendications du matérialisme et l'anticléricalisme, maître du pouvoir, l'enseignement de l'Evangile et de l'Eglise doit prendre la défensive et même l'offensive, et s'imposer, dans toute sa force invincible et dans toute son étendue. Le dogme est le fondement de la morale.

P. B. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Pendant les jours qui viennent de s'écouler, le Saint-Père a donné de nombreuses et longues audiences (notamment au nouvel ambassadeur d'Espagne), sans ressentir la moindre fatigue. En même temps, il continue à s'occuper très activement des questions doctrinales qui lui sont soumises. C'est ainsi qu'il vient d'adresser un Bref très important au cardinal Vaughan, archevêque de Westminster et aux autres évêques de la même province ecclésiastique, confirmant la condamnation du « catholicisme libéral » et du « rationalisme », justement dénoncés par l'épiscopat anglais. En même temps, le Pape recommande à ces prélats la grande œuvre de l'union de l'Angleterre à l'Eglise. Et dans ce dernier but, il les exhorte à propager la pieuse association de

Notre-Dame de Compassion *Mariæ Matris Perdolentis*, instituée il y a quelques années par ses soins.

— Les prédications sont très suivies pendant le Carême, à Rome. Dans un certain nombre d'églises, on prêche tous les jours, sauf le samedi qui est réservé pour les confessions ; dans d'autres, au moins deux ou trois fois par semaine. Notre église nationale de Saint-Louis-des-Français a adopté ce dernier usage ; elle a cette année pour prédicateur M. le chanoine Bénac, vicaire général d'Auch.

Le Sacré-Collège, la haute prélature sont convoqués chaque semaine à un sermon, que prononce au Vatican, dans la salle du Consistoire, le P. Paul della Pieve, capucin, prédicateur apostolique. Le Saint-Père y assiste d'une petite tribune réservée.

France. — Les catholiques suivent d'un œil de plus en plus inquiet les événements qui semblent se précipiter. L'article 14 de la loi des Associations, enlevant le droit d'enseigner aux membres des Congrégations non autorisées, a été voté.... Nous ne pouvons compter que sur Dieu. Continuons à le supplier, en lui disant avec confiance : *Domine ad adjuvandum... festina !*

Pendant ce temps, les grèves révolutionnaires — mise en pratique de la devise : « *Ni Dieu ni Maître !* » — ruinent notre commerce et notre industrie au profit des nations rivales.

Ce qui montre bien que cette campagne dirigée en France contre les Congrégations religieuses est inspirée par la Franc-Maçonnerie internationale, c'est qu'elle s'étend peu à peu aux nations voisines. On sait à quelles violences un grand nombre de monastères ont été en butte, à Madrid et dans toute l'Espagne. Après l'Espagne, c'est aujourd'hui le Portugal, dont le gouvernement lui-même semble, comme au temps de Pombal, obéir aux injonctions des Loges et préparer des mesures contre les ordres religieux.

Nantes. — **Bénédiction d'un bateau-hôpital.** — Nous avons souvent parlé de la *Société des Œuvres de Mer* et de la mission, si chrétienne et si patriotique, qu'elle s'est donnée de venir en aide à nos pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande, délaissés pendant de longs mois chaque année, au milieu des brumes et des plus redoutables tempêtes dans ces mers lointaines. Au moyen des navires-hôpitaux, la Société s'est proposé de porter aux héroïques marins le double secours de la religion et de la médecine.

Les accidents survenus aux premiers bateaux hospitaliers, le *Saint-Pierre* et le *Saint-Paul*, montrèrent la nécessité de navires à vapeur. Le premier bateau de ce genre, le *Saint-François d'Assise*, construit à Nantes, a été solennellement bénit par l'Evêque, Mgr Rouard, le dimanche 17 Mars, devant une foule sympathique. En remerciant les généreux bienfaiteurs qui ont permis de mener à bien cette belle entreprise, Monseigneur a souhaité au navire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'heureuses destinées : « Va, dit-il, porter à nos vaillants marins de Terre-Neuve et d'Islande les secours qu'ils attendent, et le souvenir de leur vieille Bretagne qui ne les oublie pas. Va, et que, de loin, devinant à l'horizon ta silhouette longtemps guettée, ils s'écrient dans un élan passionné de foi et de patriotisme : « France ! « France ! C'est la France, notre grande patrie, c'est la Bretagne, « notre petite patrie, qui viennent à nous ! »

Dans quelques jours, le *Saint-François d'Assise* prendra la mer pour commencer sa croisière charitable.

— **Mort subite d'un prédicateur.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Nantes :

« Lundi soir, 18 Mars, les nombreux fidèles, venus à la Cathédrale pour assister à la cérémonie du Jubilé, ont été les témoins d'un bien douloureux événement. Sous leurs yeux, le R. P. Souillard, missionnaire Oblat, supérieur de la maison d'Anvers, a été frappé subitement par la mort.

« Il avait prêché, trois quarts d'heure durant, sur l'éternité... Avec une conviction profonde, un cœur ému, il avait adjuré les pauvres égarés dans le chemin du mal, de penser à leur éternité... car l'heure vient vite de franchir le seuil de l'au-delà. En terminant, il avait laissé tomber de ses lèvres d'apôtre cette prière touchante : « Seigneur, faites que celui-là qui, le premier de la « paroisse, s'en ira dans son éternité, soit celui qui est le mieux « préparé à paraître devant vous. »

« Dieu avait exaucé sa prière, et c'était lui que sa sainte Providence avait choisi. Après son sermon, il s'en est allé à la sacristie, se sentant un peu fatigué ; mais bientôt il revient à l'église pour assister à la fin de la cérémonie. Comme de coutume, il s'adossa au pilier qui forme le chevet de la chapelle Saint-Clair. Quelques instants à peine s'écoulent, et il tombe la face sur la dalle du temple, semblable à une masse inerte. Il tombait blessé à mort, comme un soldat au champ d'honneur, tout près de l'autel de saint Clair, le modèle des apôtres, au pied de cette chaire dont l'écho semblait encore redire sous la voûte sonore : « Seigneur, faites que celui-là « qui, le premier de la paroisse, s'en ira dans son éternité, soit le « mieux préparé à paraître devant vous. »

Quelle éloquente prédication qu'une telle mort !

Verdun. — **Démission de l'Evêque.** — Après avoir dirigé pendant treize ans le diocèse de Verdun, Mgr Pagis, contraint par l'état de sa santé de se retirer dans son pays natal, vient d'adresser une lettre d'adieux à ses diocésains.

Il leur rappelle ce qu'il a fait durant son épiscopat, pour raviver l'esprit chrétien et sauvegarder l'avenir religieux de son diocèse ; puis il adjure ceux qui furent ses fils de secouer l'indifférence, malheureusement trop répandue à notre époque et si funeste à la fois aux intérêts de l'Eglise et de la patrie, et de s'unir pour

défendre la vérité avec la même ardeur que leurs ennemis mettent à combattre pour l'erreur, l'iniquité et la tyrannie. Il termine par un souvenir à l'Œuvre de Jeanne d'Arc, pour laquelle il a tant travaillé : « Puisse, dit-il, le triomphe de la sainte héroïne devenir, dans notre chère France, celui des deux grandes idées dont elle fut l'incarnation glorieuse, de l'idée patriotique et de l'idée chrétienne ! Qu'elle soit à la frontière comme le boulevard inexpugnable de la Lorraine et de la patrie française ! » . . .

La démission de Mgr Pagis porte à huit le nombre des sièges épiscopaux actuellement vacants en France ou dans ses colonies : Tarentaise, Angoulême, Aix, Mende, Marseille, La Basse-Terre (Guadeloupe), Périgueux et Verdun.

Pensées.

La faim regarde à la porte du travailleur, mais n'ose pas y entrer.
La plus grande des prodigalités : la perte du temps.
L'œil du maître fait plus d'ouvrage que ses deux mains.
Un vice coûte plus à nourrir que deux enfants.
Achète ce qui t'est inutile, et tu vendras bientôt ce qui t'est nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

Le Clergé français. — *Annuaire ecclésiastique et des Congrégations religieuses, pour 1901. Huitième année. Un vol. in-8° de 1400 pages.* — ***Prix : 6 francs.*** — Maison Alfred Mame et Fils, imprimeurs du Saint-Siège et de la Sacrée Congrégation des Rites, à Tours.

L'*Annuaire du Clergé français* pour 1901 vient de paraître.

Cet ouvrage, honoré de la bénédiction apostolique et de nombreuses lettres d'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques, contient les renseignements les plus complets sur l'Eglise catholique, le Clergé et les Congrégations de France, des Colonies, d'Alsace-Lorraine et des Missions françaises dans le monde entier.

L'édition de 1901 se recommande par de nombreuses améliorations et une disposition nouvelle de matières figurant déjà aux éditions antérieures.

Cet *Annuaire*, par les documents qu'il renferme, est d'une utilité incontestable pour les membres du clergé ; il est aussi le guide indispensable de tous ceux que leurs travaux, leurs affaires ou leurs relations mettent en rapport avec le monde ecclésiastique religieux français.

Nouvelles publications de la Librairie Ch. DOUNIOL
(TÉQUI, Libraire-Éditeur, Paris).

I. L'Église de France et l'État au XIX^e^ siècle (1802-1900). — *Conférences faites aux Facultés catholiques d'Angers*, par M. l'abbé Bourgain, docteur ès-lettres. — Deux vol. in 8°, Paris, Téqui, 29, rue de Tournon. — **Prix : 6 francs.**

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Angers :

« Un siècle s'est écoulé depuis que l'Église de France est sortie du gouffre révolutionnaire. Va-t-elle y retomber demain ? On pourrait le croire, à entendre les clameurs de ceux qui la veulent détruire. Mais qu'ils y prennent garde : l'édifice matériel peut être abattu, l'idée ne meurt pas. En tombant, du reste, le clocher catholique écrasera plus d'un toit, et il tuera, des pre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

miers, ses démolisseurs. L'histoire le dit et le prouve ; l'histoire des cent dernières années, surtout.

« On la trouvera, cette histoire, faite de main de maître, dans les pages que nous annonçons. Données, d'abord, sous forme de conférences, à l'Université catholique d'Angers, devant un auditoire très fidèle qui les a chaudement applaudies ; publiées depuis dans l'*Ami du Clergé*, où dix mille lecteurs les ont suivies avec un intérêt soutenu jusqu'à la fin, ces leçons avaient besoin d'être réunies pour se propager encore, comme elles le méritent.

« Toute l'histoire de l'Eglise de France, pendant le siècle qui vient de finir, histoire vivante et palpitante, se trouve condensée dans ces pages, qui ont gardé la chaleur de l'éloquence parlée. »

« E. GRIMAULT, *chanoine*,
Directeur de la Semaine religieuse, *doyen du Chapitre d'Angers.* »

II. Frère et Sœur, par le R. P. Jean CHARRUAU, S. J. — Un volume in-12. Prix : **3** fr. 50.

Voulez-vous lire une histoire qui vous fera tour à tour rire et pleurer ? Ouvrez le livre du P. Charruau et je suis convaincu que vous ne me reprocherez pas de vous avoir fait une promesse trompeuse.

C'est la vie, bien simple et bien attachante pourtant, de deux orphelins.

Mais ce récit vivant et pittoresque attache le lecteur des les premières pages et le conduit, pour ainsi dire, sans qu'il s'en doute, jusqu'au dénouement.

III. Manuel théorique et pratique d'hortioulture, par un religieux de 26 ans de pratique et d'enseignement. Un volume in-12 de 700 pages. **4** francs.

Cet ouvrage divisé en quatre parties offre un traité complet d'horticulture. Il traite du jardin potager, du jardin fruitier, du jardin d'agrément et de l'orangerie et des serres.

Je suis tout heureux de présenter à ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'horticulture et de jardinage, soit par profession, soit par agrément, cet excellent livre, digne de toute leur attention.

IV. La Réalité des Apparitions angéliques, par le R. P. Bernard-Marie MARÉCHAUX, *Bénédictin de la Congrégation Olivétaine.* — Un vol. in-12 de IX-140 pages. — Prix : **1** franc.

Après avoir lu cet ouvrage, l'homme le plus prévenu s'étonne de voir négligé ce point de vue spécial de la théologie catholique, se sent porté à invoquer les Anges et comprend mieux le rôle de ces esprits bienheureux qui montent et descendent incessamment l'échelle de Jacob pour relier directement par des communications plus intimes, les hommes avec Dieu, la terre avec le ciel.

V. Mes Amis et mes Livres, par Marie JENNA. — Un vol. in-16 illustré de 18 photogravures. — Prix : **3** francs.

Ame d'artiste et de poète, Marie Jenna vit de l'idéal, et c'est cet idéal entrevu, fixé si merveilleusement dans ses écrits, qui les empêche de vieillir et leur communique, à tous les tournants de l'histoire, un regain d'actualité. On cherche un auteur, et l'on est tout étonné de trouver une âme idéalement noble et sympathique, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus beau en ce monde.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS DE FAMILLE, à prix réduits, de ou pour Paris, à l'occasion des VACANCES DE PAQUES.

En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'Administration supérieure la proposition d'émettre, du samedi 30 Mars au 8 Avril prochain, des billets

d'aller et retour de famille en 1re, 2me et 3me classes au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 125 kilomètres au moins et *réciproquement* aux conditions suivantes :

Réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille.

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

Durée de validité d'un mois, non compris le jour du départ, sans que cette durée puisse dépasser le 8 Mai.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

PÈLERINAGE NATIONAL D'HOMMES

VILLA DE L'AVE MARIS STELLA *près de la Grotte* LOURDES

PENSION DE FAMILLE

Grand confortable, — sonnerie et éclairage électrique, — omnibus à la gare, — 40 chambres meublées, dont 20 à un lit, 20 à deux et trois lits, — cuisine soignée, — service irréprochable.

PENSION par jour et par personne (logement, repas, service et éclairage) : **8** fr.
Pour les personnes couchant à deux : **6** fr. **50**.

Prière de retenir son logement à l'avance.

5 FRANCS par MOIS

Nouveau Dictionnaire **Larousse**
7 Volumes reliés **225 Fr.**
Payable **5 fr. par mois** franco de port.
Librairie MALEVILLE, Libourne (Gironde)

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.
COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*
Bijouterie, Joaillerie, pour corbeilles de mariage.
Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.
Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal**, Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.



FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD à Villedieu-les-Poêles (Manche).
CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **M. Paul LE JAMTEL**, Négociant à Guingamp.

Supérieure à l'Huile de foie de Morue et aux Émulsions.



Je prends tous les jours de la vraie **CRÈME DE MORUE** de la Ph^ie PEQUART de Verdun-s/-Meuse
C'est très bon!!!
Petite mère, se méfie des produits similaires; mauvais et digérant mal,
Le Flacon : **3f50** dans t^tes Pharm^ies.

ORGUES D'ALEXANDRE
GRAND PRIX 1900
ORGUES-HARMONIUMS de 100 à 800 francs.
Catalogue illustré sur demande, 48, rue Lafayette, PARIS.
TROIS ANS DE CRÉDIT

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 5 Avril 1901. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Les fêtes de Pâques : leurs enseignements.
II. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Retraite de Lesneven : avis ; Quête pour les Séminaires ; Cause du Vénérable Michel Le Nobletz ; Nominations dans le clergé ; Pèlerinage de Lourdes ; La vraie Bretagne ; Nos missionnaires en Chine ; Rapport sur les Missions bretonnes dans le diocèse de Quimper (suite).
III. — Nouvelles du Monde catholique : Rome ; France : La loi sur les associations, Le Sacré-Cœur de Montmartre ; Angers ; Toulouse ; Hommage aux congrégations religieuses ; La fête de Pâques chez les Grecs.
IV. — Bibliographie.
V. — Annonces et Avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Avril. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.
Lundi, 8. — LUNDI DE PAQUES. Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 9. — MARDI DE PAQUES. Double de 1re classe. Blanc.
Mercredi, 10. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Jeudi, 11. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Vendredi, 12. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Samedi, 13. — *In albis.* Office de l'Octave ; semi-double. Blanc. Mémoire de S. Herménégilde, Martyr.
Dimanche, 14. — Dimanche de Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sacré-Cœur de Quimper	7, 8 et 9 Avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas.	10 et 11 Avril.
Hôpital de Quimperlé	12 et 13 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les fêtes de Pâques : leurs enseignements.

Parmi les fêtes chrétiennes, il n'en est point qui rappellent de plus grands souvenirs à l'âme régénérée par le sang de Jésus-Christ, et fortifient davantage ses espérances immortelles, que la fête de la Résurrection bienheureuse de l'Homme-Dieu. « *Surrexit, il est ressuscité* » : tel est le chant de triomphe de la vie sur la mort, le cri de victoire qui porte jusqu'au Cieux la défaite du démon, l'affranchissement de la terre et la gloire du Rédempteur. Jésus est ressuscité ; c'est-à-dire, il s'est victorieusement soustrait à l'arrêt fatal que Dieu prononça dans le paradis terrestre contre l'homme coupable ; il a terrassé l'Enfer, confondu la malice et l'ingratitude des Juifs, brisé les portes du séjour ténébreux, où les justes de l'Ancien Testament soupiraient après l'heure de leur délivrance ; il a consommé l'ouvrage de la Rédemption du genre humain. Chrétien, réjouis-toi en ces jours que fit le Seigneur ! Que sur tes lèvres éclate le joyeux *Alleluia !* L'Eglise a dépouillé ses vêtements de deuil ; assez longtemps elle a pleuré les souffrances et la mort de son divin Epoux ; maintenant elle se pare des habits de la joie ; elle fait entendre dans nos temples l'hymne de l'allégresse, et proclame bien haut les mérites et la gloire du divin Ressuscité. Un seul jour ne saurait suffire à la manifestation de ses sentiments ; pendant plusieurs semaines elle nous entretiendra de son bonheur, dans les prières qui forment son admirable liturgie ; le temps pascal est la continuation et le développement des saintes joies de Pâques.

Dès le berceau même du Christianisme, on célébra par une fête religieuse la Résurrection de l'Homme-Dieu. Les Apôtres, témoins du triomphe de leur Maître, affermis dans leur foi par le spectacle d'un supplicié brisant par ses propres forces les entraves de la mort et secouant radieux le linceul de la tombe, instituèrent les augustes solennités du temps pascal, pour transmettre aux âges futurs la mémoire d'un événement qui sert de base à l'édifice de nos croyances. Dès lors, les jours consacrés par les fêtes de Pâques furent pour tous les chrétiens des jours bénis entre tous ceux qui remplissent le cercle de l'année. Ce fut un temps de sanctification et de joie intérieure. On y administrait publiquement le baptême aux catéchumènes ; et, dans les époques où la religion étendait sur les sociétés et les individus un empire incontesté, les lois permettaient, au jour anniversaire de la Résurrection de Jésus, d'affranchir les esclaves, de rendre à la liberté les personnes détenues en prison pour dettes ou autres fautes ne pouvant porter préjudice à la sûreté générale. Heureux âges où le Triomphe du Roi des Cieux faisait luire dans toutes les âmes un rayon d'espérance, et excitait dans tous les cœurs de grandes et nobles émotions !

A l'exemple des Apôtres et de tous les saints qui nous ont précédés dans ce monde, réjouissons-nous dans le Seigneur, car Jésus-

Christ enchaîna la mort à son char de victoire. La Résurrection du Verbe Incarné nous apprend que la pourriture et les vers du tombeau ne sauraient être le dernier terme de notre existence ; que les multitudes, couchées par la mort au fond de leur sépulcre, se lèveront un jour animées d'une vie incorruptible ; que ce corps de boue, qui emprisonne notre âme, après avoir goûté les horreurs du trépas, sera une fois encore reconstitué dans sa forme primitive pour des destinées éternelles.

Jésus-Christ, par le mystère de sa mort et par son retour à la vie, a effacé la tache d'origine, détruit la sentence fulminée contre nous et anéanti le péché. Que ce temps soit pour tous un temps de résurrection spirituelle ! L'Eglise, pendant cette quinzaine de grâce et de salut, convoque ses enfants au tribunal sacré du pardon ; obéissons avec empressement à son ordre maternel. Le véritable agneau, dit saint Paul, « a été immolé pour être notre « *Pâque :* mangeons-le, non avec le vieux levain de malice, mais « avec les azymes de la candeur et de la vérité. »

Enfin la Résurrection du Sauveur nous présage le triomphe définitif — et plus prochain qu'on ne pense — de l'Eglise sur ses ennemis et ses persécuteurs. Si les douleurs de l'Epouse de Jésus-Christ sont semblables à celles qu'Il éprouva au moment de son agonie et de sa mort sanglante, nous devons espérer que sa victoire reproduira exactement celle du divin Maître. Quand donc tout sembla-t-il perdu et quand fut-on près du triomphe comme au jour du Samedi-Saint ?

Voilà qui doit réconforter ceux qui luttent obscurément dans le tombeau de l'indifférence et d'une apparente impuissance. Aux heures douloureuses où l'insuccès se fait sentir plus cruellement, où la lassitude les gagne, qu'ils se rappellent les admirables enseignements que nous donnent les solennités pascales. Dominant les cris de triomphe de ses ennemis qui célèbrent une victoire éphémère du mal, la voix de Jésus-Christ, qui ne peut tromper, s'élève des profondeurs glacées de sa tombe et nous redit : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Communions pascales.

II. Les Retraites de première Communion et de Confirmation.

III. Retraites de Jubilé : SAINT-MARTIN DE BREST, du 14 au 21 Avril, exercices bretons, présidés par M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix ;

CAMARET-SUR-MER, du 14 au 21 Avril, Retraite de Jubilé, prêchée par les RR. PP. Capucins, du couvent de Lorient.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Samedi soir, veille de Pâques, après 8 heures on ne confessera que des hommes.

Dimanche de Pâques. — A *7 heures,* messe de communion pour les hommes ; la nef leur sera réservée. Pour l'édification et le bien général, il est à souhaiter que le groupe des hommes soit le plus considérable possible ; en pareille circonstance, ils doivent avoir à cœur de prêcher d'exemple et sacrifier même la joie de se trouver à la Sainte Table avec leurs familles.

A *10 heures,* messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la Bénédiction papale : indulgence plénière pour les fidèles présents, aux conditions ordinaires.

A *2 h. 1/2,* Vêpres ; sermon de clôture de la Station quadragésimale. Bénédiction solennelle du T. Saint Sacrement.

N. B. A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Lundi et *Mardi de Pâques,* messes et offices comme les dimanches.

A partir du Dimanche de Pâques inclusivement, la première messe est à *5 h. 1/2.*

— Église Saint-Mathieu. — A partir de Dimanche (Dimanche de Pâques), l'*Angelus* sera sonné, le matin, à *5 h.* et la 1re messe sera dite à *5 h. 1/2,* la 2e messe à *7 h. 1/2* et la 3e à *9 h.* Pendant la semaine, la 2e messe aura lieu à *7 h.* et la 3e à *8 h.*

Le *Dimanche de Pâques,* les vêpres à *3 h.,* suivies du sermon et de la bénédiction solennelle du S. Sacrement.

Le *Lundi* et le *Mardi,* grand'messe à *8 h. ;* le soir, à *7 h. 3/4,* Complies et bénédiction du S. Sacrement.

Communiqué de l'Évêché. — I. Monseigneur l'Evêque rappelle à MM. les Curés et Recteurs que l'âge fixé pour la première communion est 10 ans accomplis avant le 1er Janvier de l'année où elle doit avoir lieu. Cette condition est absolument requise pour la première communion solennelle et nulle dispense n'est accordée.

II. La part revenant à l'œuvre des prêtres âgés et infirmes dans le produit des chaises reste fixée, d'après les termes du décret d'autorisation, au *sixième* et non pas au *dixième* comme l'indiquent quelques formules de budget et de comptes.

III. Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs qu'ils doivent s'adresser à l'Imprimerie de l'Evêché, et non au Secrétariat, pour tous les modèles concernant la comptabilité des Fabriques.

Retraite de Lesneven. — **Avis.** — Messieurs les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer à leurs paroissiens que la retraite de femmes qui devait s'ouvrir le 20 Avril, à Lesneven, n'aura pas lieu cette année. Les personnes qui comptaient la suivre sont invitées à se joindre aux femmes qui feront la retraite bretonne fixée au 6 Juillet, dans le même couvent.

Quête pour les Séminaires. — Le Jour de Pâques, une quête doit être faite dans toutes les paroisses pour les Séminaires.

Aucune œuvre ne mérite mieux l'attention et la générosité des fidèles. Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc en fait ressortir ainsi l'urgente nécessité dans le dispositif de son Mandement du Carême (Art. XI) :

« Le saint Concile de Trente, dans son décret pour l'institution des Séminaires, nous avertit que l'Eglise choisit de préférence pour le sacerdoce les enfants des pauvres, sans exclure les enfants des riches, pourvu qu'ils paient leur pension et qu'ils aient d'ailleurs le goût, les aptitudes et la volonté de se consacrer au service des autels. Mais prévoyant que les pauvres seraient le nombre et les riches l'exception, il prélève sur les bénéfices ou biens ecclésiastiques une contribution en faveur des Séminaires. Avec les anciens bénéfices ont disparu les ressources qui devaient servir aux frais de l'éducation des jeunes clercs ; les bourses jadis servies par l'Etat aux Grands Séminaires ont disparu depuis longtemps de nos budgets. Réduits à vivre d'aumônes, les Séminaires ne connaissent que la gêne, les privations et la pauvreté. C'est un devoir pour les Evêques de rappeler aux fidèles, et surtout à ceux qui sont favorisés des biens de la terre, qu'ils ont le devoir de nous fournir le moyen de faire vivre ces établissements précieux par leurs aumônes, qui nous assurent le pain du corps en échange du pain de l'âme que nous leur donnons. Nous les conjurons de ne pas rester sourds à notre appel et de se faire les économes de la Providence dans les nécessités auxquelles nous avons à pourvoir. »

Cause du vénérable Michel Le Nobletz. — Notre espérance n'a pas été déçue : la décision de la Sacrée Congrégation des Rites a été absolument favorable à la Cause de notre vénéré Michel Le Nobletz. Elle a reconnu la validité au point de vue juridique de notre premier Procès apostolique et la parfaite solidité des témoignages que nous y faisions valoir pour établir la réputation de sainteté du grand Serviteur de Dieu.

Avant peu le Postulateur diocésain recevra de Rome des Lettres rémissoriales pour la continuation du Procès apostolique dit « Procès des vertus et des miracles *in specie* ». Le nouveau Procès aura pour but de montrer que le Serviteur de Dieu a pratiqué à un degré héroïque toutes les vertus chrétiennes, et de prouver que par son intercession on a obtenu de Dieu des faveurs merveilleuses dont les témoins sont encore en vie.

La notification par la S. Congrégation des Rites de ce Procès, le dernier et le plus important de tous, mènera la Cause de notre Vénérable jusqu'au seuil de la Béatification.

Nous nous contentons aujourd'hui de ces indications sommaires, sachant que Monseigneur l'Evêque doit, à l'occasion de la reprise du Procès, adresser une Lettre-Circulaire au clergé et aux fidèles de son diocèse.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Chavet, vicaire à Comanna, recteur de Bolazec, en remplacement de M. Berriet, démissionnaire pour cause de santé;
M. Pellé, jeune prêtre de Cléden-Cap-Sizun, vicaire à Comanna.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous sommes heureux d'annoncer que le Souverain-Pontife accorde l'indulgence du Jubilé aux fidèles qui prendront part aux grands pèlerinages de Lourdes en 1901, pourvu qu'avant leur départ, ils aient visité *deux fois seulement*, dans leur diocèse respectif, les églises désignées par leur évêque, alors même que chaque série de ces visites n'aurait pas eu lieu en un seul jour.

Cette précieuse faveur octroyée par Léon XIII montre combien le grand Pape désire que les pèlerins se rendent en grand nombre au sanctuaire de l'Immaculée-Conception. Nous espérons donc qu'elle va déterminer beaucoup d'hésitants à se faire inscrire au plus tôt. Avouons-le bien franchement, s'il faut en juger par le peu de demandes qui nous sont parvenues jusqu'à présent, nous craignons que notre diocèse ne soit pas représenté à Lourdes, d'une façon digne de sa grande dévotion envers la Sainte Vierge.

Faisons un effort généreux, redoublons de zèle et hâtons-nous, pour la gloire de Dieu et de sa mère Immaculée. C.

La vraie Bretagne. — Depuis quelques mois, une association, dont le nom trop significatif « les Bleus » rappelle les souvenirs les plus sinistres de notre histoire, publie une revue intitulée la *Bretagne nouvelle*, remplie d'attaques violentes contre la foi des Bretons et d'outrages à leur passé. M. Loth, doyen de la faculté des lettres de Rennes, dans le magnifique éloge funèbre de M. de la Borderie qu'il vient de prononcer, a répondu en termes éloquents, au nom de ses compatriotes :

« Dernièrement, dit l'éminent professeur, on me signalait une revue, parue en Bretagne, portant sur la couverture cette gravure significative : un paysan breton prie au pied d'une croix ; un personnage, coiffé d'un bonnet phrygien, lui touche l'épaule et du doigt lui montre l'horizon en disant, d'après la légende : *lève-toi et marche.* Le paysan, je ne parle pas du paysan que dans un certain monde on appelle un chouan, je parle d'un paysan, comme il y en a des millions, respectueux de la forme et des lois de son pays, ce paysan, dis-je, aurait pu lui répondre, à cet étrange et outrecuidant personnage : « Tu m'appelles à un idéal « de progrès, de liberté, d'égalité et de fraternité : c'est aussi le « mien, c'est celui que m'enseigna cette croix, et c'est pour mar- « cher d'un pas plus ferme à travers les obstacles qui me barrent « la route que je demande à la prière les forces que la nature « seule, peut-être, me refuserait. C'est la prière qui donne à ces « sœurs, à ces missionnaires, mes parents et amis, le courage de « tout sacrifier, de tout braver pour amener des êtres avec lesquels « ils n'ont de commun que le nom d'homme, souvent leurs pires

« ennemis, à une existence plus noble ici-bas, en en attendant une « autrement brillante là-haut. Si parfois je suis tenté de m'irriter « contre les injustices et les inégalités de la vie, de tenir trop « de compte de ces droits dont tu as plein la bouche, et pas assez « des devoirs qu'ils supposent et que ma religion m'enseigne en « même temps, la prière adoucit l'amertume de mon âme, me « ramène à une plus équitable appréciation des nécessités de la vie « et me réconforte en vue de nouvelles luttes.

« Au surplus, que signifie ce bonnet de couleur sanglante qui « orne ton chef ? Mes grands-parents me l'ont souvent décrit : « voudrais-tu donc nous ramener à la période de luttes et de fra- « tricides tueries dont notre pays a été le théâtre ? Cache-le, au « moins, si tu veux qu'on t'écoute, ou plutôt non, garde-le, étale- « le bien : tu ne pourras ainsi tromper personne. Passe ton che- « min, l'homme au bonnet rouge, et laisse-moi terminer. J'ajou- « terai une prière pour les malheureux dont tu pourrais surpren- « dre la bonne foi... et pour toi-même. »

Nos missionnaires en Chine. — Mgr Vic, Lazariste, vicaire apostolique du Kiang-Si oriental, se trouvant en France pour les besoins de sa mission, était venu à Quimper dans le courant du mois de Juillet dernier. En ce moment, la persécution sévissait en Chine et le bon évêque n'avait qu'une pensée : retourner au milieu de ses chrétiens et de ses prêtres, particulièrement menacés. Rentré dans son diocèse, il a écrit à M. le Supérieur du Grand-Séminaire de Quimper une lettre, que celui-ci a bien voulu nous communiquer et qui intéressera certainement nos lecteurs.

Kiou-Kiang (Kiang-Si oriental), le 2 Février 1901.

VÉNÉRÉ M. LE SUPÉRIEUR,

L'accueil que je reçus au Séminaire de Quimper ne peut s'effacer de ma mémoire ni surtout de mon cœur ! Permettez-moi de vous donner en reconnaissance des nouvelles de notre Chine, sur laquelle sont fixés depuis quelque temps les regards du monde entier.

Comme d'habitude, les choses n'y vont pas à la vapeur, et nous n'avons pas encore la certitude que les préliminaires de paix soient signés. On en a annoncé et démenti si souvent la nouvelle, que nous n'osons plus y croire. Au fond, les Chinois sont plus désireux de la paix que les Européens ; seulement ils ont le talent de le faire moins paraître. L'accord des Puissances n'est qu'à la surface ; les Chinois le savent bien, et cette mésintelligence des Alliés est une grande force au service des diplomates Chinois. Ces derniers ont pu dire, en réunion plénière, aux dix-huit ou vingt ministres plénipotentiaires étrangers : « Mais « c'est vous, qui avez pillé, chassé notre Empereur, qui devez excuses « et réparation à la Chine ! » Les négociations traîneront longtemps. C'est peut-être mieux dans un vaste pays où la force d'inertie oppose une résistance irréductible. Nous avons confiance que le Ciel, toujours ouvert sur nos têtes, nous ménagera une éclaircie, qui nous permette de reconstituer nos œuvres.

Les Italiens se remuent de nouveau pour reprendre ce qui leur a

Archives diocésaines de Quimper et Léon

échappé, il y a trois ou quatre ans. Ils réussiront, cette fois, appuyés, poussés peut-être par l'Angleterre, l'Allemagne et soutenus moralement par la France. Ils ont sur la côte orientale du Tché-Kiang trois navires de guerre qui ne sortiront pas sans avoir obtenu un bon morceau sur le continent. Comme pour les surveiller, les Anglais et les Allemands se partagent les îles voisines. Les Japonais s'installent plus au Sud, dans le Fou-Kien. Et voilà ce qu'on persiste à appeler l'intégrité de la Chine, que même les Russes font profession officielle de ne pas violer en Mandchourie ! Ce sont, en réalité, des annexions. Les Italiens demandent déjà des missionnaires de leur nationalité. Le protectorat français, déjà entamé par ce qu'obtint l'Allemagne il y a dix ans, va recevoir une nouvelle et plus grave atteinte. Les missions italiennes, qui sont en personnel et en territoire un bon tiers des vicariats de la Chine, ne demandent pas mieux que d'avoir la protection de leur Gouvernement. Il est à peu près sûr qu'elles seront soustraites au protectorat français.

De toutes les provinces méridionales de la Chine, les missions du Kiang-Si furent les plus éprouvées, l'année dernière. La seule résidence principale nous fut conservée dans mon vicariat ; églises, chapelles, écoles, orphelinats, hôpitaux, résidences, etc., tout le reste fut détruit, rasé. J'ai pour deux millions de pertes matérielles, sans compter des centaines de familles chrétiennes pillées, dévalisées, incendiées. Mon Provicaire fut grièvement blessé, tous mes missionnaires durent se sauver au port européen de Shang-Hai, après avoir vu flamber leur résidence sous leurs yeux. Ils sont maintenant rentrés à leur poste, mais on ne se presse pas de traiter. Les missionnaires ne sont pas personnellement inquiétés, mais les perturbateurs et spoliateurs restent impunis. Ils sont encouragés, protégés par les autorités, et nos chrétiens déjà spoliés sont encore molestés, rançonnés ; plusieurs sont en prison. On en veut à mort à toute influence étrangère. Nous avons à redouter des entraves de plus en plus multipliées et gênantes à la propagation de la religion.

Ces difficultés ne sont pas pour épouvanter votre vaillante et généreuse jeunesse ; bien au contraire. Les souffrances, les peines, les sacrifices, jusqu'ici. Dieu merci ! nous n'en sommes pas privés ! Et tout nous fait espérer de nouveaux et rudes combats à soutenir ! C'est à ce champ de bataille que nous convions instamment les preux volontaires. Dans un pays démocratiquement organisé et gouverné comme la Chine, où chacun est justiciable avant tout de la famille, du village, de la commune, les recrues nous sont un double renfort, par l'influence personnelle que chacune exerce autour de soi, et par l'appoint qu'elle apporte à l'ensemble.

Enfin, qui ne comprend que les labeurs de l'apostolat sont œuvre de patriotisme par excellence ? Ce motif est plus pressant à l'heure actuelle, où l'expansion met en contact perpétuel la rivalité des Puissances, et des intérêts divers sinon contradictoires en présence. Le sentiment national s'affirme davantage. Tout le monde apprécie la force, l'influence et la nécessité des missionnaires catholiques, que même les gouvernements de confessions différentes protègent et favorisent. Nous nous réjouissons de voir arriver chaque année de plus nombreuses phalanges de missionnaires de tous les royaumes d'Europe. Mais il faut avouer, nous ne pouvons dissimuler notre affliction de ne pas voir augmenter l'élément français dans la même proportion que l'élément étranger ! Il faut espérer que nos séminaires de France riches comme le vôtre, répareront cette lacune.

Permettez-moi d'offrir ici mes reconnaissants souvenirs à vos dignes collaborateurs.

Veuillez agréer, vénéré M. le Supérieur, avec ma profonde reconnaissance, mes bien respectueux sentiments en N.-S.

† Cas. Vic, C. M. Vicaire ap. K. S. O.

RAPPORT SUR LES MISSIONS BRETONNES

DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

(Suite).

La première série des instructions comprend l'exposition successive de ces vérités fondamentales à toute retraite spirituelle. La méditation de ses fins dernières est nécessaire à l'homme, pour rentrer en lui-même, reconnaître sa vocation divine et retourner à Dieu. L'âme sommeille, peut-être, dans une indifférence funeste, dans une négligence coupable. De mauvaises habitudes acquises, des passions assouvies, ont élevé, autour d'elle, des retranchements humainement inexpugnables. Il faut une action énergique et surnaturelle. L'assaut à livrer rappelle le rôle d'une formidable artillerie, dans le siège d'une place fortifiée. Aussi déploie-t-on, dans la première série d'instructions, toute la solennelle gravité, toute la puissance de l'éloquence sacrée, pour mettre en pièces les spécieux prétextes allégués, et pour pénétrer l'âme de ces vérités émouvantes et terribles, mais salutaires : le salut, sa nécessité ; le péché mortel et ses conséquences désastreuses ; la mort, le jugement de Dieu, le paradis, l'enfer, le purgatoire, etc... Les plus jeunes ouvriers se partagent, d'ordinaire, cette série de prédications, d'instructions oratoires, dignes de leur zèle et de leur ardeur apostoliques, sans se départir de cette simplicité, qui rappelle l'usage du télémètre, et assure la portée des coups et le bien à produire avec le secours de la grâce divine.

Une forme plus familière, plus simple, caractérise la deuxième et la troisième série des instructions constitutives d'une Mission dans le diocèse de Quimper. Ces deux séries forment ce qu'on nomme conférences, qui, réellement, ne sont qu'un catéchisme développé, prédications de prédilection de Dom Michel Le Nobletz. L'usage reçu leur donne, pour sujets invariables, les commandements de Dieu et le sacrement de Pénitence. Puisque la Mission comprend deux semaines, cette dernière matière, résumée en un ou deux sermons, ou alternée avec des conférences sur le *Credo*, romprait peut-être cette uniformité et atteindrait le but désiré. Nos bonnes populations possèdent, peut-être d'une manière trop inconsciente, le précieux trésor de vérités que leur fournit la foi catholique.

La Mission ne doit pas seulement procurer le moyen de faire une bonne confession, et une communion plus fervente à la clôture. Ce résultat serait superficiel et passager. Le succès exige une rénovation entière de l'esprit et du cœur. Il faut que la con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naissance des devoirs chrétiens soit délivrée de tout nuage, et que la pratique de la loi divine devienne un chemin préféré et nettement tracé. L'ébranlement du cœur ne suffit pas. L'âme entière doit être envahie par la lumière bienfaisante et douce d'une instruction solide. Ce travail de conviction intime réclame le laisser-aller d'une conversation persuasive, d'un tête-à-tête paternel, qui, lentement, répand, dans les coins et les recoins de l'esprit, les rayons lumineux de l'Evangile et de la croix du divin Jésus. Autre n'est pas la conférence. Cette entreprise délicate suppose, chez le missionnaire, des études et des qualités ; d'abord la connaissance approfondie des matières enseignées, une sûreté de jugement dans une application prudente et sage, le zèle des âmes, une imagination discrète, mais vive, et une initiation, aussi entière que possible, à la langue et aux mœurs bretonnes. L'indifférence, la légèreté, la négligence, ont engendré, dans ces âmes, l'ignorance, l'oubli même des principaux mystères, des vérités essentielles.

On ne saurait, de nos jours, imposer aux retraitants un examen catéchistique, comme le fit, au XVIIe siècle, Michel Le Nobletz aux habitants de Ploaré et de Douarnenez. Nécessité est de suppléer à cette impuissance, que l'amour-propre et une foi affaiblie rendent absolue, par une histoire, par un fait bien raconté. Le conférencier, habile et dévoué, introduit ses auditeurs dans le sanctuaire du dogme et de la morale ; il leur en fait voir les monuments, et met en relief l'utilité, la finesse, la beauté des détails.

La langue bretonne lui sert à merveille, dans ce ministère didactique et pédagogique. L'expression en est très énergique, et, le plus souvent, imagée. En pleine possession de l'objet de sa conférence et de sa langue si expressive, le missionnaire breton a des secrets incalculables, pour rendre palpables et sensibles les vérités les plus abstraites. La comparaison, l'image, le trait historique, le spectacle de la nature, les travaux des champs forment comme des sources intarissables de lumière, pour communiquer à son auditoire l'objet de son enseignement. L'adage, les proverbes, si nombreux en breton, terrassent le doute et l'objection, et inondent l'esprit d'une clarté évidente. Une écuelle, remplie d'eau mélangée d'argile, fournit à Dom Michel Le Nobletz l'occasion d'obtenir de son vieux père, jusque-là revêche et obstiné, ce cri de saint Paul terrassé : « Que voulez-vous que je fasse ? » M. de Kerodern était converti. Si la discrétion nous accordait un moment d'oubli, les histoires édifiantes de notre conférencier préféré, M. le chanoine Favé, curé de Plouguerneau, se rangeraient sous notre plume. Avec quelle lucidité et avec quelle simplicité y est résolue la question sociale ! Exemple : Les histoires du grand-père ; du jeune domestique réclamant la maison maternelle, etc... La vie intérieure, le caractère, les mœurs détaillées de la famille bretonne se déroulent, sous les yeux des auditeurs captivés et émus, comme dans l'évolution vivante d'un cinématographe. Cette morale en actions reste profondément gravée dans les esprits et dans les cœurs, et raffermit les convictions chrétiennes.

La quatrième série des instructions bretonnes, dans nos Missions de Quimper, forme un genre unique, spécial, qu'on ne rencontre nulle part. Le catéchisme en images, si répandu depuis quelques années, se rapproche de cet enseignement original, inventé par le grand Missionnaire breton. La ville de Landerneau en eut les prémices. Dom Michel Le Nobletz multiplia trop ces tableaux grossièrement peints. Il en composa une quarantaine, et ces tableaux minuscules, étranges, alambiqués, rappellent le bel esprit, le mauvais goût qu'avait introduit, au XVIIe siècle, Mlle de Scudéry.

On en compte, aujourd'hui, douze, employés dans les Missions. Huit de ces tableaux représentent un cœur ouvert, surmonté d'une tête, d'une figure humaine aux expressions diverses. L'état de l'âme se reconnaît au regard et aux différentes situations données, dans ce cœur, aux images du démon ; de la conscience, représentée par un œil ; du Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe ; du bon ange, et de sept animaux, emblèmes des péchés capitaux. Le paon indique l'orgueil ; le sourd, l'avarice ; le bouc, la luxure ; la vipère, l'envie ; le porc, la gourmandise ; le tigre, la colère ; la tortue enfin, la paresse. Le démon assis sur un trône, au centre du cœur, la fourche à la main, comme sceptre, marque la vie mondaine. Les animaux emblématiques, échelonnés, lui servent de cortège. A la conversion de l'âme, cette troupe immonde s'enfuit, déloge pour faire place au Saint-Esprit, à la croix, aux instruments de la Passion du divin Sauveur Jésus.

Voici, du reste, le plan généralement adopté et suivi par nos Missionnaires dans l'explication de ces douze tableaux. La description de la vie mondaine et de ses chutes profondes, *Taolen ar bed*, inaugure cette quatrième série d'instructions. La Mission surprend l'âme au milieu de ses désordres, et, par la méditation des fins dernières, lui rappelle sa vocation divine : *Taolen ar finveziou diveza*. Confuse de ses illusions, effrayée de son malheureux état, cette âme, éclairée par la grâce de Dieu, se convertit par la confession humble et sincère de ses péchés : *Taolen ar galoun spountet*. Elle recouvre l'état de grâce, et, avec lui, la paix du cœur, la pratique des vertus chrétiennes : *Taolen an ene e stad a c'hras*. Les droits au céleste héritage sont retrouvés. (Autre tableau.) Après la Mission, cette heureuse perspective s'assombrit peu à peu, et se trouble par les négligences de la vie tiède : *Taolen an ene klouar*. Les résolutions prises, la fuite des occasions, des fréquentations dangereuses, des mauvaises lectures sont oubliées ; et voilà la rechute : *Taolen an ene kouezet*. La terrible et la désastreuse conséquence se voit dans le huitième tableau ; les tourments de l'enfer sont représentés dans le neuvième. Donc, à l'âme repentante de veiller pour persévérer : *Taolen ar berseverans* (dixième tableau). Un éternel bonheur est assuré à celui qui persévère : *Taolen ar barados* (douzième tableau).

P. B. *(A suivre.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le dimanche des Rameaux, le Pape a béni les palmes, selon le cérémonial ordinaire.

Le Consistoire est définitivement fixé aux 15 et 18 Avril. On assure que l'accord s'est fait entre le Vatican et le gouvernement français au sujet des évêques à nommer dans les diocèses vacants, de façon que les nouveaux titulaires puissent être préconisés au prochain Consistoire.

FRANCE. — **La loi sur les Associations.** — Le vendredi 29 Mars, jour anniversaire des décrets de 1880, la Chambre des députés a voté la loi contre les Congrégations religieuses, malgré les éloquentes protestations des orateurs catholiques — parmi lesquels notre département est fier de compter deux de ses représentants, M. le comte de Mun et M. l'abbé Gayraud —, malgré les louables efforts des vrais libéraux conséquents avec leurs principes. Ils ont, du moins, réussi à écarter la menace de la confiscation immédiate.....

Avant de devenir exécutoire, la loi devra passer devant le Sénat, où la cause de la liberté religieuse trouvera encore d'éloquents défenseurs — au premier rang, nous saluons d'avance, avec une légitime fierté, le nouvel élu du Finistère, M. le vice-amiral de Cuverville — ; mais tout fait croire que, à la Chambre haute aussi, la loi sectaire sera votée, peut-être même aggravée. C'est selon les prévisions probables, une affaire de six mois ou d'un an au plus pour les Congrégations religieuses d'être dissoutes, jetées sur la rue ; c'est plus de temps qu'il n'en faut à la Providence pour intervenir. Dieu est maître des événements.

Habituées à l'épreuve, à la persécution, les Congrégations religieuses tiendront jusqu'à la fin, vaquant à leurs œuvres d'apostolat et de charité jusqu'au jour où la loi votée contre elles leur sera appliquée. Les catholiques ne doivent pas rester oisifs, ni surtout se décourager : qu'ils continuent à protester, à faire parvenir leurs réclamations aux représentants du pays qui seront bientôt soumis à la réélection. Mais surtout qu'ils recourent à la prière, avec foi et confiance. Dans les communautés et dans les familles chrétiennes, les mains suppliantes s'élèvent vers le ciel, les promesses faites à la Sainte Vierge deviennent plus nombreuses. Ces moyens surnaturels qui font sourire de dédain nos ennemis, comme autrefois le chef des Philistins devant la foi naïve de son adversaire, donnent une confiance invincible dans la victoire finale. Rappelons-nous la parole de Tertullien : « Seule, la prière peut vaincre Dieu. »

— **Le Sacré-Cœur de Montmartre.** — C'est le moment de rappeler aux catholiques que l'église votive du Sacré-Cœur à Montmartre, « ex-voto de la France, sa rançon enfin », n'est pas

terminée. En répondant à l'appel du Comité, qui sollicite de nouveaux secours, nous répondrons au désir de Notre-Seigneur lui-même, en hâtant l'heure où il viendra défendre son bien.

ANGERS. — **Le Congrès eucharistique de 1901.** — Mgr Doutreloux, évêque de Liège, président de l'Œuvre des Congrès eucharistiques, est venu récemment faire visite à Mgr Rumeau pour préparer le Congrès eucharistique qui se tiendra, cette année, à Angers. Sa Grandeur était accompagnée de MM. de Pelerin et Delcourt, secrétaires du Comité permanent d'organisation.

Le prochain Congrès eucharistique s'ouvrira à Angers, le 5 Septembre, pour se clôturer le dimanche 8 Septembre, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge. Ce sera presque toute une semaine d'ardent travail en l'honneur de la Sainte Eucharistie, de prédications touchantes et de fêtes des plus solennelles. Il y faut ajouter un pèlerinage prévu pour le lundi 9 Septembre, lendemain de la clôture.

Les prêtres et les catholiques de nos régions de l'Ouest seront spécialement invités à se grouper nombreux pour ces belles cérémonies et à prendre une part active aux travaux dont le programme leur sera notifié. « Nous savons, dit la *Semaine religieuse* d'Angers, que plusieurs évêques et des orateurs célèbres, très goûtés en France et en Belgique, apporteront aux diverses réunions le concours de leur éloquente parole. Ils se feront entendre dans les assemblées générales des Congressistes ainsi que dans les cérémonies de la cathédrale et d'autres églises d'Angers. »

TOULOUSE. — **Chez les Frères des Ecoles chrétiennes.** — La réunion annuelle des anciens élèves des Frères a pris, dimanche, le caractère d'une véritable protestation contre les attaques des sectaires. L'assistance était composée de l'élite de la société de la ville. Mgr Germain, archevêque de Toulouse, présidait et, en réponse au beau discours de M. de Suffren, a dit :

« La place de l'archevêque est à la tête de cette vaillante phalange de catholiques ; c'est un poste d'honneur, je vous remercie de me l'avoir confié. J'y suis, j'y resterai, et vous m'y trouverez toujours fidèle. En présence des théories qui ont cours dans l'éducation sans Dieu, d'une morale sans religion, rappelons, en l'appliquant à l'homme, le mot que de Maistre appliquait à la femme : « Il lui faut quatre murs ou les quatre évangiles. »

Hommage aux congrégations religieuses. — Pour la première fois, l'Institut vient de disposer du legs Hubert Detrousse dont les arrérages doivent être employés à une œuvre intéressant le progrès des lettres, des sciences ou des arts. Sur la proposition de l'Académie francaise et sur le rapport de M. le comte d'Haussonville, il a décidé, à la très grande majorité, de décerner cette première annuité à l'*Alliance française,* avec mandat particulier de distribuer la somme de 25,000 francs aux établissements laïques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ou congréganistes qui répandent la connaissance de la langue française à l'étranger.

A ce propos, M. Gabriel Hanotaux raconte ce joli trait :

« Toute ma vie, je me souviendrai d'une journée de chasse où, à demi égaré dans la campagne, en Orient, je fus conduit par un guide de rencontre, vers une école de village tenue par les Sœurs françaises, coiffées de la large cornette blanche. Les petits enfants, au teint bistre, se groupèrent, curieux, autour de moi ; les yeux noirs brillaient, interrogateurs et attentifs ; et, sur la demande de la maîtresse, un peu émue elle-même de cette inspection inattendue, une mignonne petite Syrienne sortit du rang et récita, d'une voix nasillarde, la liste classique de nos départements : « Le département du Finistère, chef-lieu Quimper, sous-préfectures, Brest, Châteaulin, Morlaix et Quimperlé..... » Noms chers, prononcés si loin ! Tout le souvenir de la patrie absente s'empara de moi, à l'appel de la voix enfantine et si douce qui répétait, en hésitant, les mots de la langue maternelle. »

La fête de Pâques chez les Grecs. — L'Église grecque schismatique ne célèbre la fête de Pâques que quatorze jours après l'Eglise catholique. Elle n'a pas accepté la réforme du calendrier, d'où le retard que sa liturgie fait subir, encore de nos jours, à la solennité de la Résurrection. Mais chez elle aussi, Pâques est la fête par excellence.

En Grèce et en Russie, elle est célébrée avec la plus grande pompe et dans toutes les classes de la société, on l'observe et on la sanctifie avec beaucoup de recueillement et de piété. Le Carême qui la précède est plus rigoureux que parmi nous ; et le jour de Pâques y est observé avec les marques extérieures d'une grande foi. Il sera beaucoup pardonné à ces peuples, entraînés dans l'erreur et la nuit du schisme par l'obstination criminelle de ceux qui leur devaient, qui leur doivent encore la lumière de l'unité apostolique et qui, par le plus inconcevable des orgueils, persistent dans une mortelle séparation. C'est bien ici notre rôle de protester toujours contre cet entêtement, et c'est aussi notre devoir de prier sans relâche pour ces frères séparés.

En Grèce et en Russie, au jour de Pâques, il est d'usage que les personnes qui se rencontrent s'embrassent sur la bouche et se saluent en disant : « Le Christ est ressuscité ! » A quoi l'on répond : « Oui, vraiment, le Christ est ressuscité. » C'est un acte de foi, qui ne sera pas sans récompense. Le roi de Grèce, les autres souverains de la confession schismatique, ne se dispensent pas de cet usage. Le czar s'y plaît comme le plus pauvre et le plus humble de ses sujets. A ce propos, voici une anecdote :

Un matin de Pâques, l'empereur Nicolas Ier sortant de ses appartements aperçoit le factionnaire qui veillait à sa porte, va droit à lui et l'embrasse en disant : « Frère, le Christ est ressuscité ». La sentinelle ne répond pas. Et l'empereur, qui croit n'avoir pas été entendu ou n'avoir pas été compris, répète : « Frère, le Christ est ressuscité ! » Le soldat ne répond pas. Et pour la troisième fois, Nicolas haussant la voix : « Frère, je te dis que le Christ est ressuscité ! » — « Non, petit père, dit alors le factionnaire, non, il n'est pas ressuscité ! » Quelqu'un de la suite de Nicolas l'avertit que ce soldat était juif. La colère du souverain tomba aussitôt ; mais en s'éloignant il donna l'ordre que dorénavant on ne mît plus de juif pour garder sa porte.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Mars 1901.

I. Le Siècle naissant inauguré par Jésus-Christ. Ode latine, par S. S. LÉON XIII. Traduction en vers français, par le P. V. DELAPORTE. — II. Bonald d'après sa correspondance inédite, par le P. H. CHÉROT. — III. L'Alcoolisme devant la Chambre, par le P. H. MARTIN. — IV. Une Consultation sur les biens des Congrégations, par le P. H. PRÉLOT. — V. Le Prétendu décret d'Innocent XI contre le probabilisme, par le P. J. BRUCKER. — VI. Bulletin philosophique : Congrès et Revues françaises en 1900, par le P. L. ROURE. — VII. Notre-Dame de Lourdes : Récits et mystères, par le P. L.-M. CROS. — VIII. Notes et documents pour servir à la défense des Congrégations religieuses, par le P. E. CAPELLE. — IX. Revue des livres. — X. Événements de la quinzaine. — XI. Table des matières du tome 86.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[r] : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 16 Mars 1901.

Henri de Bornier : L'homme et le poète lyrique. Emmanuel des ESSARTS. — *Une guérison* (fin), Charles de ROUVRE. — *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits*, 1847-1848. Abbé L. FOLLIOLEY. — *La liberté de la Presse depuis la Révolution* (fin). Gustave le POITTEVIN. — *L'Encyclique sur la Démocratie chrétienne.* Georges GOYAU. — *Comment lire les journaux :* III, Quelques types de journaux. George FONSEGRIVE. — *Les Soirées du pavillon Dominique :* Le Stigmate. Gabriel AUBRAY. — *Chronique littéraire :* Deux romans patriotiques : « Les Tronçons du Glaive » et « Française du Rhin ». Jean LIONNET. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.*

Publications de X. RONDELET & Cie, éditeurs, 14, rue de l'Abbaye, Paris.

Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, écrite avec les seuls textes des quatre Evangiles, par Mgr TOURREAU, protonotaire apostolique, vicaire général de Bordeaux. 1 vol. in-18 : **1** fr. **50.**

Son Em. le Cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, écrivait à l'auteur ces quelques lignes qui sont une thèse : « Nulle lecture ne peut être à la fois plus utile et plus agréable. Le Verbe de Dieu porte avec lui ces sublimes et pénétrants efforts qui forcent à s'écrier : « Jamais homme « n'a parlé comme cet homme. »

Horloge de la Passion, ou réflexions et affections sur les souffrances de Jésus-Christ, par S. A. LIGUORI, traduit par M. GAUME. 1 vol. in-18 cavalier cadre rouge : **1** fr.

C'est la 28e édition de l'*Horloge de la Passion* qui vient de paraître dans la collection : SUR LE CHEMIN DU SALUT.

Entretiens sur les Fêtes chrétiennes, 1 vol. in-18 : **1** fr.

Par l'élévation des pensées, la délicatesse des sentiments, l'esprit de cha-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rité qui le pénètre, cet ouvrage est propre, en fortifiant les âmes fidèles, à toucher celles qui auraient besoin d'être ramenées.

Catéchisme de Léon XIII, par G. CERCEAU, S. J. Extraits des Encycliques, Lettres et Allocutions de Sa Sainteté, réunis et disposés en leçons catéchistiques. 1 vol. in-8° raisin, **7 fr.**

Cet ouvrage se vend en fascicules, **0 fr. 75**, chez tous les libraires et dans les gares.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES, 1901

Extension de la durée de validité des billets d'aller et retour. — A l'occasion des Fêtes de Pâques, les billets ALLER et RETOUR, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2, du Samedi 30 Mars inclus, au Mercredi 17 Avril inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Jeudi 18 Avril.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 18 Avril.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER*, a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA**, véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper**, vient de remporter le 1er Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix**.

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brèguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. **Vendredi 12 Avril 1901.** N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — La France à Lourdes.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; La Semaine Sainte et les fêtes de Pâques ; Œuvre de St-François de Sales ; Rapport sur les Missions bretonnes dans le diocèse de Quimper (suite) ; Le nouveau Missel de la maison Vatar.
III. — *Nouvelles du monde catholique.*
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et Avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Avril. — 1er Dimanche après Pâques *(Quasimodo)*. Office du jour ; double. Blanc. A la messe, mémoires de S. Justin, Martyr, et des Saints Martyrs Tiburce et ses compagnons.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et de S. Justin, Martyr.

Lundi, 15. — S. Isidore de Séville, Evêque, Docteur *(du 4 Avril)*. Double. Blanc.

Mardi, 16. — S. Patern, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 17. — S. Léon Ier, Pape, Docteur *(du 11 Avril)*. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 19. — De la férie. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 20. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 21. — 2e Dim. après Pâques. S. Anselme, Evêque.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix	14-15 Avril.
Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Morlaix	16-17 Avril.
Maison de la Miséricorde, de Kernisy, à Quimper.	18-19 Avril.
Dames de la Retraite de Lézérazien	19-21 Avril.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

La France à Lourdes.

Le pèlerinage des hommes de France, convoqué à Lourdes pour la troisième semaine après Pâques, doit être un grand acte de foi national. Dans une belle lettre, adressée à ce sujet au clergé et aux fidèles de son diocèse, Mgr l'Evêque de Poitiers s'exprime ainsi :

« Réunis aux pieds de la Mère du Sauveur et confiants en son patronage tout-puissant, les représentants de la France entière imploreront du Sacré-Cœur de Jésus, avec le pardon de ses fautes, le secours céleste qui lui est si nécessaire. Au nom de la France et pour la France, ils lui offriront la plus solennelle des amendes honorables, proclameront bien haut leur attachement à la foi chrétienne et leur obéissance à la loi de Dieu, se consacreront enfin par un pacte éclatant à ce Cœur sacré et à la Vierge Immaculée. Aucun acte, dans l'état présent de notre société, ne saurait mieux recommander notre chère patrie à la miséricorde divine. »

Pourquoi les hommes sont-ils seuls convoqués, cette fois, aux pieds de Notre-Dame de Lourdes? Le R. P. Coubé, qui sera un des orateurs du pèlerinage, en explique admirablement les raisons.

« Dans les circonstances douloureuses que nous traversons, dit-il, il faut agir et prier. Or, le pèlerinage de Lourdes sera un commencement d'action et une incomparable prière.

« Ce sera la prière des hommes, la plus nécessaire de toutes. Non pas certes que l'*Ave Maria* de la plus humble femme ne soit très agréable à Dieu et très efficace. Mais les hommes ont charge de la patrie, et, quand ils prient ou parlent pour elle, leur voix porte plus haut dans le ciel et plus loin sur la terre.

« Les nations doivent à Dieu un culte public, social, national. Or, les hommes seuls ont qualité pour donner à leurs actes ce caractère et cette ampleur.

« Les grandes apostasies nationales ont été consommées dans des assemblées d'hommes. Les persécutions contre l'Eglise sont dirigées par des hommes. Les Convents maçonniques, qui perdent et déshonorent notre pays, sont tenus par des hommes. Les hommes sont donc coupables du mal social : à eux de le réparer par des amendes honorables et des hommages collectifs, tels que les grands pèlerinages.

« Ce culte de prière et de réparation, pour être parfait, devrait être officiel, rendu à Dieu au nom de la nation par les pouvoirs publics. Nous n'en sommes pas là, en France. La majorité de la Chambre n'a nullement l'intention d'aller s'agenouiller à Lourdes. Mais à défaut du culte officiel, il peut arriver qu'une manifestation de foi emprunte aux circonstances où elle se produit, au nombre et à la qualité de ceux qui y prennent part un caractère quasi-officiel, en quelque sorte *plébiscitaire*, parce qu'alors c'est la nation qui affirme non par ses mandataires, mais directement, par elle-même, par la voix de ses foules, sa *volonté* de revenir à Dieu.

« Telle sera la manifestation pieuse de Lourdes. Cent mille hommes de France y chanteront : *Nous voulons Dieu !* Des millions d'hommes feront écho à ce chant, à la même heure, sur tous les points du territoire. Ce sera le *plébiscite spirituel* de la France acclamant son vrai Roi, qui, suivant la parole de Jeanne d'Arc, est le Roi du ciel, et sa vraie Reine, la Vierge Marie.....

« Car il y a aussi plusieurs millions de Français qui voudront venir à ce splendide pèlerinage et qui en seront empêchés. Ils peuvent cependant et ils doivent y prendre part *en esprit*. Qu'ils s'unissent *de cœur* aux *Magnificat* qui ébranleront là-bas l'écho des montagnes ! Qu'ils offrent une fervente communion en union avec celles des pèlerins ! En un mot, que, à défaut du voyage matériel, ils fassent le *pèlerinage spirituel*, et ainsi *toute la France* sera présente à Lourdes. »

Ainsi que le dit Mgr de Poitiers dans la lettre que nous citons plus haut, « les *femmes* chrétiennes qui savent si bien s'associer à toutes les saintes entreprises, ne manqueront pas de favoriser celle-ci par leurs prières, leurs aumônes, leur apostolat industrieux et dévoué auprès des hommes ».

Le pieux prélat termine en recommandant à tous les fidèles de faire le *pèlerinage spirituel* par la récitation quotidienne soit du chapelet, soit du rosaire, soit d'autres prières accomplies en union avec les pèlerins, du samedi 20 Avril au dimanche 28.

La prière est possible à chacun ; elle est, dans les circonstances présentes, le devoir de tous les Français.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les retardataires de la Communion pascale.

II. Les Retraites de première Communion et de Confirmation.

III. Retraites de Jubilé :

SAINT-MARTIN DE BREST, du 14 au 21 Avril, exercices bretons, présidés par M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix ;

CAMARET-SUR-MER, du 14 au 21 Avril, Retraite de Jubilé, prêchée par les RR. PP. Capucins, du couvent de Lorient.

PONT-L'ABBÉ, du 14 au 20 Avril, retraite pascale et jubilaire prêchée par le R. P. Froger, jésuite, de la résidence de Quimper.

SAINT-COULITZ, du 14 au 21 Avril, retraite pascale et jubilaire, prêchée par les RR. PP. Bourdoulous et Henry, jésuites, de la résidence de Quimper.

IV. Retraites aux Bretons de Trélazé et d'Angers, du 10 au 21 et du 21 au 28 Avril, prêchées par le R. P. Félix Le Louët, bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Le *dimanche 14 Avril*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe ; instruction et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Chapelle des Ursulines. — *Mardi, 16 Avril,* réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, la sainte messe. Instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

— Cathédrale de Saint-Corentin. — A partir de Dimanche, les Vêpres se chantent à 3 heures. Il en sera ainsi jusqu'à la Toussaint.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION
pendant la semaine.

(La Confirmation se donne, soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.)

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 15 . .	Ploudiry ; Loc-Eguiner . .	La Martyre ; La Roche.
Mardi, 16 . .	Plouédern ; Trémaouézan ; Lanneufret	Ploudaniel ; Trégarantec.
Mercredi, 17.	Le Folgoët ; Saint-Méen ; Lanarvily	Kernilis ; Loc-Brévalaire.
Jeudi, 18. . .	Plouvien.	Bourg-Blanc ; Coat-Méal.
Vendredi, 19.	Plabennec ; Le Drennec. .	Kersaint-Plab. ; St-Thonan.
Samedi, 20. .	Saint-Divy ; La Forêt.	

Monseigneur sera accompagné, dans la première partie de sa tournée pastorale, par M. le Vicaire général Corrigou.

La Semaine Sainte et les fêtes de Pâques. — C'est surtout pendant cette quinzaine, au moment décisif de l'accomplissement du devoir pascal, que l'on peut apprécier l'état d'un pays au point de vue de la foi et de la pratique religieuse. Ce que nous avons vu et entendu nous permet, grâces à Dieu, de rendre encore bon témoignage de notre diocèse et en particulier de la ville de Quimper.

Après les fêtes si populaires et toujours si suivies des Rameaux et des « Stations » aux reposoirs du Jeudi-Saint — les « Paradis », selon le terme consacré chez nous —, après les émouvantes cérémonies des jours suivants, les solennités pascales ont été célébrées avec recueillement et piété. Le dimanche de Pâques, aux offices pontificaux et à la bénédiction papale donnée par Monseigneur, la Cathédrale était littéralement comble. Aux messes du matin, à celle de 7 heures spécialement, les communions ont été aussi nombreuses que jamais, les hommes en majorité, grâce à l'heureuse mesure prise de leur réserver pour la confession toute la soirée du samedi.

Nous ne pouvons que bénir Dieu de ces manifestations de foi, en remerciant aussi, comme il est juste, ceux qui ont travaillé avec tant de zèle et de talent à éclairer les âmes et à les toucher, à les affermir dans le bien ou à les y ramener. En exprimant aux prédicateurs de la Station, les RR. PP. Froger et Orain, la reconnaissance des Quimpérois, nous savons être l'interprète du clergé comme des fidèles..... Les bretons, qui sont venus si nombreux, comme toujours, aux instructions faites pour eux, nous en voudraient, avec raison, si nous ne disions merci en leur nom aux prêtres zélés qui les ont si bien instruits et édifiés.

Ce que nous disons de Quimper s'applique d'une manière générale aux autres villes et à tout l'ensemble du diocèse. Elles sont nombreuses, les paroisses où il n'y a pas un seul déserteur de la Table pascale. Que Dieu maintienne parmi nous, augmente encore la foi et les sérieuses habitudes chrétiennes !

Œuvre de Saint-François de Sales. — Dans le *Bulletin* de ce mois, M. le chanoine Chapelier, le nouveau Président général de l'Œuvre, publie le compte-rendu des recettes et dépenses pendant l'année 1900. Il se plaît à constater que, malgré les craintes qu'on pouvait légitimement concevoir à l'heure présente, l'élan de foi et de charité qui porte les âmes généreuses à nous aider de leurs aumônes ne s'est pas ralenti.

Les recettes ne sont pas sensiblement inférieures à celles des exercices précédents, et l'écart apparent provient plutôt d'une diminution légère des dons particuliers que des pertes qu'on aurait subies dans le produit des cotisations des associés ; et la preuve en est que le tirage des bulletins mensuels s'élève aujourd'hui à 140,000 exemplaires.

Cette observation s'applique tout particulièrement à l'état de l'Œuvre dans le diocèse de Quimper : malgré l'abstention de quelques établissements d'éducation, et l'oubli de quelques paroisses touchant l'époque du versement annuel des collectes, nous avons à accuser un léger relèvement de notre recette générale. Le 10 Février dernier, il nous a été donné d'apporter à la caisse centrale un appoint de 4,888 francs, qui nous a octroyé le 61e rang au tableau des diocèses de France, bienfaiteurs de l'Œuvre de Saint-François de Sales. Ce n'est pas encore bien brillant, c'est cependant un progrès. « Mais, continue dans son rapport Monsieur le Président général, si les recettes se sont maintenues à la même hauteur, les demandes de subsides ont pris de plus grandes proportions..... Aussi a-t-il fallu, pour répondre favorablement à toutes les requêtes, abaisser le chiffre des subventions, sous peine de se trouver au dépourvu. »

Il en est résulté que, plus d'une fois, comparaison a été faite entre les sommes versées et les secours reçus, avec le regret de n'y pas retrouver un rapport mathématiquement proportionnel. Envisager ainsi la question, serait méconnaître les principes de charité catholique qui sont l'âme, l'essence même de l'Œuvre de Saint-François de Sales et peut-être le secret de son succès : « elle souhaite, avec l'apôtre saint Paul, que l'abondance des uns supplée à la pénurie des autres, afin que les secours étant proportionnés aux besoins, il règne parmi les associés une véritable égalité. »

C'est donc moins sur la quantité des sommes versées par telle ou telle paroisse, que sur les nécessités qui provoquent les demandes de secours que le Conseil central établit la quotité des subsides

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que l'Œuvre devra accorder : et cette libérale pratique a produit pour les œuvres diverses du diocèse de Quimper les meilleurs résultats jusqu'ici : telle paroisse pauvre, qui n'avait pu apporter à la caisse générale qu'une bien modeste offrande, témoignage du moins de son bon vouloir et de sa sympathie, s'est vue secourue bien généreusement par l'Œuvre, sans autre considération que la nécessité et l'urgence du subside pour l'aider à mener à bien son entreprise.

Aussi de nouvelles paroisses sont venues à nous, entraînées par l'exemple et peut-être aussi quelques nécessités les poussant : C'est, entre autres, l'île de Sein, Camaret ; c'est Plouégat-Moysan qui est entré résolument dans l'Œuvre avec huit dizaines pour commencer : présentée aux paroissiens sous le nom de « petite Propagation de la Foi », elle a été adoptée principalement par les familles dont les ressources modestes s'accommodaient plus aisément d'une cotisation de 0,05 par mois. C'est l'Œuvre des pauvres et des humbles. Quel qu'en soit le motif plus ou moins surnaturel, toute nouvelle adhésion est sûre de recevoir le plus cordial accueil près du Conseil central qui ne cesse, par ses généreuses largesses, d'attirer la jalousie des paroisses non encore bénéficiaires de ses libéralités.

Dans le cours de l'année dernière, il a été accordé aux diverses œuvres du diocèse de Quimper environ 2,600 francs en argent, pour 700 francs de livres et objets de piété, et 500 francs de bulletins mensuels.

Durant cette nouvelle année, les Missions à l'occasion du Jubilé nécessiteront, sans doute, des subventions plus nombreuses et plus abondantes et déjà, à peine le nouvel exercice est-il ouvert, que nous avons dû transmettre à Paris un certain nombre de requêtes. Elles recevront satisfaction dans la plus large mesure possible, nous en sommes convaincus, et de notre part nous les appuyons bien chaleureusement, étant mieux placé pour en connaître les motifs et la nécessité ; en retour nous exprimons le vœu d'avoir, cette année, à constater que la reconnaissance excite une sainte émulation parmi les fidèles du diocèse : prières, ressources, zèle, dévouement, que tout soit mis en commun et largement prodigué en faveur de l'Œuvre de la « petite Propagation de la Foi » dans notre pays !

J. Bulot.

RAPPORT SUR LES MISSIONS BRETONNES

DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

(Suite).

Ces données générales, concernant les tableaux de nos Missions bretonnes, nous permettent de les définir : *Une étude chrétienne des passions humaines, réglées par la loi et le conseil évangéliques, ou abandonnées aux pernicieuses convoitises de la concupiscence.*

De cette sujétion ou de cette insoumission aux préceptes divins dépend le glorieux relèvement de l'âme humaine ou son indigne avilissement. Par l'observation des commandements de Dieu, l'homme demeure véritablement homme, dans toute l'acception honorable du mot. Les Saintes Ecritures nous l'enseignent : *Time Deum*, disent-elles, *et serva mandata ; hoc est enim omnis homo.* Par son infraction, l'homme déroge à sa dignité, s'amoindrit, se ravale et, parfois, descend à la dégradation de la brute. C'est le commentaire donné par le célèbre Cornélius à Lapide. *Qui vivit exlex, scilicet immemor timoris et legis Dei, bestialiter vivit. Non est homo, sed bestia.* Cette vérité, nous la rencontrons, à notre grande surprise, dans « l'Espoir en Dieu » du poëte Alfred de Musset. Voici ses paroles :

« Qu'est-ce donc que ce monde, et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux ?
Passer comme un troupeau, les yeux fixés à terre,
Et renier le reste, est-ce donc être heureux ?
Non, c'est cesser d'être homme et dégrader son âme. »

Autant d'autorités, divines et humaines, qui justifient l'idée originale de Dom Michel Le Nobletz, quand il présenta, sur ses tableaux, ces figures emblématiques d'animaux. Le propos injurieux d'animal couvre toujours de confusion celui à qui il est adressé, et, pourtant, des analogies, que l'art du Missionnaire explicateur des tableaux met en relief et prouve, s'établissent entre le paon, le sourd, le bouc, la vipère, le porc, la tortue, le tigre et les infortunées victimes de l'orgueil, de l'avarice, de l'envie, de la luxure, etc.... A ces considérations justes et frappantes, l'aveuglement du pécheur se dissipe. La raison, froissée et honteuse, sort de son indigne torpeur. Elle avoue sa faiblesse native et s'attache à l'œuvre rédemptrice de l'Eglise du Sauveur Jésus. Pas de faux fuyants, la vérité se montre, incarnée dans l'image, convaincante. Que de fruits de conversions n'a pas déjà produits cette originale mais ingénieuse combinaison du tableau et de la parole évangélique !

Deux talents concourent à cet heureux résultat : le talent du compositeur de la toile, qui n'est qu'une page graphique de théologie morale, et le talent du missionnaire explicateur, à qui ne doit pas échapper le moindre détail caractéristique.

Pour employer le terme populaire, l'objet de l'enseignement saute dès lors aux yeux. Il est saisi et retenu par l'esprit, même non cultivé. Une jouissance réelle s'empare de l'âme recouvrant ou constatant la bienfaisante lumière de la vérité et la vivifiante chaleur de la charité chrétienne. L'explication des tableaux, donnée avec talent, offre un délicieux régal spirituel. Avec quel empressement n'accourt-on pas écouter la parole éloquente de l'un de nos vaillants et aimables missionnaires, M. Bohec, recteur de Plonévez-du-Faou, qui les a expliqués naguère pour la 155e fois ! Sa verve trégorroise s'épanouit en gerbes de lumières, douces et pénétrantes. Ces gerbes, composées de traits topiques,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mettent à nu les caractères hideux et ridicules des mauvaises passions dans l'âme coupable, ou révèlent la beauté, la grandeur du fervent chrétien aux prises avec l'épreuve et avec la mort.

Cet enseignement des tableaux, dans nos Missions bretonnes, n'est pas autre que l'enseignement par l'image, si répandu et si recherché de nos jours. Tous, en effet, le reconnaissent comme une des plus remarquables inventions du progrès dans l'art pédagogique, apte à faire le plus grand bien ou le plus grand mal. L'illustration favorise toujours le succès des produits si variés de la presse. Nos savants et nos illustres explorateurs recourent aux projections, et grâce à l'image, les plus chaleureux applaudissements accueillent leurs conférences scientifiques ou géographiques. Cette prétendue nouveauté, revendiquée par notre société comme une conquête contemporaine, compte chez nous plus de deux cents ans d'existence.

Notre grand missionnaire bas-breton, Dom Michel Le Nobletz, fut le premier à appliquer l'enseignement par l'image, dans ses tableaux des Missions. Une difficulté se dressait devant lui. Le but que l'apôtre se proposait d'atteindre était d'enseigner une doctrine morale, spirituelle, en la rendant visible, palpable. Les exigences de la modestie chrétienne aggravaient encore la difficulté. Michel Le Nobletz eut recours à l'allégorie. Celle-ci, en effet, étend son voile discret, diaphane, sur les plaies, souvent hideuses du cœur humain. La curiosité malsaine n'y trouve pas d'aliment ; et une horreur instinctive du péché saisit l'âme à la vue de ce ridicule, de cet avilissement, qui s'attache infailliblement à l'homme prévaricateur. Aussi, la trivialité est-elle impitoyablement blâmée et bannie de ce genre d'instruction.

Quant au théâtral, qu'une critique inintelligente et prévenue objecte à nos tableaux, il disparaît entièrement sous l'aimable gravité de l'enseignement moral et chrétien. La leçon topique et personnelle que contiennent les images allégoriques, le trait plaisant, l'observation naturelle et peut-être enjouée, met l'auditeur aux prises avec sa conscience. L'attention est ainsi détournée du spectacle extérieur, pour se concentrer à l'intérieur. Autre n'est pas l'ambition du missionnaire.

P. B. *(A suivre.)*

Le nouveau Missel de la maison Vatar. — Dans quelques jours, l'imprimerie Vatar, de Rennes, qui s'est tant de fois signalée par ses travaux vraiment remarquables, va mettre en vente un nouveau Missel. Ce sera l'édition la plus complète et la plus pratique qui ait été jusqu'ici imprimée. Rien n'a été épargné pour rendre ce Missel hors pair, et le consciencieux imprimeur s'est imposé les plus lourds sacrifices afin de produire une œuvre complète et supérieure.

Les modifications les plus intelligentes y ont été apportées.

Le texte, dans la même disposition que l'édition de 1855, est entièrement revisé ainsi que l'accentuation, chose si importante

pour la lecture et le chant. Les Rubriques ont été modifiées d'après les nouveaux décrets de la Congrégation des Rites. On a supprimé, autant que possible, les renvois. Le chant a été corrigé sur les éditions les plus récentes, approuvées par Rome.

Toutes les préfaces du Vendredi-Saint ont été notées. Les nouveaux Saints sont mis à leur place, soit dans le *Propre des Saints*, soit dans le *Supplément*, selon qu'ils ont été imposés à l'Eglise universelle ou seulement concédés à quelques diocèses ou congrégations religieuses.

Ce travail si minutieux a été confié au docte aumônier du Sacré-Cœur de Rennes, M. le chanoine Roger : c'est dire qu'il est parfait.

Au point de vue matériel, ce Missel n'est pas moins digne d'éloges. Le papier est de pur chiffon, vergé, filigrané et gélatiné, extrêmement résistant et beau. Le volume ne pèse que cinq livres, ce qui est une grande qualité. Les caractères sont très lisibles ; on remarque la régularité du tirage et la précision du repérage des rubriques et du plain-chant.

Au Canon, une magnifique héliogravure représente le Christ de Paimpont : œuvre d'art peut-être unique dans notre région. Les lettrines et culs-de-lampes sont de Busnel.

M. Vatar a certainement rendu un service signalé non seulement à notre diocèse, mais à l'Eglise de France tout entière en éditant un Missel dans de pareilles conditions. Nous ne doutons pas de l'accueil bienveillant que lui fera le clergé, d'autant plus que son prix si modique le met à la portée de toutes les bourses.

L. H.

Un exemplaire-spécimen est déposé à la librairie de M. Salaün, à Quimper, et à la librairie de M. Derrien, 85, rue de Siam, à Brest.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Motifs d'espérer. — Trop de chrétiens, ne pensant qu'au triomphe momentané du mal, vont redisant de tous côtés que « tout est perdu ! » Ils oublient les paroles du Sauveur Jésus aux « hommes de peu de foi » ; ils oublient les leçons de l'histoire..... « Comparons l'aurore du XX^e^ siècle à celle du XIX^e^. Il y a cent ans, c'était partout le blasphème ; pas un homme dans les églises, et la déesse Raison régnait sur toutes les intelligences. Aujourd'hui, la foi renait de toutes parts, les hommes reconnaissent et acceptent les vérités de la Religion. La jeunesse catholique se groupe et forme des associations vraiment vivantes ; nos temples sont envahis par une foule suppliante..... »

Nous avons parlé brièvement plus haut du spectacle qu'offraient nos églises, pendant la quinzaine pascale. Le spectacle était plus édifiant encore peut-être, plus imposant, dans les autres villes épiscopales de Bretagne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous lisons dans la *Semaine religieuse de Vannes :*

« Les exercices du jubilé dans les deux paroisses de Vannes s'achèvent au milieu d'un immense concours de fidèles. Il semble que, cette semaine, la piété ait été encore plus fervente, la foi plus vive, l'enthousiasme plus grand. La population de Vannes comprend, on le voit, l'importance de la grâce extraordinaire offerte au monde catholique ; et, accomplissant noblement son devoir, elle répond d'une manière très édifiante au zèle sans trêve des missionnaires, qui lui consacrent tout leur temps, toutes leurs forces et se donnent aux âmes avec un admirable dévouement.

« Dimanche dernier, la dernière procession de la paroisse Saint-Patern a été vraiment magnifique. Le soir, l'église, où les hommes seuls avaient été admis, était comble. Monseigneur, heureux de les encourager par sa présence et par sa parole, présidait cette belle réunion. A la même heure, même affluence, en la basilique cathédrale. Il y avait là dix-huit cents hommes, pieusement recueillis, chantant avec ardeur les cantiques populaires, écoutant avec avidité l'austère parole du prédicateur. Avant la séparation, nous fûmes témoin d'un spectacle aussi touchant que beau ; tous ces vaillants chrétiens vinrent, avec le plus grand ordre, s'agenouiller à l'entrée du sanctuaire et recevoir, après l'avoir baisé sans l'ombre de respect humain, un crucifix que chacun d'eux conservera comme un précieux souvenir. »

A Rennes, les exercices du Jubilé, qui ont eu lieu pendant les quatre dernières semaines du Carême, ont produit les mêmes fruits de grâces et de bénédictions. « Le dimanche des Rameaux, dit la *Semaine religieuse,* les hommes de toutes les paroisses étaient invités à faire la communion pascale dans leur église respective. C'était le digne couronnement de ces exercices, et c'est avec la plus grande édification qu'on les a vus se diriger vers la Table Sainte, plus nombreux que les plus confiants n'avaient osé espérer. Dans telle paroisse, où les années précédentes, on n'avait compté que quatre cents hommes à faire la communion pascale, ils étaient cette fois près de huit cents. Partout on a constaté une augmentation considérable. Ce résultat n'est pas pour surprendre. La grâce du Jubilé a été accueillie avec un empressement trop universel pour ne pas produire ces fruits consolants. »

« A Nantes, lisons-nous dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse,* depuis trois semaines, les exercices du Jubilé se poursuivent dans toutes les paroisses de la ville, avec un empressement et une piété incomparables de la part des fidèles. Cette assiduité et cette ferveur prouvent manifestement que l'œuvre de Dieu se fait dans les âmes. Elles sont, en même temps, pour les apôtres dévoués qui nous évangélisent, la plus douce récompense que puisse ambitionner leur zèle apostolique.

« Au cours de ces pieux exercices, des cérémonies jubilaires, touchantes ou grandioses, ont eu lieu dans toutes les paroisses de la ville. Mais celle qui s'est déroulée, dimanche soir, 31 Mars, dans

la cathédrale, avait un caractère et un éclat tout particuliers. L'église, malgré ses vastes proportions, avait peine à contenir la foule qui remplissait non seulement les nefs, mais toutes les chapelles latérales. A eux seuls, les hommes, au nombre de douze à quinze cents, occupaient tout le sanctuaire, le transept et la plus grande partie de la nef principale. »

L'Evêque, Mgr Rouard, du haut de la chaire a fait la consécration solennelle du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus qui seul peut, si nous venons à lui, nous donner « le salut, la résurrection et la vie ». L'assistance a répondu avec les accents de la foi la plus vive et de la plus ardente confiance.

Il n'en est pas seulement ainsi en Bretagne : voici ce que nous lisons dans un journal de Bordeaux :

« L'affluence considérable, que nous signalions ces jours-ci, aux conférences faites chaque soir par les Pères Rédemptoristes dans les diverses paroisses de la ville, a pris, hier au soir, des proportions telles qu'on n'a pas souvenance d'avoir jamais eu, dans la ville entière, des auditoires aussi nombreux aux prédications.

« Une distribution de croix devait être faite à l'issue des conférences, et l'on évalue à 20,000 le nombre des hommes qui se sont présentés pour recevoir ce souvenir de la Mission. »

Nous terminons aujourd'hui par cet extrait de la *Semaine religieuse* de Paris :

« Nous ne parlons pas des exercices qui se font à l'intérieur des églises, et non plus de ceux, encore plus intimes, dont le théâtre est le sanctuaire inviolable de la conscience individuelle. Nous voulons seulement fixer par une note de notre Chronique ce que nous avons remarqué ces jours-ci, et d'autres avec nous, la profonde et religieuse impression produite par ces pèlerinages paroissiaux qui se déroulent en longues *théories* à travers les rues et les boulevards de la capitale, et s'en vont, dans diverses églises, accomplir dévotement leurs visites jubilaires.

« On se demande, à les voir passer : « Qu'est-ce donc ? » Car on n'en voit pas souvent, dans les rues de Paris, de ces groupes qui s'en vont, en rangs pressés, où se trouvent, en un pittoresque mélange, les riches et les pauvres, et les enfants et les vieillards, tous s'avançant d'une allure égale et qu'on ne peut définir d'un mot connu, à moins qu'on ne comprenne ce qu'ils sont, je veux dire des pèlerins en visite d'églises, pour gagner leur jubilé. On les regarde, on s'étonne, on se demande parfois d'où ils viennent et ce qu'ils font. Mais personne ne songe à railler. On devine d'instinct qu'ils représentent quelque chose de très noble et de très grand : la miséricorde de Dieu qui passe, la grande miséricorde du Jubilé ! »

Courage donc et confiance ! Agissons chacun dans notre sphère : quel magnifique triomphe nous aurions à célébrer prochainement si chaque catholique faisait « avancer seulement d'un pouce l'empire du bien » !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nominations épiscopales. — Les nominations des nouveaux évêques, annoncées depuis plusieurs jours, ont paru dans le *Journal officiel* du samedi, 6 Avril.

Mgr Bonnefoy, évêque de La Rochelle, est nommé archevêque d'Aix ;

M. l'abbé Andrieu, vicaire général de Toulouse, est nommé évêque de Marseille ;

M. l'abbé Ricard, vicaire général de Rodez, est nommé évêque d'Angoulême ;

M. l'abbé Dubois, vicaire général du Mans, est nommé évêque de Verdun (45 ans, il sera le plus jeune évêque de France) ;

M. l'abbé Le Camus, chanoine théologal de Carcassonne, est nommé évêque de La Rochelle ;

M. l'abbé Delamaire, curé de Notre-Dame des Champs, à Paris, est nommé évêque de Périgueux ;

M. l'abbé Bouquet, premier aumônier du Lycée Saint-Louis, à Paris, administrateur de l'église de la Sorbonne, est nommé évêque de Mende ;

M. l'abbé Lacroix, premier aumônier du Lycée Michelet, à Paris, est nommé évêque de Tarentaise ;

M. l'abbé Canappe, ancien vicaire général de Mgr l'Evêque de Basse-Terre (actuellement aumônier de la Visitation, à Rouen), est nommé évêque de Basse-Terre (Guadeloupe).

ANNECY. — **Paroles épiscopales.** — Mgr Isoard, promulgant l'Encyclique de S. S. Léon XIII sur la « Démocratie chrétienne », termine ainsi sa lettre pastorale :

« Veillez, dirons-nous avec le Pape, sur une autre attraction qui a fait de nos jours bon nombre de victimes. Elle consiste en ceci : l'homme qui veut faire le bien cesse de regarder l'Autorité. Il se dit qu'à défaut de son action à elle, il saura bien, lui, se mettre en mouvement, et faire ce qu'elle devait faire.

« C'est par le relèvement de cette dernière erreur que le Saint-Père termine son Encyclique. Vous lirez attentivement ce qu'il écrit à ce sujet, vous ferez, à plusieurs reprises, cette lecture. En certaines circonstances, l'honnêteté des intentions, la beauté apparente du but à poursuivre, peuvent séduire et entraîner hors du devoir, de la prudente soumission, quelques prêtres estimables. Le Pape s'adresse à ces esprits moins prudents en ces termes : « Qu'ils ne se laissent pas égarer par un emportement trop ardent « de charité. La charité qui conseille des manquements à l'obéis- « sance due aux pasteurs, n'est ni pure, ni féconde en résultats « solides, ni agréable à Dieu ! » En parlant aux évêques : « Que « votre sollicitude soit éveillée en ces matières, et que votre « autorité reste entière pour diriger, pour entretenir, pour empê- « cher, de façon que, sous prétexte du bien à faire, des relâche- « ments ne soient pas apportés à la rigueur de la discipline, et « que nul ne trouble le système de hiérarchie que le Christ a « établi dans son Eglise. »

« Telle est l'économie de l'Encyclique *Graves de communi*. En stigmatisant les erreurs, en dénonçant les imprudences, elle retrace pour les hommes de bonne volonté les règles de l'art de faire le bien.

« Se croire maître en cet art, alors qu'on en devine à peine les premiers principes, est une illusion trop commune à notre époque et dans les clergés des divers pays. Les fautes et les mécomptes d'autrui nous apprendront à nous défier des premières apparences, à nous préserver d'un entraînement funeste. »

BESANÇON. — Mgr Petit, archevêque de Besançon, annonce officiellement à son diocèse que, par décret du 27 Décembre dernier, le gouvernement français a enlevé aux bâtiments du petit séminaire diocésain de Luxeuil l'affectation que leur avait attribuée une ordonnance de 1815. Ces immeubles ont été rendus aux Domaines, et le Ministre des finances aurait, dit l'Archevêque, décidé de les mettre en vente, aux enchères publiques.

Pressé de se présenter à l'adjudication de l'ancien petit séminaire, indispensable pour le recrutement et la formation du clergé diocésain, et de s'en rendre adjudicataire, Mgr Petit fait appel à la générosité des catholiques de son diocèse et constitue un Comité chargé d'organiser une souscription.

DIGNE. — *Chanoines honoraires.* — En raison des vides produits dans le Chapitre cathédral par suite de la suppression du traitement des chanoines, Mgr l'Evêque de Digne, afin de conserver son éclat à son église épiscopale, a obtenu, par indult apostolique, l'autorisation d'élever de 20 à 30 le nombre de chanoines honoraires, à la condition toutefois qu'il y aurait toujours au moins 10 chanoines honoraires demeurant dans la ville de Digne et en situation d'assister aux cérémonies de la Cathédrale, et plus particulièrement à celles que préside Monseigneur.

VERSAILLES. — **Diffamateur condamné.** — Sous ce titre nous lisions dans un des derniers numéros de *La Croix :*

Une petite feuille maçonnique de province, pornographique et impie, le *Journal de Seine-et-Oise*, dont le directeur est le F.·. Maréchaux, un des dignitaires du Grand-Orient de France, publiait dans son numéro du 8 septembre dernier, sous la signature « Paul Vibert », contre la mémoire vénérée de Mgr Fava, évêque de Grenoble, un article injurieux et diffamatoire au premier chef, dont nous ne pouvons même reproduire le titre, par respect pour les lecteurs de la *Croix*.

Le même *Journal de Seine-et-Oise* avait déjà naguère traîné dans la boue les curés bretons et les Assomptionistes, et les uns et les autres avaient assigné son gérant en police correctionnelle. En s'attaquant, cette fois, à un mort, il espérait échapper à toute poursuite. Mais la lâcheté ne l'a pas sauvé.

Les héritiers du regretté prélat, son frère, M. Fava, et son neveu, M. Méresse, ont assigné le gérant de la feuille ordurière et l'auteur de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'article, le sieur Vibert, à comparaître devant le tribunal de première instance de Versailles, en invoquant l'article 1382 du Code civil pour obtenir réparation du préjudice à eux causé par l'article dont il s'agit.

L'affaire est venue, le 29 mars, à l'audience de la 2e Chambre, présidée par M. Féron. Me Rudelle, ancien bâtonnier, a brillamment soutenu la demande et flétri avec vigueur les procédés de l'organe maçonnique.

L'avocat ordinaire du *Journal de Seine-et-Oise*, le citoyen Périllier, député libre-penseur de Corbeil, s'est présenté pour les défendeurs...

Le tribunal a donné pleine satisfaction aux héritiers de Mgr Fava et condamné le *Journal de Seine-et-Oise* aux dommages-intérêts réclamés, à l'insertion du jugement dans 20 journaux (en plus de la feuille poursuivie) et aux dépens...

Comme le dit *La Croix*, c'est ce même journal qui calomnia, il y a quelques années, d'une manière si odieuse, les prêtres bretons et fut condamné pour ce fait, après un procès demeuré célèbre, dont les frais ont été payés bien tardivement, si tant est qu'ils le soient encore... Et nous retrouvons les mêmes diffamateurs — assistés de leur même avocat — continuant leur triste métier ! C'est le cas de dire : tout commentaire est inutile.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de X. RONDELET & Cie, éditeurs, 14, rue de l'Abbaye, Paris.

Conférences du vendredi à Notre-Dame de Paris (Carême 1901). 5 fascicules in-8° : **1** fr. **25.**

Le R. P. AURIAULT, S. J., professeur de dogme à l'Institut catholique de Paris, qui, pour la quatrième année, monte dans la chaire de Notre-Dame de Paris, a pris pour sujet cette année : *Les Vraies Forces* : IV. **La Sainteté aux origines du christianisme** : La sainteté, loi de l'histoire. — La sainteté, élévation intellectuelle. — La sainteté, élévation morale. — La sainteté, élévation sociale. — Saint-Paul. — Nous ne saurions trop recommander à nos abonnés ces lectures sérieuses et fortifiantes.

QUESTION SOCIALE

I. Manuel de l'ouvrier, charmante plaquette cartonnée, illustrée, avec musique, par l'abbé DACQUIN. Prix : **1** fr. **25.**

II. Philosophie des sciences sociales, par A. RONDELET, ouvrage à lire par tous ceux que préoccupe la question sociale. — 1 volume in-12, **3** fr. **50.**

PÉRIODIQUES

I. L'association catholique, *revue mensuelle des questions sociales et ouvrières.* Paris, 14, rue de l'Abbaye, 14, Paris. — **18** fr. par an.

II. Revue des travailleurs, *revue populaire d'Économie sociale illustrée.* Les éditeurs qui lancent cette petite Revue mensuelle se font un devoir d'en adresser quelques exemplaires à tous ceux qui leur enverront leur carte. (Un an, **2** fr. **50**.)

III. Études pour jeunes filles, publication mensuelle de 80 pages. 1 an : **12** fr.

Saint-Germain de Charonne et **Notre-Dame-de-la-Croix-de-Ménilmontant. La Sorbonne** : Ce sont les fascicules 11 et 12 de la jolie collection *Les Églises paroissiales de Paris,* charmantes monographies écrites par M. l'abbé A. BOUILLET, illustrées par Ch.-G. PETIT. Les

amis de l'Art chrétien se réjouiront de voir se continuer cette intéressante collection. Le fascicule : **1** fr.

Le Recrutement Sacerdotal, Revue trimestrielle des Œuvres de vocations. **3** fr. par an, 3, place de l'Ancienne Comédie, Limoges. N° 1, 15 Mars 1901.

Cette publication, déjà approuvée par de nombreux Evêques, donne tous les renseignements au sujet du recrutement du clergé, des écoles apostoliques, vocations tardives, etc.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



CLOCHES D'ÉGLISES

FONDERIE
CH. DROUOT & G. THURIN
A DOUAI (Nord)

Écrire directement, ou à M. F. ROUXEL, fabricant d'ornements d'église, LANNION.

Supérieure à l'Huile de foie de Morue et aux Émulsions.



Je prends tous les jours de la vraie **CRÈME DE MORUE** de la Phie PEQUART de Verdun-s/-Meuse

C'est très bon !!!

Petite mère, se méfie des produits similaires ; mauvais et digérant mal.

Le Flacon : **3f50** dans toutes Pharmies.



EAU DU FRÈRE ELOI

GUÉRIT rapidement les PLAIES des JAMBES dites INCURABLES Varices, Ulcères, Démangeaisons, Eczémas, Dartres, Maladies de la Peau (vices du sang) et Plaies de toute nature. — 2 fr. 50 franco.

Pour favoriser la Guérison, purifier le Sang et empêcher le retour de ces Maladies prendre le **DÉPURATIF ROMON** Formule du Frère Eloi

4 fr. FRANCO. — *Milliers de Guérisons.* — *Brochure gratis.*

MONAL, Pharmacien de 1re classe, à NANCY (Meurthe-et-Moselle).

Pharmacie Deorop, à Quimper,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD à Villedieu-les-Poëles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M. Paul LE JAMTEL,** Négociant à Guingamp.

CONCOURS FACILE

6000 Frs DE PRIX ENTRE 326 GAGNANTS

SANS COMPTER DE NOMBREUX PRIX EN NATURE

à ceux

qui avant le 1er décembre 1901

auront envoyé le plus de

BANDES-ÉTIQUETTES

ayant entouré les pelotes

DE **FIL AU CHINOIS**

à la Maison

PH. VRAU & Cie

à Lille

VRAU 150 AU CHI

55 Mètres

Se renseigner chez tous les merciers et épiciers.

POUR plus de DÉTAILS ou écrire A LA MAISON qui répondra immédiatement.

MAGGI

Potages-déjeuner.... 5c
Potages à la minute. 10c
Tubes de Bouillon... 15c
— de Consommé. 20c
Le **Maggi** en Flac., pour corser. 25c

Siège Social. 8, Pl. Opéra, Paris. Usines: Boul. Arago.

COMPAGNIE LIEBIG

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

L'**EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

Cet extrait se conserve indéfiniment.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 19 Avril 1901. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Après la clôture des communions pascales : « La Vie du Monde. »

II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; Saint-Divy ; Nominations dans le clergé ; Retraites aux Bretons émigrés ; Saint-Brieuc ; Plestin-les-Grèves ; Nouvelle Cause de Béatification ; Arrivée à Paris des jeunes servantes venant de la province ; Rapport sur les Missions bretonnes dans le diocèse de Quimper (fin).

III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Autun ; Belley ; Leçons de la mort, etc.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et Avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Avril. — 2e Dimanche après Pâques. S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Anselme, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 22. — S. Soter et S. Caius, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 25. — S. MARC, ÉVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge. — A la procession, messe du Lundi des Rogations. Violet. *(Il n'y a pas d'abstinence.)*

Vendredi, 26. — S. Clet et S. Marcellin, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 27. — Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 28. — 3e Dimanche après Pâques. PATRONAGE DE SAINT-JOSEPH.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pouldergat . . . . . du 19 au 23 Avril.
Plougonven . . . . . du 24 au 30 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

APRÈS LA CLOTURE DES COMMUNIONS PASCALES

« La Vie du Monde »

Dans la promesse de l'Eucharistie que nous lisons au chapitre sixième de saint Jean, Notre-Seigneur nous dit : « Le pain que je vous donnerai, c'est ma propre chair pour *la vie du monde.* »

Oh ! comme nous avons besoin de cette vie que nous promet le Sauveur ! Comme notre âme est souvent peu vivante ! Comme elle se traîne misérablement et douloureusement vers le devoir ! Parfois le bien suprême nous apparaît avec sa beauté prestigieuse : nous voudrions l'aimer et nous élancer vers lui ; mais nous restons, comme en rêve, cloués dans notre vieil égoïsme : ce n'est pas la vie ! Nous voudrions résister à la fascination du mal ; mais le plaisir nous attire comme le serpent attire l'oiselet, et nous nous apercevons parfois avec un grand cri d'épouvante que nous sommes enlacés dans ses orbes mortels : ce n'est pas la vie ! Fatigués de nos épreuves, nous nous asseyons parfois, et nous nous endormons sous un arbre au bord de la route, c'est-à-dire que nous demandons à la créature des consolations imprudentes ou coupables ; mais l'arbre aux sombres fleurs laisse tomber sur nous ses lourdes émanations qui engourdissent la volonté et jettent l'âme dans d'effrayantes torpeurs : ce n'est pas la vie !

La vie, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est lui qui, dans la communion, vient guérir nos langueurs et nous donne cette belle santé morale qui permet de marcher allègrement au sentier de la vertu. Ces hommes qui, de tout temps, sont restés purs au milieu des tentations les plus violentes, ces saints qui se consacraient au soulagement de toutes les misères humaines, ces martyrs qui souriaient au milieu des tortures, c'était bien la vie, n'est-ce pas ? la vie dans son épanouissement le plus superbe ; mais où donc ces héros l'avaient-ils puisée ? Ah ! s'ils pouvaient ici nous parler, ils nous répondraient, en regardant l'hostie à travers des larmes de reconnaissance : c'est elle qui nous a rendus forts ! C'est elle qui nous a sauvés de nous-mêmes : *O salutaris hostia !*

Mais comment Notre-Seigneur forme-t-il ainsi les âmes et les rend-il victorieuses du mal ? C'est par une abondante communication de sa propre vie.

Lorsque nous vivons dans l'intimité d'une grande âme à la haute intelligence, au caractère puissant, il émane d'elle comme un effluve magnétique qui nous enveloppe, nous subjugue, et décalque au fond de notre cœur sa volonté, ses goûts, ses idées, en un mot son portrait moral. Sa beauté s'imprime en nous comme un cachet d'or sur une cire molle.

Or, Jésus-Christ possède d'abord avec la plus haute des intelligences le plus énergique des caractères, et, par suite, la plus

volontaire, la plus dominatrice des âmes, la plus capable de réduire et de s'assujétir les volontés des hommes. De plus, il nous aime d'un amour infini. Or, par la communion, il entre dans notre âme, il contracte avec elle une union merveilleuse que l'amour le plus humain le plus exalté n'eût jamais rêvée. Nous ne touchons pas seulement la frange de sa robe, comme la pauvre femme timide de l'Evangile. Nous ne baisons pas seulement ses pieds, comme Madeleine. Nous ne reposons pas seulement sur son cœur, comme saint Jean. Oh ! c'est bien mieux ! nous le recevons dans notre cœur. Sa chair sacrée touche notre chair, son sang baigne notre poitrine, son âme se mêle à notre âme dans une incroyable unité. Il se produit une fusion de la vie du Christ dans notre vie, de sa force dans notre faiblesse, de sa richesse dans notre misère, de sa grâce dans notre nature.

Et si la grâce nous élève à un ordre supérieur, si c'est là son rôle propre et spécifique, elle nous guérit en même temps des blessures que nous a faites le péché.....

Recevez-le donc souvent ; mais entendez bien ceci, recevez-le avec foi, avec respect, avec un généreux désir de vous prêter à la transformation qu'il vient opérer en vous. C'est notre corps qui nous perd ; c'est le corps du Christ qui nous sauve ! *Corpus Christi, salva me !*

Si nos âmes sont si faibles, si anémiées, brûlées de la fièvre des passions, c'est parce que nous n'allons pas assez à l'Eucharistie. La tête penchée, languissante, la main sur un cœur qui ne bat plus que faiblement, l'humanité peut redire sa plainte éternelle : Mon cœur s'est desséché. *Aruit cor meum.* Mais elle doit ajouter avec le Prophète : « Si mon cœur est desséché, fané, si faible, c'est parce que j'ai oublié de manger mon pain : *Aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum.* » D'où vient que le flot de l'orgueil et de la colère monte si souvent, du fond de mon âme à mes lèvres ? J'ai oublié de manger mon pain, le pain des humbles. D'où vient que la sensualité me trouve si lâche ? J'ai oublié de manger mon pain, le pain des anges. D'où vient que la douleur m'abat de son premier coup d'aile et que je ne sais pas lutter ? J'ai oublié de manger mon pain, le pain des forts. D'où vient que, sur la route du devoir, je m'affaisse si souvent ? J'ai oublié de manger mon pain, le pain des voyageurs.

Allons, frère, debout ! Debout, pauvre endormi, pauvre vaincu de la vie. Mange le pain des anges devenu le pain des voyageurs : *panis angelorum factus cibus viatorum.* Ce pain te rendra ta jeunesse et ta force, tu frapperas de nouveau la terre d'un pied ferme et sonore, et tu arriveras, à travers le désert de la vie, à la vraie montagne de Dieu : *usque ad montem Dei.*

R. P. Coubé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Retraites de première Communion et de Confirmation.

II. Retraite aux Bretons d'Angers, du 21 au 28 Avril, prêchée par le R. P. Félix, bénédictin du Monastère de Kerbénéat.

— **Retraite aux Bretons de Nantes,** du 21 au 28 Avril.

SAINT-YVI, Mission du 28 Avril au 11 Mai.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Le jeudi 25 Avril, fête de saint Marc, la procession sort de la Cathédrale *à 9 heures* et se rend à la chapelle de Saint-Marc où l'on chante la messe de station.

Communiqué de l'Évêché. — Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient à solliciter un secours de la caisse diocésaine des écoles libres sont priés d'adresser leur demande à l'Evêché *avant le 1er Mai*, dernier délai.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION
pendant la semaine.

Après avoir donné la Confirmation à Saint-Divy, samedi matin, Monseigneur partira pour Saint-Brieuc, où il assistera, dimanche, à la fête patronale.

Lundi, il reprendra sa tournée pastorale dans l'ordre indiqué au tableau.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 22 . . .	. . . . .	Plouider ; Goulven.
Mardi, 23 . . .	Plounéour-Trez	Kerlouan.
Mercredi, 24 . .	Guissény	Saint-Frégant ; Kernouès.
Jeudi, 25. . . .	Lesneven.	
Vendredi, 26. .	Plouguerneau	Landéda.
Samedi, 27. . .	Lannilis ; Tréglonou. . .	Plouguin ; Tréouergat.

Pèlerinage de Lourdes. — Le nombre de nos pèlerins, au moment où nous écrivons, n'atteint pas 500. Il n'y aura donc qu'un seul train, partant de Landerneau, dimanche à **2 h. 30** de l'après-midi, pour arriver à Lourdes, lundi à **7 h. 52** du soir. Voici les heures d'arrivée dans les stations du département et les principaux arrêts durant le parcours :

Landerneau.	21 Avril.	2 h. 30	soir.
Dirinon		2 50	
Daoulas		3 2	
Hanvec		3 22	
Quimerc'h.		3 38	
Pont-de-Buis		3 49	
Châteaulin		4 4	
Quéménéven		4 25	
Quimper.	*Arrivée.*	4 49	
—	*Départ.*	5 45	
Rosporden.		6 21	
Bannalec		6 37	
Quimperlé.		6 58	
Lorient		7 33	
Auray.		8 31	
Redon.		10 19	
Nantes, 22 Avril. . .	*Arrivée.*	12 15	matin.
—	*Départ.*	12 30	
Bordeaux	*Arrivée.*	10 54	
—	*Départ.*	11 50	
Lourdes, 22 Avril. .	*Arrivée.*	7 52	soir.

On prie les prêtres qui vont à Lourdes de se munir d'un amict et d'un purificatoire, pour la messe.

Les pèlerins se rappelleront que le pèlerinage de Lourdes est une chose sainte qui doit être faite avec les dispositions les plus édifiantes. Ils auront donc soin de donner en tout et partout le bon exemple des vertus chrétiennes, particulièrement de l'amour de la prière, de la pénitence et de la charité fraternelle.

L'ordre des différents exercices du pèlerinage est affiché, chaque jour, aux portes de la Basilique et de l'église du Rosaire.

***

Tous les fidèles du diocèse ne manqueront pas de s'unir de cœur et d'intention aux pèlerins qui vont nous représenter aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. Le *pèlerinage spirituel* est possible à tous ; donc que pendant cette semaine on récite, plus souvent et avec plus de ferveur, en l'honneur de la Vierge immaculée la prière qu'elle aime particulièrement, le chapelet ; qu'on ne se lasse pas de lui redire, en union avec les hommes de France qui vont l'implorer dans son sanctuaire de prédilection :

« O Notre-Dame de Lourdes, nous crions vers vous au milieu de nos angoisses. Nous vous supplions d'être encore et toujours notre avocate près de votre divin Fils. Ayez pitié de notre Patrie. O vous qui avez guérit ant de malades, sauvez-la !

« Donnez, donnez la France, qui vous appartient à tant de titres, au Sacré-Cœur de Jésus, afin qu'elle reprenne ses traditions chrétiennes et accomplisse la mission providentielle que lui a confiée le Christ qui aime toujours les Francs !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« O Notre-Dame de Lourdes, soyez notre salut. O Sacré-Cœur de Jésus, régnez sur la France et sur le monde entier !

Nécrologie. — M. GUIRRIEC, *Vicaire à Penmarc'h.* — Nous recommandons aux prières l'âme de M. Guirriec, vicaire à Penmarc'h, décédé le 12 Avril, à l'âge de 27 ans.

Né à Plouguerneau le 13 Août 1873, M. Guirriec (Henri-Marie) fut ordonné prêtre le 26 Juillet 1897 et nommé, le 4 Août suivant, vicaire à Penmarc'h. Par son dévouement si cordial, il ne tarda pas à gagner l'amitié de ses confrères, l'estime de tous les paroissiens. Mais il était de santé trop délicate pour résister aux fatigues d'un ministère particulièrement laborieux. Il est mort à la peine, après six semaines de maladie, à l'hôpital des Augustines de Pont-l'Abbé, malgré tous les soins des Religieuses et des siens. Un très grand nombre de paroissiens et une trentaine de confrères assistaient à ses obsèques, célébrées, dimanche dernier, en l'église paroissiale de Penmarc'h. R. I. P.

— A la dernière heure, nous apprenons la mort de M. Person, vicaire de Lanildut. Nos lecteurs voudront bien prier pour le repos de l'âme de cet excellent prêtre.

SAINT-DIVY. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Guen, mort recteur de Plouégat-Moysan, sera chanté en l'église de Saint-Divy, le jeudi 2 Mai, à 10 heures.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Salaün, aumônier de l'Hospice civil de Brest, recteur de Tréflez ;

M. Riou, jeune prêtre de Saint-Corentin de Quimper, vicaire à Penmarc'h ;

M. Hénaff, vicaire à Ploujean, vicaire à Crozon ;

M. Le Moign, vicaire à Penhars, vicaire à Ploujean ;

M. Conq, vicaire à Guerlesquin, vicaire à Penhars ;

M. Le Berre, jeune prêtre de Lanmeur, vicaire à Guerlesquin.

Retraites aux Bretons émigrés. — Comme les années précédentes, la *Semaine religieuse* de Nantes annonce, en français et *en breton,* la retraite qui sera donnée à nos compatriotes de Basse-Bretagne, du 21 au 28 Avril, dans la chapelle des Religieuses de la Retraite. Elle sera prêchée par un P. Jésuite de Quimper.

Nous recommandons instamment aux prières cette retraite comme celle qui sera donnée, à la même époque, aux Bretons d'Angers. On nous écrit à ce sujet : « Bon nombre de nos compatriotes, sans doute prendront part à ces exercices ; mais que d'autres s'abstiendront ! Si les âmes pieuses pouvaient par leurs prières obtenir quelques conversions ! »

SAINT-BRIEUC. — **Profession religieuse.** — Le Mercredi de Pâques, 10 Avril, a eu lieu une profession solennelle à la Maison principale des Filles du Saint-Esprit. Nous empruntons le compte-rendu de la cérémonie à la *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc.

« Monseigneur l'Evêque présidait. Dans la blanche chapelle, toute brillante de jeunesse, se déployait, derrière les trente novices qui se préparaient à faire leurs vœux, une assistance nombreuse où les brillants costumes du Finistère avaient la plus large place. Après la messe, pendant laquelle Sa Grandeur était assistée par M. le Curé de Gourin et par M. le Curé de Carhaix, M. le chanoine Le Covec a tracé sur ce texte : *Mihi adhærere Deo bonum est,* le tableau des grandeurs de la vie religieuse, faite de renoncement aux créatures et à soi-même et du don total de son être à Dieu. Ses considérations sur l'éducation révélaient l'ancien professeur et supérieur qui a toujours eu dans son œuvre un légitime et prédominant souci des âmes. Sa parole précise, ordonnée et pieuse a pénétré les cœurs des sentiments que suggère une cérémonie de profession religieuse.

« Après la cérémonie, un banquet cordial a réuni les prêtres et les parents des jeunes professes. Avant les grâces, M. Morelle, vicaire général, archidiacre de Saint-Brieuc, a pris la parole, au nom de ces nouvelles religieuses, pour remercier Monseigneur de l'honneur qu'il leur avait fait en venant recevoir leurs vœux. Après des paroles délicates pour le clergé des quatre diocèses de la province de Rennes représenté à la cérémonie, pour les parents, pour le prédicateur du jour, il a su faire ressortir avec émotion le contraste frappant de la confiance en l'avenir témoignée par cette cérémonie et les menaces tragiques de la persécution.

« Mais Monseigneur, en lui répondant, a montré que cette confiance était justifiée par le zèle avec lequel son vicaire général remplit la charge de supérieur ecclésiastique qui lui a été confiée.

« C'est par une note d'espérance que Sa Grandeur a terminé et a conclu par un mot charmant d'une Carmélite du Midi au sujet des événements du jour.

« D'ailleurs le Pape ne disait-il pas récemment à Mgr de Chambéry que s'il fallait un miracle pour sauver les Congrégations de France, le Ciel ne le refuserait pas. »

Sur les 30 nouvelles religieuses 19, dont les noms suivent, appartiennent par leur naissance au diocèse de Quimper :

Sœur Sainte-Lucie Goraguer, d'Esquibien ; Sœur Louise-des-Anges Kerandel, de Landéda ; Sœur Germain-Marie Le Marchadour, de Plonévez-Porzay ; Sœur Alvarez-Marie Floch, de Quimper ; Sœur Léoncie-de-Sainte-Anne Le Bars, de Plouguerneau ; Sœur Michel-Marie Le Bars, de Plouguerneau ; Sœur Anne-Philibert Le Roy, de Crozon ; Sœur Paul du Sacré-Cœur Quentric, de Bodilis ; Sœur Constance-Marie Roc'hcongar, de Saint-Urbain ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sœur Marie-Stanislas Jacq, de Saint-Pol-de-Léon ; Sœur Marie-Rosalie Balcon, de Plougar ; Sœur Célestine Le Floch, de Poulder-gat ; Sœur Olive-Marie Boissel, de Fouesnant ; Sœur Claire du Saint-Esprit Marty, de Roscoff ; Sœur Paul-Thérèse Théolade, de Quimper ; Sœur Marie-Homéline Elléouet, de La Feuillée ; Sœur Abel-Guillaume Le Ber, de Landivisiau ; Sœur Sainte-Marcelline Le Pape, de Quimerc'h ; Sœur Onésime Goasguen, de Lopérec.

PLESTIN-LES-GRÈVES. — **Vêture et Profession religieuse.** — On nous écrit de Morlaix :

« A ceux qui ne connaîtraient pas encore le monastère des Filles de la Croix de Plestin je donnerai volontiers le conseil de le visiter ; et cela pour deux raisons principales, premièrement parce que la chapelle est très belle, et secondement parce que l'accueil qu'on vous fait est des plus hospitaliers et des plus gracieux.

« Je m'y suis rendu, jeudi 11 Avril, pour une double cérémonie religieuse ; disons tout de suite que pour Morlaix c'était aussi une fête de famille. On eût dit une colonie morlaisienne dans les Côtes-du-Nord. La novice, Mlle Nicol, nièce du regretté P. Berthelon, et la professe, Sœur Saint-Jean l'Evangéliste, sont, en effet, toutes deux nos compatriotes. La dernière est orpheline. Aussi avec quelle générosité la digne Supérieure l'a reçue au nombre de ses filles ! Avec quel bonheur la professe aussi a pris place parmi les filles de Celui qui a dit : *Non relinquam vos orphanos !*

« La cérémonie était présidée par M. le chanoine Allo, supérieur ecclésiastique de la Maison et directeur des œuvres diocésaines de Saint-Brieuc. Le sermon a été donné par M. Corre, vicaire de Saint-Martin de Morlaix. Que son humilité me permette de dire ici qu'il a vraiment intéressé et édifié son auditoire. Remarqués encore parmi les prêtres présents : MM. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin de Quimper, le Curé de Plestin, le Recteur de Saint-Melaine, le Recteur de Saint-Martin, le sympathique M. Corvez, et des représentants de toutes les paroisses de Morlaix.

« A midi, un repas d'une centaine de couverts réunissait fraternellement les parents et amis des religieuses. Réellement on était en famille : tout le monde se connaissait. Là encore, j'ai constaté la délicatesse prévenante des bonnes Mères. Elles avaient eu, en effet, l'heureuse idée de placer au premier rang une digne bretonne, la vieille grand'mère de l'orpheline qui, le matin, avait prononcé ses vœux.

« Je suis heureux d'ajouter que ces fêtes se renouvelleront. J'ai aperçu, en effet, dans les corridors et dans les jardins cinq ou six postulantes de Morlaix qui se préparent à nous donner, pour l'an prochain, le même et si consolant spectacle.

« UN TÉMOIN. »

Nouvelle Cause de Béatification. — Son Em. le Cardinal Richard vient de constituer un Tribunal pour procéder aux premières informations canoniques dans le Procès de Béatification

des évêques et des prêtres martyrisés à Paris, aux journées de Septembre 1792, et, par une ordonnance en date du 14 Mars 1901, a nommé une Commission pour promouvoir la Cause.

La Cause est Parisienne par le lieu du supplice ; mais la mort des ecclésiastiques massacrés, au nombre de plus de 200, intéresse l'Eglise de France tout entière par l'influence qu'exercèrent ces généreux martyrs sur les destinées religieuses de notre pays, et parce que la plus grande partie des diocèses s'y trouve représentée. Voici les noms des martyrs qui intéressent particulièrement notre diocèse. Ce sont quatre anciens Jésuites, tous aumôniers de religieuses, au moment de la Révolution :

Claude Laporte (1), ancien curé de Brest, tué aux Carmes ; Vincent-Joseph Le Rousseau, tué aux Carmes ; Nicolas Verron, tué à Saint-Firmin ; Hyacinthe Le Livec, tué à La Force.

On sait que tous ces prêtres furent incarcérés pour refus de prêter le serment schismatique exigé par la Constitution civile du clergé, et furent massacrés en haine de la foi catholique. Aussi, lorsque le Pape Pie VI fut informé de ce qui s'était passé à Paris, il manifesta son sentiment en ces termes, dans une lettre aux évêques de ses Etats : « Persecutionis furor qui postremo hoc tempore Parisiis et in provinciis aliis crudeliùs efferbuit... in Galliis adauxit chorum Martyrum. »

Le Procès entrepris à Paris a pour but d'obtenir la ratification explicite de la parole de Pie VI et de la tradition, qui a toujours désigné ces victimes sous le nom de Martyrs des Carmes ou Martyrs de Septembre.

Les membres de la Commission demandent aux fidèles de France et particulièrement des diocèses intéressés de prier pour le succès de la Cause, de concourir aux frais généraux du Procès et de fournir au Vice-Postulateur les renseignements dont ils auraient connaissance. Les offrandes seront remises à M. l'abbé Audollent, Vice-Chancelier de l'Archevêché ; ce qui concerne les documents et les témoins sera adressé à Mgr de R. de Teil, 41, rue d'Alsace, Paris.

Arrivée à Paris des jeunes servantes venant de la province. — On sait à quels dangers et à quelles déceptions sont exposées les jeunes filles venant de la province à Paris, pour y trouver des places de servantes. L'hôtel garni, l'offre de places suspectes, l'appui perfide d'œuvres sectaires leur font courir, dès la première heure de leur séjour dans la grande capitale, les plus grands périls. Ces périls se multiplient de jour en jour.

Nous croyons rendre service à ceux qui ont charge d'âmes, en leur indiquant les moyens de les conjurer.

Plusieurs œuvres catholiques se sont préoccupées de remédier

---

(1) Le R. P. Fouqueray lui a consacré un intéressant article dans les *Études* des Pères Jésuites, n° du 20 Février 1901.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

à cette désolante situation. Signalons, en particulier, l'institut des Religieuses Servantes de Marie, fondé spécialement à cette intention. Il possède trois maisons qui depuis longtemps rendent les plus précieux services aux différents quartiers de Paris.

Dans chaque maison, on s'efforce de suppléer la famille absente : moyennant de légères rétributions, on héberge les jeunes filles lorsqu'elles arrivent, lorsqu'elles sont malades, lorsqu'elles sont sans place. On les aide gratuitement dans leur placement et on leur procure d'honnêtes récréations, chaque dimanche. Un aumônier est attaché à chaque résidence.

MM. les Curés, Aumôniers, Directeurs d'œuvres catholiques, peuvent, en toute confiance, adresser leurs protégées aux excellentes religieuses dont nous parlons. Leur œuvre est complètement approuvée par l'Archevêché de Paris, elle a eu pour supérieurs : Mgr de la Bouillerie, M. Le Rebours, curé de la Madeleine, et, en ces derniers temps, elle a été confiée aux curés de Saint-Sulpice.

Voici l'adresse de ces trois maisons : rue Duguay-Trouin, 7, maison principale pour les quartiers de Saint-Sulpice, Notre-Dame-des-Champs, Saint-Thomas-d'Aquin, Sainte-Clotilde, etc. ; rue Nicolo, 62, pour les quartiers de Passy, Auteuil, Trocadéro ; rue du faubourg Saint-Honoré, 248 (15, avenue Beaucour), pour les quartiers de Saint-Philippe-du-Roule, des Ternes, de Saint-Augustin, etc., etc.

RAPPORT SUR LES MISSIONS BRETONNES

DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

(Fin).

Ces quatre séries d'instructions, constitutives de l'organisation de nos Missions dans le diocèse de Quimper réclament, sans doute, des études approfondies, un travail sérieux chez le missionnaire. La fécondité de la Mission dépend encore de l'abnégation, de la générosité des ouvriers, et de leur entente fraternelle. Le clergé de Quimper possède ces qualités essentielles, parce qu'il a été et est toujours absolument dévoué à la papauté, centre de l'Eglise catholique. Grâces en soient rendues à Mgr Sergent ! Le zélé prélat ne cessait de répéter : « Si mes prêtres savent bien leur théologie, mes fidèles sauront bien leur catéchisme. » Aussi son docte biographe, M. Téphany, doyen du Chapitre, ne craint-il pas de constater : « Cultivé par des mains habiles, cet arbre de la science sacrée a produit, parmi nous, des fruits qui se multiplient, chaque année. Puisse-t-il étendre ses rameaux sur ce vaste diocèse, de manière à ce que les oiseaux du ciel, c'est-à-dire, les fidèles, viennent s'y reposer ! » A Mgr Sergent est dû, par la fondation du journal catholique *Feiz ha Breiz*, cet heureux retour de la langue bretonne à sa pureté première.

Le saint évêque inspira aussi à son clergé un dévouement inaltérable à la chaire de Saint-Pierre, et l'on peut dire aujourd'hui des prêtres du Finistère ce que le grand pape Pie IX disait alors de leur premier pasteur : « Ah ! voilà l'évêque de Quimper ; il est toujours, lui, là où est le Pape. » Cette piété filiale à Léon XIII, glorieusement régnant, explique ce zèle infatigable, cette abnégation admirable de nos missionnaires bretons. « Les grands sentiments de religion, écrivait l'illustre cardinal Pie, procèdent de la vigueur de la foi et de la compréhension nette de la vérité et du devoir. Cette compréhension parfaite de la chose chrétienne n'est possible à aucun d'entre nous, si nous nous isolons, tant soit peu, dans notre particularisme intellectuel. » Cette doctrine est bien la doctrine du clergé de Quimper. Les événements l'ont assez clairement démontré. La délicatesse de sa conscience ne supporte même pas la moindre ombre sous ce rapport. L'un des vétérans de nos Missions allait mourir, le 8 Mars 1898 dernier, quand se rappelant quelques-unes de ses paroles, susceptibles d'une interprétation fausse et méchante, il recueillit les faibles ressources d'une énergie minée par une longue maladie, et s'écria : « J'aurais voulu être assez fort pour pouvoir faire, devant mes paroissiens et mes confrères, la profession de foi de mon ordination. Vous leur direz que je meurs en fils soumis de la sainte Eglise, et quoi qu'on ait pu penser de mes paroles, entièrement docile aux instructions politiques de Notre Saint Père le Pape Léon XIII. » L'article nécrologique (*Semaine Religieuse*, 18 Mars 1898) ajoute : « On goûtait surtout ses conférences sur le Décalogue et sur la Pénitence. Il y déployait toutes les ressources de son esprit méthodique, de sa vieille expérience et de sa puissante éloquence, faite aussi bien pour convaincre que pour entraîner. Il frappait fort, mais juste. » Inutile d'observer que les désirs de Léon XIII ont été prévenus par ces prêtres apostoliques, nos contemporains, qui, depuis tant d'années, vont au peuple avec cette abnégation et avec cette générosité qui ne connaît pas le calcul. L'un de nos conférenciers a présidé plus de 200 Missions. A la fin de chaque Mission, ce sont toujours les mêmes cris d'admiration et de reconnaissance de la part de nos excellentes populations, enthousiasmées et attendries par la vue des sueurs versées par leurs missionnaires.

Un dévouement si loyal, si généreux ne supporte pas les mesquines prétentions d'une sotte vanité. On travaille, on se dépense, la main dans la main. Dès le dimanche soir, début des exercices de la Mission, chaque ouvrier ne songe qu'à observer ponctuellement le règlement lu et affiché, et à fournir, sous la direction paternelle du supérieur, la part de besogne qui lui est assignée. La charité, la plus franche cordialité règnent entre confrères, dans nos Missions. Le principe adopté est que chacun fait de son mieux, et le succès, loin d'inspirer un sentiment de basse jalousie, accroît la joie des collaborateurs, que la plus étroite solidarité unit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette étroite solidarité existe, non seulement entre missionnaires du clergé séculier, mais encore entre ces derniers et les RR.PP. de la Compagnie de Jésus et les enfants de Saint-Benoît. On prête volontiers son concours aux Missions dirigées par des religieux. Ceux-ci confondent parfois leurs travaux apostoliques avec ceux de leurs confrères du ministère paroissial. Ainsi se retrouve, de nos jours, comme à la fondation de nos Missions bretonnes, cette fraternelle et édifiante collaboration qui donnait pour auxiliaires à Michel Le Nobletz : le P. Quintin, et le R. P. Maunoir ; au R. P. Maunoir : MM. de Trémaria, de Kerissac, Miorsec ; au R. P. Huby, M. de Kerlivio, vicaire général de Vannes. Avec de tels éléments, l'organisation d'une Mission peut présenter des ennuis, mais jamais des difficultés insurmontables.

Résultats.

Une prière terminera ce travail. Demandons à Dieu et hâtons, selon les ressources, quelque faibles soient-elles, la béatification tant désirée de dom Michel Le Nobletz et du R. P. Maunoir, fondateurs de ces précieuses Missions bretonnes dans le diocèse de Quimper. Cet acte de reconnaissance attirera sur ce beau diocèse de nouvelles faveurs célestes, si nécessaires à notre époque. Ne nous le dissimulons pas, le naturalisme, cette négation du surnaturel, envahit nos campagnes les plus reculées, et s'attaque aux convictions religieuses de nos populations chrétiennes, par la propagande effrénée d'une presse impie et licencieuse, par cet ardent et perfide prosélytisme protestant, par ces différentes lois sectaires dont la méchanceté se cache sous les titres mensongers et fallacieux de Liberté, d'Egalité, de Fraternité. Ce congrès de Saint-Brieuc, qu'est-il ? sinon le cri d'alarme lancé : « Garde à vous, Bretons ! » Le naturalisme, l'anticléricalisme, voilà l'ennemi. Fidèles aux traditions que nous a léguées notre grand missionnaire breton du XVIIe siècle, recourons aux Missions ; conservons à la parole évangélique sa simplicité, au signe du chrétien, à la croix son dénûment, ses humiliations, ses souffrances. Là réside cette force invincible qui a triomphé et triomphera du monde, de Satan et de leurs erreurs. Ainsi se maintiendront, dans notre bien-aimée Bretagne, la prière en famille, l'instruction catholique, la pratique des sacrements, ces antiques et chrétiens usages, qui préserveront nos populations menacées de ces miasmes pestilentiels du naturalisme contemporain. La Mission, œuvre surnaturelle, refait les âmes, rapproche les populations du prêtre, raffermit l'esprit de paroisse, et réduit à néant les insolentes revendications de l'infernal envahisseur, et l'univers entier continuera à retentir, en toute vérité, de ce noble et glorieux cri :

« *Catholiques et Bretons toujours.* »

P. Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La santé de Léon XIII ne s'est nullement ressentie des fatigues de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques. Pendant toute la semaine qui vient de s'écouler, il a donné de nombreuses audiences particulières ou collectives.

Lundi 15 Avril, a eu lieu le Consistoire annoncé, dans lequel le Saint Père a créé douze nouveaux cardinaux (dont dix Italiens et deux Autrichiens) et préconisé de nombreux Evêques, entre autres les Evêques français récemment nommés.

A ce Consistoire, le Souverain Pontife a prononcé une allocution qui produit une profonde et légitime émotion. On remarque le ton attristé avec lequel le Pape proteste contre la guerre faite aux Ordres religieux et à l'enseignement chrétien. « La campagne entreprise contre les Congrégations religieuses, dit-il, tend à les détruire lentement. Ni le droit commun, ni l'équité, ni la gloire de leurs mérites n'ont prévalu pour les défendre contre l'iniquité. On veut empêcher que la jeunesse soit élevée par les Congrégations, dont pourtant un très grand nombre d'élèves sont devenus des hommes illustres. Et pendant qu'on laisse une large liberté à chacun pour vivre à sa guise, on enlève la liberté ou bien on la diminue à ceux qui, tout en respectant et observant toutes les lois, veulent vivre suivant des règles diverses. » Et il proteste avec énergie contre cette inconséquence.

Le Pape parle aussi de la situation qui lui est faite à lui-même. Il la qualifie de « situation la plus indigne et la plus fâcheuse ».

Il rappelle les manifestations violentes et tumultueuses qui se sont produites récemment (et se produisent encore) en d'autres pays. Et il exprime la crainte que ce soit là le présage d'événements pires pour l'Italie.

Faisant allusion à un projet de loi sur le divorce, déposé aux Chambres d'Italie par un député socialiste, Léon XIII a dit : « Aux anciennes offenses faites à l'Eglise on veut en ajouter une autre, en profanant la sainteté du mariage chrétien et en détruisant les bases de la société domestique. »

Le Saint Père achève cette émouvante allocution en regrettant de nouveau la gravité des temps présents et en prévoyant une plus grande pour les temps futurs. Puis il invite les peuples fidèles à recourir de plus en plus à la lumière de Dieu.

Le Saint Père était en excellente santé, et tout le monde remarqua l'énergie de sa parole et de son attitude.

Autun. — Le *Pèlerin* de Paray annonce qu'à l'occasion de l'année jubiliaire, S. Em. le cardinal évêque d'Autun a décidé de répondre aux vœux des pieux fidèles en ouvrant le jardin de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Visitation, le 14 juin, fête du Sacré-Cœur, le 30 juin, jour du pèlerinage spécial pour les hommes, et le 17 octobre, fête de la bienheureuse Marguerite-Marie. Chacun de ces jours, on entrera dans le jardin à une heure du soir.

BELLEY. — **La Cause du V. J.-B. Vianney.** — S. Gr. Mgr l'évêque de Belley adresse à S. Em. le cardinal Ferrata, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, une lettre pour lui rappeler la Cause de béatification du vénérable curé d'Ars. Il y dit :

« Notre Cause est si universellement populaire, la béatification du Vénérable serviteur de Dieu si impatiemment attendue de tout le monde catholique, sans distinction de nationalité, qu'il n'y a à craindre contre son avancement aucune réclamation contradictoire. J'ose donc prier Votre Eminence de vouloir bien, s'il y a lieu, donner les instructions nécessaires, pour que les observations du Promoteur de la Foi soient remises le plus tôt possible à l'avocat de la Postulation.

Hélas ! la pauvre France d'aujourd'hui ne semble guère digne des faveurs du Saint-Siège ; mais le Clergé qui soutient une si formidable tempête ne mérite-t-il pas, n'a-t-il pas besoin d'être encouragé dans son épreuve ? Et quel encouragement plus opportun pour lui que la glorification d'un de ses membres, dont la sainteté éminente, incontestée, récente, semble avoir été ménagée par la Divine Providence, tout exprès, comme l'affirmation éclatante du surnaturel, en face du siècle qui le nie, et comme l'apologie du sacerdoce catholique contre la secte qui l'attaque avec tant de fureur ? »

Leçons de la mort. — En annonçant la mort de M. Edouard Rey, sénateur de l'Isère, la *Croix de l'Isère* dit que cet homme politique, qui se montra si hostile aux catholiques, a racheté ses erreurs par une mort chrétienne, on peut même dire édifiante. L'expérience et la souffrance avaient modifié ses idées.

« On ne pense pas aujourd'hui comme il y a quinze ans, » disait-il à un de ses amis politiques avant sa mort.

L'histoire de M. Edouard Rey se répète bien souvent, et cela devrait faire réfléchir nos politiciens sectaires.

Hommage au dévouement. — Un journal anticlérical, l'*Yonne*, avait annoncé que le Conseil d'administration de l'hôpital de Joigny, composé en majeure partie de radicaux, avait décidé en principe la laïcisation de cet établissement, et qu'à la suite de cette décision, un des membres du Conseil s'était démis de ses fonctions.

Le *Républicain de Joigny*, par la plume d'un rédacteur qu'un journal catholique d'Auxerre qualifie de franc-maçon, dément en ces termes cette nouvelle :

« La proposition de laïcisation n'a pas été faite au Conseil

d'administration et n'a, par conséquent, pas pu amener de troubles dans le sein de ce Conseil.

« Ajoutons que, certainement, si la question était posée, elle n'aurait pas la moindre chance de succès. Sans en faire une question politique ou religieuse, la presque unanimité des membres du Conseil estime avec raison que *les Sœurs s'acquittent avec zèle et dévouement de leurs fonctions et qu'on n'aurait rien à gagner, au contraire, à une laïcisation.* »

Voilà, on en conviendra, un hommage qui a son prix, venant d'administrateurs radicaux et d'un journaliste franc-maçon ; mais pourquoi ces derniers font-ils donc ainsi une guerre acharnée aux Congrégations dont ils reconnaissent les services et le dévouement ? *(La Croix.)*

BIBLIOGRAPHIE

En vente à la librairie J. Salaün, Quimper.

Sainte Odile, patronne de l'Alsace, par HENRI WELSCHINGER. 1 vol. in-12, de la collection " Les Saints ". Prix : 2 francs. (Librairie VICTOR LECOFFRE, Paris.)

Dans cette œuvre historique, M. Henri Welschinger étudie la vie de sainte Odile. L'auteur, dont on connaît l'érudition consommée, a eu la pensée d'examiner de près la légende de la patronne de l'Alsace, son pays natal, et pour cela il a recouru directement aux sources. Il a compulsé à Paris, à Berne, à Saint-Gall, les manuscrits originaux du Moyen-Age concernant cette sainte, dégagé sa légende des superpositions qui l'avaient chargée à la suite des siècles, rétabli la généalogie exacte de la fille du duc Adalric, troisième duc d'Alsace, et, en précisant les origines de cette province toujours chère à la France, il a raconté l'histoire des monastères de Hohenbourg et de Nidermunster, sans négliger celle de l'Odilienberg et du Mur des Celtes qui forme l'un des plus importants et plus curieux monuments alsatiques, enfin reconstitué patiemment la physionomie véritable d'une sainte vénérée par toute l'Alsace. C'est d'après les textes authentiques et les recueils les plus savants qu'a été rédigé ce livre, animé de foi sincère et d'ardent patriotisme. Une bibliographie des plus utiles indique les recherches considérables faites par l'auteur.

L'Avenir de Jérusalem *(Espérances et Chimères)*, par M. le Chanoine Augustin LÉMANN, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. In-18 jésus, broché (Poussielgue, éditeur). 3 fr. 50.

Avec la haute compétence qui lui appartient en ces questions, M. le chanoine A. Lémann étudie dans ces pages l'avenir du peuple Juif : Reviendra-t-il en Palestine et y fondera-t-il un Etat avec Jérusalem comme capitale ? Cette reconstitution s'opèrera-t-elle avant ou seulement après la conversion des Juifs ? Tels sont les grands problèmes auxquels le Sionisme donne une actualité particulière et que l'auteur s'efforce de résoudre à l'aide des Ecritures et de la tradition de l'Eglise.

Le Jubilé de 1901. **Manuel à l'usage des prédicateurs et des confesseurs,** par l'abbé A. BOUDINHON, professeur à l'Institut catholique de Paris. In-18, prix : 1 fr. (P. Lethielleux, éditeur.)

L'auteur dit dans sa préface : « Aux prêtres qui auront à prêcher sur le Jubilé ; aux confesseurs qui prêteront leur ministère aux fidèles désireux de gagner l'indulgence, je présente ce petit ouvrage, destiné à faciliter leur tâche. S'il peut être utilement mis entre les mains des fidèles, ce n'est pas directement pour eux qu'il a été composé ; c'est pourquoi l'auteur s'est abs-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tenu d'y faire figurer des prières quelconques ; les âmes pieuses n'auront pas de peine à en trouver dans d'autres publications. »

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Avril 1901.

I. Monseigneur de Ketteler et ses principes de gouvernement, par le P. H. DE BIGAULT. — II. L'Alcoolisme devant la Chambre, par le P. H. MARTIN. — III. Bonald d'après sa correspondance inédite, par le P. H. CHÉROT. — IV. Le Mysticisme dans l'art, par le P. H. BREMOND. — V. Nécrologie : le R. P. Emile Régnault, par le P. H. M. — VI. Choses de l'éducation et de l'enseignement, par le P. J. BURNICHON. — VII. Notes sur quelques travaux de sociologie, par le P. X. MOISANT. — VIII. Un siècle de l'Eglise de France, par Mgr Baunard, par le P. H. C. — IX. Notes et documents pour servir à la défense des Congrégations religieuses, par le P. E. CAPELLE. — X. Revue des livres. — XI. Notes bibliographiques. — XII. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir°: *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 1er Avril 1901.

La France et ses missionnaires. J.-B. PIOLET. — *Mademoiselle de Tournon,* 1re partie. Alfred POIZAT. — *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits :* Les Cas de conscience. Abbé L. FOLLIOLEY. — *La Politique russe et la Finlande.* ***. — *L'Evolution de la littérature au moyen âge.* Georges DUMESNIL. — *Chronique scientifique :* La Planète Mars. Paul PHILIPPON. — *Critique musicale :* Astarté ; La Fille de Tabarin ; Charlotte Corday. Arthur COQUARD. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Abonnement spécial d'un an : Pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 fr.

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER,* a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA,** véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper,** vient de remporter le 1er Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix.**

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

---

5 FRANCS par MOIS

Nouveau Dictionnaire **Larousse**
7 Volumes reliés **225 Fr.**
Payable **5 fr. par mois** franco de port.
Librairie **MALEVILLE, Libourne (Gironde)**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. **Vendredi 26 Avril 1901.** N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — Le Mois de Marie.
III. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; Nécrologie ; Plabennec ; Nominations dans le clergé ; Saint-Martin de Brest ; Saint-Coulitz ; Camaret ; Quimperlé ; Brest ; La fête patronale de Saint-Brieuc ; Bibliographie bretonne.
IV. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Mort de Mgr Hacquart ; Les protestants et la confession ; Pensée.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et Avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Avril. — 3e Dimanche après Pâques. PATRONAGE DE SAINT JOSEPH. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Paul de la Croix, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Paul de la Croix et du Dimanche.

Lundi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 1er Mai. — S. PHILIPPE ET S. JACQUES, APÔTRES. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 2. — S. Athanase, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 3. — INVENTION DE LA SAINTE CROIX. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 4. — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — 4e Dimanche après Pâques. TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL DE LÉON.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougonven.	du 24 au 30 Avril.
Kersaint-Plabennec	du 1er au 3 Mai.
Sibiril	du 4 au 7 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

Intention générale pour Mai 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

L'ESPRIT DE SACRIFICE

Tout acte de dévouement suppose un sacrifice à faire ; et, grâce à Dieu, même de nos jours où la charité s'est si lamentablement refroidie, on rencontre encore de beaux dévouements. Mais l'esprit de sacrifice va beaucoup plus loin ; il est partant beaucoup plus rare. Il consiste non dans quelques actes isolés posés de ci de là au hasard du moment, mais dans une tendance habituelle à se priver soi-même en faveur de ceux que l'on prétend servir. C'est l'état d'une âme constamment inclinée à se dépouiller de soi, de ses biens, de ses intérêts, pour en faire profiter autrui ou pour montrer à Dieu un amour plus généreux.

Chez les saints, l'esprit de sacrifice atteint sa perfection. Mais à mesure qu'on s'éloigne des hauts sommets de la vertu, cet esprit s'éteint graduellement, sous les froides exhalaisons de l'égoïsme ; et comme, dans la société contemporaine, l'égoïsme règne à peu près en maître, l'esprit de sacrifice va disparaissant de jour en jour,

Il faut donc ramener cet esprit dans les mœurs publiques. Mais quelles en sont les sources ? — La pratique des devoirs religieux d'abord. L'esprit de sacrifice est comme la fleur de l'abnégation chrétienne. Or comment espérer la voir s'épanouir dans notre vie quotidienne, si nous n'avons pas le courage de remplir nos devoirs essentiels de religion ? — La prière ensuite. Qui sait prier sait se sacrifier, parce que dans le tête à tête avec Dieu qu'est la prière il puise l'amour et la force, le double élément du sacrifice, — Surtout, la dévotion au Sacré-Cœur. *Exempla trahunt.* Mais si jamais cœur s'est sacrifié pour le bien d'autrui, c'est bien le Cœur de Jésus.

Ici prévenons une illusion, malheureusement trop fréquente. Certaines âmes rêvent de sacrifices grandioses, dont l'occasion ne se présentera peut-être jamais ; et elles négligent les mille petits sacrifices qui naissent à chaque pas dans le train ordinaire de la vie, sacrifices de son amour-propre, de ses goûts, de ses aises, de son temps, de son argent, de ses affections, et le reste. C'est là pourtant que doit porter tout l'effort de leur zèle, si elles veulent acquérir l'esprit de sacrifice pratique. Dieu leur fera alors la grâce de les appeler à des renoncements plus méritoires ; elles prendront place au sein de la phalange des âmes héroïques dans le sacrifice, de ces âmes dont le monde a besoin pour être sauvé.

Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que nous comprenions, que nous goûtions et que nous pratiquions la doctrine du sacrifice chrétien.

Le Mois de Marie.

Chaque année, le retour de ce beau mois provoque dans le Monde chrétien une explosion de piété et d'allégresse. Marie n'est-elle pas, en effet, la « cause de notre joie »? Réjouissons-nous donc pendant ce mois consacré au culte de notre Mère; mais que notre joie soit vraiment digne de sa « cause », et qu'elle n'ait rien de commun avec la folle dissipation des mondains. « Le monde se réjouira, dit Jésus à ses disciples, et vous, vous serez dans la tristesse. » Il y a, en effet, une tristesse sainte qui doit faire le fond de toute solide piété, et qui n'est pas en opposition avec la joie de l'âme : c'est celle dont parle l'Evangile, celle qui se change en joie, tandis que la joie du siècle se change en tristesse, *tristitia vestra vertetur in gaudium.* Marie elle-même nous en offre le modèle ; c'est en s'immolant sur le Calvaire avec son divin Fils, que notre Mère nous a enfantés ; c'est en nous immolant, à son exemple, que nous mériterons la joie de la fécondité spirituelle, le bonheur de développer chaque jour en nous la vie chrétienne et de la communiquer à nos frères. Loin de nous la pensée d'échapper aux heures pénibles de ce labeur toujours nécessaire ! Le Mois de Marie ne nous convie point à de poétiques et charmantes rêveries, il nous demande de sérieux efforts, tout en nous présentant et, pour ainsi dire, en nous faisant savourer leur délicieuse récompense.

Le printemps est venu, c'est vrai ; mais le printemps n'est pas la saison de l'oisiveté et, s'il donne au travailleur ses frais spectacles et ses brises embaumées, ce n'est pas pour l'amollir, mais pour le rendre infatigable. Quand Marie recouvre de fleurs la Croix de son divin Fils, elle veut la faire accepter, et non pas la faire oublier ; elle nous insinue doucement cette vérité que nous avons tant de répugnance à croire, c'est que, suivant la parole du vénérable curé d'Ars, « les épines suent le baume et la Croix transpire la douceur. Mais il faut presser les épines dans ses mains et serrer la Croix sur son cœur, pour qu'elles distillent le suc qu'elles contiennent. »

En un mot, Marie veut nous faire comprendre cette leçon de l'Apôtre : « Dieu aime celui qui donne avec joie » (II Cor., IX, 7). Donner avec joie, faire avec joie ce qui nous coûte le plus, telle est la grâce que nous obtiendra notre Mère, si nous savons nous rapprocher d'elle pendant ces saints jours, si nous prenons et mettons à exécution cette belle résolution du Bienheureux Berchmans : « Je veux aimer Marie ; je ne me donnerai nul repos que je n'aie obtenu un amour tendre pour ma très douce mère Marie. Je me dévouerai corps et âme au culte de la Sainte Vierge. »

La joie est le fruit de l'amour, et l'amour vit de sacrifices. C'est ce que nous voulons apprendre de vous, ô bonne Mère de la félicité céleste, ô Cause de notre joie !

Pendant ce mois béni, nous mettrons notre bonheur à rester

Archives diocésaines de Quimper et Léon

près de vous, *sicut lætantium omnium habitatio est in te* (Ps. 87). C'est là que nous chercherons un courage toujours nouveau, et que nous viendrons nous consoler des tristesses de cette vie, nous retremper, nous fortifier, nous enivrer d'espérance et de sainte allégresse, jusqu'au jour, ô Marie, où vous nous introduirez dans la demeure de la joie pleine et inaltérable, de la joie que personne ne pourra plus nous ravir. *Gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum nemo tollet a vobis.*

***

Nous rappelons les indulgences attachées au Mois de Marie :

1° *Trois cents jours*, chaque jour du mois, pour les fidèles qui honorent la Sainte Vierge en public ou en particulier, par des hommages, des prières ou d'autres actes de vertu. 2° *Indulgence plénière* une fois dans le mois, au jour de leur choix — qui peut être même le 1er jour de Juin —, où, vraiment repentants, confessés et communiés, ils prieront aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, 18 Juin 1822 ; Pie IX, 8 Août 1859).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Retraites de première Communion et de Confirmation.

II. Missions. — SAINT-YVI, Mission, du 28 Avril au 11 Mai. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

TRÉBABU, du 5 au 12 Mai, Retraite de Jubilé et Mission, prêchée par le R. P. Félix, Bénédictin du monastère de Kerbéneat.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mardi, 30 Avril*, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du Mois de Marie. Tous les jours du mois, à la même heure, récitation du chapelet : le *Dimanche* et le *Jeudi*, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement ; les autres jours, lecture.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Mardi, 30 Avril*, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du Mois de Marie. Durant le mois, les exercices auront lieu tous les soirs, à 7 h. 3/4, excepté le *dimanche* où ils suivront immédiatement les Vêpres. Bénédiction du Saint-Sacrement les *dimanches, mercredis* et *vendredis*. Tous les *mercredis*, instruction ; les autres jours, lecture.

***

Le *Vendredi 3 Mai*, fête de l'Invention de la Sainte Croix, indulgence plénière pour les associés de la Propagation de la Foi, aux conditions ordinaires.

Pèlerinage de Lourdes. — Les pèlerins du diocèse de Quimper et de Léon, au nombre de 480, sont partis, dimanche, pour Lourdes, pleins de piété et de ferveur, heureux d'aller prendre part à cette belle manifestation de foi qui a pour but « d'offrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, le divin Rédempteur, à l'aurore du nouveau siècle, un solennel hommage d'expiation repentante et de total dévouement ».

Mercredi, nous avons reçu la dépêche qui suit, datée de Lourdes, 9 h. 54 du matin :

« Heureux voyage. Pèlerinage magnifiqué, plus nombreux qu'en 1899. Hier, mardi, procession splendide malgré le mauvais temps. Cinq archevêques et évêques sont présents. Grand enthousiasme et piété fervente. Les pèlerins de Quimper prient pour Monseigneur et pour le diocèse. « COAT. »

Quand ces lignes paraîtront, nos pèlerins seront au moment de quitter le sanctuaire privilégié de Marie pour reprendre le chemin de la Bretagne, où ils nous apporteront, nous en avons la douce confiance, une part des maternelles bénédictions de la Vierge Immaculée.

Nos lecteurs aimeront à les suivre par la pensée, comme ils les ont accompagnés par leurs prières durant leur pieux voyage ; voici les heures de départ et d'arrivée du train de pèlerinage :

Lourdes, 26 Avril. . . .	*Départ.*	6 h.	20 matin.
Bordeaux.	*Arrivée.*	1	5 soir.
—	*Départ.*	1	32
Nantes, 27 Avril	*Arrivée.*	1	4 matin.
—	*Départ.*	1	56
Redon		4	5
Auray		5	48
Lorient.		6	51
Quimperlé		7	33
Bannalec		7	54
Rosporden		8	14
Quimper	*Arrivée.*	8	38
—	*Départ.*	8	48
Quéménéven		9	11
Châteaulin		9	40
Pont-de-Buis		9	51
Quimerc'h		10	15
Hanvec.		10	34
Daoulas.		10	48
Dirinon.		11	1
Landerneau	*Arrivée.*	11	20 matin.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION

pendant la semaine.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 28.	Milizac. — Guipronvel	Lanrivoaré.
Lundi, 29.....	Ploudalmézeau	Lampaul. — Saint-Pabu.
Mardi, 30.....	Plourin. — Brélès	Landunvez.
Mai.		
Mercredi, 1...	Porspoder.....	Lanildut.
Jeudi, 2.....	Plouarzel. — Lampaul-Plouarzel.	Ploumoguer. — Lambert.
Vendredi, 3...	Le Conquet. — Trébabu.....	Plougonvelin.
Samedi, 4....	Plouzané. — Loc-Maria	Saint-Pierre-Quilbignon.
Dimanche, 5..	Adoration (Brest).	

Archives diocésaines de Quimper et Léon

***

Pendant l'interruption prévue de la visite pastorale, Monseigneur l'Evêque doit se rendre à Orléans, pour assister aux fêtes traditionnelles du 8 Mai en l'honneur de Jeanne d'Arc. Sa Grandeur a accepté en même temps l'invitation qui lui a été faite par Mgr l'Evêque d'Orléans de consacrer une église construite récemment dans sa ville épiscopale. Nos lecteurs savent, sans doute, que Mgr Touchet a été collègue de Mgr Dubillard comme vicaire général de Besançon.

Monseigneur reprendra sa tournée de Confirmation, le samedi 11 Mai, à Hanvec.

Nécrologie. — I. M. PERSON, *vicaire de Lanildut.* — Dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, nous n'avons pu qu'annoncer, à la dernière heure, la mort de M. Person, vicaire à Lanildut. Indisposé depuis une semaine environ, il fut pris subitement, dans la nuit du 14 au 15 Avril, d'un vomissement de sang et, tôt après, rendait le dernier soupir entre les bras de son excellent recteur, qui eut cependant la consolation de pouvoir lui administrer les derniers sacrements.

Né à Plougar, le 25 Janvier 1863, M. Person (Jean-François) fut ordonné prêtre le 10 Août 1887 et nommé, au mois d'Octobre suivant, vicaire à Pluguffan. Transféré à Guiclan, le 4 Janvier 1893, il dut (Février 1898) se retirer momentanément à Saint-Pol. Sa santé étant à peu près remise, il fut nommé (8 Juin 1899) vicaire à Lanildut, où il se montra, comme partout, prêtre régulier et pieux, bon et affable dans ses relations. Aussi sa mort, imprévue, y cause d'unanimes regrets.

II. — M. CELTON, *vicaire à Moëlan.* — Presque en même temps que celle de M. Person, nous avions le regret d'apprendre la mort de M. Celton, vicaire à Moëlan, décédé le 18 Avril, dans sa 36e année. Lui aussi, malgré sa santé depuis longtemps ébranlée, a rempli son ministère, on peut le dire, jusqu'au dernier moment : trois jours avant sa mort il avait encore dit la messe. Son état s'aggrava brusquement et il s'est éteint après deux jours de vives souffrances, supportées avec beaucoup de foi et de résignation à la volonté de Dieu.

M. Celton (Jean-Michel) était né à Ploaré, le 11 Juillet 1864. Ordonné prêtre le 10 Août 1888, il fut nommé (Février 1889) vicaire à Moëlan, où il a travaillé avec beaucoup de zèle pour le bien des âmes, aimé de tous, des paroissiens comme de ses confrères.

R. I. P.

Plabennec. — Service anniversaire. — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour MM. Pennec et Billon, morts vicaires à Plabennec, sera célébré dans l'église de cette paroisse, lundi prochain 29 Avril, à 10 heures.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Baron, vicaire à Douarnenez, aumônier de l'Hôpital civil de Brest ;

M. Lohéac, vicaire à Scrignac, vicaire à Douarnenez ;

M. L'Haridon, vicaire de Quéménéven, vicaire à Scrignac ;

M. Talec, jeune prêtre de Plouguerneau, vicaire à Quéménéven.

Saint-Martin de Brest. — Station quadragésimale et Jubilé. — On nous écrit :

« Notre immense paroisse a été, cette année, favorisée du ciel. Les prédications françaises du Carême ont été très belles et très suivies, et le jubilé breton spendide.

« La station française a été prêchée par le R. P. Denys, Capucin de la résidence de Versailles. Science profonde, expérience des âmes et des besoins de la société actuelle, parole choisie, style toujours élégant sans recherche affectée, geste sobre et distingué, orateur de large envergure et cœur d'apôtre, voilà le R. P. Denys. Joignez à cela une voix mâle et vigoureuse aux accents clairs, vibrants et toujours sympathiques, atteignant, chose rare, les coins les plus reculés de notre vaste église, et vous comprendrez pourquoi son auditoire allait grossissant toujours ; pourquoi, les dimanches surtout, l'église était si remplie ; pourquoi, les lundis, réservés aux hommes, on voyait ceux-ci accourir en si grand nombre, avides de cette parole qui les charmait en leur distribuant le plus pur froment de l'Évangile ; pourquoi, lors de la retraite prêchée aux dames, elles venaient si nombreuses, même des paroisses voisines ; pourquoi enfin les communions d'hommes, au dimanche de Pâques, ont été plus nombreuses que jamais.

« C'est avec raison que l'on disait : « M. le Curé a eu la main « heureuse ! » Ajoutons que notre zélé pasteur connaissait déjà le R. P. Denys et l'appelait avec une confiance qui ne craignait pas d'être déçue.

« La main heureuse », il l'a eue encore pour le Jubilé breton qui a clôturé la période pascale.

« Nombreux, trop nombreux hélas ! sont les Bretons de nos campagnes qui émigrent vers la grande ville. Leur timidité naturelle, leur condition sociale, les rudes travaux qui sont l'apanage de la plupart de ces pauvres gens, des habitudes différentes de celles des citadins les rendent un peu *dépaysés* au milieu des « bourgeois », et cet embarras, cette trop grande réserve se remarque surtout au point de vue religieux.

« Mais cela avait changé, durant la semaine passée. M. le Curé les avait conviés à une *Mission* bretonne, faite pour eux seuls, et son appel a été entendu au delà de ses espérances. Tous les jours, les cinq instructions, données en breton par des missionnaires éloquents et expérimentés, ont attiré de véritables foules où s'entremêlaient tous les costumes bretons. Cachet particulier de ces réu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nions, de toute Mission bretonne du reste, les chants des beaux cantiques de notre langue celtique étaient exécutés avec entrain par la foule entière ; nul besoin d'un chœur spécial, comme aux réunions françaises : un ou deux de MM. les Vicaires, toujours présents, infatigables, entonnaient, et cela suffisait.

« Une Mission bretonne n'est pas complète sans les « tableaux ». En les voyant exposés dans l'église, quelques citadins curieux ont pu sourire ; mais s'ils savent le breton et s'ils ont écouté, ils ont désormais changé d'avis et ne sauront plus qu'applaudir. Ces tableaux, que nous devons à notre saint Missionnaire dom Michel Le Nobletz, ne sont que le *catéchisme* en images, et combien suggestif ! L'enseignement pénètre à la fois par les yeux et les oreilles, surtout quand il est fait de main de maître comme nous l'avons entendu. Aussi, quel empressement à y assister ! Nos prêtres eux-mêmes, si habitués cependant, sont les premiers à s'y rendre et à tomber sous le charme. J'en puis dire autant des conférences, surtout de celles du soir : chaque jour, à 7 h. 1/2, la vaste église était *bondée* (3,000 assistants, dit-on) et lorque, après la procession du Jubilé, les chants et refrains pieux s'arrêtaient pour céder la place à la voix du conférencier, celle-ci se faisait entendre au milieu d'un profond silence et « claironnait » sous les voûtes de Saint-Martin, avec une précision, une netteté, un charme toujours croissant, les devoirs de tout chrétien contenus dans les commandements de Dieu et de l'Eglise.

« M. Le Duc, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Morlaix, présidait ces exercices avec son expérience consommée et sa vaillance bien connue.

« Je vous en ai dit assez, pour que vous compreniez sans peine l'immense foule qui se pressait à la Table sainte, samedi matin ; pour que vous compreniez aussi le cri de reconnaissance qui est parti du cœur et des lèvres de notre excellent pasteur, missionnaire apprécié lui-même, lorsque, dans une allocution émue, ardente de foi et d'amour paternel pour ses ouailles, il a dit « merci » à tous : à Dieu, pour ses grâces, aux missionnaires, pour leur talent et leur dévouement, aux fidèles bretons pour leur empressement à répondre à son appel. Il n'a pu s'empêcher d'ajouter que ce beau spectacle lui rappelait le souvenir « toujours cher des Missions qu'il a vues jadis à Douarnenez ». C'est faire l'éloge des deux paroisses.

« Notre digne Curé a remercié Dieu et ceux qui ont fait son œuvre ; à notre tour, en finissant, de dire « merci ! » à lui aussi, de nous avoir procuré ces beaux jours de joie sainte et de salut.

« UN TÉMOIN. »

SAINT-COULITZ. — On nous écrit :

« La retraite pascale et jubilaire à Saint-Coulitz a eu un plein succès : 185 communions, pour la première série, et 190 pour la seconde, sur une population de 596, voilà le résultat ; résultat du

reste prévu, et préparé par les prières nombreuses que, depuis longtemps, le bon recteur de la paroisse demandait de tous côtés.

« Dès le commencement de la semaine, les missionnaires, les RR. PP. Bourdoulous et Henry, ont constaté avec joie non seulement l'empressement mais l'entrain de la population ; les hommes, ceux du premier groupe surtout, remués jusqu'au fond de l'âme par le chant des cantiques, ont montré un enthousiasme tout-à-fait extraordinaire.

On pouvait craindre l'abstention de quelques journaliers nécessiteux, obligés de gagner leur pain quotidien ; mais la généreuse charité des familles aisées de la paroisse y a pourvu et permis à tous les pauvres de suivre tous les exercices de la retraite.

La cérémonie de clôture, qui a eu lieu dimanche, laissera un souvenir durable dans la mémoire de tous les paroissiens. A l'issue des Vêpres solennelles, un drapeau du Sacré-Cœur a été bénit par le R. P. Bourdoulous, supérieur de la retraite ; puis M. Sébastien Le Quéau, maire de Saint-Coulitz, assisté des membres de son conseil municipal, devant le Saint-Sacrement exposé, a lu à haute voix l'acte de consécration de la commune au Sacré-Cœur de Jésus.

« Pendant cette lecture, écoutée avec un religieux respect, tout le monde sans exception a dû sentir une douce joie au fond du cœur. Le R. P. Bourdoulous nous y avait admirablement disposés par une éloquente allocution, où il nous montrait dans le Sacré-Cœur de Jésus la source et le modèle de la sainteté.

« Plusieurs prêtres des paroisses voisines et parmi eux M. le chanoine Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin, ajoutaient par leur présence à l'éclat de cette belle cérémonie...

« Au moment où je vous écris, les zélés missionnaires couronnent leur œuvre, en travaillant à la retraite pascale des enfants. Daigne le Sacré-Cœur continuer à les bénir, et leur rendre au centuple tout le bien qu'ils ont fait parmi nous ! »

X.

CAMARET. — Nous avons reçu la lettre suivante que nous insérons textuellement dans sa forme un peu humoristique, croyant qu'elle reproduit bien la physionomie de la petite ville maritime, le jour de la clôture de la retraite du Jubilé :

« Camaret-sur-Mer, 21 Avril.

« Le vendredi 19 Avril, j'ai vu finir l'intérim que je faisais dans un journal, et j'ai pu penser à prendre quelques jours de repos. Mais où aller ? Il faut trouver un bon endroit, pas cher.

« Le nom de Camaret me vient à la tête. Mais, qu'est-ce que Camaret ? Où donc est Camaret ? J'ouvre l'*Indicateur Chaix*, je consulte une de ces brochures cartonnées que l'on débite dans toutes les gares : « Camaret, ville de 2,000 âmes ; industrie du pays : la petite pêche ; population un peu éveillée, mais calme et tranquille. » Bon ! me dis-je, c'est mon affaire. Puis, c'est à l'extrémité de la presqu'île de Crozon. Je pourrai y contempler

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Océan, l'admirer dans les déchiquetures du rivage, me reposer pendant quelques jours. Voilà bien mon affaire !

« Je boucle ma valise, et en route pour Brest ; j'y trouverai un bateau qui me conduira à Camaret.

« Camaret !!! Mais que se passe-t-il donc dans ce pays ? Toute la population est en fête. On pavoise les rues et le quai qui conduit à la chapelle de N.-D. de Roc-Amadour. J'en tombe des nues. Je croyais trouver une population « calme et tranquille » ; qu'est-ce que cela veut dire ?..... Il paraît que, depuis huit jours, il y a à Camaret deux Pères Capucins qui prêchent une retraite préparatoire au Jubilé. L'un, vieillard à barbe blanche, est, me dit-on, un ancien aumônier des ambulances de Versailles, pendant la guerre de 1870 et la Commune ; l'autre, un peu moins âgé, a été aumônier du Mont-Valérien, à la même époque.

« Des patriotes aussi énergiques, aussi ardents, ont dû nécessairement agir efficacement au point de vue chrétien sur cette population, qui garde tant de souvenirs des traditions antiques. Puisque le bateau me dépose à Camaret vers 10 heures et que j'entends sonner les cloches, allons à l'égise : c'est dimanche, il faut assister à la messe. Eglise comble, pas une place, pas un coin qui ne soit occupé, et plus de 200 personnes sont obligées d'entendre la messe de l'extérieur.....

« Cette église, elle n'est pas belle ; elle est évidemment insuffisante pour la population. Je puis m'y introduire, grâce à l'obligeance de l'hôtelier chez lequel j'ai pris gite. Mais, en dépit de la saison, quelle chaleur ! On étouffe, et je plains le vieux Père Capucin qui monte en chaire pour terminer ses prédications, en parlant de l'éducation des enfants.

« L'après-midi, un nouveau son de cloches : de longues théories d'enfants, de jeunes filles, de femmes, de jeunes gens, d'hommes, sortent de l'église. La procession se déroule, dans un ordre admirable. Pas de bavardages dans les rangs, pas de lacunes dans le défilé. Les rues de Camaret sont pavoisées ; un certain nombre des maisons sont admirablement décorées. La procession doit passer sous deux arcs de triomphe. Des coups de fusil sont tirés, c'est un enthousiasme universel.

« Bien mal venu serait celui qui oserait lancer une parole discordante. L'eau est proche, il pourrait se trouver exposé à prendre un bain forcé qui le calmerait instantanément. Pour les questions patriotiques et religieuses, les Camarétois sont intransigeants.

« Suivant les rues, le quai et la jetée au chant des cantiques, la procession arrive à la chapelle de N.-D. de Roc-Amadour. Là on chante les vêpres, une allocution est adressée à l'assistance, mais je n'ai pu l'entendre, il ne m'a pas été possible d'entrer dans la chapelle. Le mot *Anglais* arrive pourtant jusqu'à mes oreilles, et avec mes souvenirs d'histoire je refais une page glorieuse de nos annales.

« Nous retournons à l'église paroissiale dans le même ordre parfait ; ici encore, coups de canon et de fusil, qui ne cesseront qu'à

la fin de la cérémonie. Dans la baie, tous les bateaux avaient le grand pavois. Quel dommage que le peu de hauteur de la marée n'ait permis qu'à un nombre assez restreint d'évoluer devant et autour de la procession !....

« Parisien et quelque peu sceptique, comme tout reporter de journal, quoi que doivent en penser mes confrères, j'avoue que ce que j'ai vu à Camaret m'a empoigné. J'ai trouvé là une population chrétienne ; on dit qu'elle a ses défauts, elle ne m'a montré que ses qualités. Ah ! si toutes les paroisses, disons mieux, si toutes les communes de France valaient Camaret, il n'y aurait ni grèves, ni perturbations économiques, parce que la charité ou, si l'on veut, la solidarité chrétienne réglerait ici-bas les rapports sociaux.

« Toutes mes félicitations à M. le Curé de Camaret pour la joie que m'a procurée cette belle fête ; cela me repose de Paris...

« *Un journaliste en vacances.* »

QUIMPERLÉ. — **Un prêtre calomnié.** — Pour parler de cette affaire, qui a produit une vive émotion dans tout le pays, nous avons attendu, on le comprendra facilement, que la Justice se fût prononcée. Il s'agit, nos lecteurs le savent, de M. l'abbé J. Havas, aumônier des Frères de Quimperlé et directeur d'une œuvre de patronage florissante : c'était, sans doute, son crime. Tout à coup on l'entendit accuser d'attentats contre les mœurs et, le jour même où ces bruits se répandaient, le 10 Décembre 1900, en revenant de Saint-Thurien, où il avait assisté à la première messe d'un jeune prêtre, M. Havas était arrêté, à deux cents mètres de l'établissement des Frères, dont il était l'aumônier.

Une enquête minutieuse n'amena d'autre résultat que la rétractation du principal — et seul — accusateur ; aussi la double instruction judiciaire ne pouvait aboutir, croyait-on, qu'à une ordonnance de non-lieu. Nous n'avons pas à rechercher pourquoi il en fut autrement ; mais cela valait mieux, pour confondre les calomniateurs et faire éclater l'innocence du prêtre. Elle a été solennellement proclamée par la Cour d'Assises du Finistère, vendredi dernier, 19 Mai. Après quatre mois de prison préventive, M. Havas est sorti la tête haute, grandi par l'épreuve supportée vaillamment, entouré de l'estime de tous et de l'affectueuse sympathie de ses confrères..... Chrétien et prêtre, il pardonne à ses calomniateurs et prie pour eux, sans excepter les journalistes qui l'ont si indignement diffamé. Ceux-ci auront-ils même la loyauté de démentir les faits qu'ils ont si légèrement accueillis et commentés avec une si visible complaisance ? Il est plus probable qu'ils chercheront un autre « scandale » à exploiter, comptant qu'il « en restera toujours quelque chose » !

BREST. — **Prétendu scandale.** — Ce qui précède nous amène à dire un mot du prétendu « scandale » de Saint-Martin de Brest, qu'on « préparait », dit-on, depuis plusieurs semaines. Or, dit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'*Écho paroissial*, « ce gros scandale annoncé n'est qu'une monstrueuse calomnie, inventée contre deux prêtres dont la réputation est au-dessus de tout soupçon ».

Dans une lettre dont on comprend le ton indigné, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin, demande que les accusateurs anonymes se démasquent, promettant que ses vicaires « feront face, à front découvert ». Tous les honnêtes gens applaudiront à cette attitude énergique..... Espérons que les calomniateurs seront connus et auront à répondre devant la justice de leurs lâches insinuations qui, en s'attaquant à deux de ses membres, vise le corps sacerdotal tout entier.

***

M. le curé de Saint-Martin parle dans sa lettre d'un « pamphlet qu'on ne distribue qu'à la faveur des ténèbres... » Il nous revient que, dans d'autres localités, on trouve déposées sur les chaises dans les églises des brochures impies ou ordurières. Que les fidèles veillent et n'hésitent pas à signaler, à l'occasion, les agents de cette odieuse propagande. Tous sont intéressés à cette œuvre de défense et d'assainissement.

La fête patronale de Saint-Brieuc. — Nous lisons dans *La Croix :*

« Favorisée par un temps superbe, cette solennité a été magnifique. Le panégyrique du Saint breton a été prononcé par M. le chanoine Duparc, archiprêtre de Lorient, dont la chaude et éloquente parole a produit un effet considérable. Présidée par le cardinal archevêque de Rennes, la procession a eu lieu, à l'issue des vêpres, à travers les rues de la ville, magnifiquement décorées.

NN. SS. les évêques de Quimper et de Chartres, Mgr Carmené, archevêque d'Hiéropolis, et le R^mo^ P. Abbé de la Grâce-Dieu, au diocèse de Besançon, rehaussaient de leur présence cette belle cérémonie, qui s'est terminée par la bénédiction solennelle que tous les prélats ont donnée, de la cour de l'évêché, à la foule accourue de toutes parts. »

Le R^mo^ P. Abbé dont parle *La Croix*, appartient à l'Ordre des Trappistes. Etant venu à Laval pour la consécration d'une chapelle de religieuses de son Ordre, il a tenu à saluer Mgr Dubillard, avec lequel il avait de fréquentes relations à Besançon. Après avoir rejoint notre Evêque à Saint-Brieuc, le P. Abbé l'a accompagné jusqu'à Plounéour-Trez ; puis il a passé une journée à Quimper, où il a visité avec beaucoup d'intérêt le Séminaire et la Cathédrale.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — Vient de paraître, à l'imprimerie de la Presse catholique, Brest : **Penaos karet Jezus-Krist**, traduction de la *Pratique de l'Amour de Jésus-Christ*, de saint Alphonse de Liguori, par Gabriel Milin, volume in-18 de

272 pages, cartonné. L'exemplaire en librairie : 0 fr. 90 ; franco par la poste : 1 fr. 15.

Ce livre, dont le nom de l'auteur et celui du traducteur font suffisamment l'éloge, convient parfaitement pour lectures du Mois du Sacré-Cœur. C'est pour cela qu'on y a ajouté les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus avec la traduction bretonne et l'acte de Consécration recommandé par le Souverain Pontife. On y trouve également les Prières pour les agonisants.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le bruit de la mort de Sa Sainteté a de nouveau couru avec persistance à Rome, la semaine dernière. En réalité, le Souverain Pontife se porte aussi bien que son grand âge peut le permettre. Au moment même où l'on télégraphiait aux feuilles yankees et anglaises que le Pape était à l'agonie, Léon XIII a donné une longue audience particulière au comte de Mérode, sénateur belge et ancien ministre des affaires étrangères de Belgique.

Mardi, 23, le Saint-Père, en très bonne santé, a reçu plusieurs évêques italiens.

Mort de Mgr Hacquart. — Les missions françaises viennent d'éprouver une perte qui sera vivement ressentie. Mgr Hacquart, des Pères Blancs, vicaire apostolique du Sahara et du Soudan, est mort à Ségou, le jeudi-saint, au moment où il s'apprêtait à aller fonder une mission nouvelle dans le pays de Zinder.

Mgr Hacquart était dans toute la force de l'âge. Il avait à peine quarante et un ans, mais il se dépensait en apôtre, et ne regardait pas à la fatigue lorsqu'il s'agissait de gagner des âmes à Jésus-Christ. Ce n'était pas seulement un missionnaire, c'était un explorateur, un fondateur, un organisateur, un lutteur. A cet héroïque métier, surtout sous le ciel africain, les forces s'usent. La dépêche qui annonce la mort du prélat ne donne aucun autre renseignement ; mais Mgr Hacquart a dû mourir d'épuisement. L'année dernière déjà, un de ses religieux arrivant d'Afrique disait : « Vous ne reconnaîtriez plus Mgr Hacquart, tant il est changé ! »

Malgré cet épuisement, le jeune vicaire apostolique avait voulu « aller de l'avant quand même ». Sa carrière, pour avoir été courte, n'en aura été pas moins féconde. C'est les mains pleines qu'il aura pu comparaître devant Dieu.

Mgr Hacquart, né en 1860 dans la partie de la Lorraine annexée en 1871, fut d'abord, après de brillantes études et la conquête du diplôme de licencié ès lettres, professeur au collège Saint-Charles de Tunis. Il entra ensuite dans la congrégation des Pères Blancs, et fut ordonné prêtre en 1884. Il enseigna la rhétorique à l'alumnat que les Pères possédaient à Alger. Très compétent au point de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vue des recherches scientifiques, il prit part à l'exploration d'Attanoux dans le Sahara. Son apostolat s'exerça ensuite au Soudan, où huit stations de missionnaires furent créées par ses soins.

Mgr Hacquart se signala particulièrement à l'attention du monde officiel et savant, lors de sa participation à la fameuse mission Hourst. Le courage, l'endurance et surtout l'intelligence déployées par le P. Hacquart lui conquirent l'admiration des spécialistes, les récompenses de la Société de géographie et la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Préconisé évêque, le 24 Mars 1898, sacré à Paris le 28 Août de la même année, le nouveau vicaire apostolique s'était hâté de retourner sur le théâtre de ses exploits et d'ajouter de nouveaux services à ceux qu'il avait rendus à la religion et à la France.

La mort de cet homme d'action et d'initiative sera un deuil, non seulement pour ses frères et pour les jeunes chrétientés africaines, mais encore pour tous ceux, croyants ou non, qui ont à cœur l'extension de notre puissance coloniale et de la civilisation française dans le continent noir. Parmi ceux qui viennent, par une lâcheté impardonnable, de proscrire les Congrégations « non autorisées » et de rendre impossible leur recrutement en France, plusieurs paieront, dans l'intimité, un juste tribut d'hommages à ce religieux dont les frères — ceux du moins qui résident à Paris, — devront, si la loi est finalement votée, être dispersés comme constituant une « association illicite ». *(Semaine de Moulins).*

Les protestants et la confession. — Le *Reichsbote*, qui est le journal des pasteurs protestants en Allemagne, vient de publier un article très intéressant sur la confession ; nous citons ce passage :

« Ce dont notre Eglise a besoin comme du pain quotidien, c'est la restauration de la confession particulière. Quiconque a derrière lui une longue carrière pastorale sait que notre Eglise est pleine de gens qui ont besoin de se confesser, pleine de gens qui soupirent après la confession. Il n'y a pas que les assassins et les parjures qui n'achètent la paix de leur conscience qu'au prix de l'aveu de leurs crimes fait aux hommes ; il y a des milliers d'êtres humains que leur passé poursuit comme un noir fantôme. Ils voudraient effacer de leurs larmes et de leur sang la tache qui souille le livre de leur vie ; mais leur conscience reste blessée, leur âme reste malade ; il leur manque, pour guérir, la parole de rémission, le pardon divin transmis personnellement au pécheur par une lèvre humaine. »

Cet aveu des pasteurs de la Réforme en Allemagne, est digne d'attention.

Pensée.

— Les droits de la justice et de la liberté sont inaliénables : méconnus, violés aujourd'hui, ils auront demain leur vengeance.
(Cardinal PERRAUD.)

BIBLIOGRAPHIE

En vente à la librairie J. SALAUN, à Quimper.

Lettre de Mgr l'Évêque d'Annecy au clergé et aux fidèles de son diocèse **sur la Persécution présente de l'Eglise. Prix : 10 cent.** Librairie LETHIELLEUX, rue Cassette, 10, Paris VI.

Éducation & Patriotisme, par le R. P. TERRADE, de la Société de Marie. Un volume in-18 jésus, broché. (Poussielgue, éditeur) : **3** fr.

Education chrétienne et Patrie française, deux grandes choses vivement attaquées par la Révolution triomphante qui veut arracher Dieu de l'âme de l'enfant et la croix du front de la France.

C'est à la défense de ces deux causes, plus que jamais à l'ordre du jour, que sont consacrés les *Discours* et les *Conférences* publiés dans ce volume. Sa lecture n'intéressera pas seulement les Maîtres de l'enseignement chrétien et leurs élèves, mais aussi les hommes du monde et les femmes chrétiennes. Il y a des pages qui s'adressent directement aux mères et justifient ces paroles de Mgr Mermillod : « L'avenir est fils de la femme plus que de l'homme, parce que l'éducation est l'œuvre de la mère plus que l'œuvre du père. »

La variété des sujets et des points de vue, que suffit à révéler un coup d'œil jeté sur la table des matières, ajoute à l'intérêt général du livre.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Avril 1901.

I. Matérialisations d'esprits. Photographies spirites, par le P. L. ROURE. — II. Napoléon et les Congrégations, par le P. P. DUDON. — III. Du respect de la langue française au XVII[e] siècle, par le P. V. DELAPORTE. — IV. Une conversion manquée, John Keble (1792-1866), par le P. P. BREMOND. — V. Bulletin canonique. Le Jubilé. Relevé de quelques autres décisions, par le P. J. BESSON. — VI. La loi sur les successions et l'impôt progressif, par le P. C. ANTOINE. — VII. Notes et documents : Texte officiel de la loi sur les associations, par le P. E. CAPELLE. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[r] : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 16 Avril 1901.

Après l'école : Les Œuvres catholiques en 1901. Max TURMANN. — *Mademoiselle Tournon*, II. Alfred POIZAT. — *La Loi contre les congrégations devant le pays.* Fénelon GIBON. — *Evolution de la littérature au moyen âge*, II. Georges DUMESNIL. — *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits, 1837-1848 :* La Fin du régime. Abbé L. FOLLIOLEY. — *Comment lire les journaux :* IV. La Technique du journalisme. George FONSEGRIVE. — *Chronique dramatique* : Patrie ; La Pente douce ; Les Remplaçantes ; Les Amants de Sasy ; Le Fils d'Eginhardt. Emile de SAINT-AUBAN. — *Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.*



FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD à Villedieu-les-Poëles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M. Paul LE JAMTEL,** Négociant à Guingamp.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.
COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*
Bijouterie, Joaillerie pour corbeilles de mariage.
Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.
Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal**, Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Supérieure à l'Huile de foie de Morue et aux Émulsions.



Je prends tous les jours de la vraie CRÈME DE MORUE de la Ph^ie PEQUANT de Verdun-s/-Meuse
C'est très bon ! ! !
Petite mère, se méfie des produits similaires ; mauvais et digérant mal.
Le Flacon : 3^f50 dans t^tes Pharm^ies.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16^e ANNÉE. Vendredi 3 Mai 1901. N^o 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Deuxième Pèlerinage national des hommes de France à Lourdes : Impressions d'un pèlerin du groupe de Quimper ; L'accident du Calvaire breton ; Œuvre de la Propagation de la Foi.

II. — Variétés : Les parties de plaisir du dimanche ; La confession ; La critique et *Quo Vadis* ; Pensée.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et Avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Mai. — 4^e Dimanche après Pâques. TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL DE LÉON *(au Propre diocésain)*. Double de 2^e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Pie V, Pape, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Pie V et du Dimanche.

Lundi, 6. — Martyre de S. Jean, Apôtre, devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.

Mardi, 7. — S. Stanislas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 8. — Apparition de S. Michel, Archange. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 11. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — 5^e Dimanche après Pâques. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sibiril . . . . . du 4 au 7 Mai.
Spézet . . . . . du 8 au 12 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Retraites de première Commmunion.

II. Missions. — SAINT-YVI, Mission du 28 Avril au 11 Mai. Président, la 2e semaine, M. Kerébel, curé-doyen de Riec.

GOULVEN, Retraite du Jubilé, sous forme de Mission, du 5 au 12 Mai. Président, M. Le Guédès, recteur de Plouvorn.

TRÉBABU, du 5 au 12 Mai, Mission et Retraite du Jubilé, prêchée par le R. P. Félix, Bénédictin du monastère de Kerbénéat.

PLUGUFFAN, Mission du 12 Mai au 1er Juin.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 5 Mai,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

— CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mardi 7 Mai,* réunion des Mères chrétiennes pour leur Fête patronale en l'honneur de sainte Monique. Messe à 7 h. 1/2, à l'autel du Sacré-Cœur. A 2 h. 1/2 de l'après-midi, instruction, bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

— EGLISE DE LOC-MARIA. — *Jeudi 9 Mai,* pèlerinage annuel de la Congrégation des Dames. A 6 h. 3/4, chapelet ; 7 h., messe, instruction, bénédiction.

Deuxième Pèlerinage national
DES HOMMES DE FRANCE A LOURDES

IMPRESSIONS D'UN PÈLERIN DU GROUPE DE QUIMPER

Nous voilà, pèlerins Bretons, de retour de Lourdes, le cœur encore tout rempli d'enthousiasme des belles manifestations que nous avons vues. Ah ! combien de fois ne nous sommes-nous pas dit : « Si tous les hommes de France avaient pu voir ce que nous avons vu, entendre tout ce que nous avons entendu, sentir les inoubliables impressions que nous avons ressenties ! » Malheureusement, tous n'y pouvaient venir ; mais il est à croire que les heureux témoins de ces merveilles grandioses vont communiquer autour d'eux le saint enthousiasme qui les a gagnés, et préparer des pèlerins encore plus nombreux pour un nouveau pèlerinage national des hommes de France à Lourdes.

A une époque où le respect humain a tant de prise sur la jeunesse et sur l'homme, en général, il est bon de se sentir les coudes, de temps en temps, et de constater que la foi est encore vivace dans le cœur de la multitude.

Oui, nous l'avons constaté avec bonheur, la foi est vivace dans le cœur des hommes de France, aussi bien dans le cœur de l'homme des villes que dans celui de l'homme des champs, dans le cœur de l'homme de la classe élevée, aussi bien que dans le cœur de l'ouvrier !

Nous étions à Lourdes, je crois pouvoir l'affirmer sans exagération, 60,000 hommes, à un moment donné ; et s'il est vrai que ces 60,000 formaient une élite, du moins toutes les classes de la société s'y trouvaient représentées, aussi bien que toutes les régions de la France. Et il est à croire que cette multitude d'hommes, réconfortés par les grâces d'en-haut et retrempés dans la vie chrétienne par les actes d'une foi vive, ardente et agissante, va devenir une légion d'apôtres qui s'efforceront de répandre autour d'eux la divine semence de Jésus-Christ.

C'était, d'ailleurs, le but du Pèlerinage. Nous n'avions pas, cette fois, de malades avec nous ; « la grande malade », comme on l'a dit, c'était la France ; et si nous allions à Lourdes, c'était pour prier pour la France, c'était pour puiser, auprès de la bonne Mère, les saintes énergies dont nous avons besoin pour réagir contre l'indifférence croissante.

Invité par Mgr l'Evêque, M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, toujours si dévoué à cette belle œuvre des pèlerinages de Lourdes, lança son appel aux paroisses, et malgré les difficultés du moment, 472 pèlerins répondirent à son appel. C'était en vérité bien peu, comparé aux 1,200 pèlerins du Pèlerinage d'hommes d'il y a deux ans ; mais c'était beaucoup, étant données les circonstances difficiles du moment : jubilé dans différentes paroisses, confirmation dans la partie du diocèse qui donne d'ordinaire le plus grand nombre de pèlerins. Les prêtres étant retenus par ces différentes obligations, les pèlerins sont venus aussi en moins grand nombre. C'est, en effet, un des cachets caractéristiques de nos pèlerinages de Quimper, cachet qui a été remarqué même durant ce pèlerinage : le groupement des paroissiens autour de leurs prêtres. Nos pèlerins bretons ne formaient donc qu'une infime partie du grand Pèlerinage national ; mais, comme toujours, ils se sont fait remarquer d'abord par leur costume original, toujours si apprécié, et aussi par leur attitude vraiment digne et recueillie. Il fallait les voir à la Grotte et aux basiliques : avec quelle piété, quelle foi ils priaient ! A toute heure du jour et de la nuit, on en trouvait plongés dans la prière. Ils avaient tant de choses à demander, tant de « commissions » pour la bonne Mère !

† † †

Un pèlerinage national diffère beaucoup d'un pèlerinage uniquement diocésain. Un pèlerinage diocésain, pour nous, c'est le pays, c'est la Bretagne, c'est la Cornouailles, c'est le

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Léon, transportés à Lourdes, gardant sa langue, ses usages et son autonomie, c'est un véritable « pardon » breton sur une terre lointaine. Un pèlerinage national, nécessairement, fait disparaître ce particularisme et englobe les différentes provinces dans un tout harmonieux. Si le pèlerinage diocésain a ses avantages incontestables, pour nous surtout, Bretons bretonnants, tout différents par nos usages et notre manière de faire du reste de la France, le pèlerinage national, spécialement quand il s'agit de grouper des hommes, n'est pas non plus sans avantage.

Nous sommes un peu orgueilleux, nous autres Bretons ; nous entendons si souvent vanter la foi de la Bretagne, qu'il nous arrive peut-être de penser qu'il n'y a plus que nous de fervents en France. Il est bon, de temps en temps, de nous mettre en contact avec les autres pays, et de constater, Dieu merci ! qu'ailleurs aussi le Bon Dieu a des adorateurs, et la Vierge Marie de dévots serviteurs. Rien ne peut, certes, plus édifier un Breton que de voir cette explosion de foi et d'amour de Dieu dans le cœur d'autres catholiques, français comme lui ; il sent qu'il n'est pas un isolé sur la terre de France, et c'est pour lui un encouragement à persévérer dans le bien et à braver le respect humain, hélas ! si funeste pour la plupart de nos compatriotes !

Un pèlerinage national, toutefois, ne fait pas si complètement disparaître le caractère propre à chaque pèlerinage diocésain, qu'il ne reste quelque chose de particulier pour chacun. Tous les jours, au moins, nous avions notre messe et notre réunion particulière, et tous les jours nous pouvions chanter ces beaux cantiques bretons que les autres diocèses nous envient. C'est la langue bretonne qui, la première, salua la Vierge de Lourdes à la Grotte de Massabielle et qui inaugura le Pèlerinage des hommes de France, par la voix du Directeur du Pèlerinage de Quimper, M. l'Archiprêtre de la Cathédrale. C'est en langue bretonne que, tous les jours, nos diocésains recevaient les avis les concernant, et c'est en langue bretonne que, tous les soirs, ils chantaient les louanges de Marie, dans l'interminable procession aux flambeaux, groupés autour du fanion de Quimper.

Le Pèlerinage, cependant, ayant été surtout national, nous passerons, dès maintenant, sous silence ce qui concerne particulièrement les Bretons, pour décrire ce qu'il y a eu de grandiose dans cette manifestation superbe du Pèlerinage national des hommes de France, et nous laisserons volontiers notre plume de côté, pour donner des extraits des compte-rendus, parfaitement exacts, qui paraissaient tous les jours là-bas.

† † †

Quimper, avec Arras, eut donc l'honneur et la joie de former l'avant-garde de cette grande armée de la prière. Le

canon de l'antique forteresse de Lourdes salua notre arrivée, dès le lundi soir.

Il est 9 heures, et « déjà, dit le *Journal de la Grotte*, dans l'esplanade, sur la place du Rosaire et sur les rives du Gave, c'est un va-et-vient d'Artésiens et de Bretons aux vestes bleues et courtes, et aux chapeaux enrubannés. Parmi eux, on remarque aussi des Lourdaises, assez nombreuses, qui viennent une dernière fois, avant que l'accès du domaine de Notre-Dame leur soit fermé, offrir à la Vierge immaculée une dernière prière, et..... jeter un rapide coup d'œil sur le théâtre de la grande manifestation qui se prépare, et sur son aménagement.

« Pour contenir cette foule sympathique, mais curieuse, quelques-uns de nos vaillants et généreux Brancardiers ne sont pas de trop, devant le Rosaire, en particulier, où quelques Dames de l'Hospitalité, à cette heure tardive, décorent avec un goût parfait, l'autel en drap d'or des grandes cérémonies.

« Disons, à ce propos, que les membres de l'Hospitalité de Notre-Dame de Lourdes sont à peu près au complet, depuis deux jours déjà. C'est à eux que sera confié, pendant le Pèlerinage, la délicate mission de maintenir l'ordre dans cette foule immense. »

Nous sommes au mardi. Laissons encore la parole au *Journal de la Grotte :*

« Dès la première heure du jour, la Grotte des Apparitions et nos églises ont vu se succéder les représentants de la France entière, qui sont venus assister aux messes des groupes régionaux.

« Les Bretons, réunis les premiers, dès 5 heures 1/2, sur les rives du Gave, ont adressé à la Vierge de Massabielle leurs prières ferventes et leurs chants, dont la mélancolique et pénétrante mélodie émeut tous les cœurs et fait couler bien des larmes.

« Jusqu'à 10 heures du matin, les messes n'ont pas cessé. Cependant, d'heure en heure, de quart d'heure en quart d'heure, peut-on dire, la circulation devenait moins facile dans nos églises et dans le domaine de Notre-Dame.

« Vers 8 heures, en particulier, l'arrivée de plusieurs centaines de Pyrénéens, coiffés du traditionnel béret, et marchant par rangs de cinq, au son du tambour et des clairons, excita une sympathique et très vive curiosité.

« 10 heures arrivèrent sur ces entrefaites, tandis que, déjà, la place du Rosaire était remplie d'une foule compacte aux sombres couleurs, parmi laquelle des fanions multicolores semaient, de distance en distance, leurs chatoyantes et gaies nuances.

« En même temps, les cloches de la Basilique annonçaient l'arrivée de Mgr l'Evêque de Tarbes, qui venait inaugurer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

officiellement le Pèlerinage national des hommes de France.

« Agenouillée au pied de l'autel qui se dresse devant le portail du Rosaire, Sa Grandeur entonna le *Veni Creator*, continué ensuite par la foule déjà immense.

« Quand fut terminée cette solennelle invocation de l'Esprit Saint, Mgr Lamouroux, évêque de Saint-Flour, commença le saint sacrifice qui, après l'Evangile, fut interrompu par un éloquent discours dans lequel M. l'abbé Tisnés, aumônier du Lycée de Tarbes, s'adressant à la foule des pèlerins, à ses compatriotes Pyrénéens surtout, leur rappela le but de cette grandiose manifestation, qui n'est autre que d'affirmer la Foi et de raviver nos espérances chrétiennes et patriotiques.

« A l'issue de la messe, le R. P. Lémius, l'infatigable organisateur et directeur du Pèlerinage, monta en chaire et, après avoir remercié Mgr l'Evêque de Tarbes d'avoir, l'an dernier, à Sainte-Marie-Majeure de Rome, convoqué la France entière aux pieds de la Vierge de Lourdes, s'écria : « Il y a un autre « évêque, un cardinal de la Sainte-Eglise qui voudrait être « ici ; son âge et ses occupations ne lui ont pas permis, hélas ! « à son grand regret, de réaliser le désir de son cœur. J'ai « nommé Son Eminence le Cardinal Richard, qui m'a chargé « de dire à Monseigneur de Tarbes et aux pèlerins que son « cœur serait avec nous, et ses prières avec les nôtres. »

« Pendant trois jours, ajouta le Père Lémius, à Paris et « dans toute la France, on priera en union avec nous. Cette « pensée doit être pour nous un encouragement à solliciter « de la Vierge Immaculée les grâces dont notre chère Patrie « a si grand besoin, et qui sont, avant tout, comme l'a si bien « dit tout à l'heure notre prédicateur, des grâces de foi et « d'espérance ; mais, pour les obtenir et toucher plus facile- « ment le cœur de Marie, il faut nous souvenir que, jadis, « Elle a dit par trois fois à Bernadette, et par l'humble enfant, « à nous tous : « *Pénitence !* » Il faut donc, dès à présent, « commencer le mouvement de notre conversion, entre les « bras de Marie et dans le Sacré-Cœur de Jésus. »

La première cérémonie du second Pèlerinage national des hommes de France était terminée.

A 2 heures 1/2, une foule, plus compacte encore que le matin, se pressait au bas du parvis du Rosaire, tandis que, déjà, plus d'une cinquantaine de drapeaux tricolores ornés de l'image du Sacré-Cœur, échelonnés du haut en bas des deux petites rampes qui accostent la façade du monument bysantin, formaient autour de la scène principale comme un arc-en-ciel aux vives couleurs.

La foule fit retentir trois fois l'*Ave Maria* de Lourdes, à la suite duquel elle jeta aux échos de la vallée un majestueux et enthousiaste *Magnificat*.

Quand se furent éteintes les dernières notes du cantique

sacré, Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, qui avait pris place dans la chaire dressée sur les bords du parvis, adressa à la foule des pèlerins une touchante allocution. En des termes d'une sublime élévation, il salue l'avant-garde de ces paroles du Christ : *Avete*. « Vous êtes, dit Monseigneur, le Pèlerinage des hommes de France à Lourdes. » Et dans une évocation prestigieuse, il rappelle à nos yeux les Croisades, l'Europe chrétienne se ruant à la conquête du Saint-Sépulcre, le pèlerinage à Rome.

Comme là, la France est venue ici pour déposer un triple témoignage de foi, de reconnaissance et d'amour. Puis, ce sont les merveilles de Lourdes, les miracles, les rochers, le Gave chantant son perpétuel cantique, que Monseigneur évoque pour affirmer, dans un mouvement superbe d'éloquence, qu'ils ne sont rien auprès des prières, auprès des actes de foi que font ici toutes les âmes chrétiennes.

En terminant, Mgr Schœpfer dit à ses pèlerins qu'ils doivent élever ici trois temples : leur âme, la France et l'Eglise, trois temples, splendide triomphe, symbolique Thabor, à l'aurore du vingtième siècle, inauguré ici sous les yeux de la Bienheureuse Vierge Marie !

Dès que Sa Grandeur eut terminé son discours, la procession du T. S. Sacrement s'organisa. Les pèlerins marchaient par rangs de huit, et, au milieu d'eux, les bannières et les drapeaux des groupes paroissiaux, des diocèses, des régions et des divers trains donnaient à ce cortège un aspect triomphal. Les élèves du Grand-Séminaire de Tarbes, le Chapitre de Notre-Dame de la Sède et de nombreux dignitaires des diocèses étrangers suivaient ces files interminables d'hommes et précédaient immédiatement le dais, porté par MM. l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère, le marquis de La Ferronnays, député et président du Conseil général de la Loire-Inférieure, le général Jacquey, député des Landes, et de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche. Mgr Lamouroux, évêque de Saint-Flour, portait le T. S. Sacrement.

Le coup d'œil que présentait l'Esplanade pendant ce long défilé était vraiment merveilleux, surtout pour ceux qui en jouissaient du haut du calvaire, d'où l'on pouvait apercevoir l'imposant ensemble de la procession.

Cette magnifique manifestation était sur le point de se terminer, quand une averse torrentielle vint en contrarier les derniers instants. Les pèlerins, cependant, tinrent bon et, pendant près d'une demi-heure, massés aux abords de la Grotte, firent retentir leurs chants d'amour et de supplication.

La pluie n'a pas discontinué de toute la soirée et a rendu impossible l'illumination de nos sanctuaires et la procession aux flambeaux, imposant ainsi à nos vaillants chrétiens un nouveau sacrifice, qui devait contribuer à rendre leur pèlerinage plus méritoire aux yeux de Dieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les organisateurs de la grande manifestation nationale avaient convié les Hommes de France à un Pèlerinage de supplications pour la Patrie; mais voici qu'à Lourdes la Vierge Immaculée et le Dieu de miséricorde ont permis à ces chrétiens magnanimes de contribuer plus efficacement, par la pénitence, au salut de leur bien-aimé pays.

Les Hommes de France réunis à Lourdes l'ont compris, et ont donné au ciel et à la terre un éloquent exemple de courage et de résignation chrétienne, auquel assurément le Cœur de Jésus ne restera pas insensible.

† † †

Nous sommes au mercredi; les détails qui précèdent ont été empruntés au *Journal de la Grotte*. Laissons maintenant la parole au *Nouvelliste de Bordeaux :*

« A 10 heures, la place du Rosaire offre un aspect plus que féerique, une scène merveilleuse, un spectacle vraiment divin.

« Plus de 40,000 hommes sont là debout, tête nue, sur le parvis, unis dans un même recueillement, dans un même élan de ferveur et d'enthousiasme pour Marie, reine du Ciel.

Mgr Schœpfer est au milieu d'eux, entouré de NN.SS. Mignot, archevêque d'Albi; Rouard, évêque de Nantes; Lamouroux, évêque de Saint-Flour; Pascal, évêque du Tonkin; Balaïn, archevêque d'Auch; l'Evêque de la Martinique, et une foule de membres des plus éminents de notre beau clergé de France.

« Derrière eux, dans un groupe de laïques, le général baron de Charette; le général Jacquey, député des Landes; MM. le comte de Mun, député du Finistère; Lasies, député du Gers; l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère; de la Ferronays, député de la Loire-Inférieure; de Gailhard-Bancel, et mille autres qu'il est malaisé de distinguer dans cette foule immense.

« Tout autour, sur les rampes, plus de trois cents bannières et drapeaux flottent au vent, tandis qu'à l'autel Mgr Rouard officie.

« A un moment donné, un étendard apparaît, percé de trous. Une immense acclamation s'élève :

« Je vous présente, dit le R. P. Lémius, un drapeau trempé « dans le sang de la France. Présentons-le à la Vierge de « Lourdes. Permettez-moi de joindre à lui dans ma pensée « les deux victimes qui, cette nuit, ont donné aussi leur sang « pour la France. Pour nos soldats, pour les deux victimes, « *De profundis !!!* »

« Une émotion poignante étreint la foule pieuse, dont la prière, en un immense murmure se prolongeant par la voix des échos, s'élève vers le ciel, pendant que le drapeau du Pei-Tang, agité par la brise, flotte au dessus des têtes inclinées.

« C'est maintenant le tour du R. P. Bruno, capucin. Il élève la voix et soudain, dans un grand silence, l'assistance innombrable n'a d'yeux que pour lui, n'a d'oreilles que pour recueillir ses saintes instructions.

« Est-il bien utile, se demande l'éminent orateur, que la « voix humaine se fasse entendre, lorsque tout chante ici la « grandeur de Dieu, l'amour du Christ, les tendresses de « Marie? Tout chante dans un élan de reconnaissance et d'a- « mour! Et lorsque, tout à l'heure, des larmes coulaient de « nos yeux, c'est parce que nous portions envie à ceux qui « ont versé leur sang, en répétant cette parole : *Credo !* »

« Le R. P. Bruno adresse alors un délicat hommage à Mgr Schœpfer, dont on se souvient toujours à Notre-Dame des Champs et à Notre-Dame des Victoires, et que le Pape a couronné en le faisant évêque de Lourdes.

« Puis, reprenant son discours, il compare la vie de l'homme incroyant, aboutissant au désespoir, à la mort, et celle du chrétien convaincu, qui se prépare une éternelle béatitude.

« Autrefois, lorsque le jeune homme se préparait à rece- « voir son titre de chevalier, il faisait une nuit de veille, puis « on lui donnait le casque, la cuirasse et l'épée. Il évoquait, « en les portant, la dame de ses pensées, une mère, une sœur, « une fiancée; plus d'un arborait les couleurs de la Vierge et « s'écriait : « A la plus belle ! *Salve Regina !* »

« Portez donc, messieurs, le *Credo* sur les lèvres; portez-le « surtout dans le cœur. A la plus belle des reines confiez « votre foi chancelante. *Salve Regina !* »

« L'éminent orateur vient de terminer. C'est l'Élévation, spectacle sublime! 40,000 fronts baissés devant l'hostie, les drapeaux qui s'inclinent, les orgues qui semblent murmurer dans le lointain une « générale » descendue des profondeurs de l'au delà.

« Puis, à la voix du R. P. Fontan, 40,000 poitrines répondent : « Nous croyons ! » C'est un grondement de tonnerre, jailli spontanément de toutes les âmes. C'est plus beau que tout ce que l'on peut rêver.

« Les échos des montagnes retentissent en répétant le cri de foi. Il semble, tant la clameur est puissante, qu'elle s'envole par delà les gaves et les plaines et qu'aux quatre coins de la France a retenti l'acte d'adoration de la patrie : « Nous croyons ! »

« C'est si beau, que Mgr Schœpfer pleure, que les larmes viennent aux yeux de tous, et l'on se demande si, devant une pareille manifestation, il est encore permis de douter de la France ! »

† † †

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cependant, les trains se succédaient toujours depuis l'avant-veille, sans interruption. Plus de 80 trains, venant de tous les points de la France, ont déjà déversé dans la petite cité privilégiée de Marie une foule de pèlerins, que l'on peut évaluer sans exagération à 60,000 hommes.

Il est 4 heures ; 50,000 mille hommes défilent à travers les rues de Lourdes. Plus de 1,000 bannières flottent au vent. On y lit : « *Christus vincit. Christus regnat. Christus impe-* « *rat.* » « *Potius mori quam fœdari.* »

Toute la foi, toute l'énergie vibrante de l'âme française rayonne dans les plis aux franges d'or des trois cents drapeaux tricolores qui font briller le Sacré-Cœur de Jésus dont ils portent l'image.

La grande manifestation passe, accompagnée de musique au son retentissant. C'est la fanfare de la paroisse de Lourdes.

Le général de Charette et ses zouaves sont groupés autour du glorieux et sanglant étendard de Loigny. Les pèlerins du Nord, de Lille, d'Arras, de toute la Bretagne et de toute la Vendée, de Paris, du Midi, Toulouse, Auch, Bordeaux avec le groupe de l'Ecole de Tivoli, Lyon, Grenoble, suivent.

Çà et là, dans la foule, des physionomies qui incarnent toutes les qualités, toutes les vertus françaises : Lasies, de Beauregard, Jacquey, de Cuverville, de Gailhard-Bancel, de Penfentenyo, et j'en oublie.

Les représentants de l'armée, de la marine, de la magistrature faisant, avec les membres éminents de l'épiscopat, la plus belle garde d'honneur au Saint Sacrement.

Nous remarquons, autour du dais, NN. SS. Mignot, Pascal, Balaïn, Schœpfer, M. le comte de Mun, superbe, portant en sautoir l'écharpe de député.

Le drapeau de Péi-Tang passe, troué de balles. Tout le monde applaudit et se découvre.

Pendant deux heures, l'immense manifestation passe. Il y en a encore, il y en a toujours. C'est bien la France tout entière, faisant la magnifique procession de repentir au Rosaire.

A 5 heures, après un splendide discours de M. l'abbé Lenfant, 60,000 poitrines clament : « Pardon, Seigneur ! pardon ! » Les cœurs se déchirent, les voix se brisent, les yeux éclatent en sanglots : « Pardon ! pardon ! » Le cri de repentir fait retentir tous les échos et sur cette foule à genoux, sur ces 60,000 fronts courbés dans la poussière, on sent planer le souffle de la France.

C'est l'âme de la France qui s'exhale en une exclamation suprême. C'est, au pied des rochers de Lourdes, la réparation de tous les crimes ; et quand, tout à l'heure, les 60,000 fronts se relèveront, quand demain tous chanteront *Te Deum* et *Magnificat*, ce sera bien le chant triomphal, célébrant la conversion de la France.

Au Rosaire se trouvait Mgr le duc d'Alençon, avec MM. le marquis de Gontaut et de Saint-Blancard.

La procession aux flambeaux a couronné la journée. Le spectacle revêtait un caractère de pittoresque et de poésie ravissante. Les feux de la Basilique projetaient leurs lueurs sur les flancs de la colline, des rivières de feu semblaient couler dans les rues de la ville, et l'Esplanade était changée en un lac lumineux aux flots agités par le vent.

Sur les pentes de la montagne du Calvaire erraient deux ou trois mille flambeaux ou lanternes ; c'était la procession des dames ou des curieux. On y priait aussi, et les *Ave Maria* de la montagne répondaient aux *Ave Maria* de la plaine.

Le vieux château de Lourdes et le grand Jer, illuminés à l'électricité, se détachaient dans la nuit et complétaient cet admirable tableau.

† † †

Nous sommes au jeudi, 10 heures. Il semble que l'enthousiasme grandisse de plus en plus ; 60,000 hommes sont massés sur l'esplanade du Rosaire, encadrés par une double rangée de splendides bannières et de magnifiques drapeaux. Tout au haut, sur les rampes qui précèdent le dôme de bronze, encore des étendards.

La foule s'écarte ; c'est le clergé, magnifique cortège, qui prend place sur le parvis du Rosaire : Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes ; NN. SS. Soulé, ancien évêque de la Réunion ; l'Archevêque d'Albi ; Balaïn, archevêque d'Auch ; Mgr Rouard, évêque de Nantes. Tout autour, formant une splendide garde d'honneur : MM. de Mun, Lasies, général Récamier, duc des Cars, prince de Broglie, amiral de la Jaille, général de Charette, amiral de Cuverville ; puis encore nous remarquons : MM. de la Ferronays, le Gonidec de Traissan, général Jacquey, de Gailhard-Bancel, amiral de Penfentenyo, etc.

Dans la foule innombrable, les brancardiers de Notre-Dame de Lourdes, toujours dévoués, assurent l'ordre : MM. Duclos de Bouillas, comte de Beaumont, Christophe, marquis de Laurent-Castelet, commandant de Gourgues, de Roussy, de Laya, Blount, président du Conseil d'administration des chemins de fer de l'Ouest ; MM. de Kermenguy, Taberne, etc., toujours aussi actifs et toujours sur la brèche.

M. l'abbé Gayraud, revêtu de ses insignes de chanoine de Montauban, prend la parole.

« Dans cette grande manifestation religieuse, dit-il, j'en-
« tends l'âme de la France chrétienne tressaillir et chanter.
« Elle tressaille d'allégresse, et fort justement, puisque, après
« quatorze siècles, malgré tant de vicissitudes, malgré tant

Archives diocésaines d[illegible]Quimper et Léon

« de révolutions, d'erreurs et d'attentats, la foi chrétienne se « retrouve vivante et féconde sur le sol français.

« Tressaille donc, âme de la France ! Chante ton cantique « de foi : *Credo !* »

Dans une magnifique envolée, l'orateur montre la science, la prétendue science, s'élevant contre Dieu ; la philosophie matérialiste n'admettant que la force aveugle, et, en face de ces négations, la France chrétienne debout, levant une armée de 60,000 hommes pour affirmer devant le monde entier sa foi en la Trinité sainte, sa foi en Jésus Rédempteur, sa foi en la Vierge Immaculée, en l'Eglise catholique dont la clef de voûte est à Rome, au Vatican.

« On n'a plus besoin du Christ !... nous crie-t-on... Mais « sans lui, plus de justice, de fraternité, ni de liberté ! Oui, « nous voulons que Dieu soit aimé et respecté dans nos famil- « les ; nous voulons que, dans l'Etat, il soit librement honoré « et servi, et cette liberté nous l'obtiendrons, fût-ce au prix « de toutes les abnégations, au prix de tous les sacrifices !!! »

Un tonnerre d'applaudissements arrête un instant l'orateur.

« O France ! s'écrie-t-il, chère et noble patrie de Clovis, « de Charlemagne, de Jeanne d'Arc ! Grâce à Jésus, ta fécon- « dité n'est point épuisée. Les siècles passés consacrèrent « avec lui ta glorieuse alliance : *Gesta Dei per Francos*... « Que cette parole résume ton avenir, que les gestes de Dieu « soient toujours faits par la main de la France ! »

A l'issue de la messe, a lieu une magnifique cérémonie, le renouvellement des vœux du Baptême et de la Confirmation. Comme la veille, 60,000 hommes représentant la France coupable et repentante répondent à la voix du prêtre : « Pour nos faiblesses et nos iniquités, pardon Seigneur, pardon ! »

Puis, c'est la France croyante :

« Croyez-vous en Dieu ?

— « Oui, nous y croyons ! »

Et tout à coup éclate, vibrante, cette question :

« Soldats du Christ ! Etes-vous prêts à souffrir pour votre « Maître ? »

Et alors, 60,000 hommes sont debout, tête nue ; les bannières s'inclinent. Evêques, députés, sénateurs, généraux, pêcheurs nantais et marins de la Bretagne, mineurs et paysans, bourgeois, prêtres, nobles et ouvriers, toute cette immense foule, toute cette armée, les yeux en pleurs, sentent que l'engagement est pris à la face du monde qui écoute, au nom de la France malade, répond :

— « Oui, nous sommes prêts à mourir pour Jésus-Christ ! »

Et l'on sent que c'est vrai. Et en voyant ce magnifique spectacle : 60,000 bras étendus au-dessus des têtes pour le serment suprême, en entendant cette immense clameur, puissante comme la voix de la nation tout entière, on se reprend

à espérer. Non, la France ne mourra pas ! car la France est chrétienne !

« O France ! s'écrie la voix du prêtre, veux-tu être toujours le défenseur de l'Eglise ? »

Et les 60,000 voix, grondant comme une houle, répètent :

— « Oui ! nous le voulons ! »

Le prêtre : « Vive le Christ qui aime les Francs ! »

— « Vive le Christ qui aime les Francs ! »

Cette fois, il semble que les rampes colossales du Rosaire s'ébranlent, la clameur est plus puissante que jamais. Toute la foi, toute la sincérité de l'âme française vient de s'exhaler dans ce dernier cri.

Les drapeaux s'inclinent ; les étendards tricolores, dans les plis desquels rayonne le Cœur de Jésus ; les bannières aux couleurs chatoyantes ; le drapeau du Pei-Tang, qui n'est plus qu'une loque, mais une loque glorieuse ; l'étendard de Loigny, teint en 1870, aux heures angoissantes, du sang de la France chevaleresque et chrétienne ; tous les drapeaux s'inclinent. Les tambours battent aux champs ; les clairons sonnent ; c'est la bénédiction des bannières et des drapeaux du Sacré-Cœur.

C'est fini. Et lorsque ces 60,000 hommes se relèvent, rayonnants, rangés autour des glorieux et saints étendards, dans une acclamation puissante, il semble que c'est la France qui passe, toute la France, celle de Clovis et de Charlemagne, des Croisades et d'Austerlitz, de la Révolution et de 70 ; la France tour à tour si grande et si noble, coupable, punie, repentante, mais croyant et espérant toujours ; acclamant une dernière fois Celui qui la sauvera : Vive le Christ qui aime les Francs !

A 2 heures, a été tenue une splendide réunion de la Jeunesse Catholique de France. M. le baron d'Arc, président du groupe du Nord, et le vice-président du groupe de Paris, ont prononcé des allocutions très acclamées.

Mgr Schœpfer, prenant la parole après eux, adresse à cette belle jeunesse d'éloquents encouragements et bénit l'Association tout entière.

M. Lasies, le vaillant député du Gers, longuement et chaleureusement acclamé par ces 2,000 jeunes gens réunis, leur dit : « Je ne suis pas venu ici en homme politique, mais « simplement comme un soldat de la grande armée catholi- « que, heureux de prendre part à cette magnifique manifes- « tation de ma foi. »

Il est 4 heures. Le R. P. Coubé, S. J., prononce un discours admirable. L'enthousiasme est indescriptible.

« L'heure n'est plus, dit-il, aux longs discours, mais aux « actes. Il y avait un pacte établi entre le Sacré Cœur de Jésus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« et la cause de la France. Ce pacte, la Révolution l'a brisé.

« Allons prendre Jésus, l'élever sur le pavois ! Vous surtout, anciens soldats, zouaves pontificaux que l'on trouve « toujours sur le chemin de l'honneur et dont je suis heureux « de saluer la bannière sacrée.

« Nous sommes tous soldats ; à la bataille ! A la conquête « de la liberté ! Est-ce que la liberté, dans ce beau pays de « France, n'appartiendrait qu'à quelques-uns ? Vous ne l'endurerez pas davantage ! (Tripe salve d'applaudissements.)

« Réveillez-vous, catholiques ! Nous en avons assez, de « l'Eglise dormante. Faites renaître l'Eglise militante ! Guerre « à l'erreur, à la secte impie ! Prenez le glaive qui veut chasser le Christ et ses disciples et que donne la Constitution, le « glaive électoral. La Religion vous en fait un devoir.

« La bataille va commencer ; il n'y a que deux candidats : « Jésus et Barabbas. Allez-vous voter pour Barabbas et crucifier Jésus-Christ ?...

« Nous ne craignons rien. La Vierge de Lourdes est aussi « une Vierge guerrière ; elle priera pour nous sur la colline, « si nous combattons dans la vallée. Ayons courage sous « l'égide sacrée du Sacré Cœur. *In hoc signo vinces.* »

L'orateur rappelle Roncevaux, Rolland sonnant du cor et la France victorieuse, vengeresse, repassant les monts avec Charlemagne :

« Je prends l'olifant, s'écrie-t-il ; puisse ma sonnerie être le « réveil, à l'aube du vingtième siècle, et le Christ reparaître « vainqueur dans le pays de France ! »

Les applaudissements éclatent frénétiques et prolongés, l'impression est inoubliable.

Après ce magnifique discours, véritable « coup de clairon » qui ne manquera pas d'avoir un grand retentissement en France, la procession du T. S. Sacrement s'organise. Mais cette fois, la foule reste sur l'Esplanade, pour y représenter la France que « Notre-Seigneur va visiter en l'enveloppant de sa miséricorde et de ses bénédictions », comme nous l'explique notre manuel.

Seuls prennent part à la procession les drapeaux et les bannières, le clergé en habit de cœur, précédant immédiatement le Saint-Sacrement. Après le Saint-Sacrement s'avancent les dignitaires et les délégués des départements.

Les chants liturgiques, exécutés par la voix de plus de 2,000 prêtres, se font entendre, pendant que la foule s'agenouille sur le parcours. Mais à peine ces chants font-ils quelque trêve, que des supplications s'élèvent de la poitrine de cette foule agenouillée, implorant le pardon et la miséricorde du Dieu vivant et circulant parmi tous, entremêlées de louanges, d'hosannas, de protestations de foi et d'amour.

On se serait facilement cru transporté en Judée, aux

temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre. On l'aurait cru visible à tous les yeux, tant il y avait d'ardeur et de foi, dans ces cris et dans ces publications.

Pour nous autres, Bretons, ce fut la dernière journée, la journée de clôture. C'est avec regret que l'on voyait arrivé le terme de ces beaux jours ; aussi beaucoup voulurent-ils prolonger encore ces moments si précieux qui leur restaient, en passant la dernière nuit, soit à la Grotte, soit dans les Basiliques. Nombreux, d'ailleurs, étaient, toutes les nuits, les adorateurs de Notre-Seigneur. De pieux franciscains se relayaient, toutes ces nuits, pour prêcher les actes d'adoration et expliquer les mystères du saint Rosaire.

C'est dans ces pieux exercices que plusieurs pèlerins Bretons passèrent leur dernière nuit, sans souci des fatigues qui les attendaient dans le voyage de retour. Mais aussi, que de grâces et que de consolations dans le recueillement de ces entretiens intimes avec Jésus !...

† † †

Enfin, le moment de partir arriva.

A 6 heures 20 du matin, le vendredi, nous devions nous trouver à la gare. Tous nos pèlerins sont fidèles au rendez-vous. Une dernière acclamation à Notre-Dame de Lourdes, et le train nous ramenait à toute vapeur à travers la France, vers notre chère Bretagne, salués avec sympathie, tout le long du parcours, par des foules accourues aux abords des gares où nous passions.

Le but de ce Pèlerinage d'hommes, nous l'avons déjà dit, était de faire de chacun d'entre nous autant d'apôtres au milieu de nos frères. Puissent les 60,000 hommes de France répondre à ce désir des organisateurs, qui n'est autre que le désir de Jésus et de sa sainte Mère, et la France régénérée verra encore de beaux jours de foi et de piété.

VIVE NOTRE-DAME DE LOURDES !

L'accident du Calvaire breton. — Le *Journal de la Grotte de Lourdes* du 21 Avril donne les détails suivants sur l'accident survenu au Calvaire breton, et rectifie les renseignements inexacts que les Agences avaient communiqués aux journaux.

« Un fâcheux accident, survenu le jeudi 18 Avril, quelques minutes après 4 heures de l'après-midi, est venu interrompre les travaux d'érection du Christ définitif, en granit, du grand Calvaire breton.

« Par suite probablement d'une fausse manœuvre, le grand échafaudage roulant, presque achevé, qui devait servir à la pose du Christ, s'est, subitement, et avec un horrible fracas, affaissé vers le Midi, entraînant dans sa chute le Christ provisoire, la grande

Archives diocésaines de Quimper et Léon

colonne qui le soutenait et la statue de saint Jean. Deux secondes après, il n'y avait plus là qu'un informe monceau de poutres, de fûts de granit, de cordages, de lourdes poulies et de barres de fer.

« Grâce à Dieu, cet accident qui pouvait causer de nombreuses victimes (8 ou 9 ouvriers étant occupés à l'échafaudage) n'a causé la mort de personne, et l'état des deux ouvriers qui ont été blessés dans leur chute, l'un à la tête, l'autre aux jambes, n'inspire aucune inquiétude. Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, a pu s'en convaincre, aujourd'hui même, dans la visite qu'il a faite au plus grièvement blessé et à sa famille.

« Ajoutons, enfin, que le Christ en granit, destiné au grand monument breton, n'a pas subi le moindre dommage, bien que la statue de saint Jean soit venue s'abattre presque à ses côtés.

« Qu'il nous soit permis, en cette circonstance, de dire toutes nos sympathies aux braves ouvriers atteints, à leurs familles et à M. Hernot, sculpteur, dont l'œuvre vient d'éprouver, pour la seconde fois, un si fâcheux accident.

« Fervent chrétien, M. Hernot supportera cette nouvelle épreuve en vrai breton, et nous prouvera, une fois de plus, que si, au pays d'Arvor, comme le chantent ici ses compatriotes, le sol et le granit sont durs, les cœurs surtout y sont forts. »

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Le numéro de Mai des *Annales* de la Propagation de la Foi, dont nous venons de recevoir communication, publie le tableau général des recettes de l'Œuvre pendant l'année 1900. Elles se sont élevées à 6.848.700 fr. 86, donnant ainsi une augmentation de 28.426 fr. 93 sur l'exercice précédent ; « cette augmentation serait plus considérable encore sans plusieurs circonstances tout accidentelles », énumérées dans le compte-rendu.

La très grande partie de ce budget de l'Apostolat, « un des plus considérables de l'Œuvre depuis sa fondation » est, comme toujours, fournie par la France et notamment par les diocèses de Bretagne. Le nôtre y tient une place très honorable : nous avons versé, cette année, au Comité central de Paris la somme de 147.626 fr. 10 ; c'est le chiffre le plus élevé atteint jusqu'ici, il dépasse de 4.809 fr. 15 celui de l'an dernier et nous maintient au *6e rang* parmi les diocèses ce France, au *8e* parmi les diocèses du monde catholique.

Voici la liste de ceux qui ont donné plus de 100.000 francs à l'Œuvre, en 1900 :

Lyon	461.739 fr.
Paris	385.876 »
Metz	205.952 »
Strasbourg	193.554 »
Cambrai	189.341 »
Nantes	183.789 »
Saint-Brieuc	171.610 »

Quimper	147.626 fr.
Rennes	133.975 »
Boston (Etats-Unis)	113.712 »
Grenoble	109.076 »
Cologne (Allemagne)	100.598 »

Comme il est d'usage dans notre diocèse, le compte détaillé des aumônes par paroisses, avec le tableau de celles qui ont donné la plus forte moyenne, sera joint aux *Annales* de Mai. Ce compte-rendu a déjà été soumis à Monseigneur l'Evêque qui a bien voulu l'approuver, en adressant aux directeurs diocésains la lettre suivante :

Diocèse DE QUIMPER et de Léon.

« Quimper, le 11 Avril 1901.

« A M. le Directeur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

« Bien cher Monsieur le Chanoine,

« J'ai lu avec intérêt et grande satisfaction le compte-rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse de Quimper et de Léon ; et c'est bien volontiers que, en les remerciant très paternellement, je bénis avec mon cœur d'évêque le directeur, les zélateurs et les zélatrices, ainsi que tous les associés.

« Je suis très particulièrement touché de voir que la première année de mon épiscopat est marquée par un accroissement de près de 5.000 francs dans le chiffre des recettes.

« A un moment où les ennemis de notre sainte Religion semblent redoubler d'ardeur pour nous faire la guerre, il est très beau et très bon pour nous de ne pas ralentir nos efforts en vue de la conversion des infidèles. C'est en propageant la foi chez les autres, que nous mériterons de la conserver pure et féconde dans notre chère Bretagne. Les hommes ont leurs moyens d'action, le plus souvent courts ou boiteux par quelque endroit ; Dieu a les siens, toujours efficaces et irrésistibles.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N.-S.

« † François-Virgile,

« *Evêque de Quimper et de Léon.* »

En même temps, Sa Grandeur a donné, d'une manière générale pour le diocèse, l'approbation nécessaire pour que les prêtres chargés de l'Œuvre puissent jouir des faveurs particulières dont l'énumération se trouve dans tous les exemplaires des *Annales*.

Variétés

Les parties de plaisir du dimanche. — On garde bien encore le jour du dimanche, en se reposant ; mais généralement on se garde bien de « servir Dieu dévotement ». On se repose en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'amusant ; on se repose pour s'amuser. En effet, on semble choisir à dessein le jour que nos ancêtres nommaient le saint jour du dimanche, pour les parties de plaisir lointaines. Des localités entières s'ébranlent, emportées par le tourbillon, laissant leurs églises vides. Quelqu'un qui parlerait de la messe dominicale, à ce moment-là, serait pris pour un revenant d'un autre âge.

Si les églises sont abandonnées, les foyers le sont aussi.

On déserte la table de la famille, pour aller chercher au loin des joies bruyantes, des festins organisés par des sociétés qui ne sont pas des sociétés de tempérance. Le dimanche à l'église, le dimanche en famille, sont des vestiges archaïques et des souvenirs importuns. A ces souvenirs pourtant se rattache l'idée de la sage économie et du repos vivifiant.

On interpréterait bien mal notre pensée, si l'on croyait que nous sommes, de parti pris, hostiles aux récréations honnêtes, mieux connues par nos pères que par leurs enfants. Mais nous ne pouvons comprendre que les hommes de foi n'opposent aucune résistance, chez eux, aux abus qu'ils réprouvent au fond, et ne réclament pas ouvertement, avant la part du monde, la part de Dieu. (*Semaine du Fidèle*, du Mans.)

La Confession. — Mme veuve Fenayrou, au hameau des Estables, commune de Saint-Laurent (Aveyron), vient de se voir restituer, par l'entremise du curé de sa paroisse, une somme d'environ 80,000 francs en valeurs, qui lui avaient été volées au mois de Janvier dernier. Cette restitution avait été confiée au curé de Saint-Laurent, à l'occasion des Pâques.

Quand nos adversaires auront inventé un remède aussi efficace aux égarements de conscience, il leur sera permis d'attaquer la confession.

La critique et « Quo Vadis ». — M. Ferdinand Brunetière a fait à Paris, à la Société des conférences, une causerie sur ce sujet : « La fonction de la critique ». Il y a apporté ses qualités habituelles : l'originalité et le nombre des aperçus, la fermeté logique et cette bravoure particulière qu'il met dans sa façon d'envisager les choses.

Il a parlé de la critique actuelle et contemporaine. Elle doit maintenir la préséance, c'est-à-dire s'élever contre les succès trop faciles et trop peu justifiés, dus quelquefois à des emprunts faits à des auteurs de la veille. M. Brunetière cite en exemple *Quo vadis ?*

Il y voit la réduction de trois œuvres françaises : *les Martyrs*, de Chateaubriand ; *Acté*, de Dumas père, et *l'Antéchrist*, de Renan. Il trouve singulier et dangereux la façon dont le christianisme naissant y est présenté, et juge que la nature de l'intrigue du roman suffit à le déclasser et à le faire tomber au niveau du roman-feuilleton.

Ce maintien de la décence et de la hiérarchie constitue la fonc-

tion « négative » de la critique. Il en est une autre « positive », qui est de conserver le goût en l'empêchant d'être gâté par l'emphase, la préciosité ou le grotesque ; et encore, de ne pas permettre à l'art de manquer à sa fonction sociale. M. Brunetière engage au respect de la tradition et met en garde contre l'attrait de la nouveauté.

Il a conclu en donnant pour fondement à l'esthétique la morale.

(*Journal des Débats.*)

Pensée.

On instruit par la parole, on touche par l'exemple, on sauve par la souffrance.

BIBLIOGRAPHIE

Mois de Marie à l'usage des femmes chrétiennes, par M. DE MÉZANGE DE SAINT-ANDRÉ. Un vol. in-16 carré, avec encadrement bleu (*Librairie Ch. Poussielgue, Paris*) : 2 fr.

Ce recueil de trente et une méditations est spécialement destiné aux jeunes filles et aux femmes. Elles y trouveront des règles de conduite très pieuses et très pratiques, déduites, par une excellente adaptation, des vertus ou des mystères de la Vie même de la Très Sainte Vierge. Pour chaque jour, une pratique résume l'enseignement que l'on vient de méditer.

Ce petit volume ne manquera pas de rencontrer le succès qu'il mérite.

(*Librairie J. Salaün, Quimper.*)

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AVIS

M. **GUIBOURG**, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER*, a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA**, véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper**, vient de remporter le 1er Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix**.

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

L. SANARD, **174, rue Saint-Jacques, PARIS.**

MOIS DE MARIE LASSERRE	franco,	**2**	francs.
NOUVEAU MOIS DE MARIE LASSERRE.	»	**2**	»
Par 12 volumes assortis.	»	**18**	»



FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD à **Villedieu-les-Poëles (Manche).**

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M. Paul LE JAMTEL**, Négociant à Guingamp.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

AUX GRANDS MAGASINS
(MAISON DE CONFIANCE)

ÉLY - LABASTIRE
50 et 53-55, rue de la Rampe — BREST — rue de Siam, 38.

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Un employé de la maison est à la disposition du Clergé et de toute personne qui en fera la demande, pour présenter à domicile les échantillons et albums en Ornements d'Eglise et Ameublements.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « A la Montre de Genève » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 10 Mai 1901. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Les Rogations.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Avis de l'Evêché ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; Nomination dans le clergé ; Loc-Brévalaire ; La Visite pastorale ; Grand-Séminaire ; Le Cloître-Saint-Thégonnec ; Kerfeunteun ; Plogonnec ; Angers ; Une Mission à Briec en 1808 ; Bibliographie : *L'Esprit de saint Philippe de Néri.*
III. — *Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Paris ; Nantes ; Neuvaine pour les Congrégations religieuses.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et Avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Mai. — 5e Dimanche après Pâques. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoire des Saints Martyrs Nérée et ses compagnons.
Vêpres du suivant *(au Propre diocésain)*, avec mémoires du Dimanche et des Saints Martyrs Nérée, etc.
Lundi, 13. — *Rogations.* — S. Brieuc, Evêque. Double. Blanc.
Mardi, 14. — *Rogations.* — S. Boniface, Martyr. Simple. Rouge. — Ou Office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.
Mercredi, 15. — *Rogations.* — S. Isidore le Laboureur, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 16. — ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Aux Vêpres, mémoire du suivant.
Vendredi, 17. — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 19. — Dimanche, dans l'Octave de l'Ascension. S. Yves, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pluguffan	du 13 au 15 Mai.
Saint-Nic	du 16 au 18 Mai.
Landéda	du 19 au 22 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Rogations

Les trois premiers jours de la semaine prochaine ont lieu les « Supplications solennelles » et Processions des Rogations, c'est-à-dire des prières publiques faites annuellement à cette époque de l'année, pour demander humblement à Dieu qu'il écarte de nous les fléaux et qu'il « conserve les fruits de la terre ».

Primitivement, on jeûnait durant ces trois jours ; dans la suite, on se contenta de faire abstinence. En Bretagne, on appelait les Rogations « le petit Carême ». Aujourd'hui dans la généralité des diocèses, on est dispensé de l'abstinence et, en beaucoup d'endroits, que reste-t-il des Rogations ? Rien, ou peu de chose : dans la Liturgie, un souvenir ; au calendrier, un mot souvent incompris. Combien, en effet, même de personnes plus ou moins adonnées à la piété, qu'on ne voit jamais assister à la procession de Saint Marc ni à celles des Rogations, et qui ne les connaissent que de nom ! C'est là un des mille points sur lesquels une prétendue « dévotion privée » a jeté dans l'illusion beaucoup de chrétiens.

Pourquoi cette désuétude ? Dira-t-on qu'aujourd'hui l'abondance des productions, la rapidité et la multiplicité des transports ayant fait évanouir le spectre de la famine, il n'est plus nécessaire, comme il était autrefois, de crier à Dieu : « Par tous vos saints, de la famine, délivrez-nous ! » Sommes-nous assurés d'avoir éloigné de nous le fléau que redoutaient nos pères ? Dieu, toujours, demeure le maître des éléments et des saisons ; et qui pourra détourner les coups qu'il lui plaira de frapper au jour de sa colère ? Mais, — bornons-nous à considérer notre pays, — la situation de l'agriculture n'est pas si florissante que nous puissions mépriser l'appui de la Providence. C'est devenu, hélas ! un lieu commun de déplorer l'état douloureux de l'agriculture : de toutes parts montent les plaintes de la terre, de la terre que ses fils abandonnent, de la terre qui s'appauvrit. Et de ses maux, la société tout entière est atteinte. Veut-on ramener les jours de prospérité et d'abondance ? Les savants proposent leurs vues, les âmes généreuses donnent leur activité : aucun concours n'est à repousser. Mais dans cette restauration, quelle admirable part aura l'Eglise, si, revenant à ses traditions, elle attire sur la terre et sur ses fruits, sur ses cultivateurs, par la prière commune, les bénédictions qui donnent les riches récoltes et qui font les races vaillantes d'agriculteurs !

D'ailleurs, le but des Rogations est moins spécial et moins étroit ; elles ne tendent pas seulement à obtenir l'abondance des fruits de la terre ; mais l'Eglise supplie Dieu, par tous ses saints, de pardonner à tous, de retenir en sa main prête à châtier les fléaux vengeurs, de répandre les bienfaits de la vertu, de la concorde et de la paix. De tout cela, n'avons-nous pas besoin ? et si ces biens nous sont nécessaires, à qui les demanderons-nous, sinon à celui qui, maître de tout, les dispense à son gré ?

Aussi, loin de considérer les admirables cérémonies des Rogations comme une de ces formes liturgiques qui s'adaptent à une époque, à qui le cours des siècles fait perdre leur signification primitive, et dont on pourrait concevoir qu'elles tombassent impunément en désuétude, il faut y voir un élément nécessaire et permanent de la vie catholique. C'est à une époque de désolation et de troubles que le saint Evêque Mamert institua la fête des Prières. Les jours présents sont bien des jours d'épreuves et de tristesses ; et dans cette même situation où la foi des temps anciens fit naître la prière, l'indifférence contemporaine l'oublie. C'est donc une expiation de moins, une intercession de moins, un secours de moins, en un siècle déjà si appauvri des moyens par lesquels la vie chrétienne se conserve, par lesquels le ciel est fléchi, les grâces de salut obtenues.

S'il y a là une lacune, il faut la combler. A ce retour aux traditions, en même temps que la vie chrétienne gagnera en intensité, l'Eglise gagnera en influence.

Pour fonder ou accroître le pouvoir de la Religion sur les esprits, rien n'agit aussi puissamment que les solennités extérieures où l'Eglise par ses processions et ses chants, prend contact avec les populations et répand à flots les bienfaits de la prière. Triomphe de la Fête-Dieu, supplications des Rogations, la voix de la foule acclame Dieu ou l'implore.

Pour la prospérité du pays de France, il est à souhaiter que les cérémonies des Rogations soient plus suivies que jamais.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Retraites de première Communion et de Confirmation.

II. Mission. — PLUGUFFAN, du 12 Mai au 1er Juin. Première semaine (réservée aux enfants), Président : M. Hascoet, recteur d'Ergué-Gabéric.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Lundi, Mardi* et *Mercredi*, 13, 14 et 15 Mai, procession des Rogations ; elle sort de la Cathédrale à 9 h. et se rend : le lundi, à Saint-Mathieu ; le mardi, à Kerfeunteun ; le mercredi, à Loc-Maria.

Il n'y a pas d'abstinence pendant ces trois jours.

Jeudi, 16, fête de l'Ascension, offices aux heures ordinaires. Quête pour l'Université catholique de Paris et les écoles chrétiennes du diocèse.

— Saint-Mathieu. — Les trois jours des Rogations, la procession a lieu à 7 heures, et se rend, le *lundi*, à Saint-Corentin, le *mardi*, à Loc-Maria, le *mercredi*, à Kerfeunteun.

Jeudi, fête de l'Ascension, les messes aux mêmes heures que les dimanches. Il n'y a pas de Vêpres. — A 7 h. 3/4, Complies, suivies du sermon et de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de l'Évêché. — I. — Nous rappelons que Monseigneur l'Evêque, à la suite de son Mandement du Carême, a prescrit dans toutes les églises du diocèse, le jour de l'Ascension, une quête pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes du diocèse.

Cette quête devra être annoncée en chaire, *Dimanche prochain*, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

II. — Il sera utile de rappeler également, *dès Dimanche prochain*, la Neuvaine que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dans son Encyclique *Divinum* du 9 Mai 1897, a prescrit de célébrer, chaque année, en l'honneur du Saint-Esprit, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette Neuvaine doit commencer, autant que possible, le Samedi 18 Mai pour se terminer le Dimanche 26. Les prières prescrites (le *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, le *Veni Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin après la messe, ou le soir à l'exercice du Mois de Marie.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION
pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Samedi, 11...	Hanvec. — Rumengol.....	Saint-Eloi.
Dimanche, 12.	Le Tréhou. — Tréflévénez.....	Irvillac. — Saint-Urbain.
Lundi, 13....	Logonna-Daoulas. — L'Hôpital ..	Daoulas.
Mardi, 14....	Dirinon. — Pencran	Loperhet.
Mercredi, 15..	Plougastel-Daoulas.....	Les Frères (Landerneau).
Jeudi, 16	Landerneau	
Vendredi, 17.	Le Relecq.....	Saint-Marc.
Samedi, 18...	Guilers.....	Bohars.

Monseigneur sera accompagné, dans cette partie de sa tournée, par M. Fléiter, vicaire général.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Pouliquen, chanoine honoraire, recteur de Plomelin, a été nommé chanoine titulaire de la Cathédrale. (Cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 29 Avril.)

La Visite pastorale. — Monseigneur l'Evêque vient de terminer la première partie de sa tournée pastorale, comprenant, avec plusieurs paroisses du canton de Landerneau, les doyennés de Ploudiry, Lesneven, Plabennec, Lannilis, Ploudalmézeau et Saint-Renan, — sauf Molène, où la Confirmation se donnera en Juillet, comme à Ouessant.

Dans notre pays breton, grâce à Dieu, on se fait encore une

grande et juste idée du ministère de l'Evêque : c'est Jésus-Christ qui passe dans la personne de son plus haut représentant dans le diocèse. De là l'accueil empressé, pieux et enthousiaste fait au premier Pasteur. Nous ne parlerons pas, une fois de plus, de ces cortèges nombreux de voitures et de cavaliers — dans telles localités, ceux-ci étaient au nombre de 50 au moins — attendant le Prélat à la limite de la paroisse et lui faisant escorte jusqu'à l'église, toujours décorée avec soin et surtout remplie d'une foule de fidèles, avides de voir — la plupart pour la première fois — leur Evêque et de recevoir sa bénédiction. Sa Grandeur adressait toujours la parole aux assistants, même dans les églises ou chapelles qu'il visitait, en passant, sans y donner la Confirmation.

Après les cérémonies liturgiques — qui se renouvelaient, à certains jours, jusqu'à trois fois —, c'était le tour des petits enfants, partout très nombreux malgré la saison peu clémente : avec une bonté toute paternelle, Monseigneur tenait à les bénir tous jusqu'au dernier.

Après quelques moments d'entretien affable et cordial avec les représentants des municipalités et les conseillers de Fabrique, venus le saluer au presbytère, l'Evêque se rendait aux écoles chrétiennes, que la plupart des paroisses de cette région ont le bonheur de posséder, se faisant un devoir de porter aux maîtres ou maîtresses et à leurs élèves ses encouragements et sa bénédiction.....

Tel était invariablement l'emploi de ces journées si remplies ; partout Monseigneur s'est prodigué avec sa bonté simple, ne cherchant qu'à être agréable à tous, sans compter avec sa propre fatigue, mais laissant à plusieurs, dont nous prenons la respectueuse liberté de nous faire l'écho, la crainte que l'excès de son zèle pastoral ne nuise sérieusement à sa santé.

Nous croyons inutile de parler des belles églises, nombreuses dans cette partie du diocèse ; on sait quel intérêt notre Evêque porte à tout ce qui concerne les monuments religieux. Nous nous contenterons de dire qu'il a été heureux de bénir, à son passage, malgré l'heure tardive et le temps glacial, la première pierre de la nouvelle église de Tréouergat, comme il a vu avec grande satisfaction les travaux de celle de Plouarzel en voie d'achèvement.

Nos lecteurs, qui savent combien Mgr Dubillard a pris à cœur la Cause du vénérable Michel Le Nobletz, comprendront avec quel pieux empressement il a visité, au Conquet, la chambre — transformée en oratoire — où mourut le grand missionnaire dont la béatification sera, nous l'espérons, un des faits marquants de son épiscopat.

Loc-Brévalaire. — **Service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Saillour, mort recteur de Loc-Brévalaire, sera célébré dans l'église de cette paroisse, le Mercredi 22 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Grand-Séminaire. — **Bénédiction des nouveaux bâtiments.** — On sait que le nombre croissant des vocations ecclésiastiques et l'établissement d'une cinquième année d'études ont nécessité des agrandissements considérables au Séminaire. Les nouvelles constructions sont terminées et ont été bénites par Mgr l'Evêque, dimanche dernier.

Sa Grandeur, arrivée de Brest par le train de 11 h. 17, s'est rendue directement au Grand-Séminaire où se trouvaient réunis, avec MM. les professeurs, MM. les vicaires généraux, les membres du Chapitre et plusieurs prêtres de la ville. Après avoir récité les prières liturgiques, en parcourant les diverses parties des nouveaux bâtiments, l'Evêque a présidé le dîner auquel étaient invités MM. Guérin, architecte, et le docteur F. Chauvel. Au dessert, M. le Supérieur se leva et remercia d'abord Monseigneur « d'avoir, au milieu des fatigues de sa tournée, avancé de quelques heures son retour momentané dans sa ville épiscopale, pour présider cette fête : c'est une nouvelle preuve de sa sollicitude pour tout ce qui touche à son Séminaire ». Dans cette expression « de sa reconnaissance et de son filial respect », M. le chanoine Gadon « est, dit-il, l'interprète de ses dévoués collaborateurs.... Pour lui, dont les circonstances ont fait un « bâtisseur » sans en avoir les aptitudes, il a trouvé dans l'architecte chargé de l'exécution des plans de M. Rapine, M. Guérin, un auxiliaire précieux ; aussi il est heureux de lui rendre un hommage auquel la présence de l'Evêque ajoute une double valeur. M. Guérin a tout fait pour assurer aux nouveaux bâtiments les conditions de solidité, d'aération et de salubrité, que M. Chauvel, notre distingué et dévoué médecin, ne manquera pas d'apprécier ».

Monseigneur répondit en quelques mots simples et aimables, témoignant de l'intérêt qu'il porte à la « première œuvre du diocèse » dont « le Séminaire est le cœur » ; il sait à quelles mains l'œuvre est confiée, et remercie MM. les Directeurs comme leur digne Supérieur. Celui-ci, pour un « bâtisseur sans aptitudes », s'est bien acquitté de la tâche que « les circonstances lui ont imposée, et c'est à juste titre que son nom restera attaché à la construction du Séminaire diocésain ». Sa Grandeur est heureuse de joindre « ses félicitations et ses remerciements aux éloges si mérités qui viennent d'être décernés à M. Guérin dont Elle a déjà pu apprécier la valeur », comme Elle « compte sur la science et le dévouement connus de M. le docteur Chauvel pour assurer à nos séminaristes une santé vigoureuse, chose si importante pour le succès du ministère auquel ils seront appelés ».

***

Lundi matin, Monseigneur est parti par le premier train pour Orléans où, comme nous l'avons dit, il a consacré, mardi, la nouvelle église de Saint-Marceau et assisté, mercredi, aux fêtes annuelles en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Sa Grandeur, après avoir passé la journée de vendredi à Quimper, reprendra, demain samedi, sa tournée pastorale suivant l'ordre indiqué plus haut.

Le Cloître-Saint-Thégonnec. — **Retraite du Jubilé.** — Le Cloître, situé au pied des Montagnes d'Arrée, est une paroisse trégorroise enclavée dans l'opulent canton de Saint-Thégonnec. Ses habitants, robustes montagnards, laborieux cultivateurs, tiennent à honneur de rester toujours fidèles à la foi de leur baptême, comme ils viennent de le témoigner par leur attitude édifiante à l'occasion du Jubilé.

Les exercices d'une retraite préparatoire sous forme de Mission ont été prêchés, du 3e au 4e dimanche après Pâques, sous la direction expérimentée de M. Le Roux, ancien recteur de Poullaouën. Assisté de deux zélés confrères des environs, M. Le Roux, dont la bonté est bien connue et la parole convaincante et communicative appréciée de tous, a trouvé chez ces bons Trégorrois une sympathie aussi grande que soutenue. La population du Cloître est de 1.300 habitants ; or, on a compté 850 communions ; c'est dire que tout le monde, sans une exception, s'est approché de la Sainte Table.

Par leur assiduité aux instructions, par leur recueillement vraiment touchant, les chrétiens du Cloître-Saint-Thégonnec ont montré qu'il y a encore de la foi, grâce à Dieu, ailleurs qu'en Léon et en Cornouaille.

F...

Kerfeunteun. — **Bénédiction de Croix.** — Dimanche dernier, la paroisse de Kerfeunteun a eu une belle cérémonie : la bénédiction solennelle d'une croix, à la chapelle de la Mère-de-Dieu. A 2 heures après midi, la procession s'organisa à l'église paroissiale et se dirigea vers la chapelle. Le Christ, placé sur un brancard garni de tentures et de lierre, était porté par les conseillers de fabrique et les membres du conseil municipal au complet.

Après les Vêpres, on se rend près de la nouvelle croix qui va remplacer l'ancienne, usée par le temps. Le placître de la chapelle, dont on connaît la disposition, présente à ce moment un coup d'œil des plus agréables : il est littéralement couvert d'une foule compacte qui en garnit les diverses assises. M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas, monté sur les marches du Calvaire, explique le sens de la cérémonie qui réunit une si nombreuse assistance, et résume les grandes leçons que nous donne le Sauveur du haut de sa Croix. Il sait bien le langage qu'il faut tenir à ses anciens paroissiens pour arriver à toucher leurs âmes ; aussi, tous écoutent avec une attention soutenue et sont remués par sa sympathique parole.

Quand M. le Curé-Archiprêtre de la cathédrale de Saint-Corentin a récité les prières liturgiques de la bénédiction, les prêtres viennent tour à tour présenter leurs hommages au divin Crucifié ; puis, à la grande édification des assistants, le Maire et son premier Adjoint viennent baiser les pieds du Christ. Bientôt l'image vénérée

Archives diocésaines d. Q nper et Léon

s'élève au-dessus des marches du Calvaire, et ne tarde pas à être fixée à l'arbre de la Croix. Après le chant du cantique « *Ni ho salud, Kroaz benniget* », c'est au chant du *Te Deum* que l'on se rend à la chapelle pour y recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.....

Puisse cette croix attirer la bénédiction de Dieu sur la paroisse et sur les pèlerins qui y viendront prier ! Que sa vue serve à fortifier la foi, à la rendre même plus ferme et plus solide que le bois dont elle est faite, pour que nous puissions dire avec vérité :

Kroaz a uzo,
Feiz a bado !

•••

PLOGONNEC. — **Pardon de N.-D. de la Lorette.** — — Le pardon de la chapelle de la Lorette, en Plogonnec, qui a lieu ordinairement le dernier dimanche du mois de Mai, sera célébré, cette année, à cause de la coïncidence de la solennité de la Pentecôte, le dimanche précédent, *19 Mai*. Voici le programme des fêtes :

Samedi, 18 Mai, à 4 h. 1/2, premières vêpres, suivies de la procession.

Dimanche, 19 Mai, 1re messe à 6 h. ; 2e à 7 h. — A 10 h. 1/2, grand'messe.

A 1 h. 1/2, récitation du Rosaire. A 2 h. 1/2, Vêpres suivies de la procession.

Lundi, 20 Mai, pardon des enfants : 1re messe à 7 h. ; 2e messe à 10 h. ; procession et consécration des enfants à N.-D. de la Lorette.

N. B. Les 9 derniers jours du mois de Mai, on confesse et on dit la messe à la chapelle de N.-D. de la Lorette et les pèlerins peuvent y gagner l'indulgence plénière aux conditions ordinaires.

ANGERS. — **Retraite des Bretons.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Angers du 5 Mai :

« Dimanche dernier (28 Avril) avait lieu, dans l'église de la Madeleine, la clôture de la retraite des Bretons. Dès le matin, à la messe, un très grand nombre d'hommes, vieillards et jeunes gens, un plus grand nombre encore de femmes, s'étaient approchés de la Table Sainte ; le soir, tous se trouvaient de nouveau réunis au pied des autels pour la dernière cérémonie. Rien de curieux à voir comme ces costumes variés des femmes, ces coiffes surtout, les unes si originales, les autres si coquettes et si gracieuses. Pourquoi faut-il que les hommes, en venant chez nous, abandonnent les habits de leur pays ? Ils sont pourtant bien beaux, avec leurs couleurs éclatantes et leurs formes pittoresques !

« A l'issue des vêpres, présidées par Mgr de Kernaëret, entouré de M. le Supérieur de Saint-Urbain et de plusieurs autres ecclésiastiques, le R. P. Félix, bénédictin, prédicateur de la retraite, est monté en chaire. Le choix de ce religieux ne pouvait être plus

heureux dans la circonstance. En le voyant apparaître au milieu de cet auditoire, avec sa haute stature, son visage ascétique et son ample vêtement noir, en entendant ces chants bretons au rythme plaintif et doux, on se sentait envahi par une étrange émotion. Pour ma part, je me crus un instant transporté sur cette terre de Bretagne, que j'avais visitée, il y a quelques années ; je me revoyais à cette pointe de Saint-Mathieu du Finistère, près de cette abbaye dont les ruines imposantes se dressent en face des flots toujours agités de l'Océan et de la Manche ; puis, remontant le cours des âges, j'évoquais le souvenir de ces moines aujourd'hui tant décriés, qui, par leurs labeurs et leur infatigable dévouement, ont fertilisé les rochers abrupts et sauvages de la vieille Armorique et implanté dans le cœur de ses rudes habitants une foi profonde et robuste. Cette foi, bien qu'amoindrie par les temps, subsiste encore parmi les Bretons de nos jours ; on pouvait s'en convaincre en voyant avec quel respect et quelle attention ils écoutaient leur prédicateur. Je ne puis, et pour bonne cause, rendre ici le moindre compte de son discours. Je ne parlerai donc que de M. le curé de la Madeleine qui a voulu, lui aussi, exhorter cette partie de son troupeau, aussi chère à son cœur que l'autre, à rester toujours fidèle à Dieu et aux pieux enseignements qu'on venait de lui donner ; du digne aumônier breton, M. l'abbé Kervella, qui a tenu à son tour à remercier M. le Curé de son fraternel accueil, ainsi que du concours si dévoué qu'il trouve près de lui et du clergé angevin, en toute circonstance.....

« Après ces diverses allocutions, la procession se déroula sur le parvis de l'église, avec les brancards de la Sainte Vierge, de sainte Anne et de saint Yves, si remarqués à notre Grand Sacre, pendant qu'un cantique breton était enlevé avec entrain par toute l'assistance. Au retour, M. l'aumônier lut du haut de la chaire un acte de consécration solennelle des Bretons d'Angers au Sacré-Cœur, puis on donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

« La fête était terminée et chacun se retira diversement impressionné : les Bretons, le cœur rempli des douces émotions ressenties pendant ces jours bénis de la retraite, et les étrangers, ou, pour mieux dire, les angevins, ravis du beau spectacle qu'il leur avait été donné de contempler.

« *Un témoin*, E. M. »

— Cet article, emprunté à la *Semaine religieuse* d'Angers, était déjà composé quand nous avons reçu directement d'autres renseignements, pleins d'intérêt, au sujet des retraites bretonnes d'Angers-Trélazé. Nous les donnerons dans notre prochain numéro ; aussi bien ils ne feront pas double emploi avec ce qui vient d'être dit.

Archives diocésaines d. Qu .nper et Léon

Une Mission à Briec en 1808.

On a vu dans le *Rapport sur les Missions bretonnes*, publié par la *Semaine religieuse* (1), comment cette institution fut rétablie dans notre diocèse après la Révolution par une lettre pastorale de Mgr Dombideau de Crouseilhes, en date du 27 Mars 1808. On a bien voulu nous communiquer au sujet de la première Mission donnée à la suite de l'ordonnance épiscopale les détails suivants puisés aux archives de l'Evêché, qui intéresseront certainement nos lecteurs.

Au mois de Mai 1808, une grande Mission fut donnée à Briec sous la présidence de M. Dumoulin, curé de Saint-Corentin. Les ouvriers étaient :

MM. Cornily, curé de Plougastel-Daoulas, Coatpont, curé d'Elliant, Garrec, curé de Châteaulin, Laffeter, curé de Pleyben, Guénégan, recteur de Ploudaniel, Guionvarch, de Spézet, Guinement, recteur de Gouézec, Floutier, curé de Huelgoat, Quévarec, originaire de Pleyben, Vistorte, recteur de Kerfeunteun, Colcanap, vicaire à Ergué-Gabéric, Conan, recteur de Pluguffan, Massé, Le Moal, vicaire de Châteauneuf, Dulaurent, Herviant, Pelleteur, Macé, recteur de Pouldergat, Labbé, recteur de Plouzané, Cajan, recteur de Plomelin, Kerloch, de Trégunc, le Recteur d'Edern, Normant, Morvan, de Scrignac, Doucin, recteur de Berrien, Kergourlay, recteur de Coray, Kermergant, Pelleter, vicaire à Quimper.

La première semaine, 1,682 personnes avaient suivi les exercices de la Mission. On remit en vigueur à cette occasion la pieuse industrie de Michel Le Nobletz, qui, pour enhardir les personnes à répondre aux questions sur la religion, avait formé des femmes ou des enfants qui se proposaient pour répondre aux interrogations du prêtre, afin de stimuler par leur exemple l'émulation des plus timides. Le 14 Mai 1808, M. Dumoulin écrit, en effet, à Monseigneur : « Une femme d'environ 60 ans est entrée aujourd'hui en lice pendant le catéchisme ; elle a défié jeunes et vieux de l'embarrasser sur la religion : plusieurs se sont présentés, mais la vieille a triomphé de tous ces particuliers. »

Cette Mission, qui fut la première donnée dans le diocèse depuis la Révolution, suscita des réclamations de la part de l'autorité civile. Le préfet écrivit à Monseigneur pour se plaindre qu'il eût « autorisé ces exercices sans l'en avertir et sans l'avoir mis à même de prendre les mesures de police nécessaires pour assurer le bon ordre ».

Le 22 Mai 1808, Monseigneur répondait qu'il n'avait pas « cru devoir avertir l'administration de cette Mission, pas plus que pour ses visites pastorales qui, cependant, étaient l'occasion dans quelques paroisses de la réunion sur un même point de trois à quatre mille personnes ; que, du reste, il venait de publier, il

(1) *Semaine religieuse* de 1901, nos 10, 11, 13, 14, 15 et 16.

y avait quatre mois, un mandement dans lequel il annonçait le rétablissement des Missions ; qu'elles n'auraient lieu cette année qu'à Briec et à Ploudaniel, et qu'il pensait que toutes ces réunions pourraient avoir lieu, sans qu'il fût besoin d'en occuper l'attention des autorités civiles ».

Monseigneur ajoutait : « Je n'ignore pas les bruits ridicules que l'on fait courir à Quimper ; ainsi, six femmes seraient accouchées de terreur dans l'église, sept ou huit personnes ont perdu la tête. Tout cela se réduit à un seul homme qui a donné quelques preuves d'aliénation d'esprit ; mais il est prouvé qu'il appartient à une famille qui, sans aller à la Mission, a éprouvé le même malheur. Il faut s'attendre à tous ces propos et à beaucoup d'autres, mais je ne remplirai pas moins avec fermeté et sagesse ce que le salut des âmes qui me sont confiées exige de moi.

« Je me propose, M. le Préfet, de me rendre à Briec pour y donner la confirmation, à la fin de la semaine. Je compte avoir environ trois mille personnes à y confirmer.

« Je vous remercie, M. le Préfet, des précautions que vous avez cru devoir prendre pour garantir le bon ordre dans la paroisse de Briec ; mais il n'est pas juste que les gendarmes que vous y avez envoyés soient à vos frais. Je vous prie de m'envoyer la note de ce que vous croyez devoir leur faire donner et j'aurai l'honneur de vous en faire remettre le montant. M. le maire de Briec a établi le meilleur ordre dans sa commune ; il est vrai que les missionnaires lui rendent la surveillance très facile. »

BIBLIOGRAPHIE. — **L'Esprit de saint Philippe de Néri,** *fondateur de l'Oratoire Romain, et son école ascétique,* par **L. B.**, de l'Oratoire de saint Philippe de Néri.

On ne saurait trop le répéter : aucune époque n'a vu autant que la nôtre paraître des livres excellents sur les Saints. Depuis le premier chef-d'œuvre en ce genre : l'*Histoire de sainte Elizabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe,* par le comte de Montalembert, combien de livres admirables écrits par le Cardinal Pitra, Mgr Bougaud, et surtout par la plume si féconde de Mgr Baunard !

Voici un livre sur lequel figure, non pas un de ces noms illustres, mais de simples initiales. Il est vrai qu'étant de l'Oratoire de saint Philippe, L. B. sera facilement reconnu, vu que la congrégation est peu nombreuse en France. Elégamment écrit, bien qu'en dehors de préoccupations littéraires, l'*Esprit de saint Philippe* est un livre auquel il faut souhaiter une grande diffusion, et c'est rendre un service réel aux âmes pieuses que de le leur signaler.

Tous, sans exception, le liront avec profit, et aussi avec un réel intérêt.

Ceux qui ont de l'attrait pour les livres du P. Faber, et ils sont nombreux en France, feront ici connaissance avec le cher Saint dont le célèbre Oratorien anglais leur avait déjà fait entrevoir et aimer la physionomie, mélange de force et de douceur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les prêtres trouveront en saint Philippe, non seulement un type parfait de vertus sacerdotales, mais un modèle d'autant plus imitable qu'il vécut dans un temps et dans une société formant avec notre milieu actuel de frappantes analogies. Il y a là non seulement d'utiles sujets de lecture spirituelle, mais de méditation.

Et toutefois, après m'être délecté dans l'étude de ces pages remplies d'enseignements, je les recommanderai bien plus particulièrement à une catégorie spéciale de lecteurs :

Puisse l'*Esprit de saint Philippe* devenir la lecture favorite des professeurs de grands et petits séminaires, des professeurs et aumôniers de collèges, des directeurs de patronages de jeunes gens, des Frères auxquels sont confiés les adolescents, enfin de tous ceux qui s'occupent de la jeunesse chrétienne. Le chapitre X — *Saint Philippe et les jeunes gens* — ne comprend guère que six pages, mais elles suffisent pour montrer que le fondateur de l'Oratoire avait merveilleusement étudié l'âme très complexe, très mobile du jeune homme, qu'il en connaissait à fond la légèreté et la générosité, l'impétuosité irrésistible et le facile découragement, l'enthousiasme subit et le dégoût presque aussi prompt. Il avait tout ce qu'il fallait pour exercer sur eux un ascendant qu'aucun autre saint n'a possédé, du moins à un égal degré ; lisez plutôt cette page que j'abrège à regret :

« Aimable au plus haut point, très éclairé sans réserve ni restriction, tel était le dévouement de saint Philippe de Néri aux enfants et aux jeunes gens. Chez eux il voyait le triomphe de la grâce reluire d'une beauté singulière ; il voyait aussi, dans leurs généreux élans, de grandes ressources pour opérer les retours vers Dieu, et pour créer, dans la société, de nouvelles habitudes de vertu. Ces motifs ne nous expliquent pas seulement la tendresse toute paternelle que saint Philippe leur manifestait, ils nous font comprendre ses condescendances si grandes à leur égard.

« De leur côté, les jeunes gens se sentaient vivement attirés vers lui. Sans correctif, sa dignité de grand seigneur, son regard doux mais profond les eût, peut-être, tenus plutôt à distance ; mais dès sa première parole, son exquise bonté gagnait leur confiance, et ce qui achevait de les conquérir, saint Philippe se montrait constamment joyeux et spirituel, même dans le feu des tribulations.

« Ce sentiment d'allégresse, qui ne le quittait pour ainsi dire pas, était, sans doute, une faveur du ciel ; mais la grâce en lui n'avait eu qu'à perfectionner la nature. Une heureuse disposition que favorisaient ses autres qualités, sa bonté, son caractère franc et ouvert, le portait tout à l'opposé de la tristesse et de la mélancolie.

« Quant à ses charmantes saillies, elles étaient comme un fruit de terroir. Saint Philippe était le vrai Florentin de l'époque, un maître de la plaisanterie fine, gracieuse, tempérée ; mais, disons-le tout de suite, autant il était spirituel, autant il s'efforçait de

sanctifier ces dons naturels, en les faisant tourner au bien des âmes. »

Ayant ainsi fait connaître la parfaite condescendance de cet apôtre de la jeunesse, le R. Père L. B. nous le montre organisant lui-même les jeux de ses petits protégés, puis se retirant dans quelque bosquet pour méditer, mais rappelé presque aussitôt par ses aimables tyrans auxquels son éloignement était trop pénible. Encore une citation :

« Les légèretés, les sottises, les indiscrétions n'arrêtaient pas cette admirable condescendance. Saint Philippe les tolérait volontiers pour obtenir que ses jeunes amis ne s'éloignassent pas de lui. Il supportait même leurs cris, leur tapage et leurs jeux, devant la porte de sa chambre. Un gentilhomme romain s'en étonnait un jour devant lui ; il répondit : « Pourvu qu'ils ne fassent point de « péchés, très volontiers, je supporterais qu'ils me fendissent des « bûches sur le dos. » Il ne permettait cependant pas que la joie dégénérât en bouffonnerie. Il ne manquait jamais de reprendre ceux qui s'oubliaient sur ce point. »

Je crois en avoir assez dit pour inspirer le désir de connaître un livre vraiment beau, bon et utile. Que Celui qui a tant aimé les enfants, qui a dit à ses apôtres « Laissez-les venir à moi », qui a donné saint Philippe aux enfants nobles et aux fils de marchands de Rome et de Naples dans le XVI^e^ siècle, qui a envoyé Louis-Gaston et Anatole de Ségur aux gamins de Paris pour en faire de si charmants chrétiens au XIX^e^ siècle, leur suscite de nombreux, d'innombrables imitateurs !

L'Esprit de saint Philippe de Néri, édité à la librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette, à Paris, porte avec l'approbation de l'Ordinaire, Mgr F.-V. Dubillard, évêque de Quimper, les lettres très élogieuses de deux prélats qui ont eu avec la famille religieuse du Saint des relations filiales d'abord, et paternelles ensuite : Mgr Jourdan de la Passardière, de la congrégation de l'Oratoire, évêque de Roséa ; le cardinal Capecelatro, ancien supérieur de l'Oratoire de Naples, archevêque de Capoue et bibliothécaire de la sainte Eglise romaine. Une lettre de S. E. le cardinal Rampolla a transmis à l'auteur la bénédiction apostolique.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père, toujours en bonne santé malgré les nouvelles pessimistes de quelques journaux, continue ses audiences. Le 1^er^ Mai, il a reçu longuement Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier ; dimanche dernier, il donnait une audience collective à un grand nombre d'étrangers.

Le Nonce apostolique en France, après avoir eu deux entretiens avec le Pape, est à la veille de revenir à Paris, ce qui fera tomber

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les bruits, pour le moins prématurés, au sujet des déterminations du Saint-Père. Léon XIII a parlé nettement dans sa lettre au cardinal Richard ; tant que l'iniquité n'est pas consommée, il a une ferme confiance dans la France qui lui est chère ; mais il ne cesse d'encourager les catholiques à la prière et à l'action.

PARIS. — Le rapport de M. l'abbé de Gibergues sur l'œuvre des catéchistes volontaires, dont le regretté Mgr d'Hulst fut l'inspirateur, il y a quinze ans, et dont l'assemblée annuelle vient d'avoir lieu sous la présidence de S. E. le cardinal Richard, rappelle les humbles débuts de cette institution bienfaisante : 260 dames seulement furent recrutées pour catéchiser 2,000 enfants ; aujourd'hui le nombre des dames catéchistes dans le diocèse est de 2,691, celui des enfants catéchisés de 28,304. L'œuvre a obtenu une médaille d'or à l'Exposition.

NANTES. — **Un nouvel Evêque breton.** — Parmi les évêques missionnaires préconisés au Consistoire du 15 Avril, il y a un Breton, Mgr Mérel, préfet apostolique du Kouang-Tong.

Mgr Mérel est né à Puceul (diocèse de Nantes), en 1854. Il appartient à la Société des Missions étrangères et évangélise le Kouang-Tong depuis 1881. Ajoutons qu'il est le septième des évêques missionnaires Nantais actuellement vivants.

Neuvaine pour les Congrégations religieuses. — Sur la demande qui nous en a été faite, nous reproduisons bien volontiers l'avis suivant publié dans un grand nombre de diocèses :

« Sur l'initiative d'un groupe de dames, une neuvaine générale à Notre-Dame du Sacré-Cœur, patronne des causes difficiles et désespérées, pour le salut des Congrégations religieuses, sera faite dans toute la France, du dimanche 26 Mai au lundi 3 Juin, fête de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

« On recommande vivement à tous les membres des tiers-ordres, archiconfréries et pieuses associations du diocèse de vouloir bien s'unir à cette neuvaine, qui est approuvée, bénie et encouragée par un grand nombre de cardinaux, d'archevêques et d'évêques.

« Chaque jour de la neuvaine, on récitera matin et soir : le *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*, suivi de trois fois l'invocation : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous*, et de trois fois le *Parce Domine*. »

BIBLIOGRAPHIE

Retraites évangéliques : Le Fils prodigue. Un vol. in-18 jésus : 2 f. 50 (G. Beauchesne, éditeur, Paris). — *Librairie J. Salaün, Quimper.*

Se plaçant, dès le début, en face de cette jeunesse à laquelle il a voué son ministère, le P. Lambert n'a pas un seul instant oublié que c'était pour elle qu'il écrivait ces pages et dans ce *Fils prodigue* il lui a montré le triste modèle des jeunes prodigues de tous les temps. Il a mis en lumière, et dans

ses moindres détails, le *processus* mystérieux des deux principales passions qui sollicitent le cœur des jeunes : l'amour de l'indépendance et l'amour de la jouissance, puis il leur montre dans le prodigue repentant le modèle de la vraie conversion.

Chacune des étapes qui marquent le retour vers Dieu est indiquée avec une précision qui dénote chez l'auteur, en même temps que la connaissance du cœur humain, celle des voies spirituelles et possession de cette science appelée par saint Grégoire : *Ars artium regimen animarum.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Mai 1901.

I. Un chapitre de la vie de la Sainte Vierge : Ses origines, par le P. R. M. DE LA BROISE. — II. Le Retour aux champs : Celles qui n'en veulent pas, par le P. J. BURNICHON. — III. Du respect de la langue française au XVII^e^ siècle (2^e^ article), par le P. V. DELAPORTE. — IV. Une conversion manquée. John Keble (1792-1866), (2^e^ article), par le P. H. BREMOND. — V. Bulletin d'histoire, par le P. H. CHÉROT. — VI. Le Lys dans la Bible, par le P. F. PRAT. — VII. Cent ans de l'histoire des Missions, par le P. H. C. — VIII. Cicéron et César : Leur langue et leur grammaire, par le P. A. D'ALÈS. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 1^er^ Mai 1901.

La « Sophie » de Rousseau. Emile FAGUET. — *Mademoiselle de Tournon,* III. Alfred POIZAT. — *Fondation de l'Oratoire :* L'idéal du P. Gratry (1852-1870). R. P. A. CHAUVIN. — *Le rôle social du monastère.* Georges GOYAU. — *Un conservateur progressiste :* Disraéli et la transformation du parti tory au XIX^e^ siècle. Maurice COURCELLE. — *Chronique littéraire :* A propos du « Fantôme ». Jean LIONNET. — *Chronique politique.* X. — *Notes scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASCENSION, 16 Mai 1901. — *Extension de la durée de validité des Billets* ALLER ET RETOUR. — A l'occasion des Fêtes de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses Billets Aller et Retour de la manière suivante :

1° Les Billets Aller et Retour à prix réduits, délivrés pendant la période du Mardi 14 Mai au Lundi 20 Mai inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mardi 21 Mai (Tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102). Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les Tarifs précités, lorsqu'elle expirera après le 21 Mai.

2° Les Billets Aller et Retour dits de *Bains de Mer*, prévus par le Tarif spécial G. V. n° 6, seront exceptionnellement délivrés du Mardi 14 Mai au Dimanche 19 Mai inclus, savoir notamment :

Pour les stations balnéaires de *Concarneau, Pont-l'Abbé* (Langoz, Loctudy) et *Douarnenez*, au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau*, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces Billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mardi 21 Mai.

AVIS IMPORTANT

Monsieur DURAND CHAMBON, *fondeur à Montargis (Loiret)*, informe MM. les Recteurs qu'il va se rendre à Lampaul-Guimiliau restaurer des cloches ; qu'il **s'engage à rendre à toute cloche cassée sa sonorité primitive sans la refondre.**

GARANTIES & RÉFÉRENCES. — Fourniture de Cloches et Accords.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.

COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*

Bijouterie, Joaillerie pour corbeilles de mariage.

Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.

Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal,** Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

HORS CONCOURS MEMBRE du JURY **PARIS 1900**

ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS** Seul Alcool de Menthe véritable.

DE CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

DISSIPE : MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, INDIGESTIONS, DYSENTERIE, CHOLÉRINE

EXCELLENT aussi pour la TOILETTE et les DENTS

Préservatif contre les Epidémies. Exiger le Nom de RICQLÈS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 17 Mai 1901. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lecture du Mois de Marie : Dans quels sentiments on doit prier Dieu et les Saints.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Procession de la Fête-Dieu ; Tableau de la Visite pastorale et de la Confirmation pendant la semaine ; Neuvaine au Saint-Esprit ; Modifications au Tableau des Retraites ; Pèlerinages à Paray-le-Monial en Juin 1901 ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Trébabu ; Chez les Bretons d'Anjou ; Sainte-Anne-d'Auray ; Vannes ; Aveugles organistes.
III. — *Nouvelles du monde catholique :* Les premiers martyrs du siècle ; Lyon ; etc.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et Avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. S. Yves, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche, de l'Octave et de Ste Pudentienne, Vierge.

Vêpres de S. Yves, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de l'Octave.

Lundi, 20. — S. Bernardin de Sienne, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 21. — S. Pierre Célestin, Pape *(du 19 Mai)*. Double. Blanc.

Mercredi, 22. — S. Ubalde, Evêque *(du 16 Mai)*. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 23. — Octave de l'Ascension. Double. Blanc.

Vendredi, 24. — Notre-Dame Auxiliatrice. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 25. — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne ni abstinence)*. Office du jour ; semi-double. Rouge (à la messe).

Dimanche, 26. — PENTECOTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landéda	du 19 au 22 Mai.
La Forêt	du 23 au 24 Mai.
Henvic	du 25 au 27 Mai.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Lecture du Mois de Marie

Dans quels sentiments on doit prier Dieu et les Saints.

Jusqu'ici, chrétiens, j'ai tâché de vous faire voir que la véritable dévotion pour la Sainte Vierge et pour les saints, c'est celle qui nous persuade de nous soumettre à Dieu à leur exemple et de chercher avec eux le bien véritable, c'est-à-dire notre salut éternel, par la pratique des vertus chrétiennes dont ils ont été un parfait modèle. Maintenant il sera aisé de condamner, par la règle que nous avons établie, toutes les fausses dévotions qui déshonorent le christianisme.

Et premièrement, chrétiens, ce qui corrompt nos dévotions jusqu'à la racine, c'est que, bien loin de les rapporter à notre salut, nous prétendons les faire servir à nos intérêts temporels.

Démentez-moi, mes Frères, si je ne dis pas la vérité. Qui s'avise de faire des vœux et de demander du secours aux saints contre ses péchés et ses vices, leurs prières pour obtenir sa conversion ? Ces affaires importantes qu'on recommande de tous côtés dans nos sacristies, ne sont-elles pas des affaires du monde ? Et plût à Dieu du moins qu'elles fussent justes, et que, si nous ne craignons pas de rendre Dieu et ses saints les ministres et les partisans de nos intérêts, nous appréhendions du moins de les faire complices de nos crimes ! Nous voyons régner en nous, sans inquiétude, des passions qui nous tuent, et jamais nous ne prions Dieu qu'il nous en délivre. S'il nous arrive quelque maladie ou quelque affaire fâcheuse dans notre famille, c'est alors que nous commençons à faire des neuvaines à tous les autels et à tous les saints, et à charger véritablement le Ciel de nos vœux. Car est-il rien qui le fatigue davantage et qui lui soit plus à charge que des vœux et des dévotions basses et intéressées ? Alors on commence à se souvenir qu'il y a des malheureux qui gémissent dans les prisons, et des pauvres délaissés qui meurent de faim et de maladie dans quelque coin ténébreux. Alors, charitables par intérêt et pitoyables par force, nous donnons peu à Dieu pour avoir beaucoup ; et très content de notre zèle, qui n'est qu'un empressement pour nos intérêts, nous croyons que Dieu nous doit tout, jusqu'à des miracles, pour satisfaire au désir de notre amour propre.

O Eternel, tels sont les adorateurs qui remplissent vos églises ! Sainte Vierge, Esprits bienheureux, tels sont ceux qui vous veulent faire leurs intercesseurs ! Ils vous chargent de la sollicitation de leurs affaires, ils prétendent vous engager dans les intrigues qu'ils méditent pour élever leur fortune, et ils veulent que vous oubliiez que vous avez méprisé le monde dans lequel ils vous prient de les établir. O Jésus, telles sont les dispositions de ceux qui se nomment vos disciples ! Oh ! que vous pourriez dire avec raison ce que vous disiez autrefois : « La foule m'accable, » *Turbæ me comprimunt* (Luc, VIII, 45). Tous vous pressent, aucun ne vous touche ; cette troupe qui environne vos saints tabernacles est une troupe de Juifs mercenaires, qui ne vous demande qu'une terre grasse et des rivières coulantes de lait et de miel, c'est-à-dire des biens temporels ; comme si nous étions encore dans les déserts de Sina et sur les bords du Jourdain, et parmi les ombres de Moïse, et non dans les lumières et sous l'Évangile de celui qui a prononcé que son royaume n'est pas de ce monde : *Regnum meum non est de hoc mundo* (S. Jean, XVIII, 36).

Je ne veux pas dire, toutefois, qu'il nous soit défendu d'employer les saints pour nos besoins temporels, puisque Jésus-Christ nous a enseigné de demander à son Père notre nourriture, et que la Sainte Vierge n'a pas dédaigné de représenter à son Fils que le vin manquait dans les noces de Cana. Demandons donc avec confiance notre pain de tous les jours ; et entendons par ce mot, si vous voulez, non seulement les nécessités, mais encore, puisque nous sommes si faibles, les commodités temporelles ; mais, du moins, n'oublions pas que nous sommes chrétiens et que nous attendons une vie meilleure.

Considérez en quel rang est placée cette demande : elle est placée au milieu de l'Oraison Dominicale, au milieu de sept demandes : tout ce qui précède et tout ce qui suit est spirituel. Devant, nous sanctifions le nom de Dieu, nous souhaitons l'avènement de son règne, nous nous conformons à sa volonté. Après, nous demandons humblement la rémission des péchés, la protection divine contre le malin, et la délivrance du mal. Au milieu est un soin passager des nécessités temporelles qui est, pour ainsi dire, tout absorbé par les demandes de l'Esprit. Encore ce pain de tous les jours que nous demandons a-t-il une double signification. Il signifie la nourriture du corps, et il signifie encore la nourriture de l'âme, c'est-à-dire l'Eucharistie, qui est le pain véritable des enfants de Dieu ; tant Jésus a appréhendé que le soin de ce corps mortel et de cette vie malheureuse ne nous occupât tout seul un moment, tant il a voulu nous tenir toujours suspendus dans l'attente des biens futurs et de la vie éternelle.

Nous, au contraire, nous venons prier quand les besoins humains nous en pressent. A force de recommander à Dieu nos malheureuses affaires, l'effort que nous faisons, pour l'engager avec tous ses saints dans nos intérêts, fait que nous nous échauffons nous-même dans l'attachement que nous avons. Ainsi, nous sortons de la prière, non plus tranquilles et plus résignés à la volonté de Dieu, ni plus fervents pour sa sainte loi, mais plus ardents et plus échauffés pour les choses de la terre. Aussi vous voit-on revenir, quand les affaires réussissent mal, non avec ces plaintes respectueuses qu'une douleur soumise répand devant Dieu pour les faire mourir à ses pieds, mais avec de secrets murmures et avec un dégoût qui tient du dédain.

(Bossuet, 3e sermon pour la Conception de la Sainte Vierge.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Les Retraites de première Communion et de Confirmation.

II. Missions. — PLUGUFFAN, du 12 Mai au 1er Juin. Président, la 2e semaine, M. Creignou, curé-doyen de Bannalec.

COMBRIT, Retraite du Jubilé du 19 au 26 Mai.

GUILERS-BREST, du 26 Mai au 2 Juin, Mission prêchée par les RR. PP. L'Hévéder et Bourdoulous, jésuites, de la résidence de Quimper.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — La Neuvaine recommandée par le Souverain Pontife commencera, samedi soir, 18 : elle se fera, chaque soir, à la fin de l'exercice du Mois de Marie : chant du *Veni Creator* et bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, 19, à 5 heures du soir, ouverture de la retraite des enfants, prêchée par M. Henry, aumônier des Frères, à Landerneau.

Jeudi, 23, Communion des enfants.

Vendredi, 24, réunion et procession annuelle de la Sainte-Enfance.

N. B. — *Mardi, 21,* à 2 heures de l'après-midi, processions du Jubilé pour les enfants ; stations à Saint-Corentin, Saint-Mathieu, Loc-Maria, et *vice versâ*. La procession du jeudi suivra le même parcours et servira également comme procession jubilaire. Ces processions peuvent aussi tenir lieu de visites du Jubilé pour les grandes personnes qui voudront s'y joindre.

Il en est de même pour la paroisse de Saint-Mathieu.

Procession de la Fête-Dieu. — Voici quel sera, cette année, l'itinéraire de la Procession de la Fête-Dieu (dimanche, 9 Juin) : Rue de l'Evêché, boulevard de l'Odet, rue du Pont-Firmin (reposoir) ; rue des Reguaires, rue des Douves, place de Brest (reposoir) ; rue Toul-al-Ler, rue de la Mairie, place Saint-Corentin.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION
pendant la semaine.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 19.	Lambézellec.....	Les Frères.
Lundi, 20....	Saint-Martin.....	Les Pupilles de la Marine.
Mardi, 21....	Guipavas.....	Gouesnou. — Les Filles de la Croix.
Mercredi, 22.	Notre-Dame du Mont-Carmel.	Hospice civil. — Ecole des Mousses.
Jeudi, 23....	Saint-Louis.....	Le Lycée. — La Retraite.
Vendredi, 24.	Saint-Sauveur.....	Le Refuge.

Neuvaine au Saint-Esprit. — Un avis de l'Evêché, inséré dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, a rappelé la Neuvaine en l'honneur du Saint-Esprit prescrite par S. S. le Pape Léon XIII, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Nous rappelons aujourd'hui que cette Neuvaine peut être continuée pendant l'Octave de la Pentecôte, avec les mêmes indulgences, qu'il sera utile de faire connaître encore aux fidèles, à savoir :

En assistant aux exercices de la Neuvaine, on gagne, chaque jour, une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines et, le jour de la Pentecôte ou l'un des jours de l'Octave, une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Ces mêmes indulgences sont accordées aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister aux exercices publics de la Neuvaine, adresseront, chaque jour, une prière au Saint-Esprit.

Ceux qui continueront ces prières en public ou en particulier, pendant l'Octave de la Pentecôte jusqu'au dimanche de la Trinité inclusivement, pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences plénières ou partielles.

Toutes ces indulgences peuvent être appliquées aux âmes du Purgatoire.

Il sera bon de rappeler également les motifs qui ont porté le Souverain Pontife à établir cette supplication solennelle, et qui deviennent chaque jour plus pressants : demander la lumière pour ceux qui nous gouvernent, la force pour chacun de faire son devoir, l'union de tous les vrais chrétiens, pour repousser l'ennemi commun :

Hostem repellas longius
Pacemque dones protinus,
Ductore sic te prævio
Vitemus omne noxium.

Modifications au Tableau des Retraites. — A cause des prédications extraordinaires qui se font dans les paroisses à l'occasion du Jubilé, la retraite d'hommes qui devait s'ouvrir à Lesneven le 1er Juin n'aura pas lieu.

Pour la même raison, *toutes les retraites* d'hommes et de femmes sont supprimées, cette année, à Quimper et à Quimperlé. Seules les retraites de conscrits sont maintenues comme par le passé.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître ces changements à leurs paroissiens.

Pèlerinages à Paray-le-Monial en Juin 1901. — Deux grands pèlerinages à Paray-le-Monial s'organisent pour les dimanches 2 et 30 Juin, ouverture et clôture du mois du Sacré-Cœur. Celui du 2 sera GÉNÉRAL, celui du 30, SPÉCIAL POUR LES HOMMES. On sait, que par une faveur signalée, le cardinal Perraud, Evêque d'Autun, a promis d'ouvrir, ce jour-là, aux hommes de France le jardin de la Visitation, où se trouve le bosquet de noisetiers dans le quel Notre-Seigneur apparut à la bienheureuse Marguerite-Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour montrer son désir de voir les fidèles se rendre à Paray-le-Monial, Léon XIII vient d'accorder, par un rescrit du 9 Décembre dernier, *une indulgence plénière* à ceux qui prendront part à l'un de ces pèlerinages, et y communieront en vue de consacrer le 20e siècle au Sacré-Cœur, en priant aux intentions de Sa Sainteté. CHAQUE FAMILLE CHRÉTIENNE AURA A CŒUR DE SE FAIRE REPRÉSENTER, CETTE ANNÉE, A PARAY, PAR L'UN DE SES MEMBRES, DE PRÉFÉRENCE PAR UN HOMME ; CHAQUE PAROISSE ET CHAQUE ŒUVRE CATHOLIQUE SE FERA UN DEVOIR D'Y ENVOYER UN GROUPE.

La Cie P. L. M. accorde, pour les deux jours de pèlerinages indiqués, des billets aller et retour à prix très réduits. Comme exemple, le prix aller et retour pour les pèlerins partant de Paris sera de 13 fr. en 3e ; de 20 fr. en 2e ; de 30 fr. en 1re.

S'adresser pour tous renseignements au Comité, 4, rue de Commaille, Paris. Prière de s'inscrire au plus tôt pendant le mois de Mai.

Pour la région de l'Ouest, deux trains spéciaux sont formés : l'un par M. l'abbé Laude, au Mans, 53, rue Saint-Vincent ; l'autre par M. l'abbé Maugis, à Tours, 2, rue des Ursulines.

Les pèlerins du diocèse de Quimper pourraient rejoindre ces trains, avec 40 ou 50 % de réduction.

MM. les Curés et Recteurs se feront certainement un plaisir de recevoir les inscriptions de leurs paroissiens et de les envoyer aux adresses indiquées ci-dessus.

Il serait vraiment à souhaiter qu'un bon groupe de Bretons allât représenter la Bretagne aux belles fêtes de Paray-le-Monial.

C.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Berthou (Joseph), ancien professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, recteur de Plomelin ;

M. Berthou (Jean-François), vicaire à Plouzané, recteur de Saint-Nic, en remplacement de M. Férec, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Bothorel, vicaire de Plomelin, vicaire à Moëlan ;

M. Canivet, jeune prêtre de Quimperlé, vicaire de Plomelin ;

M. Cardinal, vicaire de La Roche-Maurice, vicaire à Plouzané ;

M. Le Berre (Noël), jeune prêtre de Pouldreuzic, vicaire à La Roche-Maurice ;

M. Cozanet, jeune prêtre de Saint-Martin de Morlaix, vicaire à Landerneau ;

M. Le Gall (Yves-Marie), jeune prêtre de Plabennec, vicaire à Lanildut ;

M. Nédélec, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, chapelain à Kerinou, en remplacement de M. Le Bras, démissionnaire pour cause de santé.

Nécrologie. — M. LAURENT, *Professeur au Collège de Lesneven.* — Nous avons appris avec douleur la mort de ce jeune prêtre, si plein d'avenir et surtout appelé, semblait-il, à faire tant de bien. Voici ce que nous écrit de lui un de ses confrères :

« Le collège de Lesneven vient de perdre le bon et zélé abbé Laurent ; il a été enseveli aujourd'hui (9 Mai) à Guipavas, sa paroisse natale. C'est un deuil accablant pour notre maison. Une des forces, une des meilleures espérances de l'avenir s'en est allée. Il avait fait ici rapidement et brillamment ses études. Quand il fut ordonné prêtre, on se hâta de le redemander, de le réclamer oserai-je dire. Et quand son évêque, d'accord avec l'administration universitaire, nous l'eut accordé, c'était le rêve de sa jeunesse qui se réalisait. Il se donna avec ardeur à ses devoirs d'état. Sa piété ardente et communicative, son amour du travail, sa passion pour toutes les études nécessaires au prêtre et au professeur, sa bonté expansive et ferme à la fois, sa charité qui ne savait se rien réserver, le prédestinaient à sa vocation.

« Six mois de préparation devant la faculté de Rennes lui avaient suffi pour obtenir avec éclat le grade de licencié, qui lui était nécessaire pour continuer longuement son œuvre parmi nous. Il s'y donnait avec un courage qui ne savait pas compter avec la fatigue. M. Laurent dirigeait, pour une division d'élèves, la congrégation et l'Apostolat de la Prière. Il prolongeait longuement dans la nuit son travail, pour suffire à ses nombreuses besognes. Il ne savait refuser aucun service.

« Ses vacances se passèrent à préparer et à donner une retraite de première communion. En rentrant, il emportait avec lui le mal qui nous l'a enlevé. Pourtant il est resté cinq jours debout, cachant ses souffrances, préparant nos petits élèves à leur première communion. Le lendemain de cette fête, il s'alitait pour mourir. Tous les dévouements et les soins ont été impuissants à conjurer un mal que le surmenage avait aggravé.

« Voyant son état, notre pieux confrère demanda lui-même les derniers sacrements et les reçut avec une foi, un effort pour être calme et recueilli qui étonnaient et édifiaient, car ses membres frissonnaient continuellement de fièvre..... Il est parti ; les espérances que l'on fondait sur ce bon ouvrier se sont envolées ; mais, comme disait hier un de ses plus intimes amis : « S'il s'en est allé, il était prêt. » Ses élèves l'ont pleuré comme ses parents. Ils prieront pour lui et, sans doute, à leurs prières se joindront toutes celles des confrères qui l'ont connu ; car qui l'a connu sans l'aimer ? »

M. Laurent (Yves-Marie), né à Guipavas le 25 Septembre 1873, avait été ordonné prêtre le 18 Décembre 1897, et nommé aussitôt professeur au Collège de Lesneven, où il est décédé le 8 Mai 1901.

R. I. P.

Un service solennel pour le repos de l'âme de M. Laurent sera célébré dans la chapelle du Collège de Lesneven, le jeudi Octave de l'Ascension, 23 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Trébabu. — A cause de la fête de l'Ascension, le tirage de ce numéro a dû être avancé ; c'est ce qui nous oblige à remettre à la semaine prochaine une intéressante relation du Jubilé à Trébabu, qui nous arrive au dernier moment.

Chez les Bretons d'Anjou. — A la suite de l'article emprunté à la *Semaine religieuse* d'Angers que nous avons publié dans notre dernier numéro, nous annoncions d'autres détails intéressants sur l'œuvre des Bretons émigrés en Anjou. Voici ce qu'on nous écrit au sujet des retraites pascales d'Angers et de Trélazé :

« ..... Notre cérémonie de clôture à l'église de la Madeleine a fait une excellente impression. Et de fait, elle nous a donné la charmante vision d'un « Pardon » de Bretagne, avec une variété de costumes peu commune : Plouaret, Carhaix, Poullaouen, Scaër, Quimper, Pont-l'Abbé, etc., y étaient représentés..... Et nos cantiques donc, comme ils ont été enlevés !.... De mémoire de Bretons, jamais on n'avait vu rien d'aussi beau à la Madeleine. Cette fête est en faveur du bon esprit de nos compatriotes qui se sont admirablement prêtés à l'embellir, en y venant en très grand nombre, et surtout en s'y tenant bien !

Mais tout cela, c'est l'extérieur et n'est que l'image de ce qui s'est fait à l'intérieur. On a pu apprécier les fruits de la retraite, les deux derniers jours, en voyant les sept confessionnaux assiégés de pénitents, et la Table sainte entourée de nombreux convives. On parle de nombreux retours de prodigues : Dieu en soit loué, et béni soit aussi le saint missionnaire qui a su attirer les uns et édifier les autres par sa bonne parole !

A Trélazé, les circonstances ne permettaient pas de faire des cérémonies aussi brillantes ; mais l'absence de ces dehors n'a pas empêché le bien de se faire et, là aussi, le Père céleste a eu lieu de se réjouir de voir ses enfants se redonner à lui en grand nombre et lui promettre fidélité, en se consacrant solennellement au Sacré-Cœur de Jésus.

Dimanche dernier (5 Mai), nous sommes allés tous ensemble, Angevins et Trélaziens, renouveler nos serments et consolider nos résolutions au *Champ des Martyrs*, situé tout près de la ville et illustré par le sang des chrétiens qui y ont été mis à mort en haine de la foi, il y a cent ans. Là, nous y étions si nombreux, qu'il a fallu chanter la messe en plein air. Encore un superbe « Pardon » !

Et maintenant, que le Sacré-Cœur, à qui nous nous sommes consacrés d'une manière toute spéciale, nous maintienne dans la ferveur et nous fasse croître en sainteté ! Surtout puisse-t-il vaincre l'obstination de ces pauvres compatriotes qui sont restés en dehors du mouvement général, pour des raisons qu'ils sont souvent les premiers à ignorer, tellement elles sont futiles !

Vous avez bien voulu, M. le Chanoine, faire un appel tout particulier aux prières de vos lecteurs : ce sont les prières qui nous valu le réel succès de cette année. Merci à tous ceux qui ont bien voulu penser à nous devant Dieu ! »

***

Sainte-Anne-d'Auray. — **Fêtes de la Pentecôte, *25, 26 et 27 Mai 1901.*** — Bénédiction de la nouvelle statue de la Fontaine, et d'un bas-relief représentant la découverte de la statue de sainte Anne.

Les fêtes seront présidées par Mgr Latieule, évêque de Vannes.

Programme :

Samedi, 25. — A 5 h., Vêpres ; sermon par le R. P. Jégou, procession, bénédiction de la statue et du bas-relief, bénédiction du Saint-Sacrement. — 8 h., procession aux flambeaux.

Dimanche, 26. — A 3 h. 1/2, première messe ; 9 h., grand'-messe ; 11 h., dernière messe. — 2 h., Vêpres et procession ; 8 h., exercice du Mois de Marie.

Lundi, 27. — Pèlerinages de Arzon, Plouharnel, Camors, La Chapelle-Neuve et Plumelin, Baud.

***

Le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray vient de s'enrichir de deux œuvres d'art qui seront bénites et inaugurées, aux fêtes de la Pentecôte.

La première est un bas-relief représentant la découverte miraculeuse de la statue de sainte Anne, et placé à l'endroit même où ce miracle eut lieu. Une simple maquette en plâtre — qui n'avait pas été acceptée par le Conseil d'administration de la basilique — rappelait, jusqu'à ce jour, aux nombreux pèlerins le fait merveilleux que l'on trouve à l'origine du pèlerinage. Tout le monde réclamait un monument définitif et plus artistique. Ce monument — comme les premières stations de notre beau chemin de croix — vient d'être exécuté par M. Chapal, dans ses ateliers d'Auray.

La composition de cette œuvre est de M. Pêche, un statuaire de Paris, qui a traité son sujet en véritable artiste ; et il a fait de cette œuvre une des belles choses de la basilique. Nicolazic et les cinq voisins qui l'accompagnent, viennent, à la lueur d'un cierge bénit, de découvrir la statue. Groupés dans des attitudes variées autour de l'Image miraculeuse, les paysans regardent avec étonnement, admiration et piété. Rien d'expressif et de vivant comme la figure de Nicolazic. Un genou à terre et les mains jointes, le pieux laboureur, on le comprend, est heureux d'exprimer à sa « bonne maîtresse », en vénérant le premier la statue, toute sa reconnaissance et tout son amour.

Tous les pèlerins qui ont eu la bonne fortune de voir ce petit chef-d'œuvre, l'ont admiré, on peut le dire, sans réserves.

La seconde œuvre est un groupe de 2 m. 45, que l'on vient de placer sur la Fontaine. Le piédestal destiné à recevoir l'Image de sainte Anne est terminé depuis plus de trois ans déjà, et c'est l'hiver dernier seulement que la statue a pu être commencée.

La maquette de ce groupe est de M. Pêche, et elle a été reproduite en fonte de fer par M. Chapal.

Nous n'avions pas encore le modèle que l'on va inaugurer.

Archives diocésaines d[illegible] Qu[illegible]nper et Léon

Ainsi que dans la basilique, la Sainte Vierge est à côté de sa mère, et d'un mouvement gracieux elle montre sainte Anne aux pèlerins, comme pour leur dire : « A Lourdes, à la Salette et en tant d'autres endroits, venez ; je vous accueillerai avec bonheur. Ici, c'est ma mère qui est reine, c'est dans ses mains, comme elle vous l'a dit, que se trouvent tous les trésors du ciel. »

Et sainte Anne abaisse son regard d'une douceur infinie sur les pèlerins qui sont venus demander à la source miraculeuse santé et guérison. La main gauche appuyée sur sa fille, la main droite tendue vers la foule dans un geste accueillant, elle dit à tous : « Demandez avec confiance, je vous écoute avec la bonté d'une mère. »

Nous espérons que les pèlerins viendront nombreux assister à la bénédiction de ces deux œuvres véritablement remarquables et constater, une fois de plus, que nous sommes fidèles à notre résolution de faire de notre basilique, tant par son mobilier que par la richesse de ses sculptures et la pureté de ses lignes architecturales, un des monuments artistiques de la Bretagne.

Vannes. — **Une Œuvre de tardive justice.** — Une souscription est ouverte pour élever, à Vannes, une statue équestre au Connétable de Richemont. Nous reproduisons bien volontiers l'appel suivant qui est signé de MM. le comte Lanjuinais, député du Morbihan, directeur de l'Association Bretonne, et C. Riou, sénateur, Maire de Vannes :

« L'opinion publique, parfois si prompte à s'engouer pour des hommes de médiocre valeur, s'est montrée très ingrate à l'égard du Connétable de Richemont pendant de longs siècles, et c'est seulement depuis une cinquantaine d'années qu'on a commencé à rendre justice à ce grand Breton, à ce grand Français qui, malgré tous les obstacles semés sur ses pas a fini, après vingt ans de luttes incessantes, par chasser les Anglais du sol de la France.

« La ville de Vannes, sous les auspices de l'Association Bretonne, a conçu le projet de lui élever, sur l'une de ses places, une statue équestre en bronze, œuvre du sculpteur Le Duc, auquel elle a valu une médaille d'or à la grande Exposition de 1900.

« Tous les patriotes voudront, nous n'en doutons pas, s'associer à cet acte de tardive reconnaissance.

« Prière d'adresser les souscriptions à M. Le Bihan, trésorier de l'Association Bretonne, à Saint-Brieuc, 28, rue des Capucins, qui se chargera de les recevoir ou de les recueillir. »

Aveugles organistes. — Les chefs de paroisses qui demandent un organiste, comme les supérieures de communautés religieuses qui désirent une maîtresse de musique, peuvent s'adresser en toute confiance à l'Association Valentin Haüy, 31, avenue de Breteuil, Paris. Le Comité de Patronage en faveur des musiciens aveugles en a déjà placé un grand nombre qui donnent pleine satisfaction à tous égards.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Les premiers martyrs du siècle. — On rapporte que, le 22 Mars dernier, le prédicateur au Vatican, après son sermon, demandait au Saint-Père une audience et lui annonçait, avec une douloureuse émotion, que, dans une mission de Maragnon, au nord du Brésil, quatre religieux de son ordre, des capucins, et sept religieuses tertiaires capucines, venaient d'être martyrisés par des sauvages.

Le Pape resta pensif un instant, puis répondit à son prédicateur :

« Voilà les premiers martyrs du siècle. Dites à votre Père général que je le félicite d'avoir donné ainsi à l'Eglise, dans cette nouvelle période de sa vie, le premier témoignage du sang, et demain je célébrerai le saint sacrifice pour ces confesseurs de la foi. »

C'est une note précieuse pour le martyrologe des capucins.

Lyon. — **Anniversaire de la Propagation de la Foi.** — Vendredi, 3 Mai, l'œuvre de la Propagation de la Foi célébrait le 79e anniversaire de sa fondation dans notre ville. Le matin, les membres des Conseils de l'Œuvre et de nombreux fidèles assistaient à la messe dite à cette occasion à la Primatiale.

Pour la cérémonie du soir, une foule considérable remplissait les vastes nefs de l'église sous la présidence de Mgr Déchelette représentant S. Em. le Cardinal, en tournée de confirmation.

Le sermon a été prononcé par notre éloquent concitoyen, le R. P. Coubé, qui avait un titre particulier à parler de la Propagation de la Foi, car il a été longtemps missionnaire aux Indes.

L'illustre prédicateur a trouvé des accents émouvants pour célébrer l'héroïsme de nos missionnaires français, car la France est la principale pépinière de ces hommes qui vont au loin répandre la civilisation en même temps que la foi, et, en France, Lyon occupe, à ce point de vue, un rang d'honneur.

Le P. Coubé a tracé le tableau de la vie du missionnaire depuis l'enfance, où se manifestent les premiers signes de sa vocation, jusqu'aux heures dernières de la mort, loin de la patrie et de la famille. Il a montré ensuite l'action de ces apôtres du Christ s'exerçant sur tout le globe.

Partout le missionnaire va porter avec notre caractère national les paroles de paix et le sourire du Christ. Et les hommes s'étonnent devant cet homme dont la grandeur héroïque déconcerte ; c'est qu'il puise sa force dans l'Evangile, ce petit livre qui a révolutionné, qui a sauvé le monde.

Le P. Coubé, en terminant, a adjuré les Français de comprendre que le devoir s'impose plus que jamais de ne pas tarir une source de gloire et de grandeur pour la patrie, car le mission-

Archives diocésaines d Q nper et Léon

naire n'est pas seulement le propagateur de la Foi, il est aussi l'apôtre de la Patrie.

Un salut avec le concours de la Maîtrise a terminé la cérémonie.

(Écho de Fourvières.)

Orléans. — **Les fêtes de Jeanne d'Arc.** — La ville d'Orléans a célébré, le 8 Mai, le 472e anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc, au milieu d'un concours considérable. Deux cérémonies ont donné, cette année, à la fête un éclat exceptionnel : l'audition, à la cathédrale, du drame lyrique de « Jeanne d'Arc » de Lenepveu et la consécration de l'église de Saint-Marceau, faite par Mgr Touchet, assisté de NN. SS. Laborde, évêque de Blois, et Dubillard, évêque de Quimper : celui-ci a consacré deux autels de la nouvelle église.

Cette église de Saint-Marceau (S. Marcellus), construite sur la rive gauche de la Loire, non loin de « Tournelles », doit être la première consacrée au culte de Jeanne d'Arc, au jour non éloigné, on l'espère, de sa Béatification : elle s'élève sur l'emplacement de la vigne où la Pucelle fit soigner sa blessure, sur une terre arrosée, on peut le croire, du sang de l'héroïne.

En dehors de ces deux cérémonies, les fêtes, dont on connaît le détail, se sont déroulées avec l'éclat incomparable que peut seul donner aux solennités de ce genre l'accord des pouvoirs civils, religieux et militaires, tel qu'il existe encore dans cette ville pour la circonstance : le maire et les adjoints ont ceint l'écharpe, les magistrats sont en robe, les officiers en grande tenue.

L'église est décorée entièrement d'oriflammes rappelant les victoires de Jeanne. L'étendard de la Pucelle est blanc avec un semis de fleurs de lys ; au centre, l'image du Christ assis, entouré de deux anges à genoux, avec au-dessous les mots : « Jhesus Maria. »

Après un éloquent discours de M. l'abbé Frémont, chanoine de Poitiers, la procession quitte la cathédrale à midi, précédée d'un peloton de gendarmes à cheval. Le défilé comprend les corporations et diverses sociétés d'Orléans, les autorités, puis le clergé avec les croix, les bannières, l'étendard de Jeanne d'Arc. Les châsses des reliques de la cathédrale sont escortées par des porteurs de torches. L'infanterie et l'artillerie ferment la marche.

De belles fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc ont été célébrées, dimanche dernier, 12 Mai, à Notre-Dame de Paris et à Rouen.

Lourdes. — **Le Pèlerinage belge.** — Le jeudi 2 Mai, sont arrivés à Lourdes neuf trains spéciaux amenant de Belgique 3,025 pèlerins, parmi lesquels 250 malades.

Grâce à l'organisation de l'hospitalité belge de Notre-Dame de la Croix, œuvre adjointe au Pèlerinage, ces derniers ont eu tous les soins nécessaires.

Les wagons-hôpitaux belges ont fait, comme toujours, l'admiration de tous.

Les prières aux piscines, pendant qu'on baignait les malades, celles à la Grotte, les exercices de piété à la Basilique, au Rosaire et en plein air ont été suivis avec un entrain et un ensemble rarement atteints jusqu'ici.

« La prière du soir a été dite en plein air sur l'esplanade du Rosaire, dit une lettre adressée au *Courrier de Bruxelles*.

« Nous étions là près de six mille chrétiens (car en même temps que nous, sont à Lourdes des pèlerinages de Suisse et de Strasbourg) portant des cierges allumés et dans le grand silence de la nuit, lorsqu'une superbe et puissante voix entonna les strophes du *Magnificat* auxquelles on répondait en chœur, pendant qu'étincelait l'illumination de la Basilique et de la façade du Rosaire. »

Cette piété a été récompensée par plusieurs miracles éclatants.

Une conséquence imprévue de la laïcisation des hôpitaux. — Les infirmiers et infirmières laïques de Paris viennent de se syndiquer. Ils étaient 1.500, à leur première réunion générale. Avant trois mois, probablement, ils seront en grève. Et alors que deviendront les pauvres malades ?

Mutualités scolaires. — La Société générale d'Education et d'Enseignement (35, rue de Grenelle, Paris) vient d'adresser à ses correspondants la circulaire suivante :

« Nous avons déjà, à différentes reprises, appelé votre attention sur la question des mutualités scolaires. Cette question préoccupe à l'heure actuelle les catholiques, et à juste titre : une institution qui a pour objet et pour résultat d'améliorer la condition des élèves de nos écoles libres et de développer chez eux l'esprit d'initiative et de prévoyance ne saurait nous laisser indifférents.

« Afin de faciliter la tâche des hommes de bonne volonté qui se proposent d'organiser une société de secours mutuels scolaire, la Société générale d'Education et d'Enseignement a publié, il y a quelques mois, un Projet de Statuts. Nous vous rappelons que nous tenons cette brochure à votre disposition, au prix de 0 fr. 10, franco 0 fr. 15.

« Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons également préparé et publié les divers imprimés nécessaires pour l'organisation immédiate et le fonctionnement d'une mutualité scolaire. Ils sont au nombre de quatre. Voici, à titre d'exemple, quel serait le prix de la collection nécessaire pour une école comprenant 300 élèves et où l'on pourrait compter sur 100 adhésions :

300 circulaires (Avis aux pères et mères de famille).	9 fr.
100 livrets de sociétaire.	14
1 registre de contrôle	5
1 carnet de feuilles de maladie	2
Total.	30

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« La Société générale d'Éducation et d'Enseignement souhaite que ces diverses indications puissent vous être utiles ; elle sera heureuse d'avoir pu seconder vos efforts pour la création et l'organisation d'une œuvre qui lui paraît répondre à l'un des besoins de notre temps. »

Lutte efficace. — Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse, depuis lors cardinal, écrivait dans sa Lettre pastorale du Carême 1897 :

« ..... *Non, ce n'est pas impunément que le mauvais journal se répand* et devient la pâture quotidienne de millions de lecteurs. Malheur à la paroisse où il pénètre ! La foi, les mœurs, les habitudes chrétiennes y baissent dans la mesure exacte où son influence monte. Ennemi de la société autant que de la religion, flagorneur de la démocratie dont il enflamme toutes les mauvaises passions, menteur intolérant et despote, il est en train de rendre la liberté de la presse odieuse, notre pays ingouvernable, et, *s'il n'est combattu efficacement*, de préparer des malheurs dont personne ne peut soupçonner l'étendue..... »

Il n'y a de lutte *efficace* contre le mauvais journal que par la diffusion de la bonne presse.

Pour les Premières Communions. — Aux approches des Premières Communions on nous demande de recommander à nos lecteurs l'*Association de la Communion des neufs premiers vendredis de chaque mois après la Première Communion*, gage de persévérance et de salut.

L'Ange de la Première Communion signale sous cette rubrique les paroisses dont on lui envoie le nom, et qui, pendant les neuf mois qui suivent la Première Communion, convient les enfants des catéchismes de persévérance à une cérémonie spéciale, les réunissant pour la communion du premier vendredi.

Envoyer les adhésions aux bureaux de l'*Ange de la Première Communion*, 7, avenue de l'Archevêché, Lyon (1).

BIBLIOGRAPHIE

En vente à la librairie J. Salaün, Quimper :

Le Cardinal Wiseman. — **Méditations sur l'Évangile**, traduction de l'anglais, par l'abbé J. Caudron. Un beau vol. in-16 jésus de VI-280 pages, prix broché : **3** fr. (Avignon, Aubanel Frères, éditeurs.)

Si nous lisons l'Evangile, seuls et dans le recueillement, la parole divine exerce déjà sur nous un charme irrésistible.

---

(1) A propager parmi les enfants : l'excellent opuscule *Pour aller au ciel*, ou la Communion des neuf vendredis après la Première Communion, 8 fr. le cent *franco* ; l'exemplaire 0 fr. 15 (remise par nombre), 7, avenue de l'Archevêché, Lyon.

Si nous le lisons à deux ou à plusieurs, il éveille en nous des pensées que nous nous communiquons, et il en résulte une édification réciproque.

Mais quelle heureuse fortune si un prince de l'Eglise comme le cardinal Wiseman, le lit en même temps que nous, et nous communique au fur et à mesure toutes ses pensées !

C'est ce que nous procure l'excellente traduction qui vient d'être faite des *Méditations sur l'Evangile*, du cardinal Wiseman. Quel meilleur commentaire de l'Evangile pourrions-nous désirer que cette parole autorisée, chaude, lumineuse, édifiante, qui dissipe toutes les obscurités et nous révèle le sens caché de l'écriture.

R. P. Arthur Devine, Passionniste, auteur du « *Credo* expliqué », etc. — **Les Sacrements expliqués**, *d'après la doctrine et les enseignements de l'Eglise catholique*, ouvrage traduit de l'anglais. Un beau volume in-16 jésus de LII-658 pages, prix broché : **6** fr. (Avignon, Aubanel Frères, éditeurs.)

Si vous voulez vous rendre un compte exact de la grandeur et de la signification profonde des institutions dont N.-S. Jésus-Christ a doté son Eglise, lisez ce livre du R. P. Devine : *Les Sacrements expliqués d'après la doctrine et les enseignements de l'Eglise*, dont M. l'abbé C. Maillet vient de publier une excellente traduction française.

A cette lecture, les Sacrements apparaissent avec l'importance réelle qu'a voulu leur donner celui qui les institua.

Nous voyons comment ils confèrent par eux-mêmes la grâce qu'ils signifient, et leur rôle divin prend une ampleur que beaucoup n'avait pas suffisamment aperçue.

C'est le développement le plus considérable qui ait été donné aux enseignements nécessairement succincts du catéchisme.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER*, a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA**, véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper**, vient de remporter le 1er Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix**.

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

Nous rappelons aux **Pensionnats & aux Écoles catholiques** et aux **Candidats** des deux sexes que **Saint Joseph de Cupertino** est très efficacement invoqué pour le succès des **EXAMENS**. — Statuette spéciale, chez **A. Parenty**, rue Bonaparte, 58, Paris. — *Demander le Catalogue gratuit.*

AVIS IMPORTANT

Monsieur DURAND CHAMBON, *fondeur à Montargis (Loiret)*, informe MM. les Recteurs qu'il va se rendre à Lampaul-Guimiliau restaurer des cloches ; **qu'il s'engage à rendre à toute cloche cassée sa sonorité primitive sans la refondre.**

GARANTIES & RÉFÉRENCES. — Fourniture de Cloches et Accords.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.
COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*
Bijouterie, Joaillerie pour corbeilles de mariage.
Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.
Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal**, Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez **M.** SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, **entièrement** monté sur rubis, est à encre ligne droite, levées visibles, double plateau, **spiral** Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1^er^ choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.



FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD à Villedieu-les-Poêles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M. Paul LE JAMTEL,** Négociant à Guingamp.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16^e^ ANNÉE. Vendredi 24 Mai 1901. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — La Pentecôte.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Liturgie ; Quimper ; Nécrologie ; Avis de services anniversaires ; Edern ; Rumengol ; Saint-Yvi ; Goulven ; Trébabu ; Ile de Sein ; Plouzané.
III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Versailles ; Neuvaine pour les Congrégations religieuses ; Pensée.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Mai. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1^re^ classe, avec Octave privilégiée. Rouge.
Vêpres de la fête, sans aucun mémoire.
Lundi, 27. — LUNDI DE LA PENTECOTE. Double de 1^re^ classe. Rouge.
Vêpres du jour, sans mémoire.
Mardi, 28. — MARDI DE LA PENTECOTE. Double de 1^re^ classe. Rouge.
Mercredi, 29. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.
Jeudi, 30. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.
Vendredi, 31. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.
Samedi, 1^er^ Juin. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.
(Fin du Temps pascal.)
Dimanche, 2. — 1^er^ Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. S^te^ TRINITÉ.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Henvic	du 25 au 27 Mai.
Plouhinec	du 28 au 31 Mai.
Lopérec	du 1^er^ au 4 Juin.

Archives diocésaines de uimper et Léon

La Pentecote

Emittes Spiritum tuum...., et renovabis faciem terræ.

Il y a près de 1900 ans que douze Galiléens obscurs et ignorants, la plupart pêcheurs, réunis à Jérusalem, y conçurent l'étrange dessein de régénérer le monde et, comme ils disaient, de « sauver les âmes », en prêchant la doctrine d'un Galiléen comme eux, « le fils du charpentier de Nazareth », mort du supplice réservé aux pires des malfaiteurs, sur la croix.

Or, cette conquête morale de l'humanité, ils l'ont accomplie ; leur œuvre, c'est l'Eglise catholique, et leur apostolat s'est étendu jusqu'aux extrémités de la terre.

Comment expliquer ce fait ?..... Comment comprendre que les ignorants aient instruit les savants, que la faiblesse ait vaincu la force, que les obstacles soient devenus des moyens, que les Empires aient disparu et que la Religion qu'ils voulaient abattre leur ait survécu ? Comment se fait-il que, vieille de dix-huit siècles, l'Eglise n'ait point de rides ; que toujours combattue elle ne soit jamais anéantie ; et qu'aux despotes qui méditent sa ruine et aux impies qui prédisent sa chute elle oppose, encore aujourd'hui, son immortelle jeunesse, son inépuisable fécondité, le prestige souverain d'une parole inspirée, la prédication plus efficace encore de l'exemple et des œuvres, les miracles de sa charité, la foi de ses apôtres et l'abnégation de ses martyrs ?.....

Fait prodigieux, fait unique, fait inexpliquable devant lequel la raison demeure interdite, et dont la foi seule pénètre et élucide le profond mystère ! Si Dieu n'était pas avec les douze pêcheurs de l'Evangile ; si leur œuvre n'est pas son œuvre ; si l'Eglise n'est pas divinement établie pour être en ce monde le foyer toujours allumé de la vérité, le guide des intelligences, *le lieu des âmes*, l'histoire devient inexplicable.

Que la science essaie de donner le mot de cette énigme ; que la raison essaie de sonder cet abime ! Elles ne feront qu'accumuler les difficultés, les invraisemblances, les impossibilités. Dieu seul suffit à expliquer l'œuvre de Dieu.

Et c'est pourquoi l'Eglise qui nous montre, au jour de la Pentecôte, l'Esprit-Saint planant sur son berceau, inspirant les apôtres, présidant à la diffusion de l'Evangile, perpétuant la Religion à travers le sang répandu par les persécuteurs, à travers les négations de l'hérésie et les blasphèmes de l'impiété ; c'est pourquoi, disons-nous, l'Eglise nous offre aussi la seule solution qui puisse satisfaire la raison, puisqu'elle proportionne la cause à l'effet, et qu'à un phénomène surnaturel elle assigne également une origine surnaturelle.

Il est bon, en ces temps troublés, de ramener nos intelligences devant ces grandes vérités, de retremper nos convictions et d'opposer au spectacle des épreuves de l'Eglise les motifs invincibles de la constance de notre foi et de la sainte opiniâtreté de nos espérances.

Toutes les ressources de la politique, tout l'effort des puissants de ce monde, toutes les influences et toutes les conquêtes de la vie moderne semblent, à l'heure actuelle, dirigés contre le catholicisme. C'est une guerre universelle, conduite avec un art infini, poursuivie avec un acharnement sans pareil. Et cependant la vieille Eglise romaine résiste, elle triomphe au milieu de ses apparents revers, et ses humiliations passagères lui attirent des fidélités nouvelles et des prosélytes inattendus. Les luttes des premiers siècles se reproduisent et amènent les mêmes résultats consolants et glorieux..... « Sublime spectacle — disait M. Auguste Nicolas, « — que celui qui se dégage d'un tel combat. Plus la force y remporte de victoires, plus elle y subit de défaites ; plus le droit « est foulé aux pieds, plus il se dresse contre le vainqueur. Le « droit use la violence de tous les coups qu'elle lui porte. Mais « l'enclume a facilement raison du marteau par la supériorité de « sa trempe, et le droit a pareillement raison de la force : parce « que la force est périssable comme la matière et le bras de « l'homme, et que le droit est éternel comme la conscience et « comme Dieu. »

N'est-il pas vrai que ces paroles, écrites en face de la situation actuelle, l'éclairent à merveille et justifient l'espoir qui, au milieu de la tempête déchaînée contre l'Eglise, survit au fond de toutes les âmes catholiques ?... Il semble que nous ayons, pour ainsi dire, la vision de l'Esprit-Saint, perpétué dans la société catholique, et y multipliant toutes les merveilles du zèle, de la charité, de l'apostolat. La force matérielle est du côté de nos adversaires ; mais la force morale, nous ne disons pas assez, la force divine est pour nous. Plus que jamais, l'Eglise est la terre promise des grands caractères, la patrie des âmes d'élite, l'intarissable pépinière des saints. Voyez ses ordres religieux, son clergé, son Chef !... C'est la vie, c'est la ferveur, c'est la foi, c'est l'apostolique constance des premiers âges chrétiens, c'est le souffle du Cénacle répandu sur le monde entier, rafraîchissant, épurant les âmes et mugissant déjà autour des Empires de la force, comme l'orage précurseur des grandes ruines et des fécondes réparations.

Oui, il fait bon se sentir chrétien à l'heure où nous sommes ; il fait bon se voir dans l'arche de la vérité au milieu du déluge de toutes les erreurs et rencontrer, dans l'heureuse sécurité de la foi, un abri contre les tentations du scepticisme et contre l'ignominieuse idolâtrie de la force ! « ..... L'esprit du christianisme, dit « Bossuet, est un esprit de fermeté et de résistance qui se met au« dessus des présents du monde, au-dessus de sa haine la plus « animée, au-dessus de ses menaces les plus terribles ; c'est par « cet esprit généreux que l'Eglise a été fondée ; c'est dans cet « esprit qu'elle s'est nourrie : chrétiens, ne l'éteignez pas. »

Ayons confiance. L'esprit divin qui guide l'Eglise ne connaît point d'amoindrissement : il est aujourd'hui, comme il y a dix-neuf siècles, l'Esprit créateur qui donne la force aux faibles et renouvelle la face de la terre !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCESE

Œuvres recommandées.

I. Les Retraites de première Communion et de Confirmation.

II. Missions et retraites. — PLUGUFFAN, Mission du 12 Mai au 1er Juin. Président, la 3e semaine, M. Poulhazan, curé-doyen de Briec.

GUILERS-BREST, du 26 Mai au 2 Juin, Mission prêchée par les RR. PP. L'Hévéder et Bourdoulous, Jésuites, de la résidence de Quimper.

BOURG-BLANC, du 26 Mai au 2 Juin, retraite du Jubilé, prêchée par les RR. PP. Bénédictins de Kerbéneat.

FOUESNANT, du 2 au 8 Juin, retraite du Jubilé.

GOULIEN, du 2 au 8 Juin, retraite du Jubilé.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi*, 25 *Mai*, veille de la Pentecôte, à 6 heures, bénédiction des fonts baptismaux.

Dimanche, Monseigneur officiera pontificalement.

Quête pour les Séminaires.

Lundi de la Pentecôte, messes et offices comme les dimanches.

***

Vendredi, 31 Mai. — Clôture du mois de Marie, pour les paroisses de Quimper, en l'église de Notre-Dame de Loc-Maria.

La procession sortira de la Cathédrale, *à 7 h. 3/4*. A la suite de la bannière paroissiale marcheront : 1° la Congrégation des Demoiselles, avec bannière et statue ; 2° la Congrégation des Dames avec sa bannière ; les différentes Confréries : Tiers-Ordre, Mères chrétiennes, membres de l'Adoration réparatrice. Les hommes devront former groupe autour du clergé et prendre place dans le chœur de Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la Sainte-Vierge, on chantera différents cantiques. Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria reste fermée jusqu'à l'arrivée de la procession.

La cérémonie consistera : 1° à saluer Notre-Dame par un cantique, à l'arrivée ; 2° courte allocution par M. Messager, aumônier de la Retraite ; 3° Salut solennel pendant lequel on fera une quête au profit de l'église de Loc-Maria ; 4° dernier cantique à la Reine du ciel.

On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation.

N. B. — Dimanche prochain, 4e dimanche du mois de Mai, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière moyennant que, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent l'église de Notre-Dame de Loc-Maria et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Liturgie. — Nous croyons être utile à nos lecteurs en rappelant que, par un décret du 13 Novembre 1899, le Saint-Siège a prescrit de célébrer désormais, à partir de la présente année, dans l'Eglise universelle, le 27 Mai, la fête de saint Bède, le Vénérable, Docteur non pontife.

Cette année, à raison de la coïncidence de l'Octave de la Pentecôte, cette fête est remise au 15 Juin, dans le diocèse de Quimper et de Léon.

QUIMPER. — **Patronage Saint-Joseph.** — On n'a pas oublié, à Quimper, le succès des « Tableaux vivants », représentés par les jeunes gens du Patronage sous la direction de M. A. de Couesnongle. Nous sommes heureux d'annoncer que, jeudi prochain 30 Mai, on représentera une nouvelle série de dix-sept tableaux retraçant des scènes de la vie de Jeanne d'Arc.

Les membres du Comité de l'Œuvre espèrent que Monseigneur l'Evêque voudra bien honorer de sa présence cette fête chrétienne et patriotique.

Des affiches feront connaître l'heure de la séance et les prix des cartes d'entrée.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'enregistrer aujourd'hui le décès de plusieurs confrères.

I. M. LE BRAS, *ancien recteur de Guilers-Plogastel*, est mort le 17 Mai à la maison de repos, à Saint-Pol-de-Léon, dans sa 64e année.

Né à Plounéventer, le 15 Janvier 1838, ordonné prêtre le 27 Juillet 1862, M. Le Bras (François) fut vicaire à Plounéour-Ménez, du 26 Novembre 1862 au 29 Septembre 1876. Nommé à cette date recteur de Guilers-Plogastel, il commença les travaux de reconstruction de l'église de cette paroisse. Démissionnaire, le 1er Décembre 1883, il se retira à Saint-Pol, où il vient de mourir après de longues souffrances, supportées avec une édifiante résignation.

II. M. GUILLOU, *sous-diacre*. — Un jour après M. Le Bras, mourait, à la maison Saint-Joseph, un séminariste de Beuzec-Cap-Sizun, M. Guillou (Pierre-Marie), sous-diacre, âgé de 26 ans. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, malgré les soins les plus dévoués, il s'est éteint, le 18 Mai, dans les sentiments de douce piété qu'il avait toujours montrés au Grand comme au Petit-Séminaire.

III. M. DERRIEN, *recteur de Plourin-Morlaix*, a succombé également aux étreintes d'une maladie de langueur qui depuis plusieurs années le faisait souffrir, sans jamais lui arracher une plainte.

« Il y a environ quinze jours, nous écrit-on, pris de suffocations au milieu de la nuit, il demanda les derniers sacrements. Le lendemain, il paraissait mieux, mais la maladie suivait son cours et lui-même ne se faisait aucune illusion. Quatre jours avant sa mort, il disait à son frère : « Ne t'éloigne pas et reviens bientôt ; dimanche, tu sais, c'est le grand jour ! » Il répéta souvent ces paroles. Etait-ce un pressentiment ?... Dimanche, 19 Mai, à 5 heures du matin, au son de l'*Angelus*, il rendait doucement son âme à Dieu : il y avait trois ans, jour pour jour, depuis sa nomination à la paroisse de Plourin, où il laisse d'unanimes regrets... »

M. Derrien (Jean-Marie) était né à Roscoff, le 18 Mars 1854,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et fut ordonné prêtre, le 10 Août 1878. D'abord vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix (1879-1887), puis aumônier de l'Hospice pendant près de onze ans, il donna ses forces sans compter dans ce laborieux ministère. Sa santé était déjà bien compromise, quand il fut nommé, le 19 Mai 1898, recteur de Plourin.

Un correspondant, qui signe « un ami », nous envoie les détails suivants sur ses funérailles :

« C'est encore une figure aimée qui vient de disparaître ! Lundi, une foule nombreuse conduisait jusqu'à la tombe, qu'il avait lui-même désignée, le cher M. Derrien, le zélé recteur de Plourin. Aux paroissiens s'étaient joints les habitants de Saint-Mathieu et les malades de l'hospice de Morlaix, qui pleuraient, les uns leur ancien vicaire, les autres leur aumônier tant regretté. Dans l'assistance pieuse, on remarquait encore les Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, les Filles du Saint-Esprit, les Religieuses de Saint-Méen, venues pour rendre un dernier hommage au bon prêtre qui avait été sur la terre l'ami de leurs malades, pensionnaires ou élèves. Enfin, près de cinquante prêtres entouraient le catafalque de celui qui fut, sous tous les rapports, un excellent confrère. M. le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, a fait la levée du corps ; M. Thépaut, recteur de Saint-Melaine, assisté de MM. Queynec et Nihouarn, a chanté la messe, et M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, a donné la suprême bénédiction à la dépouille mortelle de celui que, trois ans auparavant, il plaçait à la tête de la paroisse. »

†

Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Derrien sera chanté à Plourin, le jeudi 30 Mai, à 10 heures.

IV. M. HÉMON, *vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon*. — On sera plus surpris en apprenant la mort de ce jeune prêtre, brusquement enlevé en pleine force et pour ainsi dire dans l'exercice de son ministère. Il a succombé à une pneumonie, contractée pendant la retraite des enfants et qu'il avait négligé de soigner à temps.

Né au Juch, le 23 Décembre 1866, M. Hémon (Jean-Guillaume) fut ordonné prêtre le 10 Août 1892 et nommé, au mois d'Octobre suivant, vicaire à Brasparts. Transféré, le 9 Novembre 1897, à Saint-Pierre-Quilbignon, il y était aimé et estimé de tous, quand Dieu l'a rappelé à lui, le 20 Mai, après quelques jours seulement de maladie.

L'enterrement de M. Hémon a lieu, aujourd'hui vendredi, à Gourlizon où habite sa famille.

R. I. P.

Avis de services anniversaires. — I. PLOUGUER. — Le service anniversaire de M. Le Troadec, ancien recteur de Plouguer, sera célébré dans l'église de cette paroisse, le Jeudi 30 Mai, à 10 heures.

II. EDERN. — Le même jour, jeudi 30 Mai, à 10 heures, aura lieu, à Edern, un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Normant, mort recteur de cette paroisse.

EDERN. — **Pardon de Notre-Dame du Niver.** — Notre diocèse compte un grand nombre de pèlerinages où, aux jours de « Pardons », les fidèles accourent en foule de toutes les parties du département et même de plus loin. Il suffit de nommer Rumengol, Le Folgoët, Sainte-Anne la Palue, Notre-Dame des Portes, etc. D'autres sanctuaires sont l'objet d'une égale dévotion, mais dans un rayon plus restreint ; en revanche, ils réunissent, aux jours de leur fête, on peut dire tous les habitants de la région. Telle est la chapelle de Notre-Dame du Niver, dont le « Pardon » a lieu le dimanche de la Pentecôte.

Nous apprenons que, cette année, la fête aura plus d'éclat encore que d'habitude. Pour renouveler leur consécration à la Sainte-Vierge, au commencement du nouveau siècle, les paroisses d'Edern, de Briec et de Langolen se rendront processionnellement au Niver. La messe sera chantée en plein air, sur une estrade, récemment construite, qui sera inaugurée, dimanche, et servira désormais pour le grand « Pardon » annuel.

NOTRE-DAME DE RUMENGOL. — **Grand Pardon 1901,** *les 31 Mai, 1er et 2 Juin.*

Vendredi, 31 Mai, ouverture du Pardon, à 5 heures : premières vêpres ; bénédiction du T. St-Sacrement. A 8 heures, prières, chapelet. Confessions.

Samedi, 1er Juin, première messe à 4 heures ; messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, messe solennelle, instruction, bénédiction du St-Sacrement.

A 3 heures, vêpres solennelles. A 6 heures, grande procession « des miracles » ; à 8 heures, prières, chapelet. Confessions.

Dimanche, 2 Juin, première messe, à 3 heures, à la chapelle du Couronnement. Les autres messes, d'heure en heure, à l'église, jusqu'à la grand'messe.

A 8 h. 1/2, arrivée de Mgr l'Evêque. A 10 h. 1/2, à la chapelle du Couronnement, messe solennelle chantée par M. Peyron, chanoine titulaire. Monseigneur tiendra chapelle pontificale.

A 2 h. 1/2, vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du St-Sacrement.

SAINT-YVI. — **La Mission.** — La grâce d'une Mission est certainement parmi les plus précieuses que Dieu accorde à une paroisse. C'est pourquoi les pasteurs s'efforcent (souvent au prix de lourds sacrifices) de la procurer à leurs troupeaux, et nos vaillants missionnaires — religieux ou prêtres séculiers — se prodiguent avec un zèle vraiment apostolique, toujours récompensé par l'admirable empressement et la pieuse docilité de nos chrétiennes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

populations. Nous avons le bonheur de le constater, une fois de plus, pour Saint-Yvi.

Cette paroisse n'avait pas eu de Mission proprement dite, depuis 46 ans ; aussi celle qui vient d'y avoir lieu du 28 Avril au 12 Mai, annoncée depuis un an, était attendue avec impatience. Tous les habitants, on peut le dire, — car ici vraiment les exceptions si peu nombreuses ne font que confirmer la règle — ont suivi les exercices depuis le lundi matin jusqu'au sermon de persévérance, le samedi, avec une ponctualité et un recueillement que les missionnaires ont remarqués.

Bien que l'église soit trop petite pour la population, quelques personnes des paroisses voisines ont pris part à la Mission. Aussi, il y a eu 540 communions la première semaine et, la seconde, 630 environ. Le bien opéré durant ces jours bénis est grand ; avec la grâce de Dieu aidant la bonne volonté des chrétiens de Saint-Yvi, il sera durable. ***

Goulven. — **Mission et Jubilé.** — On nous écrit :

« Du 5 au 12 Mai il y a eu une Mission à Goulven, à l'occasion du Jubilé.

« La paroisse ayant peu d'étendue et ce mois étant la grande époque pour la coupe du goëmon, les paroissiens demandèrent qu'il n'y eût qu'une semaine de Mission, comme cela s'était déjà pratiqué, il y aura bientôt 15 ans. Mais qui, alors, garderait le logis ? On convint que ce seraient les enfants du catéchisme — ce qui peut se faire sans inconvénient à Goulven, où les catéchismes sont suivis pendant six ans — : ceux-ci avaient déjà gagné l'indulgence du Jubilé à la suite de leur communion pascale, comme aussi quelques personnes âgées ou infirmes qui firent avec eux la retraite préparatoire.

« Il est superflu de dire que les fidèles de Goulven ont montré un grand empressement à profiter de la grande grâce qui leur était offerte : Dieu merci, ce spectacle consolant se voit dans toutes les paroisses du diocèse, en pareille circonstance. Cependant, on me saura gré, je pense, de donner certains détails qui prouvent une bonne volonté parfaite, une avidité de la parole de Dieu qu'une foi quelque peu faible ne saurait donner. Ainsi, dans plusieurs familles, pour que tous pussent assister à la Mission, on a pris des étrangers pour garder la maison et s'occuper du ménage ; les plus pauvres ouvriers et journaliers, qui ne peuvent qu'à grande peine faire subsister leur famille avec le salaire quotidien, n'ont pas manqué un seul jour de venir aux exercices : même les personnes qui avaient déjà fait leur Jubilé avec les enfants sont venues aux instructions, autant que possible. Autre trait que je trouve, pour ma part, bien significatif : le lundi, 6 Mai, le Conseil de révision se tenait à Lesneven, et les conscrits, ainsi qu'un certain nombre d'hommes encore soumis à la loi militaire durent s'y rendre. Eh bien ! non seulement les soldats libérés, mais les jeunes conscrits eux-mêmes retournèrent aussitôt qu'ils furent libres, et, dès une heure de l'après-midi, ils étaient à l'église de Goulven.

« Les missionnaires étaient : MM. Le Guédès, recteur de Plouvorn ; Carval, recteur de Plogonnec ; Seznec, recteur de Primelin ; Barré, recteur de Clohars-Fouesnant ; Le Jeune, recteur de Henvic ; Grall, recteur de Saint-Ségal, et Bideau, vicaire à Plouider. Je dirai d'eux seulement qu'ils ont été très appréciés par les fidèles, et que s'il y a eu tant d'entrain, tant de marques éclatantes de foi, c'est grâce à leur talent, aussi bien qu'à leur zèle.

« Pour clore la Mission, il y a eu une grande procession à la chapelle du Pénity. M. l'abbé L'Helgoualc'h y a parlé en termes excellents de saint Goulven, à l'endroit même où ce saint patron s'était bâti un ermitage. Plus de mille personnes s'y trouvaient groupées.

« Le lundi, 13 Mai, ce fut le Jubilé des petits enfants. On y convia non seulement les enfants en âge de se confesser, mais même les tout petits, et l'on pense bien qu'aucun ne manqua à l'appel. Les confessions finies, M. L'Helgoualc'h groupa autour de lui les plus âgés de la bande, et leur fit un résumé des « tableaux » en se mettant merveilleusement à leur portée. Ils riaient de bon cœur, et plusieurs n'oublieront pas les leçons de morale présentées d'une manière si frappante à leurs jeunes intelligences. Ensuite on fit une procession, et bien que l'harmonie fût loin d'être parfaite, c'était un grand plaisir de voir l'enthousiasme avec lequel ces chers petits chantaient : « *Ora pro nobis* » ou encore « *Ave, Ave, Ave Maria* ».

« Après la procession, M. le Recteur donna solennellement la « *Benedictio puerorum* », marquée dans le Rituel ; puis Jésus fut exposé dans le Sacrement de son amour, et sa bénédiction aussi descendit sur ce petit peuple. Pour terminer enfin, un prêtre donna les Reliques de saint Goulven à baiser à toutes les personnes présentes et les mit sur la tête des petits enfants, pendant que M. le Recteur distribuait à tous une médaille, comme souvenir du Jubilé. Les mères, les tantes, les grandes sœurs pleuraient d'attendrissement.

La Mission et le Jubilé seront, pendant longtemps, le thème des conversations à Goulven, et même dans les paroisses voisines ; dès le mardi, en effet, beaucoup d'étrangers sont venus prendre part aux exercices, et il y a eu près de 600 communions. Plaise à Dieu que ces fruits de salut soient durables ! XX...

Trébabu. — **Jubilé ; consécration de la paroisse au Sacré-Cœur.** — Les exercices du Jubilé réunissaient, la quatrième semaine après Pâques, les enfants de Saint-Tugdual à l'église paroissiale de Trébabu, décorée à cette occasion avec le meilleur goût. Rarement on a vu de spectacle plus édifiant. Il faut avoir été témoin de la dévotion et de la ferveur que les paroissiens montraient dans leurs prières et leurs chants, ainsi que de la scrupuleuse régularité qu'ils mettaient à suivre tous les exercices

Archives diocésaines Quimper et Léon

du Jubilé, pour comprendre combien la foi a jeté de profondes racines dans l'âme de nos Léonards.

Mais il faut aussi convenir que cette expansion de la foi chrétienne, dans la paroisse, est due au zèle de l'excellent prédicateur, le Père Félix, de Kerbénéat, qui présidait la retraite préparatoire au Jubilé. Le choix de ce saint religieux, qui s'est fait, chez nous, l'apôtre du Sacré-Cœur, ne pouvait être plus heureux.

Pendant toute la semaine, le R. Père Félix n'a cessé de se dévouer au salut des âmes qui lui étaient confiées, en leur rappelant les grands principes de la vie chrétienne, en les leur exposant avec une netteté remarquable, en inculquant dans leurs âmes l'amour du Sacré-Cœur. Aussi a-t-il été écouté avec une attention extrême, et Dieu a daigné bénir ses labeurs : pas une seule abstention ne s'est produite ; toute la paroisse, sans exception, s'est approchée des sacrements pour recevoir la grâce du Jubilé. Le premier groupe de retraitants a donné 107 communions, le second 80, ce qui fait un total de 187 communions dans une paroisse de 260 habitants.

Le succès de la retraite a donc été complet. L'occasion était, par suite, favorable pour consacrer la paroisse de Trébabu au Sacré-Cœur. C'est ce que fit, le dimanche 12 Mai, le R. Père Félix : belle clôture et beau couronnement du Jubilé ! A la fin des vêpres, le zélé prédicateur bénit un drapeau du Sacré-Cœur, en présence de tous les membres du conseil municipal, groupés autour de l'étendard, et des paroissiens réunis en très grand nombre. Cette cérémonie terminée, la procession sort de l'église, la croix en tête, immédiatement suivie du drapeau du Sacré-Cœur que portait M. Cloâtre, adjoint au maire, escorté de tous les autres conseillers municipaux. Chose digne de remarque, à la procession on n'a pas remarqué un seul curieux : tout le monde y prenait part.

A la rentrée à l'église, l'apôtre du Sacré-Cœur monta en chaire et dans une allocution courte, mais très appréciée et très émue, il expliqua, devant le Saint-Sacrement exposé, le sens de l'acte qui allait s'accomplir. Passant en revue trois des promesses faites à la bienheureuse Marguerite-Marie, il s'étend spécialement sur la troisième, concernant la consécration de la France au Sacré-Cœur. Puis le Révérend Père termina par une touchante prière au Cœur divin, le conjurant d'agréer l'oblation qu'on va Lui faire de la paroisse. Immédiatement Monsieur l'Adjoint, premier magistrat de la commune, par suite du récent décès du maire, M. le comte de Kergariou, lit d'une voix énergique et très distincte la formule de consécration devant le Saint-Sacrement. A partir de ce moment, la paroisse de Trébabu est à jamais au Sacré-Cœur, portant ainsi à quatorze le nombre des communes qui lui sont officiellement consacrées dans notre diocèse.

TESTIS.

ILE DE SEIN. — **Bénédiction de la première pierre de l'église.** — On nous écrit :

« Le 15 Mai, le sloop, *la Sainte Famille*, commandé par le patron Pascal Miliner, quittait, à une heure de l'après-midi, le quai d'Audierne, pour se rendre à l'île de Sein, ayant à son bord les ecclésiastiques qui devaient assister à la bénédiction de la première pierre de l'église que l'on construit, en cette île.

« Favorisé par un bon vent du Nord-Est et par une forte brise, après une traversée de deux heures et demie, le petit sloop, bon marcheur, le pavillon arboré, arrivait au port de l'île, au son des cloches. Les prêtres de la paroisse attendaient sur le quai les passagers, pour leur souhaiter la bienvenue : ils étaient entourés de la masse de la population, heureuse d'honorer ainsi et de recevoir ceux qui venaient si volontiers vers eux.

« Le lendemain, fête de l'Ascension, était le jour fixé pour la grande cérémonie.

« A 9 heures du matin, la procession se mit en marche, pour aller, de la vieille église, à celle qui est en construction. Comme il est bien choisi l'endroit où on l'a placée !

« Elle est située sur le point le plus élevé de l'île, en face, à l'Est, de la pointe du Raz, au Nord, du Grand-Tévénec et des côtes de Crozon et de Camaret, et à l'Ouest de la chaussée de Sein ! Spacieuse et bien proportionnée, elle a 13 mètres 60 de largeur et 33 de longueur ; bien que *les Paimpolais* qui habitent l'île pendant l'été avec leur famille, et toute la population indigène, y fussent assemblés, il y avait encore place pour un grand nombre de fidèles.

« Avant de commencer la cérémonie de la bénédiction de la pierre fondamentale, M. Téphany, chanoine honoraire, curé-doyen de Pont-Croix, délégué par Monseigneur l'Evêque, expliqua aux fidèles les paroles du Pontifical. Il commenta surtout celles-ci : « *In fide Jesu Christi collocamus lapidem istum primarium in hoc fundamento*... En la foi de Jésus-Christ, nous plaçons cette première pierre sur ce fondement, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, pour que la vraie foi s'implante ici, avec la crainte de Dieu et la charité fraternelle, et que ce lieu soit destiné à la prière, à l'invocation et à la louange de N.-S. J.-C. »

« Attentifs, rayonnants de joie, les yeux fixés sur l'orateur, les auditeurs buvaient, en quelque sorte, avec avidité, toutes les paroles qui tombaient de ses lèvres.

« La cérémonie achevée, la grand'messe a été chantée, avec diacre et sous-diacre, dans le chœur de la nouvelle église, haute déjà de plusieurs mètres, par M. Guillou, ancien recteur de l'Ile, actuellement recteur de Plobannalec. Il y avait une émotion bien légitime dans la voix de ce vénérable prêtre qui, comme vicaire et comme recteur, a passé dix-neuf ans dans cette île qu'il ne peut oublier et où on ne l'oublie pas non plus.

« Les vêpres ont été chantées, à 3 heures, dans la même enceinte où se trouvaient réunies, comme à la grand'messe, les autorités locales et toute la population.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« A l'issue des vêpres, la procession traversant les quais, devant tous les bateaux pavoisés, est rentrée dans l'ancienne église, où la bénédiction du Très Saint-Sacrement a été donnée, après le chant du *Te Deum* d'action de grâces.

« Cette journée mémorable ne s'effacera pas de la mémoire des marins de l'île de Sein, qui ont transporté eux-mêmes, ainsi que les femmes, les pierres qui servent à la construction de leur église ; elle vivra aussi toujours dans le souvenir de leur zélé Recteur qui, malgré des difficultés de toute sorte, a su mener, en si peu de temps, à bonne fin deux œuvres importantes : la construction d'une église qui s'imposait depuis longtemps et la restauration du presbytère devenu insuffisant.

« Le lendemain, partis de l'Ile, à 2 heures, par une fraîche brise du Nord-Est, les voyageurs sont arrivés, en moins de trois heures, au quai d'Audierne, emportant aussi de la belle fête à laquelle ils avaient assisté un souvenir inoubliable, et se disant, en pensant à la foi vive des *Iliens* qu'ils venaient de quitter : Heureux le peuple qui sert Dieu et le reconnaît pour son Seigneur et son Maître ! »

X.

Plouzané. — **Fête en l'honneur de saint Jean-Baptiste de la Salle.** — Il y a un an, le Souverain Pontife Léon XIII mettait au rang des Saints le B. de la Salle, l'illustre fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes. On se rappelle avec quelle joie, quel enthousiasme cette canonisation fut accueillie, particulièrement en France. De toutes parts, ce furent des fêtes magnifiques en l'honneur du nouveau Saint. Notre diocèse, qui fournit à son Institut tant de sujets et qui compte de nombreuses écoles dirigées par les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle, ne fut pas des derniers à s'unir à ce concert de louanges. La *Semaine religieuse* a parlé des fêtes célébrées notamment à Ploudalmézeau, à Quimper, à Quimperlé, à l'île d'Ouessant.....

La paroisse de Plouzané, heureuse de posséder une école chrétienne florissante, a tenu à avoir sa fête particulière en l'honneur du saint Fondateur. L'initiative en est due au C. Frère Corentin-Benoît, qui fut appelé à un autre poste quand il avait déjà commencé les préparatifs ; ils furent continués par son successeur, le C. Frère Corbinien-Marie. Grâces au concours empressé de tous, la fête, célébrée le 19 Mai, a eu une réussite complète.

Le matin, les fidèles se sont approchés nombreux de la sainte Table, pour gagner l'indulgence plénière attachée au Triduum. A 10 heures, la grand'messe fut solennellement chantée par un prêtre né dans la paroisse, M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas. Dans le chœur, on remarquait une douzaine d'ecclésiastiques, parmi lesquels M. le Curé d'Ouessant et M. le Curé de Pleyben, qui a prononcé un excellent discours, montrant le mérite de l'œuvre de saint Jean-Baptiste de la Salle et donnant aux pères de famille comme aux enfants les conseils les plus pratiques.

Le soir, à l'issue des Vêpres, eut lieu une belle procession, à laquelle on voyait une riche bannière de saint Jean-Baptiste de la Salle appartenant à l'école de Ploudalmézeau, portée par les anciens élèves de l'établissement, la statue et une relique du Saint à laquelle trente Frères, ayant à leur tête le C. Frère Carolius, Visiteur du district, formaient une escorte d'honneur.....

Le souvenir de cette fête demeurera longtemps à Plouzané, où elle a certainement augmenté encore le zèle et le dévouement pour l'œuvre de l'éducation chrétienne.

Un Témoin.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le saint jour de l'Ascension, le Saint-Père a daigné accorder une audience collective à de nombreuses personnes italiennes et étrangères.

La santé de Léon XIII est parfaite, et son air a réjoui tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir à cette audience.

Lundi dernier 30, le Pape a reçu encore plusieurs personnages, parmi lesquels le général de Charette avec douze de ses anciens zouaves. C'est la meilleure réponse à certains journaux qui persistent à faire courir des bruits alarmants au sujet de l'état de santé de Léon XIII.

— L'église de Saint-Joachim au *Prati di Castello* a été construite grâce aux offrandes du monde entier, et pour ce motif elle porte le nom d'église internationale.

Une chapelle particulière est réservée à chaque nation. Récemment la nation hollandaise ouvrait la chapelle de Saint-Willibrod. Dimanche dernier, c'était le tour des Anglais qui ont inauguré un magnifique autel. La chapelle qui porte sur sont fronton *Gallia,* est encore inachevée.

Versailles. — **Mort de l'amiral Gicquel des Touches.** — Une noble et belle existence vient de s'éteindre avec le vice-amiral Gicquel des Touches, décédé à Versailles, à l'âge de 83 ans. Il était né à Brest, le 10 Avril 1818. Nous n'avons pas à parler de ses brillants services dans la Marine, où il occupa les postes les plus élevés, jusqu'à celui de ministre ; c'est surtout comme homme et comme chrétien que nous devons louer ici l'amiral Gicquel des Touches. Bon, généreux, affable, simple malgré son nom et ses dignités, il a fait le bien toute sa vie. Homme d'une conduite irréprochable, chrétien d'une foi accomplie, il a donné les plus hauts exemples de vertu et de piété.

Comme catholique, c'était un autre général de Sonis.

Quand il eut quitté le service actif, il se voua tout entier aux bonnes œuvres, collaborant aux journaux catholiques, fondant la ligue de l'*Ave Maria,* etc. Il était aussi fondateur et président de

Archives diocésaines Quimper et Léon

l'œuvre des *Orphelins de la Mer*, pour laquelle il donna une somme considérable. Il s'intéressait particulièrement au pays de Bretagne où il était né, et son œuvre a adopté de nombreux enfants de nos ports, restés orphelins à la suite des sinistres maritimes, trop fréquents hélas ! pendant ces dernières années. C'est à ce titre spécialement que nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Neuvaine pour les Congrégations religieuses. — Comme nous l'avons déjà annoncé, une neuvaine générale à Notre-Dame du Sacré-Cœur, patronne des causes difficiles et désespérées, pour le salut des Congrégations religieuses, sera faite dans toute la France, du dimanche 26 Mai au lundi 3 Juin, fête de Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Une autre neuvaine, aux mêmes intentions, commencera le 6 Juin, fête du Saint-Sacrement, pour se terminer le 14, fête du Sacré-Cœur.

On recommande à toutes les personnes pieuses de vouloir bien s'unir à cette neuvaine, approuvée, bénie et encouragée par un grand nombre de cardinaux, d'archevêques et d'évêques.

Par un rescrit, en date du 20 Avril 1901, Sa Sainteté Léon XIII a daigné accorder la bénédiction apostolique à cette œuvre et à ses promoteurs.

On récitera le *Souvenez-vous* à N.-D. du Sacré-Cœur ; 3 fois N.-D. du Sacré-Cœur, priez pour nous ; 3 fois *Parce*.

On peut se procurer les formules des prières pour ces neuvaines dans les communautés religieuses.

Pensée.

L'égalitarisme est une haine qui veut se faire passer pour un amour.

BIBLIOGRAPHIE

Les Jésuites et les Humbles, par le P. Auguste Belanger, de la Compagnie de Jésus. Un vol. in-12 de 256 pages, avec deux gravures. (Victor Lecoffre, Éditeur, Paris. — Librairie J. Salaun, Quimper. Prix, *par unité* : 0 fr. 75.)

D'après leurs adversaires, les Jésuites s'occuperaient presque exclusivement des riches ; très peu des pauvres... des humbles, comme parle le poète. Est-ce exact ? C'est ce que l'auteur examine : dans l'histoire d'abord. Fondateurs, saints, hommes illustres de la Compagnie de Jésus, sont tour à tour étudiés à ce point de vue : ont-ils aimé les pauvres ?

Puis, venant au présent, on nous promène à travers une foule d'œuvres, très intéressantes, en faveur des « humbles », fondées, inspirées, aidées par des Jésuites.

Le récit est semé d'anecdotes, de traits charmants, de citations gaies ou touchantes, qui ont l'heureuse fortune de n'être pas de simples fioritures, des arabesques appliquées. — Non. Ces éléments anecdotiques s'engagent tout naturellement dans la trame de la démonstration et constituent des documents de premier ordre sur la psychologie charitable de la célèbre Compagnie.

C'est pourquoi il est à lire, ce petit livre rapide, vivant, enlevé ; c'est

assurément une pièce importante dans le procès perpétuellement pendant, entre les Jésuites et leurs ennemis.

Le grand saint Christophe, martyr. (Notices — Prières — Cantiques), 1 vol. in-18 de 120 pages. Prix, *franco* : 0 fr. 60. (Nouvelle édition, 35 airs notés.)

Ce Recueil contient quelques prières et cantiques à S. Gilles, abbé. S'adresser à M. l'abbé Mainguet, à Saint-Christophe (en Touraine), Indre-et-Loire.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 16 Mai 1901.

Une vue de la philosophie du siècle. Science et Philosophie. I. Michel Salomon. — *Mademoiselle de Tournon* (fin). Alfred Poizat. — *Evolution de la littérature au moyen âge.* III. Georges Dumesnil. — *Le Salon de la Société nationale des Beaux-Arts.* Louis Flandrin. — *Un péril national.* La Dépopulation de la France. George Fonsegrive. — *Poésies :* A. Wilhelmine. Compagnons de route. La Tour d'ivoire. André Lemoyne. — *Chronique dramatique.* La Course du flambeau. La Petite Fonctionnaire. 20,000 âmes. La Joie du Talion. Pour l'amour. Emile de Saint-Auban. *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus
Rue Bonaparte, 82, Paris.

Sommaire du n° du 20 Mai 1901.

I. Siège de Fan-Kia-Kata, par le P. J. Bataille. — II. La Loi Waldeck et le droit d'association, par le P. H. Prélot. — III. Mgr de Ketteler et le concile œcuménique du Vatican, par le P. H. de Bigault. — IV. Bonald d'après sa correspondance inédite (3e article), par le P. H. Chérot. — V. Java et ses habitants, par le P. J.-B. Piolet. — VI. Autour d'*Electra*, par le P. E. Capelle. — VII. Deux nouveaux instruments d'optique, par le P. J. de Joannis. — VIII. Notes et documents pour servir à la défense des associations religieuses, par le P. E. C. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Evénements de la quinzaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA PENTECOTE, 26 Mai 1901. — Extension de la durée de validité des Billets **Aller & Retour.** — A l'occasion de la *Fête de la Pentecôte*, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses Billets *Aller et Retour* de la manière suivante :

1° Les billets *Aller et Retour* à prix réduits, délivrés pendant la période du vendredi 24 Mai au Mercredi 29 Mai inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 30 Mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les Tarifs précités, lorsqu'elle expirera après le 30 Mai.

2° Les billets *Aller et Retour*, dits de *Bains de Mer*, prévus par le Tarif spécial *G. V. n° 6*, seront exceptionnellement délivrés du vendredi 24 Mai au dimanche 2 Juin inclus, savoir notamment : Pour les stations balnéaires de *Concarneau*, *Pont-l'Abbé* (Langoz, Loctudy) et *Douarnenez ;* au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau*, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mardi 4 Juin.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Archives diocésaines de uimper et Léon

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

EMPRUNT EN RENTE CONSOLIDÉE 4 %

AFFRANCHIE A TOUT JAMAIS DE TOUT IMPOT RUSSE

DE 424 MILLIONS DE FRANCS CAPITAL NOMINAL

Inconvertible pendant QUINZE ans.

Cet emprunt est émis en vertu d'un Oukase de **S. M. l'Empereur de Russie** *en exécution d'un contrat intervenu entre* **S. E. Monsieur le Ministre des Finances de Russie** *et un Syndicat composé de :* **MM. de Rothschild frères, MM. Hottinguer et Cie,** *la* **Banque de Paris et des Pays-Bas,** *le* **Crédit Lyonnais,** *le* **Comptoir National d'Escompte,** *la* **Société Générale,** *le* **Crédit Industriel et Commercial** *et diverses Banques de Saint-Pétersbourg.*

La Souscription sera ouverte à Paris

chez **MM. DE ROTHSCHILD FRÈRES,** 21, rue Laffitte

LE MERCREDI 22 MAI 1901

à 98 1/2 °/° soit Fr. 492,50 par obligation de 500 Francs.

PAYABLES comme suit :

10 °/.	en souscriv., soit p[r] Oblig. de Fr. 500 cap[al] nom[al] Fr.	50
20 °/.	à la répartition	100
40 °/.	au 2 Septembre 1901	200
28 1/2 °/°	au 2 Décembre 1901	142,50

(Coupon de Fr. 5 au 1er Septembre attaché.)

Faculté de libérer par anticipation à 2 °/. ce qui réduit à 98 °/., soit **Fr. 490,** net, pour ceux qui libéreront **à la répartition.**

Dans le cas où les demandes dépasseraient le montant de l'Emprunt il sera fait une réduction proportionnelle. **Toutefois les Souscriptions sur lesquelles il sera fait en souscrivant un versement de DEUX CENTS FRANCS par Obligation avec engagement de libérer intégralement à la répartition pourront être favorisées,** sans que les attributions complémentaires qui leur seraient ainsi faites puissent absorber plus de la moitié de l'Emprunt.

Les souscriptions inférieures à 80 Obligations ne seront admises que pour des Titres entièrement libérés à la répartition et devront être accompagnées d'un versement de 200 francs par Obligation.

Déclaration faite au Timbre le 9 Mai 1901.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 31 Mai 1901. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière ; Indulgences attachées au Mois du Sacré-Cœur.

II. — *Chronique du diocèse :* Communiqué de l'Evêché ; Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Quimper ; La visite pastorale ; Fête de la Croix Rouge française, à Quimper ; Saint-Pol-de-Léon ; Pont-Croix ; Goulien ; Au Pensionnat Sainte-Marie, Quimper ; Un prochain pèlerinage d'hommes à Jérusalem ; La « paroisse bretonne », à Paris.

III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Amiens ; Saint-Brieuc ; Vexations anticléricales ; M. Brunetière et *Quo vadis* ; Un pays en progrès pour la tolérance et la liberté ; Pensées.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Juin. — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. Ste TRINITÉ ; double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 3. — Ste Clotilde, reine de France, Veuve *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mardi 4. — S. François Caracciolo, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — S. Boniface, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 6. — FETE DU TRES SAINT-SACREMENT *(Fête-Dieu)*. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 7. — Office de l'Octave du T. S.-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Samedi, 8. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 9. — 2e Dimanche après la Pentecôte. *Solennité du T. Saint-Sacrement.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lopérec.	du 1er au 4 Juin.
Kerfeunteun	du 5 au 8 Juin.
Arzano	du 9 au 13 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

Intention générale pour Mai 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LE RÈGNE DU SACRÉ-COEUR

L'Apôtre du Cœur de Jésus, saint Jean, interrogé par sainte Gertrude pourquoi il n'avait rien dit dans son Evangile des trésors de grâce et de consolations qu'il avait découverts à la dernière Cène dans le Cœur de Jésus, lui répondit que cette révélation était réservée aux derniers âges de la société chrétienne, dont elle devait guérir les langueurs et réchauffer l'indifférence.

Si cette promesse n'est pas trompeuse, nous avons lieu de croire que le renouvellement des âmes et la régénération de la société tiennent à l'établissement du règne du Cœur de Jésus.

C'est du reste ce dont nous n'aurions aucun droit de douter, alors même que cette révélation ne nous en donnerait pas l'assurance. Il nous suffit de nous rappeler ce que le Cœur de Jésus est en lui-même et ce qu'il est pour nous, pour nous convaincre qu'il n'est pas d'autre source où les hommes et les peuples puissent aller puiser tous les secours dont ils ont besoin pour être saints et pour être heureux.

Ce que les peuples, hélas ! ne veulent pas comprendre, ce que tant d'hommes aveuglés par l'erreur s'obstinent à méconnaître, nous du moins, éclairés par la vérité, efforçons-nous de nous en pénétrer profondément. En attendant qu'une dure expérience contraigne la société à revenir vers cette source d'eaux vives, loin de laquelle elle s'agite dans de douloureuses convulsions, allons y puiser la force et la vie. Etablissons en nous le règne du Cœur de Jésus, afin que ce divin Cœur puisse ensuite se servir de nous pour étendre ce règne bienfaisant aux âmes qui nous entourent.

Rappelons-nous enfin les paroles du Pape Léon XIII : « A l'époque où l'Eglise toute proche de ses origines était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre signe divin et du plus heureux augure s'offre à nos yeux : c'est le sacré Cœur de Jésus, sur lequel se dresse la croix et qui resplendit d'un éclat incomparable au milieu des flammes. Nous devons placer en Lui toutes nos espérances ; c'est de Lui que nous devons implorer et attendre le salut du genre humain. » — *(Encyclique du 25 Mai 1900.)*

Résolution apostolique : Faire régner le Sacré-Cœur en nous et hors de nous.

Indulgences attachées au Mois du Sacré-Cœur. — Cet exercice consiste à faire, pendant le mois de Juin, soit en public soit en particulier, des prières spéciales ou des pratiques pieuses en l'honneur du Sacré-Cœur.

Indulgences : 1° Indulgence de sept ans, une fois par jour, pour ceux qui font cet exercice avec un vrai regret de leurs péchés ; 2° indulgence plénière, un jour du mois à leur choix, pourvu que, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent une église et y prient quelque temps aux intentions du Souverain Pontife. (Pie IX. — Décret de la S. C., du 8 Mai 1873). — P. BÉRINGER, I, 293.

N. B. Ces indulgences du Mois du Sacré-Cœur sont sans préjudice de celles attachées au jour de la fête et à la Neuvaine préparatoire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Communiqué de l'Évêché. — Les deux retraites ecclésiastiques auront lieu, encore cette année, avant le 15 Août. Elles seront prêchées par le R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes.

La première s'ouvrira le lundi soir 29 Juillet. Les prêtres ordonnés en 1895, 1896 et 1897 y sont convoqués, et devront être rendus, le Dimanche soir, 28 Juillet, au Grand-Séminaire, pour l'examen du lendemain.

La seconde retraite aura lieu du 5 au 10 Août. Les jeunes prêtres ordonnés en 1898, 1899, 1900 devront la suivre et arriver au Séminaire, le dimanche soir 4 Août, pour subir leur examen, le lundi.

L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1891, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, aura lieu le mardi 1er Octobre.

Œuvres recommandées.

Missions et Retraites.

FOUESNANT, du 2 au 8 Juin, retraite du Jubilé, présidée par M. Godec, curé-doyen d'Elliant.

GOULIEN, du 2 au 8 Juin, retraite du Jubilé.

TRÉFLÉVENEZ, du 2 au 8 Juin, retraite du Jubilé.

SAINT-POL-DE-LÉON, Mission, du 16 Juin au 7 Juillet. (La première semaine, du 16 au 22, réservée aux enfants.)

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Juin*, seconde fête de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

QUIMPER. — **Paroisse de Saint-Mathieu.** — Voici quel sera l'itinéraire de la procession du Très Saint-Sacrement, le dimanche 16 Juin :

Au sortir de l'église, rue de Douarnenez, place Locronan, rue

Archives diocésaines de uimper et Léon

de Locronan, chapelle de la Providence (station) ; rue de la Providence, rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc (reposoir) ; rue du Quai, rue Laënnec, rue Saint-Mathieu, et rentrée à l'église.

La visite pastorale. — Monseigneur l'Evêque est rentré à Quimper, vendredi au soir 24 Mai, après avoir terminé sa tournée de Confirmation dans les cantons de Daoulas, Landerneau, Brest et ses environs.

Plus favorisée que la première par le temps, qui n'a pas cessé d'être magnifique, cette deuxième partie de la visite épiscopale a permis aux populations de manifester avec un plus joyeux enthousiasme leurs sentiments de respect et d'amour pour le premier pasteur du diocèse. Tout s'est passé avec un ordre parfait : chaque jour, c'étaient les mêmes cortèges nombreux venant, les autorités municipales en tête, au-devant de l'Évêque ; c'étaient les mêmes décorations, pour lesquelles les paroisses ont rivalisé d'empressement et de goût...

Nous ne pouvons, on le comprendra, entrer dans le détail de ces multiples réceptions ; cependant il convient de noter l'impression qu'a produite sur Monseigneur la paroisse si pittoresque et si religieuse de Plougastel-Daoulas, l'empressement des foules nombreuses dont il s'est vu entouré partout, sans doute, mais particulièrement dans les grandes et belles paroisses de Landerneau, Guipavas, Le Relecq, Lambézellec, Saint-Marc....

A Brest naturellement l'affluence, toujours sympathique et respectueuse, a dépassé ce qui s'était vu ailleurs, et cela dans chacune des églises paroissiales : aux Carmes, à Saint-Martin, à Saint-Sauveur comme à Saint-Louis.

Les fatigues des réceptions et cérémonies multipliées n'ont pas empêché Monseigneur de se prodiguer, on peut le dire, dans les communautés et établissements divers ; chacun a eu sa part, ce dont il a exprimé, du reste, sa joie reconnaissante : partout Sa Grandeur en a recueilli les témoignages les plus expressifs, dans les compliments gracieux, parfois éloquents, qui lui ont été adressés : chez les Filles de la Croix, à la Retraite, à l'Hospice, à l'Asile des orphelines de la rue d'Aiguillon..... Une mention spéciale serait peut-être à faire, d'abord pour l'établissement des Pupilles de la Marine (si intéressants par leur situation même), dont tout le personnel était sur pied et où une société d'élite était venue prendre part à la fête et faire honneur à l'Evêque ; puis pour le collège des RR. Pères Jésuites et le lycée, où les élèves des premières classes ont adressé à Monseigneur de charmants discours, auxquels Sa Grandeur a répondu avec autant de grâce que d'à-propos..... Une chose qui, dans la circonstance, n'a pas nui à l'enthousiasme de cette jeunesse intéressante, c'est que partout l'Evêque a demandé et obtenu un jour de congé, comme souvenir de son passage.

Hier jeudi, Monseigneur a donné la Confirmation à Douarnenez, le matin, et, le soir, à Tréboul.

Aujourd'hui, la même cérémonie a lieu à Ergué-Armel.

***

Après avoir présidé, dimanche prochain, comme nous l'avons dit, le Pardon de Rumengol, Mgr l'Evêque partira, lundi, pour assister à la première communion d'un neveu, en Normandie. Il sera de retour à Quimper pour les solennités de la Fête-Dieu.

QUIMPER. — **Fête de la Croix Rouge française.** — L'Association des Dames Françaises (section de la Croix Rouge, pour secours aux blessés), établie à Quimper depuis quelques mois seulement, y est déjà florissante. Elle a célébré, mardi, en l'église Saint-Mathieu, sa fête annuelle dont Mgr l'Evêque avait accepté avec empressement la présidence.

Pendant la messe, qui était dite par M. l'abbé Le Du, aumônier du Comité, des artistes de la ville ont exécuté, avec leur talent si apprécié, divers morceaux de musique et de chant.

Monseigneur a prononcé une allocution, dans laquelle il a évoqué la douce figure de Jeanne d'Arc, parfait modèle du patriotisme inspiré par le sentiment chrétien, et que l'assistance nombreuse et choisie a écoutée avec une religieuse émotion.

La cérémonie s'est terminée par le chant du *Libera* et les prières de l'absoute pour les soldats et marins morts pour la patrie.

Nous applaudissons de tout cœur au succès obtenu dans notre ville par cette œuvre charitable et patriotique, et nous tenons à exprimer ici notre sincère regret de n'avoir pu assister à la cérémonie de mardi, faute d'en avoir reçu avis.

SAINT-POL-DE-LÉON. — **Mission et fêtes prochaines.** — Nous annonçons plus haut — et nous recommandons d'une façon toute spéciale aux prières de nos lecteurs — la grande Mission qui va être donnée à Saint-Pol-de-Léon ; elle sera prêchée par les RR. PP. Froger, L'Hévéder, Bourdoulous et Mahé, S. J., de la résidence de Quimper.

Le dernier jour de la Mission sera signalé par la bénédiction d'un calvaire en Kersanton, haut de 30 pieds, élevé à l'extrémité du Champ de la Rive, dominant la mer. Il sera appelé Calvaire de Léon, *Kroaz Leon*.

C'est l'occasion d'annoncer une autre nouvelle qui réjouira tout le diocèse et particulièrement le pays de Saint-Pol. « D'après la récente décision de Mgr Dubillard, nous écrit-on, le dimanche 1er Septembre prochain, à la solennité annuelle du glorieux saint Pol Aurélien s'ajoutera une grande fête exceptionnelle : celle de l'érection en Basilique mineure de l'antique Cathédrale du Léon, dont on peut dire que « sa beauté ancienne est toujours nouvelle ». On a jugé, à Rome, qu'un titre « royal » pouvait lui être attribué, la plaçant au nombre des « églises reines » de notre chère Petite-Bretagne. »

Le programme des fêtes sera publié, à la suite de la Mission. Nous sommes heureux de donner, dès aujourd'hui, la traduction

Archives diocésaines de Quimper et Léon

française du Bref basilical qui a été envoyé de Rome à M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, par l'entremise très active et très dévouée de M. le Commandeur Pietro Lugari.

LÉON XIII PAPE,

POUR EN PERPÉTUER LA MÉMOIRE.

Conformément à un ancien usage établi par les Pontifes romains, remplis de sollicitude pour le bien spirituel des chrétiens, nous faisons en sorte que les plus augustes, les plus vénérés et les plus saints parmi les temples bâtis à Dieu, en l'honneur de la Vierge Marie, par la piété des fidèles, acquièrent, de par Notre autorité, un accroissement notable de splendeur et de culte. Or, parce que Nous savons, de source certaine, que l'église de Léon en France, jadis cathédrale-épiscopale, consacrée à Dieu en l'honneur de la bienheureuse Vierge la divine Mère, est célèbre par l'antiquité de sa fondation, illustre par l'ampleur et la beauté de son architecture comme par la sainteté de ses Reliques et la richesse de son mobilier sacré, figurant ainsi glorieusement en qualité de monument de la Bretagne-Armoricaine, justement remarquable et renommé ; pour cela, sur la prière et supplique du Curé-Archiprêtre de la dite ancienne cathédrale, sur le désir de son clergé et de son peuple, et d'après l'instance de notre Vénérable Frère, l'Evêque de Quimper et de Léon, Nous avons voulu que ce saint temple, déjà enrichi par Nos prédécesseurs de nombreux titres et privilèges, reçut aussi de Nous-même un nouveau décor, un accroissement d'honneur. C'est pourquoi, Nous absolvons et recommandons comme devant être absous, uniquement en vertu de cette faveur, tous et chacun de ceux qui ont à bénéficier des présentes Lettres, de toute excommunication, interdit, et autres sentences, peines et censures ecclésiastiques, de par notre autorité apostolique, élevant au titre et à la dignité de BASILIQUE MINEURE, l'église paroissiale de Léon, dédiée à la bienheureuse Vierge Marie sous le vocable de l'Annonciation, lui accordant tant en général qu'en particulier, tous les droits, privilèges et honneurs appartenant de droit ou d'après la coutume aux Basiliques mineures. Nous déclarons que les présentes Lettres sont et doivent demeurer stables, valides dans leur efficacité et être ainsi considérées, produisant leur effet complet et entier, pour qu'en profitent et bénéficient pleinement, absolument en tout et pour tout, ceux qu'elles concernent et concerneront, en quelque temps que ce soit. C'est dans ce sens que les présentes Lettres doivent être promulguées, interprétées par les juges ordinaires ou délégués, qui les feront parvenir telles que Nous les formulons, déclarant nul et de nul effet tout ce qui sciemment ou par ignorance pourrait être contre elles déclaré ou entrepris par quelque autorité que ce soit. Nonobstant les constitutions, ordonnances apostoliques et autres décisions contraires, quelles qu'elles soient, les présentes Lettres garderont leur valeur dans l'avenir pour toujours.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le VI Mars 1901 (MDCCCCI) la vingt-quatrième année de Notre Pontificat.

ALOYSIUS, Cardinal MACCHI.

Vu et vérifié à Quimper, le 25 Avril 1901.

† F.-VIRGILE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PONT-CROIX. — **Jubilé.** — On nous écrit : « La grâce d'un Jubilé, sous forme de Mission, est une des faveurs les plus précieuses que Dieu accorde à une paroisse. Le Jubilé de Pont-Croix a commencé le 19 Mai et s'est terminé le 26, au soir. Il a été présidé par deux Pères Bénédictins de Kerbéneat, le Révérend Père Félix et le Révérend Père Athanase.

« Tout le monde connaît le zèle du R. Père Félix pour la propagation du culte du Sacré-Cœur de Jésus dont il s'est fait l'apôtre. Ses solides instructions en breton et en français ont été très goûtées et très suivies, ainsi que les entretiens si pratiques, en français, de son confrère, le Père Athanase. Cinq prêtres du diocèse les ont aidés, avec un dévouement infatigable, pour entendre les confessions.

« Il y a eu, mercredi, près de 800 communions, sans compter les communions des enfants qui ont fait leur Jubilé, jeudi.

« Le dimanche de la Pentecôte, on a distribué la communion à plus de 1,000 personnes. On peut donc dire que la généralité des habitants de Pont-Croix a profité de la grande grâce du Jubilé.

« De plus, le P. Félix, chargé par M. le Curé d'établir l'Apostolat de la Prière, a réussi au-delà de ses désirs. Loué et remercié soit le cœur adorable de notre divin Maître !

« Le dimanche soir, 26 Mai, après les vêpres, le R. P. Félix a bénit un drapeau national, orné de l'image du Sacré-Cœur, qui a été porté par les membres du Conseil de Fabrique dans les principales rues de Pont-Croix. Plus de soixante hommes faisaient comme une garde d'honneur autour de ce drapeau.

« Au retour de la procession, M. le Curé a remercié, en peu de mots, les Pères missionnaires et leurs dignes collaborateurs ; il a aussi félicité et remercié ses paroissiens de leur empressement à suivre les exercices du Jubilé.

« Cette semaine de grâces spirituelles ne s'effacera pas de si tôt de la mémoire de la chrétienne population de Pont-Croix. X. »

GOULIEN. — **Restauration d'un Calvaire.** — A 2 kilomètres de Goulien, s'élève une chapelle qui porte le vocable de saint Laurent. Cette chapelle, placée dans un site charmant, est grande, et d'un style ogival très pur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avant la Révolution, à côté de la chapelle, il y avait un Calvaire dont les ruines attestaient encore, jusqu'à ces derniers temps, l'antique beauté. M. J. Goret, recteur de Goulien, a jugé bon de restaurer ce Calvaire. La croix manquant, il en a fait faire une, fort bien réussie d'ailleurs, par M. Donnart, sculpteur à Landerneau.

M. le Recteur avait choisi le lundi de la Pentecôte, qui est le jour du pardon de saint Laurent, pour la bénédiction du Calvaire remis à neuf. Inutile de marquer que toute la bonne population de Goulien se trouvait là, et aussi maint fidèle des paroisses voisines. La messe et les vêpres furent chantées par M. le chanoine J.-F. Belbéoch, supérieur du Petit-Séminaire. Ici, tous les fidèles prennent part au chant liturgique, les hommes d'une part, les femmes de l'autre ; et c'est on ne peut plus édifiant. Pourquoi cela n'existe-t-il pas dans toutes nos paroisses ?

Après les vêpres, la bénédiction du monument, puis une procession superbe dans la campagne verte et ensoleillée. On rejoint le Calvaire où M. J.-L. Seznec, recteur de Primelin, debout sur les marches de la croix, adresse à cette foule de pieux fidèles une allocution pleine de doctrine et de cœur.....

En résumé, belle et bonne journée qui fait honneur au zèle de M. le Recteur de Goulien, et à la générosité de ses paroissiens.

***

QUIMPER. — **Au Pensionnat Sainte-Marie.** — Le dimanche 19 Mai, avait lieu, au Pensionnat des Frères, la réunion des anciens élèves. En réponse au compliment lu par un élève de l'établissement, le président des anciens, M. E. Bolloré, a prononcé une allocution, empreinte des plus beaux sentiments religieux et patriotiques, dont nous aimons à citer ce passage :

« Ah ! mes amis, aimons notre France qui reste, malgré tout, la fille aînée de l'Eglise ; serrons-nous autour du Christ qui l'a régénérée ; et catholiques et français, défendons l'Eglise, ses prêtres et ses religieux.

« Ne craignez jamais, mes jeunes amis, de manifester sans forfanterie comme sans faiblesse vos sentiments chrétiens. Ce qui nous tue aujourd'hui, c'est le respect humain. On veut bien se dire catholique en petit comité, dans la famille, *ici* à SAINTE-MARIE ; mais, *ce n'est pas assez*. Le moment est grave, et il y a lieu d'affirmer sa foi partout et en toutes circonstances.

« Quand, plus tard, alors que vous ne serez plus sous la tutelle de vos bons Frères, on rira devant vous de la Religion et de ses œuvres, vous fixerez votre regard vers l'Etoile qui nous guide et alors, vous souvenant qu'un vrai Breton est sans peur et sans reproche, vous vous écrierez : Je suis ancien élève de Sainte-Marie, l'ami des Frères, l'ami du Christ : donc :

« Vive Dieu !

« Vive la Religion !

« Vive la France ! »

Un prochain pèlerinage d'hommes à Jérusalem. — On a vu les hommes par milliers à Rome, aux grandioses solennités du Jubilé de la fin du siècle.

Ils étaient hier 60.000 sur les bords du Gave, glorifiant la Vierge de Lourdes en d'inoubliables manifestations.

Ils seront bientôt un mille à Jérusalem, arborant le drapeau national, faisant flotter au vent leurs bannières et priant pour la France près du tombeau du Christ. Cette idée d'un prochain Pèlerinage d'hommes à Jérusalem a été acclamée, le jeudi 25 Avril, à Lourdes, sur la proposition du R. P. Lemius. C'est avec toute leur foi et un véritable élan que les catholiques de France ont jeté le vieux cri de nos pères : « Dieu le veut ! » décidés à arborer la croix rouge sur leur poitrine, et à aller prier et souffrir pour reconquérir sur les mécréants, non plus seulement le tombeau du Christ, mais la France elle-même, que les sectaires voudraient arracher à l'Eglise et au Christ.

Ce projet du Pèlerinage des hommes à Jérusalem est une grandiose pensée, qui trouvera de l'écho dans tous les cœurs ouverts aux conceptions généreuses, accessibles à tout ce qui fait vibrer l'âme chrétienne.

Elle est belle, en effet, l'idée de frayer à tous, même aux pauvres et aux travailleurs, le chemin du tombeau du Sauveur ! Leur donner la joie de parcourir le théâtre de sa vie et de sa mort, les faire entrer à Bethléem avec les bergers et les rois, les conduire aux stations de la Voie douloureuse, leur faire baiser les pierres que le Christ a marquées de ses pas et inondées de son sang, c'est les imprégner d'Evangile, remplir leurs âmes de Jésus-Christ ; c'est la christianisation par excellence. Qui oubliera jamais les émotions qu'on y ressent, les résolutions qu'on y prend, et les grâces qu'on y recueille !

Elle est belle, l'idée d'y faire apparaître la France dans ce qu'elle a de plus vivace et de plus énergique !

Sans doute, depuis vingt ans, la France a repris le chemin de Jérusalem par les Pèlerinages de Pénitence. Elle a laissé des traces admirables de son passage. La suite nécessaire de ces grandes entreprises de la prière, c'est, comme à Rome et à Lourdes, le Pèlerinage des hommes.

La Russie y conduit chaque année *sept ou huit mille* pèlerins. L'Allemagne y envoie plus de mille hommes catholiques. Ces deux nations n'épargnent rien pour y développer leur influence.

Il est temps que la France s'ébranle et y apparaisse avec des légions d'hommes qui prient et qui abrègent pour leur pays si tourmenté les jours de l'épreuve.

Le Conseil des Pèlerinages, qui a organisé jusqu'ici 21 Pèlerinages de Pénitence, a tout fait pour rendre facile cette grande œuvre. Les prix ont été réduits aux conditions les plus minimes. La durée du voyage a été restreinte de 45 à 22 jours, de façon à n'exiger des gens occupés qu'une courte absence. On visitera cependant Jérusalem et tous ses sanctuaires, Bethléem, Hébron, le Jourdain et la mer Morte.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Nous recommandons dès aujourd'hui cette œuvre de haute portée religieuse et patriotique aux prières de nos lecteurs. On compte parmi eux nombre de prêtres, d'anciens pèlerins et d'hommes d'œuvres.

Qu'ils jettent autour d'eux le cri de Lourdes :

« Dieu le veut ! La France à Jérusalem ! » ; qu'ils suscitent des adhésions ; qu'ils organisent des groupes et qu'ils contribuent de tous leurs efforts à ce que le vœu de Lourdes devienne une réalité splendide :

« Dieu le veut ! La France à Jérusalem ! »

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Le Pèlerinage des hommes (XXIIe National de Pénitence) partira de Marseille le mercredi 28 Août, pour rentrer en France le 20 Septembre. Prix des places aller et retour, tous frais compris, transports, voitures, chemin de fer, bateau, nourriture et logement : 1re classe, 650 fr. ; 2e cl., 450 fr. ; 3e cl., 300 fr.

On pourra, dans les paroisses, dans les associations et dans les œuvres diverses : Collèges, Séminaires, Cercles catholiques, Fraternités, se coliser pour envoyer un ou plusieurs pèlerins.

Tout collecteur de vingt adhésions qui aura versé le prix des vingt billets avant le 15 Juillet aura droit, pour lui-même ou pour une personne par lui désignée, à un vingt et unième billet de 300 francs qui lui sera délivré gratuitement.

Nous estimons que l'appel adressé aux hommes de France trouvera un tel écho que, vu les facilités accordées, la Nef sera promptement remplie. Il sera donc prudent de s'inscrire très tôt et d'envoyer les inscriptions au fur et à mesure qu'elles s'annonceront. Le bureau du Pèlerinage tiendra compte au collecteur de ses envois successifs, pourvu qu'ils soient achevés avant le 15 Juillet. On pourra d'ailleurs s'inscrire après cette date, s'il reste de la place. Nulle inscription n'est acceptée si elle n'est accompagnée du prix du billet.

S'adresser pour les renseignements, programmes, offrandes et inscriptions, au Secrétaire des Pèlerinages, 8, rue François Ier, Paris, VIIIe.

Ce programme a été soumis à Mgr l'Évêque de Quimper, qui y a donné sa pleine approbation, en exprimant l'espoir que son diocèse serait dignement représenté au pèlerinage de Jérusalem.

PARIS. — La « paroisse bretonne ». — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris :

« Les Bretons de Bretagne, les vrais Bretons — et Bretonnes, — avec leurs costumes pittoresques et leurs coiffes infiniment variées, tous les Bretons, en un mot, de la « paroisse bretonne » s'étaient donné rendez-vous, dimanche dernier, à Notre-Dame des Champs, pour y fêter le quatrième anniversaire de leur fondation et la fête patronale de saint Yves. L'organisateur de l'œuvre, M. Cadic, les y avait amenés. Un autre Breton, le R. P. Bernard, dominicain, y prononça le panégyrique de saint Yves. Puis, après quelques mots de M. le Curé (1), la procession se développe, au chant de ces cantiques à la Vierge et à sainte Anne qui sont maintenant, grâce aux pèlerinages de Lourdes, devenus populaires. La bénédiction du Saint-Sacrement termina cette belle cérémonie.

« Ce nous est l'occasion de rappeler l'existence et le fonctionnement de l'œuvre de la « Paroisse bretonne », qui a pour but de procurer aux Bretons résidant à Paris des emplois de domestiques dans les familles qui s'engagent à assurer à leurs serviteurs et servantes la liberté voulue, le dimanche, pour l'accomplissement du devoir religieux.

« Chaque patron est tenu, non seulement à laisser à ses domestiques bretons le temps d'assister à la messe, mais à leur accorder la permission de prendre part, tous les mois, aux assemblées de la « Paroisse bretonne ». Ces réunions comprennent une instruction religieuse et divers exercices de piété. Elles ont lieu, le troisième dimanche du mois, à 3 heures, à Notre-Dame des Champs. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père, bien portant et toujours d'une activité vraiment merveilleuse, vu son grand âge, continue ses audiences. Le 25 Mai, il a reçu Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, délégué apostolique des îles Philippines.

On annonce l'arrivée à Rome du cardinal Gibbons, appelé par le Pape pour régler plusieurs questions intéressant le catholicisme aux États-Unis et dans les colonies américaines.

— La Propagande vient d'ériger en vicariat apostolique le Dahomey, avec juridiction sur les territoires circonvoisins, et l'a confié aux Missionnaires africains de Lyon. Le nouveau vicaire apostolique est Mgr Dartois.

Les Pères Blancs du cardinal Lavigerie, à qui ce vicariat paraissait destiné, ont reçu en compensation l'administration religieuse des territoires français avoisinant le lac Tchad.

— Le dimanche 19 Mai, a eu lieu au Vatican, en présence du Pape assis sur son trône et entouré de toute la cour pontificale, une séance solennelle de la Sacrée Congrégation des Rites, à laquelle on a lu le décret d'héroïcité des vertus pour la béatification de la vénérable Emilie de Rodat, du diocèse de Rodez, fondatrice des Sœurs de la Sainte Famille, morte en 1852.

Voici le premier paragraphe du décret, bien significatif au moment où les congrégations religieuses sont si menacées en France et ailleurs :

---

(1) Mgr Delamaire — lui aussi d'origine bretonne — évêque élu de Périgueux.

N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« En ces jours où, jusque chez les nations qui se piquent de civilisation, et se glorifient même du nom de catholiques, la guerre la plus violente est faite aux ordres religieux, malgré les réclamations unanimes des honnêtes gens, c'est par un dessein remarquable de la divine Providence que le Saint-Siège s'applique à honorer la mémoire de ceux qui, dans ces familles religieuses, se firent remarquer par la sainteté de leur vie et l'éclat de leurs admirables mérites... »

Après la lecture du décret, le postulateur s'est mis à genoux devant le Pape pour le remercier au nom du diocèse de Rodez et de l'institut des Sœurs de la Sainte Famille.

Le Souverain Pontife a adressé solennellement aux assistants un bref et noble discours en latin sur la vénérable Marie-Wilhelmine-Emilie de Rodat, dont les excellentes vertus venaient d'être promulguées par le décret.

Faisant allusion à la jactance et aux œuvres de ceux qui se croient et se disent de vrais philosophes, de vrais patriotes et philanthropes, et qui détruisent plus qu'ils ne construisent, le Pape leur a opposé l'humilité et les actions bienfaisantes des saints, et a dit que la mémoire des premiers disparaissait avec le bruit, alors que celle des saints restait éternelle, bénie et accompagnée d'œuvres et d'institutions, établies pour le bien public.

Finalement, Léon XIII a admis toute l'assistance à la cérémonie du baisement de ses pieds.

Paris. — **A la mémoire de Pie VII.** — On vient de poser, en l'église Saint-Sulpice, à Paris, une plaque en marbre blanc surmontée des armes pontificales du Pape Pie VII. Elle se trouve placée sur le pilier qui touche à la sacristie des mariages.

En voici la traduction :

« Cette église Saint-Sulpice venait à peine d'être rendue au culte après la grande Révolution, que Notre Saint-Père le Pape Pie VII, qui était l'hôte des Parisiens, daigna l'honorer de sa visite, l'une des premières qu'il fit aux églises de la capitale, le 23 Décembre 1804.

« Il y est revenu le 2 Février de l'année suivante, pour y sacrer les évêques de Poitiers et de La Rochelle.

« Afin de consacrer la mémoire d'un si grand événement, nous avons pieusement érigé ce monument, l'année du grand Jubilé 1900. »

Amiens. — **Couronnement de Notre-Dame de Brebières.** — Les fêtes qui auront lieu pour le couronnement de Notre-Dame de Brebières, à Albert (Somme), s'annoncent comme devant être exceptionnellement magnifiques. Elles s'ouvriront, le dimanche 16 Juin, à 8 heures du soir, par un salut solennel. Elles comprendront *la journée des orgues, la journée de la basilique et la journée du couronnement.*

S. Em. le cardinal Langénieux présidera la première ; Mgr l'Archevêque de Sens présidera la seconde ; S. Em. le cardinal Labouré présidera la troisième. Trente-huit évêques, plusieurs abbés et prélats ont promis d'y assister.

Les prédicateurs seront : pour la journée des orgues, M. l'abbé Morelle, vicaire général de Saint-Brieuc ; pour la journée de la basilique, le P. Coubé ; pour la journée du couronnement, Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Saint-Brieuc. — **Écoles chrétiennes.** — Voici un rapport sur les écoles chrétiennes dans le diocèse de Saint-Brieuc, dont les chiffres ont une éloquence significative :

En 1891, les écoles libres étaient, dans le diocèse, au nombre de 112, et voici la progression suivie : en 1892-93, 125 écoles libres ; en 1893-94, 133 ; en 1894-95, 143 ; en 1895-96, 147 ; en 1896-97, 163 ; en 1897-98, 194 ; en 1898-99, 204, et en 1899-1900, 213.

En 1901, le chiffre est porté à 221 avec 30.311 élèves, en augmentation de 1.634 sur le chiffre de l'an passé.

Les catholiques du diocèse de Saint-Brieuc ont dépensé, pour assurer la liberté de l'enseignement, 3.585.000 francs et s'imposent chaque année une contribution volontaire de près de 460.000 francs.

C'est un magnifique referendum contre les sectaires et un consolant exemple.

Vexations anticléricales. — Tous les procès intentés, par les maires socialistes, à des prêtres pour port de la soutane, à l'Isle-Adam, à Villejuif, à Issoudun, à Auxerre, à Saint-Etienne etc., se sont terminés par des acquittements. A Saint-Etienne, le commissaire de police, qui remplissait les fonctions de ministère public, dans le procès, se pourvoit en cassation contre le jugement qui acquitte les cinq ecclésiatiques poursuivis. On croit que c'est le gouvernement qui a fait déférer par ce commissaire le jugement à la Cour suprême. L'arrêt de cette Cour, dont le sens ne paraît pas douteux, mettrait fin aux fantaisies burlesques des émules de M. Thomas, de Bicêtre.

Arrêtées de ce côté, certaines municipalités socialistes, qui semblent tenir à se rendre ridicules, se rejettent sur autre chose. Le conseil municipal de Limoges a interdit, de huit heures du soir à six heures du matin, la sonnerie des cloches dans les églises et les chapelles de communautés, sous prétexte que le son des cloches trouble le repos de la nuit. Or, il est bon de le rappeler, les sonneries ne sont pas du ressort du maire. L'article 100 de la loi municipale du 5 Avril 1884 dit que les « sonneries civiles seront l'objet d'un règlement concerté entre l'évêque et le préfet et les fabriques et consistoires et arrêté, en cas de désaccord, par le ministre des cultes ».

Une circulaire ministérielle du 21 Janvier 1809 déclare « légal l'arrêté municipal qui défend de mettre les cloches en branle dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le temps d'orages et pendant les épidémies ». Hors de ce cas, le maire n'a pas le droit de réglementer les sonneries des églises.

Avis à tous les maires qui seraient tentés d'imiter le maire de Limoges.

M. Brunetière et « Quo vadis ». — Nous avons déjà parlé de la critique faite par l'éminent académicien du fameux roman *Quo vadis*. M. Brunetière trouve singulier et dangereux la façon dont le christianisme naissant y est présenté, et juge que la nature de l'intrigue du roman suffit à le déclasser et à le faire tomber au niveau du roman-feuilleton.

« Ce jugement, dit la *Semaine religieuse* de Paris, paraîtra sévère : peut-être n'est-il que juste. La postérité fait certainement justice des œuvres qui manquent d'originalité propre, mais la postérité met beaucoup de temps à ranger chacun par ordre de mérite. M. Brunetière est un Boileau autorisé qui veut faire le classement dès maintenant ou, tout au moins, en indiquer les éléments.

« *Quo vadis* a du succès parce qu'il est plein de christianisme. L'idée chrétienne est si lumineuse qu'elle communique son éclat à toutes les œuvres qui l'utilisent. Néanmoins, *Quo vadis* ne rendra probablement personne plus chrétien dans la pratique. C'est bien d'applaudir une religion au théâtre ; mais il faudrait encore adorer Dieu en esprit et en vérité. Le christianisme n'est pas seulement une chose artistique. »

Un pays en progrès pour la tolérance et la liberté. — Ce pays, c'est la Norvège. Jusqu'en 1845, tout prêtre catholique paraissant dans le royaume était puni de mort ; jusqu'à une époque récente, toute conversion au catholicisme était punie de l'exil et de la confiscation des biens. La condition des catholiques, nous l'avons déjà dit, est actuellement dans ce pays bien meilleure.

Il y a trois ans, Mgr Falize, vicaire apostolique, eut la pensée, à la Fête-Dieu, de sortir avec le Saint-Sacrement ; il n'annonça rien, attendit la fin de la messe, donna le signal et circula avec le clergé, les fidèles, le Saint-Sacrement ; — la population respectueuse accourut, regarda, — aucune protestation. — L'année suivante, il annonça carrément la cérémonie, fixa le parcours, demanda des fleurs. — On répondit de toutes parts à l'appel, même dans les familles protestantes, — un lot de plantes fut envoyé de la serre royale.

Mais, au cours de la procession, un étudiant gardait son chapeau, et un des porteurs du dais, homme très vif, quitta le dais et alla renverser le chapeau. — Scandale. — L'évêque fut désolé de cette ardeur qui allait compromettre la liberté. — On attendit la protestation protestante, rien ne vint ; mais, le soir, un jeune homme sonna chez le curé · « Je suis, dit le visiteur, le jeune homme dont on a renversé le chapeau. — ... Nous regrettons... — Ne regrettez pas, je ne viens pas protester, mais m'excuser : j'étais dans l'admiration de votre culte du Saint-Sacrement, et c'est l'émotion seule qui m'a fait commettre involontairement cette inconvenance ; je viens demander qu'on m'instruise... » L'année suivante (1899), à la procession, un acolyte suivait en portant respectueusement la mitre de l'évêque comme un enfant de chœur ; c'était l'étudiant contrit de 1898, et cette année 1900, le clerc ayant affirmé son désir d'être prêtre a été envoyé à Rome par l'évêque. — Il y est séminariste.

29000 QUIMPER

Pensées.

— De même qu'une maison croule quand l'architecte y a violé la loi mathématique, de même tombent les empires quand la loi éternelle de justice s'est retirée d'eux. LACORDAIRE.

— Vouloir faire de l'instruction sans Dieu, c'est vouloir faire de l'agriculture sans soleil. Mgr POSTEL.

BIBLIOGRAPHIE

Saint Yves, par Ch. DE LA RONCIÈRE, ancien membre de l'École de Rome. 1 vol. in-12, de la collection " Les Saints ". Prix : 2 francs. (Victor LECOFFRE, éditeur, Paris. Librairie J. Salaün, Quimper.)

Saint Yves, si populaire en Bretagne, est encore peu connu dans le reste de la France. On verra par la biographie si précise et si colorée, bref, si attachante de M. de la Roncière, qu'il valait la peine de combler une telle lacune. Prêtre, avocat et magistrat, suivant la licence qu'en donnaient les lois du temps, Saint Yves est une grande figure où rayonnent à la fois la piété, la science et la justice. Et ce n'est pas seulement la légende qui nous la donne. Une des nouveautés nombreuses du livre qui vient de paraître est la mise en lumière des procédés de haute prudence, de réserve et de critique que l'Eglise apportait, dès le moyen âge, à la reconnaissance authentique des vertus et des miracles des Saints. Le volume presque tout entier s'appuie d'ailleurs sur les dépositions, parfaitement classées, des témoins entendus au procès de canonisation. En un mot, ce travail est celui qu'on pouvait attendre d'un ancien membre de l'Ecole de Rome, d'un érudit déjà couronné par l'Institut, exercé aux méthodes les plus rigoureuses dans le savant milieu de notre Bibliothèque nationale.

Dans une courte et vigoureuse brochure, **La Revanche des Francs-Maçons**, M. KELLER, l'ancien député catholique et patriote, fait justice des calomnies dirigées contre les meilleurs des Français, et réclame pour eux la liberté à laquelle ils ont droit.

Cette petite brochure, faite pour porter la lumière dans tous les esprits, se trouve au *Comité de Défense religieuse*, 35, rue de Grenelle. — Prix : 0 fr. 05 l'exemplaire, 4 fr. le cent, 30 fr. le mille, *franco*.

Patronages et Cercles. — M. l'abbé BRELLAZ, fondateur de l'*Œuvre des Bulletins de Patronages et de Cercles*, offre à MM. les Directeurs de Patronages et de Cercles les moyens de créer un Bulletin *particulier* à leur Œuvre. Lui écrire à VASLES (Deux-Sèvres).

Le Catholicisme social, par M. Paul LAPEYRE (trois volumes in-12°, Paris, P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette).

Le catholicisme est-il social ou ne l'est-il point ? En d'autres termes, le catholicisme est-il la loi des sociétés comme il est celle des individus ? Sur ce sujet d'ardentes controverses se sont élevées dans les dernières années ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en sorte que la question est aussi actuelle qu'elle est importante. Jusqu'à présent, cette question n'avait pas été étudiée de fond dans son ensemble ; elle n'avait fait que l'objet de travaux superficiels ou d'aperçus fragmentaires. M. Lapeyre le premier a creusé le sujet jusqu'à ses racines les plus cachées et en a poursuivi l'examen dans toutes les branches du savoir humain. L'ouvrage qu'il vient de faire paraître est une encyclopédie de la matière ; et ce n'est pas seulement par le nombre de pages que ce livre se recommande, c'est surtout par l'abondance des pensées et la richesse des aperçus. Il y a plus d'idées et d'idées neuves et fortes qu'on n'en pourrait trouver dans une nombreuse bibliothèque. Philosophie, théologie, science sociale et économique, tout s'y trouve condensé dans un ordre qui favorise singulièrement la logique et la clarté. Cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui veulent comprendre les difficultés sociales actuelles et contribuer à la solution des problèmes douloureux qu'elles expliquent.

PARDON DE RUMENGOL, *le dimanche 2 Juin 1901.* — 1° A l'occasion de ce Pardon, la Compagnie des chemins de fer d'Orléans fera arrêter les 1er et 2 Juin, au passage à niveau n° 543 de Rumengol, situé entre Quimerc'h et Hanvec, tous les trains de voyageurs à l'exception du train express n° 18.

Le *vendredi* et le *lundi*, le service des voyageurs arrivant ou partant sera fait exclusivement aux stations voisines, c'est-à-dire à Quimerc'h pour le côté de Quimper, et à Hanvec pour le côté de Landerneau.

2° TRAIN SPÉCIAL. — Un train spécial sera mis en marche, le dimanche 2 Juin, entre Quimper et le passage à niveau de Rumengol, aux heures suivantes :

ALLER		Matin.		RETOUR		Soir.	
Quimper.....	*départ,*	6 h.	10	P.N. Rumengol..	*départ,*	3 h.	35
Quéménéven.....	—	6	33	Quimerc'h.....	*arrivée,*	3	41
Châteaulin	—	6	54	Pont-de-Buis....	—	3	52
Pont-de-Buis.....	—	7	5	Châteaulin.....	—	4	3
Quimerc'h.....	—	7	16	Quéménéven....	—	4	23
P. N. Rumengol,	*arrivée,*	7	24	Quimper	—	4	46

Au retour, ce train spécial étant sans correspondance à Quimper pour les au delà sur Lorient et Concarneau, le public est prévenu que les voyageurs destinés à ces sections devront prendre le train régulier 24, ou s'ils le préfèrent le 1482, mais ce dernier ne dépasse pas Lorient.

Quant au train spécial, il ne prendra à Rumengol que des voyageurs pour Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et stations intermédiaires.

3° BILLETS D'ALLER ET RETOUR. — Les billets d'aller et retour ordinaires délivrés à l'occasion du pèlerinage de Rumengol à partir du samedi 1er Juin pour l'un des points desservant cette localité, seront valables pour le retour, jusqu'au lundi 3 Juin inclusivement.

En outre, des billets *spéciaux d'aller et retour* à destination de Rumengol seront délivrés les samedi 1er et dimanche 2 Juin aux gares depuis Landerneau jusqu'à Quimper.

Des billets d'aller et retour comportant la réduction des billets du tarif spécial G. V. 2 et à destination de Rumengol, seront également délivrés les 1er et 2 Juin au départ des gares de Quimperlé, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez, ainsi qu'à celles situées entre ces quatre points et Quimper exclu. Ces billets seront également valables jusqu'au 3 Juin inclus.

Les personnes qui feront usage de ces billets, le 3 Juin, auront à prendre ou à laisser les trains soit à Hanvec, soit à Quimerc'h (stations voisines de Rumengol), le passage à niveau de Rumengol ne devant être desservi que le 1er et le 2 Juin.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 7 Juin 1901. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Fête-Dieu.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvre recommandée ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage du diocèse de Quimper à N.-D. de Lourdes ; Pèlerinage des hommes de France à Paray-le-Monial ; Nomination dans le clergé ; Nécrologie ; Clohars-Carnoët ; Quimper ; Prière de Jeanne d'Arc au Sacré-Cœur pour la France pénitente ; Moëlan ; Henvic ; Rumengol.
III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Tarbes ; Dijon ; VIe Pèlerinage ecclésiastique des vacances à Jérusalem ; Propagande protestante ; Inde ; Avis ; Bonnes pensées.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Juin. — Dimanche dans l'Octave du T. Saint-Sacrement, 2e après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoires de l'Octave et des Sts Martyrs Prime et Félicien.

Vêpres du jour, avec mémoires de l'Octave et de Ste Marguerite d'Ecosse, Veuve.

Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 10. — Office de l'Octave du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Mardi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 12. — S. Jean de Saint-Facond, Confr. Double. Blanc.

Jeudi, 13. — Octave de la fête du T. Saint-Sacrement.

Vendredi, 14. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE N.-S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 15. — S. Bède le Vénérable, Docteur *(du 27 Mai)*. Double. Blanc.

Dimanche, 16. — 3e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean-François Régis, Confesseur.

Solennité du Sacré-Cœur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Arzano ..... du 9 au 13 Juin.
Ile de Sein ..... 14 et 15 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fête-Dieu

Notre-Seigneur Jésus-Christ, avant de mourir, voulut laisser à la terre un souvenir, qui devait être, à travers les siècles, le gage le plus précieux de son divin amour.

C'était la veille de sa mort. Déjà les Juifs, réunis à Jérusalem, se préparaient à se saisir de lui. Après avoir lavé les pieds de ses disciples étonnés, il prit du pain et du vin qu'il présenta successivement aux apôtres en leur disant : « Prenez et mangez, ceci est mon corps, ceci est mon sang, » et il ajouta cette suprême recommandation : « Faites ceci en mémoire de moi. » L'adorable sacrement de l'Eucharistie était institué. Depuis vingt siècles, les générations passent devant nos autels en s'écriant : « Dieu est là ! » La prière des disciples d'Emmaüs, qui représentaient l'humanité : « Seigneur, restez avec nous, » a été exaucée.

L'Eglise a, jusqu'au XIII[e] siècle, célébré tous les ans, le Jeudi-Saint, l'anniversaire de cette mémorable institution. La réconciliation des pénitents, la bénédiction des saintes Huiles et plusieurs autres cérémonies, qui ont lieu ce jour-là, ne permettaient pas de donner à cette fête l'éclat que demandait la grandeur de ce mystère, et que désirait la piété des fidèles. Aussi, les saintes âmes soupiraient après le jour où l'Eglise instituerait une fête particulière en l'honneur du Très Saint-Sacrement de l'autel. Dieu, qui se sert des humbles et des petits pour accomplir les grandes choses, inspira à une pauvre religieuse hospitalière du monastère de Montcornillon, près de Liège, à la sœur Julienne, l'heureuse idée de demander l'institution de la Fête-Dieu. La sainte fille parla de ses extases à l'archidiacre de l'église de Liège, Jacques Pantaléon de Troyes, qui fut depuis évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, et enfin pape sous le nom d'Urbain IV.

Julienne mourut, sans avoir vu réaliser le désir constant de toute sa vie. Mais Dieu veillait, et, le 19 Juin 1264, la Fête-Dieu était, par ordre d'Urbain IV, célébrée à Rome pour la première fois, et cent ans plus tard, au temps des conciles de Constance et de Bâle, cette fête était acceptée par la France et l'Italie, et déjà les Papes avaient attaché des indulgences à la procession de la Fête-Dieu.

C'est donc le Mystère de la chair et du sang divins qui est célébré dans cette majestueuse solennité. « Pour que rien ne manque, dit avec raison un pieux auteur, aux pompes de cette grande fête, l'Eglise l'a placée dans la plus douce et la plus riante saison de l'année. Et dans ce choix d'une journée de Juin, pour fêter le Dieu de la nature, il y a une grande harmonie; car ce Dieu qui, par sa puissance, opère le prodige de l'Eucharistie, est le même Dieu qui fait naître et épanouir les fleurs. »

Chrétiens, célébrez avec joie, avec amour la Fête-Dieu. C'est la fête de la reconnaissance, de la manifestation de la foi catholique, et de l'expiation, de la réparation.

Pendant que Jésus, le même qui passait dans la Judée en faisant le bien, passe dans les rues de nos villes et de nos villages, devant les palais du riche et les chaumières des pauvres, les chrétiens fidèles se prosternent et suivent le cortège, pour faire, autour du Dieu-Eucharistie, une garde d'honneur, l'adorent en silence, et pendant que les carillons de nos églises lancent dans les airs leurs joyeux accords et que les chants d'allégresse retentissent de tous côtés, ils remercient Jésus-Christ de l'institution de l'Eucharistie et laissent tomber de leurs lèvres frémissantes ces paroles d'expiation et de réparation : « Pardon, mon Dieu, pour les hérétiques qui ne veulent pas reconnaître votre présence sacramentelle ; pardon, pour tous les sacrilèges, pardon pour ces impies qui passent devant vous en faisant parade d'une révoltante impiété, pardon pour tous les chrétiens indifférents. Répandez, ô divin Jésus, vos bénédictions sur nos villes et nos villages, sur la France entière ! Pardon, mon Dieu ! pardon ! »

Si nous avions la foi, que de miracles s'accompliraient, lorsque Jésus, porté par ses ministres, passera au milieu de nous. Allons à lui et, comme l'aveugle de Jéricho, disons à ce divin Sauveur : « Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous ! »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvre recommandée.

SAINT-POL-DE-LÉON, Mission prêchée par les RR. PP. Jésuites de la résidence de Quimper, du 16 Juin au 7 Juillet. (La première semaine, du 16 au 22 Juin, est réservée aux enfants.)

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 9 Juin,* solennité de la Fête-Dieu. La dernière messe basse se dit *à 8 h. 1/2.*

A 9 h., grand'messe. Des places gratuites sont réservées aux hommes, au haut de la nef ; à la procession, ils devront se grouper derrière le dais.

A l'issue de la messe, procession présidée par Monseigneur. Elle suivra le parcours déjà indiqué, à savoir : rue de l'Evêché, boulevard de l'Odet, rues du Pont-Firmin, des Reguaires, des Douves, place de Brest, rues Toul-al-Ler, de la Mairie, place Saint-Corentin.

Voici l'ordre de la Procession : 1° L'Orphelinat de la Providence, avec sa bannière et son chœur de cantiques ; 2° le Patronage de la Sainte-Famille ; 3° les écoles libres de filles ; 4° la Congrégation des Demoiselles avec bannière et insignes ; 5° la Congrégation des Dames ; 6° les Confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration réparatrice ; 7° le Patronage des garçons et les écoles des Frères ; 8° la musique du Pensionnat Sainte-Marie ; 9° la bannière de la paroisse de Saint-Corentin ; 10° les enfants de chœur ; 11° les séminaristes, le clergé et le Chapitre de la Cathédrale ; 12° le dais abritant le T. Saint-Sacrement ; 13° le cortège d'hommes.

On fait appel d'une manière toute spéciale aux hommes pour escorter le Saint-Sacrement.

Archives diocé aines de Quimper et Léon

Pendant la semaine, le Saint-Sacrement reste exposé, tous les jours, depuis la première messe jusqu'aux Vêpres, qui se chantent à *4 h.*, et sont suivies de la Bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à *9 h.*

— Église Saint-Mathieu. — *Dimanche,* messes basses à *5 h. 1/2*, *7 h.* et *8 h.* A *9 h.*, grand'messe, après laquelle on se rendra à la Cathédrale pour la procession. A *3 h.*, Vêpres, suivies de la procession du T. Saint-Sacrement, dans l'intérieur de l'église.

Pendant l'Octave, le Saint-Sacrement sera exposé après la première messe. Le soir, à *8 h.*, chant des Complies et Salut solennel.

— Notre-Dame de Loc-Maria. — Pendant l'Octave du Saint-Sacrement, Bénédiction solennelle, tous les soirs, à *8 h. 1/2*.

M. le chanoine Rospars devant être absent de Quimper du 7 Juin aux premiers jours de Juillet, les correspondants de la Semaine religieuse ***sont priés de vouloir bien, pendant cette période, adresser leurs communications à M. le Gérant, Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries.***

Pèlerinage du diocèse de Quimper à Notre-Dame de Lourdes. — Un grand nombre de confrères nous ayant sollicité d'organiser un pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes, pour le mois de Septembre prochain, nous avons demandé l'avis de Monseigneur l'Evêque. Sa Grandeur a décidé que ce pèlerinage devait avoir lieu, tout en regrettant le peu de bonne volonté manifesté par plusieurs paroisses pour le dernier pèlerinage d'hommes.

Nous avons donc le plaisir d'annoncer que nous allons immédiatement faire les démarches nécessaires pour obtenir des trains spéciaux. Il est probable que le pèlerinage partira, le soir du 8 Septembre. C.

Pèlerinage des hommes de France à Paray-Le-Monial. — Nous rappelons que ce grand pèlerinage doit se faire, le dimanche 30 Juin prochain. S. S. Léon XIII vient d'accorder une indulgence plénière à ceux qui prendront part à ce pèlerinage et y communieront pour consacrer le XX^e^ siècle au Sacré-Cœur ; et Son Em. le Cardinal Perraud, évêque d'Autun, a promis d'ouvrir, ce jour-là, aux hommes de France le jardin de la Visitation, où se trouve le bosquet de noisetiers, célèbre par les apparitions de Notre-Seigneur à la B. Marguerite-Marie.

Que ceux qui peuvent faire ce pèlerinage, n'hésitent pas et s'inscrivent au plus tôt. Il s'agit de toucher le Cœur de Dieu, en faveur d'une patrie bien aimée.

Le prix aller et retour de Paris à Paray-Le-Monial est de 13 fr. en 3^me^ classe ; de 20 fr. en 2^e^, et de 30 fr. en 1^re^. — S'adresser au Comité, 4, rue de Commaille, Paris.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Normand, jeune prêtre de Plozévet, a été nommé vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

Nécrologie. — M. GOASDOUÉ, *clerc tonsuré.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un jeune séminariste, M. Augustin Goasdoué, décédé dans sa famille, à Brest.

Enfant, élève au Petit-Séminaire, il montra toujours une vive piété et ne manifesta qu'un désir : devenir prêtre. Au Grand-Séminaire et jusque sur son lit de mort, il aspirait à se donner plus complètement encore à Dieu et aux âmes, en se faisant missionnaire.

Dieu s'est contenté de l'intention. Il y a cinq mois, M. Goasdoué dut interrompre ses études et rentrer dans sa famille, où les soins les plus tendres lui ont été prodigués. Mais le mal était sans remède ; toujours d'une admirable résignation au milieu de ses souffrances, le pieux séminariste s'est éteint doucement, le 30 Mai dernier, à l'âge de 20 ans.

Après un service funèbre célébré en l'église de N.-D. du Mont-Carmel, le corps de M. Goasdoué a été conduit à Lambézellec par un nombreux cortège de parents et d'amis, au premier rang desquels on remarquait M. le Supérieur et un directeur du Grand-Séminaire, venus apporter à leur élève regretté, en leur nom et au nom des séminaristes qu'il a édifiés, leurs regrets et leurs prières, en donnant à ses parents, si cruellement éprouvés, cette marque de douloureuse sympathie.

Clohars-Carnoet. — **Mort de l'ancienne Supérieure des religieuses.** — On nous écrit :

« Une existence bien précieuse et bien remplie vient de s'éteindre à Saint-Joseph de Kermaria (Morbihan), le jeudi 30 Mai.

« Anne-Louise-Marie Guyot, en religion Sœur Marie du Carmel, naquit à Moréac (diocèse de Vannes), le 26 Novembre 1831. Elle entra au noviciat des Filles de Jésus, en 1850, et fit profession deux ans plus tard. Sa famille, une des plus nombreuses et des plus honorables de la paroisse, peut être considérée comme un type de la famille bretonne, chrétienne et patriarcale : elle ne compte pas moins de dix-huit religieux et religieuses, parmi lesquels il est bon de citer son frère, le vénérable Père Guyot, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, aujourd'hui à l'abbaye de Langonnet.

« Sœur Marie du Carmel, désignée, en 1857, pour aller fonder la première communauté des Filles de Jésus à Clohars-Carnoët, dans le diocèse de Quimper, y est demeurée jusqu'au 24 Octobre 1898, malgré la paralysie dont elle fut frappée, il y a dix ans. Rappelée à la maison-mère de Kermaria, elle y a passé, à l'infirmerie, près de trois années pendant lesquelles elle n'a cessé d'édifier ses sœurs par sa piété, par sa patience et son admirable résignation. *Qui regulâ vivit, Deo vivit,* a dit S. Grégoire de Nysse : qui vit selon la règle, vit pour Dieu. La vénérée Sœur Marie du Carmel le savait parfaitement ; aussi, elle a été, toute sa vie, un modèle de régularité. Douée d'un esprit foncièrement religieux, elle a tou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jours donné l'exemple du plus grand dévouement pour sa chère Congrégation.

« Que de sujets elle a préparés ! On ne compte pas moins de cinquante religieuses sorties de Clohars-Carnoët. Elle avait le don de les connaître, de les choisir, et son choix a toujours été sûr. Notons en passant, au risque de blesser la modestie des humbles religieuses, que plusieurs sont devenues supérieures, et l'une d'elles, Sœur Marie-Françoise de Jésus, remplit avec un rare talent les fonctions d'économe à Kermaria.

« La révérende Mère Sainte-Blandine, actuellement Supérieure générale de la Congrégation, et qui la dirige avec tant d'intelligence et de sagesse, lui fut confiée alors qu'elle n'était que novice : elle est restée sous sa direction ferme et droite, pendant plus de douze années.

« Enfin, qui dira le bien fait à Clohars-Carnoët par la « bonne Mère Supérieure », comme on se plaisait à l'appeler, si ce n'est les pères et mères de familles, toutes leurs filles et petites filles ? (Avant la laïcisation, l'école communale confiée aux Filles de Jésus était mixte.) On ne saurait donc être téméraire en affirmant que sa mémoire sera toujours bénie, et dans la bonne et chrétienne paroisse de Clohars-Carnoët, et dans la pieuse et sainte Congrégation de Kermaria. Oui, nombreuses et ferventes seront les prières et les supplications qui s'élèveront vers le ciel, pour que l'âme de la vénérée Supérieure repose au plus tôt dans la paix du Seigneur. »

X.

Quimper. — **Mois de Marie ; la clôture à N.-D. de Loc-Maria.** — Les exercices du Mois de Marie ont été suivis, dans notre ville, par une assistance toujours plus nombreuse, qui se retrouvait fidèlement chaque soir groupée devant la statue de la Sainte-Vierge, rayonnante au milieu des lumières et des fleurs.

Les réunions étaient animées par le chant de cantiques heureusement choisis et variés, toujours enlevés avec autant de sûreté que d'entrain. Il n'est que juste de féliciter le chœur des chanteuses, en les remerciant aussi de leur infatigable bonne volonté.

Comme d'habitude, la clôture s'est faite au sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Loc-Maria, où l'on se rend processionnellement. Ici encore, de l'avis de tous, la foule des fidèles était plus considérable que jamais, vraiment pieuse et recueillie, chantant et priant durant le parcours.

Fermée jusqu'à l'arrivée de la procession, l'antique église se remplit rapidement. Après un cantique pour saluer la Vierge, Patronne de Quimper, M. Messager, aumônier de la Retraite, prononça une courte allocution pleine de cœur, remerciant Notre-Dame des grâces accordées et l'assurant de l'amour de ses enfants, inviolablement fidèles, à la vie à la mort.

La bénédiction du T. Saint-Sacrement a terminé la pieuse cérémonie.

— **Au Patronage Saint-Joseph.** — *Tableaux vivants : Histoire de Jeanne d'Arc.* — Déjà, il y a deux et trois ans, la *Semaine religieuse* a entretenu ses lecteurs des belles scènes bibliques et des épisodes de la vie de saint Corentin, représentés au *Patronage Saint-Joseph*. Jeudi 30 Mai et dimanche 2 Juin, on a repris ce genre de figurations, par des scènes de la vie de Jeanne d'Arc. Rien ne pouvait être plus sympathique au public, rien ne pouvait prêter davantage à une mise en scène émouvante et pittoresque. Pour s'en convaincre, il suffit de donner la nomenclature des différents tableaux, pris dans l'histoire de la sainte héroïne :

1. Jeanne gardant ses moutons à Domrémy ;
2. Apparition de saint Michel ;
3. Apparitions de sainte Catherine et sainte Marguerite ;
4. Départ de Vaucouleurs ;
5. Jeanne à Chinon, à la cour du roi Charles VII ;
6. Entrée triomphale à Orléans ;
7. Charles VII vient à Tours au-devant de Jeanne ;
8. Attaque du pont de Meun ;
9. Actions de grâces après la victoire de Patay ;
10. Le Sacre de Charles VII, dans la Cathédrale de Reims ;
11. Jeanne blessée sous les murs de Paris ;
12. Jeanne faite prisonnière à Compiègne ;
13. Jeanne, dans sa prison ;
14. Jeanne est insultée par les Anglais ;
15. Interrogatoire et condamnation de Jeanne ;
16. Jeanne est brûlée vive à Rouen ;
17. A la prière de Jeanne d'Arc, le Sacré-Cœur pardonne à la France humiliée et repentante. *(Tableau allégorique.)*

La réalisation a dépassé les espérances. M. A. de Couesnongle est passé maître dans l'organisation de ces jeux scéniques, et l'on n'a pu qu'être émerveillé de cette magnifique série de tableaux qu'il a fait passer devant nos yeux.

Pourquoi faut-il que le public soit venu si peu nombreux ? Le jeudi, Monseigneur l'Evêque a tenu à venir donner une marque de sa haute sympathie pour ces œuvres chrétiennes ; mais l'assistance ne comptait guère plus de deux cents personnes, parce que le temps était très mauvais ; le dimanche, à peu près le même chiffre, parce que le temps était très beau. Ah ! les bons Quimpérois, qui avaient acclamé les scènes de la vie de N.-S. et celles de la vie de saint Corentin, ont perdu une belle occasion de contempler un spectacle superbe pour les yeux, touchant pour le cœur, réconfortant pour le patriotisme.

Avec presque nos condoléances à M. de Couesnongle, qui s'est tant dépensé, nous lui offrons nos chaudes félicitations et nos vifs remerciements, à lui, à ses dévouées collaboratrices, à M. Edelin, le décorateur si connu et si apprécié, et à tant d'autres auxiliaires, ainsi qu'aux braves enfants et jeunes gens, aux savants musiciens et aux gracieuses musiciennes qui nous ont procuré une séance si intéressante et si artistique.

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Directeur et les membres du Patronage nous prient de vouloir bien transmettre à Monseigneur, avec l'hommage de leur filial respect, l'expression de leur entière reconnaissance pour la bienveillance que Sa Grandeur a daigné témoigner à l'Œuvre.

***

Qu'on nous permette d'ajouter aux lignes qui précèdent, si justement élogieuses pour le Patronage, une note spéciale pour l'apothéose finale, où le spectacle de la France repentante sous l'égide de saint Michel et de Jeanne a réveillé l'espoir dans bien des cœurs. Elle a été, en effet, magnifiée, si l'on peut dire, par les vers de si belle envolée chrétienne et patriotique, dont le R. P. Delaporte possède le secret, et qu'il vient de composer spécialement pour cette scène. Nous sommes trop heureux d'en donner les prémices aux lecteurs de la *Semaine*.

Prière de Jeanne d'Arc au Sacré-Cœur pour la France pénitente.

Souvenez-vous !... aux jours lointains, Roi de clémence,
Roi Jésus, votre voix m'appela... J'obéis.
Jours de deuil, jours de honte ! Et ce temps recommence.
Il se fait « grand'pitié » dans notre doux pays !

Votre main dans ma main d'enfant mit une épée,
Votre cœur dans mon cœur mit l'ardeur des combats,
Seigneur ; et votre France, autour de moi groupée,
Reprit son rang parmi les peuples d'ici-bas.

Vous nous avez aimés en nos siècles de gloire ;
Vous nous avez aimés aux siècles des douleurs ;
Et l'étranger s'enfuit des bords de notre Loire,
Quand je vins, « en nom Dieu » des champs de Vaucouleurs.

Vous nous avez aimés ; vous nous aimez encore ;
Nous pleurons nos oublis, nous acclamons vos droits ;
Sur nous, dans notre nuit, faites luire l'aurore
Du fond de votre Cœur, du haut de votre Croix !

J'ai lutté, j'ai vaincu, j'ai souffert et je prie ;
O Christ, ami des Francs, voyez leurs repentirs.....
Pour rendre espoir, honneur, victoire à ma patrie,
Donnez-lui des héros ! s'il le faut, des martyrs.

Par nos combats pour vous, Jésus, par ma souffrance,
Par le feu du bûcher, par mes célestes Voix,
Au nom de Notre-Dame, au nom des Saints de France
Sauvez-nous ! et régnez sur nous, comme autrefois.

Oui, la France a péché, mais j'ai payé pour elle ;
Je vous offre à genoux tous vos bienfaits reçus.
Ecoutez, Seigneur Dieu, Jeanne la Pastourelle,
Et nous serons encore votre peuple, ô Jésus !

P. V. DELAPORTE, S. J.

30 Mai 1901.

Moelan. — Il a été célébré un Triduum solennel à Tournus, (diocèse d'Autun), à l'occasion du millénaire du dépôt du corps de saint Philibert, apporté à Tournus par les religieux de Noirmoutier qui fuyaient devant l'invasion des Normands. Une belle châsse a été offerte par souscriptions. Le cardinal Perraud a présidé les fêtes du 17 au 19 Mai.

Ces fêtes auront un écho, chez nous, au mois d'Août prochain ; M. le Recteur de Moëlan, dont la paroisse possède une chapelle sous le vocable de saint Roch et de saint Philibert, était depuis plusieurs mois en instance auprès du curé de Tournus pour obtenir une portion des reliques conservées dans son antique église abbatiale. Il a été invité à aller assister à ces fêtes solennelles, et y a trouvé le meilleur accueil de la part de M. le Curé et de Son Eminence le cardinal Perraud. Il a eu la joie d'en rapporter deux fragments importants des reliques de l'illustre Saint, l'un pour la chapelle de Saint-Philibert de Trégunc, l'autre pour sa paroisse de Moëlan. La réception et la translation solennelle de cette relique sera faite, le dimanche 18 Août, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Henvic. — **Retraite du Jubilé.** — Une retraite préparatoire au Jubilé a été donnée à Henvic, du 19 au 25 Mai. Malgré les travaux pressants de la saison, les fidèles venaient chaque jour, non seulement des points les plus éloignés de la paroisse, mais même des paroisses voisines ; et, à la fin des trois jours attribués à chaque série, nos braves gens répétaient « que la retraite était bien trop courte et que volontiers ils auraient écouté pendant quinze jours consécutifs les excellents prédicateurs qu'il leur était donné d'entendre, en particulier le Père missionnaire ». C'est ainsi qu'ils appelaient le Supérieur, M. le Curé de Taulé.

Et, en effet, M. le chanoine Quéinnec, si sympathique à tous, si apprécié comme Secrétaire de l'Evêché, s'est révélé missionnaire émérite, à Carantec et à Henvic, les deux premières paroisses où il ait, croyons-nous, présidé des exercices de ce genre. Ses conférences solides, nourries de doctrine, sont en même temps simples, claires, pratiques, et d'un breton irréprochable. Ce que l'on appelle, en termes de Mission, le « mot du soir, » c'est-à-dire le résumé des instructions de la journée avec quelques avis pour le lendemain, était, de l'avis de tous les confrères présents, donné d'une manière peu commune.

Comme nous le disions, l'empressement des fidèles a répondu au talent et au zèle des missionnaires, et les communions ont été nombreuses. Puisse le fruit de cette retraite durer longtemps dans la paroisse de Henvic !

Rumengol. — **Le grand « Pardon » de 1901.** — I. Un pèlerin du samedi a bien voulu nous communiquer ses impressions.

« Ce matin, nous prenons, à Quimper, le train de 6 h. 35. Les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pèlerins sont nombreux : Elliant, Bannalec, Quimperlé, Pont-l'Abbé fournissent un fort beau contingent et, tout à l'heure, ce seront des familles entières qui nous rejoindront à Châteaulin. Pendant que la locomotive sifflait, soufflait, fumait, notre souvenir se reportait au temps où Anne de Bretagne, la bonne duchesse en sabots, venait dans son cher pays d'Armorique, tenir cour plénière de grâce et de justice, à époques fixées et espacées, dans un de ses nombreux manoirs. Ce jour-là, le pauvre manant pouvait lever la voix, réclamer justice et implorer pitié, car il était sûr d'être écouté. Les Bretons n'ont plus la bonne Duchesse, mais ils ont toujours leur Reine qui les attend en son beau sanctuaire de Rumengol, pour écouter leurs doléances, en certains jours spéciaux, comme en cette solennelle fête de la Trinité.....

« Après avoir quitté Quimerc'h, à proximité du bois du Cranou, au passage à niveau 543, le train s'arrête. Cette descente en rase campagne est très pittoresque : le bourg est à 2 kilomètres. Les routes, les sentiers sont encombrés de groupes aux costumes les plus variés : géométriquement nous sommes au centre du Finistère, et nul lieu n'était plus propice pour résumer, dans un tableau unique, les différents quartiers du département avec leurs costumes et leurs caractères propres.

« On se préoccupe des pronostics du temps pour la journée : le Ménez-Hom se profile en face de nous et, en dépit des apparences contraires, ensoleillé, comme transparent et souriant, il nous promet une belle journée.

« Nous rejoignons une bande de braves riverains de l'Aber-Benoît, et nous renouons cordialement connaissance. Comme nous déplorons les sinistres qui ont désolé récemment leurs paroisses, ils nous répondent « qu'ils ont confiance en Notre-Dame, et que deux d'entre eux, préservés par la Sainte Vierge dans le dernier naufrage, sont venus la remercier, attester que cette confiance est bien placée et que jamais elle n'est trompée ».

« On arrive au bourg, où règne l'animation la plus grande : malgré les échos des coups de maillet sur la tête de Turc et des ritournelles des chevaux de bois, l'on ne voit que gens qui s'acquittent de leur pèlerinage avec foi et conviction.

« L'église ne désemplit pas : la communion est distribuée sans désemparer, et la foule est si grande à la Sainte Table, que trois prêtres doivent communier les fidèles.

« M. Rouzot, curé-doyen du Faou, célèbre la grand'messe, et M. Cariou, recteur de Lopérec, après l'Evangile, commente, en termes d'une très grande clarté et d'une grande élégance, l'invocation de litanies : *Auxilium christianorum*.

« Après la grand'messe, la foule répète le cantique « *Itroun Varia Rumengol* », pièce de poésie d'une inspiration intense, un beau souvenir que l'abbé J. Guillou a laissé à Notre-Dame de Rumengol. Tout le monde chante, mais le chant est dominé et soutenu, comme toujours, par les belles voix de filles des paroisses qui bordent la baie de Douarnenez.

« ..... Au moment de regagner le train, nous voyons un brave homme apportant son offrande à la sacristie. Il est de Leuhan, et tient à dire pourquoi il est venu, ce jour, au « grand Pardon ». Et alors d'expliquer que son frère, dans un engagement terrible avec les Prussiens, aux environs de Blois, sous le feu et la mitraille, s'était voué à Notre-Dame de Rumengol, et là avait promis, s'il revenait de la guerre sain et sauf, d'aller la voir trois fois, et de lui apporter chaque fois une belle offrande. L'ancien soldat de 1870 avait, en partie, tenu sa promesse : deux fois, il était venu au pardon ; dernièrement il mourait sans avoir accompli sa troisième visite. En ce jour, son frère est venu acquitter sa dette pour lui et prier la Sainte Vierge de le conduire au paradis..... « F. »

II. — On nous écrit d'autre part :

« Dans l'après-midi, on remarque que l'assistance est renouvelée : les uns sont partis et d'autres viennent d'arriver. La foule est nombreuse aux Vêpres, chantées solennellement à 2 h. 1/2 ; elle est immense à la touchante procession des « miracles », qui a lieu à 6 heures, présidée par le célébrant du lendemain, M. le chanoine Peyron.

« La longue suite des pèlerins se déroule avec une majestueuse lenteur, au chant du cantique, et vient se grouper devant la chapelle du Couronnement. Du haut de l'estrade, M. Rouzot, d'une voix puissante que l'émotion fait vibrer, commente ces paroles du Sauveur à la Chananéenne : « *O mulier, magna est fides tua ; vade, et fiat tibi sicut vis.* Les pieux pèlerins de Rumengol sont écoutés, exaucés, parce qu'ils apportent aux pieds de la Mère de Dieu les mêmes sentiments de foi, d'humilité et de constance... Par nous-mêmes nous ne pouvons rien ; mais, présentées par la Sainte-Vierge, nos prières sont toutes-puissantes. Prions donc pour nous-mêmes, pour nos chers absents ; prions pour l'Eglise et son vénérable chef ; prions pour notre France aimée, afin qu'elle demeure digne de ses hautes destinées et de son titre de royaume de Marie !... »

« La bénédiction du Très Saint-Sacrement se donne ensuite, à l'église ; puis les confessions commencent et se continuent durant la nuit, pendant que les groupes de pèlerins, arrivant sans cesse, viennent prier devant la Madone ; certains, accomplissant une sainte promesse, font plusieurs fois, à genoux, le tour de l'église. La circulation devient difficile, surtout à partir de minuit..... A 3 heures, pendant que M. le Recteur de Rumengol dit la messe, à la chapelle du Champ, à l'église on commence à distribuer la sainte Communion, et le défilé des fidèles à la sainte Table continue, sans interruption, toute la matinée.

« Vers 8 heures 1/2, les cloches sonnant à toute volée annoncent l'arrivée de Monseigneur, qu'accompagnent MM. les chanoines Téphany, doyen du Chapitre, et Vieille-Cessay, secrétaire général de l'Evêché. Sa Grandeur passe au milieu des rangs pressés des fidèles, avides de recevoir sa bénédiction, puis, l'heure

Archives diocésaines de Quimper et Léon

venue, assiste en chape à la messe solennelle, célébrée, comme nous l'avons dit, par M. le chanoine Peyron. On évalue le nombre de fidèles présents en ce moment à 15.000 environ.

« C'est encore M. Rouzot, curé-doyen du Faou, qui adresse la parole à cet immense auditoire ; il le fait avec la même force, la même conviction ardente que la veille, et il est écouté avec la même religieuse attention. La messe terminée, la procession revient à l'église ; puis les pèlerins, qui ont suivi pieusement, se dispersent pour se reposer et aussi prendre quelque nourriture...

« A 3 heures, la foule se retrouve aussi compacte pour assister aux Vêpres solennelles, qui sont chantées avec un entrain sans pareil. Ensuite, pour répondre au désir connu des pèlerins, Monseigneur prend la parole, laissant parler son cœur, visiblement ému du spectacle qui se déroule devant lui. Sa voix forte, grâce au silence qui règne, se fait entendre jusqu'aux derniers rangs de l'assistance. « Si la charge de l'Evêque, dit-il, est parfois lourde, écrasante pour des épaules humaines, elle se trouve singulièrement allégée par de telles manifestations de foi, de piété et de confiance en la Mère de Dieu... Gardez précieusement ce trésor, qui fait la force et la grandeur de la Bretagne ; continuez à implorer avec confiance la Vierge de « tout remède », dont la protection est un gage assuré de salut... Hélas ! il est d'autres régions de la France où l'indifférence règne, où Dieu est oublié... Enfants privilégiés de la Sainte Vierge, ne soyons pas égoïstes, prions-la pour nos frères égarés. » Monseigneur termine son allocution, en appelant les bénédictions de Notre-Dame de Rumengol sur son peuple rassemblé autour de son sanctuaire...

« La fête s'est terminée par une dernière et splendide procession, suivie de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. Puis les pèlerins sont repartis dans toutes les directions, emportant tous le désir et la plupart l'espérance de revenir encore prier à Rumengol. »

XX.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le comité qui s'est formé à Rome pour le Jubilé pontifical de Léon XIII vient d'inviter les Romains à une œuvre spéciale, qui a pour objet la personne auguste du Pape, il leur demande d'implorer le Très-Haut, afin que Léon XIII atteigne et dépasse les années de saint Pierre dans la chaire romaine. A cet effet, dans l'église de Saint-Ignace, le 9 Juin, l'éminent Cardinal vicaire offrira le saint sacrifice à 8 heures, et distribuera la sainte Communion aux fidèles qui se réuniront dans cette église, et prieront pour la conservation des jours du Saint-Père. Les catholiques du monde entier sont invités à s'unir à ces prières solennelles.

Paris. — **Pour les congrégations religieuses.** — Un groupe d'architectes et d'entrepreneurs de Paris a pris l'initiative d'une pétition, qui a déjà recueilli un grand nombre de signatures, pour protester contre le projet de loi sur les associations.

Nous y relevons ces lignes :

« Les religieux du temps passé ont couvert la France de monuments qui sont une gloire nationale. Les religieux de nos jours ont élevé des édifices souvent remarquables, toujours utiles au pays et généreusement ouverts aux délaissés et aux souffrants. Chaque jour, une œuvre nouvelle créée par eux nécessite de nouvelles constructions et procure à toute la corporation du bâtiment et aux nombreux ouvriers qu'elle emploie, des travaux considérables.

« Pleins de reconnaissance et d'admiration pour un passé aussi glorieux et profitable à l'immense armée du bâtiment ;

« Considérant le tort irrémédiable que porterait à l'art et à la construction la destruction, même partielle, des congrégations religieuses, » les signataires demandent de supprimer du projet de loi sur les associations les dispositions défavorables aux congrégations religieuses.

On sait que la discussion de ce projet de loi va commencer au Sénat.

Tarbes. — D'ici à quelques mois, aura lieu à Lourdes la consécration de la basilique du Rosaire, cérémonie qui rappellera probablement les inoubliables splendeurs de la consécration de la basilique supérieure, en 1876.

Les ouvriers ont commencé l'installation des autels qui orneront la chapelle du Couronnement d'épines et la chapelle du Couronnement de la Très-Sainte Vierge.

Il ne manque plus à l'église du Rosaire qu'un seul autel, celui qui a été promis par l'Italie. Mgr l'évêque de Tarbes a fait savoir au Comité des pèlerinages italiens, qu'il était nécessaire que tous les autels fussent placés dans un très bref délai.

Dijon. — **Hommage à Jeanne d'Arc.** — On sait qu'une statue colossale de Vercingétorix s'élève sur la colline d'Alise (Côte-d'Or), aux lieux mêmes où les archéologues croient reconnaître l'emplacement de l'antique Alesia.

Grâce à une souscription organisée par les soins de Mgr Le Nordez, évêque de Dijon, on va ériger, en cet endroit, une statue équestre de Jeanne d'Arc, qui fera face à celle de Vercingétorix.

La statue de Vercingétorix était l'œuvre de M. Aimé Millet ; celle de Jeanne d'Arc sera due à M. Mathurin Moreau, membre de l'Institut, et à M. Pierre Le Nordez, oncle de l'évêque de Dijon.

VIme Pèlerinage ecclésiastique des vacances à Jérusalem. — Le Comité du pèlerinage Saint-Louis en Terre-Sainte organise, comme d'habitude, son voyage aux Lieux Saints

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour les prochaines vacances. — Le départ de Marseille est fixé au 21 Août et le retour à la fin de Septembre.

Les Pèlerins de Saint-Louis ne se contenteront pas d'une course rapide à Jérusalem et à Bethléem; mais ils visiteront aussi en détail la Galilée, c'est-à-dire le Carmel, Nazareth, Cana, Tibériade, le Thabor, la Samarie, le Jourdain, tous les sanctuaires de Terre-Sainte, tous les lieux que Notre-Seigneur a parcourus lui-même. Ils visiteront également Athènes, Constantinople et l'Egypte.

Nos confrères MM. les ecclésiastiques trouveront dans le programme, que le Comité des Pèlerinages en Terre-Sainte a voulu rendre aussi complet que possible, le moyen de récréer leur esprit fatigué peut-être d'une longue année de labeurs, tout en donnant satisfaction aux besoins religieux de leur cœur par la visite détaillée des sanctuaires les plus vénérés de la chrétienté.

Le Pèlerinage des vacances sera probablement présidé par Mgr Potron, évêque de Jéricho.

Pour renseignements et programme, prière de s'adresser à M. le Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem : rue Humboldt, 25, à Paris.

Propagande protestante. — On distribue en province, après l'avoir fait largement à Paris, une brochure perfide contre laquelle les braves gens doivent se tenir soigneusement en garde.

Elle a pour titre alléchant : *Vive la France!* mais elle y répond indignement. On s'applique à y démontrer que la religion catholique a perdu la France, et que si notre pays veut se relever, il doit se retourner vers le protestantisme, comme l'ont fait d'autres nations aujourd'hui prospères.

Cette thèse est appuyée par des récits dans lesquels la vérité historique est grossièrement outragée. Les hérétiques y sont présentés naturellement comme des agneaux, et les catholiques toujours comme des loups ou des bourreaux.

Inde. — Un magnifique congrès eucharistique s'est tenu à Goa, les 4, 5 et 6 Décembre dernier, sous la présidence du patriarche, Mgr Valente. Dix-huit évêques, six cents prêtres et plusieurs milliers de laïques y ont pris part. Pendant la durée du Congrès, le corps si merveilleusement conservé de saint François-Xavier a été exposé, dans une châsse vitrée, à la vénération des fidèles. On parle d'une vingtaine de miracles qui se seraient produits.

Nous recevons de M. Ch. Mutin, facteur d'orgues, successeur de M. Cavaillé Coll, demeurant à Paris, 15, avenue du Maine, avec prière de l'insérer, la lettre suivante :

« *Messieurs Ch. Mutin et Cie, facteur d'orgues à Paris,*

« J'ai l'honneur de vous informer que, pour vous donner « pleine et entière satisfaction, j'affirme que ma Maison n'a rien

« de commun avec celle de M. Bourcet, facteur d'orgues précé-
« demment à Tourcoing, et qu'il n'existe aucune association entre
« ce facteur et moi. Enfin, pour rendre hommage à la vérité, et
« contrairement aux mentions indiquées à *mon insu* sur des cir-
« culaires portant mon nom, je reconnais très volontiers que je
« ne possède aucune succursale ni à Paris, ni à Tourcoing, ni à
« Lyon, et qu'il n'existe dans mes ateliers d'Epinal aucun des
« anciens collaborateurs de M. Aristide Cavaillé Coll, votre pré-
« décesseur et maître.

« Je vous autorise en outre à faire de ma lettre tel usage que
« bon vous semblera.

« Veuillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations,

« H. Didier. »

Avis. — Nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs contre les feuilles financières qui s'affublent de titres religieux pour faire plus facilement des dupes parmi les catholiques et dont les articles-réclames suent le mensonge à chaque ligne. Les lettres qu'elles publient comme émanant de prétendus chanoines, dignitaires du clergé, supérieurs de séminaires, de religieux et de religieuses, et dont pas une n'est signée et ne peut l'être, sont un de ces mille moyens employés par des gens sans scrupule pour surprendre notre bonne foi, tout comme ces jérémiades ridicules sur le sort des congrégations, à la détresse desquelles on prétend subvenir en leur offrant des placements avantageux. Jamais on ne devrait confier un centime aux entreprises qui usent de pareils procédés. (*Bulletin* du diocèse de Reims.)

Bonnes pensées.

La grande maladie de notre temps est la lâcheté. Toutes les audaces viennent de là, et elles iront loin. On rêve le plus grand crime qui puisse menacer l'ordre social, et il s'accomplira sans que la société résiste. Qui ne résiste pas lorsqu'il s'agit de la cause de de Dieu est complice. Nous subirons d'effroyables malheurs. Le temps vient où il n'y aura d'heureux que ceux qui voudront souffrir. *(Louis Veuillot.)*

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n^o^ du 1^er^ Juin 1901.

L'Église et l'État en France depuis le Concordat. Jules Legrand, *ancien Sous-Secrétaire d'Etat.* — *L'Ame d'une chanson :* A propos de Th. Botrel. Gabriel Audiat. — *Pastel effacé :* Scènes intimes. Félix Heaura. — *Souvenirs sur Mgr de Ségur.* M. Baille. — *Le Mécanisme digestif et le rôle vrai de l'estomac.* J. Defèvre. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Vertus du Cœur de Jésus, par le P. L. Boussac, S. J. 5e SÉRIE (retraites mensuelles). Prix : **1** fr. **15** franco. — *Librairie J. Salaün, Quimper.*

Sous ce titre l'ancienne maison *Charles Douniol* (Paris), publie la cinquième série de méditations composées pour les lecteurs du *Messager du Cœur de Jésus.*

L'Editeur se propose de faire relier ensemble et séparément les trois volumes de la 1re, 5e et 6e série qui renfermeront les retraites mensuelles ainsi que les trois autres volumes de la 2e, 3e et 4e série qui renfermeront les diverses neuvaines au Sacré-Cœur.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PÈLERINAGE DE SAINTE-ANNE-D'AURAY. — Billets d'Aller et Retour à prix réduits. — A l'occasion du *Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray* (Morbihan), il est délivré, chaque année, du *Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre* inclusivement, des Billets Aller et Retour de toutes classes pour les stations d'*Auray* et de *Sainte-Anne-d'Auray,* avec réduction de 40 °/. en 1re classe, de 35 °/. en 2me classe et de 30 °/. en 3me classe sur le double des prix des Billets simples, aux gares et stations de la ligne de *Tours* au *Mans* et aux stations situées à l'Ouest de la dite ligne, ainsi qu'à celles comprises entre *Tours* et *Ingrandes-sur-Vienne (Port-de-Piles* exclu).

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs *(les trains-poste et les trains-express exceptés)* ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de *Sainte-Anne-d'Auray* ou d'*Auray* sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs, en provenance des au delà d'*Auray* vers *Lorient, Quiberon* ou *Pontivy,* porteurs de Billets pour *Sainte-Anne-d'Auray,* auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à *Auray,* tant à l'aller qu'au retour ; de même, les voyageurs, en provenance des en deçà de *Sainte-Anne-d'Auray* vers *Vannes,* porteurs de Billets pour *Auray,* auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à *Sainte-Anne-d'Auray,* tant à l'aller qu'au retour, mais, dans ces deux cas, la durée de validité des Billets ne sera pas augmentée.

Mlle E. NÉDÉLEC
Suce de Mlle LÉON
Fournisr du Gd Séminaire
Quimper
6, Quai du Steïr, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.



EAU DU FRÈRE ELOI
GUERIT rapidement les PLAIES des JAMBES dites INCURABLES Varices, Ulcères, Démangeaisons, Eczémas, Dartres, Maladies de la Peau (vices du sang) et Plaies de toute nature. — 2 fr. 50 franco.
Pour favoriser la Guérison, purifier le Sang et empêcher le retour de ces Maladies prendre le **DÉPURATIF ROMON** Formule du Frère Eloi
4 fr. Franco. — *Milliers de Guérisons.* — *Brochure gratis.*
MONAL, Pharmacien de 1re classe, à NANCY (Meurthe-et-Moselle).

Pharmacie Decorp, à Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 14 Juin 1901. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le Sacré-Cœur de Jésus.

II. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Gouesnou ; Quimper ; Installation de M. le chanoine Gayraud ; Saint-Jean-du-Doigt ; Melgven ; Avis au clergé ; Madame Victoire de Saint-Luc *(à suivre).*

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Grenoble ; Pèlerinage des hommes à Paray-le-Monial ; Bonnes pensées.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Juin. — 3e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean-François Régis, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Aux vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

Au chœur, solennité du Sacré-Cœur, avec mémoires de S. Jean-François Régis, et du Dimanche.

Lundi, 17. — S. Hervé, Confesseur, semi-double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Basile-le-Grand, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 19. — Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 20. — Office votif du Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 22. — Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 23. — 4e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouvien . . . . . du 16 au 20 Juin.
Trémaouézan . . . . . du 21 au 22 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Sacré-Cœur de Jésus.

La France étant sur le point d'arriver au schisme, à l'hérésie définitive, à une décadence pleine et entière, il plut à Dieu, qui voulait la sauver, de lui donner un gage certain qu'il ne l'abandonnerait pas. Il arriva donc, dans l'Ordre de la Visitation, Ordre très sage, très humble, qui n'a jamais laissé ici-bas d'autres traces que celles que l'on suit par des choses douces et bonnes, il arriva, dis-je, dans cet Ordre fondé par saint François de Sales en Bourgogne, qu'une simple religieuse nommée Marguerite-Marie, reçut communication de Notre-Seigneur qu'il désirait que dans son église une nouvelle dévotion fut instituée. Le Seigneur lui apparut, et lui montrant son Cœur tout resplendissant d'amour, il lui dit : « Voilà le Cœur qui a tant aimé les hommes ! » Il lui demanda trois choses : 1° de se lever la nuit du jeudi au vendredi, de onze heures à minuit, moment de son agonie au jardin des Oliviers, de se prosterner par terre et là, de s'unir, de cœur à lui, à tout ce qu'il avait souffert en ce commencement de la Passion ; 2° de communier le premier vendredi de chaque mois ; 3° d'obtenir de l'Eglise, le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, une solennité en l'honneur du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur.

Voilà l'origine de cette dévotion : comme beaucoup de grandes choses dans le monde, elle est due à une très simple, très pieuse fille.

Quand Dieu agit, il commence dans l'humilité, dans le secret des âmes ; mais quant il le veut, il sait authentiquer son œuvre et donner notoriété à ce qu'il fait ! Il voulut donc qu'il y eût en France, théâtre choisi pour l'introduction de cette nouvelle fête, un événement considérable qui manifestât ses intentions à toute l'Eglise. Cet événement arriva en 1720, lors de la fameuse peste de Marseille, qu'a rendue si célèbre son évêque, Mgr de Belzunce.

Marseille était ravagé par cet épouvantable fléau. Dévouement, prières, supplications, rien n'apaisait la colère du ciel, lorsque ce pieux et excellent évêque conçut l'idée de consacrer son diocèse au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur. Il fit une procession, pieds nus, si je ne me trompe, avec son clergé ; l'ordre de la ville et les échevins refusèrent d'y prendre part. Cependant le fléau cessa à l'issue même de la procession, et avec un enchantement tel, qu'on constata que, pendant plusieurs mois, il n'y eut plus de maladie d'aucun genre dans Marseille. Mais comme la ville, par ses magistrats, ne s'était point associée aux vœux de Belzunce, le fléau reparut en 1725. Alors l'Evêque adressa une supplique aux échevins, il leur raconta ce qui s'était passé et ce que tout le monde savait ; il les supplia de vouloir bien prendre part à la consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur. L'ordre de la ville délibéra et décida qu'il se rendrait le lendemain de l'Octave du Saint-Sacrement, à la cathédrale, pour y entendre la messe et, de là, assister à une procession générale. Après cette cérémonie, la peste disparut une seconde fois de Marseille. Tel est l'événement public qui donna sanction, devant les autorités religieuses et devant l'opinion publique, à tout ce qu'avait fait la sœur Marguerite-Marie, indépendamment de ses souffrances pour sa fidélité à ce que Dieu lui avait révélé. Depuis, la dévotion au Sacré-Cœur, par l'intermédiaire du pouvoir spirituel, s'est répandue par toute l'Eglise.

Moins d'un siècle après ces événements, le roi Louis XVI, avec sa famille, était au Temple, et il regardait les ruines de la monarchie française. Il voyait, à travers la fidélité d'un grand nombre d'âmes, la plaie faite par le jansénisme qui venait de produire un schisme formel dans l'Eglise, et le rationalisme qui avait détruit tous les fondements de l'ordre même humain. Louis XVI, en présence de ce spectacle, persuadé qu'il n'y avait plus de ressources humaines, se tourna vers Dieu : il ne se contenta pas de lui offrir simplement son royaume, il voulut le vouer au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur, et puis, comme il est dit, il disparut comme un coup de foudre dans une tempête ! Par ce vœu, le plus homme de bien de nos rois, je ne dis pas le plus saint, puisque saint Louis en fait partie, le plus homme de bien de nos rois, ses ennemis même ont été contraints de lui rendre cet hommage, Louis XVI accepta le gage de salut qui, un siècle plus tôt, avait été donné à son pays ; il l'accepta sous la forme et avec les conditions que Dieu avait voulues.

Voilà comment cette dévotion n'est pas seulement pour nous une chose religieuse, mais une chose nationale. Dieu, il y a cent cinquante ans, au moment où se préparaient les périls, nous avait offert dans son cœur un gage de tendresse. Nous avions été attaqués par le jansénisme, Dieu nous montra que le christianisme n'était pas seulement toute vérité, mais toute tendresse. De plus, en ouvrant son cœur, il avait attaqué le rationalisme, parce que le rationalisme se fonde sur la vaine puissance des raisonnements et non sur le cœur et les entrailles de l'homme ; il nous enseignait par là que pour croire il ne faut pas seulement raisonner, mais qu'il faut aimer..... Ainsi par cette dévotion nous devions vaincre la cause de nos maux.

Tout cela s'est accompli par le Cœur de Notre-Seigneur, *qui est doux comme le miel et fort comme le lion*, pour faire allusion à un passage de l'Ecriture, et qui est devenu le remède efficace appliqué à nos maux. (LACORDAIRE.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

SAINT-POL-DE-LÉON, Mission prêchée par les RR. PP. Jésuites de la résidence de Quimper, du 16 Juin au 7 Juillet. (La première semaine, du 16 au 22 Juin, est réservée aux enfants.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PLOUVIEN. Adoration du 15 au 19 Juin. A cette occasion, retraite du 16 au 22 Juin. Président, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest.

LOPEREC. Retraite de Jubilé, du 16 au 23 Juin. Président de la retraite, M. Rouzot, curé-doyen du Faou.

LANDÉVENNEC. Mission de Jubilé, du 16 au 23 Juin. Président, M. Jacq, curé-doyen de Crozon.

CLÉDEN-POHER. Mission du 16 au 29 Juin. Président de la 1re semaine, M. Kerébel, curé-doyen de Riec ; président de la 2e semaine, M. Quiniou, curé-doyen de Carhaix.

PLOZÉVET. Mission du 24 Juin au 5 Juillet. Président pour la première série, M. Poulhazan, curé-doyen de Briec ; 2e série, président, M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 16 Juin,* Solennité du Sacré-Cœur. Messes et offices aux heures ordinaires. A 3 heures, vêpres, suivies de la procession du Très Saint-Sacrement, dans l'intérieur de la cathédrale, et bénédiction solennelle.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche prochain,* la procession de la Fête-Dieu sortira de l'église après les vêpres, qui seront chantées à 3 h. 1/2, et suivra le parcours indiqué précédemment. Au retour, consécration au Sacré-Cœur de Jésus et bénédiction solennelle. Tous les vendredis de Juin, à 8 heures du soir, salut solennel du Saint Sacrement, avec amende honorable au Sacré-Cœur.

— EGLISE DE LOC-MARIA — *Dimanche,* vêpres à 1 h. 1/2 ; à l'issue des vêpres, procession du Très Saint-Sacrement et bénédiction.

A 8 h. 1/2 du soir, Salut solennel.

M. le chanoine Rospars étant absent de Quimper d'ici aux premiers jours de Juillet, les correspondants sont priés de vouloir bien, jusqu'à cette époque, adresser les communications concernant la Semaine religieuse *à M. le Gérant, Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries.*

GOUESNOU. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Poullaouec, ancien recteur de Gouesnou, sera célébré, le jeudi 27 Juin, à 10 heures, en l'église paroissiale.

QUIMPER. — **La Fête-Dieu.** — Une fête qui est restée populaire entre toutes, malgré les défaillances de notre époque troublée, c'est bien certainement la solennité célébrée, par toute la France, dimanche dernier.

A Quimper, comme partout où l'esprit d'intolérance n'a pas prévalu sur les intérêts moraux ou simplement matériels des cités, Notre-Seigneur a reçu, dans le Sacrement de son amour, un triomphe bien digne d'apporter quelque consolation à son Cœur si aimant. A peine le majestueux son des cloches a-t-il salué l'aurore de ce beau jour, qu'une animation insolite vient rappeler aux plus indifférents qu'elle est enfin revenue la Fête du Père de famille. Le soleil avait répondu, peut-être un peu trop vigoureu-

sement, à l'invitation de tous ; mais personne n'était tenté de s'en plaindre devant le ravissant coup d'œil qu'offrait bientôt notre ville, d'ordinaire si placidement endormie au pied du mont Frugy. Tentures multicolores, oriflammes encadrant le drapeau national, guirlandes fleuries, préparées de longue main et avec mystère, brillent au gai soleil, flottent au vent, ou franchissent la rue, comme pour convier un voisin, grincheux peut-être trop souvent, à cette trêve-Dieu, prélude, plus d'une fois, d'une réconciliation à laquelle il ne manquait qu'une occasion.

De l'aveu de tous, l'ornementation générale, dont la richesse et le goût se sont révélés au-dessus de tout éloge, a composé un ensemble d'une délicieuse fraîcheur : quelques maisons disparaissaient littéralement sous les draperies disposées avec art, tandis que d'autres, plus modestes, se dissimulaient sous des entrecroisements de verts feuillages, qui trahissaient une patience et un bon vouloir bien méritoires. En parcourant ces rues si brillamment ornées, la foule, qui admire sans doute la diversité des décorations, se sent, de plus, envahie par un sentiment religieux : on dirait que les murs de notre belle cathédrale se sont entr'ouverts pour englober cette portion privilégiée de la ville, et n'en faire qu'un vaste temple, avec sa parure des grands jours, et son atmosphère imprégnée du parfum de l'encens et des fleurs ; tandis que plusieurs autels, bien gracieux, que l'on rencontre de distance en distance, comme autant de chapelles latérales, viennent compléter l'illusion, et porter les âmes vers Dieu.

Bientôt la grand'messe s'achève, l'heure approche. Vite, on se hâte : des personnes, aussi pieuses qu'infatigables, mettent la dernière main à l'ornementation des deux reposoirs. Ils s'élèvent, beaux chacun en son genre, l'un à l'extrémité du gracieux boulevard de l'Odet, le second au centre de la place de Brest : deux emplacements admirablement choisis. La procession accède à l'un comme à l'autre par deux avenues dont les arbres procurent un ombrage bien précieux ; décor, fourni par la nature, et bien supérieur, par sa magnificence et sa grandeur, aux meilleurs chefs-d'œuvre de l'art, et de l'industrie humaine. Aux abords des reposoirs, comme le long des trottoirs, l'assistance conserve une attitude correcte, au moins, et généralement respectueuse : sous ce rapport, on est heureux de constater, chaque année, un réel progrès ; à part quelques chapeaux encore rebelles et presque honteux, on peut affirmer que tous se découvrent et s'inclinent sur le passage du Saint-Sacrement, qu'un grand nombre adorent à genoux.

Après le défilé des congrégations et des écoles, voici la musique du Pensionnat Sainte-Marie, dont le concours est si grandement apprécié dans nos solennités : c'est toujours un nouveau plaisir d'entendre ses marches religieuses, et ses joyeuses fanfares, lorsque tambours et clairons lancent dans les airs les notes si impressionnantes de la sonnerie « aux champs », qui est, on le sait, le salut réservé aux plus hauts dépositaires de l'autorité.

A la suite de la croix processionnelle, se déroule la longue file

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des élèves du Séminaire qui encadrent deux chœurs de chant, d'un grand effet ; puis le brillant cortège des sous-diacres, diacres, prêtres et Chapitre de la Cathédrale, dont les vêtements sacrés resplendissent de mille feux, forme une magnifique escorte au Roi-Jésus, porté par Monseigneur l'Evêque, et suivi d'une foule dont le recueillement révèle les sentiments de foi et de piété, excités dans son cœur par la splendeur d'une fête que l'on ne voit jamais sans se sentir ému et devenir meilleur.

Citons, en terminant, un incident qui a vivement impressionné les personnes présentes. Au bas des degrés du reposoir de la place de Brest, un charmant petit garçon était étendu, dans sa voiture de malade, pour avoir, comme les autres, sa petite part de la fête. Il semblait venu, lui aussi, supplier le Fils de David de le prendre en pitié, et de le rendre à la santé ; et voici que Monseigneur quitte le dais, et va imposer l'ostensoir au-dessus de la tête de l'enfant. Puisse ce souvenir rester gravé profondément dans son jeune cœur, et que plus tard il tienne à aller souvent témoigner, à son tour sa reconnaissance à ce Dieu qui voulut bien un jour quitter son trône et descendre jusqu'à lui pour le fortifier et le bénir ! J. B.

Installation de M. le chanoine Gayraud. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Montauban :

« Dimanche 2 Juin, fête de la Trinité, avait lieu à la cathédrale, l'installation, comme chanoine honoraire, de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère.

« En lui donnant le camail, Mgr l'Évêque de Montauban a voulu consacrer aux yeux de tous les mérites du vaillant député et le récompenser de mettre sa parole et sa plume au service de toutes les grandes causes.

« Mgr l'Evêque, entouré de son Chapitre, a voulu présider lui-même à l'installation du nouveau chanoine, et lui donner ainsi publiquement une preuve non équivoque de son estime et de son affection. »

Saint-Jean-du-Doigt. — Fête patronale. — *Dimanche, 23 Juin,* veille de Saint-Jean-Baptiste : à 9 heures du matin, arrivée de Mgr l'Evêque de Quimper ; à 10 heures, messe solennelle et instruction ; Monseigneur tiendra chapelle pontificale. — A 3 heures, vêpres, suivies d'une allocution de Monseigneur ; ensuite, procession du feu de Saint-Jean, et, au retour de la procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le lundi, 24, jour de la Fête patronale : 1re messe à 3 heures ; messes d'heure en heure, jusqu'à 10 heures ; à 10 heures, messe solennelle et instruction. — A 3 heures, vêpres, suivies de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les pélerins trouveront des confesseurs à leur disposition, le 24, à partir de 3 heures du matin.

Un Rescrit pontifical accorde une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, à tout pélerin, qui visitera pieusement le sanctuaire de Saint-Jean-du-Doigt, *pendant l'octave* de sa fête.

Melgven. — Une nouvelle bannière. — A juste titre nous sommes très fiers des vieilles bannières que possède le diocèse de Quimper et de Léon, mais peut-être ne le sommes-nous pas assez de celles dont l'art moderne, ou plutôt l'art renouvelé du moyen-âge, a enrichi plusieurs de nos églises. Parmi les plus remarquables on doit citer celles qui ont été fournies par M. Félix Lemoine, de Nantes (1) ; bannières des pèlerinages diocésains, de la Cathédrale Saint-Corentin, de Notre-Dame des Portes, de Saint-Mathieu de Quimper, de Commana. A ces œuvres remarquables par la richesse, le bon goût de la composition, l'habileté de l'exécution, est venue se joindre, il y a plusieurs mois, la bannière que les paroissiens de Plouhinec ont voulu posséder comme un souvenir du millénaire de saint Winoc à Bergues et de l'arrivée de ses reliques dans leur église.

Aujourd'hui, c'est Melgven qui remplace son vieil étendard paroissial, et vraiment il en avait besoin.

Sur l'un des côtés de la bannière neuve figurent saint Pierre et saint Paul, patrons de l'église. La pose des deux apôtres est très noble ; leurs vêtements, où le rouge domine, se détachent bien sur un fond vieil or, nuance très riche et très douce en même temps. De chaque côté, sur des bandes d'un bleu verdâtre, sont posées de grandes palmes d'or.

La paroisse de Melgven, telle qu'elle existe aujourd'hui, forme un territoire qui, avant le Concordat de 1801, comprenait aussi la paroisse de Cadol. Il convenait donc que les principaux protecteurs des deux anciennes églises fussent ici réunis ; or, si *Cadol* a pour patrons saint Grégoire et Notre-Dame de la Victoire, il tire probablement son nom du nom de saint *Kadok*, *Kado* ou *Kadou*, bien que l'illustre évêque martyr, si populaire dans les deux Bretagnes, soit ici le titulaire, non de l'ancienne église paroissiale, mais de la grande et jolie chapelle de Coatampodou ; aussi est-ce lui qu'on a choisi.

Aux premières pages de sa vie de saint Kadok, dans la *légende celtique,* M. de La Villemarqué indique les trois particularités qui devaient le caractériser dès l'adolescence : « Il apprit des guerriers de son père (2) à manier l'épée, des bardes à jouer de la harpe ; il devait apprendre des moines à lire dans les Livres saints. »

Il n'y avait pas ici à rappeler cette dernière occupation de sa vie, car elle lui est commune avec quantité d'autres saints moines ou évêques, mais il convenait de montrer en lui le barde et le guerrier.

« Estant en âge de monter à cheval, dit Albert le Grand, son

---

(1) 8, rue Royale.
(2) Le roi cambrien Gundliou.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

père ayant déclaré la guerre à un autre prince souverain, donna la conduite de son armée au prince Cado. »

Et après avoir cité ce passage, M. de La Villemarqué ajoute : « La ceinture éclatante du capitaine de quinze ans, son pourpoint doré, son manteau bleu comme le ciel, l'épée qu'il brandit dans cette bataille sur la tête de ses ennemis, brillent encore, après bien des siècles, dans l'imagination guerrière des Bretons de France. Chez les Cambriens, au contraire, l'ombre du jeune guerrier s'est évanouie de bonne heure, et il ne nous apparaît plus qu'avec une harpe à ses côtés. »

Et c'est pourquoi notre bannière représente saint Kadok jouant de la harpe celtique.

Au moyen-âge, le souvenir des exploits du jeune prince sur les champs de bataille était si vivace que saint Kadok était regardé dans notre Bretagne comme le protecteur des guerriers. Ecoutez ce que chantaient les Trente Bretons en allant combattre les Trente Anglais au chêne de Mi-Voie :

— Otrou sant Kado, hor paeron,
Roit-hu d'eompt-ni nerz ha kalon.
Ma c'honeimp, hiriou ann deiz,
War enebourien euz a Vreiz.

Mar deomp-ni d'ar ger war hor c'hiz,
Ni a roi d'hoc'h-hu eur gouriz,
Hag eur jupen aour, hag eur c'hlenv,
Hag eur vantel c'hlaz liou ann nenv ;

Ma laro ann dud, o sellet,
Otrou sant Kado benniget :
« Kouls er baroz hag enn douar,
Sant Kado n'en deuz ked he bar ! »

— Seigneur saint Kado, notre patron, donnez-nous force et courage, afin qu'aujourd'hui nous vainquions les ennemis de la Bretagne.

Si nous revenons du combat, nous vous ferons présent d'une ceinture et d'une cotte d'or, et d'une épée, et d'un manteau bleu comme le ciel ;

Et tout le monde dira, en vous regardant, ô seigneur saint Kado béni :

« Au paradis, comme sur terre, saint Kado n'a pas son pareil ! »

Maintenant, vous savez pourquoi le manteau (ou la chape) de saint Kadok est « bleu comme le ciel ».

Vous devinerez peut-être aussi que si les hermines répandues sur les bandes blanches formant bordures sont au nombre de *trente*, c'est pour rappeler les *trente* héros conduits par Beaumanoir.

Le chant populaire déjà cité, se termine ainsi (1) :

Kar d'ar Vretoned na vize,
E ker Joslin neb na ouie.
O welet hor re 'tont endrou,
Bleun banal ouz ho zok-houarnou ;

Na vize kar d'ar Vretoned,
Na d'ar zent a Vreiz keneubed,
Neb na veule ket sant Kado,
Paeron brezelourien ar vro ;

Neb n'estlamme, neb na ouie,
Neb na veule, neb na gane :
« Kouls er baroz hag enn douar,
Sant Kado n'en deuz ked he bar ! »

Il n'eût pas été l'ami des Bretons, celui qui n'eût point applaudi dans la ville de Josselin, en voyant revenir les nôtres, des fleurs de genêts à leurs casques ;

(1) *Barzaz-Breiz*, pp. 194 et 200.

Il n'eût pas été l'ami des Bretons, ni des saints de Bretagne non plus, celui qui n'eût pas béni saint Kado, patron des guerriers du pays ;

Celui qui n'eût point admiré, qui n'eût point applaudi, qui n'eût point béni, et qui n'eût point chanté :

« Au paradis comme sur terre, saint Kado n'a pas son pareil ! »

Vous voilà fixé sur la signification du casque ou heaume placé aux pieds du saint et portant comme cimier une branche de genêt fleuri ; vous savez aussi pourquoi se déroule ici la banderole sur laquelle vous pouvez lire, légèrement modifiée, l'acclamation des chevaliers bretons :

ER BARADOZ HAG ENN DOUAR,
SANT KADOU N'EN DEUZ KED HE BAR !

Monseigneur l'Évêque nous a fait communiquer les renseignements suivants, qui pourraient être utiles à quelques membres du clergé.

Etablissement thermal de Royat (Puy-de-Dôme).

« Paris, le 15 Mai 1901.

« MONSEIGNEUR,

« Le Conseil d'Administration de la Compagnie Générale des Eaux Minérales de Royat, a l'honneur de porter à la connaissance de Votre Grandeur la proposition suivante :

« Pendant les mois de Mai (15 Mai), Juin, Septembre et Octobre (15 Octobre), une réduction de 50 % sera faite aux membres de Votre clergé aux guichets de notre établissement, sur le tarif du traitement thermal.

« Une réduction de 33 % leur sera faite également sur le prix des Eaux emportées et bues à domicile, et ce, en toute saison.

« *Les affections de la gorge et des voies respiratoires*, si fréquentes chez les membres du clergé, par suite des fatigues de la prédication, les dyspepsies, le rhumatisme goutteux sous toutes ses formes, se trouvent généralement bien de l'usage des Eaux de Royat.

« Nous nous permettons de rappeler cette indication à Votre Grandeur en la priant de prévenir, par l'intermédiaire de la *Semaine religieuse*, les prêtres de Son diocèse de notre décision.

« Vu la modicité de leur budget, cette mesure ne peut, nous l'espérons, que leur être utile et agréable.

« Nous sommes, Monseigneur, de Votre Grandeur, les respectueux serviteurs.

« *Pour les administrateurs délégués :*

« J. GAUTIER.

« P. S. — L'église paroissiale de Royat, et deux belles chapelles situées au centre de la station, sont à la disposition de MM. les membres du clergé pour l'exercice du culte. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Madame Victoire de Saint-Luc.

Journal de sa détention a la maison d'arrêt de Carhaix, sous la Terreur.

Nous sommes heureux de pouvoir publier un document inédit qui montrera aux lecteurs avec quelle résignation et quelle édifiante gaieté les amis de Dieu savent souffrir pour lui la prison la plus dure, avec les privations et les ennuis de toute sorte qu'elle entraine.

Ce document est signé : « *Vic...* et *Euph.* », c'est-à-dire, Victoire et Euphrasie de Saint-Luc, détenues avec leurs parents, à Carhaix, dans le monastère de Notre-Dame de Grâce, d'où on avait expulsé les Religieuses Hospitalières de Saint-Augustin, et que l'on avait transformé en maison d'arrêt.

Il est écrit de la main de Mme Victoire de Saint-Luc, il est intitulé « *Journal historique, tragi-comique* », et adressé aux Dames prisonnières à *Crémar*, à la porte de Quimper.

Crémar, en breton, *Créach-Marc, montée de Marc*, est un manoir situé non loin de la chapelle de Saint-Marc, sur le coteau qui la domine. Connue, aujourd'hui, sous le nom de *Kernizy*, cette propriété est actuellement habitée par les Religieuses de la Miséricorde.

On le sait : après avoir été transférés de Carhaix à Quimper, puis de Quimper à Paris, M. et Mme de Saint-Luc, ainsi que leur fille, Victoire, Dame de la Retraite, moururent sur l'échafaud, comme meurent les vrais chrétiens : c'était le 19 Juillet 1794, dix jours avant la chute de Robespierre.

Exécutée, la première, sur sa demande, cette fille héroïque, ayant fait ses adieux à ses parents, leur dit : « *Vous m'avez appris « à vivre ; avec la grâce de Dieu, je vais vous apprendre à mourir.* »

Après ce préambule qui nous a paru sinon nécessaire, du moins, très utile, nous allons reproduire textuellement le manuscrit de Mme Victoire de Saint-Luc.

*

JOURNAL HISTORIQUE TRAGI-COMIQUE

ÉPITRE DÉDICATOIRE

Aux Dames prisonnières de Crémar, amies et connaissances des envoyantes détenues à la maison d'arrêt de Carhaix.

AIMABLES ET TENDRES AMIES,

Quoiqu'une dure et fatale nécessité nous sépare de vous, de corps, pour le moment, nous ne nous en éloignons ni de cœur, ni d'esprit. Nos pensées se portent sans cesse vers le lieu que vous habitez (que nous eussions bien au nôtre préféré, si le choix nous en eût été laissé).

Mais il ne faut pas trop de plaisir en captivité ; c'est le tems du sacrifice, et il eût été trop doux si nous avions été associées. Cependant, durant une quinzaine, nous nous leurrions de l'espérance flatteuse de vous posséder parmi nous. On l'avait annoncé, et à chaque venue d'une bande nouvelle, nous étions aux aguets ; nous prétendions absolument y retrouver quelques-unes de nos anciennes amies et connaissances. Nous avions même, pour la plus grande commodité des arrivantes, travaillé de notre mieux à rapproprier quelques petites cages à l'entour des nôtres, que nous leur destinions (et avons longtems disputées). Nous voulions aussi par là leur éviter un ouvrage pénible et désagréable, au premier débotté ; mais besogne inutile ! De vous plus n'est question. Nous avons même appris, par dessus les murs, que, confinées dans un recoin de votre cité, vous ne deviez pas quitter son enclos. Nous nous consolons toutefois de ce contretems fâcheux qui frustre notre espoir et nos désirs par les détails que nous avons sçus touchant votre nouveau séjour.

Il paraît que vous y êtes presque traitées en enfans gâtées ; je dis, du moins auprès de nous ; puisque le gîte vaut mieux, demeurez y donc tranquilles (en attendant prompte sortie) : c'est le vœu du moment, car il faut savoir généreusement aimer ses amies pour elles-mêmes et sacrifier à leur bien personnel sa satisfaction particulière.

Si cependant, les Belles, votre sort vous semble dur, quoique auprès de vos foyers, un coup d'œil, s'il vous plaît, en passant, sur le nôtre !

Vous verrez de pauvres malheureux enlevés de leurs parages, transportés et isolés en terre étrangère, loin de tout ami et connaissance (1). Cette vue vous servira de lénitif pour faire passer plus coulamment la pilulle qui vous paraît encore amère.

Puisse ce petit ouvrage, que nous dédions à nos sœurs de captivité, avoir cet avantage de dérider un moment leurs fronts ! C'est le but que nous nous sommes proposé. Nous oserons même nous flatter, aimables amies, que vous lirez notre petite histoire tragi-comique, avec un certain plaisir, car nous connaissons vos sentiments d'amitié et d'intérêt pour notre famille, et nous en jugeons par ceux que nous sentons et conservons à jamais pour vous. Nous vous invitons à la pareille, et de votre côté, à nous donner une petite revanche d'anecdotes de prison si intéressantes pour les confrères d'esclavage. C'est le moyen d'ailleurs de charmer, un instant, son ennui, de suppléer au commerce épistolaire, interdit dans ce tems, et de satisfaire sa manie *griffomanique*.

Nous saluons bien respectueusement et affectueusement la

(1) Et presque inaccessible à l'approche des humains.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bande captive quimpertoise, en assurant que les entraves mises ici à notre liberté n'en mettront jamais aux sentiments de nos cœurs. VIC... et EUPH.

P. S. — Nous demandons prudence discrète dans la lecture et la communication de ce petit journal. C'est un timide enfant qui, à la sourdine, a pris naissance en captivité, et son essort a lieu, à l'*incognito*, sans rendre visite au maître de céans (1) et recevoir de lui passeport. S'il était arrêté, reconnu, les mamans pourraient subir rude correction...

JOURNAL HISTORIQUE TRAGI-COMIQUE

DE NOTRE SÉJOUR DANS LA PRISON

à commencer depuis le moment de notre prise de corps, le 10 Octobre 1793, l'an 4e de la Liberté.

A peine un mois était écoulé depuis que les champêtres habitants du B... (2) revenus à leurs hameaux d'une longue et ennuyeuse surveillance (3) au chef-lieu du département, commençaient à goûter les douceurs du repos, lorsque les nouveaux bruits d'incarcération parvenus jusqu'à eux les plongèrent de rechef dans les inquiétudes et les allarmes.

Leur cœur, quoique soumis et résigné aux décrets de l'Etre Suprême, était ému de la perspective accablante d'un enlèvement, qui, les arrachant à la paix d'une aimable retraite, allait les livrer au tumulte d'une société tout-à-fait étrangère.

La prudence, dit-on, est mère de la sûreté : pour n'être pas pris de court, il faut se préparer de loin. C'était la sage leçon qu'on ne cessait de se répéter ; tout y engageait ; l'expérience du passé disait même assez haut qu'il était bon de tenir son trousseau prêt. Sur ce, le conseil s'assemble, et, après courte délibération, on est d'avis de songer aux préparatifs du lugubre voyage.

On court, un moment, à l'armoire ; chacun porte un petit nécessaire, et le ballot commun se fait, dans un moment. C'était bien débuté. Voilà, n'est-ce pas, belle ardeur ? Allant de ce train, on se serait dans peu bien approvisionné, on n'eût pas été pris au dépourvu. Mais attendez ; le zèle se rallentit ; tout en s'occupant d'un départ peut-être très prochain, en se disant : « Travaillons, » le cœur manque, chacun se repose. Un jour se passe, deux, trois avec inquiétudes, les quinze, sans qu'on soit plus avancé, n'ayant eu aucune alerte nouvelle.

(1) Le concierge qui doit visiter tous papiers.
(2) Le château du Bot, en Quimerc'h, propriété de la famille de Saint-Luc. (Note de l'éditeur.)
(3) Six mois.

Cette tranquillité momentanée faisait presque espérer un oubli sur notre petit réduit. Voici ce qui leurrait ainsi : le respectable Doyen, se croyant quasi encore au bon vieux tems, et s'imaginant qu'il existait encore quelque justice sur la machine ronde, roulait en son cerveau maintes et maintes pétitions ; elles étaient sages, judicieuses ; il lui semblait que la raison et l'humanité seules les devaient faire entériner : une santé chancelante, des infirmités journalières, quinze lustres presque révolus, citoyen d'ailleurs si paisible qu'il aurait défié la chronique médisante de pouvoir avec vérité rien prouver contre lui.

Tout cela donnait quelque espoir : mais, espérance vaine ! personne n'est épargné : se flatter du contraire est un étrange abus. L'honneur d'être des premiers captifs lui est même réservé ; le moment fatal approche...

Un beau matin, la pourvoyeuse du château est aperçue revenant de la foire, toute hors d'haleine... On l'entoure, on l'interroge... Mais hélas ! que va-t-elle apprendre ?... Triste et fatale nouvelle que l'on pressent déjà !... N'importe... Il faut tout sçavoir. « Eh bien, dit-elle, en sanglottant, en peu de moments, arriveront à ma suite des gendarmes pour enlever les maîtres du château... Le Chef est destiné pour Carhaix ; la prison du Faou est destinée aux Dames, et l'on se fait un plaisir malin de les posséder ; sans doute qu'elles y seraient choyées, comme il convenait... » A ces mots les visages s'allongent ; l'un pâlit, l'autre rougit ; des pleurs roulent dans les yeux. Le mot de prison, de captivité n'était plus étrange, on tâchait de s'y résoudre. Mais une telle séparation était déchirante pour des cœurs toujours tendrement unis ! D'ailleurs, dans le malheur, rien n'est si doux que d'être ensemble. La perspective de cette cruelle épreuve fait tout oublier : on ne songe plus qu'à se faire de tendres et mutuels adieux, qu'à se fortifier, se consoler, s'animer par des motifs de religion qui, dans les plus cuisants chagrins, font toujours la consolation des malheureux.

Un quart d'heure se passe dans cette scène touchante, lorsqu'on voit enfin paraître sur de lestes coursiers les personnages annoncés. Ils pénètrent brusquement jusqu'à l'appartement du maître du château que des douleurs journalières détenaient sur un lit de repos. Leur aspect annonce assez leur mission d'enlèvement... On demande pour où ?... « C'est pour Carhaix toute la famille. » A ces mots, on respire. « Mais pour quand ? » — « Dès tout-à-l'heure... Hâtez-vous, et point de délais. Vous devez, ce soir, coucher dans la prison du Faou ; demain, vous reprendrez la route de Châteaulin pour vous rendre à Carhaix : tels sont nos ordres. »

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — A Rome, le Comité général des Œuvres, appelé *Federazione piana*, a pris l'initiative de répandre l'encyclique *Graves de communi* et d'en faire expliquer le texte dans des conférences populaires. Le 15 Mai, — dixième anniversaire de la publication de l'encyclique *Rerum novarum*, — une grande affiche apposée en ville a redit aux travailleurs toutes les sollicitudes que l'Eglise, que Léon XIII a eues pour eux, et fait appel à leur bon sens afin de résister aux envahissements du socialisme. Plusieurs prêtres sont à la tête du mouvement, non seulement dans le domaine des idées, mais aussi sur le terrain pratique; M. Barrata et M. Candes sont très connus en Italie pour leur compétence dans les questions agricoles.

GRENOBLE. — Nous sommes heureux d'insérer, avec nos vœux les plus respectueux, la circulaire que Mgr l'Evêque de Grenoble nous a fait l'honneur de nous adresser, en nous priant de la publier dans la *Semaine religieuse*.

ÉVÊCHÉ DE GRENOBLE

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

« Notre Saint Père le Pape Léon XIII, par un indult du 15 Mai 1901, sur notre demande, vient d'accorder à tous les pieux fidèles de l'Univers catholique qui feront le pèlerinage de Notre-Dame de la Salette, le privilège d'y gagner *l'Indulgence du Jubilé*, comme cela a été accordé au pèlerinage de Lourdes.

« Je viens, Monsieur le Rédacteur, vous prier de me permettre de compter sur votre excellent journal pour faire connaître au monde catholique la faveur accordée par le Saint Père aux pèlerins de la Salette *à partir du mois de Mai jusqu'au mois d'Octobre 1901*.

« Voici les conditions :

« 1° Avant d'entreprendre le pèlerinage de Notre-Dame de la Salette, faire trois visites dans les églises désignées par les Evêques des diocèses respectifs ;

« 2° A la Salette, se confesser, communier et prier dans la Basilique de la Sainte Montagne, aux intentions du Souverain Pontife.

« Nous vous serons reconnaissant de publier cette note dans un des premiers numéros de votre excellente feuille.

« † PAUL-ÉMILE,

« *Évêque de Grenoble.*

« *P. S.* — Voudriez-vous à cette occasion faire connaître à vos lecteurs, qu'en dehors de l'Indulgence jubilaire accordée pour cette année, une indulgence plénière a été accordée depuis longtemps par le Saint-Siège à la visite du sanctuaire de Notre-Dame de la Salette aux conditions ordinaires des autres indulgences : confession, communion et prière aux intentions du Saint Père.

« Grenoble, le 28 Mai 1901. »

Pèlerinage des hommes de France à Paray-le-Monial, *le dimanche 30 Juin*. — On nous prie d'insérer la modification suivante :

Le Comité central *(4, rue de Commaille, Paris)*, offre des prix extraordinairement bas : Prix, aller et retour, de Paris à Paray ; 10 fr. en 3e ; 20 fr. en 2e ; 30 fr. en 1re. On quitte Paris *(gare de Lyon)* le samedi 29 Juin.

TRAINS D'ALLER. *Train A :* départ à 10 h. 50 du matin ; arrivée à Paray à 7 h. 20 du soir. — *Train B :* départ à 10 heures du soir ; arrivée à Paray à 6 h. 50 dimanche matin.

TRAINS DE RETOUR. *Train C :* départ de Paray à 8 h. 30 dimanche soir ; rentrée à Paris à 5 h. lundi matin. — *Train D :* départ de Paray à 8 h. 10 lundi matin ; rentrée à Paris à 4 h. 54 du soir.

On est prié d'envoyer au plus tôt le prix de son billet au Comité, si l'on veut avoir une place. Quel que soit le train que l'on prend à l'aller, on peut choisir celui que l'on veut, C ou D, pour le retour, à la condition de l'indiquer en s'inscrivant.

Les pèlerins des réseaux du *Nord*, de l'*Ouest* et de l'*Orléans*, auront pour le trajet de chez eux à Paris, aller et retour, une réduction de 50 0/0 sur le Nord et l'Orléans et de 40 0/0 sur l'Ouest.

Bonnes pensées.

— La patience calme la colère, modère la langue, gouverne l'esprit, conserve la paix, entretient la discipline, arrête les assauts des passions, réprime les saillies de l'humeur, éteint les divisions, règle l'usage des richesses et console la pauvreté.

— Il faut se prêter aux hommes et ne se donner qu'à Dieu.

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER*, a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA**, véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper**, vient de remporter le 1er Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix**.

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

Nous rappelons aux **Pensionnats & aux Écoles catholiques** et aux **Candidats** des deux sexes que **Saint Joseph de Cupertino** est très efficacement invoqué pour le succès des **EXAMENS**. — Statuette spéciale, chez **A. Perenty**, rue Bonaparte, 58, PARIS. — *Demander le Catalogue gratuit.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mlle E. NÉDÉLEC
Suce de Mlle LÉON
Fournisr du Gd Séminaire
Quimper
6, Quai du Steir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

MAISON DE GRANDE CONFIANCE
AUX ARMES DE BRETAGNE
Armand CARON
QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observatre,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.
COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*
Bijouterie, Joaillerie pour corbeilles de mariage.
Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.
Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal,** Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. **Vendredi 21 Juin 1901.** N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le Denier de Saint-Pierre.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Kersaint-Plabennec ; Retraite bretonne à Lesneven ; Quimper ; Guilers-Brest ; Tréflévénez ; La fête du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial ; La communion des neuf vendredis ; Madame Victoire de Saint-Luc *(suite)* ; Bonnes pensées.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Juin. — 4e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert.
Vêpres de la Nativité de S. Jean-Baptiste. Double de 1re classe.
Lundi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.
Aux Vêpres, mémoires du suivant.
Mardi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.
Mercredi, 26. — Sts Jean et Paul, Martyrs. Double. Rouge.
Jeudi, 27. — S. Irénée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 28. — Vigile des Saints Apôtres. *Jeûne.* S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.
Samedi, 29. — Sts PIERRE et PAUL, Apôtres. Double de 1re classe, avec octave. Rouge.
Dimanche, 30. — 5e Dimanche après la Pentecôte. Commémoraison de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.
Au chœur, solennité des Sts Apôtres.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounéour-Ménez . . . . . du 23 au 28 Juin.
Lanneufret, Tréguennec . . . . . du 29 au 30 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Denier de Saint-Pierre.

Nous avons souvent répété que, dans le budget d'un catholique, le Denier de Saint-Pierre, qui assure le pain et l'indépendance matérielle de notre chef spirituel, doit occuper le premier rang. C'est une contribution que nous payons pour garantir notre propre liberté religieuse, et que nous devrons acquitter fidèlement, tant que le Pape n'aura pas recouvré ses Etats.

Quelques catholiques paraissent l'oublier, et nous recommandons très vivement à leur attention les renseignements suivants, donnés, il y a quelques mois en Allemagne par Mgr Schmitz, évêque auxiliaire de Cologne.

« La question du Denier de Saint-Pierre, dit-il, est aujourd'hui brûlante. C'est un fait incontestable que le Denier de Saint-Pierre baisse beaucoup. Le Saint-Père a besoin, pour les dépenses nécessaires à l'administration de l'Eglise, d'une somme totale de 7 millions. 3 millions sont assurés. 4 millions doivent être réunis par le Denier de Saint-Pierre. Jusqu'il y a deux ans, l'apport du denier de Saint-Pierre dépassait 4 millions, et le Saint-Père était à même de faire des dons pour les fins diverses. Depuis deux ans, le Denier de Saint-Pierre arrive à peine à deux millions et demi. Si donc cette situation se prolonge, le Saint-Père, avec la direction de l'Eglise qui lui incombe, se trouvera dans la situation la plus difficile et la plus précaire. Ceci est de la plus haute importance pour l'Eglise et peut devenir extrêmement grave.

« Les raisons qui ont fait baisser le Denier de Saint-Pierre proviennent des événements politiques des dernières années. Les dons abondants ont tari en Amérique et en Espagne, depuis la dernière guerre. Les offrandes ont diminué même en France. Aucun pays ne donne aussi peu pour le Denier de Saint-Pierre que la catholique Autriche.

« Au commencement de cette année, le Saint-Père a adressé ses prières et ses instances aux évêques d'Allemagne en des termes singulièrement pressants, pour obtenir une augmentation du Denier de Saint-Pierre. On prit alors la résolution de faire quatre fois dans l'année une grande quête dans toutes les églises d'Allemagne. Mais cela est bien loin de suffire, et il faut arriver à une augmentation constante du Denier de Saint-Pierre.

« Le zèle pour la sainte Eglise doit nous exciter à éloigner du Pape toute calamité financière ; car il importe qu'il soit sans souci et libre de toute gêne au point de vue financier pour gouverner l'Eglise. »

C'est sur notre pays particulièrement que le Pape compte dans sa détresse. Son espoir ne sera pas déçu et, malgré la multiplicité des œuvres que nécessitent les besoins du temps, les catholiques français redoubleront d'efforts et de sacrifices pour venir en aide au dénûment du Père commun.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

SAINT-POL-DE-LÉON, Mission prêchée par les RR. PP. Jésuites de la résidence de Quimper, du 16 Juin au 7 Juillet.

LOPÉREC, Retraite de Jubilé, du 16 au 23 Juin. Président, M. Rouzot, curé-doyen du Faou.

PLOUVIEN. — A l'occasion de l'Adoration, Retraite du 16 au 22 Juin. Président, M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin de Brest.

LANDÉVENNEC, Mission du Jubilé, du 16 au 23 Juin. Président, M. Jacq, curé-doyen de Crozon.

CLÉDEN-POHER, Mission du 16 au 29 Juin. Président de la 1re semaine, M. Kérébel, curé-doyen de Riec ; président de la 2e semaine, M. Quiniou, curé-doyen de Carhaix.

PLOUÉGAT-MOYSAN, Retraite de Jubilé, du 23 au 30 Juin.

PLOZÉVET, Mission du 24 Juin au 5 Juillet. Président, pour la 1re série, M. Poulhazan, curé-doyen de Briec ; 2e série, président, M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas.

LANNEUFRET, Adoration et Jubilé, du 29 Juin au 2 Juillet. Prédicateurs, M. Hingant, recteur de Camaret-sur-Mer, et M. Floc'h, vicaire à Plouider.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Lundi*, 22, fête de saint Jean-Baptiste ; grand'messe et vêpres aux heures ordinaires.

— Eglise de Saint-Mathieu, *le même jour*, grand'messe à 8 heures. Le soir, à 8 heures, Complies et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— Chapelle des Ursulines. — *Mardi 25 Juin*, réunion des Mères chrétiennes. A 7 heures 1/2, sainte Messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Communiqué de l'Evêché. — Monseigneur l'Evêque, rappelant l'avis inséré à l'*Ordo* diocésain (p. 14, § 5) et les considérations exposées dans sa Lettre-Circulaire du 16 Mars relative à son voyage à Rome, prescrit une quête pour le Denier de Saint-Pierre dans toutes les églises du diocèse. Cette quête, qui aura lieu le jour de la solennité de saint Pierre, — soit pour la présente année le dimanche 30 Juin, — devra être annoncée au prône le dimanche précédent.

Monseigneur nous prie d'annoncer qu'il vient d'acquérir, pour en faire don au Grand-Séminaire, le cloître de l'ancien couvent des Carmes de Pont-l'Abbé. Ce cloître, propriété de la famille de Beaupré, est dans un bel état de conservation.

Du XVe siècle, il est remarquable par sa belle ordonnance, sa légèreté et la délicatesse du dessin, et présente un développement d'environ 80 mètres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est une bonne fortune pour le Séminaire, où il sera bientôt érigé dans la cour intérieure.

M. le chanoine Rospars étant absent de Quimper d'ici aux premiers jours de Juillet, les correspondants sont priés de vouloir bien, jusqu'à cette époque, adresser les communications concernant la Semaine religieuse *à M. le Gérant, Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries.*

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur, sont nommés :

M. Bodilis, recteur de Spézet, recteur de Plourin-Morlaix ;
M. Le Bléis, recteur de Plouyé, recteur de Spézet ;
M. Créoff, recteur de Plounévézel, recteur de Plouyé ;
M. Goraguer, vicaire à Querrien, recteur de Plounévézel ;
M. Cabon, vicaire à Saint-Vougay, vicaire à Querrien ;
M. Gélébart, jeune prêtre de Landunvez, vicaire à Saint-Vougay.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Palaux, Alexandre, né à Quimper le 30 Septembre 1871. Ordonné prêtre le 25 Juillet 1895, il fut nommé vicaire à Ploujean le 14 Août de la même année.

Prêtre zélé et affable, il y a laissé le meilleur souvenir, et, au regret de tous, il dut donner sa démission pour cause de santé, le 29 Novembre 1900, et est décédé lundi dernier, 17 Juin, à Briec, dans sa famille où il s'était retiré.

Le service de huitaine sera chanté à Briec, le 27 Juin, à 10 heures.

Kersaint-Plabennec. — **Service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Loriant, ancien vicaire de Cléden-Cap-Sizun, sera célébré à Kersaint, le mardi 25 Juin, à 10 heures.

Lesneven. — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à Lesneven, le 6 Juillet prochain.

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien l'annoncer en chaire en engageant leurs paroissiennes à y venir d'autant plus nombreuses que la retraite précédente n'a pu avoir lieu.

Quimper. — **Solennité du Sacré-Cœur, processions du Très Saint-Sacrement pour les paroisses de Saint-Mathieu et de Loc-Maria.** — Pour n'avoir pas ce cachet de majestueuse grandeur qui caractérise les fêtes célébrées dans une cathédrale, et qu'on ne saurait s'attendre à rencontrer ailleurs, la procession du Saint-Sacrement dans la paroisse de Saint-Mathieu

n'a pas laissé d'être, dimanche dernier, à la hauteur de sa réputation. Chaque année, du reste, elle prend sa petite revanche sur celle de Saint-Corentin, par la délicatesse des détails, par le fini du travail dans l'ornementation des reposoirs et des demeures particulières, car elle donne aux personnes qui en sont chargées un temps plus considérable pour y procéder, et il ne lui plaît de sortir qu'à la fraîcheur du soir. Aussi, la population, qui se répand par les rues, tôt après midi, a tout loisir pour jouir une seconde fois du ravissant tableau, trop rapidement disparu, le dimanche précédent.

Le parcours indiqué et qui change chaque fois pour l'une et l'autre paroisses, n'offrait pas cette année la longue et belle perspective des quais ou des abords du Grand-Séminaire. Les rues, avec leurs sinuosités, ne permettent guère une vue d'ensemble, mais, par contre, elles ménagent d'agréables surprises. Chaque recoin recèle un massif de fleurs ou de verdure. Ici, c'est Jésus qui nous montre son Cœur ; là, c'est sa divine Mère qui lui tend les bras au passage, comme autrefois sur le chemin du Calvaire ; plus loin, sous ce portail, un charmant reposoir domestique, tandis que cet autre, tout grand ouvert, laisse, par faveur exceptionnelle, la vue se glisser sous les allées d'un parc peuplé de roses.

Si d'autres rues ont déployé toute la richesse de leur ornementation dans une ordonnance parfaite, la rue de la Providence a présenté à tous son frais décor, disposé avec une belle et touchante simplicité, un goût naïf parfois, mais qui parle tout de même au cœur, parce que tout cela, c'est pour le bon Dieu qui va passer.

Le voici, du reste, qui s'avance, porté par le nouveau chanoine titulaire, M. l'abbé Pouliquen, presque un enfant de Saint-Mathieu. Que de souvenirs, déjà lointains, ont dû se réveiller dans son cœur, en revoyant ces rues qui lui furent jadis si familières !

Les deux murs maussades de la prison et de la caserne sont bien vite dépassés, et par la large rue de Locronan, toute fière de ses nouvelles constructions, la procession gagne bientôt la chapelle des Sœurs de l'Adoration, parfaitement ornée.

Après la bénédiction, l'infatigable musique des Frères, à peine revenue de Loc-Maria, donne le signal du départ pour le reposoir de la place Terre-au-Duc : c'est l'emplacement traditionnel de cette monumentale chapelle gothique dont nous étions, tout enfants, si impatients de voir, pendant les huits jours de l'octave, le dôme majestueux se dresser, au beau milieu de la place, à la hauteur des toits voisins.

De ce chef-d'œuvre d'un sculpteur quimpérois, il ne reste plus que l'autel, monument quasi-historique, sur lequel, encore aujourd'hui, Notre-Seigneur monte pour nous bénir.

Du haut du splendide reposoir, indescriptible est l'aspect de la place, en ce moment solennel, avec sa foule immense qui déborde dans les rues adjacentes, ses bannières, ses oriflammes, dans un mêlé qui semble inextricable, et pourtant le bon ordre n'a pas cessé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

derolle sur laquelle sont répétés les mots de l'apôtre : « *Dilexit me,* » et par-dessus un Christ, superbe, dans sa pose et son expression, dont les lèvres entr'ouvertes semblent nous dire : « Regardez jusqu'où je vous ai aimés. ».

Le Christ, placé sur un brancard habillé d'écarlate, et gracieusement orné de verdure et de fleurs, fut porté triomphalement à travers le bourg par les hommes de la paroisse, au milieu des chants et des acclamations de toute sorte.

Puis on procéda à l'érection de la croix devant toute la population réunie dans le cimetière.

Bientôt la croix est debout. M. le Recteur la bénit. Aussitôt, le R. P. Lhévéder monte sur le piédestal et d'une voix forte, que l'émotion rendait vibrante, il nous redit avec feu les enseignements de la croix.

Puis la procession se reforme et l'on retourne à l'église au chant du *Magnificat,* intercalant entre chaque verset ce refrain tout de circonstance :

Meulomp, meulomp a vouez huel
Jesus hag he groaz santel.

La joie est sur tous les visages et l'enthousiasme dans tous les cœurs : on sent que tous sont heureux. Les fidèles sont heureux parce qu'il s'est accompli en eux de grandes choses, et leur vénéré pasteur aussi trouve, dans ce bonheur de tous, la meilleure des récompenses pour toutes les fatigues que, dans son zèle, il s'était imposées pour mener à bien la Mission. Il était heureux, parce qu'il voyait tout le monde heureux autour de lui. TESTIS.

TRÉFLÉVÉNEZ. — « La paroisse de Tréflévénez a accueilli la grâce du Jubilé avec joie. Pendant la semaine du 2 au 8 Juin, les paroissiens sont venus relativement nombreux, vu le chiffre peu élevé de la population, entendre les grandes vérités exposées avec talent, par M. Jan, vicaire à Sizun ; M. Charles Branquet, directeur du chant, a soulevé l'enthousiasme du Léonard, ordinairement froid.

« Le mercredi soir, après le chant des vêpres, le pasteur de la paroisse a procédé à la bénédiction d'une nouvelle croix du cimetière, sortie de l'atelier de M. Larc'hantec ; elle fait honneur à l'artiste. C'est vraiment un beau don de l'honorable famille de L'Estang du Rusquec ainsi que de plusieurs familles de Tréflévénez. Après la procession du Christ, porté sur un brancard orné de fleurs, par vingt-quatre hommes, à tour de rôle, dans le cimetière, M. l'abbé Guiziou, président du Jubilé, entouré de douze prêtres, a parlé, au pied de la Croix, en termes clairs et émouvants de Jésus-Rédempteur. Ici, dans ce pays de foi, où l'on s'approche des sacrements, avec une très grande régularité, il est entendu que tous les paroissiens, grands et petits, ont profité largement des faveurs du Jubilé, et les fruits en seront certainement durables.

« UN TÉMOIN. »

---

de régner : c'est, d'ordinaire, le privilège caractéristique de toute fête religieuse.

Au retour, la bénédiction du Très Saint-Sacrement a clôturé ces solennités que les habitants de Quimper montrent un si pieux empressement à revoir et à embellir.

Bien pittoresque était aussi le reposoir, élevé pour la procession de Loc-Maria, sur le saillant d'une masse rocheuse de la montagne, dans la cour d'une propriété privée, dont les maîtres s'empressent, chaque année, d'en faire les honneurs au Roi des rois ; et sur le parcours tous ont témoigné de leur bon vouloir, pour faire le meilleur accueil possible au Seigneur, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, et saura récompenser, car rien n'a échappé à son regard divin. J. B.

GUILERS-BREST. — Cette année jubilaire est pour notre pays bien féconde en grâces de toute sorte : prédications, adorations, missions, etc.

La paroisse de Guilers vient aussi d'avoir sa part, et une large part, de ces grâces et de ces bénédictions que le bon Dieu verse à flots sur le monde.

Quinze jours durant, nous avons vu nos bons laboureurs, fidèles à l'appel de leur pasteur, accourir avec un pieux empressement à tous les exercices de la Mission prêchée par les RR. PP. Lhévéder et Bourdoulous, de la résidence de Quimper.

Mais il est dans la paroisse toute une catégorie de travailleurs retenus tout le jour à l'atelier : les ouvriers du port. Ils voulaient cependant eux aussi faire leur Mission ; et, malgré leur éloignement de l'église paroissiale, malgré la fatigue de la journée, chaque soir de la seconde semaine, après leur travail, ils sont venus nombreux aux conférences établies spécialement pour eux. Trois de ces conférences furent données par un jeune conférencier d'avenir, M. l'abbé Coatarmanac'h, vicaire à Saint-Martin de Morlaix.

Nous devons espérer que la parole de Dieu, portée aux paroissiens de Guilers par la voix des RR. PP. Lhévéder et Bourdoulous, si connus et si appréciés dans tout le pays pour leur zèle infatigable et tout apostolique, aura produit chez tous de saintes consolations et des fruits vraiment durables de ferveur et de sanctification.

La Mission s'est terminée dimanche soir, 9 Juin, par une cérémonie magnifique : la procession et l'érection d'une croix dans le cimetière de la paroisse.

Cette croix, véritable œuvre d'art, sortie des ateliers de M. Hernot, sculpteur, de Lannion, est toute en pierre de kersanton. Sur la face antérieure du piédestal se détache un cœur entouré d'une couronne d'épines, et d'où sortent les flammes, image de l'amour du Sauveur pour les hommes. Au-dessus sont écrits en lettres d'or ces simples mots : « *Dilexit me, va c'haret en deus.* » Dans ce beau piédestal est plantée une colonne puissante surmontée d'un gracieux chapiteau. Tout autour de cette colonne s'enroule une ban-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La fête du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial. — M. le Directeur de la *Semaine religieuse*, actuellement aux eaux de Bourbon-Lancy, a eu le bonheur d'assister aux fêtes du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial. Il nous en adresse une intéressante relation que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

« J'ai été heureux de retourner, pour la troisième fois, à Paray-le-Monial, le jour même de la fête du Sacré-Cœur : c'est un bonheur qu'on apprécie doublement, quand le pèlerinage vient faire diversion à la monotonie d'un traitement thermal fort peu récréatif.....

Les pèlerins étaient nombreux, venus par groupes ou isolément de toutes les régions de la France : Mgr l'Evêque de Moulins m'a dit avoir parlé — en breton naturellement — à une femme de Lampaul-Guimiliau. Quant à évaluer, même approximativement, le chiffre des personnes présentes, ce serait difficile : en dehors du parc des Chapelains, Paray n'a pas de local où une grande foule puisse se masser..... La basilique, très vaste (contenant, me dit-on, 3,000 personnes), était plus que comble pour la grand'messe, à laquelle le cardinal Perraud, évêque d'Autun, a prononcé une allocution.

C'est aussi Son Eminence qui portait l'ostensoir à la procession du Saint-Sacrement, l'après-midi ; Mgr Dubourg marchait à la suite du dais. Devant se déroulaient les files de pèlerins par rangs de quatre. Après avoir tourné dans deux ou trois rues assez étroites, la procession est entrée dans le jardin de la Visitation, ouvert au public pour la seconde fois, cette année, par une faveur qui n'a pas été accordée depuis le deuxième centenaire de la Bse Marguerite-Marie.

Le monastère est aujourd'hui tel qu'il était à la fin du XVIIe siècle ; on comprend avec quel soin pieux les Religieuses ont surtout conservé les lieux sanctifiés par les apparitions de Notre-Seigneur. Le premier auquel nous arrivons est la *cour des Séraphins*, petit espace fermé de trois côtés où l'on aperçoit un escalier de quelques marches donnant accès dans la maison. Marguerite-Marie était à genoux sur ces degrés, au moment de l'une de ses plus admirables visions, ainsi que le rappelle une simple plaque de marbre incrustée dans le mur.....

Le défilé continue par les allées ombreuses du vaste jardin : tous les regards cherchent les célèbres noisetiers. Il y en a deux qui figurent dans l'histoire des apparitions : le premier, le plus connu, le plus universellement vénéré, est celui où Notre-Seigneur se montra à sa fidèle servante, portant sa croix et lui révéla sur les mystères de sa Passion tant de secrets de douleur et d'amour. On passe sous son dôme de verdure ; car le noisetier, très touffu, forme tonnelle. Il en est un second, également très vénérable, que le public soupçonne à peine : il se trouve au fond du jardin, formant vestibule à la nouvelle porte de sortie ; on l'aperçoit et l'on y va en droite ligne en quittant le premier. C'est là que la Bienheureuse avait coutume de former cercle avec les novices dont elle était chargée, et, pour cela, on l'appelle toujours, à la Visitation, le « cabinet des Novices »....

Le défilé à travers l'enclos de la Visitation a duré exactement une heure et demie. Aussi plusieurs pèlerins n'ont pas pu assister au sermon donné, dans le parc des chapelains, par le R. P. Avril, des Chartreux de Lyon, ni attendre la bénédiction finale. J'ai fait comme plusieurs, et suis retourné à la chapelle de la Visitation, où l'on prie si bien. Je n'ai pas manqué d'y avoir un souvenir tout spécial pour la *Semaine religieuse* et ses lecteurs. A la gare, j'ai pu saluer de nouveau et entretenir quelques instants Mgr Dubourg, évêque de Moulins, si aimable et si accueillant pour tous et spécialement pour ceux qui lui rappellent sa Bretagne aimée.

On fait de grands préparatifs, à Paray, pour le pèlerinage d'hommes du 30 Juin. On compte sur 20 ou même 30,000 pèlerins. J'ai dit à ceux qui me questionnaient, que le diocèse de Quimper y serait certainement représenté ; j'aime à croire que nos compatriotes ne me donneront pas le démenti. » L. R.

La communion des neuf vendredis. — Nous empruntons au *Bulletin du Vœu national* cette note sur l'excellente pratique de la communion des neuf premiers vendredis du mois. Elle repose, comme on sait, sur une promesse de Notre-Seigneur lui-même. Voici cette promesse, telle que Notre-Seigneur l'a faite à la bienheureuse Marguerite-Marie :

« Je te promets, dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis du mois, *neuf fois de suite*, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce ni sans recevoir leurs sacrements, et que mon divin Cœur se rendra leur asile assuré à cette heure dernière. »

Nous donnons maintenant la note du *Bulletin du Vœu national :*

« Rétablir la fréquentation des sacrements et la remettre en vigueur parmi les hommes, voilà le suprême intérêt de la société chrétienne, à l'heure actuelle, dit le P. Ramière, S. J., dans son « Mois du Sacré-Cœur ».

« Eh bien ! l'expérience démontre que *la prédication de la grande promesse est un des moyens les plus efficaces, sinon le plus efficace de tous*, pour ramener des paroisses entières, y compris les hommes, à la fréquentation de la Table sainte.

« *La grande promesse est d'ordinaire le coup de grâce qui décide le succès d'une mission.* »

Ces paroles du vénéré fondateur de l'apostolat de la prière ne sont-elles pas toutes d'actualité, au moment où tous les ouvriers évangéliques sonnent partout le branle-bas de la foi pour faire entrer en tout et partout Jésus-Christ souverain ?

N'est-ce pas le moment par excellence de donner la plus magnifique extension à une dévotion qui est comme le dernier mot de l'excessive charité du Cœur de Jésus, de PRÊCHER LA GRANDE PROMESSE (selon l'ex-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pression du P. Ramière) à toute cité, à toute bourgade, à tout hameau, de la *révéler* à des millions d'âmes qui y puiseraient une grande augmentation de confiance et d'amour ?

Dans beaucoup de pays, les personnes pieuses connaissent seules la grande promesse du Cœur de Jésus ; elle est ignorée du grand nombre, dans les centres populeux et dans les campagnes surtout.

L'heure ne serait-elle pas venue de lui donner quelquefois une place plus large dans les prédications populaires ?

Quelques mots vibrants sur la communion des neuf Vendredis et sur le magnifique privilège que Notre-Seigneur y a attaché, auraient leur place toute marquée après les instructions sur la mort, le jugement, le ciel et l'enfer, parties intégrantes de toutes missions, de toutes retraites dont ces communions seraient à la fois le couronnement, la bienfaisante prolongation, le sceau d'une alliance indestructible entre Jésus et les âmes revenues à lui.

Lorsque les âmes sont remuées par la parole de vie, et par le courant de prières qui s'établit dans une paroisse à l'occasion d'une mission, c'est le moment de tout oser, de tout demander et de tout obtenir, *pour* et *par* Celui qui peut seul conserver aux âmes la Vie qu'Il leur a rendue : *Cor Jesu, vita et resurrectio nostra.*

Accroître le nombre de ceux qui font la communion des neuf Vendredis, c'est opérer un sauvetage d'âmes, c'est les mettre dans le Cœur de Jésus, en ce lieu sûr où la mort éternelle ne pourra plus les atteindre !

C'est encore assurer la persévérance de beaucoup : « La confession, renouvelée pendant neuf mois, perd son aspect effrayant, continue le R. P. Ramière. Les personnes asservies à des habitudes mauvaises arrivent rarement au neuvième mois sans être corrigées. Enfin, ceux qui ont fait ces neuf communions ne se contentent plus de la communion pascale ; ils s'approchent ensuite de la Table sainte aux principales fêtes ; plusieurs conservent même, pour le reste de leur vie, l'excellente coutume de la communion mensuelle. Bref, la prédication de la grande promesse, loin de favoriser le relâchement, ranime partout la ferveur. »

Enfin la pratique des neuf Vendredis multiple dans les proportions les plus consolantes — nous en avons fait l'expérience — les communions des premiers vendredis du mois. Le désir d'obtenir la grâce d'une bonne mort, de *sauver son âme*, amène ces jours-là à la Table sainte des chrétiens hier encore bien indifférents, mais cependant accessibles au désir de bien mourir pour ne pas aller en enfer. Cette communion des neuf Vendredis produira un autre résultat incomparable ; elle attisera le feu de l'amour divin dans les cœurs endormis, elle donnera aux moins fervents l'intelligence, le goût et la pratique de la communion réparatrice, et les amènera à faire, eux aussi, les *communions d'honneur*, demandées pour consacrer le vingtième siècle au Sacré-Cœur. Pouvons-nous faire mieux que de mettre Notre-Seigneur *dans la place* en obtenant la communion des neuf Vendredis ?

« Soyons donc tous, » conclurons-nous avec un infatigable apôtre du Sacré-Cœur qui, pendant douze ans, n'a cessé de prêcher cette pratique dans le Nord de la France et dans la Belgique, « *soyons tous, prêtres ou laïques*, les zélateurs, les défenseurs, *les propagateurs de la grande promesse*, et nous consolerons le divin Cœur. On verra s'approcher de la Table eucharistique, où il se donne avec tant d'amour, des pécheurs qu'il aura convertis par sa grâce, des tièdes qu'il rendra fervents, des fervents qu'il élèvera promptement à la plus haute perfection : Il l'a promis. »

Madame Victoire de Saint-Luc.

JOURNAL DE SA DÉTENTION A LA MAISON D'ARRÊT DE CARHAIX, SOUS LA TERREUR *(suite)*.

Mais pourquoi s'allonger ainsi, représente-t-on humblement ? N'est-il pas plus simple de partir d'ici ? Demain on se trouverait aussi avancé ; il faut bien quelques heures pour la préparation ; tout dans un instant ne peut se trouver fait. Après force suppliques, on obtient enfin que quelqu'un des gendarmes se détachant aille représenter au tribunal d'autorité ces très justes suppliques. Ainsi dit, ainsi fait.

Les ballots, à la hâte, se bâclent tant bien que mal. Midi sonne, on invite à la table ; l'appétit pour plusieurs était plus que médiocre. Pendant le repas règne un assez morne silence ; quand les mets eussent été des plus exquis, ils n'en auraient pas plus approché du cœur : je dis des partans, car les capteurs n'en perdaient pas un coup de dent, et débridaient à merveille maints volatiles ; la table réunissait, pour ce dernier et triste festin, la réserve de plusieurs.

Le repas fait, on court de tous côtés, pour chercher un tranquille attelage, tel que le maître du château le pouvait supporter : mais le guignon suit partout, et le malheur veut que, ce jour, les bêtes quadrupèdes étaient à la foire.

Le Messager d'envoye arrive pour prononcer la définitive sentence. On lit assez dans ses yeux, dans son air combien il était peu content. Sa requête avait déplu, dans les ordres point de réplique. Nulle grâce n'est pour nous destinée. Cependant pour la plus grande commodité des gardiens, on permet de rater le Faou, pour pousser droit à Châteaulin, mais de suite et sans retard. En vain remontre-t-on humblement qu'il faut au moins attendre l'attelage, qu'avec la meilleure volonté, on ne peut aller plus vite.

On n'entend point ces raisons ; on est chargé d'enlever, et non de procurer voiture. Sur ce, les B., les F. voltigeaient dans les bouches tellement qu'ils en étourdissaient les timides oreilles peu faites à ce langage.

Enfin, le tout s'apprête. Ce n'était que sanglots, dans toute la maison, des gardiens et gardiennes orphelins. Les larmes qui coulaient de leurs yeux décelaient la douleur de leur âme. Perdre ainsi des maîtres chéris !...Et pour où ?...Et pour combien ? Pour les partans, quoique le cœur fût douloureux, ils faisaient cependant bonne contenance. Leur soumission à la divine Providence les soutenait, et la conformité avec le Chef des prédestinés les animait et les consolait : d'ailleurs les peines, les misères, la captivité ne sont honteuses que comme le fruit du crime ; mais la vertu s'en honore.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On part enfin, et dans peu on a perdu la vue du château dont on s'éloigne à regret, ignorant si jamais on le reverra.

Sur ces parages, à droite, à gauche, on rencontre de braves villageois, dont la mine triste et allongée prouvait assez la peine de se voir ainsi arracher des seigneurs tendrement chéris.

La vue du cortège les tenait dans une telle stupeur qu'à peine quelques-uns osaient jeter de langoureuses œillades, et s'incliner légèrement : du reste, leur taciturnité et leurs larmes prouvaient assez les sentiments de leur cœur.

Le nommé *Divertissant* (1), et ses dignes collègues, voulant sans doute divertir et charmer l'ennui de la bande captive par sa musique mélodieuse, fredonnait, à plaisir, le long de la route, maints et maints couplets à *la sans-culotte*. Argus excellents, gardiens vigilants, ils ne perdaient pas, un instant, de vue le gibier confié à leurs soins....

La nuit avait déployé ses voiles, lorsqu'on touchait au terme de la journée ; elle était claire, sereine, et semblait choisie par l'aimable Providence pour la consolation et le bien des voyageurs. A neuf heures, on met pied à terre, et comme de coutume, à l'hôtellerie ordinaire.

On songe aux apprêts du souper (le dîner ne pesait pas) ; on espère aussi se refaire un peu dans les bras de Morphée des fatigues du jour. Mais, voici bien une autre affaire... Le doyen de nos zélés conducteurs s'avance d'un air pédant, les lunettes sur le nez, son parchat à la main, disant, du ton le plus grave, *qu'il avait chose d'importance à communiquer* (elle était vraiment fort intéressante pour les écoutans). Il ne s'agissait de rien moins, *pour plus grande égalité*, que d'aller passer la nuit parmi les goujats de prison, vrai gibier de galère ; ils étaient vingt-quatre ou vingt-cinq, tant voleurs qu'assassins. La compagnie était délicieuse, et vraiment attrayante ; on ne sentait pourtant nul empressement de l'aller joindre. On marchandait de son mieux ; on remontrait même que, dans un temps *d'égalité*, c'était *inégalité* de faveur pour soi réservée. Cependant, moyennant du *comptant*, on fit valoir son droit et ses raisons.

Le matin venu, on congédia sans regret les conducteurs de la veille : on en trouva de plus courtois, dont le ton et les manières charmèrent presque : on se trouva tout étonnés, tout aises et tout heureux de rencontrer encore pour de pauvres persécutés quelques sentiments honnêtes. Le reste de la route se fait assez lestement et d'une manière moins désagréable, de côté et d'autre ; par l'attitude et les larmes des regardans on eut la consolation de voir qu'on s'apitoyait sur notre sort.

Enfin on aperçoit le terme du voyage : le cœur s'émeut, et l'esprit, malgré soi, roule de noires réfléxions... On se dit tout.

(1) Un des archers.

bas : nous entrons dans ces lieux ; mais Dieu sçait si nous en sortirons... En cela, comme en tout, il faut dire un grand *fiat*, bénir la main qui châtie sans doute pour le mieux, adorer la Croix qui est présentée. Aussi, à la vue de cette ville (1), hôtel des captifs, chacun s'écrie intérieurement : *O Crux ave !*

Il est bon de noter que le jour d'arrivée était celui d'extraordinaire marché ; il eût été difficile de garder l'incognito. S'il est agréable de se donner en spectacle, on avait toute satisfaction, et la bande captive, avec son long et tranquille attelage, attirait à merveille les regards des curieux.

Après le premier débotté, on songe à lester un peu son estomac, car le gîte nouveau qui devait les recevoir n'était pas propre à fournir aux arrivants d'amples provisions de bouche.

Enfin par grâce, on obtient un sursis pour les bonnes gens (2) jusqu'au lendemain, pendant que les jeunes bras allaient à plaisir dérouler les ballots, préparer les logis. D'un pied léger, d'un air serein et tranquille, on se rend au palais de détention. Aussitôt présentés à l'intendant de céans, aussitôt *gobés*. La porte à triple verrouille se referme soudain : voilà les pigeons attrapés. On oublie, au premier moment, qu'on est captif, le métier était encore nouveau ; on avait quelqu'ordre à donner, on pense qu'on peut encore courir ; mais il est bientôt signifié qu'une fois entré dans cette nouvelle habitation, de sortir plus n'est permis. Il fallut se consoler. On va, on vient, on se promène dans la nouvelle demeure... chacun accourt de tous côtés : ce ne sont que tendres accolades. En prison, dans un moment, on a fait connaissance, et dès le premier jour, on est bons amis.

Une heure était à peine écoulée, lorsque le reste de la bande arrive ; on ne s'y attendait que le lendemain. Un cavalier, pour obéir aux ordres, était chargé de la sentinelle, et devait, pendant le repos de la nuit, avec un flambeau allumé, faire compagnie. La chose était nouvelle et très peu divertissante. D'ailleurs il était peu céant que le sommeil de citoyens précieux à la patrie fût interrompu par de si petits individus, on ne pouvait le souffrir. Mieux valait-il passer courageusement la nuit au gîte nouveau, au risque même de coucher sur la terre dure.

Cependant les travaillans se mettent aussitôt en besogne. On les avait introduits dans une chambre assez vaste dont les toiles d'arraignées faisaient la tapisserie, la poussière et le fumier en étaient les seuls ornements (3). Moyennant un balai

(1) Carhaix. (Note de l'éditeur.)

(2) La permission de demeurer se défatiguer à l'auberge.

(3) Il semblait que, depuis la sortie des propres nonnettes aucun balai n'avait passé sur le plancher ; on disait cependant la maison préparée, et bonnement on s'y attendait, mais toute la préparation consistait à maçonner le cloître, pour empêcher la vue riante du jardin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sec, qu'on se procure avec quelque difficulté, on fut bientôt en état de prendre assises ; chacun était accablé de fatigues et, pour fauteuils moëlleux à nous tendre les bras, le plancher seul était offert.

Le repas fut frugal et sans beaucoup d'apprêts, une soupe proprement servie sur la terre nue, une tartine de pain sec, une cruche d'eau d'emprunt. Voilà tout l'attirail du premier repas. Le régal fait, on se retire, se préparant à bien dormir. On essaye en vain : la paix, la tranquillité étaient loin de la nouvelle demeure. Les gardiens de la prison veillaient, ils riaient, chantaient, dansaient, promenaient dans de moëlleux escarpins de bois.

Le lendemain, chacun se fait visite ; la compagnie était déjà assez nombreuse : tous les jours, on s'attend à bande nouvelle.

La première qui survient fut de cinq à six citoyens de Céans (Carhaix). Deux ou trois gens paisibles font comme les autres, courbent la tête, en entrant, et prennent le temps comme il vient, en attendant qu'il soit meilleur. L'un fait un peu le revêche ; brave citoyen en lui-même, il s'attendait peu à pareille aubaine et protestait qu'il ne méritait d'être englobé avec *un tas de canaille*. La chose lui paraissait si étrange qu'il *jurait, sacrait,* faisait un tel tapage, par les accents sonnans de sa voix, que l'antre des captifs en paraissait presqu'ébranlé. Si Dieu eut exaucé sa fougueuse et incendiaire prière, il ne fût pas resté de l'édifice pierre sur pierre, car il désirait que le feu du ciel consumât sa nouvelle prison. Mais, contre un qui priait ainsi, plusieurs disaient tout bas : « N'ayez pas d'égards, Seigneur, à pareille demande. » Un autre, sans faire tant de fracas, n'était pas moins mal content. Brave et très brave, depuis un an, lorsqu'il s'agissait de faire maintes et maintes captures, il devient pâle, tremblant, larmoyant, lorsque lui-même est capturé. Il avait épuisé tout le nerf de son courage à prendre les autres. Les forces l'abandonnent, lorsqu'il se voit saisi ; le cœur lui manque tellement qu'il est près de tomber sur le carreau, lorsque des mains charitables volent à son secours. Pour rappeler ses sens égarés, vin, eaux spiritueuses, tout lui est généreusement offert. Il paraît en tel état de faiblesse qu'on en vient même presque à plaindre celui qui, sans pitié, mettait ci-devant tant d'autres en pareil cas.

(A suivre.)

Bonnes pensées.

— Le bon Dieu aura plus tôt pardonné à un pécheur repentant qu'une mère n'aura retiré son enfant du feu.

— La générosité souffre des maux d'autrui, comme si elle en était responsable.

BIBLIOGRAPHIE

Vie de Mgr Angebault, *Évêque d'Angers, 1842-1869.*

Cet ouvrage, qui a reçu les plus hautes approbations, est vendu au profit des Ecoles chrétiennes. Acheté en assez grande quantité pour distributions de prix, il jouirait d'une grande remise.

Recommandé aux maisons d'éducation religieuse.

En vente chez l'auteur : M. le Curé-Doyen des Rosiers-sur-Loire (M.-et-L.). — *Librairie Salaün, rue Kéréon, à Quimper.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Juin 1901.

I. Evangélisation de l'Inde, par le P. A. BROU. — II. La vocation de l'abbé de Broglie, par le P. H. BREMOND. — III. Bonald d'après sa correspondance inédite (fin), par le P. H. CHÉROT. — IV. Un nouvel interprète de saint Augustin, par le P. J. BAINVEL. — V. La Philosophie de la nature chez les anciens, par le P. A. DE LA BARRE. — VI. Pline le jeune et ses héritiers, par le P. A. D'ALÈS. — VII. Rapports présentés au Congrès international de Physique de 1900, par le P. E. CAPELLE. — VII. Correspondance de Chine, par le P. J. TOBAR. — IX. Notes et documents pour servir à la défense des associations religieuses, par le P. E. C. — X. Revue des livres. — XI. Notes bibliographiques. — XII. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 16 Juin 1901.

Les deux Lamennais et les études ecclésiastiques. R. P. A. LAVEILLE. — *Le Fantôme magnétique.* Adrien MITHOUARD. — *Vieilles Filles,* Nouvelles. André LICHTENBERGER. — *Une vue de la philosophie du siècle :* Science et Philosophie (fin). Michel SALOMON. — *Le Salon des Artistes français.* Louis FLANDRIN. — *L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers* Eugène FLORNOY. — *Poésie :* Hymne lunaire. Léon LE CARDONNEL. — *Critique musicale :* l'Ouragan ; Reprise de Mireille. Arthur COQUARD. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.*

M^me^ CASTEL, veuve de M. CASTEL, perruquier, rue de l'Evêché, 4, Quimper, prévient le public qu'elle continue la suite des affaires de son mari.

M^lle^ E. NÉDÉLEC
Sucr de M^lle^ LÉON
Fournisr du G^d^ Séminaire
Quimper
6, Quai du Stéir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.

5 FRANCS par MOIS

Nouveau Dictionnaire **Larousse**
7 Volumes reliés **225 Fr.**
Payable 5 fr. par mois franco de port.
Librairie MALEVILLE, Libourne (Gironde)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. ALEXANDRE KERHUEL a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé agent général de la Compagnie d'assurances La Nationale *(Incendie et Vie)*, à Quimper, en remplacement de M. Guépin.

Les bureaux de La Nationale sont transférés en cette ville, *rue de l'Hospice, n° 2 bis.*

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Bouoles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^n,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.
COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*
Bijouterie, Joaillerie pour corbeilles de mariage.
Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.
Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal,** Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 28 Juin 1901. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Communiqué de l'Evêché ; Avis de l'Evêché ; Livres à l'index ; Quimper ; Distinctions pontificales ; Saint-Pol-de-Léon ; Penhars ; Fondation d'une œuvre militaire à Toulon ; Nouvelles verrières à la Cathédrale de Quimper ; Madame Victoire de Saint-Luc *(suite)* ; Guingamp ; Pèlerinage de Rome ; Avis concernant les Eaux-Bonnes.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Juin. — 5e Dimanche après la Pentecôte. Commémoraison de S. Paul. Double-majeur. Rouge.
Au chœur, solennité de S. Pierre et de S. Paul, Apôtres ; mémoire du Dimanche.
Lundi, 1er Juillet. — Octave de S. Jean-Baptiste. Double. Blanc.
Mardi, 2. — Visitation de la B. Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Mercredi, 3. — De l'Octave des SS. Apôtres. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 4. — De l'Octave des SS. Apôtres. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria. Double. Blanc.
Samedi, 6. — Octave des SS. Apôtres. Double. Rouge.
Dimanche, 7. — Le Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 2e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanneufret, Tréguennec. . . . . du 29 au 30 Juin.
Plonévez-Porzay . . . . . du 1er au 6 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Juillet 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

L'ESPRIT DE SOUMISSION

La liberté ! Voilà le bien dont les hommes sont le plus jaloux, le mot qu'ils ont le plus souvent à la bouche, et ils n'ont pas tout à fait tort, car, parmi les êtres du monde visible, l'homme est le seul qui jouisse de ce privilège.

Cependant, il s'en faut que cette liberté soit absolue. Il y a d'un côté les lois divines et humaines, d'un autre nos relations avec nos semblables, qui lui opposent des limitations fréquentes et souvent douloureuses, limites qu'il n'est pas au pouvoir de personne de supprimer. Tout le monde ici-bas doit se soumettre à d'autres hommes, à des obligations, à des nécessités physiques ou morales, et ceux qui prétendent s'en affranchir sont des fous ou des hâbleurs.

Parler à l'homme de soumission, ce n'est donc pas le rabaisser ; au contraire, c'est le moyen de lui faire comprendre la vraie grandeur de son rôle. Sa grandeur, en effet, ne consiste pas à mordre la chaîne qui l'attache, à gémir contre le joug qui l'oppresse, ou à maudire le maître dont il ne peut se débarrasser ; genre de grandeur fort prôné par les révolutionnaires de tout nom et de toute nuance, qui à l'occasion d'ailleurs, font montre de la plus plate servilité. Sa véritable grandeur consiste à faire usage de sa liberté, dans tous les cas où la raison et la foi le lui permettent, et à accepter généreusement et sans murmure les restrictions à cette liberté que sa situation d'homme raisonnable et de chrétien exigent.

L'esprit de soumission s'alliera donc fort bien avec l'indépendance, quand le maître, particulier ou représentant de l'Etat, prétendra entrer dans le sanctuaire inviolable de la conscience. Le chrétien, obéissant et respectueux en tout ce qui est de son office, saura dire avec une fière simplicité à son patron ou à son chef hiérarchique : « Je ne travaillerai pas le dimanche : je ne mettrai pas mon enfant dans une école sans Dieu ; je ne consentirai pas à manquer au devoir pascal, quand même vous me priveriez de mon gagne-pain, quand même vous me promettriez les plus tentantes augmentations de traitement et de grade. »

Cet esprit de soumission est aussi éloigné de la servilité intéressée ou peureuse que des excès de l'indépendance révolutionnaire ; il rend d'abord à Dieu ce qui est à Dieu, accepte en tout sa volonté souveraine et s'y soumet avec amour ; s'il reconnaît l'autorité des autres hommes, c'est parce qu'elle vient de Dieu et autant qu'elle ne lui est pas contraire.

C'est l'esprit des premiers chrétiens, des martyrs, l'esprit de saint Paul et des apôtres, l'esprit de Jésus lui-même, qui déclare n'être venu sur la terre que « pour faire la volonté de son Père ».

Résolution apostolique : Obéir à nos supérieurs, mais seulement lorsqu'ils ne commandent rien de contraire à la loi de Dieu.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

SAINT-POL-DE-LÉON, Mission prêchée par les RR. PP. Jésuites de la résidence de Quimper, du 16 Juin au 7 Juillet.

PLOZÉVET, Mission du 24 Juin au 5 Juillet. Président, pour la 1re série, M. Poulhazan, curé-doyen de Briec ; 2e série, président, M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas.

LANNEUFRET, Adoration et Jubilé, du 29 Juin au 2 Juillet. Prédicateurs, M. Hingant, recteur de Camaret-sur-Mer, et M. Floc'h, vicaire à Plouider.

Communiqué de l'Évêché. — Un Indult spécial émanant de la Sacrée Pénitencerie, en date du 17 Juin courant, accorde à Monseigneur l'Evêque de Quimper, en faveur des paroisses du Diocèse où les exercices du Jubilé n'ont pu encore avoir lieu, la faculté de prolonger ces exercices et de gagner les indulgences qui y sont attachées, pendant deux mois, à choisir par lui dans le dernier semestre de l'année.

En conséquence, Sa Grandeur croyant choisir l'époque la plus favorable, eu égard aux travaux de la campagne et aux grandes fêtes religieuses, a ainsi réparti les deux mois mis à sa disposition : le premier, du 10 Octobre au 10 Novembre ; le second, du 25 Novembre au 25 Décembre.

Si ces dates ne convenaient pas pour quelques localités, MM. les Curés et Recteurs voudront bien le faire savoir à Monseigneur, et lui indiquer les mois qu'il paraîtrait plus avantageux de désigner pour le succès des exercices dans leurs paroisses respectives.

Avis de l'Évêché. — On rappelle que, dimanche prochain, solennité de S. Pierre et de S. Paul, une quête pour l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre doit être faite dans toutes les églises du diocèse.

***

Cette œuvre est destinée à venir en aide au Pape et à secourir sa pauvreté. Ce n'est pas de la pauvreté personnelle du Pape qu'il est question. Simple et pauvre, il l'a toujours été et il veut toujours l'être. Mais il s'agit, pour Léon XIII, de ses charges comme pontife.

Chef de l'Eglise universelle, il faut qu'il pourvoie à la vaste administration que lui impose le suprême pontificat. Il a des am-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bassadeurs, des nonces, à envoyer auprès de toutes les puissances : il a le Sacré-Collège des cardinaux ; il a ces nombreuses congrégations, véritables ministères de l'Eglise, auxquelles ressortissent les affaires du monde catholique tout entier ; il a des missions lointaines à entretenir dans les pays infidèles. En un mot, des œuvres innombrables s'imposent à lui, et le Denier de Saint-Pierre est l'unique ressource mise par la foi des chrétiens à la disposition du Saint-Père.

Soyons heureux et fiers de prélever quelque chose sur nos ressources en faveur du Denier de Saint-Pierre, nous souvenant de cette parole de saint Louis à son fils : « Cher fils, lui disait-il, n'oublie jamais le Pape de Rome, et viens-lui en aide dans toutes ses nécessités. »

Livres à l'index. — Dans la réunion tenue le 7 Juin dernier au Vatican, la Sacrée Congrégation de l'Index a condamné les ouvrages suivants :

Em. Combe. — *Le grand coup avec sa date probable, c'est-à-dire le grand châtiment du monde et le triomphe universel de l'Eglise. — Etude sur le secret de la Salette.* 3e édit. augmentée de la brochure de Mélanie et autres pièces justificatives. — Vichy, 1896.

Jean de Dompierre. — *Comment tout cela va finir. L'avenir jusqu'à la fin des temps : histoire anticipée des derniers âges du monde* (1). — Rennes, 1900.

Camille Quiévreux. — *Le paganisme au XIXe siècle.* 3 vol. — Abbeville, 1895-97.

M. le chanoine Rospars étant absent de Quimper d'ici aux premiers jours de Juillet, les correspondants sont priés de vouloir bien, jusqu'à cette époque, adresser les communications concernant la Semaine religieuse *à M. le Gérant, Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries.*

La loi dite « des Associations », mais en réalité la loi *contre les Congrégations,* a été votée au Sénat, le lundi 24 Juin, à 1 heure du matin.

La Haute-Assemblée s'est ralliée à un amendement qui rend la loi un peu moins odieuse et un peu moins destructive de l'ordre social, mais cette loi demeure dans son texte, comme dans l'esprit de ses auteurs, une loi de haine et de persécution.

Elle amènera, à bref délai, la ruine de toutes les Congrégations, même autorisées ; et en même temps la ruine de toutes nos écoles libres.

Nous extrayons, au sujet de cette loi, le passage suivant d'une

(1) On nous prie tout spécialement de mettre en garde nos lecteurs contre certains prospectus, recommandant cet ouvrage. N. R.

lettre que nous écrit, des pays d'Orient, un de nos amis assez haut placé pour bien voir, et assez judicieux pour ne point se tromper dans ses appréciations :

« Que devient notre pauvre France ? En pays étranger on sent « plus vivement qu'au milieu d'elle, combien sont tristes et humi- « liantes les ruines que nos gouvernants lui préparent.

« On n'est plus protégé, et on ne sait comment la défendre, en « face des rivaux qui ne se gênent plus pour se rire d'elle.

« Que le Cœur-Sacré de Jésus et la Bonne Vierge lui infusent à « nouveau quelque chose de son ancienne foi, si vaillante et si « généreuse !.... »

Nous ne pouvons que nous associer à ce vœu si chrétien et si patriotique. J. B.

Quimper. — **Œuvre de Saint-François de Sales.** — Dimanche prochain, 30 Juin, jour de la solennité des SS. Apôtres, une des fêtes principales de l'Œuvre, réunion générale des Associés dans la salle synodale de l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Quimper, à une heure et demie.

Distinctions pontificales. — Notre Saint Père le Pape, désirant récompenser le zèle des plus anciens organisateurs des pèlerinages annuels de la France du travail à Rome, et leur filiale soumission à ses directions, a daigné leur décerner la croix de 2e classe *Pro Ecclesia et Pontifice.*

Sa Sainteté a tenu à montrer l'importance qu'Elle attache aux pèlerinages de Rome, dont un nouveau s'organise pour le mois de Septembre prochain.

Dans la liste des nouveaux décorés, nous relevons avec plaisir le nom de M. le chanoine Treussier, professeur au Grand-Séminaire de Quimper.

Nos bien sincères félicitations au nouveau chevalier *Pro Ecclesia et Pontifice,* si dévoué pour tout ce qui touche aux questions religieuses et sociales.

« La décoration *Pro Ecclesia et Pontifice* est de création assez récente : le bref qui l'établit est du 17 Juillet 1888 ; et le Pape se proposait de récompenser les catholiques qui avaient le plus contribué au succès de l'Exposition vaticane, qui avaient conduit et dirigé les pèlerins ; en un mot, s'étaient plus que d'autres dépensés pour que cette manifestation de foi, d'amour, d'inviolable attachement du peuple chrétien à son Pasteur suprême, devînt une chose comme on n'en avait pas vue dans le passé de l'Eglise. Et vraiment, le succès de l'Exposition vaticane fut complet, dépassant même le rêve de ses organisateurs. Léon XIII voulut laisser un souvenir durable de cet événement et institua une décoration. Celle-ci consiste dans une médaille, représentant les traits de Léon XIII, placée au centre d'une croix. Chaque branche de la croix porte la comète qui fait partie des armes des Pecci, et entre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chaque branche est une fleur de lis, qui appartient encore aux mêmes armes. L'inscription *Pro Ecclesia et Pontifice* indique le but de cette décoration « pour l'Eglise et pour le Pape. » Elle se porte suspendue à la poitrine, attachée à un ruban pourpre terminé de chaque côté par deux lignes blanc et jaune, qui sont les deux couleurs pontificales.

« Telle est cette décoration que l'on pourrait appeler la croix de la Légion d'honneur de l'Eglise. »

(*Semaine religieuse* de Vannes.)

Saint-Pol-de-Léon. — Les Missions bretonne et française, prêchées en ce moment à Saint-Pol-de-Léon, sont très suivies et promettent les plus consolants résultats. Dix-huit ouvriers peuvent à peine suffire à la besogne, et leurs confessionnaux sont assiégés tout le temps laissé libre par les exercices religieux.

Le 7 Juillet prochain, jour de clôture de la Mission, aura lieu l'érection, à l'extrémité du Champ-de-la-Rive, et face à la haute mer, d'un calvaire en kersanton, œuvre de M. Donnart, sculpteur-marbrier à Landerneau.

Le Christ y sera porté en procession par 100 hommes à tour de rôle, au chant des deux cantiques bretons, composés pour la circonstance, par le R. P. Bourdoulous, et par M. L'Helgoualc'h, ancien recteur du Juch.

M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon invite spécialement à cette solennité tous les prêtres natifs de la paroisse.

Penhars. — Excellentes nouvelles aussi du Jubilé donné la semaine dernière à Penhars. Les fidèles ont montré la plus louable assiduité aux instructions et autres exercices religieux. C'est le meilleur éloge et la juste récompense du zèle du clergé paroissial, et des prêtres qui ont bien voulu accepter de les aider à gagner la grande grâce du Jubilé.

Comme cela est indispensable dans les paroisses à territoire étendu, les paroissiens formaient deux séries, dont l'une était présidée par M. Coquil, recteur de Quéménéven, et l'autre par M. Hascoët, recteur d'Ergué-Gabéric.

Fondation d'une Œuvre militaire à Toulon. — Nous croyons utile d'emprunter au numéro du 9 Juin de l'*Echo paroissial de Brest* la bonne nouvelle suivante, qui intéresse tout particulièrement nos marins bretons et ceux de nos jeunes gens qui sont ou vont entrer à l'école des mécaniciens de Toulon.

Désormais, ils trouveront dans ce port militaire un asile sûr, qui leur sera cordialement ouvert.

L'aumônier de la nouvelle Œuvre est M. l'abbé Audibert. Les personnes qui désireraient recommander les Bretons appelés à servir à Toulon ou à y suivre les cours de l'école des mécaniciens, vou-

draient bien les adresser à *Monsieur l'abbé Audibert,* villa Jeanne d'Arc, à Toulon (Saint-Roch).

Voici la circulaire par laquelle le général Bichot, président du conseil de l'Œuvre Militaire de Toulon, annonce sa fondation :

« L'importance d'une Œuvre Militaire n'est plus à démontrer : l'expérience en a été faite dans plusieurs grandes villes et a pleinement réussi.

« Les jeunes gens sous les drapeaux vivent loin des leurs, dans un isolement complet, exposés à la funeste et pernicieuse influence des cabarets et autres lieux, où beaucoup vont dépenser leur argent et, bien souvent, ruiner leur santé.

« Si ces jeunes gens n'ont pas d'Œuvre Militaire qu'ils puissent fréquenter, où passeront-ils leurs heures de loisir les dimanches et fêtes, ainsi que tous les autres jours entre la soupe du soir et la rentrée au quartier ?

« Il n'est pas de mère qui ne soit inquiète au départ de son fils pour le Régiment, qui ne se demande ce qu'il deviendra dans ce milieu, si nouveau pour lui, et comment elle le retrouvera après trois années d'une existence si différente de celle qu'il a menée jusqu'alors ; pas une famille qui ne soit heureuse en apprenant qu'il existe dans la garnison où se trouve un de ses enfants, une maison hospitalière qui lui est spécialement destinée.

« Si une Œuvre Militaire est utile partout, nous pouvons dire qu'elle est nécessaire à Toulon, garnison nombreuse de soldats et de marins, ville de jeux et de plaisirs où les jeunes gens sont exposés, plus que partout ailleurs, aux graves inconvénients que nous avons signalés plus haut.

« Mais pour établir une Œuvre, il faut trois choses : le local, le matériel et le personnel. Il faut un local ; ce local, il faut le meubler. Dans ce local, il faut des jeux, des livres, tout ce qui est nécessaire à la correspondance. Il faut du matériel et ce matériel a besoin souvent d'être renouvelé. Il y a, encore, à prévoir le chauffage, l'éclairage, les impôts qui augmentent chaque jour et, enfin, le traitement du personnel strictement nécessaire au bon fonctionnement de l'Œuvre.

« Or, pour subvenir à tant de frais divers, il faut des ressources assez importantes : l'argent est le nerf de la guerre dans toutes les Œuvres, dans les Œuvres Militaires comme dans les autres. Grâce à l'intervention de personnes généreuses dont nous ne saurions trop honorer la libéralité, nous avons loué un immeuble avec grand jardin qui convient sous tous les rapports, et nous comptons dans quelques jours ouvrir définitivement notre maison de famille.

« Pour que l'Œuvre puisse vivre, prospérer et grandir, de nouveaux efforts sont nécessaires. Nous faisons, donc, un appel pressant à la générosité de nos amis et de tous ceux qui savent apprécier, comme elle le mérite, l'importance de notre patriotique entreprise.

« Soucieux de conserver toujours intacts les droits de l'autorité militaire et les principes de discipline et de morale de ses subor-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donnés, nous sommes certains de ne rencontrer dans les chefs de l'armée et de la marine qu'une bienveillance et un appui dont la Direction de l'Œuvre s'efforcera toujours de se rendre digne.

« *Le Président du Conseil de l'Œuvre Militaire de Toulon,*

« GÉNÉRAL BICHOT. »

« 10 Mai 1901.

« *La Maison de Famille, « villa Jeanne-d'Arc, » est ouverte depuis le 23 Mai.* »

Nouvelles verrières à la Cathédrale de Quimper. — La Cathédrale de Saint-Corentin vient de s'enrichir de deux nouveaux vitraux historiés, remplaçant les grisailles qui occupaient les deux fenêtres voisines de la sacristie, à proximité de l'autel de Notre-Dame du Rosaire, de chaque côté de la belle vierge en marbre du sculpteur Ottin.

M. le Curé-Archiprêtre, en commandant ces verrières, sur l'ordre de Mgr Valleau, de vénérée mémoire, a voulu y rappeler les principaux sanctuaires et pèlerinages de la Sainte-Vierge dans notre diocèse de Quimper et de Léon. Voici son programme tel qu'il a été exécuté par M. Georges Claudius Lavergne, auteur des quatre belles fenêtres latérales de la chapelle de l'abside, ou de Notre-Dame de la Victoire.

Première fenêtre,
au-dessus du tombeau de Mgr Sergent.

Sujet principal : saint Corentin, mourant, consacre son diocèse à Notre-Dame. — Cette scène reproduit aussi exactement que possible le récit fait par le Vén. P. Maunoir des derniers moments de saint Corentin : « Dans sa grande nécessité il fut alors visité par la Vierge glorieuse, mère des affligés ; et celle qui fait la joie des anges, s'approchant de lui, prit son visage entre ses bras bénis et le fit reposer sur son cœur à elle. « Ha, dit-il, qui suis-je donc, chère « Dame, pour me voir ainsi près de votre Majesté ! » Et elle de lui dire : « Corentin, mon cher fils, votre mère est venue vous pren- « dre ; mon fils, regardez-moi. » — « Mère de pitié, dit-il, mère « des orphelins, je recommande pour jamais à votre bonté mes « brebis. O ma Dame, douce et bonne ; glorieuse Mère de Dieu, je « laisse entre vos bras mon évêché de Cornouailles. »

« Quand il eut prononcé ces paroles, les anges se mirent à chanter avec des transports de joie, en attendant son trépas, et alors, sans douleur aucune, il rendit son âme, sa tête reposant sur la poitrine de la Mère de Dieu. »

Saint Corentin est étendu sur sa couche, la Sainte-Vierge descend du ciel pour l'assister et entoure sa tête de ses bras. L'abbé de Landévennec, saint Guénolé, ou son successeur, saint Guénaël, est debout avec un de ses moines. Deux des religieux ou des prêtres de saint Corentin sont agenouillés au pied du lit. Le roi Gral-

lon, accompagné d'un de ses courtisans et de trois seigneurs ou hommes d'armes, est présent au trépas de son saint ami. Au-dessus de l'assistance, deux anges chantent leurs cantiques. Au bas est écrit ce texte : « *Ecce sacerdos magnus..... et inventus est justus :* Voilà le grand prêtre qui a été trouvé juste. » Les fidèles, pour bien comprendre cette scène, auraient mieux aimé avoir cette simple inscription : *Mort de saint Corentin.*

***

Dans les baies latérales qui encadrent ce tableau sont représentés les sanctuaires et les statues des madones les plus en vénération dans le pays. D'abord deux de nos Vierges couronnées.

1. — NOTRE-DAME-DE-RUMENGOL, couronnée par Mgr Sergent, le dimanche de la Trinité, 1858. La statue de Notre-Dame, portant l'Enfant Jésus, a sa parure des grandes fêtes. La Mère et l'Enfant ont sur la tête les couronnes d'or décernées par le Souverain Pontife Pie IX. Dans l'arrière-plan on voit la façade et l'élégant clocher de l'église, avec les grands arbres qui ombragent le côté Nord du cimetière. Sous ce médaillon, les armes de Mgr Sergent : *d'azur à une Immaculée Conception d'argent* ; devise : *Ave maris stella.*

2. — NOTRE-DAME-DES-PORTES, de Châteauneuf-du-Faou, couronnée par Mgr Valleau, le 26 Août 1894. Reproduction de la belle statue du XV^e^ siècle, couronne en tête, et entourée d'une gloire rayonnante. Derrière, une vue de la chapelle romane reconstruite par M. l'abbé Michel Péron, curé-doyen, sur les plans de l'architecte M. Ern. Le Guerrannic, avec le joli clocher qui se termine en ce moment. Au-dessous, les armes de Mgr Valleau : *d'azur, à une barque à voiles d'argent, voguant vers une étoile d'or, cantonné de Bretagne* ; devise : *In te Domine speravi.*

3. — NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION, de Quimperlé. Statue assise de *Notre-Dame-de-Bot-Scao,* vénérée dans l'église. Vue de la nef du XIII^e^ siècle et de la grosse tour, sans flèche, du XV^e^.

4. — NOTRE-DAME DE CONFORS, en Meilars, près Pont-Croix. Représentation de la statue miraculeuse et de la chapelle avec son clocher.

5. — Eglise de NOTRE-DAME DE CLÉDEN-POHER, en grande vénération dans le pays de Carhaix.

6. — Eglise de NOTRE-DAME DE CHATEAULIN : nef du XII^e^ siècle, arc de triomphe du XV^e^, faisant entrée du cimetière, et clocher à dôme du XVII^e^.

Dans les trilobes du tympan, des inscriptions sur banderolles font mémoire d'autres sanctuaires qu'on n'a pas pu reproduire :

Sainte-Marie du Ménez-Hom, en Plomodiern ;
Notre-Dame de Recouvrance, Brest ;
Notre-Dame de Roscudon, Pont-Croix ;
Notre-Dame de Callot, Carantec ;
Notre-Dame de Loc-Maria, Quimper et Plouzané ;
Notre-Dame de Lambader, Plouvorn.

Au sommet, trois phylactères portant ces mots : « *Credidi,*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Amavi, Speravi ; j'ai cru, j'ai aimé, j'ai espéré, » les trois grandes vertus des Bretons dévots à la Sainte-Vierge.

Deuxième fenêtre.

Scène principale : Définition du dogme de l'Immaculée-Conception. — Sa Sainteté le Pape Pie IX tient en main la bulle : *Ineffabilis Deus,* qu'il vient de signer ; saint Pierre, prince des apôtres, tenant les clefs du royaume céleste, appose sur cette bulle son sceau, l'anneau du pêcheur. Debout à leurs côtés, saint Pie V tient sa croix papale, avec une banderolle flottante sur laquelle on lit: « *Auxilium christianorum,* Secours des chrétiens », en souvenir de la victoire de Lépante. Dans l'autre baie, sont les deux grands papes, Alexandre VII et Sixte IV, puis le docteur saint Anselme qui, par leurs écrits, ont préparé la définition de ce dogme, cher aux chrétiens. Deux moines franciscain et observantin, à genoux, offrent à Pie IX une rose d'or et un lis d'argent, comme témoignage de l'action militante de leur ordre, en faveur de la croyance à l'Immaculée-Conception.

Au bas est le texte : « *Macula originalis non est in te.* »

Panneaux latéraux.

1. — Notre-Dame du Folgoat, couronnée le 8 Septembre 1888, par Son Em. le cardinal Place, archevêque de Rennes, sous l'épiscopat de Mgr Lamarche, évêque de Quimper. Au premier plan, la statue miraculeuse, au second plan, le clocher et l'église merveilleuse du Folgoat.

Au-dessous, les armes de Mgr Lamarche : *d'azur à la croix d'or, au chef de Bretagne* ; devise : *Ama et confide.*

2. — Notre-Dame du Mur, en grande vénération à Morlaix. Statue ouvrante du XIVe siècle. Vue de l'ancienne église collégiale et de son clocher, rival du Creisker, qui s'est écroulé en 1806.

Dans le panneau inférieur, sont les armes de Mgr Dubillard, évêque actuel de Quimper : *d'azur à trois épis d'or* ; devise : *Qui seminat in benedictionibus* ; cri : *Deus adjuva me.*

3. — Notre-Dame de Kernitroun, de Lanmeur. C'est le sanctuaire le plus fréquenté dans le pays trégorrois de notre diocèse. La Vierge vénérée rappelle la statue de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, et la chapelle avec son clocher est en beau vieux style roman du XIIe siècle.

4. — Notre-Dame de Berven, en Plouzévédé, est, avec Lambader, le plus grand pèlerinage de cette partie du Léon. Nous voyons ici la Vierge entourée d'un nimbe en amande, comme dans son retable en bois sculpté, puis le joli clocher à dôme et lanternon, daté de 1575.

5. — Notre-Dame du Creisker, à Saint-Pol-de-Léon. Reproduction de la statue qui se trouve au fronton du grand porche Nord, XVe siècle, et vue du magnifique clocher du Creisker, le plus beau du monde.

6. Notre-Dame de Trézien, en Plouarzel, la reine du Bas-Léon. Statue miraculeuse, et façade de la chapelle.

Pour couronner le tout, on a représenté l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes. C'est là, en effet, le couronnement du dogme de l'Immaculée-Conception, c'est le couronnement de tous les pèlerinages de Notre-Dame, car l'Immaculée-Conception, en parlant à Bernadette, lui dit : « *Je veux qu'on vienne ici en procession.* » C'est là un sanctuaire national, mais aussi un sanctuaire breton, puisque notre diocèse se prépare à y faire prochainement son vingt-et-unième pèlerinage général.

Dans le quatre-feuille et les trèfles du tympan, est figurée la Sainte-Trinité, dont la Sainte-Vierge est la créature la plus parfaite : le Père Eternel, le Fils sous les traits de l'Agneau divin, et le Saint-Esprit sous forme de colombe.

***

Ces deux fenêtres, harmonieuses dans leurs nuances, claires et lumineuses dans leur coloration, font une belle décoration à ce coin de la Cathédrale, et semblent augmenter encore la beauté de la statue en marbre, Notre-Dame d'Espérance, si suave et si pieuse, à laquelle elles forment un riche encadrement. J.-M. A.

Madame Victoire de Saint-Luc.

Journal de sa détention a la maison d'arrêt de Carhaix, sous la Terreur *(suite)*.

Le séjour des nouveaux venus, ne fut pas long parmi les détenus de céans. Deux jours étaient à peine écoulés, qu'une belle nuit, avant le premier chant du coq, à peine commençaient-ils à fermer leurs languissantes paupières, qu'une trentaine de braves, armés de pied en cap, pénètrent dans les quartiers de la nouvelle liberté. Le fracas, qui les accompagne, réveille ce qui pouvait être de captifs endormis. Pour plusieurs le cœur fait *tic, tac.* On lève l'oreille, on entr'ouvre un œil, on se demande ce que cela veut dire ? Les plus timides, se croyent déjà aux portes du tombeau, et prennent tous ces arrivans tapajeurs pour les messagers d'Atropos (1) qui viennent déjà trancher le fil de leur douloureuse vie. Sur ce, on fait du mieux possible un grand *in manus,* et, voyant qu'il est inutile de songer à la fuite, on tâche courageusement de se résigner, et, du fond de son cœur, d'accorder un généreux pardon aux assassins de ses jours. D'autres têtes plus froides, se disaient : ne craignons rien, il n'est pas temps encore, la volière n'est point assez remplie pour songer à faire la *giblotte.*

(1) L'une des 3 Parques, qui coupe le fil de la vie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De fait, tout cet attirage altérant ne regardait que les citoyens de la cîté ; ils étaient trop à l'aise auprès de leurs foyers, il faut les exporter dans des parages lointains (1).Le chariot même est tout prêt. « Levez-vous, et suivez-nous promptement, » dit-on, le pistolet sur la gorge. En vain voudrait-on raisonner ; ici point de quartier. On s'embarasse peu qu'on se soit du nécessaire approvisionné.

Ils partent, et sourdement chacun fait des vœux pour les voyageurs, sans se soucier d'être du voyage.

Cette évacuation de la société captive fut dans peu remplacée. Dès le lendemain, arrive une bande quimpertoise, entre autres le ci-devant maire, et l'épouse d'un de nos douze cents premiers législateurs (on ne s'attendait pas à pareille recrue). La bonne dame n'y comptait pas davantage, et dit même, en entrant, à certaine habitante de sa cité qu'elle ne s'attendait pas à la rejoindre en ces lieux ; après le rôle qu'elle avait joué, elle était doublement à plaindre. Se trouver isolée au milieu d'une société si différente d'opinion, et qu'à peine, autrefois, elle daignait regarder, n'était pas pour elle petite peine. Elle en convenait bonnement, et débitait, tout le long de la route, que certaines gens (2) allaient bien se moquer d'elle : c'était son gros crève-cœur. Elle se trompa, et vit qu'il n'est pas d'êtres plus honnêtes et plus compatissants que ceux qu'elle méprisait (3).

On lui prouva qu'il suffit d'être malheureux pour intéresser, qu'on oublie les procédés passés les plus désagréables, pour ne songer qu'à plaindre l'infortune présente. De fait, elle était digne de pitié, étant encore novice dans le malheur et la persécutien, où depuis longtemps les autres y étaient profés. Tout ceci lui prouve que la roue de fortune est changeante, que, du premier rang, on tombe dans le dernier.

La comparaison des fêtes et des plaisirs, dont elle était naguère l'âme et l'ornement (4), avec les désagréments et la triste obscurité d'une prison, était vraiment déchirante pour son âme sensible, et peu aguerrie à la contradiction.

Tout semble se liguer contre elle ; un lit, d'abord civilement prêté par un compagnon d'infortune et d'opinion, lui est, sous peu, *galamment* enlevé et la replonge en nouvel embarras, l'oblige même de se mettre à l'unisson de la bande captive, car en ce lieu tout se ressent de *l'égalité*, et particulièrement les moëlleuses couchettes qui s'élèvent si peu du plancher qu'on n'y craint pas les chûtes nocturnes. Il n'y a

(1) Saint-Pol-de-Léon.
(2) Les aristocrates.
(3) On lui fit toute sorte d'offres de service, jusqu'à lui proposer de faire son lit, de balayer sa chambre, lui offrir ce qui lui manquait, et elle fut forcée de convenir que c'était parmi les aristocrates qu'elle avait reçu le plus d'honnêteté.
(4) On sait qu'autrefois il ne se passait pas de bonnes fêtes sans elle.

même, presque, que les Muscadins et Muscadines dont le grabat est relevé par une botte de paille (1).

Notre bonne dame ne se trouva pas plus heureuse du côté des serviteurs. Trois ou quatre d'abord, courtois, galans, officieux à plaisir se trouvent bientôt las d'un tel esclavage, et plantent là notre princesse qui se voit forcée,à près de la quarantaine, de se mettre à l'*A. B. C.* de son service.

Elle n'était pas moins neuve à tout ce qui concernait sa nouvelle demeure. Tout lui semblait du plus étrange et du plus rebutant. (Il devait l'être, en effet, pour une élégante précieuse qui s'attendait peu à gouter la prison, *ayant tout fait pour l'éviter.)*

Il est bon de noter ici, en passant, quels étaient les agrémens de la dite maison et pour le plaisir des lecteurs curieux d'en faire un petit détail *typographique*.

Commençons par la bonne chère. Elle est pour le grand nombre des plus frugale (mais pas la plus salutaire). Les pourvoyeurs (2), pour faire apparemment vie qui dure, servent si légèrement qu'ils obligent souvent les convives à tirer des lettres de change sur leur estomac : ils veulent sans doute leur éviter le travail d'une pénible digestion et jugent, pour le bien de leur santé, qu'il est plus salubre de les tenir à *demi ration*, ayant peu d'exercice à faire. Le plus grand nombre, ici, cependant, se trouve attaqué d'une maladie vraiment désagréable, c'est celle d'une faim canine, et la chose est d'autant plus contrariante qu'il y a peu à mettre sous la dent. Cependant depuis le lever de l'aurore jusqu'au coucher de Phébus on n'entent parler que d'approvisionnement de bouche. Le cri de guerre le plus ordinaire est : au pain !... à la viande !... au beurre !... aux crêpes !... au lait !... aux pommes !... aux choux !... navets, carottes. A peine a-t-on les yeux ouverts à la lumière que, d'un pas léger, on court prendre place pour son marché au *bienheureux* guichet qui, avant la fin du jour, se trouve bien visité.

Dans les compagnies et les cercles, au lieu de lettres et de papiers-nouvelles, qui pénètrent *peu* ou *point* l'antre des captifs, on substitue, à la triste et froide politique, de réjouissantes et chaudes dissertations sur les emplettes de cuisine faites ou à faire. L'un gémit de son mauvais diner et se plaint d'un tour de *passe-passe* fait par un trop adroit confrère au détriment de son estomac (3).

L'autre vante sa bonne fortune d'avoir pu se munir de

(1) C'est ici une richesse et une joye quand on a pu s'en pourvoir, aussi les premiers jours qu'on en manquait généralement, les pauvres *postérieurs* se trouvaient-ils mal efficiés. Certaines personnes grassettes en souffraient doublement et criaient bien haut *à leurs côtes meurtries*.
(2) Plusieurs se font servir de l'auberge.
(3) Il se trouve ici des escamoteurs de plats, et, il faut être leste pour sauver les siens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

deux à trois pains blancs et d'un peu de beurre frais. Celui-ci parle, non de son bon repas, mais de celui de son voisin dont il a en passant humé *l'odeur exquise* (1). Cet autre fait valoir sa dextérité, son adresse à saisir les bons marchés et assure que si elle réussit ce n'est pas faute de peine, qu'il lui faut au guichet faire longues assises. De fait, il est certaines gens qui n'en bougent et qui bravent courageusement le long des jours toutes les intempéries de l'air ; trop constamment même pour leurs consœurs de prison qui ne peuvent attraper place. Il s'élève parfois maints petits débats mais qui sont sans conséquence entre toquets, on ne court risque au plus que de perdre sa coëffe. Ce n'est pas grande merveille si chaqu'un dispute ici son petit morceau, car la bande est si longue que c'est une vraie misère de le pouvoir attraper. Enfin quelque fois la disette est si grande que la suprême frayeur est de manquer de vivres, aussi se trouve-t-on tout aise et tout heureux quand après maints débats à la porte, on a pu se pourvoir d'un gros pain *bis* et d'une cruche d'eau fraiche (2) ; on vit pour le jour au moins en assurance. Tout ici semble bon et les plus simples mets deviennent ortolans. *(A suivre.)*

Guingamp. — **Fêtes du Pardon.** — Les fêtes du Pardon et du Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours commenceront cette année le samedi 6 Juillet. Elles seront présidées par M. le chanoine Dagorne, supérieur du Grand-Séminaire de Saint-Brieuc, délégué par Mgr l'Evêque.

La procession traditionnelle du soir suivra le parcours adopté depuis l'année dernière : Sortie de la Basilique par la porte dite Sainte-Jeanne, rues Notre-Dame, Saint-Nicolas, des Ecoles, de la Trinité, Place de l'Hôpital, rues des Cantons, des Carmélites, Saint-Yves, bas et côté Ouest de la Place du Centre, rue Notre-Dame et rentrée par le Portail.

A minuit, messe des Pèlerins. Après la messe, des trains spéciaux seront mis à la disposition des Pèlerins aux heures et pour les directions indiquées dans les affiches de la Compagnie de l'Ouest.

Pèlerinage de Rome sous la présidence d'honneur de Son Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims. — *Cinq jours à Rome et voyage circulaire en Italie, du 9 au 22 Septembre 1901.* — Visite des sanctuaires célèbres : *Assise, Lorette, Bologne,*

(1) Quatre à cinq richards, citoyens négociants dont la bourse est mieux garnie que le général de la bande se font servir si splendidement que rien ne manque à leur table. Cochon de lait, excellente daube, dindon, canard, perdrix, jambon, pâtés froids et chauds, sans parler des tourtes, crêmes et autres gentillesses, rien n'est pour eux trop bon. Ils multiplient les galas et en font des trois à quatre par jour. Ils procurent à leurs camarades regardans le plaisir de la vue, et ceux-ci peuvent, au moins, manger leur pain sec à la fumée du rôti...

(2) Ici on est obligé d'envoyer prendre la bonne eau à une demi-lieue.

Padoue, et des villes de *Turin, Gênes, Pise, Florence, Venise, Milan.*

Train de Paris. — *Commission Romaine :* 3e classe, *183* fr. ; 2e classe, *235* fr. ; 1re classe, *309* fr. — *Hôtel :* 3e classe, *247* fr. ; 2e classe, *296* fr. ; 1re classe, *370* fr.

Ces prix comprennent tous les frais de voyage, nourriture, logement et voitures, — dans les conditions indiquées au Livret de Renseignements. *(Le demander au Secrétariat général, au Val-des-Bois.)*

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Alex. Maupetit, secrétaire général du Pèlerinage, chez M. Léon Harmel, au Val-des-Bois, par Warmériville (Marne).

Eaux-Bonnes. — **Conditions particulières aux Membres du Clergé.** — Les permis de boisson qui coûtent, suivant les diverses périodes de la saison, 10 et 20 francs par personne, sont délivrés gratuitement à Messieurs les Membres du Clergé séculier, à qui on accorde, en outre, la gratuité des gargarismes.

Le tarif réduit qui comporte une diminution de près de la moitié sur le tarif ordinaire, leur est aussi accordé pour tous les autres traitements : douches de gorge et douches nasales, grands bains et douches générales, bains de pieds.

L'Administrateur des Etablissements Thermaux répond à toutes les demandes de renseignements qui lui sont adressées.

Les lecteurs de la *Semaine religieuse* trouveront, encartée dans le présent numéro, une notice sur le Noviciat-Ecole des Sœurs hospitalières de Sainte-Anne. Cet établissement nouveau a été fondé par la Sœur Candide, sous le patronage de l'Œuvre admirable des Enfants tuberculeux d'Ormesson. Cette création répond à un besoin d'une urgente actualité : elle est réclamée par tous les médecins éminents qui s'efforcent de rétablir l'alliance qui n'aurait jamais dû être rompue entre les congrégations hospitalières et les services hospitaliers.

Tout récemment, en présence de Monseigneur le cardinal Richard et d'un nombreux auditoire d'élite, M. le comte d'Haussonville, dont on connaît le dévouement à toutes les œuvres charitables, a exposé, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, l'idée d'une école pour Sœurs hospitalières :

« Vous savez quel est, de nos jours, le prestige du brevet. Je souhaiterai que les Sœurs puissent toujours le produire pour fermer la bouche aux détracteurs. Les catholiques devraient, sur ce terrain comme sur les autres, accepter franchement les conditions d'une concurrence dont ils n'ont rien à craindre, et de même qu'en matière d'enseignement, il ne saurait plus être question de revendiquer le vieux privilège de la lettre d'obédience, de même en matière hospitalière, je voudrais que le brevet devint l'usage. Si les femmes éminentes qui sont à la tête des communautés les poussaient dans cette voie, elles faciliteraient singulièrement la tâche de leurs défenseurs. »

Nous appelons donc, de la façon la plus instante, l'attention du monde religieux sur la nouvelle école des Sœurs hospitalières. Elle représente un acte de foi et de charité qui fait le plus grand honneur à la congrégation de Sainte-Anne et le plus grand bien à la Religion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

E. LE CHEVALLIER, ÉDITEUR A NANCY

En vente dans toutes les Librairies catholiques :

Petit Bréviaire du Sacré-Cœur de Jésus, *petits Offices pour chaque jour de la semaine et Exercices pendant la Messe.* Extraits de la vie et des œuvres authentiques de la Bienheureuse Marguerite-Marie. — NOUVELLE ÉDITION, *contenant les Litanies du Sacré-Cœur approuvées par S. S. Léon XIII.* — Un vol. in-32 raisin, papier teinté, texte encadré : reliure toile noire, tranche rouge, **1 fr. 25.**

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Concours régional agricole et fêtes à Nantes, 22-30 Juin 1901. — A l'occasion du Concours régional agricole et des fêtes devant avoir lieu à Nantes du 22 au 30 Juin, la Compagnie d'Orléans fera délivrer du 21 au 30 Juin inclus, des billets d'aller et retour à prix réduits, de toutes classes, savoir :

1° Pour Nantes, par les gares et stations de son réseau situées sur la ligne de Tours au Mans (ce dernier point exclu) et par celles situées à l'Ouest de cette ligne vers la Bretagne jusques et y compris Lorient, à l'exclusion de Sablé et de la Bourse.

2° Pour la Bourse, par les gares et stations de son réseau comprises entre Chantenay, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande et Sévérac (ces divers points inclus).

Ces billets seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au 1er Juillet inclus.

MME CASTEL, veuve de M. CASTEL, perruquier, rue de l'Evêché, 4, Quimper, prévient le public qu'elle continue la suite des affaires de son mari.

M. ALEXANDRE KERHUEL a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé agent général de la Compagnie d'assurances La Nationale *(Incendie et Vie)*, à Quimper, en remplacement de M. Guépin.

Les bureaux de La Nationale sont transférés en cette ville, *rue de l'Hospice, n° 2 bis.*

Mlle E. NEDELEC
Suc^r de Mlle LÉON
Fournis^r du G^d Séminaire
Quimper
6, Quai du Stéir, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 5 Juillet 1901. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — La Sainte Communion.
II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Cause du Vénérable Michel Le Nobletz ; Le 15 Juillet ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Quimper : Enseignement libre ; Kerfeunteun : chapelle de la Mère-de-Dieu ; Plomodiern : Grand Pardon de Saint-Corentin ; Le pays de Concarneau à Sainte-Anne d'Auray ; Le cloitre de l'ancien couvent des Carmes à Pont-l'Abbé ; Saint Philibert, Abbé : son culte en Cornouaille ; Pensée.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Juillet. — 6e Dimanche après la Pentecôte. Le Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 2e classe. Rouge.
Aux Vêpres, mémoires du suivant, de Ste Pulchérie, et du Dimanche.

Lundi, 8. — Ste Élisabeth, Reine de Portugal, Veuve. Semi-Double. Blanc.

Mardi, 9. — S. Goulven, Évêque. Double. Blanc.

Mercredi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 11. — S. Turiave, Evêque. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 13. — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Melgven . . . . . du 7 au 11 Juillet.
Guissény . . . . . du 12 au 17 Juillet.

Archives diocésain[illegible]de Quimper et Léon

La Sainte Communion.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est réellement tout entier présent dans la Divine Eucharistie. Ceci est de foi catholique, et a toujours été cru par tous les chrétiens. Son très-saint corps glorifié et céleste se manifeste à nous sous l'apparence de l'hostie, et repose à perpétuité sur nos autels, pour y être le centre du culte divin, et pour apporter à nos âmes dans la communion, la force de persévérer dans l'union avec Dieu.

La communion n'a pas pour but de nous donner la vie de la grâce, c'est-à-dire la vie spirituelle qui résulte de notre union avec Dieu. Pour pouvoir communier, il faut déjà vivre de cette vie, être uni à Jésus par la grâce, sans quoi la communion serait un sacrilège.

Quelle est donc la fin véritable, quel est le but de la communion ? C'est d'alimenter l'union sanctifiante et vivifiante de notre âme avec Dieu ; c'est d'entretenir en nous la vie spirituelle et intérieure ; c'est de nous empêcher de nous défaillir dans le voyage et dans le combat de la vie, et de perdre la sainteté que Dieu nous a donnée par le Baptême et la Confirmation.

La grâce particulière du sacrement de l'Eucharistie est donc une grâce *d'alimentation* et de *persévérance*. Aussi Notre-Seigneur déclare-t-il, en nous parlant de l'Eucharistie, que l'on ne peut vivre de la vie chrétienne, qu'à la condition de communier : « *Je vous déclare, en vérité, que si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.* »

Pour être chrétien, pour rester uni à Dieu, il faut recourir à l'Eucharistie. Il en est de l'âme comme du corps. On ne peut vivre sans manger ; la nourriture ne donne pas la vie, elle l'alimente, elle lui donne cette force qu'on appelle la santé. Le corps n'est en cela que le symbole de l'âme. L'âme a sa vie, qui résulte de son union à Dieu par Jésus-Christ : Cette union s'appelle la grâce ; elle a besoin d'un aliment pour subsister, et cet aliment, c'est Jésus eucharistique qui a dit : « *Je suis le pain de vie. Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui.* » L'âme ne peut pas plus persévérer dans la grâce sans communier, que le corps persévérer dans la vie sans manger. La force et la santé du corps dépendent de sa nourriture ; la sainteté et la vigueur de l'âme dépendent de même de la sainte communion.

La Communion n'est pas une *récompense* de la sainteté acquise, elle est un *moyen* d'arriver à la sainteté, et elle n'est jamais qu'un moyen. La nourriture corporelle a ce même caractère. On ne mange jamais parce qu'on est fort, mais pour rester fort et pour le devenir.

Et de même qu'il est de l'essence de l'alimentation physique,

d'être un acte fréquent et habituel de la vie de notre corps, de même il est de l'essence de la sainte communion, d'être un acte ordinairement habituel de la vie chrétienne.

Telle est la vraie idée que l'Eglise catholique nous donne de la Divine Eucharistie. Aussi le concile de Trente, invoquant le témoignage de tous les siècles chrétiens et des Pères de l'Eglise, exprime-t-il formellement le vœu, *de voir tous les fidèles communier chaque semaine sacramentellement à la Messe, sans se contenter de la communion spirituelle, afin de recueillir plus abondamment les fruits du très-saint sacrifice.*

Voilà la vérité, voilà la volonté de Dieu, voilà la règle qu'il nous donne par la bouche infaillible de son Eglise. Que chacun s'en pénètre, et réforme, s'il y a lieu, son sentiment particulier sur ce jugement.

Mgr DE SÉGUR.

Liturgie. — LA MESSE VOTIVE DU SACRÉ CŒUR, LE PREMIER VENDREDI DU MOIS. — Voici, d'après *l'Ami du clergé*, les règles liturgiques pour la messe votive du Sacré Cœur, le premier vendredi du mois :

On prend la messe *Miserebitur*.

Cette messe peut être basse, tout en jouissant des privilèges des messes votives solennelles (20 Mai 1892). Car, même alors, elle est considérée comme une messe votive solennelle *pro re gravi*, dont elle suit d'ailleurs toutes les règles. Elle est défendue aux fêtes de Notre-Seigneur, aux doubles de première classe, aux féries privilégiées (28 Juin 1889), le 2 Novembre et le Vendredi saint (10 Mai 1895).

Elle ne doit avoir qu'une seule oraison, sans aucune mémoire, pas même d'une férie de carême ou du Saint Sacrement exposé (20 Mai 1890). — On récite le *Gloria* et le *Credo (Ibid.)*. — Même en dehors du temps pascal, les *Alleluia* doivent être récités à l'Introït, à l'Offertoire et à la Communion (3 Juin 1892). — De la Septuagésime à Pâques, on récite le graduel *Improperium* et le trait *Ego autem*. Au temps pascal : *Alleluia* et les versets *Domine Deus et Convertisti*. Le reste du temps le graduel *O vos omnes*, puis *l'Alleluia* et le verset *Discite a me*. — Préface de la Croix. — Dernier évangile *In principio*. — On ne dit pas, après cette messe, les prières ordonnées par Léon XIII.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 7 Juillet*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — La Sacrée Congrégation des Rites, nous l'avons déjà annoncé aux lecteurs de la *Semaine Religieuse*, a jugé favorablement le Procès apostolique, construit à Quimper, en 1898-1899, sur la réputation de sainteté du Vénérable Serviteur de Dieu. Dans son audience du 22 Mars dernier, le Souverain Pontife confirma la sentence de la Sacrée Congrégation. Aussitôt, le R. P. Kaiser, des Frères-Prêcheurs, Postulateur principal de la cause, à Rome, présenta une supplique pour obtenir de nouvelles lettres rémissoriales, dans le but de faire reprendre et achever le grand procès apostolique sur les vertus et les miracles *in specie*, commencé en 1897 et suspendu en 1899. Sa Sainteté Léon XIII daigna, dès le 29 Mars, exaucer cette prière, et ordonner l'expédition de ces lettres. Le pli rémissorial, adressé à Mgr l'Evêque de Quimper, à son vicaire général et à quatre chanoines de la cathédrale, au choix et à la nomination de Monseigneur, est parvenu la semaine dernière, au vice-postulateur de la cause, M. l'abbé H. Kérisit, professeur au Grand-Séminaire, qui s'est empressé de le présenter à Sa Grandeur, en la suppliant de constituer le tribunal d'enquête et de procéder à l'exécution des lettres de la Congrégation.

En conséquence : Mgr l'Evêque, usant des pouvoirs accordés par le Saint-Siège, a bien voulu désigner, comme président du Tribunal, M. le chanoine Peyron, et nommer juges délégués MM. les chanoines Bourlé, Quidelleur, Rospars et Abgrall, ceux-là mêmes qui ont construit, avec tant de dévouement et de succès, le procès *super Fama in genere*, et le procès inchoatif *super virtutibus et miraculis in specie*.

De concert avec ces Messieurs et sous le contrôle du Promoteur de l'officialité diocésaine, M. le chanoine Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, dûment cité par mandement de Monseigneur, Sa Grandeur, siégeant dans sa chapelle épiscopale le jeudi 27 Juin, a procédé à la vérification des pouvoirs, puis ordonné l'ouverture et la lecture des lettres de la Sacrée Congrégation des Rites. Enfin Elle a confirmé ses nominations, et les juges délégués, ayant accepté la juridiction apostolique, Elle a prêté serment, debout, la main sur la poitrine, de remplir fidèlement son office et de garder le secret sur les interrogatoires du Promoteur de la Foi, et sur les dépositions des témoins.

A la suite de Monseigneur, chacun des juges présents a prêté le même serment, à genoux et la main sur l'Evangile.

Alors le Vice-Postulateur a présenté un second pli fermé, contenant les lettres du Promoteur de la Foi au Promoteur de l'officialité diocésaine et à un collègue laissé au choix de Monseigneur et des juges, et appelé à remplir, avec M. le supérieur du Séminaire, la charge de sous-promoteur de la foi dans le procès. Monseigneur et ces Messieurs ont élu le R. P. Ory qui a déjà exercé cette fonction dans deux procès précédents, et qui veut bien continuer à mettre sa longue expérience au service de la cause du Vénérable Michel Le Nobletz.

Après la lecture des lettres du Promoteur de la Foi, les deux Sous-Promoteurs ont prêté serment.

Enfin, sur de nouvelles instances de M. Kérisit, Vice-Postulateur, la constitution du tribunal est complétée par la nomination et l'assermentation de M. l'abbé Bulot comme notaire choisi pour la rédaction des Actes, et de M. l'abbé Plougoulm, chargé de l'exécution des citations juridiques.

Aussitôt, le Vice-Postulateur demande que le Tribunal entre immédiatement en fonction, et procède d'abord à la désignation des lieux et des jours, soit pour les audiences publiques, soit pour les séances à huis clos où chaque témoin sera examiné, et particulièrement pour la session prochaine, où il se propose de présenter ses Articles et la liste de ses témoins.

Mais les Sous-Promoteurs de la Foi s'opposent à toute opération, avant que le Vice-Postulateur ait prêté lui-même le serment afférent à sa charge : ce que M. Kérisit fait à l'instant sur l'ordre de Monseigneur et des juges.

Après ce dernier serment, M. l'abbé Pédel, secrétaire de l'Evêché, faisant l'office de notaire dans cette première session, extrait des archives, et présente au Tribunal le procès inchoatif. Monseigneur et les juges délégués prennent connaissance du procès-verbal de clôture, et constatent l'intégrité des cachets ; puis ils accèdent aux demandes faites par le Postulateur, ordonnent les citations nécessaires, et font remettre au notaire actuaire les scellés du dernier procès, en même temps que tous les actes et documents de la présente session.

Suivent les signatures de Sa Grandeur, de tous les membres du Tribunal, et des deux témoins, dits de solennité, M. le chanoine Vieille-Cessay, secrétaire général de l'Evêché, et M. Normant, économe du Séminaire, appelés pour assister à la séance de constitution.

Il faut remarquer que les lettres, délivrées par la Sacrée-Congrégation des Rites pour la continuation et l'achèvement de l'enquête spécifique sur les vertus et les miracles, ne sont pas seulement *rémissoriales*, *renvoyant* à l'Ordinaire du lieu la construction d'un procès, au nom et par l'autorité du Saint-Siège ; elles sont encore *compulsoriales*, autorisant les juges à *compulser*, à faire insérer dans les Actes, comme documents judiciaires, ces livres et ces manuscrits authentiques, sans lesquels les causes anciennes pourraient rarement faire la preuve du degré héroïque de chaque vertu théologale et morale, les dépositions des témoins de pure tradition manquant, la plupart du temps, de *relevance*, c'est-à-dire de cette force probante qui caractérise les affirmations des témoins oculaires, démontrant une vertu par les actes spécifiques et les faits qualifiés qu'ils ont vu de leurs yeux.

Nous avons pensé que tous ces détails intéresseraient les fidèles du diocèse, auxquels la Cause du Vénérable Michel Le Nobletz est si chère, et les engageraient à l'aider, plus efficacement que jamais, de leurs prières et de leurs dons généreux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le 15 Juillet. — Le Sénat vient de déclarer *jour férié* le 15 Juillet prochain.

Commencerait-il à sentir l'urgence de ralentir l'allure de l'*Automobile de l'Etat ?* La coïncidence de cette date pourrait le laisser penser, et vraiment ce ne serait pas trop tôt, dans l'intérêt matériel et moral du pays.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, ont été nommés :

M. Quillévéré, recteur de Saint-Coulitz, recteur de Plouyé, en remplacement de M. Créoff, maintenu à Plounévézel sur sa demande ;

M. Le Gall, Victor, ancien chapelain du Mur, en Plouigneau, recteur de Saint-Coulitz.

M. Livinec, recteur de Plougasnou, recteur de Plouénan, en remplacement de M. Fagot, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Queynec, recteur de Santec, recteur de Plougasnou ;

M. L'Helgoualc'h, ancien recteur du Juch, recteur de Santec ;

M. Goraguer, vicaire à Querrien, recteur de Saint-Thonan, en remplacement de M. Pichon, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Cabon, vicaire à Saint-Vougay, vicaire à Querrien ;

M. Gélébart, jeune prêtre de Landunvez, vicaire à Saint-Vougay ;

M. Fily, Guillaume, vicaire à Locmélard, vicaire à Plonévez-du-Faou, en remplacement de M. Kerloc'h, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Cozic, jeune prêtre de Scrignac, vicaire à Locmélard ;

M. Sioc'hen, vicaire au Drennec, vicaire à Plounogner ;

M. Thibault, jeune prêtre de Concarneau, vicaire au Drennec.

Nécrologie. — I. M. SAUBAN, ALFRED, *Diacre*, décédé dans sa famille à Douarnenez, le 19 Juin 1901, à l'âge de 27 ans.

Après des souffrances supportées avec la patience la plus édifiante, il s'est éteint, parfaitement résigné à la volonté de Dieu, et lui offrant le dernier sacrifice de n'avoir pas pu célébrer la Sainte Messe, au moins une fois, suivant son plus ardent souhait.

II. M. QUÉVAREC, DÉSIRÉ-PIERRE-MARIE, né à Notre-Dame de Quimperlé, ordonné prêtre à Noël 1900, mort à Quimperlé, le 30 Juin 1901, à l'âge de 24 ans.

M. Quévarec, souffrant depuis longtemps avant son ordination, n'a pu occuper aucun poste dans le diocèse : sa seule consolation a été de pouvoir célébrer la sainte messe pendant deux mois environ.

III. M. KERANDEL, ALAIN, *Professeur de Philosophie au collège de Lesneven*, décédé le 26 Juin, à l'âge de 60 ans.

Les obsèques de M. Kerandel ont eu lieu à Lesneven, samedi dernier, 28 Juin, au milieu d'une grande affluence de parents et

d'amis, parmi lesquels beaucoup d'anciens élèves. Environ cent prêtres y assistaient.

Sur les lèvres de tous se retrouvaient spontanément les mêmes paroles, exprimant la pensée générale, et résumant bien l'éloge que mérite le regretté défunt : « Ce bon Monsieur Kerandel ! »

Bon, il l'était parfois avec excès, oserons-nous dire. C'était aussi une belle et vigoureuse intelligence, comme il l'a montré durant ses brillantes études à Lesneven, au Grand-Séminaire de Quimper et au Séminaire français à Rome, où il avait été envoyé par le diocèse pour y prendre ses grades en théologie. A son retour, il fut nommé vicaire à N.-D. du Mont-Carmel à Brest, puis, en 1869, professeur au collège de Lesneven. Momentanément chargé d'un cours de sciences, il prit en 1873, au départ de M. Le Sann (mort curé de Bannalec), la chaire de philosophie, qu'il a occupée jusqu'à sa mort.

Après 31 ans d'enseignement, M. Kerandel était à la veille de prendre un repos bien mérité, quand Dieu l'a rappelé pour lui donner, nous n'en doutons pas, une « retraite » plus belle, récompense de sa foi vive et de son inaltérable bonté.

Né à Lannilis, le 9 Juillet 1840, ordonné prêtre le 10 Juin 1865, M. Kerandel (Alain) fut vicaire aux Carmes du 22 Avril 1866 au mois d'Octobre 1869, puis nommé professeur au collège de Lesneven, où il vient de mourir, après une pénible maladie vaillamment supportée, à l'âge de 60 ans. Il a vu venir la mort avec la sérénité d'un chrétien bien préparé, après avoir réglé lui-même, avec les confrères de son entourage, les détails de ses funérailles.

R. I. P.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Belle réunion, dimanche après-midi, dans la salle synodale de l'Evêché, pour l'assemblée annuelle des associés sous la présidence de Monseigneur. M. le Directeur a présenté à Sa Grandeur un exposé de la situation générale, et de l'état de l'Œuvre de Saint-François de Sales dans le diocèse de Quimper.

Environ 5.000 fr. de recettes l'an dernier, et près de 4.000 fr. distribués en argent et en nature, souvenirs de missions, objets de piété, livres de bibliothèques paroissiales, etc., tel en est le bilan bien modeste encore, mais encourageant.

Après ce rapport, Monseigneur voulut bien adresser la parole à l'assistance, pour témoigner sa satisfaction du bien accompli, et encourager les associés à ne pas se laisser désarmer par les ennuis, les fatigues ou les obstacles, dans leur œuvre de zèle et de dévouement. Leur exemple sera contagieux, les adhésions viendront plus nombreuses, aussi bien des villes que des campagnes, parce que dans les unes comme dans les autres, il faut faire face au danger, et pourvoir à la défense de la foi, attaquée sous mille formes. Il est grand temps de songer à la conserver vivace autour de nous, si nous voulons continuer longtemps à étendre au loin le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

règne de Dieu, en aidant ceux qui vont porter aux nations païennes les bienfaits de la civilisation chrétienne.

Après cette chaleureuse allocution et un échange de vues pour le plus grand bien de l'association et de ses œuvres dans le diocèse, Monseigneur a donné sa bénédiction aux nombreux assistants qui remplissaient la vaste salle.

QUIMPER. — **Enseignement libre.** — A propos des examens, dont la période est ouverte, les chiffres suivants prouvent surabondamment que l'enseignement religieux ne nuit nullement aux progrès dans les sciences humaines :

Au concours du 10 Juin pour l'admission, comme apprentis et élèves mécaniciens de la Marine, les Frères des écoles chrétiennes avaient à Brest 44 élèves, dont 41 ont été déclarés admissibles au travail manuel.

Le Pensionnat Sainte-Marie de Quimper présentait : 1° un candidat pour le grade d'élève mécanicien et il a été déclaré définitivement admissible ; 2° 20 jeunes gens au concours des apprentis-mécaniciens ; 19 ont été déclarés définitivement admissibles, dont l'un avec le numéro 2, et les autres dans d'excellentes conditions.

— Brillant succès aussi à l'école paroissiale de Sainte-Anne, dirigée par les religieuses du Saint-Esprit. Six élèves ont été présentées à l'examen pour le brevet simple d'institutrice ; cinq ont été reçues.

— L'élève que l'école des Ursulines a présentée au même examen a réussi également. Les résultats pour les autres établissements ne nous sont pas encore parvenus.

KERFEUNTEUN. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Grand Pardon, le dimanche, 7 Juillet.

Samedi, 6. — 1res Vêpres, à 5 heures.

Dimanche. — Messes basses, à 6 heures, 7 heures et 8 heures.

A 10 heures, Messe solennelle. — A 3 heures, Vêpres suivies de la procession.

Le jour du Pardon et pendant l'Octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Chaque jour, pendant l'Octave, 1re messe à 6 h. 1/2, 2e messe vers 8 heures.

Des prêtres seront à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

PLOMODIERN. — **Grand Pardon de Saint-Corentin.** — Le grand Pardon de Saint-Corentin, en Plomodiern, sera célébré le 14 Juillet, deuxième dimanche du mois.

M. le Recteur exprime l'espoir que l'affluence des pèlerins rappellera la grandiose manifestation de foi et de piété, qui témoigna, l'an dernier, de la dévotion des fidèles au premier Patron du dio-

cèse, le jour de la bénédiction, par Monseigneur l'Evêque de Quimper, du nouveau sanctuaire érigé sur l'emplacement de l'ermitage du Saint.

Le pays de Concarneau à Sainte-Anne d'Auray. — Si la dévotion à sainte Anne est commune à tous les vrais bretons, elle est particulièrement chère au cœur du marin-pêcheur. Tout le reste sombrerait-il chez lui, il est permis de croire que ce sentiment survivrait et servirait, au besoin, de base à la reconstitution de sa vie morale et religieuse.

Tous les ans, bien nombreux sont les pèlerins qui se rendent isolément, de Concarneau et des environs, au sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray. Cette constatation a fait penser que le groupement en un pèlerinage régional de toutes les unités éparses, aurait le double avantage de faciliter le voyage et de favoriser la piété. Aussitôt conçu, aussitôt exécuté le projet ; et le dimanche, 23 Juin, deux trains spéciaux amenaient aux pieds de la Patronne de la Bretagne, quatorze cent trente pèlerins des paroisses de Concarneau, Beuzec-Conq, Lanriec, Trégunc et Melgven, ayant à leur tête, au moins un prêtre de chaque paroisse.

La nouveauté du fait pouvait faire craindre d'abord que le chiffre de cinq cents voyageurs exigé par la Compagnie du chemin de fer pour donner droit à un train spécial, ne fût pas atteint. Mais l'organisateur ne savait pas encore, selon la remarque d'un paroissien de Trégunc, combien grande est dans le pays la dévotion à sainte Anne. Le chiffre de mille a été bien promptement dépassé, et, si le temps matériel indispensable n'avait pas fait défaut, il eût été bien facilement doublé : on a dû refuser bien des demandes.

Parti de Concarneau à 3 h. 45, le premier groupe arrivait à Sainte-Anne à 6 h. 55. Le second train devait suivre à une heure et demie d'intervalle. Un retard s'est produit et ne lui a pas permis d'arriver guère avant 9 heures.

A l'entrée du bourg on s'est formé en procession et l'on a gagné la basilique au chant de cantiques en l'honneur de sainte Anne. Une messe de communion pour chaque groupe, une procession générale dans l'enclos de la *Scala Sancta*, la grand'messe chantée par M. le Recteur de Lanriec, ont bien occupé toute la matinée. Dans la soirée, récitation du Rosaire avec chant des mystères, vêpres chantées par les élèves du Petit-Séminaire, allocution du Directeur du pèlerinage, en français et en breton, procession du Saint-Sacrement dans l'intérieur de la basilique, puis, pour clore le tout, bénédiction du Très Saint-Sacrement et adieux de M. le premier Chapelain.

La procession à l'intérieur a été surtout d'un effet saisissant. Le grand nombre des pèlerins ne permettant pas à tous de suivre le cortège, les femmes ont été priées de garder leurs places dans la grande nef, pendant que les hommes, un cierge à la main, précédaient le Saint-Sacrement, alternant leur chant avec celui des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

femmes. Ces hommes, qu'on ne soupçonnait pas si nombreux avant de les avoir vus ainsi réunis à part, ces lumières, ces chants, cette piété surtout, et cette émotion qui se lisait sur tous les visages, constituaient un hommage qui devait aller droit au Cœur de Dieu, nous n'en doutons pas. Des étrangers, en particulier deux prêtres lorrains qui ont assisté à tous nos exercices, du matin au soir, ont témoigné de leur admiration pour cette attitude si pleine de dignité et de foi de nos paroissiens, pour ces chants si pieux, et, il faut le dire, si bien exécutés ; en un mot, pour toute notre fête à Sainte-Anne, car c'en était une effectivement.

Bonne journée donc, et, tous le proclament, trop courte journée! On pouvait redouter certains ennuis, d'ordre naturel ou moral : le mauvais temps, certains heurts ou froissements entre personnes différentes de paroisses, de caractères, et d'habitudes. Non, les nuages, si menaçants au ciel du matin, se sont dissipés, et nous ont laissé une journée radieuse ; d'autre part, aucune ombre, aucune tristesse dans les âmes. La fraternité la plus cordiale n'a pas cessé de régner entre tous.

Lorsqu'on assiste à des manifestations, comme celle de dimanche à Sainte-Anne d'Auray, si frappantes par leur spontanéité, leur sincérité et leur force, on en tire nécessairement cette conclusion que le sentiment chrétien est toujours vivace dans les âmes. C'est en vain que toutes les autorités humaines se coalisent et pèsent de tout leur poids sur les consciences contemporaines pour en comprimer, et en étouffer les mouvements généreux et vrais ; une occasion suffit, si petite soit-elle, pour que leurs sentiments éclatent et protestent implicitement contre la violence qui leur est faite. La vapeur trop fortement condensée brise, à une heure donnée, le récipient qui l'emprisonne, et fait irruption. Nous ne devons pas perdre espoir, quelles que soient les mesures déjà prises ou les menaces dirigées contre la foi et le surnaturel. Les âmes peuvent toujours se réveiller.

Nous serions des ingrats si nous n'exprimions pas ici, en terminant, toute notre reconnaissance à MM. les Chapelains de la basilique, et à MM. les Directeurs du Petit-Séminaire pour leur accueil si fraternel et si gracieux. On est bien reçu à Sainte-Anne d'Auray.

Reconnaissons aussi la bonne volonté et la parfaite amabilité, des différents employés de la Compagnie du chemin de fer. En dépit d'un sérieux surcroît de travail apporté là où il y en a déjà beaucoup, et sans aucune compensation, ils n'ont témoigné que d'un grand empressement à rendre service.

La Direction générale a bien voulu nous faire une réduction sur les prix ordinaires des places. Nous aurions mauvaise grâce à récriminer ; cependant, pourquoi les pèlerinages ne jouiraient-ils pas des mêmes faveurs de réduction que les trains de plaisir et les excursions ? Une différence existe, une différence très-sensible ; pourquoi ?...

J. O.

Le cloître de l'ancien couvent des Carmes à Pont-l'Abbé. — Dans un récent numéro, la *Semaine religieuse* a annoncé l'acquisition du cloître de l'ancien couvent des Carmes de Pont-l'Abbé, par Monseigneur l'Evêque, en faveur de son Grand-Séminaire.

En 1884, M. Bigot, architecte diocésain, de vénérée mémoire, publiait dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, une étude d'ensemble sur les *Cloîtres* de notre pays. Nous extrayons de ce remarquable travail, l'article consacré au cloître des Carmes du Pont. On y voit un maître autorisé apprécier l'importance de ce monument et réclamer instamment sa préservation et sa restauration.

« Ce cloître, portant les armes de Bertrand de Rosmadec, évêque de la Cornouaille, fut construit, d'après M. Duchâtellier qui en a vu les titres, en 1382. C'est un de ceux qui embrassent le plus d'étendue. Il offrait encore, il y a peu d'années, un ensemble aussi gracieux que complet. Ces travées formaient des ogives trilobées inscrites dans une série d'intersections d'arcs en plein cintre. Deux des côtés de la galerie mesuraient 24 m. 70 c. et les deux autres 21 m. 90 c. Le plan de ce bel édicule dérivait ainsi du plein cintre et de l'ogive. Cette combinaison très heureuse fut une innovation dans l'architecture de cette contrée. La partie triangulaire curviligne formée par le croisement des cintres était ornée d'un trèfle à trois feuilles évidées.

« La moulure des arcades avait le même profil que celle de leurs meneaux ; ceux-ci avaient 0 m. 30 de profondeur sur 0 m. 15 d'épaisseur. La largeur intérieure des arcatures n'avait que 0 m. 67 ; la hauteur du vide jusqu'à la pointe du lobe mesurait 2 m. 07 c. Les meneaux reposaient sur un muretin en pierre de taille de 0 m. 50 c. de hauteur formant bandeau de chaque côté et ayant 0 m. 78 d'épaisseur. Ainsi disposée, la saillie était suffisante pour pouvoir s'y asseoir. Ce cloître était couronné par une corniche à cavet avec baguettes. Les arcades de chacune des façades étaient interrompues par deux éperons de 0 m. 80 de saillie vers la cour, et les quatre angles du quadrilatère étaient fortifiés par deux légers éperons dans le sens diagonal. La largeur de la galerie dans l'œuvre était de 2 m. 90 c. La couverture en ardoises formait deux pans coupés avec cintre lambrissé. Dans le centre de ce vaste atrium se trouvait un puits de 1 m. 30 c. de diamètre intérieur, surmonté de deux marches très larges ; il existe encore.

« Il y a peu d'années, ce cloître, d'une grande pureté d'exécution, se trouvait dans un état de parfaite conservation. Après la première Révolution, il tomba au pouvoir de M. Huard (1), puis, après son décès, en celui de M. Durumain, son gendre, qui sut le respecter pendant son existence. Le fils, qui lui succéda, vendit en 1880 les

(1) D'après certains documents, ce M. Huard n'en serait pas le premier acquéreur, mais un nommé Gilles Férec, dont le nom se retrouve souvent à l'occasion de la vente des biens, dits nationaux. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bâtiments claustraux à la commune de Pont-l'Abbé, pour la création d'écoles. Dans l'acte de vente, il se réserva les matériaux du cloître, avec l'intention de les vendre, soit à l'administration des Beaux-Arts, soit à des particuliers du pays, ou à des Anglais. Le délai convenu pour cet enlèvement étant expiré, la pioche du démolisseur se mit à l'œuvre. — En vain des voix accréditées et des rapports sont-ils parvenus au ministère des Beaux-Arts pour tâcher d'arrêter un tel vandalisme ou d'acquérir les matériaux, le nouveau propriétaire ne voulut pas consentir à les livrer au prix qui lui était offert par l'administration ; il préféra attendre une enchère. Il fit alors transporter les pierres de la démolition dans les allées de sa maison de campagne, après les avoir fait numéroter pour y réédifier le cloître ; la mort l'en a empêché.

« C'est ainsi qu'a disparu une belle page d'histoire visible et de l'art du moyen-âge dans notre département. L'archéologue ou l'amateur qui a pu contempler ce charmant cloître, et qui s'est plu à le dessiner, ne pourra plus revoir les lieux qui lui ont donné naissance, il y a plus de cinq siècles, sans une émotion pénible. Cet acte de destruction paraît incroyable à notre époque. Quand donc le charme des yeux, inspiré par une belle œuvre, pourra-t-il arrêter la main qui ne sait que détruire ? »…..

Ce cri du cœur d'un savant et d'un artiste va bientôt enfin obtenir satisfaction : « cette belle page d'histoire visible et de l'art du moyen-âge » va ressusciter d'au milieu des ronces ; et l'archéologue aussi bien que l'amateur, pourront admirer encore sa renaissance, non plus aux lieux de sa première jeunesse, le moment ne serait peut-être pas bien choisi, mais dans un des cadres cependant les plus dignes de son caractère et de sa première affectation.

Saint Philibert, Abbé. — *Son culte en Cornouaille.* — Il n'y a plus lieu de répéter que nul pays n'a été plus riche en saints que notre Bretagne, et notre dernier historien a prouvé que nulle part l'influence sociale des saints n'a été plus féconde que sur la terre d'Armorique ; aussi sommes-nous restés fidèles au souvenir et au culte de ces grands bienfaiteurs, et à l'heure actuelle la dévotion envers eux se ravive d'une merveilleuse manière ; mais ce culte des saints nationaux ne nous rend pas exclusifs ; il suffirait, pour le prouver, de rappeler notre confiance en sainte Anne, dont le pied n'a jamais foulé notre sol.

Beaucoup de bienheureux dont la naissance, la vie et la mort ont eu d'autres théâtres, sont honorés chez nous d'une façon toute spéciale ; nous pourrions citer sainte Barbe, sainte Marguerite, saint Eloi, saint Corneille, saint Mathurin. A ces noms vénérés nous voulons ajouter celui de saint Philibert, qui, depuis des siècles, reçoit chez nous tant d'hommages, bien que notre pauvre liturgie diocésaine ne fasse pas de lui la moindre mention.

Le saint Abbé était patron de Lanvern, qui fut paroisse, même

après le Concordat ; son église n'est plus maintenant qu'une chapelle dépendant de Plonéour, mais elle est toujours sous le même vocable.

Dans la grande, belle et bonne paroisse de Moëlan, à une très petite distance du bourg, se voit une vaste chapelle qui fut érigée au xv^e^ siècle en l'honneur de saint Roch (encore un saint étranger très populaire chez nous) ; elle a un vaste transsept, des bas-côtés, un clocher élégant et original, beaucoup de vieilles statues, dont quelques-unes assez curieuses ; elle a possédé des vitraux peints, dont quelques fragments, reproduisant l'histoire de saint Roch, se voient encore au-dessus du maître-autel. La chapelle, très jolie et très pittoresque par elle-même, est encore embellie par sa couronne de beaux arbres, son très curieux calvaire en granit, sa fontaine monumentale avec le lavoir qui en est l'indispensable accompagnement. Tout cela constitue un ensemble charmant visité dans la belle saison par tous les touristes de passage, et deux fois par an par des foules compactes, les dimanches qui suivent les fêtes de saint Roch et de saint Philibert.

Le *pardon* de saint Roch a un caractère spécial : depuis plusieurs siècles, la ville de Quimperlé ayant été délivrée de la peste par l'intercession de ce bienheureux, si puissant contre les épidémies, le dimanche qui suit le 15 Août, au moins une personne de chaque famille se rend à 4 heures du matin à l'église de Notre-Dame de l'Assomption (1) ; après une messe basse toute l'assistance part processionnellement pour Moëlan et fait à pied les deux grandes lieues qui séparent Quimperlé de la chapelle de Saint-Roch. A l'entrée du bourg, la procession de Quimperlé est reçue par la procession de Moëlan, et les deux cortèges, réunis en un seul, se rendent à la chapelle, où se chante une première grand'messe. Après l'Evangile, le prédicateur raconte, ou la vie de saint Roch, ou l'histoire du vœu de la cité reconnaissante, vœu dont l'accomplissement fut nécessairement interrompu pendant la Terreur, mais repris en 1807 à la suite d'une nouvelle épidémie. Ce retour à un pieux et touchant usage fut provoqué par M. Michel Henri, curé de Quimperlé, qui s'adressa le 25 Juillet au Conseil municipal, présidé par M. Mancel, maire, MM. Birquelle et Sauvé, adjoints. Sa demande fut appuyée par un grand nombre de notables ; agréée par la municipalité, elle fut ratifiée par Mgr Dombideau de Crouseilles, évêque de Quimper, et approuvée par M. le Préfet du Finistère.

Peu après la fin de la messe, les pèlerins venus de la ville reprennent le chemin de Quimperlé, et une seconde grand'messe est chantée par le clergé de Moëlan, en présence des pèlerins de la paroisse.

Saint Roch est donc bien là chez lui, il est y honoré, et cepen-

---

(1) C'était l'église de la cité ou église municipale comme N.-D. du Guéodet, à Quimper, et N.-D. du Kreïsquer, à Saint-Pol-de-Léon ; elle est aujourd'hui église paroissiale.

Archives diocésaines de uimper et Léon

dant il a cédé une partie de ses droits : dans le transsept du côté de l'épître est un autel, assez modeste, dédié à saint Philibert ; à côté est sa statue, qui le représente dans une pose vraiment trop mouvementée ; en face est un tableau assez bon où le saint, vêtu en abbé bénédictin, entouré de moines de même ordre, distribue du pain aux pauvres.

Pour le regard, voilà tout ce qui parle ici de saint Philibert, mais il n'en est pas moins vrai que la chapelle est bien plus ordinairement désignée par son nom que par celui de saint Roch ; toute la Cornouaille connait *Saint-Philibert de Moëlan* ; tout le pays de Quimperlé et de Riec y vient prier.

J'allais dire que le pays de Pont-Aven y vient aussi, mais non, ses habitants se partagent : les uns viennent ici, les autres vont à une autre chapelle :

Saint-Philibert de Trégunc est, en effet, plus rapproché de la jolie petite ville que Saint-Philibert de Moëlan. A Trégunc la chapelle n'est plus sous les arbres, elle est tout près de l'Océan. C'est aussi un grand et bel édifice du xv^e^ siècle, possédant à l'intérieur quelques sculptures intéressantes dans le style de la Renaissance, et de charmantes statues anciennes ; mais ce ne sont pas ces objets vraiment artistiques qui frappent les visiteurs : l'attention est surtout attirée par le *petit saint Philibert*. Tous ceux qui connaissent la Cornouaille savent que dans les campagnes les jeunes garçons gardent longtemps la longue robe et le petit bonnet à *clipen*. Or, ici on prie saint Philibert surtout pour les enfants, dont il est devenu un des protecteurs spéciaux (on lui demande de les préserver de toutes les maladies ayant pour siège les intestins). C'est probablement pour ce motif qu'on a eu l'idée assez singulière de le représenter lui-même sous les habits d'un enfant ; son costume de *bébé breton* n'a pas été taillé dans le bois par le sculpteur, mais fabriqué par un *quemener* habile. Si vous venez à Trégunc, faites tout votre possible pour éprouver de la dévotion, mais il faut avouer que c'est difficile devant ce gros poupon qui vous tend aimablement les deux bras. On dit que les gentils petits bonshommes qui le portent à la procession, avec une admirable fierté, forment un groupe charmant, mais je n'ai jamais eu l'occasion de le contempler, je n'ai vu l'étrange statue que dans la solitude et le silence, un jour autre que celui du *pardon*. En revanche, au jour de cette fête, j'ai vu les routes couvertes de voitures de toutes sortes transportant les pèlerins de Beuzec, de Lanriec et de Concarneau.

Nous ne nous éloignerons pas beaucoup de ce beau pays, pour venir saluer encore saint Philibert dans la chapelle qu'il possède en Saint-Evarzec, dans le canton de Fouesnant. Ne la connaissant pas, je n'ai pas à la décrire.

Comme à Trégunc et à Moëlan, il y a aussi bien du monde, le dimanche après le 20 Août, à Saint-Philibert de Plomelin. Ici pas d'église gothique, mais un édifice construit à l'époque où, selon le mot de Louis Veuillot, le Bon Dieu permit au diable de choisir les

architectes. Cette pauvre chapelle, véritable outrage au bon goût, a remplacé un autre édifice sur lequel je ne possède aucune donnée. Il a un mobilier tout moderne qui atténue vraiment sa laideur, mais la dévotion au saint patron subsiste ici toujours vivace, toujours confiante et toujours récompensée par de nombreuses guérisons.

On voit donc que, de ces chapelles, le culte de saint Philibert rayonne sur les contrées de Quimperlé, de Concarneau et de Quimper.

Il existe aussi dans l'archiprêtré de Châteaulin : à Pleyben, le Saint n'a point de chapelle qui lui soit dédiée, mais on vient prier devant sa statue, pour être préservé ou délivré des rhumatismes, ou bien encore des maladies que nous avons déjà signalées. A Crozon, on le prie également dans le même but, mais surtout, comme à Trégunc, on lui recommande les petits enfants.

J'ignore si le culte du saint Abbé existe dans le pays de Carhaix et dans l'ancien diocèse de Léon ; je ne sais pas davantage comment il s'est établi chez nous, mais ce dont je suis certain, c'est que la translation solennelle qui sera célébrée à Moëlan le 18 Août prochain, ravivera encore la confiance en celui dont notre diocèse de Quimper possèdera désormais des reliques précieuses.

Pensée.

On a beau être un fils dénaturé, un fils révolté, un fils ingrat, on reste toujours fils, et il vient un moment, dans toute lutte contre l'Eglise, où cette lutte parricide devient insupportable au genre humain, et où celui qui l'a engagée tombe accablé, anéanti, soit par la défaite, soit par la réprobation unanime de l'humanité.

MONTALEMBERT.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Juin 1901.

I. La Loi Waldeck, mort des congrégations. par le P. H. PRÉLOT. — II. La Méthode apologétique dans la question des sacrements, par le P. S. HARENT. — III. Devant des portraits d'enfants, par le P. H. BREMOND. — IV. L'Article 14, par le P. J. BURNICHON. — V. Une nouvelle traduction des lettres de sainte Thérèse, par le P. H. CHÉROT. — VI. Quelques publications récentes sur Bossuet, Bourdaloue, Fénélon, par le P. H. C. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques. — IX. Evénements de la quinzaine. — X. Table des matières du tome 87.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 1^er^ Juillet 1901.

Petite histoire du courant ibsénien en France. Ernest TISSOT. — *Cours de jeunes filles :* I. Livre du Maître. Pierre CLÉSIO. — *La mévente des blés et la situation agricole.* Adolphe LAIR. — *George Sand :* Souvenirs d'un curé de campagne. Abbé S. CLÉMENT. — *Comment lire les journaux :* V. A la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chasse des erreurs et des sophismes. George FONSEGRIVE. — *La France chrétienne au dehors.* Baron ANGOT DES ROTOURS. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le service d'Eté, qui a été inauguré le 1er Juillet par la Compagnie d'Orléans, comporte les améliorations suivantes qui intéressent notre région.

Ligne de Nantes-Landerneau.

Le train qui part de Nantes à 9 h. 10 matin en partira à 9 h. 41, et de Quimper à 5 h. 35 soir pour arriver à Landerneau à 7 h. 46 et à Brest à 8 h. 35, au lieu de 9 h. 22.

Le train qui n'a lieu que les jours de foire à Quimper, partant de Brest à 6 h. du matin, de Landerneau à 6 h. 47 et arrivant à Quimper à 9 h. 9, aura lieu tous les jours et sera prolongé jusqu'à Lorient où il arrivera à 10 h. 53 matin.

Le train venant de Lorient et qui part de Quimper à 6 h. 37 matin, arrivera à Landerneau à 8 h. 52 matin pour correspondre avec le train de la Compagnie de l'Ouest allant à Brest.

Ligne de Rosporden-Concarneau.

Le train qui part de Rosporden à 9 h. 42 matin, en partira à 9 h. 58 après l'arrivée du train venant de Landerneau.

Pendant la période du 1er Juillet au 14 Octobre, les trains ci-après seront mis en marche les dimanches et jours de fêtes entre Rosporden et Concarneau :

Aller : départ de Concarneau à 8 h. 30 soir, pour arriver à Rosporden à 9 h. 2.

Retour : départ de Rosporden à 10 h. soir, pour arriver à Concarneau à 10 h. 26.

Ligne de Quimper-Pont-l'Abbé.

Deux trains sont créés entre Quimper et Pont-l'Abbé, pendant la période du 1er Août au 1er Octobre.

Départ de Pont-l'Abbé à 5 h. 40 matin et arrivée à Quimper à 6 h. 17 matin pour correspondre avec les trains se dirigeant sur Nantes et Landerneau.

Départ de Quimper à 8 h. 53 soir, après l'arrivée du train venant de Landerneau.

Le train qui part de Pont-l'Abbé à 3 h. 4 du soir partira 20 minutes plus tard afin de maintenir sa correspondance avec le train de Quimper sur Rosporden et Carhaix.

Ligne de Quimper à Douarnenez.

Les trains d'été sont rétablis pendant la période du 1er Août au 1er Octobre :

Départ de Douarnenez à 5 h. 33 matin et arrivée à Quimper à 6 h. 10 matin pour correspondre avec les trains se dirigeant sur Nantes et Landerneau.

Départ de Quimper à 8 h. 45 soir pour arriver à Douarnenez à 9 h. 27.

Le train qui part de Douarnenez à 2 h. 54 soir est retardé de 20 minutes jusqu'à Quimper et continue à correspondre à cette gare avec le train de Quimper sur Rosporden et Carhaix.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 12 Juillet 1901. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lettre de Sa Sainteté le Pape Léon XIII aux Supérieurs généraux des Ordres et Instituts religieux ; Liturgie.

II. — Chronique du diocèse : Œuvre de Saint-François de Sales ; Plobannalec ; Cléden-Poher ; Leuhan ; Pèlerinage des Tertiaires de St-François à Ste-Anne d'Auray ; Angers ; Le Congrès de l'Association Bretonne ; Le Pèlerinage national des vacances à Notre-Dame de la Salette ; Pèlerinage de Rome ; Saint Philibert, abbé ; Madame Victoire de Saint-Luc *(suite).*

III. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paray-le-Monial ; Vannes.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte. S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Bonaventure, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 15. — S. Henri, empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 20. — S. Jérôme Émilien, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 21. — 8e Dimanche après la Pentecôte. S. Ténénan, Evêque.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guissény . . . . . du 12 au 17 Juillet.
Saint-Thois . . . . . du 18 au 20 Juillet.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

LETTRE

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

aux Supérieurs généraux des Ordres et Instituts religieux.

CHERS FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Les familles religieuses ont, de tout temps, reçu du Siège apostolique des témoignages spéciaux de tendre et prévoyante sollicitude, soit aux jours de paix féconde, soit beaucoup plus aux jours d'âpre contradiction, comme il arrive pour vous aujourd'hui.

Nous sommes souverainement attristé par la gravité des offenses récemment portées, chez certaines nations, aux ordres et instituts que vous dirigez ; l'Eglise en gémit ; car, outre qu'elle est blessée au vif dans ses droits, elle reçoit un grave détriment dans son action, laquelle se développe par l'œuvre concordante de l'un et l'autre clergé ; aussi, en vérité, qui touche les prêtres et les religieux, la touche à la prunelle des yeux.

En ce qui Nous concerne, vous le savez, Nous n'avons négligé aucun moyen capable d'écarter de vous une persécution si indigne et d'épargner à ces nations un malheur si grand et immérité. Dans ce but, en plusieurs circonstances déjà, Nous avons chaudement recommandé votre cause à tout pouvoir, au nom de la religion, de la justice et de la civilisation, avec l'espoir, vain hélas ! que Nos remontrances seraient écoutées. En effet, dans ces derniers jours, chez une nation singulièrement féconde en vocations religieuses, et pour laquelle Nous avons toujours eu des égards tout spéciaux, les pouvoirs publics ont approuvé et promulgué des lois d'exception contre lesquelles, pour les conjurer, Nous avions, il y a peu de mois, élevé Notre voix.

Nous souvenant de Nos devoirs sacrés, et à l'exemple de Nos illustres prédécesseurs, Nous réprouvions hautement ces lois contraires au droit naturel et évangélique, aussi bien qu'à la constante tradition, de s'associer librement pour un genre de vie, non pas seulement honnête, mais saint ; contraires également au droit absolu de l'Eglise de fonder des instituts religieux dépendant d'Elle exclusivement, pour l'aider dans l'accomplissement de sa mission divine, ce qui procurait de grands bienfaits dans l'ordre religieux et civil, avantages qui se sont multipliés au profit particulier de cette très noble nation.

Aujourd'hui, cédant à un mouvement intime, il Nous plaît

de vous ouvrir Notre cœur paternel, désireux que Nous sommes de vous donner et d'en recevoir une sainte consolation ; avec le dessein aussi de vous fournir, en même temps, des documents opportuns afin que vous vous affermissiez de plus en plus dans les épreuves et que vous en récoltiez de copieux mérites devant Dieu et devant les hommes.

Parmi les raisons multiples de réconfort qui jaillissent de la foi, rappelez-vous, chers Fils, cette parole solennelle de Jésus-Christ : *Heureux êtes-vous quand, à cause de moi, on vous maudira, qu'on vous persécutera, et qu'on portera contre vous mensongèrement toute sorte de méchantes accusations* (1). Oui, quand les injures, les calomnies, les vexations vous accableront *pour ma cause*, alors, heureux êtes-vous. En effet, pour autant qu'on veuille multiplier les prétextes d'accusation, pour vous opprimer, la déplorable réalité surgit d'elle-même. La vraie raison, c'est la haine capitale du monde contre la *cité de Dieu*, qui est l'Eglise catholique ; et le vrai dessein tend, si c'était possible, à expulser du sein de la société l'action restauratrice de Jésus-Christ, si salutairement et si universellement bienfaisante.

Or, personne n'ignore que les religieux de l'un et l'autre sexe forment une portion choisie de la cité de Dieu, parce que ce sont eux qui représentent plus particulièrement l'esprit et la mortification de Jésus-Christ ; eux qui, par l'observance des conseils évangéliques, tendent à porter les vertus chrétiennes au faîte de la perfection ; eux qui, par toute sorte de moyens, donnent le plus vaillant secours à l'Eglise.

Il n'est donc pas surprenant que contre eux, comme en d'autres temps et avec d'autres iniques artifices, s'acharne la *cité du monde*, surtout celle qui par des pactes sacrilèges est plus étroitement soumise au *prince* même *de ce monde* et lui obéit plus servilement. Aussi, dans leurs desseins, la dispersion et l'extinction des ordres religieux est-il un habile mouvement pour arriver au but prémédité, à savoir l'apostasie des nations catholiques auxquelles on voudrait faire renier Jésus-Christ.

Mais s'il en est ainsi, on peut dire de vous en toute vérité : *Heureux êtes-vous ;* car si vous êtes détestés et persécutés, ce n'est pas pour autre chose que pour le genre de vie que vous avez librement choisi, en hommage à Jésus-Christ. Si vous suiviez les enseignements et les volontés du monde, non seulement il ne vous imposerait aucune peine, mais il vous comblerait de ses faveurs : *Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est sien ;* mais, parce que vous marchez en opposition complète avec lui, c'est pour cela qu'il vous heurte et vous fait la guerre. *Parce que vous n'êtes pas du monde..., c'est pour cela que tout le monde vous hait* (2). C'est ce que

(1) MATH., v. 11. — (2) JOANN., XV, 19.

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

vous a prédit Jésus-Christ lui-même, c'est pourquoi il se complaît d'autant plus en vous et vous couvre de sa prédilection qu'il vous voit plus conformes à Lui dans les souffrances que que vous endurez pour la justice. Et vous, *participant aux souffrances de Jésus-Christ, réjouissez-vous* (1); aspirez aux vertus de ces grands hommes qui *s'en allaient joyeux de la présence du conseil, parce qu'ils furent jugés dignes de souffrir l'humiliation pour le nom de Jésus* (2).

A cette gloire qui provient pour nous du témoignage de la conscience (3) s'ajoutent, encore que vous ne les ayez point cherchées, les bénédictions de tous les hommes de bien. Ceux-ci, vraiment soucieux de la paix commune et de la prospérité, estiment qu'il n'y a pas de citoyens aussi honorables, dévoués et utiles à la patrie que les membres des congrégations religieuses; et ils tremblent à la pensée de perdre en vous une si grande abondance d'avantages extraordinairement précieux.

C'est la multitude d'indigents, d'abandonnés, de malheureux qui sont soulagés avec une intelligence et une charité admirables dans les diverses institutions fondées et soutenues par vous!

Ce sont les pères de famille qui, par le passé, vivaient si tranquilles sur l'éducation religieuse et morale de leurs enfants en vous les confiant; d'autant plus que jamais peut-être, à une autre époque, ne fut aussi nécessaire une éducation saine, vigoureuse, féconde en vertus fortes.

Ce sont les prêtres qui ont en vous les meilleurs auxiliaires pour les graves labeurs de leur ministère.

Ce sont les hommes de tout ordre qui, en des temps si pervertis, dans votre conseil, fortifié par la valeur de l'exemple, cherchent une direction et un stimulant pour bien faire.

Ce sont surtout les évêques qui vous honorent de leur confiance, qui vous tiennent pour d'experts instituteurs du jeune clergé; qui reconnaissent en vous les *vrais amis des frères et du peuple* (4) parce qu'ils offrent pour eux à la clémence divine des prières et des expiations incessantes.

Mais personne plus que Nous, qui, du haut de ce Siège, devons veiller sur les besoins de l'Eglise universelle, personne plus que Nous ne peut justement apprécier les mérites insignes des familles religieuses.

Déjà, dans d'autres actes, Nous en avons fait une mention particulière. Qu'il suffise de louer ici la singulière ardeur qui les rend si joyeusement prompts à répondre aux signes et au désirs du Vicaire de Jésus-Christ, quelque œuvre d'utilité chrétenne et civile qu'il s'agisse d'entreprendre; en quelque plage, même inhospitalière, qu'il s'agisse de se rendre, au prix

(1) I Petr., iv, 13. — (2) Act., v, 41. — (3) II Corinth., i, 12. — (4) II Machab., xv, 14.

d'infinies souffrances et de la vie même, comme plusieurs l'ont glorieusement prouvé, lors des derniers évènements de Chine.

Et si, parmi les plus chers souvenirs de Notre long pontificat Nous gardons celui d'avoir, par Notre autorité, élevé à l'honneur des autels de nombreux serviteurs de Dieu, Nous Nous rappelons aussi avec joie que la majeure partie d'entre eux furent des fondateurs ou des élèves des instituts réguliers.

Pour vous réconforter davantage encore, Nous ne pouvons non plus passer sous silence que, parmi les hommes mêmes du siècle, remarquables par leur rang et par leur sagesse civile, il ne manque pas d'esprits droits et impartiaux, qui se lèvent pour recommander vos œuvres, et pour la défense de votre droit inviolable de citoyen et de votre liberté encore plus inviolable de catholiques.

Il est certain qu'à un œil non troublé par les passions il ne peut échapper combien c'est un acte imprévoyant et indigne de faire injure à des personnes qui, sans rien espérer ni rechercher pour soi, se dépensent tout entières et de toutes manières à procurer le bien de toutes les classes sociales. Que l'on considère l'œuvre des religieux, au seul point de vue de l'habileté ingénieuse avec laquelle ils excellent à faire croître dans les enfants du peuple les bons germes de nature qui, sans cela, seraient étouffés à leur détriment comme à celui d'autrui. Ils les préviennent par la foi et par la grâce; ils les cultivent patiemment, sans jamais se lasser; et ainsi ils font mûrir en eux le discernement du vrai, l'amour de ce qui est honnête, le sentiment du devoir, la fermeté du caractère, la générosité du sacrifice; autant de fruits inestimables, comme chacun peut le voir, pour l'ordre public et pour la floraison des Etats.

Mais en attendant, puisque la malignité du monde vous attaque à ce point que, tout en foulant aux pieds en vos personnes les raisons les plus sacrées, elle se targue de faire œuvre digne et utile, « elle prétend rendre hommage à Dieu » (1), adorez, chers Fils, en confiante humilité les desseins de Dieu. Alors même qu'il laisse le droit succomber sous la violence, il ne le fait que dans des vues élevées pour le bien; et de plus il a coutume de secourir puissamment par des voies imprévues celui qui souffre pour lui et se confie en lui.

Il dispense les épreuves et les contradictions à ceux, particulièrement, qui, de par leur statut spécial, professent la perfection chrétienne, afin, comme vous le savez bien, non seulement de cimenter et de resserrer leur force, mais d'en retremper aussi et d'en revivifier les énergies, qui souvent s'affaiblissent dans la paix perpétuelle. Veuillez donc correspondre dignement à ses vues paternelles. Adonnez-vous avec un redoublement d'ardeur à une vie de foi, de prières, de saintes œuvres; affermissez au milieu de vous la discipline

(1) Joann., xvi, 2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

régulière, l'union fraternelle des cœurs, l'empressement de l'humble obéissance, la rigueur du détachement terrestre, la piété des offices divins ; que vos pensées soient hautes, vos desseins généreux, votre zèle infatigable pour la gloire de Dieu et l'extension de son règne.

Et si l'on ajoute que, maintenant, par la malice des temps, vous vous trouvez ou déjà opprimés par des lois odieuses ou en danger de dispersion, vous reconnaîtrez combien s'augmente en vous le besoin de garder, avec un zèle toujours plus grand, l'intégrité de l'esprit religieux à l'abri du contact dissipant du siècle, et de vous tenir prêts et aguerris contre n'importe quelle épreuve plus âpre. A ce propos il convient de rappeler que diverses Instructions aux Religieux furent opportunément publiées par le Siège apostolique, et que d'autres prescriptions furent pareillement formulées par les supérieurs des ordres eux-mêmes ; que celles-ci et celles-là restent dans leur pleine vigueur et soient consciencieusement observées.

Tous enfin, jeunes et vieux, tenez les yeux fixés sur vos illustres fondateurs. Ils vous parlent par leurs maximes, ils vous guident par les statuts, ils vous précèdent par l'exemple ; ayez le souci aimant et sacré de les écouter, de les suivre, de les imiter. Ainsi firent, en des conditions et en des temps également très tristes, tant de vos aînés, et ainsi vous transmirent-ils un riche héritage d'invincible constance et de toutes autres vertus des plus choisies. Montrez-vous dignes de tels pères et de tels frères ; que tous vous puissiez dire avec un légitime orgueil : Nous sommes les enfants et les frères des saints !

Par là vous pouvez vous promettre à bon droit des avantages signalés pour vous-mêmes, pour l'Eglise, pour la société. Vous, en effet, en vous étudiant à atteindre le degré de sanctification auquel Dieu vous a appelés, vous accomplirez les desseins de sa divine Providence, et vous mériterez la très large récompense qu'il vous a promise. L'Eglise, qui, en mère très aimante, a prodigué ses grâces à vos diverses familles, retirera de vous, pour ainsi dire en retour, une coopération plus que jamais fidèle et d'une singulière efficacité dans sa mission de paix et de salut. Et précisément, c'est de paix et de salut qu'a un extrême besoin la société actuelle, misérablement affaiblie et dépravée qu'elle est ; mais pour la ressaisir, la soulever, la ramener repentante aux pieds de son très miséricordieux Rédempteur, il faut des hommes de vertu supérieure, de parole ardente, de cœur apostolique, et qui soient à point nommé des médiateurs de grâce accrédités auprès de lui. Et vous, Nous n'en doutons pas, vous serez tels ; et vous ne pourrez pas rendre à la société plus opportun et plus noble bienfait.

La charité du Christ, chers Fils, Nous inspire une dernière

parole pour raffermir en vous les sentiments dont vous êtes animés envers ceux qui combattent de toute façon vos instituts et qui en entravent l'œuvre. Autant votre attitude doit être, par conscience, ferme et pleine de dignité, autant par l'effet de votre profession elle doit être toujours douce et indulgente ; attendu que dans le religieux doit singulièrement resplendir la perfection de cette charité vraie qui se porte à la compassion, mais ne cède pas à l'indignation.

Se voir payés d'ingratitude, se voir rejetés, ne peut pas, certes, ne pas contrister la nature ; mais la voix autorisée de la foi vous rappelle l'avertissement sublime : *Triomphez du mal par le bien* (1) ; elle vous met sous les yeux cette splendide magnanimité de l'Apôtre lui-même : *Nous sommes maudits, et nous bénissons ; nous souffrons persécution, et nous tenons ferme ; nous sommes injuriés, et nous prions* (2) ; surtout, elle vous invite à répéter, suppliants avec Jésus, le bienfaiteur souverain de la race humaine, suspendu à la croix : *Père, pardonnez-leur.*

Donc, *fortifiez-vous dans le Seigneur* (3). Le Vicaire du Christ est avec vous ; avec vous est tout le monde catholique, qui vous admire avec une respectueuse affection et reconnaissance. Du haut du ciel vous encouragent vos glorieux pères et frères ; votre Chef suprême Jésus-Christ vous enveloppe et vous couvre de sa puissance. Vous, ses privilégiés, insistez auprès de son Cœur divin par une fervente prière, assurés d'en retirer un accroissement de confiance et de forces pour vaincre en lui toutes les colères du monde. Son : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (4), retentit toujours, consolant et vivace.

Qu'elle vous console aussi et vous soutienne, Notre Bénédiction, qu'en ce jour, consacré à la mémoire triomphante des Princes des Apôtres, Nous sommes heureux de vous accorder abondante, soit à chacun de vous, soit à toutes vos familles et à chacune, qui Nous sont très chères dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 29 Juin de l'an 1901, de Notre pontificat le vingt-quatrième.

LÉON XIII, PAPE.

LITURGIE. — **Décision récente.** — Une réponse de la S. Congrégation des Rites, en date du 7 Décembre 1900, déclare que les Litanies de la Sainte Vierge doivent être récitées suivant le texte des nouvelles éditions du Rituel romain, c'est-à-dire que, après les trois invocations *Agnus Dei*, il ne faut point ajouter : *Christe audi nos, Christe exaudi nos*, mais seulement un verset avec une oraison. Ce verset et cette oraison peuvent varier selon les temps.

---

(1) Rom., xii, 21. — (2) I Cor., iv, 12-13. — (3) Eph., vi, 10. — (4) Joann., xvi, 33.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Monseigneur l'Évêque vient d'adresser à ses diocésains une Lettre pastorale au sujet de la reprise du Procès de béatification du Vénérable Serviteur de Dieu D. Michel Le Nobletz. Nous la donnerons dans notre prochain numéro.

Œuvre de Saint-François de Sales. — A l'occasion des deux prochaines retraites ecclésiastiques, le Directeur de l'Œuvre se tiendra au Séminaire à la disposition des confrères, aux jours qui seront ultérieurement indiqués. Il recevrait, en même temps, avec reconnaissance les cotisations que les directeurs paroissiaux auraient réussi à recueillir comme premier versement semestriel, conformément à un vœu récemment exprimé par le Conseil central, dans l'intérêt du paiement plus prompt, par la caisse générale, des subsides alloués aux différentes œuvres paroissiales du diocèse.

J. B.

Plobannalec. — **Visite de Monseigneur à Lesconil.** — Le mercredi 3 Juillet, Monseigneur l'Evêque s'est rendu à Lesconil, en Plobannalec, pour visiter les travaux d'une chapelle qui s'y construit en ce moment.

Lesconil, on le sait, est un petit port de pêche, qui depuis quelques années a acquis une réelle importance : le nombre des habitants est aujourd'hui de 1,000 environ et va s'accroissant chaque jour. Mais la population, formée d'éléments étrangers, souvent peu chrétiens, est facilement attirée par les protestants, grâce aux secours qu'ils distribuent et aussi à l'éloignement de l'église paroissiale. C'est pour obvier à cet inconvénient que Monseigneur, d'accord avec M. le Recteur de Plobannalec, pour procurer les secours religieux aux habitants de ce quartier, a décidé d'y faire construire une chapelle. Sa Grandeur a été heureuse de constater que les travaux avancent rapidement : la chapelle dont les murs atteignent déjà deux ou trois mètres de hauteur, est bâtie dans un endroit fort bien choisi où, plus tard, pourront s'élever des écoles catholiques dont le besoin se fait également sentir.

Les habitants, prévenus dès le dimanche précédent, s'étaient rendus en foule à la rencontre de l'Evêque, et l'ont suivi sur le lieu des travaux. Monseigneur leur a adressé, dans l'enceinte même de la chapelle en construction, une courte allocution qui a été écoutée avec un pieux respect. Après avoir béni solennellement l'assistance, Sa Grandeur a donné son anneau à baiser aux petits enfants....

La population de Plobannalec, celle de Lesconil en particulier, gardera un souvenir reconnaissant de cette visite de son premier pasteur, si paternellement affable et surtout si soucieux des intérêts spirituels du troupeau qui lui est confié.

Mercredi dernier, Monseigneur a donné la Confirmation, le matin à l'île d'Ouessant et, l'après-midi, à l'île Molène.

Cléden-Poher. — **La Mission (16-30 Juin).** — On nous écrit :

« La grâce d'une Mission est, on ne saurait trop le dire, une des faveurs spirituelles les plus précieuses que Dieu puisse accorder à une paroisse. Cléden-Poher vient de la recevoir, cette grâce si précieuse, pour son plus grand bien.

« Ouverte sous les auspices du Sacré-Cœur, la Mission a duré quinze jours, et a produit des fruits bien encourageants pour les prêtres qui y ont dépensé, sans compter, leurs fatigues et leurs talents, bien consolants aussi pour le vénéré pasteur qui, après avoir doté sa paroisse d'une église digne d'elle par les embellissements qu'il y a apportés, a voulu couronner son œuvre par la sanctification de ses ouailles durant ces jours trop vite écoulés.

« Présidés, la première semaine par M. Kerébel, curé-doyen de Riec, et la seconde par M. Quiniou, curé-doyen de Carhaix, deux missionnaires bien connus et aimés des populations, les exercices de la Mission se sont succédé devant un auditoire bien nombreux et des mieux disposés.

« Dès le premier jour, les paroissiens se sont montrés désireux de s'instruire ; leur attitude pendant l'explication des tableaux, témoignait, surtout chez les jeunes gens, d'un étonnement justifié par les vingt-deux années qui s'étaient écoulées depuis la précédente Mission. Les grandes vérités exposées sous cette forme sensible par MM. Kerlouet, recteur de Mellac, et Bohec, recteur de Plonévez-du-Faou, pénétraient profondément les âmes : l'enfer avec sa justice inflexible, le purgatoire avec sa miséricorde infinie et le ciel où règne l'éternel bonheur saisissait les auditeurs d'une salutaire émotion, et le prédicateur avait terminé, que tous écoutaient encore.

« MM. Souêtre et Portier ont mis dans les chants la vigueur et l'entrain qui leur sont familiers, en sorte que cette partie si importante d'une Mission a eu un succès digne de la bonne volonté des retraitants.

« Avec ce peuple, dont la docilité et la franchise ont été pour tous un encouragement et une édification, il y a bien lieu d'espérer qu'il conservera dans son cœur le souvenir de cette belle Mission : environ 1,300 communions en ont été le fruit immédiat, et sa fidélité à mettre en pratique désormais les conseils spirituels qui lui ont été donnés sera la plus douce récompense du pasteur et des missionnaires. »

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

Leuhan. — **Pardon de Notre-Dame de Lourdes.** — Le grand « Pardon » de N.-D. de Lourdes, en Leuhan, aura lieu, cette année, le dimanche 21 Juillet courant. Voici le programme et l'horaire des divers exercices :

Samedi, 20 Juillet. — Le matin, messes à *5 h.*, *6 h.*, *8 h.* et *9 h.* — Le soir, à *7 h. 1/2*, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle. Vêpres. A *9 h.*, procession aux flambeaux ; sermon à la croix du champ. Prières du soir ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Des confesseurs se tiendront à la disposition des fidèles, pendant la journée et toute la nuit.

Dimanche, 21. — Messes basses à *2 h.*, *5 h.*, *7 h.* et *8 h.* A *10 h.*, grand'messe ; sermon.

L'après-midi, à *2 h. 1/2*, récitation du chapelet pour les malades ; à *3 h.*, Vêpres solennelles, procession, suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Confessions.

Lundi, 22. — Messes basses à *5 h.*, *6 h.* et *9 h.* ; bénédiction du Saint-Sacrement. Bénédiction des croix, chapelets, médailles, scapulaires ; réception dans les Confréries.

N. B. — Ces trois jours, les fidèles qui visitent la chapelle de N.-D. de Lourdes et y prient aux intentions du Souverain Pontife, moyennant qu'ils aient rempli les conditions ordinaires de la confession et de la communion (qui peut être faite ailleurs qu'à Leuhan), peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Pèlerinage des tertiaires de Saint-François à Sainte-Anne d'Auray, *le dimanche 21 Juillet.* — Les RR. PP. Anselme, gardien des Capucins de Lorient, et Norbert, supérieur des Franciscains de Saint-Brieuc, convoquent « la Bretagne franciscaine » à un pèlerinage qui aura lieu à Sainte-Anne d'Auray, le 21 Juillet prochain, sous la présidence d'honneur de Mgr Latieule, évêque de Vannes. Après avoir rappelé les liens qui unissent les enfants de saint François au célèbre sanctuaire breton, ils s'adressent en ces termes aux Tertiaires :

« L'an dernier sur un simple appel, plus de 600 Tertiaires de langue bretonne du diocèse de Vannes sont accourus, le dimanche de la Trinité, faire un pèlerinage solennel.

« L'invitation était trop restreinte...

« Cette fois, ce sont les Tertiaires de toute la Bretagne, de tous les diocèses de Bretagne que nous voulons, les Tertiaires de langue bretonne et de langue française que nous convoquons *à Sainte-Anne.*

« Tertiaires de Bretagne, répondez à notre appel, nous comptons sur vous. Venez à Sainte-Anne *le Dimanche 21 Juillet prochain.* Venez ouvrir le siècle nouveau près de la patronne des Bretons. Si ce siècle veut être sauvé, il devra entendre l'appel du Souverain Pontife et entrer dans l'esprit du Tiers-Ordre... Venez, Bretons et Bretonnes, enfants de saint François d'Assise, montrer et resserrer à Sainte-Anne vos liens de charité et de zèle séraphique. »

N. B. Le *Samedi*, veille du Pèlerinage, il y aura Adoration nocturne de 9 h. du soir à 5 h. du matin.

Le *Dimanche 21 Juillet*, à 7 h., messe de communion pour les Tertiaires ; *à 8 h. 1/2*, procession solennelle du pèlerinage. *A 9 h.*, messe avec sermon en français et en breton. *A 11 h. 1/2*, conférences spéciales pour les Tertiaires.

Les Fraternités apporteront leurs bannières ; les Tertiaires porteront leurs insignes à Sainte-Anne.

Angers. — **Congrès Eucharistique.** — Le prochain Congrès Eucharistique se tiendra à Angers du 4 au 9 Septembre 1901. On y traitera toutes les questions qui se rattachent à la sainte Eucharistie : l'*enseignement Eucharistique*, l'*histoire*, le *culte Eucharistique*, l'*Eucharistie et les Œuvres sociales*, l'*art* et l'*archéologie religieuse*. Les Dames sont admises aux cérémonies religieuses et aux assemblées générales et chaque jour, de 3 h. à 4 h., elles auront des réunions spéciales avec conférences. MM. les Membres du Clergé et la Jeunesse catholique auront de même des réunions particulières.

On engage les catholiques à se rendre, nombreux, à ce Congrès qui sera une véritable manifestation de foi envers Jésus-Eucharistie.

Le Congrès de l'Association Bretonne. — L'Association Bretonne tiendra, cette année, son Congrès à Lannion, du 2 au 7 Septembre prochain. Il s'ouvrira, le lundi à 8 heures, par une messe du Saint-Esprit.

Le programme comprend des questions très actuelles et très pratiques concernant l'agriculture ; des études sur l'archéologie, l'hagiographie et l'histoire de la Bretagne ; sur la langue, les mœurs et anciennes traditions de notre province, — toutes choses qui touchent de si près à notre vie religieuse. Aussi nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, donner *in-extenso* cette partie au moins du programme. Le Congrès s'occupera spécialement du pays de Tréguier ; mais toute autre question historique ou archéologique, relative à la Bretagne, peut être traitée avec l'autorisation du bureau.

Les érudits et les amis de notre passé ne manqueront pas de répondre aux diverses questions posées. Nous serons heureux de rendre compte dans la *Semaine religieuse* des travaux qui intéresseraient notre diocèse.

Le Pèlerinage national des vacances à Notre-Dame de la Salette, avec stations à *Ars*, à *Notre-Dame de Fourvière* et aux *grands sanctuaires de Lyon*, à *Notre-Dame du Laus*, enfin au *Sanctuaire des apparitions du Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial*, aura lieu du *Mercredi 28 Août* au *Vendredi 6 Septembre 1901.*

Ce pèlerinage, organisé pour la 8e fois par l'*Œuvre de Sainte-Philomène*, dispense de tout souci en ce qui concerne les voitures, les logements, les repas... La Direction y pourvoit elle-même. Ceux-là seuls qui ont accompli le pèlerinage de La Salette peuvent

Archives diocésaines d nper et Léon

redire les beautés naturelles de son site et le pieux intérêt qu'il offre à l'âme chrétienne.

Les pèlerins passeront deux jours et trois nuits sur la *Sainte Montagne ;* le reste du temps sera employé aux diverses stations et au voyage bien combiné à travers des panoramas merveilleux.

Chacune des stations de ce *Pèlerinage des Vacances* produit dans les âmes des impressions inoubliables.

Demander à l'adresse ci-dessous *le programme détaillé.*

Prix, *tous frais compris,* chemin de fer, voitures, logements, repas, insigne et Manuel du pèlerinage : 1re classe, 191 fr. ; 2e classe, 166 fr. ; 3e classe, 148 fr.

*Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis PETIT, directeur de l'*Œuvre de Sainte-Philomène, *Maison St-Vincent-de-Paul, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard,* 15e arrondissement.

Pèlerinage de Rome, sous la présidence d'honneur de Son Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims. — Cinq jours a Rome et voyage circulaire en Italie, *du 9 au 22 Septembre 1901.*

Voir le Pape ! Porter au parrain du xxe siècle, au père de nos âmes, à l'ami toujours fidèle de notre pays, l'hommage de la vénération et de l'attachement du peuple catholique de France !

Ranimer notre foi au foyer de la pensée religieuse, retremper notre courage au contact de l'Eglise qui s'affirme, là-bas, dans sa réalité et sa puissance, par mille souvenirs des premiers âges chrétiens, par les monuments incomparables de son génie, par le spectacle plus visible que partout ailleurs, de son inlassable activité et de son merveilleux apostolat ;

Tresser un nouvel anneau de cette chaîne des pèlerinages qui établit, depuis 1885, comme un échange inestimable de bienfaits et de marques d'affection, entre la Papauté et les classes populaires ;

Vivre cinq jours au milieu des émotions sans cesse renouvelées que les beautés religieuses, historiques et artistiques entretiennent dans l'âme du pèlerin ; passer ces cinq jours en compagnie de Français, avec l'assurance que toutes les portes seront ouvertes au Pèlerinage, que l'on sera l'objet de toutes les attentions et de toutes les prévenances de la Cour pontificale ;

Tels seront les attraits du séjour à Rome au cours du prochain Pèlerinage.

Puis, après avoir visité, à l'aller, *Turin, Gênes, Pise, Florence, Assise,* après cinq jours, pendant lesquels on semble avoir épuisé la gamme des émotions de l'art et de la foi, se remettre en route, à travers les contrées verdoyantes de l'Ombrie, pays de vie riante et de légende mystique, pour un nouveau Pèlerinage !

Et ce nouveau Pèlerinage a pour étapes : *Lorette,* lieu où fut transportée la maison de Nazareth ; *Bologne,* qui renferme sous les arceaux de son église le tombeau de saint Dominique ; *Padoue,* où saint Antoine vint mourir ; *Venise,* qui semble avec ses palais, ses ponts, ses églises de marbre, dont les teintes et les ombres ondulent dans l'eau, l'évocation grandiose de je ne sais quel mirage fantastique ; *Milan,* qui déploie avec orgueil les splendeurs architecturales de sa cathédrale, dont l'église Saint-Ambroise rappelle l'adjudication de saint Augustin.

Quel pèlerinage plus beau put jamais tenter des cœurs chrétiens !

Allons à Rome voir le Pape, prier sur le tombeau des Apôtres ; allons à *Lorette* méditer le mystère de la Rédemption ; allons à *Assise* demander à saint François le secret de notre relèvement social et religieux.

Train de Paris : *Commission Romaine,* 3e classe, 183 fr. ; 2e classe, 235 fr. ; 1re classe, 309 fr. ; — *Hôtel,* 3e classe, 247 fr. ; 2e classe, 296 fr. ; 1re classe, 370 fr. Ces prix comprennent tous les frais de voyage, nourriture, logement et voitures, — dans les conditions indiquées au Livret de Renseignements.

Les demandes d'inscription doivent être adressées soit à M. le chanoine Treussier, soit à M. Mauduit, à Quimper. Elles seront accompagnées du prix de la place choisie, ou du moins de l'avis qu'on l'a fait parvenir à l'agence Lubin, 36, boulevard Haussmann, Paris.

Saint Philibert, abbé. — Notice sur sa vie. — Le recueil de *Vies de Saints* le plus répandu aujourd'hui est sans contredit celui qu'on a justement appelé les *Petits Bollandistes.* Nous n'y trouvons sur saint Philibert qu'une note tenant dans une seule page, mais imprimée en petits caractères ; la substance en a été fournie par Godescard, l'abbé Auber et le *Propre* de Poitiers. C'est cette note que je reproduis intégralement aujourd'hui ; mais comme elle ne renferme rien qui puisse édifier le lecteur sur la nature des démêlés du saint avec Ébroin, je me réserve de rétablir à la suite, d'après le cardinal Pitra, l'historique plus complet de la noble résistance de l'abbé de Jumièges en face des attentats du trop célèbre ministre ; puis M. l'abbé Abgrall, chanoine honoraire, racontera dans la *Semaine Religieuse* la marche triomphale des reliques de saint Philibert lors des invasions normandes, puis leurs différentes translations, et il décrira la curieuse église de Grandlieu.

Enfin, à la suite des prochaines fêtes de Moëlan et de Trégunc, nous devrons dire comment les reliques confiées à ces deux paroisses y auront été reçues ; nous aurons donc à parler de saint Philibert à nos lecteurs pendant toute la durée des mois de Juillet et d'Août.

« Saint Philibert était de Gascogne, et naquit dans le territoire de la ville d'Eause, où il y avait alors un siège épiscopal, qui fut depuis transféré à Auch. Son père qui se nommait Philibaud prit les ordres sacrés et devint évêque de Vic-Jour, dont on transporta le siège à Aire peu de temps après. Philibert fut élevé à Vic, sous les yeux de son père, jusqu'à ce qu'ayant achevé son éducation, il fut envoyé à la cour, sous le règne de Dagobert Ier. Les exemples et les instructions de saint Ouen firent sur lui la plus profonde impression ; il se dégoûta tellement du monde, qu'à l'âge de vingt ans il prit l'habit dans l'abbaye de Rebais, au diocèse de Meaux, laquelle avait été fondée par saint Ouen. Il succéda à saint Aile, dans le gouvernement de ce monastère ; mais, ayant trouvé quelques moines indociles, il quitta Rebais. Après avoir visité, en France et

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

en Italie, les plus célèbres maisons qui vivaient sous la règle de saint Colomban, il se retira dans la Neustrie. Le roi Clovis II et la reine Bathilde lui ayant donné un emplacement dans la forêt de Jumièges, il y fonda, en 654, le monastère de ce nom, qui n'était pas fort éloigné de celui de Fontenelle, où saint Vandrille avait sous sa conduite une communauté nombreuse. Il appliqua ses religieux à des travaux pénibles ; il leur fit arracher les ronces et dessécher les marais qui couvraient le pays. La communauté de Jumièges s'accrut considérablement en peu de temps, et on y compta jusqu'à neuf cents moines.

« Ce fut saint Philibert qui fit bâtir à Pavilly un monastère pour des filles ; l'emplacement lui fut donné par Amalbert, seigneur du lieu, dont la fille, nommée Aurée, y prit le voile. Sainte Anstreberte fut première abbesse de ce monastère.

« En 674, la nécessité obligea saint Philibert de faire un voyage à la cour. Il eut le courage de reprocher à Ebroin, maire du palais, ses injustices et ses crimes.

« Ce ministre, pour se venger, excita contre lui une violente persécution. Il gagna quelques ecclésiastiques, du diocèse de Rouen, qui décrièrent le serviteur de Dieu, et firent entrer dans leurs vues saint Ouen, leur évêque. Les choses en vinrent au point qu'on mit saint Philibert en prison, dans un lieu de la ville qu'on appela depuis la *poterne*. Quelque temps après, saint Ouen reconnut son innocence et lui fit rendre sa liberté. Mais Philibert, ne se croyant point en sûreté dans la Neustrie, quitta Jumièges. Il se retira à Poitiers, auprès de l'évêque Ansoald, qui venait de succéder à Didon, oncle de saint Léger, évêque d'Autun, victime de la cruauté d'Ebroin. Ansoald le reçut avec bonté, et aurait bien voulu l'attacher à son église. Mais l'amour de la vie solitaire l'emporta encore dans le cœur du religieux, et l'évêque n'espérant plus le gagner, lui céda généreusement, aux confins de son diocèse et de la Bretagne, une portion de l'île nommée Her ou Hério, pour y bâtir un monastère, qui en prit le nom de Hermoutier, dont on fit plus tard Noirmoutiers. A ce premier don, il ajouta d'autres libéralités, tant de son propre bien que de celui de l'église de Poitiers, de sorte que la nouvelle maison devint en peu de temps florissante. Elle fut d'abord peuplée de quelques moines de Jumièges. Philibert s'occupa aussi, à la prière d'Ansoald, de reconstituer l'abbaye de Saint-Benoît de Quinçay, qui avait souffert d'événements malheureux. Il y fit venir quelques religieux de Jumièges, et mérita d'être regardé comme le restaurateur de cette abbaye, qui avait commencé du temps de saint Hilaire.

« A la mort d'Ebroin, arrivée en 681, Philibert voulut revoir Jumièges. Il y rencontra saint Ouen, qui lui demanda pardon de s'être laissé prévenir contre lui, et le conjura de rester en Normandie. Mais Philibert préféra retourner à Noirmoutiers, et consentit seulement à mettre à la tête de l'abbaye de Jumièges saint Achard, l'un de ses plus fidèles disciples. De retour dans son île, il s'appliqua de plus en plus au bon gouvernement de son trou-

peau. Simultanément, il dirigeait, encore les progrès du monastère de Notre-Dame de Luçon, qui florissait depuis le quatrième siècle, et les commencements de celui de Saint-Michel-en-l'Herm, qu'Ansoald venait de fonder, en 681. Occupé de tant de travaux, il n'en avait pas moins l'esprit de recueillement et de prière ; ce qu'il conseillait aux autres, on le lui voyait toujours accomplir le premier. S'il parlait, on croyait entendre Jésus-Christ ; l'Esprit semblait souffler sur son cœur et ses pensées. Il mourut le 20 Août 684, au milieu de ses frères de Noirmoutiers. »

Madame Victoire de Saint-Luc.

Journal de sa détention a la maison d'arrêt de Carhaix, sous la Terreur *(suite)*.

Que dirai-je des ameublemens de ce palais ? il y règne la plus charmante variété. Les fenêtres sont agréablement garnies, non de pots de fleurs, mais de *vases de nuit*. De tout côté, à l'entour, sont suspendus, non des lampions allumés mais des paquets de matière propre à en faire.

Les cheminées sont couvertes, non de frêles porcelaines de Sèvres, mais de plus solides petits pots et cafetières, d'une modeste couleur.

Pour attiques (1) et ornements de porte, on remarque, élégamment suspendus, les aloyaux tremblants, les quartiers de veau, les pièces de lard, sans parler de maints étiques poulets. On découvre encore, par ci par là, dans les recoins, de petites échappées, récréatives *à l'estomac*, d'oignons, de choux, poireaux, navets, ou semblables gentillesses.

Au lieu de trumeaux et de fragiles glaces, on remarque de riches magasins de pains, d'écuelles, bassins, casseroles, de larges barattes d'eau claire, qui peuvent également servir aux Dames, au besoin, *de conseillers des grâces*.

Dans la place de ces lustres pesants, suspendus au plafond, qui pourraient par triste aventure fracasser, en tombant, les cervelles de la compagnie, on entrevoit une blanchette lessive ça et là éparpillée, qui ne risque, tout au plus, qu'à distiller une douce rosée sur le nez des regardants.

Pour tapisserie, ce ne sont pas, comme autrefois, quelques chiffons de papier ou d'étoffe, bien tendus, qui ne veulent servir qu'à cet usage ; mais les murs sont proprement, et utilement garnis de tout l'attirail d'une toilette complète.

Ici se voient les couvre-chefs, tant des hommes que des femmes. Là on aperçoit, négligemment pendus, les mantes, les

(1) *Attique*, terme d'architecture. — Petit étage au-dessus des autres, et qui a ses ornements particuliers. (Note de l'éditeur.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

corsets, les flottantes juppes. Dans ce recoin, se remarque les escarpins fins, et autres petits nécessaires tant de jour, que de nuit. Le blanc, le sale, tout est un peu pêle-mêle, comme il convient en temps d'égalité; mais un coup d'œil clairvoyant en sait dans un moment faire la distinction. Voici d'ailleurs l'avantage d'avoir ainsi tout son bien sous les yeux. On voit d'un premier regard ce qu'il convient, on y porte la main, on est quitte de recherche, et de la peine d'ouvrir, et fermer une armoire. Ici, on en trouve partout, chaque clou, ou brochon, dextrement planté dans le mur, en fait une, et sert également de commode, ou de chiffonnière.

Durant le jour, les lits d'un chacun, sont élégamment retroussés à l'entour de l'enceinte, pour faire place à la table. Pendant la nuit, on les déploye majestueusement. Ils se trouvent si proches les uns des autres, qu'ils forment le coup d'œil d'un tapis moëlleux. Et si quelqu'un dans la chaleur d'un beau songe perdait plante dans son lit, il trouverait à ses côtés celui d'un charitable voisin prêt à le recevoir (1).

Les sièges sont à l'unisson du reste, ils sont pour le moins solides, on ne craint ni de les briser ni de les salir: de fortes malles servent de canapés et de fauteuils bourrés, les portemanteaux, les coffrets de coussinets moelleux (et souvent d'oreillers); je ne parle pas des couchettes de nuit, qui, se trouvant à proximité, sont d'un grand secours pour suppléer aux sièges; on peut à toute heure commodément s'y étendre sans courir les risques d'en fouler le duvet. Cependant, afin de pourvoir avec plus de richesse aux aisances de la nombreuse société, on a fait l'heureuse découverte d'une douzaine d'antiques ruches, délaissées en un coin, et qui n'ont pas échappé à l'œil clairvoyant de certaines détenues : on s'en est saisi avec avidité comme d'un trésor, pour augmenter les meubles de sa chambre. Tout ici est bon, et sert au ménage : les plus minces bagatelles deviennent de vraies jouissances, cinq à six vieux pots (reste de pharmacie), quelques bouts de planches (à moitié pourries) adroitement enlevées à son futur voisin, font ici un petit bonheur. Le premier venu a le droit du pillage, et il en profite si bien, que les derniers arrivants se trouvent de tout fort au dépourvu et pratiquent une pauvreté que, dans ces lieux, jadis consacrés à cette vertu, on n'a jamais portée plus loin (2).

(1) Je parle au masculin comme au plus noble genre, mais ce sont cependant les dames qui sont ainsi pressées; il y a de brillantes chambres de 10, 15, et 20. On promettait même agréablement qu'on eût doublé et triplé les lits, car on nous annonçait ici des 5 ou 6 cents : d'autres même portaient le compte jusqu'à mille, assurant qu'on eût couché jusque dans les greniers, le réfectoire, le chœur et les dortoirs. Pour le bonheur des écrivantes, elles ont pu se procurer de petites cellules par le droit de premières entrées. Ainsi à quelque chose malheur est bon.

(2) On n'y trouve pas moins de salutaires moyens de pratiquer plusieurs autres vertus du cloître. L'obéissance est des plus strictes. Au lieu de règles et de constitution des saints fondateurs, on a une consigne, de Messieurs les Commissaires, mise en évidence sur la porte, et à laquelle il faut être exacts. On doit aussi porter à lire au concierge toutes les lettres qu'on écrit, avec l'humilité et la *simplicité* d'une petite novice. Quant à la clôture on nous la fait garder avec la dernière rigueur, et nous avons moins de communication avec les humains du dehors que les religieuses ci-devant les plus recluses. Je ne parle pas des occasions de patience, de charité et de renoncement, qui sont continuelles. La vertu la plus inconnue est le silence ; le recueillement est ici d'une difficile pratique, et, de bonne foi, le lieu n'est pas propre à le favoriser, autant vaudrait prier en champ de foire.

(1) Il vente, il grêle, il pleut souvent comme en plein champ.

Pour prouver l'avidité et la recherche des confrères de prison pour les antiques reliques, il est bon de citer qu'un corps de graves citoyens (la municipalité de Braspart) voulant aussi avoir sa part au gâteau, a fait joyeusement la rencontre fortuite d'un vieux sarcofage (espèce de fausse châsse), et s'étant avidement saisi de cette pièce, autrefois objet d'horreur et d'effroi, l'ont processionnellement conduit dans leur gîte commun, et en ont fait proprement un garde-manger.

Ici on jouit d'un plaisir superfin pour les gourmets, c'est celui d'avoir continuellement sous les yeux l'appareil du futur repas. Sans sortir de son boudoir, de sa chambre à coucher ou de sa compagnie, on voit commodément bouillir sa marmite, on y jette les yeux, on y porte la main, et on peut à volonté assaisonner le tout. Les plaisirs de l'odorat ne sont pas moins flatteurs que ceux de la vue et du toucher. On peut avec délectation humer les parfums des divers ragoûts : les fumées font une délectable sensation au cerveau des futurs convives, qui par là jouissent d'avance des délices de la table.

Dans le service, point d'inutilité et de changement frivole; le même plat, la même écuelle, sert depuis le commencement jusqu'à la fin du repas. De même, on ne transporte point dans une froide argenterie le ragoût qui sort du feu, mais on le sert tout chaud et tout fumant dans le bassin.

On jouit aussi d'une aisance non commune, c'est l'avantage de prendre commodément les bains, sans sortir de son lit; ce qu'il y a de drôle, c'est que le plus souvent cela arrive contre le désir et le calcul des gens, qui se réveillent tout étonnés de se trouver pénétrés d'une fraîche rosée.

Les murs aussi sont construits de manière que la douce haleine des zéphyrs peut sans peine pénétrer, et préservent les dames d'étouffement (1).

Tout ceci est du charmant pour la canicule, mais qu'en penser pour le temps de bise ?...

On ne craint point l'excès de la fatigue, dans l'espace accordé aux détenus : quinze ou vingt toises en fait à peu près la longueur, sur le tiers de largeur.

Les dames ne courent non plus aucun risque de se roussir ou griller le visage. Il y règne un zéphir permanent, et les ardeurs de Phœbus n'y pénètrent jamais. Les fibres délicates de certaines personnes, qui peuvent avec peine soutenir les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

odeurs fortes et variées des jardins et parterres, n'ont point à craindre ici d'entêter leur cerveau ; on n'y respire d'autre parfum musqué que celui très salubre des fosses d'aisances, qui résident dans l'enclos. Ce ne sont point non plus les graviers et le sable qui peuvent égratigner et chatouiller le pied délicat des belles, car une pâte souple et onctueuse couvre la superficie de ce lieu. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père a présidé, mardi dernier, une réunion de la Congrégation des Rites où l'on a discuté la Cause de canonisation du P. Claude de la Colombiere, Jésuite. C'est dire que Léon XIII, malgré les bruits alarmistes répandus ces temps derniers, continue à jouir d'une excellente santé.

PARAY-LE-MONIAL. — Le pèlerinage d'hommes à Paray-le-Monial, le 30 Juin, a dépassé en grandeur et en ferveur les précédents. Il s'y trouvait trente mille hommes, dont deux mille Parisiens, deux mille Lyonnais, etc. Nuit blanche dans les trains bondés, à l'aller ; même nuit au retour, et puis le lundi matin aux affaires, à l'atelier, au bureau. Il n'y a qu'une foi profonde pour imposer de tels efforts, que la chaleur torride a rendus plus méritoires encore. Et certes, les circonstances les demandaient. La France, à qui le Fils de Dieu a prodigué en ce lieu même, ses appels de miséricorde et ses promesses de protection, n'est-elle pas en butte aux assauts, plus furieux que jamais, du satanisme ?

A nous la prière, la prière toujours confiante et persévérante. A Dieu, l'heure et les moyens de salut !

VANNES. — La *Semaine religieuse* de Vannes annonce la mort de M. le chanoine Régent, vicaire général, décédé le 27 Juin, à l'âge de 88 ans. Après avoir passé 29 ans au Grand-Séminaire comme professeur puis comme supérieur, M. Régent devint chanoine titulaire, et ensuite vicaire général, en 1881. Il laisse la réputation d'un habile administrateur, surtout d'un prêtre pieux, zélé, bon et charitable. « Du clergé du diocèse, dont il était devenu le doyen, M. Régent a été le modèle ; il ne sera pas oublié. »

— Les membres du tribunal ecclésiastique, réunis à Ploërmel en vue de la béatification de l'abbé Jean-Marie de La Mennais, ont terminé l'enquête à laquelle ils procédaient depuis plusieurs mois.

Toutefois, avant de se séparer, les membres de ce tribunal doivent visiter Saint-Malo et la Chesnais, près Dinan. Ils iront également à Combourg, et à Saint-Pierre-de-Plesguen, où ils doivent entendre en témoignage une ancienne domestique du vénéré fondateur de la congrégation de l'Instruction Chrétienne.

BIBLIOGRAPHIE

En vente à la Librairie J. Salaun, à Quimper.

LOUIS VEUILLOT, par Eugène VEUILLOT. Tome deuxième (1845-1855). Un fort joli volume in-8° orné d'un portrait, **7** fr. **50.** — VICTOR RETAUX, éditeur, Paris.

M. Eugène Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, vient de faire paraître le deuxième volume de la vie de son illustre frère. Il n'y a point de catholiques, chez nous, à qui le nom de Veuillot ne soit cher. Personne dans nos rangs qui ne s'intéresse aux combats de Louis Veuillot, à sa vie littéraire et à sa vie intime.

Le deuxieme volume de la vie de Louis Veuillot enferme dix années, de 1845 à 1855. Certainement, on peut dire de cette période qu'elle fut bien remplie, au moins par la qualité et l'importance des événements qui se succédèrent pendant ces dix années. Lutte ardente des catholiques français sous Louis-Philippe, pour arracher au gouvernement de ce roi, bourgeois et voltairien, la liberté d'enseignement ; révolution de 1848, émeutes de Juin, loi Falloux sur la liberté d'enseignement, coup d'Etat — l'histoire de l'*Univers* et de Louis Veuillot est enchevêtrée dans l'histoire de tous ces événements.

M. Eugène Veuillot a écrit cette histoire avec son talent ordinaire ; et le second volume, digne du premier par la clarté et la vivacité du récit, emprunte aux grandes luttes qui y sont résumées un intérêt vraiment supérieur. Nous ne dirons pas qu'on le lit d'une traite : il a plus de six cents pages ! Mais on s'arrache difficilement à son charme. Heureux les catholiques qui pourront le dévorer dans l'ombre et la fraîcheur, sans souci de l'heure qui passe ni de la copie à faire !

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et de l'Ouest, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, vient de soumettre à l'homologation ministérielle une proposition ayant pour objet la délivrance de billets d'aller et retour comportant des réductions de prix de 20 à 25 °/₀ au départ de toute gare ou station du réseau d'Orléans, pour toute gare ou halte (grandes lignes seulement) du réseau de l'Ouest et inversement.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux relations Orléans-Ouest effectuées viâ Paris ou par les chemins de fer de Ceinture. Elles ne sont pas applicables non plus aux haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre limité de stations de ces réseaux.

M. ALEXANDRE KERHUEL a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé agent général de la Compagnie d'assurances **La Nationale** *(Incendie et Vie)*, à Quimper, en remplacement de M. Guépin.

Les bureaux de **La Nationale** sont transférés en cette ville, *rue de l'Hospice, n° 2 bis.*

Mme CASTEL, veuve de M. CASTEL, perruquier, rue de l'Evêché, 4, Quimper, prévient le public qu'elle continue la suite des affaires de son mari.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER,* a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA,** véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper,** vient de remporter le 1er Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix.**

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.
COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*

Bijouterie, Joaillerie pour corbeilles de mariage.
Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.
Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal,** Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 19 Juillet 1901. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Communiqué de l'Evêché ; Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au sujet de la reprise du Procès de béatification du Vénérable Serviteur de Dieu, Michel Le Nobletz ; Commissions diocésaines nommées pour les Procès canoniques de la Cause du Vénérable Michel Le Nobletz ; L'Ordination ; Nominations dans le clergé ; Visite de Mgr l'Evêque aux îles d'Ouessant et de Molène ; Quimper, Plomodiern ; Lesneven ; Sainte-Anne d'Auray ; Saint Philibert, Abbé *(à suivre)* ; Les images du Sacré-Cœur ; Les Jésuites.

II. — Bibliographie.

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Juillet. — 8me dimanche après la Pentecôte. S. Ténénan, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc. A la messe, mémoires du dimanche et de Ste Praxède, Vierge.

Vêpres du suivant, avec mémoires de S. Ténénan et du dimanche.

Lundi, 22. — Ste Marie-Madeleine. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 23. — S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 24. — S. Cyrille et S. Méthode, Evêques *(du 7 Juillet)*. Double. Blanc.

Jeudi, 25. — S. JACQUES, Apôtre. Double de 2me classe. Rouge.

Vendredi, 26. — SAINTE ANNE, MÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE *(Office au Propre diocésain)*. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Samedi, 27. — S. Samson, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 28. — 9e Dimanche après la Pentecôte. — *Au chœur, solennité de Ste Anne.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Marc . . . . . du 21 au 23 Juillet.
Scrignac. . . . . du 24 au 28 Juillet.

Archives diocésaines d[illegible]mper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Communiqué de l'Evêché. — I. Les Congrégations *diocésaines* qui se proposeraient de demander l'autorisation exigée par la loi du 1er Juillet 1901 sur les Associations sont priées de communiquer leur dossier à Monseigneur l'Evêque, avant de l'expédier au ministère de l'Intérieur et des Cultes.

II. — Les oraisons de *Spiritu Sancto* prescrites par Monseigneur à la suite de sa Lettre-Circulaire du 2 Juillet (art. II du dispositif) devront être récitées pendant neuf jours.

La quête ordonnée pour subvenir aux frais du Procès du Vénérable Michel Le Nobletz doit être faite *à toutes les messes*, le dimanche qui suivra la lecture de la Lettre-Circulaire.

LETTRE-CIRCULAIRE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

au sujet de la reprise du procès de béatification

DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU, MICHEL LE NOBLETZ

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocese, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Depuis Notre arrivée au milieu de vous et surtout depuis Notre récent voyage à Rome, Nous Nous sommes vivement préoccupé de la Cause de béatification du Vénérable serviteur de Dieu, Michel Le Nobletz, prêtre et missionnaire du diocèse de Quimper. Vous connaissez sa vie, ses travaux et ses œuvres : sa vie, elle s'est passée tout entière dans ce pays du Finistère depuis le jour de sa naissance, à Plouguerneau, le 29 Septembre 1577, jusqu'au jour de sa mort, au Conquet, le 5 Mai 1652 ; ses travaux et ses œuvres, c'est-à-dire ses prédications dans la plupart des paroisses de Notre diocèse, les conversions innombrables opérées par son zèle, ses vertus et ses miracles ont tracé dans la Cornouaille et le Léon une empreinte profonde que le temps avec sa dent meurtrière n'a point réussi à effacer ni même à amoindrir.

I. — Oui, dès les premiers mois de Notre séjour dans Notre ville épiscopale, Nous avons été frappé par la grande réputation de sainteté de cet illustre serviteur de Dieu, imprimée dans toutes les âmes et vivante dans tous les cœurs. C'était son nom qui revenait dans toutes les conversations et tous les discours ; c'était à lui, et à son éminent disciple le Père Maunoir de la Compagnie de Jésus, que tous attribuaient, dans ce beau pays de Bretagne, la conservation de la foi, la fidélité aux pratiques religieuses, la pureté des mœurs, en un mot, tout ce qui fait la vie chrétienne complète, tout ce qui vous constitue, Nos très chers Frères, un peuple d'élite, un peuple catholique par excellence.

Ces impressions du premier moment n'ont fait que s'accroître à mesure que Nous avons visité Notre diocèse ; et Notre émotion est devenue plus vive et plus entraînante, quand il Nous a été donné de passer quelques heures dans les pays où s'est manifesté davantage et plus longtemps le zèle de notre Apôtre : à Plouguerneau, au Conquet, et à Douarnenez. A Douarnenez, Nous avons vu toute une population de quatorze mille âmes se lever au souvenir de Michel Le Nobletz, remplir, jour et nuit, l'immense église pendant les trois grandes semaines que durèrent les prédications jubilaires ! Tous, hommes, femmes et enfants se firent un pieux devoir de se confesser et de communier. Un jour que Nous assistions à ces inoubliables cérémonies, le prêtre qui Nous accompagnait Nous dit, en Nous montrant les allées et venues des fidèles en même temps que la foule innombrable réunie dans l'église : « Le grand miracle de Michel Le Nobletz, le voilà. » Et cette parole est vraie, car il n'appartient qu'à Dieu de remuer ainsi les masses au seul souvenir d'un homme qui n'a pas encore reçu dans l'Église les honneurs du culte public. Au Conquet, Nous avons visité son tombeau et l'humble réduit qui fut autrefois sa demeure. C'est aujourd'hui une pauvre chapelle, dédiée à Notre-Dame du Bon-Secours. Là, c'est le calme et le silence ; mais la confiance et la piété envers celui qui fut l'homme de Dieu dans ce pays, se retrouvent dans toutes les paroles que l'on entend et se lisent facilement sur les visages que l'on rencontre. A Plouguerneau, Nous n'avons pu qu'entrevoir au loin, sur les bords de la mer, dans un endroit solitaire appelé Trémenach, la chapelle dédiée à l'archange Saint Michel, qui a remplacé la maison habitée dans sa jeunesse par le Vénérable serviteur de Dieu. Mais nous avons vu qu'à Plouguerneau, comme au Conquet et à Donarnenez, le nom de Dom Michel est en grand honneur et que sa mémoire y demeure en perpétuelle bénédiction, environnée d'une confiance et d'un amour qui défient toute contradiction et contre lesquels nulle malice humaine ne saurait prévaloir (1).

(1) In memoriâ æternâ erit justus et ab auditione malâ non timebit (Psalm, CXI, 7).

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Mais si le souvenir du Serviteur de Dieu s'est surtout fixé dans les centres dont Nous venons de parler, parce qu'il y a plus longtemps résidé, il convient d'ajouter immédiatement qu'il n'existe aucune paroisse dans Notre vaste diocèse où son nom ne se soit pas pieusement conservé, tant sont nombreuses les localités qu'il a évangélisées. Nommer Quimper, Morlaix, Roscoff, les Iles d'Ouessant, de Batz, de Sein, de Molène et tant d'autres lieux sanctifiés par son zèle et ses vertus, serait dresser une nomenclature inutile. Ce qui Nous frappe dans cette grande réputation de sainteté, c'est sa survivance dans l'âme des générations qui se sont succédé, cette survivance que le temps n'affaiblit point et qui, au contraire, semble emprunter aux siècles qui s'écoulent une auréole plus vive et une vertu plus puissante.

Deux cent cinquante ans ont passé depuis la mort de Michel Le Nobletz, et depuis deux cent cinquante ans le souvenir de ses prédications, de ses exemples et de ses miracles a pris une place d'honneur dans le cœur de ses chers et fidèles Bretons, et depuis deux cent cinquante ans son nom remue les âmes, les éclaire et les convertit. Et cependant depuis 1652, date de sa mort, combien de choses ont disparu, que de révolutions accomplies, que de monuments tombés en ruines! Combien de noms, un moment célèbres, ont été oubliés! Que de bouleversements dans l'histoire du monde! Et au milieu de ces agitations et de ces remaniements sans fin, le tombeau de Michel Le Nobletz demeure, il est intact, glorieux, comme au jour où y furent déposés ses restes vénérés (1). Et la foi populaire y attire de toute part de pieux pèlerins qui viennent y chercher la santé de l'âme et du corps. Et les habitants du diocèse de Quimper n'auront ni trêve ni repos, tant qu'ils n'auront point vu les restes de leur glorieux apôtre placés sur nos autels, dans une même auréole, à côté des reliques de saint Corentin, de saint Pol Aurélien, de saint Guénolé, de saint Ronan et de tant d'autres qui illustrèrent notre Eglise. Heureux pays de Cornouailles, de Léon et de Tréguier où les saints se succèdent presque sans interruption, où Dieu, à toutes les époques, surtout aux époques troublées, a su susciter des hommes de sa droite pour réveiller la foi, affermir les croyances et donner à la vie chrétienne une vertu à part, une incomparable grandeur !

II. — Nous vous avons dit, Nos très chers Frères, que pendant Notre récent séjour à Rome, Nous Nous étions occupé de la Cause du Vénérable serviteur de Dieu. C'était là, en effet, une des grandes préoccupations que Nous portions dans la Ville éternelle. Partout où Nous avons eu à parler de cette affaire si importante pour Notre Eglise, Nous avons rencontré

(1) Et erit sepulcrum ejus gloriosum (Is., xi, 10).

les plus vives sympathies et Nous avons reçu les plus précieux encouragements. Les personnages les plus éminents ont été édifiés des choses que Nous leur avons racontées de Michel Le Nobletz, de son influence réelle sur la vie religieuse de Nos populations et de la remarquable vénération dont il est environné. Ils Nous ont répété à diverses fois et de diverses manières que la vie de Notre grand missionnaire était belle entre toutes et qu'elle rappelait, à s'y méprendre, la vie des hommes apostoliques, de ceux qui furent aux premiers siècles de l'Eglise les héroïques prédicateurs de l'Evangile. Ils Nous affirmaient en même temps que la Cause ne rencontrait aucune difficulté sérieuse et que bientôt Nous aurions, en vue de la béatification, une première réponse de la Congrégation qui serait consolante pour Nous et pleine des plus précieux encouragements pour l'avenir.

Nous n'avons pas été trompé, car peu après Notre retour de Rome, Nous avons reçu la nouvelle officielle que la décision de la Sacrée Congrégation des Rites, dans sa séance du 12 Mars, nous était tout à fait favorable. Les Eminentissimes Cardinaux reconnaissaient officiellement et avec la grande autorité dont l'Eglise les a revêtus, que notre premier procès apostolique était irréprochable au point de vue juridique, et que les preuves apportées pour établir la *réputation de sainteté* du grand Serviteur de Dieu s'appuyaient sur des témoignages vrais et solides. Qu'il Nous soit permis de féliciter, en passant, de cet heureux résultat les membres de Notre Chapitre et de Notre Clergé qui ont été les acteurs de ce premier procès.

Dans un labeur de plus d'une année ils ont pu recueillir tous les témoignages qui leur sont venus des différents points de la Bretagne, et par leur science juridique, ils ont su tout coordonner, tout mettre en forme, et envoyer à la Sacrée Congrégation un dossier absolument irréprochable. Ainsi ils ont rendu à Notre Eglise de Quimper un signalé service dont Dieu et les saints sauront les récompenser.

III. — Il peut vous paraître extraordinaire, Nos très chers Frères, qu'un procès de béatification et de canonisation exige un temps aussi long et un examen aussi laborieux. N'oublions pas que l'Eglise, gardienne infaillible de la vérité religieuse, ne peut procéder dans des choses de cette importance sans s'être entourée elle-même de toutes les garanties qui peuvent asseoir son jugement et le rendre, même au point de vue humain, absolument inattaquable. De là ces recherches multipliées, ces formalités minutieuses, ces lenteurs calculées qui parfois déconcertent les âmes naïves, mais qui sont de nature à fortifier les croyances des esprits plus éclairés. D'ailleurs, le procès du Vénérable Michel Le Nobletz est le premier de ce genre qui ait été entrepris dans le diocèse de Quimper, et il n'est pas étonnant qu'un grand nombre d'entre vous n'ait pu

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

en prévoir ni l'étendue ni la durée. Autrefois, un homme mourait en odeur de sainteté, il avait pratiqué pendant sa vie des vertus extraordinaires et opéré des œuvres merveilleuses, des miracles s'étaient accomplis autour de son tombeau et au contact de ses reliques vénérées. Bientôt la voix du peuple unie à la voix du clergé le proclamait bienheureux. Alors intervenait l'autorité épiscopale, qui, après un examen sérieux de tous les éléments de la cause, décernait à ce personnage les honneurs du culte public. C'est ainsi que furent canonisés les illustres fondateurs de Notre Eglise : saint Corentin, saint Pol Aurélien et tant d'autres qui sont venus après eux, et qui ont couvert d'une gloire immortelle notre cher pays de Bretagne.

Aujourd'hui, il n'en va plus de même. Depuis Alexandre III, à la fin du XII^e^ siècle, Rome s'est réservé toutes ces sortes de procès, dont Urbain VIII et surtout Benoît XIV furent plus tard les plus illustres législateurs. Au Souverain Pontife seul il appartient de régler les causes, de les instruire, de porter le jugement définitif et de proclamer dignes du culte public, ceux qui l'ont mérité par l'héroïcité de leurs vertus et l'éclat de leurs miracles. — Quand donc l'Evêque institue un tribunal qui doit s'occuper de la béatification et de la canonisation d'un saint, ce n'est point, si l'on excepte le procès *informatif*, par son autorité propre qu'il agit, mais en vertu de pouvoirs reçus du Souverain Pontife par des rescrits, communément appelés lettres *rémissoriales et compulsoriales*. Ainsi s'expliquent encore mieux les lenteurs dont Nous avons parlé, et qui souvent prolongent les procès non seulement pendant des années, mais pendant des siècles.

Du reste, en ce qui touche la Cause du Vénérable Michel Le Nobletz, Nous n'avons qu'à Nous féliciter. Commencée en 1888 par le procès de l'Ordinaire, cette Cause se trouve aujourd'hui très avancée, et Nous pouvons dire sans exagération que dans un laps de temps relativement court, treize années à peine, elle a fait plus de progrès que d'autres causes, également dignes, dans l'espace de cinquante ou même de cent ans. Ce fut, il est vrai, dès 1867 que l'on commença à s'occuper sérieusement de cette Cause. Cent trente prêtres réunis dans Notre Grand-Séminaire de Quimper, à l'occasion des retraites pastorales, signèrent une supplique par laquelle ils demandaient à Notre vénéré prédécesseur, Monseigneur Sergent, que l'on fît à Rome les démarches nécessaires à l'effet d'obtenir l'autorisation de commencer le procès *informatif*, c'est-à-dire d'informer canoniquement et par l'autorité de l'Ordinaire, sur la vie, les vertus et les miracles du grand Serviteur de Dieu. Malgré les instances que fit ensuite auprès de Monseigneur Nouvel le Père Le Jeune, de la Congrégation du Saint-Esprit, originaire de Notre diocèse, les démarches ne furent point faites alors, et c'est en 1888 seulement que Monseigneur Lamarche, après son voyage *ad limina*, obtint

de Rome la permission de procéder à l'enquête préliminaire ou *informative*. Ce premier résultat combla le diocèse de joie, et la Commission nommée par l'Evêque se mit à l'œuvre avec un courage et une patience véritablement admirables.

IV. — Il est bon de le noter ici, c'est à Monseigneur Lamarche que revient l'honneur d'avoir pris en main la Cause de Michel Le Nobletz, et son nom restera uni à celui du Vénérable, dans la pensée de tous, quand arriveront, et nous pouvons espérer que ce sera bientôt, les grandes fêtes de la béatification. Monseigneur Lamarche, étant encore élève de Saint-Sulpice, comme il le dit lui-même dans sa Lettre-Circulaire du 21 Octobre 1890, avait lu avec dévotion la Vie de Michel Le Nobletz : il en avait été vivement frappé et demeurait plein de vénération pour le saint missionnaire, le tenant comme un modèle à imiter par tous ceux qui veulent consacrer leur vie à la gloire de Dieu et au salut des âmes. La Commission nommée par lui, en 1888, tint quarante et une séances et eut achevé son travail le 30 Octobre 1890. Les pièces du procès furent mises sous les scellés pour être conservées dans les archives diocésaines, et copie authentique en fut expédiée à Rome.

Pour compléter cette première enquête, le 25 Janvier 1891, sur l'ordre qu'il en reçut du Souverain Pontife, Monseigneur Lamarche écrivit, dans cette même Cause, au clergé et aux fidèles de son diocèse, une Lettre-Circulaire prescrivant la recherche des écrits du Serviteur de Dieu. Le tout, soigneusement recueilli, fut envoyé à la Sacrée Congrégation des Rites, qui dès lors eut entre les mains toutes les pièces nécessaires pour se prononcer sur *l'introduction de la Cause*. Ce fut le 6 Avril 1897, qu'elle rendit une décision favorable, aussitôt approuvée par le Souverain pontife et signée de sa main. Dès lors, un pas immense était fait : le procès de l'Ordinaire se terminait heureusement, Michel Le Noblez recevait canoniquement le titre de *Vénérable*, la Cause était introduite en Cour de Rome et le procès apostolique allait commencer.

Les lettres rémissoriales qui ordonnèrent ce procès, en réglaient la marche et conféraient aux juges la délégation nécessaire pour la poursuivre. Elles sont datées de la fin d'Avril 1898. Le tribunal fut constitué par Monseigneur Valleau, le 6 Mai suivant. Il avait à examiner tout à la fois la réputation de sainteté du Vénérable, l'absence de tout culte public établi en son honneur et, d'une façon sommaire, ses vertus et ses miracles. Il eut achevé son travail en Septembre 1899, et il en fit, à la même date, une copie conforme pour la Cour romaine. C'est le procès dont Nous avons parlé plus haut et qui vient de recevoir, à la date du 12 Mars 1901, la solennelle approbation de la Congrégation des Rites.

Et maintenant, Nos très chers Frères, que Nous reste-t-il à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faire ? Il Nous reste le procès concernant les vertus au degré héroïque et les miracles les plus saillants du Vénérable Serviteur de Dieu. Il est vrai que ce procès a déjà été commencé par le Tribunal de 1898. Celui-ci, en effet, dans la crainte de voir disparaître par la mort certains témoins de la plus haute importance (1), avait demandé et obtenu du Saint-Siège l'autorisation de s'écarter un peu des voies assignées et d'interroger ces témoins sur quelques faits particuliers ne ressortissant pas de la juridiction déléguée. Ces dépositions, conservées sous les sceaux du tribunal, vont être ajoutées à titre de procès *inchoatif* au grand procès dont à l'heure actuelle Nous poursuivons l'exécution. Déjà, en effet, Nous avons reçu de Rome les lettres rémissoriales, Nous déléguant les pouvoirs nécessaires pour constituer le tribunal qui dans ce nouveau procès doit recueillir les témoignages, compulser les documents, faire toutes les recherches propres à établir dans la vie du Vénérable Michel Le Nobletz l'héroïcité des vertus et l'éclat des miracles. Ce tribunal, Nous l'avons constitué dans une réunion solennelle qui a eu lieu dans Notre chapelle épiscopale, le Jeudi 27 Juin. Il est composé à peu près des mêmes membres que le tribunal de 1898, et tout Nous fait espérer que la science et désormais l'expérience consommée de ces dignes ecclésiastiques mèneront à bonne fin la lourde tâche qui leur est confiée. Leur travail sera fait avec toute la diligence désirable ; il sera aussi favorablement accueilli à Rome que le précédent et bientôt nous arriverons au résultat depuis longtemps et si ardemment désiré, la béatification du grand missionnaire Breton. Puissions-Nous, Nous-même, vivre jusque là et être témoin de la joie et du bonheur que cet événement éveillera dans toutes les âmes !

V. — Le procès de béatification du Vénérable Michel Le Nobletz se poursuit, comme il a été commencé, à la demande de l'Evêque de Quimper et au nom du diocèse tout entier. Le Postulateur qui est à Rome, celui qui met en mouvement tous les rouages de cette œuvre compliquée en actionnant tantôt ici, tantôt dans la Ville éternelle, les tribunaux ecclésiastiques et les Congrégations romaines, c'est Notre représentant, le représentant de l'Eglise de Quimper ; il a été nommé par Nous et c'est avec Nous et pour Nous qu'il agit. Vous comprenez dès lors que c'est sur lui et par conséquent sur Nous que retombent tous les frais de ce grand procès. Voilà pourquoi, tout au début de l'affaire, Monseigneur Lamarche ouvrait dans Notre diocèse une souscription que vous avez très bien comprise et à laquelle vous avez répondu, Nous Nous en sommes assuré par Nous-même, avec autant d'empressement que de générosité. Aujourd'hui cette première mise de fonds

(1) Processus ne probationes pereant.

est à peu près épuisée. Les opérations canoniques qui se sont succédé si rapidement et ont requis le concours de tant d'hommes éminents ont occasionné des frais considérables qu'il a fallu payer, sous peine de voir notre procès s'arrêter en chemin ou n'avancer que fort péniblement. Nous venons donc, à la reprise du procès, faire appel à votre charité et vous solliciter de prêter votre appui à une Cause qui est la vôtre, celle du Finistère et de toute la Bretagne. Dans sa Lettre-Circulaire du 21 Octobre 1890, Monseigneur Lamarche, annonçant l'entreprise, disait au clergé et aux fidèles de son diocèse : « Vous n'ignorez pas que la poursuite de ces sortes d'affaires entraîne des frais considérables. Aussi, malgré les charges dont vous êtes accablés déjà, Nous venons faire appel à votre générosité et à celle de vos fidèles pour Nous aider à mener à bonne fin cette Cause qui sera la première de ce genre, entreprise dans les deux diocèses de Quimper et de Léon. » Nous l'avons dit, Nos très chers Frères, cet appel a été entendu et par vos dons vous avez admirablement encouragé votre Evêque. C'est la même prière que Nous vous adressons aujourd'hui, avec une confiance mieux fondée désormais dans le résultat final de Nos efforts. Au début, c'était l'obscurité et l'incertitude, aujourd'hui c'est le soleil qui commence à poindre à l'horizon, ce sera bientôt la chaleur et la pleine lumière du midi. Courage donc, Nos très chers Frères, et sans qu'il soit besoin d'insister davantage, permettez-Nous d'espérer qu'ici, comme dans tout le reste, vous serez fidèles à vos traditions, c'est-à-dire, fidèles à tout ce qui regarde l'honneur de vos saints et la gloire de notre chère Bretagne.

Mais, Nos très chers Frères, Nous trahirions Notre devoir, si, après avoir sollicité l'aumône matérielle pour la Cause du Vénérable missionnaire, Nous n'implorions pas en même temps le secours de vos prières pour qu'il plaise à Dieu de la conduire à la fin. En effet, ce qui fait les saints et provoque leur béatification, c'est la sainteté sans doute ; oui, la sainteté, mais celle qui se manifeste à l'extérieur, celle qui se traduit par des faits extraordinaires que la théologie catholique appelle des *miracles*. Or, Dieu en opère toujours en faveur des saints qu'il veut glorifier et honorer sur les autels. Demandons-lui donc des miracles, demandons-lui qu'il en fasse de nouveaux et d'éclatants en faveur de son bon et fidèle serviteur Michel Le Nobletz, ou tout au moins qu'il mette en pleine lumière ceux déjà connus et mis en avant pour sa prochaine béatification. Ainsi, par nos aumônes spirituelles, aussi bien que par nos aumônes matérielles, nous aurons fait tout notre devoir et Dieu ne manquera pas de nous récompenser, en comblant des vœux et désirs qui furent ceux de nos pères et qui sont aussi les nôtres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué ;

Et après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne Eglise Cathédrale ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I. — Le Dimanche qui suivra la lecture en chaire de Notre présente Lettre pastorale, immédiatement avant la grand'messe, dans Notre Eglise Cathédrale et dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, on chantera le *Veni Creator*, les versets et oraison de *Spiritu Sancto* pour invoquer les lumières du Saint-Esprit sur la Cause du Vénérable Michel Le Nobletz.

ART. II. — A partir de ce même jour, tous Nos prêtres, autant que le permettront les rubriques, réciteront, pendant neuf jours, à la même intention, au saint sacrifice de la messe, les Collecte, Secrète, et Post communion de *Spiritu Sancto*.

ART. III. — Nous invitons les religieux et religieuses de Notre diocèse ainsi que les pieux fidèles à faire une et même plusieurs fois la sainte communion pour le bon succès de la Cause.

ART. IV. — Le dimanche qui suivra la lecture de Notre Lettre-Circulaire, MM. les Recteurs et Curés feront une quête à toutes les messes, pour subvenir aux frais du procès. Le produit en sera envoyé immédiatement soit au Secrétariat de Notre Evêché, soit à M. Kerisit, directeur au Grand-Séminaire, Vice-Postulateur.

ART. V. — Il sera établi d'une façon permanente un tronc destiné à recevoir les aumônes des fidèles faites à cette même fin, dans les chapelles de Saint-Michel à Douarnenez, de Notre-Dame du Bon-Secours, au Conquet, et de Saint-Michel, à Plouguerneau.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue et publiée dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 2 Juillet 1901, fête de la Visitation de la Sainte-Vierge.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Par mandement :
F. VIEILLE-CESSAY,
Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

COMMISSIONS DIOCÉSAINES

NOMMÉES

POUR LES PROCÈS CANONIQUES DE LA CAUSE DU VÉNÉRABLE MICHEL LE NOBLETZ

PROCÈS ORDINAIRE INFORMATIF

Commission nommée par Mgr LAMARCHE, en 1888.

Postulateur . . . . . M. LINGUINOU, Recteur de Kerfeunteun.
Juges. . . . . MM. OLLIVIER, Vicaire général.
DE PENFENTENYO, Chanoine, Curé de la Cathédrale.
Pierre LE MOIGN, Chanoine de la Cathédrale.
Promoteur fiscal . . . . M. MENGANT, Professeur au Gd-Séminaire.
Notaire actuaire . . . . M. PEYRON, Chancelier de l'Evêché.
Curseur. . . . . M. LE BORGNE, Vicaire de la Cathédrale.

PROCÈS APOSTOLIQUE « SUPER FAMA » ET PROCÈS INCHOATIF « IN SPECIE »

Commission nommée par Mgr VALLEAU, en 1898.

Vice-Postulateur . . . . M. KERISIT, Professeur au Gd-Séminaire.
Juges Apostoliques . . . MM. PEYRON, Chanoine de la Cathédrale.
BOURLÉ, id.
QUIDELLEUR, id.
ROSPARS, Chanoine hon., Directeur de la *Semaine religieuse*.
ABGRALL, Chanoine hon., Aumônier de l'Hospice.
Ss-Promoteurs de la Fol. M. QUEINNEC, Secrétaire gén. de l'Évêché, Promoteur de l'Officialité.
R. P. ORY, Vice-Postulateur de la Cause du Vénérable P. Maunoir.
Notaires actuaires . . . MM. LE GALL et BULOT, Aumôniers.
MM. LE BORGNE et PLOUGOULM, Vicaires de la Cathédrale.

PROCÈS APOSTOLIQUE CONTINUATIF

Commission nommée par Mgr DUBILLARD, le 27 Juin 1901.

Vice-Postulateur . . . . M. KERISIT, Professeur au Gd-Séminaire.
Juges apostoliques . . . MM. PEYRON, Chanoine de la Cathédrale.
BOURLÉ, id.
QUIDELLEUR, id.
ROSPARS, Chanoine hon., Directeur de la *Semaine religieuse*.
ABGRALL, Chanoine hon., Aumônier de l'Hospice.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ss-Promoteurs de la Foi.	M. Gadon, Vicaire général, Supérieur du Grand-Séminaire, Promoteur de l'Officialité.
	R. P. Ory, Vice-Postulateur de la Cause du Vénérable P. Maunoir.
Notaire actuaire	M. Bulot, Aumônier.
Curseur.	M. Plougoulm, Vicaire de la Cathédrale.

L'Ordination. — L'Ordination générale de fin d'année aura lieu, comme de coutume, le jour de la fête de saint Jacques, c'est-à-dire jeudi 25 Juillet. Elle comprendra 29 ordinands pour la prêtrise, 11 pour le diaconat, 35 pour le sous-diaconat et 62 pour les ordres mineurs.

Nous demandons à nos lecteurs, particulièrement aux communautés et à toutes les âmes pieuses, de prier, conformément aux vœux de l'Eglise, pour ceux qui aspirent à devenir ses ministres.

La retraite préparatoire à l'Ordination sera prêchée par M. le chanoine Eveno, supérieur du séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien.

L'ordination se fera à la Cathédrale et commencera à 7 heures. La veille, à 5 h. 1/2, aura lieu au Séminaire la cérémonie de la tonsure.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Gourvil (Joseph), ancien vicaire de Plouguerneau, recteur de Lambert, en remplacement de M. Rolland, démissionnaire pour cause de santé.

M. Le Gall (Henri), prêtre auxiliaire à Lambert, aumônier du sanatorium à Roscoff.

Visite de Monseigneur l'Évêque aux îles d'Ouessant et de Molène. — Ainsi que nous l'avions annoncé, Monseigneur s'est rendu, le mercredi 10 Juillet, à Ouessant et à Molène pour y administrer le sacrement de Confirmation ; il était accompagné de MM. les chanoines Corrigou, vicaire général, Vieille-Cessay, secrétaire de l'Evêché, et de plusieurs prêtres de la région de Brest.

Après une traversée des plus heureuses et sans incident, Sa Grandeur est arrivée à Ouessant où plus de 2,000 personnes l'attendaient, groupées sur les rochers pittoresques qui dominent la baie de Pors-Paul. La procession s'est formée aussitôt et l'Evêque a été conduit à l'église, magnifiquement décorée pour la circonstance. En quelques paroles bien senties, M. le Curé d'Ouessant le remercia de sa visite, après quoi Monseigneur monta en chaire et, le cœur tout ému du spectacle qu'il avait sous les yeux, adressa à l'auditoire qui remplissait l'église et débordait au dehors, une

chaude et paternelle allocution. Il donna ensuite la Confirmation à 250 enfants. A sa rentrée au presbytère, heureux de se prêter aux désirs des bons insulaires qui s'empressaient autour de lui, il s'arrêta longuement à les bénir avec leurs enfants.

A 1 heure 1/2, Sa Grandeur quittait Ouessant et arrivait, vers 3 heures, à Molène où l'accueil fut le même : aussi respectueusement empressé et, on peut le dire, enthousiaste de la part de la population, aussi paternellement affable de la part de l'Evêque.....

Monseigneur quitta Molène vers 5 h. 1/2 et arriva à 7 heures au Conquet où la masse de la population l'attendait au débarquement, désireuse de lui manifester ses sentiments et de recevoir sa bénédiction.

Quimper. — **Première messe.** — Une belle et touchante cérémonie a eu lieu, dimanche dernier, en l'église Saint-Mathieu : le R. P. Salaün, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, célébrait pour la première fois la messe solennelle dans sa paroisse natale. Au milieu des fidèles, on remarquait le père du jeune missionnaire, ému sans doute à la pensée de la séparation prochaine, mais heureux dans sa foi profonde de donner à l'Église un troisième prêtre, un second religieux.

Après l'Evangile, le R. P. Abhervé-Guéguen, originaire aussi de notre diocèse, maître des novices à la maison d'Angers, a prononcé une allocution qui a été au cœur de tous les assistants. Après quelques considérations sur la grandeur du sacerdoce catholique « qui doit donner Jésus-Christ au monde », l'orateur félicite la paroisse de Saint-Mathieu d'avoir fourni à l'Eglise non seulement un prêtre, mais un missionnaire, un apôtre.... Il montre alors combien est beau et sublime le dévouement du missionnaire, qui va porter aux peuplades sauvages la bonne nouvelle de l'Evangile, n'ayant qu'une arme, la croix qu'il porte sur la poitrine comme signe sensible de l'apostolat ; qu'une devise : « toujours en avant « pour le bon Dieu et les âmes ! »

« Voila ce que va faire dans la mission lointaine où l'envoient ses supérieurs le jeune missionnaire qui va immoler aujourd'hui, pour la première fois devant ses compatriotes, l'auguste Victime... Il aura pour le soutenir la pensée du ciel, la présence de son Dieu.... Là-bas, au pays des grands lacs, au milieu des bois ou des plaines glacées, il se rappellera Saint-Mathieu de Quimper, la Bretagne, la France, et leur appliquera une partie des mérites de son apostolat. Il donnera, sans compter, ses fatigues, ses sueurs, son sang s'il le fallait : que ses compatriotes, en souvenir de lui, que les fidèles redoublent de dévouement et de générosité pour l'œuvre qui vient en aide à l'apostolat : la Propagation de la Foi.... Que tous donnent leurs prières, leurs aumônes ; que les parents soient prêts à donner leurs enfants, si Dieu en appelait d'autres parmi vous à la sublime vocation de missionnaire... »

Dans quelques semaines, le R. P. Salaün partira pour la mission de Saint-Albert (Canada).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PLOMODIERN. — **Le pardon de Saint-Corentin.** — On nous écrit :

« Le grand Pardon de Saint-Corentin a eu lieu dimanche, à Plomodiern, dans la belle chapelle bâtie en son honneur et bénite, l'an dernier, par Monseigneur. Cette année, la foule n'était pas aussi considérable : l'Evêque manquait. Mais malgré son zèle et son dévouement, qui lui font oublier ses fatigues sur terre et sur mer, il ne peut nous venir à chaque pardon : beaucoup d'autres le réclament.

« M. le chanoine Belbéoc'h, supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix, a bien voulu venir présider la fête, malgré les nombreuses occupations de la fin de l'année scolaire. Il a été bien dédommagé par la joie qu'il a éprouvée en voyant que le pays de son enfance est resté solidement attaché aux vieilles traditions de foi.

« M. Plougoulm, premier vicaire de la Cathédrale de Quimper, était bien choisi pour donner le panégyrique de saint Corentin ; l'auditoire ému, captivé ne savait qu'admirer le plus ou la science hagiographique de l'orateur ou sa profonde dévotion au premier Patron du diocèse.

« Les processions du bourg à la chapelle, à l'aller et au retour, ont été faites dans le plus grand recueillement, au chant des cantiques de Saint-Corentin et du *Pange solemnes* mis en vers bretons....

« Les pèlerins seront plus nombreux, le jour où sera réalisé le projet d'une ligne ferrée entre Châteaulin et Crozon, passant à quelques pas de la chapelle. »

X...

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes,** *du 6 au 13 Juillet.* — 21 paroisses; 47 retraitantes. — Plougastel-Daoulas, 8; Plouguerneau, 6; Landéda, 4; Plounévez-Lochrist, 4; Lesneven, 3; Trégarantec, 3; Lambézellec, 2; Ploudiry, 2; Saint-Pierre-Quilbignon, 2; Bodilis, 2; île d'Ouessant, 1; Lannilis, 1; Kerlouan, 1; Goulven, 1; Tréouergat, 1: Saint-Renan, 1; Saint-Thonan, 1; Plouider, 1; Lampaul-Guimiliau, 1; Bénodet, 1; Cléder, 1.

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — **Fêtes du 25 et du 26 Juillet.** — Les fêtes seront présidées par Mgr Latieule, évêque de Vannes, assisté de NN. SS. Dubillard, évêque de Quimper, Kersuzan, évêque du Cap Haïtien, de Bonfils, évêque du Mans, Rumeau, évêque d'Angers.

PROGRAMME. — *25 Juillet.* — 10 h., pèlerinage de Belz; 3 h., chapelet à la basilique.

4 h. 1/2, vêpres pontificales à la *Scala sancta*; sermon par Mgr Dubillard; bénédiction du T. S. Sacrement.

8 h., chapelet et chants à la *Scala sancta*, procession aux flambeaux.

26 Juillet. — 3 h. 1/2, première messe et bénédiction du T. S. Sacrement.

9 h., messe pontificale, sermon. 2 h., vêpres pontificales, procession.

8 h., chapelet, chant, vénération des reliques de sainte Anne.

Le diocèse de Rennes fera son pèlerinage le dimanche 4 Août.

En commençant un siècle qui s'annonce bien sombre, les Bretons se rappelleront cette parole de sainte Anne à Nicolazic : « Dieu veut que je sois honorée ici », et ils viendront tous offrir à Celle qui est leur mère un nouvel hommage de leur amour et lui promettre de rester CATHOLIQUES ET BRETONS TOUJOURS.

— **Pèlerinage de la Jeunesse catholique.** — L'Association catholique de la Jeunesse française organise un pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Vannes, le dimanche 4 Août prochain.

On sollicite instamment l'adhésion et le concours des prêtres, des religieux, des hommes d'œuvres, de tous ceux qui s'intéressent aux efforts de la Jeunesse catholique.

A la « réunion amicale » on entendra plusieurs orateurs, entre autres M. l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro. le programme complet du pèlerinage. — On peut s'adresser, pour tous renseignements, à M. Gallet, secrétaire de l'Union régionale de l'Ouest, 3, rue Rabelais, Angers.

Saint Philibert, abbé. — SON COURAGE DEVANT UN POTENTAT IMPIE, SES ÉPREUVES, ET SON TRIOMPHE. — J'ai déjà dit que les récits et les considérations qui vont suivre sont empruntés à Dom Pitra, l'un des premiers et des principaux collaborateurs de Dom Prosper Guéranger dans la restauration (en France) de l'Ordre de Saint-Benoît, et plus tard cardinal résident à Rome, où il mourut, frappé par la plus cruelle des épreuves, mais entouré du respect et des sympathies de tous les nobles cœurs. Le livre où j'ai cherché ce qui pourra édifier les lecteurs sur saint Philibert a pour titre : *Histoire de saint Léger, évêque d'Autun et martyr, et de l'Eglise des Francs au VII^e siècle.* — 1846.

En écrivant, il y a quelques années, la *Vie de saint Pol Aurélien,* et en montrant le futur évêque de Léon arrivant au palais du roi des Francs Childebert, je me suis longuement étendu sur l'*Ecole du Palais*, institution qui rendit les plus éminents services à la jeune Eglise des Francs sous les princes mérovingiens. Près d'un siècle s'est écoulé depuis ce temps (vers 540) et sous Dagobert I^er l'école est toujours florissante, toujours honorée, toujours fréquentée par les enfants des plus nobles familles. A sa tête est placé un homme que ses saints et savants prédécesseurs n'ont dépassé ni par leurs talents, ni par leurs vertus ; c'est saint Ouen

Archives diocésaines de Quimper et Léon

(Audoenus) le futur évêque de Rouen ; « c'est lui, dit Dom Pitra, que le jeune Philibert, en entrant au palais, trouva à la tête des plus illustres, aimant beaucoup Dieu sous son baudrier d'or, et cachant sous la soie de rudes vêtements de pénitence ; Philibert s'attache à lui comme l'un de ses fidèles, et lui voue une filiale affection que rien ne suspendra de sa part, pas même une méprise momentanée de son vénérable maître un instant trompé par Ebroïn. Après que l'un sera monté au trône épiscopal, et que l'autre aura fondé de célèbres abbayes, ils aimeront à se retrouver sous les pieux ombrages de Fontenelle, pour s'entretenir ensemble, comme dans les pieuses causeries du palais, sur le royaume du Christ, sur les délices du Ciel, sur les peines de la géhenne, sur la justice, la foi et la charité, sur le salut de la patrie, sur le mépris des plaisirs et la nécessité de la paix pour tous. On conservera religieusement les lits et les sièges sur lesquels le saint pontife conversait entre ses deux disciples, Philibert et Wandrégysile, le premier abbé de Fontenelle. Ce n'est pas seulement à quelques jeunes Francs que le vénérable Audoen (saint Ouen) sert de maître, c'est le précepteur de tous les Francs, le père de trois générations contemporaines, l'oracle de sept rois qu'il vit se succéder au palais ; c'est l'archichapelain de la dynastie mérovingienne et de la race franke ; il passe en faisant le bien pendant plus de quatre-vingts ans, enseignant bien au-delà de l'enceinte du palais et des bornes séculaires de sa longue vie. »

Il était bon de dire ces choses avant d'indiquer les causes qui amenèrent une trop longue rupture entre le saint maître et le pieux disciple. Voyons maintenant d'autres personnages non moins importants de notre histoire nationale.

Clovis II, victime de son intempérance, vient de mourir à vingt-quatre ans ; il laisse à la tête des affaires un grand ministre, un homme de bien, Archambaud, mais celui-ci ne survit que trois ans à son maître, et dès lors, la veuve du jeune roi se trouve seule avec trois jeunes enfants à la tête de trois royaumes ; mais cette veuve est sainte Bathilde. « Les actes les plus importants que nous connaissions de sa régence accusent une unité et une fermeté de vues qui suffirait, à défaut d'autres renseignements, pour démontrer la présence d'un sénat d'Evêques à qui doit être attribué le plan de cette politique nationale et chrétienne. Tout y tend à l'exaltation du règne de Dieu par la grandeur de la France au dedans et au dehors. La grandeur de la France est fondée sur trois moyens principaux, employés concurremment, la réhabilitation et l'affermissement de l'autorité royale, l'affranchissement et l'éducation sociale du peuple, et surtout la prospérité de l'Eglise, le bonheur le plus noble et le plus pur d'un peuple chrétien..... Ce fut alors que saint Léger prit place dans ce conseil d'Evêques (et aussi de clercs et de moines) qui, se ralliant autour de la pieuse reine, sauva la nationalité et l'Eglise des Francs » ; mais en même temps y entrait aussi cet Ebroïn qui allait être bientôt son fougueux antagoniste, plus tard son persécuteur, et enfin son meurtrier ;

avant que cette heure ne vienne, sainte Bathilde multiplie ses œuvres libérales et pieuses, et l'abbaye de Jumièges, principale fondation de saint Philibert, bénéficie de ses largesses : après beaucoup d'autres présents, elle lui donne une grande forêt et des pâturages du domaine royal. *(A suivre.)*

Les images du Sacré-Cœur. — Une réponse donnée par la *Sacrée Congrégation de l'Inquisition*, à la date du 26 Août 1894, déclare que la vénération de l'Image du Sacré Cœur dans laquelle on représente le cœur tout seul, sans le reste du corps du Sauveur, est permise comme dévotion privée ; mais qu'il est interdit d'exposer ladite image à la vénération publique sur les autels.

La raison de cette décision est, sans doute, de mieux sauvegarder l'unité de la personne de Notre-Seigneur et de mieux faire comprendre aux fidèles que ce qu'on nomme le *Sacré-Cœur*, c'est Jésus-Christ aimant les hommes et leur montrant son cœur pour les en convaincre.

Il nous semble que les apôtres de cette précieuse dévotion devraient, en conséquence, répandre de préférence les images qui représentent la personne entière du Sauveur montrant son cœur.

Les Jésuites. — Je conçois qu'on haïsse les Jésuites quand on a le malheur de haïr Dieu. Ils ont élevé autour de la Religion un rempart de pierre qui a cent fois repoussé l'ennemi. Ils ont enflammé d'une incomparable ardeur de foi et de sacrifice les hommes qui les approchaient. Ils ont enseigné à des millions de chrétiens l'art de déjouer les subterfuges de l'esprit et les embûches de la chair ; ils leur ont appris à mépriser l'argumentation des sophistes et à braver la logique des bourreaux. Tel est leur crime. Qu'ils n'attendent point de pardon.

Les Jésuites chassés trouveront du travail partout où il y a des ignorants et des malheureux, une patrie partout où ils rencontreront la calomnie et l'injustice, du bonheur partout où l'on peut prier, se dévouer et souffrir. Louis VEUILLOT.

BIBLIOGRAPHIE

En vente à la Librairie J. SALAUN, rue Kéréon, Quimper.

Sainte LYDWINE DE SCHIEDAN, par J.-K. HUYSMANS, 1 vol. in-18, STOCK, éd. (Paris).

Il ne nous serait pas venu à l'idée de consacrer quelques pages de la *Semaine religieuse* à l'étude du nouveau livre de M. Huysmans si, par cet ouvrage si différent de ceux qu'il a publiés jusqu'à ce jour, l'auteur ne se mettait tout-à-coup, et à notre grand étonnement, au nombre des rares écrivains de nos jours qui ont enfin compris tout ce que les histoires de sainteté pouvaient offrir de ressources pour composer de beaux livres, et qui seraient en même temps des livres de religion.

Nous ne voulons pas oublier tout à fait les raisons pour lesquelles un bon

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nombre de catholiques avaient gardé jusqu'ici une juste défiance à l'égard de M. Huysmans : les audaces de son vocabulaire et l'intempérance exaspérée de sa critique, pour ne parler que de cela, affligeaient trop souvent jusqu'à ceux-là même qu'une secrète sympathie aurait fait assez facilement ses défenseurs, sinon ses amis. Ce fut, il y a quelque mois, une véritable surprise lorsque, sous le titre de *Pages catholiques*, un membre distingué du clergé parisien publia des extraits de ses œuvres où il mettait déjà en bonne évidence, dans ce romancier converti, de réelles et très appréciables qualités d'écrivain catholique.

La démonstration s'achève aujourd'hui, d'une façon fort belle, et sans que personne autre que l'auteur ait besoin, dès lors, d'y mettre la main. La meilleure défense de M. Huysmans, sa définitive apologie, c'est lui-même qui nous la donne, en ce livre de choix qu'il consacre à sainte Lydwine. Au seul point de vue de l'art, son livre paraîtra bien supérieur à tous ceux qu'il nous avait donnés jusqu'ici, et, ce qui est encore mieux, on y trouvera, en même temps qu'une édifiante et naïve histoire, une doctrine religieuse et ascétique puisée aux meilleures sources et qui éclaire, d'une splendide et bienfaisante lumière, tout le récit. C'est vraiment un beau livre, et c'est encore une bonne œuvre.

ABBÉ BROUSSOLLE (*Semaine religieuse* de Paris).

Publications de X. RONDELET & Cie, Éditeurs à Paris.

Les Vraies Forces : **Le Sacré-Cœur** : Le Sacré-Cœur et la connaissance de Dieu. — Le Sacré-Cœur et la Rédemption. — Le Sacré-Cœur et la loi morale. — Le Sacré-Cœur et les sociétés. — Le Sacré-Cœur et la France. — 1 vol. in-12 : **2** francs.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs ces intéressantes conférences du R. P. Auriault, S. J., professeur de dogme à l'Institut catholique de Paris. Prononcées en 1899 à Notre-Dame de Paris, les premières éditions, rapidement épuisées, viennent de paraître en volume.

Le R. P. Étienne Pernet, des Augustins de l'Assomption, fondateur des Petites-Sœurs de l'Assomption, garde-malades des pauvres à domicile. — Préface de S. G. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et lettres approbatives de LL. EEm. les Cardinaux-Archevêques de Paris, Reims et Lyon. — 1 vol. in-12 avec portraits : **3** francs.

Le titre de l'ouvrage dit assez l'intérêt qui s'attache à cette touchante biographie. L'accroissement extraordinaire qu'a pris si rapidement cette jeune congrégation des Petites-Sœurs de l'Assomption, garde-malades des pauvres à domicile, sera bien compris de tous ceux qui liront cette vie si attachante ; ils verront que cette œuvre répond à une des nécessités de l'heure présente, ils en comprendront mieux le but en voyant à l'œuvre la Mère Marie-de-Jésus, fondatrice.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Juillet 1901.

I. A la recherche d'un ancêtre, par le P. H. MARTIN. — II. Suggestion, par le P. L. ROURE. — III. Les Missionnaires catholiques aujourd'hui et autrefois, par le P. J. BRUCKER. — IV. Lutte et prière, par le P. V. DELAPORTE — V. Le marquis de Vogüé historien. — A propos de sa récente élection à l'Académie française, par le P. H. CHÉROT. — VI. Bourdaloue a-t-il prononcé le *Tu es ille vir ?* — VII. Correspondance de Chine. Nouveaux Décrets impériaux, par le P. J. TOBAR. — VIII. Adieux au grec, par le P. J. BURNICHON. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Événements de la quinzaine.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

MAISON DE GRANDE CONFIANCE

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

QUIMPER — 22, rue du Parc — QUIMPER

SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE
VERRES & MONTURES de tous genres.
Jumelles, Baromètres, Pèse-Liquides, etc.
Pendules, Cartels, Réveils.

CHRONOMÈTRE LIP
Montre de haute précision,
Livrée avec un bulletin de l'Observat^re,
Se fait en or, argent et métal.

ORFÈVRERIE métal et argent. — COUTELLERIE de table.

COUVERTS ARGENTÉS SUR MÉTAL EXTRA BLANC
des marques *Christofle, Caillard Bayard* et *Boulenger.*

Bijouterie, Joaillerie pour corbeilles de mariage.
Articles riches pour fumeurs. — Maroquinerie. — Livres de messe.
Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, etc. — Réargenture, Gravure.

Dépositaire du **Bi-Métal,** Orfèvrerie de table et de cuisine, en argent pur sur cuivre, évitant les causes d'empoisonnement, en supprimant l'étamage.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Forte remise sur tous les Catalogues.

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1^re^ choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

M^me^ CASTEL, veuve de M. CASTEL, perruquier, rue de l'Evêché, 4, Quimper, prévient le public qu'elle continue la suite des affaires de son mari.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HORS CONCOURS MEMBRE du JURY PARIS 1900
ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS Seul Alcool de Menthe véritable.
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE : MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, INDIGESTIONS, DYSENTERIE, CHOLÉRINE
EXCELLENT aussi pour la TOILETTE et les DENTS
Préservatif contre les Epidemies. Exiger le Nom de RICQLÈS

Mlle E. NEDELEC
Suce de Mlle LÉON
Fournisr du Gd Séminaire
Quimper
6, Quai du Steïr, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.



FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD à Villedieu-les-Poêles (Manche).
CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.
S'adresser à M. Paul LE JAMTEL, Négociant à Guingamp.

AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS
GRANDE FONDERIE DE CLOCHES DE L'EST
FERDINAND FARNIER AINÉ, A ROBÉCOURT
par Rozières-sur-Mouzon (Vosges)
BOURDONS
Cloches
pour Eglises, Chapelles, Ecoles, Usines, Horloges, Hôtels de Ville, Communautés, etc., etc.



CARILLONS
Accords
ET TONS GARANTIS
Constructions spéciales de Charpentes, Beffrois en bois et en fer.
Maison recommandée par la qualité supérieure de ses fournitures qui défient toute concurrence.

POTAGES MAGGI
CONSOMMÉ-EXTRAIT pour CORSER-CACAO-GLUTEN (Ch. tous les Epiciers)

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

16e Année. Vendredi 26 Juillet 1901. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Indulgence de la Portioncule ; Retraites ecclésiastiques ; Pèlerinage à N.-D. de Lourdes ; Distributions de prix ; Ordination du 25 Juillet ; Sainte-Anne d'Auray ; Les Bretons de Paris ; Nécrologie ; *Vies des Saints de Bretagne,* par Albert Le Grand ; Saint Philibert, Abbé (fin) ; Madame Victoire de Saint-Luc (suite).
III. — *Nouvelles du monde catholique :* La loi des Associations ; Paris ; Saint-Flour ; Annecy ; Chine ; Quêter pour les pauvres n'est pas mendier.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Juillet. — 9e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Blanc (à cause de l'Octave). A la messe, mémoires de S. Nazaire et de ses compagnons, Martyrs, et de l'Octave.

Vêpres du suivant, avec mémoires 1° du Dimanche, 2° de S. Nazaire et de ses compagnons, 3° de Ste Anne, 4° des Saints Martyrs Félix et ses compagnons.

Au chœur solennité de Ste Anne, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 30. — S. Guillaume, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.
Mercredi, 31. — S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 1er Août. — S. Pierre aux Liens. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 2. — Octave de Ste Anne. Double. Blanc.
Samedi, 3. — Découverte du corps de S. Etienne, premier Martyr. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 4. — 10e Dimanche après la Pentecôte. S. Dominique, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Scrignac. . . . . du 24 au 28 Juillet.
Primelin. . . . . du 29 au 31 Juillet.
Landrévarzec. . . . . du 1er au 3 Août.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Août 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE

Dieu qui a obligé l'homme au travail a exigé aussi qu'il suspendît son labeur un jour chaque semaine, pour le bien de son corps et celui de son âme.

Il est de toute évidence que l'homme, même le plus vigoureux, a besoin de moments de repos. Alors même que la vie physique n'exigerait pas cette halte, la vie morale, la vie de famille notamment, la réclamerait impérieusement.

Mais de plus l'homme est une créature de Dieu, et, comme tel, il a des devoirs à remplir envers son Créateur. Durant la semaine, envahi par le travail absorbant, il a peut-être à peine le temps de murmurer une courte prière en son particulier ; il lui est impossible de prendre part aux cérémonies du culte, de recevoir le complément d'instruction religieuse dont tous ont besoin, même ceux qui croient n'avoir plus rien à apprendre.

C'est pour lui permettre de nourrir ainsi son âme et de la maintenir dans l'atmosphère chrétienne que Dieu exige de l'homme, un jour par semaine, la cessation des travaux pénibles.

Ce commandement divin, si plein de miséricorde pour le corps et pour l'âme, comment est-il observé ? Hélas ! nous ne le voyons que trop. Bien des industriels croient avoir assez fait en laissant à leurs ouvriers ou employés l'après-midi du dimanche. C'est peut-être suffisant pour leur corps, et encore n'est-ce pas certain. Dieu en impose davantage, et il connaît mieux que nous les besoins de ce corps qu'il a formé de ses mains.

Mais ce n'est assurément pas assez pour l'âme. Le sacrifice de la messe, qui est l'âme du christianisme, se célèbre le matin. Un homme qui perd l'habitude d'aller à la messe, se détache peu à peu du corps chrétien, comme la branche qu'on sépare du cep ; la sève vivifiante ne circule plus en lui ; si la foi subsiste encore en son âme, elle est languissante et stérile.

Nous qui aimons le Christ Jésus et sa loi sainte, nous devons réagir contre ce mouvement de paganisation et revenir à la salutaire pratique de la sanctification du dimanche.

Un excellent moyen sera la ligue des clients : 1° Que tous les chrétiens s'abstiennent absolument d'acheter quoi que ce soit le dimanche ; 2° qu'ils favorisent de préférence les commerçants qui ferment leurs établissements le dimanche ; 3° qu'ils signifient à ceux de leurs fournisseurs qui travaillent le dimanche qu'ils ont à choisir entre leur pratique ou l'observation du jour du Seigneur.

Résolution apostolique : Exiger de tous nos fournisseurs qu'ils ne travaillent pas le dimanche.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi 26 Juillet,* jour de la fête de sainte Anne, la messe de 5 h. 1/2 et celle de 8 heures se disent à son autel.

Pendant l'Octave, les reliques de sainte Anne sont exposées (au même autel) à la vénération des fidèles.

— Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 29 Juillet,* réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

Indulgence de la Portioncule. — Vendredi prochain 2 Août, a lieu le *grand pardon d'Assise*, ou Indulgence plénière de la *Portioncule*. Plusieurs églises et chapelles du diocèse jouissent de cette précieuse faveur ; à Quimper, elle est attachée, comme on sait, à la Cathédrale de Saint-Corentin.

On peut la gagner, à partir des *premières Vêpres*, c'est-à-dire depuis 2 heures de l'après-midi le jeudi 1er Août jusqu'au coucher du soleil le lendemain, *totiès quotiès*, autant de fois qu'on visite le sanctuaire auquel elle est attachée. — La confession et la communion peut être faite *dans toute église*, le 1er ou le 2 Août.

Ajoutons ce renseignement qui peut intéresser plusieurs de nos lecteurs : les membres du Tiers-Ordre de saint François d'Assise, habitant dans un lieu où il n'y a pas d'église franciscaine ni d'église jouissant d'un Indult spécial, peuvent gagner cette indulgence dans leur église paroissiale. » (S. Congr., 31 Janvier 1893.)

Retraites ecclésiastiques. — Comme on le sait, les deux retraites pastorales, prêchées par le R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes, ont lieu du 29 Juillet au 3 Août, et du 5 au 10 Août.

Nous recommandons très instamment aux prières des fidèles ces pieux exercices où les prêtres, en se sanctifiant eux-mêmes, se préparent à travailler plus efficacement au salut des âmes qui leur sont confiées. Jamais l'échange de la prière entre une paroisse et son pasteur n'est plus importante, plus nécessaire, plus féconde qu'au moment des retraites sacerdotales.

Pèlerinage à N.-D. de Lourdes. — L'administration du chemin de fer d'Orléans vient de nous assurer la circulation de trois trains spéciaux, pour le pèlerinage diocésain de Lourdes.

Le départ aura lieu, le 8 Septembre.

La *Semaine religieuse* publiera dans son prochain numéro la circulaire de M. le Curé de la Cathédrale.

On recevra néanmoins les inscriptions, pendant les Retraites ecclésiastiques.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Prix, de Landerneau a Lourdes (aller et retour) : 1re classe, 102 fr. ; 2me classe, 70 fr. ; 3me classe, 46 fr.

De Quimper a Lourdes : 1re classe, 92 fr. ; 2me classe, 65 fr. ; 3me classe, 43 fr.

Distributions de prix. — Mercredi matin 24 Juillet, a eu lieu la distribution solennelle des prix au Petit-Séminaire de Pont-Croix, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

La veille, Sa Grandeur avait assisté à la même fête scolaire, le matin, au Pensionnat Sainte-Marie et, le soir, au Sacré-Cœur.

Demain, samedi, Monseigneur se rendra pour la même solennité, le matin à la Retraite et l'après-midi, à 2 heures, à l'Ecole Saint-Yves.

Dimanche soir, Sa Grandeur partira pour Brest où Elle présidera, le lendemain matin, la distribution des prix à l'Ecole de Notre-Dame du Bon-Secours. Le même jour, sur l'invitation qui lui en a été faite par MM. les Directeurs, l'Evêque bénira l'Exposition internationale qui a lieu en ce moment à Brest, et rentrera, le soir, à Quimper pour ouvrir la première retraite ecclésiastique.

Ordination du 25 Juillet. — Mercredi soir, à 5 h. 1/2, Monseigneur l'Évêque, revenant de Pont-Croix, a donné la tonsure à 67 séminaristes qui viennent de terminer leur première année d'études. La cérémonie s'est faite, comme de coutume, dans la chapelle du Grand-Séminaire.

Jeudi 25 Juillet, a eu lieu, à la Cathédrale de Saint-Corentin, l'ordination générale de fin d'année qui comprenait 61 minorés, 35 sous-diacres, 11 diacres et 29 prêtres.

Voici les noms des ordinands promus aux Ordres majeurs :

Sous-Diaconat.

MM. Bizien, Alfred, de Landerneau.
Bourlès, Pierre, de Hanvec.
Dujardin, Albert, de Saint-Renan.
Guéguen, Jean-Marie, de Guipavas.
Madec, François-Marie, de Plounéour-Ménez.
Monfort, Etienne, de Douarnenez.
Abgrall, Yves-Marie, de Landivisiau.
Berrou, Jean-Louis, de Sibiril.
Benzet, Vincent, d'Arzano.
Bléas, Martial, de Porspoder.
Breton, Corentin, de Plomodiern.
Breton, Pierre, de Ploéven.
Gaonac'h, Jérôme, de Pluguffan.
Garrec, Jean, de Plonévez-Porzay.
Gourmelen, Yves-Marie, du Juch.
Guillou, Jean-Marie, de Plouguin.
Hascoët, Jean-Yves, de Tréogat.

MM. Herry, Olivier, de Lampaul-Guimiliau.
Hunault, Jean-René, de Milizac.
Jaouen, Olivier, de Lambézellec.
Le Cléac'h, Corentin, de Loc-Tudy.
Le Gall, Louis, de Saint-Thurien.
Le Lec, Pierre, de Plobannalec.
Le Menn, Yves-Marie, de Lennon.
Mao, Paul, de Douarnenez.
Mével, Jacques-Louis, de Plogonnec.
Nicol, Louis-Marie, de Plouzané.
Odeyé, Louis, de Crozon.
Paugam, Francis, de Landivisiau.
Pouliquen, Jean-Louis, de Landivisiau.
Prigeac, Louis, de Saint-Méen.
Sanquer, Pierre, de Comanna.
Saos, Jean-Marie, de Saint-Pierre-Quilbignon.
Talec, Emmanuel, de Châteaulin.
Tanneau, François, de Plobannalec.

Diaconat.

MM. Larher, Joseph, de Pont-l'Abbé.
Abjean, Louis, de Ploudaniel.
Bernard, Alain, de Saint-Mathieu de Quimper.
Bot, Jean-Marie, de Ploudiry.
Breton, Sébastien, de Plobannalec.
Calvez, Hervé, de Guimiliau.
Duhamel, Auguste, de Pont-l'Abbé.
Le Berre, Jean-Marie, de Kerlouan.
Le Bris, Jean-Marie, de Loc-Ronan.
Le Goasguen, Julien, de Saint-Sauveur de Brest.
Morvan, Auguste, de Plougonven.

Prêtrise.

MM. Coquet, Henri, d'Esquibien.
Clec'h, François, de Lanmeur.
Auffret, Ferdinand, de Concarneau.
Jézégou, Jean-Louis, de Saint-Servais.
Milliner, Stanislas, de l'Ile-de-Sein.
Cabioc'h, Jean-François, de Roscoff.
Duval, Edmond, de Landivisiau.
Guéguen, Jean-Ronan, de Loc-Ronan.
Hubert, François-Louis, de Guilvinec.
Le Guen, Olivier, de l'Ile-d'Ouessant.
Sergent, Pierre, de Pleuven.
Carval, Guillaume, de Cléden-Cap-Sizun.
Cozien, Germain, de Pleyben.
Desnos, Joseph, de Plomodiern.
Gaonac'h, Jean-Marie, de Pluguffan.
Gonidec, François-Marie, de Plouvorn.

Archives diocésaines d[illegible]Quimper et Léon

MM. Hénaff, Sébastien, de Plogonnec.
Kervella, François-Marie, de Plougastel-Daoulas.
Le Franc, René, de Concarneau.
Le Moign, Jean-Louis, de Crozon.
Le Pape, Jean-Louis, de Saint-Martin-de-Brest.
Menguy, Jean-François, de Ploudalmézeau.
Moenner, Alain, d'Elliant.
Morvan, Louis, de Guipavas.
Pichon, François, de Saint-Méen.
Quélennec, René, de Lanriec.
Quéré, Jean-François, de Plounévez-Lochrist.
Riou, Pierre-Marie, de Lanmeur.
Roudaut, Laurent, de Lesneven.

Au sortir de la longue cérémonie de l'Ordination, Monseigneur a pris le train de 2 h. 18 pour Sainte-Anne d'Auray où il a dû prêcher, le soir même, à l'issue des Vêpres pontificales, comme on l'a vu au programme des fêtes du pèlerinage publié dans notre dernier numéro.

Puisse sainte Anne garder de tout mal notre Evêque vénéré, au milieu des écrasantes fatigues qu'il s'impose !

Sainte-Anne d'Auray. — Congrès du Tiers-Ordre Breton, *tenu les 20 et 21 Juillet, sous la direction des RR. PP. Norbert, de Saint-Brieuc, et Anselme, de Lorient.*

Sous ce titre nous avons reçu la relation suivante que nous insérons volontiers ; bien qu'elle s'adresse spécialement aux tertiaires, elle ne peut manquer d'édifier tous nos lecteurs.

« Combien hélas ! nous étions peu nombreux à nous rendre à l'appel des RR. PP. Franciscains et Capucins de la région ; et pourtant combien ils ont été bons, les trop courts instants que nous avons passés dans la maison bénie de notre chère Patronne !.... Pourquoi, mes frères et mes sœurs en saint François, vous être ainsi privés de ces pures joies, si rares hélas dans cette vie ? Vous ne pouvez vous faire une idée de la douceur des émotions que nous avons éprouvées à nous sentir réunis aux pieds du divin Maître, sous la protection de sainte Anne et de notre séraphique Père. C'est surtout aux frères et aux sœurs isolés que je m'adresse. Comment pouvez-vous vous dire enfants de saint François et vivre ainsi seuls avec vos dévotions ?.... Avez-vous donc oublié ces paroles de Jésus à ses apôtres : « Quand vous vous réunirez pour prier, je serai toujours au milieu de vous » ? Oh ! je vous en prie, renoncez à votre isolement ; joignez-vous à nous et formons une de ces fraternités qui font la joie de Jésus et de notre Père saint François.....

« C'était un spectacle touchant de voir la fraternité qui existait entre les deux mille cinq cents pèlerins groupés autour des bons Pères : l'union et le bonheur régnaient partout. Les quelques heures passées dans ce pays, si laid par lui-même mais que la ferveur et l'élan des cœurs rendent si beau, feront époque dans ma vie, et jamais je n'oublierai les dates des 20 et 21 Juillet 1901.

« Après une magnifique procession, le samedi soir, où tous avaient leurs cierges et leurs cantiques, où dans toutes les poitrines les cœurs battaient à l'unisson, l'on est entré dans la basilique. Les RR. PP. Norbert et Anselme sont montés alternativement en chaire et ont fait vibrer tous les cœurs par leur chaude et pieuse parole..... Bénédiction et exposition du Saint Sacrement, à onze heures ; puis, à minuit et demi, messe de communion pendant laquelle Notre Seigneur est entré dans plus d'un millier de cœurs. L'adoration s'est continuée toute la nuit. Le dimanche, après avoir entendu les messes de sept heures et de neuf heures, où des allocutions ont été faites en français et dans les différents dialectes bretons, afin que tout le monde ait sa part de piété et de joie, grande procession à la Scala sancta ; puis conférences absolument intimes et intéressantes (toujours dans les deux langues).....

« A une heure, le R. P. Anselme est monté une dernière fois en chaire et, après les remerciements d'usage, il a émis le vœu d'envoyer au Saint-Père Léon XIII une adresse, lui exprimant les sentiments de dévouement et de reconnaissance des Tertiaires groupés aux pieds de sainte Anne. Ce vœu a été d'autant mieux accueilli que le Saint-Père est, nous le savons, un fils fervent de saint François.

« Enfin le R. P. Anselme nous a tous conviés pour l'année prochaine, à pareille époque..... Oh ! vous y viendrez, n'est-ce pas ? mes frères et mes sœurs, vous vous joindrez à nous pour savourer ces pures joies qui donnent un avant-goût du bonheur éternel.

« Une Tertiaire. »

— **Pèlerinage de la Jeunesse catholique.** — Comme nous l'avons promis, nous donnons aujourd'hui le programme du pèlerinage de la Jeunesse catholique de Bretagne et des provinces de l'Ouest qui aura lieu à Sainte-Anne, le *Dimanche 4 Août*, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Vannes.

8 heures. — Messe de communion ; allocution par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Vannes. — 10 heures 1/2, grand'messe. — Midi, déjeûner en commun.

2 heures. — Réunion amicale : allocution de M. Charles Gallet, président de l'Union régionale de l'Ouest et de M. Paul Normand d'Authon, avocat à la Cour d'Angers, secrétaire de l'Union régionale ; discours de M. Henry Reverdy, avocat à la Cour de Paris, docteur en droit, président d'honneur de l'Association catholique de la Jeunesse française ; discours de M. l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère.

4 heures. — Vêpres, procession, consécration de la Jeunesse catholique de Bretagne et des provinces de l'Ouest au Sacré-Cœur. Salut solennel.

P. S. Pendant les trois jours qui précéderont le pèlerinage, c'est-à-dire les 1er, 2 et 3 Août, une *retraite fermée* pour jeunes gens sera donnée par un des aumôniers de l'Œuvre. On engage vivement les pèlerins à y prendre part.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N. B. La Cie d'Orléans délivre des billets d'aller et retour à prix réduit pour Sainte-Anne et Auray, aux stations du réseau comprises entre Landerneau, Saint-Nazaire, Tours et le Mans.

Les Bretons de Paris. — Nous avons parlé, à diverses reprises, de la Société « la Bretagne », fondée pour venir en aide aux familles indigentes des Bretons résidant à Paris. Récemment un journal, *Le Matin*, à l'occasion de l'assemblée générale de cette association charitable, comparait ses membres à ceux d'une autre société, « les Bleus de Bretagne », dont nous avons déjà dit quelques mots à nos lecteurs, et les montrait comme poursuivant aussi un but politique, mais diamétralement opposé. Notre éloquent député, M. le comte A. de Mun, a répondu en rétablissant les faits; nous ne résistons pas au plaisir de reproduire intégralement sa lettre.

Roscoff (Finistère), 15 juillet 1901.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire dans le *Matin* du 13 juillet un article de M. F.-L. Mouthon, intitulé « la Bretagne », au sujet duquel je vous demande la permission de présenter à vos lecteurs quelques observations. Vice-président de la Société « la Bretagne » depuis la mort de M. de Kerdrel, le vénéré sénateur du Morbihan, qui fut l'un de ses fondateurs, je crois avoir qualité pour rectifier, en ce qui regarde cette société, les erreurs commises par votre collaborateur.

Jamais ses membres ne se sont appelés les « Blancs » de Bretagne, et il n'y a dans leur œuvre, toute de bienfaisance, aucune arrière-pensée politique. Il est bien vrai que quelques-uns d'entre eux ont l'honneur de se rattacher par leur naissance à ceux dont les noms furent mêlés, non sans gloire, à l'histoire de la Bretagne et à celle de la France ; et l'un même, il en faut convenir, a cru que, sans paraître trop « gothique » il avait, s'appelant Châteaubriand, quelque droit de s'occuper des Bretons.

Encore M. Mouthon n'a-t-il pas tout dit ! N'avons-nous pas aussi un Guébriant qui, pour être descendant d'un maréchal de France, n'en est pas moins la providence de tout le pays de Saint-Pol-de-Léon d'où je vous écris ? Et encore un Kertanguy, que ses œuvres et sa générosité, plus encore que ses origines, font aimer de tous les « Bretons de Paris » comme de ceux du Finistère.

Voilà les « piliers » de notre chapelle : et moi, qui ne suis qu'un breton d'adoption, je m'honore grandement d'être admis à y prendre, entre eux, une modeste place.

Il est bien vrai aussi qu'elle est quelquefois « parfumée d'encens », par exemple, quand le cardinal Richard daigne paraître au milieu de nous, salué en notre nom par le digne curé de Saint-Germain-des-Prés, M. de la Guibourgère, qu'on appelle à Paris « le curé des Bretons », et qui, dans son discours très admiré, au mariage de M. Paul Deschanel, ne parut point, « tout gothique » qu'il puisse être, si mal habile dans l'art délicat de concilier l'autorité de l'Eglise avec le respect des pouvoirs publics.

Mais si nous avons la faiblesse de croire que les pauvres Bretons dont nous essayons de soulager l'infortune n'ont rien à perdre aux bénédictions d'un cardinal et aux prières d'un curé, nous banquetons aussi,

tout comme les « Bleus », le jour de notre fête patronale, qui est celle de saint Yves, et cela va peut-être nous réhabiliter quelque peu ! Sans doute, nous n'essayons pas de rivaliser avec les festins dont le *Matin* révèle à ses lecteurs le menu symbolique, ni d'opposer une « salade de francs-maçons » à la « salade de calotins ».

Nos appétits sont plus modestes, et nous nous bornons à choquer nos verres en l'honneur de la vieille Armorique, celle de Duguesclin, de la Tour d'Auvergne et de Le Flô, qui est aussi celle de sainte Anne et du Folgoat, de saint Corentin et de saint Pol-Aurélien, persuadés, dans notre « abrutissement clérical », qu'en restant fidèles à Dieu, à la Vierge, et à ses saints, elle demeurera, comme jadis, féconde en héros, persuadés aussi que nous ne pouvons mieux la servir qu'en empêchant la République — celle dont les armoiries des « Bleus », nous dit-on, montrent l'image — de l'arracher violemment à ses pieuses coutumes et en conservant précieusement le culte des vieilles traditions, dont la croix et l'hermine sont l'emblème séculaire.

Voilà pour nos blasons et pour notre encens.

Quant à nos œuvres, j'ignore qui a renseigné M. Mouthon. Ce n'est certainement pas M. l'abbé Cadic et ses amis de la « paroisse bretonne », dont j'estime l'initiative autant que je respecte le caractère et qui seront sans doute médiocrement flattés d'apprendre qu'ils suppriment volontiers la moitié du *Pater* et ne se soucient des âmes de leurs compatriotes que le dimanche. M. l'abbé Cadic ne mérite pas cette injure, que ne sauraient effacer les louanges de votre rédacteur. Son œuvre est excellente, et d'ailleurs parfaitement chrétienne, comme la nôtre : je ne doute pas qu'elle ne soit, comme la nôtre aussi, suspecte aux « Bleus » ; mais elle ne nous l'est point à nous, ayant un objet différent du nôtre, en face de misères, hélas ! assez nombreuses pour occuper tous les dévouements.

Pour nous, ce que nous faisons, je vais vous le dire, et d'autant plus à mon aise que nous ne sommes, mes amis trop « esthétiques » et moi-même, que les patrons de notre œuvre et que toute sa vie, tout le bien qu'elle répand, reposent sur un saint religieux — un jésuite (1), je le confesse : nous en sommes à ce point — et sur quatre admirables filles de Saint-Vincent de Paul, que je ne nommerai pas, de peur d'offenser leur modestie. Si c'est là ce que M. Mouthon a voulu dire en nous reprochant de n'être qu'une « façade », il a eu raison ; mais il a eu tort de ne pas franchir la porte. Il aurait découvert, derrière les blasons qui l'offusquent si fort, les cornettes des bonnes sœurs, et il se serait sans doute incliné devant elles.

Ce sont des Bretonnes, comme le Jésuite et, comme lui, elles parlent la vieille langue du pays, demeurée, pour atteindre les âmes de ses enfants, le meilleur des passeports, quoi qu'en pensent M. Dumay, et sa docte administration, qui, dit-on, méditent d'en interdire l'usage à nos prédicateurs.

Armées de ce sauf-conduit et de l'autre talisman qui pend sur leur poitrine, la croix de Jésus-Christ, les saintes filles s'en vont dans les quartiers populaires où s'amassent par milliers, particulièrement à Grenelle, à Plaisance, à la Maison-Blanche, les pauvres enfants de la Bretagne que le dégoût des champs, l'espoir d'une vie plus facile et d'un salaire plus élevé, les nécessités du commerce en quête de débouchés, enfin l'irrésistible torrent de l'émigration, jettent chaque année dans les hasards, les déceptions et les souffrances de la foule parisienne.

---

(1) Le R. P. J. Kervennic, bien connu de la plupart de nos lecteurs. N. R.

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ah ! monsieur, si M. Mouthon les avait vus, ces pauvres transplantés, il ne se demanderait pas : « Qu'importe, après tout, que le Breton désapprenne trop vite dans Paris l'âpre douceur de la vieille Armor ! » Paris lui arrache son âme et, la plupart du temps, livre son corps à la misère : voilà la vérité, et cela importe beaucoup ! Nos bonnes sœurs descendent dans cette foule, elles pénètrent dans ces tristes familles ; elles y portent un peu de joie, un souvenir du pays, l'image du bon Dieu, des remèdes pour les malades, du pain pour ceux qui ont faim, des vêtements pour ceux qui ont froid.

Eloigné de Paris, je n'ai point sous la main les documents qu'il faudrait pour vous donner des chiffres et dresser la statistique de cette infatigable charité. Nos sœurs en font sans phrases le tableau éloquent et modeste sur leurs cahiers de visite, et si je pouvais les mettre sous vos yeux, vous verriez bien que ces humbles servantes de Dieu, quoi qu'en dise M. Mouthon, savent « changer quelque chose aux misères » qui passent devant nous. Tous les logis sans doute ne sont pas visités, ni toutes les familles secourues, mais c'est que les bras, plus encore que les ressources, nous font défaut et que les quatre sœurs ne suffisent point à la tâche. Si le souci de la défense républicaine et le bon plaisir des socialistes permettent à M. Waldeck-Rousseau de laisser subsister, l'année prochaine, leur congrégation, peut-être obtiendrons-nous une sœur de plus, et ce seront alors aussi quelques pauvres Bretons de plus consolés, soulagés, évangélisés.

Oui, évangélisés ! Quelque plaisant que puisse paraître ce mode de charité, nous croyons que c'en est une très grande et très essentielle de ne pas borner l'amour du peuple à la vie matérielle et, quoi qu'en dise M. Mouthon, M. l'abbé Cadic, j'en suis sûr, pense là-dessus comme nous.

Aussi, le dimanche, quand vous le voudrez, je m'offre à vous conduire dans quelqu'une des salles obscures et lointaines où le bon Jésuite que je vous ai dit réunit autour de lui les hommes, les femmes et les enfants, et, après qu'on a prié tous ensemble puis chanté, comme au pays, un vieux cantique breton, leur parle, dans leur langue, de Dieu et de leur âme.

Vous verrez ! C'est très simple, très beau, très touchant, très réconfortant aussi, et quand, le sermon terminé, les braves gens s'en viennent serrer la main du « blasonné » qui est venu les voir, quelquefois — c'est mon honneur — de leur député, lui raconter leurs petites affaires et lui demander conseil, appui et protection, je vous assure que personne n'a l'air trop abruti par le cléricalisme et que la paix des bonnes actions resplendit dans tous les yeux.

Telle est notre œuvre. Il arrive aussi, quoique ce ne soit pas notre objet principal, que nous rapatrions les émigrés qui n'en peuvent plus de misère et que dévore l'invincible nostalgie de la lande bretonne. Si ce n'était abuser, je vous raconterai là-dessus des histoires déchirantes et presque tragiques.

M. Mouthon leur dit bien, en matière d'encouragement, que ce n'est pas Paris qui prend les Bretons, mais que ce sont les Bretons qui prennent Paris, puisqu'ils en ont « les deux moitiés, l'Eglise par son archevêque, la République par son premier ministre. »

La gloire, assurément, n'est pas mince, mais elle est diverse en ses effets.

Le cardinal Richard est le protecteur dévoué de nos œuvres : tous nos Bretons le savent et vénèrent son nom. C'est une gloire qui leur vaut des bienfaits.

M. Waldeck-Rousseau connaît-il ses compatriotes parisiens ? Je l'ignore. Pour eux, ils ont sans doute entendu dire qu'il est quelque part, dans la grande ville, un chef de gouvernement issu de leur sang. Mais, du même coup, ils ont appris qu'il va demain chasser de leurs demeures le saint prêtre et les filles héroïques dont le dévouement leur offrait le pain de l'âme et celui du corps. C'est une gloire qui leur coûte des larmes.

Tenez pour certain qu'ils font la différence....

Nécrologie. — Nous apprenons, à la dernière heure, la mort de M. Le Sann, recteur d'Edern, dont l'enterrement a lieu, aujourd'hui vendredi, à 10 heures.

Nous recommandons aux prières cet excellent prêtre, si vite enlevé à sa nouvelle paroisse où il faisait tant de bien.

R. I. P.

Vies des Saints de Bretagne, PAR ALBERT LE GRAND. — Lorsque le livre a paru, nous conformant à un conseil de l'imprimeur, M. Valar, nous avons bien recommandé aux souscripteurs et aux acheteurs d'attendre six mois, ou même un an pour faire relier le volume.

Aujourd'hui, après expérience faite, nous avons pu constater que la reliure ne fera rien perdre au livre. Pendant les deux retraites ecclésiastiques M. Salaün, libraire, montrera à ceux qui le désireront différents types de reliure simple, riche, ou artistique.

Saint Philibert, abbé. — SON COURAGE DEVANT UN POTENTAT IMPIE, SES ÉPREUVES, ET SON TRIOMPHE *(fin)*. — Nous n'avons pas à entrer ici dans la politique d'Ebroïn et celle de saint Léger ; nous n'avons pas à dire comment, de sa ville d'Autun, le saint Evêque s'appuyait sur le grand prestige des Burgondes et donnait une habile direction à leur parti « seul capable de maintenir l'harmonieuse pondération des forces nationales » ; nous avons encore moins à considérer comment les procédés de gouvernement d'Ebroïn consistaient à « persécuter surtout ceux des Francs que relevait l'honneur de leur naissance et dont la seule présence humiliait son orgueil de parvenu ; par le meurtre, par l'exil, il les faisait disparaître, et substituait à leur place de dociles instruments de sa tyrannie, qui n'avaient pour recommandation que des mœurs impures, un sens borné et une origine abjecte ».

Et cependant, des écrivains aux vues courtes et se prétendant historiens, voulant résumer la lutte entre les deux célèbres ministres, ont dit qu'Ebroïn défendait la féodalité, les seigneurs laïques contre les empiètements d'un parti ecclésiastique et clérical qui aurait eu à sa tête saint Léger ; cela ne mérite même pas l'examen. Est-ce à dire qu'il fut dévoué aux intérêts de l'Eglise ? Ce serait encore moins exact. Celui qui pendant une disgrâce momentanée, une claustration forcée qui dura trois ans, accepta la tonsure clé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ricale et l'habit monastique dans la splendide abbaye de Luxeuil, causa encore plus de maux à l'Eglise qu'à la patrie, aussi bien avant cette déchéance que pendant la période où, même défroqué et marié, il reprit le pouvoir, et l'exerça plus despotiquement que jamais.

Le grand crime d'Ebroïn, fut la manière dont il choisit les seigneurs; par un concours de circonstances qu'il serait trop long d'exposer ici, les princes francs avaient une influence prépondérante dans la désignation des clercs parvenus aux sièges épiscopaux ; la conséquence de cette ingérence devait être et fut nécessairement la simonie; au commencement du septième siècle, l'Eglise de France ne connaissait pas ce fléau, mais cinquante ans après il se généralisait. L'un des anciens historiens de sainte Bathilde dit, à la louange de cette grande reine : « Il arriva que par elle et par la volonté de Dieu, et grâce aux exhortations des bons évêques, l'hérésie simoniaque, qui, par un criminel usage, souillait l'Eglise de Dieu, en sorte que l'épiscopat se donnait à prix, contre tous les canons, cette coutume très détestable et impie fut proscrite, et il n'y eut plus aucun prix donné pour vendre ou acheter les saints ordres. »

Hélas ! la pieuse princesse vivait encore, et sinon pour de l'argent, du moins pour le maintien et l'affermissement de sa détestable influence, Ebroïn distribuait les évêchés à des hommes capables de toutes les lâchetés, quelquefois même de tous les crimes. Les évêchés à pourvoir seront d'autant plus nombreux que le meurtre et l'exil feront disparaître les grands prélats dont la parole indépendante aura flétri les abominations du tyran. C'est alors que « saint Philibert tenta d'accomplir la courageuse mission tant de fois remplie avec une noble intrépidité par ces hommes du désert que Dieu tient en réserve pour l'heure du danger. L'abbé de Jumiéges était de cette trempe : il porta donc au palais d'éloquentes protestations, il se plaignit surtout des scandales introduits dans le lieu saint, sur la chaire des Pontifes. Comme tant d'autres Barbares qu'avait désarmés cette audace, Ebroïn fléchit devant le saint; il alla jusqu'à lui offrir des présents. L'homme de Dieu les repoussa, et sans reculer devant la palme du martyre, objet de tous ses vœux : « Tu es un apostat, lui dit-il, il n'y a pas de chrétien qui puisse communiquer avec toi. » Il n'était pas aisé de résister à ces hommes de prière et de foi. Ebroïn pouvait avoir appris que deux ennemis de Philibert s'étant levés contre lui, l'un fut frappé de la foudre, et l'autre mourut honteusement de la mort d'Arius (1).

Ebroïn dissimula son dépit, et n'en jura pas moins vengeance; mais il fut assez habile pour l'obtenir en subornant quelques élèves de saint Ouen, et en trompant la vieillesse du vénérable évêque

(1) C'est-à-dire que dans d'atroces douleurs, il évacua ses intestins. C'est probablement pour cela qu'aujourd'hui les fidèles recourent à saint Philibert pour être délivrés ou préservés de dysenterie, de cholérine et autres maladies semblables.

lui-même. L'illusion fut assez longue et compromit les meilleurs amis d'Audoen. Ainsi, Philibert, qu'il avait jusque-là tendrement aimé, fut jeté dans une prison étroite et sombre, infestée par un essaim de chauve-souris. Le Saint n'eût pas plus tôt entonné un psaume de David, qu'un suave parfum embauma cet asile infect et en chassa ces hôtes importuns. L'exil succéda à la prison. Deux intrus, coup sur coup, imposèrent leur commende à Jumièges, malgré l'énergique résistance des moines, malgré la colère du ciel qui frappa l'un d'eux d'une maladie subite et mortelle. »

Ce n'est point la Vie de saint Philibert qu'écrit le cardinal Pitra, le saint abbé ne parait ici qu'en passant, aussi l'auteur n'entre-t-il pas dans les détails : il ne dit ni le lieu de son exil, ni les noms des abbés usurpateurs. Ces misérables avaient affaire à rude partie ; les moines de chœur à Jumièges étaient neuf cents; les moines artisans quinze cents ; l'importance même de leur nombre indique l'influence de celui qui avait su les attirer et les grouper, et leur admiration pour lui. Il fallait plus que de l'audace pour s'imposer à ces hommes.

Enfin, remarquez que déjà, au VII^e^ siècle, le fléau de la *commende* s'attaque à la vie monastique, fléau plus dangereux que la persécution administrative ou législative, plus redoutable que la persécution sanglante.

Madame Victoire de Saint-Luc.

Journal de sa détention a la maison d'arrêt de Carhaix, sous la Terreur *(suite)*.

Un gardien vigilant posté à l'entrée du jardin, comme autrefois l'ange à la porte du paradis terrestre, en défend l'ouverture, craignant apparemment que quelqu'un des pigeons ne prenne son essort par dessus les murs. On voit bien que d'Eve nous sommes tous enfants, car jamais l'envie de courir ne se sent plus vivement que lorsqu'on voit plus d'entraves, et cette porte semble la pomme fatale où l'on est sans cesse tenté de tâter.

On ne peut jouir de tous les plaisirs à la fois ; il s'en trouve ici tant de nouveaux que, pour éviter la satiété, on retire les anciens.

Dans les commencements, les prisonniers jouissaient encore de la grille du chœur, qui leur procurait un petit commerce avec les humains du dehors, chacun y faisait son marché, son emplette ; mais depuis que la société du dedans a augmenté (et que les besoins se sont multipliés), toute communication extérieure est défendue, et presque absolument interdite (1).

(1) Excepté les pourvoyeurs de vivres qui peuvent encore quelquefois un peu approcher de la porte, son abord n'est pas d'un facile accès. Les citoyens

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un petit guichet, d'environ un pied, fait toute l'ouverture, et, malgré deux écoutans, à peine vous laisse-t-on le loisir pour l'absolu nécessaire d'y dire quatre mots de suite ; il est vrai qu'en tout, il se trouve de l'abus.

Enfin, je finis des détails qui ne finiraient point si l'on voulait tout dire.....

Revenons aux bandes arrivantes, chaque jour, ou à peu près, qui fournissent une nouvelle recrue de 8, 10, 15, 20, ou davantage ; en moins d'une quinzaine, la bande se trouva montée à plus d'un cent, et huit jours après, à cinquante de plus (1).

Chaque arrivée fait quasi une fête curieuse pour les premiers détenus. Ils environnent les nouveaux, en caraccolant et fredonnant autour d'eux si bruyamment, que les oreilles de ceux-ci, peu faites à tel tapage, en demeurent étourdies, et eux tout déconcertés.

Chacun retrouve ici des amis, des parents, dont il ignorait presque l'existence et l'habitation.

Pour compléter la fête, on a fait faire à plusieurs la promenade d'écolier, et doubler agréablement la route, pour avoir l'honneur de faire à Monsieur le département son humble révérence.

Chaque quartier fournit son lot ; celui de Landerneau est un des plus brillants et présente les personnages les plus vénérables (2). Brest et ses entours ne fournit pas un bataillon moins nombreux et moins agréable.

Les plus petits bourgs et villages ne sont pas plus à l'abri que les grandes cités. Nos argus n'oublient aucun coin des lieux confiés à leurs soins.

Un beau matin, on nous dépêche ici trois pauvres petites nonettes (3) retirées dans un obscur réduit pour éviter les regards des curieux : ce n'était pas, il est vrai, à elles qu'on

---

de la cité craindraient, en demandant à nous voir, d'être campés dedans. Il faut aux gens du dehors une permission du district pour pouvoir saluer les cloitrés et leur parler. Selon la fantaisie du jour, ce n'est pas chose facile ; en voici la preuve. L'autre jour, un pauvre malheureux, venu des environs de Landerneau, conduisant deux mannequins chargés d'effets pour sa maîtresse, l'entrevit par le guichet promener dans le cloitre, et se tourna *si sottement*, qu'il ne put jamais parvenir à lui parler, et s'en retourna précieusement avec sa charge, qui, une autre fois, arriva par plus heureuse occasion. Tout ce qui entre ici, même provisions de bouche, est fouillé et retourné à plaisir ; on n'y laisse pas même passer une simple crêpé sans la déplier.....

(1) Depuis cette époque, nous ne voyons plus de nouveaux visages, ce qui fait espérer qu'on est enfin las de promener les gens et donne espoir aux captifs de retourner bientôt à leurs foyers. Le district a prié le département de ne plus envoyer de monde ici, parce que le peuple criait que nous mettions la renchère.

(2) Quatre personnes plus qu'octogénaires.

(3) Car pour compléter la fête un petit citoyen a pris naissance en captivité dans ce sol de la liberté ; une jeune femme grosse s'étant volontairement et généreusement incarcérée, pour servir de gardienne à son mari détenu et faire sa tamponne.

en voulait, mais bien aux calottins ; cependant faute de mieux on en fit la capture, *moissonnant* dit-on *ce qu'on trouvait* ; et dans le temps de liberté, on fit rentrer de force en ces lieux, celles que de force on en avait ci devant arrachées.

Ceci peut s'appeler l'arche de Noé, on y a ramassé des animaux de toute espèce : On y voit des gens de tout âge, depuis la tendre enfance, jusqu'à l'octogénaire vieillesse, de tout pays, de toute langue (1) de tout sexe (2) de tout état, métier, et condition, riches, pauvres, maîtres, domestiques, religieuses de divers ordres (3) de toute religion, catholiques, schismatiques, protestants, athées. Enfin de toute opinion et de toute conduite.

Malgré une telle diversité, la charité cependant y règne en général, comme aux premiers siècles de l'Eglise, personne n'a rien en propre, tout ici est en commun (4) et l'arrivée d'un meuble nouveau à son voisin fait le même plaisir que s'il appartenait à soi-personnellement. Chacun est prêt à se dépouiller, se restreindre pour aider un camarade arrivant et partager avec lui, non son luxe et son abondance mais souvent son très juste nécessaire (5). L'une fait hommage (à certains arrivants mourant de faim et manquant d'argent) d'un pain mis en réserve pour le lendemain mais dont elle fait un généreux sacrifice aux besoins actuels de son prochain (6) cette autre dédouble son lit et se met aux petites maisons (7) Enfin on trouve de tout et tout s'arrange ici pour le mieux. De pauvres gens, qui cherchaient quelque besogne pour avoir leur salaire, ont trouvé des maîtres généreux qui les ont recueillis volontiers, et par une heureuse aventure, ils s'en sont eux-mêmes bien trouvés, et tous en peu de temps se sont placés comme il fallait. *(La fin au prochain numéro.)*

---

(1) Anglais, Espagnols, Bas-Bretons, Français de toute ville et province.

(2) Hommes et femmes, filles et garçons.

(3) Hospitalières, Ursulines, Bernadines de Kerlot, Dames de l'union chrétienne du petit couvent de Brest, Demoiselles de Retraite de Quimper et sœurs du Tiers-Ordre (on annonçait aussi une Clairine de Dinan).

(4) Un bassin à bouillie, une poêle à frire, un rôtissoir suffit dans notre communauté et fait alternativement le service de la compagnie ; chaque ménage a son jour.

(5) Il semble en certaine table que la multiplication se fait, car sans augmenter les plats on double les convives et souvent il se trouve plus de restes qu'avant.

(6) On nous a envoyé de pauvres gens dénués de toute ressource et qui n'auraient su que devenir sans la charité des autres, enlevés qu'ils avaient été brusquement sans avoir pu se pourvoir du moindre nécessaire, sans hardes et sans lits. D'autres, fort dans le cas de se pourvoir, ont été empêchés de se munir de lits, en les assurant qu'ils en trouveraient de tout montés, préparés à les recevoir, et qui furent fort déconcertés, à leur déboté de ne rien trouver que les couchettes plates appartenant aux premiers arrivés. Ici le louage d'un lit est de 30 à 40 sols par mois. On nous étrille pour tout, profitant de nos besoins pour nous faire payer le triple et le quadruple des choses.

(7) Se contente d'un seul drap, pour donner l'autre ainsi qu'une des deux pièces de son lit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La loi des Associations. — Paroles du Pape. — Son Em. le cardinal Gotti, Préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers, vient d'envoyer, au nom du Pape, à tous les supérieurs de religieux menacés par la nouvelle loi française des instructions dont voici le résumé :

« Le Saint-Siège réprouve et condamne toutes les dispositions de la nouvelle loi qui lèsent les droits, les prérogatives et les libertés légitimes des Congrégations religieuses. Toutefois, pour éviter des conséquences très graves et empêcher en France l'extinction des Congrégations qui font un si grand bien à la Société religieuse et à la Société civile, il permet que les instituts non reconnus demandent l'autorisation », en présentant au Gouvernement la partie de leurs statuts réclamée par le règlement ministériel.

La promesse exigée de « soumission à l'Ordinaire du lieu devra être conforme au caractère de chaque Institut : sans parler des Congrégations diocésaines qui dépendent complètement des Evêques, que les Congrégations visées par la Constitution apostolique *Conditæ a Christo*, du 8 Décembre 1900, promettent soumission dans les termes de cette Constitution ; quant aux Ordres réguliers, qu'ils promettent soumission dans les termes du droit commun » d'après lequel ils dépendent déjà de la juridiction épiscopale en tout ce qui concerne leur ministère extérieur. La S. Congrégation rappelle opportunément les détails de cette juridiction et met fin aux difficultés que l'oubli ou l'ignorance du droit existant pouvait faire naître.

— Parole d'Évêque. — Le dimanche 14 Juillet, une foule considérable entourait, dans une petite chapelle de Bordeaux, trois religieux franciscains qui allaient partir pour évangéliser cette Chine où tant de leurs frères sont tombés dernièrement victimes de leur charité.

Le cardinal Lecot, qui présidait la cérémonie, a adressé aux vaillants missionnaires une allocution ainsi résumée par la *Croix de Bordeaux*, et qui fait ressortir de bien douloureux contrastes :

Votre cœur est assez vaste pour contenir l'amour de votre nouvelle patrie, la Chine, et celui de cette France qu'on n'oublie jamais. Et quel parallèle vous pourrez établir entre ces foules païennes qui accourront vers vous, et cette malheureuse patrie qui vous chasse et se prive ainsi de ses meilleurs enfants !

Vous serez loin, désormais, des apostasies honteuses de ceux qui furent à un moment donné des croyants, et qui semblent n'avoir connu et pratiqué leur religion que pour la mieux trahir.

Mais si la France officielle vous méconnaît, la vraie France, celle qui croit et qui prie, sera avec vous et suivra les efforts que vous ferez, pour continuer au loin sa mission séculaire de propagatrice de la foi.

— Parole d'un ministre de France a l'étranger. — Le 14 Juillet, à l'occasion de la fête nationale, M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople, recevait une nombreuse députation de la colonie française. Mgr Bonnetti, délégué apostolique, était à la tête des délégations des communautés religieuses françaises. Dans sa réponse aux compliments, M. Constans — que son passé rend peu suspect de cléricalisme — s'est exprimé en ces termes :

Les rumeurs soulevées par un acte récent de politique intérieure doivent être ici sans écho ; car, au dehors il n'y a rien qui nous divise ; et, loin de leur pays, les cœurs de tous les Français battent à l'unisson, pour aimer et pour servir la patrie.

Votre concours à cette fête, Monseigneur le délégué apostolique, votre présence dont je vous remercie, et l'empressement des chefs les plus autorisés des Congrégations religieuses que je suis heureux de voir ici à côté de leur archevêque, groupés autour du représentant de la République, tout cela témoigne que les excitations lointaines n'ont pas réussi à les émouvoir, qu'ils gardent à la France tout leur dévouement et tout leur culte à son drapeau. Celui qui en a la garde en Orient ne leur fera pas défaut.

Qu'ils continuent de s'employer à cette œuvre, patriotique entre toutes, de l'éducation française. La République, reconnaissante et amie, continuera à les soutenir et à les protéger.

Les écoles, quelles qu'elles soient, *laïques ou congréganistes, ont droit à notre égale sollicitude.* Elle leur est acquise tout entière. Elles ne peuvent douter de mon absolu dévouement. Et qui donc pourrait plus que moi s'intéresser à elles et les aimer ?..... Vous devez donc compter sur moi.

Préparez l'avenir, nous vous aiderons à le faire digne de notre passé glorieux.

Hélas ! Comme le disait Léon XIII dans sa Lettre au Cardinal Archevêque de Paris, peut-on espérer des fruits d'un arbre dont on aura coupé la racine ?

Paris. — **Le nouveau Supérieur général de Saint-Sulpice.** — M. Captier, supérieur de Saint-Sulpice, dont la santé inquiétait, depuis quelques mois, tous ceux qui l'approchaient, vient de se démettre de ses fonctions de supérieur, qui lui paraissent désormais au-dessus de ses forces affaiblies par la maladie.

L'assemblée des douze assistants de la Compagnie de Saint-Sulpice, réunie au Séminaire d'Issy, a accepté la démission du vénérable supérieur, en le priant toutefois de vouloir accepter le titre de supérieur honoraire, et dans sa séance du 11 Juillet, elle vient d'élire à sa place M. Lebas, précédemment supérieur du Séminaire de Saint-Irénée, à Lyon.

M. Lebas, originaire du diocèse d'Arras, est bien connu à Paris où il a enseigné pendant quelques années la théologie et le droit canonique. C'est en 1886 qu'il quitta Paris pour aller diriger, comme supérieur, le Grand-Séminaire de Bourges. En 1874, il avait été mis à la tête du Séminaire de Lyon, le plus important que la

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Compagnie possède en province, et qu'il a gouverné pendant vingt-sept ans avec une sagesse et une fermeté auxquelles tout le monde rend hommage.

Son Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, a nommé M. Lebas vicaire général honoraire.

Saint-Flour. — On annonce la mort, à Mauriac, de Mme Laroche, en religion Mère Marie du Sacré-Cœur, dont la tentative de réformes dans l'enseignement des maisons religieuses fit tant de bruit, il y a quatre ans, et dont l'ouvrage qui en contenait le plan avait été blâmé à Rome.

Annecy. — Les journaux annoncent que Mgr Isoard, évêque d'Annecy, est très gravement malade ; il a reçu les derniers sacrements. On demande des prières pour cet intrépide défenseur des droits de l'Eglise.

Chine. — Les dernières nouvelles arrivées de Chine sont encore mauvaises : qninze missionnaires et de nombreux chrétiens auraient été massacrés par les rebelles, à l'instigation du prince Tuan, sur les frontières du Chan-Si. Prions pour nos frères de l'Extrême-Orient.

Quêter pour les pauvres n'est pas mendier. — Voici un trait que racontait, un de ces jours, un journal de l'Est :

Le maire d'une grande ville, pour jouer un vilain tour aux Petites-Sœurs des Pauvres, avait pris un arrêté interdisant à tous, sans distinction de sexe ni de costume, la mendicité à domicile. La Supérieure du couvent alla trouver le personnage et lui tint à peu près ce langage : « Monsieur le Maire, j'ai la prétention de ne pas être une mendiante, car je vis de mon travail ; mais je ne renoncerai jamais à demander des secours pour ceux que je fais vivre. Je vous préviens que, si une seule de mes Sœurs est inquiétée dans ses quêtes, je ferme la maison et je vous amène à la mairie mes cent vieillards pour que vous pourvoyiez à leurs besoins. »

On affirme que M. le Maire se le tint pour dit.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de la librairie P. Téqui (ancienne maison Charles Douniol).

En vente à la Librairie J. SALAUN, rue Kéréon, Quimper.

LA CHRÉTIENTÉ, *Philosophie catholique de l'histoire moderne*, par le R. P. Delaporte, M. S.-C. Un vol. in-8° de XVI-428 pages. Prix : 5 fr.

Comme le dit si bien le P. Delaporte, il n'y a que la philosophie catholique de l'histoire qui satisfasse la raison. Elle explique tout dignement, et rien ne s'explique sans elle.

De cette leçon du passé se dégage le programme de l'avenir. Chose digne de remarque, dans ses conclusions philosophiques, conclusions merveilleusement exactes et rigoureuses, l'auteur aboutit au même point que Léon XIII, écho lui-même de la parole de l'Apôtre : *Omnia instaurare in Christo.*

Ce livre, fortement pensé et remarquablement écrit, apparaît, de nos jours si troublés, comme une lumière inattendue dans les ténèbres de la nuit. Les catholiques, en le méditant, apprendront à mieux aimer l'Eglise, cette grande, cette unique école de civilisation et de respect. Ceux qui ne croient pas, s'il leur arrive de parcourir et de lire, en faisant taire leurs préjugés, ce livre écrit « de bonne foy », seront amenés à un sérieux retour sur eux-mêmes, et ils concluront avec les meilleurs esprits de notre temps, avec M. Brunetière et tant d'autres, avec le P. Delaporte et avec nous que : « Retourner à Jésus-Christ, ce n'est pas reculer vers des coutumes vieillies, c'est remonter vers la source de toute vérité, de toute force, de tout bien, pour les peuples comme pour les individus. » Mgr Le Monnier.

Ma conversion et ma vocation, par le P. Schouvaloff, Barnabite. *3e édition*, précédée d'une Introduction, suivie d'un Appendice sur l'*Association de prières pour le retour de la Russie à l'unité catholique*, et illustrée de plusieurs gravures. Un beau volume in-12 de 368 pages. Prix : 3 fr. 50.

« Qu'est-ce que le Père Schouvaloff ? Un homme élevé dès son enfance pour la vie religieuse ? Non, c'est un enfant du siècle, un homme de cour, un grand seigneur russe qui vient raconter au monde d'où il sort, les merveilleuses étapes par lesquelles la Providence l'a fait passer, pour le conduire dans ce grand bercail de l'Eglise catholique, où les âmes agitées et malheureuses trouvent toujours le repos.

« Ce livre est à la fois une étude psychologique du plus haut intérêt, un réveil instructif pour l'histoire de la philosophie et de la littérature contemporaine, une œuvre littéraire et un livre de piété. Il est écrit avec âme, avec l'effusion d'un cœur reconnaissant. » (*Revue catholique*, 1859).

Nouvelles publications de la Librairie Ch. POUSSIELGUE, Paris.

I. Une Retraite aux Adoratrices du Sacré-Cœur à Montmartre, par M. l'abbé Louis Gillot, Supérieur des Chapelains de Paray-le-Monial. Un vol. in-16 carré, broché 2 fr. 50.

C'est sur le désir exprimé par les " *Adoratrices du Sacré-Cœur* " que M. l'abbé Gillot publie aujourd'hui cette Retraite qu'il leur prêcha l'an passé. La dévotion au Sacré Cœur de Jesus en a été l'éloquente inspiratrice.

La forme littéraire que l'orateur a su donner à ses allocutions, la variété des sujets, la brièveté des périodes, l'harmonie des mots, l'éclat des images nous donnent la certitude que cette Retraite charmera ceux qui la liront, comme elle a charmé celles qui l'écoutèrent, et qu'elle sera appréciée par les prédicateurs qui sauront y puiser des inspirations oratoires, et par les fidèles qui y trouveront en abondance de pieux sujets de méditations. J. S.

II. Manuel de la Garde-Malade à domicile, par M. le chanoine Grenet, supérieur des Sœurs de la Miséricorde de Séez (Orne). 2e édition refondue. Un vol. broché 2 fr. 50 ; Cartonné 3 fr.

« *Le Manuel de la Garde-Malade à domicile*, revêtu des hautes approbations de Monseigneur l'Evêque de Séez, du docteur Mordret, du Mans, du docteur Lelièvre, de Séez, est un de ceux qui me semblent le mieux conçus pour remplir le but proposé ; et, bien qu'il ait été écrit par un prêtre, il me paraît contenir tout ce qu'il importe à la garde-malade de savoir, pour s'acquitter convenablement et dignement de sa mission, sans oublier les réserves qu'il lui faut observer vis-à-vis de tous et du médecin en particulier.

« *Le malade, la maladie, les remèdes* d'abord ; puis *le moral* et *l'état religieux du malade ; les prières liturgiques et non liturgiques* dont la maladie peut être l'occasion, telles sont les principales divisions de ce livre. »

Dr Ferrand.

Lire dans « **Les Idées et les Livres** » (Annales de Bibliographie critique), *du 15 Juillet, l'intéressante et importante étude sur* Ollé-Laprune *et* « **La Vitalité chrétienne** » *due à la plume de* M. George Fonsegrive, *directeur de* La Quinzaine.

Abonnements : *Un an 6 fr. — 83, rue des Saints-Pères, Paris* (**Librairie des Saints-Pères**) et chez les principaux libraires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Mlle E. NÉDÉLEC
Suc^r de Mlle LÉON
Fournis^r du G^d Séminaire
Quimper
6, Quai du Steïr, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.

AVIS

M. GUIBOURG, Horloger, Bijoutier, Graveur, *6, quai du Parc, à QUIMPER,* a l'honneur de faire connaître à ses nombreux clients que la montre **OMEGA,** véritable chronomètre, dont il est le seul représentant à **Quimper,** vient de remporter le 1^er^ Prix à l'Exposition de 1900, le **Grand Prix.**

Cette montre se fait en or, en argent, en acier et en nickel, depuis le prix minime de **30** francs et ne varie pas plus de 2 à 3 minutes par mois.

Seul représentant à Quimper des couverts Christofle (au prix de fabrique).

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marche et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1^er^ choix.
ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.



FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD à Villedieu-les-Poëles (Manche).

CLOCHES D'ÉGLISES, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M. Paul LE JAMTEL,** Négociant à Guingamp.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16^e^ ANNÉE. Vendredi 2 Août 1901. N^o^ 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Impressions d'enfant.
II. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Retraites ecclésiastiques ; Nécrologie ; Pèlerinage de Lourdes ; Distributions de prix ; Succès aux examens ; Nos missionnaires ; Un excellent avis ; Congrégations romaines ; Une loi récente sur les dons et legs ; Madame Victoire de Saint-Luc (fin) ; Bonnes pensées.
III. — Bibliographie.
IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Août. — 10^e^ Dimanche après la Pentecôte. S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres du suivant, avec mémoires de S. Dominique et du Dimanche.
Lundi, 5. — Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 6. — Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 7. — S. Cajétan (ou Gaëtan), Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 8. — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 9. — Vigile de S. Laurent. S. Germain d'Auxerre, Evêque. Semi-double. Blanc.
Samedi, 10. — S. LAURENT, MARTYR. Double de 2^e^ classe. Rouge.
Dimanche, 11. — 11^e^ Dimanche après la Pentecôte. S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Notre-Dame de l'Assomption de Quimperlé . . . . . du 4 au 11 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Impressions d'enfant.

Au moment où les vacances ont ramené les enfants dans leurs familles, il ne nous paraît pas hors de propos de reproduire ici cette page si curieuse et bien instructive d'un écrivain que nous nous gardons bien de recommander, quoiqu'il soit, à cette heure, assure-t-on, en pleine voie de retour à la vérité :

Parmi les circonstances qui agirent sur moi durant mon enfance, je crois que voici une des plus importantes.

Chaque dimanche matin, et aussitôt que je pus lire, ma mère commença à m'emmener avec elle à la messe, à l'église des Capucins..... Je regardais ma mère prier à côté de moi avec l'ardeur contenue qui se manifestait dans ses moindres actions. Et je songeais que mon père n'était pas là, qu'il ne venait jamais à l'église. Ma tête d'enfant se tourmentait de cette absence, au point que j'avais un jour demandé : « Pourquoi papa ne vient-il pas à la messe avec nous ? »

Avec mes yeux inquisiteurs d'enfant, je n'avais pas eu de peine à démêler l'embarras où ma question jetait ma mère. Elle s'en tira pourtant avec une réponse analogue à tant d'autres qu'elle m'a faites depuis : « Il va à une autre messe, à son heure... Et puis, je t'ai déjà dit que les enfants ne doivent jamais demander pourquoi leurs parents font telle ou telle chose... »

Toute la différence d'âme qui nous a séparés, ma mère et moi, tenait déjà dans cette phrase. Je vois encore la sincérité de son visage, même dans son pieux mensonge. Elle ne soupçonnait en rien ma nature d'enfant méditatif, pour lequel penser, c'était déjà se demander toujours et à propos de tout : Pourquoi ?... Oui, pourquoi ma mère m'avait-elle trompé ? Car je savais que mon père n'allait à aucune espèce d'office. Et pourquoi n'y allait-il pas ?

Tandis que les graves et tristes accents des moines cachés entonnaient les répons de la messe, je me perdais dans cette question. Je savais, sans bien apprécier les motifs de cette supériorité, que mon père comptait parmi les premiers de la ville..... Quand ma mère prenait son avis c'était pour l'écouter avec la soumission d'un intime respect. Elle trouvait donc naturel qu'il n'accomplit pas certaines actions qui, pour nous, étaient obligatoires. Nous n'avions pas les mêmes devoirs, lui et nous. Cette idée ne se formulait pas dès lors dans mon cerveau d'enfant avec cette netteté, mais elle y déposait le germe de ce qui allait être plus tard une des convictions de ma jeunesse, à savoir que les mêmes règles ne gouvernent pas les hommes très intelligents et les autres. Ce fut là, dans cette petite église, et docilement penché sur mon paroissien, que le grand principe de ma vie a pris naissance : Ne pas considérer comme une loi pour nous autres qui pensons, ce qui doit être une loi pour ceux qui ne pensent pas. J'ai reçu de même, de mes conversations avec mon père, à ce même âge, durant nos promenades, le premier germe de ma vie scientifique du monde.

Paul Bourget.

En reproduisant ici cette page bien « suggestive », nous n'avons pas eu pour but de mettre en lumière l'infatuation d'eux-

mêmes qui caractérise les « intellectuels », les fait se croire supérieurs au reste de l'humanité et exempts de toute obligation vis-à-vis de Dieu. Nous ne nous arrêtons pas davantage à la prétendue incompatibilité entre la foi et la science, si souvent réfutée et démentie par les faits à toutes les époques. Ce que nous avons tenu à signaler, c'est la constatation faite, par un esprit libre à coup sûr, d'une plaie hélas ! trop commune dans les différentes classes de notre société française : l'opposition de la vie chrétienne d'une mère et, du côté du père, cet oubli ou cette transgression des devoirs religieux formant une sorte d'apostasie pratique et continue, plus dangereuse peut-être que si elle était éclatante.

Observateur bien plus attentif qu'on ne le suppose sous ses airs distraits, logicien instinctif par excellence surtout, l'enfant témoin de ce contraste se pose ce *Pourquoi ?* dont parle M. Paul Bourget, et, dans l'impuissance de le résoudre aggravée surtout par les passions qui s'éveillent, il voit s'affaiblir bientôt ces principes de foi et se stériliser ces germes de bien qu'avaient déposés dans son âme les enseignements de l'Eglise et les leçons d'une mère.....

Jamais peut-être on n'entendit pareils gémissements — et combien fondés ! — sur l'affaiblissement croissant de l'esprit de respect, d'affection filiale et de discipline au sein de la famille. Mais n'est-il donc pas la conséquence naturelle de la diminution même de la foi et des exemples donnés sur ce point par ceux qui, en étant les chefs, devraient en être l'exemple ? On connaît le trait de ce père irréligieux qui, irrité de l'indépendance précoce et des désobéissances répétées de son enfant, lui dit un jour : « Et ce quatrième précepte du décalogue que l'on t'enseigne à l'église : « *Tes père et mère honoreras,* » qu'en fais-tu donc ? — « Ce que vous faites vous-même, mon père, des trois premiers qui commandent l'obéissance et le respect envers Dieu. » L'argument, hélas ! était topique.

Dieu veuille que les pères de famille se rendent bien compte d'un aussi grave désordre et comprennent quelle redoutable responsabilité ils encourent, en manquant au devoir du bon exemple, devant Celui qui a dit : « Malheur à quiconque scandalise un de ces petits enfants qui croient en moi ! »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 4 Août,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Retraites ecclésiastiques. — La première retraite pastorale, à laquelle 228 prêtres prennent part, se continue en ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moment sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, assisté de M. Fléiter, vicaire général.

Les retraitants seront sensiblement plus nombreux encore, nous dit-on, la semaine prochaine. Nous les recommandons de nouveau aux prières des fidèles, afin que Dieu répande avec prodigalité ses grâces sur les pasteurs et que ceux-ci les communiquent plus efficacement aux âmes dont ils ont la charge.

Nécrologie. — M. LE SANN, *Recteur d'Édern.* — Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort de M. Le Sann. Son enterrement a eu lieu à Edern, le vendredi 26 Juillet, au milieu d'une grande affluence de paroissiens et une assistance de cinquante prêtres, tous unanimes à déplorer la fin prématurée de l'excellent recteur.

Né à Plougoulm, le 15 Mai 1848, M. Le Sann (François-Marie), fut ordonné prêtre le 10 Août 1872, et nommé vicaire d'abord à Beuzec-Conq, puis à Pluguffan (1875) et à Bannalec (1880). Devenu recteur de Penhars, le 13 Juillet 1888, il a fait construire la charmante église dont cette paroisse est fière à juste titre et travailla efficacement à y fonder un vicariat.

Nommé recteur à Edern, le 8 Juin 1900, M. Le Sann y a marqué son trop court passage par la restauration du presbytère, la reconstruction de la belle chapelle de Lannien et l'essor qu'il a donné au pèlerinage de N.-D. du Niver. Tous ces travaux l'avaient épuisé, et quand il consentit à prendre du repos, c'était trop tard. En vain il alla respirer l'air natal à Roscoff et à l'Ile de Batz ; il rentra à Edern pour y mourir, le 24 Juillet, à l'âge de 53 ans.

R. I. P.

Pèlerinage de Lourdes. — Nos abonnés trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, une circulaire relative au pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes qui aura lieu du 8 au 14 Septembre prochain.

Nos confrères voudront bien porter, le plus tôt possible, cette circulaire à la connaissance de leurs paroissiens. Il sera bon de renouveler l'avis, en chaire, à plusieurs reprises, afin que toutes les personnes intéressées soient renseignées et puissent prendre leurs dispositions en conséquence.

M. le Président du Comité compte sur le zèle obligeant des confrères pour recueillir les noms et souscriptions des pèlerins.

Distributions de prix. — I. PETIT-SÉMINAIRE DE PONT-CROIX. — Comme nous l'avons annoncé, la distribution des prix au Petit-Séminaire a eu lieu le mercredi 24 Juillet. Monseigneur l'Evêque, heureux de se prodiguer en toute occasion et spécialement quand il s'agit de montrer le vif intérêt qu'il porte à l'enseignement chrétien, avait accepté de présider plusieurs autres

fêtes similaires et ne put arriver à Pont-Croix que le mercredi matin.

Au compliment d'usage, lu par un rhétoricien, Sa Grandeur répondit avec son à propos habituel, mêlant à ses paroles de félicitation et d'encouragement aux maîtres et aux élèves des conseils pratiques sur le moyen, pour ceux-ci, de seconder les desseins de Dieu en répondant aux espérances du diocèse.

Dans un autre entretien, plus intime, avec les professeurs et les nombreux prêtres venus assister à la fête, Monseigneur annonça une nouvelle qui fut accueillie de tous avec d'autant plus de joie qu'elle était depuis longtemps attendue : la prochaine construction d'une chapelle digne du Petit-Séminaire diocésain. Sa Grandeur, non contente de donner à la réalisation du projet son appui chaleureux, a promis d'y contribuer par une très généreuse offrande... Mais revenons à la fête scolaire.

La distribution des prix a été précédée, selon la coutume, de la représentation d'une pièce, qui était, cette année, la *Fille de Roland*. Le drame de M. H. de Bornier, plein de nobles sentiments d'honneur chrétien et de patriotisme, parfaitement interprété par des élèves de Rhétorique, a vivement intéressé et ému les assistants, qui n'ont pas non plus ménagé leurs applaudissements, très mérités, aux musiciens, instrumentistes et chanteurs.

Ensuite a eu lieu l'appel des lauréats. Nous nous faisons un plaisir de citer les noms de ceux qui ont eu le plus de succès dans chaque classe.

HUITIÈME : Michel Mérour, de Trégarvan ; Joseph Bonizec, de Douarnenez.

SEPTIÈME : Joseph Branquec, de Gouézec ; Jacques Le Corre, de Penhars ; Charles Gorgeu, de Pont-Croix.

SIXIÈME : Pierre Sauz, d'Edern ; Jean Richard, de Gouézec ; Gabriel Boucher, de Plounéventer ; François Gléonec, de la Forêt-Fouesnant.

CINQUIÈME, *Section A* : Alfred Lozac'hmeur, de Tréboul ; Jacques Moalic, de Plozévet ; Adolphe Le Goaziou, de Morlaix.

— *Section B :* Pierre Branquec, de Gouézec ; Martin Berthélé, de Landéda ; Louis Toulemont, de Plomeur ; Noël Dérédec, de Plouhinec.

QUATRIÈME, *Section A :* Yves Crocq, de Poullan ; Pierre Néildé, du Juch ; Yves Brinquin, de Querrien ; Clet Berriet, de Cléden-Cap-Sizun.

— *Section B :* Ambroise Hervé, de Trégunc ; François Le Gall, de Rosnoën ; Sébastien Kerviel, de Combrit.

TROISIÈME, *Section A :* Pierre Le Corre, de Plomeur ; Guillaume Pennarun, de Briec ; Joseph Guellec, de Peumerit.

— *Section B :* Henri Guellec, de Mahalon ; François Saliou, du Relecq-Kerhuon ; Louis Furic, de Riec-sur-Bélon ; Hervé Le Grand, de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SECONDE : Alphonse Boucher, de Landerneau ; Pierre Urien, de Saint-Marc ; Charles Le Roux, de Brest ; Jacques Thomas, de Plomodiern.

RHÉTORIQUE : Maurice Le Goc, de Mellac ; Guillaume Kérisit, de Douarnenez, Jean Bescond, de Cast ; Charles Le Garrec, de Ploaré ; Sébastien Le Pemp, de Plomeur ; René Louboutin, de Plonévez-Porzay.

Le *Prix d'honneur* (discours français) a été remporté par Jean Bescond, de Cast.

La rentrée est fixée au mercredi 2 Octobre.

II. École Saint-Yves, a Quimper. — Un grand nombre de prêtres, parmi lesquels on remarquait MM. les Vicaires généraux et la plupart des membres du Chapitre, accompagnaient, samedi, Monseigneur l'Evêque à la distribution des prix à l'Ecole Saint-Yves. La salle provisoire de fêtes était bien insuffisante à contenir la foule des parents,dont plusieurs durent se tenir dans le couloir. Rien ne montre mieux le succès de l'établissement et la nécessité d'achever au plus tôt les constructions projetées.

Un élève de la division supérieure, au nom de tous ses condisciples, remercia Monseigneur de cette nouvelle marque de bienveillance qu'il daigne donner à l'Ecole Saint-Yves où tous, maitres et élèves, travaillent de leur mieux à réaliser la devise qu'ils ont choisie : *Fide et labore*.....

L'Evêque répond avec une paternelle bonté, exprimant le bonheur qu'il éprouve de se retrouver au milieu de cette jeunesse qu'il aime, dans cette maison dont il salue avec joie les progrès rapides, et à laquelle il souhaite un avenir long et prospère. Pour cela, outre la science et le dévouement des maîtres, qui ont fait leurs preuves, il faut de la part des élèves la docilité, l'esprit de discipline, l'amour du travail et de la piété ; de la part des parents, une pleine et entière confiance. Cette confiance ne saurait être mieux placée à tous égards, comme le montrera certainement, dans un avenir prochain, l'épreuve définitive des examens et concours officiels.

Après la distribution des prix, Monseigneur félicite les lauréats, dont il a couronné un grand nombre, en souhaitant à tous de bonnes vacances, et les écoliers répondent par de joyeux vivats.

III. École de Notre-Dame du Bon-Secours a Brest. — Lundi 29 Juillet, avait lieu la distribution des prix au collège de Notre-Dame du Bon-Secours, dirigé jusqu'à ce moment par les RR. PP. Jésuites. La présence de Mgr l'Evêque dans les circonstances présentes donnait à la cérémonie un caractère de solennité exceptionnelle.

La séance a commencé à 9 h. 1/2. Le R. P. du Reau, Recteur

du collège, en quelques mots émus, a remercié Monseigneur d'être venu présider cette distribution de prix, donnant ainsi aux fils de saint Ignace un témoignage de bienveillance auquel ils sont sensibles, à cette heure particulièrement grave. « Les parents des élèves, ajoute le R. P. Recteur, se joignent à moi pour vous remercier, Monseigneur ; ils comprennent ce qu'était cette maison pour leurs enfants, ils savent quel enseignement s'y donnait : enseignement en tous points conforme à la foi catholique et à la vérité sous toutes ses formes, vérité historique, vérité littéraire, vérité morale et philosophique..... Cet enseignement sera continué après notre départ : que les parents veuillent donc bien continuer aussi leur confiance au collège de Notre-Dame du Bon-Secours..... »

Monseigneur monte alors sur l'estrade. « J'aurais désiré, dit-il, à pareil jour une fête dont aucune ombre n'eût assombri l'éclat, et je viens assister à une cérémonie presque funèbre ! Par suite d'une loi que je n'ai pas à qualifier ici, les RR. PP. Jésuites se voient obligés de quitter le collège de Notre-Dame du Bon-Secours, pour aller où la Providence les conduira. J'en suis profondément peiné et, à défaut de mes paroles, l'émotion que je ne puis maîtriser témoignerait de la douloureuse tristesse qui m'accable en ce moment..... Depuis plus de trente ans, les Pères Jésuites se dévouent ici à l'éducation de la jeunesse, vous savez avec quel succès ; et, au moment où l'établissement commençait à prendre son développement complet, où ils allaient jouir du fruit de leur travail, ils doivent confier à d'autres mains cette maison qu'ils ont si bien fait prospérer ! Recevez, mes révérends Pères, les remerciements en même temps que les regrets de votre Evêque ; je dis *votre* Evêque, car jamais les RR. PP. Jésuites n'ont été même en dissidence avec nous.

« Et maintenant, Mesdames et Messieurs, jetons un regard sur l'avenir. Je comprends que, devant la situation faite au collège de Notre-Dame du Bon-Secours, vous ayez quelque inquiétude, vous demandant ce que vous ferez de vos enfants. Eh ! bien, je viens vous dire : rassurez-vous, l'Ecole Notre-Dame du Bon-Secours rouvrira de nouveau ses portes, au mois d'Octobre prochain, et l'on y trouvera le même enseignement, les mêmes méthodes, le même esprit que par le passé et aussi, nous osons l'espérer, les mêmes succès. Les RR. Pères s'en vont ; d'autres maîtres viendront les remplacer. Il y aura quelques laïques et des prêtres qui, je vous en donne ma parole d'Evêque, seront les uns comme les autres à la hauteur de leur tâche. Pères et mères de famille, je vous le redis, rassurez-vous ; faites crédit un moment au nouveau personnel du collège et, dans un an, vous verrez que votre confiance n'aura pas été trompée.....

« Je n'insiste pas ; aussi bien le temps n'est point aux discours : la France ne sera pas sauvée par des paroles mais par des actes, et le meilleur moyen de protester contre la loi qui enlève à vos

Archives diocésaines de Quimper et Léon

enfants leurs maîtres aimés, c'est de continuer votre confiance à cette maison. Donc, point de défection, mais de nouvelles recrues ! »

Inutile de dire quelle profonde impression ont produite ces paroles qui déterminent la situation faite désormais à l'Ecole Notre-Dame du Bon-Secours. L'établissement est la propriété d'une société civile de pères de famille qui, privés des services des RR. PP. Jésuites, se sont adressés à l'Evêque de Quimper ; et celui-ci leur fournit un nouveau personnel qui s'efforcera de maintenir au collège sa réputation et son caractère.

Pendant la distribution des prix, Monseigneur avait à sa droite le R. P. du Reau et à sa gauche M. l'abbé Guenver, vicaire à Lambézellec ; M. Ropars, professeur de philosophie au collège de Saint-Pol-de-Léon, était à la droite du R. P. du Reau.

La distribution des prix, qui s'est terminée vers 11 h. 1/2, a été suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement avec chant du *Te Deum*.

La rentrée des classes est fixée au Jeudi 3 Octobre.

***

Avant la cérémonie dont nous venons de rendre compte, Monseigneur, accompagné de M. le chanoine Monfort, curé des Carmes, et de M. Tanguy, aumônier des Carmélites, s'était rendu au Palais de l'Exposition internationale. Reçue à la porte d'honneur par M. le Directeur et MM. les Commissaires, Sa Grandeur a revêtu ses ornements pontificaux et a été conduite au Pavillon central. Là, avant de procéder à la bénédiction, l'Evêque a adressé quelques paroles à ces Messieurs, les félicitant d'avoir « compris que la Religion n'est étrangère à rien et s'intéresse à toute œuvre de véritable progrès. Voilà pourquoi il a répondu avec empressement à leur invitation, et il est heureux d'appeler les bénédictions divines sur l'Exposition, en faisant personnellement les vœux les plus sincères pour son heureux succès ».

Monseigneur a parcouru ensuite, en les bénissant, les galeries de l'agriculture, de l'industrie, des beaux-arts et la section des œuvres d'assistance philanthropique et charitable.

Succès aux examens. — Ne pouvant, à notre grand regret, rendre compte de la distribution des prix dans les deux autres établissements ecclésiastiques du diocèse, nous sommes heureux de signaler du moins, une fois de plus, les succès qu'ils ont obtenus encore cette année.

Aux derniers examens du baccalauréat (Juillet 1901), le collège de Lesneven a eu, en philosophie, 4 élèves admissibles et 3 définitivement reçus ; en rhétorique, 5 reçus sur 6 admissibles.

Le collège de Saint-Pol-de-Léon compte 8 élèves admis, pour la philosophie, et 11, pour la rhétorique. C'est-à-dire que ces deux

collèges fournissent largement la moitié des candidats reçus au baccalauréat classique (du moins pour la première partie) dans le département du Finistère.

Ajoutons qu'ils continuent à fournir, dans les mêmes proportions, des élèves au Grand-Séminaire. Sur les 97 jeunes gens qui ont pris part, cette année, au concours d'admission, 43 appartiennent au Petit-Séminaire de Pont-Croix, 28 au collège de Lesneven et 26 à celui de Saint-Pol-de-Léon.

Nos missionnaires. — *Lettre du P. Abgrall, des Missions Etrangères, missionnaire au Tonkin méridional.*

« Mon cher frère,

« Pendant cette quinzaine, je ne me suis absenté que pour aller assister à la bénédiction de l'église de Bao-Nham, charmante construction gothique, avec beau clocher exécuté sur le modèle de tes clochers de Plomelin et de Rédené, et tout cela en pierres de taille. C'est peut-être l'unique monument de pierre de taille de toute l'Indo-Chine ; du moins, c'est la seule église de ce genre. C'est une vraie merveille pour le pays, et c'est inouï ce qu'il a fallu d'énergie et d'habileté au P. Klinger, qui l'a faite, pour arriver à ce résultat, sans ouvriers habitués à ce genre de travail, et sans aucun des engins nécessaires pour le transport des blocs énormes qui forment les colonnes.

« C'est un vrai travail de géant. Aussi le pauvre Père est-il bien fatigué ; mais il est heureux d'avoir pu accomplir un vœu fait en 1885, pendant l'insurrection qui a menacé d'anéantir toutes nos chrétientés.

« Les chrétiens de Bao-Nham et de quelques autres chrétientés voisines s'étaient réfugiés dans les cavernes d'un immense rocher, qui borde le village. Deux mille pirates au moins les cernaient. N'osant pénétrer dans les cavernes, ils avaient entouré le rocher d'un immense feu. Les chrétiens allaient immanquablement succomber, quand le P. Klinger, avec un très petit nombre d'hommes armés, tombe inopinément au milieu des pirates. Il tire un coup, deux coups, trois coups de son fusil Winchester, personne ne bouge ; quatre coups, cinq, six, personne ne bouge encore... Au neuvième coup, voilà une panique générale, et c'était la dernière cartouche. S'il avait fallu recharger, le Père était perdu et pas un chrétien n'en échappait.

« Miraculeusement sauvé, avec tout son troupeau, le Père fit vœu de bâtir avec la pierre du rocher une belle église à la Sainte-Vierge. Il a réuni petit à petit les ressources, puis s'est mis au travail, et vient enfin de terminer cette grande construction qui a duré sept ans.

« Monseigneur en a fait solennellement la bénédiction. Nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

étions dix-sept missionnaires ; les prêtres indigènes étaient également nombreux. Chrétiens et païens étaient accourus de tous les côtés, et un bon vieux me disait : « Depuis la création du monde, « il n'y a jamais eu pareille foule ici que dans deux circonstances : « aujourd'hui et pendant le siège des chrétiens dans le rocher. »

« Rapprochement frappant ! ce devait être la ruine, et voici une fête sans pareille qui est un vrai triomphe. Le Père Klinger, qui a fait cette merveille, c'est le missionnaire à la grande barbe inculte et aux cheveux en broussaille, dont je vous ai souvent parlé et que ma sœur aime tant. Il était bien fatigué, le jour de la bénédiction, et la joie seule le tenait debout ; mais il va pouvoir se reposer, et comme il a un fort tempérament il ne tardera pas à se remettre.

« J.-F. ABGRALL,
« Missionnaire apostolique. »

Un excellent avis. — Nous relevons et recommandons l'avis suivant publié dans la *Semaine religieuse* de Tulle :

« Nous apprenons que dans la semaine qui vient de s'écouler, Mgr l'évêque a bénit une cloche à Monestier-Merlines. Nous espérons qu'un des témoins de cette fête voudra bien en faire le compte rendu pour les lecteurs de la *Semaine religieuse*.

« A cette occasion, nous rappelons que le récit des fêtes chrétiennes, qui ont lieu sur le territoire du diocèse, a sa place tout indiquée dans la *Semaine religieuse*. Qu'on l'insère dans les autres feuilles catholiques, rien de mieux, mais tout ce qui a un caractère religieux doit être adressé *d'abord* au bulletin officiel du diocèse. »

Nous nous associons au désir exprimé dans l'avis ci-dessus, et prions nos vénérés confrères du diocèse de songer à le mettre en pratique, à l'occasion, pour nous en faire bénéficier.

N. D. R.

Demande d'emploi. — Un retraité, très valide, offrant les meilleures références, désirerait une place de confiance : régisseur, garde de propriété, etc.

S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse*.

CONGRÉGATIONS ROMAINES

DÉCISIONS RÉCENTES

I. **Dévotions condamnées.** — Le Saint-Office a condamné, récemment, deux dévotions qui ont, semble-t-il, pris naissance en Europe, mais qui ont été déférées au jugement de la Sacrée-Congrégation par des évêques américains.

C'est d'abord la dévotion à la « main miraculeuse de Notre-Seigneur ». Cette dévotion a pour symbole une main ouverte, blessée dans son centre. Sur les extrémités des doigts on voit les images de l'Enfant Jésus, de la Sainte Vierge, de saint Joachim et de sainte Anne. Certes l'intention paraît excellente ; on veut allier ensemble la dévotion à Notre-Seigneur avec celle des saints personnages que Dieu lui a associés d'une façon plus ou moins directe dans l'œuvre de la Rédemption, mais cette image est en complet désaccord avec le sens traditionnel, les règles qui déterminent les représentations sacrées, le dogme lui-même, et, j'ajouterai, la saine raison. C'est donc à juste titre que l'évêque demandeur est averti de rechercher ces images, de les détruire et d'interdire toute dévotion ou prière appartenant à cette ordre d'idées. Cette image était d'ailleurs condamnée dans les principes qu'émet le saint Concile de Trente (sess. XXIV), en indiquant ce que doit être et ce que ne doit pas être le culte et les images des Saints.

On avait aussi inventé une nouvelle croix, appelée croix de l'Immaculée-Conception, portant d'une part, non point l'image de Notre-Seigneur, mais celle de Marie-Immaculée, et de l'autre les saints Cœurs avec les monogrammes de la Sainte-Vierge.

Dans certains crucifix du moyen âge,on voit bien la Sainte-Vierge au revers de la croix, mais c'est une coutume dont on trouve d'abord peu d'exemples, et qui avait uniquement pour but de rappeler que la mère du Sauveur était debout au pied de la croix au moment où Dieu mourait pour le salut du monde. Sur la croix était toujours Notre-Seigneur expirant.

II. **Liturgie.** — Par un décret du 10 Février 1901, la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, confesseur, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, est étendue à l'Eglise universelle: cette fête, fixée à la date du 15 Mai, sous le rite double mineur, deviendra obligatoire après l'année 1902. Pour la sainte messe, on aura recours au commun d'un confesseur non pontife, *Os Justi*, sauf pour la collecte et l'Evangile, empruntés à l'office concédé à l'Institut. Pour l'ensemble des diocèses, la partie nouvelle à insérer dans le Bréviaire se trouvera assez réduite afin de ne pas augmenter considérablement les livres liturgiques, chaque fois que le culte d'un saint est étendu à l'Eglise universelle. D'ailleurs, il sera toujours possible, pour un diocèse en particulier, de recourir à la Sacrée Congrégation afin de pouvoir introduire l'office complet tel qu'il a été concédé à l'Institut.

Un rescrit porte l'autorisation de célébrer *extrinseca solemnitate* la messe solennelle et de chanter les Vêpres du saint, suivant la forme concédée à l'Institut dans l'église paroissiale ou dans quelque autre sanctuaire désigné par l'Ordinaire.

Ce même rescrit permet de renvoyer cette solennité extérieure à l'un des jours libres qui suivent le 15 Mai, quand elle n'a pu être célébrée le jour même du 15 Mai — pourvu qu'il n'y ait pas occurrence d'une fête de première classe, d'un dimanche, d'une férie, d'une vigile, d'une octave *quæ sit ex privilegiatis*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un autre décret accorde que, dans l'Institut, la fête soit célébrée du rite double de première classe avec octave. Messe et office propres. L'éloge du saint sera inscrit dans le martyrologe romain : En voici le texte :

Rothomagi, sancti Joannis Baptistæ de La Salle, Confessoris, qui in erudienda adolescentia, præsertim paupere, excellens, ac de religione civilique societate præclare meritus, Fratrum Scholarum Christianarum Sodalitatem instituit.

A Rouen, saint Jean-Baptiste de La Salle, Confesseur, qui excella dans l'éducation de la jeunesse, principalement de la jeunesse pauvre ; et qui rendit à la Religion aussi bien qu'à la société civile les plus éminents services en fondant la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes.

III. **Indulgences.** — C'est une règle de la théologie morale que l'on ne peut satisfaire à deux obligations distinctes par un seul et même acte. En vertu de ce principe, il était généralement reçu que le pénitent ne pouvait gagner les indulgences attachées aux prières qui lui étaient imposées par son confesseur, comme pénitence.

Le supérieur général des Frères de Saint-Vincent-de-Paul a rendu service à tous les confesseurs et à tous les pénitents, en provoquant de la Sacrée Congrégation des Indulgences la solution du doute suivant :

« Le pénitent peut-il, en s'acquittant d'une prière ou d'une pratique pieuse enrichie d'indulgences, satisfaire à sa pénitence et en même temps gagner les indulgences ? »

Et les Eminentissimes cardinaux, dans la congrégation générale, tenue au Vatican le 11 Juin 1901, ont répondu :

« Affirmativement et en parlant à Sa Sainteté.

« Et Sa Sainteté, sur la relation du cardinal-préfet soussigné, dans l'audience qu'elle lui a accordée le 14 Juin 1901, a bien voulu confirmer cette décision. »

De sorte que, lorsque le confesseur imposera pour pénitence par exemple les litanies de la Sainte-Vierge, le bénéfice des indulgences que les Souverains Pontifes ont attachées à cette prière viendra s'ajouter au mérite de la satisfaction propre à la pénitence elle-même.

Lourdes. — Par un Rescrit, en date du 23 Mars dernier, la S. Pénitencerie — par une permission apostolique spéciale et expresse de N. S. Père le Pape Léon XIII — avait accordé aux fidèles de l'univers entier qui prendraient part à l'un des grands pèlerinages se rendant à la grotte de Massabielle, le privilège d'y gagner, à certaines conditions, l'indulgence du Jubilé.

A la demande de Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, la S. Pénitencerie a daigné, par un nouveau Rescrit, en date du 26 Juin, étendre cette faveur à tous les fidèles qui, jusqu'à la fin de la présente année, feront, même isolément, le pèlerinage de Lourdes,

pourvu que, auparavant, ils aient visité, deux fois au moins, les églises désignées par leur Ordinaire.

Le même Rescrit accorde aux confesseurs du sanctuaire de Lourdes, en faveur des pèlerins, — et cela jusqu'à la fin de l'année courante — les pouvoirs concédés pour le temps du Jubilé par la Bulle *Temporis quidem sacri.*

Une loi récente sur les dons et legs (1). — Une loi du 4 février 1901 intéresse au plus haut point les fabriques et les communautés religieuses autorisées.

L'article 8 déclare, en effet, que *tous les établissements peuvent, sans autorisation préalable, accepter provisoirement ou à titre conservatoire les dons et legs qui leur sont faits.*

C'est là une innovation très importante. Antérieurement, fabriques et communautés, ne jouissant pas de la faculté d'acceptation provisoire, étaient exposées, en attendant l'autorisation de l'administration supérieure, à perdre en totalité ou en partie, le profit des générosités faites en leur faveur.

S'agissait-il d'une donation ? le donateur pouvait mourir, il pouvait aussi changer d'avis, pendant les délais de l'instruction administrative : alors, la libéralité, qui n'avait pu être régulièrement acceptée avant l'autorisation, devenait caduque, s'évanouissait.

S'agissait-il d'un legs particulier ? la demande en délivrance ne pouvait être formée qu'après l'autorisation d'accepter, donnée par l'administration supérieure. Et comme, en l'absence d'une disposition testamentaire précise, c'est la demande en délivrance qui fait courir les intérêts et donne droit aux fruits, les établissements légataires perdaient souvent les revenus de longs mois, parfois même de plusieurs années.

L'acceptation provisoire, à titre conservatoire, empêche ces fâcheux résultats : elle prévient la caducité des donations et permet la demande en délivrance des legs.

En généralisant ce droit d'acceptation provisoire et en l'étendant à tous les établissements, l'article 8 de la loi du 4 février 1901 a accompli une réforme très heureuse, une œuvre d'égalité et de justice.

Désormais, aussitôt que les fabriques et les établissements religieux seront avisés qu'une libéralité leur a été faite, ils devront, s'il y a lieu, accepter provisoirement cette libéralité, et s'il s'agit d'un legs, former, sans attendre aucune autorisation, une demande en délivrance. Cette demande en délivrance a l'avantage de faire courir à leur profit les intérêts, qui, jusqu'à présent, à défaut d'une stipulation expresse du testateur, étaient perdus pour eux pendant toute la période, souvent très longue, de la procédure d'autorisation.

---

(1) Résumé d'après l'excellente *Revue administrative du Culte catholique*, dirigée par M. Groussau, professeur aux Facultés catholiques de Lille (Livraison de Mai 1901).

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Madame Victoire de Saint-Luc.

JOURNAL DE SA DÉTENTION A LA MAISON D'ARRÊT DE CARHAIX, SOUS LA TERREUR *(fin)*.

Nous avons craint, pendant quelque temps, que plusieurs de nos vénérables compagnes ne nous eussent fait faux bond. L'antiquité de leur âge les rendant peu propres aux neuves habitudes, nous tremblions qu'elles n'eussent été victimes de leur nouvelle demeure, et les premières martyres sans effusion de sang. Une d'elles (1) surtout a été presque au moment d'enrichir le couvent et la société restante de ses saintes reliques, mais elle en a, ainsi que les autres, finement rappelé comme d'abus, et calmé la crainte de certains individus qui croyaient déjà voir la mort dominer en ces lieux. On n'entend plus si fort que, dans les commencements, se plaindre de rhumes, catarrhes, de fièvre, de douleurs : on était encore novice au séjour de la prison, maintenant on s'aguerrit aux intempéries de l'air. S'il plaît à la bonté de Dieu, le nombre des captifs, entrés dans ces lieux, sortira sain et sauf et sans diminution.

Faute d'anecdotes nouvelles, je finis et cela pour dire un mot de l'avantage qu'il y a d'être en prison. On n'est plus comme ci-devant tel qu'un oiseau sur la branche, ne sachant le soir, en se mettant au lit, si on pourrait dormir tranquille jusqu'au lendemain ; mais ici, en se levant le matin de son grabat, on a la ferme certitude et la douce confiance qu'on y rentrera le soir. On est aussi délivré de la crainte d'être capté, puisque c'est déjà fait. On n'a plus continuellement devant les yeux la perspective désolante de l'esclavage qui faisait perdre les charmes de l'actuelle liberté, mais bien au contraire ici, l'espérance réjouissante d'une future sortie fait oublier les gênes momentanées de la captivité. On se livre avec transport au plaisir de penser qu'on peut encore être libre, et courir. Après la pluie vient le beau temps, et souvent on n'est jamais plus près du calme qu'après un violent orage. Disons donc finalement que ce que Dieu permet est toujours pour le mieux et tourne au bien de ses élus. C'est de la part de nos maîtres actuels une correction fraternelle qui servira à nous *dégâter* et à nous rendre bien sages et bien aimables. Nous y aurons appris de quoi nous sommes capables et à connaître nos forces, sur quoi chacun se faisait un peu illusion. De la part de notre Dieu, c'est un châtiment paternel, qui peut nous

(1) Une pauvre dame qu'on a arrachée de son lit avec un crachement de sang pour la jeter à 10 h. du soir dans une charrette (c'est dans ces charmantes voitures que presque tous les captifs nous sont arrivés).

être grandement utile et salutaire ; nous apprenons l'exercice de mainte et mainte vertus nécessaires aux chrétiens, nous pouvons nous purifier de nos fautes, acquitter nos dettes, nous enrichir de mérites, de célestes trésors incapable d'être ni dérobés, ni convoités ; la croix est la clef du paradis et la divine échelle qui nous servira à gravir la montagne qui conduit à l'heureuse Eternité. Dieu nous fasse la grâce d'en faire un bon usage ! Ainsi que tous les co-captifs nous vous saluons en vous souhaitant santé, gaité, courage et persévérante patience, jusqu'au jour de la sortie que nous désirons pour vous qu'il ne tarde pas.

Fait à la maison des Hospitalières de Carhaix, et fini le 12 Novembre 1793. L'an 4e de la Liberté.

CONCLUSION

Après avoir lu le Journal de la sainte et sympathique prisonnière du couvent de Notre-Dame de Grâce à Carhaix, on reste plein d'admiration pour la manière dont elle supporta les ennuis de sa prison.

Elle manquait de tout ; elle se trouvait confondue parmi des prisonniers dont plusieurs étaient sous le coup d'accusations infamantes, dont le langage grossier, et souvent obscène, offensait ses oreilles habituées à n'entendre que des paroles toujours dignes et convenables.

Malgré tout, elle garde la paix et la gaîté que donnent une bonne conscience et la pensée que l'on souffre pour Jésus-Christ.

Sachant que la véritable piété n'est ni morose, ni chagrine, mais aimable et souriante, elle acceptait joyeusement toutes les incommodités du lieu de sa détention ; elle se réjouissait même des choses qui, naturellement, lui étaient le plus désagréables. Aussi bien, ainsi agissaient les saints : ils savaient souffrir avec joie pour leur divin Maître. Qu'on lise les actes des martyrs ; ils raillaient quelquefois leurs bourreaux... Saint Laurent, couché sur son gril de fer rougi par le feu, plaisante l'empereur Valérien, auteur de son supplice : « Tournez, lui dit-il, d'un autre côté ; je suis assez rôti de celui-ci ; vous pouvez commencer à manger maintenant. »

Grâce à sa patience inaltérable, à sa douce piété, à sa charité inépuisable à l'égard de tous et à son humeur toujours égale, Madame Victoire de Saint-Luc rendait la vertu aimable et portait à la pratiquer. Elle pouvait bien dire, avec l'apôtre saint Paul : « Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ, » cette odeur qui amène à sa connaissance et à son amour.

L'exemple suivant prouve le bien que fit autour d'elle Madame Victoire de Saint-Luc, par l'aménité et le charme de son caractère.

Il y avait parmi les détenus un jeune homme qui se vantait d'être athée, et qui, ayant su qu'elle était religieuse, ne pouvait d'abord l'envisager. Gagné peu à peu par sa bonté, puis édifié par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sa charité, il ne tarda pas, en s'entretenant avec elle, à être ramené à des idées plus saines. Madame Victoire de Saint-Luc, voyant la grâce travailler cette âme, lui écrivait des lettres sur la religion, en prose et même en vers, auxquelles le jeune philosophe répondait : le fruit de cette joûte littéraire et poétique fut la conversion de cet enfant prodigue et le retour à la bergerie de cette brebis égarée. Ce ne fut pas la seule conquête qu'elle fit à Jésus-Christ : plusieurs autres captifs, touchés de ses exemples et reconnaissant la vérité d'une religion qui produit tant de vertus, changèrent de conduite et menèrent depuis une vie très chrétienne.

J. T.

Bonnes pensées.

La grande maladie de notre temps est la lâcheté. Toutes les audaces viennent de là, et elles iront loin. On rêve le plus grand crime qui puisse menacer l'ordre social, et il s'accomplira sans que la société résiste. Qui ne résiste pas lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu est complice. Nous subirons d'effroyables malheurs. Le temps vient où il n'y aura d'heureux que ceux qui voudront souffrir.

***

— Celui qui médit en secret n'est pas moins dangereux que le serpent qui mord sans faire de bruit.

— La médisance est la fille immortelle de la vengeance ou de l'oisiveté.

BIBLIOGRAPHIE

Les Vraies Forces : **La Sainte Vierge** : Action de la Sainte Vierge. — Action doctrinale de Marie. — Action morale de Marie. — Action sociale et nationale de Marie. — Saint Joseph.

1 vol. in-12 : **2** fr. (X. Rondelet, éditeur à Paris).

Prononcées en 1898 par le R. P. Auriault, S. J., professeur de dogme à l'Institut catholique de Paris, ces conférences, toutes d'actualité, viennent de paraître sous une forme nouvelle. Nous ne saurions trop les recommander comme lecture sérieuse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Bains de mer de l'Ooéan. *Billets d'aller et retour à prix réduits, valables pendant 33 jours.* — Pendant la saison des Bains de mer, du **Samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 Octobre,** il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, **à prix réduits,** pour les stations balnéaires ci-après : Saint-Nazaire, Pornichet (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Ile-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrez, Crozon, Morgat).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

16e Année. **Vendredi 9 Août 1901.** N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Devant la persécution.

II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Retraites ecclésiastiques ; Audierne ; Quimper ; Morlaix ; Sainte-Anne d'Auray ; Saint Philibert, Abbé *(suite)* ; Moëlan ; Nos Missionnaires *(à suivre)*.

III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Autun ; Annecy ; Les Congrégations religieuses et la loi des Associations ; Rennes.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte. S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur *(du 2 Août)*. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche, de l'Octave de S. Laurent et des Sts Martyrs Tiburce et Susanne.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Alphonse, du Dimanche et de l'Octave.

Lundi, 12. — Ste Claire d'Assise, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 13. — Office de l'Octave de S. Laurent ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 14. — Vigile de l'Assomption. — *Jeûne.* — Office de l'Octave de S. Laurent ; semi-double. Rouge.

Jeudi, 15. — ASSOMPTION DE LA T. Ste VIERGE MARIE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Roch, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Samedi, 17. — Octave de S. Laurent. Double. Rouge.

Dimanche, 18. — 12e Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimper. . . . . du 12 au 19 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Devant la persécution.

Le jour même où la Chambre des députés donnait son vote définitif à la loi contre les associations religieuses, la Sainte Eglise nous faisait lire dans l'Office (1) l'homélie de saint Jean Chrysostome sur cette parole de l'Evangile : « Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. »

Le saint docteur amplifie de cette manière l'avertissement du divin Maître : « Ne soyez point troublés si, vous envoyant au milieu des loups, je vous enjoins d'être comme des brebis. Sans doute, je pourrais agir autrement, je pourrais empêcher que vous ne souffriez quelque chose de fâcheux, et faire en sorte qu'au lieu d'être exposés aux loups comme des brebis, vous deveniez plus terribles que des lions. Il vaut mieux cependant qu'il en soit comme je l'ai réglé. C'est le moyen de manifester votre vertu et de faire éclater ma puissance. »

Assurément, Notre-Seigneur aurait pu disposer les choses autrement : il aurait pu faire que son Eglise vécût dans des conditions tout autres que celles où elle s'est presque constamment trouvée depuis ses origines ; il aurait pu donner aux siens la force qu'il laisse à leurs ennemis. Dans son infinie sagesse, il a jugé qu'il valait mieux les laisser devant eux armés de la seule faiblesse de l'agneau.

Pourquoi ? demanderons-nous.

Saint Jean Chrysostome met cette réponse sur la lèvre du divin Maître : « C'est le moyen de manifester votre vertu et de faire éclater ma puissance. »

La puissance de Notre-Seigneur éclate, en effet, aux yeux des plus aveugles dans cette succession ininterrompue d'assauts livrés à l'Eglise, toujours battue et toujours résistante, toujours piétinée par ses ennemis qui la croient morte ou expirante, et toujours vivante et agissante. C'est la démonstration continuelle que cette parole du divin Sauveur : « Je serai avec vous jusqu'à la fin des siècles » n'a point été une vaine promesse. Dans sa faiblesse et à cause même de cette faiblesse, l'Eglise ne cesse de faire voir qu'elle porte en elle quelque chose de divin, et par suite d'indestructible.

Eclatant dans le corps entier de l'Eglise, la puissance de Jésus se manifeste aussi en chacun de ses membres par les vertus qu'ils font briller, bien plus radiantes, bien plus édifiantes dans les temps de persécution qu'aux jours de calme et de paix. Cela leur vient de la grâce qui, alors, se fait plus énergique et se donne en plus grande abondance. Notre-Seigneur en informait saint Paul, comme l'observe saint Jean Chrysostome, lorsqu'il lui disait : « Ma grâce te suffit, car ma puissance se fait mieux sentir dans la faiblesse. »

(1) 30 Juin. *Comm. de S. Paul.*

Ma grâce te suffit ! Que tout religieux, toute religieuse, que toutes les Congrégations actuellement menacées des pires persécutions, recueillent avec foi et reconnaissance sur les lèvres du divin Sauveur, ces paroles si apaisantes.

Elles s'adressent aussi à tous les catholiques, et elles doivent ranimer leur confiance : si Dieu permet que les principes du Droit éternel souffrent violence, s'il permet que notre cause soit humiliée, cette défaite ne saurait être que temporaire. « Espérons en l'avenir et bannissons le découragement indigne de cœurs catholiques et français, » comme l'a dit si justement à la tribune un vaillant défenseur des Congrégations. Continuons à recourir à l'arme surnaturelle, invincible, de la prière ; tant de supplications adressées au Ciel seront un jour exaucées.

Mais ne comptons pas sur un miracle, qui ne nous est pas promis. Tout en priant, on doit manifester son dévouement à la cause sacrée de la foi autrement que par des larmes, que par des gémissements sur les malheurs des temps, que par des protestations indignées, lesquelles, jusqu'à présent, il faut le reconnaître, n'ont pas servi à grand'chose. Il faut des actes.

D'abord, que les catholiques sachent imposer silence à leurs idées personnelles, à leurs griefs, pour marcher en rangs étroitement serrés contre l'ennemi commun. Le temps presse : prions, travaillons, agissons pour préparer la revanche du droit, de la Justice et de la vraie liberté ! A la condition d'être unis, l'espoir de vaincre deviendra une certitude.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Jeudi, 15 Août*, fête de l'Assomption de la T. Sainte-Vierge. Les messes basses, aux heures ordinaires. A *10 heures*, messe pontificale. Quête pour les Séminaires.

A *2 heures 1/2*, Vêpres. Sermon par M. Le Guern, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Pont-Croix.

Ensuite a lieu la procession traditionnelle au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria.

— Église de Saint-Mathieu. — Le jour de l'Assomption, les messes et offices sont aux heures ordinaires.

A l'issue des Vêpres, procession du Vœu de Louis XIII.

Au retour, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

— Église de Notre-Dame de Loc-Maria. — *Jeudi, 15 Août*, fête patronale. A *6 h. 1/2*, messe basse. A *10 heures*, bénédiction d'une bannière de Notre-Dame de Loc-Maria. Grand'messe, chantée par M. le chanoine Le Roy, recteur de Saint-Mathieu ; sermon par M. Le Guern, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix.

A *2 heures*, Vêpres suivies de la procession paroissiale et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria, par S. S. Pie IX (Indult du 16 Novembre 1857) :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Indulgence plénière : 1° Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception (8 Décembre), ou l'un des sept jours qui suivent ;
2° *Le jour de la fête de l'Assomption, ou l'un des jours de l'Octave ;*
3° Le 4me dimanche du mois de Mai.
Conditions : 1° S'être confessé, 2° communier, 3° visiter l'église de Loc-Maria, 4° y prier aux intentions du Souverain Pontife.
N. B. — La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.
Indulgence partielle de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.
Ces indulgences sont applicables aux défunts.

Retraites ecclésiastiques. — La première retraite pastorale s'est terminée samedi matin ; elle a été prêchée, comme on le sait, par le R. P. Le Doré.

Il est superflu de rappeler ici les qualités qui font rechercher, pour ce ministère particulièrement délicat, l'éminent Supérieur général des Eudistes. Les confrères qui l'avaient entendu en 1898 avaient gardé de lui un souvenir bien vivant ; ceux qui viennent de suivre sa dernière retraite ont retrouvé la même sûreté de doctrine, la même éloquence entraînante et la même sagesse pratique, dans ses entretiens sur les obligations du prêtre, envisagées spécialement au point de vue des circonstances actuelles. Au milieu des épreuves présentes de l'Eglise, il faut à ses ministres plus de dévouement encore, plus de solidité dans les études, une prudence plus grande dans le choix des moyens qu'ils doivent employer eux-mêmes ou conseiller aux autres ; il faut raviver la foi au ciel, mais en se rappelant que la seule route qui y conduit est et restera le chemin royal de la Croix ; sur toutes choses, il faut l'esprit du devoir, la bonne volonté, l'amour de la prière et une confiance sans bornes dans la bonté de Dieu... On sait que le R. P. Le Doré excelle à donner aux conseils les plus austères une forme piquante : aussi, ses instructions paraissaient toujours trop courtes.

La seconde retraite devait être prêchée par le même orateur ; mais les questions si graves qui se débattent dans le moment nécessitaient sa présence à Paris, et il a été remplacé par un religieux de sa Congrégation, le R. P. Dagnaud. Nous savons que celui-ci a été, dès le premier jour, bien apprécié de ses 280 auditeurs. Tel est le chiffre, exceptionnellement élevé, des prêtres qui suivent les exercices de cette deuxième retraite pastorale.

Monseigneur l'Evêque la préside, assisté de M. Corrigou, vicaire général.

Audierne. — Dimanche prochain, 11 Août, Monseigneur l'Evêque présidera la cérémonie de la bénédiction de la mer, à Audierne.

Quimper. — **Fête de charité.** — Nous recommandons à nos lecteurs la vente de charité qui aura lieu au Patronage Saint-Joseph, rue de Pont-l'Abbé, à Quimper, dans la soirée des vendredi 16 et samedi 17 Août. La présidente, Mme l'Amirale de Penfentenyo (15, rue Laënnec) et les dames patronesses seront reconnaissantes d'une visite à leurs comptoirs ou de la moindre offrande.

Le produit est destiné à l'œuvre des « Abris du Marin » du Finistère. On sait qu'on appelle ainsi des cercles populaires où le marin à terre, aux jours de chômage forcé et de mauvais temps, trouve un refuge avec des moyens de s'instruire et des amusements honnêtes. C'est une œuvre de moralisation qui se recommande à la sympathie et à la générosité des catholiques.

Morlaix. — **Externat Saint-Joseph.** — La distribution des prix de l'Externat Saint-Joseph a eu lieu dans la salle du patronage de Saint-Martin, sous la présidence de M. Thépaut, recteur de Saint-Melaine.

Une assistance nombreuse et choisie était venue prendre part à cette cérémonie. On y remarquait, en particulier, Mgr Dulong de Rosnay, à qui la ville de Morlaix est redevable de la fondation de l'Externat Saint-Joseph, et un nombreux clergé.

Après la représentation par les élèves d'une gentille pièce et une chaleureuse allocution de M. le président, a eu lieu la distribution des prix.

A la fin de la séance, M. l'abbé Le Guen, directeur de l'Externat, a témoigné du travail assidu des élèves et remercié les familles du précieux concours qu'elles apportent, par leur confiance, au développement de l'école. Il a annoncé, pour la prochaine rentrée, l'ouverture d'une nouvelle classe.

Nous sommes heureux des progrès de l'Externat Saint-Joseph, et nous faisons des vœux pour sa prospérité.

Sainte-Anne d'Auray. — **Fêtes des 25 et 26 Juillet.** — Sainte-Anne est toujours le centre de la Bretagne, parce qu'elle en est vraiment le cœur. Dans la joie comme dans la peine, les pèlerins y accourent nombreux, fervents, heureux de montrer, dans des manifestations splendides, qu'en dépit de tous les assauts la foi bretonne conserve son énergie légendaire et que *nous ne sommes pas les derniers des Bretons*.

Le 25 Juillet, dès l'après-midi, une foule de pèlerins, venus de toutes les parties de la province, et d'au delà, se croisaient dans les rues du village, mêlant les costumes pittoresques et les idiomes, et se succédant en groupes pressés, dans la basilique, près de la statue miraculeuse.

Aux vêpres, qui furent présidées, à 5 heures, par notre vaillant compatriote Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, la vaste basilique était comble. Dans le chœur, NN. SS. Rumeau, évêque d'Angers, et Dubillard, évêque de Quimper, avaient pris place aux côtés de Mgr l'Evêque de Vannes.

Dès cette première cérémonie, nous avons remarqué les chants exécutés d'après le mode grégorien, par les élèves du petit séminaire, avec un ensemble et une expression qui nous ont charmé.

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

Ce plain-chant, qui n'est pas une nouveauté, mais un retour intelligent aux vieilles traditions, est d'une exécution plus facile qu'on ne le croit d'ordinaire, et il est à souhaiter qu'il se propage de plus en plus.

Après les vêpres, la procession solennelle se déroula, au chant des litanies et des cantiques alternant avec la musique instrumentale, jusqu'à la Scala-Sancta. Là, dans cette vaste enceinte qui a gardé le nom de *Champ de l'Epine*, la foule, très considérable déjà, se groupa en une masse compacte, à l'ombre des grands arbres et du monument.

Lorsque Mgr l'Evêque de Quimper parut à la tribune qui dominait la multitude des pèlerins, un grand silence se fit, et l'orateur exposa d'une voix forte une glorieuse page d'histoire, que nous sommes obligé de résumer brièvement.

« Ce n'est pas, dit-il, un discours que je veux vous faire. Je me contenterai de commenter très simplement devant vous les paroles que Dieu adressa à Moïse alors que, fuyant la colère des Pharaons, il aperçut le buisson qui brûlait sur l'Horeb sans se consumer, et, obéissant à la voix qui l'appelait, s'en approcha avec respect et amour, *après avoir délié les cordons de sa chaussure, car ce lieu était saint, locus iste sanctus est.* Son obéissance fut amplement récompensée : il reçut, dans cet entretien mystérieux, des conseils qui, mis en pratique, amenèrent la délivrance des enfants de Jacob de la servitude d'Egypte.

« Mes frères, s'écria l'orateur, vous devez, comme lui, venir ici avec amour et respect, car cette terre est sainte. Si vous voulez que Dieu parle à vos cœurs, dépouillez-les des sentiments trop humains : il vous dira des choses ineffables et vous réconfortera. Oui, cette terre est sainte. Pourquoi ? Parce que sainte Anne l'a choisie comme son fief, où elle veut manifester sa puissance ; parce que cette terre a été sanctifiée par les prières et les larmes de vos ancêtres.

« Vraiment, elle est le fief de sainte Anne, puisque par elle Dieu y a multiplié les miracles. Il a partagé la protection du monde — nations, familles, individus — entre les anges du ciel. Ainsi des saints, qui, d'une manière mystérieuse, se sont partagé l'univers. Depuis des siècles, vos grands pèlerinages bretons en sont la preuve : sainte Anne a choisi ce pays pour le protéger.

« A quelle époque devons-nous remonter pour trouver l'origine de ce pèlerinage ? Dès les premiers siècles de votre histoire, les fils des héroïques Vénètes, qui avaient tenu en échec la puissance romaine, vinrent ici demander la force contre les envahisseurs et les destructeurs de la patrie..... Les ennemis d'une nation se trouvent souvent à l'intérieur ; c'est contre ceux-là que vous venez prier.

« A la fin du septième siècle, la chapelle fut détruite, mais la dévotion à sainte Anne survécut ; ailleurs, d'autres chapelles furent bâties en son honneur. Ici, c'était presque l'oubli ; pourtant il y avait au champ du Bocenno un endroit où les bœufs ne pouvaient traîner la charrue, et l'on disait au laboureur : « Prenez garde, c'est l'endroit de la chapelle. » Il en fut ainsi jusqu'au XVIIe siècle. »

Et l'orateur, groupant en une rapide énumération les faits saillants de l'histoire de Sainte-Anne, rappelle les apparitions de la *Dame* à Nicolazic, les inquiétudes du bon paysan, les rebuts qu'il essuya, la découverte de l'antique statue, puis la chapelle, les foules de pèlerins, les grâces obtenues.

« Sainte Anne voulait avoir ici le siège de son empire. Elle l'a eu. Cette terre, devenue sainte, a été la terre des saints.

« La Révolution éclata ; les églises furent fermées, les prêtres traqués, la statue brûlée ; mais la prière continua près du sanctuaire de sainte Anne. Et, quand le calme revint, le siècle suivant a vu l'épanouissement de son culte : les foules de pèlerins, le couronnement de la nouvelle statue, qui garde précieusement un débris de l'ancienne, la basilique, les belles solennités. Et l'on a vu revivre, avec une splendeur plus grande, le Keranna des anciens temps.

« Sainte par la prise de possession qu'en a faite sainte Anne, cette terre est sainte aussi par les prières et les larmes qui y ont été versées. Les prières qui l'ont arrosée depuis des siècles l'ont rendue féconde. Il en sort une force invincible qui rend les âmes plus énergiques et plus religieuses. Vous la sentez, cette force, et vous pouvez dire : c'est vraiment une terre bénie.

« Avec les foules y sont venus les grands, Louis XIII et Anne d'Autriche avaient pour sainte Anne un culte fervent. Leurs prières obtinrent le Dauphin, qui fut Louis XIV, et leur reconnaissance se traduisit par le don d'une précieuse relique de notre Patronne. Ici, j'admire la basilique, la Scala-Sancta, la fontaine.. Ce qui est plus beau encore, c'est la relique, qui attire les âmes et y entretient la ferveur... D'autres personnages ont voulu aussi honorer sainte Anne : Napoléon III, le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, et d'autres dont les noms sont conservés dans vos annales.

« Les princes de l'Eglise ont comblé de faveurs le sanctuaire de Keranna, depuis Urbain VIII jusqu'à Clément XIV, au XVIIe siècle, jusqu'à Pie IX, au siècle dernier, qui a couronné la statue miraculeuse, jusqu'à Léon XIII, qui a pour notre sainte une piété toute filiale. »

Pendant que l'Evêque parlait, son immense auditoire, où toute la Bretagne était représentée, écoutait avidement ce récit qui résumait une histoire glorieuse. Pas un bruit, pas un mouvement dans cette foule, mais une attention soutenue et un recueillement profond.

En terminant, l'orateur commenta, dans un cri d'alarme et d'espérance, la magnifique antienne de l'office de sainte Anne : « *O mater patriæ.....* Le péril est grand : ô Mère, gardez votre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bretagne, conservez-y les mœurs et la foi. Vous l'avez adoptée, et elle s'est donnée à vous. Ses évêques, ses prêtres, ses fidèles se jettent à vos pieds : protégez-la, sauvez-la ! »

(*Semaine religieuse* de Vannes.)

Le lendemain 26, jour de la fête de sainte Anne, Monseigneur l'Evêque de Quimper célébra pontificalement la messe solennelle ; le sermon fut donné par Mgr Rumeau, l'éloquent évêque d'Angers.

Saint Philibert, Abbé *(Suite)*. — J'avais annoncé la publication d'un article sur les merveilleuses circonstances qui signalèrent l'exode des Reliques de saint Philibert ; mais il ne paraîtra que dans le prochain numéro de la *Semaine*, et, en attendant, j'intervertis l'ordre dans l'histoire de ces restes précieux pour dire aujourd'hui, très succinctement, ce que fut la fête du 19 Mai de cette année dans l'ancienne église abbatiale (actuellement paroissiale) de Saint-Philibert de Tournus, au diocèse d'Autun.

Comme beaucoup d'autres prêtres animés d'un zèle ardent pour l'honneur des Saints et la vénération de leurs reliques, M. l'abbé Curé, placé à la tête de la paroisse de Saint-Philibert, trouva peu digne du trésor qui lui avait été confié la châsse en bois qui, depuis longtemps, abritait les ossements précieux du Patron de son église, et il voulut la remplacer par un reliquaire monumental. Il crut ne pouvoir trouver un orfèvre plus habile que M. Armand Caillat, l'artiste éminent qui, à la demande de M. Messager, le si bon et si pieux curé de Saint-Pol, et d'après les dessins de M. Abgrall, exécuta la châsse magnifique où reposent maintenant les restes du premier Evêque de Léon.

Le vendredi 17 Mai, lendemain de l'Ascension, Son Eminence le Cardinal Perraud, évêque d'Autun, apposait les sceaux sur la châsse de cristal qui renfermera désormais les reliques de saint Philibert. Seuls, assistaient à cette cérémonie intime les prêtres de la ville et les membres du Conseil de Fabrique de la paroisse.

Le samedi 18, bénédiction de la châsse monumentale en bronze, dans laquelle est ensuite introduite la châsse en cristal, formalité nécessitée par la translation solennelle qui doit se célébrer le lendemain.

Et en effet, le dimanche 19, la gracieuse ville de Tournus célèbre une fête comme elle n'en a point vu depuis les jours où sa vieille abbaye était dans sa splendeur ; le Cardinal Perraud, évêque du diocèse, est, comme on le sait, un des membres marquants de l'Académie française, et c'est lui qui a été naturellement désigné pour faire le panégyrique de saint Philibert. Je ne puis citer ici les considérations si pleines d'à propos que lui ont dictées, et le rôle historique du saint Abbé, et les appréhensions de l'heure présente ; je n'ai pas davantage à reproduire ici la biographie du Saint, déjà donnée en abrégé dans notre *Semaine* ; je me contenterai, pour suppléer à une lacune, de montrer, d'après Son Eminence, comment les calomnies d'Ebroïn réussirent à surprendre la bonne foi de saint Ouen, archevêque de Rouen, et par conséquent chef du diocèse où s'élevait l'abbaye de Jumièges.

« De prétendues lettres de Philibert, dues à l'œuvre d'un faussaire qui avait très bien su imiter son écriture, furent mises sous les yeux de saint Ouen. Elles contenaient une critique amère de son administration et pouvaient donner à croire que Philibert avait écrit au Roi afin de perdre dans son esprit l'Archevêque de Rouen, le faire déposer et remplacer. Trop aisément crédule, et d'ailleurs trompé par des apparences qui ne semblaient pas permettre le moindre doute, Ouen fut persuadé qu'il avait été indignement trahi par l'abbé de Jumièges. Trahi par Philibert, son ami de jeunesse, cet intime confident, dont il aurait volontiers répété qu'il était « la moitié de son âme ! » Quelle noirceur ! Quelle abomination ! Quelle hypocrisie ! et tout cela dissimulé sous le masque trompeur d'une piété et d'une austérité de vie qui donnaient déjà à Philibert un renom de sainteté ! C'en était trop !

« Aussi, sans soupçonner qu'un piège eût pu être tendu à sa bonne foi et sans prendre le temps de contrôler les documents accusateurs qu'il avait entre les mains, l'archevêque de Rouen envoya ses officiers se saisir de la personne de Philibert avec ordre de l'enfermer dans une prison de Rouen dont quelques vestiges subsistent encore et qui a nom « la Poterne ».

« Quel scandale pour ses moines et pour ces populations de la Brie, de la Normandie, de la Vendée, qui, jusqu'à ce jour l'avaient entouré de leur vénération et de leur confiance ! Il allait passer à leurs yeux pour un homme infâme qui n'avait pas craint de trahir le pacte de l'amitié et d'employer sans scrupule les armes du mensonge et de la calomnie afin de perdre de réputation un des membres les plus en vue de la hiérarchie épiscopale ; c'était affreux.

..... « L'Archevêque de Rouen ne tarda pas à reconnaître son erreur. Aussitôt reconnue, il s'empressa de la désavouer, de la réparer. Lui-même vint ouvrir les portes de la prison où Philibert avait été traité en criminel. Les deux amis se jetèrent en pleurant dans les bras l'un de l'autre. Eprouvée comme l'or dans la fournaise, leur amitié réciproque fut plus solide que jamais et aucun nuage ne s'interposa désormais plus entre les âmes des deux grands serviteurs de Dieu.

« Saint Ouen mourut en 683 ; Philibert le suivit de près et c'est dans son monastère de Noirmoutier qu'il s'endormit paisiblement de son suprême sommeil le 20 Août 684. »

MORLAIX. — **Translation solennelle d'une Relique de S. Philibert et Pardon de Saint-Roch,** *17 et 18 Août.* — Les fêtes seront présidées par Mgr F.-V. Dubillard, évêque de Quimper et de Léon.

PROGRAMME

Du 16 au 18 Août. — Triduum en l'honneur de saint Philibert.

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

Vendredi, 16. — A 6 h. du matin, messe de règle ; communion des fidèles ; allocution de M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët. — Le soir, confessions à partir de 3 h. ; à 6 h. 1/2, allocution de M. le Recteur de Clohars, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Samedi, 17. — Les exercices du matin comme le jour précédent. — Samedi soir, à 3 h., vêpres solennelles à la chapelle de Saint-Philibert, chantées par M. Curé, curé de Saint-Philibert de Tournus, chanoine honoraire d'Autun ; feu de joie.

A 4 heures, arrivée de Monseigneur. Sa Grandeur remettra à M. le Recteur de Moëlan la relique de saint Philibert. Réception de Monseigneur, à l'église paroissiale ; bénédiction du Saint-Sacrement ; confessions jusqu'à 7 h.

Dimanche 18 Août. — 5 h., première messe, à l'autel de Saint-Philibert ; messes, toutes les demi-heures ; 7 h., arrivée de la procession de Quimperlé, messe de Sa Grandeur Mgr Dubillard, allocution ; dernière messe basse à 8 h.. 10 h., arrivée de la procession de Clohars-Carnoët ; 10 h. 1/4, messe solennelle à l'église paroissiale, chantée par M. Peyron, chanoine titulaire de Quimper (Monseigneur tiendra chapelle pontificale) ; panégyrique de saint Philibert, par M. Kerébel, curé-doyen de Riec. — 2 h., vêpres solennelles à l'église paroissiale, procession des reliques à la chapelle de Saint-Philibert et autour du bourg, allocution de Monseigneur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 19 Août. — 5 h., 6 h. et 7 h., messes à l'autel de Saint-Philibert.

Dimanche 25 Août. — Octave de la translation et du Pardon de Saint-Philibert, messes basses à la chapelle, à 5 h., 6 h. et 7 h. 1/2. Messe solennelle à 10 h. 1/2 ; — vêpres à 3 heures, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Nos Missionnaires. — LETTRE DU R. P. BOURLÈS, *de la Société des Missions-Etrangères.* — Nous avons déjà dit un mot de ce jeune prêtre, originaire de Guimiliau, missionnaire dans la Mandchourie Septentrionale, où les récentes persécutions chinoises ont fait tant de victimes. Longtemps, on le crut mort lui-même. La lettre suivante, adressée par le P. Bourlès à sa famille, et que nous empruntons aux *Annales de la Société des Missions-Étrangères,* fait connaître les dangers auxquels le missionnaire a échappé après les émouvantes péripéties de SIX MOIS DE PERSÉCUTION (1).

Dans les roseaux.

Le 26 Juillet (1900), fête de sainte Anne, jour anniversaire de mon départ de Paris, l'alarme fut donnée et il fut décidé que je devais quitter ma résidence de Loung-ouan.

(1) Tel est le titre donné dans les *Annales* que nous citons à la lettre du P. Bourlès.

Avant de partir, je mis mes affaires à peu près en ordre. Un chrétien était chargé de vous faire parvenir la lettre écrite quelques jours auparavant ; je rédigeai un petit testament adressé à Monseigneur, ce qui fit pleurer mes chrétiens à chaudes larmes ; enfin pour récompenser un jeune homme qui m'était bien dévoué, je lui offris ma montre.

Vous dire son émotion serait chose difficile. Il alla chez lui, la tête dans ses mains, sanglotant comme un enfant. Sa mère et ses sœurs le voyant dans cet état, le questionnèrent, et toutes pleurèrent avec lui.

Au milieu de la nuit, il fallut partir. J'étais accompagné d'un vieux chrétien que j'avais baptisé la veille de Pâques, et du jeune homme à la montre.

La chose se fit sans bruit, personne dans le village ne s'en aperçut ; les chiens, semblant comprendre mon malheur, n'aboyèrent pas, et tout le monde continua de dormir tranquillement.

La nuit était fraîche ; il était tombé de la rosée. Halte ! voici la rivière ; c'est ici, tout près, que nous devons nous cacher ; on se glisse dans les herbes et les roseaux, à la recherche d'un endroit favorable, pas trop près du bord pour ne pas être vus, pas trop loin de la route pour qu'on puisse nous retrouver.

Bientôt nous rencontrâmes un taillis où les roseaux dépassaient de beaucoup la hauteur d'un homme ; il fut résolu qu'on y demeurerait au moins cette nuit ; nous allumâmes notre pipe, et le vieux chrétien chercha de bons mots pour me mettre un peu de gaieté au cœur. Nous pouvions causer à l'aise ; tout dormait alentour, à part peut-être quelques fauves du voisinage. Vers minuit, les couvertures furent étendues, et on demanda au sommeil un peu de consolation. Mais, ô misère ! l'endroit était infesté de moustiques qui bourdonnaient à nos oreilles comme un essaim d'abeilles. Tout d'abord je n'y fis pas grande attention, mais il fallut bientôt compter avec les maudites bêtes : toutes les parties de notre corps légèrement vêtues en étaient couvertes ; la tête surtout semblait les attirer particulièrement ; nous fûmes forcés de nous envelopper entièrement.

Après avoir recommandé mon âme à Dieu, je m'endormis les poings fermés ; pas pour longtemps, hélas ! car bientôt il se mit à pleuvoir. Je regardai autour de moi ; mon vieux compagnon dormait paisiblement. Je le secouai :

— Qu'est-ce, Père ?

— Tu ne sens donc pas qu'il tombe de l'eau ?

— Ah ! oui, Père, il faut s'ingénier pour s'en garantir.

Et aussitôt, il se mit à l'œuvre. Le brave homme avait tout prévu, il avait apporté de la toile pour servir de tente ; mais elle était bien loin de suffire. Il fallut se blottir, les jambes ramassées le plus possible, à la mesure de la toile, et on recommença à dormir. A l'aube, je me trouvai barbotant dans l'eau ; l'endroit où j'étais couché était situé en contre-bas, et avait formé réservoir. Heureusement, le soleil se leva, et il était si chaud dès sept heures

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du matin, que nos vêtements et nos couvertures furent séchés très vite. Après une courte prière et le déjeuner, la tente fut levée et placée à quelques mètres plus loin, au milieu des roseaux plus hauts et plus touffus ; le sol paraissait aussi plus sec ; par précaution cependant on y mit une couche de roseaux avant d'étendre les couvertures.

L'installation achevée, j'ouvris mon bréviaire. Mon Dieu, quelle tranquille retraite pour prier ! quel calme désert ! Nous ressemblions à deux ermites. Je crois vraiment que jamais prière ne fut faite avec un plus vif sentiment de foi. Le bon Dieu proportionne toujours ses grâces à l'épreuve du moment.

J'avais avec moi toute une bibliothèque : mon bréviaire, les quatre évangiles en latin, mon cantique breton et le premier volume de la perfection chrétienne en chinois. Ce jour-là je feuilletai mon cantique breton, les pages s'ouvrirent sur le cantique à sainte Anne et je fredonnai quelques couplets. Le premier couplet surtout convenait si bien à la situation présente, que jamais je n'en oublierai les paroles :

Kurun hag avel foll
Var-n-omp 'zo dirollet,
Hor bro zo 'vont da goll,
Truez ! Mamm benniget.

Un orage et un vent violent
Se sont étendus sur nous,
Notre pays court à sa perte,
Pitié ! Mère bénie.

Ce fut pour moi l'occasion de remettre entre les mains de sainte Anne, ma personne, mes chers confrères et tous les chrétiens de la Mandchourie, en ce moment si malheureux.

Pendant la nuit, les moustiques nous tourmentaient ; pendant le jour, c'étaient les mouches. Mon Dieu, que de mouches dans ces roseaux ! Il y avait une autre petite bête qui abondait dans ce terrain humide, je vous le donne en mille... vous ne devinerez jamais... c'est dit... des puces et des puces de taille extraordinaire ; tous les matins, après ma méditation, il fallait absolument leur faire la chasse.

Autour de notre cachette, des bergers se baignaient dans la rivière tout en gardant leurs troupeaux ; nous entendions leurs discours sans voir leurs joyeux ébats. A la tombée de la nuit ils se retiraient, et nous restions seuls. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Malgré les chaleurs intenses, le Saint Père continue à vaquer à ses occupations ordinaires. Le 30 Juillet, après plusieurs audiences privées, il a reçu, dans la salle Clémentine, les délégués nombreux de diverses associations : on y remarquait trois sœurs

de Charité avec quelques jeunes gens enfants de l'Asile Léon XIII. Cette institution, qui a pour protecteur S. Em. le cardinal Agliardi, a recueilli et élève trois cents orphelins.

Le lendemain, 1er Août, le Pape a reçu, entre autres personnages, Mgr Servonnet, archevêque de Bourges.

Ces audiences démontreraient, s'il en était besoin, l'excellente santé du Souverain Pontife. L'on faisait remarquer, ces jours derniers, dans les journaux catholiques, que Léon XIII vient d'atteindre les jours du pontificat de Pie VII : ce Pape a régné du 14 Mai 1800 au 20 Août 1823.

Quatre Pontifes ont seuls dépassé ce nombre d'années : saint Pierre, qui passa à Rome vingt-cinq ans ; Adrien Ier, qui fut Pape du 9 Février 772 au 25 Décembre 795 ; Pie VI, du 15 Février 1775 au 29 Août 1799 ; Pie IX, enfin, du 16 Juin 1846 au 7 Février 1878.

— On va inaugurer bientôt la grande croix en fer sur le mont Catria. Elle est du nombre des vingt monuments qu'on doit ériger en Italie pour commémorer la consécration du XXe siècle à Jésus Rédempteur. La croix est haute de 17 mètres et pèse 12 tonnes.

Sur la base on lit l'inscription dictée par Léon XIII lui-même : *Jesu Christo Redemptori, reparatæ salutis Anno MCMI Umbri, Vicenique Regionis Borealis.*

— La reine Marguerite, veuve du roi Humbert, vient de rendre aux Capucins de Rome une partie de leurs biens, confisqués en 1871. Depuis la loi de suppression, le couvent de la place Barberini était devenu une propriété de l'Etat. Une partie des bâtiments avait été démolie pour le tracé d'une rue, une autre affectée à l'infirmerie de tous les religieux de Rome. Le jardin était loué à l'administration des domaines, en sorte que les Capucins n'avaient plus un pouce de terrain libre. Ce jardin ayant été mis en vente, la reine l'a racheté et rendu à ses premiers possesseurs.

Paris. — S. Em. le cardinal Richard vient d'adresser aux fidèles du diocèse de Paris une lettre pastorale ordonnant un *Te Deum* d'actions de grâces pour la clôture du jubilé et une neuvaine de prière et de pénitence préparatoire à la fête de l'Assomption. Cette neuvaine a commencé le mardi 6 Août et se terminera le mercredi 14. « On y priera pour le Souverain Pontife, pour la France et pour les Congrégations religieuses ».

Autun. — S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, autorisé par le Souverain Pontife, a donné sa démission de Supérieur général de l'Oratoire. Un communiqué officiel de la *Semaine religieuse* du diocèse porte cette nouvelle à la connaissance du public.

« C'est, dit la *Semaine religieuse* de Paris, un événement considérable et qui aura un grand retentissement dans le monde religieux, et même dans le monde politique ; car cette démission se rattache

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

à la situation créée aux Congrégations religieuses par la nouvelle loi sur les associations. »

Jusqu'à ce qu'il puisse être procédé à l'élection de son successeur, le Saint-Père consulté, conformément au Décret émané de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers en date du 20 Septembre 1885, a nommé Supérieur général, à titre intérimaire, le T. R. P. Auguste Nouvelle, qui était vicaire général de la Congrégation depuis 1884.

Son Eminence demeure membre de l'Oratoire et, sur la demande du Conseil de la Congrégation, a bien voulu accepter le titre de Supérieur général honoraire.

ANNECY. — **Mort de Mgr Isoard.** — Mgr Isoard, dont nous avions annoncé la grave maladie, est mort le 3 Août, à 9 heures du matin. C'est une perte sensible pour l'Eglise de France dont il fut l'une des figures les plus originales et où il avait marqué, surtout en ces dernières années, par son énergie à maintenir les vraies doctrines en matière d'enseignement ou de culte, comme à dénoncer l'envahissement de certaines idées modernes qu'il estimait téméraires ou même formellement dangereuses. La fermeté de son attitude lui valut d'être deux fois déclaré d'abus.

Mgr Isoard était né dans l'Aisne, à Saint-Quentin, le 19 Juillet 1820. Il fit ses études théologiques à Saint-Sulpice, prit ses grades de docteur en théologie et en droit canon et, après avoir dirigé avec distinction l'Ecole des Carmes, fut nommé en 1867 auditeur de Rote pour la France.

En Mai 1879, il était appelé à l'évêché d'Annecy, où sa mémoire restera en vénération.

Ecrivain remarquable, Mgr Isoard a publié de nombreux ouvrages : le *Sacerdoce*, la *Vie chrétienne*, *Recueil d'œuvres pastorales*, le *Système du moins possible*, etc.

Une de ses œuvres de prédilection, que très fréquemment, sous son inspiration, et dans ses derniers numéros encore, la *Revue du diocèse* d'Annecy a recommandée au zèle des catholiques, fut celle de la bonne presse.

Les Congrégations religieuses et la loi des Associations. — Le Conseil d'Etat est saisi, depuis plusieurs jours, du règlement d'administration publique préparé par une Commission extra-parlementaire et destiné, on le sait, à assurer l'application de la loi sur les Associations. La publication de ce règlement aura lieu aussitôt après son adoption par le Conseil d'Etat, ce qui, croit-on, ne saurait tarder.

On comprend qu'avant de demander l'autorisation, les communautés attendent la publication de ce règlement, c'est-à-dire, des conditions qui leur sont imposées.

La *Semaine religieuse* de Nice a publié, dans sa partie officielle, la note suivante :

« Monseigneur l'Evêque de Nice a reçu directement du Saint-Siège un important document relatif à la nouvelle loi sur les Associations... Les évêques et les supérieurs des Congrégations religieuses, qui seuls ont reçu ces instructions du Saint-Siège, ont seuls, aussi, l'autorité pour les interpréter et les appliquer selon le cas... Ils le peuvent avec d'autant plus de lumière et de sécurité, que leurs relations avec le Saint-Siège ou ses représentants officiels leur permettent, s'il en était besoin, dans tel ou tel cas particulier (et ils n'y manqueraient pas) de faire préciser par qui de droit ces instructions d'ailleurs si nettes, que des publicistes ont vainement essayé d'obscurcir ou de fausser au profit de leurs vues personnelles et présomptueuses.

« Ce serait une ingérence intolérable de la part de simples laïques sans autorité et sans responsabilité que d'essayer, par leurs conseils, leurs critiques ou leurs excitations, d'imprimer aux religieux une direction différente de celles qu'ils reçoivent de leurs supérieurs légitimes. Elle devrait être condamnée d'autant plus sévèrement que les circonstances sont plus périlleuses. Les catholiques et les religieux en particulier, devront se tenir en garde contre de pareilles excitations et se fier à ceux qui, également jaloux de sauvegarder les principes, leur honneur et les intérêts sacrés qu'ils représentent, ont reçu la mission et la grâce pour les éclairer et les diriger. »

A la distribution des prix du collège de Saint-François-Xavier, à Vannes, Mgr Latieule a dit combien il regrettait le départ des RR. PP. Jésuites ; mais il a ajouté qu'il espérait que leur absence ne serait pas de longue durée.

Le prélat a annoncé que le collège continuerait son œuvre, comme par le passé. Le nouveau directeur sera M. le chanoine Le Roux, professeur de philosophie dans l'établissement depuis 1881.

On lit dans la *Semaine religieuse* de Poitiers :

« Nous sommes heureux d'annoncer que la rentrée de l'école libre Saint-Joseph, dont la distribution des prix a été présidée mercredi par Mgr Pelgé, aura lieu le mercredi 2 Octobre. La réorganisation de ce collège s'est accomplie, en effet, dans les meilleures conditions. Grâce à de précieux dévouements, le nouveau personnel sera à la hauteur de sa difficile mission. Tout en offrant à ceux qui partent si noblement l'hommage de nos regrets, nous saluons de nos vœux ceux qui prennent leur place et conserveront intactes les traditions du collège Saint-Joseph. »

Le même langage a été tenu dans toutes les localités où se trouvent des établissements semblables, par les Evêques diocésains, les supérieurs ou les présidents de sociétés civiles propriétaires.

Du *Bulletin* du diocèse de Reims :

« Une première et très douloureuse conséquence de la loi con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tre les Congrégations se fait sentir à Reims : le magnifique établissement de Nazareth, qui possédait la confiance d'un si grand nombre de familles, ferme ses portes, et les religieuses quittent la France. Nous savons quelle profonde émotion a causée dans notre ville l'annonce de ce départ et quels regrets accompagneront sur la terre de l'exil les maîtresses expérimentées qui, pendant près d'un quart de siècle, ont formé à la foi, à la piété, aux devoirs de la femme chrétienne de nombreuses générations d'élèves filialement attachées au berceau de leur éducation et au souvenir de leurs bonnes mères de Nazareth. Nous adressons aux vénérables religieuses, chassées de leur pays natal par la haine des méchants, nos plus respectueuses sympathies. »

RENNES. — Une note de l'archevêché de Rennes, communiquée à la *Semaine religieuse*, porte ce qui suit :

« A partir du 1er Août prochain, toutes les fabriques du diocèse devront être abonnées à la *Semaine religieuse*. Chaque année, il sera fait mention de cet abonnement dans les budgets et comptes de gestion des fabriques. »

Demande d'emploi. — Un retraité, très valide, offrant les meilleures références, désirerait une place de confiance : régisseur, garde de propriété, etc.

S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse*.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION, 15 AOUT 1901 : Extension de la durée de validité des Billets Aller et Retour. — A l'occasion de la **Fête de l'Assomption,** la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses Billets **Aller et Retour** de la manière suivante :

1° Les billets **Aller et Retour** à prix réduits, délivrés pendant la période du Samedi 10 au Mardi 20 Août inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mercredi 21 Août (Tarifs spéciaux **G. V. n° 2** et **G. V. n° 102**) ;

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les Tarifs précités, lorsqu'elle expirera après le 21 Août ;

2° Les billets **Aller et Retour** réduits de 40 °/. en 1re classe, de 35 °/. en 2e classe et de 30 °/. en 3e classe, dits de **Bains de mer,** prévus par le Tarif spécial **G. V. n° 6,** seront exceptionnellement délivrés du Vendredi 9 au Dimanche 18 Août inclus, notamment :

Pour les stations balnéaires de **Concarneau, Pont-l'Abbé** (Langoz, Loctudy) et **Douarnenez** ;

Au départ des gares de **Lorient et de Landerneau,** ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Mercredi 21 Août.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 16 Août 1901. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Dimanche dans l'octave de l'Assomption : Saint Joachim, Confesseur.

II. — *Chronique du diocèse :* Quimper : Dispense d'abstinence ; Retraites ecclésiastiques ; Kersaint-Plabennec ; Audierne ; Névez ; Châteauneuf-du-Faou ; Un Martyr de la Sainte Eucharistie en Basse-Bretagne ; Saint-Pol-de-Léon ; *La Cathédrale de Saint-Pol et le Minihy Léon ;* Brest ; Saint-Brieuc ; Sainte-Anne d'Auray ; Congrès eucharistique d'Angers ; Mutualités scolaires ; Bonnes pensées.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. SAINT JOACHIM, PÈRE DE LA Bse VIERGE MARIE, Confesseur. Double de 2me classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Hyacinthe, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires de l'Octave de l'Assomption, de S. Hyacinthe et du Dimanche.

Lundi, 19. — Office de l'Octave de l'Assomption ; semi-double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Bernard, Abbé et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — Ste Jeanne-Françoise F. de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 22. — Octave de l'Assomption de la T. Sainte-Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 24. — S. BARTHELEMY, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 25. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Immaculé de la Sainte-Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimper. . . . . du 12 au 19 Août.
Carmélites de Brest . . . . . du 20 au 25 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les ateliers de l'imprimerie étant fermés le jour de l'Assomption, le tirage du présent numéro de la Semaine religieuse *a dû être avancé d'un jour.*

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASSOMPTION

SAINT JOACHIM, CONFESSEUR,

PÈRE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

C'est au lendemain de la Nativité de Marie que les Grecs célèbrent, de temps immémorial, la fête de saint Joachim. Les Maronites la fixèrent au lendemain de la Présentation, en Novembre; les Arméniens au mardi après l'Octave de l'Assomption de la Mère de Dieu. Chez les Latins, qui ne l'admirent que plus tard, il y eut d'abord partage pour sa célébration entre le lendemain de l'Octave de la Nativité, 16 Septembre, et le lendemain de la Conception de la Bienheureuse Vierge, 9 Décembre. L'Orient et l'Occident s'accordaient, pour honorer le père, à le rapprocher de son illustre fille.

Vers l'an 1510, Jules II statua que l'aïeul du Messie prendrait place au calendrier romain sous le rit *double-majeur* ; toujours au souvenir de ces liens d'une famille où l'ordre de la nature et celui de la grâce se rencontrent en si pleine harmonie, il fixa la fête de Joachim au 20 Mars, lendemain de celle de son gendre Joseph. On eût dit que le glorieux patriarche dût après sa mort continuer, sur le Cycle sacré, les pérégrinations de ces premiers pères du peuple hébreu dont sa noble vie retraça les mœurs. Cinquante années s'étaient à peine écoulées depuis le pontificat de Jules II, que la critique du temps ramenait l'ombre sur son histoire et faisait disparaître son nom du Bréviaire romain. Grégoire XV l'y rétablissait en 1622 sous le rit *double,* et sa fête restait désormais acquise à l'Eglise. La piété à l'égard du père de Marie s'accrut même à ce point que des instances eurent lieu pour qu'elle fût rangée parmi les solennités de précepte, comme l'était déjà celle de son épouse sainte Anne. Ce fut afin de répondre à cette dévotion populaire, sans augmenter pourtant le nombre des jours chômés, que Clément XII (1738) transféra la fête de saint Joachim au dimanche après l'Assomption de la Bienheureuse Vierge sa fille ; il lui rendait en même temps le degré de *double-majeur.*

Le Souverain Pontife Léon XIII, honoré au baptême du nom de Joachim, devait, le 1er Août 1879, élever au rang des *doubles de seconde classe* la solennité de son auguste patron et celle de sainte Anne.

« L'Ecclésiastique enseigne qu'il faut louer ceux dont une descendance glorieuse est issue (1), dit le décret notifiant cette décision dernière à la Ville et au monde ; on doit donc rendre l'honneur d'une vénération toute particulière aux saints Joachim et Anne, puisque, ayant engendré l'Immaculée Vierge Mère de Dieu, ils sont dès lors glorieux par-dessus tous. *On vous connaît à votre fruit* (2), leur dit Damascène : *vous avez mis au monde une fille supérieure aux Anges, et maintenant leur reine* (3)... Or, la divine miséricorde ayant fait qu'en nos temps malheureux, les honneurs rendus à la Bienheureuse Vierge et son culte prissent des accroissements en rapport avec les besoins grandissants du peuple chrétien, il fallait que cette splendeur et cette gloire nouvelle, dont leur bienheureuse fille est environnée, rejaillît sur les fortunés parents. Puisse leur culte ainsi accru faire éprouver plus puissamment leur secours à l'Eglise ! » (4)

Père de Marie, nous vous rendons grâces : toute créature vous est redevable, depuis que lui-même le Créateur a voulu vous devoir celle dont il avait résolu de naître pour nous sauver. Epoux de la bienheureuse Anne, vous nous rappelez ce qu'eût été le paradis : par l'innocence première qui sembla en vous recouvrée pour présider aux origines de l'Immaculée Vierge, sanctifiez la famille, relevez nos mœurs. Aïeul de Jésus, étendez votre amour à tous les chrétiens ses frères ; l'Eglise vous honore plus que jamais dans ces jours d'épreuve : elle sait votre crédit près du Père souverain qui daigna vous associer, sans autre intermédiaire que votre propre fille, à la génération dans le temps de son Fils éternel.

(Dom Guéranger.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Quimper. — **Dispense d'abstinence.** — En raison de la grande affluence d'étrangers occasionnée par les courses, Mgr l'Evêque accorde à la ville de Quimper et à toutes les personnes qui s'y trouveront le 16 Août prochain dispense de l'abstinence du vendredi.

Retraites ecclésiastiques. — Comme la première, la seconde retraite pastorale s'est opérée dans un profond recueillement, sous la présidence de Mgr l'Evêque, et s'est terminée par la touchante cérémonie de la rénovation des promesses cléricales.

Plusieurs des prêtres qui l'ont suivie éprouvèrent, nous le savons, une réelle déception en apprenant, à leur arrivée, qu'elle

(1) Eccli. XLIV, 1.
(2) Matth. VII, 20.
(3) J. Damasc. Oratio I de V. M. Nativit.
(4) Decret. Urbis et Orbis, 1 Aug. 1879.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ne serait pas prêchée par le R. P. Le Doré. Celui qui avait reçu la charge de le suppléer, le R. P. Dagnaud, Supérieur provincial des Eudistes, au Canada, s'est bien rendu compte de ce sentiment ; mais, ainsi qu'il en exprimait le vœu dans son premier entretien, le prophète avait laissé à son disciple une large partie de son manteau. Appelé à l'improviste à remplir ce délicat ministère, qu'il avait accepté par dévouement et par obéissance, le R. P. Dagnaud a réalisé une fois de plus la parole de l'Ecriture : *Vir obediens loquetur victorias*. Nous ne sommes ici que l'écho fidèle des 280 retraitants qu'il a intéressés et surtout édifiés par ses instructions pleines d'une doctrine solide, simples, claires et pratiques dont, à dessein visiblement, tout apprêt oratoire était banni.

Aux deux retraites, chaque jour, à 11 heures, Monseigneur entretenait les assistants des questions spéciales concernant l'administration du diocèse, le bien des paroisses ou la conduite particulière des prêtres, leur donnant avec l'autorité de sa charge et de son expérience personnelle des avis, paternels et fermes à la fois, que tous écoutaient avec la plus religieuse déférence et suivront avec une respectueuse docilité.

Les règlements établis et les prescriptions faites précédemment sont maintenus jusqu'au prochain Synode diocésain, dont Sa Grandeur a fixé la date à la troisième semaine après Pâques, l'année prochaine.

Pour les Conférences ecclésiastiques, suspendues provisoirement à cause des nombreuses Missions et retraites de Jubilé, elles seront reprises dès le commencement de l'année 1902, dans les conditions qui seront déterminées par une Lettre-Circulaire.

Kersaint-Plabennec. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Rolland, mort recteur de Kersaint-Plabennec, sera célébré dans cette paroisse le mardi 27 Août, à 10 heures.

Audierne. — **Bénédiction de la mer.** — Il y a une cérémonie qui sur nos côtes est devenue particulièrement chère à la piété des populations : c'est la bénédiction de la mer. Usitée d'abord à Concarneau seulement, elle a passé dans tous nos ports de pêche, et l'excellent recteur d'Audierne a été bien inspiré quand il a demandé au premier Pasteur du diocèse de venir donner aux pêcheurs de sa jolie petite ville, en présidant lui-même cette fête qui est la leur, une marque de sa spéciale sympathie. Monseigneur voulut bien accepter et en profita pour établir devant la population les vrais principes sur la nature, l'importance et les conséquences des bénédictions que l'Eglise donne à tous les objets par elle consacrés au culte divin. Après l'Evangile de la messe solennelle, Sa Grandeur, portant la mitre et la crosse, monta en

chaire et aborda immédiatement son important sujet : les églises et les vases sacrés, les autels et les linges qui les recouvrent, les ornements du prêtre et de ses ministres, les bannières et les statues des saints, les cloches qui appellent à la prière doivent être bénits par l'Evêque, et c'est uniquement parce qu'il lui est impossible de le faire toujours et partout qu'il délègue souvent d'autres prêtres pour le faire à sa place et en son nom. Or, tout objet ainsi bénit est consacré officiellement au culte de Dieu, soustrait à la puissance du démon et classé comme appartenant à l'Eglise, si bien qu'il ne peut plus être traité comme la propriété d'un particulier.

Il y a d'autres bénédictions moins importantes qui, de leur nature et sans besoin d'aucune délégation, appartiennent au simple prêtre, et celles-ci laissent subsister la propriété soit collective, soit individuelle, puisque c'est pour cela qu'une société, qu'un particulier demandent qu'on bénisse certains objets de piété, ou même des objets profanes de leur nature. Dans cette paroisse d'Audierne n'y aurait-il pas eu avantage à mieux connaître et à mieux se rappeler ce principe ?

Mais c'est aujourd'hui la bénédiction de la mer, c'est-à-dire que pour l'Océan, où la vie pullule, le Pontife va demander une fécondité plus grande encore afin qu'il nourrisse les familles du littoral ; pour les marins exposant si simplement, si héroïquement leur vie, il demandera la préservation du naufrage.

La parole de Monseigneur est généralement écoutée avec une respectueuse attention.

Si la solennité du matin a été belle, la grande fête est celle de l'après-midi. A deux heures, la petite église a reçu tout ce qu'elle peut contenir de fidèles ; les vêpres finies, la procession se forme ; après le chant des litanies de la Sainte Vierge, la fanfare de Pont-l'Abbé, qu'on a entendue déjà le matin, joue une très belle marche. La petite société musicale du patronage de Notre-Dames des Carmes ne mérite pas seulement les éloges pour son excellente tenue, mais elle étonne ceux qui savent que son existence date d'un an à peine, et elle fait grand plaisir à ceux qui l'entendent, grand honneur aux bons Frères de Saint-Gabriel, qui l'ont formée.

Le trajet le long du port est charmant, des quantités de bateaux portant des drapeaux et des branches de verdure vont et viennent en tout sens. Au delà de l'embouchure de la rivière, près d'un château aux blanches murailles, se projette en partie sur le bois de pins, en partie sur le bleu du ciel, un pavois d'une étonnante richesse et d'une charmante fraicheur. Du haut de l'estrade dressée pour recevoir Monseigneur et le clergé, M. l'abbé J. Le Roy, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, établit la raison d'être de cette *bénédiction de la mer* si chère à la piété des marins ; il se complait visiblement dans le souvenir des pêcheurs du lac de Génézareth (nous croirions l'avoir sous nos yeux). Après une courte prière pour le succès de la pêche et un pieux souvenir pour les marins qu'a engloutis cette mer parfois si cruelle, le clergé embarque sur le bateau de sauvetage, dont les matelots ont leur cuirasse de liège ; les

Archives diocésaines d Quimper et Léon

embarcations qui nous entourent portent non pas seulement leur équipage ordinaire, mais des quantités de curieux et de curieuses dans tous les costumes du voisinage. Devant la croix d'or qui est à l'avant et l'Evêque à l'arrière, les têtes se découvrent ou s'inclinent et les avirons se lèvent.

Près du *grand-môle* Monseigneur prononce la formule de la bénédiction, jette l'eau bénite et fait fumer l'encens, puis le beau bateau rentre dans le port au chant du *Te Deum ;* l'interminable quai est couvert d'une foule immense. Près de la cale où nous allons débarquer l'Evêque bénit la jolie flotille que nous avons sous les yeux.

Le matin et le soir de ce jour, l'Evêque de Quimper, en parlant aux marins d'Audierne, n'a cessé d'exprimer son désir de voir sa bénédiction épiscopale amener une bonne année de pêche sur toutes nos côtes bretonnes.

Puisse ce souhait être exaucé par le Dieu de toute bonté !

NÉVEZ. — **Pardon de sainte Barbe et bénédiction d'une nouvelle bannière.** — On nous écrit :

« Dimanche, la paroisse de Névez était en fête, à l'occasion de son grand pardon de sainte Barbe. Cette année, une cérémonie bien belle s'y ajoutait : la bénédiction d'une nouvelle bannière paroissiale.

« Un clergé nombreux avait tenu à honneur d'en rehausser l'éclat par sa présence ; d'autre part, bien avant l'heure, l'église était comble, et c'est au milieu de l'émotion générale que M. Kérébel, curé-doyen de Riec, délégué à cet effet par Monseigneur, procéda, avant la messe, à la bénédiction solennelle de la bannière. Avant de réciter les prières liturgiques, il présenta aux fidèles leur nouvel étendard, dû, à la fois, aux dons et aux souscriptions des paroissiens, et à la générosité et au beau talent d'une pieuse dame de Brest, Mme H***. Il leur dit combien grande doit être leur reconnaissance pour cette insigne bienfaitrice de leur église ; et tous ensemble, prêtres et fidèles, de réciter aussitôt à cette intention un *Pater* et un *Ave*.

« Immédiatement après, M. Le Bras, recteur de Pont-Aven, montait à l'autel pour célébrer la messe, assisté de MM. Kerjean, vicaire à Concarneau, et Lefranc, jeune prêtre. Les fidèles étaient heureux de voir se déployer devant eux toutes les pompes de notre belle liturgie.

« Après le prône, M. le Curé de Riec monta en chaire, et, de nouveau, adressa la parole aux assistants. Partant de ce texte, bien approprié à la circonstance, *Benedictus Deus in sanctis suis,* il fit d'une voix vibrante et émue le panégyrique de sainte Barbe, et les exhorta à demeurer fidèles à son culte. « De même, dit-il, que le « père et la mère, en se séparant de leur enfant, lui confient leur « portrait comme souvenir et résumé de leur amour, pour l'ac-

« compagner et le soutenir au loin ; ainsi en est-il des images de « nos saints. Que les paroissiens de Névez invoquent donc avec « amour et confiance sainte Barbe et sainte Thumette leurs « patronnes : ce sera là pour eux un guide et un réconfort dans « les peines et les épreuves de cette vie ; et, au moment de leur « mort, ils trouveront dans leurs saintes patronnes deux avocates « pour les recevoir au ciel... »

« L'après-midi, à l'issue des vêpres, sous un soleil ravissant, la procession s'est déroulée au dehors, suivie de la paroisse entière, formant ainsi aux images de ses saints et de ses saintes un imposant cortège. Cortège vraiment triomphal et admirable, même aux yeux des amateurs de beaux spectacles, à en juger par les nombreux appareils photographiques braqués çà et là sur le parcours de la procession...

« Tous les regards étaient fixés sur la nouvelle bannière, portée par MM. François de la Villemarqué, Jean-Marie Tonal, et Corentin Le Gall. C'était visiblement l'âme de la fête ; et à ce titre, elle mérite que nous nous y arrêtions un instant. Toutefois, pour plus d'exactitude, on nous permettra de passer ici la plume à une personne plus compétente que nous, et qui en a suivi de près la confection. Voici la description qu'elle en fait : « Cette « magnifique bannière de *tapisserie* est double et représente, d'un « côté sainte Thumette, et de l'autre, sainte Barbe. Elle mesure « 1m 80 sur 1m 20 ; et ces dimensions sont en rapport avec le fini « du travail, qui est d'une perfection au-dessus de tout éloge. Il « est exécuté en soie, et en grande partie *au petit point,* par « Mme H***, sur des canevas préparés pour la maison Sajou, de « Paris, si justement réputée (1).

« Sainte Thumette, pour laquelle des données précises faisaient « primitivement défaut, a nécessité le concours de plusieurs obli- « geances. La vierge martyre de Cologne, une des compagnes de « sainte Ursule victimes de la barbarie des Huns, palme et hachette « en main, jeune, charmante, et richement vêtue, se présente « debout, au milieu d'un paysage champêtre, plein de poésie, au « fond duquel se dresse l'ancienne église de Névez, dont le sou- « venir authentique sera ainsi conservé. Une guirlande de roses « encadre ce véritable tableau, et deux banderolles, portant des « inscriptions appropriées, achèvent de lui donner une couleur « tout-à-fait locale.

« Contraste complet : c'est dans sa prison, agenouillée devant « son crucifix miraculeusement incrusté dans le marbre, que nous « voyons sainte Barbe. Ses riches vêtements et la distinction de « sa personne révèlent la noblesse de son origine. Un large porti- « que permet d'apercevoir la tour et une mer démontée sur laquelle « lutte l'esquif légendaire. Une inscription convie également les « fidèles à adresser leurs prières à la sainte avec l'élan de leur foi « séculaire, éprouvée.

---

(1) Boulevard Sébastopol, 74.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

« Œuvre de la grande maison Biais (1), la monture allie la « légèreté à la richesse ; et les écussons sculptés dans le fronton « et peints à même achèvent de donner à cette pièce rare un « cachet artistique. »

« De l'avis de tous, il n'y a qu'un mot pour qualifier un pareil travail : c'est un pur chef-d'œuvre, destiné à durer des siècles ; chef-d'œuvre qui, d'emblée, place son auteur au rang des bienfaiteurs insignes de l'église de Névez ; et, elle peut en être sûre, de son vivant comme après sa mort, les prières de la paroisse reconnaissante ne lui feront point défaut.

« Du reste, Mme H*** n'en est pas à son coup d'essai. Depuis près de cinquante ans, elle a donné des preuves signalées de son beau talent et de sa pieuse générosité, en dotant de magnifiques bannières et ornements plusieurs églises de notre diocèse, et notamment celle de Saint-Louis de Brest. Mais ici elle s'est vraiment surpassée, et, de toutes ses œuvres, la plus belle demeure incontestablement la nouvelle bannière de Névez.

« Honneur donc à vous généreuse dame ; et merci ! S'il est vrai que Dieu récompensera magnifiquement celui qui, sur cette terre, aura recouvert le pauvre du vêtement de la charité, quelle récompense sera donc la vôtre, et combien belle sera votre couronne, après une longue vie consacrée à revêtir si richement Notre-Seigneur dans la personne de ses ministres, de ses saints et de ses saintes !... Avec le Psalmiste, vous pouvez lui dire en toute confiance : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le « séjour de votre gloire ; ne permettez pas, ô mon Dieu, que mon « âme se perde au milieu des impies. *Domine, dilexi decorem « domûs tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ ; ne perdas cum im- « pûs, Deus, animam meam.* »

« Un témoin. »

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes (7e anniversaire du couronnement)**, *les 24 et 25 Août.* — Les fêtes seront présidées par Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, selon le programme qui suit :

Samedi, 24 Août. — Messes à la chapelle à *6 h.*, *7 h.* et *8 h.*

A *10 h.*, bénédiction par Mgr l'Evèque des nouvelles cloches ; Grand'messe. Allocution de Monseigneur.

Le soir, à *5 h.*, la procession part de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle où se chantent les vêpres solennelles.

A *8 h. 1/2*, procession aux flambeaux, suivant le même itinéraire. Illumination générale sur le parcours de la procession.

N. B. — La chapelle et l'église paroissiale resteront ouvertes toute la nuit, et les prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions.

(1) Place Saint-Sulpice, Paris.

Dimanche 25 Août. — Les messes commencent à *3 h.*, et se succèdent d'heure en heure, jusqu'à *8 h.* inclusivement.

La messe de *8 h.* sera dite par Mgr l'Evêque.

A *10 h. 1/2*, grand'messe ; sermon.

A *3 h.*, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du T.-S. Sacrement.

Lundi, 26 Août. — Messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

Un Martyr de la Sainte Eucharistie en Basse-Bretagne.

A l'approche des fêtes de Notre-Dame des Portes coïncidant avec l'ouverture prochaine du Congrès eucharistique d'Angers, un de nos amis nous adresse l'article suivant qui rappelle un fait trop peu connu de notre histoire religieuse et locale.

Se rendant au siège de Craon, en 1592, les paysans des Montagnes-Noires le proclamaient bien haut dans leur *chant du départ* (1) : « La « guerre et le trouble sont aux trois coins du pays ; tous les Bretons se « sont levés, paysans et gentilshommes et *la guerre n'aura de fin, si « Dieu ne vient en aide aux hommes.* » Le Saxon maudit, le Huguenot abhorré ont envahi la vieille terre de Bretagne : avec eux, il n'y a que la lutte sans merci et la raison est claire :

Biken, biken n'em baro an oner gant ar bleiz !

L'hérésie n'avait pas souillé l'hermine sans tache et la péninsule Armoricaine avait été sauvegardée de l'Invasion protestante :

En Bretagne « on mesprisoit plus les Réformez qu'on ne les persécu- « toit, et l'on avoit plus de peine à les trouver qu'à les combattre ». Ainsi parlait un contemporain, le ministre Crévain.

Si Dandelot, le frère de Coligny et du triste Cardinal de Châtillon, Abbé de Sainte-Croix de Quimperlé, avait fait connaître la Réforme en Basse-Bretagne, elle n'avait été embrassée que par quelques représentants de maisons nobles, comme du Liscoët qui « fit banqueroute à Dieu pour le beau nez de sa femme », c'est-à-dire qui abjura la foi de ses pères pour épouser une riche héritière huguenote de la maison de Vaux, en Anjou. Du Liscoët, de la Bastinaye, de la Tremblaye recrutaient leurs effectifs dans les soldats de la même religion qu'eux : Poitevins ou Rochellais, Anglais, Suisses ou Lansquenets allemands, qui pillaient de préférence les églises et traquaient les prêtres.....

Le 8 Mars 1593, du Liscoët surprend Corlay, petite ville sur la route de Guingamp à Pontivy ; il en fortifie le château : c'est l'aire d'où l'aigle cruel et rapace s'élancera sur la Haute-Cornouaille « *où l'oie était encore grasse d'autant qu'on n'y avait pas encore fait la guerre* ».

Le 23 du même mois, à la tête de trois ou quatre cents hommes, à l'aube, il force par surprise la ville de Châteauneuf-du-Faou.

Plusieurs des habitants sont tués ; aux autres il est imposé une lourde rançon, et tandis que la population fuit pour trouver un refuge dans la

(1) *Barzaz-Breiz*, p. 281.

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

grande forêt de Laz, la chapelle vénérée de Notre-Dame-des-Portes, bâtie dans l'enceinte du vieux château, est envahie et profanée par la soldatesque huguenote.

Un épisode de cette attaque sacrilège nous a été conservé par le Chanoine Moreau, en ces termes précis :

« Je ne veux pas passer sous silence une chose qui arriva... Lorsque les soldats pillaient l'église de Châteauneuf, un d'eux alla au sacraire, où il trouva le saint ciboire, dans lequel il y avait une hostie sainte, suivant la coutume d'en tenir toujours une pour subvenir aux maladies quand la nécessité le demande ; le dit ciboire était d'argent. Les soldats hérétiques, ennemis du Saint-Sacrement de l'autel, l'ayant premièrement pris, et, par leurs mains sacrilèges jetèrent la dite hostie par terre à leurs pieds, tenant un des prêtres de la dite église prisonnier, présent à ce spectacle, qui ne put endurer une si grande impiété faite contre le Saint-Sacrement, touché du zèle de Dieu, se prosterna avec une grande humilité à terre, adorant par une brève oraison le *corpus domini*, avec une humble révérence, et le mettant en la bouche l'avale. De quoi l'hérétique sacrilège qui le tenait prisonnier, ému de rage, tire son épée en disant ces mots : Eh quoi ! misérable, tu idolâtres encore en ma présence ! le traversa de part en part de son épée et le tua sur-le-champ » (1).

Après ce récit fait en termes si simples, en termes si sobres, Moreau ajoute :

« Ainsi mourut ce bon prêtre duquel je n'ai encore su le « nom pour l'honneur de notre Rédemption. »

Le vieux chanoine quimpérois narre cet épisode, avec la concision de style d'un vétéran qui raconte en son âme et conscience l'accomplissement du devoir : il ne songe pas à l'appeler *un héros* : il a fait tout son devoir, c'est un *bon prêtre* : malheureusement pour l'honneur de la Rédemption, son nom est inconnu : il le cherchera, il en prend l'engagement, mais, hélas ! son travail, tel que nous le possédons, ne nous informe pas du résultat de ses recherches. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, quand on a étudié le procédé de composition de notre chroniqueur : l'œuvre de Moreau ne trahit pas un travail composé, écrit *currente calamo* et sans désemparer ; ses répétitions, ses redites, particulièrement sur les faits de l'histoire générale, semblent l'indiquer, et on pourrait croire que notre écrivain avait perdu de vue ce qu'il avait inséré dans les *cahiers précédents*. Evidemment, nous n'avons que ces cahiers qu'il annotait chaque jour, et son plan était d'en faire une œuvre de concentration et de révision définitive : le temps lui a manqué ; il le consacrait à la défense des intérêts du Chapitre, et ses nombreux intervalles d'absence, constatés au *Déal* de ce même Chapitre, semblant indiquer que ses occupations pressantes ne lui laissaient pas le loisir désiré.

Le fait historique dont nous nous occupons n'est rapporté que par

(1) ***Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne pendant les guerres de la Ligue***, pp. 150-152.

Jehan Moreau : s'il y a un cas où il ne faut pas abuser de l'axiome : *testis unus testis nullus*, c'est bien celui-ci.

On dit, au Palais, que la vertu de l'avocat fait la conviction du juge ; on peut dire de même que le témoignage vaut juste ce que vaut le témoin. Or, combien d'événements du temps de la Ligue que nous possédons par le chanoine Moreau seul, — *testis unus*, et qui sont devenus classiques, acceptés par tous nos érudits, qui ne le prennent pas pour cela pour un témoin de rien : *testis nullus*.

Moreau était de la famille de Kercado, de Combrit et de Beuzec-Cap-Sizun : il aurait porté aussi bien la cuirasse que l'aumusse. C'est un témoin s'entendant en témoignage, que ce conseiller au Présidial, ce magistrat toujours enquêtant, curieux d'informations, et recherchant en tout l'exactitude.

Notre vieux quimpérois, ce nous semble, ne s'est pas départi des résolutions qu'il prenait, dans le programme qu'il insère au commencement de son intéressante chronique (cf. p. 3-4). Il proteste ne vouloir dire que ce qu'il sait, que ce qu'il a vu, que ce qu'il a recueilli comme recevable à l'enquête qu'il ouvre sur cette période agitée de notre histoire. « Si — la guerre, — a-t-elle été en aucuns lieux plus longue, en autres « plus cruelle, mais surtout elle a été éprouvée en cet évêché de Cor- « nouaille que je prétends représenter plus particulièrement, *comme je « les ai apprises parties pour les avoir vues, expérimentées, partie « pour les avis certains de ceux qui s'y étaient trouvés.* »

Le fait raconté par le chanoine Moreau est acquis à l'histoire : et notre Basse-Bretagne peut être fière de ce prêtre martyr de la foi en la présence réelle de N.-S. J.-C. au sacrement de l'Eucharistie.

Le pays de Châteauneuf peut être particulièrement fier de cette tradition glorieuse et doit en garder précieusement le souvenir : c'est une partie de son patrimoine qu'il ne doit pas abandonner ou par oubli ou par indifférence.

A. F.

Le fait glorieux dont parle notre correspondant est représenté dans un vitrail de la chapelle de N.-D. des Portes (croisée Nord du transept) : hommage mérité au martyr inconnu de la Sainte Eucharistie et invitation aux pèlerins à l'invoquer.

SAINT-POL-DE-LÉON. — **Fêtes prochaines.** — De grandes solennités auront lieu à Saint-Pol, les samedi 31 Août et dimanche 1er Septembre, à l'occasion de l'érection de la Cathédrale en Basilique mineure. Elles seront présidées par Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, assisté de plusieurs autres évêques et prélats.

Nous croyons savoir que les fêtes seront annoncées incessamment par une Lettre épiscopale.

La *Semaine religieuse* donnera, dans son prochain numéro, le programme des diverses cérémonies.

La Cathédrale de Saint-Pol et le Minihy Léon, PAR M. L'ABBÉ PEYRON, *chanoine, chancelier-archiviste de l'Evêché de Quimper* (1). — Ce livre paraît à point, au moment où vont se

(1) Un vol. in-12, de 246 pages : 2 fr. 50.

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

célébrer les fêtes solennelles dont nous parlons plus haut. Il renferme, avec une monographie complète de la Cathédrale, l'exposé de la curieuse organisation de service paroissial et des renseignements sur les nombreuses chapelles du *Minihy* ou *refuge* de Saint-Pol. On désignait ainsi tout ce qui forme actuellement la paroisse de Saint-Pol-de-Léon et, de plus, le territoire des paroisses de Roscoff et de Santec, soit sept paroisses ou vicariats desservis tous à la Cathédrale.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de l'auteur : nos lecteurs connaissent la haute compétence de M. le chanoine Peyron en tout ce qui concerne nos antiquités locales ; ils savent par quelle patiente étude de nos archives publiques et privées il est arrivé, sur ce point, à une érudition qui le met, chez nous, hors de pair. Son nouvel ouvrage se recommande par les mêmes qualités que les précédents et on le lira avec le même intérêt.

Brest. — **Pensionnat Saint-Louis.** — Nous lisons dans l'*Echo paroissial* du 11 Août :

« L'année dernière, à la distribution des prix de l'école Saint-Joseph, je faisais part de mon projet de création d'un *établissement d'enseignement secondaire moderne*. Cet établissement est terminé et il sera ouvert au mois d'Octobre prochain.

« Je le confie, comme je l'avais annoncé, aux Frères des Ecoles chrétiennes. Ces maitres, aussi dévoués qu'intelligents, dirigent déjà en France plus de trente établissements du même genre. Les excellents résultats qu'ils y ont obtenus ne me laissent aucun doute sur les succès à venir du Pensionnat Saint-Louis.

« Le prospectus est à la disposition des familles. Elles voudront bien le demander au *Frère Directeur* de l'école Saint-Joseph, rue Lanouron.

« Le Pensionnat Saint-Louis recevra des pensionnaires, des demi-pensionnaires, des externes surveillés et des externes libres.

« Il ne comprendra cette année que quatre classes : la 7e et la 8e réunies sous le nom de classe élémentaire ; — la 6e, la 5e et la 4e.

« *Le Curé de Saint-Louis,*

« F. ROULL. »

Nous souhaitons à cette nouvelle œuvre de M. le chanoine Roull tout le succès qu'elle mérite.

Saint-Brieuc. — **Profession au Saint-Esprit.** — Le jeudi, 8 Août 1901, Monseigneur l'Évêque de Saint-Brieuc a présidé dans la chapelle de la Maison principale des Filles du Saint-Esprit une cérémonie de profession religieuse. Le sermon d'usage a été donné par M. l'abbé Orvoen, curé-doyen de Concarneau. Une nombreuse assistance, venue du Finistère, du Morbihan, de la

Charente-Inférieure, du Pas-de-Calais et des Côtes-du-Nord, assistait à cette solennité.

« Cette profession, dit la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, la plus belle, croyons-nous, qui ait eu lieu depuis la fondation de la Congrégation, est une éloquente protestation contre la récente loi des associations. »

La congrégation des Filles du Saint-Esprit compte actuellement plus de 1,700 membres ; répandue surtout en Bretagne, elle dirige 317 maisons d'enseignement ou de charité donnant l'éducation à 40,000 enfants.

Sur les 44 religieuses qui ont prononcé leurs vœux le 8 Août, 23 sont originaires de notre diocèse :

Sr Bernard-du-Sacré-Cœur Cozanet, de Morlaix ;
Sr Victor Rolland, de Saint-Pol-de-Léon ;
Sr Joseph-de-la-Trinité Chaussy, de Lennon ;
Sr Augustin Colloc, de Ploudaniel ;
Sr Joseph-de-la-Nativité Orvoën, de Moëlan ;
Sr Marie-Cécilien Péron, de Saint-Pol-de-Léon ;
Sr Marie-Césarie Jézéquel, de Plounévez-Lochrist ;
Sr Saint-Reine Roué, de Plounévez-Lochrist ;
Sr Louis-de-Saint-Corentin Nicolas, de Trégarvan ;
Sr Marie-Hervé Le Goff, de Pleyber-Christ ;
Sr Jeanne-de-la-Sainte-Famille Loussouarn, de Langolen ;
Sr Louis-Marie Loaëc, de Kernilis ;
Sr Ange-du-Carmel Le Maître, de Scrignac ;
Sr Gabrielle-du-Sacré-Cœur Guyader, de Concarneau ;
Sr Léocadie Le Bourhis, d'Elliant ;
Sr Flavie Le Dû, de Tourc'h ;
Sr Marie-Primel Le Brun, de Poullan ;
Sr Saint-Raymond-Nonnat Morvan, de Plougourvest ;
Sr Thérèse-de-l'Enfant-Jésus Caradec, de Fouesnant ;
Sr Marie-Marthe Crenn, de Plouzévédé ;
Sr Noël-de-Saint-Joseph Guiziou, de Lannilis ;
Sr Saint-Théodoret Creignou, de Saint-Vougay ;
Sr Saint-Augustin Miossec, de Plouvorn.

Sainte-Anne d'Auray. — **Pèlerinage de la Jeunesse catholique.** — Le dimanche 4 Août, dès 8 heures, un grand nombre de jeunes gens, répondant à l'appel de l'Association catholique de la Jeunesse française, étaient réunis dans la basilique de Sainte-Anne. S. G. Mgr Latieule, évêque de Vannes, voulut bien célébrer la messe de communion et adresser aux jeunes catholiques une courte allocution. Vers 10 heures, une belle procession, à laquelle prirent part avec la jeunesse catholique trois autres pèlerinages, se déroula aux abords de la basilique et dans le magnifique parc du Séminaire. C'était un spectacle imposant de voir ces milliers de pèlerins s'avancer lentement, au chant des cantiques. Au retour de la procession, une messe solennelle fut chantée,

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Mgr l'Evêque de Vannes prit de nouveau la parole et le salut du Saint-Sacrement fut donné à l'issue de la cérémonie.

Un banquet de 200 couverts groupa les jeunes gens qui étaient venus de toute la région. Signalons les toasts de M. le comte Rouillé d'Orfeuil, vice-président de l'Association catholique de la Jeunesse Française et de S. G. Mgr l'Evêque de Vannes. A 2 heures, environ 600 hommes et jeunes gens prenaient place dans la grande salle du Séminaire. M. l'amiral de Cuverville présidait la séance, entouré de MM. de l'Estourbeillon et Le Gonidec de Traissan, députés, et du général Graff. M. le comte Rouillé d'Orfeuil remercie les organisateurs du pèlerinage ; M. Ch. Gallet, président de l'Union régionale de l'Ouest, donne communication des bénédictions de NN. SS. les Evêques et présente les excuses de plusieurs personnalités et de nombreux amis. Puis M. Martin d'Auray, au nom des Bretons, déclare avec énergie qu'ils s'enroleront sans plus tarder dans l'Association. M. Normand d'Authon, avocat à la Cour d'Angers et secrétaire de l'Union régionale, explique dans une langue à la fois précise et éloquente le but, l'organisation et le fonctionnement de l'Association.

M. Reverdy, avocat à la Cour de Paris, président honoraire du Comité général de l'Association, prononce alors un admirable discours, vrai régal littéraire pour les uns et pour tous puissant stimulant à l'action sociale. La parole est en dernier lieu à M. l'amiral de Cuverville, le vaillant sénateur du Finistère qui, malgré les menées des sectaires, a confiance dans l'avenir, car il fonde ses espérances sur la Jeunesse catholique. Il lui demande de parler, de communier et surtout de prier : en agissant ainsi, à l'exemple des premiers apôtres, elle pourra régénérer le monde.

A l'issue de la réunion, de très nombreuses adhésions ont été recueillies, et le principe de la création d'une union régionale de la Jeunesse catholique bretonne a été acclamé.

Nous sommes heureux d'enregistrer ce nouveau succès d'une Association qui prend chaque jour des développements considérables.

Congrès eucharistique d'Angers. — Nous avons déjà parlé, à deux reprises, du Congrès eucharistique qui doit s'ouvrir à la Cathédrale d'Angers, le mercredi soir 4 Septembre.

Pour montrer l'intérêt qu'il porte à l'Œuvre, le Saint-Père, dans une lettre adressée le 20 Juillet 1901 à Mgr Doutreloux, évêque de Liège, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques, accorde des indulgences partielles de 300 jours et une indulgence plénière à ceux qui assisteront aux réunions ou aux prières du Congrès moyennant les conditions ordinaires et une visite à l'une des quatre églises que désignera l'Evêque d'Angers.

Le Congrès comprendra sept sections ainsi réparties :

Enseignement eucharistique. — Culte eucharistique. — *L'Eucharistie et les œuvres sociales.* — *L'Eucharistie et la Jeunesse catholique.* — L'Art et l'Archéologie religieuse. — Les réunions sacerdotales. — Les réunions de dames.

Le dimanche 8 Septembre, aura lieu la grande procession eucharistique dite « des hommages ».

Le lundi 9, S. G. Mgr Rumeau, évêque d'Angers, organise un grand pèlerinage aux Ulmes en mémoire du célèbre miracle eucharistique, qui se produisit dans l'église des Ulmes au XVIIe siècle.

Par suite de retards divers, le Comité permanent n'a pu, jusqu'ici, envoyer de programmes et d'invitations personnelles.

On est prié de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le programme détaillé est à la disposition des personnes qui le désireront.

Envoyer les adhésions à M. de Pélerin, 5, rue Bayard, à Paris ; à M. Delcourt-Haillot, 22, rue de la Poterne, à Valenciennes ; à M. le chanoine Grenier, à l'évêché d'Angers ; à M. le chanoine Lucas, à l'évêché de Liége.

La carte du Congrès, nominative et personnelle, sera délivrée moyennant une cotisation de 10 francs. Les membres du Congrès qui renonceront au compte rendu ne verseront que 5 francs pour contribuer au paiement des frais généraux.

Les cartes seront envoyées d'avance ou distribuées le premier jour du Congrès.

Mutualités scolaires. — La question des mutualités scolaires est à l'ordre du jour de l'actualité dans les milieux catholiques. « Il n'est pas besoin, écrivait récemment Mgr Rumeau, évêque d'Angers, d'en signaler la grande utilité : école pratique d'épargne et d'union fraternelle, la « Mutualité scolaire » a, de ce chef, une vraie valeur éducative ; en outre, elle soutient et fortifie toutes les œuvres de jeunesse... »

Pour activer la propagande mutualiste parmi les écoles libres, un Congrès se tiendra les 16, 17 et 18 Septembre prochain, à Paris, dans la salle paroissiale de M. l'abbé Soulange-Bodin, curé de Notre-Dame de Plaisance. Dans ce Congrès, mettant en commun leur expérience et leurs lumières, des hommes compétents étudieront à fond l'œuvre des Mutualités dans ses principes constitutifs, dans son fonctionnement pratique, et dans ses avantages, sans négliger de répondre aux objections diverses qu'on s'attarde encore à soulever contre elle.

On peut envoyer d'ores et déjà son adhésion à *M. le Secrétaire du Congrès des Mutualités scolaires, Solitude S. Antoine, Tarbes,* en demandant la carte d'entrée qui donne droit à toutes les séances du Congrès *(Prix : 3 francs)*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bonnes pensées.

— Un cœur délicat souffre moins des blessures qu'il a reçues que de celles qu'il a faites.

— La charité est la vraie abnégation de soi-même, comme l'humilité est la meilleure des mortifications.

Le R. P. DE PONLEVOY.

BIBLIOGRAPHIE

Compte rendu du Congrès sacerdotal de Bourges. — Un beau volume grand in-8°, de 412 p., orné de dix-sept portraits. — Prix : 5 fr. franco. *Librairie des Saints-Pères*, 83, rue des Saints-Pères, PARIS, et chez les principaux libraires.

On se rappelle le retentissement du *Congrès des Œuvres sacerdotales* tenu à Bourges au mois de Septembre dernier. Le *compte rendu* officiel en était attendu avec curiosité et avec une certaine impatience. Ce volume vient enfin de paraître, et il n'y a aucune témérité à dire qu'il dépasse de beaucoup en intérêt, en variété de documents, tout ce qu'on pouvait supposer. Le Congrès n'avait pu que glisser sur la plupart des questions et effleurer des rapports que nous avons ici à peu près *in extenso* et qui sont de toute première valeur.

Moins volumineux que le Compte rendu du Congrès ecclésiastique de Reims, il est cependant plus riche et plus instructif. Au reste, les deux volumes se complètent, et on peut dire qu'ils sont vraiment le vade-mecum du prêtre contemporain.

Les portraits dont on a orné le Compte rendu du Congrès de Bourges lui donnent une saveur de plus : tout le monde voudra revivre ces fameuses séances en parcourant les pages qui en réflètent si exactement l'originale et vivante physionomie.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Mlle E. NEDELEC
Sucr de Mlle LÉON
Fournisr du Gd Séminaire
Quimper
6, Quai du Steïr, 6.

Spécialité de Vêtements & Articles
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, Ceintures, etc.

POTAGES MAGGI
CONSOMMÉ – EXTRAIT pour CORSER – CACAO-GLUTEN (Ch. tous les Epiciers)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 23 Août 1901. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes : **Avis très important.** — Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Nizon ; Plounéour-Trez ; Moëlan ; Saint-Pol-de-Léon ; Le Calvaire breton de Lourdes ; Pèlerinage de Rome ; Nos Missionnaires (suite).
II. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; France ; Les Congrégations ; Les Pères du Saint-Esprit ; Les collèges catholiques ; Combattons et prions.
III. — Bibliographie.
IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Août. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Immaculé de la T. Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Louis, roi de France, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Louis et du Dimanche.

Lundi, 26. — S. Zéphyrin, Pape, Martyr. Simple. Rouge. — Ou Office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 27. — S. Joseph de Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 28. — S. Augustin, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 1er Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Brest . . . . . du 20 au 25 Août.
Carmélites de Morlaix. . . . . du 26 au 31 Août.

Archives diocésaines d uimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Église Saint-Mathieu. — *Samedi, 24 Août,* messe à 8 heures, pour l'Église et pour la France.

— Chapelle des Ursulines. — *Mercredi, 28 Août,* réunion des mères chrétiennes à 7 h. 1/2. Sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

Monseigneur l'Évêque vient d'adresser à ses diocésains une Lettre-Circulaire au sujet de l'érection en Basilique mineure de la Cathédrale de Saint-Pol de Léon. Nous la publierons seulement dans notre prochain numéro : il est de toute convenance, et Sa Grandeur exige que les Instructions pastorales ne soient publiées par aucun journal, même la *Semaine religieuse* diocésaine, avant qu'elles n'aient été lues dans les paroisses, du haut de la chaire.

Pèlerinage de Lourdes. — **AVIS TRÈS IMPORTANT.** — A cause du mouvement de troupes occasionné par les grandes manœuvres, l'Administration des chemins de fer de l'Etat est dans l'impossibilité absolue de faire partir de Nantes les trains de pèlerinage *avant Lundi 9 Septembre, midi.* On se voit donc contraint de remettre au lundi matin le départ qui devait avoir lieu, comme de coutume, dans la soirée de dimanche.

Les heures seront annoncées dès que la Direction du Pèlerinage en aura été informée.

Pour compenser cet ennui, le Comité fera tous ses efforts pour obtenir que le départ de Lourdes, au retour, soit retardé le plus possible.

D'ailleurs nous avons l'espoir d'être à Lourdes le *mardi avant midi,* en même temps que les pèlerins de Vannes et de Saint-Brieuc ; et l'on aura l'avantage d'arriver en plein jour, n'ayant passé qu'une nuit en chemin de fer. C.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, en date du 17 Août, ont été nommés :

M. Moënner, recteur de Saint-Vougay, recteur d'Édern ;

M. Cardinal, supérieur de la Maison Keroulas, à Saint-Pol-de-Léon, recteur de Saint-Vougay ;

M. Roudot, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, vicaire à Lannilis, en remplacement de M. L'Helgoualc'h, qui entre dans une Congrégation religieuse ;

M. Kérusec, vicaire à St-Pierre-Quilbignon, vicaire à Plouvorn ;

M. Plassart, vicaire à Plouvorn, vicaire à St-Pierre-Quilbignon ;

M. Cardaliaguet, précepteur, vicaire à Ploudalmézeau, où un 3me vicariat est créé.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Pichon, ancien recteur de Saint-Thonan, décédé le 18 Août, à l'âge de 50 ans.

M. Pichon (Yves), né à Saint-Thégonnec le 22 Juillet 1851, ordonné prêtre le 10 Août 1873, fut d'abord nommé vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, puis à Saint-Jean-Trolimon (1890). Devenu recteur de Saint-Thonan le 6 Novembre 1896, il dut, à cause de sa mauvaise santé, donner sa démission, le 26 Juin dernier, et se retira à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, où il vient de mourir après de longues souffrances, supportées avec une édifiante résignation. R. I. P.

Un grand service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Pichon sera célébré à Pleyber-Christ, lundi prochain 26 Août, à 10 heures.

M. Astor, ancien maire de Quimper, sénateur du Finistère, est mort le 20 Août, muni des sacrements de l'Eglise. Les obsèques ont eu lieu, hier, à Loctudy. Mgr l'Evêque s'était fait représenter à cette cérémonie par M. Fléiter, vicaire général.

Nizon. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Glémarec, mort vicaire d'Arzano, sera célébré à Nizon, le mercredi 28 Août, à 10 heures.

Plounéour-Trez. — **Son Ex. le Nonce apostolique en Bretagne.** — On nous écrit :

« *Benedictus qui venit in nomine Domini !* C'est la parole de l'Ecriture qui nous est venue à la mémoire, avant-hier, en songeant que nous avions le bonheur de posséder, sur le sol de notre paroisse de Plounéour-Trez, le représentant en France du Vicaire de Jésus-Christ.

« Remis à peine des fatigues du voyage, Mgr Lorenzelli a accédé, avec une condescendance on ne peut plus touchante, aux désirs exprimés par M. le Recteur, et, le 15 Août, Son Excellence célébrait la messe de 8 heures, assistée de Mgr Roux et de M. de Coataudon. En cette toute gracieuse église de Plounéour, dont un zèle intelligent a fait un véritable joyau, près de cette table de communion incessamment garnie où Son Excellence donnait la Sainte Eucharistie, devant cet autel où s'accomplissait le plus auguste de nos mystères, au sein de cette population pieusement agenouillée, on sentait planer un recueillement, je dirais presque une émotion, que tout d'ailleurs motivait. Le surnaturel a de ces actions puissantes, qui prennent toute l'âme, et si l'un de nos compatriotes, le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

P. Soubens, a pu écrire « l'Esthétique du dogme », on se rend compte que l'Esthétique du culte et l'Art chrétien peuvent aussi fournir ample matière à un traité ; et nous savons gré à M. Grétry, le virtuose charmeur (bon sang ne peut mentir) et à ses dévoués collaborateurs, d'avoir su donner à nos prières, déjà belles par elles-mêmes, une expression si suave et si mélodieuse.

« A 9 h. 3/4, on reconduisait processionnellement Son Excellence, sous le dais, du presbytère à l'église où Mgr Roux, dont la bienveillance est toujours assurée, allait chanter la grand'messe. La musique des Frères de Landerneau rehaussait la fête par l'impeccable harmonie de ses accents. C'était un charme qui ne s'est pas démenti de toute la journée et qui semblait ne connaître ni lassitude, ni difficultés.

« Après l'Evangile, Son Excellence quittant le trône pontifical où Elle était assistée par M. de Coataudon et M. le Recteur de Kerlouan, monta en chaire. Dans un français qui étonnerait plutôt par sa correction, Mgr Lorenzelli exprima son bonheur de se retrouver au milieu des fidèles de Plounéour-Trez, et, après avoir daigné rendre un délicat hommage aux qualités éminemment sacerdotales de leur sympathique pasteur, Son Excellence les entretint, avec une éloquente simplicité, de la grandeur de la fête que nous célébrions et de la protection que nous sommes en droit d'implorer et d'attendre de la Très Sainte-Vierge, pour la conservation de notre foi et la pratique des vertus. En terminant, Son Excellence évoque la figure vénérée du Pontife Léon XIII, dépouillé par la Révolution et hors d'état, à moins d'être secouru par la charité de ses enfants, d'entretenir, dans toute son intensité, la vie catholique qu'il a pour mission de répandre et d'amplifier.

« C'est pour répondre à ce besoin que M. le Recteur a jugé opportun de faire faire une quête pour le Denier de Saint-Pierre. Mme Martin-Roux a bien voulu se charger de cet office et a pu remettre à Son Excellence, qui s'est montrée très touchée de cette attention, la somme de 200 francs, fruit de la générosité des fidèles de Plounéour.

« En dépit des apparences menaçantes de la veille, le soleil, comme pour fêter à sa manière celle que l'Eglise appelle, dans l'office de ce jour, *electa ut sol*, a voulu, lui aussi, contribuer à la joie de tous. Pendant la procession qui suivit les vêpres, il n'a point cessé de jeter sur le cortège, où figurait notre excellent Maire et ses Adjoints en écharpe, la splendide magie de ses rayons que tempérait la brise de mer... Pas un cri discordant, pas une attitude irrespectueuse. C'est dans un ordre parfait que la procession s'est déroulée jusqu'à « Kroaz ar C'huré ». D'aucuns ont peut-être trouvé que, seul, le zèle des amateurs photographes détonnait dans l'ensemble, dépoétisant, avec les petites boîtes noires et je ne sais quel cachet trop moderne, cette cérémonie d'un caractère vraiment antique que la présence de cinquante paysans en armes ne détruisait pas, au contraire. Ne nous est-il pas arrivé de voir, au coin d'un champ, toute une famille de ces ardents de

l'épreuve, bien alignée, depuis le bambin en rupture de robe jusqu'au sexagénaire, chacun avec l'appareil proportionné à son âge, prenant leurs dispositions pour nous « clicher » à qui mieux mieux. Mais, en vérité, ils sont bien excusables. Si riches étaient les costumes, si belles les broderies, si éclatantes les couleurs, si pittoresque le tableau avec la grande mer au fond, que la tentation peut paraître bien légitime d'en conserver l'image. Tous du reste, au passage de la procession, se courbaient et se signaient avec respect et foi.

« L'église était comble quand, quelques moments plus tard, Son Excellence remonta en chaire et accorda à la foule la précieuse faveur de la bénédiction papale. Puis ce fut Notre-Seigneur qui daigna nous bénir et clôturer lui-même cette journée, inoubliable et réconfortante entre toutes. Qui ne sent d'ailleurs que, pour notre paroisse, la présence pendant quelques semaines de Mgr le Nonce apostolique est comme une bénédiction continuée, en même temps que son affabilité si cordiale fait le bonheur de tous ceux qui peuvent l'approcher et l'entretenir ? Notre reconnaissance se traduirait faiblement par des paroles de remerciement. Il nous semble plus efficace de continuer à prier pour la conservation de Son Excellence Mgr Lorenzelli et de Sa Sainteté Léon XIII, le Pontife-Roi. »

***

Monseigneur l'Évêque de Quimper s'est rendu, lundi, à Plounéour, pour faire visite à Son Exc. le Nonce apostolique et l'a prié de vouloir bien honorer de sa présence les fêtes de Saint-Pol-de-Léon, le dimanche 1er Septembre, ce que Mgr Lorenzelli a accepté avec sa bienveillance habituelle.

Nous croyons savoir que Son Excellence sera, dimanche prochain, à Brest, où Elle assistera aux cérémonies de la fête patronale, dans l'église de Saint-Louis.

MOËLAN. — **Translation de la Relique de saint Philibert.** — On a tout dit sur la beauté du pays de Quimperlé, mais pour venir de la charmante petite ville à Moëlan, nous n'avons ni les gracieux contours de la Léta, ni les ombrages de la forêt de Carnoët ; nous suivons une route jolie sans doute, mais uniforme, encadrée par de grands arbres formant comme une interminable avenue, jusqu'au moment où nous trouvons les grands bois de pins annonçant le voisinage de la mer. A défaut de variété dans le paysage, j'ai le plaisir d'une bien agréable rencontre. M. le Curé-Archiprêtre de Tournus qui, de concert avec Son Eminence le Cardinal Perraud, évêque d'Autun, a donné à l'église de Moëlan la Relique de saint Philibert, se trouve être mon compagnon de voyage dans l'omnibus qui fait le service public ; il est accompagné de M. Martin, président de son conseil de fabrique, archéologue d'une grande érudition. La connaissance sera bientôt faite ; toutefois, après quelques heures, les causeries seront interrompues, car

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le Curé de Tournus, voulant étudier dans notre pays ce qui rappelle le culte de son patron, part pour Trégunc où il doit visiter la chapelle de Saint-Philibert, non loin de la pointe de Trévignon.

Dans l'après-midi du vendredi, le bourg présente l'aspect de toute localité où se prépare une fête religieuse : prêtres, sacristain, enfants de chœur, Frères et Sœurs des écoles avec quelques élèves, vont et viennent portant fleurs et branches vertes, oriflammes et banderoles, et me rappelant par leur activité les abeilles que je voyais, il y a quatre jours, près des ruches dans le jardin du presbytère de Poullan. Dans la matinée du samedi, le chemin qui conduit du bourg à la chapelle de Saint-Roch a pris une physionomie toute joyeuse ; entre les mâts se dressent de jeunes sapins, et sur le bourg s'ouvre un arc de triomphe simple, de bon goût, tout en verdure sauf la banderole pourpre portant en lettres d'or une invocation à saint Philibert.

Au presbytère, se préparent le reliquaire et son brancard. Mais avant même qu'aient été prises ces dispositions matérielles, la fête a eu des préparatifs d'un ordre différent : devant un auditoire très pieux et recueilli, M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, a fait entendre le matin et le soir sa parole édifiante et sympathique ; des confessions ont été entendues, la communion a été distribuée à de nombreux fidèles ; maintenant tout est prêt, saint Philibert peut venir.

A 3 heures, vêpres solennelles chantées dans la chapelle par M. l'Archiprêtre de Tournus ; dès qu'elles sont terminées, croix et bannières sortent et la procession, s'étant formée, se rend à la rencontre de la Relique et de l'Evêque. L'attente n'est pas de longue durée. Monseigneur remet à M. le Recteur de Moëlan une petite châsse argentée, vitrée sur son couvercle et sur ses deux faces principales. A l'une des extrémités est le sceau de Monseigneur F.-V. Dubillard, évêque de Quimper et de Léon, à l'autre se lit l'inscription suivante gravée sur le métal :

D. O. M. ET B. M. V.
SANCTIS MELANIO, THOMAIOCO, MARCO, GEORGIO *et C.*
DD. ALAN. DE GUER MARCHIO DU PONTCALLET,
PRESBYTER, RECTOR MOELAN, DIOECESIS CORNUBIENSIS,
AD MEMORIAM PERPETUAM.
AMEN.
ANNO 1695.

ACCESSIT OSSICULUM SANCTI PHILIBERTI ABB.
A. D. 1901.

Les caractères des deux dernières lignes, différents des caractères dans ce qui précède, indiquent que la châsse et l'inscription primitive sont bien du XVII^e^ siècle.

Des reliques qui y ont été anciennement incluses, la plus grande est désignée comme provenant du bras d'un saint confesseur non

pontife, appelé en latin *S. Thomaiocus* ; les autres ne portent point de nom ; il est surtout regrettable qu'on ne puisse distinguer la relique de saint Melaine, patron de l'église et de la paroisse de Moëlan. Quant à la relique de saint Philibert, elle est dûment accompagnée du nom du saint abbé.

Avec la petite châsse, Monseigneur remet à M. l'abbé Moullec les authentiques anciens et nouveaux de l'Evêché de Quimper et une copie d'un extrait du *Procès-Verbal de Placement des Reliques de S. Philibert dans la nouvelle châsse (Mai 1901), par Son Eminence Adolphe-Louis-Albert Perraud, du titre de Saint Pierre-aux-Liens, Evêque d'Autun, Chalon et Macon, assisté de M. Henri-Emile-Marie-Louis Curé, curé-archiprêtre de Saint-Philibert de Tournus.* Cette copie est scellée du sceau de la paroisse de Saint-Philibert de Tournus.

Quand la petite châsse a été placée dans le reliquaire, Monseigneur salue la relique de saint Philibert, en lui offrant l'encens ; il adresse brièvement la parole à M. le Recteur de Moëlan et à ses paroissiens, déjà réunis en grand nombre, et se félicite hautement de voir assister à cette fête M. le Curé de Tournus. Puis la procession se met en marche.

Suivant les belles et nombreuses bannières et la riche croix dorée, le reliquaire s'avance porté sur son élégant et haut brancard par quatre prêtres en chasubles blanches ; quatre hommes de la paroisse portent les lanternes et deux séminaristes, également de Moëlan, balancent leurs encensoirs. La procession a pour station la chapelle de Saint-Philibert et de Saint-Roch, où la relique est déposée pour y rester jusqu'à la messe solennelle du Dimanche. Le parcours jusqu'à cette chapelle se termine entre les grands mâts où se balancent des invocations en breton à N.-D. de Lanriot, à S. Melaine, S. Pierre, S. Mathieu, S. Cadoc, S. Corentin, S^te^ Anne, S^te^ Margerite, S. Roch et S. Philibert.

Dans un champ voisin de l'enclos qui entoure la chapelle, se dresse un autre mât terminé par un bouquet de pin et dont le pied disparaît dans un amas de lande sèche. Quand Monseigneur est arrivé près de ce bûcher, il y met le feu et la flamme s'élève brillante pendant que se font entendre les premiers versets du *Te Deum* ; à la rentrée à l'église de Saint-Melaine, Monseigneur a donné la bénédiction du T. Saint-Sacrement et la fête est terminée pour ce jour-là.

Le soir, M. le Comte et Madame la Comtesse de Beaumont reçoivent à Plac-a-Men Monseigneur, les dignitaires ecclésiastiques, M. le Recteur de Moëlan et les anciens Vicaires de la paroisse, MM. les Adjoints et les membres du Conseil de fabrique.

Le dimanche matin, les messes commencent à 4 heures ; le temps est vraiment splendide ; c'est la première fois que je vois une grande fête religieuse (et cependant j'en ai vu beaucoup) se passer sans quelques averses.

A 7 heures, arrive la procession de Quimperlé ; celle de Moëlan

Archives diocésaines de Quimper et Léon

est allée à sa rencontre ; croix et bannières se donnent l'accolade ; on évalue à 2,000 le nombre des pèlerins qui ont parcouru leurs 8 kilomètres pour exécuter le vœu de leurs ancêtres à saint Roch.

A leur arrivée, Monseigneur commence la messe ; il est assisté par M. Peyron et par M. le Curé de Tournus ; celui-ci remplira cette même fonction à toutes les cérémonies de ce jour. Après l'Evangile, Sa Grandeur rappelle le vœu de Quimperlé à saint Roch, glorifie le rôle du curé et de la municipalité réclamant, en 1807, le rétablissement du pèlerinage interrompu depuis la Révolution ; puis établissant un parallèle entre la peste et le péché, il demande au bienheureux qui a reçu de Dieu la commission céleste d'écarter les contagions et les épidémies, de garder de tout mal ce nombreux et pieux auditoire ; enfin il rappelle aux habitants de Quimperlé que désormais, dans leur pèlerinage annuel, ils trouveront deux protecteurs au lieu d'un, et il les engage à user largement de la protection de saint Philibert.

Un peu avant 10 heures, nouvelle procession ; c'est la troisième depuis hier. Cette fois, il s'agit d'aller recevoir solennellement la paroisse de Clohars ; hier et ce matin, on marchait en chantant la vieille hymne empruntée par M. le Curé de Tournus à la liturgie de son antique abbaye, hymne qui alternait avec le cantique breton composé pour la circonstance par M. le Recteur de Clohars ; mais maintenant, les clairons et les tambours retentissent bruyamment et ne consentiront qu'avec peine à laisser quelque petite place au chant liturgique. Quand la procession des deux paroisses réunies entre dans le bourg, Monseigneur vient se joindre à elle et l'on entre à l'église paroissiale, où le maître-autel surtout a été orné avec un goût remarquable par Mme la Supérieure des Filles du Saint-Esprit, aidée de sa communauté.

Devant le chœur, une estrade peu élevée, garnie de fleurs, de verdure et de lumières, est préparée pour recevoir le reliquaire, qui y est déposé un instant avant la grand'messe. Monseigneur encense la relique, puis il prend place au trône ; l'officiant est M. Peyron, chanoine titulaire, archiviste de l'Evêché de Quimper ; il a pour diacre le curé-doyen de Concarneau, natif de Moëlan, et pour sous-diacre l'auteur du beau cantique breton signalé plus haut, le prédicateur du *triduum*, le recteur de Clohars, l'une des « trois paroisses sœurs », comme on dit ici (Riec est la troisième). Il y a, dans le chœur, près de quarante prêtres ou séminaristes ; plusieurs d'entre eux sont des chanteurs émérites, et dans la vaste église l'innombrable assistance n'était pas seulement très recueillie dans la prière, mais aussi très attentive à ces chants qu'elle n'avait jamais peut-être entendus si bien interprétés.

Après le prône, M. Kérébel, curé-doyen de Riec, fait le panégyrique de saint Philibert, et sa parole est d'autant plus émouvante qu'elle est celle d'un prêtre pieusement ému lui-même. Il est bien visible que la foule entière savoure sa parole ; malgré la chaleur accablante qui régnait dans l'église, je n'ai vu que deux dormeurs dont l'un était un petit enfant de chœur ; dès le commencement du sermon, placé sur les marches de l'autel, il avait posé sa tête et sa petite barrette rouge sur sa main appuyée au plus haut degré ; le jeune Samuel ne devait pas être plus gracieux, quand il dormait dans le temple.

Après la messe, nous rentrons au presbytère aux sons des clairons et des tambours ; Bretons bien pacifiques, nous aimons cependant dans nos fêtes religieuses tout ce bruit militaire, qui va si bien à notre tempérament.

M. le Recteur de Moëlan reçoit à sa table Monseigneur l'Evêque de Quimper et M. le Comte de Beaumont, maire de la commune ; les chanoines et les prêtres présents à la fête ; le Conseil municipal et le Conseil de Fabrique, M. le Président de la Fabrique de Tournus, le cher Frère Ténénan, directeur bien connu de l'excellente école libre de Moëlan, etc.

C'est dans les termes les plus simples mais en même temps les plus justes et les plus heureux, que M. l'abbé Moullec, prenant la parole, remercie Monseigneur de Quimper, le Cardinal Evêque d'Autun et le Curé de Tournus, les prêtres présents à la fête, ceux qui, présents ou absents, ont travaillé aux préparatifs, particulièrement M. Abgrall, chanoine honoraire, qui a dessiné le reliquaire, le prédicateur d'aujourd'hui et celui des jours précédents, enfin les bons, aimables et infatigables vicaires qui, depuis longtemps déjà, ont tout fait pour mener à bonne fin cette grande solennité. M. le comte de Beaumont et Monseigneur répondent brièvement, mais excellemment.

A 2 heures et demie, dernière entrée à l'église : les vêpres sont chantées, puis la grande procession se forme. Le soleil, très ardent, fait briller l'or du reliquaire et l'argent de la statuette qui le surmonte ; c'est une œuvre artistique remarquablement belle dans sa simplicité. Carré à la base, il présente sur ses quatre côtés des arcades trilobées, surmontées d'une corniche crénelée ; les quatre coins portent des fleurons d'un style vigoureux. A partir de la ligne des créneaux, une toiture ajourée d'un trèfle sur chaque face s'élève et soutient une jolie colonnette dont le chapiteau, à son tour, supporte la statue de saint Philibert, imitation de la statue vénérée dans l'église abbatiale de Tournus (1).

Le brancard blanc et or, avec ses doubles draperies blanches bordées de rouge et d'or, est lui aussi une œuvre charmante faisant beaucoup valoir la beauté du reliquaire (2).

Hier, quatre prêtres portaient les reliques ; aujourd'hui, il y en a huit qui sont fiers de cet honneur ; les cordons d'or du brancard sont confiés aux enfants des meilleures familles. Sur le parcours de la procession, une foule compacte, respectueuse, visiblement émue, s'incline ou se prosterne devant la châsse de saint Philibert ou sous la bénédiction du Pontife.

---

(1) Ce reliquaire sort de la maison de M. Péche, doreur et fournisseur de mobilier d'églises, boulevard de l'Odet, à Quimper.

(2) C'est l'œuvre de M. Le Moine, de Nantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rentré à l'église, Monseigneur monte en chaire et laisse un libre cours à une réelle émotion ; il charge M. le Curé de Tournus d'offrir au Cardinal d'Autun tous ses remerciements, mais aussi de dire à Son Eminence tout ce qu'il a vu à Moëlan, de l'assurer qu'il a fait œuvre bonne et pieuse en donnant à cette excellente paroisse le trésor qu'elle apprécie déjà si bien. Sa Grandeur félicite non seulement Moëlan mais toute la région, si bien représentée en ce moment dans la vaste église qu'elle remplit.

En descendant de chaire, Monseigneur vient à l'autel et officie pour le Salut du T. S. Sacrement. En sortant de la sacristie, il s'arrête à bénir les petits enfants ; quelques instants après, toutes les cloches sonnent annonçant son départ.....

Voilà comment, le 17 et le 18 Août, une paroisse de notre Cornouailles a fait un triomphe à un moine autrefois persécuté, calomnié, emprisonné par Ebroïn, détenteur de l'autorité politique il y a douze cents ans. On peut chasser les religieux, on peut légiférer contre eux, on peut même pour un temps tromper leurs amis, tromper les peuples dont ils sont les bienfaiteurs ; mais que les persécuteurs soient maires du palais d'Austrasie ou ministres des gouvernements actuels, nous savons que dans douze siècles on ne portera pas leurs restes en triomphe, l'encens ne fumera point pour eux.

Saint-Pol-de-Léon. — **Fêtes commémoratives de la translation des Reliques de saint Pol et érection de la Cathédrale en Basilique mineure**, *31 Août et 1er Septembre.* — A ces fêtes assisteront, avec Mgr Dubillard, évêque de Quimper et de Léon, Son Ex. Mgr Lorenzelli, Nonce apostolique ; NN. SS. Ardin, archevêque de Sens ; Carmené, archevêque d'Hiéropolis ; Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien ; Potron, évêque de Jéricho ; Le Roy, supérieur général des Pères du Saint-Esprit ; Rouard, évêque de Nantes ; les RRmes PP. Abbés Dom Bernard, trappiste, et Léandre, bénédictin ; NN. SS. Dulong de Rosnay, Roux et de Durfort, prélats de la Maison de Sa Sainteté.

Les cérémonies auront lieu selon le programme suivant :

Le jeudi 29 Août, commenceront les confessions préparatoires aux indulgences.

Samedi, 31, à *4 heures* du soir, premières Vêpres. Vers *5 heures,* arrivée et réception de NN. SS. les Evêques.

A 8 h., procession aux flambeaux, à travers les rues illuminées. Au retour, sur la Grand-Place, chant du *Credo* ; allocution de Mgr Dubillard ; bénédiction collective des Evêques. Entrée à la Cathédrale, au chant du *Te Deum*. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 1er Septembre, à partir de 5 heures, messes à l'autel des Reliques, les messes de règle étant dites, comme de coutume, au maître-autel.

A 10 heures, messe pontificale. Après le chant de l'Evangile,

cérémonie de l'érection de la Cathédrale en Basilique, telle qu'elle est réglée par la Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque. Sermon breton par M. le chanoine Ollivier, supérieur du Petit-Séminaire de Plouguernével.

A 1 h. 1/2, vénération de la Relique de Saint Pol-Aurélien et de la cloche miraculeuse.

A 3 h., Vêpres pontificales ; procession. Au retour, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A 8 h., illumination de la Basilique ; sermon français par Mgr de Durfort de Lorges ; Salut solennel.

La musique des Frères de Landerneau et la chorale de Saint-Martin de Morlaix prêteront leurs concours pour les cérémonies de la fête.

Lundi, 2 Septembre, à *7 h.,* messes pour les malades et infirmes, dite par un des Evêques présents. A *10 h.,* service solennel pour les évêques et les prêtres défunts de Saint-Pol, spécialement recommandé par les 60 prêtres originaires de cette paroisse.

Le Calvaire breton de Lourdes. — Le magnifique Calvaire, offrande des cinq diocèses de Bretagne à Notre-Dame de Lourdes, est enfin terminé : le Christ, que de malheureux accidents avaient deux fois brisé, vient de prendre possession de son trône au sommet du monument de granit.

« Le vendredi matin 9 Août, dit le *Journal de la Grotte,* à 6 heures, le Christ commençait à s'élever : à 7 heures, il était en place et scellé au sommet de la grande colonne ; à 10 heures, le croisillon terminal était scellé à son tour, et le Calvaire Breton se dressait devant nous, portant très haut sur sa croix fleurie le Dieu Rédempteur, et, à ses pieds, gravées en lettres d'or, sur un bandeau qui s'enroule autour du fût de la colonne, ces paroles si vraies à Lourdes surtout : *Christus vincit ! Christus regnat ! Christus imperat ! Le Christ triomphe ! Le Christ règne ! Le Christ commande !*

« Vraiment la Bretagne a fait à Notre-Dame de Lourdes un don magnifique, en érigeant à l'entrée de son domaine ce monument que l'on admire d'autant plus qu'on le contemple davantage, et qui rappelle à Notre-Dame la source infinie où elle puise tous les trésors de grâces qu'elle ne cessa de répandre si libéralement en ces lieux. C'est aussi une idée des plus heureuses d'avoir placé là ce Christ en croix, les bras étendus vers ce boulevard par lequel passe, on peut le dire, l'humanité entière meurtrie et souffrante et à laquelle il semblera dire : *Venez à moi vous tous qui souffrez et ployez sous votre fardeau, venez et je vous soulagerai, car je suis votre unique espérance »... O crux, ave, spes unica ! »*

Pèlerinage de Rome sous la présidence d'honneur de Son Ém. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims. — *Cinq jours à Rome et voyage circulaire en Italie, du 9 au 22 Septembre*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1901. — Visite des sanctuaires célèbres : *Assise, Lorette, Bologne, Padoue,* et des villes de *Turin, Gênes, Pise, Florence, Venise, Milan.*

Dans quinze jours, le pèlerinage national français partira pour Rome. La Direction générale a reçu de nombreuses adhésions de tous les diocèses, en particulier du nôtre qui compte déjà plusieurs pèlerins inscrits, prêtres ou laïques. D'autres hésitent peut-être ou attendent encore : nous les prions instamment de se hâter et d'adresser au plus tôt leur demande au correspondant diocésain, M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper.

Nous rappelons encore les conditions de prix du voyage pour le *train de Paris,* que doivent prendre les pèlerins de la région de l'Ouest :

Commission Romaine. — 3e classe, *183* fr.; 2e classe, *235* fr.; 1re classe, *309* fr.

Hôtel : 3e classe, *247* fr.; 2e classe, *296* fr.; 1re classe, *370* fr.

Ces prix comprennent tous les frais de voyage, nourriture, logement et voitures, — dans les conditions indiquées au Livret de Renseignements.

Nos Missionnaires. — LETTRE DU R. P. BOURLÈS, *de la Société des Missions-Etrangères.* — SIX MOIS DE PERSÉCUTION *(suite).*

La première journée se passa sans incident... le soleil était tellement chaud, que la sueur nous inondait et que nous avions une soif ardente ; mais nos deux bouteilles d'eau devaient durer jusqu'au retour du chrétien chargé de nous apporter des provisions. Le brave garçon put revenir dès le premier soir. Il était déguisé en paysan, armé d'une faucille ; il nous apportait à manger quelques œufs, des oignons, du millet cuit dans l'eau, et pour boisson un petit bidon de vin jaune fait avec du millet. Le dîner fut sans apprêt, mais on ne le mangea pas avec moins d'appétit.

Pendant notre repas, nous écoutions le récit des nouvelles. Le bruit courait dans le village que le Père avait accompagné un nouveau chrétien en Mongolie, pour se rendre de là chez les Russes s'il lui était possible, et retourner en France. Tout le monde croyait à la vérité de ces paroles, et on regrettait de m'avoir laissé entre les mains du nouveau chrétien que personne ne connaissait beaucoup. Les autres chrétiens reprochaient déjà ma mort aux catéchistes, et disaient bien haut qu'ils étaient responsables de ce qui pourrait m'arriver. En effet, à part une famille dont la fidélité était à toute épreuve, personne ne savait rien me concernant. Le deuxième jour, nouvelle pluie, nouvel embarras ; il pleuvait dans notre tente... enfin, à la guerre comme à la guerre ! Le jeune homme profita de ce temps pour nous apporter à manger, car chaque fois qu'il venait, il devait se tenir sur ses gardes pour n'être aperçu ni des païens ni des chrétiens. Il arrivait donc toujours à la dérobée, vêtu en paysan, en pêcheur, en chasseur ; rien

n'empêchait sa gaieté ; j'admirais son courage et son dévouement.

Dans ma retraite je songeais,

Que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ?

Je revoyais notre belle Bretagne, et Guimilliau avec sa nouvelle maison pour les sœurs, et Morlaix avec ses couvents toujours visités par les huissiers. Je vous voyais tous bien tristes et priant la Sainte Vierge avec les religieuses, pour le petit frère mandchou terriblement persécuté. Vous étiez pleins d'espérance en la divine Providence, et résolus toutefois à suivre sa volonté ; car, après tout, si mourir pour la patrie est une belle mort, mourir pour son Dieu, qu'est-ce donc ? Le martyre est bien beau, non seulement en perspective, mais en réalité, et je m'y préparais de mon mieux.

Quand j'avais prié, médité et rêvé dans ma cachette, j'étudiais le livre chinois que j'avais apporté. Mon vieux compagnon était tout à son affaire ; il prenait sa tâche de maître de langue au sérieux, et nous marchions rondement. Le matin du quatrième jour, le chrétien revint ; il apportait des nouvelles, disait-il... éclair de joie... Hélas ! voici ce qui s'était passé :

De Touei-loung-chan, j'avais écrit une lettre à Monseigneur ; un chrétien était parti pour la porter à la station russe, mais pris de peur, il ne l'avait pas remise à destination. Mon cœur me fit bien mal à ce moment ; désormais plus de correspondance avec l'Evêque, les confrères et la France...

Chaque jour, il pleuvait et avec la pluie arrivaient toutes sortes d'incommodités ; le seul avantage qu'elle nous procurait était celui de nous permettre de nous laver la figure le matin, mais la rosée nous eût offert le même agrément.

Une nuit, je fus réveillé en sursaut par un bruit inaccoutumé, je crus à l'arrivée d'un homme ; vite j'appelle mon compagnon.

— Le Père a peur, me dit-il en écarquillant les yeux.

— Non, dis-je, cependant il y a quelque chose dans le voisinage.

— Que le Père se tranquillise, c'est un loup ; je me charge de l'assommer s'il approche.

L'animal flaira notre pot à millet ; la maigre pitance n'était pas très appétissante, et il s'éloigna sans daigner y goûter.

Au bout de dix jours, notre cachette me devint insupportable. Ma tête, mes bras et mes jambes, couverts de piqûres de moustiques, me démangeaient atrocement et étaient tout enflés. De plus une nourriture toujours sèche avait irrité mon estomac, puis le lieu était très humide ; la maladie me guettait et aussi l'ennui ; il fut décidé que j'irais à Touei-loung-chan.

La vie à l'oratoire conviendrait mieux à mon caractère ; là du moins je pourrais causer, car tous les jours, trois ou quatre jeunes gens viendraient passer quelques moments avec moi pour me distraire, et aussi pour me tenir au courant des nouvelles du dehors.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A Touei-loung-chan.

Le 3 Août, je quittai ma retraite en plein jour et presque sans précautions : je dus marcher le long des champs de blé et de sorgho. Arrivé devant l'oratoire, on me passa une corde et je me hissai sur le mur... personne ne nous avait remarqués.

Rapide comme l'éclair, la nouvelle de mon retour se répandit dans le village ; plusieurs personnes vinrent à la résidence, elles étaient toutes heureuses de me revoir vivant, et elles en témoignaient leur étonnement. Je voulais dire la messe, mais les catéchistes s'y opposèrent ; ils jugèrent peu prudent d'agir ainsi ; il fallut bien suivre leur avis.

Les chrétiens de Pa-kia-tse, s'étant réfugiés à Touei-loung-chan, avaient diminué quelque peu les courages par leurs récits lugubres. Cependant, comme le 10 Août rien d'alarmant n'était survenu, on décida de célébrer la fête de saint Laurent. Le jeune chrétien, qui m'avait rendu de si bons services, portait ce nom, et je voulais lui témoigner ma reconnaissance en disant la messe pour lui et sa famille.

Le 11, plusieurs personnes demandèrent à se confesser.

Le 12, dimanche, l'église était comble. Avec quelle ferveur les chrétiens priaient ! J'étais bien ému pendant la messe en les entendant. Je voulus encore célébrer la grande fête de l'Assomption avec le plus de solennité possible, et j'avertis les chrétiens de s'y préparer pieusement.

Le 13 et le 14, j'entendis des confessions... Sur ces entrefaites, l'alarme devint générale. La nouvelle que l'église de Siao-pa-kia-tse venait d'être brûlée par les soldats répandit l'effroi parmi mes chrétiens ; les catéchistes me prièrent de songer à ma vie, aujourd'hui plus précieuse que jamais, puisque tous les missionnaires étaient partis on ne savait pour où. Et quand pourraient-ils revenir ?

Ces paroles me persuadèrent : je dis à mes catéchistes :

— Pendant la persécution ce sont les chrétiens qui gouvernent le Père ! Allons ! mes gaillards, que faut-il faire ?

Et tous de rire.

— Ah ! il faut que le Père se cache de nouveau, car il y va de sa tête ; ceci n'est pas un jeu d'enfant, répondit l'un deux.

Je promis d'obéir. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dimanche 18 Août, fête de saint Joachim, son patron, le Souverain Pontife a reçu, dans la salle du Consistoire, les cardinaux, les prélats et autres dignitaires de la Cour pontificale avec les représentants des associations catholiques, qui lui ont présenté leurs souhaits.

Dans sa réponse, le Pape a fait allusion aux tristesses de tout genre qui augmentent pour lui le poids des ans ; puis, le sourire revenu sur ses lèvres, il s'est entretenu aimablement avec plusieurs des assistants. Il a témoigné sa reconnaissance de la pensée que l'on a eue de lui faire voir, à l'aide de projections photographiques, les dernières découvertes et fouilles opérées aux Catacombes, qu'il ne lui est pas permis de visiter.

Léon XIII a ensuite admis à lui baiser la main les cardinaux présents à qui il a donné sa bénédiction avant de rentrer dans ses appartements.

Toutes les personnes présentes ont admiré la parfaite santé dont jouit actuellement le Saint-Père.

France. — **Les congrégations.** — Les deux décrets réglant l'exécution de la loi sur les Associations ont été signés par M. le Président de la République le 16 Août et publiés, le lendemain, par le *Journal officiel*. Ces décrets, élaborés par le Conseil d'Etat, laissent la situation en l'état pour toutes les Congrégations déjà existantes qui voudraient demander l'autorisation avant le 1er Octobre ; les formalités à remplir et les pièces à fournir sont les mêmes que celles indiquées dans le précédent arrêté ministériel ; mais ils aggravent la loi pour les Congrégations qui solliciteraient l'autorisation après le délai de trois mois ou qui se formeraient dans la suite.

D'ici quelques semaines les Congrégations religieuses devront prendre une décision d'où dépend leur avenir, leur existence même. Tous les fidèles s'uniront à elles pour obtenir que les lumières d'en haut les éclairent, en cette terrible conjoncture où elles se trouvent placées entre les droits du Saint-Siège et de l'Eglise, l'honneur des principes, et l'intérêt de leurs œuvres.

Bon nombre de Congrégations se préparent à quitter la France. La Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne vont s'enrichir des trésors de science et de vertus que nous allons perdre.

Sur la terre d'exil, elles continueront de prier pour la France et de demander pour leur patrie des jours meilleurs.

— **Les Pères du Saint-Esprit.** — L'existence légale de la Congrégation du Saint-Esprit, qui avait été contestée, vient d'être reconnue par le Conseil d'Etat, au même titre que la Congrégation de Saint-Lazare et la société des Missions étrangères.

La Congrégation du Saint-Esprit a la direction du séminaire des colonies, d'où sort le clergé séculier pour les diocèses coloniaux ; c'est à ce titre surtout qu'elle fut rétablie après la Révolution.

— **Les collèges catholiques.** — Nous avons dit que l'existence de la plupart des collèges dirigés jusqu'ici par les PP. Jésuites

Archives diocésaines d Quimper et Léon

était assurée avec un autre personnel fourni par les Evêques. Mgr de Boutils, évêque du Mans, à la distribution des prix à l'Ecole libre de N.-D. de Sainte-Croix, a donné la même assurance aux familles intéressées.

A l'issue du Salut solennel qui suivit, le Père Préfet monta en chaire et, d'une voie émue, lut une consécration conçue à peu près en ces termes : « Nous, membres de la Compagnie de Jésus, voués par spéciale vocation à l'éducation de la jeunesse, nous protestons vouloir rester fidèles à nos engagements ; nous nous donnons, nous nous consacrons de nouveau à vous, ô Cœur du bon Sauveur, pour cette œuvre à laquelle vous nous avez appelés, attendant de votre miséricorde qu'elle veuille bien maintenir nos droits et garder nos collèges.

« Nous vous supplions d'avoir pour agréables les souffrances de l'heure présente et de bénir cette maison où nous laissons le meilleur de notre vie et l'espérance de nous dévouer encore. »

« Plus d'un, dit la *Semaine du Fidèle*, sentait des larmes lui monter jusqu'aux yeux. Mais la parole d'espérance a été dite, presque à pareil jour (6 Août 1875) par une autre victime de la Franc-Maçonnerie : *Dios ne muere*, Dieu ne meurt pas. »

Combattons et prions. — Combien de temps durera cette guerre et quel en sera le résultat ? Dieu le sait. Ils blasphèment la lumière. Ils outragent la vertu. Ils ont compris que la force de l'Eglise est dans le respect qu'elle mérite et dans le bien qu'elle fait ; ils ne veulent pas que l'Eglise soit respectée et qu'elle fasse le bien. Ils ont décrété que sa science n'éclairerait plus l'ignorant, que sa voix ne consolerait plus le malheureux, que sa main ne nourrirait plus l'affamé. Ils ont dit à l'enfant du peuple : « Le Frère des écoles t'empoisonne. » Ils ont dit aux malades des hôpitaux : « La Sœur de charité te tue. »

O chrétiens ! combattez et priez ! Combattez pour retarder, ne fût-ce que d'un instant, cette catastrophe, hélas ! prochaine. Priez afin que Dieu abrège la durée.

Ils ont cru vous anéantir, ils ont ouvert une fosse, ils ont creusé un abîme. Ils y tomberont avec vous, et eux seuls n'en sortiront plus.

Seigneur, quelque chose me dit que les yeux de mon corps ne verront pas ce jour ; mais les yeux de mon âme l'ont vu et je l'entends d'une espérance inébranlable. Vous vaincrez, vous punirez, vous serez juste ; et quand vous aurez puni, votre miséricorde éclatera puissante, immense, infinie. L. VEUILLOT.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 30 Août 1901. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — *Chronique du diocèse :* Communiqué de l'Evêché ; Offices extraordinaires ; Œuvre recommandée ; Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, à l'occasion de l'érection de l'Eglise de Saint-Pol de Léon à la dignité de Basilique mineure ; Pèlerinage de Lourdes ; Nomination d'un chanoine. Nécrologie ; Brest ; Châteauneuf-du-Faou ; Camaret ; Ergué-Gaberic ; Notre-Dame du Folgoat ; Congrès eucharistique d'Angers ; Encore deux neuvaines.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche 1er Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour : semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Gilles, Abbé, et des 12 Frères Martyrs.
Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et les Suffrages communs.
Lundi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 3. — S. Fiacre, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 4. — Office de la férie. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.
Jeudi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 6. — Office de la férie. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.
Samedi, 7. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.
Dimanche, 8. — 15e Dimanche après la Pentecôte. NATIVITÉ DE LA T. STE-VIERGE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé. . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines d uimper et Léon

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Septembre 1904, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LE ZÈLE POUR S'INSTRUIRE DE LA RELIGION

L'instruction est une excellente chose — et ce n'est pas l'Église qui en dira du mal, elle qui a été, pendant plus de dix siècles, la seule maîtresse d'école, elle qui aujourd'hui conserve une telle supériorité d'enseignement, que ses rivaux se plaignent d'être écrasés par sa concurrence.

Il est évident que cette instruction doit être en rapport avec la carrière à laquelle chacun aspire. Mais il y a une chose que tous les chrétiens doivent savoir, parce qu'ils sont chrétiens, c'est la doctrine et l'histoire du christianisme, c'est leur religion ; d'autant que c'est cette étude qui leur tracera la voie du ciel auquel ils sont tous appelés.

Or, parmi les innombrables programmes des innombrables examens que l'Etat impose actuellement aux enfants et aux jeunes gens de France, on trouve tous les sujets des connaissances humaines, tout absolument, même des choses dont les infortunés candidats ne feront jamais usage, tout... sauf le catéchisme.

Quels sont les résultats ordinaires de cette funeste exclusion ? Les enfants — et les jeunes gens —, absorbés par la multiplicité des matières à entasser dans leur mémoire, n'ont pas toujours assez de temps et d'énergie pour y ajouter quoi que ce soit ; quand même ils le pourraient, ils n'en ont souvent ni l'idée ni le goût... « Ce n'est pas dans le programme. » Voilà la réponse déconcertante des jeunes candidats aux diplômes, quand on leur prêche l'étude de la religion. Aussi, qu'arrive-t-il ? Jusqu'à douze ans, les enfants — dans les écoles catholiques du moins — étudient avec ardeur le catéchisme, car la Première Communion est à ce prix. Plus tard, ils ralentissent leur entrain et acceptent la leçon d'instruction religieuse plus qu'ils ne la désirent.

Le temps de collège terminé, c'est fini, on ne s'en occupe plus. On se perfectionne dans la branche spéciale qu'on a choisie, droit, mathématiques, médecine, arts mécaniques...; mais l'instruction religieuse, qui y pense ? Dans certaines villes de Facultés, des conférences spéciales aident les jeunes étudiants qui veulent rester chrétiens ; mais l'étude personnelle de la religion, chose absolument indispensable, est par trop négligée.

Il faut remonter ce courant. Que les jeunes filles notamment s'adonnent avec ardeur à cette étude indispensable entre toutes, à cette étude qui est la grande lumière et la grande consolation de la vie, qui a fait nos admirables mères chrétiennes d'autrefois. Si les hommes oublient parfois leur devoir, que leurs mères, leurs épouses, leurs sœurs soient là pour le leur rappeler et pour maintenir la famille dans la grande et forte tradition chrétienne.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Communiqué de l'Evêché. — Nous nous permettons d'appeler de nouveau l'attention de nos vénérés confrères sur une propagande très active qui se fait auprès des séminaristes en vacances et dont Mgr l'Evêque a entretenu ses prêtres, dans ses conférences, pendant les retraites pastorales.

Il s'agit, non seulement des journaux *la Justice sociale* et *la Voix du siècle* qui sont mis à la disposition des séminaristes pendant les vacances, à des prix dérisoires, et dont la lecture ne peut qu'être funeste à la discipline ecclésiastique et à la formation du jeune clergé, mais encore et surtout de certaines correspondances lithographiées, faites exclusivement pour les séminaristes et qui sont propagées, à l'heure présente, dans presque tous les diocèses de France. Ces correspondances portent des noms différents, mais toutes sont rédigées avec le même esprit : elles s'appellent : *Caritas, Trait d'union, Lien, Chaine.....*

Nous ne mettons pas en cause les intentions des inspirateurs de cette campagne ; et cependant nous ne pouvons point ne pas remarquer l'analogie qui existe entre ce travail souterrain et les programmes élaborés, depuis longtemps, dans les loges maçonniques et rapportés dans un journal d'où nous les extrayons :

S'il est intéressant pour nous d'avoir les *écoles ordinaires*, il paraît aussi très important de gagner *les séminaires ecclésiastiques et leurs supérieurs*. Avec ce monde-là, nous avons la principale partie du pays; *nous mettons de notre côté les plus grands ennemis de toute innovation;* et, ce qui est par-dessus tout, avec les ecclésiastiques, le peuple et les gens du commun se trouvent en nos mains. (WEISHAUPT.)

L'*Univers Israélite* (t. V, p. 223) dit que les intérêts les plus sacrés de l'Alliance Israélite Universelle exigent qu'elle s'occupe des séminaires, particulièrement en France ; car la France, « grâce à son esprit généralisateur et expansif, peut être appelée à faire, pour la *Synthèse religieuse*, ce qu'elle fit un jour pour la reconstitution civile et politique du monde. »

Dans les Instructions données à la Haute-Vente, sous le Pontificat de Grégoire XVI, il lui est fait cette recommandation : « Tendez vos filets dans les séminaires. Et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que celle de Pierre (1). »

Nous prions nos vénérés confrères d'apporter à la communication que nous avons l'honneur de leur faire, la plus religieuse attention, d'observer les séminaristes en vacances dans leurs paroisses, de scruter leur esprit, de surveiller leurs lectures et leurs fréquentations. Il y va du suprême intérêt de l'Eglise. Et s'ils recueillent des observations de quelque importance, d'en tenir compte dans des lettres testimoniales, qu'ils doivent adresser à M. le Supérieur à la rentrée des cours.

(1) Extrait de documents historiques conservés au Vatican, cités par M. Claudio Jannet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre recommandée.

LOPERHET : Adoration et Jubilé, du 8 au 15 Septembre.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 1er Septembre,* réunion de la Congrégation des Dames, à 7 heures 1/2; sainte Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Lettre-Circulaire

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

A l'occasion de l'érection de l'Église de Saint-Pol-de-Léon

A LA DIGNITÉ DE BASILIQUE MINEURE

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Pendant Notre récent voyage à Rome, une joie particulière et bien douce à Notre cœur d'Evêque Nous était réservée : c'était d'apprendre que Notre Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon allait recevoir bientôt le titre et les honneurs de Basilique Mineure. Depuis quelque temps, en effet, le pieux et zélé Archiprêtre, Curé de l'antique Eglise, était en instance pour obtenir du Saint-Père cette faveur insigne. Nous avions uni Nos efforts aux siens, et Nous étions en droit d'espérer que tout se terminerait heureusement et sans obstacle. Et pourtant, une difficulté s'était élevée : saint Pol-Aurélien ne figure point parmi les saints du Martyrologe Romain. Nous avons dû faire remarquer à l'Eminentissime Cardinal, Préfet de la Congrégation des Rites, que l'Eglise dite de Saint-Pol était consacrée, comme l'Eglise primitive à laquelle elle a succédé, à la Très Sainte Vierge sous le vocable de l'Annonciation. Les pièces que Nous avions produites ne laissant aucun doute sur ce point, l'affaire fut terminée à Notre grande satisfaction, et peu après Notre retour, Nous recevions de Rome, daté du 6 Mars de la présente année 1901, le Bref érigeant la Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon en Basilique Mineure.

I. — Ce titre, Nos très chers Frères, place cette antique Eglise dans une situation à part et tout à fait privilégiée.

Sans doute, tous nos monuments religieux bénits ou consacrés par les prières de notre sainte liturgie sont précieux aux yeux des hommmes. C'est le lieu de la prière, le lieu où le ciel se réconcilie avec la terre, où l'homme demande pardon et où Dieu donne sa paix. Mais parmi ces Eglises, Nos très chers Frères, il en est quelques-unes que la piété des chrétiens a distinguées et dans lesquelles ceux-ci ont une plus grande confiance. Elles sont généralement remarquables par leur ancienneté et par leurs proportions, par les saints qui y ont vécu et par les trésors qu'elles renferment, par les grâces qu'on y obtient et par la multitude des fidèles qui les fréquentent ou les visitent. L'Eglise approuve ces préférences et ne dédaigne pas de les encourager et de favoriser leur développement en décorant ces sanctuaires, s'il est permis de se servir de cette expression, ou en leur conférant un titre de noblesse qui n'est autre que le titre de Basilique Mineure, celui de Basilique Majeure étant réservé uniquement aux principaux monuments de la Ville éternelle.

Depuis nombre d'années déjà, Nous possédions, dans Notre cher et très pieux Diocèse, une première Basilique, la vénérable Eglise de Saint-Corentin, à Quimper. Un de Nos illustres prédécesseurs, Monseigneur Sergent, obtint en effet, pour elle en 1870 ce glorieux privilège. Le Bref d'érection est daté du 11 Mars (1). Toutefois, il est bon de le noter ici, cette faveur insigne ne fut point célébrée dans la ville épiscopale avec l'éclat qu'elle méritait ; elle passa même à peu près inaperçue. Monseigneur Sergent était alors à Rome, au Concile du Vatican, et quand il revint, c'était la terrible guerre avec l'Allemagne, c'était la désolation dans notre chère Patrie et le deuil dans toutes les familles. Le temps n'était pas aux réjouissances et aux fêtes !

Il Nous a semblé, Nos très chers Frères, qu'en vous parlant de l'Eglise de Saint-Pol, il était de Notre devoir de réparer cet oubli et de remettre en grand honneur le titre conféré à la Cathédrale de Saint-Corentin. Il Nous a paru bon de saluer, avec la génération qui s'en va, cette antique Eglise sous son nouveau nom de Basilique, et de rappeler à la génération qui grandit le privilège très honorable dont elle est revêtue. Aussi bien, elle méritait cette distinction, non seulement par son âge et par la richesse de son architecture, mais aussi par les pieux souvenirs qu'elle renferme et par la grande réputation dont elle jouit en Cornouaille et dans toute la Bretagne. La pierre fondamentale sur laquelle elle est assise, c'est saint Corentin, sacré Evêque de Quimper au IVe siècle par saint Martin, le grand Evêque de Tours ; c'est le pieux roi Grallon, dont les poètes et les légendes chantent la gloire et les malheurs, en même temps que sa foi et son admirable dévouement

(1) Nous en donnons, plus tard, le texte latin. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à la cause de Dieu. La Cathédrale actuelle ne remonte pas, il est vrai, à ces temps reculés ; elle date du XIIIe siècle ; mais elle repose sur l'emplacement de l'ancienne, mais elle est d'une merveilleuse architecture, parfaitement harmonisée dans son ensemble et décorée de verrières, d'autels et de peintures que tout le monde admire. Les flèches, qui sont l'œuvre du *sou* de saint Corentin, si ingénieusement inventé par Monseigneur Graveran, s'élèvent sur leurs tours antiques comme deux soupirs qui, au nom de la ville entière, montent perpétuellement vers le ciel. Encore une fois, saluons cette majestueuse Cathédrale avec le nom qui lui convient et qu'elle mérite, saluons la Basilique de saint Corentin !

II. — Sa jeune sœur, la Cathédrale de Saint-Pol, méritait également ce titre et cet honneur. Saint Pol Aurélien, l'émule de saint Corentin, et comme lui, la gloire et l'orgueil de la Bretagne, fonda cette Eglise dans le pays de Léon, dont il fut le premier Evêque, vers le milieu du VIIe siècle. Sa vie et les faits qui l'ont illustrée sont connus de tous. On raconte avec bonheur, pendant les longues soirées d'hiver, son arrivée dans l'Ile d'Ouessant, le miracle des trois sources à Plouguerneau, la cloche merveilleuse du roi Marc à Castel, aujourd'hui Saint-Pol, le monstre enchaîné de l'Ile de Batz, les deux dragons de Lampaul-Guimiliau et la vision des anges dans le bois de Coat-Elez. Ce sont là de beaux et pieux souvenirs qu'évoquent dans l'âme de tout visiteur attentif, le religieux aspect de notre nouvelle Basilique. Son histoire à travers les âges n'est pas moins édifiante que le récit de ses origines. Depuis saint Pol jusqu'à Monseigneur de la Marche, qui fut le dernier Evêque de cette Eglise à l'époque de la Révolution, nous comptons soixante-huit noms illustres et par les familles auxquelles ils se rattachent et par les vertus dont leur peuple a gardé et honoré la mémoire. Parmi eux, toute une série de saints : saint Joëvin, saint Goulven, saint Thénénan, saint Houardon, saint Gouesnou, saint Gilbert, tous canonisés par la voix du peuple chrétien et par l'éclat de leurs miracles, tous inscrits en lettres d'or dans les annales de notre histoire et dans le calendrier de notre Propre diocésain.

Assurément, la construction actuelle ne remonte point à l'époque du Saint fondateur, mais elle se rattache à lui par le vocable sous lequel elle fut consacrée Il est dit, en effet, dans nos vieilles annales, que saint Pol dédia son Eglise à Notre-Dame de l'Annonciation, et c'est précisément sous ce titre, un des retables en fait foi, que fut construite la Cathédrale d'aujourd'hui, et c'est sous ce titre que Léon XIII l'élève à la dignité de Basilique Mineure.

Il convient d'ajouter immédiatement quela forme et l'élégance du monument sont en rapport avec cette haute distinction. Bâtie vers le milieu du XIIIe siècle, cette Eglise évoque à

notre souvenir, par la pureté de ses lignes et l'ampleur de ses proportions, une des meilleures périodes de l'histoire de notre architecture religieuse. A l'extérieur, ses façades avec ses porches largement ouverts, ses fenêtres élancées et ses galeries finement découpées, ses deux tours avec leurs flèches ajourées et leurs clochetons d'angle harmonieusement disposés, tout cela donne à l'édifice un grand caractère de puissance et de majesté. A l'intérieur, on est saisi par l'ensemble des colonnettes qui, longeant les piliers, montent à travers les galeries pour aller s'épanouir en nervures et former les divers compartiments de la voûte, une des plus belles qu'il soit donné de voir. Le saisissement augmente si nous avançons jusqu'au bout de la nef. Là, nous nous trouvons littéralement en présence d'une vraie forêt de colonnes : colonnes du transept et des bras de la croix, colonnes des nefs latérales et du déambulatoire qui se combinent, se croisent et s'enchevêtrent dans un ensemble des plus grandioses et des plus harmonieux. Puis, en face de nous, le chœur se déploie dans la pure beauté de ses lignes et de ses arcades avec ses galeries, couvertes de riches sculptures et ses grandes fenêtres ogivales, projetant sur le tout une douce et agréable lumière. En redescendant vers le sol, le regard se repose avec satisfaction sur les anciennes stalles du Chapitre, chef-d'œuvre de l'art gothique, et dans lesquelles on ne sait qu'admirer davantage, ou la finesse des dessins ou l'originalité des motifs qui les décorent.

Mais ce qui ajoute considérablement à la valeur du monument, ce sont les trésors et souvenirs qu'il renferme, Nous voulons dire les reliques et les tombeaux. Citons, parmi les reliques, le chef et un bras de saint Pol-Aurélien, renfermés dans une magnifique châsse de bronze doré, puis la cloche du roi Marc, toujours en grande vénération chez les pèlerins et objet d'un culte tout spécial. Les tombeaux que nous rencontrons sont pour la plupart des tombeaux d'Evêques titulaires inhumés dans cette Eglise ; ce sont ceux de Guillaume de Kersauson, mort en 1327, de Rolland de Neuville, mort en 1613, de René de Rieux, mort en 1651, de François Visdelou, mort en 1671, et enfin de Jean-François de la Marche, mort dans l'émigration en 1806.

Cependant, Nos très chers Frères, ce qui plus que toutes ces antiquités et ces souvenirs, plus que ces merveilles d'architecture et de décoration, a déterminé Sa Sainteté Léon XIII à conférer le titre de Basilique à notre Eglise de Saint-Pol, c'est la foi profonde des habitants du Léon, et leur inaltérable attachement à notre sainte Religion, à l'Eglise et au Pape ; c'est aussi la dévotion toute particulière qu'ils ont pour leur belle Cathédrale, le soin qu'ils mettent à l'entretenir et le zèle avec lequel ils aiment à la visiter souvent. Les habitants de la ville ont le secret de la remplir du matin au soir les jours de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dimanche et de fête, et quand arrivent les grands pardons, on voit des plus lointains pays accourir des multitudes d'hommes et de femmes, d'enfants et de jeunes filles, qui viennent pour remercier, bénir et prier dans la *ville sainte*, comme ils se plaisent à l'appeler. Nous avons dû témoigner de toutes ces choses, et Nous l'avons fait à bon escient, puisque deux fois déjà Nous avons pu assister, dans ce religieux pays, à ces grandes manifestations de foi et de piété. Voilà les sentiments que Léon XIII a voulu récompenser, les sentiments qu'il veut entretenir et faire croître de plus en plus parmi nous, en entourant notre Cathédrale d'une auréole de gloire qui nous ennoblit nous-mêmes et répandra dans toute la contrée ses lumineux rayons.

III. — Et vraiment, Nos très chers Frères, cette distinction était due à notre belle Eglise en compensation de la perte qu'elle fit de son siège épiscopal, lorsqu'après la Révolution française, le culte étant rétabli en France, elle fut rattachée à la Cathédrale et au Diocèse de Quimper. La pensée d'une juste et légitime compensation avait toujours, dans la première partie du siècle dernier, préoccupé l'esprit de Nos vénérés prédécesseurs, et quelques-uns d'entre vous se rappellent encore la joie qui remplit le cœur de Monseigneur Graveran, quand il eut obtenu de Rome, en 1853, l'autorisation d'ajouter à son titre d'Evêque de Quimper, celui d'Evêque de Léon. Il voulut, quoique déjà gravement atteint par le mal qui le conduisait au tombeau, prendre lui-même possession du siège de Saint-Pol, dans une belle et touchante cérémonie : son panégyriste a consigné le fait dans une page éloquente que Nous jugeons bon de reproduire, parce qu'elle est toute à la louange du Pasteur et du troupeau.

Il disait : « C'est à notre tête, Messieurs, escorté d'une « foule immense de ses prêtres, que Monseigneur Graveran « vint se présenter aux portes rajeunies de la vieille cité de « Léon et montrer à son peuple cette autre couronne pontifi- « cale qu'une précieuse faveur du Siège apostolique venait « d'ajouter à la sienne, non pas comme accroissement de ju- « ridiction, mais comme un ornement et comme une relique « de ce beau passé dont il est permis à notre foi de regretter « les richesses spirituelles. Cette ville, qui a si bien gardé « l'empreinte épiscopale, sembla tout à coup n'avoir jamais « perdu, malgré ses soixante ans de deuil, le souvenir et la « tradition de ses pompes. C'était comme au temps où elle « régnait sur les beaux rivages de l'Armorique, la même ma- « jesté dans ses hommages, la même éloquence dans l'expres- « sion de son respect si affectueux pour ses Pères en Jésus- « Christ ; c'étaient jusqu'aux mêmes familles qui venaient « accueillir et entourer le successeur des vieux Evêques et « témoigner comme leurs pères de la forte foi qu'aucune

« épreuve n'a pu altérer. Quelle vie dans cette Cathédrale et « quel coup d'œil dans ce beau chœur rendu à toutes ses « gloires ! La prophétie de Jérusalem restaurée semblait « s'accomplir une fois de plus : *Exulta et lauda, habitatio « Sion, quia magnus in medio tui sanctus Israël* » (1).

Cette belle fête, Nos très chers Frères, n'est pas la seule qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle, ait réjoui la vieille cité de Saint-Pol et le pays de Léon. Il en est une autre moins éloignée de nous, qui elle aussi eut un grand éclat et un profond retentissement dans toute la Bretagne, on pourrait dire jusqu'à l'autre extrémité de la France ; Nous avons nommé la fête de la translation des Reliques de saint Pol-Aurélien, qui eut lieu le Dimanche 5 Septembre 1897. Avec Monseigneur Valleau, de douce et sympathique mémoire, assistaient à la cérémonie Son Eminence le Cardinal Labouré, Archevêque de Rennes, Monseigneur Ardin, Archevêque de Sens, Monseigneur Dubourg, Evêque de Moulins, et Monseigneur Potron, Evêque de Jéricho ; puis un grand nombre d'autres dignitaires ecclésiastiques, une foule de prêtres et une immense multitude de fidèles. La vieille Cathédrale revit alors la splendeur de ses beaux jours et la magnificence de ses cérémonies d'autrefois. Elle put à bon droit enregistrer dans ses annales une des plus glorieuses pages de son histoire.

Eh bien, Nos très chers Frères, pour effacer les dernières tristesses de Notre antique Cathédrale, pour lui faire oublier même le souvenir de son deuil, voici qu'à l'occasion de son érection à la dignité de Basilique Mineure, Nous vous convions à une nouvelle fête, avec la conviction qu'elle réjouira vos âmes et qu'en tout elle sera digne de celles que Nous venons de rappeler. Plusieurs Archevêques et Evêques, Abbés mitrés et Prélats romains Nous ont promis de l'honorer de leur auguste présence. De son côté, l'Archiprêtre, curé de Saint-Pol, avec une activité que rien ne lasse et un savoir-faire au-dessus de tout éloge, travaille depuis plusieurs mois déjà à l'organisation de cette fête, à la décoration de la Cathédrale, des rues et des places publiques de la ville. Par ses soins, Messieurs les Recteurs et Curés du Diocèse ont reçu le programme des fêtes et de pressantes invitations à s'y rendre avec leurs paroissiens. Nous joignons Nos instances à celles du vénéré Chanoine, et nous avons confiance que les prêtres et les fidèles du voisinage viendront en grand nombre avec leurs croix et leurs bannières saluer processionnellement la nouvelle Basilique. Rien ne sera beau comme ces longs et pieux défilés d'ecclésiastiques et de laïcs, chantant dévotement les hymnes et les cantiques de la vieille Armorique et célébrant dans un concert unanime les gloires du passé, les joies du présent et les espérances de l'avenir. Ainsi seront honorés saint Pol et

(1) Isaïe, XII, 6.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ses successeurs sur le siège de Léon ; ainsi sera béni et remercié Léon XIII, notre Père commun ; ainsi seront affermies dans Notre Diocèse la foi et la piété de tous.

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — La fête de l'érection de la Cathédrale de Saint-Pol à la dignité de Basilique Mineure sera célébrée solennellement le Dimanche 1er jour de Septembre.

Art. 2. — Les Jeudi 29, Vendredi 30 et Samedi 31 Août, un *Triduum* de prières et d'exercices spirituels aura lieu dans la dite Cathédrale, pour préparer les fidèles à gagner l'indulgence plénière spécialement concédée pour cette fête.

Art. 3. — Le Dimanche 1er Septembre, avant la messe pontificale, on chantera le *Veni creator* avec les verset et oraison.

Art. 4. — Après le chant de l'Evangile, un de Nos Vicaires généraux montera en chaire pour lire le Bref d'érection qui est et demeure promulgué dans Notre Diocèse.

Immédiatement après, on bénira solennellement le *pavillon* et la *clochette* d'argent qui sont les insignes distinctifs de la Basilique.

Art. 5. — A la fin de la cérémonie, le *Te Deum* sera chanté en actions de grâces.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les Eglises et chapelles de Notre Diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 15 Août, fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par mandement :
F. VIEILLE-CESSAY,
Chan. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

Pèlerinage de Lourdes. — Depuis la note parue dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, la Direction du pèlerinage a reçu une nouvelle lettre l'avisant que le départ ne pouvait avoir lieu avant le *10 Septembre*. Dans ces conditions, on a dû remettre le pèlerinage à la semaine suivante. Le départ aura donc lieu le **dimanche 15 Septembre.**

Les inscriptions seront reçues jusqu'au *9 Septembre*. C.

Nomination d'un chanoine. — Monseigneur l'Evêque de Quimper vient de nommer chanoine honoraire de sa Cathédrale M. Péron, curé-doyen de Châteauneuf. Nous disons ailleurs dans

quelles circonstances cette nouvelle a été annoncée aux paroissiens par Sa Grandeur elle-même, qui a énuméré en même temps les titres de M. Péron à la dignité qu'Elle lui conférait. Tout le diocèse souscrira aux sentiments exprimés par son Evêque : au nom de nos confrères et spécialement au nom de ses condisciples et amis, nous adressons à M. le chanoine Péron, nos félicitations les plus sincèrement cordiales. L. R.

Nécrologie. — M. BESCOND, *ancien Recteur*. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Bescond, ancien recteur de Saint-Rivoal, décédé le 21 Août, à l'âge de 54 ans.

Né à Ploujean, le 14 Janvier 1847, ordonné prêtre le 10 Août 1872, M. Bescond (Jean-Marie) fut d'abord vicaire à Tréflaouénan, puis à Saint-Jean-Trolimon (1873). En 1882, il se retira momentanément du ministère paroissial. Nommé, après un an de repos (Juillet 1883), vicaire à Plouégat-Moysan, il devint le 6 Avril 1891, recteur de Saint-Rivoal. Démissionnaire pour cause de santé, le 22 Novembre 1899, il se retira dans sa famille, à Ploujean, où il vient de mourir. R. I. P.

MORLAIX. — **Mort de M. Puyo.** — Une belle et noble existence vient de se terminer, à Morlaix ; M. Edouard Puyo, architecte, chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire, est décédé le 20 Août, dans sa 81e année. Président du Conseil de fabrique de Saint-Martin, insigne bienfaiteur de son église paroissiale, le regretté défunt était tout dévoué aux œuvres charitables et catholiques, pour lesquelles il se dépensait avec une activité égale à sa générosité inépuisable. Sa longue vie de chrétien exemplaire, employée à faire le bien, a été couronnée par une mort édifiante. « Avant de subir l'opération douloureuse qui devait l'emporter, lisons-nous dans la *Résistance*, M. Puyo appela lui-même son confesseur, M. le Recteur de Saint-Martin. Il fit généreusement le sacrifice de sa vie et reçut avec une piété édifiante les derniers sacrements ; c'est dans ces admirables dispositions qu'il s'est éteint doucement, entouré des siens, dans son château de Keryvoas, le mardi 20 Août, à 2 heures du matin.

« Puisse le souvenir d'une mort aussi chrétienne, puissent les souvenirs d'une vie aussi remplie et les nombreux témoignages de sympathie respectueuse que lui a occasionnés cette mort, consoler la douleur de celle qui fut si longtemps la compagne aimée de sa vie et adoucir l'amertume de la séparation ! »

BREST. — **Son Excellence le Nonce apostolique à Saint-Louis.** — On nous écrit :

« Comme vous l'annonciez dans le dernier numéro de la *Semaine Religieuse*, Son Excellence le Nonce apostolique a daigné venir présider la fête patronale de Saint-Louis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Arrivé à Brest le samedi, Mgr Lorenzelli est descendu à la cure de Saint-Louis. Le lendemain, il a chanté la messe pontificale : il était assisté au trône de Mgr Roux, prélat de la maison du Pape, et de M. le chanoine Billant, curé de Saint-Martin. M. Bizien, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, en chape, faisait fonction de prêtre assistant. Au chœur on remarquait, à côté de M. le Curé-archiprêtre de Saint-Louis : MM. les chanoines Fleury, curé de Landerneau ; Billon, curé de Plabennec ; Morgant, curé de Guipavas ; Iliou, curé de Plogastel-Daoulas et M. Cozic, curé-doyen de Lesneven, qui avaient tenu à répondre à l'invitation de M. le chanoine Roull et à venir offrir leurs hommages à Son Excellence le Nonce apostolique. Inutile de dire que l'église, pourtant si vaste, s'est trouvée trop étroite pour contenir la foule désireuse d'assister à l'office célébré par le représentant en France de Sa Sainteté Léon XIII. Ajoutons que la maîtrise a su s'élever à la hauteur des circonstances ; elle a chanté, avec un brio remarquable, la messe *O quam gloriosum est regnum* (à quatre voix mixtes, de *Tomas Luis Da Vittoria)*, en réservant pour le chant grégorien les parties spéciales à l'office de Saint-Louis (Introït, graduel, alleluia, communion).

« Après les vêpres, chantées par Mgr Roux, Son Excellence le Nonce apostolique est montée en chaire et a commencé par saluer les patrons des quatre paroisses de Brest : le Sauveur, la Sainte-Vierge, Saint-Martin et Saint-Louis, qui sont comme les colonnes de la vie chrétienne et de l'action sociale dans notre ville. Elle dit quelques mots de la vie de notre glorieux Patron et l'apprécie « comme chrétien, comme législateur et comme soldat. Comme chrétien, saint Louis s'est toujours fait remarquer par la pureté de sa conscience et son ardente piété. Comme législateur, il n'a jamais perdu de vue cette vérité : que tout pouvoir vient de Dieu et que, par conséquent, une législation ne saurait être bonne à moins de n'être point en contradiction avec la loi divine et avec l'autorité du Pape, vicaire et représentant de Jésus-Christ sur la terre. Pour demeurer fidèle à ce principe, saint Louis aimait, en toute circonstance, à s'entourer des conseils de saint Bonaventure et de saint Thomas. Aussi, quand on vint, au nom des Albigeois, lui proposer de constituer une église nationale, il refusa énergiquement en déclarant qu'on ne peut être chrétien qu'en demeurant uni au Pape. Comme soldat, il a mis son épée au service de l'Eglise ; dans toutes ses entreprises, il s'est conformé aux inspirations du Pape, assuré de ne travailler ainsi que pour le triomphe de la justice et du bon droit ».

« En terminant, Mgr Lorenzelli a donné la bénédiction papale, après avoir récité avec l'assistance les cinq *Pater* et *Ave* nécessaires pour gagner l'indulgence plénière.

« Mgr Roux a ensuite donné la bénédiction du Saint-Sacrement, et la foule s'est retirée, émue et heureuse d'avoir appris de la bouche même du représentant de Léon XIII les fortes et chrétiennes leçons que nous donne la vie de notre glorieux Patron.

« Dans la journée du lundi, Son Excellence, après avoir dit la messe à Saint-Louis, à 8 heures, au milieu d'une nombreuse assistance, est allée voir M. l'amiral de Courthille, préfet maritime, et a visité le *Masséna*, vaisseau-amiral de l'escadre du Nord, en ce moment sur notre rade. »

***

Mardi, en revenant de Ploumoguer, S. Exc. le Nonce apostolique s'est arrêté au Conquet, où il a adressé quelques mots sur Michel Le Nobletz à la foule rassemblée dans l'église paroissiale et donné la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Ensuite il a visité le tombeau du grand missionnaire breton. Nous sommes doublement heureux de l'annoncer : car cette visite, en prouvant, une fois de plus, l'intérêt que le représentant du Saint-Siège porte à notre pays, ne peut manquer d'avoir un effet favorable à la Cause de béatification dont, nos lecteurs le savent, le deuxième procès est commencé.

Après avoir jeté un regard sur les ruines de l'abbaye de Saint-Mathieu, Mgr Lorenzelli a repris le chemin de Brest, en passant par Plougonvelin, où il a béni les fidèles accourus à l'église.

Mercredi, Son Excellence a dit la messe dans la chapelle des Religieuses de la Providence, rue d'Aiguillon, puis est repartie pour Plounéour-Trez, où Elle prend ses vacances dans la villa de Mgr Roux.

— **Visite de Son Excellence à l'hôpital maritime.** — « Les malades et le personnel de l'hôpital de la marine furent, lundi, très agréablement surpris d'apprendre que Mgr Lorenzelli, Nonce apostolique, venu à Brest pour y présider la fête patronale de la paroisse de Saint-Louis, avait manifesté, dès son arrivée, la vraie satisfaction qu'il aurait à rendre visite aux malades de l'hôpital maritime.

« A 5 heures donc, Son Excellence, accompagnée de M. l'Archiprêtre, de Mgr Roux et de M. l'Aumônier de l'escadre, après avoir visité l'arsenal, entrait à l'hôpital par la porte secondaire, où Elle était reçue par MM. le Directeur et le Sous-Directeur, par Mme la Supérieure et par M. l'Aumônier. L'illustre visiteur passa d'abord dans les salles des officiers, puis successivement dans plusieurs salles de malades, blessés et fiévreux, s'arrêtant volontiers, malgré l'heure déjà tardive, auprès des lits des plus malades, et adressant à chacun une douce et paternelle parole de confiance et d'encouragement.

« Après la visite des salles, Monseigneur se rendit à la chapelle, où il voulut bien adresser aux nombreux malades réunis quelques mots empreints d'une grande bonté. C'était comme « l'envoyé direct du Saint-Père qu'il venait, avec joie, rendre visite aux malades, marins, soldats et ouvriers du beau port de Brest. Il savait les soins assidus, dévoués et éclairés dont ils étaient entourés ; et son grand désir serait de pouvoir apporter, lui aussi, par sa présence, sa petite part à l'adoucissement de leurs maux..... Du moins,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il prierait tout à l'heure avec eux Notre-Seigneur de vouloir bien les bénir et leur rendre à tous les forces corporelles, dont ils avaient besoin pour remplir leurs devoirs de braves défenseurs de leur cher pays, comme aussi leurs devoirs de bons et fidèles chrétiens. »

« La bénédiction du Saint-Sacrement fut ensuite donnée par Son Excellence. Et les accents d'un beau cantique, chanté par tous les malades, furent comme leur remerciement à la visite si paternelle du représentant du Saint-Père, visite dont ils garderont un durable souvenir.

« Le Nonce passa ensuite entre les rangs, bénissant une dernière fois les assistants.

« A la sortie de la chapelle, M. le Directeur fit admirer à Monseigneur la belle vue, dont jouissent les malades, la promenade de la « Plaine » et ensuite les serres et le beau jardin botanique, si bien entretenus et riches en nombreuses plantes exotiques.

« Enfin Son Excellence voulut bien adresser quelques paroles aux Religieuses filles de la Sagesse, toutes réunies dans leur parloir, et leur donner à elles tout spécialement la bénédiction apostolique, pour les encourager, si besoin en était, dans leur vie de dévouement et de charité.

« L'hôpital de la marine de Brest est heureux de pouvoir remercier Son Excellence le Nonce apostolique pour l'attention si paternelle et toute spontanée dont Elle a bien voulu honorer, par sa présence de quelques instants, les malades et le personnel de l'établissement. »

X.....

Chateauneuf-du-Faou. — **Bénédiction de six nouvelles cloches ; Pardon de Notre-Dame des Portes.** — Cinq jours sont à peine écoulés depuis qu'il est revenu de la belle fête de Moëlan, et Monseigneur est en route pour présider de nouvelles solennités.

Il est aisé de deviner que ces fréquents voyages ne vont point sans quelque fatigue, bien compensée, il est vrai, par les joies intimes du Pontife, témoin du zèle de ses prêtres, de la piété de son peuple ; cette fois-ci, il y a un autre dédommagement auquel est sensible Celui qui, depuis son arrivée parmi nous, n'a point revu les montagnes du pays natal ; Monseigneur, faisant le trajet en voiture depuis Quimper, est tout heureux de retrouver sur les hauteurs de Laz la physionomie de sa Franche-Comté.

Sa Grandeur, arrivée à Châteauneuf un peu après 6 heures, se rend sans retard à Notre-Dame des Portes, visite la chapelle et salue la vénérable statue couronnée. Déjà sont suspendues à un puissant échafaudage les six cloches qui seront bénites le lendemain ; poutres et cordages disparaissent sous une verdure légère ; quant aux cloches, elles dissimulent leurs contours argentés sous les parures dont les ont gratifiées leurs marraines. Croyez bien que les marraines de Cendrillon et de Peau-d'Ane n'en avaient point offert d'aussi fraîches et d'aussi gracieuses à leurs filleules.

C'est qu'ici, Mesdames, vous avez fait preuve d'une pieuse rivalité pour savoir laquelle donnerait à sa cloche la plus jolie layette, destinée à devenir une aube quand la cérémonie sera accomplie. Ces six beaux tissus brodés, posés sur du bleu de toutes nuances ou sur du rose tendre, forment une décoration charmante.

L'heure de la bénédiction des cloches est bien prochaine quand j'arrive à Châteauneuf. Le temps est d'une incomparable beauté ; la petite ville est toujours gracieuse, dans la riche végétation des collines qui l'entourent ; le canal tout bleu reflète le ciel ensoleillé ; je me croirais au jour du Couronnement de Notre-Dame, jour bien souvent présent à mon souvenir, si je ne voyais pas sur la chapelle le clocher qui y manquait encore en ce temps-là. Malgré les légers échafaudages qui le dissimulent un peu, je puis juger de ce qu'il est, et surtout de ce qu'il sera bientôt : une œuvre d'une réelle perfection. La silhouette rappelle une des flèches les plus élégantes de notre pays, celle de Rosporden ; les arêtes ne sont pas vives, elles sont ornées d'un léger bandeau ; la base de la flèche est engagée dans les clochetons, ce qui permet à ceux-ci de ne pas alourdir la partie principale de la construction.

La flèche est peu ajourée ; chacune de ses faces est seulement ouverte par deux étroites et longues meurtrières, entre lesquelles parait une ouverture exiguë de forme ronde ; c'est à peu près ce qui existe à Saint-Martin de Brest.

La partie haute des clochetons est portée sur de petites arcades surbaussées, reposant sur des colonnes légères entre lesquelles est une mince colonnette sur chaque face ; enfin, chacun des clochetons est flanqué à ses angles d'une petite pyramide.

La chambre des cloches forme un cube de maçonnerie très élevé ; chaque face présente trois arcatures romanes ; celle du milieu est la seule ajourée, et quand les cloches seront en place, elle recevra des *abat-son* ; mais un mois devra s'écouler avant que, dans cette cage aérienne, puissent chanter les harmonieux oiseaux.

A 10 heures, l'Evêque, précédé du porte-crosse, accompagné de M. Michel Péron, curé-doyen de Châteauneuf, de plusieurs chanoines et d'une vingtaine de prêtres ou de séminaristes, se rend du presbytère à Notre-Dame des Portes, recevant les marques du respect de tous, en particulier des forains et d'une famille de Bohémiens au milieu desquels nous passons ; un de ces hommes au teint bronzé soulève son chapeau et crie vigoureusement : « Vive Monseigneur ! » Chaque fois que doit passer le cortège épiscopal ou une procession, les orgues de barbarie rentrent dans le silence, les chevaux de bois et les bateaux-balançoires dans l'immobilité.

Dans l'église, les parrains et marraines sont à leurs postes, c'est-à-dire au premier rang, et bien en face de leurs filleules. Il y a dans l'église une assistance assez nombreuse ; mais comme le « Pardon » ne commence ordinairement que l'après-midi, les pèlerins ne sont pas généralement arrivés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans la *Semaine Religieuse*, qui a si souvent eu à parler de bénédiction de cloches, nous n'avons pas à exposer ou à commenter l'admirable liturgie dont l'Eglise se sert dans cette grande fonction ; nous dirons seulement que quand on récite les psaumes si admirablement appropriés, on serait tenté de croire que le saint roi David avait perçu à l'avance la puissante harmonie de la voix de Dieu dans nos cloches chrétiennes.

La messe est chantée par M. Vieille-Cessay, chanoine honoraire, secrétaire général de l'Evêché. L'harmonium est tenu, avec un talent réel, par un tout jeune organiste.

Après l'Evangile, Monseigneur, portant la mitre et la crosse monte en chaire. Il exprime d'abord le bonheur qu'il éprouve en « venant dans ce lieu de pèlerinage célèbre bénir ces cloches qui, de l'église paroissiale à la chapelle de Notre-Dame des Portes, se répondront pour louer Dieu. Afin d'augmenter encore la joie générale, en ce jour qui marque le couronnement d'une œuvre admirée de tous, il est juste de reconnaitre le mérite de celui qui en a pris l'initiative et qui vient de la mener à bonne fin, — et que recommandent encore d'autres travaux accomplis ailleurs » — et l'Evêque proclame M. Péron, curé de Châteauneuf, chanoine honoraire de sa Cathédrale.

« L'heure avancée ne permettant pas de longs discours », Sa Grandeur se contente « de quelques mots sur la cérémonie qui vient de s'accomplir ; et elle nous montre, par une rapide et éloquente paraphrase du Psaume 28e, la cloche voix de Dieu qui appelle l'homme, voix de l'homme qui parle à Dieu. Voilà pourquoi ces prières, ces multiples onctions qui, consacrant à Dieu la cloche « baptisée », communiquent à celle-ci quelque chose de la vertu divine pour éloigner, repousser les ennemis visibles et invisibles et attirer sur les chrétiens les grâces divines... Aimez donc et respectez vos cloches comme des choses sacrées ; dans leur voix vous trouverez la voix de Dieu lui-même vous rappelant vos devoirs, vous réconfortant dans la peine en élevant vos pensées vers le ciel... »

La cérémonie se termine vers midi ; puis M. le Curé réunit à sa table, avec Sa Grandeur et les prêtres présents, M. le Maire de Châteauneuf, les Conseillers de Fabrique, les parrains et les marraines des cloches nouvellement bénites, le fondeur, M. Havard, M. F. Canévet, entrepreneur, etc.

Au dessert, M. le chanoine Péron prend la parole. Il commence par remercier Monseigneur de « la marque de bienveillance qu'il vient de lui donner ; dans la personne du chapelain de Notre-Dame des Portes, l'Evêque a voulu, sans doute, honorer la paroisse de Châteauneuf, si heureuse et si fière de voir cette double fête présidée par le premier Pasteur du diocèse.

« Notre-Dame des Portes, dit M. le Curé, est un de nos antiques pèlerinages. Il serait difficile de remonter à l'origine de cette dévotion ; cependant des documents historiques prouvent la vitalité du pèlerinage au XIIIe siècle et, pour le favoriser, les ducs de Bretagne tenaient à honneur d'exempter d'impôts les denrées qui se vendaient pendant la fête patronale et durant l'octave.

« La vieille chapelle avait une histoire bien intéressante, plusieurs l'ont vue disparaître avec regret : tant de souvenirs s'y attachaient ! Que d'hommages, de prières et de larmes n'avait-elle pas accueillies !... Mais les sentiments doivent céder devant la raison de nécessité. D'ailleurs, rebâtir à Notre-Dame des Portes un sanctuaire plus grand et plus beau, n'était-ce pas la glorifier encore ?...

« Dans ce coin de terre, Notre-Dame des Portes est considérée comme la souveraine de la Cornouailles, et cependant, jusqu'à ces dernières années, elle n'avait pas encore reçu le signe royal de sa puissance, la couronne d'or que les Pontifes romains accordent aux sanctuaires les plus vénérés. Mgr Valleau, d'heureuse mémoire, en venant bénir la nouvelle chapelle, devant les manifestations de foi dont il fut témoin, accueillit avec bienveillance nos désirs les plus ardents et, l'année suivante (1894), au nom de Léon XIII, l'Evêque de Quimper et de Léon, entouré de cinq évêques et d'un nombreux clergé, au milieu de l'enthousiasme populaire, plaça la couronne d'or sur le front de la Mère et du Fils.

« Voilà l'œuvre terminée ; voilà le clocher, surmonté de la croix, qui trace si gracieusement le saint Nom de Dieu sur l'azur du ciel. Et quand le pèlerin descendra dans cette fraîche vallée de l'Aulne, au milieu de la verdure et des eaux vives, sa vue et son cœur se partageront entre les beautés riantes de la nature et la beauté de la chapelle, dont les harmonieuses lignes architecturales cadrent si bien avec le paysage environnant... L'architecte, M. Le Guerrannic, si connu déjà par des constructions remarquables, a fait ici une œuvre inédite qui révèle, avec le talent de l'artiste, la foi du chrétien : comme il le dit lui-même, Notre-Dame des Portes est un des joyaux de son écrin.

« Si nous avons pu construire la flèche, c'est grâce à la générosité d'une des dames ici présentes : qu'elle veuille bien recevoir, avec les remerciements de la paroisse de Châteauneuf, dont je me fais l'interprète, l'expression de ma gratitude personnelle. Merci à toutes ces dames pour leur dévouement et leur zèle dans la décoration de l'église : je suis heureux de le proclamer devant Votre Grandeur ; il est juste que, ayant été si souvent à la peine, elles soient aujourd'hui à l'honneur.

« Mes remerciements à M. le Maire et aux membres du Conseil de Fabrique qui m'ont toujours aidé de leurs conseils : ensemble nous n'avons épargné ni sacrifices ni soins consciencieux pour que le clocher et la sonnerie dont nous l'avons doté fussent dignes du sanctuaire : M. Havard, j'en ai la conviction, a été à la hauteur de la tâche et de la réputation qu'il s'est acquise dans le diocèse de Quimper. »

M. le Curé remercie les prêtres qui sont venus assister à la fête, en adressant un salut spécial au doyen des prêtres originaires de Châteauneuf, M. le chanoine Le Goff, curé de Saint-Pol-de-Léon,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dont il est « lui-même le paroissien par droit de naissance » ; puis il ajoute : « Notre-Dame des Portes m'en voudrait, si je ne rappelais ici le souvenir d'un autre enfant de Châteauneuf, M. L. Le Roux, principal du Collège de Léon, qui l'a chantée si souvent et dont les charmantes poésies sont devenues nos chants populaires...

« En terminant, Monseigneur, je me permets d'exprimer le désir de vous voir revenir présider nos fêtes, qui ne sont complètement grandes et belles que par la présence du premier Pasteur. Depuis que vous êtes notre Evêque, vous vous êtes dépensé sans compter, continuant en Bretagne ce que vous faisiez dans le diocèse de Besançon... Puissiez-vous, pendant de longues années encore, travailler au milieu de nous, pour la plus grande édification du clergé et des fidèles. C'est notre vœu à tous : *Ad multos annos !* »

Monseigneur répond avec bonté, sur le ton d'une aimable causerie : il dit encore combien il a été heureux, en nommant chanoine honoraire le Curé de Châteauneuf, de faire plaisir aux paroissiens qui témoignent tant de sympathie à leur Curé et mettent tant de zèle à le seconder dans les œuvres qu'il a entreprises et qu'il a menées à bien, grâce à l'entente qui règne. Il remercie et félicite M. le Maire et ses collaborateurs, les dames bienfaitrices de l'église. Puisse Notre-Dame des Portes les bénir tous et conserver toujours entre eux cette union et cette concorde, pour la plus grande joie du pasteur et le plus grand bien de la paroisse !

***

A 5 heures, suivant l'usage, se chantent les premières Vêpres solennelles ; comme à la cérémonie du matin, M. le Curé-Doyen de Châteauneuf assiste Monseigneur, mais maintenant, à la grande joie de ses amis présents, il porte les insignes canoniaux ; ses paroissiens le regardent, se regardent, et sourient avec une visible sympathie. Après les Vêpres, procession solennelle où figurent particulièrement les fervents pèlerins qui, ayant fait des vœux et obtenu les faveurs demandées, viennent nu-pieds, portant un cierge à la main, témoigner leur reconnaissance à Notre-Dame. C'est ce qui émeut le plus dans nos pèlerinages, et ils sont rares ceux qui ne se sentent pas les yeux humides devant tant de foi et de simplicité.

Mais il y a un autre côté du spectacle qui n'est pas sans charmes pour le regard : c'est la foule qui précède et la foule interminable qui suit, dans tous les costumes de Cornouailles auxquels se mêlent quelques habits à la mode du Morbihan ou du pays de Tréguier ; c'est la belle croix d'or, c'est la splendide bannière du Couronnement, ce sont les enfants de chœur de Notre-Dame, dans leurs soutanes d'un bleu exquis et leurs blancs surplis brodés, — sans mozette de cardinal ou d'évêque —. Il suffirait de voir ici ces enfants, pour prendre en dégoût les fantaisies que les marchands nous ont imposées, comme s'il leur appartenait de régler chez nous la liturgie.

Quand la nuit est venue, après que dans chaque famille on a fait le repas du soir, une autre procession parcourt les rues de la ville pour se rendre à Notre-Dame des Portes, et revenir ensuite à l'église paroissiale. Regardez ces maisons, humbles ou luxueuses ; presque toutes ont à leurs fenêtres des lanternes aux vives couleurs, ou des bougies, ou d'autres lumières de toutes sortes ; les façades sont décorées de drapeaux, et c'est presque invariablement le drapeau national. La décoration et l'illumination de la Mairie sont particulièrement remarquées.

Et au milieu de ces lumières immobiles passe comme un serpent de feu ; si loin que l'on regarde devant soi, si loin que l'on regarde en arrière, ce ne sont que cierges allumés confondant leur clarté ; la foule qui s'avance ainsi prie et chante, faisant alterner le beau cantique français de Notre-Dame des Portes avec son non moins beau cantique breton ; puis, dans l'église, chantant les strophes liturgiques avec une ardente piété pour le Saint-Sacrement, et quand le silence s'est fait, commence la veillée près des confessionnaux, puis au matin les longs défilés à la Table Sainte, les messes qui se succèdent sans interruption.

A 8 heures, Monseigneur célèbre la messe devant une assistance nombreuse.

A 10 heures et demie, messe pontificale ; Monseigneur est revêtu de la chappe et porte la mitre et la crosse ; quarante prêtres sont rangés dans le sanctuaire et le chœur trop étroits aujourd'hui. Le célébrant est M. Rospars, chanoine honoraire, un privilégié de Notre-Dame des Portes puisqu'il est de Laz, c'est-à-dire du voisinage de Châteauneuf, sincère ami du nouveau chanoine, le bon Curé-Doyen.

C'est aussi un enfant de Châteauneuf, M. l'abbé Quiniou, curé de Carhaix, qui prononce le sermon. Après avoir rappelé l'origine du culte rendu en ce lieu à la Très Sainte-Vierge, il montre par des faits saisissants comment Marie s'est plu à y faire éclater sa puissance et sa bonté. Dans sa parole, on sent le tendre amour d'un enfant de Notre-Dame des Portes, à laquelle il était, dit-il, voué avant sa naissance ; aussi son émotion se communique visiblement à son auditoire... L'orateur termine en adjurant ses compatriotes de rester toujours les loyaux et fidèles serviteurs de la Vierge Immaculée, qui a vaincu toutes les hérésies et qui les sauvera au milieu de la lutte, plus vive que jamais, entre le bien et le mal, entre la vérité et le mensonge.

Le samedi, nous n'avions eu de musique que celle de l'harmonium ; aujourd'hui, les jeunes gens de la ville montrent qu'ici on sait apprécier tout ce qui est beau ; c'est avec le plus vif plaisir que j'ai entendu à la grand'messe un bel offertoire bien interprété, une élévation très heureusement choisie et remarquablement exécutée ; un peu plus longue, il est vrai, qu'il n'était nécessaire, mais si je m'en plains, ce n'est certes pas pour mes oreilles, bien au contraire !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il ne me reste rien à dire des vêpres et de la procession, si ce n'est que le nombre de ceux qui y prenaient part était encore plus grand que la veille, tout aussi pieux, tout aussi recueillis. Aussi, à la rentrée à l'église paroissiale, Monseigneur ne peut résister au désir d'adresser de nouveau quelques paroles à la foule des fidèles « qu'il remercie et félicite. Il a admiré leur foi, il a prié avec eux, heureux de voir combien la Sainte-Vierge est honorée et aimée dans cette région où elle est reine depuis quatorze siècles, et où elle continuera à régner..... Le culte constant qui lui a été rendu ici à travers les âges est la preuve qu'elle a exaucé vos pères : aujourd'hui comme autrefois, elle est toute-puissante par ses prières, *omnipotentia supplex*. Elle repousse les invasions d'où qu'elles viennent ; demandons-lui surtout de nous préserver de l'indifférence, de l'impiété. Qu'elle écarte ces fléaux de ce pays, son apanage séculaire ; qu'elle y maintienne la foi des anciens jours..... Qu'elle continue à veiller sur ses enfants durant cette vie, afin que tous abordent au port de la bienheureuse éternité ! »

Sa Grandeur donne ensuite la bénédiction du Très Saint Sacrement, et la cérémonie se termine par une dernière invocation au Sacré-Cœur, à Notre-Dame des Portes et à saint Julien, patron de la paroisse.

En terminant, je ne puis résister au désir de répéter ce que je disais, il y a quelques années, en parlant du « Pardon » de Notre-Dame des Portes.

Ceux qui voient une fête comme celle-là se disent : « Oui, elle est vivante, elle est incomparable la foi de la Bretagne ! » Mais, même en le constatant, comprennent-ils bien tout ce que la foi opère chez nous ? — Vous avez vu, pendant deux jours, des masses de chrétiens et de chrétiennes se succéder devant la noble et belle image de Notre-Dame des Portes ; or, en ces deux jours-là, d'autres fidèles sont venus, plus nombreux encore, témoigner de leur fidélité inébranlable à sainte Anne vénérée par eux à la Palue ; du pays des montagnes aux rivages de la mer, c'était un concert de louanges et de supplications.

Comme la Bretagne est belle !

Et le ciel sera plus beau !

***

Mardi dernier, Monseigneur l'Évêque a présidé la clôture de la retraite des Frères des Ecoles chrétiennes du district de Quimper, réunis au nombre de 300 au Pensionnat Sainte-Marie. Dans une allocution toute paternelle, il leur a parlé des obligations particulières qui leur incombent au milieu des difficultés de l'heure présente.

Hier jeudi, Sa Grandeur a consacré l'église de Lothey.

Camaret. — On nous écrit de cette paroisse :

« Les traditions s'en vont, la Bretagne est finie ! » Telle est la plainte de certains esprits chagrins, pessimistes à outrance. Ceux-là n'assistaient pas, comme nous, à la fête de l'Assomption à Camaret-sur-mer.

« Camaret est, au fond du Finistère, une baie large et sûre : René Bazin, Thoudouze et Theuriet ont admiré sa jetée que dominent une chapelle du XIIIe siècle, un fortin bâti par Vauban et un phare moderne. *Le Lion du Toulinguet*, les grottes féeriques de Pen-hat, auxquelles celles pourtant si connues de Morgat ne se peuvent comparer, les Tas-de-Pois, feraient de Camaret l'une des stations balnéaires les plus recherchées, si l'amour du grandiose attirait autant que le souci du confort la foule des peintres et des touristes. Aussi bien, Camaret n'a ni casino ni foot-ball ; et puis, disons-le, les rares Anglais qu'on y voit pédaler, se sentent mal à l'aise au terroir de N.-D. de Rocamadour. Le souvenir de la « Mort-Anglaise » de *Lam-Saoz* évoque toujours pour eux d'inoubliables humiliations. Le patriotisme et la religion sont incrustés au cœur des Camarétois.

« Aussi, le 15 Août, la pauvre église était beaucoup trop petite pour contenir la foule débordant de toutes parts. L'autel avait sa parure des grands jours ; M. le Recteur chantait la messe paroissiale. Le chant et la liturgie des offices rendent admirablement les sentiments de l'âme chrétienne. Le plain-chant est la vraie prière du peuple. Ce rythme facile, ample, sonore, qui martelle la joie, les espérances et les amours catholiques, console des mièvreries..... Laissez-nous savourer cette harmonie, qui se passe de culture artistique. N'a-t-elle pas, comme la fleur d'ajonc, comme la vague salée, la bonne senteur des neuves et vigoureuses rusticités ?

« Mais à toute fête il faut une âme. L'Evangile de ce jour, dit en substance le prédicateur, nous offre en raccourci le contraste de la vie active et de la vie contemplative. Il n'est pas inopportun, en ce siècle d'universelle activité, de mettre en lumière le rôle des contemplatifs et la supériorité de la vie de Marie sur celle de Marthe..... Certes, la vie du soldat, la vie du marin, la vie de la mère sont belles et méritoires, lorsque la grâce les a fécondées ; mais la vie contemplative est supérieure, plus sublime, plus sûre et plus durable..... La vie active et la vie contemplative se trouvent réunies dans cette créature unique, la Mère immaculée de N.-S. Jésus-Christ. L'Epître de l'Assomption énumère tous les parfums de cette double floraison. A la lumière théologique de saint Thomas, le prédicateur a développé ce thème d'une façon claire et saisissante.

« L'après-midi, l'antique chapelle du môle, consacrée à la Vierge de Rocamadour, devait retentir des cantiques traditionnels des Camarétois, heureux de célébrer les souvenirs de leur histoire locale qui se confondent avec celle des bienfaits de Marie. Qu'elles sont pittoresques dans leur simplicité bretonne, ces processions d'enfants, de jeunes filles, de femmes, de marins se déroulant au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

long des quais et de la jetée, au murmure harmonieux des flots, tandis que brillent les croix, que flottent les bannières et les surplis des prêtres !.....

« Non, la Bretagne n'est pas morte. Elle apparaît, au matin de ce siècle, à genoux dans cette chapelle où tant de générations ont prié, comme la terre des convictions robustes, des mâles courages et des chrétiennes traditions. Qu'elle reste fidèle à son religieux passé ; qu'elle dure belle et forte en face de l'Océan, cette image de l'Infini ! Qu'elle dure ce que durent les rocs du Pen-hat et le Lion du Toulinguet ! « *Un Prêtre de Paris.* »

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot**, *le Samedi, 7, et le Dimanche, 8 Septembre.* — *Le Samedi*, à 4 heures du soir, vêpres solennelles, suivies de la procession. Bénédiction du Très Saint-Sacrement. Avant et après vêpres, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins, jusqu'à 6 heures.

Le Dimanche, à partir de 5 heures, les messes se succèderont sans interruption jusqu'à la grand'messe.

A 10 heures, procession des miracles, suivie de la grand'-messe. Sermon par M. le chanoine Cariou, curé-doyen de Landivisiau.

A 3 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le Lundi 9, messe à la chapelle, à 8 heures.

N.-B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, peut être gagnée, aux conditions ordinaires, par les pèlerins de Kerdévot :

1° Aux deux pardons, c'est-à-dire le dimanche de *Quasimodo* et le 2e dimanche de Septembre ; 2° le 4e vendredi du carême.

Une indulgence de 7 ans, également applicable aux défunts, est accordée aux pèlerins qui, le Jeudi-Saint, visitent pieusement le sanctuaire et y prient aux intentions du Saint Père et de l'Eglise.

Tous les vendredis de carême, dès 6 heures du matin, le clergé paroissial se tient à la chapelle, pour confesser les pèlerins et leur donner la sainte communion. Ces jours-là, une première messe est dite à 6 heures, une seconde à 7 heures, et une troisième à 8 heures.

Pendant l'année, le 4e dimanche du mois, grand'messe à Kerdévot, à 10 heures.

Notre-Dame du Folgoat. — **Grand Pardon, le Samedi 7 et le Dimanche 8 Septembre.**

Samedi : Depuis 6 heures du matin jusqu'au lendemain, le Saint-Sacrement sera exposé, en union de prières et de réparation avec le Sacré-Cœur de Montmartre. Pendant tout ce temps, les pèlerins trouveront des confesseurs à leur disposition.

A 10 heures, grand'messe à l'église paroissiale.

A 4 heures, vêpres solennelles au Champ du Couronnement ; sermon et procession des miracles.

A 8 heures, procession aux flambeaux et illumination. Heure sainte.

Dimanche 8 : A 2 heures, commenceront les messes, qui se succéderont d'heure en heure.

Dès 8 heures, réception des processions.

A 10 heures, messe solennelle, chantée par M. Corrigou, vicaire général, au Champ du Couronnement ; sermon par M. Cuillandre, curé de Plouigneau.

A 2 h. 1/2, vêpres solennelles, bénédiction du Saint-Sacrement et défilé des processions devant la statue couronnée.

N. B. Pendant toute la journée, un prêtre se tiendra à la sacristie pour bénir les objets de piété, et recevoir les messes et les offrandes.

Les trains extraordinaires suivants seront mis en marche sur la ligne de Landerneau-Plounéour-Trez, le 8 Septembre :

1° de Landerneau à Plounéour-Trez.

GARES ET STATIONS	151	153	41	43	45
	MATIN	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR
Landerneau ..... *Départ.*	6 h. 55	8 h. 55	9 h. 5	midi.	5 h. 50
Plouédern.....	7 13	9 12	9 22	12 h. 17	6 7
Trémaouézan.....	7 19	9 17	9 27	12 22	6 12
Ploudaniel	7 33	9 30	9 40	12 36	6 25
Le Folgoët..... *Arrivée.*	7 39	9 36	» »	» »	» »
Le Folgoët..... *Départ.*	7 43	9 40	9 46	12 43	6 31
Lesneven ..... *Arrivée.*	7 45	9 42	9 48	12 46	6 33
Lesneven ..... *Départ.*	» »	» »	9 53	12 52	6 39
Plouider	» »	» »	10 7	1 7	6 54
Goulven	» »	» »	10 16	1 17	7 4
Plounéour-Trez.....	» »	» »	10 21	1 23	7 10

2° de Plounéour-Trez à Landerneau.

GARES ET STATIONS	40	150	42	44	152
	MATIN	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR
Plounéour-Trez..... *Départ.*	7 h. 32	» »	10 h. 31	3 h. 25	» »
Goulven	7 39	» »	10 36	3 32	» »
Plouider	7 51	» »	10 47	3 44	» »
Lesneven ..... *Arrivée.*	8 4	» »	11 »	3 57	» »
Lesneven ..... *Départ.*	8 10	8 h. »	11 5	4 3	3 h. 50
Le Folgoët..... *Arrivée.*	» »	8 3	» »	» »	3 53
Le Folgoët..... *Départ.*	8 14	8 4	11 8	4 7	3 57
Ploudaniel	8 20	8 10	11 14	4 13	4 3
Trémaouézan.....	8 35	8 25	11 28	4 28	4 18
Plouedern.....	8 40	8 30	11 33	4 33	4 23
Landerneau	8 55	8 45	11 47	4 48	4 38

NOTA. { Le train n° 153 ne quittera Landerneau qu'après l'arrivée du train n° 40.
Le train n° 40 ne quittera Lesneven qu'après l'arrivée du train n° 151.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Congrès eucharistique d'Angers. — Nous avons déjà publié les renseignements les plus utiles sur ce Congrès, qui va se tenir du 4 au 9 Septembre.

On nous demande de renouveler encore l'appel adressé spécialement aux Dames catholiques, qui auront des réunions particulières avec conférences sur les Œuvres eucharistiques les mieux appropriées aux besoins et aux attraits de leur piété.

Les dames désireuses d'assister au Congrès trouveront logement et nourriture dans des hôtels recommandés ou dans diverses communautés, dont la liste leur sera envoyée sur une demande adressée à Mme Rapin, Secrétaire du Comité des Dames, gare Saint-Laud, à Angers.

MM. les ecclésiastiques seront reçus au Grand-Séminaire à 6 fr. par jour. Un tableau sera dressé et affiché pour indiquer aux prêtres dans quelle église et à quelle heure ils pourront célébrer la sainte messe.

Adresser la demande à M. l'Économe du Grand-Séminaire d'Angers.

L'Université catholique *(où se tiendront toutes les séances de sections et les assemblées générales)*, met à la disposition de MM. les congressistes laïcs environ 80 chambres. La pension complète sera de 7 francs par jour. On pourra recevoir à table un nombre d'hôtes un peu supérieur, à raison de 6 francs, pour les trois repas.

Tant pour les logements que pour les repas, écrire d'avance à M. l'abbé Delahaye, Secrétaire général de l'Université catholique, *2, rue Volney*, à Angers.

Les demandes de *cartes* du Congrès peuvent être adressées au même.

MM. les Congressistes sont très instamment priés de vouloir bien, LE PLUS TÔT POSSIBLE, *retenir leur logement.* Malgré toute leur bonne volonté, les organisateurs du Congrès ne pourraient, dans l'affluence des derniers jours, donner satisfaction, comme ils le désirent, à toutes les demandes.

Encore deux neuvaines. — Nous avons déjà beaucoup prié pour les Congrégations. Mais Octobre va venir et elles ont, jusque là et ensuite, besoin de lumières, d'union et de courage.

Prions encore !

1re Neuvaine à la Sainte-Vierge, du 31 Août à la Nativité (8 Septembre). — Chaque jour : Litanies de la Sainte-Vierge, Souvenez-vous. Saint Joseph, saints Religieux, priez pour nous.

2me Neuvaine à Saint Michel et aux Saints Anges, du 20 au 29 Septembre. — Chaque jour, neuf fois : *Ave Maria, Gloria Patri.....* Saint Michel, saints Anges, priez pour nous.

Demandez et vous recevrez.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 6 Septembre 1901. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Œuvre recommandée ; Quimper ; Séminaire de Consolation ; Nominations dans le clergé ; Un nouveau prélat romain ; Nécrologie ; Trégunc ; Lothey ; Les fêtes de Saint-Pol-de-Léon, 31 Août et 1er Septembre 1901 ; Le Folgoët ; Les Privilèges des Basiliques mineures.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; France ; Belgique ; Institut (Université) catholique de Paris.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Septembre. — 15me Dimanche après la Pentecôte. NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE. — Double de 2e classe, avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du Dimanche et de S. Gorgon, Martyr.

Lundi, 9. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Mardi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 12. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 13. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.

Dimanche, 15. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Saint Nom de Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé. . .	du 1er au 8 Septembre.
Loperhet	du 9 au 11 Septembre
Saint-Rivoal	du 12 au 14 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvre recommandée.

LOPERHET : Adoration et Jubilé, du 8 au 15 Septembre.

QUIMPER. — **Visite d'Evêques.** — Monseigneur a reçu, vendredi dernier, la visite de NN. SS. Ardin, archevêque de Sens, et Rouard, évêque de Nantes. Le lendemain, Leurs Grandeurs, en se rendant à Saint-Pol-de-Léon, se sont arrêtées quelques heures à Brest où, grâce à l'obligeance de M. le Préfet maritime, ils ont pu, en admirant la magnifique rade, voir de près quelques uns de nos beaux cuirassés et une escadrille de torpilleurs.

— **Absence de Monseigneur.** — Mgr l'Evêque, accompagné de M. le chanoine Vieille-Cessay, secrétaire général, a quitté Quimper, mercredi soir, se rendant en Franche-Comté où il doit prendre quelques vacances. C'est la première fois, depuis son intronisation à Quimper, que Monseigneur retourne dans son pays natal. Sa Grandeur sera de retour dans sa ville épiscopale, au commencement d'Octobre.

***

SÉMINAIRE DE CONSOLATION. — **Association des anciens élèves.** — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Besançon :

« Le comité de l'Association des anciens élèves de Consolation, vient de transférer la date de la réunion générale des sociétaires au mardi 17 Septembre.

« Ce jour-là, Mgr Dubillard, évêque de Quimper, ancien élève de Consolation et président de l'œuvre, reviendra, pour la première fois depuis son intronisation, au petit-séminaire, parmi ses condisciples d'autrefois et ses amis.

« C'est cette considération qui a fait reculer la date de l'assemblée générale, qu'un vœu émis l'année dernière par les associés consultés avait fixée en Juillet.

« La décision du comité sera certainement agréable à tous les amis de Consolation désireux de fêter le prélat sorti de leurs rangs, et pour n'y pas manquer, ils consentiront avec plaisir à voir retarder jusqu'à l'an prochain l'exécution de leur intention première. »

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Coatarmanac'h, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, supérieur de la maison Keroulas, à Saint-Pol-de-Léon ;

M. Vicaire, professeur à Lesneven, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ;

M. Guermeur, professeur à Saint-Brieuc, vicaire à Taulé ;

M. Guenver, vicaire à Lambézellec, directeur des études à l'Ecole libre Notre-Dame du Bon-Secours, à Brest.

Sont nommés professeurs au même établissement :

MM. Ropars, professeur de Philosophie à Saint-Pol-de-Léon ; Salomon, vicaire à Taulé ; Rosec, précepteur à Trébabu ; Grall, vicaire à Saint-Thurien ; Gaonac'h, jeune prêtre de Pluguffan ; — Surveillants d'étude : MM. Bizien et Bourlès, sous-diacres.

Le Supérieur titulaire du collège, à la prochaine rentrée, sera M. Rospars, chanoine honoraire, qui vient de faire à cet effet, au bureau de l'Inspection académique du Finistère, le dépôt des pièces exigées par la loi.

Un nouveau prélat romain. — Sous ce titre nous lisons dans la *Résistance (Croix de Morlaix)* :

« Nous avons reçu d'Amérique la nouvelle de l'élévation à la prélature romaine de M. Jérôme Cloarec, curé de la paroisse de Saint-Joseph de Burlington. Il y a quelques années, lors de la mort de Monseigneur de Goësbriand, de vénérée mémoire, M. Cloarec fut un des trois candidats proposés à Rome pour le siège vacant de Burlington. La proposition n'eut pas de suite, mais la dignité dont M. Cloarec vient d'être revêtu peut être considérée comme une juste compensation et comme la récompense des services rendus à son diocèse et des œuvres nombreuses et admirables qu'il a fondées dans sa paroisse de Saint-Joseph, qu'il dirige depuis plus de trente ans.

« M. Jérôme Cloarec est le frère de M. Cloarec, mort curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. Il fut des premiers à répondre à l'appel de Monseigneur de Goësbriand, qui réclamait pour son nouveau diocèse d'Amérique des missionnaires au cœur ardent et généreux. Il y a près de 50 ans qu'il quitta pour la première fois la terre de France, pour se dévouer à la vie des missions. »

Au nom des prêtres de son diocèse d'origine, nous présentons à Mgr Cloarec nos respectueuses félicitations pour la distinction, si méritée, dont il vient d'être l'objet de la part du Souverain Pontife.

Nécrologie. — M. PENNORS, *vicaire de Plounéventer*. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Pennors, vicaire de Plounéventer, décédé le 31 Août, dans sa 29e année.

Né à Cléder, le 27 Novembre 1872, M. Pennors (Vincent) fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1896 et nommé vicaire de Plovan, le 5 Août suivant. Transféré à Plounéventer, le 17 Mars 1899, il y travailla dans la mesure de ses forces, minées déjà par une maladie qui ne pardonne point. Rien cependant ne faisait prévoir une fin si prompte ; lui-même se sentit mourir. Samedi au matin, il demanda les derniers sacrements, qu'il reçut dans les sentiments de la plus vive piété et s'éteignit doucement, vers 10 heures du soir.

R. I. P.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Trégunc. — **La fête de saint Philibert.** — L'intéressante relation qui suit nous est parvenue trop tard pour être insérée dans le numéro de la semaine dernière :

« Après Moëlan, c'est Trégunc qui célébrait, dimanche 25 Août, la fête de la Translation de la Relique de saint Philibert, le patron vénéré de cette partie de la côte Cornouaillaise. On sait déjà comment ces deux paroisses sont entrées en possession d'une parcelle du précieux trésor conservé à Tournus, au diocèse d'Autun.

« Grâce au zèle intelligent de M. Canévet, le sympathique recteur de Trégunc, tout avait été préparé pour faire à saint Philibert une fête magnifique et digne de la circonstance. Un splendide reliquaire en bronze doré, de style gothique, devait recevoir la précieuse relique ; les paroisses voisines avaient été convoquées, et un nombreux clergé avait répondu à l'appel du pasteur, si aimé de tous.

« Cependant un violent orage éclate, dans la nuit du samedi au dimanche ; des éclairs sillonnent la nue dans la direction de la pointe de Trévignon ; on craint pour le succès du « Pardon ». Mais saint Philibert veillait, et cette illumination grandiose n'était qu'un beau prélude à la fête du lendemain.

« Le dimanche, à 8 heures du matin, par un soleil radieux, la procession qui devait faire cortège à la relique du Saint jusqu'à son sanctuaire, situé sur la grève, s'organise à l'église paroissiale. En tête, les religieuses avec leurs élèves encadrent les croix et les bannières ; puis le beau reliquaire, porté tour à tour par les notables qui font à la relique de leur Patron une garde d'honneur. Immédiatement avant la relique se dresse la belle croix d'or, dont les fines ciselures font l'admiration de tous les amateurs d'art ; vient ensuite le clergé, suivi d'une foule immense, chantant tous ensemble des hymnes et des cantiques en l'honneur de saint Philibert. L'enthousiasme est si grand, que la longue distance qui sépare le bourg de la chapelle est franchie sans fatigue et presque sans s'en apercevoir.

« A un détour du chemin, à quelques centaines de mètres de l'antique sanctuaire, dont on voit le clocher émerger d'un bouquet de verdure, la procession du bourg fait la rencontre de deux autres processions venues au-devant d'elle : la procession de Névez et celle de Saint-Philibert. Après l'accolade traditionnelle et toujours impressionnante des croix et des bannières, les trois processions fusionnent et forment un magnifique cortège de plusieurs milliers de personnes. Des marins vêtus d'un uniforme blanc portent le drapeau national et le navire de saint Philibert, paré de son grand pavois ; des clairons sonnent la marche, faisant retentir au loin les échos des menhirs et des dolmens. L'enthousiasme devient alors débordant, et jeunes gens et jeunes filles franchissent barrières et fossés pour se trouver plus près du reliquaire et de la fanfare.

« La procession entre dans la chapelle parfaitement décorée, après en avoir fait le tour à l'extérieur, et la messe commence,

chantée par M. Pédel, secrétaire de l'Evêché. Les chants liturgiques accompagnés par des instrumentistes amateurs sous l'habile direction de M. Le Gall, vicaire de la paroisse, sont d'un fort bel effet. A l'Evangile, M. Godec, curé-doyen d'Elliant, monte en chaire et fait le panégyrique du Saint, dans cette belle langue bretonne qui n'a pas de secret pour lui. Avec un talent que tout le monde connait dans le diocèse, il met en relief les vertus pratiquées par saint Philibert, et fait ensuite ressortir les leçons qui en découlent pour les chrétiens de nos jours. Aussi, malgré la chaleur qui est accablante, pas une tête ne s'abaisse dans l'auditoire, pas un regard ne quitte un instant le prédicateur, tant sa parole captive.

« Le sermon terminé, les yeux se tournent avec attendrissement vers la statue vénérée entre toutes, posée sur un brancard dans le chœur, et qui représente saint Philibert enfant. Cette curieuse statue en chêne, et qui remonte à plusieurs siècles, est peut-être le décor le plus pittoresque et le plus touchant de la fête. Cette gracieuse image de saint Philibert enfant, vêtu d'une robe et d'un bonnet brodés d'or et d'argent à la mode des Bretons, exerce sur les yeux et le cœur un charme indéfinissable.

« Pendant l'intervalle qui sépare la messe des vêpres, des groupes de pèlerins errent çà et là, devisant joyeusement des splendeurs du Pardon. Sur tous les visages rayonnent la joie et le contentement, tant il est vrai de dire que rien ne saurait remplacer nos fêtes religieuses pour élever et satisfaire l'âme, en même temps qu'elles délassent le corps. A côté de moi, un vieux marin émet cette opinion, partagée par l'unanimité des assistants : « J'ai « assisté à bien des fêtes, jamais je n'ai rien vu d'aussi beau. »

« A l'issue des vêpres, la procession fait une seconde fois le tour de la chapelle. Puis la foule, après avoir baisé la relique du saint Patron, se retire pieusement. Alors saint Philibert, fidèle à l'engagement qu'il semble avoir pris, de temps immémorial, pour le jour de sa fête, fait tomber une pluie bienfaisante, symbole de la rosée de grâces répandue sur les âmes par sa puissante intercession. »

•••

Lothey. — **Consécration de l'église.** — Le 29 Août, vers 7 heures et demie du matin, Monseigneur l'Evêque arrivait au bourg de Lothey pour y consacrer l'église paroissiale. Tout avait été, de longtemps, préparé à l'avance et rien n'avait été laissé à l'imprévu ; aussi cette belle cérémonie s'est-elle accomplie avec toute la dignité et la perfection qu'elle comportait.

Dans les préparatifs, l'ancien Maire, M. Joseph Le Jollec, a révélé des connaissances liturgiques rares chez le simple fidèle, à notre époque ; il s'est montré homme de goût et ingénieux dans l'érection d'un arc-de-triomphe bien charpenté, orné de fleurs et de branches vertes, tandis que des sapinoles et des massifs de verdure, distribués sur la place, donnaient pour quelques heures l'illusion d'un square artistement dessiné. La chapelle improvisée

Archives diocésaines d Quimper et Léon

pour la réception et la vénération des reliques à insérer dans l'autel est encore l'œuvre de M. Le Jollec. Les reliques sont celles de S. Pierre et de S. Méloire, patron de Lanmeur ; par un choix très heureux, elles ont été portées par deux vicaires de Lanmeur. La *scola* s'est organisée sous la direction de M. Perrot, vicaire à Plonévez-Porzay; et le chant, mieux nourri à mesure que le temps avance et que les retardataires arrivent, s'exécute avec une grande justesse et sans hésitation. Nous n'avons pas à énumérer ici, une fois de plus, les exorcismes multipliés de la consécration d'une église, ni à résumer les diverses phases de ce sublime drame, où l'homme pécheur et déchu raconte sa chute, sa rédemption, et dresse un autel à son Dieu... Il est 11 heures ; la cérémonie touche à sa fin et le Pontife proclame le *Benedicamus Domino !* Bénissons le Seigneur, et le peuple de répondre : *Deo gratias*, rendons grâces à Dieu !

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin ; à l'Evangile, M. Le Coz, curé de Pleyben, dans une courte allocution, simple et substantielle, expose les grandeurs de cette journée et les obligations qu'elle impose aux paroissiens de Lothey.

N'oublions pas la cantate de la dédicace, qui fut chantée sur l'air si populaire d'*Hor Mam Santez Anna :* la composition en est due à M. Caër, recteur de Gouézec, et elle ne pouvait qu'être digne de ce maître en langue celtique.

Vers midi et demi, dans une salle dressée exprès, dans l'avenue de M. Le Jollec et par ses soins, remplie de fraîcheur et de fleurs, égayée par un beau soleil filtré et tamisé par les draperies, a lieu le banquet que Monseigneur préside avec une cordiale simplicité.

Au moment des toasts, l'excellent recteur, M. Billant, ému mais rayonnant de joie, remercie Monseigneur d'avoir procuré à la paroisse de Lothey une si belle fête : il rappelle ce que la paroisse doit à l'activité et au zèle de M. l'abbé Fagot, son prédécesseur, à cette heure en pèlerinage aux Lieux-Saints. M. Billant proclame aussi les obligations de gratitude que la paroisse a contractées envers M. Gassis, architecte de l'église. Mais il est un autre, auquel on doit beaucoup, sans lequel on n'aurait pu rien faire : c'est M. Joseph Le Jollec...

Mgr Dubillard répond au Recteur, en regrettant « que les absents soient précisément ceux que l'on aurait voulu avoir devant soi en ce jour, pour leur témoigner, comme à M. Le Jollec, qui par modestie a voulu s'y dérober, l'admiration et la reconnaissance de tous.... » Après un toast, charmant de bonhomie, de M. Gassis, on se sépare, emportant un souvenir excellent de la bonne paroisse de Lothey et de son dévoué pasteur.

A. F.

LES FÊTES DE SAINT-POL-DE-LÉON

31 Août et 1er Septembre 1901.

Quand Dieu eut décidé de conduire saint Ténénan en Armorique, Il envoya au futur évêque de Léon un ange qui lui déclara « qu'au lieu où il allait, à jamais la foi persévérerait ». Quatorze siècles ont déjà attesté la vérité de cette parole, et le spectacle qu'il nous a été donné de contempler, en ce début de Septembre, n'a fait que confirmer la réalité de la prédiction angélique. Si l'enthousiasme spontané d'une race est le signe infaillible et comme la résultante de ses convictions et de ses sentiments intimes, quel fonds inépuisable d'esprit chrétien ne faut-il pas supposer dans cette population du Léon s'associant, sans cesse, avec bonheur, à toute glorification de son premier Evêque et Pasteur ? Manifestation de foi, et combien splendide, ces fêtes à l'occasion de l'érection en Basilique mineure de notre Cathédrale, manifestation d'amour surtout et de confiance envers le saint Pontife Pol-Aurélien.

Plus encore que les décorations extérieures, la piété des habitants a su faire ressortir ce qu'il y a de sincère et d'éclairé dans leur culte, et ne serait-on pas en droit d'affirmer que de tous les points du programme, celui dont l'accomplissement a été particulièrement agréable au bienheureux Pontife qu'on honorait, a été cette participation en masse au festin eucharistique clôturant le triduum préparatoire ?

Les prémices ont été à Dieu. Sanctifiées par la présence de Notre-Seigneur, les diverses parties de la fête garderont ce religieux recueillement, si bien en harmonie d'ailleurs avec le sérieux et le calme natif du Breton.

† † †

A 5 heures, le samedi, eut lieu la réception, à la gare, des nombreux Prélats qui avaient daigné se rendre à l'invitation que leur avait faite M. le Curé de Saint-Pol : Son Excellence le Nonce apostolique, Mgr Lorenzelli, Mgr Dubillard, évêque de Quimper, Mgr Ardin, archevêque de Sens, Mgr Kersusan, évêque du Cap Haïtien, Mgr Carmené, évêque d'Hiéropolis, Mgr Rouard, évêque de Nantes, Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, Mgr Dulong de Rosnay, Mgr Roux, Mgr Durfort de Lorges, prélats romains.

Le soir, se déroulait, dans les rues de l'antique cité, la procession aux flambeaux dont les méandres allaient ensuite former, sur la Grand'Place, un merveilleux ruban de lumière mouvante, tandis que vers le ciel, scintillant lui aussi d'étoiles, s'élevaient les strophes du cantique aimé :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Kanomp, kanomp a greiz kalon,
Meuleudi sant Paol a Leon.

A cette heure où sur tant de villes plane l'écœurante rumeur des nocturnes plaisirs, pour en couvrir les échos mauvais ou impies, nous fîmes, ô Pol-Aurélien, monter vers toi la voix puissante du *Credo* catholique, le cri de fidélité à Dieu et à ses enseignements, poussé par tout ton peuple. A n'en pas douter, ce chant, jailli de nos lèvres unanimes, a traversé les espaces et est allé, comme nous le disait, quelques instants après, Mgr Dubillard, réjouir au ciel le cœur du vénéré Patron. De l'estrade où se sont placés les Evêques, la parole de Monseigneur de Quimper parvenait, nette et forte, jusqu'aux derniers rangs de l'assistance. Allocution vibrante, certes, et où se devinait l'émotion qu'éveillait la réelle beauté et l'incontestable grandeur du spectacle offert, selon le mot de Monseigneur, à la Bretagne, à la France, à l'Eglise universelle, noblement représentées toutes trois parmi nous, en la personne d'illustres Pontifes. Vibrante aussi, l'expression que la multitude sut mettre dans ses vivats, quand Monseigneur l'invita à acclamer, à sa suite, le glorieux Pape Léon XIII, la Bretagne, et le toujours zélé Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. De tout cœur encore, et dans un enthousiasme grandissant, nous avons redit après notre Evêque : « Vive Jésus-Christ ! vive la foi chrétienne ! vive l'Eglise catholique ! »

« La parole de Dieu ne s'applaudit pas, » mais, dans un élan subit de reconnaissance, l'acclamation unanime de « Vive Monseigneur ! » éclata, réponse toute naturelle à celui qui, en réchauffant nos âmes par son éloquence communicative, les avait en même temps remplies de pensées imprégnées du christianisme le plus sage et le plus clairvoyant. « N'est-elle pas de tous les temps, cette lutte de saint Pol contre le dragon ? Chacun n'a-t-il pas à combattre Satan, que l'Ecriture compare à un lion rugissant ? De là, le devoir ne nous incombait-il pas d'invoquer le secours de Pol-Aurélien, par des supplications plus ferventes, à l'occasion des présentes solennités ? »

Pendant le Salut au Saint-Sacrement qui termina cette première journée, nous crûmes sentir que saint Pol, en nous bénissant, nous donnait l'assurance que sa cité épiscopale resterait ce que l'a appelée une tradition séculaire : *Kastel Santel,* la Ville Sainte.

† † †

Jadis à Saint-Pol-de-Léon
— Ce nos racontent li Breton —
Soloient granz gens s'assembler
Pour la feste au Saint honorer.

Le « jadis » du quatrain se renouvelle ; car, le dimanche 1er Septembre, une foule qu'on n'a pas craint d'évaluer à 20

ou 25,000 personnes, se presse pour la grand'messe dans la Cathédrale, si vaste et tout à la fois si petite à pareil jour. Une à une arrivent les processions des paroisses voisines. On ne nous en voudra pas de ne citer que leurs noms, encore qu'une mention spéciale semble bien due aux richesses véritables qu'elles amènent : bannières et croix de processions. Voici l'île de Batz avec l'étole de saint Pol, Plougoulm, Plouénan, Santec, Sibiril, Roscoff, Plouvorn, Plougourvest, Saint-Martin de Morlaix, avec sa belle croix et sa bannière neuve resplendissante.

Au troisième son, le cortège épiscopal fait son entrée solennelle. La messe est célébrée par Son Ex. le Nonce apostolique, assisté, au trône pontifical, par Mgr Roux et Mgr de Durfort de Lorge, et, à l'autel, de M. Péron, recteur de Kerfeunteun, diacre, et de M. Kerbiriou, recteur de Plougonven, sous-diacre. Rarement, la vieille Cathédrale, où rien cependant de ce qui donne au culte le lustre qui convient n'est négligé, rarement, notre Cathédrale a vu pareille pompe, semblable déploiement de splendeurs. Les cérémonies se déroulent avec une majesté qui impressionne et qui charme. Aussi bien, faut-il rendre à M. le chanoine Eveno et à M. Livinec, recteur de Plouénan, maîtres de cérémonies, cette justice que les rubriques d'une messe pontificale, pour compliquées qu'on les suppose, semblent ne leur offrir aucune difficulté. S'il n'y avait quelque mauvaise grâce à vouloir émettre, au sujet de Son Excellence, une appréciation, tout élogieuse du reste qu'elle soit, nous n'hésiterions pas à déclarer combien nous fûmes ravis, à la Préface et au *Pater*, par ce chant jeune et mâle auquel la prononciation italienne communique une si singulière douceur. En tout cas, on peut affirmer que les maîtres ès-harmonies ont eu, durant le Saint-Sacrifice, tout le loisir de s'emplir les oreilles de beautés symphoniques où mélodies et accords répondaient, avec une admirable adaptation, aux impressions suscitées dans les âmes par la solennité des rites ; et ceci est merveille que, dans nos rudes contrées, si éloignées, dit-on, du berceau du génie musical, M. l'abbé Pronost soit arrivé à former cette chorale de Morlaix, qui, gagnerait-elle en ampleur, se surpassera désormais avec peine dans le fini de l'exécution. En face de la chorale, dans le second bras de croix, la musique des Frères de Landerneau, avec beaucoup d'éléments très jeunes, ce qui serait plutôt pour constituer un obstacle, réalise de véritables prodiges. C'est une réputation déjà faite, et quel éloge meilleur peut-on exprimer que de constater que les chers Frères sont de toutes les fêtes ? L'empressement avec lequel on les recherche n'est-il pas le plus sûr garant de leur valeur, non moins que le plus encourageant des compliments ?

Voici maintenant ce qu'à un certain point de vue il est permis d'appeler le point culminant de la solennité, puisque c'en est la raison d'être, je veux dire la proclamation de l'érec-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

tion en Basilique mineure de notre Cathédrale. M. Fléiter, vicaire général de Quimper, donne lecture du Bref qui promulgue cette dignité, avec l'indication des indulgences qui en résultent.

Suit alors la bénédiction, par Mgr Dubillard, des insignes exposés dans le chœur : le pavillon aux couleurs papales et la clochette d'argent doré suspendue à une sorte de médaillon représentant la scène de l'Annonciation, le tout encadré d'un motif d'ornementation du plus heureux effet. Monseigneur annonce que, par un télégramme reçu le matin, Sa Sainteté accorde aux Prélats, prêtres et fidèles présents, sa bénédiction apostolique.

Que M. le chanoine Ollivier, supérieur du Petit-Séminaire de Plouguernével, nous soit indulgent. Inévitablement condamné à n'être que l'écho très affaibli de la satisfaction générale, nous réussirons difficilement à caractériser de façon complète cette éloquence calme, sûre d'elle-même, sans grands éclats, aux phrases artistement ciselées dans la plus pure langue bretonne, et qui touche et captive par l'exposé pathétique de l'état lamentable du Léon des premiers siècles, et le récit étonnant à plus d'un titre des fécondes transformations accomplies par notre grand thaumaturge.

Encore une fois, nous avons la consolation d'entendre le *Credo* royal. Dans ce chœur des masses, plus rien des modulations suaves, des savantes orchestrations. C'est la foi, parlant plus à l'âme qu'à l'oreille, qui s'affirme à pleins poumons sous les arceaux gothiques, comme la veille à la face du ciel étoilé. C'est, pour tout cœur catholique, d'un effet que je ne crains pas de qualifier de grandiose. A écouter le roulement de ces vagues sonores heurtant les piliers de pierre, une analogie s'établit presque à l'insu dans l'esprit, et l'on songe volontiers à ce grand mugissement des flots battant, aux jours de tempête, la ceinture rocheuse de l'Arvor.

Le saint sacrifice achevé, le clergé (au bas mot deux cent cinquante prêtres et séminaristes) se rend processionnellement au presbytère, en traversant à nouveau toute la grande nef décorée avec une grâce et un soin exquis, n'y eût-il d'ailleurs pour justifier ce jugement que le dôme de verdure ornant le transept et d'où pendent de gracieuses guirlandes.

† † †

C'est l'heure d'un régal... intellectuel, pour ne parler que de celui-là. Puisqu'on a manifesté l'espoir de voir publiés *in extenso* les toasts qui lors furent prononcés, combien éloquemment, le lecteur s'en fera une idée, nous les reproduisons aussi complètement que possible.

« Les grandes pensées viennent du cœur. » Ceci est bien pour donner à entendre, dès à présent, comment et par quelle

connexion naturelle, le toast que va prononcer M. le Curé de Saint-Pol a pu allier la plus touchante délicatesse de sentiments et de forme aux plus judicieuses considérations.

MONSEIGNEUR DE QUIMPER ET DE LÉON,

Nul plus que moi, ici, n'apprécie l'immense honneur qui revient, en ce beau jour, à la paroisse et au presbytère de Saint-Pol-de-Léon, de la présence de tant d'illustres personnages ecclésiastiques et laïcs, notamment de ces sept évêques et archevêques qui entourent Votre Grandeur d'un incomparable éclat. Comme je voudrais, dominant l'émotion qui me saisit, pouvoir, Messeigneurs, Messieurs et mes vénérés confrères, vous exprimer par de dignes paroles les sentiments que cette noble assemblée me fait éprouver bien profondément, l'admiration, le contentement, la reconnaissance ! Je ne sens, hélas ! que trop mon impuissance à les traduire comme il le faudrait. Pourtant, mon devoir est de parler, vous me l'avez dit, Monseigneur. Je parlerai avec mon cœur ! aussi bien, un toast c'est l'élan du cœur joyeux, aimant, reconnaissant.

Mon premier toast, ici, se porte vers vous, Monseigneur de Quimper et de Léon, tout naturellement comme vers notre premier Pasteur envoyé vers nous par Dieu. N'êtes-vous pas notre Père tendre et bienveillant, notre bienfaiteur dont le dévouement varié, actif, infatigable, se manifeste chaque jour davantage et autrement que par des paroles, provoquant l'admiration et la reconnaissance de tous vos diocésains, et pourquoi ne le dirais-je pas? tout particulièrement de vos chers Saint-Politains. Deux fois, dès votre première année d'épiscopat, vous avez daigné honorer Saint-Pol-de-Léon, votre seconde ville épiscopale, de votre auguste visite, qui a réjoui tous nos cœurs. Et voici encore que vous y revenez, mais en triomphateur, pour une fête que vous-même avez su préparer, dont vous-même êtes le héros principal. Nous ne l'ignorons pas, c'est votre *enixe rogamus*, apposé à une humble supplique, qui a enlevé le Bref de la Basilique, et dans votre voyage *ad limina*, Votre Grandeur n'a rien négligé pour en assurer et pour en hâter l'expédition. Et depuis, que de fois vous me l'avez répété : « Il nous faut une grande fête, une fête exceptionnelle en l'honneur de la nouvelle Basilique; c'est d'honorer tout le Léon qu'il s'agit ! » Et pour attirer de nombreux pèlerins à ce beau sanctuaire de Notre-Dame et de saint Pol-de-Léon, voici que votre plume expérimentée vient de lancer une Lettre épiscopale, vraiment apostolique, toute vibrante de cet enthousiasme qui se communique, qui entraîne cette foule que nous admirons autour de nous en ce jour. Oui, *hæc dies quam fecit Dominus*, il n'est que juste, Monseigneur de Quimper et de Léon, que vous soyez en ce pays de votre adoption, en ce jour qui est vôtre à tant de titres, particulièrement béni, honoré, hautement acclamé.

Mais vous ne voulez pas, Monseigneur, que je reste sans porter un toast spécial — je le fais avec une extrême joie et une profonde reconnaissance — à vos vénérés Frères dans l'épiscopat, que vous-même avez su si bien convier et attirer à nos fêtes basilicales.

Avec quel bonheur je lève mon verre à la santé de Votre Excellence Monseigneur le Nonce Apostolique, Monseigneur Lorenzelli, dans lequel nous aimons à contempler, à vénérer, à aimer la personne trois fois auguste de Notre Saint-Père Léon XIII glorieusement régnant ! En votre personne illustre rayonne, en effet, l'éclat du grand Pontife romain, Père et Docteur de l'Eglise universelle, mais aussi la sympathie dont il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entoure comme d'une auréole tutélaire notre beau pays de France, notre petite Bretagne bien-aimée ; France et Bretagne, Excellence, vous le répétez souvent, ce sont vos deux pays de prédilection. Dès l'âge de 17 ans, nous dites-vous, au début de la terrible guerre, vous n'avez cessé de vous intéresser à la France, de vous préoccuper de ses destinées, de faire des vœux pour son triomphe, et lorsque la divine Providence vous y a conduit pour l'éclairer de vos sûres lumières et de vos sages conseils, votre cœur a tressailli de joie.

Hélas ! l'heure présente est à la tristesse, et nul plus que vous, Excellence, ne partage nos tristesses françaises qui sont celles de l'Eglise notre Mère, celles de Notre Saint-Père Léon XIII. Si quelque chose en France console et donne espoir, c'est la Bretagne avec sa vieille foi, ses fêtes religieuses et ses Pardons pieux. Sa devise vous plaît, Excellence, ainsi que son blason aux blanches hermines : *Potius mori quam fœdari*. Et dans cette Bretagne fidèle, le pays de Léon a droit de se réjouir de la présence du Nonce du Pape à la grande fête de sa Basilique : rien ne pouvait mieux convenir à une semblable solennité, aucun honneur plus grand ne pouvait lui être accordé.

Le représentant du Pape, président d'honneur d'une fête au pays qui envoie M. le Comte de Mun à la Chambre, voilà ce que nous pouvions désirer de plus heureux. Au nom de cette assemblée entière, au nom de toute cette paroisse de Saint-Pol, au nom de tout le pays de Léon, je porte à la fois un toast chaleureux à Monseigneur le Nonce apostolique et à notre illustre député, M. le Comte de Mun. *Ad multos annos !* Ce n'est pas sa faute, assurément, si la grande et sainte cause ne remporte pas un triomphe éclatant !

Et maintenant, je lève mon verre et porte la santé du vaillant Archevêque d'Hiéropolis, Mgr Carmené, breton d'origine, breton de caractère, grand par les qualités de l'esprit et du cœur, et non moins par les vertus épiscopales. C'est un martyr du devoir épiscopal en Martinique. Honneur à ce confesseur de la foi, type et modèle des caractères, ferme comme un rocher d'Armorique contre les violateurs des droits de l'Eglise, modèle de révérence parfaite envers le Pontife suprême ! Ah ! vous avez droit, Monseigneur, à la béatitude promise à ceux qui souffrent ici-bas pour la justice. Gloire à vous dans l'assemblée des pontifes et des fidèles, et merci d'avoir bien voulu, malgré la fatigue d'un grand âge dépensé au service de Dieu, de l'Eglise et des âmes, venir rehausser l'éclat de nos fêtes basilicales !

Quant à vous, Monseigneur de Sens, vous nous avez appris à désirer vos visites et à souhaiter vivement vos retours parmi nous. Et en cette circonstance heureuse, la fête eût été incomplète, si, comme on l'a craint un instant, Notre-Dame de Lourdes vous avait ravi à notre attente. Nous la remercions, une fois de plus, d'avoir su concilier votre pèlerinage à son sanctuaire favori avec votre présence à notre solennité de ce jour. Il y a quatre ans, à pareille date, Monseigneur, votre voix forte et vibrante retentissait à l'autel de notre Cathédrale, à l'occasion d'une fête très solennelle ; si quelqu'un se réjouissait alors de l'entendre, c'était Mgr Valleau, de si doux souvenir, et tous nous étions heureux de saluer en votre personne auguste, le père, l'ami vénéré de notre Evêque. Mais voici qu'appelé par un autre illustre ami doublé d'un compatriote, Mgr Dubillard, franc-comtois comme vous, vous êtes accouru de nouveau, joyeux, plein de bienveillance à notre égard. Nous aimons à rendre hommage à ce besoin de votre cœur de rendre service à tous, à cette

bonté qui vous caractérise, Monseigneur de Sens, et à cette spéciale sympathie que vous voulez bien témoigner à notre pays breton, et que nous vous prions de nous garder. *Ad multos annos !*

Et comme je bénis la divine Providence, Monseigneur du Cap-Haïtien, de vous avoir conduit à cette fête, de si loin, parmi nous. Si Haïti vous éloigne de votre patrie bretonne, Lézérazien vous rapproche et vous ramène volontiers au pays redevenu cher, très cher à votre cœur. Lézérazien, en effet, n'est-ce pas pour vous une récompense de trente ans de durs labeurs, une consolation de vos innombrables sacrifices en Haïti, en même temps qu'un trésor de grande valeur déjà, de légitimes espérances pour l'avenir, qui verra s'accroître la moisson ? Nous le savons, Monseigneur, ce séminaire est votre œuvre, couronnement de beaucoup d'autres ; et si vous avez pu la fonder en 1894, c'est au milieu des difficultés les plus graves et au prix d'indicibles souffrances, on le sait, d'une façon qui tient du miracle. Puisse-t-il, Monseigneur, ce séminaire tout providentiel, si important, sous la plus sage des directions qu'il vous fût possible de lui procurer et que chacun admire, prospérer et répondre à tous vos désirs ardents d'apôtre, de missionnaire et d'évêque haïtien !

Maintenant, je porte, avec un plaisir toujours nouveau, votre santé, Monseigneur de Jéricho, notre bien-aimé compatriote, Brestois de naissance, au cœur très breton, le seul évêque Léonard actuellement vivant. Si votre corps est à Paris, votre cœur est en Bretagne, toujours battant pour votre cher pays d'Arvor, qui vous revoit avec un retour de dilection ; nos fêtes sont les vôtres et, au 7 Juillet dernier, pour la clôture de notre mission, Monseigneur Dubillard était heureux de déléguer Monseigneur de Jéricho pour bénir le beau calvaire du Léon, au Champ de la Rive. C'est là qu'enthousiasmée à la vue de douze mille pèlerins de Saint-Pol et des paroisses voisines, pieusement recueillis et chantant le cantique de la Croix, Votre Grandeur fit entendre des paroles vibrantes de foi, d'onction, d'un pur patriotisme qui touchaient et remuaient les cœurs : on eût cru entendre saint François d'Assise ou saint Antoine de Padoue. Vous êtes, en effet, Monseigneur, de l'illustre race de ces deux saints, de la grande famille franciscaine. Quelle plus belle devise pouvez-vous prendre que celle de votre bienheureux Père : « *Deus meus et omnia !* » Pauvre, très pauvre, vous aimez à donner, et votre présent de ce jour nous est très précieux. Merci de ce beau reliquaire que vous nous annoncez, véritable trésor ! Merci, Monseigneur, et que Dieu vous garde longtemps à votre famille religieuse, à vos compatriotes reconnaissants !

Monseigneur de Nantes, chacun admire votre devise : *Non sibi sed gregi*, empruntée au grand saint Bernard et dont, au dire de vos diocésains, vous faites constamment la règle de votre vie, la réalisant à la lettre. Ceux qui l'attestent, Monseigneur, ne sont pas des flatteurs mais des amis de la simple vérité. Et ils disent encore : à Nantes, tous le vénèrent et l'aiment à cause de sa belle intelligence, de sa parole éloquente et surtout de son noble cœur. Noble cœur, en effet, qui a des ressources pour tous les genres de nécessités et d'infortunes, des dévouements ingénieux pour toutes les justes causes, spécialement, nul ne l'ignore, pour les Congrégations persécutées. En vous, Monseigneur, elles trouvent, en cette heure troublée et critique, un consolateur, un ami, un bienfaiteur. Ne font-elles pas, du reste, partie de ce grand troupeau qui compose l'un des plus beaux diocèses de France, *Non sibi*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sed gregi ; partie de cette bonne ville de Nantes, aussi bretonne au moins que française : bretonne par ses origines, bretonne aussi par ses traditions de piété et d'œuvres catholiques. N'est-il pas tout naturel qu'à une fête toute bretonne, à Saint-Pol-de-Léon, l'Evêque de Nantes ait voulu donner une marque de sa sympathie, d'autant plus qu'en votre auguste personne, Dijon et Besançon se faisaient fête de fraterniser ensemble au pays breton ?

Et maintenant, avec autant de reconnaissance que de joie, j'ai l'honneur de porter la santé de Sa Grandeur Monseigneur Le Roy, évêque titulaire d'Alinda, supérieur général dans la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. En honorant de sa présence notre fête basilicale, le digne Prélat a voulu donner un témoignage éclatant de sa sympathie envers un diocèse qui fournit de nombreuses et vaillantes recrues à cette incomparable légion de missionnaires dont il est le chef bien méritant. Elle serait accablante pour d'autres épaules, la sollicitude pour tant d'Eglises lointaines, éparses sur les plages de l'Océan, sur les bords des grands fleuves : Sénégal, Niger, Congo, Amazones, Mississipi, jusque sur les hauteurs du Kilima-Njaro et des Monts de Cristal. Véritable père des noirs, vrai fils de Libermann, son cœur sauvegardera leurs intérêts jusque dans la capitale de la France ; malheur à l'imprudent qui voudrait faire échec à l'évangélisateur de ces déshérités, il ne dormira pas en paix : Monseigneur Le Roy se lève bientôt, armé de ce glaive de la parole qu'il manie avec une dextérité sans pareille : c'est une fine lame qui, pour avoir reçu sa trempe au pays voisin de Normandie et non à Tolède, n'en a pas la pointe moins acérée, l'acier moins bien trempé, les coups moins décisifs. A Rome, par la Congrégation dont il est le supérieur général, Monseigneur Le Roy rend des services non moins signalés à l'Eglise et à la France ; nulle source plus limpide des infaillibles doctrines Romaines, que celle du Séminaire français, nulles lèvres plus avides de s'en désaltérer, que celles du clergé de Quimper et de Léon. Dans le comité formateur de l'heureuse fondation française à Rome, à côté des Eminentissimes cardinaux, Gousset, Barnabo, Pitra, figure, dans un rang d'honneur, le nom de Monseigneur Sergent, qui venait d'être nommé au siège de saint Corentin et de saint Pol-Aurélien. Honneur à son successeur, qui donne une consécration nouvelle à ces fécondes traditions : il appartient à notre diocèse, à votre bonne ville de Morlaix, Monseigneur, à votre paroisse de Saint-Mathieu, Monsieur l'Archiprêtre, le vénéré fondateur de l'œuvre, le saint et savant Père de Lannurien. Et s'il m'est permis de produire ici mes sentiments personnels, je proclamerai que parmi les grâces de choix dont je remercie le Ciel, il m'est doux de classer celle d'avoir reçu, au Séminaire-Français, le couronnement de mes études sacrées. Je ne saurais, assurément, trouver une occasion plus favorable que celle de ce jour pour témoigner du fond du cœur ma reconnaissance à mes anciens maîtres, représentés ici en votre auguste personne, Monseigneur Le Roy, et aussi en la personne de l'un de leurs plus dignes successeurs, mon ancien et cher condisciple le Révérend Père du Plessis de Grénédan de Moncontour, ancien zouave du Pape.

Et maintenant, pourquoi faut-il que mes regards ne rencontrent pas ici les deux vénérables Abbés, l'un trappiste, l'autre bénédictin, qui nous avaient promis leur présence à nos fêtes, mais que des obstacles sérieux, joints à d'impérieux devoirs, ont retenu dans leur monastère. Ah ! de loin, je porte vos santés, Révérendissimes Dom Bernard de Thymadeuc,

Dom Léandre de Kerbénéat. Puisse la divine Providence vous épargner, entr'autres calamités, la dure épreuve de l'exil !

Tout à l'heure, je saluais avec une profonde vénération le premier représentant du Saint-Père en France. J'en vois d'autres ici, quatre prélats de la maison du Pape, que je remercie beaucoup de leur présence à cette fête, qui devient ainsi fête romaine et fête armoricaine à la fois. Messieurs les Prélats romains, je porte vos santés !

Je serais un ingrat si j'oubliais de remercier et de féliciter hautement nos distingués et éloquents prédicateurs de ce jour, dont il m'avait été dit : « Votre choix ne pouvait être plus heureux. »

En terminant cette série, un peu longue peut-être, de toasts divers, je lève mon verre aux bons, aux illustres laïcs qui honorent cette assemblée, comme ils savent en honorer bien d'autres : les de Mun, les de Guébriant, les Martin-Roux, autant de dignes serviteurs de la Patrie et de la sainte Eglise. Les nommer, n'est-ce pas renouveler un éloge qui est dans toutes les bouches !

A vous tous, enfin, chers et vénérés confrères dans le sacerdoce, de la paroisse de Saint-Pol, qui si bien la représentez ! du diocèse et des diocèses voisins ou plus éloignés, accourus à notre fête basilicale et patronale, je souhaite d'un cœur reconnaissant santé et divines bénédictions en abondance ! Que Notre-Dame de l'Annonciation et le glorieux saint Pol-Aurélien vous soient partout favorables et secourables !

Aisance, distinction, noblesse de langage et de cœur font partie de l'apanage de M. de Guébriant, maire de Saint-Pol. Reproduire ses paroles, c'est montrer au lecteur que je n'ai pas à craindre l'exagération dans l'éloge.

« Excellence,

« Le Maire de Saint-Pol vous demande de vouloir bien lui permettre de renouveler, au nom de ses administrés, les souhaits de respectueuse bienvenue que vous a déjà adressés M. l'Archiprêtre. Oui, c'est pour moi une grande joie, un très précieux honneur de pouvoir saluer parmi nous le Représentant de Léon XIII, cher au cœur de la Bretagne, et nous croyons comprendre, Excellence, qu'en nous accordant ce haut témoignage de sympathie, vous avez voulu non seulement rehausser l'éclat de nos fêtes, mais encore honorer la foi de nos populations et reconnaître la vieille fidélité des hommes de ce pays au Chef de l'Eglise. Vous vous êtes souvenu qu'au jour où le Saint-Siège eut besoin de défenseurs, son appel ne fut nulle part plus entendu que sur ces côtes bretonnes. Excellence, nous conservons le nom de ces aînés, les du Beaudiez, de Parcevaux, de Lanascol, de Nanteuil, tombés sur la terre italienne, à Mentana et à Castelfidardo. Nous savons que leurs survivants, plus tard, à l'heure sombre de l'envahissement, furent les héros de Patay, de Loigny, du Mans, et nous n'avons garde d'oublier l'héroïque et sanglante leçon de choses par laquelle ces « soldats du Pape », comme on les appelait ironiquement, montrèrent au monde

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comment la fidélité au Saint-Siège peut s'allier au sentiment patriotique le plus ardent et le plus pur. Eh bien ! aujourd'hui encore, ce double sentiment, profondément gravé aux âmes bretonnes, est celui dans lequel nous saluons la venue du Nonce, et si vous le voulez bien, c'est celui dans lequel, à mon tour, je porte respectueusement la santé de Léon XIII, de son représentant, des illustres Evêques qui nous honorent, avec une mention spéciale pour Monseigneur Dubillard. »

Une ombre eût passé sur notre fête, si M. de Mun ne s'était point levé pour nous dire, avec une éloquence hors de pair, bien que tout y fût improvisation, ce dont hélas ! nous n'offrons que des lambeaux décolorés :

« EXCELLENCE, MESSEIGNEURS,

« Je ne m'attendais pas à prendre la parole, et je suis presque tenté d'en vouloir à Mgr Dubillard de l'invitation qu'il m'adresse. Puisque vous le voulez, Monseigneur, j'obéis, et c'est un devoir très doux ; car j'ai cette bonne fortune, ici, de parler au nom du pays que je représente, et aussi, puisque je ne suis qu'un enfant d'adoption, de donner des louanges qu'un enfant du pays doit taire.

« Je porte la santé de Son Excellence le Nonce apostolique et des vénérables Prélats. Vous me permettrez, Excellence, de m'adresser à vous, pour tous les témoignages de sympathie que vous m'avez donnés en des circonstances inoubliables, et aussi parce que j'ai des devoirs envers le Représentant du Pape. Je vous en prie, Excellence, lorsque vous parlerez à Rome de ce que vous avez vu à Saint-Pol, dites qu'il y a, dans la terre de France, un pays privilégié qui, fortifié par les vertus de ceux qui y portèrent l'Evangile, offre à tous l'exemple des fortes vertus, à ses Evêques la force dont ils ont besoin pour leur ministère, au Pape, enfin, la plus douce consolation. Vous direz au Pape que vous avez vu un peuple chrétien conduit par ses Evêques, affirmant à la face du ciel, par le chant de son *Credo*, la foi qui est au fond de son cœur ; vous direz que vous avez vu un clergé aimé, respecté, exerçant avec indépendance tout son ministère ; vous direz que vous avez vu toutes les classes, toutes les autorités unies dans la même mission, qui est de conserver la foi des habitants ; vous direz que cette ville est comme une citadelle où le peuple veut rester le défenseur de ses libertés et choisit, pour cela et non pour autre chose, les représentants qu'il se donne ; vous pourrez dire qu'en entrant dans cette ville, vous avez vu la devise qui est aussi la nôtre : *Non offendo sed defendo* : Nous sommes résolus à nous défendre et à garder nos droits et nos libertés. Vous y joindrez le très humble et très filial hommage d'un catholique de France, qui a reçu du Pape les plus grands témoignages qu'un catholique puisse recevoir. Je

porte la santé de Son Excellence, des Evêques, du Curé toujours si hospitalier, si fin, si éloquent. »

Les applaudissements éclatent et ne cessent que lorsque Monseigneur de Quimper prend à son tour la parole.

« Un homme qui se trouve dans l'embarras, c'est l'Evêque de Quimper, après des orateurs aussi spirituels, aussi éloquents que ceux que vous venez d'entendre ; mais je ne concours pas pour le prix d'éloquence. L'Evêque de Quimper a autre chose à dire. Je remercie M. de Mun, qui a résumé la pensée de ce pays : « Nous nous défendons et nous n'attaquons personne ». Souvenez-vous de cette parole. Je rappellerai une autre parole encore du discours de M. le Curé : « *Potius mori quam fœdari*, Plutôt mourir que trahir ». J'admire cette devise : toujours le devoir, toujours sur la brèche et ne reculer jamais ! Je vous apporte une autre devise, comme évêque de la Franche-Comté (et je suis en ceci l'interprète de Mgr de Sens et de Mgr Le Roy), une autre devise qui a sa beauté :

Comtois, rends-toi !
Nenni ma foi !

« J'entendais comparer ces deux devises par un Breton de bonne race, le P. Le Doré, qui donnerait presque la préférence à la nôtre, parce qu'elle est moins prétentieuse. En tout cas, j'aime aussi vivement, avec désintéressement, la Bretagne, ma patrie d'adoption, et mettons ces deux devises l'une en face de l'autre. Je porte la santé de Son Excellence le Nonce Apostolique, que je remercie affectueusement d'avoir présidé cette fête, d'avoir donné à la Bretagne cette marque de sympathie. Je porte la santé de tous ces illustres Prélats et, dans la personne de M. de Mun, de tous ces hommes courageux qui, au prix de leur avenir, de leur réputation, se sont donnés à la cause de Dieu. Pour tant de fatigues, la récompense ne leur manquera pas. Il y a au ciel un Dieu qui écrit tout ce que nous faisons, tout le bien que nous accomplissons : la terre passe, le ciel demeure. Ce que Dieu demande c'est l'effort, non le résultat ; c'est Dieu qui donne le résultat. Je porte la santé de M. de Guébriant : je sais son dévouement, son esprit distingué, son cœur prêt à tous les sacrifices pour la bonne cause ; M. de Mun et M. de Guébriant, on peut les comparer à Jonathas et David, *amabiles ambo et decori in vita sua*. Je bois enfin à la santé du clergé de Léon et de Cornouailles. »

Après ce toast, salué par de nombreuses salves d'applaudissements, Son Excellence daigne à son tour nous adresser ces paroles pleines d'amabilité, d'enseignements chrétiens et, à l'occasion, d'humour :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Je voudrais ne pas prendre la parole après les éloquents discours que j'ai entendus ; mais c'est un devoir de justice d'exprimer la joie que j'éprouve en entendant des idées si nobles, des sentiments si dignes. La fête d'aujourd'hui nous parle de l'Eglise catholique, de sa constitution, puisque l'érection en Basilique, érection qui est la concession d'un privilège, nous rappelle que Rome est le centre de la juridiction spirituelle, le foyer de la lumière et de la vie catholique. L'église de Saint-Pol, érigée en Basilique, nous rappelle que nous sommes tous les enfants de la même famille rachetée par Jésus-Christ, et qu'il n'y a pas plusieurs chefs, mais un seul qui a sous sa dépendance d'autres chefs, c'est-à-dire les Evêques et tous les grades de la hiérarchie.

« Du point de vue dogmatique, passant à un autre point de vue, je dirai que je suis heureux de me trouver dans le diocèse qui a à sa tête un des évêques les plus doctes, les plus pieux, les plus dévoués au Saint-Siège, Mgr Dubillard. Je me plais à rendre hommage au chef du diocèse, parce que de l'Evêque dépendent l'ordre et la vie catholique, la valeur et le mérite d'un peuple chrétien ; parce que l'Evêque est le maître, le juge, le père, le protecteur du diocèse. Ensuite, je suis heureux de voir autour de ce digne Evêque beaucoup de curés et de prêtres, et surtout le très sympathique Archiprêtre de Saint-Pol.

« De la sphère ecclésiastique passons à la sphère administrative et politique. Rien n'est plus beau que de voir ces deux vies si bien harmonisées, avec l'idéal et la finalité de la vie ecclésiastique. Quand une ville a un Maire avec des qualités intellectuelles, morales, bienfaisantes comme M. de Guébriant, ce n'est pas une ville du XX^e^ siècle, mais du siècle catholique, je ne veux pas dire du XIII^e^ siècle, pour qu'on ne croie pas que la ville de Saint-Pol manque de quelque chose. Souvent, on m'a dit que M. de Mun était catholique avant tout et comprenait que l'intérêt de la Religion doit être défendu toujours. C'est de ce principe vraiment chrétien et patriotique que le Comte de Mun s'est inspiré, quand il n'a pas hésité à dire : « Si Dieu a fait les nations guérissables, c'est par le ministère de l'Eglise. » Le Chef de l'Église nous a dit : il faut agir de telle ou de telle façon, le Comte de Mun l'a fait, il a obéi au médecin suprême, le Pape Léon XIII. Je vois ainsi la promesse, le gage d'une résurrection parfaite de ce noble pays ; c'est l'espoir, le souhait qui vient du fond de mon cœur, quand je porte la santé de tous ces Evêques ; je bois à la prospérité catholique de la France entière. »

† † †

A l'issue, ou pour dire vrai, dès le début des vêpres, sort de la Cathédrale une procession que je qualifierais d'interminable, si ce mot ne semblait nuancer, de manière plutôt

désagréable, l'éloge qu'il conviendrait de faire d'un cortège incomparablement superbe. Maintes fois dépeint par des maîtres très experts du pinceau et de la plume, la description en deviendrait cette fois fastidieuse, à l'égal presque de l'indication détaillée du trajet parcouru, dussé-je encourir en ceci les reproches bien légitimes, je le confesse, de toutes les âmes de bonne volonté qui ont dépensé dans l'ornementation, et le soir dans l'illumination des rues et des édifices, une somme inimaginable d'ardeur, d'ingéniosité et de bon goût. Nous dirons simplement que la procession, modèle d'ordre et de très franche dévotion, se déroule au chant des cantiques jusqu'à la gare et revient traverser la chapelle du Kreisker, en longeant la place Michel Colomb. Un souvenir, en passant, au grand sculpteur à qui un vénérable prêtre répétait souvent cette touchante exhortation : « Travaille, petit, regarde le clocher à jour et les belles œuvres des compagnons. Aime le doux Sauveur, la Vierge Marie et tu auras un jour grand renom dans le Léon et dans la belle duché de Bretagne. »

Au retour du cortège, les Evêques réunis donnent, comme hier soir, leur bénédiction solennelle à la foule pieusement agenouillée.

† † †

Que les heures sont courtes, dans ces journées de sainte joie ! Nous nous retrouvons, à 8 heures, dans la Cathédrale illuminée, comme en une féerie, grâce à la profusion des lampes électriques et des rangs de bougies entourant l'immense vaisseau d'un double cordon de feu, au pied de la chaire où Mgr de Durfort de Lorge va nous faire entendre le panégyrique de saint Pol. N'étant point fils de la ville de Saint-Pol, l'orateur croit devoir s'excuser d'avoir accepté cet honneur, en constatant que des liens assez nombreux le rattachent à la terre du Léon. Qu'est-il besoin d'excuse ? Le talent ne suffit-il pas amplement à expliquer un tel choix, à défaut même de toute autre raison ?

S'inspirant du motif de la présente solennité, Mgr de Durfort de Lorge prend comme texte : « *Erit gloria templi hujus major priore.* » En un langage empreint à diverses reprises des chaudes couleurs de la poésie, et où la noblesse et l'élévation ne sauraient porter aucune atteinte à la clarté, le prélat nous dit les splendeurs passées, les glorieux souvenirs de la cathédrale et du peuple de saint Pol-Aurélien. L'avenir, il l'entrevoit radieux sous la protection accrue encore, s'il est possible, de Notre-Dame de l'Annonciation et de saint Pol, fier, pour la Sainte-Vierge et pour lui, autant de sa jeune Basilique que de sa vieille Cathédrale.

Nous demandons qu'on veuille bien le remarquer, si nous ne nous sommes pas davantage étendu sur ce magnifique

Archives diocésaines de Quimper et Léon

discours d'une si haute inspiration et d'une éloquence à laquelle les plus difficiles doivent, sans conteste, rendre hommage, non plus que sur le panégyrique breton de M. Ollivier, c'est que nous savons le très vif désir que l'on a de voir imprimées, en leur entier, des pages éminemment propres à propager et à fortifier le culte de saint Pol-Aurélien.

Après le chant si beau du cantique, dû au P. Delaporte, en l'honneur de saint Pol, un soliste de Saint-Martin interprète avec âme et talent l'*Ave Maria*, de Gounod, puis la bénédiction de Jésus-Hostie, porté par Mgr de Nantes, descend sur nos fronts courbés.

Un mot breton, qu'on eût trouvé sur bien des lèvres, condense en sa forme précise la pensée de tous, à l'issue de la cérémonie : « *Eun dudi eo !* »

† † †

C'est une salutaire pensée de prier pour les morts ; aussi, après la messe dite à 8 heures 1/2, par Mgr Lorenzelli, pour les malades et les affligés, c'est-à-dire pour tous ceux qui, par maladie ou tristesse, n'ont pu prendre leur part complète du bonheur général, M. le chanoine Péron, le zélé autant qu'aimé pasteur de Châteauneuf et de Notre-Dame des Portes, célèbre, à 10 heures, assisté de M. Derrien, recteur de Kersaint-Plabennec, et de M. Robinaud, recteur de Loc-Maria-Quimper, une messe solennelle de *Requiem* pour tous les prêtres défunts de la paroisse ; l'absoute est donnée par Mgr Potron, évêque de Jéricho. A l'efficacité du saint sacrifice, les cinquante prêtres présents joignent le secours de leurs prières, pour que nos frères de l'Eglise souffrante s'associent, dans la plus large mesure, espérons-le, à la joie de l'Eglise de Léon.

Et maintenant, au sortir de ces consolantes manifestations, après ces heures bénies où le ciel a semblé jeter sur notre terre un peu de ses beautés, où Dieu, mieux aimé et de plus près senti, a comme laissé entrevoir ce que seront les pleines magnificences des fêtes sans lendemain de l'éternité, notre respectueuse gratitude va tout d'abord à Monseigneur de Quimper, l'âme et le promoteur de ces solennités, à Monseigneur le Nonce apostolique, à tous ces vénérés Pontifes et Prélats accordant à nos populations la bienveillante faveur de leur illustre présence, à tous ces prêtres dont le cortège, grossi au delà de toutes les espérances, nous a offert la parfaite image d'une édification et d'une union hautement chrétienne. Que grâces soient rendues spécialement à M. Le Goff, curé-archiprêtre, dont l'ardeur intelligente et la sollicitude toujours en éveil pour le culte de notre saint Patron, ont su mener à bien, avec le concours de ses zélés vicaires et de ses dévoués paroissiens, la tâche complexe de célébrer, par une fête qui ne puisse s'oublier, l'éminente distinction dont s'honore sa Cathédrale ! Chez tous, la mémoire du cœur gardera à notre sympathique Pasteur et Curé un durable souvenir ; rappelons, en outre, le mot de Monseigneur : « Pour tant de fatigues, la récompense ne manquera pas, c'est Dieu qui la donne. » Reconnaissance, enfin, honneur et gloire à Notre-Dame de l'Annonciation et à notre premier Père saint Pol-Aurélien !

X.

Le Folgoet. — Nous apprenons que Mgr Potron, évêque de Jéricho, a bien voulu accepter de présider, dimanche prochain 8 Septembre, les fêtes patronales de N.-D. du Folgoët dont nous avons donné le programme dans notre dernier numéro.

Les Privilèges des Basiliques Mineures. — A la suite des fêtes solennelles dont il vient d'être parlé, nos lecteurs aimeront à connaître les *privilèges* attachés au titre de « Basilique Mineure ». Nous les trouvons savamment énoncés dans un ouvrage de Mgr Barbier de Montault, récemment décédé, dont on connaît toute la compétence en semblable matière.

I. Les privilèges afférents aux basiliques mineures sont au nombre de six : le *titre*, le *qualificatif*, la *prééminence*, le *pavillon*, la *clochette* et la *cappa*.

1. *Titre*. Le titre propre est *Basilique mineure*, qui remplace celui d'*église*, commun à tous les autres édifices analogues, c'est-à-dire qu'elle est basilique du second ordre, venant immédiatement après les basiliques majeures ou de premier ordre et qu'elle jouit, par le fait même de son érection, de tous les droits et privilèges qui appartiennent aux basiliques mineures, auxquelles elle est assimilée.

2. *Qualificatif*. Toute église a son épithète spéciale pour la distinguer des autres. L'église ordinaire est *vénérable* ; *insigne* est réservé à certaines collégiales que le Saint-Siège veut honorer, la cathédrale est *sainte*, et *sacrosainte* la basilique, tant majeure que mineure.

(On dira donc désormais dans les actes officiels et la légende du sceau : *Basilique sacrosainte de Notre-Dame de l'Annonciation.*)

3. *Prééminence*. Elle donne droit de prendre rang avant les autres églises qui sont considérées comme inférieures vis-à-vis d'elle. Toutefois, la Sacrée Congrégation des Rites a fait exception pour les cathédrales, en raison de la présence de l'évêque.

Les insignes qui rehaussent le titre basilical constituent les trois autres privilèges, et il convient d'en parler un peu plus longuement, parce qu'ils sont moins connus.

4. *Pavillon*. Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 27 Août 1836, rendu pour la cathédrale de Lucera (Deux-Siciles), déclare que les trois insignes des basiliques mineures sont le *pavillon*, la *clochette* et la *cappa* : *Conopæum, omni tamen auri et argenti ornatu ab eo excluso, tintinnabulum et usum cappæ magnæ.*

Le pavillon est l'*ombrellino* amplifié et non entièrement développé. Il est l'insigne propre du Souverain Pontife et, par extension, des cardinaux et des évêques : on le portait primitivement sur la tête, plus tard on le tint par derrière ; actuellement renfermé dans son étui, il ne sert plus qu'à rappeler un rite disparu. Le pape ayant sous sa juridiction

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus immédiate et personnelle les basiliques majeures et mineures, leur a transmis le pavillon comme symbole de leur haute dignité, mais en agrandissant ses proportions. Aussi, dans le langage populaire de Rome, le pavillon des basiliques s'appelle-t-il par antonomase *basilica* ; car la basilique semble s'identifier avec lui.

Le pavillon a son armature de bois recouverte de bandes de soie, alternativement jaune et rouge. Les pentes, découpées en lambrequins frangés de soie tout autour, sont aux mêmes couleurs, mais contrariées, en sorte qu'un lambrequin jaune correspond à une bande rouge et réciproquement. Sur ces lambrequins l'on peint ou l'on brode le nom latin, les armoieries et le titulaire de la basilique. La partie supérieure se termine par un globe et une croix, l'un et l'autre de cuivre doré.

Le rouge et le jaune, couleurs impériales, sont devenues les couleurs papales, depuis que l'empereur Constantin en gratifia le pape saint Sylvestre pour rehausser sa dignité suprême : elles ne furent modifiées que par Pie VII, qui choisit le jaune et le blanc, lorsque Napoléon les eut usurpées en qualité de *roi d'Italie*.

Les basiliques majeures se distinguent des mineures par un pavillon plus riche, à bandes de drap d'or et de velours cramoisi, avec des franges d'or aux lambrequins.

Le pavillon se porte demi-ouvert, comme une pyramide, aux processions tant intérieures qu'extérieures. Il précède le clergé et la croix. L'employé qui en est chargé le tient à deux mains, à hauteur de la poitrine, la pointe de la hampe appuyée dans la gaîne d'un licol de cuir rouge passé autour de son cou : son costume est celui des confréries, un *sac* ou tunique talaire de toile blanche, serré à la taille par un cordon blanc ou une lanière de cuir.

Le pavillon, symbolisant le titre basilical, est apposé en *pal*, pour employer l'expression du blason, au-dessus de l'écusson de l'église ou du cartouche qui contient sa devise. L'un et l'autre se complètent mutuellement.

5. *Clochette*. La clochette, dans les processions, accompagne et précède toujours le pavillon. Sa hauteur est à peu près celle de la taille humaine et elle se compose de trois parties : le *bâton* que tient le porteur, vêtu comme précédemment ; la *clochette* de métal, suspendue à poste fixe, avec un cordon attaché au battant pour la tinter, ainsi que semble l'exiger son nom latin *tintinnabulum* ; enfin un *beffroi*, en bois sculpté et doré, où sont peints d'un côté, le titulaire de l'église et, de l'autre, le cartouche inscrit surmonté du pavillon.

La clochette précédait autrefois le pape, chaque fois qu'il sortait de son palais : on la sonnait devant lui pour avertir de son passage. La coutume ne s'est pas maintenue, mais les basiliques ont gardé, avec la tradition, le double privilège du pavillon et de la clochette, tant il est vrai que si tout se transforme, la trace du passé peut se suivre encore en maint usage.

6. *Cappa*. — La *cappa*, avec le rochet qui, selon le droit, en est la conséquence directe, forme le vêtement propre aux dignitaires ecclésiastiques qui ont rang à la chapelle papale. La concession de cet insigne aux chanoines des basiliques mineures emporte donc avec elle l'idée d'une émanation de la souveraineté pontificale.

La *cappa* est la même pour les évêques et les chanoines, c'est-à-dire en laine violette, avec le chaperon d'hermine. Mais la distinction hiérarchique s'établit sur la manière de la porter : l'évêque la déploie entièrement, en signe de juridiction ; les chanoines, au contraire, en replient la queue qu'ils ramènent sous le bras gauche, où elle est suspendue à

un large ruban de soie violette. Cette queue, ainsi retroussée, prend le nom significatif de *tortillon*, qui en indique très nettement l'aspect et les chanoines ne peuvent la baisser que pour l'adoration de la croix, le Vendredi Saint.

Je sais bien que cette *cappa* relevée ne plaît pas aux chanoines français, le *tortillon* leur est particulièrement désagréable : aussi s'est-on ingénié à modifier de bien des façons un insigne *sui generis*.....

L'érection se fait par *Bulle* et plus généralement désormais par Bref ou Rescrit, dont il est donné lecture, en latin et en langue vulgaire, après l'Evangile de la messe pontificale. Le Bref est aussitôt mis à exécution ; car, à ce moment, entrent au chœur les deux insignes principaux qui sont le pavillon et la clochette.

Le Bref appartient de droit à l'église ainsi honorée (les archives diocésaines doivent en garder une copie authentique). Aussi est-il remis, séance tenante, après qu'il a été promulgué du haut de la chaire, à la première dignité de l'église qui le reçoit debout dans un plateau d'argent puis le dépose soigneusement dans les archives.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les nouvelles de la précieuse santé du Saint-Père sont excellentes.

Il y a quelques jours, un évêque qui avait eu l'honneur d'être admis à l'audience du Souverain Pontife s'émerveillait de la santé de Léon XIII. Le Pape lui rappelait, avec une mémoire qui ne faillissait jamais, certains incidents qui s'étaient passés dans le diocèse du prélat. Il lui parlait ensuite d'événements plus récents et le concernant, montrant ainsi que chez lui la mémoire était intacte et ne faisait point de différence entre des faits qui se sont déroulés il y a soixante ans et ceux qui datent de quelques jours.

France. — Les Congrégations religieuses. — On avait répété avec insistance que, en suite du règlement du Conseil d'Etat, le Pape enverrait de nouvelles instructions aux communautés religieuses. Des informations très sûres nous permettent de dire qu'il n'en sera rien.

Le Souverain Pontife estime que les deux Lettres qu'il a fait publier par le cardinal Gotti sont suffisamment claires et nettes. Elles indiquent la mesure dans laquelle les religieux peuvent être soumis aux évêques et, d'autre part, avertissent les évêques qu'ils ne peuvent rien exiger en dehors de ces points.

C'est aux communautés religieuses qu'il convient de voir comment elles doivent agir vis-à-vis du gouvernement français.

Le Pape désire qu'elles prennent les mesures nécessaires pour sauvegarder leurs biens et leurs œuvres ; en dehors de cette indication générale, il ne prescrit rien. *(La Croix.)*

Belgique. — Mort de Mgr Doutreloux. — Mgr Doutreloux, évêque de Liège, est mort presque subitement le soir du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

24 Août, à l'âge de 64 ans. Cette nouvelle a été accueillie avec d'unanimes sentiments de regrets, non seulement en Belgique mais dans la chrétienté tout entière.

Outre les œuvres de piété et de zèle qu'il avait fondées dans son diocèse, Mgr Doutreloux a été le promoteur des Congrès eucharistiques, destinés à restaurer le règne de Jésus-Christ dans les sociétés. Président du Comité permanent de cette Œuvre, il se préparait à venir présider le Congrès qui se tient actuellement à Angers, quand la mort l'a frappé. Il a rendu le dernier soupir en s'unissant, par geste, à l'invocation au Sacré-Cœur.

Institut (Université) catholique de Paris. — Dans le cours de l'année scolaire 1900-1901 qui vient de se terminer, l'Institut Catholique de Paris a brillamment poursuivi le cours de ses succès et noblement répondu à la confiance croissante des familles chrétiennes qui lui confient leurs fils.

Son Ecole de Sciences a obtenu, devant les jurys d'Etat, 35 certificats portant sur l'analyse, la mécanique, l'astronomie, la physique, la chimie, la minéralogie et la géologie. Un de ses anciens élèves a été reçu docteur ès sciences.

Son Ecole de Lettres a fait recevoir 47 licenciés, dont 29 pour les lettres, 7 pour la philosophie, 8 pour l'histoire et 3 pour les langues vivantes. Deux de ses anciens élèves ont été reçus docteurs ès lettres.

Sa Faculté de Droit a enregistré 47 bacheliers, 46 licenciés, 13 docteurs, dont 9 pour le doctorat juridique et 4 pour le doctorat économique. Sur ces 13 docteurs, 9 ont obtenu des mentions *bien* et *très bien*, et 2 *l'éloge*.

Enfin, les Facultés réunies de Philosophie, de Droit **canon** et de Théologie ont décerné 6 diplômes de docteurs, dont 1 docteur agrégé, 20 diplômes de licenciés et 172 diplômes de bacheliers.

Soit au total, pour le cours de l'année scolaire, 219 bacheliers, 124 licenciés et 22 docteurs.

On comprend que devant des résultats aussi éloquents qui sont le fruit de la liberté de l'enseignement supérieur, la réputation de l'Université catholique de Paris, appuyée sur le mérite d'un corps professoral éminent, aille grandissant d'année en année, et que toutes les familles chrétiennes, qui sont également soucieuses pour leurs enfants de science et de vertu, n'hésitent pas à les diriger vers cette grande Ecole pleine d'avenir.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer aux esprits timides que l'Université catholique de Paris, établie en conformité avec la loi du 12 Juillet 1875, n'a rien à craindre de la loi du 1er Juillet dernier sur les Associations, qui ne la concerne en aucune façon.

Aussi, sa prochaine rentrée s'annonce-t-elle, dès maintenant, dans les plus favorables conditions.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

16e Année. Vendredi 13 Septembre 1901. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Confréries du Rosaire ; Nominations dans le clergé ; Pèlerinage de Lourdes ; Ploumoguer ; Le Folgoat ; Lambézellec ; Ergué-Gabéric ; Bibliographie ; Le Congrès de l'Association bretonne, à Lannion ; Nos Missionnaires (suite).

II. — Nouvelles du monde catholique : Angers ; Les Congrégations religieuses ; Grenoble ; Besançon ; Lourdes ; etc.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Nicomède, Martyr.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de Ste Euphémie, Martyre.

Lundi, 16. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Évêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 17. — Les Stigmates de S. François d'Assise. Double. Blanc.

Mercredi, 18. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 19. — S. Janvier et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 20. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Eustache et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Samedi, 21. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Mathieu, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 22. — 17e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame des Sept Douleurs.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Eutrope	du 15 au 17 Septembre.
Beuzec-Cap-Sizun	du 18 au 21 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

LOPERHET : Adoration et Jubilé, du 8 au 15 Septembre.

GUIMILIAU : Retraite de Jubilé, du 15 au 22 Septembre. Président, M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Pendant la semaine, à partir de lundi, la messe de 5 h. 1/2 sera dite à l'intention du Pèlerinage de Lourdes, et on récitera les Litanies de la Très Sainte Vierge.

On engage beaucoup les fidèles à prier à cette intention.

Confréries du Rosaire. — Nous pensons rendre service à plusieurs de nos confrères en reproduisant cette note de la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« D'après la Constitution *Ubi primum* du 2 Octobre 1898, toute Confrérie du Rosaire qui ne possède pas ou n'a pas possédé de Lettres Patentes du Général des Frères Prêcheurs pour l'érection de cette Confrérie, doit se pourvoir de ces lettres dans un délai que le Saint-Père avait fixé d'abord à une année, et qu'il a daigné proroger jusqu'au 2 Octobre prochain.

« Passé cette date, les Confréries — valides à l'origine ou revalidées depuis — qui n'auront pas demandé et obtenu de l'Ordre de Saint-Dominique un diplôme reconnaissant leur existence, seront par là même supprimées.

« En conséquence, et à partir du 2 Octobre 1901, les inscriptions faites aux registres de ces Confréries seraient sans valeur, et on ne gagnerait plus aucune des indulgences attachées, soit à la procession du premier dimanche du mois, soit à la visite de l'autel du Rosaire.

« Nous croyons utile de rappeler ces choses à MM. les Curés et Recteurs, afin d'éviter l'embarras et les frais qui pourraient résulter, après le 2 Octobre 1901, de la nécessité de procéder à de nouvelles érections.

« Pour se procurer le diplôme exigé par le Souverain Pontife, on peut s'adresser à la Direction centrale du Rosaire, rue Tête-d'Or, 91, Lyon, ou au Secrétariat de l'Evêché.

« Les renseignements à fournir sont les suivants : nom de la paroisse, nom du diocèse, vocable de l'église où se trouve la Confrérie. »

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. L'Helgouac'h, vicaire de Sibiril, vicaire à Lambézellec ;

M. Nicolas, vicaire de Landévennec, vicaire de Sibiril ;

M. Kerouanton, ancien vicaire de Locquénolé, vicaire de Landévennec ;

M. Kerouanton, vicaire à Plounéour-Trez, vicaire à Lampaul-Guimiliau ;

M. Cabioc'h, vicaire de Peumerit, vicaire à Plounéour-Trez ;

M. Danzé, jeune prêtre de Primelin, vicaire de Peumerit ;

M. Pérennès, professeur à Saint-Jacques de Lézérazien, professeur au Grand Séminaire.

M. Hily, vicaire à Crozon, professeur à Saint-Jacques de Lézérazien ;

M. Le Roy, vicaire de Pouldergat, vicaire à Crozon ;

M. Arzel, jeune prêtre de Plougonvelin, vicaire de Pouldergat ;

M. Kermaïdic, vicaire de Mespaul, vicaire de Plounéventer ;

M. Saliou, jeune prêtre de Saint-Cadou, vicaire de Mespaul ;

M. Pellé, vicaire de Saint-Thois, vicaire de Saint-Thurien ;

M. Broc'h, jeune prêtre de Guissény, vicaire de Saint-Thois.

Pèlerinage de Lourdes. — Deux mille pèlerins de notre diocèse — exactement 2,015 — répartis en trois trains, partiront dimanche prochain pour Lourdes ; parmi eux de nombreux malades, qui vont demander un soulagement à leurs maux ou la force de les supporter avec résignation et courage. Beaucoup d'autres devront se contenter d'être des pèlerins de désir. Nous les invitons à unir leurs prières à celles de leurs parents, de leurs amis, qui vont à la Grotte de Massabielle porter les vœux de nos familles chrétiennes, de nos paroisses, du diocèse tout entier.

Nous rappelons que Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire, In viam pacis* et à donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement, dimanche 15 Septembre, pour attirer les grâces de Dieu sur le pèlerinage. Pour que tous s'y associent, il est dans les intentions de Sa Grandeur que les prières indiquées soient faites même dans les paroisses qui ne fournissent pas de pèlerins.

Comme nous le disons plus haut, à la Cathédrale de Saint-Corentin, une messe sera dite et des prières récitées, chaque matin, en union avec les cérémonies de Lourdes ; il en sera de même, nous n'en doutons pas, dans beaucoup de paroisses, et des rives du Gave et des extrémités de la terre d'Armor monteront, en même temps, vers le trône de Marie les mêmes cris de confiance et d'amour avec les mêmes invocations ardentes pour nos malades, sans oublier l'Eglise et la France.

⁂

Avis. — *Par erreur, plusieurs billets du train de Quimper ont été délivrés pour les trains de Landerneau. On prie ceux qui les ont reçus d'en aviser* immédiatement *M. le Directeur, afin que l'échange puisse se faire facilement dimanche à Landerneau, avant le départ des trains.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Comité de direction désire que les croix et bannières soient nombreuses ; il recommande instamment aux ecclésiastiques d'apporter leur habit de chœur.

Les insignes et manuels de cantiques seront distribués au cours du voyage, lorsque les trains seront au complet.

M. Morvan, recteur de Melgven, est chargé de la direction du chant.

Les cartes d'inscription adressées aux pèlerins indiquent, avec le numéro de leurs compartiments respectifs, les heures de départ et les arrêts aux principales stations. Nos lecteurs aimeront, sans doute, à connaître ces heures.

STATIONS		TRAINS DE LANDERNEAU — PREMIER	TRAINS DE LANDERNEAU — DEUXIÈME	TRAIN de QUIMPER
Landerneau, *15 Sept., Départ.*		2 h. 30 soir	4 h. 7 soir	» »
Dirinon		2 49	4 26	» »
Daoulas		3 »	4 38	» »
Hanvec		3 17	4 59	» »
Quimerc'h		3 37	5 11	» »
Pont-de-Buis		3 48	5 22	» »
Châteaulin		4 »	5 34	» »
Quéménéven		4 24	5 57	» »
Quimper		5 45	6 50	3 h. » soir
Rosporden		6 16	7 21	3 30
Bannalec		6 36	7 39	3 50
Quimperlé		6 50	8 »	4 10
Lorient		7 28	8 31	4 46
Auray		8 21	9 24	5 36
Redon		10 9	11 10	7 22
		16 Septembre.	*16 Septembre.*	
Nantes	*Arrivée.*	12 15 mat.	1 20 mat.	9 53
—	*Départ.*	12 30	1 40	10 10
				16 Septembre.
Bordeaux	*Arrivée.*	11 6	1 » soir	8 35 mat.
—	*Départ.*	11 20	1 10	9 5
Lourdes	*Arrivée.*	6 43 soir	9 » soir	5 46 soir

Ploumoguer. — **Visite du Nonce apostolique.** — On nous écrit :

« Mardi, 27 Août 1901, à 11 heures du matin, Son Excellence Mgr Lorenzelli, Nonce apostolique, arrivait à Ploumoguer, au son de toutes les cloches. La population, avisée de son arrivée, était accourue au bourg en masse et endimanchée. Il lui tardait de contempler les traits de son illustre visiteur, de recevoir sa bénédiction.

« Son Excellence était accompagnée de Mgr Roux, Prélat de la maison de Sa Sainteté ; de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; de M. Cozic, curé-doyen de Lesneven ; de la famille Martin-Roux, dont Son Excellence était l'hôte depuis quelques jours à la charmante villa de Castel-Mor, en Plounéour-Trez. C'est à la vieille amitié de cette pieuse famille pour M. le

chanoine Kersimon, que Ploumoguer devait la faveur et l'honneur de posséder Son Excellence.

« En descendant de voiture, Mgr Lorenzelli a béni la foule agenouillée sur la place, puis il s'est rendu à l'église parée et ornée comme aux plus grandes fêtes. Après une fervente prière devant le Saint-Sacrement, Son Excellence est montée en chaire. Pendant 25 minutes, elle a entretenu ses auditeurs du Pape, vicaire de Jésus-Christ. En termes émouvants, le Nonce a parlé de la catholique Bretagne, de sa foi, de sa soumission aux enseignements du Souverain Pontife. « Soyez toujours dociles à la voix du « Pape, » et commentant les mots de notre catéchisme : « Le Pape, « dit-il, est toujours au milieu de vous. Votre vénéré pasteur, uni « à votre Evêque, le représente ici. En lui obéissant, c'est au Pape « lui-même que vous obéissez. » Puis, il a béni la nombreuse assistance et la paroisse entière, au nom du Souverain Pontife.

« En descendant de chaire, Son Excellence a passé au milieu des enfants, rangés dans la nef, et, comme Notre-Seigneur, Elle les a bénis eux et leurs mères chrétiennes. Pendant ce temps, sur sa prière, le peuple a chanté avec entrain le cantique si beau et si populaire : *d'Hor Mam santez Anna.....*

« Par une attention délicate, connaissant la dévotion de la catholique Bretagne envers les morts, le Nonce a annoncé qu'il se rendait au cimetière. Aussitôt la foule sort et lui fait escorte. Au pied du Calvaire, agenouillé devant la croix de Mission, de sa voix majestueuse et vibrante, il chante le *De Profundis* avec l'oraison ; puis il jette de l'eau bénite sur les tombes en disant : *Requiescant in pace.* La foule se retire émue, se détournant pour contempler, une dernière fois, les traits si doux et à la fois si majestueux de Son Excellence.

« Il était midi ; chacun rentrait chez soi, emportant de cette journée inoubliable le souvenir d'une fête qui restera à jamais gravée dans tous les cœurs.

« Malgré la longue course de Brest à Ploumoguer, malgré les fatigues des jours précédents, le Nonce a voulu recevoir, au presbytère, les deux conseils ayant à leur tête le catholique maire de Ploumoguer, M. Jean Cloâtre, conseiller d'arrondissement. A mesure que M. le Recteur les présentait à Son Excellence, chacun baisait son anneau à genoux. Cette présentation faite, rangés en demi-cercle autour de lui, nos braves cultivateurs, à la figure austère mais au cœur tendre et généreux, ont pu voir de plus près l'illustre visiteur, admirer sa paternelle bonté et l'entendre s'enquérir de tout ce qui les touche de plus près en ce monde. D'une voix qui remue les cœurs, Son Excellence leur a répété ce qu'Elle avait déjà dit en chaire. « Aimez bien le Pape, soyez-lui toujours « soumis : en obéissant à votre Recteur et à vos prêtres, c'est au « Pape lui-même que vous obéissez. » Puis, il les a bénis de nouveau. Tous étaient attendris ; plusieurs même avaient les larmes aux yeux.

« Pendant le repas, qui a suivi, le Nonce a eu un mot agréable

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour chacun des convives. Au dessert, M. le Recteur s'est levé et a porté, en ces termes, la santé du Souverain Pontife et de son représentant autorisé :

EXCELLENCE,

Permettez-moi de porter la santé de Sa Sainteté Léon XIII, notre auguste Père, et celle de son illustre Représentant au milieu de nous. Je ne saurais, Excellence, vous traduire les émotions de mon âme de prêtre et de pasteur. Comme le prophète, je ne puis que vous dire : *a, a, a, nescio loqui*. Merci, Excellence, et de tout cœur en mon nom, et au nom de ma paroisse tout entière. La journée du 27 Août 1901 restera à jamais gravée en lettres d'or dans notre cœur, et l'on dira de bouche en bouche : « Le Pape, dans la personne de son Représentant « autorisé, est venu en Bretagne : il est venu à Ploumoguer, nous l'a- « vons vu et il nous a bénis. »

La paroisse de Ploumoguer est catholique avant tout, attachée à Dieu, à l'Eglise et à sa foi.

Veuillez, Excellence, transmettre à Sa Sainteté l'expression de notre plus filial attachement. Dites-lui que, dans le coin le plus reculé du Finistère, la petite paroisse de Ploumoguer, qui veut dire : *terre de granit* réalise, j'ose le dire, la parole de notre Divin Maître : *Cor unum et anima una...*

Je bois aussi à la santé de Mgr Roux, Prélat de la Maison de Sa Sainteté. Un mot seulement résumera ma pensée : je l'aime comme un frère et, depuis des années, je m'honore de son amitié.

Je bois aussi à la santé de sa bonne, charitable et pieuse famille. Il ne m'appartient pas d'énumérer les œuvres admirables de la famille Martin-Roux. Dieu le sait, et nous aussi.

Je bois enfin à la santé de tous mes compagnons d'armes et à tous mes collègues dans la Chevalerie.

« Son Excellence a répondu avec la délicatesse qui lui est propre, remerciant M. le Recteur, en son nom et au nom du Souverain Pontife, des bonnes paroles qu'Elle venait d'entendre. « Je « vous félicite, M. le Recteur, d'être à la tête d'une paroisse si « chrétienne. Les nombreuses marques de sympathie et de respect « qui ont été prodiguées au Nonce apostolique, je les transmettrai « au Souverain Pontife qui en sera heureux, et je vous promets « en retour, de sa part, une bénédiction particulière pour vous, « M. le Recteur, et pour tous vos paroissiens. La présence de M. le « Maire à votre table et à vos côtés est l'indice certain de la bonne « entente qui règne entre les deux pouvoirs. Continuez à mar- « cher la main dans la main, pour le plus grand bien de la pa- « roisse. »

« Inutile d'ajouter que les paroles ont été entendues dans le plus grand recueillement. M. le Maire et M. le Recteur en étaient visiblement émus.

« Après dîner, Son Excellence a reçu les bonnes religieuses, Filles du Saint-Esprit, qui se dévouent avec tant d'abnégation à l'instruction et à l'éducation des enfants. Le Nonce a eu pour elles des paroles aimables et bien fortifiantes.

« Les châtelains sont venus ensuite, invités par M. le Recteur.

Tous étaient là, depuis le grand'père et la grand'mère jusqu'aux plus petits enfants. Impossible de décrire cette petite entrevue. A chacun Son Excellence a dit un mot aimable, s'entretenant familièrement avec les enfants, leur parlant de leurs études et de leurs jeux, les bénissant tour à tour.

« Hélas ! tout a une fin en ce monde. Il fallait partir. Après avoir pris congé de tous et de chacun, en particulier ; après avoir béni d'une manière touchante le personnel du presbytère, les prêtres et les séminaristes, Mgr Lorenzelli s'est rendu à l'église pour adorer le Saint-Sacrement. Il a admiré de nouveau les riches décors dont l'église était parée, les belles croix et les belles bannières dont deux remontent au XVII^e^ siècle. Pendant ce temps, les voitures prennent leur rang sur la place ; les cloches sonnent à toute volée. « Le Nonce va partir, » dit-on, au bourg ; on sort des maisons, on s'agenouille et, une dernière fois, Son Excellence, le sourire sur les lèvres, bénit tout le monde et part emportant dans sa voiture jusqu'au Conquet, l'heureux pasteur de Ploumoguer, et laissant prêtres et fidèles sous le charme d'une impression indéfinissable. « *** »

LE FOLGOAT. — **Grand Pardon du 8 Septembre.** — « La veille du 8 Septembre, au soir, un prêtre aux cheveux blancs, ravi et édifié par le spectacle qu'il venait de contempler, s'écriait : « On se croirait à Lourdes ; même ferveur, même « enthousiasme ! » La fête, en effet, s'annonçait splendide dès le samedi. Cette journée préparatoire est entièrement consacrée à la réparation, en union avec Montmartre : le T. S. Sacrement demeure exposé jusqu'au lendemain matin.

« Aux vêpres, chantées au champ du Couronnement, M. de Coataudon, le sympathique recteur de Plounéour-Trez, nous a édifiés par un pieux commentaire de la prière de Salaün : *Ave Maria*. A la procession « des Miracles », la statue couronnée a été portée en triomphe et posée sur un trône, au pied de l'estrade. C'est un touchant spectacle de voir les pèlerins se succéder, toute la nuit, auprès de cette statue dont ils baisent les pieds avec amour. Mais c'est surtout le soir, à la procession aux flambeaux, que l'on retrouve Lourdes, quand l'immense foule des pèlerins se déroule comme un long ruban de feu autour de la place, en faisant monter vers le ciel le vibrant cantique du Folgoat.

« Et l'Heure Sainte ! quelle source féconde de douces émotions ! La chaude parole de M. le Recteur du Folgoat remue la foule qui, après chacun des actes de cette heure d'adoration, laisse éclater les sentiments qui se pressent dans les cœurs, et l'on entend successivement le *Credo*, l'*Adoromp oll*, le *Parce Domine*, le *Magnificat*, enfin le *Pater*, chants si connus de tous dans ce pays de Léon et qui expriment si bien la foi, le repentir, les espérances.

« Dès ce moment jusqu'au lendemain 10 heures, les confessions ne sont plus interrompues, et rarement on a eu le bonheur de voir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tant de pèlerins s'agenouiller à la Sainte Table : 4.500 communions ont été distribuées pendant les fêtes.

Faut-il aussi parler de la réception des quatorze processions, que salue tour à tour la belle bannière du Folgoat : c'est avec plaisir que nous avons revu les antiques et si riches bannières des paroisses environnantes. Cependant le temps était menaçant. Malgré tout, la procession se rend au champ du Couronnement. M. le chanoine Corrigou, vicaire général, chante la messe. Au trône est assis Mgr Potron, évêque de Jéricho, assisté de Mgr Roux, prélat de la Maison de Sa Sainteté et si dévot à N.-D. du Folgoat, et de M. l'abbé Gayraud, chanoine de Montauban.

« A l'Evangile, M. Cuillandre, curé-doyen de Plouigneau, ancien recteur de la paroisse, prend la parole pour exalter la puissance et la bonté de Marie. La foule, insouciante de la pluie qui tombe abondamment, écoute avec intérêt cette voix si avantageusement connue au Folgoat et si bien faite pour louer la douce Mère de Jésus.

« Dans l'après-midi, il fallut renoncer à la belle manifestation du défilé des paroisses devant la statue couronnée, et les vêpres durent être chantées, à l'église paroissiale, par Mgr Potron. Comme consolation, nous eûmes la joie d'entendre une parole éloquente : M. le chanoine Gayraud, en quelques mots tout d'actualité, nous dit que chaque pierre du sanctuaire où il parle chante l'*Ave Maria*, pensée qui rappelle la belle expression de Mgr Freppel : « Le « sanctuaire du Folgoat est un gigantesque *Ave Maria*, en dentel« les de pierre. » Il parle, en théologien, des rapports de la Sainte Vierge avec les trois personnes divines ; puis évoquant le souvenir des célèbres femmes de France, Clotilde, Blanche de Castille et Jeanne d'Arc, et glorifiant leur grandeur et leur sainteté, il s'écrie : « O Marie, vous êtes bénie entre *toutes* les femmes ! »

« Après la bénédiction solennelle du S. Sacrement, Mgr Potron, ému devant un auditoire si pieux et si compact, ne peut plus retenir les sentiments qui remplissent son cœur de Breton : « L'hori« zon est sombre, dit-il, mais conservons l'espérance ; la patronne « du Léon veille sur ses enfants ; sachons la prier avec la simpli« cité de Salaün, et elle fera pour nous les merveilles qui seraient « nécessaires pour le salut de la patrie française. »

« *Un pèlerin.* »

LAMBÉZELLEC. — **Un Cinquantenaire.** — On nous écrit :

« C'était, dimanche dernier, grande fête à N.-D. de Bonne-Nouvelle à Kérinou. La Sœur Saint-Clément, supérieure des Filles du Saint-Esprit, célébrait ses noces d'or, au milieu d'une assistance heureuse et reconnaissante.

« Vers 8 heures du matin, sœur Saint-Clément quittait le pensionnat pour se rendre à la chapelle, où elle devait renouveler ses vœux de religion. La tête ornée d'une couronne blanche, symbole de ses vertus, le visage souriant, la démarche alerte et portant

fièrement le poids de ses 71 ans, la vénérable Supérieure s'avançait, escortée de ses filles et de ses nombreux parents.

« A la messe, célébrée par M. le chanoine Milin, curé de Lambézellec, assistait un grand nombre de prêtres, de religieuses et d'amis qui formaient autour de la jubilaire une brillante couronne et qui étaient venus lui témoigner leur affectueuse sympathie. Après la communion, M. le Curé, dans un langage ému, rappela brièvement les insignes vertus de l'humble religieuse. L'allocution terminée, la Sœur Saint-Clément renouvela, d'une voix encore fraîche, ses vœux de profession.

« A dix heures, la grand'messe fut chantée par M. l'abbé Nédélec, aumônier du Pensionnat. La maîtrise, dirigée par une religieuse de grand talent, exécuta divers morceaux qui furent brillamment enlevés. Après le chant de l'Evangile, M. le Curé de Lambézellec prononça un magnifique discours où, en termes chauds et vibrants, il retraça la vie de dévouement et de sacrifice de l'aimable septuagénaire. Pieuse enfant, novice modèle, professe accomplie, religieuse parfaite, voilà toute sa vie. Depuis 44 ans, la population de Kérinou la voit se prodiguer au chevet des malades et des mourants, apportant aux uns la consolation et exhortant les autres à une sainte mort. Combien de mères de famille lui doivent l'éducation chrétienne ! Toutes témoignent de la bonté de la sœur Saint-Clément, toutes n'ont qu'une voix pour proclamer ses incessants bienfaits ! Puis, dans une courte digression, M. le Curé a comparé le désarroi des temps présents avec les temps passés, où le dévouement était sincèrement apprécié ; il a donné l'espoir d'un prompt retour de la juste reconnaissance envers le mérite, et terminé en souhaitant à l'héroïne de la fête longue vie sur la terre et belle couronne dans le ciel.

« A l'issue de la cérémonie religieuse, un joyeux banquet réunit plus de 80 convives dans une salle de pensionnat, artistement décorée. Une cantate de circonstance, composée par une religieuse, fut chantée par les élèves et suivie de quelques saynètes et poésies. Dans un toast, aussi court qu'éloquent, M. le Curé a souhaité à la vénérable Mère supérieure, au nom de toute la communauté et des amis présents, longues années, santé et bonheur !

« Aux vêpres chantées à 3 heures, la chapelle de N.-D. de Bonne-Nouvelle était trop étroite pour contenir la foule qui s'y pressait, en dépit du mauvais temps. Un *Sub tuum* et un *Tantum ergo* à trois voix donnèrent encore de l'éclat à la belle cérémonie. Après la bénédiction, on se quitta en emportant dans son cœur le souvenir de cette fête si touchante et en priant Dieu de conserver longtemps encore à son Eglise l'une de ses plus fidèles servantes !

« *Un Séminariste.* »

ERGUÉ-GABÉRIC. — **Le Pardon de Kerdévot.** — Que voyons-nous, en ce 8 Septembre, dirons-nous en style romantique : est-ce le crépuscule de l'été, ou l'aurore de l'automne ? Le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ciel est pluvieux et, dans la nuit sombre, à l'entrée du bourg de Kerdévot, les foyers en plein vent projettent leurs rougeâtres lueurs.

... Il est 5 heures : les messes commencent et se succèdent sans interruption jusqu'à 10 heures, pendant que les confessionnaux se trouvent assiégés par la foule des pèlerins. Après la procession des Miracles, fort belle comme d'habitude, la grand'messe est chantée par M. Godec, curé-doyen d'Elliant. A l'Evangile, M. le chanoine Cariou, curé-doyen de Landivisiau, un de nos plus vieux missionnaires, prononce un beau sermon, où il paraphrase quelques invocations des litanies de la Sainte-Vierge, avec une poésie d'une grande envolée et d'une inspiration personnelle. Les offices se célèbrent, soutenus par le chant déjà expérimenté d'une petite *scola*.

La chapelle est décorée avec le goût sobre qu'il convient, la décoration ne devant pas cacher ou travestir les grandes lignes de l'édifice. Six pieds de lis font toute la garniture de l'autel et laissent ainsi voir, dans tous ses détails, l'admirable rétable flamand.

Que dire de l'ensemble pittoresque qui encadre la chapelle? Un clocher élégant, un beau calvaire, un vaste placitre, un chêne plusieurs fois séculaire, comme il convient à un chêne de qualité ; trois fontaines : celles de Saint-Fiacre et de Saint-Jean, et la belle et monumentale fontaine de *Yun Maria*, tout nouvellement restaurée : voilà le site qui fait Kerdévot si merveilleux. Mais encore plus merveilleux est le spectacle de la foi de ceux qui y viennent, en vrais Bretons, recueillis, convaincus, solliciter, remercier la sainte Mère de Dieu, la douce Dame de Kerdévot.

UN VIEUX PÈLERIN DE KERDÉVOT.

BIBLIOGRAPHIE. — **Notice sur Pont-Croix**, *par M. Auguste Téphany, chanoine honoraire, curé-doyen de Pont-Croix.* — Nous avons parlé souvent, à la suite d'autres *Semaines Iteligieuses*, des « monographies paroissiales », dont il est inutile de faire ressortir, une fois de plus, l'intérêt et la réelle utilité. La paroisse est une unité territoriale et administrative qui offre un excellent sujet d'étude historique. Elle a assez de vie propre et, en même temps, des liens assez étroits avec d'autres paroisses et avec les divers centres dont elle dépend — ou qui en dépendent — hiérarchiquement, pour qu'un grand nombre d'hommes soient heureux de connaître ses annales. D'un autre côté, l'histoire de la paroisse, mieux connue, mise à la portée des fidèles, est de nature à maintenir, en l'éclairant, l'amour du « clocher », avec les traditions d'honneur, de foi et de piété qu'il rappelle.

Tel a été le but de M. le chanoine Téphany en écrivant cette « Notice » qu'il dédie à la « patronne bien-aimée de Pont-Croix, Notre-Dame de Roscudon ». Après avoir restauré et embelli, avec un goût auquel tous les connaisseurs rendent hommage, sa belle église paroissiale, il la décrit avec une visible complaisance

dans ses moindres détails, relevant avec un soin pieux tout ce qui peut « faire connaître et aimer davantage » la glorieuse reine de la ville et du « canton de Pont-Croix ».

A la suite des détails archéologiques et des renseignements historiques, fort précieux, on a ajouté divers cantiques, dus également — croyons-nous — à l'auteur de la Notice, bien qu'il ne le laisse pas même entendre. Mais le vrai mérite n'aime pas à se produire ; aussi, avec une modestie que d'aucuns trouveront excessive, l'historien de Pont-Croix, dans le cours de son livre, s'efface volontiers, se contentant — tel le travail de l'abeille — de fondre et de relier ensemble les renseignements qu'il a puisés chez d'autres écrivains, « très précieuses richesses qu'il a su grouper avec vrai talent et un travail que rien ne lasse ». C'est l'éloge mérité que Mgr l'Evêque de Quimper a fait de cet ouvrage que tous, nos confrères spécialement, voudront lire.

Ajoutons que le volume, orné de photogravures dont une en couleur, est un véritable bijou typographique, qui fait le plus grand honneur à l'Imprimerie de l'Evêché.

LANNION. — **Au Congrès de l'Association bretonne.** — Nous recevons la lettre suivante :

Quimper, 10 Septembre 1901.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Il y a quelques jours, la *Semaine religieuse* du diocèse, annonçant le 42e Congrès de l'Association bretonne et résumant le programme de ses travaux, se promettait de revenir sur les questions qui auraient été exposées ou débattues dans cette session. J'arrive de Lannion, où l'Association bretonne s'est réunie du 2 au 8 Septembre, et je souhaite de vous être agréable en vous communiquant quelques notes qui se rapportent plus spécialement à ce qui intéresse le Finistère. Je ne citerai que pour mémoire les travaux bien documentés et lumineux de MM. de Laigue, Alain du Cleuziou, de Calan, de Lestourbeillon, le Président Trévédy et Rivière..... Je ferai une exception pour M. l'abbé Helliet, recteur de Tréméven (Côtes-du-Nord), qui a présenté un travail sur nos *Mémoires et légendes des pays français et des pays bretons. — Histoire des paroisses bretonnes*. C'est une *autobio-bibliographie* que présente ce laborieux et modeste ecclésiastique. Il énumère rapidement les pièces qu'il a patiemment recueillies et distribuées en 42 volumes in 8° — lisez bien : quarante-deux volumes reliés. Il raconte, à l'occasion de chaque volume, comment il se prit pour le composer, les vieux cahiers qu'il a sauvés de l'oubli ou de la destruction, les vieilles légendes et les anciennes poésies qu'il a collectionnées. L'œuvre de l'abbé Helliet comprend l'histoire de *trente* paroisses du diocèse de Saint-Brieuc. La fin de cette communication est saluée par des bravos, très nourris et fort mérités.

La séance du mardi soir, donnée devant une salle comble, au théâtre, a été marquée par une éloquente conférence de M. l'abbé Millon, du clergé de Rennes. L'orateur, homme de doctrine sûre, d'un sens littéraire exquis, d'une science archéologique incontestée, est servi par les plus précieuses qualités de diction. L'auditoire, composé des notabilités de la société Lannionnaise, mais aussi de la classe laborieuse de cette

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ville de Lannion, la plus bretonne et la plus bretonnante de Bretagne, sent son cœur battre à l'unisson, aux accents indignés de M. l'abbé Millon. Son travail sur *la Bretagne chrétienne* est une réponse énergique à un pamphlet diffamatoire que M. Austin de Croze a publié dans la *Revue des Revues* et mis en brochure, sous le titre « la Bretagne païenne ». Le procédé d'exposition et d'argumentation employé par ce Monsieur a révolté des âmes droites qui ne partagent pas nos croyances, il est vrai, mais qui se demandent de quelle Bretagne il est question dans ce fatras malfaisant. Des applaudissements chaleureux soulignaient les réponses à cet insulteur du peuple et du clergé de la Bretagne.

Nous avons appris avec une grande satisfaction que la conférence de M. l'abbé Millon sera imprimée incessamment et distribuée largement, pour répondre à une campagne odieuse qui ne semble être qu'à ses débuts.

Dans la séance du mercredi soir, M. F. Vallée présente un rapport imprimé sur la situation de la langue bretonne. La veille, M. Guennou avait parlé, avec beaucoup de conviction, sur la nécessité pour tout vrai Breton de travailler à la préservation de la langue des ancêtres. M. Vallée se contente de résumer les efforts faits à cette heure, et leurs résultats. Les concours organisés par le Comité de préservation du breton réussissent et progressent dans le Morbihan et dans le Finistère : l'accès de ces concours a été interdit aux instituteurs laïcs par les Inspecteurs. Dans les Côtes-du-Nord, les écoles libres font une petite part au breton dans l'examen de fin d'année, mais les résultats n'en ont pas été communiqués au Comité. M. Vallée croit que, au fond, aucune mesure sérieuse n'y a été prise... Il propose une réorganisation sur le modèle de la Ligue gaëlique irlandaise : pour obtenir la réforme de l'enseignement, on devra créer un mouvement, une agitation pacifique autour de l'idée bretonne :

Peuple sans langue,
Peuple sans âme,

disent les Irlandais. La tâche est d'autant plus facile, qu'aujourd'hui la nécessité de préserver, de cultiver et de développer la langue bretonne est une vérité reconnue de tous.

M. Vallée rend donc hommage au Finistère, et c'est avec raison. Notre département est entièrement bretonnant, et, il nous semble que cette belle floraison d'ouvrages bretons, que l'on ne signale pas suffisamment, et qui paraissent chaque année dans notre diocèse, indique bien que la sève bretonne coule encore abondamment et que s'il y a jamais des *derniers Bretons*, nous serons ceux-là. D'autre part, Monsieur le Chanoine, n'est-il pas providentiellement protégé, le pays bretonnant, où régulièrement, périodiquement, parviennent les *Liziri Breuriez ar Feiz*, traduites dans le langage traditionnel et tirées au chiffre admirable de 5,225 exemplaires ? Ajoutons la traduction des Lettres pastorales de nos Evêques de Quimper et de Léon, et il faut reconnaître que nous avons, à l'ombre de l'Eglise, les plus beaux et les plus efficaces organes d'enseignement officiel du breton que l'on puisse souhaiter. Donc, s'il y a beaucoup à faire dans le Finistère, disons-nous bien que nous sommes moins menacés et que nous sommes mieux outillés que nos voisins. Avouons que c'est une tendance bien naturelle, un instinct profondément humain, qui nous portent, lorsque nous allons chez le voisin, à préférer y faire envie que pitié.....

Je venais de finir la lecture d'un mémoire sur les *meuniers d'autrefois*, lorsque je fus interpellé par M. de Laigue, puis par M. le comte

de Lanjuinais, qui voulaient bien me prier d'exposer ce qu'était devenu ce mouvement archéologique dans le diocèse de Quimper, dont on parlait l'an dernier, au Congrès de l'Association bretonne, à Châteaulin, et que l'on attribuait à l'initiative de Mgr Dubillard. Je déclarai que j'étais « pris sans vert, » et qu'il valait mieux attendre l'arrivée de M. le chanoine Peyron, attendu à tout moment, et qui avait plus de compétence pour répondre à la question. Sur interpellation plus pressante, je m'exécutai ; mais comme je le dis plus haut, ne voulant rien perdre de mes avantages pour le compte de notre diocèse et décidé à le présenter de façon à ce qu'il fît « plutôt envie que pitié ».

Je dis donc ce que Monseigneur l'Evêque de Quimper a fait, en un an, pour la cause de l'Archéologie monumentale. D'abord, une Circulaire fort appréciée par les Sociétés savantes, même en dehors de la Bretagne. Mais ce n'était que des paroles qui annonçaient des actes, et les actes suivirent de près les paroles : 1° organisation d'une Commission diocésaine d'Archéologie ; 2° création d'un organe de la Commission : *le Bulletin*, aujourd'hui à son 4e fascicule ; 3° création d'un cours d'Archéologie au Grand-Séminaire ; 4° création d'un musée d'art religieux à l'Evêché ; 5° achat du cloître des Carmes de Pont-l'Abbé par Mgr Dubillard, qui le donne au diocèse et le fait relever dans la cour intérieure du Grand-Séminaire.

Le Congrès de l'Association bretonne a décidé, par suite, de voter par acclamation des félicitations à Sa Grandeur Mgr l'Evêque et au diocèse de Quimper.

Veuillez, Monsieur le Chanoine, etc. **A. F.**

Nos Missionnaires. — LETTRE DU R. P. BOURLÈS, *de la Société des Missions-Etrangères.* — Six mois de persécution *(suite)*.

Nouvel asile.

Au soir, quand tout le village fut endormi, on me conduisit chez un chrétien des plus pauvres ; autour de sa cabane s'étendaient des champs de shorgo et de maïs où je devais pouvoir me cacher en cas de danger, car pendant ces jours il fallait se tenir prêt à toute éventualité. Ma nouvelle résidence n'eût pas été désagréable, si j'avais pu aller et venir, mais je devais rester enfermé, blotti du matin au soir sur le fourneau-lit. Je ressemblais à un pauvre oiseau en cage. Cette réclusion dura plus de quinze jours, et pendant que j'étais là, une affaire faillit nous coûter la vie.

Dans le voisinage, il y avait une bande de dix ou douze brigands que les païens redoutaient beaucoup ; aussi avaient-ils averti le mandarin. Celui-ci envoya des soldats pour les saisir ; mais les brigands s'échappèrent en tuant deux ou trois soldats. A cette nouvelle, le mandarin de Koan-tcheng-tse, à qui on avait raconté que les chrétiens aidaient les brigands contre les soldats, bondit de colère, et jura, dit-on, de tout tuer et piller. De là panique générale dans le village chrétien.

Le mandarin avait aussi demandé à voir les catéchistes, on ne savait trop pour quelle raison. Au premier moment, tous se défié-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rent ; mais après mûre délibération, ils résolurent de se rendre à son appel. Quand ils furent devant lui, il leur conseilla de suivre les lois de l'Empereur et non les coutumes des diables étrangers ; et il ajouta qu'ils n'avaient rien à craindre, que si on envoyait des soldats, c'était pour prendre les brigands.

Il avait été averti aussi de ma présence à Touei-loung-chan ; il demanda aux catéchistes ce qu'il en était ; ceux-ci aidés par le maire du village (un brave païen) nièrent absolument le fait, et brodèrent une histoire qui persuada le fonctionnaire.

A cause de tous ces faux bruits largement commentés par les païens ennemis des chrétiens, je dus me réfugier de temps en temps dans les moissons, mais la fuite était de courte durée ; après quelques heures je retournais à ma cabane. Il en fut ainsi pendant plusieurs jours, jusqu'à l'arrivée des catéchistes.

Ceux-ci, à leur retour de Koant-tcheng-tse, ramenèrent la paix dans l'esprit des chrétiens, et en réalité, depuis ce moment, on jouit d'une tranquillité relative.

Peu à peu aussi les Russes gagnèrent du terrain et leur approche effraya les mandarins.

Les portes des villes étaient fermées ; les routes étaient remplies de gens qui fuyaient ; partout les maisons étaient désertes. Les familles étaient dispersées ; chacun pour soi ; les maris avaient abandonné leurs femmes qui abandonnaient aussi leurs enfants ; les vieillards erraient seuls dans la campagne. C'était une fuite éperdue vers le Sud. Où allaient-ils ? ils ne savaient et répondaient : — Droit devant nous, où nous pourrons. — Aigoun, Tsi-tsi-kar, Mergen, etc., etc., étaient au pouvoir des Russes. Les mandarins perdaient la tête ; c'était une déroute universelle, jamais je n'ai vu pareille panique. L'armée russe était encore loin, que déjà les Chinois prenaient la poudre d'escampette.

Les soldats, voyant l'audace des Européens, fuyaient à toutes jambes, abandonnant les uns leurs armes, les autres leurs chevaux. Ceux qui gardaient leurs armes se faisaient brigands, et commençaient par dépouiller les paysans. Ah ! quelle soldatesque ! c'est pire que les véritable brigands. — Tout d'abord on craignait les Russes, mais bientôt pour les Chinois eux-mêmes les soldats devinrent plus redoutables que les étrangers.

Un régiment d'infanterie était parti de Moukden. Le colonel qui le commandait s'était bien gardé d'aller sur le lieu du combat ; il avait filé dans une direction opposée, puis à l'approche du danger, il envoya ses soldats piller les villages qu'il était chargé de défendre. En deux ou trois jours tous avaient des chevaux, des chariots pleins de vivres et de l'argent, et faisant volte-face, le régiment reprit le chemin de la ville, colonel toujours en tête. Mais grand fut l'étonnement de celui-ci, quand il apprit que Moukden était tombée au pouvoir des Russes. Il se cantonna à une distance respectueuse de la ville et continua ses brigandages. Tous les soldats chinois qui n'ont pas été tués à la guerre font ce métier ; vous imaginerez par là quelle est la situation du pays.

Une visite. — Alertes.

Le 17 Août, vers 3 heures du soir, je fus tout interdit de voir un Chinois entrer dans ma chambre, et m'adresser le bonjour en latin. Qui était cet homme que je ne pus d'abord reconnaître ? O joie ! c'était un Père chinois, déguisé en paysan pour voyager plus sûrement. Quels habits le couvraient ! Il eût été certes bien difficile de retrouver leur couleur primitive. Quant à la chaussure, elle était dans un tel état, que les doigts de pied pouvaient s'y ménager des ouvertures !... Quelle agréable surprise de se revoir ainsi, de causer de Monseigneur, des Pères, des chrétiens, de la persécution ! Quelle consolation de se confesser !

Le Père demeura pendant trois jours avec moi, puis il se dirigea sur Siao-pa-kia-tse. Ah ! l'heureux mortel, j'enviais son sort ; il pouvait voyager, personne ne faisait attention à lui, caché qu'il était sous des haillons. Deux chrétiens cependant l'accompagnèrent.

Pendant ce temps, les marchands de Koan-tcheng-tse abandonnaient à leur tour leurs maisons à la garde de vieux serviteurs prêts eux-mêmes à prendre la fuite au premier signal.

Le 21, au milieu de la nuit, je fus réveillé en sursaut.

— Père, Père, criaient quelques chrétiens, fuyez, fuyez vite, les soldats arrivent.

— Les avez-vous vus ? répliquai-je.

— Non !

— Eh bien ! alors je reprends mon sommeil.

Et tous de s'écrier :

— De grâce, que le Père se sauve, que le Père se cache dans les blés !

Ils me pressèrent pendant longtemps, puis me voyant inébranlable, ils me laissèrent tranquille, se contentant de faire la garde autour de la maison.

Pour moi, je voulais dormir encore ; malheureusement le fourneau-lit était plein de puces, je ne pouvais fermer l'œil. Alors j'enlevai la porte et m'installai dessus, au grand étonnement de tous ceux qui étaient là. A mon réveil, les soldats n'étaient pas encore arrivés, mais ils n'étaient pas loin, disaient les chrétiens ; il fallut donc se blottir au milieu des moissons ; il était tombé de la rosée, tous nos habits furent trempés ; enfin la cachette trouvée, on se tourna du côté du soleil levant, et peu à peu tout fut séché.

La faim vint nous presser, j'envoyai mon guide au village ; il revint joyeux.

— Ah ! que le Père soit tranquille cette fois, il n'y a pas encore de danger, les soldats sont allés dans une autre direction à la poursuite des brigands.

Et là-dessus on retourna à la maison, où on rit beaucoup de cette alerte.

J'appris ce jour-là la mort d'une chrétienne d'environ cinquante ans. Elle avait pris sa maladie dans les roseaux.

Le 24, nouvelle fuite dans les blés, à la suite d'une fausse nouvelle donnée par les païens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les soldats, disait-on, parlaient beaucoup de la destruction de l'oratoire de Touei-loung-chan et de deux villages peu éloignés, mais ils n'osaient mettre les projets à exécution. Les victoires successives des Russes avaient changé la face des choses. Maintenant les païens commençaient à prendre la fuite, et sans savoir où aller, ils abandonnaient tout, désespérés. Quelques-uns venaient même demander asile aux chrétiens qui les engageaient à attendre.

Sur ces entrefaites, j'appris que les Boxeurs étaient punis comme ils le méritaient : après avoir trompé tout le monde, dévalisé, massacré les chrétiens, à leur tour, ils étaient emprisonnés, décapités ; ceux qui purent s'enfuir le firent à toutes jambes ; en deux ou trois jours, ils eurent disparu complètement.

Désormais, rien à craindre pour les chrétiens ; les Russes étaient à quelques lieues seulement ; j'envoyai chercher mes malles restées à Siao-pa-kia-tse, et les chrétiens commencèrent à couper le blé. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ANGERS. — **Le Congrès eucharistique.** — Le Congrès eucharistique international s'est terminé, dimanche 8 Septembre, par une magnifique procession du Saint-Sacrement qui a été un véritable triomphe : elle a duré quatre heures.

Les séances des jours précédents ont été suivies par 2,000 congressistes, répartis en diverses commissions. Il nous est impossible, on le comprend, de donner même une idée de leurs travaux ; nous attendrons le compte-rendu officiel, nous proposant d'y signaler ce qui peut intéresser particulièrement notre diocèse.

Les Congrégations religieuses. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Nice, dont nous avons déjà reproduit une note relative à cette question :

« Si nous sommes bien renseignés, des Congrégations exemptes, qui déjà ont demandé l'autorisation légale ou s'apprêtent à la demander, ont sollicité de Nosseigneurs les évêques pour la présenter au gouvernement une déclaration de juridiction limitée. Les évêques, conformément aux instructions qu'ils ont reçues de Rome, ne pourront, en tout cas, l'accorder que dans ces limites, en une formule où seront réservés expressément les droits du Saint-Siège, compatibles, d'ailleurs, avec la juridiction épiscopale en plusieurs « points très importants ». Nous ignorons si le gouvernement s'en contentera, comme il serait équitable et sage, mais nous savons bien qu'il n'obtiendra pas autre chose et qu'il est impossible, sur ce point, de lui concéder davantage. C'est ce que nous faisions justement observer dans la note que nous avons publiée à cette place, dans l'un de nos derniers numéros. Nous y

disions que le Saint-Père, en permettant la demande d'autorisation, en avait lui-même posé les conditions qu'il n'est loisible à personne de restreindre par intransigeance, ou d'étendre par défaillance. »

***

— On annonce que les Bénédictins de Solesmes sont allés se réfugier à l'Ile de Wight. Déjà plusieurs groupes sont partis et l'exode sera terminé le 15 Septembre prochain, jour où le dernier moine aura quitté l'abbaye.

Il ne restera à Solesmes qu'un seul moine, le Père curé Dom Foubert, qui tient ses pouvoirs de l'évêque du Mans, et qui est vénéré de sa paroisse où, depuis plus de quatorze ans, il fait le plus grand bien.

Les Bénédictines de l'abbaye de Sainte-Cécile, de la même commune, vont aussi se rendre à la même Ile de Wight, Mme l'abbesse et une partie des moniales sont déjà rendues à l'Ile. Elles y ont trouvé une résidence, à quelques heures des Bénédictins.

Le 15 Septembre donc, Solesmes aura vu disparaître tous les religieux qui faisaient la gloire et la richesse de la contrée, qui est dans la consternation.

Les autres abbayes des Bénédictins se dispersent aussi également. Les Pères de Ligugé et de Saint-Maur s'en vont en Belgique.

— On signale de tous côtés d'autres départs qui s'ajoutent à cette rubrique adoptée par la presse : « L'exode des Congrégations. » Quelques uns, le journal *La Croix* en particulier, le déplorent et préféreraient que les religieux menacés, au lieu de s'exécuter eux-mêmes, attendent qu'on les chasse et que l'odieux en retombe sur les persécuteurs. Ceci soit dit comme simple renseignement ; car, dirons-nous avec la même feuille catholique, « il n'appartient pas à un journal de donner une direction ni même des conseils aux Ordres religieux, placés dans la plus douloureuse et la plus difficile situation par une loi inique. »

GRENOBLE. — On annonce aussi le prochain départ des RR. PP. Chartreux. Monseigneur l'Evêque de Grenoble, dans une Lettre-Circulaire, exprime la grande douleur que lui cause cette nouvelle et fait connaître son intention d'en appeler au Président de la République, afin d'éviter un événement qui serait une catastrophe pour son diocèse. « Notre parti est pris, dit-il : sans sortir de notre rôle, usant simplement du droit que nous confère notre charge, nous irons porter avec la plus respectueuse franchise jusqu'au chef de l'Etat, s'il le faut, les doléances de ce diocèse et les supplications de tous les malheureux auxquels les Pères Chartreux venaient en aide et qui, désormais, pour la plupart, resteront voués à un lamentable abandon.

« D'autres intérêts sont en jeu, dont il ne nous appartient pas de nous constituer l'avocat. Nous nous demandons cependant si

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'autres voix plus autorisées à cet égard ne viendront pas se joindre à la nôtre pour les défendre.

« Quant à nous, quoi qu'il advienne, et fussions-nous seul, nous ferons tout notre devoir. »

D'autre part, la *Semaine religieuse* de Grenoble publie le texte d'une protestation que tous les prêtres du diocèse vont signer et qui sera envoyée au Supérieur général de la Grande Chartreuse.

Besançon. — Dans une circulaire empreinte d'une éloquente tristesse, adressée aux parents des élèves du collège catholique, le R. P. Lucas, eudiste, dit :

« J'ai le regret de vous informer que les difficultés de l'heure présente et les incertitudes de l'avenir, jointes pour nous à des charges depuis longtemps trop lourdes, nous mettent dans la pénible nécessité *de ne pas rouvrir, à la rentrée prochaine, le Collège catholique Saint-François-Xavier.* »

Dans ces pénibles circonstances, nous envoyons à notre compatriote le R. P. Lucas et à ses religieux, l'hommage de notre respectueuse sympathie.

Lourdes. — Les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* ont publié un long article du docteur Boissarie, sur les guérisons de Lourdes et la science.

Il en résulte que pendant l'année 1900, le Bureau des *Constatations médicales* a été visité par deux cent vingt médecins, dont quelques-uns ont, pendant plusieurs jours et plusieurs semaines, pris une part active aux travaux du Bureau.

Sur ce nombre, il y a 75 médecins étrangers : 50 Belges, 10 Anglais ou Américains, 5 Allemands, 7 Espagnols ou Portugais, 3 Hollandais.

Parmi les 150 médecins français, il y en a une vingtaine de Paris, quatre médecins des hôpitaux, un professeur, trois agrégés, le directeur d'une école de médecine, des chefs de clinique, un grand nombre d'internes.

Trois médecins belges ont repris l'histoire de la fameuse guérison de Pierre de Rudder, l'homme à la jambe cassée depuis huit ans, qui fut instantanément soudée.

Cet homme étant venu à mourir, ils ont fait son autopsie, ont retiré les os de la jambe, les ont moulés en cuivre et ont apporté à Lourdes cet ex-voto d'un nouveau genre. Les os sont conservés à l'université de Louvain et on peut voir sur le Bureau de Lourdes la reproduction exacte de cette fracture.

Congrès des mutualités scolaires. — ***Changement de date.*** — Le Comité d'initiative nous demande d'insérer l'avis suivant :

Le Congrès des Mutualités scolaires qui devait avoir lieu les 16, 17 et 18 Septembre, à Paris (Plaisance), est renvoyé au mois

de Novembre, à cause des pèlerinages et autres réunions d'œuvres qui doivent se tenir d'ici cette époque.

L'ajournement jusqu'en Novembre, amplement justifié par tous ces motifs, est donc décidé. Mais désireux de mettre le Congrès à la portée du plus grand nombre, nous n'en fixerons définitivement la date que lorsque nous nous serons assurés qu'elle est à la convenance des personnalités et des groupes qui se sont occupés de l'œuvre des Mutualités. Nous allons les consulter. Une note sera très prochainement adressée à la presse, pour faire connaître les jours de séance.

Nous rappelons qu'il faut demander la carte de Congressiste, à *M. le Secrétaire du Congrès des Mutualités scolaires*, **Solitude S. Antoine, Tarbes.** (Prix de la carte : **3 francs.**)

L'exemption des grands Ordres. — On sait que la plupart des grandes Congrégations non autorisées ont leur siège et leur supérieur à Rome. Pour tout ce qui concerne leur vie intérieure, les réguliers (c'est-à-dire les religieux soumis à des règles particulières, Bénédictins, Jésuites, Chartreux, Dominicains, Capucins, Carmes, Eudistes, Rédemptoristes, Maristes, Trappistes, Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, etc., par opposition au clergé séculier) sont placés sous la dépendance directe du Pape, au lieu d'être sous celle des évêques. Ce transfert porte le nom d'exemption.

L'exemption s'explique tout naturellement, les Congrégations de réguliers étant constituées pour un objet qui ne peut être contenu dans les limites d'un diocèse : apostolat par l'évangélisation en pays infidèles, enseignement, fondation et direction d'œuvres, etc.

Les manifestations extérieures de la vie religieuse des réguliers en tant que ministres du culte sont soumises à la juridiction des évêques, mais leurs couvents jouissent en quelque sorte, à l'égard de l'évêque du diocèse, d'une exterritorialité analogue à celle dont jouissent les ambassades. On sait qu'une ambassade est considérée comme un territoire étranger ; c'est ainsi que, à l'ambassade d'Allemagne, d'Angleterre, etc., à Paris, la police n'a pas le droit de pénétrer, pour procéder à une enquête, à une perquisition ou à une arrestation, ni un huissier pour procéder à une saisie.

Les Congrégations (exception faite, bien entendu, pour les Congrégations diocésaines) sont destinées à servir les intérêts de la religion et de l'Eglise, non pas dans un diocèse, mais dans une nation entière ou dans le monde entier ; on comprend donc qu'elles relèvent du Pape lui-même par l'intermédiaire de leur supérieur général. Un prêtre séculier, remplissant un ministère concordataire, ne peut s'absenter de sa paroisse, et encore moins de son diocèse, sans l'autorisation de son évêque. Un jésuite, un capucin, un assomptionniste que son supérieur général peut, du jour au lendemain, envoyer au bout du monde, n'est pas tenu à cette obligation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE :

Les Congrégations religieuses à vœux simples dans leurs rapports avec les Evêques, d'après la Bulle « *Conditæ* » de Léon XIII. *Manuel pratique traduit de l'Italien* par l'abbé PH. MAZOYER, du clergé de Paris, avec imprimatur du R. P. Lépidi, Maître des Sacrés Palais apostoliques. — In-18° (112 pages), 0 fr. 80. (P. LETHIELLEUX, éditeur, Paris.)

Dans ces derniers temps, et, en particulier au XIX° siècle, les Instituts à vœux simples se sont multipliés ; ils ont pris de plus en plus la forme d'associations parfaites avec une loi commune et sous un même gouvernement. De là, nécessité d'une législation nouvelle pour régler les rapports de ces Congrégations avec les Evêques. Afin de prévenir les difficultés résultant d'un tel état de choses, le Souverain Pontife Léon XIII, dans sa Bulle « *Conditæ* » du 8 Décembre 1900, a expliqué la nature des rapports qui doivent exister entre les Evêques et ces associations. C'est pour faciliter aux Instituts à vœux simples l'intelligence du Document pontifical que l'auteur du présent opuscule a cru bon de réunir en un Manuel pratique les règles contenues dans la Bulle, en y joignant les principales décisions de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers. Sans prétendre vouloir écrire un traité de droit canonique sur la matière, le Père Nardelli a l'espoir de rendre un véritable service à nombre de communautés religieuses.

Neuf jours à Rome *(Lettres à mon cousin)*, par STELLA. — Un volume in-12 de 215 pages. — Imprimerie coopérative, 24, rue Pluche, Reims. — Prix : 1 fr. 80, *franco*.

Ce sont neuf jours bien remplis et agréablement décrits. Outre les beaux spectacles que Rome offre à tout visiteur, l'auteur nous en présente deux tout de circonstance : la béatification de Jeanne de Lestonnac et le congrès du Tiers-ordre franciscain. On comprend mieux dès lors la déclaration qui termine le livre : « J'y ai gagné, dit l'auteur-pèlerin, un notable affermissement de ma foi, un vrai surcroît d'amour pour l'Eglise et le Pape. » C'est aussi l'effet que le livre lui-même produira sur le lecteur : mérite précieux et peu vulgaire. *S'adresser à la librairie J. Salaün, Quimper.*

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir° : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 1er Septembre 1901.

L'Église et la Renaissance au milieu du XV° siècle. Jean GUIRAUD. — *Les Souvenirs d'une religieuse*, deuxième partie. Olivier DE TRÉVILLE. — *Un Catéchisme démocratique* (fin). Emile FAGUET, de l'Académie française. — *La Carrière et la Vocation chez l'écrivain actuel.* Camille MAUCLAIR. — *Après l'école* : II. Les œuvres non confessionnelles. MAX TURMANN. — *Chronique dramatique.* Emile de SAINT-AUBAN. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Septembre 1901.

I. Les Derniers Jours d'un condamné, par le P. J. BURNICHON. — II. Napoléon et le divorce. Lettre inédite du cardinal Fesch, par le P. P. DUDON. — III. Revue littéraire, par le P. H. BREMOND. — IV. L'Astronomie chez les Grecs, par le P. J. DE JOANNIS. — V. Un « document assasin », par le P. J. BRUCKER. — VI. Une thèse sur Bourdaloue, par le P. H. CHÉROT. — VII. Lettre de S. Ém. le cardinal Gotti. — VIII. Règlement administratif sur la loi contre les Congrégations. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Evénements de la quinzaine.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 20 Septembre 1901. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — « Démocratie chrétienne. » Paroles du Pape.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Mgr l'Evêque de Quimper en Franche-Comté ; A Lourdes ; Retraites de soldats ; Pont-l'Abbé ; Vannes ; Pèlerinage à Paray-le-Monial ; Sainte-Anne d'Auray ; Nos Missionnaires (suite).
III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Vannes ; Luçon ; Amérique ; Angleterre.
IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Septembre. — 17e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame des Sept-Douleurs. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Thomas de Villeneuve, Evêque, du Dimanche, et de S. Maurice et ses compagnons, Martyrs.

Vêpres de la fête, avec mémoires 1° du suivant, 2° de S. Thomas de Villeneuve, 3° du Dimanche, 4° de Ste Thècle, Vierge Martyre.

Lundi, 23. — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 25. — Office de la férie. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 26. — Office votif du Très Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 27. — S. Cosme et S. Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 29. — 18e Dimanche après la Pentecôte. S. MICHEL, ARCHANGE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kerlouan	du 22 au 27 Septembre.
Loctudy	du 28 au 30 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE. » — Paroles du Pape. — .....La démocratie chrétienne, précisément parce qu'elle se nomme chrétienne, doit s'appuyer sur les principes posés par la foi divine comme sur sa base même. Il lui faut pourvoir aux intérêts des petits, de telle sorte qu'elle guide vers la perfection, comme il convient, les âmes créées pour les biens éternels. Il importe, par conséquent, que rien ne lui soit plus sacré que la justice ; qu'elle prescrive le maintien intégral du droit de propriété et de possession, qu'elle conserve les classes distinctes, qui, manifestement, sont le propre d'un Etat bien constitué ; enfin, qu'elle se propose de donner à la communauté humaine une constitution et un caractère conformes à ceux qu'a établis le Dieu créateur.

Mais il serait injuste que le terme de démocratie chrétienne fût détourné vers un sens politique. Quoique le terme *démocratie*, d'après l'étymologie même du mot et l'usage qu'en ont fait les philosophes, indique le régime populaire, cependant, dans les circonstances actuelles, on ne doit l'employer qu'en lui enlevant tout sens politique, et en ne lui attachant pas d'autre signification que cette bienfaisante action chrétienne à l'égard du peuple. En effet, parce que les préceptes de la nature et de l'Evangile sont, par leur autorité propre, au-dessus des contingences humaines, il est nécessaire qu'ils ne dépendent d'aucune forme du gouvernement civil ; mais ils peuvent s'accorder avec n'importe laquelle de ces formes, pourvu qu'elle ne soit pas contraire à l'honnêteté et à la justice.....

Puisqu'il en est ainsi, la pensée et l'action des catholiques qui travaillent à promouvoir le bien des prolétaires ne peuvent, assurément, jamais tendre à affectionner ou à favoriser un régime civil de préférence à un autre.

De la même manière, il faut écarter de la démocratie chrétienne un autre grief : à savoir qu'elle consacre ses soins de telle sorte aux intérêts des classes inférieures, qu'elle paraisse laisser de côté les classes supérieures ; l'utilité de celles-ci n'est pas moindre pour la conservation et l'amélioration de l'Etat. Cet écueil est évité, grâce à la loi chrétienne de charité, dont Nous avons parlé plus haut.....

On doit, en outre, être bien éloigné de cacher sous le terme de démocratie chrétienne l'intention de rejeter toute obéissance et de dédaigner les supérieurs légitimes. Respecter ceux qui, à un degré quelconque, possèdent l'autorité dans l'Etat, et se conformer à leurs ordres justes, c'est là ce que prescrivent également la loi naturelle et la loi chrétienne.

Il est, d'autre part, contraire à la profession d'une vie chrétienne de ne pas vouloir se soumettre et obéir à ceux qui possèdent l'autorité dans l'Eglise et d'abord aux évêques que —

le pouvoir universel du Pontife romain restant sauf — « l'Esprit-Saint a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il s'est acquise par son sang ». (Act., xx, 28.) Celui, en effet, dont les sentiments ou les actes seraient opposés à cette règle, celui-là serait convaincu d'oublier le précepte si important du même apôtre : « Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis. Car ils veillent pour vos âmes comme devant en rendre compte. » (Hébr., xiii, 17.) Ces paroles, il importe très grandement que tous les fidèles les gravent au fond de leur âme et qu'ils s'appliquent à les réaliser dans toute la pratique de leur vie. Il faut aussi que les ministres sacrés les méditent avec beaucoup d'attention, qu'ils ne cessent pas d'en persuader les autres, non seulement par leurs exhortations, mais surtout par leurs exemples.

..... Oui, la situation le réclame, et le réclame à grands cris : nous avons besoin de cœurs entreprenants et de forces unies, à une époque où la moisson de douleurs qui s'étend devant nos yeux est certes trop vaste et où des révolutions destructrices, en raison surtout de la puissance croissante des socialistes, suspendent sur nos têtes leurs formidables périls. Ces socialistes, ils se glissent habilement au cœur de la société. Dans les ténèbres de leurs réunions secrètes et à la lumière du jour, par la parole et par la plume, ils poussent la multitude à la révolte ; ils rejettent la doctrine de l'Eglise, écartent les devoirs, n'exaltent que les droits, et sollicitent des foules de malheureux chaque jour plus pressées, foules qui, par suite des difficultés de la vie, offrent plus de prise aux théories décevantes et sont entraînées plus facilement vers l'erreur. Il s'agit à la fois de la société et de la religion. Tous les bons citoyens doivent avoir à cœur de les sauvegarder l'une et l'autre.

Pour que cette union des esprits se maintienne selon qu'il est désirable, il faut aussi que tout le monde éloigne les causes de dissension qui irritent et divisent les esprits. Par conséquent, soit dans les journaux, soit dans les réunions populaires, on doit s'abstenir de traiter certaines questions trop subtiles et qui n'ont presque aucune utilité, questions qui n'apportent aucune solution applicable en pratique, et qui, même, pour être comprises, réclament un développement intellectuel particulier ainsi qu'une application peu commune.....

Nous renouvelons un avertissement déjà donné, en insistant sur son importance (1) : quoi qu'entreprennent en ces matières, des hommes soit isolés, soit associés, qu'ils se souviennent d'être entièrement soumis à l'autorité des Evêques. Qu'ils ne se laissent pas égarer par un certain emportement trop ardent

(1) *Postremo id rursum graviusque commonemus.....*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de charité. La charité qui conseille des manquements à l'obéissance due aux pasteurs n'est ni pure, ni féconde en résultats solides, ni agréable à Dieu. Ceux que Dieu aime, ce sont ceux qui, sacrifiant leurs opinions, écoutent les chefs de l'Eglise comme ils l'écoutent lui-même. Ce sont eux qu'il assiste volontiers, même lorsqu'ils entreprennent des choses difficiles, et dont il aime à conduire les entreprises au succès désiré.....

Nous vous exhortons, Vénérables Frères [Archevêques et Evêques], à pourvoir à ces choses opportunément, avec votre prudence et votre zèle, selon le besoin des hommes et des lieux, et à mettre en commun vos conseils à ce sujet, lorsque vous vous rencontrerez. Que votre sollicitude soit éveillée en en ces matières, et que votre autorité reste intacte pour diriger, pour retenir, pour empêcher que, sous prétexte du bien à faire, des relâchements ne soient apportés à la rigueur de la discipline sacrée, et que nul ne trouble l'ordre de hiérarchie que le Christ a établi dans son Eglise (1). Ainsi que, par le concours droit, harmonieux et croissant de tous les catholiques, on voie de plus en plus clairement que la tranquillité de l'ordre et la vraie prospérité fleurissent principalement chez les peuples qui reconnaissent la protection et la direction de l'Eglise, cette Eglise, dont la très sainte fonction consiste à avertir chacun de son devoir, d'après les préceptes chrétiens, à unir les riches et les pauvres dans une charité fraternelle, à relever et à fortifier les cœurs dans les épreuves qui naissent du cours des choses humaines.....

(LÉON XIII, Encyclique « Graves de Communi » du 18 Janvier 1901, sur la « *Démocratie chrétienne* ».)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

ROSPORDEN : Mission, du 22 Septembre au 5 Octobre. Président, la 1re semaine, M. Kérébel, curé-doyen de Riec.

KERLOUAN : Retraite d'Adoration, du 22 au 27 Septembre.

KERNEVEL : Retraite de Jubilé, du 22 au 28 Septembre, présidée par M. Yvenat, recteur de Plomeur.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise de Saint-Mathieu. — Dimanche prochain, **22** *Septembre*, solennité de la fête de saint Mathieu, Patron de la paroisse.

Les messes, aux heures ordinaires. La grand'messe sera chantée par le R. P. Raymond, supérieur de l'Ecole Saint-Yves. A 2 h. 1/2, vêpres suivies du sermon par M. Thépaut, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, et de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

— Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 23 Novembre*, réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

(1) *In eo autem vestræ evigilent curæ atque auctoritas valeat, moderando, cohibendo, obsistendo ut ne ulla cujusvis specie boni fovendi sacræ disciplinæ laxetur vigor, neu perturbetur ordinis ratio quem Christus Ecclesiæ suæ præfinivit.*

Monseigneur l'Evêque de Quimper en Franche-Comté. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Besançon, nº du 14 Septembre :

« Mgr Dubillard est arrivé à Besançon jeudi 5 Septembre. Mgr l'Archevêque attendait à la gare son ancien vicaire général et l'a conduit à sa résidence de la Grette. Samedi, Monseigneur de Quimper s'est rendu à Pontarlier. Dimanche 15, le prélat consacrera un autel dans l'église de Flangebouche et présidera mardi 17, à Consolation, l'assemblée générale des membres de l'Association des anciens professeurs et élèves de ce séminaire. »

Comme nous l'avons déjà dit, Monseigneur sera de retour à Quimper dans les premiers jours d'Octobre.

A Lourdes. — Voyez ces foules emportées, dans des chars rapides, aux extrémités de la France. Où vont-elles ainsi, en chantant des cantiques et en récitant le Rosaire, à travers les villes et les campagnes ? Elles viennent de tous les points de la vieille Europe et même du nouveau Monde, et se dirigent vers les Pyrénées, là-bas, entre la France et l'Espagne, où il se produit comme un miracle perpétuel.

Quel spectacle ! Voici, non pas seulement des voyageurs ou de pieux pèlerins, mais les malades eux-mêmes, des mourants abandonnés de la science, qui se font transporter, au prix de fatigues et de dangers inouïs, jusqu'au sanctuaire béni où la sainte Vierge fait éclater sa puissance. Ils sont des centaines, des milliers même, qui vont ostensiblement demander à Marie leur guérison. — Arrivés en face de la grotte miraculeuse, ils se joignent à la prière publique, qui ne cesse là, ni le jour ni la nuit. Hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, à genoux sur la terre nue, boueuse quelquefois, les bras en croix ou déroulant leur chapelet, jettent à la Madone ce cri si touchant de l'espérance : « Notre-Dame de Lourdes, priez pour nos malades ! Notre-Dame de Lourdes, guérissez nos malades ! .... » Et voilà que, soudain, le *Te Deum* retentit, le *Magnificat* éclate ; c'est l'hymne de la reconnaissance ; tous sont debout.... Une faveur vient d'être obtenue, un malade est guéri !.... puis un second puis un troisième.... Gloire à Marie, salut des infirmes !.... *Salus infirmorum, ora pro nobis.*

Mais, diront peut-être ici certains esprits travaillés par le doute ou victimes de l'incrédulité, s'il en est ainsi, pourquoi recourir encore à la science humaine ?.... Un pèlerinage à Lourdes et ce serait assez. — N'exagérons rien. La sainte Vierge, à Lourdes, se montre merveilleuse de puissance et de bonté, mais l'humanité

Archives diocésaines de Quimper et Léon

n'en reste pas moins soumise à des règles générales. Le miracle ne sera jamais qu'une exception.

La sainte Vierge accorde, à Lourdes, la faveur de nombreuses guérisons : mais elle n'exauce évidemment pas toutes les demandes dans le sens et de la manière où elles sont faites. Les raisons en sont multiples. Notre vie doit rester dirigée par les causes secondes régulières ; les dispositions de ceux qui l'invoquent ne sont pas toutes également dignes de fixer son attention ; la santé du corps n'est pas un bien absolu, mais relatif ; et pour bien des âmes, l'infirmité, au point de vue du salut, vaut mieux que la guérison ; enfin, Dieu retire quelquefois une gloire plus réelle, et l'homme, des mérites plus abondants, de la maladie que de la santé.

Mais, alors même que la sainte Vierge n'accorde pas le rétablissement demandé, elle console, elle relève, elle obtient résignation pour les pauvres patients.

Ce miracle n'est pas moindre que les autres.

On a vu de nombreux malades, qui n'avaient pas obtenu leur guérison, rentrés chez eux après ce pèlerinage lointain, entrepris cependant avec une confiance illimitée : ils ne se plaignaient pas ; ils ne se décourageaient pas ; ils étaient calmes, heureux même de leur pieuse démarche restée, en apparence, sans résultats, nourrissant l'espérance de la recommencer l'année suivante et s'en remettant, du reste, au bon plaisir de Dieu.

N'est-ce pas là un effet vraiment remarquable de la puissante protection de Marie ? Lorsqu'elle ne rend pas la santé au corps, elle fortifie les âmes ; elle les aide à regarder, avec calme, la fin de leur exil et leur entrée dans l'éternité. Elle obtient de Dieu pour les malades des grâces d'humilité, d'obéissance, de foi et de confiance.

***

Nous avons reçu de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, directeur du pèlerinage diocésain, le télégramme suivant :

Lourdes, 18 Septembre, 9 h. 15 matin.

« Voyage heureux. Affluence considérable de pèlerins : trente trains sont arrivés depuis lundi. NN. SS. les Evêques de Nice, Agen, Angoulême, Asti, Fiesole et Lugano se trouvent à Lourdes en ce moment.

« Le temps est beau ; les Bretons, joyeux et fervents, prient pour Monseigneur l'Evêque et pour le diocèse.

« J.-C. Coat. »

Au moment où paraîtront ces lignes, nos pèlerins se disposent à quitter Lourdes : leurs parents et amis — tous nos lecteurs — aimeront à les suivre par la pensée au retour comme pour l'aller. Nous donnons, comme d'habitude, les heures de départ et d'arrivée des trois trains :

STATIONS		TRAINS DE LANDERNEAU — PREMIER	TRAINS DE LANDERNEAU — DEUXIÈME	TRAIN de QUIMPER
Lourdes, *20 Sept...*	*Départ.*	5 h. 40 mat.	6 h. 15 mat.	7 h. 15 mat.
Bordeaux	*Arrivée.*	1 20 soir	1 50 soir	2 30 soir
—	*Départ.*	1 32	2 20	3 18
		21 Septembre.	*21 Septembre.*	*21 Septembre.*
Nantes	*Arrivée.*	1 4 mat.	2 55 mat.	3 40 mat.
—	*Départ.*	1 20	3 15	4 10
Redon		3 20	5 16	6 16
Auray		5 6	7 »	8 6
Lorient		5 58	7 58	8 57
Quimperlé		6 30	8 28	9 31
Bannalec		6 50	8 50	9 51
Rosporden		7 8	9 40	10 14
Quimper		7 37	10 25	10 38 mat.
Quéménéven		8 »	10 58	» »
Châteaulin		8 22	11 22	» »
Pont-de-Buis		8 33	11 33	» »
Quimerc'h		8 44	11 44	» »
Hanvec		9 2	12 5 soir	» »
Daoulas		9 16	12 34	» »
Dirinon		9 33	12 47	» »
Landerneau	*Arrivée.*	9 53 mat.	1 7	» »

Retraites de soldats. — D'ici quelques jours vont commencer, dans notre diocèse, les retraites pour les militaires, conscrits ou soldats libérés. Il est temps de les annoncer, et surtout de les préparer en recueillant des adhésions. Pour recommander cette œuvre si utile, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la lettre envoyée par M. le chanoine Le Duc aux confrères de la région de Morlaix. L'appel du vénéré Archiprêtre, dont l'expérience égale le zèle, s'adresse aussi bien à tous les prêtres du diocèse.

Morlaix, le 11 Septembre 1901.

Monsieur et cher Confrère,

Je viens, comme tous les ans, faire appel à votre zèle pour vous prier d'amener à nos retraites, à la Salette, les jeunes gens de votre paroisse qui vont rentrer dans leurs foyers, comme ceux qui vont bientôt prendre place à la caserne. Une expérience de trois années nous a confirmé dans l'opinion que nous nous étions formée de l'importance de ces retraites et des fruits qu'elles sont appelées à produire, comme de l'avantage résultant d'une double retraite : celle du *Retour* et celle du *Départ*. Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ces avantages ; tous ceux qui ont l'expérience des œuvres militaires s'accordent à dire que chacune de ces retraites réclame un caractère spécial. La retraite du départ prépare le conscrit aux années de service militaire ; la retraite du retour a pour objet de tracer un programme chrétien pour la vie entière.

On nous objectera peut-être : « Nous avons eu, cette année, les exercices de la Mission, du Jubilé, de l'Adoration ; est-ce que cela ne suffit pas à ces jeunes gens ? » A cela je réponds d'abord que les soldats libérés n'ont guère pu suivre ces retraites, et c'est précisément pour combler cette lacune que Monseigneur l'Evêque de Quimper daigne accorder

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à tous ceux qui suivront nos retraites militaires la faveur de pouvoir gagner l'indulgence plénière du Jubilé.

Rien d'ailleurs ne remplace une retraite fermée. Dans tous les exercices pieux d'un Jubilé ou d'une Mission, les conscrits libérés sont perdus au milieu des autres paroissiens : ni le pasteur, ni le prédicateur ne peuvent s'en occuper bien spécialement. Au cours d'une retraite fermée, devant un auditoire homogène, que de choses seront dites au jeune homme qu'il n'aurait entendues nulle part ailleurs ! Pour la retraite du retour, nous adressons une invitation particulièrement pressante aux « vieux soldats » que nous avons eu le plaisir de voir assister à la première retraite que nous avons donnée à la Salette, au mois d'Octobre 1898 : quelle joie et quelle consolation pour nous de revoir nos fils aînés !

Et avec quelle fierté nous pourrons les proposer comme exemples et comme modèles aux jeunes qui se préparent à affronter les mêmes dangers et à parcourir la même carrière, toute faite de sacrifice, de discipline et de fidélité au drapeau !

.... Nous engageons vivement MM. les ecclésiastiques à voir les jeunes gens qui reviennent du régiment et ceux qui sont à la veille de partir, pour les déterminer à suivre ces retraites dont ils apprécient, comme nous, les avantages et à adresser le plus tôt possible à M. Fagot, chapelain de la Salette, la liste des jeunes gens qui se proposent de suivre l'une ou l'autre de ces retraites, en ayant soin de spécifier la pension qu'ils préfèrent.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes sentiments tout dévoués en N.-S. J.-C.

LE DUC, *Chanoine honoraire, Curé-Archiprêtre.*

***

La retraite du retour s'ouvrira à la Salette (Morlaix) le mardi 1er Octobre, à 5 h. du soir, pour se terminer le samedi suivant, à 8 h. du matin. La retraite du départ s'ouvrira le mercredi 23 Octobre, pour se clôturer, le dimanche suivant, par un pèlerinage à la Salette auquel sont convoquées spécialement les familles des conscrits.

A Quimper, la première retraite (pour les cantons de Fouesnant, Concarneau, Elliant, Châteauneuf, Carhaix, Huelgoat, Pleyben, Châteaulin, Briec) aura lieu du *mardi 15 au samedi 19 Octobre* ; la seconde (pour les cantons de Quimper, Pont-l'Abbé, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Douarnenez, Crozon) du *22 au 26 Octobre*. Les conditions sont les mêmes que les années précédentes.

Nous espérons donner, dans notre prochain numéro, la date des retraites de Lesneven et Quimperlé.

Pont-l'Abbé. — **A la communauté des Augustines.** — Le 9 du présent mois, la communauté des Augustines de Pont-l'Abbé célébrait une fête tout intime, la cinquantaine de profession de la vénérée Assistante, Mère Martin de Saint-Hyacinthe.

Pour éviter à la vénérable jubilaire une fatigue excessive, la

messe fut chantée dès six heures et demie : le célébrant était un ancien aumônier de la maison, M. Pengam, recteur de Pouldergat.

Avant la communion et le renouvellement des vœux, M. Fléiter, vicaire général, supérieur de la communauté, dans un entretien familier, retraça rapidement les étapes de la vie religieuse de Mère Saint-Hyacinthe. Elle se décompose ainsi : quinze ans de professorat, dont huit avec le surcroit de la direction générale du pensionnat ; vingt et un ans elle est maîtresse des novices, aussi le plus grand nombre des religieuses de la communauté sont-elles ses filles spirituelles ; elle porte, douze ans, le lourd fardeau de la supériorité ; enfin, depuis quatre ans elle est Assistante. M. le Supérieur se plaît à nous la montrer toujours docile à la voix du ciel qui l'a appelée, soucieuse de consulter le ciel pour sa conduite personnelle et celle des âmes qui lui sont confiées, vivant par anticipation de la vie du ciel par le détachement des intérêts d'ici-bas, l'indifférence surnaturelle sous les coups de l'épreuve, les surabondantes consolations, fruits d'un commerce incessant d'intimité de son âme avec Dieu.....

A l'issue de la cérémonie, la bonne Mère répétait en souriant : « On m'a dit tout ce que j'aurais dû être ; Dieu me fasse miséricorde, pour m'ajuster si peu au portrait trop flatté qu'on a tracé de moi ! » Bien volontiers, bonne Mère, nous associons notre prière à la vôtre : « Dieu vous fasse miséricorde ! » Quelle âme présomptueuse ne sentirait le besoin de l'indulgence du Dieu trois fois saint ? Mais nous ajoutons : Dieu nous fasse la grâce de vous laisser longtemps encore parmi nous : nous avons besoin de votre maternelle aménité, de votre expérience des voies spirituelles, de votre édifiante et courageuse activité, de l'exemple contagieux de votre filial abandon à la divine Providence. — *Ad multos annos !*

Un ami.

Vannes. — **Mort de M. le comte de la Villeboisnet.** — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. de la Villeboisnet, qui vient de rendre sa belle âme à Dieu, après une courte maladie. C'est une perte immense pour le diocèse de Vannes et pour les œuvres catholiques en général ; depuis de longues années, il leur consacrait ses connaissances juridiques, son infatigable activité et son dévouement sans bornes. L'enseignement chrétien n'avait pas de plus intrépide défenseur, et c'est principalement à M. le comte de la Villeboisnet que le diocèse de Vannes doit la forte et intelligente organisation de ses comités d'écoles libres.

Du haut du ciel où, nous aimons à le croire, ce grand chrétien a déjà reçu sa récompense, il continuera à veiller sur les œuvres qui lui étaient si chères, comme sur les enfants, dignes de lui, auxquels il laisse les nobles exemples d'une vie si belle et si bien remplie.

— **Ecole libre Saint-François-Xavier.** — L'Ecole libre Saint-François-Xavier, à Vannes, a pu combler les vides que la loi des Associations a faits dans son personnel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les maîtres auront à cœur d'y maintenir l'esprit et les traditions qui, depuis cinquante ans, lui valent l'estime des familles.

Saint-François-Xavier gardera les cours de Marine qu'elle s'est annexés l'an dernier, et dont la solide organisation est déjà prouvée par le succès.

Pèlerinage à Paray-le-Monial. — Le 17 Octobre prochain, fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, le monastère de Paray-le-Monial ouvrira, une dernière fois cette année, les portes du jardin de la Visitation pour la procession de la châsse de la Bienheureuse ; les pieux assistants pourront voir les bosquets de noisetiers et la cour des Séraphins, témoins de plusieurs apparitions de Notre-Seigneur.

A cette occasion, le Comité des Pèlerinages du diocèse de Nantes organise un train spécial.

Les demandes doivent être adressées à M. Lanoë, libraire, 2, rue Saint-Pierre, Nantes.

Il est à croire que les Compagnies de chemin de fer accorderaient des billets à prix réduits pour rejoindre le train de pèlerinage.

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — **Pèlerinage d'hommes.** — On annonce pour le milieu d'Octobre une grande manifestation religieuse à Sainte-Anne.

Pour clore la série des belles et nombreuses fêtes qui se sont succédé dans l'illustre sanctuaire, — depuis le pèlerinage de Mgr Favier et de ses braves marins jusqu'au pèlerinage de ces jours derniers, — quelques confrères éminents ont cru qu'il serait à propos de faire appel aux hommes du Morbihan, — comme on l'a fait cette année à Paray-le-Monial et à N.-D. de Sion, où Mgr de Nancy présidait récemment une réunion de 10,000 hommes, — et de leur donner rendez-vous aux pieds de sainte Anne.

Monseigneur a encouragé ce projet et a accepté avec plaisir de présider cette fête qui sera nouvelle dans notre pays.

Nous donnerons plus tard le programme de cette manifestation religieuse. Mais dès aujourd'hui nous croyons que toutes les paroisses y seront représentées.

Les marins, qui ont en sainte Anne si grande confiance, qui l'ont invoquée avec succès dans tant de dangers, viendront la prier de leur continuer sa protection. Les laboureurs se rappelleront qu'elle les a honorés dans la personne de Nicolazic ; les hommes de toute condition se souviendront que c'est un homme qu'elle a choisi pour rétablir son culte dans notre pays, que ce sont des hommes qui ont découvert son image.

Plusieurs d'entre eux, sans doute, ont déjà accompli leur pèlerinage. Viendront-ils jamais trop souvent demander secours à sainte Anne, qui a déclaré à Nicolazic « qu'elle a tous les trésors du ciel entre les mains » ? Et que d'autres ne sont pas encore

venus lui offrir leurs hommages cette année ! Ceux-là, notre patronne les attend.

Voulant prendre part à la grande manifestation qui se prépare et donner eux-mêmes à sainte Anne un témoignage d'amour, tous les maîtres d'hôtel, aubergistes et débitants de Sainte-Anne se sont engagés sur l'honneur et par écrit à ne mettre en vente, ce jour-là, dans leurs débits, aucune liqueur alcoolisée, et à ne servir à leurs clients que des boissons hygiéniques. Ils donnent là un grand exemple qui mérite des félicitations... et pourrait être imité.

(*Semaine religieuse* de Vannes.)

Nos Missionnaires. — LETTRE DU R. P. BOURLÈS, *de la Société des Missions-Etrangères*. — SIX MOIS DE PERSÉCUTION *(suite)*.

Les Russes.

Le 20 Septembre, les Russes passèrent par Loung-ouan, le mandarin alla à leur rencontre avec des drapeaux blancs en signe de soumission. Le 21, ils entraient à Koan-tcheng-tse.

Deux chrétiens vinrent me demander une lettre pour eux ; aussitôt dit, aussitôt fait. Je racontai à ces messieurs quelle avait été ma situation pendant la tourmente, et ce qu'elle était à cette heure, et surtout je les priai de délivrer le P. Laveissière, bien plus exposé que moi.

Le 24, après mon souper, je vis arriver un cavalier qui me dit précipitamment :

— Les Russes !

Aussitôt je m'empressai d'aller au-devant d'eux. A la vue du capitaine, je me découvris, et lui, sautant à bas de son cheval, m'embrassa sans façon. Il était tout heureux. — Il me raconta qu'il avait été attaqué sur la route à deux reprises, mais qu'il n'avait pas puni les traîtres, qu'il s'était contenté de leur faire peur. Ce qui m'étonnait beaucoup, c'était de l'entendre parler français mieux que moi, car je vous avoue que je suis un peu brouillé avec le français, et les mots n'arrivaient pas toujours avec facilité.

Nous parlâmes de la persécution d'abord, puis de la France, de la Russie, de la guerre. Je n'avais rien à offrir au capitaine à qui cependant j'aurais voulu faire fête. Je débouchai une bouteille du vin qui me sert pour la messe ; il le but avec délices ; un peu de ragoût fut tout son souper. Ses cosaques, au nombre de vingt, étaient logés chez les chrétiens.

Notre causerie dura fort avant dans la nuit, il fallut cependant se coucher.

Notre capitaine était très pressé, il devait retourner au camp le lendemain ; il fut décidé que je l'y accompagnerais pour voir le colonel. — A 1 heure du matin j'étais debout, à 5 heures je montais au saint autel ; le capitaine assista à la messe et au point du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jour nous étions en route, suivis par les cosaques. On dîna à Siao-pa-kia-tse et vers 4 heures nous arrivions au camp.

Le capitaine m'offrit sa tente, où j'étais chez moi, disait-il. Quelle charmante simplicité chez ce brave officier ! Il ouvrit une boîte d'ananas ; pendant que nous mangions, un interprète vint lui annoncer que les Chinois avaient tué un de ses cosaques. Sur-le-champ le capitaine irrité fit apprêter quarante hommes et il repartit en pleine nuit, sous une pluie battante, pour aller châtier les rebelles. — Je fus conduit chez le colonel qui, sous un air un peu bourru, cachait de la bonté. Un major me servait d'interprète ; il était extrêmement aimable. Avec lui il y avait encore trois jeunes officiers qui m'offrirent de partager leur installation, ce que j'acceptai. Ils me préparèrent une couchette, me donnèrent des couvertures ; grâce à toutes ces attentions, je dormis très bien.

Le lendemain, le capitaine était de retour ; son premier soin fut de demander ce que j'étais devenu, et aussitôt il vint me trouver et m'inviter à rentrer sous sa tente. Là, on parla de la délivrance du P. Laveissière ; je donnai tous les renseignements dont on avait besoin pour arriver jusqu'à lui.

Le 26 au soir, on reçut l'ordre de partir pour Moukden ; le capitaine voulait m'emmener. Je lui fis remarquer que ma présence ici pouvait être d'une grande utilité pour les chrétiens et il fut décidé que je resterais.

Le lendemain matin, les Russes se mettaient en route. Au moment du départ, je remerciai l'excellent capitaine des services qu'il m'avait rendus, et je lui recommandai de nouveau le P. Laveissière.

— Ne craignez rien, me dit-il, je ferai l'impossible pour le délivrer...

Quelques cosaques m'accompagnèrent jusqu'à la ville, où je restai cinq jours pour attendre le retour du P. Laveissière.

Celui-ci n'arrivant pas, parce qu'il avait été très grièvement blessé, ce que je sus plus tard, je priai les chrétiens de Siao-pa-kia-tse de venir me chercher, et comme ce pays était toujours en effervescence, je demandai une escorte de cosaques.

Travaux. — Noël.

A ce moment, les Russes n'étaient pas nombreux à Koan-tcheng-tse ; cependant l'officier qui commandait le détachement, me donna cinq cosaques et ordonna aux mandarins de joindre à ses hommes cinq soldats chinois. Nous arrivâmes sains et saufs à Siao-pa-kia-tse.

J'y reçus la visite d'un chrétien du Nord allant à Ing-tse, à la recherche de nouvelles de Monseigneur et des missionnaires. Je lui remis 5 francs, et lui ordonnai de revenir le plus tôt possible. Il promit d'être de retour au bout de vingt-cinq jours : nous attendîmes... vingt-cinq jours plus tard notre homme n'avait pas paru, et nous n'avions aucune nouvelle... Deux mois plus tard, personne. Inutile donc d'essayer de correspondre avec qui que ce fût ; je pris la résolution de ne plus écrire jusqu'à la paix.

Le pays étant relativement tranquille, je fis l'administration de mes chrétiens.

Cela dura du 29 Octobre au 11 Novembre.

Le 13, je me rendis à Ouang-hou-tze-ouo-peung. Ce village, plus grand que Touei-loung-chan et à une lieue de distance environ, me demanda vingt jours de travail ; chaque jour je faisais réciter le catéchisme à quinze personnes, le soir je les confessais ; j'eus de vraies consolations.

Pour témoigner aux chrétiens de Touei-loung-chan mon attachement reconnaissant, je résolus de passer au milieu d'eux la fête de Noël ; cependant pour faire plaisir aux fidèles d'Ouang-hou-tze-ouo-peung, je leur promis la troisième messe, celle du jour. Leur église me souriait davantage, parce qu'elle possède un tabernacle et qu'on peut y conserver la sainte Hostie. J'avais en ce moment tant besoin des consolations du bon Maître !

Le jour de Noël, je chantai la première messe, puis célébrai la deuxième ; après quoi, malgré les supplications des chrétiens, je partis en grand chariot. La nuit était si froide, que je tremblais de tous mes membres, quoique je fusse très bien couvert. A Ouang-hou-tze-ouo-peung plusieurs hommes m'attendaient au confessionnal, puis vint le tour des femmes ; à 9 heures, je chantais ma troisième messe.

Faut-il vous dire que je n'en pouvais plus, et que ma pauvre tête vacillait malgré moi ? *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Pèlerinage français. — Les pèlerins français sont arrivés à Rome dans la soirée et la nuit du 12 Septembre, en excellente santé, après des arrêts intéressants à Turin, Pise, Florence et Assise.

Le samedi 14, le Saint-Père a reçu en audience particulière les directeurs du pèlerinage, auxquels il a longuement parlé de la situation en France, qui désole profondément son cœur paternel ; la loi des Associations domine toutes ses préoccupations ; l'expression de sa douleur, de sa déception, de son amour quand même pour notre pays, arrache à tous des larmes. Le Saint-Père place son espoir en Notre-Dame de Lourdes, dont les récents miracles disent avec tant d'éclat la puissance, et dans le Sacré-Cœur, qui aiment la France. Tous les jours il les invoque à l'intention de notre patrie. Ah ! si tous les catholiques étaient unis, comme le Pape le leur a tant recommandé !....

Le Pape est au courant des moindres détails de la situation religieuse en France ; il jouit d'une santé merveilleuse, et s'exprime en termes d'une précision et d'une élévation de pensée admirables.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Samedi soir, les pèlerins français se sont réunis en un dîner, au Belvédère, au Vatican, au nombre de 1,200. Le dîner était présidé par le cardinal Vivès qui, dans une longue allocution, a rappelé les liens qui unissent les Français et l'ordre des Franciscains, la France et la papauté.

Il a préconisé l'union complète des Français catholiques. Il a recommandé la confiance dans l'autorité religieuse, l'amour et la confiance dans la direction du Pape.

« Combattez l'erreur, a-t-il ajouté, mais en gardant pour les personnes la douceur que saint François de Sales employait à l'égard de ses adversaires. Délivrez les foules de l'erreur sociale qui réduirait le peuple à la servitude morale et matérielle. Evitez les germes de cette erreur qui pourrait s'introduire dans les associations catholiques. Combattez l'individualisme qui atrophie le zèle catholique et qui nous fait douter du succès ou le vouloir trop rapidement. Voilà l'œuvre du moment. »

Le discours du cardinal Vivès a été chaleureusement applaudi.

Le banquet de dimanche soir a été aussi très brillant. Il couronnait toute une journée de visites aux diverses églises de Rome.

Lundi 16, à 11 h. 1/2, a eu lieu, dans la chapelle Sixtine, l'audience pontificale. 1,500 pèlerins étaient présents.

Le Pape est arrivé porté sur la Sedia gestatoria. Il a été accueilli par des acclamations enthousiastes et au chant du *Credo* et des Litanies de la Très-Sainte Vierge.

Le Saint-Père a donné sa bénédiction d'une voix forte et avec un geste qui paraît inspiré.

L'audience a duré plus d'une heure. Aucun discours n'a été prononcé.

Les pèlerins ont quitté Rome dans la journée de mercredi.

Vannes. — Au mois d'Août dernier, 21 membres du Conseil général du Morbihan, réunis hors session, ont signé, sur l'initiative de M. de Kervénoaël, une adresse au Saint-Père demandant l'introduction de la Cause de béatification de la servante de Dieu, Catherine de Francheville, qui a donné pendant de longues années du dix-septième siècle, dans la ville de Vannes, l'exemple des plus hautes vertus. Elle a consacré sa fortune et sa vie à fonder, sous la protection des Evêques, avec l'aide du grand vicaire, M. de Kerlivio et du P. Huby, jésuite, l'œuvre des retraites, qui, depuis plus de deux cents ans, contribue à la conservation et au développement de la foi en Bretagne.

Luçon. — **Un pèlerinage d'hommes.** — Un magnifique pèlerinage d'hommes vient d'avoir lieu en Vendée, à la grotte du bienheureux G. de Montfort.

3,000 hommes du seul canton de la Châtaigneraie, sous la conduite de M. le curé-doyen Chevalier, y assistaient. Voitures et piétons ont traversé Fontenay-le-Comte dans la matinée, et toutes

les routes de la forêt de Mervent étaient encombrées de cette pieuse foule, dont l'enthousiasme était très grand. Un beau discours du R. P. Lemius, rappelant l'exemple et les enseignements de l'apôtre de la Croix, a ranimé les espérances et excité les courages pour les luttes à venir.

Amérique. — Le président des États-Unis, M. Mac-Kinley, a succombé aux suites de l'odieux attentat dont il avait été victime de la part d'un anarchiste. Ses dernières paroles ont été pour dire sa résignation à la volonté de Dieu.

Son successeur, M. Roosevelt, en prenant le pouvoir a adressé un manifeste au peuple américain. Il y fait l'éloge de son prédécesseur, dont il loue surtout la « force d'âme chrétienne ». Il invite la nation tout entière à prier pour le défunt président, et indique jeudi, jour des funérailles, comme jour de deuil et de prières dans toute l'étendue des Etats-Unis.

Chez ce peuple, la pensée de Dieu n'est jamais étrangère dans le deuil ni dans les joies de la nation. C'est une leçon que, périodiquement, l'Amérique protestante donne à des pays catholiques.

Quant au nouvel attentat contre un chef d'Etat, qui a soulevé partout une si vive et si légitime émotion, il montre une fois de plus le danger des doctrines subversives que des gouvernements tolèrent ou même favorisent.... Des centaines de journaux travaillent impunément à éteindre la lumière de la conscience : c'est cette presse impie qui est responsable, pour une très lourde part, de la multitude de crimes dont elle nous apporte journellement le récit.

Angleterre. — **Les protestants et le culte des saintes reliques.** — Une revue qui a pour titre l'*Ave Maria* faisait, dans un de ses derniers numéros, toucher du doigt l'inconséquence dont nos « frères séparés » font preuve au sujet des *reliques*. Dernièrement, à Londres, un morceau du « gâteau de noce » de la reine Victoria, vieux de soixante ans, et que l'âge n'avait certainement pas bonifié, fut vendu 17 guinées. Et cependant, sur cent protestants, quatre-vingt-dix-neuf sont prêts à condamner, chez les catholiques, leur vénération pour les reliques des saints.

Il y a quelques années, la fameuse cloche de Philadelphie, appelée Liberty Bell, qui rappelle des souvenirs de la révolution américaine, fut transportée à Chicago à l'occasion de l'Exposition. Partout, le long de la route, des foules s'empressèrent autour de la cloche historique et y firent toucher, qui une montre, qui une bague, etc. Et cependant les protestants tournent en ridicule la piété des fidèles qui les engage à appliquer leurs chapelets, etc., aux reliques sacrées.

La mission de chacun.

Si humble qu'il soit, chacun a ici-bas une mission à remplir. Celle de la ménagère n'est pas des moins importantes : il lui faut,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en effet, nourrir le mieux possible toute la maisonnée, et néanmoins, comme son nom l'indique, ménager les deniers que rapporte le labeur quotidien du chef de famille. Heureusement, le Liebig existe pour aider toute femme de bonne volonté à remplir les conditions ci-dessus, qui autrement s'excluraient l'une de l'autre, puisqu'une bonne chère nécessite des dépenses assez fortes et que le besoin d'économiser exige que l'on se contente d'une modeste nourriture.

Le Liebig, qui est un pur jus de viande de bœuf, parfaitement concentré et se conservant indéfiniment, permet de préparer rapidement un excellent bouillon ; avec lui, on peut restreindre au minimum la quantité de viande indispensable pour faire un pot-au-feu ; le Liebig donne du goût et de la valeur aux sauces les plus fades ; le Liebig enfin est indispensable dans toute bonne cuisine, car grâce à lui on peut obtenir partout et à peu de frais une chère à la fois savoureuse et saine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter la rentrée des vacances. la Compagnie d'Orléans organisera tous les jours à partir du mercredi 25 Septembre courant et jusqu'au jeudi 10 Octobre prochain inclus un train supplémentaire entre Quimper et Nantes.

Ce train supplémentaire partira de Quimper à 4 h. 50 soir et arrivera à Nantes à 11 h. 2 soir, pour correspondre avec le train express qui en part à 11 h. 50 soir et arrive à Paris-Austerliz à 7 h. 18 matin en 1re classe et à 8 h. 20 matin en toutes classes et à Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 30 matin en 1re classe et à 8 h. 32 matin en toutes classes.

Les points d'arrêts et horaires de ce train supplémentaire, ainsi que les conditions relatives à l'admission des voyageurs sont indiqués par une affiche spéciale placardée dans les gares et localités de la ligne de Quimper à Nantes.

AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES DE L'EST

FERDINAND FARNIER AINÉ, A ROBÉCOURT

par Rozières-sur-Mouzon (Vosges)

BOURDONS

Cloches

pour Eglises, Chapelles, Ecoles, Usines, Horloges, Hôtels de Ville, Communautés, etc., etc.



CARILLONS

Accords

ET TONS GARANTIS

Constructions spéciales de Charpentes, Beffrois en bois et en fer.

Maison recommandée par la qualité supérieure de ses fournitures qui défient toute concurrence.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 27 Septembre 1901. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Lettre apostolique de N. S. Père le Pape Léon XIII au sujet de la consécration d'un nouveau sanctuaire sous le vocable du T. S. Rosaire, à Lourdes.

II. — Avis aux Abonnés.

III. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; A propos d'un Communiqué ; Pèlerinage de Lourdes ; Quimper ; L'Œuvre Saint-Yves, à Rennes ; Nos Missionnaires (fin).

IV. — *Nouvelles du monde catholique :* Lourdes ; Vannes ; Les Congrégations religieuses ; Grenoble ; Où est le milliard ?

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Septembre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. S. MICHEL, ARCHANGE. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 30. — S. Jérôme, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 1er Octobre. — S. Rémi, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 2. — Fête des Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 3. — S. Méloire, Martyr *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 5. — S. Maurice, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 6. — 19e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU S. ROSAIRE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loctudy . . . . . du 28 au 30 Septembre.
Plomodiern . . . . . du 1er au 5 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRE APOSTOLIQUE
DE
NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

Au sujet de la consécration d'un nouveau Sanctuaire en l'honnneur de la B. V. Marie, sous le vocable du T. S. Rosaire à Lourdes, en France, au mois d'Octobre 1901.

LÉON XIII, PAPE

A TOUS LES FIDÈLES QUI LIRONT CETTE LETTRE,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Les immortels bienfaits procurés au genre humain par le Christ-Rédempteur demeurent gravés au fond de toutes nos âmes et sont honorés dans l'Eglise par un éternel souvenir qui s'unit, chaque jour, à un doux témoignage d'amour envers la Vierge, Mère de Dieu.

Pour Nous, lorsque Nous jetons les yeux sur la longue durée de Notre souverain Pontificat et que Nous repassons la série de Nos Actes, Nous Nous sentons doucement pénétré de consolation et de reconnaissance, à la vue des œuvres que, sous l'impulsion et avec l'aide de Dieu, auteur des bons conseils, Nous avons soit entreprises Nous-même, pour rehausser les honneurs rendus à la Vierge Marie, soit pris soin de faire entreprendre ou promouvoir par des enfants de l'Eglise catholique.

Ce qui Nous est une joie particulière, c'est que la Sainte Institution du Rosaire de Marie, grâce à Nos exhortations et à Notre sollicitude, est plus connue et est entrée davantage dans la pratique du peuple chrétien; c'est que les Confréries du Rosaire se sont multipliées et deviennent de jour en jour plus florissantes, et par le nombre et par la piété de leurs associés; c'est que de nombreux et importants ouvrages, dus aux patients travaux d'hommes savants, ont été publiés et répandus au loin; c'est enfin, que le mois d'Octobre, que Nous avons ordonné de consacrer tout entier au Rosaire, est célébré avec un éclat extraordinaire dans le monde entier.

Mais Nous croirions presque manquer à Notre devoir si, en cette année, avec laquelle le vingtième siècle a pris naissance, Nous négligions l'occasion favorable que Nous ont spontanément offerte Notre Vénérable Frère l'Evêque de Tarbes, le clergé et le peuple de la ville de Lourdes qui, dans un temple auguste, dédié à Dieu en l'honneur de la B. V. Marie, sous le vocable du Très Saint Rosaire, ont érigé quinze autels à consacrer aux quinze mystères du Rosaire. . . . . .

Nous profitons d'autant plus volontiers de cette occasion,

qu'il s'agit de cette contrée de la France que rendent illustres de si nombreuses et de si grandes faveurs de la Bienheureuse Vierge; de cette contrée, enfin, qui se glorifie d'avoir, autrefois, possédé saint Dominique, Père et Législateur de son Ordre, et où se trouve le berceau du Saint Rosaire. En effet, nul parmi les Chrétiens ne peut ignorer comment saint Dominique, venu d'Espagne en France, a combattu l'hérésie des Albigeois qui, semblable à une peste pernicieuse, envahissait, en ce temps-là, aux pieds des Pyrénées, l'Aquitaine presque entière; comment, enfin, par l'exposition et la prédication des admirables et saints mystères de notre divine Religion, il a, en ces lieux remplis des ténèbres de l'erreur, rallumé le flambeau de la vérité.

En effet, le but vers lequel convergent, en se prêtant un mutuel appui, les diverses séries de Mystères que nous admirons dans cette dévotion, c'est que, dans leur méditation et dans leur souvenir fréquents, l'esprit du Chrétien puise insensiblement la vertu qu'ils renferment et s'en pénètre; c'est que, peu à peu, il est amené à ordonner et à régler sa vie dans une activité exempte de trouble; à supporter l'adversité avec calme et courage; à nourrir l'espérance des biens immortels dont il jouira dans la vraie patrie; enfin, à entretenir et à augmenter en lui la Foi, sans laquelle on cherche en vain à guérir ou à soulager les maux qui nous accablent ou à repousser les dangers qui nous menacent de toute part.

Les prières que Saint Dominique, guidé et secouru par Dieu, a, le premier, composées en l'honneur de Marie, ont été, à juste titre, appelées Rosaire. Car, autant de fois, en nous unissant à la louange angélique, nous saluons Marie *pleine de grâce*, autant de fois, par cet éloge répété, nous offrons, pour ainsi dire, à cette Vierge bénie des roses qui répandent la suavité du plus agréable parfum; autant de fois se présente à notre esprit et l'éminente dignité de Marie et la grâce infinie qui lui vient de Dieu par Jésus-Christ, *le fruit béni de ses entrailles;* autant de fois nous rappelons les autres mérites extraordinaires par lesquels Elle a participé avec son Fils Jésus à la Rédemption du genre humain. Oh! combien donc est douce à la Vierge Marie, combien Lui est agréable la Salutation angélique, puisque, au moment où Gabriel la Lui adressait, Elle comprit que, par la vertu de l'Esprit-Saint, Elle avait conçu le Verbe de Dieu!

Mais, de nos jours aussi, la vieille hérésie albigeoise, sous un nom différent et sous le patronage d'autres sectes, renaît d'une manière étonnante, avec les formes et les séductions nouvelles d'erreurs et de doctrines impies; elle s'insinue à nouveau dans ces contrées, infecte et contamine de sa honteuse contagion les peuples chrétiens qu'elle entraîne lamentablement à leur perte et à leur ruine. Nous voyons, en effet, et Nous déplorons grandement la tempête soulevée, dans le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moment présent, en France surtout, contre les Familles religieuses qui, par leurs œuvres de piété et de charité, ont si bien mérité de l'Eglise et des peuples.

Or, pendant que Nous gémissons sur ces maux et que les graves afflictions de l'Eglise remplissent Notre cœur d'une amère douleur, Nous voyons avec joie, à côté du mal, apparaître les indices non douteux d'un meilleur avenir. En effet, ce Nous est un favorable et heureux présage — daigne l'auguste Reine du Ciel le ratifier — que l'on doive, au mois d'Octobre prochain, comme Nous l'avons dit plus haut, consacrer dans les sanctuaires de Lourdes autant d'autels qu'il y a de Mystères du Très Saint Rosaire.

Certes, rien ne peut être plus efficace pour nous concilier la faveur de la Vierge Marie et nous mériter les grâces les plus salutaires, que d'entourer des plus grands honneurs possibles les mystères de notre Rédemption auxquels nous voyons qu'Elle n'a pas seulement assisté, mais participé, et de dérouler devant tous les yeux la série de ces divines vérités proposées à notre méditation. Et c'est pourquoi Nous sommes assuré que la Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère très tendre des hommes, sera propice aux vœux et aux prières que les foules innombrables de chrétiens, accourus de toute part, multiplieront dans ses sanctuaires, et qu'Elle joindra et associera son intercession à la leur, afin que la conjuration de la prière fasse, pour ainsi dire, violence au ciel et touche le Dieu des miséricordes infinies. Puisse, de la sorte, la très puissante Vierge-Mère qui, autrefois, *a coopéré par sa charité à la naissance des fidèles dans l'Eglise* (1), être, maintenant encore, l'intermédiaire et la patronne de notre salut. Qu'elle frappe et écrase les innombrables têtes de l'hydre impie qui étend de plus en plus ses ravages par toute l'Europe ; qu'Elle ramène la tranquillité de la paix dans les esprits inquiets ; et qu'ainsi, enfin, soit hâté le retour des individus et des sociétés à Jésus-Christ *qui peut sauver à tout jamais ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise* (2).

C'est pourquoi, rempli de bienveillance pour Notre Vénérable frère l'évêque de Tarbes et Nos fils bien-aimés du clergé et du peuple de Lourdes, Nous avons résolu de répondre favorablement, par la présente Lettre apostolique, à toutes les demandes qu'ils nous ont récemment présentées. Et Nous avons ordonné qu'un exemplaire authentique de cette Lettre soit adressé à tous Nos Vénérables frères dans le ministère pastoral, patriarches, archevêques, évêques et tous autres prélats de l'univers catholique, afin qu'ils soient remplis de la même joie et de la même allégresse sainte que Nous-même.

C'est pour cela que, — pour le bien, le bonheur et la félicité de tous, pour l'accroissement de la gloire de Dieu et pour le plus grand avantage de toute l'Eglise catholique, — en vertu de Notre autorité apostolique et par la teneur de la présente Lettre, Nous chargeons Notre cher fils Benoît-Marie Langénieux, cardinal de la sainte Eglise romaine, de consacrer régulièrement, en Notre nom et avec Notre autorité, le nouveau sanctuaire, érigé dans la ville de Lourdes et dédié à Dieu, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, sous le vocable du Très Saint Rosaire. Nous accordons, en outre, à ce très cher fils le privilège de porter le pallium pendant cette solennelle cérémonie, comme s'il se trouvait dans son archidiocèse ; et, enfin, à l'issue de cette solennité, de bénir, avec les indulgences accoutumées, en vertu encore de Notre autorité et en Notre nom, l'assemblée des fidèles. Nous accordons ces faveurs, nonobstant toute disposition ou règlement contraires.

Donné à Rome, près de Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 8 Septembre 1901, de Notre Pontificat l'an vingt-quatrième.

LÉON XIII, PAPE.

Place du Sceau du Pêcheur.

AL. CARD. MACCHI.

(1) S. Aug. : *De sancta Virginitate*. Cap. VI.
(2) Hebr. VII, 25.

AVIS aux Abonnés. — *Les souscripteurs dont l'abonnement expire le 1er Octobre 1901 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine, *sont priés de faire parvenir à l'Administration les* 6 francs *du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec majoration de 50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront à partir du 15 Octobre, date après laquelle, pour éviter toute cause d'erreur ou double emploi, nous recommandons de s'abstenir de tout versement.*

Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Missions et retraites de Jubilé.

ROSPORDEN : Mission, du 22 Septembre au 5 Octobre. Président, la 2e semaine, M. le chanoine **Péron, curé-archiprêtre de Quimperlé.**

PLOUGASNOU : **Retraite de Jubilé**, du 22 au 28 Septembre.

ROSNOEN. : **Mission**, du 29 Septembre au 13 Octobre, présidée par le **R. P. Bourdoulous, Jésuite.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PLOMODIERN : Retraite d'Adoration de Jubilé, du 30 Septembre au 5 Octobre, sous la présidence de MM. Le Jacq, curé de Crozon, et Le Coz, curé de Pleyben.

POULLAOUEN : Retraite de Jubilé du 29 Septembre au 6 Octobre, présidée par M. Abhervé-Guéguen, curé de Huelgoat.

PLOGONNEC : Retraite de Jubilé, du 29 Septembre au 5 Octobre, présidée par M. Creignou, curé-doyen de Bannalec.

II. **Retraites de soldats.**

MORLAIX *(La Salette)*. — 1re Retraite (soldats libérés), *du 1er au 5 Octobre.*

2e Retraite (conscrits), *du 23 au 27 Octobre.*

QUIMPER. — 1re Retraite (pour les jeunes gens des cantons de Fouesnant, Concarneau, Elliant, Châteauneuf, Carhaix, Huelgoat, Pleyben, Châteaulin, Briec), *du 15 au 19 Octobre.*

2e Retraite (cantons de Quimper, Pont-l'Abbé, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Douarnenez, Crozon), *du 22 au 26 Octobre.*

LESNEVEN. — 1re Retraite (à laquelle sont convoqués les jeunes gens des cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Lesneven, Daoulas), *du 15 au 19 Octobre.*

2me Retraite (cantons de Landerneau, Ploudiry, Sizun, Le Faou, Landivisiau, Plouzévédé, Plouescat), *du 22 au 26 Octobre.*

Les retraitants devront être rendus à la maison de retraite, les jours indiqués, pour *4 heures précises.*

QUIMPERLÉ. — Retraite (pour les conscrits et soldats libérés de la région), *du 22 au 26 Octobre.*

Les conditions sont celles des années précédentes.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 29 Septembre,* la messe de 9 heures sera dite à l'intention de l'Œuvre de la Sanctification du Dimanche et de ses associés.

— *Mardi, 1er Octobre,* à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du mois du Rosaire. Exposition du T. Saint-Sacrement ; chapelet, prière à saint Joseph ; chant des Litanies de la Sainte-Vierge ; Bénédiction.

Les mêmes exercices se feront, tous les soirs du mois, sauf avis contraire, à 7 h. 3/4 du soir. Le *Jeudi* et le *Dimanche,* l'exercice commence par la procession.

Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche, 29 Septembre,* la messe de 9 heures sera dite pour l'Eglise et pour la France.

Pendant le mois d'Octobre, les exercices du Rosaire auront lieu, chaque soir, à *7 h. 3/4,* excepté *les Dimanches* où ils suivront immédiatement les Vêpres. Exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, litanies, prière à saint Joseph et bénédiction.

***

Mercredi, 2 Octobre, fête des saints Anges Gardiens, on célébrera, à la Cathédrale, la fête patronale de la Confrérie de la Doctrine chrétienne. — *A 9 h. 1/2,* messe avec chants ; courte instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On convoque à cette cérémonie les membres de la Confrérie, les enfants de toutes les écoles de la ville et leurs parents.

Communiqué de l'Évêché. — I. MOIS DU ROSAIRE.

— Les exercices du Mois du Rosaire auront lieu, comme les années précédentes, pendant le mois d'Octobre, et devront être annoncées au prône, *Dimanche prochain.*

A cet effet, Monseigneur l'Evêque maintient et renouvelle les ordonnances qui suivent :

Article 1er. — Le Dimanche, 6 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte-Vierge et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier leurs communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du Mois du Rosaire :

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, *singulis vicibus,* — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

II. — Ainsi que Monseigneur l'a ordonné, à la suite de son Mandement du Carême, une quête doit être faite, dans toutes les églises du diocèse, le Dimanche du Rosaire, pour les œuvres des Patronages et des Cercles, et le produit envoyé à l'Évêché.

En annonçant cette quête, au prône de *Dimanche prochain,* MM. les Curés et Recteurs voudront bien faire ressortir en quelques mots l'importance des œuvres de préservation pour les enfants et les jeunes apprentis, comme pour les militaires dans les villes de garnison.

A propos d'un Communiqué.

— M. l'abbé Naudet, directeur de la *Justice sociale,* feignant de croire que le Communiqué paru dans notre numéro du 30 Août était l'œuvre du rédacteur de la *Semaine religieuse,* a « répondu » par un long article, rem-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pli d'injures à notre adresse et envoyé, par ses soins, dans tous les presbytères du diocèse.

Nous ignorons si la même distribution a été faite dans les vingt et quelques diocèses dont les *Semaines religieuses* ont reproduit, avec éloges, le Communiqué de Quimper. — On le voit à ce chiffre, nous nous trouvons en assez bonne compagnie pour nous consoler des dédains de M. Naudet « se félicitant que nous ne soyons pas de ses amis ».

Une réponse complète, point par point, de nature à édifier pleinement les lecteurs était facile ; nous y avons renoncé — du moins momentanément — en recevant la lettre suivante que Mgr l'Evêque, actuellement en Franche-Comté, a bien voulu nous écrire en date du 22 courant.

« Monsieur le Directeur,

« Étant éloigné de mon diocèse, je ne puis répondre que brièvement aux attaques dont je suis l'objet de la part de certains journaux.

« Veuillez donc affirmer :

« 1° Que le Communiqué de notre *Semaine religieuse* du 30 Août 1901 est bien réellement de l'Evêque de Quimper ;

« 2° Qu'il a été donné après mûre réflexion et avec la certitude absolue qu'il était en harmonie parfaite avec les instructions et les enseignements de Rome ;

« 3° Que l'Evêque de Quimper n'a voulu faire ni d'une part des esclaves, ni de l'autre des « mouchards », comme on l'en a accusé, mais simplement mettre son clergé à l'abri des divisions funestes qui tendent à s'introduire partout ;

« 4° Qu'il ne reconnaît à aucun journaliste, quel que soit son talent, le droit de s'immiscer sans autorité et sans mission dans la direction de son diocèse, et qu'en cela il prétend bien ne pas attaquer mais se défendre, selon la devise bretonne que l'on a voulu méchamment retourner contre lui : *Non offendo, sed defendo* ;

« 5° Qu'enfin, si les adversaires du Communiqué prétendent ne pas obéir aux programmes des Loges maçonniques, ils arrivent cependant, par leur manière de faire, au même résultat, c'est-à-dire à la désorganisation du Clergé.

« Agréez, bien cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

« † François-Virgile,
« *Évêque de Quimper et de Léon.* »

Pèlerinage de Lourdes. — Nos 2,000 pèlerins sont rentrés samedi, l'âme encore tout émue des édifiants spectacles qu'ils ont contemplés et pleine des pieuses impressions qu'ils ont ressenties. La Sainte-Vierge a largement béni ses Bretons : outre les innombrables grâces spirituelles, le pèlerinage de Quimper a obtenu quatre guérisons, dûment constatés par la commission de médecins siégeant à Lourdes.

Nous n'en parlons pas plus longuement aujourd'hui ; ce sera l'objet, comme les années précédentes, d'un compte-rendu que la *Semaine religieuse* publiera très prochainement. Dans l'intérêt de la vérité et pour la plus grande gloire de la Vierge Immaculée, nous prions toutes les personnes, prêtres ou laïques, qui auraient quelques détails à fournir concernant des grâces obtenues, des guérisons ou améliorations qui se seraient produites soit à Lourdes soit au retour, d'en envoyer *immédiatement* la relation précise au Directeur du pèlerinage, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, à Quimper.

Quimper. — **Un demi-siècle d'apostolat.** — Le jeudi 19 Septembre, les Pères Jésuites de Quimper célébraient, dans la plus stricte intimité, une fête peu ordinaire : la cinquantaine de missionnaire d'un des leurs, le R. P. Rot. Depuis son arrivée à Quimper, en Septembre 1851, ce vénérable religieux s'est dépensé aux missions bretonnes avec un zèle intrépide auquel tous rendent hommage, dans les diocèses de Vannes et de Saint-Brieuc comme dans celui de Quimper.

Hélas ! la réunion du 19 Septembre, était la dernière ; dès le lendemain, les Pères Jésuites de Quimper ont dû se disperser, quittant leur maison de Saint-Joseph, où le R. P. Rot ne pourra plus se reposer de ses courses apostoliques qu'il continue à l'âge de 84 ans, où vraisemblablement, il n'aura pas la consolation de mourir ! Mais, vénéré missionnaire, en récompense du bien que vous avez fait durant un demi-siècle, pour les âmes que vous avez éclairées, relevées, sauvées, Dieu vous prépare une demeure que les hommes ne pourront pas vous ravir... En attendant, vous avez, ainsi que tous vos confrères injustement persécutés, la conscience du devoir accompli et les respectueuses sympathies du clergé diocésain dont, comme vous, ils étaient et dont ils resteront encore les collaborateurs fidèles et dévoués.

L'Œuvre Saint-Yves, à Rennes. — Tous les ans à la sortie des collèges, un grand nombre de jeunes gens viennent à Rennes continuer leurs études.

A cette époque de sa vie, bien des dangers nouveaux attendent le jeune homme, et de la manière dont il emploiera ses premières années de liberté dépendent à la fois son avenir et l'honneur de sa famille.

Dès lors, s'ils sont chrétiens, les parents ne se contentent pas d'organiser les études de leurs fils. Ils cherchent avant tout, pour ces jeunes gens, un milieu qui sauvegarde plus facilement leur éducation morale et religieuse parmi les écueils de la vie d'étudiant.

Nous croyons leur rendre à tous un véritable service en leur désignant une Association prospère, où ils trouveront, avec toutes les distractions honnêtes et d'excellentes relations d'amitié, des moyens sérieux d'étude.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fondée *en dehors de toute pensée politique*, dans un esprit large et exclusivement catholique, par M. le docteur Petit, présidée actuellement par M. Ilari, avocat, l'Œuvre Saint-Yves est ouverte également aux étudiants des Facultés de l'Etat et aux élèves de la nouvelle école d'Agriculture.

Ils peuvent, à des jours fixés, venir se récréer ou travailler au milieu de camarades sûrs et dévoués, dans des salles parfaitement éclairées et chauffées. Des conférences fortement organisées, de droit, de médecine, de littérature, groupent chaque semaine les étudiants sous la direction de camarades plus âgés. Les jeunes gens se trouvent ainsi guidés, encouragés, soutenus dans leurs études, en même temps qu'ils se sentent dans une réunion chrétienne, où les meilleurs exemples sont continuellement sous leurs yeux.

L'aumônier de l'Œuvre, M. l'abbé Henry, secrétaire général de l'Archevêché, se tient à la disposition des parents pour leur fournir tous les renseignements qu'ils désireront connaître.

M. Le Couturier, 6, rue de La Fayette, veut bien se charger de donner toutes les indications qui concernent le logement et la pension des Etudiants.

Nos Missionnaires. — LETTRE DU R. P. BOURLÈS, *de la Société des Missions-Etrangères*. — Six mois de persécution *(fin)*.

Mon Dieu, merci !

Mais voilà que pour me réconforter, je reçois une foule de lettres : de France, de Monseigneur, des confrères ; j'oubliai toutes les fatigues, toutes les peines et les souffrances de six mois de séparation et de persécution. Je renonce à vous exprimer mon émotion, ma joie ; seul celui qui a éprouvé ces sentiments les comprendra ; ils ne peuvent se décrire.

Monseigneur me consolait, et ses bonnes paroles me faisaient pleurer d'attendrissement ; il me donnait des nouvelles de France, d'Ing-tse, de Chine, de la guerre ; il me racontait ses aventures à travers la Sibérie orientale, la Corée, le Japon, puis à Shang-haï où il avait passé deux mois environ. Enfin il m'ordonnait d'aller à Siao-pa-kia-tse, comme curé intérimaire, jusqu'à l'arrivée du P. Cubizolles.

Si la lettre de Monseigneur fit couler mes larmes, vous dirai-je ce que je devins en lisant les nouvelles de la famille. Ah ! revivre au milieu de vous tous, quelle douceur !

Le lendemain, je me rendis à Siao-pa-kia-tse ; ce fut sans enthousiasme, car la conduite des chrétiens à mon égard n'avait pas été admirable.

Je savais que les PP. Sandrin et Gérard voyageaient pour me rejoindre ; les difficultés de la route étaient encore très grandes, les dangers très nombreux ; ils durent attendre des convois russes et ils n'arrivèrent que dans les derniers jours de Décembre à Koan-tcheng-se.

Le 16 Janvier, Mgr Lalouyer arrivait à son tour.

Je me hâtai d'aller le rejoindre. Quand je l'aperçus, mon cœur battit la générale. Nous nous tînmes longtemps embrassés. Quelle joie ! Enfin, disions-nous, enfin nous nous retrouvons. Mon Dieu, merci !

État présent.

La Mandchourie est loin d'être tranquille ; il y a des brigands partout. Ces derniers sont les maîtres du pays ; on en trouve sur toutes les routes.

Il y a aussi les Jeûneurs, Tsai-li-ti, qui ont voué une guerre à mort aux chrétiens et aux Européens ; dans toutes les villes, ils font trois ou quatre fois par semaine des manifestations éclatantes, et tout cela à la barbe des mandarins qui n'osent pas s'attaquer à cette secte vraiment satanique. Les braves gens les ont en horreur, et cependant pour ne pas devenir leurs victimes, ils se rangent sous leurs drapeaux.

Les Russes leur font la guerre, mais ils ne peuvent parvenir à les prendre, parce qu'ils sont toujours trompés par leurs interprètes.

Lorsque les Russes font une expédition à la campagne, les brigands, avertis à l'avance, prennent la fuite, se dispersent pour reparaître le lendemain ou deux jours après.

Les brigands ont partout des émissaires qui les avertissent, qui les tiennent au courant de tout ce qui se passe dans la ville, chez les Russes et au mandarinat. Ils sont en bonne intelligence avec les interprètes qui se jouent des Russes, avec plusieurs personnes influentes qui les servent par crainte de la mort ou du pillage, ou peut-être aussi par intérêt ; car en Chine, et pour le Chinois l'argent passe avant tous les sentiments, même les plus sacrés.

Les Chinois sont vaincus, il est vrai, mais non soumis ; à chaque instant on parle de soulèvements en masse. Très souvent les Russes, surpris à l'improviste, subissent quelques pertes, et tous les Chinois de s'écrier que c'est l'œuvre des brigands. Les Russes, connaissant peu le cœur chinois, donnent assez souvent dans le piége et, comme les coupables ne sont pas punis, l'audace de cette canaille augmente toujours.

Dans les villes, tout est sens dessus dessous. Koan-tchen-tse est en apparence assez tranquille parce qu'il y a une forte garnison russe qui maintient la population en respect ; mais là où les Russes ne font que de rares apparitions, c'est l'anarchie, le désordre, le pillage.

Ce matin, j'ai vu des chrétiens du côté de Hou-lan ; ils disent que cette ville est une fourmilière de Jeûneurs qui, presque chaque jour, y font des manifestations malgré la garnison russe. Les chrétiens en fuite depuis six mois n'osent pas encore y revenir, et il est difficile de dire quand je pourrai y entrer.

La mission est à peu près anéantie ; toutes nos stations sont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

couvertes de cendres et de ruines, partout c'est la même chose, toutes les résidences, tous les temples ont eu le même sort, tout a été rasé, tout est à recommencer ; actuellement les missionnaires n'ont ni oratoire ni habitation ; calices, bréviaires, ornements sacrés, habits, etc., tout est perdu, heureux encore qu'il nous reste la vie. Heureux ?... le sort de ceux qui ne sont plus est bien digne d'envie. Dieu sait mieux que nous ce qui nous est le meilleur. Il a décidé que nous vivrions encore afin de souffrir pour Lui, c'est un heureux sort, je prétends bien qu'il n'en est pas de plus beau sur la terre.

Autrefois certes, nous n'étions pas riches ; mais en comparant avec aujourd'hui, nous étions des Crésus. Cela ne nous empêche pas de rire, d'être gais, et comme auparavant de chanter : « Vive la joie toujours ! »

Les confrères morts à nos côtés nous montrent le chemin, et, la voix de leur sang nous crie : « De l'avant, toujours de l'avant ! » Leur souvenir fait monter à mes lèvres le cantique que j'aime tant :

E fleuren ho iaouankiz
Kalz ama 'rank mervel
Mes ho ene a c'houniz
Ar vuez eternel.

A la fleur de l'âge
Beaucoup ici doivent mourir
Mais leur âme gagne
La vie éternelle.

***

— Dans la liste des missionnaires qui ont récemment quitté la France, nous relevons les deux noms suivants : Le 15 Septembre se sont embarqués à Bordeaux : pour le Congo français, le R. P. Le Scao ; pour le Gabon, le R. P. Louis Gestin, tous deux du diocèse de Quimper. »

— Nous lisons dans les *Annales apostoliques* de la Congrégation du Saint-Esprit, numéro de Septembre : « Le P. Calloc'h et les FF. Germain et Némésien sont arrivés en bonne santé à Brazzaville. Le F. Germain est parti presque immédiatement pour Saint-Louis de l'Oubangui, et le F. Némésien un peu plus tard pour Saint-François de Boundji dans l'Alima, après avoir fait connaissance avec la fièvre africaine. Le P. Calloc'h est resté à Brazzaville pour y faire son apprentissage de la vie de missionnaire. Les œuvres vont bien, mais la santé de plusieurs des anciens laisse à désirer. A la Sainte-Famille, les enfants confiés à la Mission sont au nombre de plus de 250. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Lourdes. — **Consécration de l'église du Rosaire.** — S. G. Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, adresse à son peuple une Lettre pastorale et un mandement portant promulgation de l'Encyclique de S. S. Léon XIII relative à la consécration prochaine de l'église du Rosaire à Lourdes.

La solennité de la consécration est fixée au dimanche 6 Octobre prochain.

Elle sera précédée, la veille, de la bénédiction solennelle de la première station d'un monumental Chemin de Croix, au Calvaire de Lourdes. Et le lendemain, 7 Octobre, l'adoration perpétuelle commencera dans l'église nouvellement consacrée.

Le *Journal de Lourdes* annonce, et la Lettre pastorale de Mgr Schœpfer annonce aussi, que « déjà 30 cardinaux, patriarches, archevêques, évêques ont répondu à l'invitation de l'évêque de Tarbes et formeront comme une sorte de double rosaire vivant, une couronne de gloire et d'honneur à la Vierge Immaculée et à S. Em. le cardinal Langénieux, représentant officiel du Vicaire de Jésus-Christ. »

Les populations du diocèse de Tarbes et celles des diocèses voisins auxquelles se joindront certainement des pèlerins innombrables venus de toutes parts, se presseront en foule auprès des hauts dignitaires de l'Eglise en cette fête qui sera merveilleuse.

La Compagnie du Midi prolongera la validité des billets dans un rayon de 200 kilomètres.

Vannes. — Le procès en introduction d'instance de la cause de béatification du vénéré abbé Jean-Marie de la Mennais, fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, a été clos il y a quelques jours.

Mgr Latieule, évêque de Vannes, a relevé les membres du tribunal ecclésiastique du secret auxquels ils étaient tenus.

Le Très Honoré Frère Abel, supérieur général de l'Institut, et l'aumônier, M. l'abbé Mathorel, sont partis pour porter à Rome le dossier de l'enquête, qui forme un volume de plus de 2,000 pages.

Les Congrégations religieuses. — Dans quatre jours expirera le délai accordé aux Congrégations religieuses pour prendre leurs résolutions suprêmes : au 1er Octobre, la loi sur les Associations deviendra applicable.

Beaucoup, usant de la pleine liberté laissée par le Pape, ont adressé, au Gouvernement, des demandes d'autorisation qui seront soumises, dans quelques semaines, aux délibérations des Chambres ; d'autres, adoptant l'attitude passive, attendent les événe-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ments. Plusieurs, qui se savent en butte à des animosités irréductibles ou qui sont soumises à la juridiction directe et exclusive du Saint-Siège, se sont dispersées ou ont pris le chemin de l'exil, abandonnant au silence et à la désolation ces couvents et monastères où, depuis tant d'années, retentissaient sans cesse les louanges de Dieu et la prière..... Chez ceux qui restent, attendant une autorisation douteuse et peut-être éphémère, règnent la tristesse et l'anxiété.

Partout les catholiques entourent les religieux menacés de leur bienveillance la plus sympathique et la plus empressée : les exilés emportent avec eux les regrets unanimes des fidèles et du clergé séculier.

Mgr Fallières « les yeux pleins de larmes » a adressé à la prieure des Carmélites de Saint-Brieuc la douleur qu'il éprouve de leur départ.

La *Semaine du Fidèle* du Mans raconte la dernière visite faite, le dimanche 15 Septembre, par Mgr de Bonfils aux religieux de Solesmes qui allaient quitter la France. A cette occasion, Monseigneur a fait une ordination qui comprenait 6 religieux de l'Ordre bénédictin dont 3 prêtres, 1 diacre et 2 sous-diacres, et 7 ordinands du clergé diocésain dont 5 prêtres, 1 diacre et 1 sous-diacre. Touchant et consolant contraste ! Au moment où l'impiété cherche à étouffer toute vie religieuse, le Pontife, au nom du Christ, engendre de nouveaux rejetons au vieil arbre bénédictin, témoignant ainsi que rien d'humain ne peut briser ce que le Christ a établi, et que les moines comme les chênes vivent éternellement, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Puissions-nous, pour l'honneur de notre pays, les revoir bientôt !

Le devoir des catholiques est de plus en plus d'agir et de prier pour que Dieu abrège l'épreuve des « jours mauvais », selon la promesse de l'Evangile : *propter electos breviabuntur dies isti.*

Grenoble. — On annonce que les religieux de la Grande-Chartreuse, cédant aux instances de Mgr l'Evêque, du clergé et des catholiques du diocèse de Grenoble, ont décidé de demander l'autorisation.

Il ne reste plus, ajoute la *Croix de l'Isère*, qu'à souhaiter que nos députés et nos sénateurs, ne se souvenant plus des votes sectaires et insensés des conseillers généraux ou plutôt disposés à les réparer, défendent énergiquement, devant les Chambres, les droits des saints religieux qui sont la gloire du Dauphiné, les pourvoyeurs de toutes les bonnes œuvres et les nourriciers des pauvres.

En moins de dix jours, l'adresse des catholiques dauphinois au R^me^ P. Général de la Grande-Chartreuse a recueilli, dans le *tiers* seulement du département de l'Isère, près de 40,000 signatures d'électeurs, exactement 37,821 ; le mouvement va continuer, et il est vraisemblable que le nombre total dépassera 100,000.

Où est le milliard ? — Sous ce titre, nous lisons dans la *République*, journal peu suspect de cléricalisme :

« Les journaux catholiques sont pleins de récits émouvants. Sur tous les points de la France, religieux et religieuses prennent sous le ciel de l'automne le chemin de l'exil, semé de feuilles mortes.

« Les moines passent pour la dernière fois la porte du couvent sans se retourner ; ils compriment leur angoisse, mais sur les faces d'énergie coulent des larmes de faiblesse.

« Les pauvres Sœurs s'abandonnent, elles, à leur douleur. Les coiffes blanches, secouées par les sanglots, mettent un émoi d'ailes blessées sur le seuil du colombier fermé.

« Et partout, les populations ont respecté cette tristesse, et même l'ont partagée. Les hommes, furieux ou honteux, les femmes, en larmes. Mais il faut bien le dire, les regrets qui accompagnent les exilés sont, pour la plupart, inspirés moins par la foi chrétienne qui se révolte, que par le souci d'intérêts matériels que favorisaient tous ces religieux.

« Les municipalités tiennent aux couvents, comme elles tiennent aux casernes, pour la manne quotienne qui alimente le petit commerce de la cité. Certains ordres sont fort riches ; quelques-uns pratiquent des industries prospères ; ils occupent autour d'eux de nombreux ouvriers, et ils répandent sur la région hospitalière les bienfaits de leur richesse. Les religieux sont, enfin, charitables ; ils secourent d'innombrables malheureux.

« Que vont devenir tous ces pauvres gens, et les ouvriers et les petits commerçants qui vivaient du couvent ?

« Ce point de vue est intéressant. On ne l'a jamis signalé dans la discussion de la loi sur les associations ; et c'est comme si on le découvrait maintenant.

« Le gouvernement est resté interloqué, en apprenant les conquences qu'aurait le départ des Chartreux, sensibles pour le trésor public, désastreuses pour toute une région d'ailleurs peu fortunée. Et ce n'est plus un secret pour personne que le ministère a fait agir auprès des Chartreux pour les décider à rester en France. Et nous estimons qu'il a bien fait de les retenir.

« Or, ce qui est bon pour les Dauphinois ne le serait pas moins pour les Normands ou pour les Poitevins. Il est avéré qu'un certain nombre de petites cités éprouvent aujourd'hui comme un désastre. Ce sont surtout les pauvres qui sont frappés.

« Et cette constatation est vraiment piquante, quand on se rappelle que le ministère, en présentant la loi sur les associations, faisait miroiter aux regards des malheureux l'héritage des expulsés, qui ne se montait pas à moins d'un milliard.

« Où est-il maintenant, ce milliard ? On n'en parle plus. Cependant, il existe, ou plutôt il existait et il servait à soulager d'innombrables misères. Et le voilà qui disparaît ; il passe à l'étranger tout entier, ne laissant derrière lui que des infortunes sans compensation et sans espérance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« On escomptait un milliard de profits ; c'est un milliard de perte.

« Décidément, l'argument était détestable. »

BIBLIOGRAPHIE

Foi et Courage. Discours prononcé à la clôture du Congrès eucharistique d'Angers, le 7 Septembre 1901, par le R. P. Bouvier, de la Compagnie de Jésus. Brochure in-8° : **60** c. — Victor Retaux, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris (6e).

Chargé de dégager, dans un discours de clôture, les conclusions du Congrès eucharistique d'Angers, le R. P. Bouvier a profité de l'occasion pour mettre dans tout son jour les enseignements qui ressortent de l'hérésie de Bérenger, et pour montrer comment un esprit d'ailleurs distingué peut s'égarer, dès qu'il cesse de marcher à la lumière de la tradition catholique. Appliquant ces enseignements à notre époque, il a tracé nettement la ligne de l'orthodoxie et signalé avec une grande précision les détours par où des esprits trop passionnés pour l'indépendance seraient tentés de se soustraire à la direction si sage et si précieuse de l'Eglise.

Aucune parole ne pouvait avoir aujourd'hui plus d'opportunité. Le discours enrichi de notes fort curieuses constitue un véritable traité sur un point d'une grande délicatesse et d'une importance capitale. Ces pages devraient être entre les mains de tous ceux que préoccupent les problèmes, qui, par un point ou par un autre, touchent à la foi.

(Librairie J. Salaün, Quimper.)

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 16 Septembre 1901.

Les Missions protestantes au XIX^e^ siècle, P. Pisani. — *Les Souvenirs d'une religieuse*. Troisième partie. Olivier de Tréville. — *Louis Veuillot journaliste*. Abbé L. Follioley. — *La Question des retraites d'invalidité et de vieillesse*. Le Problème. Les Solutions. A. Boissard. — *Poésies* : L'Avertisseuse. Invocation d'automne. Louis Le Cardonnel. — *L'Appendicite*. Lefèvre. — *Chronique musicale*. Arthur Coquard. — *Chronique politique*. Z. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Revue des Revues*. — *Notes bibliographiques*.

Abonnement spécial d'un an : Pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 fr. — *Prix de la livraison : 1 fr. 50.*

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus
Rue Bonaparte, 82, Paris.

Sommaire du n° du 20 Septembre 1901.

I. Balzac, par le P. G. Longhaye. — II. La réforme scolaire en Prusse, par le P. P. Bernard. — III. Les griefs contre les Jésuites anciens et modernes, par le P. J. Brucker. — IV. Le roman d'un collégien, par le P. H. Bremond. — V. A propos de Malebranche, par le P. X. Moisant. — VI. Le socialisme et le travail, par le P. J. de Bricourt. — VII. La parole du Pape, par le P. J. Br. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Evénements de la quinzaine. — XI. Tables du tome 88e. — XII. Avis important.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

16e Année. Vendredi 4 Octobre 1901. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — Paroles du Pape : Le respect et l'obéissance dus aux Evêques.
III. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Pardon du Rosaire ; Monseigneur l'Evêque de Quimper en Franche-Comté ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Grand-Séminaire de Quimper ; Nécrologie ; La quête diocésaine pour les Cercles militaires ; Brest ; Guimiliau ; Lesneven ; etc.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Octobre. — 19e Dimanche après la Pentecôte. Solennité du Saint Rosaire. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Bruno, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires 1° du suivant, 2° de S. Bruno, 3° du Dimanche, 4° de S. Serge et ses compagnons, Martyrs.

Lundi, 7. — S. Marc, Pape. Simple. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 9. — S. Denis et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 11. — Office de la férie. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 12. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 13. — 20e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Ste Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thégonnec. . . . . du 6 au 12 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Octobre 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :
LA GÉNÉROSITÉ CHRÉTIENNE

Etre généreux, cela signifie être de noble race, avoir le cœur noble et élevé. — Chrétiens, fils de DIEU, frères de JÉSUS-CHRIST, étant entrés dans la famille divine, n'avons-nous pas une noble origine ? Ne dégénérons donc pas de notre race et ayons des sentiments à la hauteur de notre naissance, ayons un cœur qui ne batte que pour les grandes et nobles causes.

Etre généreux, cela signifie, par voie de conséquence, savoir pardonner, s'élever au-dessus des rancunes mesquines, des jalousies méprisables. — Chrétiens, mériterons-nous ce beau titre, si nous nous laissons envahir par de petites préoccupations d'amour-propre, par des rivalités qui nous abaissent autant qu'elles nous absorbent ? Un chrétien, vraiment chrétien, ne s'occupe de son prochain que pour lui faire du bien et lui rendre service, nullement pour le critiquer, le diffamer, le calomnier, nullement pour peser ses torts réels ou prétendus dans la balance de son égoïsme.

Etre généreux, cela signifie enfin savoir donner, largement, libéralement, sans lésiner, sans compter. — Chrétiens, persuadons-nous que nous ne sommes pas sur la terre exclusivement pour penser à nos intérêts personnels, à notre bien-être, à notre avancement, à nos plaisirs, à nos amusements. DIEU nous a créés pour que nous travaillions à sa gloire, quelques-uns plus directement, il est vrai, ceux qui ont sacrifié pour cela tout autre intérêt, mais tous réellement, efficacement, d'une manière proportionnée à notre situation.

Donc, si nous voulons être chrétiens généreux, c'est-à-dire chrétiens de race, chrétiens légitimes, sachons nous oublier nous-mêmes, sachons donner. Donnons de notre argent, si nous avons du superflu, et il en est bien peu, même parmi les pauvres, qui ne puissent faire une part pour leur DIEU. Donnons aussi de notre temps, de notre activité, de notre zèle, de notre influence. — Ah ! si tous les chrétiens voulaient faire la part de DIEU dans les heures de leur journée, et lui donner seulement une heure sur vingt-quatre, que de merveilles ne réaliseraient pas les œuvres catholiques ! — Donnons surtout de notre cœur, donnons-nous nous-mêmes ; c'est en ce don-là, le plus excellent de tous, que consiste surtout la générosité, et c'est le plus efficace.

A l'heure qu'il est, DIEU est attaqué de toutes parts, notamment en la personne de ses religieux persécutés dans un grand nombre de pays catholiques. C'est l'heure des grands dévouements et des générosités actives ; sinon la lumière de la foi subira une éclipse épouvantable dans ces pays d'où l'on était habitué à voir venir la lumière.

Paroles du Pape. — LE RESPECT ET L'OBÉISSANCE DUS AUX ÉVÊQUES. — En voyant répandre à profusion dans les presbytères et ailleurs certains journaux où l'autorité des évêques est battue en brèche, où leur personne est outragée, il semble opportun de rappeler les enseignements pontificaux sous le couvert desquels on ose abriter ces attaques. Nous citons textuellement, sans commentaires, les paroles de Léon XIII..... Dans sa Lettre Encyclique du 8 Septembre 1899, aux Evêques et au clergé de France, le Pape s'adresse en ces termes aux prêtres :

.....C'est à vous maintenant, Très Chers Fils, qui, ordonnés prêtres, êtes devenus les coopérateurs de vos Evêques, c'est à vous que Nous voulons adresser la parole. Nous connaissons, et le monde entier connaît comme nous, les qualités qui vous distinguent. Pas une bonne œuvre dont vous ne soyez ou les inspirateurs ou les apôtres. Dociles aux conseils que Nous avons donnés dans Notre Encyclique *Rerum Novarum*, vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres. Vous cherchez par tous les moyens à leur venir en aide, à les moraliser et à rendre leur sort moins dur.....

..... Toutefois, Nous croyons devoir appeler paternellement votre attention sur quelques principes fondamentaux auxquels vous ne manquerez pas de vous conformer, si vous voulez que votre action soit réellement fructueuse et féconde.

Souvenez-vous avant toute chose que, pour être profitable au bien et digne d'être loué, le zèle doit être « accompagné de discrétion, de rectitude et de pureté ». Ainsi s'exprime le grave et judicieux Thomas à Kempis. Avant lui, saint Bernard, la gloire de votre pays au XII^e^ siècle, cet apôtre infatigable de toutes les grandes causes qui touchaient à l'honneur de Dieu, aux droits de l'Eglise, au bien des âmes, n'avait pas craint de dire que « séparé de la science et de l'esprit de dis« cernement ou de discrétion, le zèle est insupportable..., que « plus le zèle est ardent, plus il est nécessaire qu'il soit « accompagné de cette discrétion qui met l'ordre dans l'exer« cice de la charité et sans laquelle la vertu elle-même peut « devenir un défaut et un principe de désordre ». (S. BERN., Serm. XLIX, in Cant. n° 5.)

Mais la discrétion dans les œuvres et dans le choix des moyens pour les faire réussir est d'autant plus indispensable, que les temps présents sont plus troublés et hérissés de difficultés plus nombreuses. Tel acte, telle mesure, telle pratique de zèle pourront être excellents en eux-mêmes, lesquels, vu les circonstances, ne produiront que des résultats fâcheux. Les prêtres éviteront cet inconvénient et ce malheur, si, avant d'agir et dans l'action, ils ont soin de se conformer à l'ordre établi et aux règles de la discipline. Or, la discipline ecclésiastique exige l'union entre les divers membres de la hiérar-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chie, le respect et l'obéissance des inférieurs à l'égard des supérieurs. Nous le disions naguère dans Nos lettres à l'Archevêque de Tours. « L'édifice de l'Eglise, dont Dieu lui-« même est l'architecte, repose sur un très visible fondement, « d'abord sur l'autorité de Pierre et de ses successeurs, mais « aussi sur les Apôtres, et les successeurs des Apôtres, qui « sont les Evêques ; de telle sorte que, écouter leur voix ou « la mépriser, équivaut à écouter ou à mépriser Jésus-Christ « lui-même. » *(Epist. ad Arch. Turon.)*

Ecoutez donc les paroles adressées par le grand martyr d'Antioche, saint Ignace, au clergé de l'Eglise primitive : « Que tous obéissent à leur Evêque comme Jésus-Christ a « obéi à son Père. Ne faites en dehors de votre Evêque rien « de ce qui touche au service de l'Eglise, et de même que « Notre-Seigneur n'a rien fait que dans une étroite union « avec son Père, vous, prêtres, ne faites rien sans votre Evê-« que. Que tous les membres du corps presbytéral lui soient « unis, de même que sont unies à la harpe toutes les cordes « de l'instrument. » (S. Ign. Ant. Ep.)

Si, au contraire, vous agissiez, comme prêtres, en dehors de cette soumission et de cette union à vos Evêques, Nous vous répéterions ce que disait Notre prédécesseur Grégoire XVI, à savoir que, « autant qu'il dépend de votre pouvoir, vous « détruisez de fond en comble l'ordre établi avec une si sage « prévoyance par Dieu autour de l'Eglise ». (Greg. XVI, Epist. Encycl. 15 Aug. 1832.)

Souvenez-vous encore, Nos Chers Fils, que l'Eglise est avec raison comparée à une armée rangée en bataille, *sicut castrorum acies ordinata (Cant.*, vi, 3), parce qu'elle a pour mission de combattre les ennemis visibles et invisibles de Dieu et des âmes. Voilà pourquoi saint Paul recommandait à Timothée de se comporter « comme un bon soldat du Christ « Jésus ». (II Tim. II, 3.) Or, ce qui fait la force d'une armée et contribue le plus à la victoire, c'est la discipline, c'est l'obéissance exacte et rigoureuse de tous, à ceux qui ont la charge de commander.

C'est bien ici que le zèle intempestif et sans discrétion peut aisément devenir la cause de véritables désastres. Rappelez-vous un des faits les plus mémorables de l'Histoire sainte. Assurément, ils ne manquaient ni de courage, ni de bon vouloir, ni de dévouement à la cause sacrée de la Religion, ces prêtres, qui s'étaient groupés autour de Judas Machabée pour combattre avec lui les ennemis du vrai Dieu, les profanateurs du temple, les oppresseurs de leur nation. Toutefois, ayant voulu s'affranchir des règles de la discipline, ils s'engagèrent témérairement dans un combat où ils furent vaincus. L'Esprit-Saint nous dit d'eux « qu'ils n'étaient pas de la race de ceux qui pouvaient sauver Israël ». — Pourquoi ? parce qu'ils avaient voulu n'obéir qu'à leurs propres

inspirations et s'étaient jetés en avant sans attendre les ordres de leurs chefs. *In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prælium. Ipsi autem non erant de semine virorum illorum, per quos salus facta est in Israël.* (Mach., v, 67, 62.)

A cet égard, nos ennemis peuvent nous servir d'exemple. Ils savent très bien que l'union fait la force, *vis unita fortior ;* aussi, ne manquent-ils pas de s'unir étroitement, dès qu'il s'agit de combattre la Sainte Eglise de Jésus-Christ.

Si donc, Nos Chers Fils, comme tel est certainement votre cas, vous désirez que, dans la lutte formidable engagée contre l'Eglise par les sectes antichrétiennes et par la cité du démon, la victoire reste à Dieu et à son Eglise, il est d'une absolue nécessité que vous combattiez tous ensemble, en grand ordre et en exacte discipline, sous le commandement de vos chefs hiérarchiques. N'écoutez pas ces hommes néfastes qui, tout en se disant chrétiens et catholiques, jettent la zizanie dans le champ du Seigneur et sèment la division dans son Eglise en attaquant et souvent même en calomniant les Evêques « établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu » *(Act.*, xx, 28). Ne lisez ni leurs brochures, ni leurs journaux. Un bon prêtre ne doit autoriser en aucune manière ni leurs idées, ni la licence de leur langage. Pourrait-il jamais oublier que, le jour de son ordination, il a solennellement promis à son Evêque, en face des saints autels, *obedientiam et reverentiam ?*

Par dessus tout, Nos Chers Fils, rappelez-vous que la condition indispensable du vrai zèle sacerdotal et le meilleur gage de succès dans les œuvres auxquelles l'obéissance hiérarchique vous consacre, c'est la pureté et la sainteté de la vie. « Jésus a commencé par faire avant d'enseigner. » *(Act.*, I, 1.) Comme lui, c'est par la prédication de l'exemple que le prêtre doit préluder à la prédication de la parole. « Séparés « du siècle et de ses affaires, » (disent les Pères du saint Concile de Trente), « les clercs ont été placés à une hauteur qui « les met en évidence, et les fidèles regardent dans leur vie « comme dans un miroir, pour savoir ce qu'ils doivent imiter. « C'est pourquoi les clercs, et tous ceux que Dieu a spéciale-« ment appelés à son service, doivent si bien régler leurs « actions et leurs mœurs que, dans leur manière d'être, leurs « mouvements, leurs démarches, leurs paroles et tous les « autres détails de leur vie, il n'y ait rien qui ne soit grave, « modeste, profondément empreint de religion. Ils éviteront « avec soin les fautes qui, légères chez les autres, seraient très « graves pour eux, afin qu'il n'y ait pas un seul de leurs actes « qui n'inspire à tous le respect. » *(S. Conc. Trid.*, Sess. xxii de Reform., c. 1.)

A ces recommandations du saint Concile, que Nous voudrions, Nos Chers Fils, graver dans tous vos cœurs, manqueraient assurément les prêtres qui adopteraient, dans leurs pré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dications, un langage peu en harmonie avec la dignité de leur sacerdoce et la sainteté de la parole de Dieu ; qui assisteraient à des réunions populaires où leur présence ne servirait qu'à exciter les passions des impies et des ennemis de l'Eglise, et les exposerait eux-mêmes aux plus grossières injures, sans profit pour personne, et au grand étonnement, sinon au scandale, des pieux fidèles; qui prendraient les habitudes, les manières d'être et d'agir, et l'esprit des séculiers.

Assurément, le sel a besoin d'être mélangé à la masse qu'il doit préserver de la corruption, en même temps que lui-même se défend contre elle, sous peine de perdre toute saveur et de n'être plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds. (MATTH., V, 13.) De même, le prêtre, sel de la terre, dans son contact obligé avec la société qui l'entoure, doit-il conserver la modestie, la gravité, la sainteté dans son maintien, ses actes ses paroles et ne pas se laisser envahir par la légèreté, la dissipation, la vanité des gens du monde. Il faut, au contraire, qu'au milieu des hommes il conserve son âme si unie à Dieu, qu'il n'y perde rien de l'esprit de son saint état et ne soit pas contraint de faire devant Dieu et devant sa conscience ce triste et humiliant aveu : « Toutes les fois que j'ai été parmi les laïques, j'en suis revenu moins prêtre. »

Ne serait-ce pas pour avoir, par un zèle présomptueux, mis de côté ces règles traditionnelles de la discrétion, de la modestie, de la prudence sacerdotales, que certains prêtres traitent de surannées, d'incompatibles avec les besoins du ministère dans le temps où nous vivons, les principes de discipline et de conduite qu'ils ont reçus de leur maitres du grand séminaire ? On les voit aller, comme d'instinct, au devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures, de relations. Plusieurs, hélas ! engagés témérairement sur des pentes glissantes où, par eux-mêmes, ils n'avaient pas la force de se retenir, méprisant les avertissements charitables de leurs supérieurs ou de leurs confrères plus anciens et plus expérimentés, ont abouti à des apostasies qui ont réjoui les adversaires de l'Eglise et fait verser des larmes bien amères à leurs évêques, à leurs frères dans le sacerdoce et aux pieux fidèles. Saint Augustin nous le dit : « Plus on marche avec force et « rapidité, quand on est en dehors du bon chemin, et plus on « s'égare. » (*Enarr. in Ps.* XXXI, n. 4.)

Assurément, il y a des nouveautés avantageuses, propres à faire avancer le royaume de Dieu dans les âmes et dans la société. Mais, nous dit le saint Evangile (MATTH., XIII, 52), c'est au *Père de famille*, et non aux enfants ou aux serviteurs, qu'il appartient de les examiner, et, s'il le juge à propos, de leur donner droit de cité à côté des usages anciens et vénérables qui composent l'autre partie de son trésor.....

En terminant ces lettres, il Nous plaît d'appliquer au clergé de France ce que Nous écrivions jadis aux prêtres de Notre

diocèse de Pérouse. Nous reproduisons ici une partie de la Lettre pastorale que Nous leur adressions, le 19 Juillet 1866.:

« Nous demandons aux ecclésiastiques de notre diocèse « de réfléchir sérieusement sur leurs sublimes obligations, sur « les circonstances difficiles que nous traversons, et de faire « en sorte que leur conduite soit en harmonie avec leurs « devoirs et toujours conforme aux règles d'un zèle éclairé « et prudent. Ainsi ceux-là même qui sont nos ennemis cher- « cheront en vain des motifs de reproche et de blâme : *qui ex « adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis* (TIT., II, 8).

« Bien que les difficultés et les périls se multiplient de jour « en jour, le prêtre pieux et fervent ne doit pas pour cela se « décourager, il ne doit pas abandonner ses devoirs, ni même « s'arrêter dans l'accomplissement de la mission spirituelle « qu'il a reçue pour le bien, pour le salut de l'humanité et « pour le maintien de cette auguste Religion dont il est le « héraut et le ministre. Car c'est surtout dans les difficultés, « dans les épreuves, que sa vertu s'affirme et se fortifie : c'est « dans les plus grands malheurs, au milieu des transforma- « tions politiques et des bouleversements sociaux, que l'ac- « tion bienfaisante et civilisatrice de son ministère se mani- « feste avec plus d'éclat.

.....« Pour en venir à la pratique, nous trouvons un ensei- « gnement parfaitement adapté aux circonstances dans les « quatre maximes que le grand apôtre saint Paul donnait à « son disciple Tite : En toutes choses, donnez le bon exemple « par vos œuvres, par votre doctrine, par l'intégrité de votre « vie, par la gravité de votre conduite, en ne faisant usage « que de paroles saintes et irrépréhensibles (TIT., II, 7-8). « Nous voudrions que chacun des membres de notre clergé « méditât ces maximes et y conformât sa conduite..... »

Nous revenons maintenant à vous, Nos Chers Fils du clergé français, et Nous avons la ferme confiance que Nos prescriptions et Nos conseils, uniquement inspirés par Notre affection paternelle, seront compris et reçus par vous, selon le sens et la portée que Nous avons voulu leur donner en vous adressant ces Lettres.

Nous attendons beaucoup de vous, parce que Dieu vous a richement pourvus de tous les dons et de toutes les qualités nécessaires pour opérer de grandes et saintes choses à l'avantage de l'Eglise et de la société. Nous voudrions que pas un seul d'entre vous ne se laissât entamer par ces imperfections qui diminuent la splendeur du caractère sacerdotal et nuisent à son efficacité.

Les temps actuels sont tristes ; l'avenir est encore plus sombre et plus menaçant ; il semble annoncer l'approche d'une crise redoutable de bouleversements sociaux. Il faut donc, comme Nous l'avons dit en diverses circonstances, que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous mettions en honneur les principes salutaires de la Religion, ainsi que ceux de la justice, de la charité, du respect et du devoir. C'est à nous d'en pénétrer profondément les âmes, particulièrement celles qui sont captives de l'incrédulité ou agitées par de funestes passions; de faire régner la grâce et la paix de notre divin Rédempteur, qui est la Lumière, la Résurrection, la Vie, et de réunir en lui tous les hommes, malgré les inévitables distinctions sociales qui les séparent.

(LÉON XIII, *Lettre Encyclique du 8 Septembre 1899.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Missions et retraites de Jubilé :

ROSNOEN : Mission, *du 29 Septembre au 13 Octobre,* présidée par le R. P. Bourdoulous, Jésuite.

SAINT-THÉGONNEC : Adoration et Jubilé, *du 6 au 12 Octobre.* Président, M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix.

NIZON : Jubilé, *du 6 au 12 Octobre.* Président, M. l'abbé Poulhazan, curé-doyen de Briec.

LE CONQUÊT : Mission, *du 6 au 19 Octobre.* Président de la 1re semaine, M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas ; président de la seconde semaine, M. le chanoine Ollivier, curé-doyen de Lannilis.

CLOHARS-CARNOET : Mission, *du 6 au 20 Octobre.* Président de la 1re semaine, M. l'abbé Creignou, curé-doyen de Bannalec ; président de la seconde semaine, M. l'abbé Kérébel, curé-doyen de Riec.

SCAER : Mission, *du 6 au 20 Octobre.* Président de la 1re semaine, M. l'abbé Godec, curé doyen d'Elliant ; président de la seconde semaine, M. l'abbé Creignou, curé-doyen de Bannalec.

TELGRUC : Mission, *du 6 au 26 Octobre.* Président de la 1re semaine, le R. P. Félix Le Louët, bénédictin de Kerbénéat ; président de la seconde semaine, M. l'abbé Poulhazan, curé-doyen de Briec. La troisième, semaine *du 19 au 26* : Mission des enfants, donnée par MM. les Vicaires du canton.

II. Retraites de soldats :

MORLAIX *(La Salette)* : 2me Retraite (conscrits), *du 23 au 27 Octobre.*

QUIMPER : 1re Retraite (pour les jeunes gens des cantons de Fouesnant, Concarneau, Elliant, Châteauneuf, Carhaix, Huelgoat, Pleyben, Châteaulin, Briec), *du 15 au 19 Octobre.*

2me Retraite (cantons de Quimper, Pont-l'Abbé, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Douarnenez, Crozon), *du 22 au 26 Octobre.*

LESNEVEN : 1re Retraite (à laquelle sont convoqués les jeunes gens des cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Lesneven, Daoulas), *du 15 au 19 Octobre.*

2me Retraite (cantons de Landerneau, Ploudiry, Sizun, Le Faou, Landivisiau, Plouzévédé, Plouescat), du *22 au 26 Octobre.*

Les retraitants devront être rendus à la maison de retraite, les jours indiqués, pour *4 heures précises.*

QUIMPERLÉ : Retraite (pour les conscrits et soldats libérés de la région), *du 22 au 26 Octobre.*

Les conditions sont celles des années précédentes.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 6 Octobre,* Réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 7 Octobre,* réunion des Mères chrétiennes à 7 h. 1/2. Sainte messe, instruction, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Pardon du Rosaire. — Le *Pardon du Rosaire* est une indulgence plénière accordée par le Pape S. Pie V, dominicain, en souvenir de la victoire remportée le 7 Octobre 1571, sur les Turcs à Lépante.

Tous les fidèles peuvent le gagner le 1er dimanche d'Octobre, fête du très Saint Rosaire, pourvu que, *confessés* et *communiés,* ils visitent la chapelle du Rosaire dans une église où la Confrérie est canoniquement érigée et qu'ils y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Les associés à la Confrérie, appartenant à quelque communauté cloîtrée ou non, collège ou autre association catholique, peuvent, s'ils s'acquittent des autres prescriptions, gagner la susdite indulgence en visitant la chapelle de leur communauté ou association quoiqu'il n'y ait pas de statue ou d'autel du Rosaire. *(Pie IX, 8 Février 1874.)*

Comme pour la Portioncule, cette indulgence peut être gagnée *toties quoties*, c'est-à-dire *autant de fois* qu'on réitère la visite et les prières, depuis le samedi veille de la fête, vers deux heures de l'après-midi, jusqu'au coucher du soleil, ou même au crépuscule du jour de la fête.

La confession de la quinzaine suffit.

La communion peut se faire le dimanche ou la veille et dans une église quelconque.

Pour les visites, il n'est pas requis d'entrer dans la chapelle spéciale, c'est suffisant d'être dans un endroit de l'église d'où l'on peut apercevoir la chapelle ou l'autel. Comme il n'y a rien de déterminé relativement à l'intervalle qu'on doit mettre entre chaque visite, il nous semble qu'on peut rentrer dans l'église sitôt qu'on en est sorti.

Quant aux prières prescrites, on remplit certainement cette condition par la récitation de cinq *Pater* et de cinq *Ave*. Elles peuvent se faire debout, à genoux ou assis. Si plusieurs personnes les récitent en commun, elles peuvent les réciter alternativement.

Aucune prière déjà obligatoire, comme, par exemple, l'office pour les ecclésiastiques, ne peut être dite à cette intention, pour le gain des indulgences ; il faut toujours des prières de surérogation.

Il est bien recommandé au commencement de chaque visite avant la récitation des prières, de faire un fervent acte de contrition parfaite pour de mieux en mieux disposer son âme à gagner l'indulgence en vue de laquelle il faut être si pur, si surnaturel.

Enfin, comme toutes celles du Rosaire, cette précieuse indulgence est applicable aux défunts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur l'Evêque de Quimper en Franche-Comté. — On nous écrit :

« Mgr Dubillard a bien voulu donner à Soye, son pays natal, plusieurs jours de ses heureuses vacances, et ces jours furent, à la lettre, des jours de bénédiction ; car il ne cessa, pour ainsi dire, de bénir ses compatriotes, dont beaucoup sont ses parents, tous ses amis et un certain nombre encore ses anciens compagnons d'enfance. Visiblement chacun était fier de lui, on admirait sa bonne santé et on jouissait de sa bonté et de sa condescendance qui ne sont pas changées.

« Le dimanche 22 Septembre surtout, fut grand jour de joie. C'était, comme vous diriez en Bretagne, le « Pardon » de Soye, la fête du Patron, saint Dizier, évêque de Rennes, martyrisé dans la contrée. M. le Curé ne put s'empêcher de féliciter publiquement Monseigneur d'avoir eu la bonne pensée, lui, notre illustre compatriote devenu évêque de la province ecclésiastique de saint Dizier, de venir présider sa fête.

« Sa Grandeur la préside, du reste, magnifiquement. Elle assiste au trône à la messe solennelle et aux vêpres. Les cérémonies, parfaitement accomplies, émerveillent la nombreuse assistance accourue même des paroisses voisines. C'est une remarque générale : « Qui aurait pensé voir une aussi belle fête dans un petit village ! »

« Monseigneur veut bien aussi prendre la parole, et avec une simplicité charmante il montre combien ses Bretons sont bons chrétiens, gens de cœur et de foi, et comme ils savent tranquillement et bravement pratiquer leur religion ; et le discours est émaillé de toutes sortes d'anecdotes et de traits caractéristiques des plus intéressants.

« Bref, je crois bien, après cela, que les Soyens, qui sont aussi des gens pas mal religieux, sont décidés eux-mêmes à « breton-ner » ferme, en attendant que Monseigneur revienne les voir. *Kenavezo !*

« JEHAN DU BLESSONNIER. »

Nous recevons, d'autre part, la lettre suivante :

« Monseigneur l'Evêque de Quimper est en Franche-Comté depuis quelques semaines, recevant partout l'accueil affectueux qui répond à sa condescendance et à sa bonté.

« Depuis son sacre nous ne l'avions pas revu, et nous étions désireux de l'entendre parler de sa Bretagne... Que l'écho de sa sollicitude et de sa tendresse pastorale arrivent à son peuple ! Quelle foi dans son diocèse ! quel dévouement chez ses prêtres ! quel enthousiasme chrétien chez ses diocésains !

. . . . . .

« Il nous a fait le grand plaisir de mettre un nouveau lien entre les deux pays. Elevé à L'Isle-sur-le-Doubs, y passant les quelques vacances que ses vastes occupations lui accordaient, il a bien voulu nommer chanoine honoraire de sa Cathédrale le Doyen de cette ville. C'est un honneur pour Besançon et pour Quimper. Si Besançon est heureux de voir ainsi récompensé un prêtre que nous estimons tous, Quimper comptera dans les membres de son Chapitre un homme de haute vertu et de rare mérite.

« Sous peu, Mgr Dubillard rentrera dans son diocèse, emportant, avec nos regrets de ne l'avoir pas vu assez longtemps et de ne l'avoir pas fêté selon nos désirs, une affection bien vive, un souvenir plein de reconnaissance et une nouvelle estime pour sa fermeté inébranlable dans les principes qui ont fait et qui feront la force de l'Eglise et de la France. » •••

***

Au cours de son voyage dans son pays natal, Mgr l'Evêque a nommé chanoine honoraire de sa Cathédrale M. l'abbé Perruche, curé-doyen de L'Isle-sur-le-Doubs.

Nous sommes heureux de présenter au nouveau chanoine de Quimper nos respectueux hommages et nos meilleurs sentiments de confraternité.

Œuvre de Saint-François de Sales. — *Un nouveau Prélat.* — Le Saint-Père vient de donner à l'Œuvre de Saint-François de Sales un nouveau témoignage de sa constante sollicitude. M. le chanoine Chapelier, qui tout récemment a bien voulu recueillir la succession du regretté Mgr Marchal comme président général de l'Œuvre, vient de recevoir du Souverain Pontife le titre et la dignité de Prélat de la maison de Sa Sainteté. Voici en quels termes M. le Marquis de Ségur, vice-président de l'Œuvre, porte cette bonne nouvelle à la connaissance des Associés par la voie du dernier Bulletin : « ... Cet honneur rejaillit sur notre Association « tout entière, qui sera heureuse de saluer en Mgr Chapelier cette « nouvelle ressemblance avec Mgr de Ségur, son vénéré fondateur. C'est de l'esprit de Mgr de Ségur que Mgr Chapelier s'est « toujours inspiré ; c'est dans sa chapelle, pieusement gardée par « le Conseil central de l'Œuvre, qu'il se plaît à prier, à célébrer « la messe tous les dimanches, à attirer nos fidèles Associés, et à « se montrer ainsi de plus en plus le digne successeur du saint « Prélat, l'héritier de son zèle, de son esprit catholique et de son « grand cœur.

« Que tous nos chers collaborateurs se serrent autour de leur « chef respecté, et qu'ils travaillent avec une nouvelle ardeur, « sous sa direction, à la défense et à la conservation de la foi « catholique dans notre chère patrie ! »

Grand Séminaire de Quimper. — Le mardi, 8 Octobre, rentreront les séminaristes ; ils vont être au nombre de 290, dont 79 nouveaux.

La retraite de rentrée s'ouvrira le lendemain soir et sera prêchée par le R. P. Fontaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Louis-Emile Le Gall, né à Lambézellec le 25 Janvier 1830, ordonné prêtre le 20 Septembre 1854. Ancien recteur de Saint-Thonan, il s'était retiré, pour cause de santé, à Gouesnou où il s'est éteint doucement le 25 Septembre dernier, dans les meilleurs sentiments de foi et de résignation à la volonté de Dieu.

La quête diocésaine pour les Cercles militaires. — Nous prenons la respectueuse liberté de rappeler que c'est dimanche prochain, en la solennité du Saint-Rosaire, que doit se faire, dans toutes les paroisses du diocèse, la quête annuelle en faveur des Patronages et Cercles militaires.

Il n'est pas de quête plus facile à justifier auprès des fidèles, car il en est peu de plus populaires : elles sont rares en effet les familles qui n'aient pas chaque année quelque jeune conscrit dont le départ pour la caserne alarme à juste titre le cœur des mamans. Et pour elles quelle consolante pensée d'avoir l'assurance que le nouveau soldat va se trouver, dès son arrivée à destination, recommandé aux bons soins de l'Aumônier militaire qui, pour le recevoir, a un Cercle, c'est-à-dire une grande salle, pleine de jeux, de distractions de toutes sortes, avec papier à lettres à discrétion, toute une bibliothèque de livres choisis et variés ! On peut dire que le Cercle est le centre autour duquel gravite toute la vie du soldat qui veut rester fidèle à ses principes religieux ; et il est chaleureusement recommandé chaque année aux conscrits nombreux qui font la retraite du départ.

En faut-il davantage pour intéresser les paroissiens à une œuvre si bonne et si utile ? Quels sont les parents qui refuseraient deux sous pour contribuer à assurer tous ces avantages à leurs chers enfants, et serait-il juste de laisser les villes de Quimper, de Brest et de Morlaix supporter seules les frais d'une œuvre appelée à profiter à un si grand nombre ? J. D.

Brest. — Ecole libre Notre-Dame de Bon-Secours. — La rentrée à ce collège a lieu aujourd'hui, vendredi 4 Octobre, pour les élèves internes. Les externes entreront demain avant la messe du Saint-Esprit, qui sera dite à 8 heures.

On sait que l'établissement est désormais dirigé exclusivement par des prêtres du diocèse, dont voici la liste complète :

Supérieur titulaire : M. Rospars, chanoine honoraire ;

Directeur des études : M. Guenver ;

Professeurs : MM. Ropars (Philosophie), Salomon (Rhétorique), Gaudiche (Seconde et Allemand), Conseil (Troisième), Rosec (Quatrième), Boubennec (Cinquième), Gaonac'h (Sixième), Grall (Anglais) ; Surveillant général : M. Henry ; Surveillants : MM. Bizien et Bourlès, sous-diacres.

Les classes préparatoires sont faites par deux Frères des Ecoles chrétiennes ; les cours d'histoire, de sciences, de musique, dessin, etc., par des maîtres laïques.

Guimiliau. — On nous écrit :

« Lundi, 23 Septembre.

« La semaine qui vient de se terminer a été pour les paroissiens de Guimiliau une semaine vraiment riche en bénédictions du ciel. Tous sont venus avec empressement prendre part à cette Mission depuis longtemps attendue, et ils l'ont suivie avec piété et entrain. C'était un spectacle vraiment consolant de voir la ferveur avec laquelle ils priaient à l'église et l'attention soutenue avec laquelle ils écoutaient toutes les instructions. On sentait là une population avide d'entendre la parole de Dieu et heureuse de pouvoir vivre dans une intimité plus grande avec Notre-Seigneur. Ils doivent cependant le remercier de leur avoir envoyé, pour développer en eux de si saintes dispositions, des prédicateurs de choix comme M. le chanoine Eveno, MM. Couloigner, Méar, Tromeur et Calvarin.

« Cette Mission a été marquée par des cérémonies bien belles et bien touchantes, comme la consécration de la paroisse au Sacré-Cœur et l'érection d'une nouvelle croix, souvenir du Jubilé.

« Mercredi, dans la matinée, après un service solennel pour tous les morts de la paroisse, une procession a été faite dans le cimetière. M. Tromeur, ancien vicaire de Guimiliau, est alors monté dans une curieuse chaire en pierre adossée à la chapelle Sainte-Anne et prononce un sermon émouvant qui a fait couler bien des larmes. Puis la procession est rentrée à l'église.

« Peu après, nouvelle cérémonie en l'honneur du Sacré-Cœur. M. le chanoine Eveno, dans un sermon tout vibrant de patriotisme, montre que la France a toujours été la nation choisie de Dieu pour défendre la cause de la civilisation et de la chrétienté. Partout la France a si bien été l'instrument de la Providence, que, parlant des hauts faits de cette nation, on a pu dire : *Gesta Dei per Francos*. Ses destinées ont été glorieuses tant qu'elle a été docile à suivre les voies que Dieu lui traçait ; un jour cependant elle s'en est écartée, mal lui en prit ; aujourd'hui si elle veut retrouver ses beaux jours d'autrefois, il faut qu'elle accepte encore docilement les directions de la Providence, il faut par conséquent qu'elle se consacre à Dieu, puisque telle a été la volonté exprimée par N.-S. Jésus-Christ lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie.....

« A la fin du sermon, M. Bodros, l'honorable trésorier de la Fabrique, vient s'agenouiller au milieu du chœur, et là, devant le Saint-Sacrement exposé, il lit d'une voix émue l'acte de consécration, pendant qu'un jeune homme, debout près de lui, tient l'étendard du Sacré-Cœur, qui vient d'être bénit pour la circonstance. Le lendemain, une cérémonie d'un autre caractère attirait à Guimiliau une foule d'étrangers accourus de toutes les paroisses environnantes. Ils venaient de loin, et malgré la menace du mauvais temps, assister à la bénédiction de la nouvelle croix érigée en souvenir du Jubilé. Après vêpres, la procession se dirige lentement, au chant des cantiques, vers l'endroit où s'élève la nouvelle croix. Le Christ, étendu sur un brancard, orné avec beau-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

coup de goût, est porté par les conseillers municipaux. Quatre enfants, vêtus de blanc, précédaient portant les instruments de la passion. Malheureusement, le temps qui depuis le matin était si menaçant, s'assombrit de plus en plus, et la pluie, qui se met à tomber en abondance, pendant les prières de la bénédiction du Christ, force la procession à s'en retourner immédiatement à l'église, où M. Eveno monte en chaire pour y donner le sermon qu'il devait prêcher au pied même de la croix.

« Comme ce calvaire magnifique, dit-il, qui s'élève là près de « votre église vous parle de la foi de vos pères, cette nouvelle « croix, que vous élevez aujourd'hui sur la terre de votre paroisse « sera, elle aussi, pour les générations futures, un monument de « l'ardeur de votre foi. Elle leur redira, à ces générations, que, « 400 ans après l'érection du calvaire de Guimiliau, il y avait « encore, dans cette paroisse, des hommes à la foi toujours ferme « et inébranlable comme le granit de leur pays, *kaled evel mein ar « vro.* »

« Ce dernier sermon a été le parfait couronnement de toutes les belles instructions données pendant ces huit jours par M. le chanoine Eveno, l'infatigable missionnaire apostolique. Merci à lui, merci à ses zélés coopérateurs pour le bien qu'ils nous ont fait, merci aussi à M. le Recteur de toute la peine qu'il s'est donnée pour rehausser l'éclat de cette belle Mission.

« Un témoin. »

Lesneven. — **Retraite du Tiers-Ordre**, *du 14 au 21 Septembre.* — 59 paroisses ; 220 retraitantes : Plougastel, 26 ; Plabennec, 15 ; Lesneven, 12 ; Landerneau, 11 ; Landivisiau, 11 ; Plouguerneau, 11 ; Plouvorn, 10 ; Plougar, 7 ; Brest, 7 ; Plounévez-Lochrist, 6 ; Bodilis, 5 ; Plouzévédé, 5 ; Plouarzel, 4 ; Commana, 4 ; Guiclan, 4 ; Pleyber-Christ, 4 ; Locmaria-Plouzané, 4 ; Ploudalmézeau, 3 ; Roscoff, 3 ; Saint-Thonan, 3 ; Pont-l'Abbé, 3 ; Lannilis, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Ploumoguer, 3 ; Plougasnou, 3 ; Lampaul-Guimiliau, 2 ; Plouider, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Saint-Nic, 2 ; Ploudiry, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Milizac, 2 ; Huelgoat, 2 ; Goulven, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Tréglonou, 2 ; Lanarvily, 2 ; Kernouès, 2 ; Morlaix, 2 ; Landéda, 2 ; Carantec, 2 ; Guipavas, 1 ; Saint-Sauveur, 1 ; Ile de Batz, 1 ; La Feuillée, 1 ; Trégarantec, 1 ; Dirinon, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Plouguin, 1 ; Plounéventer, 1 ; Tréouergat, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Pouldergat, 1 ; Plougourvest, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Henvic, 1 ; Locmélard, 1 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 1 ; Saint-Urbain, 1.

Résurrection d'une cloche. — Il y a plusieurs mois, peut-être un an, la *Semaine religieuse* insérait une annonce disant qu'un fondeur, M. Durand-Chambon, de Montargis (Loiret), était parvenu à souder les cloches fêlées et à leur rendre leur sonorité ancienne et leur tonalité exacte, garantissant la cloche réparée

aussi solide qu'une cloche nouvellement fondue. Cette annonce pouvait être acceptée par quelques-uns avec une certaine incrédulité ou du moins avec quelques réserves. C'est cependant une chose précieuse que de pouvoir conserver une vieille cloche qui a parfois son histoire dans la paroisse, en tout cas, qui est toujours chère aux paroissiens, parce qu'elle a été mêlée à leurs joies et à leurs deuils.

C'est ce qui est arrivé à Lampaul-Guimiliau. Un très beau bourdon, pesant 4,400 livres, datant de 1715, ayant probablement la plus belle inscription de toutes les cloches de Bretagne, s'est trouvé fêlé il y a quelques mois, et pour une cloche, une fêlure est une maladie qui entraîne la mort.

On eut donc recours à M. Durand-Chambon pour lui rendre la vie. Il s'est transporté sur place pour faire cette opération très longue, très compliquée, très délicate, pour laquelle il a fallu huit bonnes journées, mais c'est encore peu, comparé à une refonte entière.

Et il y a là également une économie appréciable, puisqu'elle est au moins des deux tiers. La refonte de la cloche de Lampaul aurait coûté 2,000 francs, la réparation est montée à 600. C'est un bénéfice dont il faut tenir compte, et en même temps, c'est une joie d'entendre encore cette voix puissante et sonore qui depuis deux cents ans envoie ses volées aux quatre coins de la paroisse.

J'ai cru rendre service en signalant ce fait, car bien des fabriques peuvent se trouver en pareille occurrence. J'en parle d'autant plus volontiers que, ayant suivi pendant deux jours le travail de M. Durand-Chambon, j'ai pu me rendre compte de sa parfaite science technique, et de son habileté pratique, en même temps que je puis me porter garant de sa parfaite honorabilité.

J.-M. A.

Œuvre des lépreux japonais. — Il ne nous est pas possible, on le comprendra facilement, de recommander à la charité de nos lecteurs les œuvres innombrables qui, chaque jour, réclament la publicité de la *Semaine*, nous croyons cependant devoir faire aujourd'hui une exception en faveur d'une léproserie établie au Japon, par S. G. Mgr Ozouf, archevêque de Tokio, et à laquelle les ressources viennent à manquer. Voici l'appel si touchant que nous adresse le missionnaire chargé des intérêts de cette œuvre, le R. P. Vigouroux, vicaire général du prélat ;

« Je n'ignore pas que les temps actuels sont mauvais en France, et que, partout, il faut faire face à de multiples et pressants besoins. Toutefois, j'ose affirmer que les malades, en faveur desquels je demande des secours sont tellement malheureux, qu'il serait cruel de les abandonner. Je supplie donc les personnes compatissantes et charitables de nous venir en aide, malgré toutes les nécessités qui les environnent. Du reste, ai-je besoin d'ajouter ? la Charité est réversible de sa nature, et Dieu aura pitié de notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chère France, à raison du bien qu'elle aura fait au dehors comme au dedans de ses frontières. »

Les offrandes peuvent être adressées au R. P. Vigouroux, au Sanatorium de Montbeton (Tarn-et-Garonne).

Pensée.

Les meilleurs et les plus utiles d'entre nous sont ceux qui ont le plus souffert. Ces créatures précieuses et bénies, qui ont à un si haut degré l'intelligence des douleurs d'autrui, dont chaque parole est un encouragement, une consolation ou un trait de lumière ; ces êtres si fermes et si doux, qui joignent dans leur cœur la tendresse d'une mère à la force des héros, vous ne les rencontrerez que parmi ceux qui ont traversé les grandes difficultés de la vie.

(Byron.)

Notice sur Pont-Croix, par M. Téphany, chanoine honoraire, curé-doyen de Pont-Croix. — Nous avons déjà annoncé ce livre fort intéressant et orné de belles gravures.

On le trouve : à Quimper, chez MM. Salaün et Bernard, libraires ; à Pont-Croix, chez Mme Bernard.

Prix : 2 fr. ; par la poste : 2 fr. 25

BIBLIOGRAPHIE

Entretiens pratiques pour les mois de Marie et du Rosaire, à l'usage des grandes personnes, par M. l'abbé André de Lapparent, missionnaire diocésain de Paris. — Un vol. in-16 carré. Prix : 1 fr. 50. (Librairie Ch. Poussielgue, Paris.)

Le titre de l'ouvrage indique clairement son caractère et ce qu'il contient : trente et une méditations, une pour chaque jour des mois de Marie et du Rosaire, qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses d'avoir à l'égard de la Très Sainte Vierge une dévotion aussi inébranlable qu'éclairée. Elles s'inspirent des grands mystères, des événements de la vie de Marie, ainsi que des Vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées.

Par une adaptation très précise, l'auteur en dégage pour chaque jour un enseignement court et pratique à la portée de tous et très surnaturel.

Ce petit livre, profitable dans son ensemble aux personnes de toute condition, sera particulièrement apprécié des personnes du monde.

Il conviendra parfaitement aussi aux prédicateurs de retraites durant ces mois consacrés à la Sainte Vierge ; ils y trouveront des éléments d'instructions variées et des inspirations qui les guideront dans leur zèle à développer dans les âmes une vraie et solide dévotion envers Marie.

Librairie J. Salaun. Quimper.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est **seule chargée** de recevoir les **annonces** de la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

18e Année. **Vendredi 11 Octobre 1901.** N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Compte-rendu du XXIe Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à Lourdes ; Œuvres recommandées ; Les orgues de la Cathédrale ; A propos d'un communiqué ; Retraite bretonne à Lesneven ; Retraites militaires ; Sainte-Anne d'Auray.

II. — Verrières de l'église de Douarnenez.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Octobre. — 20e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Ste Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Edouard, Confesseur.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Edouard.

Lundi, 14. — S. Callixte Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — S. Conogan, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Jeudi, 17. — La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, Vierge *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Vendredi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 20. — 21e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guipronvel . . . . . du 13 au 14 Octobre.
Brasparts . . . . . du 15 au 19 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

XXIe PÈLERINAGE DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

à N.-D. de Lourdes

15-21 SEPTEMBRE 1901

Nous ne croyons mieux commencer notre compte-rendu du pèlerinage diocésain à Lourdes que par ces paroles empruntées au *Journal de la Grotte*, nº du 19 Septembre :

« Jamais encore, — de l'avis unanime de tous les habitants de Lourdes — l'univers catholique n'avait répondu, comme cette année, et principalement au cours de ces derniers mois, à l'appel que lui a jadis adressé la céleste Dame des Apparitions. La longue liste des pèlerinages qui, chaque dimanche, figure en tête de notre journal en est une preuve éloquente et manifeste.

« C'est ainsi qu'hier soir la cité de Marie était littéralement inondée de flots de pèlerins.

« Qu'il nous soit permis — pour donner à nos lecteurs une idée de cette multitude qui remplissait à la fois et la Grotte, nos sanctuaires et leurs avenues, — d'énumérer les pèlerinages dont les splendides cérémonies et la foi enthousiaste ont concouru et concourent encore à faire de cette semaine l'une des plus belles et des plus consolantes.

« C'était d'abord le pèlerinage italien avec ses 2 trains ; le Rouergue Quercinois ensuite avec 1 train ; les Bretons de Quimper avec 3 trains ; Bruxelles et la Hollande avec 1 train ; le diocèse de Cambrai et ses 10 immenses trains ; Agen qui l'égalait presque avec ses 8 trains ; Nice avec un train ; enfin les pèlerins d'Angoulême avec 2 trains ; en tout un total de vingt-huit trains spéciaux, c'est-à-dire, un concours de pèlerins incontestablement supérieur à celui du pèlerinage national du mois d'Août.

« Venus de l'extrême Nord, de l'Ouest, du centre et du Midi de la France, de la calme Belgique, de la froide Hollande et de la chaude Italie, ces pèlerins ont néanmoins fraternisé de la manière la plus touchante pour célébrer et honorer Celle que la sainte Liturgie elle-même se déclare incapable de célébrer comme elle le mérite, lorsqu'elle nous dit : *Quibus te laudibus efferam nescio !* »

Nous, Bretons, nous chantons dans l'un de nos cantiques :

Ce n'est pas votre beau pays
Qui nous attire et nous amène.
Le nôtre, c'est un paradis...

Il est bien beau, cependant, le pays de Lourdes ! Admirables ses montagnes ! Ravissant le cours de son Gave aux bondissantes eaux vertes, qui semblent heureuses de refléter l'image de la Vierge, avant d'aller se perdre dans l'Océan ! Et cependant,

Nous aimons mieux notre Bretagne !

Pour nous attirer à la Grotte, nous et ces foules immenses, en majeure partie composées de gens peu fortunés, ayant dû sou par sou amasser le prix du voyage, il fallait l'attrait divin et la parole de la Vierge elle-même : « Je veux qu'on vienne en foule à Lourdes. » Et il a été entendu ce désir, de Marie, par les catholiques de tous pays, pour qui c'est un bonheur ineffable de plaire à Notre-Dame. Mais il le fallait, ce désir vraiment divin, pour qu'à ce point on l'exécutât : du monde entier sont légion les pèlerins qui, chaque été, viennent visiter le béni sanctuaire, s'agenouiller devant la miraculeuse Grotte. Et d'année en année, ils s'accroissent. Les pèlerinages à Lourdes sont désormais entrés dans les mœurs du catholicisme. Personne ne songe à s'opposer à ces grandes manifestations religieuses. Aussi vont-elles se multipliant, pour le plus grand bien de la France et de l'univers.

Il n'a pas voulu déchoir, le Finistère, et malgré, en Avril, son pèlerinage d'hommes, il envoya l'autre jour à Lourdes plus de 2,000 pèlerins.

Le dimanche 15 Septembre, trois trains les attendent aux gares de Quimper et de Landerneau. Tous embarquent, heureux, pleins d'entrain. Nul souci des fatigues d'un harassant voyage de 29 heures. Les malades eux-mêmes sont tout ragaillardis : en leurs pauvres organismes que défit la maladie, ils sentent une force nouvelle, depuis longtemps absente, qui va leur permettre, sans trop peiner, de parcourir 250 lieues.

Entre pèlerins déjà s'infiltre cette atmosphère de douce charité qui ne règne en maîtresse unique qu'à Lourdes, tout autre part atténuée par les intérêts, les soucis matériels.

Se rendre service, aide mutuelle, est le bonheur des pèlerins. Les malades, au lieu d'ennuyer, d'inspirer dégoût et horreur, sont choyés par leurs compagnons de route. Aux arrêts, tous ceux qui ont autorité quelconque, charge d'âmes, se dépensent : les Directeurs sont là, veillant à ce que tout se passe au mieux, que chacun soit satisfait.

L'excellent chanoine, M. Salaun, se prodigue : le premier sorti pour annoncer l'arrêt, le dernier rentré, assuré que tous ont réintégré leur maison ambulante, que personne ne reste à la traîne. Et parfois voulant donner, pour gronder les retardataires, à sa douce autorité un air rébarbatif, mais le naturel au galop revenu, n'y parvenant pas !

Oublierons-nous le dévoué Curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Brest, qui, à tout arrêt est impatient d'aller voir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ses malades, ses paroissiens, ses chanteurs ? Tout le long de la route, il nous donne l'exemple de la parfaite charité ; ne prenant pas un instant de repos, toujours préoccupé du bien-être du prochain. Aussi, que de fois fîmes-nous, en le voyant se dépenser ainsi, l'application de ce couplet d'un de nos cantiques :

Garde bien, ô Notre-Dame,
Le pasteur de ce troupeau.

Et s'enfuit la route écourtée par la récitation du chapelet, le chant des cantiques bretons. Avec plaisir nous ne signalons, sur notre passage, nulle moquerie, nulle marque d'irrespect. Au contraire, on le partage, notre bonheur, d'aller là-bas, on nous demande des prières, une médaille au retour.

Vingt-neuf heures passent, sans trop de fatigue, et le lundi soir, bien avant l'arrivée, on aperçoit dans la nuit qui tombe, la scintillance des croix illuminées sur le pic du Jer. Et des poitrines sort le cri mille fois répété : « Vive Notre-Dame de Lourdes ! » Puis de chaque compartiment le *Magnificat* s'élève, chanté par des voix où frémit l'enthousiasme, se mêlant au bruit du train, le dominant, et allant, par delà le Gave, saluer la Vierge heureuse de revoir ses Bretons l'aimant d'amour immuable.

† † †

Mardi, 17 Septembre. — Quelques heures ont suffi d'un bienfaisant sommeil pour faire disparaître toute trace des fatigues du voyage. Dès 6 heures 1/2, tous les Bretons sont réunis à la Basilique du Rosaire. M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de la Cathédrale et Directeur du pèlerinage, célèbre la messe, donne les premiers avis et prie à toutes nos intentions, particulièrement pour le Souverain Pontife et notre Evêque vénéré, pendant que M. le chanoine Salaün dit la messe d'actions de grâces.

Et se consomme le saint Sacrifice, tandis qu'à la Table sainte se succèdent de longues files de pèlerins qui viennent se nourrir du pain des Anges. Quelle ferveur dans les prières ! Avec quel cœur on implore les bénédictions de la Vierge ! Qu'elle daigne verser sur ses fidèles enfants d'Armorique une pluie de grâces ! Qu'elle vienne en aide à nos chers défunts, à nos absents ! Et les cantiques s'envolent, *Patronez dous ar Folgoat*, *Kantik ar Gommunion*, vers la voûte qui ne les arrête pas, mais les laisse franchir l'espace et venir en un doux murmure s'éteindre près du trône de Madame la Vierge qui sourit, heureuse, à l'audition de cette vieille langue bretonne.

A l'issue du saint Sacrifice, nous devons évacuer l'église, donnant place à d'autres pèlerinages. Aucun office général ne devant réunir les Bretons dans la matinée, ils se dispersent pour aller isolément rendre leurs hommages à la Reine du

Ciel. La Grotte surtout attire, devant laquelle on s'agenouille ; pieusement se fait la récitation du chapelet, et les prières, ardentes et toutes de foi primitive, s'élèvent des cœurs embrasés d'amour.

Le soir, à 2 heures, la procession s'organise à l'église paroissiale et prend le chemin de la Grotte, présidée par M. Cozic curé-doyen de Lesneven. Les bannières se lèvent fièrement, des patrons de notre diocèse, saint Pol et saint Corentin ; on remarque encore celles de Notre-Dame du Mont-Carmel de Brest, la bannière de Sainte-Anne, celle de la Sainte-Vierge, celle de la Persévérance des jeunes filles.

Le cortège s'avance dans les rues de Lourdes, faisant par ses chants et la variété agréable de ses costumes, l'admiration des pèlerins étrangers. Près des toutes gracieuses Pont-Avennaises et Fouesnantaises, s'avancent dans leur costume grave, mais loin d'être dépourvu d'originalité, les Bigoudens au triple rang de jupes. Et voici les Iliennes de Sein, qui semblent médiévales, avec leur chevelure de pages, et les Iliennes de Batz, sous la blanche coiffe encadrant leur figure sérieuse. Et passent les Cornouaillais, les Léonards, les Trégorrois. Quelques guêtres et bragou-braz se voient encore, mais hélas, combien rares !

A la Grotte, M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, prononce une courte allocution : « Mettons, dit-il, toute notre confiance en la Sainte-Vierge. Les temps sont bien sombres. Chez nous la protestante Angleterre veut poser le pied ; en France, il semble que soit sur le point d'éclater la révolution sociale. Mais, tel un phare lumineux qui, dans ces passes terribles, préviendra tous les dangers, la Vierge est là, qui jamais ne nous abandonnera, et dont l'aide toute-puissante fera la Religion victorieuse. »

Après le chant des Vêpres, notre procession quitte la Grotte pour se joindre à la procession du Saint-Sacrement, spéciale aujourd'hui aux Niçois, demain aux pèlerins du Nord, jeudi aux Bretons. Elle est présidée par Mgr Chapon, de Nice, accompagné par Mgr Ricard, d'Angoulême, et par les Evêques italiens d'Asti, de Fiesole et de Lugano.

Le cortège s'avance, uniquement composé d'hommes, et les Niçois défilent, et les Italiens, et les 6,000 pèlerins du Nord, et ceux du Puy, et ceux d'Angoulême, et les Bretons, tandis que, chanté par toutes ces voix d'hommes, s'élève le *Lauda Sion*.

Nous ne pouvons résister au désir de reproduire ici le récit de notre ami et *frère brancardier*, le sympathique A. M., correspondant de l'*Etoile de la Mer* :

« Il nous a été donné d'assister à cette cérémonie grandiose, la plus belle qui soit à Lourdes, la plus belle qui soit peut-être sur la terre, la procession du Très Saint-Sacrement devant les malades. Vous qui avez déjà eu le bonheur de faire ce beau pèlerinage, vous vous rappelez, j'en suis sûr,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les impressions profondes que ce spectacle sublime vous a laissées, et vous qui n'avez pas encore eu cette joie, priez Dieu qu'Il vous l'accorde un jour. Cette scène dépasse en grandeur tout ce que l'on peut imaginer.

« Sur l'immense place du Rosaire, les malades sont rangés des deux côtés ; là-bas au loin les infirmes qui peuvent encore s'asseoir sur les bancs, plus près ceux que l'on traîne dans de petites voitures et contre les degrés de l'église, sur des brancards, les mourants, pâles, exsangues, quelquefois même râlants. Ils sont là cinq ou six cents, peut-être plus, attendant que le Dieu de l'Eucharistie daigne venir un instant reposer sur leur tête. Entre les malades un grand espace vide où tout à l'heure va défiler la procession, autour d'eux, puis plus haut, noircissant les rampes de la Basilique, tous les pèlerins avides de venir faire là le grand acte de foi, de venir ressentir une émotion poignante et douce à la fois, de venir peut-être pleurer...

« Au bout de la place apparaît bientôt la procession : une ou deux croix, quelques bannières et sur deux files des hommes un cierge à la main, un scapulaire ou une médaille sur la poitrine ; des centaines d'hommes, j'allais écrire des milliers... et peut-être cela n'eût-il pas été faux.

« Un Père de la Grotte dirige les prières.

« Avant de demander des grâces à Dieu, c'est d'abord « notre pardon qu'il faut implorer » et les bras en croix, trois fois la foule immense chante le *Parce Domine*.

« Lentement la procession se déroule, les pèlerins montent devant le parvis où ils se massent lentement. Sur la terrasse, bannières et étendards flottent aux vents.

« Soudain un cri retentit : « Jésus nous croyons en vous ! » et la foule aussitôt : « Jésus nous croyons en vous ! » Le Saint Sacrement vient de paraître. Alors ce n'est plus qu'une exclamation tour à tour suppliante et pleine d'espérance. « Jésus « nous espérons en vous ! » « Jésus nous vous adorons ! » « Hosanna, hosanna au fils de David ! » « Seigneur, guérissez « les malades ! » « Notre-Dame de Lourdes, guérissez les « malades ! » et la foule reprend tous ces cris. Elle les répète plusieurs fois. Elle prie, elle implore, elle tremble devant son Créateur. »

Mgr Chapon passe, portant le Saint-Sacrement qu'il impose sur le front des malades. Un cri tout-à-coup retentit, suivi de mille bruits confus émanant de la foule massée derrière les malades. La solennité de l'heure empêche le désordre, et ceux qui ont la faveur d'une bonne place peuvent remarquer une jeune fille qui se lève de son brancard et suit le Saint-Sacrement. C'est une de nos pèlerines, M^lle^ Pauline Michel, âgée de 16 ans, de la paroisse de Guipavas, qui est venue à Lourdes dans un état de faiblesse extrême et retrouve subitement la santé. On craignait, en route, de la voir mourir, et, détail

frappant, sa mère, qui l'accompagnait, avait emporté, redoutant un malheur à bref délai, des linceuls pour ensevelir sa fille. Dieu l'a voulu autrement et a rendu à la mère, désormais heureuse d'un bonheur si grand, une enfant forte et vaillante, qui a accompli, sans fatigue aucune, le voyage du retour.

Puis, tandis que, la procession terminée, les brancardiers s'empressent près des malades qu'ils ramènent à l'hôpital, la foule s'écoule vers la Grotte, où des remerciments ardents s'élancent du cœur de chacun. Là, la Vierge daigne encore nous sourire et laisse reposer son regard sur une de nos malades du pèlerinage de Quimper.

Françoise Gégaden, de Saint-Pol-de-Léon, âgée de 39 ans, était presque toujours couchée, depuis six ans. A la suite de son second accouchement, il lui était survenu une inflammation intérieure dont les suites ont persisté jusqu'à sa guérison à la Grotte, le mardi, 17 Septembre 1901. Des douleurs plus ou moins vives siégeant dans les reins, dans le bas-ventre, et particulièrement dans la fosse iliaque gauche, et s'étendant jusqu'aux membres inférieurs ; des troubles digestifs, une perte complète d'appétit, des maux de tête fréquents, la condamnaient, depuis six ans, à un repos presque absolu. Elle pouvait à peine se tenir debout et faire quelques pas dans sa chambre, et la position assise lui était très pénible, par suite des douleurs qu'elle ressentait dans les reins.

Depuis que cette malade a décidé de venir à Lourdes, elle se sent mieux, les douleurs de reins se sont atténuées, et elle a pu rester assise pendant le voyage en chemin de fer. Le mardi, 17 Septembre 1901, à la Grotte, elle s'est trouvée tout-à-fait bien, s'est redressée sans douleur et a marché. Le ballonnement abdominal dont elle souffrait constamment jusque-là avait également disparu et ses vêtements étaient devenus beaucoup trop amples. Depuis ce moment, la malade se sent très bien, marche sans fatigue et se tient debout sans difficulté.

Le soir, à 8 heures, les pèlerins de toutes contrées se réunissent, des groupes se forment et la procession aux flambeaux ne tarde pas à s'organiser. Bien belle et d'un pittoresque achevé, elle se déroule, en serpentant, fantasquement lumineuse, sur les rampes et sur l'Esplanade du Rosaire, jusques au Calvaire des Bretons. Et le panorama est vraiment merveilleux et céleste de ces milliers de lumières étoilant des pointes d'or dans la nuit, tandis que là-bas les trois croix illuminées sur le pic du Jer, semblent descendre du ciel. Puis tous, massés devant l'Esplanade, entonnent le *Credo*, dont le rythme, plus grave que celui tout à l'heure des cantiques, a une expression de calme puissant, de force tranquille qui réellement frappe et impose.

Suit une courte allocution de Mgr de Nice qui, ensuite, avec Mgr Ricard, donne la bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

✝ ✝ ✝

Mercredi, 18 Septembre. — C'est à la Grotte qu'a lieu aujourd'hui notre messe de communion. Dès 6 heures, tous les Bretons sont présents et le saint Sacrifice commence, tandis que les chants se mêlent aux grandes voix du Gave qui coule tout proche, et du vent dans les arbres voisins. Tous s'approchent de la Table sainte, demandant à Dieu de nous continuer ses bénédictions, à la Vierge de toujours se montrer clémente.

A 9 heures, la grand'messe, chantée par M. Derrien, recteur de Plonévez-Porzay, nous réunissait au Rosaire, où se fit entendre M. Richou, recteur du Bourg-Blanc, dont la voix autorisée et éloquente nous retraça « la lutte terrible que chacun doit soutenir avec le péché, lutte dont l'issue, sans le secours divin, serait infailliblement la défaite, mais qui devient une victoire pour qui a confiance en Marie et sait l'implorer ».

✝ ✝

Nous devons, ici, relater deux guérisons, dont l'une appartient à notre pèlerinage, et dont l'autre, quoique du Nord, ne peut être passée sous silence, à cause de son grand éclat. Nous voulons parler en premier lieu de M^me^ Balen, paroissienne des Carmes de Brest. Depuis plusieurs années, elle sentait ses forces diminuer et une faiblesse extrême envahir ses jambes qui devinrent bientôt incapables de la supporter. Depuis cinq ans, deux béquilles lui étaient devenues absolument indispensables. Le mercredi, après avoir reçu la sainte Communion, elle sentit une grande chaleur lui envahir les jambes, puis tout le corps. Etonnée de cette sensation anormale, une idée lui vient : « Je suis guérie ! » Lors, elle descend de sa voiture, et s'aperçoit qu'effectivement ses jambes sont devenues valides. Elle a continué à se bien porter durant le reste du pèlerinage.

Le mercredi matin également, après un bain dans la piscine, un aveugle de Lille recouvrit la vue. Charles Kersbille, âgé de 36 ans, perdit la vue, il y a 3 ans. Condamné par les médecins, il vint à Lourdes, cette année, et à son deuxième bain, il dit tout à coup au jeune Docteur qui lui lavait les yeux : « Tiens ! mais je vois ! Vous avez de la barbe, et au bras quelque chose de rouge. » Il était guéri. Nous avons pu le voir au bureau des Constatations ; on lui mit des journaux sous les yeux, et il put lire sans aucune difficulté.

✝ ✝ ✝

Le diocèse de Quimper avait organisé une procession, l'après-midi, au Calvaire des Bretons. Parti de la Basilique du

Rosaire, elle traverse toute l'Esplanade, passe devant la Vierge couronnée et se masse devant le monument que la piété bretonne a érigé, l'an dernier, « de granit bleu dans le pays du marbre blanc ». Un peu du « pays des Calvaires » est maintenant à Lourdes et en voyant, à l'arrivée, ce Christ granitique qui tend ses bras vers eux, les Bretons peuvent se croire encore en Armorique. Expression de la vénération que tout Breton porte au Christ crucifié ; expression aussi du caractère constitutif de notre sol national, dont le granit est le symbole de l'âme bretonne, énergique, et de notre volonté inébranlable, le Calvaire se dresse à l'entrée de l'immense place que termine le groupe du Rosaire, de la Crypte et de la Basilique, sur lesquels il semble veiller.

On dut forcer la modestie de M. le Curé des Carmes pour lui faire accepter de présider cette procession, honneur qu'il méritait bien cependant.

Sur les marches du Calvaire, M. Kérébel, curé-doyen de Riec, fait entendre un beau discours en langue bretonne, dans lequel il fait passer toute son âme d'apôtre pour parler « de la Croix, de ses grandeurs, de ses leçons sublimes, de ses ineffables consolations, et de la bonté de la Vierge Marie, debout au pied de la Croix de son Fils, unissant son martyre à celui de l'Homme-Dieu, pour la rédemption du monde. »

Puis, après le chant d'un cantique et l'invocation trois fois répétée de : *O Crux Ave !*, on quitte le Calvaire ; les hommes vont se joindre à la procession du Saint-Sacrement, les femmes se groupent derrière les malades. Et voici que la Vierge se montre encore pour nous d'une clémence sans bornes. Une jeune fille de Cambrai, grabataire depuis quatre ans, se lève tout à coup et suit le Saint-Sacrement. Près d'elle, une bretonne, M^lle^ Joséphine Hénaff, de Saint-Louis de Brest, se lève également. Sujette à des attaques d'épilepsie, depuis l'âge de 10 ans, elle eut à subir, le 16 Août 1901, une terrible crise, dont elle sortit dans un état pitoyable : les jambes et les mâchoires étaient complètement paralysées, de sorte qu'elle ne pouvait faire un mouvement, ni prendre de nourriture. Au passage du Saint-Sacrement, ces infirmités disparurent, elle put se lever, et s'empressa d'aller prendre quelque nourriture. M. le D^r^ Boissarie veut attendre à l'an prochain pour enregistrer cette guérison, si le mieux s'est continué, mais les compagnons de voyage de M^lle^ Hénaff, qui l'ont vue à l'aller, sont émerveillés du changement qui s'est produit en elle.

Près de nous, nous voyons sortir de sa voiture une autre de nos compatriotes, M^me^ Berthe L'Hostis, de Saint-Louis de Brest, qui, depuis le matin, a recouvré l'usage de ses jambes. Il y a deux ans, à la suite de couches, elle fut atteinte d'une *phlegmatia alba dolens* qui lui enleva l'usage de ses jambes. Elle fut obligée de s'aider de béquilles et, malgré de nombreux traitements, aucun mieux ne se produisit. Le mercredi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

matin, en sortant de la piscine, elle sentit une grande chaleur par tout le corps, se leva et put marcher jusqu'au bureau des Constatations. Le soir, nous la vîmes rester debout, sans fatigue aucune, pendant une grande partie de la procession du Saint-Sacrement.

A 8 heures, procession aux flambeaux qui ne le cède en rien, en grandiose, à la fête de la veille.

†††

Jeudi, 19 Septembre. — Déjà le dernier jour ! Il semble qu'on vienne d'arriver à Lourdes, et nous sommes à la veille du départ. Aussi comme les prières vont être ardentes ! Elles vont monter vers Notre-Dame avec une ferveur croissante, d'autant plus que cette journée nous est spécialement réservée. Le matin, nos prêtres doivent prier à la piscine, et le soir, prendre une part spéciale à la procession du Saint-Sacrement. Après la messe de communion, les Bretons se pressent en foule aux piscines, autour de leurs prêtres et de leurs malades. La comparaison est étrange du ton de prière des autres pèlerinages et du nôtre. Ce ne sont plus les supplications criées vers le ciel des pèlerins du Midi, des Agenais que nous remplaçons. C'est avec une gravité, une douceur et un calme saisissants que les Bretons implorent la clémence de Marie. Ils semblent dire : « Qu'avons-nous besoin, ô Vierge, de clameurs et de cris poussés vers vous ? Vous connaissez vos fidèles Bretons ; ils vous demandent simplement, tranquillement de verser sur eux vos grâces et vos bénédictions. » Et ce langage semble lui plaire, à la Vierge, puisqu'elle nous a guéri quatre de nos compatriotes.

MM. Kérébel, curé-doyen de Riec, et Morvan, recteur de Melgven, dirigent la récitation du chapelet et des prières qui prennent fin vers 11 heures.

A 2 heures, nous nous réunissons au Rosaire, où, après les Vêpres, chantées d'une voix superbe, par le vénérable M. Dilasser, recteur de La Forêt-Fouesnant, nous avons le plaisir d'entendre une charmante instruction de M. Kerbiriou, recteur de Plougonven. Dans un langage simple et distingué, il nous retrace « la bonté, la puissance et l'amour de Marie pour nous, et nous montre le besoin que nous avons de son intercession pour notre salut ».

Puis, c'est le tour de M. le Directeur du Pèlerinage qui vient prévenir ses chers pèlerins qu'il est temps de se préoccuper du moment du retour : « Hélas ! nous dit-il, il faut donc quitter la Cité bénie de l'Immaculée-Conception !..... Espérons que ce ne sera pas pour toujours. Mais avant de faire nos adieux à la Vierge, il convient de la remercier du plus profond de nos cœurs de toutes les bontés qu'Elle a eues pour nous. Chantez, chantez le *Magnificat !* et emportez le souvenir des beaux jours passés à Lourdes. Soyez chez vous les témoins de ce que vous avez vu pour l'édification de vos frères et pour l'exaltation du nom de Marie.

« Prenez quelque bonne résolution avant votre départ. Vous avez dit souvent à la Sainte Vierge : « Montrez que vous « êtes notre Mère. » Elle l'a fait et magnifiquement. Mais, à son tour, Elle vous dit : « Montrez que vous êtes mes enfants, « en marchant sur mes traces, en suivant les exemples de « vertus que je vous ai laissés. »

« Et maintenant, je prie la Vierge Immaculée d'agréer l'offrande que je lui fais de vos âmes, de vos cœurs purifiés, sanctifiés par les grâces que vous avez reçues dans ce lieu trois fois saint. Puissiez-vous lui rester fidèles jusqu'au dernier soupir ! » Et tous chantent avec enthousiasme le cantique de la Vierge : *Magnificat !*

Puis tout se prépare pour la procession du Saint-Sacrement. Tandis qu'elle s'organise à la Grotte, les brancardiers rangent les malades des deux côtés de l'Esplanade du Rosaire. Et sur eux darde le soleil qui jette sa poussière d'or, poussière d'espérance, sur toutes ces misères. Derrière les brancards, les voitures, les bancs réservés aux malades, sont rangées les femmes ; et toute cette foule prie, pendant que la procession quitte la Grotte, présidée par un des grands vicaires remplaçant officiellement Mgr d'Agen, empêché par la maladie. M. Coat, recteur de Saint-Marc, fait office de diacre ; M. Kérizit, professeur au Grand-Séminaire, sous-diacre.

Les prières furent longues, comme l'était le défilé précédant l'ostensoir, et cela augmente l'impatience de tous. On a hâte de voir le résultat des communes prières. Lorsque commence l'imposition du Saint-Sacrement sur le front des malades, les invocations remplacent les prières et c'est sous le roulement des voix et la clameur de 20,000 personnes que s'avance le cortège. Lentement l'officiant passe et bénit. Devant chaque malade le grand ostensoir d'or déploie son signe de rédemption et de miséricorde.

Malgré l'ardeur des prières, la clémence de la Vierge ne produit pas de miracle frappant. Pas de découragement quand même ; pas de plaintes, de murmures : « Dieu n'a pas voulu me guérir, que sa sainte volonté soit faite ! »

Le soir, pour une dernière fois, la procession aux flambeaux nous réunit, à l'issue de laquelle des groupes se rendent à la Grotte, et, bien avant dans la nuit, honorant la Vierge, les cantiques bretons se font entendre, dont l'air mélancolique s'harmonise si bien avec le sentiment de tristesse qui nous étreint à l'approche du départ.

Malgré les fatigues de ces jours, de nombreux pèlerins passent la nuit entière en prières. Ils offrent en esprit de sacrifice à la Vierge, l'ennui de subir, deux heures durant, une averse qui les surprend sans abri. A 3 heures 1/2 enfin, l'église

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Rosaire ouvre ses portes. Une dernière communion, un dernier adieu à la Grotte et les pèlerins des deux trains de Landerneau quittent, les larmes aux yeux, le sanctuaire béni, pour reprendre le chemin de la Bretagne.

Partant plus tard, les pèlerins du train de Quimper ont encore le bonheur d'assister à une messe dite à la Grotte par M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin.

Le voyage s'effectue bien, un peu triste au départ, puis plus gai à mesure que l'on approche du pays d'Arvor, où l'on rentre avec encore le regret de Lourdes, mêlé à la joie de retrouver les siens, et à l'espoir de retourner à Massabielle et de revoir la Grotte bénie.

†††

Qu'on nous permette en terminant de donner quelques nouvelles de nos miraculées. Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire, ici, la lettre que M. Monfort, curé des Carmes, écrivait, huit jours après la rentrée du pèlerinage, à deux de ses compagnons de voyage :

« Je vous ai promis des nouvelles des miraculées de Brest. Voici : Mme Balen se dit mieux ; Mme L'Hostis est bien ; Mlle Joséphine Hénaff est très bien et semble n'avoir jamais été malade. Donc ce qui s'est produit à Lourdes se maintient. Quant à la petite Pauline Michel de Guipavas, elle va parfaitement, marche sans difficulté, se promène même assez loin et mange de très bon appétit. »

« Les couleurs roses de la vie renaissent sur ce visage émacié », paroles de notre ami A. M. qui a fait mercredi le voyage de Guipavas pour voir et photographier l'heureuse jeune fille.

Gloire donc à la Bienheureuse Vierge Marie et qu'Elle daigne continuer ses bontés et ses faveurs à ses fidèles Bretons !

Et maintenant nous voulons clore ce modeste compte-rendu par les paroles suivantes du *Journal de la Grotte :*

« Heureux témoins de la prodigieuse réalisation des deux paroles prononcées par la Vierge Marie à dix-neuf siècles de distance — l'une à Hebron, lorsqu'elle annonçait que toutes les nations la proclameraient Bienheureuse, l'autre à Lourdes, où Elle a dit qu'Elle voulait qu'on vienne en procession — nous comprenons mieux l'inaltérable confiance de Léon XIII en Notre-Dame de Lourdes, confiance sans bornes au milieu des tristesses, même du présent, puisque, recevant, il y a quelques jours, les présidents du pèlerinage français à Rome, le Très Saint Père leur disait qu'il mettait son espérance en la Vierge qui ne cesse de multiplier les prodiges au pied de nos Pyrénées.

« Pèlerins de Lourdes, souvenez-vous de cette parole du Vicaire de Jésus-Christ : comme le divin Maître, il a les paroles de la vie éternelle, *verba vitæ æternæ habes :* Ces paroles-là sauvent les sociétés et les individus qui savent les mettre à profit. »

J. F., *brancardier.*

Le 6 Octobre 1901.

†††

Au moment où nous mettions sous presse, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin recevait la lettre suivante :

« Pont-Croix, 8 Octobre 1901.

« MONSIEUR LE CURÉ,

« Avant la publication du compte-rendu du pèlerinage de Lourdes, je voudrais attirer votre attention sur un cas de guérison opérée et non officiellement constatée. Il s'agit d'une jeune fille de seize ans, Françoise Jestin, du Bourg-Blanc. Novice chez les Religieuses de l'Immaculée-Conception, à Saint-Méen-le-Grand, elle dut rentrer dans sa famille par suite d'une dyspepsie aigüe qui lui faisait *rejeter tout aliment.* Depuis deux ans, elle ne prenait que du lait aussitôt rendu qu'absorbé. Pleine de confiance en Marie-Immaculée, elle entreprend le pèlerinage de Lourdes. Durant tout le voyage, à l'aller, cette jeune fille ne prit qu'un œuf, pas autre chose, et même dut-elle le rejeter. Aussi elle arriva à Lourdes dans un état de faiblesse très grande.

« Après un premier bain aux piscines, elle sent une légère amélioration, peut absorber du lait qu'elle garde. A la suite du second bain, le jeudi soir, elle mange avec appétit ; elle était guérie !

« Aujourd'hui, cette jeune fille se porte très bien, ses douleurs d'estomac ont complètement disparu ; elle mange et boit comme tout le monde et n'attend plus que l'heureux moment de réintégrer son cher Noviciat.

« *Un témoin oculaire, pèlerin de Lourdes,*

« J.-M. DROGOU, *professeur de 4e.* »

Gloire à Marie Immaculée !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

I. Missions et retraites de Jubilé :

LE CONQUET : Mission, *du 6 au 19 Octobre*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Ollivier, curé-doyen de Lannilis.

CLOHARS-CARNOET : Mission, *du 6 au 20 Octobre*. Président, la 2e semaine, M. Kérébel, curé-doyen de Riec.

SCAER : Mission, *du 6 au 20 Octobre*. Président, la 2e semaine, M. Creignou, curé-doyen de Bannalec.

TELGRUC : Mission, *du 6 au 26 Octobre*. Président, la 2e semaine, M. Poulhazan, curé-doyen de Briec. — La 3e semaine, *du 20 au 26*, Mission des enfants, donnée par MM. les Vicaires du canton.

POULDERGAT : Mission, *du 13 au 26 Octobre*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau.

LOC-MARIA-BERRIEN : Jubilé sous forme de Mission, *du 13 au 20 Octobre*, sous la présidence de M. Kerlouet, recteur de Mellac.

QUIMERC'H : Retraite de Jubilé, *du 13 au 19 Octobre*, présidée par M. Rouzot, curé-doyen du Faou.

BRASPARTS : *du 13 au 20 Octobre*, retraite d'Adoration et de Jubilé, présidée par M. Orvoën, curé-doyen de Concarneau.

SAINT-MATHIEU DE MORLAIX : Retraite française de Jubilé, *du 20 Octobre au 1er Novembre ;* retraite bretonne, *du 3 au 10 Novembre*.

II. Retraites de soldats :

QUIMPER : 1re Retraite, *du 15 au 19 Octobre*.
2e Retraite, *du 22 au 26*.

LESNEVEN : 1re Retraite, *du 15 au 19 Octobre*.
2e Retraite, *du 22 au 26*.

QUIMPERLÉ : Retraite, *du 22 au 26 Octobre*.

MORLAIX (*La Salette*) : 2me Retraite (conscrits), *du 23 au 27 Octobre*.

QUIMPER. — **Fête prochaine.** — Le dimanche 20 Octobre, aura lieu l'inauguration solennelle des grandes orgues de la Cathédrale, complètement restaurées par MM. Wolff, facteurs à Quimper.

La fête sera présidée — nous espérons du moins que rien ne s'opposera à la réalisation de la promesse qu'il en a faite à Mgr l'Evêque — par Son Exc. Mgr Lorenzelli, Nonce apostolique. Le discours de circonstance sera prononcé par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, l'éminent orateur qu'on a admiré, dimanche dernier, à la consécration de l'église du Rosaire à Lourdes. Plusieurs autres prélats ont promis d'assister à la cérémonie.

L'orgue sera tenu par M. Vierne, le distingué organiste de Notre-Dame de Paris.

Nous sommes convaincu que les amateurs de beaux discours et de belle musique viendront nombreux assister à cette solennité religieuse et artistique.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, le programme complet de la fête ; dès aujourd'hui nous pouvons donner comme arrêtés les deux points suivants : à *10 heures*, messe solennelle à laquelle assisteront les évêques et prélats arrivés. La cérémonie

de la bénédiction et de l'inauguration des orgues commencera vers *4 heures* du soir, de manière qu'elle soit terminée à *7 heures*.

A PROPOS D'UN COMMUNIQUÉ. — **I. Voix concordantes.** — M. l'abbé Naudet, directeur de la *Justice sociale*, annonce pour la semaine prochaine une réponse à la lettre de Mgr l'Evêque de Quimper que nous avons publiée dans notre numéro du 27 Septembre ; nous l'attendons. Il aura à répondre, en plus, aux *Semaines religieuses* — le nombre dépasse actuellement trente — qui ont reproduit, en s'y associant, le *Communiqué* de Mgr Dubillard..... La *Semaine* de Châlons résume ainsi la question, qui est toute doctrinale :

« Ils (les rédacteurs des feuilles visées) feraient sagement de tenir compte des avertissements discrets, mais significatifs, qu'ils ont reçus de divers côtés. Le plus grave a paru, sous la forme d'une « communication officielle », dans la *Semaine religieuse* de Quimper.

« Il n'y avait qu'à s'incliner devant cet acte épiscopal, d'autant plus que sa modération en atténue la rigueur nécessaire, et attire la soumission qu'impose son autorité. Si l'on avait quelques objections à faire, on pouvait les présenter sans aigreur et en termes convenables.

« Nous regrettons que tous les intéressés ne l'aient pas compris. Eux qui se font gloire de suivre, mieux que personne, les directions pontificales, n'ont-ils pas oublié les recommandations si formelles du Souverain Pontife : le premier devoir que le Pape ait rappelé aux hommes d'œuvres et aux publicistes chrétiens, *a fortiori* aux prêtres, est celui d'une respectueuse obéissance à l'autorité épiscopale.

« On conviendra, d'ailleurs, que les évêques ont bien le droit de protéger leurs séminaristes contre les influences qu'ils estiment dangereuses pour « la discipline ecclésiastique et la formation du jeune clergé. »

Nous lisons, d'autre part, dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Perpignan :

« La *Semaine Religieuse* de Quimper a publié, dans son numéro du 31 Août, un Communiqué de l'Evêché, auxquels les grands journaux catholiques et de nombreuses Revues diocésaines ont prêté, avec infiniment de raison, leur publicité. L'abondance des matières ne nous avait pas permis jusqu'à ce jour de faire écho à la voix du vénérable évêque signalant un danger qui ne nous était, hélas ! que trop connu. »

Suit le texte du Communiqué.

II. Autre son de cloche. — Il est bon que nos lecteurs sachent que les protestants anglais et quelques calvinistes français ont fondé, aux environs de Paris, deux œuvres destinées à provoquer un mouvement d'apostasie par les membres du clergé catholique français. Ces œuvres dites des « évadés » ont leur jour-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nal qui, sous le titre « GALERIE ECCLÉSIASTIQUE », a reproduit l'article publié par M. l'abbé Dabry, dans la *Voix du siècle*, en réponse au communiqué de l'Evêché de Quimper.

.....A rapprocher des graves paroles de Léon XIII que nous rappelions dans notre dernier numéro (p. 666).

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 28 Septembre au 5 Octobre.* — 55 paroisses ; 186 retraitantes. — Plougastel-Daoulas, 31 ; Plouguerneau, 17 ; Ploudalmézeau, 13 ; Lannilis, 8 ; Kernouës, 7 ; Plouider, 6 ; Guiclan, 6 ; Plouédern, 6 ; Plounéour-Trez, 5 ; Saint-Frégant, 5 ; Le Relecq, 4 ; Plabennec, 4 ; Saint-Derrien, 3 ; Plouguin, 3 ; Landivisiau, 3 ; Ploumoguer, 3 ; Saint-Vougay, 3 ; Plounévez-Lochrist, 3 ; Saint-Thonan, 3 ; Le Folgoët, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Trémaouézan, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Brélès, 2 ; Brest, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Le Drennec, 2 ; Loc-Eguiner-Ploudiry, 2 ; Landéda, 2 ; Loc-Brévalaire, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Lesneven, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Plourin, 2 ; Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, 2 ; Roscoff, 2 ; Morlaix, 1 ; Bodilis, 1 ; Plouvorn, 1 ; Plougoulm, 1 ; Dirinon, 1 ; Milizac, 1 ; Lanneufret, 1 ; Guissény, 1 ; Lambézellec, 1 ; Plougar, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; Tréouergat, 1 ; Landunvez, 1 ; Kernilis, 1 ; Tréglonou, 1 ; Plouzané, 1 ; Cléder, 1 ; Plouescat, 1 ; Guipavas, 1.

Retraites militaires. — Dans quelques semaines, les jeunes gens de notre diocèse, appelés au service militaire, vont s'acheminer vers leur caserne respective. Ce départ n'est pas sans leur causer à eux et à leurs parents quelques préoccupations, même des inquiétudes assez vives. « Ce fils, que nous avons élevé chrétiennement jusqu'à l'âge de 21 ans, au prix des plus grands sacrifices, restera-t-il bon, respectueux ; conservera-t-il sa foi religieuse ? » se demandent, avec anxiété, un père, une mère vraiment consciencieux de leurs devoirs, de leur responsabilité.

Le jeune homme, chagrin de quitter, peut-être pour la première fois, la maison paternelle, ne laisse pas d'être préoccupé de cet inconnu qui ne lui donnera point, sans doute, ce qu'il possède actuellement... Où sera-t-il envoyé en garnison ? Comment se tirer d'affaire au début ? Rencontrera-t-il, à la caserne, des camarades avec qui il pourra sympathiser, des chefs bienveillants ? On lui en a tant dit des prétendues rigueurs de la discipline militaire, des vexations exagérées exercées sur le soldat par des sous-officiers tyranniques ! Tous ces racontars sont loin d'apaiser ses craintes, de dissiper ses inquiétudes.....

Quel changement dans son existence ! Jusqu'ici, entouré de la tendre et constante sollicitude de parents dévoués et bien aimés, ce jeune homme a passé les années de sa vie dans la plus douce insouciance et au milieu des attentions les plus délicates. La moindre indisposition trouvait des cœurs attendris. Une semonce amicale blâmait ou réprimait un écart de jeunesse irréfléchi, un entraînement regrettable. Désormais il faudra vivre loin des siens,

complètement livré à soi-même, au milieu d'étrangers, peu ou point charitables, peut-être même, méchants et scandaleux. Cette sombre perspective ne peut égayer l'esprit et le cœur du conscrit.

Sans doute, belle et noble est la mission que sa patrie lui impose. C'est une nécessité de se dévouer pour la défense de son pays, pour le maintien des lois, pour la sauvegarde de l'ordre social. Ce devoir sacré, le jeune homme l'accomplit ; ses parents s'y résignent, mais non sans de certaines appréhensions légitimes.

Rien de plus apte, de plus efficace, pour atténuer de part et d'autre ces inquiétudes funestes, que les retraites militaires. Celles-ci empêchent le conscrit de se livrer à toutes sortes de divertissements désordonnés et dangereux. Elles répondent d'ordinaire à un besoin intime de son cœur, malgré toutes les apparences contraires. Le travail intérieur et sérieux qu'une retraite fermée lui impose répugne, de prime abord, à son caractère volage, indépendant. Dans ce jeune cœur il y a néanmoins très-souvent une foi vive, une générosité surprenante. Le conseil d'un prêtre connu, en qui le jeune homme a confiance, ébranle les dispositions hostiles, et trouve un appui empressé dans les revendications de la conscience, inquiète devant cet avenir problématique. « Après tout, il est sage, utile, avant de partir, de mettre ordre à ses affaires. Qui sait ce qui m'adviendra ? » Les dernières hésitations ne tardent pas à disparaître.

Aussi rencontre-t-on rarement des jeunes gens mécontents d'avoir suivi, pendant trois jours, une retraite militaire. Tous sont heureux d'avoir pris part à ces exercices religieux, à cette réhabilitation spirituelle qui procure à leur âme agitée et maladive le calme, la paix, la confiance dans la Providence divine. Une force surnaturelle, puisée dans la prière, dans l'audition de la parole évangélique, dans la réception des sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie, rend plus facile l'accomplissement de ce devoir si redouté.

En même temps, le jeune homme a acquis, dans cette retraite, une certaine familiarité avec les difficultés, les dangers de la vie de caserne : on lui a appris la manière de les éviter, ou d'en triompher. La route de la maison de Monsieur l'Aumônier lui est enseignée, avec l'explication de sa raison d'être et l'énumération de ses avantages inappréciables et gratuits. Des conférences spéciales sur le métier de soldat indiquent au conscrit les moyens pratiques, les principes généraux pour se guider dans l'état militaire. Il faut voir l'intérêt, l'attention soutenue que les « bleus » portent à ces entretiens, dans lesquels les anciens donnent volontiers les leçons de leur expérience personnelle. C'est ainsi que le terrible inconnu se déroule dans une exposition très claire et détaillée de la conduite à tenir, à partir de la réception de la feuille de route, jusqu'au retour au foyer domestique.

Aussi ne saurait-on confondre ces retraites réservées aux soldats, conscrits ou libérés, avec les retraites données dans les paroisses, à l'occasion d'un Jubilé, d'une Adoration, ou d'une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mission. Ici tout est général, là tout intéresse directement ce jeune homme exposé à perdre ses mœurs, sa foi, toutes ces qualités qui font l'homme de bien, espérance et soutien de la paroisse chrétienne. Oui, une expérience personnelle nous permet de l'affirmer, elle est étonnante, admirable, la transformation morale qu'opèrent chez ces jeunes gens inquiets et préoccupés, les trois jours passés, dans une maison de retraite fermée, à prier et à méditer les grandes vérités de notre sainte religion. Les parents ne peuvent qu'en concevoir les espérances les plus consolantes.

P. B.

Sainte-Anne d'Auray. — **Pèlerinage d'hommes.** — Nous avons déjà annoncé (N° du 20 Septembre) le projet d'un pèlerinage d'hommes à Sainte-Anne d'Auray, *pour le milieu d'Octobre*. Dans une Lettre pastorale datée du 22 Septembre, Mgr l'Evêque de Vannes fixe ce pèlerinage au Dimanche 20 Octobre.

Douarnenez. — **Les grandes verrières du transsept à l'église paroissiale du Sacré-Cœur.** — Si les vitraux constituent pour les églises la plus belle de toutes les décorations, cela est peut-être encore plus vrai pour les églises modernes que pour celles dont les murs, portant la trace des siècles écoulés, souffrent moins d'une lumière d'un trop vif éclat.

La grande église de Douarnenez était naguère de celles où le jour pénétrant par d'innombrables fenêtres enlevait ce qui fait le charme des monuments gothiques. Les Curés qui se sont succédé en cette bonne ville ont pu, grâce à la générosité de leurs paroissiens, garnir de vitraux peints vingt-neuf roses et quinze fenêtres ogivales ; mais c'était surtout par les immenses fenêtres du transsept que la lumière se répandait trop crue et presque aveuglante ; il fallait y remédier.

Elles sont exactement semblables : à la partie supérieure une grande rosace ; au-dessous, deux baies en ogive beaucoup plus longues et surtout beaucoup plus larges que celles qu'on rencontre d'ordinaire.

Les chapelles qu'elles éclairent sont dédiées à Notre-Dame du Rosaire et à saint Joseph. Pour la première, il n'y avait aucune raison de ne pas choisir les sujets de vitraux dans l'histoire de la Très Sainte Vierge ; mais pour la seconde, il fallait les prendre ailleurs que dans la vie du saint Patron, car on trouvait déjà saint Joseph représenté dans des bas-reliefs figurant son mariage, sa mort, la fuite en Egypte et la sainte Famille à Nazareth. Il en est résulté que ce vitrail a été consacré à la représentation des triomphes de Notre-Seigneur, faisant ainsi vis-à-vis aux triomphes de sa Mère.

Au centre de la rosace, le saint Nom de Jésus ; dans les soufflets qui l'entourent, les instruments de la Passion. Cette partie, évidemment moins intéressante que la partie historiée, est d'un très bel effet décoratif et s'harmonise parfaitement avec l'encadrement des tableaux qui figurent au-dessous. Chaque baie contient deux scènes superposées : dans le haut, la Résurrection de Notre-Seigneur et son Ascension. Ce second sujet est copié d'après le Pérugin, et je suis porté à croire que rarement cette page artistique si gracieuse, si noble, si pieuse a été reproduite avec une telle perfection. Il y a dans cette composition artistique un anachronisme voulu, que pour ma part je trouve très touchant, et qui doit être signalé. Saint Paul figure en face de saint Pierre, à gauche de la Très Sainte Vierge, parmi les témoins de l'Ascension. Sans doute, il n'avait pas encore été renversé sur le chemin de Damas, mais dans la pensée du Maître il était déjà le « Vase d'élection qui devait porter son nom devant les Gentils ».

Ici, le groupe des Apôtres ne peut être qualifié que par un seul mot : il est admirable, et on peut en dire autant des anges qui entourent le divin Triomphateur.

Les deux scènes du bas sont : l'Invention de la Sainte Croix, la Réception de la sainte Couronne d'épines. Toutes deux sont remarquablement traitées, mais en raison du pittoresque des costumes au XIIIe siècle, des vêtements royaux de saint Louis, des riches ornements des prélats et des seigneurs contrastant avec la bure franciscaine, le second sujet frappe plus que le premier ; la svelte architecture de la Sainte-Chapelle se détache bien sur un beau ciel bleu.

Le vitrail de Notre-Dame porte dans la rosace, au centre, le saint Nom de Marie autour duquel se rangent les attributs ou symboles de la Vierge, tels qu'ils sont énumérés dans les litanies de Lorette, ou tels qu'on les trouve dans le Cantique des Cantiques, interprété par la sainte Liturgie. Immédiatement sous la rosace sont représentés : l'Assomption de la Très Sainte Vierge, son Couronnement dans le ciel.

Au-dessous de la Vierge portée par les anges, les Apôtres groupés autour du tombeau vide forment aussi, comme dans l'Ascension, un groupe d'une remarquable beauté.

Au-dessous de la Très Sainte-Trinité couronnant Notre-Dame, figurent des Saints qui avaient déjà leur place dans le ciel : au centre, les trois grands archanges, saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël ; dans les côtés les prophètes de la maternelle Virginité : Élie et Isaïe ; puis saint Joseph avec sainte Anne et saint Joachim, faisant vis-à-vis à saint Jean-Baptiste avec sainte Elisabeth et saint Zacharie.

Au-dessous de l'Assomption se voit une reproduction du grand vitrail de Rumengol, chef-d'œuvre déjà bien connu ; il représente l'institution de notre célèbre pèlerinage ; sur un dolmen abrité par un grand chêne, une image de la Vierge Mère assise et tenant entre ses bras son Enfant ; le roi Grallon prosterné lui offre l'église de Rumengol ; à côté de lui se tient saint Corentin dans ses habits pontificaux ; un peu en arrière, saint Guenaël adolescent est présenté à la Vierge par son père le comte Romélius, et sa mère la comtesse Levenez ; au premier plan, un barde pleure en s'appuyant sur sa harpe druidique, dont les cordes sont brisées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De l'autre côté, saint Guénolé, en habit monastique, écarte d'un geste les druides et les druidesses qui restent infidèles, tandis qu'un druide converti se prosterne pour rendre hommage à la Vierge, que les feux du sacrifice s'éteignent au pied du dolmen, et que les pélerins d'Armorique viennent se presser à Rumengol.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette belle composition, mais j'en ai longuement parlé ailleurs. *(Saint Corentin, histoire de sa Vie et de son Culte, et Annotations aux Vies des Saints de Bretagne, par Albert le Grand.)*

Il fallait un pendant digne de cette œuvre : le sujet était facile à trouver ; l'exécution pour *l'origine du Folgoat* a été aussi parfaite que pour l'origine de Rumengol.

Voici ce que représente ce gracieux tableau : le bruit d'un grand prodige s'est répandu ; sur la tombe du pauvre innocent Salaün, tombe creusée auprès de sa fontaine, s'épanouit un beau lys sur les pétales duquel on lit *Ave Maria*. L'évêque de Léon, Alain de la Rue, l'abbé de Landévénec, Jean de Langouesnou, sont venus constater le miracle, les fossoyeurs ont enlevé la terre qui recouvrait le bon serviteur de la Vierge et l'on peut voir que la tige du lys sort de sa bouche ; plusieurs témoins, nobles, moines et paysans, contemplent la fleur merveilleuse. Au-dessus apparait dans le ciel Notre-Dame du Folgoat avec son enfant, tous deux sont couronnés ; à leurs côtés sont deux anges dont l'un présente à Notre-Dame son église, et l'autre la salutation tant aimée de Salaün : *Ave Maria*.

Notre diocèse de Quimper et de Léon, riche en belles verrières anciennes, possède aussi bon nombre de verrières modernes véritablement remarquables ; les deux grandes verrières de Douarnenez comptent désormais parmi les plus belles, et c'était justice de féliciter M. l'abbé Auffret, curé-doyen, d'avoir résolu d'en doter son église, comme aussi ses paroissiens de l'avoir généreusement secondé, enfin MM. Florence, Bigot, Heinrich d'avoir ajouté cette belle page artistique à celles qui sont sorties de la maison Lobin.

C'est du même atelier (35, rue des Ursulines, à Tours) que sont sortis les autres vitraux de l'église de Douarnenez ; j'espère bien en donner un jour la description complète dans la *Semaine religieuse*.

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*
Sommaire du n° du 1^er^ Octobre 1901.

André Chénier. Henri Potez. — *Les Missions protestantes au XIX^e^ siècle* (fin). P. Pisani. — *Les Souvenirs d'une religieuse* (quatrième partie). Olivier de Tréville. — *L'Etude de la Religion et ses méthodes.* V. Ermoni. — *La dernière Université d'ancien régime.* Fernand Butel. — *Un pelerinage au pays Messin.* *** — *Versification et Poésie.* Ch.-M. des Granges. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques*

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

16^e^ Année. Vendredi 18 Octobre 1901. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Jubilé pontifical de S. S. Léon XIII.
II. — *Chronique du diocèse :* Acte épiscopal ; Œuvres recommandées ; Programme de l'inauguration des orgues à la Cathédrale ; Visite de Monseigneur au Grand-Séminaire ; Nomination dans le clergé ; Nécrologie ; Morlaix ; Les nouvelles orgues, etc.
III. — Récentes décisions romaines.
IV. — *Nouvelles du monde catholique.*
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Octobre. — 21^e^ Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Jean de Kenty, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires : 1° du suivant, 2° de S. Jean de Kenty, 3° du Dimanche, 4° de S. Hilarion, Abbé.

Lundi, 21. — S^te^ Ursule et ses compagnes, Vierges, Martyres *(au Propre diocésain)*. Double. Rouge.

Mardi, 22. — S^te^ Edwige, Veuve *(du 17 Octobre)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 23. — Fête du T. Saint Rédempteur *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 24. — S. Raphaël, Archange *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 25. — S. Gouesnou, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Samedi, 26. — S. Alor, Évêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Dimanche, 27. — 22^e^ Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounévez-Lochrist	du 20 au 26 Octobre.
Saint-Pierre-Quilbignon	du 27 au 31 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jubilé pontifical de S. S. Léon XIII.

Dans quelques mois, le Souverain Pontife Léon XIII commencera la 25e année d'un pontificat dont la gloire admirable projettera son éclat sur tous les siècles chrétiens.

Un comité spécial, formé sous la présidence de S. Em. le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté, s'adressant aux catholiques de la Ville éternelle et du monde entier, leur propose de s'unir pour honorer la personne du Vicaire du Christ dans l'heureuse circonstance de son Jubilé pontifical.

La prière, soit privée soit publique, est le premier acte à accomplir. Pour Rome, l'Eme Cardinal-Vicaire a ordonné diverses cérémonies pieuses.

S'il est un objet d'amour sur lequel doivent se concentrer toutes les affections des chrétiens, c'est l'église cathédrale du Pontife romain, l'archibasilique de Saint-Jean de Latran, qui a besoin d'indispensables restaurations. On leur demande une offrande.

On demande aux pasteurs de tous les diocèses d'inviter leurs prêtres à destiner au même but l'honoraire d'une messe. Les prêtres pourraient remettre cette offrande à chacun de leurs évêques, et ceux-ci, par l'intermédiaire de S. Em. le Cardinal-Vicaire, président du Comité, présenteraient au Saint-Père pour sa cathédrale les sommes recueillies, avec les noms des souscripteurs.

Aux Sœurs, aux établissements de femmes, aux dames catholiques de chaque diocèse, on adresse un appel très spécial afin que leurs travaux pieux et expérimentés préparent, pour les églises pauvres, des expositions d'ornements sacrés qui seraient ensuite distribués dans le diocèse même.

La seconde moitié du mois d'Avril de l'année 1902 a été la date choisie pour un grand pèlerinage du monde catholique au tombeau des Apôtres et aux pieds du Pape. Les personnages les plus en vue de chaque diocèse sont priés de prendre l'initiative et la direction de ce pèlerinage auquel sont convoqués les chrétiens des plus lointaines régions.

Le Denier de Saint-Pierre est plus qu'une simple et pieuse aumône ; dans les temps si tristes où nous sommes, c'est le tribut nécessaire, presque obligatoire, de tous les fils fidèles au Saint-Père : c'est un concours aux Missions catholiques et aux autres grandes œuvres soutenues par lui. Il faut que l'Eglise puisse de mieux en mieux pourvoir aux nombreuses nécessités des âmes et à la plus grande dilatation de la foi. Que par suite, dans le prochain Jubilé, les catholiques se montrent plus généreux que jamais pour le Pontife romain, en faisant parvenir leurs offrandes à leurs évêques.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Acte épiscopal. — Monseigneur l'Évêque nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante au sujet de son « Communiqué » du 30 Août et des commentaires auxquels il a donné lieu dans la presse :

Quimper, le 14 Octobre 1901.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans le numéro de la *Justice sociale* du 12 Octobre courant, M. l'abbé Naudet écrit un long article de quatre colonnes par lequel il prétend répondre à notre Communiqué du 30 Août et à notre lettre du 22 Septembre ; et il nous demande de vouloir bien insérer cette pièce dans le plus prochain numéro de notre *Semaine religieuse*.

Nous ne croyons pas devoir condescendre à ce désir, et cela pour deux raisons :

1° Parce que nous n'avons jamais attaqué personnellement M. Naudet, ni dans son honneur d'homme ni dans sa dignité de prêtre. Dans les écrits dont il se plaint, nous n'avons pas même cité son nom, pas plus que celui de son « vaillant confrère » M. l'abbé Dabry ;

2° Parce que dans ces sortes d'affaires, de juridiction tout ecclésiastique, nous n'avons pas à faire juges de nos controverses les lecteurs de journaux ou les journalistes eux-mêmes.

Si les Directeurs et les Rédacteurs de la *Justice sociale*, de la *Voix du Siècle* et autres feuilles énumérées dans notre Communiqué, estiment avoir été *injustement* lésés dans leurs intérêts moraux ou matériels, ces Messieurs sont trop doctes personnes pour ne pas savoir qu'il existe, à Rome, des tribunaux spécialement établis pour connaître de ces sortes de causes et juger les actes des Evêques.

Qu'ils nous appellent donc devant ces tribunaux : c'est une belle occasion pour eux de témoigner, autrement que par des paroles, de leur fidèle attachement aux doctrines romaines et de leur parfaite soumission aux jugements de la Sainte Eglise.

Là, Dieu aidant, nous essayerons d'établir et nous établirons, avec pièces à l'appui :

1° Qu'en donnant notre Communiqué du 30 Août, nous n'avons fait qu'user de notre droit ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2° Que nous avions des raisons particulières et très graves de le publier dans notre *Semaine religieuse* ;

3° Que nous n'avons pas excédé la mesure de nos pouvoirs dans ce document, ni quant au fond, ni quant à la forme.

Si ces Messieurs refusent de nous faire comparaître devant cette juridiction qui leur est ouverte et que, sincèrement, nous leur indiquons, il sera établi devant le « grand public pour lequel ils écrivent » qu'ils n'ont rien de canonique ni de sérieux à opposer aux trois propositions ci-dessus énoncées, lesquelles contiennent notre justification aussi catégorique que complète.

Nous nous réservons, d'ailleurs, de déférer, en temps opportun, devant ces mêmes tribunaux les articles, très injurieux pour notre personne et notre dignité, parus depuis la publication de notre Communiqué, dans divers numéros de la *Justice sociale* et de la *Voix du Siècle* et jetés à profusion (ceux de la *Justice sociale* du moins) dans tous les presbytères de notre diocèse.

Cette lettre sera, pour le moment, notre dernier mot dans cette affaire. Nous désirons qu'il en soit de même pour notre *Semaine religieuse* et pour les journaux catholiques qui ont jugé bon de prendre la défense de nos droits.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Œuvres recommandées.

I. Missions et retraites de Jubilé :

TELGRUC : Mission, *du 6 au 26 Octobre*. La 3e semaine, *du 20 au 26*, Mission des enfants, donnée par **MM.** les Vicaires du canton.

POULDERGAT : Mission, *du 13 au 26 Octobre*. Président, la 2e semaine. **M.** Cozic, curé-doyen de Lesneven.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN : Retraite de Jubilé, *du 20 au 27 Octobre*. Président, M. Poulbazan, curé-doyen de Briec.

LOGONNA-DAOULAS : Retraite de Jubilé, *du 20 au 26 Octobre*. Président, M. le chanoine Iliou, curé de Plougastel-Daoulas.

KERFEUNTEUN : Retraite de Jubilé, *du 20 au 26 Octobre*, présidée par M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

MORLAIX. — SAINT-MATHIEU : Retraite française de Jubilé, *du 20 Octobre au 1er Novembre ;* retraite bretonne, *du 3 au 10 Novembre.*

— SAINT-MELAINE : Jubilé et retour de Mission *du 20 Octobre au 10 Novembre. Du 20 Octobre au 1er Novembre*, retraite française, prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes.

II. Retraites de soldats :

QUIMPER : 2e Retraite, *du 22 au 26 Octobre.*
LESNEVEN : 2e Retraite, *du 22 au 26 Octobre.*
QUIMPERLÉ : Retraite, *du 22 au 26 Octobre.*
MORLAIX *(La Salette)* : 2me Retraite (conscrits), *du 23 au 27 Octobre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 20 Octobre, à 10 heures*. Messe solennelle, à laquelle assisteront les Evêques et Prélats venus pour l'inauguration des Orgues.

A 2 heures, Vêpres.

A 4 h. 1/2, Inauguration des grandes Orgues, selon le programme suivant :

Après la bénédiction liturgique, *Grand Chœur* de NIEDERMEYER, par **M. E. THOMAS**, organiste titulaire.

Discours de Mgr RUMEAU, évêque d'Angers.

Concert d'orgue par **M. L. VIERNE**, organiste de Notre-Dame de Paris :

1. *Toccata et fugue* en ré mineur, BACH. — 2. *Pastorale*, C. FRANCK. — 3. *Prélude et fugue* en si majeur, ST-SAENS. — *(Panis Angelicus* de FRANCK, chanté par M. ABRAM.) — 4. *Andante et final* de la 1re symphonie, L. VIERNE. — 5. *a) Adagio*, TOURNEMIRE, *b) Invocation*, GUILMANT. — 6. *Allegretto, Adagio* et *Toccata* (5e symphonie), WIDOR.

Avant la bénédiction du Saint-Sacrement : *Prélude du Déluge*, de SAINT-SAENS, pour violon et orgue, par **M. A. THOMAS.**

Antienne à la Sainte-Vierge, chantée par **M. ABRAM.**

Versets de *Magnificat* (improvisés), par **M. VIERNE.**

Sortie (improvisation), par **M. VIERNE.**

Prix des chaises : Grande nef, **2** francs ; Bas-côté Nord, **1** fr. **50** ; Bas côté-Sud et pourtour du chœur, **1** franc.

Visite de Monseigneur au Grand Séminaire. — Dimanche dernier, Mgr l'Evêque, accompagné de ses Vicaires généraux, est allé au Grand Séminaire pour bénir les séminaristes qui venaient de terminer la retraite de rentrée.

Le saint Concile de Trente fait aux évêques une obligation spéciale de veiller à la formation des clercs, tant au point de vue de la science que de la piété. Monseigneur, avec la double autorité de sa charge et de son expérience personnelle, a donné aux élèves de son Séminaire les conseils les plus pratiques et les plus paternels. Pour leurs études, il les met en garde contre les idées et les méthodes nouvelles ; il leur recommande instamment, en vue de la prédication, la lecture assidue des Saintes Ecritures avec l'aide des commentateurs traditionnels, et insiste surtout sur l'étude de saint Thomas pour la science dogmatique.

En ornant leur esprit des connaissances solides indispensables au prêtre, les séminaristes doivent s'exercer avec plus de soin encore à la piété et aux vertus sacerdotales ; et Sa Grandeur indique la meilleure manière d'arriver à la pratique de ces vertus qui imposent, il est vrai, des privations et des sacrifices, mais qui ont aussi leur côté attrayant, en tant qu'elles purifient l'âme, l'élèvent et la préparent à la contemplation et à l'amour de choses saintes.

Monseigneur a terminé en donnant sa bénédiction à tous, avec une intention spéciale pour les cinquante séminaristes qui vont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entrer à la caserne. Préparés par une sérieuse retraite et les exhortations de leur Evêque, ils y donneront le bon exemple à leurs compagnons, en demeurant eux-mêmes fidèles à leur sainte vocation.

Monseigneur l'Evêque s'est rendu, mardi, à Rennes pour faire visite au vénéré métropolitain, Son Em. le cardinal Labouré ; il est rentré, mercredi soir, à Quimper.

***

Le mardi 22 Octobre prochain, Sa Grandeur consacrera l'église de Crozon.

Le 5 Novembre, elle fera une bénédiction de cloches à Mespaul et, le lendemain, y consacrera la nouvelle église.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Déniel, jeune prêtre du Bourg-Blanc, a été nommé vicaire de Brélès, en remplacement de M. Quéau, démissionnaire pour cause de santé.

Nécrologie. — M. BOETTÉ, *Séminariste*. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Boetté (Jacques), clerc tonsuré, décédé le 8 Octobre, à l'âge de 22 ans. Atteint d'un mal inexorable, il avait dû quitter le Séminaire et se retirer dans sa famille au Juch, où il est mort au bout d'un an de souffrances, après avoir édifié tous ceux qui le voyaient par sa patience, sa résignation et aussi sa douce gaieté, qui ne l'a pas abandonné un moment.

R. I. P.

MORLAIX. — **Œuvre des Tabernacles.** — Cette année, comme les années précédentes, l'Œuvre des Tabernacles de Morlaix a fait aux églises les plus pauvres une distribution d'ornements fort bien réussis. Par ses services signalés, cette Œuvre attirera sur elle et sur les généreuses chrétiennes qui en font le succès les bénédictions de Notre-Seigneur et de ses prêtres.

Nous engageons ceux de nos confrères dont les sacristies et les Fabriques sont privées de ressources, à recourir avec confiance à cette Œuvre admirable. Moyennant une faible rétribution, ils trouveront là, en fait de linge et d'ornements, tout ce qu'une pauvre église peut souhaiter de meilleur.

Mais il est très important d'adresser les demandes, *dès maintenant*, soit à Mlle Le Bozec, présidente de l'Œuvre, Grande-Place, Morlaix, soit à Mgr Dulong de Rosnay.

QUIMPER. — **Les nouvelles orgues de la Cathédrale.** — L'orgue monumental qui repose sur une gracieuse dentelle de granit, dans l'ogive harmonieuse de la grande nef basilicale, est, à vrai dire, un instrument nouveau ; de l'ancien orgue, restauré en 1848 par M. Cavaillé-Coll, il ne reste que le buffet, la

soufflerie, et les tuyaux qui ont pu trouver emploi. Tout le mécanisme a été changé ; et nous voulons en donner une description sommaire, car, pour leurs débuts à Quimper, MM. Wolf frères ont fait œuvre de maîtres.

Cinquante jeux, répartis sur trois claviers manuels et un pédalier de trente notes : telle est la composition actuelle. La nouvelle construction s'est donc enrichie de dix jeux nouveaux, dont plusieurs sont peu connus en France, tels : le double bourdon, la flûte de concert, l'éoline et le violon principal ; nous voulons signaler aussi une gambe d'une saveur toute particulière. Le clavier de pédales, autrefois assez pauvre, a été renforcé par une sousbasse, un violoncelle, un violon principal de seize, et, même, une contrebasse de trente-deux pieds acoustique. On voit que les additions ont porté surtout du côté des jeux de fonds.

Dans cette forêt de tuyaux, dont les formes souvent bizarres répondent à des timbres très divers, comment l'organiste saura-t-il trouver les éléments sonores dont il a besoin ? Comment disposera-t-il de ces voix nombreuses, soit pour les réunir en un chœur immense, soit pour les associer en groupes distincts, soit pour en détacher quelques-unes qui chanteront sur l'harmonieux accompagnement d'autres voix plus discrètes ?

C'est ici surtout qu'apparaît la perfection géniale de la facture moderne. Il est merveilleux le mécanisme si délicat; et néanmoins si simple, qui permet à l'artiste de réaliser les combinaisons les plus variées, et d'obtenir, avec un instrument de cette importance, des effets toujours nouveaux.

L'ancienne facture ne connaissait que la transmission mécanique de la touche à la soupape qui ouvre à l'air comprimé l'orifice du tuyau résonnant. Or, ces soupapes présentaient une résistance d'autant plus grande que les jeux étaient plus nombreux ; et il en résultait, dans les orgues de grande dimension, une extrême dureté de clavier, paralysant le doigté de l'artiste, et lui rendant impossible toute exécution de traits rapides.

Mais on a pu donner au clavier de l'orgue la douceur d'un clavier de piano ; et la solution du problème s'est trouvée dans l'application de la force motrice empruntée à la soufflerie générale. C'est Barker qui, vers le milieu du XIXe siècle, a créé ce que l'on appelle le *levier pneumatique*, dont une application particulièrement intéressante a été faite à l'orgue de Quimper, par un procédé nouveau qui fait honneur à l'habileté technique de nos facteurs Quimpérois (1).

(1) L'organiste, en abaissant une touche du clavier, ouvre directement une soupape minuscule qui n'offre aucune résistance, et qui communique, au moyen d'un tube, avec un petit soufflet rempli d'air comprimé. Dès que cette petite soupape est ouverte, l'air comprimé s'échappe en vertu de son élasticité, le soufflet se décharge, et, comme la tablette supérieure dudit soufflet est elle-même pressée par le vent de la soufflerie, elle s'abaisse immédiatement, et entraîne les vergettes qui commandent l'introduction du vent dans les tuyaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour appeler à volonté les différents jeux de l'orgue, on ne connaissait que les règles de bois, percées de trous, que l'on faisait glisser au moyen de tirants ou *registres,* afin de laisser libre ou d'intercepter le passage du vent dans chaque série de tuyaux. L'application du principe fécond de Barker a permis de remplacer ces bras incommodes par de simples touches d'ivoire, que l'organiste abaisse ou relève avec une extrême facilité (1).

De plus, avec les anciens registres il était impossible d'appeler ou de repousser en même temps un certain nombre de jeux ; il fallait nécessairement mouvoir autant de leviers que l'on avait à faire de mutations, et par là même il était bien difficile de varier les groupements. Aujourd'hui, rien de plus facile que d'appeler immédiatement, soit une combinaison fixe, soit une combinaison librement choisie par l'organiste lui-même ; il peut, en effet, préparer d'avance les divers mélanges dont il a besoin, et les faire parler au moment voulu.

L'orgue de Quimper possède un tableau de six combinaisons libres (2) qui suffisent bien à toutes les exigences ; car, lorsqu'elles ont été préparées, on peut les appeler dans un ordre quelconque, ou revenir à l'une d'elles à volonté. Il suffit pour cela d'appuyer sur un simple bouton, que l'on peut atteindre sans que les mains abandonnent le clavier.

L'organiste veut-il, même au milieu d'un morceau, renoncer aux combinaisons qu'il a établies ? Une simple pression du doigt annule son tableau, et il se retrouve avec les seules touches de registres, dont il dispose à son gré ; il peut aussi faire revivre, instantanément, l'une ou l'autre des préparations, qui étaient demeurées comme à l'état latent.

A-t-il besoin d'une nouvelle registration pour un nouveau morceau ? Du doigt, rapidement promené sur les fiches, il les remet en place, et choisit de nouveau les combinaisons qu'il juge opportunes.

(1) C'est encore ici le jeu d'une soupape qui, en déchargeant un petit soufflet, ouvre l'orifice par lequel le vent est introduit dans la partie du sommier (ou laye) correspondant à chaque jeu.

(2) Pour chaque combinaison libre, on dispose d'une série de fiches mobiles répondant a tous les jeux et à tous les accouplements de claviers et d'octaves. Les six séries forment donc un total de 360 fiches (ou registres minuscules) avec lesquelles on peut préparer un nombre illimité de combinaisons ; on peut dire qu'elles sont inépuisables.

Voici, sommairement, en quoi consiste le mécanisme de ces combinaisons libres : tous les tubes correspondant aux registres viennent se greffer sur un petit réservoir d'air comprimé. Lorsque la fiche du registre n'est pas abaissée, le vent ne pénètre pas dans la sortie du tube et ne va pas commander l'ouverture de la laye correspondante. Mais si vous choisissez dans la série complète les jeux dont vous avez besoin, l'air comprimé s'échappera par les seuls orifices ouverts. Supposez cette serie six fois répétée, comme c'est le cas, vous pourrez avoir six combinaisons prêtes. D'autre part, chacune d'elles ne parlera que lorsque vous aurez, au moyen de l'un des six boutons placés sous le clavier, ouvert la porte qui permet à l'air comprimé de pénétrer dans l'une ou l'autre des subdivisions cancellaires.

Outre cette merveilleuse invention des combinaisons libres, l'organiste possède encore une pédale de *tutti,* appelant d'un seul coup toute la puissance de l'orgue, et une pédale de *crescendo* et *diminuendo,* sur laquelle nous voulons appeler l'attention.

Cette pédale, qui obéit à l'organiste comme la pédale expressive ordinaire, fait rentrer successivement tous les jeux de l'orgue, depuis les plus doux jusqu'aux plus forts, ainsi que les copulas de claviers et d'octaves. En même temps, des boutons indicateurs apparaissent, pour témoigner quels sont les jeux qui ont répondu à l'appel, et informer l'organiste du degré de force qu'il a atteint. Veut-il faire un *diminuendo ?* le mouvement inverse de la pédale fait rentrer les boutons, et affaiblit peu à peu la sonorité de l'instrument. Cette pédale peut d'ailleurs s'arrêter à un point quelconque de sa course (1).

Telles sont, en résumé, les ressources que possède l'orgue moderne, tel que l'ont établi MM. Wolf à Quimper. Pour obtenir cette docilité de l'instrument, on avait beaucoup espéré de la force électrique. L'électricité a sans doute résolu plusieurs problèmes ; et, aujourd'hui encore, c'est à elle qu'il faudra recourir toutes les fois qu'une difficulté spéciale dans la pose de l'instrument motivera ce moyen facile de transmission. (2)

Mais, il faut bien l'avouer, si pour le mécanisme des claviers l'électricité donne une satisfaction suffisante, elle est impuissante à fournir les multiples combinaisons des jeux que procure, avec une simplicité extrême et une très grande sûreté, le système pneumatique : sous ce rapport elle n'a pas encore donné tout ce qu'on pouvait en attendre.

Nous possédons à Quimper un instrument de premier ordre, car ces moyens d'orchestration, que nous avons signalés, ne sont pas encore d'application courante ; et nous doutons qu'il y ait aujourd'hui en France, même à Paris, un orgue possédant un tableau de six combinaisons libres, un *tutti,* et une pédale de *crescendo.* Du reste, nous n'avons pas mentionné ce que l'on peut trouver ailleurs, par exemple les deux pédales expressives du *Récit* et du *Positif,* ainsi que l'union facultative des octaves graves et des octaves aigües.

L'orgue, surtout un pareil orgue, est vraiment le Roi des instruments, parce qu'il en est une magnifique synthèse. Qu'un mal-

(1) Le mécanisme de cet organe (qui demande à être jugé *de visu*) ressemble un peu à l'ancienne règle des registres. Une planchette, percée d'autant de trous qu'il y a de subdivisions prévues dans la marche du *crescendo,* coulisse devant une autre planchette percée d'une façon analogue. Le mouvement de la pédale met l'une après l'autre ces ouvertures en regard, et introduit successivement l'air comprimé dans les tubes qui correspondent aux subdivisions registrales du sommier.

(2) Toutes les transmissions électriques d'un orgue peuvent tenir dans un cable de très minime diametre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tre de l'art religieux vienne, en pétrissant le triple clavier d'ivoire, communiquer le mouvement à la colossale machine, et l'animer au souffle de son génie, il n'est aucun langage qu'il ne puisse aspirer à traduire. Tantôt il fera entendre, dans un lointain mystérieux, les voix douces et expressives qui ressemblent à un écho des concerts angéliques ; tantôt il évoquera d'autres accents plus humains, les gémissements de la souffrance, ou les aspirations de la prière ; puis tout à coup il fera surgir la noblesse des puissants accords, et, sous les voûtes de la vieille cathédrale, les flots d'une immense harmonie, comme les vagues de l'Océan dans leurs élations sublimes, exalteront la redoutable majesté de Dieu.

Nous entendrons bientôt un de ces artistes privilégiés qui savent demander à l'orgue tout ce qu'il peut donner. M. Vierne, l'organiste de Notre-Dame de Paris, a bien voulu prêter son concours pour la fête d'inauguration qui se prépare, et par la simple lecture du programme annoncé, les musiciens sauront à quel régal artistique ils sont conviés.

Mais quand les échos de cette fête seront éteints, l'instrument trouvera encore un maître digne de lui. Sous ses doigts habiles, notre nouvel orgue, restauré avec tant d'art, rehaussera l'éclat de nos fêtes religieuses, et sera le puissant auxiliaire de la prière liturgique.

M. Bargilliat.

Rosporden. — La Mission. — On nous écrit :

« Une Mission nous a été donnée. Commencée le mercredi 18 Septembre, elle s'est terminée le samedi 5 Octobre. Les enfants sont venus les premiers. Pendant les trois jours qui leur ont été consacrés, ils ont prié pour leurs parents ; et ceux-ci, sauf un très petit nombre, sont venus à leur tour.

« M. Kérébel, curé-doyen de Riec, dont la parole émue et persuasive a touché tous les cœurs, présidait les exercices de la première semaine ; M. Talabardon, aumônier du Lycée de Brest, donnait, tous les soirs, à 7 h. 1/2, une conférence française. M. Talabardon a prêché dans notre paroisse, à différentes reprises : nous le connaissons bien ; aussi quel bonheur de le revoir et d'entendre de nouveau cette voix qui remue jusqu'au fond de l'âme !

« M. le chanoine Péron, curé-archiprêtre de Quimperlé, présidait les exercices de la seconde semaine et prêchait la Mission française. Ses discours, à l'argumentation serrée, pressante, toujours victorieuse, ont profondément impressionné les esprits.

« La double prédication bretonne et française semblait de nature à diviser l'auditoire et à nuire à l'aspect général. Il en a été ainsi, de fait, au début. Bien vite cependant les deux auditoires ne firent qu'un. Les habitants de la campagne, il est vrai, rentraient chez eux à 5 h. 1/2, après les dernières recommandations du Président, pour ne revenir que le lendemain ; mais ceux de la ville revenaient à la conférence du soir. Egalement un grand nombre de ceux qui, au début, n'assistaient qu'à la conférence française

suivit bientôt tous les exercices de la journée. La grâce les avait saisis, ils ne voulaient rien perdre.

« Leur empressement à venir à l'église a été remarqué. Le soir surtout, bien avant l'appel, toutes les places étaient occupées. Les cantiques étaient chantés avec un entrain admirable.

« Tous nous ont édifiés par leur recueillement et leur attention à écouter les instructions. Les Missionnaires eux-mêmes, en ont, je le sais, été frappés. « J'ai vu, disait l'un deux, bien des Missions ; « j'en ai vu de moins bonnes, je n'en ai pas vu de meilleures. »

« Nous avons compté 600 communiants, la première semaine ; 950, la seconde.

« Les paroissiens de Rosporden sont maintenant dans la joie. Ils ne parlent que de la Mission, trop vite passée. Puissent-ils demeurer toujours ainsi ! Vous tous qui lirez ces lignes, dites une prière pour leur persévérance. Priez aussi pour ceux qui ont laissé passer Dieu sans le reconnaître. « *** »

Sainte-Anne d'Auray. — Pèlerinage d'hommes, *le 20 Octobre*. — La manifestation promet d'être des plus belles et on est assuré de voir aux pieds de sainte Anne plus de 10,000 hommes.

Voici le programme abrégé de la fête :

A 11 heures, messe avec chants, pour chacun des groupes de pèlerins, bretons ou français.

A 1 heure, réunion de tous les pèlerins à la *Scala sancta*. Procession dans le parc du Petit-Séminaire. Allocution de Mgr Latieule ; amende honorable et consécration au Sacré-Cœur ; procession du T. Saint Sacrement.

N. B. — Un train part de Quimper à *6 h. 40* du matin, passe à Rosporden à *7 h. 11*, à Quimperlé à *7 h. 48* et arrive à Sainte-Anne à *9 h. 30*.

Au retour, il part de Sainte-Anne à *4 h. 51*, passe à Quimperlé à *6 h. 29*, à Rosporden à *7 h. 8* et arrive à Quimper à *7 h. 35*.

Un train part de Carhaix à *4 h. 58* du matin, passe à Gourin à *5 h. 48*, à Guiscriff à *6 h. 16* et arrive à Rosporden à *6 h. 58*.

Le soir, un train part de Rosporden à *7 h. 24*, arrive à Guiscriff à *8 h. 17*, à Gourin à *8 h. 47* et à Carhaix à *9 h. 39*.

Nos missionnaires. — Nous commencerons, dans notre prochain numéro, la publication d'une intéressante lettre du R. P. Moullec, des Pères Blancs d'Alger, missionnaire dans l'Ouganda, qu'on a bien voulu nous communiquer.

Paris. — Cercle catholique d'Étudiants. — Nous croyons rendre aux familles, à cette époque de l'année, un véritable service en leur parlant du Cercle catholique des Etudiants de Paris (Cercle du Luxembourg) 18, rue du Luxembourg.

Ce cercle est établi principalement pour les Etudiants inscrits aux Facultés de l'Etat ou à l'Institut catholique et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ils y trouvent des ressources pour leurs études et pour leurs délassements, en même temps que les moyens de contracter de bonnes relations et assurer ainsi la conservation de leurs principes religieux.

Une bibliothèque, des salons de travail, de lecture, de billard, d'escrime et de conversation, un atelier de peinture et de sculpture, un oratoire, sont ouverts dès le matin jusqu'à 11 heures du soir, à tous les membres du Cercle. Des conférences, *absolument gratuites*, de droit, de médecine, de littérature, de science et de philosophie, ont lieu chaque semaine. Des leçons de peinture, de sculpture, de danse, d'équitation, d'escrime, de musique et de chant, sont données à des prix exceptionnels aux membres du Cercle qui trouvent des réductions avantageuses chez un grand nombre de fournisseurs attitrés.

La cotisation très modeste de ce Cercle, le met à la portée de tous les étudiants qui ne peuvent disposer que d'un faible budget et réalise pour eux une réelle économie. L'aumônier du Cercle, M. l'abbé Fonssagrives, se tient à la disposition des parents, pour leur donner tous les renseignements nécessaires à la bonne organisation d'une vie d'étudiant à Paris.

Le Cercle qui, depuis sa fondation, compte chaque année un nombre plus important de membres, vient de prendre encore une plus grande extension avec la récente nomination comme président, par son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, de M. Gabriel Dufaure, ancien député.

Le Cercle a vu, en outre, son comité de haut patronage s'augmenter, soit comme membres, soit comme adhérents, de la majorité de NN. SS. les Evêques et des plus hautes personnalités catholiques de France.

Les membres du Cercle ont le droit d'assister aux soirées du dimanche consacrées à la musique et aux concerts ou soirées dramatiques qui se donnent dans les salons de leur Association.

Tels sont, énumérés en peu de mots, les avantages d'une association qui, par la situation unique qu'elle a su se créer, autant que par les avantages supérieurs à tous ceux offerts par les Associations analogues, a, depuis longtemps fait ses preuves et donne aux parents toute garantie en même temps qu'elle offre aux futurs étudiants, avec les distractions nécessaires à leur âge, des moyens sérieux d'étude. Ajoutons qu'une œuvre du Dimanche, pour les lycéens internes, existe au Cercle et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

Récentes décisions Romaines. — I. **Pouvoir d'indulgencier.** — La Congrégation des Indulgences vient de rendre un décret dont l'importance pratique n'échappera à aucun prêtre. Pour obtenir, à Rome, le pouvoir de bénir et d'indulgencier les croix, médailles, chapelets, il suffisait jusqu'ici de donner son nom à un agent qui vous adressait soit un rescrit, soit un bref vous accordant les pouvoirs désirés. Le prêtre devait s'en servir du consentement de l'Ordinaire et à la condition qu'il fût approuvé pour les confessions.

Il a dû probablement arriver que ces prêtres négligeaient de demander le consentement de l'Ordinaire pour bénir les objets après en avoir reçu la permission de Rome, les uns, parce qu'ils pensaient que le consentement présumé suffisait ; d'autres, pour d'autres motifs. La Sacrée Congrégation ayant été mise au courant des inconvénients qui s'étaient produits en diverses circonstances, a pris une résolution qui coupe le mal à sa racine.

Désormais, en vertu d'une instruction du 11 Juin 1901, approuvée le 14 du même mois par Sa Sainteté, il sera requis, si l'on veut solliciter en Cour de Rome ces pouvoirs, d'en faire signer au préalable la demande par son évêque, si l'on appartient au clergé séculier ; par son Supérieur, si l'on fait partie d'un Ordre exempt. On avertit, en outre, que ces pouvoirs sont nuls, si le prêtre n'est point approuvé pour entendre les confessions. Pour les exercer licitement, il faut toujours le consentement de l'Ordinaire, mais celui-ci peut être tacite, implicite et, dans quelques cas urgents, simplement présumé.

Les prêtres sont maintenant avertis qu'il est désormais inutile d'envoyer à Rome une demande de pouvoirs, si elle n'a pas auparavant reçu l'approbation et recommandation de l'évêque du lieu ; la Chancellerie ne la recevrait point, et l'envoyeur en serait pour ses frais de poste. Du reste, il est préférable qu'il en soit ainsi : la hiérarchie est mieux observée, et comme auparavant le consentement de l'évêque était toujours requis pour user de ses pouvoirs, il est mieux que le prêtre s'en assure avant de commencer ses démarches.

II. Confrérie du Scapulaire. — En réponse à une supplique du R. P. Supérieur général des Carmes Déchaussés, Sa Sainteté Léon XIII a accordé une « sanation » générale *jusqu'au 3 Juillet 1901* pour les admissions dans la Confrérie du Mont-Carmel qui se trouveraient nulles « par le fait que les noms n'auraient pas été inscrits, ou pour toute autre cause. »

C'est l'occasion de rappeler cette formalité indispensable, qu'on pourrait omettre par oubli : l'inscription, sur le registre spécial de la Confrérie, des noms des fidèles auxquels on a imposé le scapulaire.

III. Chemin de Croix. — En principe, pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix, il faut parcourir les stations. La S. Congrégation accorda pourtant, le 6 Août 1757, que les autres assistants demeurant à leur place, mais se levant et s'agenouillant, le prêtre seul, avec deux clercs ou chantres, allât de station en station. D'après une décision du 27 Février dernier, la même méthode peut être suivie dans les chapelles des Communautés religieuses, à cause de l'exiguité du lieu, et l'un des frères non prêtre *(unus tantum et fratribus non sacerdos)*, peut, au lieu du prêtre et des deux clercs, faire le parcours des stations et réciter les prières habituelles.

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Confrérie du Saint Rosaire. — Nous trouvons dans l'*Ami du Clergé* (nº du 3 Octobre) la question suivante qui nous a été souvent posée à nous-même :

« Ici la Confrérie du Saint-Rosaire est érigée en vertu d'un diplôme du supérieur des Dominicains, remontant à plusieurs siècles. Un nouveau diplôme est-il nécessaire, comme quelques-uns le prétendent ? »

« Les Dominicains le pensent. » Telle est la réponse laconique donnée par la docte Revue : nous la reproduisons simplement pour dégager notre responsabilité vis-à-vis des confrères auxquels nous avions donné une solution différente.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Malgré les bruits contraires qui ont couru encore ces jours derniers, la santé du Pape est très bonne. Un journal quirinaliste confirmait récemment cette nouvelle, en disant : « La santé du Pape est tellement satisfaisante, que son entourage s'occupe déjà des préparatifs du Jubilé des vingt-cinq ans de pontificat. »

Mardi dernier, le Saint-Père a reçu en audience particulière Mgr Catteau, évêque de Luçon. Quelques jours auparavant il recevait Son Em. le cardinal Perraud, qui a eu la « consolation, dit la *Semaine religieuse* d'Autun, de trouver le Pape en bonne santé, mais profondément affligé des graves atteintes portées à la liberté religieuse en France. »

Congrégations religieuses. — Les provinciaux des Jésuites de France ont publié, à l'heure où ils abandonnaient leurs maisons, une déclaration très ferme et très digne exposant les raisons pour lesquelles ils n'ont pas cru devoir se soumettre à la loi. Ce grave document a été accueilli avec faveur par la plupart des journaux, même de ceux qui sont hostiles à l'Eglise.

— Un grand nombre de Congrégations ont quitté la France, préférant l'exil à une soumission qu'ils ont jugée incompatible avec leur dignité..... Leur départ a donné lieu à des scènes touchantes qu'il faut lire dans les grands journaux catholiques. Nos sympathies les suivent, et nous ajoutons volontiers, avec la *Semaine Religieuse* d'Angers :

« Que Dieu sauve le pays ! Quand les hirondelles s'en vont, les mauvais jours sont proches ; mais les mauvais jours ne durent pas. Aucune violence ne dure. Un jour, sur l'aile du printemps, reviendra, grande et forte, la liberté. »

Lourdes. — Les Fêtes du Rosaire. — Faute d'espace, nous n'avons pas pu rendre compte, dans notre dernier numéro, de la consécration solennelle de l'église du Rosaire, à Lourdes. Il est un peu tard pour en parler aujourd'hui. Disons seulement que

les fêtes ont été fort belles, dignes vraiment de Lourdes et de la France catholique. Deux cardinaux et 29 archevêques et évêques y assistaient.

La veille, après un émouvant discours du R. P. Bruno, Capucin, Son Em. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, bénit la première station du nouveau Chemin de croix. Le soir, la procession aux flambeaux a été splendide ; la Grotte des Apparitions et la Basilique illuminées offraient un spectacle féerique.

Le dimanche, la cérémonie à l'église du Rosaire, dont quinze évêques ont consacré simultanément les quinze autels, a duré près de six heures. Après la consécration et pendant la messe basse célébrée par Son Em. le cardinal Langénieux, Mgr Enard, évêque de Cahors, a prononcé un éloquent discours, puis le cardinal Langénieux a donné la bénédiction papale.

Le soir, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, a fait un rapprochement ravissant entre la Vierge Marie et la basilique consacrée, puis à l'issue des vêpres, tous les prélats ont donné simultanément leur bénédiction solennelle, du haut du perron du Rosaire, à la foule massée sur l'Esplanade.

« N'y a-t'il-pas, dit la *Semaine religieuse* de Paris, dans ces réjouissances toutes spirituelles, dans cette glorification de la Sainte Eucharistie et du Rosaire, pour tout un peuple victime de la persécution, comme un fier défi à la force matérielle qui nous opprime et dont l'action, si dure soit-elle, aura, de par les espérances de notre foi et les lois de l'histoire des lendemains triomphants et compensateurs ? »

Guerre au fléau de l'alcoolisme. — Comme nous l'avions annoncé, dimanche prochain 20 Octobre, a lieu un pèlerinage d'hommes de tout le diocèse de Vannes à Sainte-Anne d'Auray. Un des points du programme porte que, d'un commun accord entre les hôteliers et débitants du village, il ne sera vendu ce jour-là aucune boisson alcoolique, mais seulement du vin et la boisson hygiénique du pays. Dans sa lettre pastorale annonçant la fête, Mgr Latieule dit à ce sujet :

« Quelle salutaire initiative et quelle bénédiction pour la santé de l'âme aussi bien que pour celle du corps, si partout on savait la comprendre et la suivre, et partout et toujours la pratiquer !

« Des ligues contre l'alcoolisme, une des plaies de la génération actuelle, se sont formées en tout lieu ; car, n'hésitons pas à l'avouer, si au loin on fait à la Bretagne la réputation de connaître ce vice, ailleurs, hélas ! on trouve souvent la chose sans la réputation. Et la France et de nombreuses nations, plus qu'elle, souffrent et s'étiolent par suite de ce penchant destructeur de la santé et de la vie humaine.

« Mais toutes ces ligues humanitaires, dont nous ne méconnaissons pas le mérite ni la portée, ne sauraient guérir le mal, si la conscience n'y est pas largement intéressée. Il faut donc se rappeler et rappeler à tout propos que l'ivrognerie est un vice capital,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

indigne d'un chrétien. Il faut former l'enfance et la jeunesse à la vertu de tempérance et leur en donner l'habitude, soit par l'exemple, soit en éloignant tout ce qui pourrait les porter à contracter cette funeste passion. — Pourquoi, Nos très chers Frères, à l'occasion de ce grand pélerinage auquel vous vous empresserez de vous rendre, pourquoi ne prendriez-vous pas tous l'énergique résolution de bannir l'alcool de vos tables et de n'en jamais demander au dehors ? Est-ce donc un effort impossible à votre générosité envers Dieu ? Sa grâce ne vous manquera pas et notre bonne mère sainte Anne, si vous le lui demandez avec sincérité, vous obtiendra de tenir à jamais votre serment.

« Oh ! que de crimes, que de scandales, que de ruines physiques et morales seraient épargnés à notre chrétien pays, s'il savait rester dans les limites d'une tempérance que la seule dignité personnelle suffit à commander !

« Nous osons espérer beaucoup de cette grande manifestation de la piété bretonne à Sainte-Anne, ne doutant pas que chacun de vous ne mette toute son application pour répondre à ce que nous vous supplions de nous accorder au nom de Dieu et de vos plus chers intérêts.

« S'inspirant de nos conseils pressants et de la charité qu'il se sent pour vous, notre fidèle clergé aura à cœur, dans toutes les paroisses et en toute circonstance, de vous inspirer l'éloignement de l'intempérance et une salutaire horreur pour le vice dégradant qu'il faut combattre, à tout prix, pour vivre de la vie divine et prospérer sur cette terre, où nous ne sommes placés qu'en vue de notre sanctification. »

***

A ce propos, nous signalons comme excellente œuvre de propagande contre le fléau de l'alcoolisme, *ar Vezventi*, tragédie bretonne en trois actes (avec la traduction française en regard), par M. Th. Le Garrec, qui a obtenu le prix Web au récent concours de l'Union régionaliste bretonne.

La brochure est imprimée chez M. Prud'homme, à Saint-Brieuc.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Octobre 1901.

Déclaration des Provinciaux de la Compagnie de Jésus en France. — I. Le premier épisode de la vie publique du cardinal Dubois, par Pierre BILLARD. — II. George Sand, par Georges LONGHAYE. — III. La question du serment d'allégeance, par Joseph DE LA SERVIÈRE. — IV. Libéraux et liberté. Barante, par Paul DUDON. — V. Maison à vendre, par Henri BREMOND. — VI. Correspondance de Chine, par Jérôme TOBAR. — VII. Circulaire du ministre de la Justice sur l'application de la loi du 1er Juillet 1901, contre les congrégations religieuses. — VIII. Revue des livres. — IX. Notes bibliographiques. — X. Événements de la quinzaine.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 25 Octobre 1901. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Collège de Saint-Pol-de-Léon ; Nécrologie ; Quimper ; Vannes ; Son Excellence le Nonce apostolique à Quimper ; Bénédiction des Grandes Orgues ; Le concert d'orgue ; Lesneven ; Nos Missionnaires (à suivre) ; Messes de départ pour les jeunes soldats et l'Œuvre des Scapulaires ; Avis.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Octobre. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Magloire, Evêque *(au Propre diocésain)*.
Vêpres du suivant, sans aucune mémoire.
Lundi, 28. — S. SIMON ET S. JUDE, APÔTRES. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 29. — De la férie. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.
Mercredi, 30. — De la férie. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.
Jeudi, 31. — *Jeûne et abstinence.* — Vigile de la Toussaint. Office du jour. — Ou Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.
Vendredi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Samedi, 2. — Commémoration de tous les Fidèles Trépassés. *Fête des Morts.* Double. Noir.
Dimanche, 3. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Fête des Saintes Reliques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pierre-Quilbignon . . . . . du 27 au 31 Octobre.
Plabennec . . . . . du 1er au 7 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LA MISÉRICORDE CHRÉTIENNE

La miséricorde est une vertu chrétienne par excellence. Autrefois le païen égoïste rencontrant un malheureux se détournait avec dégoût et passait outre. Le Sauveur Jésus, au contraire, quand il voyait une misère à soulager, s'approchait pour y porter remède : « J'ai pitié de cette foule, » s'écriait-il une fois, et dans une autre occasion : « Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront eux aussi miséricorde. »

Être miséricordieux c'est avoir le cœur touché par la misère d'autrui et compatir à sa peine. Sans doute il ne faut pas s'en tenir à ce mouvement intérieur, il faut le manifester à l'extérieur par des paroles et par des actes, pour tâcher d'adoucir efficacement cette peine que ressent notre prochain ; sinon ce ne serait qu'une sensiblerie hypocrite. Cependant il est bien des gens qui exercent des œuvres de charité et qui n'éprouvent peut-être pas assez des sentiments de miséricorde envers ceux qu'ils secourent. Donner, c'est beaucoup, mais donner sans aimer ce n'est pas chrétien ; donner par mode, par habitude, par bienséance, c'est quelque chose, ce n'est pas assez. Il faut que le cœur se mette de la partie et que le malheureux que l'on assiste sente qu'on l'aide parce qu'on l'aime, parce que notre cœur sympathise, c'est-à-dire, suivant l'étymologie du mot, souffre avec le sien.

Oh ! la miséricorde, c'est surtout du cœur qu'elle vient, et c'est elle seule qui va au cœur. Avec elle un don minime, une seule parole acquerront un prix inestimable ; sans elle les plus riches aumônes ne feront que des ingrats. Habituons-nous donc à aimer ceux qui souffrent, ceux qui pleurent, ceux qui sont abandonnés, à les aimer chrétiennement, parce qu'ils sont comme nous fils de Dieu et frères de Jésus, parce qu'ils ressemblent plus que personne au divin crucifié du Calvaire. Si nous avons ces sentiments surnaturels, notre miséricorde deviendra capable de tous les héroïsmes ; elle ne fera pas acception de personnes, elle ne se laissera pas rebuter par les difficultés, les dégoûts, les ingratitudes ; elle sera comme la miséricorde divine, douce, compatissante, indulgente, prompte à pardonner. L'exercice extérieur de la charité n'exclut pas toujours l'orgueil et l'égoïsme ; la miséricorde intime de l'âme est faite d'oubli de soi et d'humilité ; c'est la véritable charité dont saint Paul dit qu'elle est « patiente, douce, sans jalousie, sans caprice, sans orgueil, sans ambition ; qu'elle ne cherche pas son intérêt, qu'elle ne s'irrite point, qu'elle ne pense pas le mal, qu'elle ne se réjouit pas de l'iniquité mais de la vérité, qu'elle supporte tout, qu'elle croit, espère et endure tout. »

Cette miséricorde, c'est le sentiment habituel du Cœur de Jésus envers les hommes ; demandons-lui de nous la faire comprendre et aimer, si nous voulons que notre cœur devienne semblable au sien.

Résolution apostolique : Aimer ceux qui souffrent et le leur témoigner.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

MORLAIX. — SAINT-MATHIEU : Retraite française de Jubilé, *du 20 Octobre au 1er Novembre ;* retraite bretonne, *du 3 au 10 Novembre.*

— SAINT-MELAINE : Jubilé et retour de Mission, *du 20 Octobre au 10 Novembre. — Du 20 Octobre au 1er Novembre,* retraite française, prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes ; *du 3 au 10 Novembre,* retraite bretonne, présidée par M. Bohec, recteur de Plonévez-du-Faou.

LE PONTHOU : Retraite de Jubilé, *du 27 Octobre au 1er Novembre,* présidée par M. Kerisit, recteur de Berrien.

PLOEVEN : Retraite de Jubilé, *du 29 Octobre au 4 Novembre.* Président, M. Millour, aumônier de la marine, en retraite.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 1er Novembre,* fête de la Toussaint. Les messes sont aux heures ordinaires ; Vêpres à 2 *h. 1/2 ;* sermon par M. l'abbé Bourlé, chanoine de la Cathédrale. — Clôture du Mois du Rosaire ; bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Après la bénédiction, Vêpres des Morts ; quête pour les Trépassés.

Le soir, à 7 *h. 3/4,* sermon breton, par M. l'abbé Nicolas, vicaire à Erguë-Gabéric. Vêpres des Morts ; quête.

Samedi 2 Novembre, Fête des Morts. Il n'y a pas de messe de 9 heures. L'office paroissial est à 8 heures ; l'office canonial à 10 heures.

***

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Fête de la Toussaint.* Messes aux mêmes heures que le dimanche. — A 2 *h. 1/2,* Vêpres, suivies de la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement. Sermon ; Vêpres des Morts.

Le soir, à 7 *h. 1/2,* sermon breton ; chant du *Libera.*

Samedi, Office des Morts à 8 h. 1/2 ; après l'office, procession au cimetière.

A l'occasion de sa visite à Quimper, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, a bien voulu accepter le titre de chanoine d'honneur de la Cathédrale, en priant Mgr l'Evêque de Quimper d'agréer en retour celui de chanoine d'honneur de la Cathédrale d'Angers.

Collège de Saint-Pol-de-Léon. — Nous recevons une nouvelle qui nous afflige et qui aura certainement un douloureux écho dans tout le diocèse : en vertu d'une décision ministérielle, signifiée par lettre de M. l'Inspecteur d'Académie du Finistère, en date du 17 Octobre, M. l'abbé Leroux « est relevé de ses fonctions

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Principal du collège ». Aucun grief n'est mentionné. Nous croyons savoir que cette mesure a été prise contre M. Leroux pour certaines dérogations aux règlements universitaires que des traditions locales semblaient suffisamment autoriser.

Inutile d'ajouter que M. Leroux, en quittant cette maison où il se dévouait depuis dix-sept ans à l'éducation de la jeunesse, emporte dans sa retraite prématurée, avec les regrets de ses collaborateurs et de ses élèves, l'estime des familles dont il garde la confiance et l'affectueuse sympathie de tous ses confrères.

Nécrologie. — I. M. CANÉVET, *Recteur de Trégunc*, était né à Goulien en 1849. Ordonné prêtre en 1873, il fut d'abord professeur à Pont-Croix, mais malgré ses aptitudes très remarquables, il avait peu de goût pour l'enseignement et quitta au bout de peu de temps le Petit-Séminaire, pour devenir vicaire du bon et vénérable M. Drogou, à Clohars-Carnoët. C'est dans cette excellente paroisse qu'il passa tout le temps de son vicariat, et il fut le principal auxiliaire de son recteur pour la création de l'école libre des Frères ; il aimait cette région des environs de Quimperlé où la population se distingue par tant de courtoisie et d'amabilité, et il y était en retour bien justement apprécié, aussi fut-il heureux de se voir nommé recteur de Rédéné et le séjour qu'il y fit compta parmi les meilleurs moments de sa vie.

A la mort de son compatriote, le vénérable M. Quéré, M. Canévet fut nommé pour remplacer à Trégunc ce prêtre excellent ; dans ce nouveau poste, il put, mieux encore que par le passé, faire preuve des remarquables qualités dont le bon Dieu l'avait doué. Trégunc est un beau pays, et c'est aussi une bonne paroisse, mais les éléments y sont disparates, car il y a des laboureurs et il y a des pêcheurs ; les distances, pour venir à l'église sont considérables et les plus éloignés, s'ils sont négligents, échappent facilement à l'action et à l'influence du prêtre. Par sa bonté et aussi par sa fermeté, malgré une certaine défiance de lui-même, M. Canévet arriva promptement à posséder sur ses nouveaux paroissiens une grande autorité. Ils l'aimaient, ils étaient fiers de posséder à leur tête un homme de cette intelligence et de cette valeur ; mais depuis un an, ils étaient attristés en le voyant atteint d'un mal inquiétant. La diminution de ses forces ne lui avait rien fait perdre de son énergie ; il procura à sa paroisse le bienfait d'une mission dont le succès fut grand ; peu après il demandait à Tournus une relique de saint Philibert pour la chapelle dont nous avons eu à parler aux mois de Juillet, Août et Septembre. Il compta sur la protection du saint abbé de Jumièges pour recouvrer la santé, et en effet, lors de la Translation, il éprouva une amélioration réelle qui malheureusement ne fut pas de longue durée, mais il continuait de vaquer à toutes ses occupations. Ce n'est que vers le milieu de ce mois d'Octobre qu'il consentit à prendre le lit, sur l'ordre exprès du médecin ; pendant les huit jours qui suivirent, il

souffrit beaucoup, et les deux derniers jours les douleurs furent atroces ; mais son courage était bien plus fort que le mal ; aimable et bon pour sa sœur si dévouée, pour ses vicaires, pour les excellents amis qui de Clohars étaient venus l'assister, il s'est vu mourir sans perdre connaissance un instant, ne pensant qu'au ciel, et ne regrettant que de n'avoir pas encore fait plus de bien, et ceux qui l'ont connu verront là encore une marque de sa sincère et profonde humilité.

Il rendit le dernier soupir samedi soir, vers 7 heures, après s'être fait réciter les prières des agonisants, puis le *Miserere*, qu'il recommanda de lire très lentement. Le dimanche matin, quand aux différentes messes ses dignes vicaires annoncèrent que le bon recteur n'était plus, toute l'assistance versa des larmes.

C'est hier mardi, à 10 heures, que son corps a été déposé au pied de la croix du triste cimetière de Trégunc. Près de cinquante prêtres lui formaient un long cortège funèbre, parmi lesquels nous étions heureux de voir ses anciens voisins de Clohars et de Rédéné venus du diocèse de Vannes.

Un service de huitaine sera chanté à son intention, mardi prochain, 29 Octobre, à Trégunc.

H. M. QUÉAU, YVES-CORENTIN, *ancien Vicaire de Laz et de Brélès.* — Nous apprenons avec regret la mort de M. Quéau, Yves-Corentin, ancien vicaire de Laz et de Brélès. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, il a lutté jusqu'à épuisement, non de sa bonne volonté mais de ses forces, et ce n'est que cinq jours à peine avant son décès qu'il résigna ses fonctions pour se retirer à Langolen, sa paroisse natale, où il s'est éteint vendredi dernier dans les sentiments les plus édifiants. Il était né en 1869 et prêtre depuis 1893.

Un service de huitaine sera chanté le mardi 29 prochain, à 10 heures, à Langolen.

QUIMPER. — La Retraite de Quimper vient de faire une perte bien douloureuse, en la personne de la Révérende Mère Feltz, sa Supérieure générale. Ses obsèques, auxquelles assistaient un grand nombre d'ecclésiastiques et d'anciennes élèves de la maison, ont été célébrées à Quimper, mardi dernier.

Un seul mot résume la vie de cette sainte religieuse : le devoir. Faire son devoir, le faire simplement, complètement, surnaturellement, sans tenir compte des répugnances de la nature, telle fut toute l'existence de la bonne et vénérée Mère !

Faire son devoir, ne paraît sans doute pas grand'chose à première vue ; il y a cependant dans la vie, dans la vie religieuse comme ailleurs, des moments où faire son devoir est tout simplement héroïque : Madame Feltz connut ces moments, et elle sut être héroïque.

Entrée au Noviciat de la Retraite, en 1855, à l'âge de 21 ans, elle s'y fait bientôt remarquer par son désir ardent d'une perfection toujours plus grande et par son énergique volonté. Aussi n'est-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle qu'une toute jeune religieuse, qu'on lui confie déjà la lourde charge de maîtresse générale, dans la maison de Quimper ; c'était en 1857. Elle y déploie une activité étonnante, et remplit, à elle seule, les fonctions de deux ou trois religieuses. « Il le fallait bien, dira-t-elle plus tard, c'était le devoir ! »

C'était le devoir, c'était aussi la ruine de sa santé, et peu après elle tombait gravement malade. Désormais, et jusqu'à sa mort, elle se ressentira du travail excessif de ces premières années. Mais qu'importe, son énergie reste ; je dirai plus, la maladie l'a même développée ; et, rendue à la santé, nous reverrons la bonne Mère, aussi activement occupée que jamais.

En 1871, nommée supérieure de la maison de Brest, elle y trouve presque tout à créer ; la jeune supérieure se met à l'œuvre, et, en quelques années, elle fait, de cette maison, une des premières maisons d'éducation du Finistère.

Elle était toute à cette œuvre de dévouement, quand la confiance de ses sœurs lui remit la direction générale de la Congrégation. Nous sommes en 1874, et la Révérende Mère a 40 ans. C'est ici surtout que se montrèrent les qualités de cette riche nature. Avide de perfection pour elle-même, elle en a soif encore pour les autres. Aussi les règles de son Ordre, les coutumes de sa Congrégation, elle les perfectionne, elle les développe, elle les précise, sous la direction paternelle de Mgr Dom Anselme Nouvel, de sainte et vénérée mémoire, et Rome veut bien, par un Bref laudatif, bénir cette nouvelle Règle, et encourager les efforts de la Supérieure générale.

Entrer dans le détail de ce qu'elle fit pendant son long généralat, serait écrire l'histoire intime de toute la Congrégation dont elle était supérieure, et cette histoire pleine d'édification, remplie de sacrifices surnaturellement demandés, généreusement acceptés, n'a pas sa place dans ces quelques lignes rapidement tracées. Nous terminons. Faire son devoir, telle a été la devise de la jeune religieuse ; observer la Règle que Rome a approuvée, l'observer en tout, partout et toujours, la faire observer par toutes et en tout ; tel est le résumé de la vie de Supérieure générale de la Révérende Mère Feltz.

Aussi, quand Dieu vint la rappeler à lui, la bonne Mère était prête ; elle reçut les derniers sacrements en pleine connaissance, elle voulut demander pardon à ses religieuses de ce qui aurait pu être moins édifiant dans sa conduite ; et calme, elle attendit la mort.

Son âme vient de paraître devant Dieu, nous espérons que le Seigneur l'a déjà reçue dans sa gloire ; mais nous savons aussi, que le Tout-Puissant trouve des taches même en ses Anges, et alors, nous demandons à tous ceux qui ont connu la Révérende Mère, une prière pour son repos éternel. ***

Vannes. — Nous apprenons la mort, hélas ! trop prévue, de M. le chanoine Le Guen, supérieur du Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray. Ses obsèques ont eu lieu à la Basilique, le samedi 15 Octobre.

La *Semaine* de Vannes annonce pour son prochain numéro une notice biographique sur cet excellent prêtre qui a travaillé, toute sa vie, pour le bien des âmes et la gloire de Dieu.

***

Nous apprenons avec un vif regret la mort du R. P. Henri Havret, missionnaire en Chine, qui a succombé, le 29 Septembre dernier, aux fatigues de l'apostolat.

Il faisait partie de ce groupe de savants religieux de la Compagnie de Jésus qui ont créé à Zi-ka-Vei un centre d'études scientifiques devenu célèbre dans tout le monde lettré. Le recueil bien connu des *Variétés sinologiques* a publié de lui plusieurs remarquables travaux.

Il appartenait à cette chrétienne famille Havret si estimée à Vannes, dont le vénérable chef, jurisconsulte de talent, a été, pendant plusieurs années, président des conférences de Saint-Vincent de Paul.

Un membre de la famille du P. Havret, croyons-nous, habite Quimper.

Son Excellence le Nonce apostolique à Quimper. Bénédiction des Grandes Orgues.

Depuis le lendemain du 15 Août 1900, la vieille basilique de Saint-Corentin a vu se succéder dans une sorte de tristesse les fêtes annuelles du cycle liturgique, car la voix si aimée des grandes orgues se taisait, et quand après un office solennel, la foule descendait lentement le long de la nef, elle pouvait voir béante entre les grands panneaux de vieux chêne, la place habituelle des immenses tuyaux ; depuis quelque temps déjà, ce vide était comblé et l'on savait que bientôt le vieil instrument renouvelé, rajeuni et gardant cependant son caractère, allait enfin sortir de son mutisme prolongé.

On savait aussi que l'inauguration se ferait d'une manière solennelle et compterait parmi les plus belles fêtes célébrées dans la Cathédrale.

Enfin, deux détails étaient depuis quelque temps précisés : Son Excellence Mgr Lorenzelli, Nonce de Notre Saint Père le Pape Léon XIII, allait venir présider cette solennité, et le sermon de circonstance serait prêché par Sa Grandeur Mgr Rumeau, évêque d'Angers, bien connu pour son éloquence.

En effet, Son Excellence le Nonce arrivait à Quimper vendredi soir ; samedi matin, à 9 heures 1/2, il recevait les membres du vénérable Chapitre et les compliments de bienvenue de M. le Doyen ; ils étaient très nombreux les prêtres de la ville qui, pour cette circonstance, s'étaient réunis à MM. les Chanoines.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tous ceux qui connaissent M. Joseph **Téphany** savent son grand amour pour le Saint-Siège, et saisiront la portée des paroles convaincues dites par lui au Représentant du Pape :

EXCELLENCE,

Le Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Quimper et le Clergé de la ville sont heureux de pouvoir vous offrir leurs hommages les plus respectueux et leurs meilleurs compliments de bienvenue, à l'occasion de votre arrivée parmi nous.

Ils se réjouissent, plus qu'ils ne sauraient l'exprimer, de saluer, en Votre Personne, le Représentant si digne et si apprécié du Siège Apostolique en France.

Excellence, les temps où nous vivons sont difficiles.

Nous prions Dieu de vous accorder les grâces de lumière et de force dont vous avez besoin pour remplir la délicate mission, que vous a confiée le glorieux Pontife qui, malgré son grand âge et les difficultés toutes particulières de l'époque, tient d'une main aussi habile que ferme le gouvernail de la Sainte Eglise. Que le Seigneur prolonge ses jours précieux ; qu'il le délivre de ses ennemis ! « *Dominus conservet eum, et vivificet eum.* »

Les échos des paroisses du diocèse où vous avez passé nous ont redit votre bonté et votre bienveillance à l'égard de tous. Nous étions désireux, presque jaloux, d'éprouver nous-mêmes les effets de ces aimables qualités. Si nous les éprouvons, aujourd'hui, nous devons ce bonheur à Sa Grandeur, Monseigneur l'Evêque de Quimper, toujours empressée à nous faire plaisir, et nous regardons comme un devoir de l'en remercier, en ce moment.

Excellence, vous connaissez les sentiments des prêtres de ce diocèse. Profondément attaché à toutes les doctrines Pontificales, chacun de nous trouve le repos de son esprit et de son cœur à penser et à aimer en tout, comme le Chef infaillible de l'Eglise. Notre union avec lui n'a d'égale que celle qui nous attache à notre Evêque, et les uns aux autres. Aussi quoi qu'il arrive, cette triple union fera notre force, et, Dieu aidant, elle ne sera jamais rompue.

En faisant les vœux les plus ardents pour votre conservation et celle de notre Evêque vénéré, nous vous disons, de tout cœur, à tous deux : *ad multos annos !*

Mgr Lorenzelli prend alors la parole en s'excusant d'abord « de ne pas posséder suffisamment la langue française » — qu'il parle avec pureté et une remarquable justesse de termes — pour répondre « comme il conviendrait à ce discours où la beauté de la pensée s'unit à l'élégance de la forme..... Il est particulièrement touché des sentiments de vénération pour Léon XIII et des assurances de docilité sans bornes à ses doctrines que l'orateur a exprimées au nom de tout le diocèse. Cette obéissance, nécessaire plus que jamais, est de tous les temps ; car elle est la base, l'essence même du catholicisme. On ne peut être chrétien catholique, si l'on n'est soumis au Pape et aux Evêques, divinement établis, eux aussi, pour gouverner l'Eglise.

« Je connaissais depuis longtemps, dit Son Excellence, les sentiments de foi séculaire de ce diocèse : je savais le clergé breton fidèle à ces traditions glorieuses, dévoué à son ministère.

A des époques de combat, comme celle où nous vivons, on est heureux de voir de tels diocèses, unis à leur évêque, comme l'est celui de Quimper et de Léon... Je n'insiste pas, Monseigneur ; ce serait inutile, car, je le vois, votre clergé vous connait et vous apprécie. Pour moi, Messieurs, il m'est doux d'affirmer ici l'amitié, l'estime particulière que j'ai pour votre Evêque, pour sa doctrine et son esprit épiscopal... » Puisse le diocèse de Quimper avoir longtemps le bonheur d'être gouverné, éclairé par un aussi digne pasteur !

Mgr Lorenzelli avait toujours désiré voir cette Bretagne qui a fourni tant de défenseurs au Saint-Siège ; les circonstances l'ayant d'abord appelé à Saint-Pol-de-Léon, il lui tardait de visiter la ville de saint Corentin : il est doublement heureux d'y venir pour une solennité dont le caractère même rappelle « *l'harmonie* qui règne entre l'Evêque, les prêtres et les fidèles et qui sera, il l'espère, un nouveau gage de cette union précieuse... Puisse-t-elle se développer, se répandre de plus en plus, pour la prospérité de ce beau diocèse, pour la gloire de Dieu et le bien des âmes ! »

Monseigneur, en quelques mots émus, remercie le Nonce et lui présente successivement tous les assistants : à chacun Son Excellence dit un mot gracieux, plein d'à-propos, et manifeste sa joie de rencontrer un ancien zouave de Rome, M. l'abbé Pichavant, vicaire du Chapitre.

✝ ✝ ✝

L'après-midi, Mgr l'Evêque a conduit son hôte illustre d'abord au Grand-Séminaire, où l'on gardera longtemps le souvenir de cette visite. Avec la compétence d'un professeur éminent de science sacrée qu'il fut pendant une grande partie de sa vie, Mgr Lorenzelli développa ces paroles de saint Paul : *Sollicite cura teipsum probabilem exhibere Deo*... (1) qui doivent être la devise du séminariste, car elles résument l'œuvre de sa formation morale et intellectuelle. Pour répondre à sa vocation, le clerc doit travailler avant tout à sa sanctification personnelle, en cultivant les vertus dont l'ensemble constitue la vraie piété... Oui, qu'il soit d'abord pieux, humble, soumis à la volonté divine, pénétré de l'esprit de prière ! La piété lui inspirera l'amour de la vraie science ecclésiastique, qu'il puisera surtout dans la doctrine de saint Thomas, recommandée si instamment par Léon XIII comme remède aux sophismes et aux erreurs.

Parfois les « jeunes » se laissent entraîner par le désir de la nouveauté. « Il faut être de son temps », dit-on. Hélas ! la maladie dont souffre l'humanité est-elle « quelque chose de moderne » ? Donc, il serait téméraire et insensé de « chercher les remèdes en dehors de ceux que le médecin éternel a lui-même indiqués »..... Et pour l'application de ces remèdes la science théorique ne suffit pas : il faut de la prudence, de la discrétion, il faut cette sagesse

(1) II TIM., II, 15.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pratique que vous trouverez dans les conseils de « vos aînés, des anciens », à qui Dieu avec l'âge donne l'expérience... « C'est, termine Son Excellence, pour vous encourager à continuer, comme vous le faites, l'œuvre de votre formation cléricale, que je vais vous donner ma bénédiction en même temps que votre Evêque dont le cœur bat à l'unisson du mien pour la doctrine comme pour la direction de son clergé. »

Ainsi que conclut Mgr Dubillard, ces paroles tombant sur un terrain bien préparé, porteront certainement des fruits, pour le plus grand bien du diocèse.

En sortant de la salle des exercices, le Nonce ne put que jeter un coup d'œil rapide sur les bâtiments du Séminaire, dont il admira sans réserve les vastes et belles constructions, l'élégante et pieuse chapelle. On n'ignore pas que l'architecture gothique trouve peu de faveur en Italie ; mais sous ce rapport le Nonce est loin de partager le goût de son pays et il a été vivement frappé de la beauté de nos églises, non seulement au Séminaire, mais aussi à Saint-Mathieu, et surtout à la Cathédrale. Il a visité également avec intérêt l'antique sanctuaire de Loc-Maria.

Avant de rentrer à l'Evêché, Son Excellence a tenu à saluer M. le Préfet du Finistère qui s'est hâté de lui rendre sa visite.

† † †

Le samedi soir arrivait Mgr Rumeau évêque d'Angers, Mgr Dulong de Rosnay et Mgr Roux, prélats de la Maison du Pape, tous trois hôtes de l'Evêché. A l'*Angelus*, les grosses cloches, incapables de jalousie, annonçaient que le lendemain elles cesseraient d'être la seule voix de la vieille église et qu'à leurs chants remplissant la vallée allaient enfin s'unir sous les voûtes du vaste édifice des accords moins puissants mais non moins harmonieux.

Le dimanche matin, le Nonce célèbre la messe à la Cathédrale ; il est assisté par M. J.-C. Coat, chanoine titulaire, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, et par M. A. Le Goff, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon.

A 10 heures, un solennel cortège sort de l'Evêché, traverse la place Saint-Corentin et s'avance lentement vers la Cathédrale. Après les chanoines honoraires, viennent les chanoines titulaires, Mgr l'Evêque d'Angers et Mgr l'Evêque de Quimper, assistés chacun par deux membres du Chapitre, enfin Son Excellence le Nonce apostolique, assisté par les deux prélats de la Maison de Sa Sainteté, l'un et l'autre revêtus de la *manteletta* violette. Mgr Roux est encore peu connu parmi nous, mais Mgr Dulong, dont la parole s'est bien souvent fait entendre à Quimper, a dû rencontrer bien des regards disant le respect et la sympathie que gardent fidèlement ses innombrables auditeurs de jadis.

Les trois Evêques s'avancent en bénissant. Monseigneur d'Angers est revêtu de la mosette, Monseigneur de Quimper de la

cappa magna, Mgr Lorenzelli de la chape d'or ; tous trois portent la mitre et la crosse.

Arrivés sous le grand porche, ils s'arrêtent ; c'est le moment de la réception solennelle ; le successeur de saint Corentin et de saint Pol-Aurélien témoigne de sa profonde déférence pour le représentant du Saint-Siège auprès du Gouvernement français, et il lui offre l'eau bénite et l'encens. Mgr Lorenzelli remercie l'Evêque en exprimant de nouveau sa joie de prendre part à cette belle solennité, puis le cortège entre dans l'église.

Le chœur de la Cathédrale est orné à peu près comme il l'est chaque année pour la fête de saint Corentin, mais avec une plus grande abondance et une plus grande variété de fleurs qu'on n'en peut généralement trouver au milieu de Décembre.

Son Excellence prend place sur le trône épiscopal ; les deux autres Evêques sont placés à peu près en face, du côté de l'Epître. M. Fléiter, vicaire général, chante la grand'messe ; elle est bien belle la procession qui précède, et le long défilé des enfants de chœur, des séminaristes, des prêtres et des chanoines est terminé par les trois prélats toujours bénissant ; il est bien beau aussi le sanctuaire, quand les Evêques et leurs assistants y ont repris leurs places. C'est Mgr le Nonce apostolique qui donne la bénédiction épiscopale à la fin de la messe. Sa voix est puissante et se fait entendre dans toute la vaste église, mais elle est très douce et la prononciation italienne ajoute à ce qu'elle a d'agréable.

† † †

Et maintenant, voici la cérémonie dont la messe si solennelle du matin n'a été que le prélude, car c'est pour l'inauguration de l'orgue que sont venues aujourd'hui à Quimper ces hautes personnalités de la hiérarchie catholique. Depuis plusieurs heures on rencontre dans les rues de la ville bon nombre d'étrangers ; comme toujours là où il y a une fête religieuse, les Douarnenistes ne se comptent pas. Beaucoup de prêtres sont venus des environs, quelques-uns de points très éloignés du diocèse. Aux chanoines habitant Quimper se joignent maintenant M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix et plusieurs de ses professeurs ; MM. les chanoines Curés-archiprêtres de Quimperlé et de Châteaulin ; à 4 heures et demie, le chœur est presque rempli par les prêtres et les séminaristes. La pluie empêche de renouveler l'entrée solennelle du matin.

Monseigneur de Quimper, ayant pris dans le chœur les ornements pontificaux, vient se placer au bas de la nef et procède à la bénédiction des orgues ; la formule liturgique de cette cérémonie est très courte, mais fort belle.

Les enfants de chœur chantent très bien le psaume si parfaitement approprié : *Laudate Dominum in sanctis ejus*, comme ils ont chanté le matin même à la messe solennelle. Et aussitôt qu'a re-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tenti l'*Amen* répondant à la prière de la bénédiction, l'orgue obéit au commandement : *Laudate eum in chordis et organo...*

Tel est le texte qu'a choisi pour son discours Mgr l'Evêque d'Angers et qu'il a développé avec un talent que nos lecteurs apprécieront : car nous sommes heureux de reproduire *in extenso* ce magnifique morceau d'éloquence :

Laudate eum in.... organo, omnis spiritus laudet Dominum.
Louez-le sur l'orgue, que tout esprit loue le Seigneur. (Ps. 150.)

Excellence (1),
Messeigneurs (2),
Mes Frères,

Dans nos temples catholiques tout proclame l'alliance immortelle de la Religion et de l'Art, si bien qu'un orateur contemporain a pu raconter, dans la première chaire de France, l'histoire de l'Art dans ses relations avec le progrès du christianisme (3). Oui, les beaux-arts viennent s'enrôler sous la bannière de la foi pour célébrer la gloire de Dieu. L'architecture, avec la majesté de ses proportions, l'élégance de ses formes et la hardiesse de ses lignes ; la sculpture, avec ses figures symboliques ou sacrées ; la peinture avec ses fresques ou ses vitraux, concourent au plus grand effet de la Religion qui est — le mot l'indique — de relier l'homme avec Dieu.

C'est encore à l'Art que la Religion fait appel quand elle veut donner une voix à nos églises ; et la musique, sœur de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, complète la puissance et l'harmonie des formes ou des couleurs, par la puissance et l'harmonie des sons. Plus expressive, plus vivante que les autres, tantôt elle descend dans l'âme comme un écho de la voix de Dieu, tantôt elle monte à Dieu comme une voix de l'âme ; elle a des accents doux comme la prière, graves comme la majesté ; elle soupire comme la tristesse, elle sanglote comme la douleur, elle gémit comme le repentir, elle vibre comme l'enthousiasme, elle tressaille comme l'espérance, elle se passionne comme l'amour, elle jubile comme la joie, elle s'exalte comme le triomphe !

Convié dans la splendeur de vos fêtes à interpréter cette mystérieuse fraternité de la Religion et de l'Art, j'exposerai à grands traits : 1° la mission de l'orgue au service de l'Eglise ; 2° les symbolismes qu'il renferme et les enseignements qu'il nous donne.

Excellence,

Vous apportez à cette solennité le parfum de Rome et le rayonnement du grand Pape, dont le long pontificat est un sourire du Ciel sur nos sombres horizons. Soyez-en remercié. C'est la seconde fois en quelques semaines que vous accordez ce bienfait à la fière Bretagne et à son vigilant Pontife ; ils en sont dignes tous deux.

I

La Religion qui agrandit toutes choses, qui imprime un mouvement ascensionnel à tout ce qu'elle consacre par sa divine influence, devait

(1) Son Excellence Mgr Lorenzelli, Nonce apostolique.
(2) Mgr l'Evêque de Quimper ; Mgr Dulong de Rosnay et Mgr Roux, prélats romains.
(3) R. P. Félix.

nécessairement s'emparer des arts, les purifier en les adoptant et les transfigurer en les identifiant avec son culte. Foyer du vrai et du bien, comment ne serait-elle pas la génératrice du beau, par conséquent la mère des arts, dont la vocation est « de faire resplendir le beau idéal sous une forme sensible » (1) ?

Pour en donner la preuve, une preuve, ce me semble irréfutable, il suffit de rappeler que la doctrine et l'Art ont des affinités intimes, des rapports essentiels. La sublimité de la doctrine et la sublimité de l'Art se suivent et s'enchaînent par cette raison très simple, mais fondamentale, que le beau est la splendeur du vrai et du bien ; que les grandes créations ne vont pas sans les grandes inspirations. Michel-Ange, Raphaël, Fra Angelico, Mozart, Palestrina ont atteint l'apogée de l'Art, parce qu'ils étaient des croyants et qu'ils savaient se mettre à genoux. La beauté qu'ils cherchaient à réaliser dans leurs ouvrages était une beauté surhumaine qu'ils avaient entrevue dans cette heure fortunée où les illuminations de la foi projetaient sur leur génie des éclairs éblouissants. C'était la conception de ce type invisible qui les subjuguait, tandis qu'elle désespérait leur pensée ; car le grand artiste, comme le grand poète, comme le grand orateur, n'est jamais satisfait ; tandis que la foule applaudit, qu'elle parle de chef-d'œuvre, lui, il demeure étreint par de nobles découragements, il est torturé par d'insatiables désirs, tant son âme rêve de perfection.

En dehors de la Foi, c'est-à-dire d'une certaine vision de l'infini, l'homme peut avoir du talent, il n'a pas le génie ; il enfante le réalisme, il ne crée pas l'idéal. Cela est si juste que l'Art païen, qu'on sera peut-être tenté d'opposer à nos affirmations, l'Art païen a atteint le sublime pour un semblable motif. En dépit des erreurs monstrueuses qui le déshonoraient, il recherchait l'idéal, précisément parce qu'il s'appuyait sur des croyances religieuses, parce qu'il s'employait à sculpter, à peindre ou à chanter des dieux. Oui, on sculpte, on peint, on chante ce qu'on croit ; l'Art est une poétique floraison de la Foi.

J'emprunterai même à l'Art païen, puisque je l'ai nommé, un argument de plus. Les beautés dont il a été le créateur demeurent des beautés terrestres, qui oserait le contester ? C'est l'idéal, mais l'idéal purement humain, parce que le paganisme rapetissait ses dieux aux proportions de l'homme. Il lui manquait, avec la foi chrétienne, les perspectives infinies que donne l'espérance ; il lui manquait l'amour du Christ ; il lui manquait la sainteté.

Ah ! mes Frères, s'il est vrai que l'Art soit avant tout l'expression de l'âme, à quelle hauteur le verrons-nous s'élever quand le génie sera illuminé par la Religion, quand ce sera l'âme d'un saint, éprise de la vraie beauté, de la beauté suprême, qui essaiera de la faire resplendir sous la forme d'une image radieuse ou d'un chant inspiré !

Ces rapides aperçus ne permettent-ils pas de conclure que la musique, pour rester le plus noble des arts, pour ne pas trahir sa mission, doit être tributaire du sentiment religieux ? Les lois qui la régissent, ce n'est point dans les sphères humaines qu'il faut les chercher, c'est plus haut ; ces lois, elles ne sont ni arbitraires, ni changeantes, elles sont stables et universelles, par conséquent supérieures à l'homme. Etudiez l'histoire de la musique dans le domaine du profane, n'est-elle pas d'une façon à peu près exclusive l'histoire des sensations amollissantes, des passions excitées ? Pour se transfigurer elle-même, en transfigurant les émotions de

(1) Père Félix, conférence, 1867.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'âme, il faut qu'elle aille chercher ses inspirations dans ces régions pures et lumineuses où Dieu, dit saint Bernard, se montre plus familier. De là cette langue magnifique, incomparable, sans rivale de l'orgue sous les voûtes de nos basiliques. Fièrement dressé là-haut, comme pour recueillir les échos du ciel et mieux transmettre les voix de la terre, parce que ses flots d'harmonie sont des actes de foi, des élans d'espérance, des cantiques d'adoration ou d'amour, parce que sous les formes les plus riches, les plus variées, il est l'expression voilée, mais transparente, d'une doctrine toute céleste, il connaît les frémissements de l'enthousiasme, les transports du sublime, et les auréoles de la gloire.

II

L'orgue chante, mais pour nous apprendre à chanter. Un philosophe de notre temps a dit cette parole étrange : « Il y a entre le son et l'âme un rapport merveilleux. »

La raison d'être de l'art musical n'est-elle pas tout entière dans ce mot profane ? La musique n'étudie, ne combine les harmonies savantes que pour traduire dans toute leur force, dans toute leur délicatesse, les impressions de l'âme, pour l'élever vers le type souverain qui est Dieu. Et s'il est vrai que le propre de la parole soit d'exprimer, ou d'engendrer la pensée, c'est le propre de la musique d'exprimer, ou d'engendrer le sentiment. De sa nature la pensée est nette et précise : voilà pourquoi elle a à son service une parole claire et logique. Le sentiment, au contraire, demeure plus ou moins vague et nuageux : voilà pourquoi il faut pour le rendre, non plus la parole simple, mais une certaine confusion des accords multipliés et des touches vibrantes, qui transportent dans les régions de l'infini. C'est ainsi que nous voyons le musicien inspiré, dans une marche lente ou rapide, dans un jeu doux ou véhément, entraînant ou langoureux, dans cette variété de sons qui commencent, s'élèvent, s'affaiblissent, semblent fuir, reviennent pour disparaître encore, c'est ainsi, dis-je, que nous le voyons provoquer dans l'âme les émotions les plus diverses, parfois même les plus opposées. La musique a donc pour mission d'embellir la voix humaine, de donner au sentiment sa plus haute portée ; et, dans ce sens, on peut lui appliquer la définition que le plus grand orateur de ce siècle a donnée de l'éloquence : « C'est le son que rend une âme passionnée » (1).

Oui, ô puissants et divins génies de la musique, vous dont le nom suffit à rappeler les immortels chefs-d'œuvre, quand j'écoute vos symphonies, c'est l'âme qui passe à travers vos claviers sonores, c'est l'âme que j'entends, c'est l'âme qui prie, qui pleure, qui tressaille.

Je dis plus : c'est l'âme qui s'instruit. N'est-elle pas, elle aussi, un instrument sacré, une lyre vivante dont les cordes doivent résonner pour la gloire de Dieu ? Toute œuvre musicale emprunte sa valeur à trois éléments principaux : le mouvement, le rythme qui est la loi du mouvement et la perfection des accords. Ainsi faudra-t-il qu'il y ait dans nos âmes un mouvement régulier, une sorte de cadence, un accord parfait, où les émotions gouvernées, les passions contenues, les facultés assouplies concourent à bénir le Seigneur, à célébrer son nom sacré : *Benedic anima mea Domino et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus.*

L'âme humaine n'a qu'une part dans la grande harmonie de la nature. Moins parfait, admirable cependant par ses consonnances, s'élève vers

(1) Lacordaire.

les cieux le concert des mondes créés. *Mundi machina est musica et admirabilis consonantia prædicans et laudans Deum.*

Les divines Ecritures sont remplies de cette pensée. Elles nous représentent l'univers comme un temple où l'ensemble des êtres sortis des mains de Dieu célèbre à l'envi les perfections de son auteur. Que de voix y frappent notre oreille et pénètrent jusqu'à notre âme pour l'attendrir, l'étonner, la subjuguer, la ravir ! Voix des montagnes et des plaines, voix des océans et des forêts, voix des foudres et des tempêtes, voix des jours et des nuits auxquelles viennent se mêler les cris joyeux ou tristes des êtres vivants, c'est « le grand orgue de la nature » (1). Et les siècles sont comme les mesures de ce concert ; Dieu lui-même l'a organisé pour en faire, dit saint Thomas d'Aquin, l'expression de son Verbe : *Vox Verbi, verbum Verbi*, et sa main puissante le dirige du trône immobile de son éternité.

Quittons les régions de la terre, pénétrons jusque dans les cieux. Disciples de l'Eglise militante, où les chants de joie s'éteignent si souvent dans les sanglots, enflammons nos courages en écoutant les hymnes de l'éternelle félicité, que les échos redisent aux échos de l'Eglise triomphante.

Les Séraphins, dit le prophète Isaïe, se tiennent debout entourant le trône du Tout-Puissant et les chœurs sans fin se succèdent entonnant le même refrain : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, Dieu des armées ! L'aigle de Pathmos a entendu, lui aussi, les voix de la milice des Anges ; ils étaient des milliers de mille : *millia millium*, et les chœurs renvoyaient aux chœurs ces acclamations : à l'Agneau qui a été immolé gloire, honneur, salut et bénédiction dans les siècles des siècles ! Le même Apôtre nous montre l'innombrable assemblée des Elus, s'associant aux esprits célestes pour redire un chant toujours nouveau : *Cantabant canticum novum* ; — oui nouveau toujours, car les bienheureux, à mesure qu'ils plongent leur regard dans l'infini des perfections divines, n'en sont point rassasiés ; ils vont de ravissement en ravissement, découvrant chaque fois des raisons et plus nombreuses et plus puissantes d'adoration et de louange, d'admiration et d'actions de grâce.

Ici c'est le cantique réservé des vierges ; là ce sont les harpes d'or qui s'animent sous les doigts des vieillards ; plus loin les martyrs venus de la grande tribulation entonnent l'hymne de l'éternelle victoire. Puis, de période en période, après un silence d'extase, tous les accords ne font qu'un même accord.

Dans l'ivresse d'une vision plus profonde, dans l'enthousiasme d'un amour plus pénétrant, c'est le Paradis entier qui chante : amen, bénédiction, gloire, honneur, reconnaissance, force et vertu au Seigneur notre Dieu, dans les siècles des siècles !

Et tel est, mes Frères, le symbolisme de l'orgue quand il embellit nos fêtes de la terre ; tels sont les enseignements qu'il nous donne ; telles, les harmonies qu'il rappelle, ou même qu'il interprète pour nous consoler des tristesses et des longueurs de l'exil.

En visitant le Musée de Bologne, que l'École toscane a enrichi de tant de chefs-d'œuvre, le voyageur s'arrête émerveillé devant un tableau — gloire de ce musée — où Raphaël a représenté sainte Cécile.

Obéissant à une tradition, qui ne repose d'ailleurs sur aucun fondement historique, le prince de la peinture fait de la vierge martyre la

(1) P. Monsabré.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

patronne de la musique. Je n'ai pas à décrire l'incomparable vigueur d'une telle composition ; ce qui n'est pas moins admirable, c'est la pensée dominante de Raphaël dans cette création de son génie.

Aux pieds de la vierge, gisent épars les divers instruments de la musique profane ; ils ne sont plus dignes que de son mépris ; elle a encore dans ses mains l'orgue, emblème de la musique sacrée. Mais l'orgue lui-même reste muet, elle le tient négligemment, incliné du côté de la terre ; elle ne l'emploie que par intervalles, à regret, quand son âme est impuissante à s'élever sans le secours de ces harmonies qui gardent la trace de l'humain jusque dans le souffle divin qui les anime. A cette heure, la flamme de son regard est fixée au ciel, sa pensée est absorbée en Dieu, elle écoute dans un ravissement extatique le concert qu'une couronne d'anges exécute avec transport au-dessus de sa tête et son âme tout entière vibre à l'unisson de ces célestes symphonies.

Vous venez de contempler une vierge, écoutez un docteur.

Saint Augustin raconte, au livre de *ses Confessions*, l'étrange fascination qu'exerçait sur son âme hésitante les mélodies sacrées de l'Eglise de Milan quand il oscillait entre la vérité et l'erreur. Plus tard, elles faisaient jaillir des larmes de ses yeux, des larmes de componction, triomphe du repentir, des larmes de reconnaissance, trophée des divines miséricordes.

Elevé sur le trône des pontifes, il ne jugea ni superflu pour son apostolat, ni indigne de son génie, de consacrer un traité à la musique religieuse, qu'il appelle une science presque divine. Ce traité, il le conclut en exhortant les chrétiens à imiter les voyageurs qui chantent pour tromper les longueurs de la route : *Cantate ambulantes*. Puis, expliquant sa pensée, il leur recommande de chanter Dieu, et chanter Dieu, dit-il, c'est vivre pour lui, c'est agir pour sa gloire. *Cantat Deo, qui vivit Deo : psallit nomini ejus qui operatur in gloriam ejus.*

Le tableau de Cécile, l'exemple et la parole d'Augustin, résument éloquemment le fruit de ce discours.

O hommes, ô chrétiens, ô familles de baptisés, ô générations élevées dans la connaissance et l'amour du Christ, ô sociétés humaines régénérées par l'Evangile, vrais claviers vivants qui recélez tant de trésors d'harmonie, faites donc monter au ciel le plus beau, le plus vaste, le plus divin de tous les concerts ; accomplissez dans l'ordre de la vertu, ce que réalise l'artiste dans l'ordre de la beauté ; mettez le génie de la sainteté, là où il met le génie de l'idéal ! Qu'en nous l'être moral s'anime, qu'il résonne sous le souffle de l'esprit d'En-Haut et sous la touche de sa grâce ; prêtez vos accents au monde visible, unissez-les au monde invisible et que par vous, avec vous, tout ce qui est créé exalte à l'envi le Seigneur !

Amen.

Nous donnons plus loin les appréciations d'un juge très autorisé sur le concert d'orgue.

† † †

Après la cérémonie, qui a duré près de trois heures, Mgr Dubillard réunit à sa table avec les prélats, les membres du Chapitre et les dignitaires du clergé de la ville, M. Mauduit, trésorier de la Cathédrale, M. Guérin, architecte diocésain, M. Vierne, MM. Thomas, père et fils, MM. Wolf, facteurs d'orgue.

A la fin du repas, l'Evêque se lève et remercie d'abord Son Exc.

le Nonce de la nouvelle marque d'extrême bienveillance qu'il a donnée au diocèse, et le prie de dire au Souverain Pontife qu'il a trouvé en Bretagne un peuple fort, inébranlable dans ses convictions religieuses comme dans son dévouement au Pape et à l'Eglise.....

S'adressant à Mgr Rumeau, Sa Grandeur continue : « Un ami commun me parlant de vous me disait : « Si vous connaissiez « Mgr d'Angers, vous l'aimeriez et il vous aimerait. » La Providence nous a rapprochés ; ces liens, que l'on désirait beaucoup pour moi, un peu pour vous peut-être, se sont noués définitivement en ce jour, où vous avez évangélisé mon peuple avec une éloquence que tous ont admirée..... Pour les resserrer encore, je me fais une joie de vous nommer chanoine d'honneur de ma Cathédrale..... »

Mgr remercie ensuite Mgr Dulong de Rosnay et Mgr Roux qui ont rehaussé par leur présence l'éclat de la fête ; puis exprime sa reconnaissance au Conseil de Fabrique « qui a entrepris ce grand travail de la restauration des orgues, si bien exécuté par MM. Wolf, en qui il trouve presque des compatriotes ; aussi il est doublement heureux de leur succès qui n'est qu'un prélude à d'autres succès plus grands encore..... » Que dire des musiciens distingués qui ont su tirer un si merveilleux parti de ce magnifique instrument ? Ils ont fait comprendre ce que disait Mgr Rumeau que le véritable artiste sait faire passer dans ces touches un peu froides tout son cœur, toute son âme en élans sublimes de foi et d'enthousiasme.

Son Excellence le Nonce, « très touchée des sentiments qui lui ont été exprimés, remercie l'Evêque et félicite le diocèse d'avoir à sa tête un prélat aussi remarquable par sa science et ses vertus épiscopales. Aussi — et c'est le meilleur souvenir qu'il emportera de son voyage à Quimper — il le voit entouré de la vénération de tous ses diocésains ; secondé par ses vénérables coopérateurs les chanoines et tous ces prêtres en qui le jeune clergé trouvera des modèles à imiter, et, prêts à marcher sur leurs traces, il a vu avec bonheur les nombreux élèves du Séminaire, promesse d'un avenir digne du présent et du passé..... Pour mettre en œuvre tous ces éléments de vitalité, il y a, Monseigneur, votre sage et ferme direction. En mon nom, au nom du Souverain Pontife et de la sainte Eglise, je vous souhaite un épiscopat long et prospère ».

Mgr Rumeau, à son tour, en quelques paroles pleines de finesse, dit merci à l'Evêque de Quimper. « Mais, ajoute-t-il, selon la parole d'un ancien, *Amicitia invenit pares aut facit* » et, « pour rétablir la parité, il prie Mgr Dubillard d'accepter également le titre de chanoine d'honneur de la Cathédrale d'Angers ».

La conversation s'est continuée quelque temps encore, pleine d'entrain et de gaieté. On a exprimé le souhait et l'espoir de se retrouver à d'autres fêtes semblables à celle-ci, et nous avons emporté la conviction que, Dieu aidant, l'illustre prédécesseur de Mgr Rumeau, sur le siège d'Angers, le célèbre député du Finistère, Mgr Freppel, aura, sans tarder, son monument sur la terre bretonne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A tous ceux qui ont été admis à l'honneur et au charme de cette nombreuse réunion, restera pour toujours le souvenir des hôtes si distingués de Monseigneur l'Evêque de Quimper. Nous reverrons souvent par la pensée la physionomie si noble et si bienveillante du Représentant du Saint Père ; l'aimable et fin sourire de l'Evêque d'Angers.

LE CONCERT D'ORGUE

Au moment où vibraient les derniers accords de la fête inaugurative, nous avons entendu ce cri d'admiration : Quel instrument ! quel artiste ! Nous avons ajouté : Quelle musique ! et ces trois mots résument ce modeste compte-rendu, auquel nous aurions voulu nous dérober, ne nous sentant pas à la hauteur de cette tâche.

De l'*instrument* nous ne voulons pas répéter ce que nous avons déjà dit ici même. Les éloges donnés aux habiles facteurs ont été amplement confirmés par l'éminent organiste de Notre-Dame ; et, au risque de paraître encombrant, nous ne résistons pas au plaisir de transcrire le procès-verbal d'expertise dont il a lui-même inspiré la rédaction :

« Les soussignés, après un sérieux examen du travail de restauration fait à l'orgue de la cathédrale de Quimper par MM. Wolf frères, ont reconnu que ce travail répond parfaitement aux obligations du cahier des charges, et adressent aux facteurs leurs félicitations sincères pour la perfection véritablement artistique de la reconstruction qui leur avait été confiée. Ils ont été satisfaits de la bonne harmonie des jeux, de la bonne composition de l'orgue, et de la docilité de tous les organes pneumatiques, qui permettent l'attaque précise de la note et les faciles combinaisons des jeux. Le tableau des combinaisons libres et la pédale de *crescendo* ont particulièrement motivé leur admiration. »

L. Vierne, *organiste de N.-D. de Paris.*

Suivent d'autres signatures : E. Thomas, *organiste de la Cathédrale* ; A. Thomas, *organiste-adjoint* ; Mayet, *maître de chapelle au Séminaire de Pont-Croix* ; Le Berre, *directeur de la maîtrise, et* Guillermit, *maître de chapelle à Saint-Louis de Brest* ; F. O. Wolf, *organiste à la Cathédrale de Sion (Suisse)* ; Bargilliat, *professeur au Séminaire de Quimper.*

L'*artiste* depuis longtemps a été jugé par des maîtres, et son concours pour l'orgue de Notre-Dame est demeuré célèbre. Aujourd'hui, au Conservatoire, il forme ceux qui seront des maîtres à leur tour ; et sous son intelligente direction, dont une conversation intime nous a permis d'apprécier la valeur, l'avenir de la musique religieuse n'est pas en péril.

Que dire de la *musique ?* Elle a été ce qu'elle devait être avec un pareil initiateur, c'est-à-dire une manifestation artistique, dans le sens le plus élevé, et une traduction fidèle des plus nobles inspirations de nos grands organistes.

On était impatient d'entendre la voix du nouvel orgue. M. Thomas l'organiste titulaire, après la bénédiction liturgique, en a fait valoir la belle sonorité dans le grand chœur si majestueux de *Niedermeyer*. Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, M. Alexandre Thomas nous a également charmés par le beau *Prélude du déluge* de *Saint-Saëns*, pour violon et orgue.

Mais revenons à notre programme, car nos artistes Quimpérois, dont le talent d'ailleurs est incontesté, ne nous en voudront pas de les laisser aujourd'hui dans l'ombre.

C'est la *Toccata et fugue en ré mineur* de *Back* qui ouvre le concert de M. Vierne. Cette pièce brillante a mis en relief la précision avec laquelle l'instrument obéit aux plus dures exigences. L'orgue qui sort victorieux de cette épreuve est jugé.

La *Pastorale* de *C. Franck* est une composition d'une charmante fraîcheur ; elle a fait valoir la bonne harmonie de certains jeux, et particulièrement le hautbois du *Récit*.

La *Fugue* de *Saint-Saëns* est d'humeur bien joviale, et la gaieté du thème aura plaidé peut-être pour ce genre de contrepoint, qui demande en effet, pour être compris et goûté, une certaine initiation.

Un intermède chanté, en l'absence de M. Abram, par une voix connue et aimée à Quimper, vient faire une agréable diversion et permettra aux auditeurs de suivre avec plus d'attention la seconde partie du programme, à notre avis la plus intéressante. Le *Panis Angelicus* de *C. Franck*, dit par M. l'abbé Cogneau, est une mélodie expressive, qui traduit admirablement les paroles du texte ; c'est, dit-on, un chef-d'œuvre, et M. Vierne la qualifiait devant nous d'inspiration céleste.

L'habile organiste reprend possession de ses claviers, et cette fois c'est pour nous révéler en même temps le compositeur et le virtuose. Ce sont, en effet, deux morceaux de sa 1re symphonie qu'il va nous faire goûter.

L'Andante, d'un caractère contemplatif, nous a vivement frappé par la richesse de ses mouvements harmoniques. La rentrée du thème initial, fait aux pédales par le jeu de *violoncelle*, a permis d'en apprécier le beau caractère (1).

Quant au *Final*, c'est une œuvre de très haut style, d'une extrême difficulté d'exécution. Sans doute, il serait non moins difficile d'en analyser la structure intime ; mais nous ne voulons parler que de l'effet immense qu'elle produit par ses modulations

(1) M. Vierne a déclaré n'avoir jamais trouvé un jeu aussi beau, si ce n'est peut-être dans l'orgue construit par M. Cavaillé Coll pour M. Guilmant, à Meudon. La Gambe et le Dolce lui avaient fait une impression à peu près semblable. Disons d'ailleurs, en passant, que, voulant avant tout nous faire entendre de la *musique*, il s'est moins préoccupé de nous faire entendre l'*orgue* : cette affirmation, quoique paradoxale, sera comprise par tous les musiciens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grandioses et la rythmique étonnante de ses mouvements. Plusieurs ont pensé qu'elle était, comme l'on dit aujourd'hui, le *clou* du concert ; et nous sommes heureux d'enregistrer cette appréciation très flatteuse, car il ne fallait pas peu de chose pour lutter contre la célèbre *Toccata* de *Widor*.

Mais nous avons sans doute dépassé les limites du compte-rendu qui nous était demandé. Hâtons-nous de dire que les deux pièces suivantes, le poétique *Adagio* de *Tournemire* et l'*Invocation* de *Guilmant*, une de ses meilleures compositions au point de vue du style et de la couleur, ont dû être particulièrement goûtées, parce qu'elles prêtent, la dernière surtout, à des variétés de timbre qui produisent à l'orgue un effet charmant.

Plus goûté encore peut-être l'*Allegretto* de *Widor*, d'un style légèrement archaïque, d'une ingénieuse facture, et d'une orchestration délicieuse.

L'*Adagio* du même auteur est une sorte de méditation, très curieusement établie sur un chant presque toujours fait par les jeux de quatre pieds à la pédale.

Enfin, nous arrivons à la fameuse *Toccata*, bâtie (car on la compare volontiers à un édifice aux proportions harmonieuses) sur un choral extrêmement puissant, et d'un grand effet décoratif. Ce choral circule à travers un mouvement continuel de parties, et après avoir reculé jusqu'aux limites du *pianissimo*, il revient avec une nouvelle force, appuyé en octaves à la pédale, par un procédé qui n'a jamais atteint depuis la même perfection.

Nous serions incomplet, si nous ne parlions pas des improvisations prodigieuses que nous avons entendues au *Magnificat*. Les ravissantes broderies sur des thèmes qui nous étaient bien connus, la composition fuguée, l'andante se terminant par une prière sur un chœur soutenu de voix humaine, le grand chœur et la sortie finale, nous ont montré que l'intuition musicale, nécessaire à l'improvisateur, n'est pas le moindre talent du grand artiste qui nous a procuré tant d'émotions, hélas trop fugitives. **M. B.**

Lesneven. — 1re Retraite de soldats, *du 15 au 19 Octobre 1901*. — 45 paroisses, 285 retraitants : Ploudaniel, 23 ; Plabennec, 22 ; Plouvien, 17 ; Landéda, 14 ; Ploudalmézeau, 13 ; Lannilis, 13 ; Plouguerneau, 11 ; Kerlouan, 9 ; Lesneven, 9 ; Le Drennec, 8 ; Milizac, 8 ; Guilers, 8 ; Locmaria-Plouzané, 8 ; Kernouës, 7 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 7 ; Plourin, 6 ; Bourg-Blanc, 6 ; Guipavas, 6 ; Kersaint-Plabennec, 6 ; Le Folgoët, 6 ; Plounider, 5 ; Lambézellec, 5 ; Plougastel, 5 ; Brélès, 5 ; Coat-Méal, 5 ; Ploumoguer, 5 ; Bohars, 5 ; Goulven, 4 ; Saint-Méen, 4 ; Kernilis, 4 ; Lanrivoaré, 4 ; Gouesnou, 3 ; Plouguin, 3 ; Trégarantec, 3 ; Plougonvelin, 3 ; Saint-Pabu, 2 ; Landunvez, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Lanarvily, 2 ; Brest (Penfeld-Ras), 2 ; Saint-Pierre Quilbignon, 1 ; Guipronvel, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Loperhet, 1.

Pour la première fois, la messe du Saint-Esprit pour la rentrée des Tribunaux n'a pas été dite : on sait que l'an dernier, un certain nombre de magistrats s'étaient abstenus d'y paraître et que, sur le mot d'ordre sorti des Loges, la Chambre avait voté la suppression de cette cérémonie traditionnelle.

Nos Missionnaires. — Lettre du R. P. Moullec, *des Pères Blancs d'Alger*. — M. le Recteur de Moëlan veut bien nous communiquer la lettre suivante qu'il a reçue de son frère, dont les récits pleins de verve et d'entrain sont toujours si appréciés par nos lecteurs.

Notre-Dame de Grâce (Ouganda), le 31 Juillet 1901.

Mon cher Frère,

Je vais te raconter une tournée apostolique. Ai-je besoin de te dire que je ne parlerai que de choses vues et *vécues ?* La première vertu d'un missionnaire, n'est-ce pas de se montrer toujours semblable au bon Job, *simplex, rectus ac timens Deum ?*

Je crois t'avoir déjà écrit que mon Vicaire apostolique m'a placé dans une province de l'Ouganda, appelée Bulémézi. Cette province se trouve sur la rive gauche du Nil, et mesure une superficie au moins égale à celle de deux arrondissements du Finistère.

Malgré les huit années consécutives que j'avais passées dans ces contrées avant mon dernier voyage d'Europe, aucune occasion ne s'était encore présentée à moi pour faire la connaissance de cette province. C'est pourquoi, aussitôt après mon installation à Notre-Dame de Grâce, me suis-je empressé de quitter mon poste pendant 15 jours, pour aller visiter toute la partie Ouest de mon district. Ne faut-il pas qu'un missionnaire connaisse parfaitement la partie de la vigne dont la culture lui a été confiée ?

Donc, le 3 Juin de bon matin, je suis en costume de voyage : bottes aux pieds, un panama sur la tête, une boussole à la ceinture, et dans les mains le bâton traditionnel. Bien mauvaises seront les rivières et bien vilains les marais qui me diront : on ne passe pas !

En descendant la belle colline de Nandéré, dont notre Mission couronne le sommet, je passe dans une sorte d'avenue plantée d'arbres et bordée sur toute son étendue de huttes indigènes. C'est là qu'habitent ceux de nos catéchumènes qui suivent les instructions préparatoires au Baptême. Actuellement ils sont au nombre de 400. En me voyant partir, ils sortent en foule de leurs maisons pour me souhaiter bon voyage et bon succès. Je les laisse à la bonne garde de mon confrère, et ne m'attarde pas à répondre à leurs *agafayo* et à leurs *weraba*. Ces deux expressions sont répé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tées dans l'Ouganda aussi nombreuses fois dans la journée qu'il y a d'étoiles au firmament : *agafayo*, quelles sont les grandes paroles (quelles nouvelles) ? — *weraba*, vois-toi toi-même (adieu) !

Je marche une heure et me voici sur la colline de Ndeje, où se trouve une Mission protestante. Le maître de céans est un ministre nègre qui répond au nom de Mudéga, soi-disant prêtre, mais qui n'a jamais su et qui ne saura jamais l'a. b. c. d., ni des sciences humaines ni des sciences divines. Il enseigne qu'en Dieu il y a trois vies — au lieu de trois personnes — et, certes, le pauvre homme ne se doute pas qu'il enseigne trois Dieux. Oh ! du reste, il ne trompe pas la foule, car l'herbe pousse devant sa maison avec autant de luxuriance que dans une prairie bretonne au mois des fleurs. Il est surveillé dans son « ministère désertique » par un auxiliaire laïque, venu d'Angleterre. Celui-ci est un très brave homme et s'occupe plutôt de nourrir sa femme, un bébé..., et un âne sauvage.

Le soi-disant prêtre noir ayant, un jour, baptisé ses adeptes avec de l'eau dans laquelle un rat avait exhalé son dernier souffle, mes enfants se mettent à le chanter. Je leur impose un silence poli et charitable, et prends occasion de leur faire comprendre que s'il faut toujours détester les erreurs, il n'est pas moins nécessaire aussi de toujours aimer les personnes.

***

Cependant les feux du soleil deviennent cuisants..... Mais voici devant nous une délégation de jeunes gens qui viennent au pas de course me souhaiter la bienvenue. Ils ont une flûte et un tambour, et c'est musique en tête que je fais mon entrée dans le village de Namayamba, où je dois passer la soirée et la nuit.

Le catéchiste de Namayamba possède, à côté de sa hutte, une petite chapelle en roseaux toute neuve et un peu coquette pour le pays. Pour me faire les honneurs de sa maison, il a rassemblé la plupart de ses catéchumènes qui, réunis aux chrétiens baptisés, sont alignés sur deux rangs devant la chapelle. Dès qu'ils m'aperçoivent, tous ces braves noirs éclatent en hourras et en applaudissements frénétiques.

Après une courte prière à la chapelle, les présentations commencent. Ce sont d'abord les baptisés qui m'apportent leurs petits cadeaux : qui des œufs, qui de la banane, qui une canne à sucre, qui rien du tout hormis un visage souriant, ce qui est le meilleur des présents !

Mais quand un nègre vous donne quelque chose, c'est toujours avec l'intention de recevoir : *do ut des !* C'est la première idée qui germe dans les têtes crépues. Aussi tous me demandent ou chapelets, ou croix, ou images. — « Oh ! donne-moi l'image de mon Saint (de mon patron), je t'en prie. La pensée de n'avoir jamais vu mon Saint va me tuer. »

Puis viennent les catéchumènes pour demander la médaille.

J'en possède très peu, et beaucoup d'entr'eux ne reçoivent rien. Ils s'en plaignent amèrement. — « Dis donc, Père, est-ce que tu veux qu'on nous prenne pour des protestants, pour des gens qui n'aiment pas la Mère de Dieu, pour de méchants fils qui ont mis leur Mère à la porte » ? — Enfin arrivent les enfants qui demandent des robes. Les pauvres mousserons, ils en ont bien besoin ! Ne t'ai-je pas dit bien des fois que les enfants du Centre africain ne sont habillés que d'un rayon de soleil ?

Dans la soirée, je fais quelques baptêmes d'enfants, puis la foule se disperse, heureuse d'avoir passé une agréable journée en compagnie du Missionnaire. Le lendemain, tous reviennent, les chrétiens baptisés pour assister au Saint-Sacrifice, les catéchumènes pour m'adresser leurs adieux et me « faire le pas de conduite » jusqu'en dehors de leur grand village. Les Baganda tiennent beaucoup à cet acte de politesse. *(A suivre.)*

Messes de départ pour les jeunes soldats et l'Œuvre des Scapulaires. — A l'occasion des messes de départ, l'Œuvre des Scapulaires de N.-D. du Mont-Carmel pour les soldats, se recommande à Messieurs les Curés désireux de mettre sous la protection de la Sainte Vierge, les jeunes gens qui vont servir la France, et dont l'âme ainsi que le corps seront exposés aux nombreux dangers de la caserne.

Cette Œuvre, *qui ne demande qu'à donner entièrement gratis et franco*, prie Messieurs les Curés et Aumôniers d'écrire à l'*Imprimerie Desclée, 41, rue de Metz, à Lille*, en demandant sur une simple carte de visite, le nombre d'exemplaires dont ils auraient besoin, de la brochure qui a pour titre : « *Ce que fait la sainte Vierge pour les soldats qui portent le scapulaire.* »

Cet envoi leur sera fait aussitôt, sans qu'ils aient rien à payer.

Il suffit, en écrivant, de donner son adresse et d'employer cette formule :

Prière d'envoyer gratis et franco..... de brochures à.....

De la part de l'Œuvre des Scapulaires de N.-D. du Mont-Carmel, pour les soldats.

Les personnes généreuses qui voudraient s'associer à cette Œuvre sont instamment priées d'envoyer leur offrande à M. l'abbé Gueusset, 4, impasse des Gendarmes, à Versailles, ou à Mme Maître, 2bis, rue de l'Ermitage, à Versailles.

Avis. — M. l'abbé Corre, vicaire à Saint-Ségal, tient à la disposition de son propriétaire, un bréviaire trouvé en chemin de fer il y a une semaine environ ; en voici le signalement : Grand Mame-1894, en très bon état, et contenant comme marquantes, un souvenir du cours de 1895 et deux images commémoratives de l'ordination de 1896. Malheureusement il ne porte pas de nom.

Un second bréviaire a été trouvé le même jour et dans les mê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mes circonstances, mais on ne pourra donner que dans quelques jours l'adresse de la personne qui le détient.

BIBLIOGRAPHIE

PRIME A NOS ABONNÉS. — **Une Revue d'Art religieux pour quatre francs.** — Nous avons annoncé l'apparition et le succès de la revue illustrée l'*Art et l'Autel*, dont le fier but est d'aider à la restauration de l'art chrétien. L'*Art et l'Autel* vient d'agrandir son installation et de placer ses bureaux 1, rue Christine, à Paris. Là, tout prêtre, tout catholique trouvera accueil bienveillant et conseils *gratuits* d'art religieux. De plus, à dater de ce jour jusqu'au 1er Décembre, l'*Art et l'Autel* offre à nos abonnés une précieuse prime. Pour eux, l'abonnement déjà si réduit de *six francs* par an à une revue somptueusement illustrée et de grand format sera baissé de deux francs. Nos abonnés n'ont qu'à envoyer *quatre* francs et leur bande pour recevoir l'*Art et l'Autel* pendant une année.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

BANQUE J. GILBERT
19, rue de la Pépinière, PARIS.

AGENCE DE QUIMPER : Boulevard de l'Odet (en face l'Évêché).
M. JARRY DE LA COMBE, Directeur.

La Banque J. GILBERT se charge de tous *ordres de Bourse* au *comptant* ou à *terme*, concernant les valeurs cotées ou non cotées. Elle ne prélève aucun courtage en dehors du courtage officiel des agents de change.

La Banque J. GILBERT paie *sans frais* tous *coupons* échus, souscrit aux *émissions*, consent des *avances sur titres*, fait pour ses clients la *vérification des tirages*, se charge de toutes les opérations *sur titres* : versements, libération, timbrage, transfert, etc., donne tous renseignements financiers.

Location de coffres-forts

Opérations spéciales de *Reports* sur *Titres* et *Espèces* déposés à la *Caisse des Reports*.

Comptes de dépôts : Intérêts à vue... 2 »/» 0/0.
— — à 6 mois 2 1/2 0/0.
— — à un an. 3 »/» 0/0.

La Banque J. GILBERT publie chaque semaine le *Messager de l'Epargne*, indiquant les opérations opportunes à effectuer et donnant les listes de tous les tirages financiers. — ABONNEMENT : 2 francs par an.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et au siège de l'Agence.

ORGUES D'ALEXANDRE
ORGUES-HARMONIUMS de 100 à 10,000 francs.
PIANOS : 600 francs (Création nouvelle).
Catalogue illustré sur demande : 81, rue Lafayette, PARIS.
TROIS ANS DE CRÉDIT — GRAND PRIX 1900

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 1er Novembre 1901. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Nos Saints.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Avis de l'Evêché ; Vœu national au Sacré-Cœur ; Nécrologie ; Quimper ; Retraites de soldats 1901, Œuvres militaires ; Sainte-Anne d'Auray ; Nos Missionnaires (suite).
III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Reims ; Paris ; Une invitation aux ennemis des religieux ; Les écoles libres ; Congrès des Mutualités scolaires ; Ligue des femmes françaises ; Pensées.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Novembre. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Fête des Saintes Reliques. Double-majeur. Rouge. A la messe, mémoires du Dimanche, de S. Guénaël, Abbé *(au Propre diocésain)*, et de l'Octave de la Toussaint.
Vêpres des Saintes Reliques, avec mémoires : 1° du suivant, 2° du Dimanche, 3° de S. Guénaël, 4° de l'Octave, 5° des saints Martyrs Vital et Agricola.
Lundi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.
Mardi, 5. — La Bse Françoise d'Amboise, Veuve *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.
Mercredi, 6. — S. Hiltut, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 7. — Office de l'Octave de la Toussaint ; semi-double. Blanc.
Vendredi, 8. — Octave de la Toussaint. Double. Blanc.
Samedi, 9. — Dédicace de la Basilique du T. S. Sauveur — ou de Latran. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 10. — 24e Dimanche après la Pentecôte. — DÉDICACE DES EGLISES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plabennec . . . . . du 1er au 7 Novembre.
Botsorhel . . . . . du 8 au 11 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos Saints

A une heure critique de l'histoire romaine, Tacite disait qu'il était bon d'évoquer la mémoire des grands ancêtres et de méditer leurs actes et leurs vertus. Nous aussi, catholiques français, pensons à nos vrais grands hommes, nos Saints, et cherchons dans les cendres glorieuses du passé l'étincelle de l'espérance, le gage du renouveau qui ne saurait manquer de succéder aux hivers, dans un pays prédestiné comme la France.

« Je suis venue de par tous les benoits saints et saintes du paradis », disait la sainte Jeanne d'Arc. Les *Voix* qu'elle avait entendues n'étaient que quelques-unes, mais ces *Voix* lui parlaient au nom de « la victorieuse Eglise de là-haut », comme elle disait encore.

Parole consolante et réconfortante ! Oui, les Saints du ciel veillent sur la Fille ainée de l'Eglise. Ils ne peuvent se désintéresser des destinées du « plus beau royaume » après le leur.

Et à la tête de ces puissants protecteurs penchés avec amour sur notre belle terre de France, se voient les Denis, les Geneviève, les Remi de Reims, les Martin de Tours, les Charlemagne, les Louis IX, tous ces pères des Gaules et de la « doulce France », tous ces grands hommes dont les noms populaires évoquent pour notre patrie des souvenirs de jeunesse, de gloire, d'expansion pleine d'entrain, de joie et de vie.

Nos Saints, ce sont aussi tous les apôtres, moins illustres peut-être mais non moins grands, de nos provinces, de nos villes et de nos bourgades auxquelles si souvent ils ont donné leur nom. Ce sont tous les héros de la vraie grandeur morale, de l'énergie, du désintéressement, de la bonté, des vertus chrétiennes.

Ce sont ceux qui ont pétri de leurs mains pures l'âme de la France, qui ont façonné avec l'aide des siècles son cœur, son esprit, son tempérament, son clair et puissant génie. Nos saints protecteurs, ce sont les initiateurs et les gardiens des traditions séculaires qui ont fait du peuple français le plus honnête, le plus droit, le plus loyal et aussi le plus généreux, le plus dévoué et le plus chevaleresque de tous les peuples.

Et tout près de nous, c'est ce vénérable aïeul, ce noble père, cette sainte mère dont vous avez fermé les yeux avec des baisers et des larmes, et qui, en allant prendre place parmi nos protecteurs, vous ont laissé des leçons, des exemples, une empreinte morale qui vous restent comme un soutien dans vos luttes et un remords, hélas ! dans vos défaillances.

Voilà pour nous tous « les benoits saints et saintes » au nom desquels nous avons le droit d'espérer, et le devoir d'agir pour que cette espérance ne soit pas confondue.

En ce jour des Saints et en cette commémoraison de ceux qui ne sont plus, lisons leur vie, rappelons-nous leurs leçons, baisons

les traces qu'ils ont laissées sur notre vieux sol arrosé de leurs sueurs et de leurs larmes, vénérons leurs reliques, allons aux cimetières méditer leur souvenir, donnons des prières et des sacrifices à ceux d'entre eux qui, déjà élus, auraient encore à se purifier pour entrer dans la gloire ; et, relevant la tête parmi tous ces souvenirs, regardons, au-dessus des matérialités qui passent, l'immortalité qui plane avec des promesses d'un lendemain meilleur pour notre patrie et d'un lendemain éternel pour nos âmes : *Credo vitam æternam !* •••

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

MORLAIX. — SAINT-MATHIEU : Retraite bretonne de Jubilé, *du 3 au 10 Novembre.*

— SAINT-MELAINE : Jubilé et retour de Mission ; *du 3 au 10 Novembre*, retraite bretonne, présidée par M. Bobec, recteur de Plonévez-du-Faou.

— SAINT-MARTIN : Jubilé et retour de Mission ; *du 3 au 10 Novembre*, retraite bretonne. (La retraite française, prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes, a eu lieu — comme dans les deux autres paroisses — du 20 Octobre au 1er Novembre.)

SAINT-HERNIN : Retraite de Jubilé, *du 3 au 9 Novembre*, présidée par le R. P. Félix, Bénédictin, de Kerbénéat.

ERGUÉ-GABÉRIC : Retraite de Jubilé et retour de Mission, *du 3 au 10 Novembre*. Président, M. Kerébel, curé-doyen de Riec.

BOTSORHEL : *du 7 au 17 Novembre*, retraite d'Adoration et de Jubilé. Président, M. Cuillandre, curé-doyen de Plouigneau.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi 1er Novembre*, fête de la Toussaint. Les messes basses sont aux heures ordinaires. A *10 h.*, messe pontificale.

A *2 h. 1/2*, Vêpres ; sermon par M. le chanoine Bourlé. — Clôture du Mois du Rosaire ; bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Après la bénédiction, Vêpres des Morts ; quête pour les Trépassés.

Le soir, à *7 h. 3/4*, sermon breton, par M. Nicolas, vicaire à Ergué-Gabéric ; Vêpres des Morts ; quête.

Samedi, 2 Novembre, Fête des Morts. Il n'y a pas de messe de 9 heures. L'office paroissial est à *8 heures ;* l'office canonial à *10 heures ;* procession autour de la place (jadis cimetière) Saint-Corentin.

Lundi, 4 Novembre, à 6 h. 3/4, service pour les prêtres défunts de la paroisse, pour les anciens curés et vicaires de Saint-Corentin. — A *9 h.*, service pour les évêques et chanoines défunts.

N. B. — A partir du 3 Novembre, la première messe est à *6 heures*, sur semaine comme le dimanche.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Fête de la Toussaint.* — Les messes aux heures ordinaires. A *2 h. 1/2*, Vêpres, suivies de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Sermon ; Vêpres des Morts.

Le soir, à *7 h. 1/2*, sermon breton ; chant du *Libera*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Samedi, Office des Morts à *8 h. 1/2 ;* après l'office, procession au cimetière.

Tous les jours de l'Octave des Morts, service et messe pour les Trépassés, à *7 h. 1/4*.

Pendant le mois de Novembre, tous les *vendredis*, à 7 *h. 1/2* du soir, exercice en commun du Chemin de la Croix à l'intention des âmes du Purgatoire.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 3 Novembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h. 1/2*, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 4 Novembre*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

Avis de l'Évêché. — On prie MM. les Ecclésiastiques de vouloir bien adresser, **sans retard**, au *Secrétariat de l'Evêché*, les observations qu'ils jugeraient utiles, concernant l'Ordo de 1902.

Vœu national au Sacré-Cœur. — Nos abonnés trouveront, encarté dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, un appel du Comité-directeur de l'Œuvre de Montmartre, sur lequel nous nous permettons d'attirer leur bienveillante attention.

En contribuant, chacun dans la mesure de ses moyens, à l'achèvement du Sanctuaire votif, nous hâterons le moment où il plaira au Sacré-Cœur de nous sauver, selon la promesse qu'il en a faite.

Ainsi que nous l'avons annoncé, Mgr l'Evêque fera, mardi 5 Novembre, à 3 heures de l'après-midi, une bénédiction de cloches à Mespaul ; le lendemain, il consacrera la nouvelle église paroissiale.

Jeudi 7, Sa Grandeur présidera une profession religieuse aux Ursulines de Saint-Pol-de-Léon et, le lendemain, une cérémonie de vêture au Carmel de Morlaix.

Le soir, Monseigneur se rendra à Brest, où il passera la journée du samedi.

Nécrologie. — M. SIMON, *Recteur de Notre-Dame de l'Assomption, Quimperlé.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort — hélas! trop prévue — de M. Simon, recteur de la paroisse de Notre-Dame, à Quimperlé. Gravement malade depuis plusieurs semaines, il s'est éteint tout doucement, dimanche 27 Octobre, dans l'après-midi, gardant jusqu'à la fin sa pleine connaissance, parfaitement résigné à la volonté de Dieu, à qui il offrait ses souffrances et le sacrifice de sa vie.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, au milieu d'une grande affluence de fidèles appartenant à toutes les classes de la société, devant une assistance d'au moins cinquante prêtres parmi lesquels

on remarquait plusieurs chanoines, les curés-doyens de l'archiprêtré et le clergé de la ville au complet. La levée du corps a été présidée par M. le chanoine Péron, curé de Sainte-Croix ; après la messe, chantée par M. Le Bras, aumônier de l'hospice, M. Théphany, doyen du Chapitre, a fait l'absoute, puis le corps a été conduit au cimetière par M. le chanoine Rossi, ancien vicaire du défunt.

Né à Plougoulm, le 24 Août 1829, M. Simon (Jean-Marie) se fit remarquer par la vivacité de son intelligence, au collège de Saint-Pol comme au Séminaire de Quimper : aussi il fut désigné pour aller à Saint-Sulpice terminer ses études théologiques. Ordonné prêtre le 2 Juin 1855, il fut nommé vicaire d'abord à Lesneven, puis à Notre-Dame du Mont-Carmel, à Brest (1857). Après avoir été aumônier du Lycée de 1866 à 1870, il devint recteur de Loctudy, d'où il fut transféré à Notre-Dame de Quimperlé, le 9 Décembre 1880. Dans ces situations diverses, M. Simon a été toujours hautement apprécié pour sa brillante intelligence, son esprit cultivé et ses aimables qualités d'homme, mais surtout estimé pour la dignité de sa vie sacerdotale.

R. I. P.

QUIMPER. — **Visite de Son Exc. le Nonce apostolique à l'Ecole Saint-Yves.** — Dans notre compte-rendu de vendredi, nous n'avons point parlé — n'en ayant pas eu connaissance — de la visite de Mgr Lorenzelli à l'école Saint-Yves, dirigée par les prêtres de l'Immaculée-Conception, de Rennes. Vers 4 heures de l'après-midi, Son Excellence, accompagnée de Monseigneur l'Evêque, arrivait à l'établissement où Elle fut reçue par les maîtres et les élèves réunis au grand parloir.

Le R. P. Supérieur remercia le Nonce et le pria « de déposer aux pieds du Souverain Pontife l'hommage du filial respect, du dévouement et de l'entière obéissance du Directeur et des maîtres de l'Ecole ». Ensuite un élève présenta les souhaits de bienvenue à « l'illustre représentant de ce Pape qui aime la jeunesse et défend les études littéraires » ; il remercia Mgr l'Evêque de Quimper d'avoir procuré un tel bonheur aux élèves de Saint-Yves, promettant au nom de tous « de demeurer fidèles à l'Eglise romaine, que les parents de plusieurs d'entre eux ont jadis défendue au prix de leur sang ».

Dans sa réponse, Mgr Lorenzelli compara l'école nouvelle à un « jeune arbre, qui a besoin de rosée et de soleil : la rosée, qui donne la croissance, c'est l'amour de la piété, de la discipline et de la science ; le soleil, c'est l'amour de l'Eglise, auquel tient l'amour de la Patrie... » Son Excellence développa ces pensées avec une simplicité charmante à la portée de ses jeunes auditeurs, puis demanda à Monseigneur l'Evêque de « s'unir à Elle pour bénir les enfants avec leurs excellents maîtres et leurs familles ».

Monseigneur de Quimper dit avec quel intérêt il suit le développement de l'Ecole Saint-Yves, qu'il désire voir prospérer de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus en plus, et réclame pour les élèves un congé... contre lequel personne ne proteste.

Après la bénédiction, donnée par les deux Évêques, Son Excellence le Nonce s'approche des élèves, met la main sur la tête des plus petits, leur parle avec une paternelle familiarité, et les quitte à regret. Aussi des acclamations enthousiastes ont salué, à leur départ, les augustes visiteurs dont le trop court passage restera, à Saint-Yves, comme le plus précieux souvenir.

Retraites de soldats 1901. — Œuvres militaires.

MORLAIX *(La Salette)*. — 1re **Retraite** (soldats libérés), *du 1er au 5 Octobre.* — 14 paroisses ; 35 retraitants. — Guiclan, 6 ; Plouvorn, 6 ; Roscoff, 4 ; Sainte-Sève, 3 ; Plouigneau, 3 ; Pleyber-Christ, 3 ; Taulé, 2 ; Saint-Pol-de-Léon, 2 ; Lampaul-Guimiliau, 1 ; Saint-Martin-des-Champs, 1 ; Le Cloître-Plourin, 1 ; Plounéour-Ménez, 1 ; Plougonven, 1 ; Sibiril, 1.

— 2me **Retraite** (conscrits), *du 23 au 27 Octobre.* — 33 paroisses ; 195 retraitants. — Guiclan, 23 ; Pleyber-Christ, 19 ; Saint-Pol-de-Léon, 13 ; Plouigneau, 12 ; Plouvorn, 12 ; Plougonven, 12 ; Lanmeur, 11 ; Taulé, 11 ; Saint-Sauveur, 9 ; Sainte-Sève, 9 ; Plouénan, 7 ; Plougoulm, 7 ; Saint-Jean-du-Doigt, 5 ; Sibiril, 4 ; Roscoff, 4 ; Plourin, 4 ; Garlan, 3 ; Ploujean, 3 ; Trémel (diocèse de Saint-Brieuc), 3 ; Le Cloître-Plourin, 3 ; Saint-Martin-des-Champs, 3 ; Sizun, 3 ; Saint-Eutrope, 3 ; Cléder, 2 ; Tréflaouénan, 2 ; Guimaëc, 1 ; Locquénolé, 1 ; Plouégat-Guerrand, 1 ; Henvic, 1 ; Plouyé, 1 ; Mespaul, 1 ; Plouégat-Moysan, 1 ; Guimiliau, 1.

QUIMPER. — 1re **Retraite de soldats**, *du 15 au 19 Octobre.* — 26 paroisses ; 202 retraitants. — Elliant, 34 ; Pleyben, 25 ; Plonévez-Porzay, 15 ; Landrévarzec, 14 ; Edern, 13 ; Melgven, 12 ; Briec, 10 ; Le Cloître-Pleyben, 9 ; Dinéault, 8 ; Saint-Divy, 7 ; Saint-Ségal, 6 ; Fouesnant, 6 ; Lanriec, 6 ; Lennon, 5 ; Cast, 5 ; Gouézec, 5 ; Langolen, 3 ; Coray, 3 ; Quéménéven, 3 ; Trégarvan, 3 ; Landudal, 2 ; Tourc'h, 2 ; Pleuven, 3 ; Trégunc, 1 ; Saint-Coulitz, 1 ; Leuhan, 1. *(A suivre.)*

Dans notre prochain numéro nous compléterons ces chiffres, et nous en ferons le relevé général, pour permettre d'apprécier les résultats obtenus dans le diocèse par l'Œuvre des retraites militaires, pour cette année comparativement aux années précédentes.

Il nous semble plus urgent de donner, aujourd'hui, les noms des prêtres chargés de l'*Œuvre militaire* dans les diverses localités sur lesquelles vont être dirigées les recrues de notre département. Qu'on profite d'une visite d'adieu, d'une dernière réunion à l'église pour *la messe de départ* (dont l'usage doit se maintenir et se généraliser) pour remettre aux « partants » un mot de recommandation, une simple carte, à l'adresse de l'Aumônier de leur « garnison ». Il est à souhaiter que la lettre soit portée au destinataire

par le conscrit lui-même *et dès le premier jour* ; ce sera le meilleur moyen de lui assurer, au début de son service, des conseils et des indications très utiles dans l'ordre spirituel et aussi dans l'ordre temporel.

Alençon : M. Rattier, vicaire à Notre-Dame ;
Angers : M. Chaplain, chanoine, 12, rue Kellermann ;
Baccarat : M. Chazel, curé ;
Brest : M. l'abbé Le Bihan, 11, rue de l'Harteloire ;
Granville : M. Briand, vicaire à Saint-Paul ;
Laval : M. l'abbé Eudes, 4, rue du Séminaire ;
Levallois-Perret : M. le Directeur de l'Œuvre militaire ;
Morlaix : M. Le Bihan, vicaire à Saint-Melaine ;
Nantes : Mgr de Couëtus, 15, rue Royale ;
— M. l'abbé Delanoue, aumônier, 21, rue Saint-Donatien ;
Paris (Infanterie) : M. l'abbé Mathey, aumônier de la Pitié, 14, rue des Banquiers ;
— (Cuirassiers) : M. Mégemont, 9 *bis*, passage Landrieu ;
— (Sapeurs-pompiers) : M. le Curé de Saint-Louis en l'Ile — ou d'une manière générale : M. le Directeur de l'Œuvre militaire ;
— *Fort de Rosny* (Zouaves) : M. l'abbé Gayez, curé de Rosny ;
Pontivy : M. Jouhanno, aumônier de l'hôpital ;
Port-Louis : M. Guyomar, vicaire ;
Quiberon : M. Séveno, curé-doyen ;
Quimper : M. Le Du, vicaire à Saint-Mathieu ;
Rambouillet : M. Macaire, vicaire ;
Rennes : M. l'abbé Lecoiffier, 3, rue de Dinan ;
Saint-Lô : M. Voisin, vicaire à Notre-Dame ;
Saint-Malo : M. Bertrand, vicaire à la Cathédrale ;
Saint-Mihiel : M. Verjus, curé-doyen ;
Vannes : M. l'abbé Guiomar, 56, rue de l'Hôpital ;
Verdun : M. Rampont, secrétaire de l'Évêché, 5, Impasse St-Jean ;
Versailles : M. Gueusset, 4, Impasse des Gendarmes ;
Vincennes : M. l'abbé Thibaut, aumônier de l'hôpital, 26, rue de la République ;
Vitré : M. Ridel, vicaire à Saint-Martin.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — Le pèlerinage du 20 Octobre a été une grandiose manifestation de foi ; on évalue à 25,000 le nombre des *hommes* qui sont venus, ce jour-là, s'agenouiller aux pieds de sainte Anne, patronne des Bretons. « Malgré la curiosité qu'on leur reproche, dit la *Semaine religieuse* de Vannes, les femmes, qui n'étaient pas convoquées, n'ont paru qu'en petit nombre. Elles ont été admirables par leur abstention..... Peu de curieux, peu de touristes ; on les compte et ils se sentent tellement isolés, qu'ils se fondent dans la foule et rentrent dans le rang..... »

On a dû renoncer au projet primitif et organiser deux cérémonies, le matin à onze heures, l'une dans l'enclos du Petit-Sémi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naire pour les Français, l'autre dans le vaste champ de la *Scala sancta* pour les Bretons bretonnants.

M. le chanoine Duparc harangue les premiers. « Il était temps que vous veniez ici, dit-il d'une voix vibrante, car il ne suffit plus d'être chrétien, il faut le paraître. » Et il a une page de toute beauté sur la race celte, dont l'âme est faite de la mélancolie des peuples vaincus et en même temps de l'énergie des peuples qui ne veulent pas mourir.

Il raconte en terminant l'histoire de ce paysan à qui un chirurgien devait arracher la langue et qui le priait de prononcer sa dernière parole. « Vive le Christ ! » s'écrie le Breton. Et tout l'auditoire, transporté d'enthousiasme, s'écrie aussi : « Vive le Christ ! »

Pendant ce temps, M. le chanoine Buléon, curé de Bignan, parle cœur à cœur, dans leur langue nationale, avec les Bretons. « Qu'êtes-vous venus faire à Sainte-Anne ! » demande-t-il ; et il répond : « Il y avait une mère du temps de jadis qui avait douze enfants, tous chevaliers sous les armes. « Chaque fois, leur dit-elle « quand ils la quittèrent chacun à son tour, que vous vous sentiez moins de vaillance et de courage, vous viendrez embrasser « votre mère..... »

Et tous nos braves paysans sont émus au récit de cette touchante allégorie.

Où la manifestation atteint son apogée d'éloquence, de poésie, de foi, de beauté, c'est l'après-midi, quand la procession de ces 25,000 hommes se met en marche, canton par canton, avec son fanion, sa bannière ou son oriflamme distinctifs.

Quel admirable spectacle dans l'enclos du Petit-Séminaire, où cette armée catholique déroule harmonieusement sa masse imposante, où tous les cœurs vibrent, où toutes les voix chantent. Les paroles se mêlent, les airs se croisent ; mais cette confusion même est touchante et expressive. Il y a de l'unité dans ce désordre apparent. Chacun parle en sa langue et chante le cantique qu'il connaît. Mais c'est le même Dieu que tous adorent et la même foi que tous proclament.

Il était 1 heure 40, quand la procession s'est mise en marche, et ce n'est qu'à 3 heures que la tête de colonne reparaît sur l'esplanade. Une seconde fois, les pèlerins se massent dans le champ de l'Epine et, du haut de la Scala-Sancta, Mgr Latieule prononce une courte mais éloquente allocution. En quelques paroles émues, il remercie ses diocésains d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel de leur évêque. « Voulez-vous, leur demande-t-il, rester fidèles à Dieu, à l'Église et à l'enseignement chrétien ? » Tous s'écrient avec transport : « Nous le jurons ! » La foule est saisie, captivée, et elle manifeste son enthousiasme par le cri répété de : « Vive Monseigneur ! »

Le Saint-Sacrement est alors exposé, il se fait un grand silence. Tous les regards se concentrent sur l'autel ; les soldats de cette vaillante armée contemplent Celui que, ce matin, ils ont reconnu pour chef et qu'ils vont saluer encore. Le P. Jallé et M. le curé de

Bignan se font les porte-parole de la foule. Tour à tour, en français et en breton, ils font lecture de l'acte de consécration au Sacré-Cœur. A leur voix font écho des milliers de voix.. Ici, c'est la multitude entière des pèlerins qui acclame, vingt-cinq mille hommes s'animant et s'échauffant les uns les autres, par leur contact. Pas une seule note discordante ; ils n'ont pour rendre hommage au Maître qu'un seul cœur, qu'une seule âme, qu'une seule voix. C'est un triomphe pour Jésus-Christ....

« Cette mémorable journée du 20 Octobre, conclut la *Semaine religieuse*, laissera, espérons-le, une impression profonde au cœur de tous les pèlerins. Les catholiques bretons emporteront de leur passage à Sainte-Anne cette idée qu'ils sont une force. Jusqu'ici ils n'ont pas eu assez de confiance en eux-mêmes. La manifestation de dimanche dernier leur a prouvé qu'ils réunissent toutes les garanties du succès : le nombre, l'union, l'ardeur et l'énergie des convictions. Il ne leur manque plus que de vouloir pour triompher.

« La présence de plusieurs députés du Morbihan a été aussi très remarquée. Le duc de Rohan, M. de l'Estourbillon, M. Forest, se sont fait un devoir et une joie de s'associer au grand pèlerinage du 20 Octobre. En venant à Sainte-Anne affirmer leur titre de catholiques, ils ont montré qu'ils représentent non seulement les intérêts de leurs électeurs, mais encore leurs sentiments et leurs croyances. »

Nos Missionnaires. — Lettre du R. P. Moullec, *des Pères Blancs d'Alger* (suite).

A peine ai-je quitté les chrétiens de Namayamba que j'entre dans les premières bananeraies de Kalassa. Des femmes païennes y sont occupées à cultiver. A ma vue, elles jettent leurs pioches aussi rapidement que l'on se défend contre un charbon brûlant et s'enfuient à toutes jambes. Je les appelle, je leur crie de ne pas craindre : elles courent encore plus vite ! Je leur promets une aiguille, si elles reviennent à leurs cultures. Cette promesse les arrête, mais ne les fait pas avancer de mon côté. Elles se regardent, se consultent, font quelques pas timides, reculent, avancent ; bref, elles ne savent que faire. Jamais elles n'ont vu un Blanc, et, par tout ce qu'elles ont entendu raconter sur le compte de ces insatiables « mangeurs de pays », elles se demandent si en s'approchant d'eux elles ne risquent pas d'être enchaînées, tuées et dévorées. Les chrétiens qui m'accompagnent se tordent de rire en voyant leur indécision, et, à la fin, prises de honte, elles prennent leurs cœurs à deux mains et viennent jusqu'à moi.

— « Où sont vos maris ? leur demandé-je.

— « Dans les maisons.

— « Allez, et appelez-les. Je veux les voir. Je suis un peu fatigué, je me reposerai en causant avec vous tous. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Témoins, de leurs maisons, de la fuite de leurs femmes, les maris ont entendu mes dernières paroles. Plus courageux que leurs compagnes, ils se hâtent de venir. Je fais une petite distribution d'aiguilles, ce qui suffit pour rompre la glace.

« Tu nous a donné à chacun un *lubugo* (étoffe d'écorce de *ficus*), disent-ils.

— « Comment un *lubugo* ?

— « Mais oui, car nous aurions beau préparer nos écorces et en avoir de nombreuses bandes, nous ne pourrions jamais les relier ensemble sans aiguille ! »

La distribution d'aiguilles, mêlée de quelques proverbes kiganda, les déride tout à fait, et au bout d'un quart d'heure, hommes et femmes rient et plaisantent avec moi, comme si j'étais pour eux une vieille connaissance.

Je suis sûr que ces braves gens ne me fuiront plus; j'espère même vivre encore assez longtemps pour les baptiser, après leur avoir infusé dans l'âme un peu de foi, d'espérance et de charité : *Gratia Dei mecum !*

***

Cependant la lumière du jour commence à scintiller, c'est preuve qu'il est près de midi. Nous nous levons, pressons le pas et arrivons à « Bulogo », juste à temps pour offrir à la Sainte Vierge nos filiales et cordiales salutations dans les prières de l'*Angelus*.

Comme ceux de Namayamba, les chrétiens de Bulogo me font un accueil empressé. Le chef du village lui-même — un *pro* (c'est ainsi que nous appelons par ici les fils de Luther) — vient me saluer et me fait apporter par ses gens œufs, poules, bananes, papayes, cannes à sucre, tout ce qu'il a quoi ! excepté son âme, la seule chose que je fusse venu chercher !

Beaucoup de ces chrétiens étant venus me voir d'assez loin, je ne m'attarde pas aux présentations et je les réunis à la chapelle pour leur faire, avant qu'ils ne partent, une courte instruction.....

Mais, me diras-tu, qu'est-ce que tu peux bien dire à ces nègres-là, en sortant de course et presque sans préparation ? Voici : les nègres, malgré leur incroyable pauvreté et sans doute à cause d'elle, sont attachés à la terre comme de fétides et hideux batraciens. Il faut donc leur prêcher « à temps et à contre-temps » les paroles du Seigneur : *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ?* Cette parole est toujours le fond de mes instructions aux demi-païens. « Quand les Blancs, leur dis-je, viennent dans votre pays, vous voyez qu'ils méprisent tout ce que vous avez : ils dédaignent vos huttes sales, parce qu'en Europe ils habitent de magnifiques maisons ; ils dédaignent vos habits d'écorce d'arbre, parce qu'en Europe, ils font de belles étoffes; ils dédaignent votre genre de transports à dos d'homme, parce qu'ils possèdent des chemins de fer, etc., etc. Eh bien ! Notre-Seigneur Jésus-Christ a agi vis-à-vis de tous les hommes, même les plus riches, comme les Blancs agissent vis-à-vis de vous. Venant du

ciel, le séjour de la richesse immense, des dignités sublimes et des plaisirs torrentiels, sa majesté fut choquée de tant de pauvretés. « Faites-vous, leur dit-il alors, des trésors dans le ciel ; là vous « serez comblés de biens par dessus bord..... »

Voilà le thème habituel de mes causeries religieuses avec les noirs. Quant à la forme, tu sais que les péchés littéraires, fussent-ils assez graves pour faire sauter d'horreur dans sa chaire un professeur de belles-lettres, me laissent parfaitement indifférent. Tu as tort, me diras-tu ? — *Quid dicam tibi ?* pêcheur invétéré ! — A défaut de l'élégance du langage on tâche de mêler un peu d'engrais spirituel à la semence qu'on vient de jeter en terre. Fatigues, sueurs, alimentation sauvage, puces, poux, moustiques, fièvre, que sais-je ? Tout cela offert crânement au bon Dieu doit servir à quelque chose !

De Bulogo je vais, à quatre heures de marche plus loin, à Wabikokoma. Trois cents chrétiens environ m'attendent sur la grand'route — route stratégique anglaise —, vis-à-vis de leur village. Tous les jeunes gens jouent de la flûte ou battent du tambour. A plusieurs reprises ils font taire leurs instruments pour m'acclamer et pour chanter : « Voici le prêtre, s'écrient-ils, voici le maître de la parole sainte ; vous tous qui voulez Dieu, venez, venez l'entendre ! » Puis, levant les bras vers moi, ils me somment pour ainsi dire de ne jamais partir du Bulémézi : *Léméra ! léméra ! léméra !*

Ma soirée à Wabikokoma se passe à baptiser et à confesser. Une vingtaine de baptêmes d'enfants et une trentaine de confessions. C'est la Fête-Dieu ! Nous n'avons pas par ici les belles processions d'Europe ; du moins, nous efforçons-nous de suppléer par la ferveur de notre amour à ce qui nous manque du côté des pompes liturgiques.

A la tombée de la nuit, le jour de la Fête-Dieu, une jeune fille de 15 à 16 ans demande à me voir.

« J'ai des paroles.

— « Parle !

— « Je suis esclave d'un hérétique.

— « Et du diable aussi, sans doute ?

— « Oui, des deux.

— « Du père et du fils ?

— « Oui. C'est ce qui m'amène vers toi. L'hérétique ne veut pas me permettre de me faire catholique ; il craint qu'en échappant au diable je ne lui échappe à lui-même. Vous autres Blancs, vous êtes puissants, peux-tu faire quelque chose pour moi ?

— « Ce que je puis faire pour toi ? Bien peu de chose. Mais je sais quelqu'un qui pourra tout, si nous le lui demandons.

— « Qui, celui-là ?

— « Vois-tu cette image ? lui dis-je, en lui passant au cou la médaille miraculeuse.

— « Oui, c'est l'image de Marie la Vierge.

— « L'aimes-tu ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— « Si je ne l'aimais pas, serais-je ici à tes pieds ?

— « Eh bien ! c'est la dompteuse de tous les hérétiques. Prions-la bien tous les deux ; elle changera le cœur de ton maître et tu obtiendras la liberté d'être catholique. »

La jeune fille a dû bien prier ; car, après mon départ, elle a obtenu de son maître la liberté de conscience qu'elle réclamait. Et si elle n'a pas pensé à remercier la Sainte Vierge, son missionnaire l'a fait pour elle, et cela, chaudement ! *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On dément catégoriquement dans les cercles du Vatican les nouvelles alarmantes sur la santé du Pape, publiées par quelques journaux. Les occupations de Léon XIII continuent comme par le passé. Chaque jour le cardinal Rampolla fait son rapport qui dure plus d'une heure. Les autres audiences ne sont pas suspendues. Le Pape travaille ; actuellement il prépare une lettre sur les affaires orientales.

Le Dr Lapponi déclare que Léon XIII, vu son grand âge, jouit d'une santé satisfaisante. Il a eu ces jours derniers une légère et passagère indisposition rhumatismale, aujourd'hui disparue.

Le Dr Lapponi ajoute qu'aucun changement ne s'est manifesté au point de vue intellectuel. La mémoire du Pape est toujours aussi vive.

— Parmi les personnages admis, ces jours derniers, à une audience privée du Souverain Pontife, on cite Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, originaire — comme on sait — du diocèse de Vannes.

— Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, arrivé à Rome l'avant-veille, a été reçu par le Saint-Père, samedi matin, 26 Octobre. Des journaux, voulant paraître bien informés, ont publié sur cette première entrevue des détails fantaisistes, selon la couleur du journal ou la tournure d'esprit du correspondant.

Mgr Richard est descendu à la procure de Saint-Sulpice et restera à Rome environ trois semaines.

Reims. — On sait qu'à leur dernier voyage en France les souverains russes visitèrent avec beaucoup d'intérêt la cathédrale de Reims, dont les honneurs leur furent faits par Son Em. le Cardinal-Archevêque. « En témoignage de la satisfaction que Leurs Majestés ont éprouvée, tant de leur visite à l'antique et vénérable Basilique que de l'accueil qu'Elles y ont reçu, » le Czar a conféré à Mgr Langénieux la dignité de grand'croix de Saint-Alexandre Newski et lui en a fait remettre les insignes par l'ambassadeur de Russie à Paris.

Paris. — **Les médecins à Montmartre.** — Les médecins chrétiens ayant à leur tête M. le Dr Gouraud, chirurgien de la Charité, ont fait la semaine dernière leur pèlerinage au Sacré-Cœur. — Ils étaient fort nombreux. La messe fut dite pour eux dans la chapelle de la médecine, par le R. P. Chapotin, des Frères Prêcheurs, qui leur adressa ensuite une belle allocution où il a loué leur foi. Dans cette assistance d'élite on remarquait M. le Dr Desplas, le doyen honoraire de la Faculté catholique de Lille, et de nombreuses personnalités médicales de Paris.

Une invitation aux ennemis des religieux. — La *Revue de l'Ouest* publie la suggestive annonce que voici :

Sœurs et infirmières laïques : on demande 150 à 200,000 personnes sans foi, sans croyances, sans religion, pour soigner des malades, nourrir des vieillards abandonnés, élever des orphelins, instruire des enfants, surveiller des fous, panser des lépreux, etc., etc., à condition que ces 150 ou 200,000 héros ou héroïnes feront ce même travail toute leur vie, dix heures par jour, — pour trente sous, — et recevront des calomnies pour supplément de de salaire.

Les écoles libres. — Mgr l'Évêque de Clermont adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre en faveur des écoles libres où nous lisons :

« Les Congrégations dont les membres dirigent nos écoles libres sont autorisées, sans aucune exception, antérieurement au 1er Juillet dernier.

« C'est donc en parfaite conformité aux lois qu'elles ont pu établir les petites communautés chargées de diriger des écoles soit libres soit publiques.

« Et d'autre part, elles n'ont jamais manqué de se conformer, pour l'ouverture et la direction de leurs écoles, à la loi du 30 Octobre 1886, la seule qui régisse actuellement cette matière.

« Si donc on avait cru voir se produire à leur égard d'autres exigences non justifiées par les lois, il y aurait lieu de compter que ces exigences ne seraient point maintenues en pratique. »

Paris (Plaisance). — **Congrès des Mutualités scolaires.** — Le Congrès des Mutualités scolaires est définitivement fixé aux 19 et 20 Novembre.

Cette date parait heureusement choisie pour permettre aux hommes d'œuvres et à tous ceux qu'intéresse cette question si actuelle des Mutualités de se rendre à ces réunions qui paraissent devoir réunir une nombreuse assistance et présenter un intérêt considérable.

Les réunions du Congrès seront privées ; on ne pourra y être admis sans une carte d'entrée nominative.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le prix de la carte est fixé à 3 fr. Cette carte donnera droit à toutes les séances et au compte-rendu du Congrès.

Les séances auront lieu le matin de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2, et le soir de 2 heures à 5 heures.

On peut, dès à présent, demander des cartes à M. le Secrétaire du Congrès, 36, rue Brauhauban, Tarbes. A la même adresse, on peut demander le *Manuel des Mutualités scolaires* de Jean La Bigorre (0. 75 c. franco).

Ligue des femmes françaises. — Nous insérons volontiers l'appel suivant en faveur de cette œuvre de défense religieuse et sociale, qui prend comme devise : « Pour la Patrie et pour la liberté ! »

FEMMES DE FRANCE,

Les plus grands périls menacent la patrie et la liberté. Leurs adversaires se proposent de leur porter, aux élections prochaines, le dernier coup. Il nous faut les défendre.

Nous avons signé des pétitions ; les Chambres n'en ont pas tenu compte. Nous sommes cependant la moitié de la population de la France, et, quand il s'agit de nos consciences et de nos enfants, il semble que cette partie de la France a le droit de se faire entendre. Puisqu'on ne daigne pas nous écouter, il nous reste d'agir.

C'est pour rendre notre action efficace et pour répondre à l'appel jeté vers nous de tous les points de la France que nous avons constitué cette Ligue.

Son but est de soutenir, aux élections prochaines, avec notre influence, avec notre argent, avec nos sacrifices, les comités et les candidats qui s'engageront à défendre la propriété, la patrie et la liberté.

Femmes, nous avons le cœur plein de pitié pour la misère des foules et nous voulons qu'on protège les faibles ; mais nous savons qu'on les trompe, qu'on les fait souffrir et qu'on les pervertit avec des chimères. Nous réprouvons le *socialisme.*

Françaises, nous aimons la France. Il faut qu'elle vive et que son destin ne soit pas confié à ceux qui maudissent la patrie. Nous réclamons des Français pour gouverner la France, et nous réprouvons l'*internationalisme.*

Par dessus tout, nous réprouvons les *sectaires.*

Mères, nous prétendons que nos enfants sont à nous, et non pas aux députés et aux ministres, et que c'est à nous de les élever, de veiller sur leur enfance et leur jeunesse, de choisir leurs maîtres et de former leurs âmes. Pour cette tâche sainte — qui est la nôtre — nous réclamons la *liberté.*

Chrétiennes, nous voulons qu'on respecte notre foi, prêtes à respecter celle des autres ; nous voulons que le Christ — que nous adorons, nous, — ne soit pas traité en ennemi, dans nos lois, et dénoncé à la haine des ignorants par les maîtres du pouvoir. Nous réclamons pour notre foi le respect, et pour nos consciences la *liberté.*

Cette liberté, nous ne l'avons pas si l'Église ne la partage ; et notre conscience n'est pas satisfaite, s'il y a autour de nous des consciences opprimées. Nous voulons que toutes les consciences soient libres sur la terre de France : les fonctionnaires et les religieux ont une conscience, et pour eux aussi nous réclamons la *liberté.*

Arrière les sans-patrie, les socialistes et les sectaires ! Ce sont des malfaiteurs et des tyrans.

Les femmes de France sont pour :
La patrie,
La propriété,
La liberté.
Et elles se liguent pour les défendre.

La *Ligue des femmes françaises* comprend deux degrés :

I. Font partie du premier degré toutes les Françaises qui s'engagent :

1° A donner *au moins* un franc pour la caisse des élections législatives de 1902.

2° A user de toute leur influence pour faire triompher les candidats décidés à défendre la patrie, la propriété et la liberté.

II. Font partie du second degré celles qui, acceptant les obligations du premier, s'engagent en outre à recruter 20 nouvelles adhérentes, dont au moins quelques-unes — dix, s'il se peut — pour le second degré.

La *Ligue* est dirigée par un Comité siégeant à Lyon, sous la présidence d'honneur de Mme l'Amirale comtesse de Cuverville.

N. B. — Envoyer les cotisations à Mme Ducreux, 26, quai de l'Archevêché, à Lyon, trésorière. — Demander programmes, listes de recrutement, imprimés ou tracts pour propagande, à la Secrétaire : Mme J. Lestra, 13, rue Sainte-Hélène, Lyon.

Pensées.

— Plus les sacrifices que l'on fait sont douloureux, plus les joies qui les suivent sont vives et abondantes.

— La sobriété est la servante de l'intelligence.

BIBLIOGRAPHIE

L'auteur du *Livre de la Prière antique,* le R. P. Dom Cabrol, Prieur de Farnborough, commence chez H. Oudin, 10, rue de Mézières, sous le titre général : **La Prière liturgique,** la publication d'une collection appelée, croyons-nous, au plus vif succès.

Le premier volume vient de paraître ; il a pour titre : **La prière pour les morts,** 1 vol. in-32 broché 0 fr. 80 c. et la date prochaine du 2 Novembre, fête des Morts, justifie le choix de ce livre qui ouvre la collection.

De plus en plus les fidèles reviennent à la dévotion liturgique. Ceux qui ont une fois goûté à cette nourriture forte et substantielle ne peuvent s'en détacher, tout autre aliment leur paraît fade.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Octobre 1901.

I. Le devoir de l'heure présente, par Alfred RANDU. — II. Poètes, poèmes et poésie, par Victor DELAPORTE. — III. L'idée du surnaturel. Histoire et Théologie, par Jean BAINVEL. — IV. L'Aube de lin (Nouvelle) par Pierre SUAU. — V. A la recherche de Tabenne, par Michel JULLIEN. — VI. Le déclin de l'Empire, par Henri CHÉROT. — VII. Circulaire aux inspecteurs d'Académie, par Georges LEYGUES, ministre de l'instruction publique. — VIII. Deux documents : Lettres d'un évêque et d'un député, par Mgr DE CABRIÈRES, évêque de Montpellier et H. DE GAILHARD-BANCEL, député de l'Ardèche. — IX. Revue des livres — Questions religieuses : *A. Esbach ; Ch^es U. Villevieille* : Biographie ; *H. Beaune*, Mathématiques : *E. Borel*. — X. Notes bibliographiques. — XI. Evénements de la quinzaine. Liste des congrégations dispersées ou émigrées.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 16 Octobre 1901.

Les Essais de Montaigne envisagés comme une œuvre d'art. Édouard RUEL. — *A propos de l' « Inferno » de Strindberg.* Johannes JORGENSEN. — *Les Souvenirs d'une religieuse.* Fin. Olivier DE TRÉVILLE. — *Au delà du Code civil.* H. PINON. — *Le Suffrage universel, sa réforme, son organisation normale.* Louis COLIN. — *Pensees et fragments inédits de Charles Perrault.* Paul BONNEFON. — *Les Sanatoria populaires et les moyens d'organiser la lutte contre la tuberculose.* Abbé Paul L'EBRALY. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

OPTIQUE MÉDICALE

Vision claire, douce et sans fatigue, obtenue par les

Verres Sénophaques

Nouveaux verres scientifiques et de haute dispersion.

Armand CARON

OPTICIEN

22, Rue du Parc, QUIMPER

Jumelles — Baromètres — Thermomètres — Pèse-Liquides — Etc.

RÉPARATIONS

GRAND ASSORTIMENT DE TOUS LES GENRES DE VERRES ET MONTURES de façon à exécuter sans retard les Ordonnances des Médecins Oculistes.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. **Vendredi 8 Novembre 1901.** N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — La vraie vie.
II. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Quimper ; Nominations dans le clergé ; Conseil départemental de l'Enseignement primaire ; Retraites de soldats 1901 ; Une œuvre catholique et française ; Les Bretons de Paris ; Nos Missionnaires (fin).
III. — Jurisprudence.
IV. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Les écoles libres et la loi des Associations ; Versailles ; Autun ; Lourdes ; Aux enterrements ; Dans un cimetière le jour des Morts ; Dernière heure.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 10. — 24e Dimanche après la Pentecôte (5e après l'Epiphanie). ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE DES EGLISES DE FRANCE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 11. — S. Martin de Tours, Evêque. Double Blanc.
Mardi, 12. — S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 13. — S. Stanislas de Kostka, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.
Samedi, 16. — S. Melaine, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Dimanche, 17. — 25e Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Botsorhel	du 8 au 11 Novembre.
Berrien.	du 12 au 15 Novembre.
Le Faou	du 16 au 20 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Vraie Vie

Nous avons déjà parlé du panégyrique de saint Philibert, prononcé, lors de la translation de ses reliques à Tournus, par Son Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun. La péroraison de cet éloquent discours s'applique bien aux fêtes que l'Eglise vient de célébrer.

Je veux terminer ce discours en vous proposant le sujet d'une méditation très simple, mais qui, à elle seule, vous sera peut-être plus profitable que tout ce que vous venez d'entendre.

Vous viendrez prier devant cette châsse qui renferme les restes de saint Philibert. Vous examinerez avec une curiosité légitime, en même temps qu'avec une religieuse vénération, ces ossements desséchés qui ont été les organes d'une âme sainte et qui auront part un jour à sa récompense et à sa gloire.

En les regardant, dites-vous à vous-mêmes ce que je me disais lorsque, devant vous, je scellais la demeure actuelle de ces précieuses reliques : un jour, mon corps sera dans l'état où je vois ces ossements. Pour l'y réduire, douze siècles ne seront pas nécessaires. Douze ou quinze ans, vingt tout au plus, suffiront amplement à cette œuvre de dissolution. Elle commencera peu d'heures après ma mort et même avant que mon corps ne soit enfermé dans le cercueil et déposé dans la terre, où elle se poursuivra sans relâche avec une inexorable continuité.....

Or, tandis que mes ossements se dessécheront peu à peu, en attendant d'être un jour entièrement pulvérisés et réduits en cendres, suivant la teneur de la sentence prononcée dès le commencement par le souverain Juge sur nos premiers parents et sur leur lignée : *pulvis es et in pulverem reverteris*, où serai-je ? Que ferai-je ?

Je dis *je*, c'est-à-dire *moi*. *Moi*, ce n'est pas la boite osseuse de mon crâne ; ce ne sont pas mes vertèbres ; *moi*, c'est mon âme. — Mon âme qui pense, qui sent, qui veut, et que sa disjonction violente d'avec mon corps n'empêchera pas de penser, de sentir et de vouloir.

Je répète avec anxiété ma demande de tout à l'heure : Quand mes ossements ressembleront à ceux de ce saint personnage qui est mort en 684, il y a 1217 ans, où sera mon âme ? Que fera mon âme ?... Certes, mes Frères, une semblable question vaut bien la peine d'être examinée de près et scrutée avec une grande attention. — Mettez-vous devant elle, comme j'ai moi-même essayé de le faire ; retournez-la sous toutes ses faces, approfondissez-la. Je n'en connais pas de plus sérieuse.

Où sera mon âme ? Par la miséricorde de Dieu et grâce aux mérites de Jésus-Christ Rédempteur j'espère pouvoir écarter, pour mes auditeurs et pour moi, l'hypothèse effroyable d'une séparation finale et irrémissible entre elle et Celui qui est son principe

et sa fin et qui seul peut assouvir son désir et son besoin invincible de bonheur.

Mais ne dois-je pas me demander et chacun de nous ne doit-il pas se demander si, par sa faute, l'expiation nécessaire et rigoureuse par laquelle, sans doute, il faudra passer avant de pouvoir jouir de la vue et de la possession de Dieu, ne se prolongera pas longtemps, très longtemps, et ne durera pas encore lorsque ces fragments de squelette qui, pendant des siècles, résistent à l'action dissolvante de la tombe, ne seront pas encore entièrement réduits en poudre ?

Assurément, ce serait une présomption orgueilleuse et téméraire de croire que, tout aussitôt après notre mort, nous nous envolerons comme les saints au séjour de l'éternelle félicité. Demeurons humbles dans le juste sentiment et avec la contrition sincère de nos prévarications et de nos misères.

Mais à ces dispositions, sachons joindre une résolution courageuse et logiquement conforme aux principes de notre foi, de nous conduire de telle sorte pendant la vie présente, de faire des dons et des grâces de Dieu un si bon usage, que nous puissions raisonnablement espérer de ne pas languir indéfiniment loin du souverain Bien.

Que deviendront, après notre mort, nos pauvres restes ; en quelle terre reposeront-ils ? Il ne dépend pas de nous de résoudre ce problème ; il demeure le secret de Dieu. — Mais il dépend de nous de préparer dès maintenant les futures destinées de notre âme. Comme il est marqué au livre de Job, cette âme, nous la portons dans nos mains, c'est-à-dire que, pourvus du libre arbitre, éclairés par le flambeau de la raison et par la lumière meilleure de la foi, aidés, puissamment aidés par tant de secours dont nous entoure la bonté divine, nous pouvons dès maintenant « *choisir la vie* ».

Oui, mes chers Frères, choisissons la vie, la vraie vie, non pas celle qui se compose des années périssables, mesurées et emportées par le temps ; mais celle qui nous permettra d'aller là-haut glorifier Dieu dans ses saints et chanter avec eux l'éternel *alleluia !*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

PLOUGUER : Mission, *du 3 au 16 Novembre*. Président la 1re semaine, M. Godec, curé-doyen d'Elliant ; la 2e semaine, M. le chanoine Quéinnec, curé-doyen de Taulé.

BOTSORHEL : Retraite d'Adoration et de Jubilé, *du 7 au 17 Novembre* Président, M. Cuillandre, curé-doyen de Plouigneau.

CHATEAUNEUF : *du 7 au 15 Novembre*, retraite de Jubilé, prêchée par les RR. PP. Bourdoulous, Froger et Person, s. j.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper. — Dimanche prochain, 10 Novembre, les vétérans des armées de terre et de mer de la section de Quimper célèbrent leur fête annuelle. A cette occasion, une messe pour les soldats et marins morts sera dite en l'église cathédrale de Saint-Corentin, *à 11 heures 1/2*. Monseigneur l'Evêque y assistera et prononcera une allocution.

Des places seront réservées aux vétérans et aux invités : on prie donc les fidèles de vouloir bien laisser libre tout le haut de la nef, aussitôt la grand'messe terminée.

— Le Dimanche 17 Novembre, jour de l'élection sénatoriale, pour faciliter à MM. les Délégués le moyen de satisfaire au précepte dominical, une messe sera dite à la Cathédrale de Saint-Corentin, *à midi*.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Évêque, ont été nommés :

M. Fléiter, recteur d'Ergué-Armel, recteur de Trégunc ;

M. Lavanant, aumônier des Religieuses Ursulines de Quimperlé, recteur d'Ergué-Armel ;

M. Fortin, vicaire à Saint-Martin de Brest, aumônier des Religieuses Ursulines de Quimperlé.

Conseil départemental de l'Enseignement primaire. — Un arrêté de M. le Préfet du Finistère fixe au dimanche 8 Décembre les élections pour le renouvellement du Conseil départemental. Comme on le sait, la loi accorde aux membres de l'Enseignement « privé » deux délégués : l'un nommé par les instituteurs et institutrices libres *laïques*, l'autre par les instituteurs et institutrices libres *congréganistes*.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de cette double élection. Il ne nous appartient pas non plus de désigner les candidats au choix des électeurs ; il serait bon cependant que ceux-ci s'entendent d'avance, pour éviter des confusions ou des surprises fâcheuses.

Retraites de soldats 1901.

Quimper. — 2me **Retraite**, *du 22 au 26 Octobre*. — 27 paroisses ; 115 retraitants. — Pluguffan, 17 ; Plogonnec, 12 ; Poullan, 9 ; Penhars, 7 ; Beuzec-Cap-Sizun, 6 ; Guengat, 6 ; Plonéis, 6 ; Mahalon, 5 ; Combrit, 5 ; Ergué-Armel, 5 ; Ergué-Gabéric, 4 ; Plouhinec, 4 ; Goulien, 3 ; Cléden-Cap-Sizun, 3 ; Meylars, 3 ; Loctudy, 3 ; Le Juch, 3 ; Esquibien, 2 ; Peumerit, 2 ; Kerfeunteun, 2 ; Ploaré, 2 ; Primelin, 2 ; Plonéour-Lanvern, 1 ; Landudal, 1 ; Quimper, 1 ; Plomeur, 1 ; Penmarc'h, 1.

Lesneven. — 2me **Retraite**, *du 22 au 26 Octobre*. — 32 paroisses ; 210 retraitants. — Plounéventer, 26 ; Plouescat, 19 ; Cléder, 16 ;

Plouédern, 12 ; Bodilis, 12 ; Saint-Derrien, 11 ; Landivisiau, 10 ; Plougar, 9 ; Landerneau, 8 ; Plouzévédé, 7 ; La Martyre, 7 ; Saint-Servais, 7 ; La Roche-Maurice, 6 ; Loc-Éguiner-Ploudiry, 6 ; Saint-Thonan, 6 ; Tréflez, 6 ; Lanhouarneau, 5 ; Ploudiry, 5 ; Lanneufret, 5 ; Trémaouézan, 4 ; Pencran, 4 ; Plougourvest, 3 ; La Forêt-Landerneau, 3 ; Saint-Divy, 3 ; Saint-Vougay, 3 ; Plougoulm, 1 ; Santec, 1 ; Le Tréhou, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Guipavas, 1 ; Plouider, 1.

Quimperlé. — **Retraite**, *du 22 au 26 Octobre*. — 16 paroisses ; 115 retraitants. — Querrien, 26 ; Moëlan, 25 ; Bannalec, 15 ; Saint-Thurien, 11 ; Mellac, 6 ; Quimperlé, 5 ; Rédéné, 5 ; Guilligomarc'h, 5 ; Locunolé, 4 ; Le Trévoux, 3 ; Riec, 2 ; Lanvénégen (diocèse de Vannes), 2 ; Tréméven, 2 ; Arzano, 2 ; Clohars-Carnoët, 1 ; Meslan (diocèse de Vannes), 1.

Ces chiffres ajoutés à ceux que nous avons précédemment publiés donnent un total de 1157 jeunes gens, conscrits ou soldats libérés, ayant suivi les retraites de 1901 : il y en avait eu seulement 1140 en 1900. C'est donc, pour cette année, une augmentation de 17 retraitants, bien qu'il y ait eu trois paroisses de moins à en fournir : 193 au lieu de 196.

En comparant entre eux les centres de retraites, nous voyons que Lesneven et Quimperlé se maintiennent au même chiffre à *une* et *deux* unités près ; Quimper a perdu 32 retraitants ; et le nombre des paroisses représentées n'est plus que de 53 au lieu de 58. Le progrès vient du centre de Morlaix, où 47 paroisses — au lieu de 42, l'année dernière — ont donné une augmentation de 52 retraitants.

Les Missions et les exercices du Jubilé, qui se sont donnés dans la plupart des paroisses, ont évidemment tenu lieu pour plusieurs de retraites de départ ou de retour. De plus, il faut le constater encore, certaines régions semblent jusqu'ici rebelles à l'idée des retraites militaires. Nous espérons qu'elles finiront par s'ébranler, à leur tour, et qu'on y trouvera quelques jeunes gens disposés à donner le bon exemple, heureusement contagieux comme le mauvais. C'est le vif désir de Monseigneur l'Evêque, qui s'intéresse d'une manière spéciale à cette œuvre ; il l'a montré en allant lui-même présider la clôture des deux retraites de Quimper, pour bénir les jeunes soldats qui y avaient pris part et remercier les prêtres qui s'y dévouent. Qu'ils soient remerciés au nom des familles, des paroisses et du diocèse tout entier, présidents et ouvriers de nos retraites militaires ; qu'on nous permette d'adresser les mêmes remerciements aux religieuses qui fournissent, avec une infatigable obligeance, les locaux nécessaires. Puissent à leur tour les vrais chrétiens comprendre que la retraite est le moyen par excellence pour former non seulement des hommes et des chrétiens, mais encore des soldats de Dieu et des apôtres qui s'emploieront de toutes leurs forces à faire le bien par la parole et surtout par l'exemple !...

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les *messes de départ,* qui réuniront une dernière fois aux pieds des autels les conscrits de chaque paroisse ou de chaque quartier, fourniront une excellente occasion pour leur rappeler les résolutions et les promesses de la retraite. Mais qu'on n'oublie pas, au moment des adieux, la lettre de recommandation aux aumôniers des garnisons dont nous croyons utile de publier, une seconde fois la liste.

Alençon : M. Rattier, vicaire à Notre-Dame ;
Angers : M. Chaplain, chanoine, 12, rue Kellermann ;
Baccarat : M. Chazel, curé ;
Brest : M. l'abbé Le Bihan, 11, rue de l'Harteloire ;
Granville : M. Briand, vicaire à Saint-Paul ;
Laval : M. l'abbé Eudes, 4, rue du Séminaire ;
Levallois-Perret : M. le Directeur de l'Œuvre militaire ;
Morlaix : M. Le Bihan, vicaire à Saint-Melaine ;
Nantes : Mgr de Couëtus, 15, rue Royale ;
— M. l'abbé Delanoue, aumônier, 21, rue Saint-Donatien ;
Paris (Infanterie) : M. l'abbé Mathey, aumônier de la Pitié, 14, rue des Banquiers ;
— (Cuirassiers) : M. Mégemont, 9 *bis*, passage Landrieu ;
— (Sapeurs-pompiers) : M. le Curé de Saint-Louis en l'Ile — ou d'une manière générale : M. le Directeur de l'Œuvre militaire ;
— *Fort de Rosny* (Zouaves) : M. l'abbé Gayez, curé de Rosny ;
Pontivy : M. Jouhanno, aumônier de l'hôpital ;
Port-Louis : M. Guyomar, vicaire ;
Quibéron : M. Séveno, curé-doyen ;
Quimper : M. Le Du, vicaire à Saint-Mathieu ;
Rambouillet : M. Macaire, vicaire ;
Rennes : M. l'abbé Lecoiffier, 3, rue de Dinan ;
Saint-Lô : M. Voisin, vicaire à Notre-Dame ;
Saint-Malo : M. Bertrand, vicaire à la Cathédrale ;
Saint-Mihiel : M. Verjus, curé-doyen ;
Vannes : M. l'abbé Guiomar, 56, rue de l'Hôpital ;
Verdun : M. Rampont, secrétaire de l'Évêché, 5, Impasse St-Jean ;
Versailles : M. Gueusset, 4, Impasse des Gendarmes ;
Vincennes : M. l'abbé Thibaut, aumônier de l'hôpital, 26, rue de la République ;
Vitré : M. Ridel, vicaire à Saint-Martin.

Une œuvre catholique et française. — On sait que l'un des désirs les plus chers de Léon XIII, c'est la réunion des Grecs schismatiques à l'Eglise romaine. Pour hâter le mouvement de retour déjà commencé, le Pape a fait appel aux Congrégations religieuses et en particulier aux Bénédictins de la Pierre-Qui-Vire. D'accord avec le gouvernement de la République, il vient de confier à ceux-ci le sanctuaire d'Abougosch (l'ancien Cariathiarim de la Bible) qui appartient à la France. Le Supérieur de la nouvelle

fondation est le R. P. Prieur du monastère de Kerbénéat dans notre diocèse.

D'autre part, la Propagande a chargé la même Congrégation du soin de bâtir, sur le Mont des Oliviers, un séminaire pour la formation d'un clergé catholique syrien.

Ces deux œuvres, pour être entreprises avec succès et menées à bonne fin, exigent, surtout au commencement, d'abondantes ressources pécuniaires, qu'il est urgent de recueillir. La crise actuelle ne doit en rien paralyser l'Apostolat ; elle ne doit empêcher ni les religieux, ni les fidèles, de travailler chaque jour davantage à l'extension du règne de Jésus-Christ. Tout au contraire, plus la religion est persécutée en France et en Europe, plus nous devons nous efforcer de la faire fleurir au loin, afin que, grâce à ces nobles et généreux sacrifices, elle revienne triomphante reprendre possession de notre patrie.

L'œuvre entreprise par les PP. Bénédictins est une œuvre éminemment catholique ; elle intéresse d'une façon particulière notre pauvre France qui, malgré ses propres égarements, n'en conserve pas moins le devoir et la mission de protéger, et même de promouvoir sur tous les points du globe, les intérêts de la religion catholique et de la civilisation chrétienne.

Aussi Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, sur la demande qui lui en a été faite par le R^me^ P. Léandre, Abbé-Visiteur, a autorisé les Pères Bénédictins à prêcher en faveur de leurs œuvres de Terre-Sainte dans les paroisses du diocèse où ils jugeront la chose avantageuse, après entente avec MM. les Curés ou Recteurs.

Les personnes qui voudraient individuellement contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'adresser leurs offrandes au R. P. Siméon Kervennic, au monastère de Kerbénéat, par Plounéventer.

Les Bretons de Paris. — Nous aimons à parler, dans la *Semaine religieuse,* de nos compatriotes émigrés à Nantes, à Angers, au Havre, à Paris. Ces derniers sont, de beaucoup, les plus nombreux, et les œuvres fondées pour leur venir en aide sont hélas ! bien insuffisantes, malgré le zèle et la générosité des catholiques qui s'y dévouent.

Le R. Père — depuis la dispersion, M. l'abbé — J. Kervennic veut bien nous donner des nouvelles de l'œuvre dont il conserve la direction. « Elle va être pourvue d'un bureau central, destiné aux réunions des dames patronesses ; il y aura là un vestiaire, une bibliothèque et, de plus, une agence de placement pour les « bonnes », avec toutes les sauvegardes désirables. Cette institution nouvelle, qui a pour directrice M^lle^ Quéméner, originaire de Landerneau, a son siège rue Vaugirard, n° 23. »

Notre vénérable correspondant ajoute : « Les misères s'annoncent plus grandes que jamais. Nous ne savons comment nous pourrons y faire face, vu les dépenses nouvelles et la modicité de nos ressources.

« En ce moment, le rapatriement de familles entières grève

Archives diocésaines de Quimper et Léon

notre modeste budget. Les familles nombreuses aux abois lui font de plus fortes brèches encore. Que notre pénurie aurait besoin d'être plus connue et d'attirer quelques charitables cotisations des départements dont nous soutenons les malheureux émigrés ! Mais, on le comprend, la misère des nôtres, au loin, touche peu. Et puis, pourquoi ont-ils abandonné le pays pour courir après une fortune illusoire ? Il y a là de quoi tarir la source de la charité. Cependant il est bon de se rappeler que la nécessité a joué bien des fois un grand rôle dans cette émigration, ainsi que l'obligation créée souvent par un engagement dans les chemins de fer. Il y a donc bien des raisons d'excuser les déceptions de ces pauvres victimes de la misère imprévue, de la maladie et de la mort. »

L'adresse de M. l'abbé Kervennic est : Impasse des Bœufs, 6, Paris, Ve arrondissement.

Nos Missionnaires. — Lettre du R. P. Moullec, *des Pères Blancs d'Alger* (fin).

Après Wabikokoma, c'est le village de Kilema ! Ici on ne m'attendait pas. J'arrive dans la maison du catéchiste sans être aperçu. Les nègres n'ont ni télégraphe, ni téléphone, ni voiture ; malgré cela, il est étonnant de voir comme les nouvelles se répandent rapidement. Je ne suis pas dans la contrée depuis une heure, que tout le monde me sait être là. Catholiques, protestants, païens, tout le pays accourt pour voir le Blanc.

Parler à tout ce monde du bon Dieu et du salut, selon la capacité de chacun, baptiser et confesser, voilà mon occupation de la journée entière. Sur le soir, un catéchumène m'amène sa femme qu'il accuse d'avoir apostasié.

« Je suis allé travailler à la capitale, me dit-il, pendant deux longs mois, croyant laisser ma maison à la garde d'une compagne fidèle ; je me trompais. Ma femme, qui s'était faite catholique avec moi, s'est faite protestante pendant mon absence. Elle n'a pas été fidèle à Dieu, comment veux-tu qu'elle ait été fidèle à son mari ?

— « Mon mari me calomnie, répond la femme. Il est vrai qu'un parent protestant a voulu me circonvenir et me tourner ; mais si en paroles j'ai semblé l'écouter, dans mon âme je n'ai pas jeté ma religion. Donne-moi une médaille.

— « Non, non, s'écrie l'assistance d'une voix unanime, ne lui en donne pas. C'est une mauvaise femme ! Si elle n'avait pas péché d'abord dans son cœur, elle ne l'aurait pas fait non plus dans ses paroles. Du reste, nous la connaissons. Elle fait comme la girouette que les Blancs mettent sur leurs grandes maisons ; elle tourne tantôt à droite, tantôt à gauche.....

— « Oui, oui, s'exclame un plaisant, c'est cela ! elle met son nez tantôt dans ce qui sent bon, tantôt dans ce qui sent mauvais ! »

La pauvre femme écoute toutes ces amères plaisanteries sans mot dire. Je lui demande si réellement elle veut être catholique.

— « Dis-moi sans ambages ce que tu veux. Les Musulmans et les protestants mettent la corde au cou de ceux qui ne veulent pas suivre leurs mensonges, du moins quand ils le peuvent ; mais nous autres catholiques nous ne voulons que des volontaires. Dis-le hautement devant moi et devant tous les catholiques qui sont ici : quelle voie veux-tu suivre ?

— « Celle de saint Pierre, dit-elle, jamais, celle de Luther ! »

Aurais-tu soupçonné une telle réponse dans la bouche d'une sauvagesse ?

***

Nous partons de Kiléma de très bon matin et prenons le chemin de « Butibulongo ». L'étape est de quatre heures. D'abord nous entrons dans une plaine immense où paissent en toute sécurité les zèbres, les gazelles et plusieurs espèces d'antilopes. N'étaient les lois anglaises qui défendent la chasse du gros gibier, nous aurions pu facilement nous régaler d'un peu de viande fraîche.

La plaine est coupée par un large marais dans lequel nous nous enfonçons jusqu'à la ceinture et dont nous sortons parfaitement crottés. Mais s'il suffit de marcher à deux ou trois reprises dans ces eaux bourbeuses pour gâter un habit, le corps surchauffé par une transpiration abondante se trouve très bien de leur bienfaisante fraîcheur.

Lorsque je suis signalé à Butibulongo, tous les noirs des environs viennent au-devant de moi. Ils ne me quittent ensuite qu'à lumière tombante, pour me laisser en proie aux moustiques. Oh ! les cruelles petites bêtes ! J'avais une fièvre assez forte en arrivant dans ce village, et, ne pouvant me reposer le jour à cause de l'affluence des indigènes, je pensais me rattraper la nuit. Mais non ! pas moyen de fermer l'œil ! Les moustiques me piquent avec une fureur inouïe. Après l'enfer de feu, un enfer de moustiques serait, je crois, le plus torturant. De plus, ces insupportables anophèles sont, croit-on, le véhicule des microbes du paludisme.

Le matin, je me lève de bonne heure, fais mon oraison sur l'enfer, supposé qu'il fût de moustiques, et dis la sainte messe. A l'issue du Saint Sacrifice, baptêmes nombreux d'enfants, parmi lesquels se trouve une petite fillette de trois ans qui m'amuse beaucoup et fait passer mon humeur massacrante de la nuit.

Pendant que je prépare tout ce qui est nécessaire à l'administration du Sacrement, elle me regarde avec des yeux de lynx. A plusieurs reprises, elle demande à sa marraine de l'emmener. « Oh ! dit-elle, les larmes dans la voix, si tu savais comme je suis malade ! conduis-moi chez nous. » Je m'approche d'elle pour faire les insufflations liturgiques. Quand elle sent ma barbe tout près de son menton : « Sauvez-moi ! s'écrie-t-elle en se démenant comme une forcenée, le Blanc me mange ! le Blanc me mange ! »

Quand les enfants ne sont pas sages, par ici, les mères les menacent de les envoyer « chez les Blancs pour être mangés ». D'où, la peur bleue de la pauvre petite !

Pour la calmer, je lui donne une médaille, si désirée par les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

petits aussi bien que par les grands. Alors elle s'enhardit jusqu'à m'adresser la parole :

« Est-ce que tu manges du maïs, dis ?

— « Parfaitement.

— « Manges-tu aussi de la banane ?

— « Tous les jours. »

A ces mots, la petite gamine d'appeler sa mère assise non loin. « Maman, maman, lui dit-elle avec supplication, donne-lui vite du maïs et des bananes pour qu'il ne me mange pas ! *Ai mama, bimume mangu, aleme kundya !* »

Pendant tout mon séjour à Butibulongo, la petite Sophia est tourmentée par la crainte d'être mangée. Le lendemain matin, pendant la messe, elle est assise sur les genoux de sa marraine. Entendant les pintades chanter le retour du jour, elle me crie tout haut : « Voilà les pintades, va les tuer, tu les mangeras ! »

***

De Butibulongo je vais à Lukumbi, à Lwami et à Kikuru, trois grands centres très populeux. J'ai passé comme en triomphe au milieu de cette population enthousiaste : sur tous les chemins par lesquels je passe, je rencontre de nombreux groupes d'indigènes venus des villages pour me saluer et me demander des médailles.

A Lwami, tandis que la foule m'assiège, je vois venir vers moi un vieux nègre *tout blanc*, marchant à l'aide d'un bâton. Il a vu six rois à la tête de l'Ouganda, ce qui me fait supposer qu'il a près de cent ans. Jamais on ne l'avait entendu parler de son intention de se faire chrétien.

« Blanc, me dit-il, quand ce matin j'ai vu tout le pays se remuer à cause de ton arrivée ici, je me suis dit que tu devais être quelque chose de grand. Je suis comme un enfant, je n'ai plus aucune mémoire ; vouloir me faire apprendre quelque chose serait peine perdue. Fais de moi ce que tu voudras, je me mets entièrement entre tes mains.

— « Veux-tu croire en Dieu, espérer en sa bonté, l'aimer, te repentir de tes péchés et recevoir le Baptême ?

— « Encore une fois, je me jette dans tes bras. »

Je le conduis alors à la chapelle, l'instruis des principales vérités, et le baptise après l'avoir excité à la contrition. Puis je lui passe au cou un chapelet et une médaille de la Sainte Vierge. Le bon vieux était venu païen, il s'en retourne chrétien et tout rayonnant de bonheur. Il est fatigué, me dit-il, et il me demande la permission de regagner sa hutte : « Oui, lui dis-je, va dans ta maison et n'aie plus d'autre pensée que celle d'aimer Dieu et la Sainte Vierge : sur le bord de la tombe, ils t'ont rendu à la vie ! »

Et voilà, mon cher frère, mes impressions peut-être trop longues sur mes premières armes au Bulémézi. Depuis mon retour, je suis occupé à bâtir mon poste. Ma santé est bonne et je reste comme toujours *tuus in Christo frater et servus*

S. Moullec,
des Pères Blancs.

JURISPRUDENCE

Les Comptes hors Budget du Casuel : Annulation d'une amende prononcée à tort contre un trésorier de Fabrique. — Nous sommes heureux d'enregistrer une décision de la Cour des comptes, qui apporte un nouvel argument à la thèse que nous n'avons cessé de soutenir, sur l'impuissance du gouvernement à faire observer les prescriptions illégales concernant le casuel ecclésiastique.

La question qui vient d'être tranchée était celle-ci :

Lorsque le trésorier de la fabrique n'a pas opéré la perception et la répartition des sommes versées au clergé et aux serviteurs de l'église par les débiteurs des cérémonies religieuses, l'absence de description de ce casuel dans les services hors budget de la fabrique empêche-t-elle les comptes d'être en état d'examen et, par suite, rend-elle le trésorier susceptible d'être condamné à l'amende ?

Non ! a répondu la Cour des comptes, en infirmant un arrêté du Conseil de préfecture de la Marne, rendu dans des circonstances que nous croyons bien connaître.

Le Conseil de préfecture de la Marne a pris, dès 1896, l'habitude de renvoyer aux trésoriers de la fabrique, comme n'étant pas en état d'examen, les comptes de gestion qui ne comprenaient pas les opérations hors budget relatives au casuel du clergé et des serviteurs de l'église. Les comptes revenant à la préfecture sans cette addition étaient de nouveau retournés aux trésoriers avec cette mention : « Il ne sera pas procédé à la réception et à l'apurement des comptes, tant qu'ils ne seront pas en état *complet* d'examen. Les comptables seront mis à l'amende sans préjudice des autres conséquences. »

Consulté sur cette prétention et sur cette menace, nous n'avons pas hésité à conseiller la résistance et à prédire que si l'amende était prononcée par le Conseil de préfecture, elle serait supprimée par la Cour des comptes et que, finalement, les trésoriers auraient gain de cause.

C'est ainsi que le trésorier de la fabrique de Cheminon, du diocèse de Châlons, condamné à une amende de trente francs par le Conseil de préfecture de la Marne, a formé, avec plein succès, devant la Cour des comptes, un pourvoi en appel.

Cette requête a été admise en la forme par un premier arrêt de la Cour des comptes, en date du 27 Février 1900, qui a immédiatement ordonné, ainsi qu'on le lui demandait, le sursis à l'exécution de l'arrêté définitif attaqué.

Puis, statuant au fond, le 26 Février 1901, la Cour des comptes a condamné l'erreur du Conseil de préfecture de la Marne :

La Cour,

Statuant au fond :

Attendu que le conseil de préfecture a fait une fausse application de l'article 150 de la loi du 5 Avril 1884 ;

Attendu que l'amende ne peut être prononcée que lorsque le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comptable n'a pas produit un compte en état d'examen et accompagné de pièces justificatives :

Que l'absence de description aux comptes des services hors budget, en l'espèce, n'empêchait pas les comptes produits au conseil de préfecture d'être en état d'examen :

Par ces motifs,

Infirme les arrêtés dont est appel en ce qu'ils ont condamné le sieur Frerson, trésorier comptable de la fabrique de Cheminon, à une amende de 30 francs pour retard dans le dépôt de ses comptes de 1895, 1896 et 1897.

(Revue Administrative du Culte Catholique.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans tous les cercles les plus autorisés, on continue à déclarer absolument fausse la nouvelle d'une prétendue maladie du Pape. Le jour de la Toussaint, Léon XIII a célébré la messe devant un grand nombre d'étrangers, puis il a reçu plusieurs d'entre eux en audience privée, sans en éprouver d'autre fatigue que celle occasionnée par son grand âge.

Le lendemain, il recevait M. Nisard, ambassadeur de France près le Saint-Siège, revenant de congé. M. Nisard, en quittant le Vatican, assurait que Léon XIII n'avait témoigné aucune fatigue durant un long entretien, mais avait fait preuve d'une lucidité d'esprit merveilleuse dans toutes les questions qui furent traitées, notamment celle des Congrégations religieuses.

Lundi 4 Novembre, le Saint-Père a reçu de nouveau le cardinal Richard, archevêque de Paris.

— On annonce la prochaine arrivée à Rome d'un pèlerinage anglais.

Un vaisseau des Etats-Unis vient d'arriver à Civita-Vecchia ; les officiers et les marins catholiques de ce navire vont venir à Rome et seront reçus par le Saint-Père.

Paris. — La messe du Saint-Esprit pour la rentrée des cours de l'Institut catholique a été dite, mardi 5 Novembre, à 9 heures, par M. le chanoine Bureau, vicaire général, archidiacre de Sainte-Geneviève. Mgr Péchenard, Recteur, a prononcé le discours d'usage.

Les écoles libres et la loi des Associations. — Au sujet de l'application de cette loi, M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil des Ministres, dans un entretien avec M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, a fait les déclarations suivantes :

1° *Sur la circulaire de M. Leygues.* — Dans le cas où les congréganistes « louent leurs services » pour une œuvre quelconque

au propriétaire légal et *réel* d'un immeuble, comme cela a lieu dans certains hospices ou autres établissements des communes, des départements et de l'État, il n'y a pas là de « fondation faite par la Congrégation », et par suite il serait contraire à la loi d'exiger pour ce genre de communautés un décret d'autorisation du Conseil d'État.

En conséquence, les écoles primaires congréganistes qui se fondent dans ces conditions, c'est-à-dire où les congréganistes ne font que louer leurs services pédagogiques, peuvent être ouvertes en se conformant aux seules prescriptions de la loi de 1886, et il serait illégal d'exiger pour l'ouverture de ces écoles ni décret spécial ni même demande particulière d'autorisation.

A plus forte raison ne doit-on rien exiger de pareil s'il ne s'agit que d'un changement de local ou de titulaire.

Il va sans dire cependant qu'en vertu de l'article 14 de la loi du 1er Juillet, le congréganiste qui fait une déclaration d'ouverture d'école doit justifier que sa Congrégation est autorisée ou du moins qu'elle a demandé l'autorisation.

2° *Sur l'application du paragraphe 2 de l'article 13 aux établissements anciens des Congrégations autorisées.* — D'après M. le président du Conseil, ceux de ces établissements, qui n'étaient pas spécialement autorisés ou compris dans le décret d'autorisation, sont tenus de demander l'autorisation prescrite dans le paragraphe 2 de l'article 13 pour les nouveaux établissements de toute Congrégation reconnue... Ces établissements, quoique fondés avant la loi, doivent se munir d'une autorisation spéciale ; mais ils n'étaient pas tenus de le faire dans le délai de trois mois imparti par l'article 18 de la loi du 1er Juillet.

Bien entendu, il ne s'agit que des établissements fondés par les Congrégations reconnues, et non pas de ceux où les congréganistes ne se trouvent qu'en qualité d'employés ayant loué leurs services. Ces derniers établissements ne tombent pas sous le paragraphe 2 de l'article 13.

Versailles. — **Un prix Monthyon bien placé.** — Le jeudi 1er Août, M. l'abbé Gueusset, directeur de l'*Œuvre militaire*, était appelé à la mairie de Versailles, et là on lui communiquait une lettre de M. le Préfet lui faisant connaître, par l'intermédiaire de M. le Maire, que l'Académie française lui avait décerné un prix Monthyon.

En applaudissant à la distinction dont M. l'abbé Gueusset est l'objet, nous recueillons avec plaisir la signification de ce prix de vertu, décerné à un aumônier du Cercle militaire au lendemain du jour où fut fermé le Cercle de La Roche-sur-Yon.

Autun. — **Comment montrer notre sympathie aux religieux persécutés.** — Son Em. le Cardinal Perraud, récemment revenu de Rome, a entretenu les prêtres de sa ville épisco-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pale des circonstances de son voyage *ad limina* et leur a dit, entre autres choses : « Le cœur du Pape souffre cruellement mais vaillamment à la vue des persécutions infligées à l'Église, un peu partout, par la franc-maçonnerie ; mais sa grande douleur vient de nous et de chez nous, car, parmi les nations, la France lui est particulièrement chère. »

Le vénéré Cardinal parle longuement sur le même sujet dans la belle Lettre pastorale qu'il vient d'adresser à son peuple. Puis, après avoir protesté encore contre l'ostracisme dont sont victimes plusieurs Congrégations religieuses et contre la pénible situation faite aux autres, il trace en ces termes leurs devoirs aux catholiques :

« Sachons, N. T. C. F., témoigner aux ordres religieux nos respectueuses et cordiales sympathies. Ayons horreur de cet égoïsme qui nous rendrait étrangers à leurs épreuves, sous l'odieux prétexte que ces épreuves ne nous atteignent pas personnellement. D'ailleurs, si elles ne lèsent pas d'une façon directe nos intérêts privés, pourrions-nous être assez aveugles ou inintelligents pour ne pas voir, pour ne pas comprendre le grave, et peut-être irréparable préjudice qu'elles portent à notre chère France, à l'affermissement de sa paix intérieure, au maintien et aux progrès de son influence dans le monde ? Saint Paul nous dit que, lorsqu'un membre souffre, tout le reste du corps souffre avec lui. Que cette parole apostolique soit la règle de nos sentiments et de notre conduite. Abstenons-nous, autant que possible, de prendre part à ces fêtes mondaines dont la joie bruyante contrasterait d'une manière scandaleuse avec le deuil dans lequel est plongée l'Église notre mère, et la profonde douleur causée par ces tristes événements au cœur du Souverain Pontife. Prions mieux et davantage, afin d'obtenir de la bonté de Dieu que ces jours mauvais soient abrégés. Donnons enfin aux œuvres de l'Église la coopération effective d'une charité plus généreuse que jamais. »

Lourdes. — Sa Sainteté Léon XIII a daigné écrire à Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, pour exprimer à Sa Grandeur toute la joie que lui ont causée les fêtes de la Consécration de l'église du Très Saint Rosaire à Lourdes. Dans ce précieux document, que le Saint-Père a signé de sa propre main, le Vicaire de Jésus-Christ félicite Mgr Schœpfer et tout l'Episcopat français de ce consolant succès et proclame son bonheur d'avoir vu l'univers entier s'associer aux hommages rendus à Notre-Dame de Lourdes.

Les fidèles dévoués au culte de la Sainte-Vierge partageront, à leur tour, le bonheur du Premier Gardien du sanctuaire de Massabielle, en constatant la tendre piété de Léon XIII pour Notre-Dame de Lourdes.

La souscription ouverte par Mgr l'Evêque de Tarbes, dans les colonnes du *Journal de la Grotte*, à l'effet d'ériger une grotte de Lourdes monumentale dans les Jardins du Vatican, atteint la somme de 42.455 fr. 85 centimes.

Aux Enterrements. — Il n'y a pas cinquante ans, nul n'assistait à un enterrement sans être en noir : la famille en grand deuil, les amis en deuil ou en demi-deuil : c'était l'étiquette. On est en train de changer tout cela. Tel, de la famille, couvre son habit noir d'un pardessus gris. Ceux ou celles qui, par sympathie ou par convenance de relations ou d'affaires, répondent au billet de faire part, se permettent, dans leurs vêtements ou coiffures, toutes les couleurs du prisme, qui jurent avec le sombre et lugubre cercueil et les murs du sanctuaire tout de noir revêtus.

Si le billet mortuaire invite à assister aux obsèques, c'est pour prier pour le défunt : or, est-ce assister que de s'esquiver, dès qu'on a donné ou écrit son nom sur la liste de présence ? Est-ce prier que de continuer à l'église la conversation commencée à la maison mortuaire ? Pauvres trépassés ! Votre cercueil n'impose plus le silence. Toute douleur est muette : qui donc vous pleure ? Vous avez besoin de prières : Ayez pitié de moi, criez-vous, *miseremini mei*, vous qui, en m'accompagnant à la tombe, semblez dire que vous êtes de mes amis : « *Vos saltem amici mei !* »

Allons-nous imiter les païens qui louaient des *pleureuses* et des joueurs de flûte, pour suppléer à la sécheresse de leurs yeux et couvrir le bruit profane de leurs lèvres babillardes ? Non, soyons chrétiens ; portons, sur nous et en nous, le deuil de nos morts, disant et répétant : ***Requiem æternam dona eis, Domine.***

***

Dans un cimetière le jour des morts.

Le nombre des croix diminue
Au cimetière. Mais, alors,
Pourquoi tant de fleurs, esprits forts,
Entre les ifs, dans l'avenue ?

Qu'importe à ce qui fut un corps
Une demeure bien tenue ?
D'ailleurs, la pierre sera nue
Tôt ou tard, sur les pauvres morts.

Chrétiens, pour nos tombes aimées,
Mêlons aux gerbes embaumées
Un espoir immortel.

Demain, nos fleurs seront poussière,
Seul, le parfum d'une prière
Dure éternellement au ciel.

François Coppée.

Dernière heure. — Au moment de mettre sous presse, on nous communique un télégramme annonçant l'état alarmant de Mgr l'Evêque de Monaco et demandant des prières pour le vénérable malade.

Mgr Theuret, compatriote et ami de notre Évêque, est chanoine d'honneur de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Publications de la Librairie CH. DOUNIOL (TÉQUI, successeur) Paris.

I. Le Livre du Mariage et de la Famille, par M. l'abbé F. LAPEYRADE. 2e édition. Un vol. in-32 de LXXXVII-402 pages. Prix : 2 francs.

La seconde édition que nous annonçons n'a qu'un tort, c'est celui de s'être fait si longtemps attendre. L'ouvrage épuisé de M. Lapeyrade était redemandé de toutes parts et la raison en est dans la valeur scientifique et morale, dans la réserve savante et discrète du praticien éminent qui a su tout dire sur une matière aussi délicate, aussi complète, aussi travestie par l'esprit romanesque et païen du jour, sans blesser aucune susceptibilité, sans rien laisser d'essentiel dans l'ombre, tout en s'appuyant sur les enseignements autorisés du dogme catholique, depuis l'admirable doctrine de saint Paul jusqu'à la magistrale Encyclique de Léon XIII.

II. Méthode pour converser avec Dieu, *suivie du Bon emploi du temps,* par le R. P. Michel BOUTAULD, S. J. Septième édition publiée par le P. A. Carayon, S. J. Un vol. in-32 de VIII-208 p. Prix : 0 fr. 80.

III. Le devoir du Chrétien dans les jours d'épreuve et de combat. Un vol. in-32 de VIII-192 pages, par le P. Charles DANIEL, S. J. Prix : 0 fr. 80.

Nous vivons à une époque où il est souvent plus difficile de connaître que de pratiquer son devoir. Le devoir connu et pratiqué à la suite du divin Maître, n'est-ce pas tout le programme que doit réaliser le chrétien, l'homme qui se rend compte du grand problème de la vie et de ses immortelles destinées ? Le livre du P. Daniel est appelé à produire des fruits de salut au milieu des épreuves actuelles. Les persécutions n'effrayent pas les âmes qui en sentent tout le prix et sont assez généreuses pour s'engager, à la suite du divin Maître, sur le chemin royal de la souffrance et du renoncement.

LE CHRIST JÉSUS. Instructions d'apologétique, par M. l'abbé DÉSERS, Curé de Saint-Vincent de Paul. In-18 jésus : 2 fr. 50.

(Librairie Ch. Poussielgue, Paris.)

Après les instructions sur *Dieu et l'homme,* parues l'an dernier, dans lesquelles il élucidait clairement et brièvement les problèmes scientifiques qui se rattachent à ces deux grandes notions, M. l'abbé Désers nous présente une nouvelle série d'instructions d'apologétique sur *le Christ Jésus.* Très clair et très vivant, comme le précédent, ce livre est un plaidoyer où les objections des adversaires sont prises corps à corps, discutées avec science et fermeté par un argumentateur loyal, qui ne se dérobe jamais.

Les croyants sont assurés de trouver là un affermissement de leur foi, des réponses aux attaques dont elle est l'objet, en même temps que des nouvelles raisons d'aimer *le Christ Jésus.* D'autre part, ce volume, mis aux mains des incroyants sera pour eux une lumière.

Voici sous quels titres sont groupées ces vingt instructions : *Deux faits à expliquer. — Les sources historiques de la vie du Christ. — La personne du Christ. — Des idées du Christ. — La puissance miraculeuse du Christ.*

Ajoutons que ce volume est précédé d'une approbation toute paternelle de S. E. le Cardinal Richard.

(Librairie J. Salaün, Quimper.)

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 15 Novembre 1901. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Pour l'Octave de la Dédicace.

II. — *Chronique du diocèse :* Œuvre de Saint-François de Sales ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Brest : A l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours ; Quimper : Cérémonie patriotique et religieuse ; Crozon : La nouvelle église ; Plouvorn pendant la Terreur.

III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; France ; Paris ; Lyon.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Novembre. — 25e Dimanche après la Pentecôte (6e après l'Epiphanie). Octave de la Dédicace. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque.

Vêpres du suivant, avec mémoires de l'Octave, du Dimanche et de S. Grégoire le Thaumaturge.

Lundi, 18. — Dédicace de la Basilique des Saints Apôtres Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 19. — Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 21. — Présentation de la Très Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 23. — S. Clément, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 24. — 26e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Faou. . . . . du 16 au 20 Novembre.
Saint-Frégant . . . . . du 21 au 23 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour l'Octave de la Dédicace.

C'est le propre du sentiment religieux de s'exprimer et de se traduire à l'extérieur d'une façon plus ou moins simple ou magnifique selon le développement plus ou moins avancé de la société et des arts, développement au reste dont les inspirations religieuses sont toujours le principal agent et le stimulant le plus efficace...

Nous entendons, tous les jours, l'égoïsme froid et avare de l'impiété regretter les somptueuses dépenses de notre culte, surtout dans la construction de nos églises, et nous rappeler à la simplicité des âges primitifs. Mais alors, faites donc rétrograder l'humanité tout entière ; car, enfin, est-il raisonnable de vouloir, quand tout le reste grandit et se développe dans la société, condamner la religion toute seule, c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de plus grand et de plus noble, à garder pour ses temples leurs premières formes, leurs étroites et mesquines proportions ? On nous parle des temps apostoliques. Eh ! mon Dieu, qui les connaît et les admire plus que nous ? Et notre sacerdoce n'a-t-il pas montré, dans son exil, qu'à la fin du XVIII^e^ siècle, tout aussi bien qu'au premier siècle de l'Église, il savait souffrir avec patience et dérober les saints mystères à la rage des persécuteurs, en cherchant pour Jésus-Christ d'autres voiles que ceux dont son amour l'a revêtu dans son sacrement ? Oui, nous connaissons nos devoirs, et, au besoin, nous saurions encore les remplir.

Evidemment, ce qui se fait dans un état de pauvreté et de proscription ne peut pas servir de règle, pour des temps plus heureux ; ou bien il faudrait reprocher au printemps son vêtement de verdure et de fleurs, parce qu'il s'éloigne de la nudité de l'hiver.

Non, je le répète, il est impossible de supposer qu'un siècle soit à la fois religieux et civilisé, et qu'il n'applique pas d'abord les ressources de la civilisation au profit de la religion. Les beaux-arts sont, avant tout, tributaires du ciel. Aussi, voulez-vous apprécier la mesure de foi et de religion d'un peuple et d'un siècle ? Observez ses temples. L'Ecriture sainte est là pour nous le démontrer en ce qui concerne le peuple juif. Le sort de la religion était intimement lié à celui du temple. Quand le peuple était fidèle et fervent, le temple était splendide et fréquenté ; lorsque le peuple était tiède ou infidèle, le temple était désert et tombait en ruines.

Il en est ainsi partout. Le temple matériel subit toutes les phases de l'augmentation et du décroissement de la foi dans les cœurs. Parcourez notre France. Si vous voyez une cité du sein de laquelle s'élèvent un grand nombre d'édifices sacrés, qui jettent çà et là leurs fronts légers et leurs gracieux clochetons vers les cieux, dites : « Cette ville a été bâtie dans un siècle de foi, dans un siècle qui n'était pas collé à la terre et qui levait parfois les yeux vers le ciel. » Si vous apercevez, au contraire, une ville triste et morne à l'œil, ou nul monument n'apparait, si ce n'est, à travers la fumée

qui s'échappe de ses usines, le théâtre, la bourse, la municipalité et la maison d'arrêt, à peine un ou deux temples aux formes païennes et dont le dôme écrasé n'indique que faiblement la maison de Dieu dites : « Cette ville a été bâtie pour un siècle matérialiste, par un siècle dont le cœur n'était pas en haut, dont toutes les pensées était basses et rampantes. »

En un mot, les productions d'un siècle sont en rapport avec ses idées ; donc, concluons : là où il n'y a pas de temple, il n'y a pas de religion. Là où le temple n'a qu'une forme spéciale, mais peut devenir demain une bourse, un panthéon, un bazar, là il n'y a qu'une religion vague, exploitée par le caprice des gouvernants, la religion y languit et se meurt. Là où l'on change les temples en des théâtres ou des prisons, la pensée religieuse fait place à deux choses qui se tiennent : la volupté et le crime, la licence des individus et la nécessité de la répression par la force matérielle. Mais aussi, disons-le, là où les églises longtemps négligées et presque ensevelies sous les ruines commencent à refleurir et redeviennent l'objet de l'attention, de l'amour et du culte des citoyens, là l'esprit de foi commence à renaître et promet de reprendre bientôt son ancienne vie et sa première chaleur. Car, impossible de fréquenter le temple saint sans que bientôt il fasse rentrer dans notre âme tous les enseignements de foi et de vertu dont sa mystérieuse structure conserve les secrets. C'est la foi qui, dans des jours meilleurs, a bâti le temple ; c'est le temple qui va reconstituer et entretenir la foi dans les cœurs.

L'Église, avant tout, est la maison de la prière et de toutes les salutaires émanations qui accompagnent la prière, c'est la maison de Dieu et la porte du ciel. Involontairement, dès que le chrétien a dépassé le seuil du temple catholique, il se sent touché de respect ; il croit avoir franchi les barrières du monde, être transporté dans la demeure de la paix ; ses sens sont plus recueillis, son âme est plus calme, ses passions s'apaisent malgré lui, ils font qu'il se replie sur lui-même, qu'il s'occupe de son âme, du Dieu qui l'a créé, du sort éternel qui l'attend. CARDINAL PIE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Dimanche prochain, **17 Novembre**, jour des élections sénatoriales, pour faciliter à MM. les délégués l'accomplissement du devoir dominical, une messe sera dite à la Cathédrale de Saint-Corentin, *à midi*.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Dans une circulaire récente, Mgr Chapelier, président général, rappelle qu'il importe à la régularité des opérations de fin d'année que les coti-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sations des Associés soient recueillies avant le 1er Janvier prochain, pour que les comptes des Directions diocésaines parviennent au Conseil central en temps opportun, c'est-à-dire dans les premiers jours de Février au plus tard.

Il est, en outre, nécessaire que les demandes de subsides soient établies par les intéressés, et transmises à Paris *avant le 24 Décembre*, dernier délai. Toute requête ultérieure ne pourrait être examinée qu'après l'ouverture de l'exercice 1902.

D'une réponse de la S. Congrégation des Indulgences il résulte que ceux qui, même pour des motifs qui leur sembleraient légitimes, retiendraient le tout ou une partie des cotisations qui leur seraient confiées, au profit de bonnes œuvres dont la charge leur incombe, au lieu d'en verser le produit intégral à la Caisse centrale de l'Œuvre, perdraient le privilège des Indulgences et des Pouvoirs accordés aux Associés et aux Zélateurs. C'est la même solution qui fut donnée antérieurement, en faveur de l'œuvre de la *Propagation de la Foi*, à une question sur un cas analogue.

On encourt donc, en procédant de la sorte, la responsabilité de perdre soi-même les faveurs spirituelles dont bénéficient ceux qui prêtent leur concours effectif à l'Œuvre, et de priver les Associés d'indulgences sur lesquelles ils avaient droit de compter.

Nous prions les zélateurs et zélatrices du diocèse de remettre, sans trop tarder, entre les mains des chefs de paroisses, le produit des cotisations annuelles qu'elles auront recueillies.

Par une mesure de haute bienveillance pour l'Œuvre, Mgr l'Evêque de Quimper a décidé que désormais, pour éviter toute confusion dans la destination des versements opérés au Secrétariat de l'Evêché, les feuilles de Comptes porteront dans une case spéciale, avec en-tête indicateur, les sommes destinées à l'Œuvre de Saint-François de Sales.

Nous continuerons cependant à recevoir, avec reconnaissance, les fonds qu'on préférerait nous adresser directement.

J. Bulot.

Nécrologie. — Mgr THEURET, *évêque de Monaco, chanoine d'honneur de la Cathédrale de Quimper*. — Lundi matin, Monseigneur l'Évêque a reçu un télégramme annonçant la mort de Mgr Theuret, évêque de Monaco, décédé dans sa 80e année.

Né à Vars (Haute-Saône), le 26 Mars 1822, M. Theuret fut, en 1850, un des premiers professeurs du collège Saint-François Xavier, à Besançon. Peu après, le prince de Monaco lui confiait l'éducation de son fils unique, Albert. En 1878, Mgr Theuret reçut, à Rome, la consécration épiscopale, sous le titre d'évêque d'Hermopolis, et Léon XIII le nomma administrateur de l'abbaye de Monaco. Il devint évêque de Monaco au consistoire du 17 Mars 1887, cette abbaye ayant été érigée en diocèse.

En ces derniers temps, un caprice de l'Altesse princière, dont on connaît la tendance dreyfusarde, avait failli amener la démission de Mgr Theuret, qui fut heureusement défendu par Rome avec une grande énergie.

Mgr Theuret faisait fonction de prélat assistant au sacre de Mgr Dubillard, qu'il est venu voir à Quimper au cours de l'été 1900; nous avons personnellement conservé le meilleur souvenir de sa bonté douce et affable. R. I. P.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Guichaoua, recteur d'Audierne, est nommé recteur de Notre-Dame de l'Assomption de Quimperlé.

Brest. — A l'École Notre-Dame de Bon-Secours. — Après avoir consacré la nouvelle église de Mespaul, le 6 Novembre, et présidé, les jours suivants, une double cérémonie de profession religieuse et de vêture à Saint-Pol-de-Léon et à Morlaix, Mgr l'Evêque s'est rendu à Brest.

Il a bien voulu donner à l'école Notre-Dame de Bon-Secours une bonne partie du temps libre que lui laissaient ses visites officielles. Samedi matin, il a célébré la messe dans la chapelle de l'établissement, puis il a été conduit à la salle des fêtes. Un élève de philosophie a lu un compliment, fort bien tourné, remerciant l'Evêque de la nouvelle preuve de bienveillance qu'il daignait accorder à ce « cher collège..... Il y a trois mois, il assistait aux adieux des RR. PP. Jésuites, contraints de quitter — momentanément, tous l'espèrent — cette maison qu'ils avaient fondée et qu'ils dirigeaient avec autant de distinction que de dévouement... Pour continuer leur œuvre, grâces en soient rendus à Dieu et à Monseigneur, d'autres maîtres sont venus... Déjà les élèves ont appris à les connaître et à les apprécier ; sous leur direction, l'établissement, fidèle à ses traditions, continuera à former des chrétiens convaincus, des hommes dévoués à la France et à l'Eglise... »

Monseigneur remercie le jeune orateur de ses paroles qui sont, il le sait, l'expression des sentiments de tous. L'Evêque « connaît trop la nécessité de l'éducation chrétienne pour ne pas s'intéresser d'une façon particulière à cette maison ; il est heureux d'avoir assuré son existence et son avenir, en la confiant à des hommes capables et dévoués auxquels il adresse ses félicitations et ses remerciements. Il compte que les élèves auront à cœur de répondre au zèle des maîtres par leur docilité, leur amour du travail et leur esprit de piété. »

En terminant, Sa Grandeur rappelle que, lors de son séjour récent à Quimper, Mgr le Nonce apostolique, « sur la demande du directeur de Notre-Dame de Bon-Secours, a donné une bénédiction spéciale à ce collège, aux maîtres, aux élèves et à leurs familles », et il bénit les assistants « non seulement en son nom, mais au nom du représentant du Pape en France, au nom du Souverain Pontife lui-même ».

Monseigneur accorde ensuite un congé, ce qui ajoute à la joie

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des élèves qui garderont un souvenir reconnaissant de la paternelle bienveillance de leur Evêque.

QUIMPER. — **Cérémonie patriotique et religieuse.** — Dimanche dernier, ainsi que nous l'avions annoncé, à l'occasion de la fête annuelle des Vétérans (section de Quimper), une messe a été dite à la cathédrale de Saint-Corentin, dont la nef était ornée de faisceaux de drapeaux aux couleurs nationales.

A l'issue de la messe, dite par un ancien zouave de Rome et de Patay, décoré de la médaille militaire, M. Pichavant, Monseigneur l'Evêque a adressé à la nombreuse assistance une chaude allocution. Après avoir montré les avantages de l'association qui met en commun les forces individuelles pour un but utile, patriotique ou religieux, Sa Grandeur a félicité les Vétérans de l'avoir compris et surtout de venir, chaque année, mettre leur société sous la protection du Tout-Puissant ; la Religion, en effet, est la source du patriotisme, le meilleur soutien des vertus civiques et militaires, comme le plus puissant lien d'union entre les frères d'armes est la charité, qui s'étend au delà de la tombe par le souvenir et la prière pour ceux qui ne sont plus....

La cérémonie s'est terminée par le chant du *Libera* et l'absoute pour les soldats et marins morts au service de la Patrie.

CROZON. — **La nouvelle église.** — Depuis longtemps, la vieille église de Crozon, dont quelques parties au moins, d'après une date relevée sur la charpente, remontaient à la seconde partie du XVIe siècle (1554), était en très mauvais état. Aussi M. le chanoine Hameury avait-il appelé, à différentes reprises, l'attention du Conseil de fabrique sur ce point et recherché avec lui les moyens de faire les réparations nécessaires. L'honorable M. Gassis, architecte à Châteaulin, dressa deux plans de restauration ; mais, pour des raisons qu'il est inutile de rappeler, ces projets n'eurent pas de suite. Puis vint la maladie, et la mort du saint prêtre que Crozon pleure encore, et avec raison, car c'était un vrai apôtre.

De jour en jour cependant, la réparation de l'église devenait plus urgente, plus indispensable. C'est pourquoi le Conseil de fabrique fit prier M. Gassis de faire un plan de restauration, plus complète que celles auxquelles on avait pensé les premières fois. Le devis de ce projet montait à soixante mille francs. C'était peu pour un aussi vaste édifice, mais c'était beaucoup pour les faibles ressources dont on disposait. La fabrique s'engagea à coopérer à cette dépense pour une somme de 30.000 francs ; le conseil municipal, sur la proposition de M. le docteur Louboutin, maire et conseiller général, toujours si bienveillant pour cette œuvre, vota avec plaisir une somme de 20.000 ; l'Etat alloua une subvention de 9.000, et le conseil général un secours de 873 fr. 75. Cela faisait à peu près les 60.000 francs.

Cependant, d'après ce dernier projet, une partie de la nef, du côté Midi, devait être conservée. Le Conseil de fabrique, après y avoir mûrement réfléchi, pensa qu'il y aurait peut-être moyen, sans augmenter beaucoup la dépense, de refaire également cette partie, en substituant la pierre de Locronan de bonne qualité à la pierre de Kersanton, prévue au devis. Sur un rapport de M. l'architecte, le Conseil municipal accepta cette substitution qui fut aussi approuvée par les administrations religieuse et civile. Pour faire face à cette augmentation de dépense, la fabrique sollicita l'autorisation, qui lui fut accordée, de porter son emprunt de 7.000 fr. à 12.000.

Lors de l'adjudication, la paroisse de Crozon eut la bonne fortune de trouver en M. Raguet, père, de Brest, et en M. Le Borgne-Berger, de Quimper, des entrepreneurs, à qui une connaissance approfondie de leur métier permit de soumissionner, chacun pour sa partie, avec un rabais considérable. Par suite, la fabrique avait plus de facilité pour faire, dans l'œuvre de la restauration, des améliorations, prévues et désirées dès le premier moment, mais auxquelles, faute de ressources, il avait fallu renoncer jusque là.

Il est fort rare que, pour des travaux de ce genre, le décompte définitif soit égal aux prévisions du devis. A Crozon, cela n'a pas eu lieu non plus ; mais bien loin que le chiffre total de la dépense, soit plus élevé que celui qui avait été prévu, il lui est très inférieur, surtout si l'on considère que le décompte définitif comprend en plus des travaux prévus au devis, les honoraires de l'architecte, et la dépense occasionnée par le dallage. C'est pourquoi on peut dire, sans exagération, que l'honorable M. Gassis a fait pour la restauration de l'église de Crozon, qui est plutôt une reconstruction, un véritable tour de force.

Sans doute, cette église n'est pas une merveille ; mais sans compter que les merveilles sont rares, sans quoi elles ne mériteraient plus leur nom, peut-on raisonnablement prétendre avoir une merveille de ces dimensions, pour moins de 66.000 francs ?

Les travaux commencèrent le 19 Juillet 1899 ; et la première messe a été dite dans la nouvelle église le 19 Mai 1901. Pendant ces vingt-deux mois, les offices eurent lieu dans une église en bois construite par l'entrepreneur, et que la fabrique avait louée pour toute la durée des travaux. L'ameublement était complètement à remplacer, à part l'autel de la Vierge, celui des « Martyrs », et la chaire à prêcher, encore celle-ci demandait-elle une restauration totale. Grâce au produit d'une quête qui a duré dix-sept jours, la fabrique a pu faire l'acquisition d'un maître-autel, d'un autel de Notre-Dame de Lourdes pour lequel Mlle A. M. a généreusement donné une somme de 1.000 francs, refaire complètement le parquet du chœur, les stalles, la table de communion et la tribune des orgues. Trois autres personnes ont donné, l'une 2.000, et les deux autres chacune 1.000 francs. Tous ces travaux que l'on trouve généralement très convenables, particulièrement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le maître-autel, l'autel de Notre-Dame de Lourdes et la tribune des orgues, ont été exécutés dans les ateliers de M. Toularc'hoat, de Landerneau, le sculpteur si connu et si universellement estimé. A son successeur et élève, M. Caujan, la fabrique de Crozon a confié d'autres travaux, comme la restauration de la vieille chaire à prêcher, exécutée, d'après le *Bulletin d'archéologie*, sur le modèle de celle de Saint-Corentin ; la confection de la boiserie de l'abside, et celle de trois confessionnaux.

Comme on peut en juger par cette rapide énumération, l'église est encore bien nue et bien vide, l'ameublement de la sacristie est bien incomplet. Pour le bâtiment extérieur, il faudrait exhausser le clocher, et remplacer par une flèche élégante cette affreuse calotte, qui de loin le fait prendre pour un moulin à vent, ou encore pour un pigeonnier. Pour cela, il faudrait beaucoup d'argent, et la fabrique a épuisé ses ressources.....

Du moins l'essentiel est fait : la religieuse paroisse de Crozon a une église suffisamment vaste, simple, mais de bon goût. La consécration solennelle en avait été fixée par Mgr l'Evêque au mardi 22 Octobre. Il nous reste à parler de ce jour de fête inoubliable.

X...

(A suivre.)

Plouvorn pendant la Terreur.

Les archives de la mairie de Plouvorn possèdent des feuilles éparses, déchirées, malheureusement trop rares, reproduisant des procès-verbaux de la municipalité pendant les plus mauvais jours de la Révolution (1792-1797). Il est intéressant de rechercher à travers ces pages les sentiments intimes et aussi les souffrances des habitants des campagnes, au moment où, abandonnés à eux-mêmes, séparés de leurs prêtres qui sont cachés ou emprisonnés, ils sont livrés sans défense au commissaire que leur envoie la Convention ou le Directoire.

Beaucoup de ces procès-verbaux enregistrent des lois promulguées ; d'autres, plus nombreux, annoncent des réquisitions, et ces réquisitions se succèdent sans interruption. A partir de 1792, les administrateurs réclament à la municipalité de Plouvorn du bois de chauffage, des bois de construction pour le port de Brest, des bœufs ou, à leur défaut, « des vaches grasses ». Le 8 Messidor an II, ils demandent 74 quintaux de froment, 10 quintaux de seigle, 8 quintaux d'orge, 5 de méteil, 8 de blé noir, 10 d'avoine... Les landes et les bruyères doivent être réduites en cendres pour les lessives de la République. Les toiles et les fils ne pourront être vendus sans l'autorisation des administrateurs, et cette dernière prohibition est peut-être la plus vexatoire, car à cette époque l'industrie du tissage est la plus importante de la contrée.

La misère est grande dans les campagnes, et la municipalité fait entendre au district les plaintes des populations rurales. N'importe ! quand les réquisitions se font attendre, la milice s'installe dans le village aux frais de la commune, jusqu'à ce que le district ait reçu satisfaction.

Mais ce qui est plus attristant à suivre, c'est la persécution religieuse. Jusqu'en 1790, la paroisse de Plouvorn, qui englobait les trèves de Mespaul et de Sainte-Catherine, et s'étendait sur une partie de Plougourvest, était desservie par cinq prêtres, un capucin spécialement attaché à la chapelle de Lambader, sans compter le curé, dignitaire de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon, où il résidait. Tous s'étant refusés au serment, l'évêque Expilly envoya à Plouvorn, en 1791, un prêtre constitutionnel nommé François Ouroual, qui ne tarda pas à donner des preuves de son zèle civique.

Dès son arrivée à Brest (Brumaire an II, Octobre 1793), Laignelot, d'accord avec son collègue Tréhouart, avait adressé aux districts des côtes de Brest et de Lorient une circulaire engageant les communes « à faire passer à la Nation les argenteries de leurs églises comme *un luxe devenu inutile* ». Le 22 Pluviôse de la même année, la municipalité de Plouvorn se réunit et, sous la présidence du commissaire Louis Edern, décide que l'argenterie de l'église sera portée au district.

22 Pluviôse, an II. — District de Landerneau.

Louis Edern, officier municipal, commissaire désigné par les administrateurs du Finistère pour le canton de Plouvorn, s'est présenté devant nous en la salle de nos délibérations et nous a présenté les matières d'or et d'argent de l'église de Plouvorn, que nous avons fait peser en sa présence par le citoyen Salomon Févurier, marchand orfèvre, demeurant en ce ville. Il a donc été procédé à la dite pesée ainsi qu'il suit :

Savoir :

Une croix de procession dorée, pesant 25 marcs, 5 onces, 4 gros ;
Deux plaquettes en argent, pesant . . . 2 marcs, 4 onces ;
Une paire de burettes argent, pesant . . 1 marc, 6 gros.

La dite pesée faite, nous avons déposé les matières d'argent ci-dessus énumérées pour être incessamment adressées à la monnaie, conformément à la loi du 12 Septembre dernier (vieux style).

Mais ce n'est qu'un premier envoi et, deux jours après,

Le 24 Pluviôse, l'an II, à deux heures de relevée, se sont présentés devant nous, administrateurs du directoire du district de Landerneau, le citoyen François Ouroual, curé de Plouvorn et commissaire du district, et Yves Eléouet, notable, commissaire nommé par la municipalité de Plouvorn, accompagnés du citoyen Salomon Févurier, orfèvre, demeurant à Landerneau, lesquels nous ont présenté un extrait du procès-verbal des délibérations du dit Plouvorn relatif à l'argenterie trouvée dans les archives de l'église, par lequel procès-verbal sont nommés pour le transport de la dite argenterie le citoyen Ouroual, curé de Plouvorn et commissaire du district, Yves Eléouet, notable commissaire, accompagnés du citoyen Févurier, orfèvre, demeurant à Landerneau, lesquels nous ont présenté un extrait du procès-verbal de la délibération de la commune de Plouvorn, lequel requiert que la pesée soit faite en notre présence, à laquelle pesée il a été procédé comme suit :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Savoir :

Deux calices avec leurs pataines, pesant	6 marcs, 2 onces;	
Un ciboire.	3 marcs, 5 onces,	6 gros;
Une croix de procession.	11 marcs,	5 gros;
Deux petits chandeliers	3 marcs,	4 gros;
Un enssensoire	6 marcs;	
Une vierge avec son piédestal.	5 marcs, 5 onces,	3 gros;
Une lampe d'argent avec ses chaines . .	17 marcs, 1 once.	

La pesée faite et achevée en notre présence, nous avons fait renfermer la dite argenterie dans l'une des armoires du district pour être ensuite, conformément à la loi du 12 Septembre 1792 (vieux style), adressée à la monnaie.

(Suivent les signatures.)

***

L'an III (1794) amène une recrudescence de persécution, à laquelle n'échappent pas les assermentés. L'évêque le Coz se trouve incarcéré au Mont-Saint-Michel entre des prêtres soumis ou insoumis. Toutefois, le 3 Messidor, le district de Landerneau semble disposé à la clémence ; le citoyen Laurens, officier municipal de Plouvorn, lit à la municipalité un arrêté des administrateurs, relatif aux prêtres non assermentés, et donne la liste nominative des prêtres ci-devant détenus dans la prison de Landerneau « qui ont fait devant le syndic du district la déclaration des lieux où ils devaient se retirer, et ont promis d'y vivre paisibles, soumis aux lois et fidèles à la République ».

Cette trêve n'est pas de longue durée et, huit jours après (le 11 Messidor), le district ordonne l'arrestation immédiate des prêtres qu'il venait de relâcher.

Ce jour, 11 Messidor l'an III de la République française une et indivisible, le citoyen Penguilly, procureur de la commune de Plouvorn, a déposé sur le bureau une lettre des administrateurs du district de Landerneau en date de ce jour, par laquelle ils ordonnent à la dite municipalité, sous la responsabilité collective et individuelle de ses membres, d'arrêter sur le champ et de faire conduire à Landerneau les nommés le Bihan, Abgrall, Gouil et Bizien, prêtres non assermentés, en vertu de l'arrêté des représentants du peuple, daté de Lorient le 9e Messidor.

Après lecture de la dite lettre, le citoyen procureur de la commune a remontré qu'il était urgent de faire sur le champ une perquisition exacte dans les maisons et autres lieux pour parvenir à arrêter les dits prêtres, et les conduire aujourd'hui à Landerneau.

Sur la dite remontrance, la municipalité, le procureur de la commune et le secrétaire greffier sont partis ensemble, vers deux heures de relevée, pour arrêter les dits prêtres. Après avoir fait toutes les recherches possibles sans pouvoir les rencontrer, la dite municipalité, instruite que les dits prêtres avaient coutume de se réfugier dans la commune de Mespaul, s'est transportée dans la maison commune du dit Mespaul où elle a requis la municipalité de lui prêter aide et secours pour arrêter les dits prêtres, et sur cette réquisition, la municipalité de Mespaul s'est jointe à celle de Plouvorn : mais après avoir fait une recherche exacte sur la commune du dit Mespaul, dans toutes les maisons et endroits soupçonnés de donner asile aux dits prêtres, la municipalité n'a pu les trouver, ni savoir où ils sont allés.

Nous soupçonnons fort les municipaux de Plouvorn de ne pas avoir mis un grand zèle dans leur recherche, d'autant plus qu'on ne voit pas figurer parmi eux, ce jour-là, le terrible Louis Edern, commissaire du gouvernement, qui terrorisait la commune.

Mais ce n'est pas sans surprise que, un mois après, on voit se présenter librement à la mairie de Plouvorn un des prêtres poursuivis, qui y fait la déclaration suivante :

DÉCLARATION DU CITOYEN PAUL ABGRALL, PRÊTRE CATHOLIQUE ROMAIN, RÉSIDANT SUR LA COMMUNE DE PLOUVORN.

Les ennemis des ministres du culte catholique romain, ci-devant détenus ou cachés à raison de refus de serment, ne cessent de leur imputer d'être réfractaires à la loi, et d'insinuer qu'ils sont en révolte contre le gouvernement. Les dits ministres ne sont pas et n'ont point été réfractaires à la loi. Une loi a prescrit aux fonctionnaires publics de jurer la ci-devant Constitution civile du clergé ou d'abandonner leurs bénéfices. Ils n'ont point fait le serment, mais ils ont abandonné leurs bénéfices : ils ont donc obéi à la loi et ne sont pas réfractaires. Ils n'ont pas été, ils ne sont pas, ils ne seront jamais en révolte contre le gouvernement. Disciples d'un maître qui leur a dit que son royaume n'est pas de ce monde, ils sont par principe et état soumis au gouvernement civil de tous les pays qu'ils habitent. Lorsque Jésus-Christ a envoyé ses apôtres prêcher l'Evangile dans tout l'univers, il les a envoyés dans les républiques, comme dans les monarchies ; et telle est l'excellence de cette religion toute divine, qu'elle s'adapte à toutes les formes de gouvernement. Dire que le culte catholique ne peut s'exercer dans les républiques comme dans les monarchies, c'est calomnier ce culte et ses ministres. Tels sont, tels ont toujours été les sentiments du citoyen Abgrall, prêtre catholique romain, qui déclare vouloir exercer les fonctions catholiques romaines sur la commune de Plouvorn et demande acte de sa déclaration.

Signé : P. ABGRALL, *prêtre catholique romain.*

Cette démarche ranime les espérances de la population de Plouvorn qui veut croire à une pacification religieuse, et elle adresse aux représentants du peuple la pétition qu'on va lire :

Séance du 15 Fructidor an III (Août 1794), tenue en la maison commune du canton de Plouvorn.

Le citoyen maire ayant déclaré la séance ouverte, le citoyen René Penguilly, procureur de la commune, a déposé sur le bureau une pétition en date du 12 Thermidor dernier, faite et signée par le Général de la commune de Plouvorn, et adressée aux représentants du peuple près des ports et côtes de Brest, pour les prier d'accorder au citoyen Abgrall, prêtre catholique, apostolique et romain, le grand édifice ci-devant appelé l'église paroissiale de Plouvorn, pour y exercer les fonctions de son culte catholique, attendu qu'il est suivi dans l'exercice de son culte par plus de deux mille cinq cents individus, et de donner au citoyen Ouroual, *ex-curé* constitutionnel, un autre édifice ci-devant appelé l'église de Lambader, pour l'exercice de son culte, attendu qu'il n'est suivi que de cinquante individus. La dite pétition ayant été approuvée et signée par le conseil général de la commune.

Cette pétition est importante, car elle constate la proportion des habitants restés fidèles à leurs anciens prêtres, sans vouloir accep-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ter le ministère du prêtre « jureur » Ouroual, qui semble avoir éprouvé quelqu'ennui de 1793 à 1794 ; car il n'est plus reconnu officiellement par les agents du gouvernement ; il ne signe plus que « ex-curé constitutionnel » et il demande humblement à la municipalité de Plouvorn le droit d'exercer son culte :

Aujourd'hui est comparu devant nous, officiers municipaux de Plouvorn, le citoyen Ouroual, ex-curé constitutionnel, lequel a déclaré vouloir résider sur le territoire de la commune, où il se propose d'exercer le culte catholique et a requis qu'il lui soit donné acte de sa soumission aux lois de la République, conformément à la loi du 11 Prairial de l'an III• de la République. — *Signé :* Ouroual.

***

Nous allons retrouver Ouroual dans une circonstance où il nous semble que les *Plouvornéens* se sont couverts de gloire. Il s'agissait, le 2 Ventôse an IV (21 Janvier 1795), de célébrer l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Nous reproduisons, sans commentaires, le procès-verbal de la municipalité de Plouvorn :

Le commissaire du Directoire entendu : l'administration municipale, conformément à l'ordre du département, a célébré aujourd'hui solennellement la fête commémorative du dernier tyran de la France. Tous les fonctionnaires publics, les agents et salariés du gouvernement se sont rassemblés sous la présidence de Jean Auffret dans le temple de la Raison du chef-lieu de ce canton (1), excepté Jean Dol, adjoint, Hervé Péron, assesseur, Jean Monfort, Hervé Saliou, Alain Guiader fils et François le Saout, aussi assesseurs, lesquels ne se sont point présentés. Et l'assemblée étant constituée, le commissaire a voué exécration et haine éternelle à la royauté et attachement inaltérable aux principes républicains, en criant plusieurs fois : Vive la République, vive la Convention nationale, et vive la Constitution française ! Après quoi, chaque membre s'est empressé de signer sa déclaration.

Ont signé le procès-verbal : Le citoyen Le Bars, commissaire du directoire exécutif ; le citoyen Ouroual, ministre catholique assermenté ; le citoyen Jean-Marie Bléas, greffier de la justice de paix.

D'autre part : Les citoyens Jean Auffret, président ; Louis Bourbis, Yves Jacq et Jean Morvan, agents municipaux ; Olivier Marc, Guillaume Kerbrat, adjoints ; Olivier Marc, juge de paix ; Laurent Plantec, François Tanguy, Yves Le Roux, Yves Madec, François André, François Combot et Guillaume Riou, assesseurs, et Jacob Rolland, secrétaire greffier de la municipalité, ont *déclaré ne vouloir signer, attendu qu'ils n'ont pas connaissance si le dernier des rois des Français ait mérité la mort ou non.*

N'y avait-il pas un vrai courage à protester contre l'arrêté du gouvernement, quand un acte de résistance pouvait être un arrêt de mort, quand de pauvres paysans exposaient leur vie pour donner satisfaction à leur conscience ? Et il ne faut pas croire qu'ils obéissent à un sentiment politique : l'habitant du Finistère s'occupait peu de politique, il ne voyait en Louis XVI qu'un innocent injustement condamné.

(1) Malgré la pétition du 15 Fructidor an III, l'église paroissiale de Plouvorn est devenue le temple de la Raison, par arrêté du 15 Brumaire an IV.

Les procès-verbaux retrouvés à la mairie de Plouvorn se continuent jusqu'à l'an VII (1798), mais deviennent de moins en moins intéressants ; le commissaire emploie la séance « à faire exécuter les lois, à maintenir le bon ordre, à veiller à la tranquillité publique... » L'œuvre de destruction est faite. De temps à autre, la municipalité réclame contre les réquisitions, et ne reçoit point de réponse ; mais si la lecture de ces pages est monotone, elle est aussi profondément triste. Car le peuple souffre ! et la révolution, qui s'est faite en son nom, ne lui a jusqu'alors apporté que la misère.

Keruzoret, 31 Juillet 1901.

Cte de Kerdrel.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On donne les informations les plus rassurantes sur la santé du Saint-Père ; le docteur Lapponi dément tous les bruits répandus au sujet de prétendus évanouissements de Léon XIII. On peut juger, du reste, de l'état du Pape par les audiences qu'il accorde journellement : le 11, il a reçu notamment Son Em. le cardinal Richard, Mgr l'évêque de Limoges et M. Féron-Vrau, directeur de *La Croix* ; le lendemain, il recevait Mgr Delamaire, évêque de Périgueux.

On le voit, les réceptions sont plus nombreuses et le travail du Souverain Pontife va s'accroître encore par la réouverture des Congrégations, qui ont repris leur travail depuis le 7 Novembre.

France. — **Mesure sectaire.** — Un décret présidentiel, rendu sur la proposition de M. de Lanessan, ministre de la marine, a supprimé d'un trait de plume toutes les traditions religieuses et toutes les pratiques du culte en usage dans la marine : la prière quotidienne à haute voix, la messe pour l'équipage, l'instruction religieuse, les honneurs au saint Viatique...

Cette mesure, qui froisse profondément les sentiments chrétiens, bien connus, des marins, est prise — comme les précédentes du même genre — sous prétexte d'assurer la liberté de conscience !

Que Dieu pardonne aux proscripteurs de son nom et de son culte ; puisse sa colère ne point retomber sur la France qui voit commettre ce nouveau crime national !

Paris. — **A l'Institut catholique.** — Comme nous l'avons annoncé, la rentrée des cours de l'Institut catholique de Paris a eu lieu le 5 Novembre. Elle a été précédée de la messe traditionnelle du Saint-Esprit, dite en l'église Saint-Joseph de l'Institut, ancienne « église des Carmes ». M. le vicaire général Fages a célébré le saint sacrifice.

L'église était pleine. Les étudiants de l'Institut catholique occu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paient toute la nef ; les professeurs étaient aux premiers rangs.

Mgr le Recteur a prononcé le discours d'usage sur ce texte de saint Paul : *State in fide ; viriliter agite et confortamini.*

Dans un langage, fort et élégant à la fois, Mgr Péchenard a constaté d'abord l'abaissement des caractères et l'universelle indifférence à notre époque. Il a opposé l'homme sans convictions et sans principes à l'homme contraire, en comparant les services rendus par chacun d'eux. De là il a conclu à la nécessité d'avoir des convictions, et surtout des convictions religieuses, puisées principalement dans l'étude de la science sacrée, en un moment où tout vacille autour de nous, où l'autorité la plus haute, celle de l'Eglise, est bafouée et méconnue, où la torpeur des honnêtes gens laisse le champ libre aux perturbateurs de la morale sociale et du droit chrétien.

Puis, le zélé recteur a éloquemment exhorté les jeunes gens de son auditoire à être des convaincus, comme leurs professeurs leur en donnent l'exemple, mais en agissant par eux-mêmes, fortement, virilement, selon les conseils de saint Paul, et en donnant beaucoup d'eux-mêmes aussi. Par là, dit en terminant l'orateur, leur petite phalange grandira et triomphera.

Après cette énergique allocution, l'assistance a entonné d'un seul cœur et d'une seule voix le *Credo*.

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel du Saint-Sacrement.

Les succès remarquables obtenus cette année par l'Institut catholique de Paris, aux examens de droit et à ceux de licence ès-lettres et ès-sciences, ont assuré une nombreuse rentrée, malgré les circonstances défavorables.

La séance générale de rentrée, avec le concours des cardinaux, archevêques et évêques, membres du conseil supérieur, aura lieu le mercredi, 27 Novembre, le lendemain de l'inauguration du monument élevé à Mgr d'Hulst.

LYON. — **Noces d'argent épiscopales du cardinal Coullié.** — Le 19 Novembre prochain sera le 25e anniversaire de la consécration épiscopale du cardinal Coullié, archevêque de Lyon. Cette fête sera célébrée à Lyon le 21 Novembre, en la solennité de la Présentation.

Mgr Touchet, successeur du vénéré jubilaire sur le siège épiscopal d'Orléans, a prescrit la célébration, à l'église de Saint-Paul de cette ville, d'une messe d'actions de grâces à cette même date.

BIBLIOGRAPHIE

Deux publications de l'Œuvre des Campagnes. — Au clergé. — *Documents du ministère pastoral. — Recueil de retraites mensuelles sacerdotales* (1).

(1) Paris. H. OUDIN, éditeur, 10, rue de Mézières, 1901. — Documents, 3 » — Retraites : 4 75.

Ces volumes, d'inégale grandeur, se recommandent également par la solidité de la doctrine et par l'utilité des conseils qu'ils renferment. L'un est intitulé : *Documents du ministère paroissial*, et a pour épigraphe : *Omnibus prodesse*, être utile à tous.

C'est un travail considérable, un in-12 de près de huit cents pages, en très menus caractères ; et on se demande s'il est un seul point intéressant le ministère paroissial qui n'ait été étudié et traité par l'auteur.

Ce livre pourrait s'appeler le *Répertoire du Clergé*. Avec une table fort détaillée, où rien n'est oublié, on peut trouver immédiatement un aperçu, succint sans doute, mais net et précis, sur les devoir du ministère, sur les œuvres, les industries, les mille inventions du zèle destinées à éclairer et à diriger les âmes.

Nous sommes convaincu que ce livre ne tardera pas à être connu et apprécié comme il le mérite. Nous pensons qu'il est destiné à rendre au clergé de sérieux services, et qu'un grand et légitime succès ne peut manquer de récompenser la science de l'auteur, les recherches considérables et les travaux consciencieux que l'ouvrage lui a coûtés.

Le second travail est plus court. Il a pour titre : *Solitudes, recueil de retraites mensuelles sacerdotales*, et pour épigraphe : *verba æternæ vitæ habes*, vous avez les paroles de la vie éternelle. (Joan.. VI,.69.)

Le texte de ces méditations, car ce sont surtout des méditations, avait déjà été distribué à des ecclésiastiques, au cours de ces cinq dernières années, le jour consacré par eux à faire la retraite du mois. Mais elles avaient été distribuées en feuilles détachées, et étaient ainsi menacées d'être éparpillées et de disparaître.

Afin de renouveler et de continuer, par ces exercices, la salutaire impression produite dans l'âme des retraitants, et d'ailleurs à la demande de ceux-ci, l'auteur a réuni en volume ces cinq séries de méditations, pouvant servir à ceux qui désirent consacrer un jour à cette pieuse pratique de la retraite du mois.

Ces deux volumes se complètent l'un l'autre. Le premier est comme un traité didactique des devoirs du prêtre, des pratiques et des pieuses industries capables d'en assurer le succès : le second est une exhortation à la réforme de la vie, et un puissant moyen de perfection sacerdotale, de cette perfection personnelle, sans laquelle l'intelligence des devoirs et l'habileté des méthodes ne produiront que très peu de fruits, si tant est qu'ils ne soient pas entièrement frappés de stérilité.

En vente à la librairie Salaün, Quimper.

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 5 Novembre 1901.

Le duc de Broglie historien, par Henri CHÉROT. — II. Le docteur Phobos (première partie), par Pierre SUAU. — III. Un philosophe chrétien, par Joseph FERCHAT. — IV. Le quiétisme : Lettres inédites du frère de Bossuet, par Eugène GRISELLE, docteur ès lettres. — V. L'enseignement libre : Notes et souvenirs, par Paul KER. — VI. T'ien-Tchou " Seigneur du Ciel ", par Henri HAVRET. — VII. Les réformes de l'enseignement d'après M. Ribot, par E. C. — VIII. Une lettre épiscopale, par Mgr COTTON, évêque de Valence. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^{r} : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 1er Novembre 1901.

A nos lecteurs. Préface pour la huitième année. — *Le Catholicisme à l'Exposition de 1900.* Georges GOYAU. — *Nouvelles notes campagnardes :* I. Au sanctuaire de Saint-Gengoul. Armand BARTHE. — *La Vie intérieure et le Pro-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grès moral d'après Mlle Zénaïde Fleuriot. Ernest TISSOT. — *Les souvenirs de M. Dubois :* La Fondation et les premières années de la Faculté de Lettres de Paris. Adolphe LAIR. — *L'Avenir de la civilisation chinoise.* Fernand FARJENEL. — *Les derniers remaniements du Musée du Louvre.* Louis DIMIER. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

BANQUE J. GILBERT

19, rue de la Pépinière, PARIS.

AGENCE DE QUIMPER : Boulevard de l'Odet (en face l'Évêché).
M. JARRY DE LA COMBE, Directeur.

La Banque J. GILBERT se charge de tous *ordres de Bourse* au *comptant* ou à *terme,* concernant les valeurs cotées ou non cotées. Elle ne prélève aucun courtage en dehors du courtage officiel des agents de change.

La Banque J. GILBERT paie *sans frais* tous *coupons* échus, souscrit aux *émissions,* consent des *avances sur titres,* fait pour ses clients la *vérification des tirages,* se charge de toutes les opérations *sur titres* : versements, libération, timbrage, transfert, etc., donne tous renseignements financiers.

Location de coffres-forts

Opérations spéciales de *Reports* sur *Titres* et *Espèces* déposés à la *Caisse des Reports.*

Comptes de dépôts : Intérêts à vue... 2 »/» 0/0.
— — à 6 mois 2 1/2 0/0.
— — à un an. 3 »/» 0/0.

La Banque J. GILBERT publie chaque semaine le *Messager de l'Epargne,* indiquant les opérations opportunes à effectuer et donnant les listes de tous les tirages financiers. — ABONNEMENT : 2 francs par an.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et au siège de l'Agence.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve **seulement chez M. SAUVAGE,** qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

16e ANNÉE. Vendredi 22 Novembre 1901. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Devant l'épreuve : sentiments du vrai chrétien.

II. — Chronique du diocèse : Œuvre recommandée ; Œuvre de N.-D. de Salut ; Nécrologie ; Trégourez ; Nominations dans le clergé ; Crozon ; Morlaix ; Le Juch ; Institut des Frères de l'Instruction chrétienne ; L'église de N.-D. des Carmes à Pont-l'Abbé (à suivre).

III. — Nouvelles du monde catholique : Vannes ; Rennes ; Dans les Missions ; Turquie ; Les Congrégations religieuses et l'influence française à l'étranger ; Paroles d'Evêques (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Novembre. — 26e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Jean de la Croix, Confesseur, du Dimanche et de S. Chrysogone, Martyr.

Vêpres de la fête, avec mémoires 1° du suivant, 2° de S. Jean de la Croix, 3° du Dimanche.

Lundi, 25. — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Mercredi, 27. — S. Didace, Confesseur *(du 13 Novembre).* Semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — Office votif du Très Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 29. — S. Hoardon, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Samedi, 30. — S. ANDRÉ, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 1er Décembre. — 1er Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plomelin . . . . . du 24 au 26 Novembre.
Rédéné . . . . . du 27 au 30 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Devant l'épreuve : sentiments du vrai chrétien.

Vous vous êtes demandé quelquefois pourquoi Dieu met à l'écart et frappe d'une espèce d'impuissance ceux qui brûlent de travailler pour sa gloire ; et pourquoi, au contraire, la bête cruelle que vit l'Apôtre dans un esprit prophétique, a été déchaînée, elle qui renverse et détruit. La raison, c'est que peut-être Dieu veut punir, par la soustraction de ses grâces, les peuples qui en ont abusé. La raison, c'est, nous le croyons plutôt, que dans une pensée de miséricorde, Dieu tient tout prêts les éléments du bien pour le temps où l'on méritera qu'il les mette en œuvre. La raison, c'est qu'il veut donner aux ouvriers qu'il emploiera, quand le temps sera venu, tout le loisir de se fortifier dans la science et la sainteté, afin qu'après avoir aiguisé leurs armes, ils entrent dans la lice en vainqueurs. La raison, enfin, c'est qu'il veut qu'on se soumette, qu'on prie et qu'on espère ; qu'on s'humilie et qu'on attende ; qu'on se rende digne, en un mot, du miracle que médite son amour, amour qui saura tirer le bien du mal, comme sa puissance tira la lumière du sein des ténèbres. En attendant, que ceux qui doivent être les instruments de sa miséricorde se préparent et s'arment de patience et de courage. Qu'ils répètent avec les saints disciples : *Quand nous aurons fait ce que nous aurons dû, nous ne serons encore que des serviteurs inutiles* (1). O mon fils ! que ce mot ne vous scandalise point : le sort de la vérité, de la vertu, et de tout ce qui se rattache à la religion de Jésus, est d'être ici-bas, proscrit, persécuté, opprimé et en apparence vaincu. Nous ne voyons, nous, le bien que dans le triomphe et le succès : Dieu le voit dans les combats et les efforts. Nous nous affligeons parce que la victoire n'est pas encore complète : elle le sera, mais seulement au jour où le Seigneur dira à son Verbe incarné : *Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied* (2).

Jusque-là, ceux qui *veulent vivre pieusement souffriront persécution pour la justice* (3). On les méprisera, on les conspuera, on les chassera, on les calomniera ; ceux qui se disent fastueusement amis de la liberté, créeront des entraves tout exprès pour les arrêter dans leurs projets du bien ; ou ils ressusciteront tout ce qu'un esprit impie et irréligieux aura inventé, pour arrêter l'élan de ces âmes généreuses. Le bien qu'elles méditeront ne se fera pas, ou ne se fera pas toujours, ni tout entier, ni de suite. Qu'importe, quand il ne se ferait pas, si le seul bien que Dieu veuille est la patience, la résignation, et les désirs soumis de ceux qui souffrent en adorant ses impénétrables desseins ?

Que jamais donc, Seigneur, le murmure ne soit sur mes lèvres,

(1) *S. Luc*, XVII, 10. — (2) *Ps.* CIX, 1. — (3) *Tit* II, 12.

quand, pour des raisons que je ne pourrai comprendre, vous permettrez au nuage de l'erreur d'obscurcir, pour un instant, l'éclat de votre vérité. Que jamais je ne me scandalise, quand le torrent du mal aura rompu sa digue, et aura détruit les espérances de la moisson que le zèle de vos ouvriers aura préparée. A celui-là donc, qui, me montrant vos serviteurs persécutés, me dira : *Où est votre Dieu* (1) ? je répondrai : *Je sais, pour moi, que mon Dieu est au ciel*, que rien n'arrive sans sa permission ou son ordre ; cela me suffit. Sans doute, je ne verrai pas avec une stoïque indifférence les ravages de l'ennemi ; je n'irai pas me retrancher dans une froide impassibilité, quand le sanglier de la forêt aura dévasté l'héritage du Seigneur : l'Apôtre ne parlait *qu'en pleurant des ennemis de Jésus et de sa croix* (2). Je veux que l'intérêt de sa gloire me touche, que le désir du bien me brûle, que le salut de mes frères me réjouisse, que leur perte me pénètre de douleur. Mais quand j'aurai dit à Dieu, dans toute la ferveur de mon âme : Seigneur, *que votre règne arrive ;* je veux ajouter néanmoins : *Que votre volonté soit faite, qu'elle soit faite sur la terre comme dans le ciel* (3). Voilà, Seigneur, le seul désir de mon cœur : c'est de tellement fondre ma volonté dans votre volonté sainte, que je trouve ma consolation au sein même de la désolation, par la raison que vous l'aurez ainsi réglé, et que je ne dois vouloir que ce qui est conforme au plan de votre sagesse et de votre providence.

L'abbé Herbet, *Imitation méditée.*

(1) *Ps.* XLI, 4. — (2) *Phil.* III, 18. — (3) *S. Matth.* VI, 10.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvre recommandée.

SAINT-MARC : Jubilé et Retour de Mission, *du 24 Novembre au 1er Décembre.* — Prédication française, R. P. Haverland, Rédemptoriste : Prédication bretonne, M. Hameury, recteur de Dirinon.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — On rappelle que le mois de Novembre est l'époque du versement des cotisations pour l'Œuvre de N.-D. de Salut. Il importe qu'il n'y ait pas de retard, pour que les comptes de fin d'année puissent être établis en temps utile. Les chefs de dizaines et les associés sont priés de remettre leurs offrandes à Mlle Lesneven, trésorière, rue Saint-Mathieu, Quimper.

Monseigneur l'Evêque partira, lundi soir, pour Paris où il doit assister, le mardi 26 Novembre, à l'inauguration du monument de Mgr d'Hulst et prendre part, le lendemain, à la réunion des Evêques fondateurs et protecteurs de l'Institut catholique.

Sa Grandeur rentrera à Quimper dans les derniers jours de la semaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer le décès de deux confrères, dont l'un enlevé subitement en pleine santé.

I. M. BONIS, *Recteur de Trégourez*, était dans sa 58e année. Depuis plusieurs mois, il était souffrant et visiblement dépérissait ; cependant il réagissait contre le mal, et espérait encore... Il y a quelques jours, son état ayant empiré brusquement, il comprit que c'était la fin, reçut ses sacrements et, après avoir fait le sacrifice de sa vie, attendit la mort avec une stoïque résignation. Il s'est éteint, dimanche 17 Novembre.

Son enterrement a eu lieu, mardi, au milieu d'une grande affluence de paroissiens et d'une assistance d'au moins 40 prêtres, venus donner à leur confrère ce dernier témoignage de sympathie et prier pour le repos de son âme.

Né à Goulien, le 29 Février 1844, M. Bonis (Clet-Marie) fut ordonné prêtre le 9 Août 1868 et nommé vicaire d'abord à Quimerc'h, puis à Querrien (30 Décembre 1874). Devenu recteur de Lannédern en 1882, il fut transféré, le 29 Décembre 1887, à Trégourez où il vient de mourir.

II. M. LE RU, *Recteur de Lampaul-Plouarzel*, est mort, pour ainsi dire, dans l'exercice de son saint ministère. Mardi soir, 19 Novembre, il venait de faire le catéchisme, lorsque, à peine rentré dans son presbytère, il fut frappé d'une congestion qui l'emporta en quelques minutes, avant qu'un confrère du voisinage, appelé en toute hâte, eût eu le temps d'arriver. Il venait peut-être de parler aux enfants de sa paroisse de la brièveté de la vie, de l'obligation de se tenir prêt à répondre à l'appel du Juge. Son enseignement lui aura servi à lui-même de préparation à la mort.

Né à Loquirec, le 24 Mai 1849, ordonné prêtre le 10 Août 1875, M. Le Ru (Jean-Marie) fut vicaire à Garlan, puis à Lanmeur (1879). Il était recteur de Lampaul-Plouarzel depuis le 26 Avril 1892.

R. I. P.

Trégourez. — **Service d'octave.** — On nous prie d'annoncer que le service d'octave pour M. Bonis sera célébré à Trégourez, mardi prochain 26 Novembre, à 10 heures.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Pellerin, recteur de Beuzec-Cap-Sizun, recteur d'Audierne ;

M. Le Bec, recteur de Guengat, recteur de Beuzec-Cap-Sizun ;

M. Fermon, recteur de Kergloff, recteur de Guengat ;

M. Couzigou, recteur de Trézilidé. recteur de Kergloff ;

M. Havas, aumônier des Frères à Quimperlé, recteur de Trézilidé ;

M. Le Stang, vicaire au Trévoux, vicaire à l'Ile de Batz, en remplacement de M. Roué, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Capitaine, jeune prêtre de Cast, vicaire au Trévoux ;

M. Gouriou, vicaire à N.-D. de l'Assomption de Quimperlé, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

M. Arhan, jeune prêtre de Douarnenez, vicaire à N.-D. de l'Assomption de Quimperlé.

Crozon. — **Consécration de l'église.** — Le mardi 22 Octobre a été pour la paroisse de Crozon un jour de fête solennelle, qui laissera dans ses annales un précieux souvenir : c'était la consécration de l'église, reconstruite grâces à la bonne entente et aux généreux sacrifices des paroissiens secondant l'initiative et l'activité intelligente de leur digne curé. Tous ayant contribué à l'œuvre, dans la mesure de leurs moyens, étaient heureux d'en voir le couronnement, si longtemps désiré.

La journée du lundi fut consacrée aux préparatifs de la fête : les Sœurs du Saint-Esprit, toujours si dévouées, avec leurs élèves aidées de plusieurs dames de Crozon, s'occupaient de la décoration de l'église, sous la direction de M. Ely-Labastire, de Brest ; tous les habitants, de leur côté, travaillaient à orner leurs maisons avec un goût vraiment ingénieux.....

Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, est arrivé de Châteaulin, vers 7 heures seulement ; malgré le froid et la nuit déjà venue, une nombreuse escorte s'était rendue au-devant de Sa Grandeur qui, à son entrée au bourg, a trouvé plusieurs milliers de fidèles, avides de recevoir sa bénédiction. Doucement ému, l'Evêque s'arrêta assez longtemps au milieu des groupes, répondant aux saluts et bénissant les fidèles si respectueusement empressés.

Le lendemain, au grand jour, Crozon apparaît dans toute la splendeur de sa parure de fête : dans les rues s'élèvent des arcs de triomphe, les maisons sont ornées de tentures, de feuillage et de fleurs. Mais on prend à peine le temps d'admirer ce spectacle ; il est huit heures, et la cérémonie commence.

Nous ne décrirons pas ici, une fois de plus, ces fonctions sacrées si belles, aux symbolismes si profonds : la vénération des reliques destinées au maître-autel, et provisoirement déposées dans une salle de la maison des Sœurs tranformée en élégante chapelle ; les supplications de la pénitence, les exorcismes et aspersions à l'extérieur et à l'intérieur de l'église, l'inscription sur le pavé des alphabets grec et latin, la bénédiction de l'autel pour le préparer à recevoir les reliques des saints Martyrs, que l'on rapporte triomphalement en procession... A leur suite, les fidèles entrent dans l'église avec un empressement qui ne nuit pas à la dévotion et suivent, avec un pieux intérêt, l'exécution des rites sacrés qui se continuent par la consécration de l'autel, les onctions au saint Chrême faites sur les douze colonnes de l'église, et se terminent par de solenpelles actions de grâces.

La messe fut ensuite chantée par M. Godec, curé d'Elliant, le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

missionnaire si apprécié dans tout le diocèse. Après l'Evangile, M. Riou, recteur de Cast, monta en chaire ; il appartenait au vénérable doyen des prêtres Crozonnais de porter la parole en cette circonstance. M. Riou le fit avec cette véritable éloquence qui vient du cœur : après avoir exprimé, au nom de tous, sa reconnaissance à Monseigneur pour sa paternelle bonté, il remercia M. le Curé de Crozon de son zèle dévoué, particulièrement dans l'œuvre de la reconstruction de l'église ; puis il félicita ses compatriotes d'avoir su s'imposer, si à propos, de généreux sacrifices..... Mais ce n'est pas assez d'avoir bâti le temple matériel ; ils devront toujours se rappeler et mettre en pratique les enseignements que leur donne la seule vue de leur église, centre de la vie spirituelle dans la paroisse.

A la suite de l'orateur, il n'est que juste de mentionner le maître des cérémonies et les directeurs du chant : M. Masson, aumônier des Filles de la Croix, à Lambézellec ; MM. Lazennec, recteur de Carantec, qui tenait l'harmonium, et Tournellec, vicaire à Plonévez-Porzay, chef de la *schola*. Grâces à eux, tout s'est exécuté avec autant d'ordre que d'ensemble.

A la fin de la grand'messe, Monseigneur donna la bénédiction pontificale et les bons Crozonnais, dont la piété et le recueillement s'étaient maintenus durant cette cérémonie de quatre heures, retournèrent chez eux, en se communiquant les impressions ressenties et en énumérant les prêtres qui, au nombre de soixante au moins, étaient venus prendre part à la fête.

Au banquet, servi dans deux classes de l'école chrétienne parfaitement décorées, des toasts furent portés successivement par M. Le Jacq, curé de Crozon, M. le docteur Louboutin, maire, M. Gassis, architecte et par Mgr l'Evêque : en termes pleins de délicatesse et d'à-propos, les orateurs, tour à tour, firent ressortir l'importance de l'œuvre heureusement achevée, et adressèrent des remerciements et des félicitations à chacun de ceux qui ont contribué à la mener à bonne fin.

Les vêpres furent chantées devant une assistance aussi nombreuse que celle du matin... Mais la fête n'est pas finie ; la nuit venue, à un signal donné, le bourg s'illumine comme par magie ; toutes les maisons sont éclairées : deux inscriptions placées, l'une au portail de l'église et l'autre, à l'entrée du presbytère, expliquent cette manifestation spontanée en exprimant les sentiments de tous les Crozonnais : « *Deo gratias !* Vive Monseigneur ! » C'est également le cri qui retentit de tous côtés, quand, accompagné de nombreux prêtres, l'Evêque passe dans les rues pour jouir du spectacle. Manifestement ému de ce témoignage de vénération filiale, Monseigneur ne peut que remercier et bénir encore la population qui l'acclame.....

Le lendemain, Sa Grandeur dit la messe, à 7 heures, et — ce que la fatigue et la durée des cérémonies l'avaient empêché de

faire, la veille, — adressa aux assistants quelques paroles, pour leur dire combien son cœur d'Evêque avait été touché de ces manifestations de respect, et les exhortant à persévérer dans ces sentiments de foi, de fidélité à Dieu et de reconnaissance à ceux qui se dévouent à leur salut.

C'était pour nous le bouquet final, le dernier parfum de la fête... Avant de vous connaître, nos cœurs étaient à vous, Monseigneur ; l'impression qu'a faite votre apparition à Crozon nous restera profondément gravée au cœur, elle n'a fait qu'aviver nos sentiments. Les Crozonnais vous sont reconnaissants des marques de bonté toute paternelle que vous leur avez données sans compter ; ils ne les oublieront pas de longtemps et sont heureux de l'espoir qu'ils gardent de vous revoir l'an prochain. L'expression de leur respect et de leur attachement, ils vous l'adressent aujourd'hui avec la même joie et le même enthousiasme cordial que dans la soirée de la fête : Vive Monseigneur !

UN TÉMOIN.

MORLAIX. — **Plantation de croix.** — Dimanche 10 Novembre, à l'issue des vêpres, pour couronner dignement le jubilé, a eu lieu à la paroisse de Saint-Matthieu une plantation de croix. Le bois de la croix qui se trouve derrière le chevet de l'église Saint-Matthieu, devant N.-D. du Mur, commençait à souffrir de la vétusté. Le clergé de la paroisse a profité de la mission du jubilé pour le faire remplacer. On sait que dans ces conditions une nouvelle bénédiction s'imposait. La cérémonie a eu lieu, au milieu d'une grande affluence de peuple, sous la présidence de Mgr Dulong de Rosnay, qui a prononcé une allocution vibrante, comme il est coutumier d'en faire. Il a rappelé l'histoire de ce christ de N.-D. du Mur, défendu autrefois par les bouchers de Morlaix, et a convié tous les Morlaisiens à ne pas se lasser de manifester leur amour pour le Christ que leurs pères ont aimé et su défendre avec tant d'énergie. *(La Résistance.)*

LE JUCH. — On nous écrit :

« C'était fête, au Juch, dimanche dernier. Les cloches lançaient dans les airs leurs plus joyeuses volées, tandis qu'à l'intérieur l'église, parée comme aux grands jours, présentait une ornementation où l'art avait réussi à rendre aux arbustes et aux plantes les fleurs dont les premiers froids les avaient dépouillés. Bannières et statues, disposées çà et là, proclamaient que les paroissiens voulaient fêter dignement leur patron, saint Maudet ; mais, au milieu du chœur, un christ, étendu sur un brancard délicieusement drapé, attirait les regards par sa noble expression, et révélait que la fête allait revêtir un caractère spécial de grandeur et de solennité. Les offices sont présidés par M. Hascoët, recteur d'Ergué-Gabéric, entouré d'un nombreux clergé, et les chants enlevés avec entrain par la foule des fidèles, aux accords d'un nouvel et bel harmonium dû à la libéralité d'un jeune et pieux paroissien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Après les Vêpres, la procession solennelle sort du bourg et arrive à l'endroit où s'élève déjà la croix nouvelle, destinée à remplacer le calvaire, qu'une tempête avait récemment brisé.

« Le christ, porté en triomphe par les notables de la paroisse, reçoit les bénédictions liturgiques, l'adoration des membres du clergé et du Conseil, puis monte lentement, au milieu de l'émotion de tous, prendre place sur son nouveau trône, d'où il va continuer à prêcher aux passants le renoncement et le prix des souffrances. Ce mystère de la Croix, esquissé déjà le matin au prône de la grand'messe, est à ce moment développé par M. Caër, vicaire à Guiclan, avec un talent servi par un magnifique organe qui porte ses paroles jusqu'aux derniers rangs des assistants. La foule déborde dans le chemin, escalade les talus, prend même position dans les buissons et jusque sur les branches des arbres ; elle paraît vivement impressionnée lorsque l'orateur l'invite, dans sa péroraison, à faire un sérieux examen de conscience, aux pieds du Sauveur en croix, sur les devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers soi et la société... Dieu, sans doute, a dû recueillir les réponses intimes de chacun, ses aveux, ses promesses ; certainement il aura agréé les protestations unanimes d'adoration et d'amour de tout ce peuple, comme une réparation magnifique des trop nombreux sacrilèges, commis à notre époque contre le divin Crucifié.

« Le chant du *Te Deum* et la bénédiction solennelle du T. Saint Sacrement terminent cette fête dont les paroissiens du Juch conserveront, sans doute, longtemps le réconfortant souvenir.

« J. B. »

Institut des Frères de l'Instruction chrétienne. — Le 8 Septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, 69 postulants ont revêtu l'habit religieux des Frères de La Mennais, à Ploërmel et à Hennebont. Nous relevons dans la liste quinze noms appartenant à notre diocèse :

A Ploërmel :

Michel Hascoet, de Dinéault, *F. Désiré-Gabriel* ;
Hervé Tanter, de Ploaré, *F. Hervé-Marie* ;

A Hennebont :

Jean-François Saliou, de Gouézec, *F. Aristée-Joseph* ;
Eugène-Marie Pochard, de St-Pierre-Quilbignon, *F. Athénogènes-Marie* ;
Yves-Marie Paubert, de Tréboul, *F. Auxile-Marie* ;
Jean-Gabriel Queffélec, de Dinéault, *F. Corentin-Joseph* ;
Paul Kerneac'h, de Loc-Maria-Plouzané, *F. Domitien-Marie* ;
François-Nicolas-Marie Leyer, de Ploudaniel, *F. Elie-Jean* ;
Jean-Marie Tréanton, de Dinéault, *F. Florent-Marie* ;
Corentin Le Séac'h, de Landrévarzec, *F. Hyacinthe-Marie* ;
Yves-Allain Stervenou, de Lannédern, *F. Léontius-Yves* ;
François-Yves Trellu, de Landrévarzec, *F. Mamilien-François* ;
Louis-Jean-Marie Nicolas, de Dinéault, *F. Nicolas* ;
Joseph-Marie Férellec, de Lennon, *F. Onésime-Joseph* ;
Louis-Guillaume-Marie Hascoët, de Dinéault, *F. Similien-Louis*.

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

La notice dont je commence aujourd'hui la publication ne sera point un travail d'érudit ; si je voulais choisir un modèle, je prendrais l'excellent petit livre de M. Y. Le Roy sur son église de Saint-Mathieu de Quimper, si bien intitulé par lui « *Mon Clocher* », mais je ne me permettrai pas d'usurper ce titre ; n'ayant point l'honneur d'être *Pontlabiste*, je n'ai le droit de m'approprier aucune partie de l'église dont je m'occupe, et surtout je n'ai nulle envie de revendiquer pour moi son clocher, vrai phénomène de laideur.

Avant d'aborder l'histoire (bien succincte) d'un édifice qui a d'abord appartenu à un important prieuré, et qui est depuis un siècle le centre de la vie d'une grande paroisse, je crois devoir dire tout d'abord ce qu'est l'Ordre des Carmes. La légende du Bréviaire Romain à l'office du 16 Juillet nous renseignera suffisamment à cet égard. J'emprunte à *l'Année liturgique (le temps après la Pentecôte, tome IV)* la traduction qui suit :

Lorsque au saint jour de la Pentecôte les Apôtres, inspirés d'en haut, parlaient diverses langues et faisaient de nombreux miracles en invoquant le très auguste nom de Jésus, on rapporte que de nombreux disciples des saints prophètes Elie et Elisée, préparés par la prédication de Jean-Baptiste à l'arrivée du Christ, ayant vu et reconnu la vérité, embrassèrent aussitôt la foi de l'Evangile. Or la bienheureuse Vierge, dont il leur fut loisible de goûter les entretiens et la familiarité, devint pour eux en ces heures fortunées l'objet d'un amour si spécial et d'une vénération si profonde, que les premiers de tous, à l'endroit de la montagne du Carmel où Elie autrefois avait vu monter la nuée figure de la Vierge, ils construisirent une chapelle à cette même Vierge très pure.

Tous les jours ils se réunissaient souvent dans le nouvel oratoire, honorant par de pieuses cérémonies, des prières et des louanges la bienheureuse Vierge comme singulière protectrice de leur Ordre. Aussi, de divers côtés, commencèrent-ils à être appelés par tout le monde Frères de la bienheureuse Marie du mont Carmel. Les Souverains Pontifes confirmèrent cette appellation, et même accordèrent des indulgences particulières à ceux qui la donneraient soit à l'Ordre, soit à chacun des Frères. Mais ce ne fut pas seulement le nom et la protection que leur donna la très magnifique Vierge : l'insigne du saint Scapulaire fut remis par elle au bienheureux Simon d'Angleterre, pour que ce vêtement du ciel fît reconnaître le saint Ordre et le gardât contre les maux suspendus sur sa tête. Cet Ordre étant autrefois inconnu en Europe, beaucoup faisaient instance auprès d'Honorius III pour sa suppression : mais la très pieuse Vierge Marie apparut de nuit à Honorius, et lui fit savoir qu'il eût à couvrir de sa bienveillance l'institut et ses membres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce n'est pas seulement dans le siècle présent que la bienheureuse Vierge voulut signaler par des privilèges nombreux un Ordre qui lui est si cher : partout trouvent crédit sa miséricorde et sa puissance ; et c'est une pieuse croyance que, dans le siècle futur, la faveur de son maternel amour console au milieu des flammes du purgatoire, et conduit au plus vite à la céleste patrie ses fils de la confrérie du Scapulaire, qui ont observé la légère abstinence et les quelques prières à eux marquées, en gardant la chasteté selon leur état. En reconnaissance donc de tant et de si grands bienfaits, l'Ordre a établi pour être célébrée à perpétuité tous les ans en son honneur cette solennelle commémoration de la bienheureuse Vierge.

C'est aussi à *l'Année liturgique* que j'emprunterai quelques développements sur l'établissement et la diffusion de l'Ordre du Carmel en Europe.

« Au douzième siècle, à la suite de l'établissement du royaume latin de Jérusalem, beaucoup de pèlerins d'Europe venant augmenter le nombre des solitaires de la sainte montagne, il parut bon de donner à leur vie, jusque-là plus érémitique que conventuelle, une forme mieux en rapport avec les habitudes des Occidentaux ; ce fut alors que le légat Aimeric Malafaida, patriarche d'Antioche, les réunit en communauté sous l'autorité de saint Berthold qui, le premier, reçut à cette occasion le titre de Prieur général. Le Bienheureux Albert, patriarche de Jérusalem et également légat apostolique, acheva dans les premières années du siècle suivant l'œuvre d'Aimeric, en donnant une Règle fixe à l'Ordre qui commença de se répandre en Chypre, en Sicile et dans les pays d'au delà de la mer, favorisé par les princes et les chevaliers revenus de Terre Sainte. Bientôt même, Dieu abandonnant les chrétiens d'Orient au châtiment mérité par leurs fautes, les représailles des Sarrasins victorieux devinrent telles en ce siècle de malheur pour la Palestine, qu'une assemblée plénière, tenue au Carmel sous Alain le Breton, décréta l'émigration totale, ne laissant à la garde du berceau de l'Ordre que quelques affamés du martyre. L'année même où elle se consommait (1245), Simon Stock fut élu général dans le premier Chapitre d'Occident, réuni à Aylesford, en Angleterre.

« Simon était désigné à ce choix par les luttes heureuses qu'il avait précédemment soutenues pour la reconnaissance de l'Ordre, que nombre de prélats, s'appuyant des récentes décisions du concile de Latran, rejetaient comme nouveau en Europe. Notre-Dame même avait alors pris en mains la cause des Frères, et obtenu d'Honorius III le décret de confirmation qui fut l'origne première de la fête de ce jour. Or, ce n'était là ni le commencement, ni la fin des faveurs de la très douce Vierge pour la famille qui si longtemps avait vécu comme à l'ombre de la nuée mystérieuse, obscure comme elle dans son humilité, sans autre lien ni prétention que l'imitation de ses œuvres cachées et la commune contemplation de sa gloire. Elle-même avait voulu sa sortie du milieu d'un peuple infidèle, comme avant la fin de ce même siècle treizième, elle

donnera ordre à ses Anges de transporter en terre catholique sa bénie maison de Nazareth. Que les hommes d'alors, que les historiens de nos temps à vue toujours si courte en aient eu ou non la pensée : les deux translations s'appelaient, comme elles se complètent et s'expliquent mutuellement, comme l'une et l'autre vont être pour notre Europe le point de départ des plus insignes faveurs du ciel.

« Dans la nuit du 15 au 16 Juillet de l'année 1251, la gracieuse souveraine du Carmel confirmait à ses fils par un signe extérieur le droit de cité qu'elle leur avait obtenu en ces régions nouvelles où les amenait leur exode ; maîtresse et mère de tout l'Ordre religieux, elle leur conférait de ses augustes mains le scapulaire, vêtement distinctif jusque-là de la plus grande et de la plus ancienne des familles religieuses de l'Occident (1). Saint Simon Stock qui recevait de la Mère de Dieu cet insigne, ennobli encore par le contact de ses doigts sacrés, l'entendait en même temps lui dire : « Quiconque mourra dans cet habit, ne souffrira point les flammes « éternelles. »

« Mais ce n'était point seulement contre le feu sans fin de l'abîme, que devait s'exercer en faveur de ceux qui porteraient le pieux habit la toute-puissance suppliante de la divine Mère. En 1316, lorsque de toutes les âmes saintes s'élevaient au ciel d'ardentes prières pour obtenir à l'Église la cessation du veuvage désastreux et prolongé qui avait suivi la mort de Clément V, la Reine des Saints se montrait à Jacques d'Enze que le monde allait saluer bientôt du nom de Jean XXII ; elle lui annonçait sa prochaine élévation au pontificat suprême, et en même temps lui recommandait de publier le privilège d'une prompte délivrance du purgatoire qu'elle avait obtenu de son Fils divin pour ses enfants du Carmel. « Moi leur Mère, je descendrai par grâce vers « eux le samedi qui suivra leur mort, et tous ceux que je trou- « verai dans le purgatoire je les délivrerai et les emmènerai à la « montagne de l'éternelle vie. » Ce sont les propres paroles de Notre-Dame, citées par Jean XXII dans la bulle où il en rend témoignage, et qui fut dite *sabbatine* (2) en raison du jour désigné par la glorieuse libératrice comme celui où s'exercerait le miséricordieux privilège.

« Nous n'ignorons point les tentatives faites dans le but d'ébranler l'authenticité de ces concessions du ciel ; mais le temps, qui nous est si étroitement mesuré, ne nous permet pas de suivre dans leurs détails infinis ces luttes stériles. L'attaque du principal des adversaires, le trop renommé Launoy, fut condamnée par le Siège apostolique ; et après comme avant ces contradictions, les Pontifes romains confirmèrent maintes fois de leur autorité suprême, autant qu'il en pouvait être besoin, la substance et la lettre même des précieuses promesses. On trouvera dans les ouvrages

(1) C'est-à-dire l'Ordre de saint Benoît.
(2) C'est-à-dire du jour du *sabbat* ou samedi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

spéciaux l'énumération des nombreuses indulgences par lesquelles ils voulurent enrichir toujours plus la famille du Carmel, et faire écho de cette terre à la faveur dont elle jouit au ciel.

« La munificence de Marie, la pieuse gratitude de ses fils pour l'hospitalité que leur donnait l'Occident, l'autorité enfin des successeurs de Pierre, rendirent bientôt ces richesses spirituelles accessibles au peuple entier des chrétiens, par l'institution de la Confrérie du saint Scapulaire qui fait entrer ses membres en participation des mérites et privilèges de tout l'Ordre des Carmes. Qui dira les grâces, souvent merveilleuses, obtenues par l'humble vêtement ? Qui pourrait compter aujourd'hui les fidèles enrôlés dans la milice sainte ? Lorsque Benoît XIII, au XVIIIe siècle, étendit la fête du 16 Juillet à l'Eglise entière, il ne fit pour ainsi dire que consacrer officiellement l'universalité de fait que le culte de la Reine du Carmel avait conquise presque partout dès lors. »

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

VANNES. — **« Catholiques & Bretons toujours ! »** — Mgr l'Evêque de Vannes vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une Lettre pastorale « au sujet du grand pèlerinage d'hommes accompli à Sainte-Anne le 20 Octobre dernier ; de la mort de M. Le Guen (supérieur du Petit-Séminaire) et de la visite de Son Excellence Mgr le Nonce apostolique ». Après avoir rappelé le « spectacle incomparable du pèlerinage d'hommes, de représentants de toutes les paroisses du diocèse » — dont nous avons donné le compte-rendu —, Mgr Latieule fait cette réflexion qui peut s'appliquer à d'autres que les diocésains de Vannes :

« Ah ! Nos très chers Frères, si, en toute circonstance, vous restiez fermes et unis dans la confession de votre foi, si vous saviez fouler aux pieds toute vaine crainte des hommes et tout respect humain, si surtout vous vous opposiez, comme un mur d'airain, à ceux qui, sous prétexte de vous affranchir de vos superstitions, s'efforcent de vous éloigner des salutaires pratiques de la religion et de vos prêtres, la Bretagne ne cesserait de provoquer l'admiration universelle et contribuerait puissamment au salut de la patrie.

« Vous nous rendrez tous ce témoignage que partout et toujours, dans nos écrits comme dans nos discours, nous avons prêché l'union, la charité, le pardon et l'oubli des injures. Pour les individus, comme pour les familles et les nations, rien ne nous semble égaler le bienfait ineffable de la paix. Afin de l'obtenir, nous ne devons rien épargner. Mais, est-ce à dire qu'il faut lui sacrifier notre Dieu, notre âme et nos intérêts éternels ? Non, certes, Nos très chers Frères ; car, acquise à ce prix, ce serait la

mort et non pas la bienheureuse paix de Jésus-Christ. En respectant les droits de notre prochain, mais en réclamant les nôtres, surtout nos droits de chrétiens et d'hommes libres, nous faisons œuvre de salut et nous ne troublons nullement, pour notre part, la concorde qui doit régner entre les citoyens d'un même pays.

« Oui, vous étiez beaux, là-bas, dans les champs de Sainte-Anne, lorsque de vos vingt-cinq mille poitrines palpitantes s'échappait, avec un indicible élan, le cri de vos pères : Catholique et Breton toujours ! Et si les absents avaient pu vous entendre et vous répondre, quel immense écho, à cette heure, eût retenti dans toutes nos paroisses, redisant : Catholique et Breton toujours ! Eh quoi, Nos très chers Frères, cette noble devise ne deviendrait-elle, pour un certain nombre d'entre vous, qu'une étiquette de parade et une vaine clameur ? Et à certains jours, on vous trouverait associés aux pires ennemis de cette religion catholique, dont vous vous proclamiez si haut les tenants et les défenseurs ? Non, non, cette injure ne sera jamais adressée aux fils de l'Arvor, qui connaissent la valeur des mots : « Catholique et Breton toujours ! »

RENNES. — **Défense du clergé.** — Le journal socialiste, le *Réveil Social*, de Nantes, était poursuivi par 11 vicaires de l'arrondissement de Fougères, à raison d'un article diffamatoire, en date du 20 Août.

Le procès est venu, il y a dix jours, devant le Tribunal correctionnel de Fougères. Le *Réveil Social* a été condamné à 100 fr. d'amende, 50 fr. de dommages-intérêts à chacun des prêtres poursuivants, et à une insertion du jugement dans le *Réveil*, dans le *Journal de Fougères* et la *Chronique de Fougères*.

Le *Réveil* était défendu par le député socialiste Viviani. Les vicaires diffamés, se portant partie civile, avaient pour avocat Me Salmon, du barreau de Rennes.

Dans les Missions. — On annonce la mort de Mgr Van Camelbecke, évêque de Hierocésarée, vicaire apostolique de la Cochinchine Orientale, où il exerçait son ministère depuis 1863.

Le vénérable évêque missionnaire était né à Nantes, en 1839, et appartenait à la Société des Missions étrangères. Il fut en Cochinchine un vaillant ouvrier de l'influence française et rendit à plusieurs reprises des services signalés à nos officiers du corps d'occupation.

TURQUIE. — **La fin du conflit franco-turc et les œuvres françaises en Orient.** — Depuis quelque temps le Sultan profitait des démêlés survenus entre la France et lui pour s'acharner contre les congrégations religieuses. Il espérait diminuer par là notre influence française en Orient, sans que notre gouvernement osât réclamer.

De là toute une série de mesures calquées sur celles qui, chez

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous, ont frappé les différents ordres religieux. Droits de douanes, impôts spéciaux, limite imposée aux agrandissements des anciennes fondations, autorisation particulière exigée pour les nouvelles, etc., etc. Un iradé du 1er Novembre interdisait même aux Jésuites chassés de France de mettre le pied dans l'empire ottoman.

Heureusement, dit la *Semaine religieuse de Paris*, que nos hommes d'Etat ont deux politiques : une pour les électeurs et l'autre pour l'*exportation* ; car une escadre a été envoyée en Orient, à l'occasion d'un conflit diplomatico-monétaire, et la France en a profité pour imposer entre autres conditions de son ultimatum les réformes suivantes acceptées par Habdul-Hamid :

La Porte : 1° Reconnaît l'existence légale de nos écoles actuelles et leur accorde les immunités douanières, conformément aux traités et conventions en vigueur ; 2° Reconnaît l'existence légale de nos établissements hospitaliers et religieux actuels et leur accorde l'exonération de l'impôt foncier et les immunités douanières, conformément aux traités et conventions en vigueur ; 3° Autorise les constructions, réparations ou agrandissements des établissements scolaires, hospitaliers ou religieux endommagés ou détruits pendant les événements de 1894, 1895 et 1896 en Turquie d'Asie et à Constantinople ; 4° S'engage à considérer comme autorisés de plein droit les fondations, agrandissements, constructions et réparations auxquels nous désirerions procéder à l'avenir, si, prévenu de notre intention, le gouvernement impérial n'a pas, dans le délai de six mois, présenté d'objections ; 5° Sanctionne l'élection du patriarche chaldéen.

Les Congrégations religieuses et l'influence française à l'étranger. — M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople, a fait dernièrement des déclarations, dans une réunion, au sujet du rôle des religieux français en Orient. Il constate, tout d'abord, que nous avons à lutter contre les nations étrangères qui veulent nous supplanter dans le Levant.

« Heureusement, dit-il, nous avons de l'avance. Dans les écoles dirigées par les religieux français ou par les latins que nous patronnons, nous élevons trente-six mille enfants, mais nous demeurons à peu près stationnaires. Ce n'est pas que nos religieux et religieuses soient inférieurs à leur tâche, mais nos ressources sont trop restreintes ; nous n'avons que 700,000 francs à dépenser pour patronner et soutenir tant d'œuvres, tandis que les autres nations dépensent des millions pour favoriser leurs coreligionnaires.

« Heureusement, les religieux sont désintéressés et courageux jusqu'à l'héroïsme.....

« Vous êtes peut-être surpris, messieurs, de m'entendre parler de la sorte, mais je rends hommage à la vérité. Je vous dis en toute simplicité et franchise ce que j'ai vu et entendu, ce que j'ai constaté par moi-même. En Orient, les religieux et les religieuses

nous rendent d'immenses services ; la France se doit à elle-même de les aider et de les protéger, et le jour où elle les abandonnerait, c'en serait fait de son prestige dans tout l'Orient. »

Au moment même où M. Constans, qui n'est pas suspect de cléricalisme, faisait ces importantes déclarations, la commission du budget rayait tous les crédits relatifs aux écoles religieuses en Orient !

PAROLES D'ÉVÊQUES. — 1. Union nécessaire. — Dans une récente lettre pastorale, Mgr Mignot, archevêque d'Albi, fait entendre les graves paroles qui suivent :

« Un autre sujet d'amertume, c'est la division des esprits, le trouble jeté dans les âmes les meilleures, la défiance semée, inconsciemment sans doute, au sein du peuple chrétien à l'égard de ses chefs. Au cours de ces luttes, où s'est joué l'avenir religieux de la France, l'épiscopat n'a cessé, de la part d'une fraction importante de l'opinion, d'être traité en suspect : seul responsable devant Dieu et devant l'Eglise des intérêts catholiques et de la paix nationale ; seul interprète autorisé de la véritable sagesse chrétienne ; organe du Christ et représentant direct de son Vicaire sur la terre ; obligé par sa conscience et sa fonction de s'élever au-dessus des partis et des intérêts éphémères, il doit à sa prudence, à sa modération, à la réserve que lui ont imposée les circonstances et l'exemple même du Souverain Pontife, d'avoir déplu à ceux que lasse la patience de l'Eglise, et auxquels Jésus-Christ ne manquerait pas de dire, s'il revenait sur la terre : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. »

.....Si les prêtres et les fidèles se séparent de leurs pasteurs, qui donc les dirigera ? qui prendra soin de les guider dans la vraie tradition de l'Eglise et selon l'esprit de Jésus-Christ ? Viendra-t-il un temps où notre redoutable ministère passera en des mains profanes, où la parole d'un journaliste irresponsable et souvent anonyme pèsera plus dans l'esprit public que le conseil de l'évêque et celui du Pape lui-même ?

« Prenons donc garde : plus que jamais l'union est nécessaire, l'union telle que Jésus-Christ l'a voulue : l'union des fidèles aux Evêques et des Evêques au Pape, dans l'obéissance et dans la foi. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Sainte Thérèse, par M. HENRI JOLY, ancien professeur à la Sorbonne et au Collège de France. 1 vol. in-12 de 244 pages de la collection " Les Saints ". Prix : 2 fr. Librairie VICTOR LECOFFRE, 90, rue Bonaparte, Paris.

La publication d'une vie de sainte Thérèse par le directeur si connu de la collection " Les Saints ", ne peut manquer d'exciter un vif intérêt On y trouvera un plan nouveau permettant de mettre en plus vive lumière que jamais plusieurs parties capitales de la vie de l'héroïne, des études faites sur des documents peu connus et sur des travaux soustraits jusqu'alors à la con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naissance du public, des souvenirs recueillis tout récemment par l'auteur lui-même à Avila, Salamanque, Albe de Tormès, etc., enfin une psychologie pénétrante qui, sous la sainte, s'applique et réussit admirablement à faire connaître la femme.

On avait des vies de sainte Thérèse en deux volumes qui avaient eu un légitime succès. Mais le public attendait encore un autre travail plus condensé, plus à la portée de tout le monde, où le portrait de la grande carmélite fût retracé d'une façon saillante, lumineuse, colorée. Cette lacune est enfin comblée ; elle ne pouvait l'être mieux que par l'auteur de la *Psychologie des saints* et de *Saint Ignace de Loyola*, dont le succès considérable a couronné tant de services rendus à la science, aux œuvres sociales et à la défense de la vérité.

Les Principes ou Essai sur le Problème des destinées de l'homme, par l'abbé Georges Frémont, docteur en théologie, chanoine d'Alger et de Carthage, de Poitiers, de Nice et d'Albi. 14 vol. in-8 carré. Chaque volume forme un tout complet et se vendra séparément. *Prix : 5 fr. ;* franco : 5 *fr.* 50. *(Librairie* B. Bloud, *Paris.)*

Cet ouvrage, de l'aveu des théologiens éminents qui en ont lu le manuscrit, comptera parmi les plus remarquables que la défense des dogmes chrétiens ait produits jusqu'à ce jour. L'importance de sa matière, la gravité des questions qu'il traite, l'ampleur de sa distribution, la beauté toute classique du style qu'il revêt, en font un de ces monuments dont l'Eglise catholique a le droit d'être fière.

Aussi bien, le cardinal Rampolla et le Pape Léon XIII, recevant naguère en audience privée M. l'abbé Frémont, l'ont-ils vivement encouragé à publier cette œuvre capitale que le Souverain Pontife a bénie et de laquelle il attend le plus grand bien.

L'auteur est connu, de longue date et de toute la France, par ses prédications dogmatiques ; depuis vingt-sept ans déjà, il ne cesse de travailler à l'œuvre qu'il publie sous ce titre : " *Les Principes* ", dans lequel il résume non seulement les grands théologiens et les grands apologistes qui l'ont précédé, mais encore ajoute à leur puissante argumentation et à leur érudition prodigieuse des forces nouvelles et dont seront immédiatement frappés ceux qui le liront.

L'Almanach des Enfants de Chœur et des *Adolescents Pieux*, illustré de 36 gravures dont 8 hors texte. Un exempl. **50** cent.

Dédié aux cent mille enfants de chœur, élèves des séminaires, maîtrises, écoles cléricales, etc., cet almanach n'est pas un nouveau venu, puisque le voilà dans la *huitième* année de sa publication. L'édition pour 1902, faite avec un grand luxe, le place désormais parmi les almanachs les plus renommés.

En vente dans les Librairies catholiques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et de l'Etat, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec l'Administration des Chemins de fer de l'Etat, délivre des billets d'aller et retour à prix réduits au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare, station ou halte du réseau de l'Etat et inversement.

Toutefois ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé de stations de ces réseaux.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

16e Année. Vendredi 29 Novembre 1901. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — La Prière des Enfants.
III. — *Chronique du diocèse :* Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Indulgences ; Propagation de la Foi ; Conseil départemental de l'Enseignement primaire ; Nécrologie ; Locquirec ; Nominations dans le clergé ; Nos missionnaires ; Quimper ; Lothey ; Le culte des Morts et l'épigraphie chrétienne.
IV. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Saint-Brieuc ; La dévotion à Sainte Barbe ; Le Congrès de l'Evangile ; Pèlerinages.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Décembre. — 1er Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du 1er Dimanche de l'Avent, avec mémoire du suivant.
Lundi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.
Mardi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 5. — S. Tugdual, Evêque *(du 1er Décembre ; au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.
Samedi, 7. — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 8. — 2e Dimanche de l'Avent. IMMACULEE CONCEPTION DE LA T.-Ste VIERGE MARIE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanvéoc . . . . . du 1er au 3 Décembre.
Saint-Derrien . . . . . du 4 au 6 Décembre.
Concarneau . . . . . du 7 au 12 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Décembre 1901, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

L'ESPRIT MILITANT

L'esprit militant est l'esprit même de l'Église : ne se nomme-t-elle pas l'Église militante? La lutte est donc tout à la fois la destinée, la gloire et en quelque manière l'intérêt de l'Église ici-bas.

Il suit de là que la destinée, la gloire et le suprême intérêt de l'enfant de l'Église, du vrai catholique, sont d'être militant comme sa mère. Puissent les épreuves que nous subissons à cette heure nous pénétrer de cette conviction et nous inspirer la résolution de la mettre en pratique !

Car ce serait,en vérité, bien mal comprendre les desseins de Dieu et notre propre intérêt que de nous contenter de gémir sur la persécution à laquelle l'Église est en butte. Que dirait-on du soldat qui, dans la mêlée, laissant se reposer ses armes, se contenterait de censurer les manœuvres de l'ennemi ?

Les crimes de nos persécuteurs sont leur affaire, et le jugement définitif en appartient à Dieu. Notre affaire à nous, c'est de combattre, et de tirer la gloire de l'Église des attaques mêmes dont elle est l'objet; notre affaire, c'est d'exécuter, chacun à notre poste, le plan de notre divin chef, Jésus-Christ. Si ce plan venait à échouer en ce qui relève de notre liberté, ce serait moins l'effet de la puissance et de la malice de nos adversaires que le fait de notre indolence et de notre lâcheté.

Pourvu que nous ne désertions pas l'arène, la violence des assants, loin de nous abattre, ne peut que nous assurer, comme à l'Église de Jésus-Christ, un accroissement de gloire et de bonheur.

Il y a toutefois une condition à remplir : à la milice qui combat il faut joindre la milice qui prie ; car c'est par la prière et par le sacrifice, plus encore que par la parole et par l'action, que Jésus-Christ a sauvé le monde.

Résolution apostolique : Prier et agir pour la bonne cause.

La Prière des Enfants.

Le prophète Joël, chargé d'annoncer au peuple d'Israël les châtiments qui devaient l'accabler, exhortait la nation tout entière à recourir à la miséricorde du Seigneur. Il fallait, disait-il, convoquer l'assemblée et réunir le peuple ; il fallait appeler les vieillards et amener les enfants, ceux-mêmes qui étaient encore à la mamelle. Les prêtres du Seigneur devaient demander pardon pour la nation coupable.

Dans la situation malheureuse où se trouve la France, il est

bien urgent d'implorer pour elle la divine miséricorde. Mais le peuple français songe-t-il à demander à Dieu le secours dont il a un si pressant besoin ? Y a-t-il, dans notre pays, beaucoup de vieillards qui comprennent le besoin de la prière ?

Il ne faut pas néanmoins se laisser aller au découragement. Il y a, pour la France, un moyen de salut que l'on aurait tort de négliger : c'est la prière des enfants.

C'est ce moyen que la Sainte Vierge a recommandé, au lendemain de nos désastres, il y a trente ans. Le 17 Janvier 1871, de vaillants chrétiens, profondément touchés des malheurs de l'Eglise et de la France, faisaient le vœu de contribuer à l'érection d'un sanctuaire qui serait dédié au Sacré-Cœur de Jésus, pour obtenir le pardon des fautes commises, et nous rendre Dieu favorable. Ce jour-là même, la Sainte Vierge apparaissant à plusieurs enfants de Pontmain, leur disait : « Priez, mes enfants, mon Fils se laisse toucher. »

La prière des enfants, voilà un moyen bien faible en apparence, qui pourra néanmoins procurer le salut de notre pays. Si dans toutes les paroisses, dans toutes les familles, dans toutes les écoles chrétiennes, on faisait prier les enfants pour la France, Dieu se laisserait toucher par les supplications de ces anges de la terre ; il nous pardonnerait, il nous rendrait sa protection.

Elle est puissante sur le cœur de Dieu, la prière des enfants. Si toute prière bien faite est exaucée, suivant la promesse de Notre-Seigneur, la prière de l'enfant qui a gardé l'innocence peut-elle être rejetée ? L'Esprit-Saint prie dans cette âme candide, sans rencontrer d'obstacle à son action divine. Il rend éloquente la langue des enfants. La voix de l'innocence a sur le Cœur de Dieu un pouvoir irrésistible. La prière des enfants suffit pour le désarmer.

Saint Vincent Ferrier, donnant une mission à Rennes, en 1516, fit élever, sur la place principale de la ville, un trône à la Sainte Vierge, autour duquel il convoquait chaque jour tous les enfants de la cité. Après des prières et des chants adressés par ces anges de la terre à la Reine du ciel, il les envoyait, comme autant d'apôtres, à la conquête des âmes de leurs parents. L'histoire nous apprend que, dans cette mission, de tous les habitants de la ville, pas un ne résista à l'appel de Dieu. Le zélé missionnaire attribuait surtout à la prière des enfants ce résultat extraordinaire.

Saint Vincent de Paul employait avec succès le même moyen, dans ses missions, pour convertir les âmes. Ce moyen, il le recommandait sur son lit de mort aux Prêtres de la Mission. « Prions beaucoup, leur disait-il, faisons prier et surtout les enfants. »

Profitons de ces enseignements, imitons ces exemples, faisons prier les enfants, faisons-les prier pour la France, et leurs prières attireront sur notre pays, avec la grâce du pardon, des bénédictions abondantes.

Malgré la persécution dirigée contre les Congrégations religieuses, il y a encore en France beaucoup de religieux et de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

religieuses, dont un grand nombre ont sous leur direction des milliers d'enfants. Si tous ces enfants récitaient, chaque jour, une prière pour la France, combien de grâces on pourrait obtenir !

Il y a, en France, de six à sept cent mille enfants qui se préparent, chaque année, à leur première Communion. Dans ce nombre, il en est beaucoup qui ont conservé l'innocence baptismale, et dont la prière est particulièrement agréable à Dieu. Si, chaque fois qu'on réunit ces enfants pour l'instruction religieuse, on leur faisait réciter une prière pour la France, qu'elle serait puissante cette prière des amis préférés du divin Sauveur !

Que partout on fasse prier ainsi les enfants : et Dieu se laissera toucher, il aura pitié de nous, il nous pardonnera, il nous sauvera.

Une noble et vaillante chrétienne, Mme la comtesse Clotilde de Hamel de Manin, comprenant l'importance de la question, a fondé en 1897, avec l'approbation et la bénédiction de Sa Sainteté Léon XIII, une « *Association universelle des enfants catholiques ou Croisade de Prières,* » en faveur de l'éducation chrétienne des millions d'enfants élevés sans religion dans les nations civilisées. Le but de cette « Association » est d'obtenir de Dieu, par l'*union des prières des enfants,* des secours spirituels et temporels pour la sainte Eglise, pour la propagation de l'éducation chrétienne et pour la fondation ou l'entretien d'écoles catholiques.

Les Associés ne s'engagent qu'à prier. Les conditions d'association sont faciles à remplir :

1° Donner son nom à un zélateur ou à une zélatrice de l'Association ;

2° Réciter chaque jour au moins une des prières de l'Association aux intentions de l'Œuvre ;

3° *Ceux qui le peuvent* sont instamment engagés à faire une petite offrande de 10 centimes par an pour constituer les fonds nécessaires au développement de l'Œuvre.

Voici les prières en usage dans cette excellente Association :

Saint Enfant Jésus, nous vous aimons, nous vous adorons, vous qui êtes né de la T. S. Vierge Marie, pour sauver le monde. Faites, ô doux Jésus, que tous les enfants du monde entier puissent vous connaître, vous aimer et vous imiter. O saint Enfant Jésus, ayez pitié des enfants qui ne vous connaissent pas et accordez-nous à tous la grâce de vous aimer toujours et de former, au ciel, votre couronne dans la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

Pater, Ave, Gloria.

Invocations.

Sainte Vierge Marie, Mère du Sauveur, priez pour nous.
Saint Louis de Gonzague, priez pour nous.
Saint Stanislas Kostka, priez pour nous.

L'Œuvre est déjà établie dans de nombreux diocèses et compte aujourd'hui 190,000 associés de diverses nations. Son Em. le Cardinal Labouré, archevêque de Rennes, exprimait récemment dans

sa *Semaine religieuse* « son vif désir qu'elle soit connue et prospère dans notre chère Bretagne ».

C'est aussi le vœu de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, convaincu que les prières de tant d'âmes pures seront pour la France une sauvegarde et une suprême espérance.

Il suffit aux maisons d'éducation, écoles, asiles, patronages, de tenir un registre de l'Œuvre. Le zélateur ou la zélatrice y inscrira les noms des enfants associés et en enverra le nombre à la fondatrice. On donnera une feuille de propagande et un billet d'association pour chaque classe.

N. B. Adresser tout ce qui concerne l'*Association universelle des enfants catholiques*, les offrandes, souscriptions et dons à la comtesse Clotilde de Hamel de Manin, fondatrice et présidente générale de l'Œuvre, au *château de Bel-Air, par Belleville-sur-Saône (Rhône)* ; ou au T. R. Père Jules Le Cerf, Mariste, secrétaire et zélateur de l'Œuvre, via Cernaia, 14, Rome.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

ERGUÉ-ARMEL : Retraite de Jubilé, *du 1er au 8 Décembre,* présidée par M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

HOPITAL-CAMFROUT : Retraite de Jubilé, *du 2 au 7 Décembre.* Président, M. Bohec, recteur de Plonévez-du-Faou.

LE FAOU : Retraite de Jubilé, *du 1er au 8 Décembre,* prêchée par M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien.

CONCARNEAU : Mission (à l'occasion du Jubilé et de l'Adoration). *Du 1er au 15 Décembre,* Mission française, prêchée par les RR. PP. Capucins ; *du 15 au 21,* Mission bretonne.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 1er Décembre,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Indulgences. — I. Mardi 3 Décembre, fête de S. François Xavier, Patron de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, indulgence plénière pour les associés.

II. Quimper. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Nous rappelons que, en vertu d'un bref du Saint-Père, les fidèles qui visiteront, *le 1er dimanche de chaque mois*, les sept autels : de Saint-Pierre, Saint-Frédéric, Saint-Roch, Saint-Corentin, Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Joseph, à la Cathédrale, pourront gagner (aux conditions ordinaires) les indulgences attachées à la visite des sept autels privilégiés de la Basilique de Saint-Pierre, à Rome.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Propagation de la Foi. — On prépare, en ce moment, l'expédition des « Annales » (n° de Novembre) ; elles seront, sous peu de jours, aux chefs-lieux de doyennés, à la disposition de MM. les Directeurs paroissiaux qui voudront bien les réclamer et les distribuer, le plus tôt possible, à leurs chefs de dizaines : la régularité, en ce point, est la meilleure preuve du zèle que l'on porte à l'Œuvre et le plus sûr gage de son succès dans la paroisse.

Pour la quantité d'Annales, nous nous efforçons de donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux demandes qui nous sont adressées ; et généralement le nombre attribué à chaque paroisse — toujours proportionné au chiffre des aumônes recueillies — dépasse la moyenne d'*un exemplaire* par dizaine d'associés, c'est-à-dire par *26 francs* perçus. La difficulté existe surtout pour les *Annales françaises*, dont nous ne recevons nous-mêmes qu'un nombre limité : or, dans certaines régions, même dans les paroisses rurales, on désire presque exclusivement du français. Nous le regrettons sincèrement, persuadés que les *Annales bretonnes* seraient mieux comprises par la masse des lecteurs ; et la lecture qui en serait faite en commun profiterait non pas seulement à quelques personnes plus instruites, mais à tous les membres de la famille. Pour donner aux *Lizeri Breuriez ar Feiz* plus d'intérêt, nous y publions de préférence — le numéro qui vient de paraître en est entièrement composé — des lettres écrites par des missionnaires de notre pays.

La fête de S. François Xavier fournit naturellement l'occasion de faire l'instruction annuelle sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi, d'en rappeler l'importance et les besoins toujours grandissants, comme aussi les grâces précieuses qu'elle procure.

C'est aussi l'époque de recueillir et de centraliser les cotisations, afin que le versement puisse en être effectué en temps utile, c'est-à-dire avant la fin de Janvier.

N. B. Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être remises au Secrétariat de l'Evêché, à M. Pédel, trésorier de l'Œuvre. — S'adresser à M. le chanoine Rospars, directeur diocésain (15, rue Mesgloaguen, Quimper), pour tout ce qui concerne les *Annales*.

En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi ou la distribution des ballots, on est prié d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Conseil départemental de l'Enseignement primaire. — Comme nous l'avons déjà dit (N° du 8 Novembre), les élections de délégués au Conseil départemental de l'Enseignement primaire du Finistère doivent avoir lieu le 8 Décembre prochain. Par suite d'un accord entre les Congrégations enseignantes du département, le candidat choisi comme délégué des instituteurs et institutrices privés congréganistes est M. Guilcher Julien (Frère Cythin-Paul), directeur de l'école libre des Frères de Saint-Corentin (Quimper). Nous engageons les électeurs congréganistes à porter leurs suffrages sur ce nom.

Quant aux instituteurs et institutrices libres laïques, ils tiendront, sans doute, à nommer de nouveau Mlle Chauvin, directrice d'école à Brest, qui s'est acquittée de son mandat avec autant de compétence que de dévouement.

I. Sont électeurs *(Enseignement privé)* : tous les directeurs et directrices d'écoles privées, ainsi que les adjoints et adjointes *chargés de classe* qui possèdent les titres de capacité exigés par la loi. — *Consulter à ce sujet les listes mises dans chaque mairie à la disposition des intéressés.*

II. Mode d'élection. Le 8 Décembre, *chaque* électeur devra insérer son bulletin dans une enveloppe *cachetée*, sans signe extérieur. Cette enveloppe sera placée dans un autre pli *cacheté*, portant : 1° les qualité, résidence et signature *très lisible* du votant ; 2° la mention « Conseil départemental, — Elections. » ; 3° le cachet de la mairie.

Il est interdit de placer dans la même enveloppe le bulletin de vote de plusieurs électeurs.

Le pli sera remis le jour même à la poste, à l'adresse de M. le Préfet du Finistère, et recommandé (sans frais).

Nécrologie. — M. BELLEC, *vicaire à Combrit.* — Au moment où paraissait le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, nous apprenions la mort de ce jeune prêtre, décédé dans sa famille à Taulé, le 20 Novembre, à l'âge de 28 ans.

Né à Taulé, le 5 Février 1873, M. Bellec (Maximilien) fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1898. Nommé vicaire à Combrit, le 29 Novembre 1899, il se fit vite apprécier des paroissiens comme de ses confrères par son zèle et ses aimables qualités personnelles. Atteint d'un mal, hélas ! trop commun, il dut se retirer, au mois d'Août dernier, dans sa famille où, malgré les soins les plus tendres, il vient de s'éteindre, après avoir édifié tous ceux qui l'approchaient par ses sentiments de piété et de résignation.

R. I. P.

Loquirec. — **Service de quinzaine.** — On nous prie d'annoncer qu'un service pour le repos de l'âme de M. Le Ru, mort recteur de Lampaul-Plouarzel, sera chanté à Loquirec, sa paroisse natale, le vendredi 6 Décembre.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Quentel, vicaire à Plouguerneau, recteur de Lampaul-Plouarzel ;

M. Picart, recteur de Lababan, recteur de Trégourez ;

M. Le Fur, vicaire à Guimiliau, recteur de Lababan ;

M. Pouliquen, jeune prêtre de Landivisiau, vicaire à Guimiliau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos missionnaires. — Dans la liste des missionnaires qui se sont embarqués à Marseille, le 17 Novembre, nous relevons le nom d'un jeune prêtre de notre diocèse, membre de la Société des Missions étrangères de Paris, M. Le Darré (Pierre), qui est destiné à la Cochinchine orientale.

QUIMPER. — **La Fête de la Présentation.** — C'est *le Pardon du Séminaire*. Il n'est pas un prêtre dans la ville épiscopale ou dans les paroisses adjacentes qui ne se rappelle plusieurs jours d'avance cette date du 21 Novembre. Au déclin de la vie ou à l'aurore du sacerdoce, chacun de nous sent qu'il est bon de revenir au lieu où, dans toute la générosité de la jeunesse, il s'est donné à Dieu, et si c'est une joie pour le prêtre de venir renouveler ici ses promesses cléricales, c'est un spectacle réconfortant pour les élèves du Séminaire de voir le plus haut dignitaire ecclésiastique et le plus humble vicaire heureux et fiers de dire une fois de plus *Dominus pars*...

Si cela est vrai dans tous les séminaires de France, n'avons-nous pas le droit de dire que chez nous *le Pardon du Séminaire* a un charme tout particulier : le Séminaire de Quimper est hospitalier ; il est la maison de tous les prêtres, maison aimée où l'on aime à revenir ; maison nouvelle dont nous suivons l'achèvement et les embellissements, sans rien regretter de ce qui disparait, il faut bien le reconnaitre. Dans un an, à pareil jour, nous ne circulerons pas comme maintenant dans un chantier de construction, car les travaux touchent à leur fin, ainsi que j'aurai à le dire tout à l'heure.

En attendant que commence la messe solennelle, nous pouvons constater que l'ornementation de la chapelle se poursuit dans les vitraux : la série des *sept Saints de Bretagne* est achevée par l'image de saint Patern ; à leur suite viennent, du côté de l'Evangile, saint Clair et saint Amand, premiers évêques de Nantes et de Rennes, puis notre saint Ronan ayant, couché à ses pieds, le bœuf avec le battoir dont la douce *Keban* lui brisa la corne ; du côté de l'Epître, le vénérable abbé saint Hiltut ayant près de lui l'un des écoliers qu'il forma si bien à la perfection, et parmi ces pieux enfants, lequel pouvait-on choisir ici sinon saint Pol-Aurélien ? d'ailleurs, il est là dans la chapelle latérale qui lui sera consacrée. A saint Hiltut fait vis-à-vis saint Joévin, neveu et collaborateur de saint Pol comme évêque de Léon.

Monseigneur prend place au trône, assisté par M. Corrigou, vicaire général, et M. J. Téphany, doyen du Chapitre ; il se revêt des ornements pontificaux, et M. Pouliquen célèbre la grand'messe.

Dès que le chanoine officiant a quitté l'autel, Monseigneur descend les degrés du sanctuaire et commence par dire que s'il aime toujours à prendre la parole devant les séminaristes, il éprouve une joie particulière à le faire en ce jour... Le premier il va formuler la parole du psaume : *Dominus pars hæreditatis meæ*..., puis tous, vieux et jeunes, prêtres et lévites la répéteront

après lui, et même les derniers venus dans cette maison, sans la prononcer des lèvres, se l'approprieront dans leurs cœurs.

Il a toujours été beau de prendre Dieu pour son partage ; ceux qui l'ont fait ont toujours pu dire : *Funes ceciderunt mihi in præclaris*, mais cela est plus vrai encore à notre époque troublée que dans les temps où l'Eglise passe par un de ses triomphes bien rares et fugitifs.

S'il est bon d'avoir pris le Seigneur pour partage, ce n'est même pas seulement en prévision des biens futurs. Dès cette terre, nous pouvons connaître de réels bonheurs : *Cœlum cœli Domino, terram autem dedit filiis hominum* ; le clerc et le prêtre doivent trouver une joie continue dans la nature même de leurs études qui les initient à la Vérité, Vérité éternelle communiquée à l'humanité par l'entremise d'Adam, des patriarches et des prophètes, mais surtout par Notre-Seigneur Jésus-Christ, puis développée par les Apôtres, commentée par les Docteurs et jusqu'en notre temps par les grands écrivains catholiques qui ne font jamais défaut à l'Eglise. Cette étude, cette connaissance acquise de la Vérité ont facilement pour conséquence le progrès dans la vie surnaturelle. Or, après le Sauveur lui-même, qui pourrions nous mieux choisir ici pour modèle que la sainte Enfant présentée au Temple en ce jour? Elle y est venue se préparer à la Maternité divine, comme le jeune clerc est venu au Séminaire pour faire vivre en lui Jésus-Christ, en attendant que, devenu prêtre, il le fasse naître et grandir dans les âmes ; voilà notre admirable partage.

***

Après la rénovation des promesses cléricales et le Salut du Très Saint-Sacrement, où, comme à la grand'messe, on a si bien savouré le beau plain-chant des séminaristes, nous avons un quart d'heure libre ; ce n'est pas trop pour examiner le cloître dont la reconstruction s'achève et qui parait déjà si beau. En 1867, je l'avais vu enclavé dans l'ancien couvent des Carmes à Pont-l'Abbé, mais les modernes constructions très correctes du Grand-Séminaire lui forment un cadre plus élégant que son entourage primitif ; on aurait pu craindre qu'il ne semblât maintenant bien écrasé sous des bâtiments d'une grande hauteur ; on peut dire qu'il n'en est pas ainsi ; la toiture débordant beaucoup sur la maçonnerie est d'un heureux effet.

Dirai-je qu'après avoir bien admiré le nouveau cloître nous sommes allés prendre part aux agapes ?... Je suis tout prêt à reconnaitre que cette formule est bien respectable, mais craignant qu'elle ne manque un peu de fraîcheur, j'aime mieux dire que nous nous rendons au nouveau réfectoire, aussi ample, aussi riant qu'était étriqué et maussade le réfectoire de jadis ; par les grandes fenêtres nous voyons *le bois* dont les arbres ont revêtu toutes les teintes de l'automne, n'en déplaise au lilas blanc, aux roses et au géranium qui, disposés sur la table avec un goût exquis, voudraient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous faire croire que nous sommes au printemps. Et puisque j'ai parlé de fleurs et de bon goût, je dois terminer par un mot de félicitation aux séminaristes sacristains : la chapelle, ornée seulement de palmiers de diverses sortes et de chrysanthèmes blancs, offrait, elle aussi, un coup d'œil aussi simple que gracieux.

O fleurs artificielles du temps de ma jeunesse cléricale, puissiez-vous ne reparaître jamais !

Lothey. — Noces d'or. — On nous écrit :

« Mardi, 19 Novembre, la paroisse de Lothey-Landremel était témoin d'une fête aussi touchante que rare : le cinquantième anniversaire du mariage de Marc Velly et de Marie-Jeanne Barré. Les deux jubilaires étaient radieux ; avec quel bonheur, ils se rappelaient les nombreuses années qu'ils ont passées ensemble et qui, disaient-ils avec une charmante bonhomie, leur ont paru si courtes ! Bien courtes, en effet ; car ils ont toujours vécu dans la paix du bon Dieu, remplissant leurs devoirs, en bons et excellents chrétiens, et donnant largement aux bonnes œuvres. Quand a été construite la nouvelle église de Landremel, ils y ont mis généreusement leur pierre et ont contribué, dans la mesure de leurs moyens, à l'édification de la maison du Seigneur.

« C'est ce dont les a félicités le bon Recteur, dans une allocution courte et bien sentie... Autour d'eux leurs enfants et petits-enfants, dans la joie, leur faisaient une couronne d'honneur. Tous, nous l'espérons, auront à cœur de marcher sur les traces de leurs vieux parents ; puissent-ils aussi avoir, un jour, la faveur de célébrer leurs noces d'or ! Et daigne le bon Dieu multiplier dans le pays les bonnes et vieilles familles patriarcales ! » X...

Le culte des Morts et l'épigraphie chrétienne. — Le mode le plus efficace de prier est, sans aucun doute, de prier avec l'Eglise et comme l'Eglise, et, dans la joie ou dans l'angoisse, de mettre sur nos lèvres les formules de supplication qu'elle a consacrées et officiellement fixées, en vertu de son pouvoir traditionnel marqué dans le principe admis par le sens commun des fidèles : *lex precandi, lex credendi*. Nos pères dans la foi s'attachaient à parler à Dieu la langue inspirée de l'Eglise Sainte et Apostolique, parce qu'ils y trouvaient la Tradition dans sa pureté et sa limpidité, remontant directement au Sauveur et à ses premiers disciples. C'est un fait établi par les arguments de l'histoire et de l'épigraphie, fait établi par l'illustre M. Ed. Le Blant, dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, où il a relevé partout les nombreuses réminiscences liturgiques qu'il a rencontrées dans les textes épigraphiques.

Ce travail a été repris par le savant Dr Kirsch, professeur d'Histoire à l'Université de Fribourg-en-Suisse, (1) et pour l'édi-

(1) Congrès scientifique de Fribourg. Section X, page 113 et suiv.

fication des croyants et l'instruction de plusieurs, nous croyons bon, en terminant ce mois consacré aux défunts, d'en indiquer les conclusions, tout en les résumant.

La terminologie des « acclamations » inscrites sur les sépultures des premiers siècles est de formation chrétienne, et pour exprimer les croyances nouvelles sur la vie future, le langage reçu est *christianisé* : aux expressions de langage familier, hellénique ou latin, le Christianisme attache, selon les besoins, une signification spéciale, constante, technique, exactement déterminée.

Une source d'informations plus directes encore, ce sont les prières liturgiques. Nous possédons un témoignage très formel et positif du IIe siècle, celui de Tertullien *(De exhortatione castitatis, II)*, nous indiquant le rite de l'enterrement chrétien : au moment de l' « *Oblatio pro dormitione* », le prêtre implorait pour l'âme du défunt le repos dans la félicité éternelle. Tertullien dit expressément que le prêtre recommandait l'âme à Dieu pendant le Sacrifice, et il emploie les mots *commendare, commemorari*, comme ayant déjà une signification fixe et déterminée par rapport aux défunts ; le fidèle trouvait dans ces prières les expressions dont il se servait à son tour.

Si nous lisons donc, sur les épitaphes, des acclamations qui, par leur contenu et leur forme sont de véritables prières, nous pouvons en conclure que les expressions employées pour exprimer les souhaits ne sont pas différentes des prières liturgiques, c'est-à-dire officielles, pour les défunts.

Une question se pose par suite : peut-on constater, pour les trois premiers siècles, une influence directe des prières liturgiques sur le texte des épitaphes ? On répond affirmativement, en reproduisant les mentions innombrables des mots *pax, refrigerium*, de l'emploi du mot *Amen* à la fin de l'acclamation, de l'emploi de la Doxologie.....

Si tel est le cas, on doit se demander : peut-on, à l'aide des inscriptions, faire l'étude critique des textes conservés dans nos anciens recueils liturgiques, pour en déterminer le sens exact et préciser l'époque d'origine des prières pour les défunts, contenus dans ces recueils ? Le Dr Kirsch n'hésite pas à répondre par l'affirmative, ajoutant qu'il faut admettre que les prières liturgiques conservées dans nos anciens recueils, composés d'expressions caractéristiques, à une époque déterminée, remontent également à cette époque, et même qu'elles sont plus anciennes, puisque ce sont elles qui ont exercé leur influence sur les formules épigraphiques.

Appliquons le principe à l'étude du *Memento* des défunts de la Messe, une des prières les plus anciennes qui nous soient conservées.

Le Sacramentaire dit « Grégorien », publié par Muratori, donne à peu près mot à mot le texte de notre Missel. Il faut d'abord faire observer que la plus grande partie du Canon de la Messe, se retrouve déjà dans l'écrit *De Sacramentis*, attribué à saint Ambroise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Si nous examinons les différentes phrases du *Memento* des défunts, il n'y a pas, à vrai dire, une seule qui ne se trouve dans le texte des inscriptions antérieures au IVe siècle, et quelques expressions sont caractéristiques et se rencontrent principalement dans les textes épigraphiques romains du IIIe siècle.

..... *Memento Domine* [*famulorum*, etc.] : c'est la formule généralement employée dans la prière liturgique solennelle pour les défunts à Rome : plusieurs épitaphes grecques la contiennent, dès le IIIe siècle. — *Qui nos præcesserunt : præcedere* est employé d'une manière absolue pour désigner la mort (*præcessit*... avec la date.) — *Cum signo fidei :* le *Signum*, pour désigner l'initiation solennelle du chrétien, est un des mots les plus anciens. — ***Et dormiunt in somno pacis :*** il est inutile de citer des exemples du *dormire in pace*, — *in pace Domini*, tellement ils sont fréquents au IIIe siècle.

[*Ipsis, Domine, et omnibus in Christo quiescentibus*...] ***locum refrigerii, lucis et pacis*** [*indulgeas*].

Notons que les mots *Refrigerii, refrigera*, sont caractéristiques pour l'épigraphie romaine de la fin du IIe et du commencement du IIIe siècle.

La comparaison entre les formules du *Memento* et les épitaphes prouvent que cette prière liturgique *peut* remonter au IIIe siècle : en tout cas, quelque prière liturgique semblable était en usage dès le commencement du IIIe siècle, et cette prière appartenait, *peut-être*, à la première rédaction du texte liturgique latin dont on se servait à Rome, dans les réunions eucharistiques des fidèles.

A. F.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Malgré la température qui s'est considérablement refroidie depuis quelques jours, le Saint-Père, en excellente santé, donne journellement de nombreuses audiences à des Evêques, ambassadeurs ou hauts personnages de divers pays. Tous sont d'accord pour assurer que le Pape est admirable pour sa lucidité d'esprit, la vivacité de sa conversation, son amabilité et sa bienveillance paternelle.

C'est ce que disait Son Em. le cardinal archevêque de Paris, présidant la fête de la Présentation de la Sainte-Vierge au Séminaire de Saint-Sulpice, le lendemain de son retour de Rome : « Le Saint Père jouit d'une pleine vigueur intellectuelle et physique. Parlant de la France, le Pape a déploré les tristesses présentes, mais il a exprimé une pleine confiance dans un avenir meilleur..... »

C'est ce qu'a raconté au clergé de sa ville épiscopale, en revenant de son voyage *ad limina*, Mgr Catteau, évêque de Luçon : « Tel j'ai vu Léon XIII, il y a quatre ans, tel je l'ai retrouvé.

C'est toujours le même feu dans le regard, la même mémoire surprenante, la même spontanéité intellectuelle..... Si quelque chose dénote le vieillard chez Léon XIII, c'est tout au plus sa bonté qui devient de plus en plus expansive et affectueuse. Au bout de vingt minutes d'audience, je crus devoir prendre congé de Sa Sainteté : « Demeurez, demeurez, » me dit le Saint-Père. Et comme je m'excusais : « Mais, Très Saint-Père, on va dire que j'abuse de votre bonté, que je vous fatigue ?.... » — « C'est moi qui suis le juge », répliqua-t-il avec vivacité ; « non, non, demeurez, une demi-heure, une heure, deux heures, vous ne me fatiguerez pas. » En fait, mon audience a duré près d'une heure.

« Et nous avons parlé de bien des choses. Du diocèse de Luçon d'abord..... Le Saint-Père a appris avec grande joie ce qu'on a fait ici pour développer le culte du Sacré-Cœur et du Très Saint-Sacrement. « C'est là qu'est l'espérance ! » a-t-il dit. Puis il m'a confié qu'il préparait, pour la fin de l'année, une Encyclique sur la sainte Eucharistie.

« Nous avons parlé ensuite de la France. Et, à ce moment, la voix du Saint-Père devint profondément triste. Pauvre France, en effet ! Son présent est bien sombre, et son avenir peut-être plus sombre encore. Sans doute, la lutte actuelle n'est pas la dernière et l'Eglise, une fois de plus, sera victorieuse. Mais dans combien de temps ? Quarante ou cinquante ans ne comptent pas dans la vie de l'Eglise. Enfin, — et Monseigneur termina par là, déclarant qu'il allait citer pour ainsi dire textuellement les paroles du Pape, « Préparons-nous à la souffrance et au bon combat ! »

Paris. — **A l'Institut catholique.** — Mardi dernier 26, a eu lieu, dans l'église des Carmes, l'inauguration du buste de Mgr d'Hulst, en présence de S. Em. le cardinal Langénieux et de plusieurs évêques, sous la présidence de Son Em. le cardinal-archevêque de Paris.

La remise du monument à son Eminence a été faite par M. l'abbé Gardey, vicaire général, curé de Sainte-Clotilde, président du Comité des souscripteurs. M. l'abbé Baudrillart, professeur à l'Institut catholique, a prononcé le discours.

Le lendemain, mercredi, s'est tenue la séance solennelle de rentrée de l'Institut catholique, en présence des archevêques et évêques fondateurs ou protecteurs de l'Œuvre. Le discours a été prononcé par Mgr Péchenard, recteur de l'Institut : Mgr l'Evêque de Blois a parlé au nom des prélats adhérents.

Nous aurons, sans doute, occasion de reparler de cette double solennité.

Saint-Brieuc. — **Justice tardive.** — Par suite du mauvais vouloir de l'administration des Colonies, Mgr Carmené, ancien évêque de la Martinique, n'avait pu obtenir liquidation de sa pension de retraite. Le Conseil d'Etat avait bien donné raison

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au prélat par une décision du 1er Février 1901 et déclaré que, dans ce cas, il avait pleinement droit à sa pension, mais l'administration se refusait toujours à reconnaître son erreur et à la réparer.

Nous apprenons, par une correspondance de Loudéac, que Mgr Carmené vient de recevoir satisfaction.

(Semaine religieuse de Paris.*)*

La dévotion à Sainte Barbe. *(4 Décembre).* — C'est une des dévotions les plus populaires et les plus répandues. On invoque la sainte martyre contre la foudre. Les paysans du bas Languedoc font le signe de la Croix lorsque l'éclair brille et disent : « Sainte Barbe, préservez-nous du feu et du tonnerre ». En Espagne, on chante toujours ce vieux refrain si touchant dans sa naïve simplicité : « Nous vous supplions, ô sainte Barbe, de nous délivrer de la foudre et de la mort subite, comme nous l'espérons de vous. » Sainte Barbe est invoquée contre la foudre, parce que son père, Dioscore, fut frappé de la foudre au moment où il venait de lui trancher la tête (1).

On croit, généralement, que les artilleurs l'ont choisie pour patronne, parce que l'explosion de la poudre imite le roulement du tonnerre. Mais c'est une erreur. Il y avait des artilleurs bien avant l'invention de la poudre, et sainte Barbe était leur patronne. Ces artilleurs faisaient, sans flamme et sans bruit, ce que font aujourd'hui nos canonniers. Ils étaient chargés particulièrement de la défense ou de l'attaque des forteresses, et ils combattaient du haut de tours fixes ou roulantes, d'où ils lançaient sur l'ennemi des flèches, des pierres et des projectiles de toutes sortes. Ces artilleurs ont choisi sainte Barbe pour leur patronne, parce qu'ils étaient, comme elle, enfermés dans des tours.

Mais c'est surtout pour être préservé de la mort subite qu'on invoque sainte Barbe, et voilà pourquoi tous ceux qui, par leur profession, sont exposés à ce genre de mort, l'ont prise pour patronne, afin qu'ils ne quittent pas cette vie sans être munis du Sacrement du Corps et du Sang de Jésus-Christ. Nous lisons, dans sa vie, qu'en 1848, un Hollandais, sur le point de périr dans un incendie, ayant eu recours à sainte Barbe, les flammes s'éteignirent, et le malheureux, à moitié calciné, vécut encore assez de temps pour recevoir les Sacrements. C'est sans doute pour cela que sainte Barbe est la patronne des pompiers. C'est pour cela aussi qu'on la représente tenant entre ses mains un calice et une hostie.

Sainte Barbe est aussi la patronne des mineurs, des carriers, non pas parce qu'ils se servent de poudre dans leurs travaux, mais parce qu'ils sont plus que personne exposés à la mort subite.

(1) Sainte Barbe était née aux environs de Nicomédie. Elle fut martyrisée en 255. Son père, homme puissant et brutal, très ennemi des chrétiens, ne pardonna pas à sa fille d'être chrétienne. Il voulut être lui-même son bourreau.

Et, chose extraordinaire, la dévotion à sainte Barbe, patronne de la bonne mort, se retrouve jusqu'en pays protestant, chez les mineurs d'Angleterre, par exemple.

Le Congrès de l'Évangile. — Le 30 Janvier prochain doit se tenir, à Paris, un Congrès destiné à obtenir une propagande plus efficace de l'Evangile dans toute la France.

Le Congrès se prépare avec activité sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Richard, archevêque de Paris.

Le Comité de patronage de cette importante assemblée se compose de :

Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique ; M. l'amiral de Cuverville, sénateur ; M. Lerolle, député de Paris ; M. Léon Harmel, industriel ; Comte Chandon de Briailles ; R. P. Lemius ; M. l'abbé de la Guibourgère, curé de Saint-Germain-des-Prés, à Paris ; M. Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine* ; M. H. de Gailhard-Bancel, député ; M. Eugène Veuillot, directeur de l'*Univers* ; M. l'amiral Mathieu ; Comte de Nicolay ; M. Jules Bonjean ; M. Paul Feron-Vrau, directeur de la *Croix*.

Pour tous renseignements, écrire au Comité du Congrès de l'Evangile, 123, rue Montmartre, Paris.

Pèlerinages. — Dores et déjà on prend des dispositions en vue du grand jubilé du Souverain Pontife. Les pèlerinages nationaux commenceront dès le mois de Février. On en a déjà annoncé sept, dont quatre venant d'Italie, un de France, un de Hollande et un des Etats-Unis.

A ce propos on nous prie d'informer nos lecteurs que la « Société catholique de pèlerinages » 15, rue de la Pépinière, Paris, se charge de l'organisation matérielle de tous voyages individuels ou collectifs en France et en Italie. Depuis trois ans, cette Société a fait ses preuves à la satisfaction de tous ses voyageurs ou pèlerins.

BIBLIOGRAPHIE

Chez L. BAHON-RAULT, Éditeur, Librairie St-Joseph (anc. Maison Fougeray), Rennes.

LA FEMME d'après saint Ambroise. Beau volume in-12, orné de trois phototypies. Prix : broché, 3 fr. 50 ; reliure d'amateur (pour étrennes), 7 fr.

Nous recommandons aux personnes pieuses et principalement aux religieuses la publication de Madame Henriette DACIER : *La Femme d'après saint Ambroise.*

Fortement documenté, l'ouvrage expose très clairement, au point de vue historique et chrétien, l'état de l'Empire romain dans la seconde moitié du IVe siècle ; il y peint, en traits charmants, laissant parler saint Ambroise, l'idéal de la femme selon le cœur de Dieu.

L'illustre et saint Evêque de Milan s'occupe surtout avec amour de la vierge consacrée ; mais la jeune fille encore au foyer, l'épouse qui en est l'âme, la veuve appelée à y veiller encore sont loin d'être oubliées : elles y trouvent, exposés d'une façon captivante, les sages conseils qui, dans des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

conditions bien différentes cependant de l'Eglise alors encore naissante, les guideront sûrement dans la voie de la perfection. E. M. B.

Ce volume est en vente chez M. SALAUN, libraire à Quimper.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 16 Novembre 1901.

Positivisme et Catholicisme. Joseph-Émile FIDAO. — *Franciscains de lettres.* Abbé DELFOUR. — *Nouvelles notes campagnardes :* II. Le Drac. Armand BARTHE. — *Sur l'état actuel de nos populations rurales.* Henry JOLY. — *Les Causes du conflit franco-turc.* Gustave CIRILLI. — *Chronique musicale.* Arthur COQUARD. — *Chronique dramatique.* Émile DE SAINT-AUBAN. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

SCIENCE CATHOLIQUE (mensuel **12** fr.).

SUEUR-CHARRUEY, Éditeur, ARRAS et PARIS, 41, rue de Vaugirard.

Sommaire du n° de Novembre.

LETTRE DE M. L'ABBÉ BRICOUT, DIRECTEUR DE LA *Revue du Clergé français*, A M. LE GÉRANT DE LA *Science catholique.* — LETTRE DE M. L'ABBÉ FONTAINE A M. LE GÉRANT DE LA *Science catholique.* — LE « DE PROFUNDIS ». ESSAI D'EXÉGÈSE, par M. le chanoine Constantin CHAUVIN. — VIEILLES MÉTHODES ET NOUVELLES TENDANCES, par M. l'abbé J. BIGUET, *docteur en Philosophie.* — BULLETIN SCRIPTURAIRE, par M. le chanoine Constantin CHAUVIN. — BULLETIN THÉOLOGIQUE, par M. le chanoine FORGET. — BIBLIOGRAPHIE.

Le n° 1 de la XVI^e^ année, 15 Décembre 1901, sera adressé franco, à titre de spécimen, à tout ecclésiastique qui, avant le 5 Décembre, en fera la demande à la librairie Sueur-Charruey, soit par lettre affranchie, soit par une simple carte de visite avec cette suscription : SUEUR-CHARRUEY, éditeur de la SCIENCE CATHOLIQUE, Arras.

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Rue Bonaparte, 82, PARIS.

Sommaire du n° du 20 Novembre 1901.

I. L'État présent des études bibliques en France, par Alfred DURAND. — II. Un philosophe chrétien (suite et fin), par Joseph FERCHAT. — III. Le docteur Phobos (seconde partie), par Pierre SUAU. — IV. Nécrologie : Le R. P. Henri Mertian, par LA RÉDACTION. — V. Bulletin philosophique : La Crise de la morale, par Lucien ROURE. — VI. La Vente d'une congrégation, par Joseph BRUCKER. — VII. T'ien-Tchou " Seigneur du Ciel " (suite), par Henri HAVRET. — VIII. L'Équilibre adriatique, par Paul TARGILE. — IX. Revue des livres. — X. Notes bibliographiques. — XI. Événements de la quinzaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les **réseaux** d'Orléans et du Midi, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie des Chemins de fer du Midi, délivre des billets d'aller et retour à prix réduits au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare et pour certaines haltes du réseau du Midi et inversement.

Ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé de stations de ces **réseaux**.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16^e^ ANNÉE. **Vendredi 6 Décembre 1901.** N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Lettre-Circulaire de M^gr^ l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son diocèse au sujet de la Reconstruction de la Chapelle du Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Succès aux examens ; Nos Missionnaires ; Liturgie.

II. — Nouvelles du monde catholique : Rome ; Carcassonne ; Paris ; Nos Missionnaires en Chine ; Eloquent aveu ; Pensée.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Décembre. — 2^e^ Dimanche de l'Avent. IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1^re^ classe, avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoire du 2^e^ Dimanche de l'Avent.

Lundi, 9. — Office de l'Octave de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

Mardi, 10. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Mercredi, 11. — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 12. — S. CORENTIN, EVEQUE, PREMIER PATRON DU DIOCESE. Double de 1^re^ classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 13. — S^te^ Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 14. — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception ; Semi-double. Blanc.

Dimanche, 15. — 3^e^ Dimanche de l'Avent. *Solennité de S. Corentin.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Concarneau . . . . . du 7 au 12 Décembre.
Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec. du 13 au 15 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Lettre-Circulaire
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Au sujet de la Reconstruction de la Chapelle
du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Au cours de Nos dernières retraites pastorales, Nous avons eu l'occasion de vous entretenir d'une entreprise qui Nous tient fort à cœur, et que Nous désirons voir le plus tôt possible mise à exécution, Nous voulons dire, la reconstruction de la chapelle de Notre Petit-Séminaire de Pont-Croix. Il Nous a paru, dans cette circonstance, que ce projet vous souriait à tous et que, le moment venu, Nous pourrions compter sur votre bonne volonté et votre généreux concours pour Nous aider à le réaliser. Ne connaissons-nous pas, en effet, l'histoire du *sou de Saint-Corentin,* et les deux belles flèches qui couronnent les vieilles tours de Notre Cathédrale ne sont-elles pas là debout pour en perpétuer à jamais le souvenir ?

I. — Vous savez comme Nous, chers et vénérés Coopérateurs, que l'Œuvre des Séminaires, c'est-à-dire l'œuvre de l'éducation des jeunes clercs, tient une grande place dans l'histoire de l'Eglise et qu'elle est de toutes les Œuvres diocésaines la plus importante, celle à laquelle l'Evêque doit ses premiers soins, non seulement parce qu'elle intéresse le présent, mais aussi parce qu'elle engage, dans une large mesure et d'une manière décisive, l'avenir de la foi et des pratiques religieuses dans tout un pays. L'Eglise est éternelle, et dans un certain sens les diocèses participent à cette glorieuse prérogative ; voilà pourquoi Nous ne pouvons être indifférent à ce qui arrivera quand Nous ne serons plus ; voilà pourquoi rien ne Nous intéresse autant au milieu de vous, que la formation de ce jeune clergé appelé à continuer Notre œuvre. Dieu seul sait avec quelle ardeur Nous désirons le voir à la hauteur de

la tâche difficile qu'il aura à remplir : pieux, savant, dévoué, n'ignorant rien des choses du temps, autant du moins que cela est utile, mais surtout n'ignorant rien des choses qui concernent nos devoirs dans la vie présente, et nos éternelles destinées dans la vie future.

Vous comprenez ces choses comme Nous, chers et vénérés Coopérateurs, et c'est pour cela que vous vous êtes vivement émus, dans ces derniers temps, en voyant que votre Evêque était couvert d'injures pour le seul fait d'avoir interdit, par un acte officiel, à ses jeunes séminaristes, la lecture de certaines feuilles qu'il juge inopportunes, nuisibles à leur formation sacerdotale, tant au point de vue disciplinaire qu'au point de vue doctrinal. La formation du jeune clergé est, de par les saints canons, exclusivement réservée à l'Evêque et aux prêtres de choix qu'il juge dignes de cette tâche délicate. Jamais il ne permettra à des publicistes,quels qu'ils soient, de s'immiscer dans une œuvre qui exige, pour être faite comme l'Eglise le demande, une longue préparation, des vertus hors ligne, une science non commune et, par-dessus tout, une mission légitime.

Sans doute, nos jeunes séminaristes doivent connaître les enseignements qui tombent de la chaire de Pierre et être les premiers à s'y soumettre filialement et sans arrière-pensée ; mais les Lettres Encycliques de l'immortel Léon XIII sont entre les mains de Nos Directeurs, et personne ne croira que ces hommes éminents soient moins aptes que les journalistes à en faire connaître le véritable sens. Nous aimons mieux le travail qui se fait et l'enseignement qui s'élabore dans le silence de Nos Séminaires, que les leçons données ou reçues dans la mêlée des camps ou dans la lutte violente des passions politiques.

Sans doute, nos jeunes clercs doivent aller au peuple : il y a longtemps que Notre-Seigneur courait à la recherche de la brebis perdue, il y a longtemps qu'il entraînait dans le désert les multitudes enchaînées par la douceur de sa voix et la beauté de sa doctrine. Mais avant d'aller au peuple, il faut apprendre les dangers qu'on y court, les difficultés qu'on y rencontre et le bien qu'on y peut faire. Or, est-il téméraire de dire qu'un frêle séminariste, à peine initié aux sciences théologiques et à la pratique des vertus sacerdotales, n'a point encore ce qu'il faut pour aller au peuple dans le sens qu'on lui demande, et que, s'il cède à l'ardeur d'un zèle irréfléchi, il court grand risque de compromettre son avenir et les espérances que l'Eglise fondait sur ses jeunes talents ? Non, pour aller utilement au peuple, il ne suffit pas d'avoir écouté les inspirations de quelque journal et de suivre ses indications ; il faut avant tout avoir subi la discipline des maîtres et s'être formé sérieusement à la science et à la vertu, il faut, en un mot, avoir fait son Séminaire, tout son Séminaire dans le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

recueillement et la prière. Voyez Notre Seigneur, les Apôtres, les Saints qui ont illustré l'Eglise par l'éclat de leurs œuvres aussi bien que par le prodige de leurs vertus, tous : Notre Seigneur pour nous donner l'exemple, et les autres pour le succès de leurs œuvres, ne sont allés au peuple qu'après de longs mois, souvent de longues années passées dans la solitude et la prière.

Mais, dit-on encore, à des temps nouveaux il faut des méthodes nouvelles ; à de nouveaux besoins, des moyens nouveaux. Nous le voulons bien, et volontiers Nous accordons que Nos jeunes clercs doivent être initiés, dès le Séminaire, à des connaissances qui autrefois étaient laissées de côté, à des œuvres dont il y a vingt ou trente ans, on ne sentait ni la nécessité ni le besoin. Mais pourquoi ne pas laisser ce soin à Nos Directeurs de Séminaire, et recourir pour cela au magistère des feuilles publiques ? Si celles-ci contiennent, comme il arrive souvent, des choses utiles à apprendre, des renseignements qui ne sont point encore traduits dans les ouvrages classiques, le professeur saura bien s'en inspirer et en extraire ce qui convient à ses élèves. Cet enseignement sera d'autant mieux retenu et compris, par conséquent d'autant plus utile, qu'il apparaîtra dégagé de toute polémique, de toute passion politique et qu'il sera reçu dans une âme calme et tranquille, très disposée à s'identifier la bonne semence et à lui faire porter des fruits au centuple.

Nos Directeurs de Séminaire ont la science et l'expérience, et il leur appartient de voir et d'apprécier, sous l'action modératrice de leur Evêque, ce qui, en fait d'institutions et de méthodes nouvelles, doit être accepté ou rejeté. De même, c'est à MM. les Curés et Recteurs qu'il appartient de s'occuper des séminaristes pendant leurs vacances et de les initier à la pratique et au maniement des œuvres de zèle et de piété qui fonctionnent avec succès dans la paroisse. L'Eglise est une société hiérarchisée, tout doit s'y faire dans l'ordre et la mesure convenable. Le bien général auquel tous doivent concourir, et qui est notre principale préoccupation, résulte de l'effort que chacun fait dans sa sphère pour accomplir tout son devoir en se dévouant entièrement à la mission que Dieu lui a confiée. Dans cette tâche particulière et définie qui nous est imposée à tous, gardons-nous de rejeter précipitamment ce qui nous a été transmis par les anciens, et soyons sur nos gardes vis-à-vis des théories nouvelles. Imitons sur ce point la prudence de nos laboureurs qui, avant d'abandonner leurs vieilles méthodes de culture, hésitent longtemps et ne se décident à en implanter de nouvelles que quand celles-ci ont fait leurs preuves et leur sont présentées par des hommes de sagesse et d'expérience. Nos paroisses ont été comparées par Notre-Seigneur à des champs qu'il faut cultiver, et nos Séminaires sont des pépinières où croissent des plantes jeunes, délicates et

bien fragiles. Ici comme là, et plus encore peut-être, l'expérience des vieux maîtres conserve toute sa valeur : on ne pourrait la négliger sans s'exposer à d'inévitables déceptions.

II. — En vous parlant ainsi, chers et vénérés Coopérateurs, Nous avons paru Nous éloigner de Notre sujet, et cependant il n'en est rien ; car avant de s'occuper de l'édifice matériel, il était bon de jeter un regard sur l'œuvre morale qui doit s'y accomplir et de vous faire connaître quelques-unes de Nos pensées à cet égard. Or, cette éducation morale, que Nous voulons aussi complète que possible, se trouve puissamment aidée par l'influence des milieux où elle doit se réaliser. Voilà pourquoi les monastères du Moyen-Age, qui ont donné tant de saints au ciel et un nombre si considérable de grands serviteurs à l'Eglise, furent construits dans des sites de choix, avec un art et des proportions que nous admirons encore dans leurs ruines. Aussi Nous est-il agréable de vous rappeler ici toute la joie que Nous éprouvâmes lorsque, visitant pour la première fois Notre Grand-Séminaire, Nous pûmes Nous rendre compte de ce que serait, après son entier achèvement, ce grand et magnifique édifice. Un site riant et gracieux, un parc, immense avec des perspectives sans fin, d'élégants bâtiments traversés dans toute leur étendue par des couloirs larges et spacieux, de grandes salles bien aérées, des cellules resplendissantes de propreté et de lumière, tout cela était fait pour Nous donner une haute idée des maîtres et des élèves, de l'enseignement qu'on y reçoit et de l'éducation qui s'y achève. La chapelle surtout a frappé Nos regards : elle se fait remarquer, en effet, par la richesse de l'appareil, la hardiesse de ses voûtes, la rectitude de ses lignes et l'admirable proportion de l'ensemble. On sent que l'architecte a épuisé pour cette partie de son œuvre toutes les ressources de son grand talent : il a compris que, s'il fallait faire bien partout afin de mettre en évidence la beauté et l'élévation de notre enseignement catholique, il fallait faire mieux encore pour l'endroit réservé au Dieu de l'Eucharistie, foyer de toute lumière, de toute sagesse et de tout amour. Nous Nous demandions, après avoir visité ce grand édifice, ce que Nous pourrions bien ajouter pour l'embellir encore, lorsque tout à coup la Providence est venue à Notre aide, en Nous faisant connaître l'existence des pierres et des colonnes qui furent autrefois le cloître de Pont-l'Abbé, et en Nous inspirant la pensée de restaurer cet antique monument dans la cour intérieure de Notre Grand-Séminaire. Aujourd'hui le travail est à peu près terminé, et bientôt Nos jeunes clercs pourront se promener à l'ombre du vieux cloître, réfléchir à ce que fut le passé, écouter ses leçons et se convaincre de plus en plus que, si la science moderne a son utilité, celle que nous ont léguée les anciens mérite davantage encore notre respect et notre admiration.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. — Notre Petit-Séminaire de Pont-Croix est aussi l'objet de toutes Nos sollicitudes, car il abrite aujourd'hui près de quatre cents élèves, et il a été depuis le commencement du siècle dernier la principale pépinière où se sont recrutés les prêtres de Notre Diocèse. Construit dans un bel emplacement, il plaît à l'œil par la hauteur de ses bâtiments, la richesse de ses jardins et ses belles cours inondées d'air et de lumière. Cependant, il est une partie de cet établissement, Nous parlons pour l'avoir éprouvé Nous-même, qui impressionne assez tristement le visiteur et aussi, à n'en pas douter, les jeunes séminaristes qui y pénètrent pour la première fois. Nous voulons parler de la chapelle, sombre et noire, irrégulière et sans style, composée de deux bras se coupant en angle droit, dont l'un servait aux Dames Ursulines de chapelle intérieure et l'autre de chapelle extérieure. Rien de plus disgracieux pour l'œil, et rien de plus incommode non seulement pour les cérémonies, mais encore pour les entrées et les sorties des jeunes séminaristes. Nous nous étonnons à bon droit que cet état de choses ait pu durer si longtemps, bien que Nous n'ignorions point les difficultés qui ont fait reculer Nos vénérés prédécesseurs devant une nouvelle construction. Quoi qu'il en soit, et après avoir mûrement réfléchi, Nous avons résolu, de concert avec les membres de Notre conseil Episcopal, d'entreprendre ce grand travail et de doter d'une chapelle neuve Notre Petit-Séminaire de Pont-Croix. Cette décision, Nous n'en pouvons douter, réjouira vivement le cœur de Notre cher Supérieur et de tout son personnel enseignant, comme elle eût autrefois réjoui celui des saints prêtres qui les ont précédés dans la direction et le gouvernement de cette maison.

C'est pour vous annoncer cette nouvelle, chers et vénérés Coopérateurs, c'est pour vous prier de vouloir bien Nous venir en aide en contribuant aux frais de cette reconstruction, que Nous vous écrivons cette Lettre toute pleine de confiance et d'espoir. Le Séminaire de Pont-Croix doit être, pour tous les prêtres de Notre diocèse, un objet d'amour et de prédilection, car c'est dans cet établissement que reçoivent leur formation première ces jeunes lévites qui sont les prêtres de l'avenir. Ils viendront, plus tard, continuer dans nos paroisses les œuvres de zèle et de dévouement que nous y accomplissons nous-mêmes à l'heure présente. Certainement nous sommes des travailleurs infatigables, mais, comme chacun, nous avons des défauts, parfois des défaillances ; il est donc pour nous du plus haut intérêt que nos successeurs sachent réparer, compléter, mettre en parfait état l'héritage qui est le nôtre aujourd'hui et qui demain sera le leur.

Il est vrai que le Séminaire de Pont-Croix n'est pas la seule maison où le Diocèse recrute actuellement ses jeunes lévites, et il convient de faire une belle part aux Collèges de

Saint-Pol et de Lesneven ; mais vous n'ignorez pas, chers et vénérés Coopérateurs, que ces établissements, bien que dirigés par des ecclésiastiques, appartiennent à l'Etat, et n'ont dès lors pour Nous qu'une existence bien précaire. Qu'arrivera-t-il le jour où, pour des raisons toujours à prévoir, ces Collèges seront remis totalement entre des mains laïques ? Ne faudra-t-il pas songer alors à un nouvel établissement pour recueillir les vocations toujours si nombreuses dans le pays de Léon ? Oh ! Nous le savons, en pareille occurrence, tous Nos chers diocésains de la Cornouaille et du Tréguier, aussi bien que du Léon, voudront payer de leurs personnes et de leurs bourses pour ne pas laisser périr dans son germe la semence sacerdotale. Mais en attendant, n'est-il pas sage de prévoir et de nous délivrer le plus tôt possible de tout souci à l'égard de la chapelle du Séminaire de Pont-Croix, afin que, le moment venu, Nous puissions tourner tous Nos efforts vers la partie Nord de notre Diocèse ?

Ce n'est pas seulement la prévision de l'avenir, ce sont aussi les souvenirs du passé qui Nous obligent à Nous occuper du Séminaire de Pont-Croix. C'est, en effet, dans cet établissement que sont venues se fondre, à partir de 1822, les écoles ecclésiastiques qu'avaient établies çà et là de pieux et saints prêtres, au sortir de la Révolution française. Nommons, en passant, l'école dirigée par M. l'abbé Poulzot dans le château de Penmarc'h, le Petit-Séminaire de Quimper situé dans les dépendances du Collège communal, puis les écoles presbytérales de Plouguerneau, Pleyben, Carhaix, Arzano, Pont-l'Abbé, Meilars et Bodilis. Humbles et saints asiles où se forma toute cette génération de prêtres forts et vaillants qui devaient, dans notre Finistère, relever la Religion de ses ruines et donner à la foi de nos pères cette imperturbable solidité que les efforts de l'impiété moderne ne sauraient ébranler ! Oui, ce sont là de précieux souvenirs et nous les conserverons religieusement dans la chapelle de notre Séminaire.

Et depuis 1822, époque à laquelle la maison fut donnée au Diocèse par la générosité princière de M. l'abbé Le Coz, qui voulut ainsi réparer publiquement un instant de faiblesse et de défaillance ; depuis le 25 Juin 1823, date de l'ordonnance royale par laquelle Notre vénéré prédécesseur Monseigneur Dombideau de Crouseilhes obtenait la reconnaissance légale du Petit-Séminaire, un nombre très considérable de jeunes gens a passé par cet établissement qui, dès sa fondation, jouit d'une grande prospérité et compta deux cent cinquante élèves. Ce chiffre n'a fait que s'accroître dans la suite des années, et après quelques oscillations, il semble devoir se fixer définitivement à quatre cents. Et parmi ces nombreux étudiants, combien ont trouvé dans ce pieux asile le germe d'une vocation divine ! Combien y ont posé les premières

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bases de ces vies sacerdotales, toutes de zèle et de dévouement, dont le souvenir demeure vivant dans les plus humbles comme dans les plus importantes de nos paroisses ! Combien dans le Diocèse exercent aujourd'hui le saint ministère pour la consolation de Notre cœur d'Evêque et la plus grande gloire de l'Eglise ! Combien prient et se mortifient dans les cloîtres ! Combien prêchent l'Evangile aux peuples idolâtres ! Oh ! ce sont de pieuses et magnifiques pensées ! Pourquoi ne pas les fixer en caractères ineffaçables sur la pierre ou le marbre, en bâtissant en leur nom et au nôtre un sanctuaire digne de Dieu et de ses anges ?

Il faudrait encore citer les noms des Supérieurs et des maîtres qui, pendant l'espace de quatre-vingts ans, ont dirigé cette maison et y ont enseigné ; il faudrait les louer comme ils le méritent. Mais ce travail, qui se fera un jour, dépasse de beaucoup les limites d'une Lettre pastorale, et il faut Nous contenter de citer les noms de MM. Keraudy, Pouliquen et Le Moign, qui furent remarquables entre tous, et dont la vie mérite avant les autres notre reconnaissance et nos éloges.

En 1846, Monseigneur Graveran, présidant la distribution des prix au Séminaire de Pont-Croix, prononçait un discours dont Nous extrayons les passages suivants : « Depuis vingt-« quatre ans, le Séminaire a vu sortir de son enceinte une « foule de sujets engagés aujourd'hui dans diverses carrières, « mais en plus grand nombre dans la carrière sacerdotale, « dont les rangs se remplissent d'hommes capables et dévoués. « Le diocèse en est redevable à la direction prudente, éclairée, « ferme, au zèle et au dévouement des maîtres, à leurs « savantes leçons, à leurs exemples persévérants..... On vou-« drait se persuader dans le monde que les études sont fai-« bles dans nos Séminaires, que le niveau de la science y « baisse chaque jour, ou du moins ne s'élève pas à la hau-« teur qu'il atteint dans d'autres établissements. Et pourquoi ? « chers enfants. Etes-vous donc une race dégénérée, un sang « appauvri, des intelligences abâtardies ? Serait-ce votre tra-« vail qui ferait ici défaut, ou bien la direction des études, la « bonté des méthodes, le savoir des maîtres ? Non, Nous ne « craignons pas les regards de la critique la plus sévère, et « Nous Nous reposons avec confiance sur vous de l'honneur « et de la renommée de cette maison honorablement connue « dans le pays et au loin ; vous vous ferez un devoir de la « maintenir à cette hauteur dans l'estime publique, vous y « contribuerez par votre travail, votre modestie, votre piété. »

Ces éloquentes paroles, chers et vénérés Coopérateurs, volontiers Nous les faisons Nôtres ; cette confiance sans réserve que le vénéré prélat accordait aux professeurs et aux élèves de son temps, volontiers nous l'accordons aux professeurs et aux élèves d'aujourd'hui et. Nous en sommes persuadé, vos suffrages s'unissent aux Nôtres pour louer d'une part la science, le

talent et la vertu, de l'autre le travail, la discipline et la piété. Donnons donc à ce cher Séminaire une preuve irrécusable de notre affection, en le dotant d'une chapelle qui réponde à ses besoins et à la noble tâche qui lui est imposée. Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont fait leurs premières études dans cet établissement, ont une raison particulière d'écouter Notre appel, car ils ne peuvent avoir oublié cette Maison où ils ont passé les belles années de leur jeunesse, où ils se sont formés dans la retraite à la science et à la vertu, où chaque pierre rappelle un souvenir et prend une voix pour éveiller dans leur cœur des sentiments de reconnaissance. Mais ils ne seront pas seuls à supporter cette charge, leurs confrères de Saint-Pol et de Lesneven ne se laisseront jamais vaincre en efforts généreux. Dans un Diocèse chrétien comme celui de Quimper, prêtres et fidèles, tous doivent être unis pour accomplir une œuvre qui est pour la gloire de Dieu et dans l'intérêt de tous.

Les plans et devis de Notre excellent architecte, M. l'abbé Abgrall, font monter à cent mille francs la somme nécessaire pour la construction de la chapelle et l'appropriation des bâtiments voisins. Bien qu'assez élevé, ce chiffre a été accepté par Nous. Déjà, grâce à la sage prévoyance de M. l'Econome de Pont-Croix et à Notre souscription personnelle, Nous disposons d'une somme de près de soixante mille francs. C'est donc, en chiffres ronds, quarante mille francs que Nous devons demander à Notre Diocèse et principalement à Nos prêtres. Sincèrement, ce chiffre Nous espérons l'atteindre. Quand Monseigneur Graveran, dont Nous citions tout à l'heure les paroles, voulut construire les deux magnifiques flèches de Notre vieille Cathédrale, il inventa le *sou de saint Corentin* et, protégé par son illustre Patron, cette œuvre fit merveille. C'est ce même moyen que Nous vous indiquons, chers et vénérés Coopérateurs : que chacun de vos paroissiens donne une seule fois le sou de saint Corentin, et la Chapelle du Séminaire de Pont-Croix pourra être rapidement construite. Nous indiquons ce moyen, mais Nous laissons à chacun la liberté d'agir comme il lui plaira. De la bonne volonté seulement ! Et bientôt nous verrons le nouvel édifice sortir de terre et s'élever vers le ciel, comme un magnifique témoignage de la foi et de la piété de Nos chers Bretons.

En conséquence, Nous prions MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers de vouloir bien s'enquérir au plus tôt des sommes qu'ils croient pouvoir recueillir en faveur de cette œuvre. Ces renseignements seront envoyés, avant le 1er Janvier prochain, soit à M. l'Econome du Petit-Séminaire de Pont-Croix, soit au Secrétariat de Notre Evêché. Les souscriptions seront versées dans le courant de l'année 1902, et publiées dans Notre *Semaine religieuse*.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 21 Novembre 1901, fête de la Présentation de la Sainte-Vierge.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par mandement :

F. VIEILLE-CESSAY,
Chan. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

Œuvres recommandées.

CONCARNEAU : Mission (à l'occasion du Jubilé et de l'Adoration). *Du 1er au 15 Décembre.* Mission française, prêchée par les RR. PP. Capucins ; *du 15 au 21,* Mission bretonne, présidée par M. Bohec, recteur de Plonévez-du-Faou.

ILE-TUDY : Retraite de Jubilé, *du 15 au 21 Décembre,* prêchée par le R. P. Félix, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 8 Décembre,* fête de l'Immaculée Conception. Messes et offices aux heures ordinaires. Le soir, *à 7 h. 3/4,* sermon par M. l'abbé Le Tallec, ancien professeur aux Instituts catholiques de Paris et d'Angers.

Jeudi 12, fête de saint Corentin. *A 8 heures,* messe pour les paroissiens et les malades de la ville. A l'issue de cette messe, pendant laquelle on chante des cantiques, la relique du Bras de saint Corentin sera présentée à la vénération des fidèles.

N. B. Le jour de la fête de saint Corentin ou l'un des jours de l'Octave, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires. Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite de la relique du Bras de saint Corentin.

***

Le Triduum préparatoire à la solennité de saint Corentin sera prêché, pour la partie française, par M. l'abbé Le Tallec ; pour la partie bretonne, par M. le Berre, recteur de Pluguffan.

Sermon français : les *Jeudi, Vendredi et Samedi,* 12, 13, 14, *à 7 h. 3/4 du soir.* — Dans ces trois instructions, le prédicateur traitera *de la mission du prêtre dans la société actuelle.*

Sermon breton : les *Vendredi et Samedi, à 5 h. 1/2 du matin.*

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 9 Décembre, à 8 heures,* réunion des Mères chrétiennes. Sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

— ÉGLISE DE N.-D. DE LOC-MARIA. — Les personnes qui visitent l'église de N.-D. de Loc-Maria, le jour de la fête de l'Immaculée Conception ou l'un des jours de l'Octave, peuvent gagner — aux conditions ordinaires — une indulgence plénière, applicable aux défunts.

Nécrologie. — M. DAIGNÉ, *Vicaire à Plozévet.* — Nous avons la douleur d'enregistrer encore la mort subite d'un de nos confrères, M. Daigné, vicaire à Plozévet, décédé dans la nuit du 28 au 29 Novembre, à l'âge de 39 ans.

Rien ne faisait prévoir cette fin si prompte : toute la journée du jeudi, M. Daigné avait vaqué à ses occupations ; le soir, il se plaignit d'un léger malaise, sans y attacher — pas plus que ses

confrères — aucune importance. Le lendemain matin, ne le voyant pas descendre à l'heure habituelle, on monta dans sa chambre, et on le trouva, comme doucement endormi, mort de la rupture d'un anévrisme..... C'était un prêtre régulier à son devoir, d'une grande bonté de cœur, ayant conservé même dans son extérieur et ses manières quelque chose de la naïveté simple de l'enfant. Nous aimons à croire que la mort, qui est venue à l'improviste, l'a trouvé prêt. Nos lecteurs voudront bien prier pour le repos de son âme.

M. Daigné (Gabriel) était né à Plogonnec, le 2 Avril 1862. Ordonné prêtre le 10 Août 1887, il fut successivement vicaire à Saint-Evarzec (1888), à Landeleau (Janvier 1894-Novembre 1895), et à Loperhet, d'où il avait été nommé à Plozévet, le 17 Février 1901.

R. I. P.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Madec (Guillaume), ancien recteur, auxiliaire de M. le recteur de Plouédern ;

M. Grall, vicaire de Laz, vicaire à Plouguerneau ;

M. Cotonnec, jeune prêtre de Saint-Thurien, vicaire à Laz ;

M. Kersaudy, vicaire de La Feuillée, vicaire à Plozévet ;

M. Toscer, vicaire de Primelin, vicaire à La Feuillée ;

M. Abjean, jeune prêtre de Plouguerneau, vicaire à Primelin ;

M. Moreau, vicaire à Saint-Pabu, vicaire à Ouessant, en remplacement de M. Goarzin, qui entre au séminaire des Missions Etrangères.

A la suite d'un accord intervenu entre Mgr l'Evêque de Quimper et l'autorité académique, M. Kerboul, licencié ès-lettres, ancien professeur au collège de Lesneven, recteur de Penmerit, est nommé principal du collège de Saint-Pol-de-Léon.

Succès aux examens. — Nous sommes heureux d'annoncer que quatre jeunes prêtres de notre diocèse viennent de subir avec succès les examens de la licence ès-lettres, un à Rennes et trois à Paris. Le premier est M. Bossennec (René), professeur au collège de Lesneven ; les trois autres sont : MM. Louvière, d'Elliant ; Quentel, de Lambézellec ; et Jaouen, de Saint-Pol-de-Léon, étudiants à l'Institut catholique.

Nous présentons aux nouveaux licenciés nos sincères félicitations.

Nos Missionnaires. — Les *Petites Annales* des PP. Oblats (numéro de Décembre) publient la liste des religieux de cette Congrégation récemment partis pour les missions lointaines.

Plusieurs sont originaires de notre diocèse. Voici leurs noms avec leur destination : P. Le Guyader (Texas) ; P. Guitot, Jaffna (Ceylan) ; PP. Lagathu et Capitaine, Colombo (Ceylan) ; P. Quinquis (Natal).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LITURGIE. — **Au sujet de quelques décisions récemment publiées.** — Un grand nombre de *Semaines religieuses* ont reproduit dans ces derniers temps, deux Décisions attribuées à la Sacrée Congrégation des Rites et relatives :

1° Aux prières prescrites après la messe privée. On assurait (nous avons publié ce décret, sur la foi d'autres revues) qu'il fallait dire : *Cum beato* JOSEPH, et non *Cum beato* JOSEPHO ; *Per* EUMDEM *Christum*, et non *Per Christum* ;

2° A l'heure où il serait permis de commencer la récitation des Matines et des Laudes. (D'une manière générale à 2 heures de l'après-midi, affirmait-on.)

L'authenticité de ces décrets ayant paru douteuse, la question a été portée à Rome. Et voici la réponse, datée du 9 Novembre 1901, que l'Evêché de Chalons a reçue de la S. Congrégation des Rites :

« In precibus, seu Oratione, post Missam (non conventualem) a sacerdote recitandis, uti in cunctis sacræ liturgiæ orationibus, habetur canon, qui præcipit : *a*) nomen S^ti JOSEPH B. Mariæ Virg. Sponsi, Conf., *indeclinabiliter* semper enunciandum esse ; *b*) nomina S. S. Josephorum a Cruce, de Cupertino, Calasanctii. etc., declinanda esse juxta regulas grammaticæ latinæ.

« Neque decisio habenda erat quoad conclusionem orationis in enunciatis superius precibus : siquidem *Per Christum*... patet dicendum esse, quum Unigenitus Dei Filius nullimode in præcedentibus orationis illius verbis nominetur.

« Nulla item decisio prolata fuit quoad privatam recitationem Matutini cum Laudibus pridie ab horâ secundâ anticipandam ; siquidem singulis petentibus conceditur ejusmodi anticipatio ab horâ *primâ* pomeridianâ. Quoad horam secundam, consulantur Theologiæ Moralis probati Doctores. »

D'où il résulte : 1° Qu'il faut dire dans l'oraison après la messe : *Cum beato* JOSEPH, *Per Christum* ; 2° que rien n'est changé pour l'heure de la récitation anticipée des Matines et des Laudes.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Dimanche dernier, le Saint-Père, en excellente santé, a donné une grande audience collective, en la Salle du trône, à de nombreux fidèles venus d'Italie et de l'étranger. Le lendemain, Sa Sainteté a assisté au sermon d'ouverture de la station de l'Avent au Vatican.

Mardi, le Pape a reçu entre autres personnages Mgr Touchet, Évêque d'Orléans.

CARCASSONNE. — **Mort de l'Évêque.** — Mgr Billard, évêque de Carcassonne, est mort subitement dans la nuit du 2 au 3 Décembre.

Né à Saint-Valéry-en-Caux (Seine-Inférieure), le 29 Octobre 1829, Mgr Billard avait longtemps exercé le ministère paroissial, notamment à Caudebec, avant de devenir (1868) vicaire général de Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen. Il était évêque de Carcassonne depuis le 13 Mai 1881.

PARIS. — **A l'Institut catholique.** — L'espace nous manque pour parler avec quelques détails de la double solennité qui réunissait, la semaine dernière, les archevêques et évêques, au nombre de 20, protecteurs de l'Institut catholique de Paris, parmi lesquels Mgr Dubillard, Evêque de Quimper et de Léon.

A l'inauguration du buste de Mgr d'Hulst, l'éloge du prélat défunt a été prononcé par un de ses plus brillants élèves, le R.P. Baudrillart, de l'Oratoire, qui s'est attaché particulièrement à montrer l'apostolat intellectuel de l'ancien Recteur de l'Institut catholique.

Le lendemain, avait lieu la séance solennelle de rentrée des Facultés. Après la lecture des Rapports sur les travaux de l'Institut, et un discours du Recteur, Mgr Péchenard, sur la situation de l'Œuvre et ses besoins les plus pressants, Mgr Laborde, évêque de Blois, a pris la parole. Le pieux prélat, après avoir rappelé l'inspiration supérieure qui dicta la fondation des universités catholiques, a insisté sur la nécessité de maintenir l'accord de la science et de la foi ; mais il a précisé les conditions nécessaires de cet accord, en s'appliquant à prémunir les maîtres des sciences sacrées contre toutes les tendences téméraires que voudraient favoriser certains novateurs. La fuite scrupuleuse des erreurs condamnées par le *Syllabus*, l'observation des règles imposées aux savants catholiques au sujet du magistère ordinaire de l'Eglise, la fidélité aux méthodes de l'apologétique et de l'exégèse, la répudiation des théories du subjectivisme et de l'immanence, voilà ce qu'a surtout recommandé Mgr Laborde, au milieu d'un silence dont la solennité prouvait que le langage épiscopal était compris de tous.....

S. Em. le cardinal Richard a ajouté quelques paroles, exprimant sa confiance dans l'avenir et la prospérité de l'Institut, et s'est plu à rappeler l'accueil paternel que le Souverain Pontife, lors de son récent voyage à Rome, a fait à son exposé des progrès constants de l'enseignement supérieur catholique à Paris.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction collective des Evêques présents.

— Mgr Potron, évêque titulaire de Jéricho, procureur des Missions franciscaines depuis bien des années, a demandé, en raison de son état de santé, d'être relevé de cette charge et, sur sa désignation, le R. P. Léonard d'Estaires a été choisi pour le remplacer.

Nous tenons à envoyer au sympathique et zélé prélat, de qui nous avons reçu tant de communications intéressant les missions de Chine, l'expression des regrets que nous inspire son départ et l'hommage de notre profonde vénération.

(Les Missions catholiques.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos Missionnaires de Chine. — Les débats récents de la Chambre des députés ont mis encore une fois en pleine lumière les éclatants services rendus par nos missionnaires à la cause de la civilisation et à l'influence française dans toutes les contrées qu'ils évangélisent. Le président du Conseil des ministres, M. Waldeck-Rousseau, en a rendu, du haut de la tribune, un éloquent témoignage.

Par contre, les députés socialistes et leurs journaux, organes avérés de la franc-maçonnerie, ont prodigué aux missionnaires les insultes les plus abominables, les accusant de vols et pillages éhontés, dans lesquels ils auraient eu pour complices nos soldats et nos marins. Mgr Favier, évêque de Pékin, est surtout l'objet de ces accusations infamantes.

Or, s'il y a eu des pillages après l'entrée des troupes européennes à Pékin — c'était inévitable à la suite des horreurs et des privations du siège —, Mgr Favier les a, le premier, dénoncés après avoir tout fait pour les arrêter et en réparer le dommage. Pour cela l'Evêque — il en a fait la déclaration voilà onze mois, c'est-à-dire longtemps avant l'accusation — « a demandé au ministre de France l'autorisation de faire, dans les magasins désertés, les provisions nécessaires de vêtements, de nourriture, de chauffage, etc., pour les victimes du siège, étant bien entendu que tout ce qui serait pris dans les magasins de l'Etat serait défalqué de l'indemnité due et que les missionnaires indemniseraient eux-mêmes, le plus tôt possible, les particuliers de tout ce qui aurait été pris chez eux. » D'où ces chèques, qui sont tout à l'honneur des missionnaires.

S'il y eut des excès commis, Mgr Favier en réprimanda les auteurs dans un mandement, publié dès que l'effervescence commença à s'apaiser.

« Il y en a parmi vous, disait-il, qui courent les maisons brûlées ou abandonnées pour y chercher de la nourriture, du chauffage, des objets et même de l'argent qu'ils s'approprient ; cela est tout à fait contraire à la justice. »

Dans ce déchaînement de haine et de violences, journaux et députés révolutionnaires ont paru — dit le journal protestant le *Temps* — n'avoir qu'un seul souci : jeter un jour fâcheux sur les exploits de notre armée de Chine et frapper à jamais de suspicion l'œuvre des missionnaires, qui sont jusqu'à nouvel ordre, les agents les plus utiles et les plus zélés (sinon les seuls) de l'influence française en Extrême-Orient. Pour atteindre ce piteux résultat, on a publié des extraits savamment choisis dans un rapport confidentiel. »

C'est bien là, comme on l'a dit, une conspiration contre l'honneur français, car, n'est-ce pas déshonorer le pays que de couvrir de boue ceux qui l'aiment, le servent et le défendent ?

— Ajoutons que l'*Osservatore Romano*, journal du Vatican, avec l'autorité qui lui appartient, a pris l'énergique défense des missionnaires de Chine.

Eloquent aveu. — Un écrivain qui s'occupe de spiritisme et autres sujets de ce genre, M. Jules Bois, voulut, ces jours derniers, avoir sur ces questions l'avis du romancier connu, M. Paul Bourget. Voici un extrait significatif de l'entretien publié par le *Matin*. « A cette demande : » Croyez-vous à la survivance de l'âme ?

« M. Paul Bourget me répondit sans hésitation :

— « *Oui, mais ceci n'est plus de la science, c'est un article de foi* » (ces paroles sont textuelles).

« Je repris :

— « Lorsque vous n'acceptiez pas encore les doctrines de l'Eglise et que vos maîtres étaient « Monsieur Taine » et Renan, acceptiez-vous la donnée d'une âme immortelle ? »

« M. Bourget prit nerveusement mon livre de notes et, de sa propre main, comme s'il voulait inscrire un aveu exact pour un confesseur.

— « *J'y ai toujours cru de la manière la plus invincible — malgré moi, si je peux dire — quand je me donnais des raisons là-contre.* »

Pensée.

Le couvent est la conséquence nécessaire de l'esprit chrétien ; il n'y a pas de christianisme parfait sans couvent, parce que l'idéal chrétien ne peut se réaliser que là. (RENAN, *Les Apôtres.*)

BIBLIOGRAPHIE

Un Jésuite : *le P. Georges Boutelant*, par PIERRE SUAU, un volume in-8° écu contenant un portrait-carte. (Librairie H. OUDIN, Paris.) Prix : **2.50.**

Certaines impopularités sont glorieuses, et les jésuites ne peuvent manquer d'être assez fiers quand ils voient les ennemis du bien s'unir toujours pour les honnir.

La haine est un carcan, mais c'est une auréole !

Malheureusement, que de bonnes gens les détestent de confiance, et sur les fables qu'ils en savent ! Ce livre montrera à ceux qui l'ignorent ce qu'est un jésuite. Avocat, volontaire en 1870, missionnaire puis procureur de la mission du Maduré, le P. Boutelant a toujours été un modèle de courage, de dévouement et de loyauté. Ces pages attachantes, où il revit si puissamment, sont actuelles. Elles seront bienfaisantes, car les faits prouvent mieux que les sophismes, et aux adversaires de la vie religieuse le meilleur argument à opposer est encore l'exemple d'une vie d'honneur et de sacrifice, qui a trouvé, dans la pratique des vœux, le secret de sa force et le principe de sa fécondité.

L'âme saine, par P. H. CLÉRISSAC, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. (H. OUDIN, Paris.) Un volume in-12, broché : 2 francs.

Ce n'était pas chose facile que de composer, à l'usage du grand public, un traité d'hygiène de l'âme. Il fallait, pour y réussir, autant de délicatesse que d'autorité. Car si la doctrine, très austère, s'y était résolue, à chaque instant, en formules trop abstraites, le lecteur, vite lassé, aurait abandonné son trop docte maître, comme il l'eût fait, d'ailleurs, s'il n'avait reçu de lui que des enseignements d'une banalité aussi vaine que décourageante. Je louerai le P. Clérissac, d'avoir conservé, pour écrire son livre, ces rares

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qualités de finesse et de distinction qui assurent à sa prédication, depuis de longues années, un succès très soutenu auprès de ses nombreux auditoires de la France et de l'Etranger.

Pages d'Évangile. — II. *Récits et paraboles*, par M. l'abbé PLANUS, vicaire général d'Autun, chanoine honoraire de la Primatiale de Lyon. Un volume in-12 broché. . . . . **3 fr.**

(Librairie Ch. Poussielgue, Paris.)

C'est une étude sur la Foi que M. l'abbé Planus offre aujourd'hui à nos lecteurs, mais une étude dans laquelle au lieu d'exposer d'une manière abstraite les raisons de croire ou les prétextes de ne pas croire, il cherche comment se sont comportés à l'origine ceux qui ont eu contact avec Jésus-Christ, esquissant leurs attitudes et leurs gestes ; une étude par conséquent appuyée à des réalités prises sur le vif, une sorte de leçon de choses plutôt qu'une discussion de principes.

Ces portraits, dessinés d'après les récits évangéliques, sont divisés en quatre groupes : — Les privilégiés de la Foi. — Ceux qui cherchent la Foi. — Ceux qui hésitent devant les conséquences pratiques de la Foi. — Ceux qui de parti pris repoussent la Foi.

Cette évocation des temps évangéliques, d'un relief si puissant sous la plume du délicat écrivain que nos lecteurs connaissent, suggérera aux chrétiens une méthode de lire les évangiles, qui les intéressera et leur profitera par les rapprochements qu'elle éveille et qu'elle impose.

(Librairie J. Salaün, Quimper.)

UN SERMON ILLUSTRÉ. — L'ART ET L'AUTEL n'est pas seulement une revue fort belle, — la seule revue d'art qui soit au prix de *six francs par an*.

L'ART ET L'AUTEL est aussi une maison d'art religieux, qui s'est donnée la spécialité de publier les beaux sermons contemporains, les discours de mariage, les monographies d'églises, etc., en plaquettes d'un luxe rare, en les ornant de reproductions des maîtres.

C'est un chef-d'œuvre de typographie élégante que donne aujourd'hui L'ART ET L'AUTEL sous ce titre : **Notre-Dame des Sept Douleurs**, par Mgr P.-E. PUYOL.

La brochure de format in-4°, sur papier couché, avec encadrements variant toutes les deux pages, est ornée de sept reproductions hors pair : *La Prophétie de Siméon*, par CARPACCIO ; — *La Fuite en Egypte*, par GENTILLE DE FABRIANO ; — *Jésus et les docteurs*, par OFMANN ; — *Jésus au Calvaire*, par LESUEUR ; — *Femme, voilà ton fils !*, par RUBENS ; — *Une Mise au tombeau* (du XVI^e^ siècle), par un inconnu.

Cette interprétation des *Sept Douleurs* par les grands artistes de pays et d'époques différentes, est digne de la parole de Mgr Puyol. La brochure tirée à 500 exemplaires, est mise en vente au prix de *trois francs* aux bureaux de L'ART ET L'AUTEL (rue Christine, 1, *Paris*).

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

POTAGES MAGGI

CONSOMMÉ – EXTRAIT pour CORSER – CACAO-GLUTEN (Ch. tous les Epiciers)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16^e^ ANNÉE. Vendredi 13 Décembre 1901. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Œuvres recommandées ; Offices extraordinaires ; Ordination ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Quimper ; Mespaul ; Saint-Marc ; Le Faou ; L'église de Notre-Dame des Carmes, à Pont-l'Abbé (suite) ; Ecole professionnelle ménagère à Paris ; Mutualités scolaires ; Pensée.

II. — Bibliographie.

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Décembre. — 3^e^ Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires de l'Octave de l'Immaculée Conception et de S. Corentin.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, de l'Octave de l'Immaculée Conception, et de S. Corentin.

Au chœur, *Solennité de S. Corentin ; mémoires du Dimanche et de l'Octave de l'Immaculée Conception.*

Lundi, 16. — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 17. — S. Judicaël, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Mercredi, 18. — *Quatre-Temps ; Jeûne.* — Attente du divin Enfantement de la T. S^te^ Vierge *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 19. — Office de la férie ; simple. Violet.

Vendredi, 20. — *Quatre-Temps ; Jeûne.* — Office de la férie ; simple. Violet.

Samedi, 21. — *Quatre-Temps ; Jeûne.* — S. THOMAS, APÔTRE. Double de 2^e^ classe. Rouge.

Dimanche, 22. — 4^e^ Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.	du 13 au 15 Décembre.
Tréogat.	du 16 au 18 Décembre.
Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest	du 19 au 25 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvres recommandées.

CONCARNEAU : Mission française, prêchée par les RR. PP. Capucins ; clôture, dimanche 15 Décembre.

Du *15 au 21*, Mission bretonne, présidée par M. Bohec, recteur de Plonévez-du-Faou.

ILE-TUDY : Retraite de Jubilé, du *15 au 21 Décembre*, prêchée par le R. P. Félix, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Triduum préparatoire à la solennité de saint Corentin, prêché, pour la partie française, par M. l'abbé Le Tallec, ancien professeur aux Instituts catholiques de Paris et d'Angers ; pour la partie bretonne, par M. le Berre, recteur de Pluguffan.

Sermon français : les *jeudi, vendredi* et *samedi, 12, 13, 14*, à *7 h. 3/4 du soir* ; sermon breton : les *vendredi* et *samedi*, à *5 h. 1/2 du matin*.

Dimanche, 15, à *5 h. 1/4*, panégyrique de saint Corentin, en breton. L'église reste fermée pendant le sermon et ne s'ouvre que pour la messe de 6 heures, laquelle sera suivie d'une messe d'actions de grâces.

A *10 heures*, messe pontificale, célébrée par Monseigneur.

A *2 h. 1/2*, Vêpres ; panégyrique de saint Corentin, par M. le prédicateur du Triduum. Procession, dans la Cathédrale illuminée, de la relique du Bras de saint Corentin. — Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Il n'y a pas de réunion, le soir.

***

A partir du mardi 17 Décembre jusqu'au lundi 23 inclusivement, tous les soirs à 7 h. 3/4, instructions préparatoires à la clôture du Jubilé et aux fêtes de Noël, par M. l'abbé Le Tallec. On fait appel spécialement aux hommes ; des places leur seront réservées dans la partie supérieure de la nef.

Le service anniversaire de la mort de Monseigneur Valleau aura lieu, à la cathédrale de Quimper, le lundi, 23 Décembre, à 9 heures.

Ordination. — L'Ordination, dite de Noël, sera faite par Mgr l'Évêque, le Samedi des Quatre-Temps, 21 Décembre, dans la chapelle du Grand-Séminaire. Elle comprendra : 8 prêtres, 33 diacres, 13 sous-diacres, 5 minorés et 3 tonsurés, — sans compter 1 diacre du monastère de Kerbénéat et 16 ordinands à différents ordres, envoyés par le Séminaire haïtien de Saint-Jacques.

Les âmes pieuses voudront bien avoir un souvenir devant Dieu pour les ordinands, qui commenceront, mardi prochain 17, la retraite préparatoire, prêchée par M. Le Bayon, de Brest.

Nécrologie. — M. LAMOUR, *Recteur du Conquet.* — C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris la mort de cet excellent confrère, enlevé subitement dans la nuit du 9 au

10 Décembre, à l'âge de 58 ans. Lundi au soir, il avait fait sa promenade habituelle dans son jardin et se coucha, paraissant plein de santé ; mardi matin, on le trouva mort !... C'était un prêtre bon, aimable et pieux. Nous aimons à croire que le vénérable Michel Le Nobletz, à la cause duquel il s'était activement employé depuis dix-neuf ans qu'il était le gardien de son tombeau, aura intercédé pour lui au tribunal de Dieu.

Né à Plabennec, le 8 Août 1843, ordonné prêtre le 11 Août 1867, M. Lamour (Jean-Yves) fut d'abord vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, puis à Lesneven (Juillet 1875). Devenu aumônier des Bretons, au Hâvre (Juillet 1877), il fut nommé, le 26 Novembre 1882, recteur du Conquet, où il laisse entre autres souvenirs de son zèle une école de Frères, due principalement à son initiative.

R. I. P.

Nous recommandons aussi aux prières de nos lecteurs le P. Langouët, prêtre de l'Immaculée Conception, ancien professeur à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper, récemment décédé à Rennes.

Nomination dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Fer, jeune prêtre de Roscanvel, a été nommé vicaire à Saint-Pabu.

Quimper. — **La Fête de l'Immaculée Conception.** — Cette solennité, établie pour rappeler le glorieux privilège de la Sainte Vierge, est célébrée dans tout notre diocèse avec autant d'éclat que de piété. A Quimper, elle est la fête patronale de plusieurs établissements religieux : Noviciats des Frères, Pensionnat Sainte-Marie et Ecole Saint-Yves. Chez les Dames du Sacré-Cœur, elle est précédée d'un triduum solennel ; à Saint-Corentin, elle marque la clôture de la retraite de la Congrégation des demoiselles, qui a été prêchée, cette année, par M. l'abbé Le Tallec, ancien professeur aux Instituts catholiques de Paris et d'Angers.

Outre les réunions particulières, une cérémonie à laquelle étaient convoqués tous les habitants de la ville a eu lieu, le soir, à la Cathédrale ; et les fidèles sont accourus nombreux prier la Vierge Immaculée et entendre célébrer ses louanges. Le prédicateur, M. Le Tallec, avec sa science et son talent connus, a fait l'historique de la définition du dogme de l'Immaculée Conception : préparée pendant l'exil de Pie IX, à Gaëte, proclamée cinq ans après (1854) à Rome, où le Pape-Roi avait été ramené triomphant par les armes françaises, cette définition fut accueillie dans tout l'univers catholique avec une joie, un enthousiasme indescriptibles..... Dans cette suite de circonstances comme dans les faits providentiels qui ont suivi et qu'il appelle « les deux réponses de la Sainte Vierge » — les apparitions de l'Immaculée Conception, à Lourdes (1858), et la définition de l'infaillibilité doctrinale du Pontife Romain par le Concile, solennellement ouvert le 8 Décembre 1869 —, l'orateur trouve un puissant motif d'espérer, au mi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lieu des tristesses présentes, et entrevoit l'aurore du salut pour la France chrétienne, du triomphe pour l'Eglise... Que les dévots serviteurs de Marie Immaculée l'implorent avec une ferveur nouvelle, pour hâter cet heureux moment !...

A la suite du sermon, la procession, présidée par Mgr l'Evêque, se déroula dans la Cathédrale, faisant un arrêt à l'autel de Notre-Dame de Lourdes, où l'on chanta le *Salve Regina* ; puis la pieuse cérémonie se termina par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

L'auditoire, nous l'avons dit, était nombreux, dimanche ; il sera plus nombreux encore, nous en avons l'assurance, au Triduum de saint Corentin et aux instructions préparatoires à la clôture du Jubilé et aux fêtes de Noël, dont nous donnons plus haut le programme.

Mespaul. — Consécration de l'église. — On nous écrit :

« C'est venir bien tardivement parler de la consécration de la nouvelle église de Mespaul. Cependant il serait regrettable, à mon avis, que de semblables cérémonies — qui sont, pour une paroisse et pour toute une région, un événement de première importance — passent comme inaperçues et ne laissent, après quelques années, qu'un souvenir vague et confus. Je m'autorise donc de l'adage : « mieux vaut tard que jamais », et je vous adresse ces quelques notes que vous publierez, si vous le jugez à propos.

« Le mardi 5 Novembre, vers 3 heures de l'après-midi, Monseigneur l'Evêque arrivait à Mespaul, précédé d'un cortège nombreux qui était allé à sa rencontre. Peu après, la procession s'organisa pour se rendre à l'église qui s'élève gracieuse, surmontée d'un élégant clocher, à l'extrémité du grand bois de Coatudavel, sur un terrain donné par M. le baron Salaün de Kertanguy.

« Après les prières prescrites par le Cérémonial pour la réception de l'Evêque, Sa Grandeur monta en chaire pour dire aux fidèles son bonheur de se trouver au milieu d'eux et remercier les bienfaiteurs de la paroisse, M. le comte et Mme la comtesse de Guébriant, M. le baron et Mme la baronne de Kertanguy, parrains et marraines des nouvelles cloches qui attendaient la bénédiction liturgique. M. le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, expliqua ensuite le sens des cérémonies qui allaient s'exécuter, puis Monseigneur, assisté de MM. les chanoines Corrigou, vicaire général, et Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques, procéda au « baptême » des cloches et, pour terminer, donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

« A la sortie de l'église, un grand nombre de mères chrétiennes attendaient l'Evêque, réclamant sa bénédiction pour leurs enfants, pendant que les parrains et marraines jetaient à pleines mains des dragées à la foule.

† †

« Le lendemain, à 8 heures, commençaient les longues cérémonies de la consécration de l'église. Sous l'habile direction de

M. le chanoine Quéinnec, curé-doyen de Taulé, elles s'exécutèrent avec beaucoup d'ordre et de précision, comme aussi les chants de la *schola* que dirigeait M. Clech, professeur au Collège de Léon.

« La consécration de l'église terminée, M. le chanoine Le Goff chanta la messe. M. le chanoine Milin, curé de Lambézellec, orateur tout désigné pour la circonstance, exposa d'abord en termes succincts — et en un breton impeccable — l'origine de la consécration des églises, en interpréta le symbolisme ; puis, après avoir rappelé le respect que les fidèles doivent à ce lieu consacré, il félicita les habitants de Mespaul, ses compatriotes, en remerciant les bienfaiteurs, présents comme la veille, auxquels surtout la paroisse doit sa nouvelle église.

« Le repas eut lieu dans une salle de l'école des Sœurs, fondée par la famille de Kertanguy dans sa propre demeure, au milieu du grand bois, à 1500 mètres environ de l'église ; parmi les convives on remarquait, outre les nombreux ecclésiastiques présents, quelques invités de Saint-Pol, M. et Mme de Guébriant, M. L. de Kervénoaël, etc. ; M. Le Guerrannic, architecte, les membres du Conseil de Fabrique et du Conseil municipal de Mespaul, dont M. de Kertanguy est maire.... Nous ne dirons pas combien l'accueil du propriétaire fut aimable, combien noble et grande son hospitalité.....

« Le moment des toasts venu, M. Messager, recteur, prit le premier la parole, s'excusant avec modestie de son inexpérience dans ce genre de discours ; mais c'est le cœur qui parle, et c'est le secret de la vraie éloquence. En son nom et au nom de ses paroissiens, il remercie tout d'abord Mgr l'Evêque d'être « venu consacrer le nouveau temple que leur piété généreuse a élevé au Seigneur. A leur voix s'unit, désormais, la voix des cloches nouvelles, que Sa Grandeur a baptisées la veille, pour redire aux échos d'alentour et faire monter jusqu'au ciel le cri de reconnaissance qui sort du cœur de tous... »

« Puis, en termes pleins de délicatesse, l'excellent Recteur remercie les bienfaiteurs de sa paroisse : en première ligne M. et Mme de Kertanguy, dont les invités sont les hôtes en ce moment, dans cette maison transformée par eux en école chrétienne que dirigent, avec un si généreux dévouement, les Religieuses de la Retraite de Lannion. « Vous avez voulu, leur dit-il, faire plus encore : après avoir donné asile aux enfants que Jésus aimait, vous avez voulu recevoir Jésus lui-même, au moment où, dans notre paroisse, il allait ne plus savoir où reposer sa tête..... Jadis des tours menaçantes défendaient les terres seigneuriales ; désormais le domaine de Coatudavel est défendu, ici par ce pieux asile ouvert aux amis privilégiés de Jésus, là-bas par l'église où Jésus lui-même, vivant dans l'Eucharistie, veillera sur vous et sur votre propriété ; et ce que Jésus garde est bien gardé... »

« M. Messager remercie ensuite M. le comte de Guébriant du secours généreux qu'il a donné pour la reconstruction de l'église ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

puis M. le comte de Mun, député, — dont il regrette vivement l'absence — de toutes les démarches faites pour hâter l'exécution de l'œuvre... Merci, dit-il, à tous les bienfaiteurs, à l'architecte éminent, à l'entrepreneur si actif ; aux paroissiens dont le concours a été si empressé et si précieux. Merci enfin à tous ceux qui ont contribué à l'éclat de la cérémonie, dont Mespaul gardera un précieux souvenir...

« Le bon Recteur eut un mot aimable et délicat pour chacun : il n'avait oublié que lui-même. M. de Kertanguy, maire, combla cette lacune, en faisant ressortir le rôle de chacun dans l'œuvre commune. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire intégralement ses paroles.

MONSEIGNEUR,

Je réponds aux sentiments de tous ceux qui sont ici présents et à l'impulsion de mon cœur en vous offrant l'expression de notre profonde gratitude et de notre respectueux attachement.

Vous avez affronté pour venir jusqu'à notre humble paroisse les fatigues d'un long voyage. Soyez remercié de nous apporter ici, avec l'éclat de votre présence, le témoignage d'une tendre bienveillance paternelle. Nous nous efforcerons de vous la rendre, Monseigneur, en filial dévouement.

Soyez remerciés aussi, vous tous qui avez bien voulu venir assister aujourd'hui à cette cérémonie qui est la joie suprême de Mespaul et le couronnement des vœux de plusieurs générations de ses paroissiens.

Tout enfant, j'entendais déjà mon père former des projets de reconstruction de la vieille église. Un demi-siècle plus tard, la vieille église était toujours là, plus délabrée, plus croulante encore sous les assauts renouvelés des tempêtes de cinquante hivers ! Rien ne permettait d'entrevoir le jour où il serait possible de procéder à l'érection d'un nouvel édifice, quand un don magnifique, dû à la générosité d'un homme dont les bienfaits se sont étendus sur toute cette contrée comme un long pli du manteau de la Providence, vint permettre d'entreprendre enfin les premiers travaux. Avec quelle joie, M. le Recteur, vous reçutes cette belle offrande ; et que notre bonheur serait grand, s'il nous était donné de voir aujourd'hui au milieu de nous notre vénéré bienfaiteur et de lui exprimer notre gratitude, en face des murs du sanctuaire reconstruit ! Nous avons au moins une consolation : en quittant la vie, il a laissé son cœur dans ce monde. Il l'a déposé tout entier, brillant et précieux héritage, dans la poitrine de son fils et notre reconnaissance envers lui se reporte tout entière sur vous, M. le comte Alain de Guébriant. Permettez cependant que nous en détachions une part pour l'offrir à la comtesse de Guébriant, qui a daigné nous faire la grâce d'être marraine d'une de nos cloches et qui a bien voulu honorer de sa présence notre fête d'aujourd'hui.

Mes remerciements doivent se porter aussi vers un autre de nos grands bienfaiteurs, que la défense des intérêts de l'Eglise et de toutes les nobles libertés sociales retient en ce moment loin de nous, au poste d'honneur où les voix de Mespaul l'ont appelé avec celles de tout le canton. C'est à la puissante influence de M. le comte de Mun que nous devons le secours pécuniaire qui nous a été octroyé par l'Etat. Adressons-lui d'ici l'expression de notre gratitude et des regrets que nous cause son absence.

N'ai-je pas à louer aussi le zèle de tous les habitants de cette paroisse qui ont, pendant plusieurs semaines, fait des charrois de pierres, de sable, exécuté des terrassements, élevé des murs, sans autre rémunération que celle qu'ils attendent du Bon Dieu, par l'intercession près de lui de leurs chers défunts pour qui ils préparaient de paisibles sépultures sous l'ombre du clocher de la nouvelle église ?

Puis-je enfin ne pas nommer les chères Sœurs de la Retraite qui depuis bientôt trente ans font, par leurs vertus, l'édification de la paroisse ? Leur humble charité garde le secret des maux qu'elles ont adoucis, des misères qu'elles ont consolées ; mais il est une chose qu'elles ne peuvent cacher, parce qu'elle éclate à tous les yeux : c'est l'heureuse influence exercée sur la population de Mespaul par la pieuse éducation qu'elles donnent avec tant de cœur et de dévouement aux enfants et aux jeunes filles. Ne doutons pas que beaucoup de grâces qui sont tombées pendant ces dernières années sur cette paroisse ne soient dues à leurs prières, à leurs bonnes œuvres et aux bénédictions que devaient attirer du ciel les pures enfants qu'elles faisaient prier avec elles. Les louer serait offenser leur modestie : qu'il soit cependant permis de leur dire que nous admirons leur zèle en en constatant les résultats.

Et vous, notre cher et vénéré Recteur, qui avez été à toutes les peines, à toutes les tribulations, qui avez vaincu des difficultés de toutes sortes et avez poursuivi votre voie avec une vigueur que chaque obstacle surexcitait plus ardemment, vous avez bien le droit de jouir de votre triomphe d'aujourd'hui. Cette église est votre œuvre ; elle a été la préoccupation de vos nuits, le travail de vos jours, le labeur de tous vos instants ! Votre œil vigilant a surveillé la pose de chaque pierre. Celle même qui est au plus haut du clocher ne vous est pas inconnue. Le jour où elle fut scellée, vous vous êtes fait élever jusqu'à elle au moyen de cordages et là, un bras passé autour de la tige de la croix, vous avez étendu l'autre bras pour bénir tout autour de vous les champs et les demeures de vos paroissiens. Ceux qui vous ont vu ont tremblé pour votre vie, tout en s'agenouillant pour recevoir votre bénédiction. Je sais qu'au milieu de ce danger votre cœur tressaillait d'allégresse. Goûtez aujourd'hui paisiblement votre joie ! votre grande œuvre est achevée. Le clocher que vous avez animé de votre voix résonne maintenant de celles des cloches bénites par Monseigneur. Ces voix y chanteront à leur tour les louanges de Dieu, ainsi que l'a dit M. le Curé de Saint-Pol. Elles appelleront les fidèles au sanctuaire dans tous les actes importants de la vie, dans la joie, les peines et jusque dans la mort. Que ces peines, ces joies soient, comme dans une grande famille, toujours mises en commun, afin que l'affection et la concorde ne cessent de régner dans la paroisse et réjouissent toujours votre cœur, notre Recteur très aimé !

Je lève mon verre pour porter votre santé, Monseigneur. Je bois aux marraines de nos cloches, aux bienfaiteurs de notre église, à tous ceux qui ont bien voulu s'associer à notre fête d'aujourd'hui.

« Monseigneur, très touché des bonnes paroles qu'il venait d'entendre, remercia avec effusion M. le Recteur et M. le Maire, en s'associant aux sentiments qu'ils avaient si bien exprimés. Puis il les félicita de ce qu'ils ont fait et de l'exemple qu'ils ont donné : en menant à bien l'œuvre dont ils voient aujourd'hui l'heureux couronnement, ils ont montré, mieux que par des paroles, combien est féconde pour le bien général l'union et l'entente entre toutes les classes, plus nécessaire que jamais..... C'est l'impression

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que tous les assistants ont emportée de cette réunion intime et de la double fête qui l'avait précédée. »

XX...

Saint-Marc. — **Retour de Mission et Jubilé.** — « Au mois de Novembre de l'année dernière, la charmante paroisse de Saint-Marc reçut la grâce d'une Mission. Cette grâce, désirée depuis longtemps, fut appréciée comme elle le méritait. En effet, pendant les trois semaines que durèrent les pieux exercices, c'était vraiment un plaisir de voir l'immense auditoire qu'attirait autour de la chaire chrétienne la parole éloquente des missionnaires, bretons et français. La paroisse tout entière fut littéralement remuée, soulevée par la grâce. Aussi, nombreuses, très nombreuses furent les âmes qui revinrent à Dieu et reprirent, avec bonheur, la pratique de leurs devoirs religieux.

« Il y a quelques jours, il nous a été donné de revoir les spectacles consolants de la Mission dernière. Du 24 Novembre au 1er Décembre, la même foule sympathique se pressait, chaque jour, à l'église, à l'occasion des exercices du Jubilé. Bien qu'à cette époque de l'année, la rigueur de la température n'invite pas précisément aux promenades matinales, dès cinq heures, une foule nombreuse venait assister à la sainte messe et écouter ensuite, dans le plus grand recueillement, les instructions si pratiques et si belles de M. le Recteur de Dirinon. L'auditoire de la journée, bien que moins nombreux, était cependant très beau, si l'on tient compte du moins des conditions spéciales dans lesquelles vit cette population, presque exclusivement ouvrière. Mais c'est surtout le soir qu'avait lieu la grande réunion. Le R. Père Haverland, Rédemptoriste, chargé de la prédication française, avait, l'année dernière, conquis les sympathies de tous, et on n'oubliera pas de sitôt la belle manifestation de foi qu'il provoqua à l'occasion de la procession du Christ, le jour de la clôture de la mission.

« Dès qu'il parut en chaire, le dimanche 24 Novembre, la joie était au cœur de tous, et les deux réunions spéciales qu'il fit dans la soirée, pour les hommes et pour les femmes, lui donnèrent l'assurance du succès du Jubilé. Et cela n'a rien qui étonne. Quand Dieu trouve des ouvriers à l'âme ardente et généreuse, au zèle tout apostolique, comme le R. P. Haverland, les cœurs s'ouvrent facilement et se laissent toucher par la grâce. Aussi, chaque soir, l'église était-elle trop étroite pour contenir la foule qui accourait, avide d'entendre les remarquables instructions, si profitables à tous, surtout aux hommes. Les chaleureuses félicitations, les remerciements sincères, que le Révérend Père a reçus d'un bon nombre d'ouvriers, lui ont dit tout le bien qu'il a fait au milieu d'eux.

« Le mercredi, après l'instruction, eut lieu une cérémonie qui remua profondément l'assistance et excita, j'en suis sûr, dans le cœur de tous des sentiments qui touchèrent le cœur même de Dieu. Une croix de lumière, longue de 7 mètres, se dressait dans

le sanctuaire, et au pied de cette croix se lisait le mot « pardon », écrit en lettres de feu. Devant ce tableau saisissant, parlant avec son cœur de prêtre et d'apôtre, le R. P. Haverland, au nom de tous, demanda pardon à Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la paroisse tout entière. A chacune de ses ardentes supplications, qui sortaient du plus profond de son âme comme des flèches enflammées, un gracieux chœur d'enfants, vêtues de blanc et agenouillées au pied de la croix, un cierge à la main, répondaient par cette touchante prière :

« *O Jésus, pardon, miséricorde pour les pauvres pécheurs !* »

« Les larmes coulaient abondantes dans l'assistance, quand Notre-Seigneur sortit de son tabernacle pour nous bénir tous. Cette bénédiction fut, à n'en pas douter, pour plusieurs le gage du pardon.

« A l'exemple de l'apôtre saint Paul, le bon Père Haverland sait se faire tout à tous. Les trois premiers jours de la semaine, il organisa des réunions spéciales pour les enfants des écoles. C'était un charme de l'entendre causer familièrement avec cet intéressant auditoire. Les enfants, captivés par cette parole qui leur allait droit au cœur, l'écoutaient dans le ravissement : ils se rappelleront longtemps encore le voyage pittoresque qu'ils ont fait au Ciel, au Paradis terrestre et en Enfer, sous la conduite du bon Père. Aussi, le jeudi matin, quand Notre-Seigneur vit s'approcher de la Table sainte cette longue théorie d'enfants, son divin Cœur dut-il ressentir quelque chose de cette douce joie qu'il goûte toujours dans la compagnie des enfants des hommes.

« Le vendredi matin, un autre spectacle aussi consolant vint réjouir le cœur de Notre-Seigneur. Elles étaient légion, les femmes qui se pressaient, ce jour-là, à la Table sainte pour recevoir leur Dieu, et lui demander pour tous ceux qu'elles chérissent la grâce d'être fidèles au rendez-vous qu'on leur avait donné pour le dimanche suivant, à la messe de 7 heures. Ces prières furent exaucées, car 700 hommes répondirent à l'appel de Dieu et reçurent, ce jour-là, le Pain des forts.

« Ce chiffre de communions d'hommes a son éloquence et montre les triomphes obtenus par la grâce dans les âmes de bonne volonté.

« Qu'il fait bon assister à de pareils spectacles ! Malgré toutes les tristesses du présent, on se reprend à espérer et à chanter ces paroles du cantique :

Pour nous, Seigneur, même au siècle où nous sommes
Nous serons fiers d'écouter votre voix
Et vous aurez toujours des hommes
Pour accomplir vos saintes lois.

« ... »

Le Faou. — **La retraite de Jubilé.** — « Nous venons d'avoir, du 1er au 8 Décembre, notre retraite de Jubilé. Les familles se sont partagées en deux séries pour en suivre les exercices ; et tous ceux-ci — prières, messe, chant de cantiques, chapelet et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

processions jubilaires, instructions françaises et bretonnes — ont été suivis, depuis le premier jusqu'au dernier, par une foule admirable d'entrain et de piété.

« Le succès a vraiment dépassé toute espérance, si bien qu'une douce et consolante réalité est venue infliger un bon démenti au discrédit qui, de vieille date dans le passé, semblait peser sur Le Faou, au point de vue religieux. 350 communions le mercredi 4, 380 dimanche ; 30 jeunes personnes inscrites dans l'association naissante des Enfants de Marie ; 130 familles enrôlées dans la Confrérie des familles chrétiennes et emportant dans leur intérieur, pour y occuper la place d'honneur, l'image de la Sainte Famille de Nazareth ; voilà des chiffres éloquents, surtout quand on considère que celui de la population du Faou ne dépasse guère 1.300 habitants.

« Grâces soient rendues à la divine Providence, qui partout et toujours s'occupe avec force et sagesse des détails et de l'ensemble ! Mais merci aussi aux vaillants missionnaires qui ont été les instruments de Dieu dans les résultats de notre Jubilé !

« Merci spécialement à M. le chanoine Eveno, président et prédicateur de notre retraite ! Avec quelle abnégation et quelle assiduité — malgré les rigueurs de la saison, et malgré ses 60 ans, qu'il porte si allègrement —, il passe de la chaire à prêcher au confessionnal et du confessionnal à la chaire à prêcher ! Avec quel art, ou plutôt quelle facilité, il expose, de façon à être compris de tous, les vérités doctrinales, soit qu'il s'agisse de conférences familières, en breton, sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ou que, dans un éloquent sermon français, il prêche à son auditoire attentif et ému les besoins, les aspirations et la fin de l'âme humaine, la nécessité de la Foi et de la Religion, les causes d'incrédulité et d'irréligion : ignorance et passions mauvaises, etc. ! Aussi tous ceux qui ont entendu une fois sa parole d'apôtre ont tenu à ne perdre aucune de ses instructions. Que d'enfants prodigues, par suite, de retour à la demeure paternelle !...

« Oh ! je connais bien quelqu'un, et il l'a dit hautement dimanche, qui est content et heureux des résultats du Jubilé du Faou : c'est M. le Curé !... Puissent ces résultats être durables et faire, bien longtemps, à la fois le bonheur du pasteur et de ses ouailles !

« *Un témoin.* »

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

Au don du scapulaire par la Vierge du Carmel, la prétendue critique a opposé non seulement la dénégation mais aussi le dédain, et elle n'a pas traité plus respectueusement la tradition qui fait de l'Ordre du Carmel une institution de l'Ancien Testament ; cependant, il n'est rien de plus raisonnable que de l'admettre ;

les fausses religions elles-mêmes possèdent des contrefaçons de la vie monastique ; les *bonzes* et les *lamas* ont des origines qui se perdent dans la nuit des temps ; il est donc impossible que dans la religion du Dieu d'Israël il n'y ait pas eu pour les âmes désireuses de perfection un mode d'existence approprié à leurs aspirations.

Je crois devoir faire ici appel à l'autorité de l'abbé Rohrbacher (1). Après avoir parlé de l'époque même d'Elie et d'Elisée, il ajoute : « Nous ne doutons pas que dans d'autres temps, comme sous la persécution d'Antiochus, où les fidèles Israélites se sauvèrent dans les déserts et les montagnes en si grand nombre, le Carmel, déjà consacré par le souvenir des deux saints prophètes, ne fût peuplé par de pieux anachorètes. Les assidéens, les esséniens, les thérapeutes et autres religieux et cénobites de l'Ancien Testament durent affectionner un lieu si propre à la vie contemplative. Comme ces diverses congrégations juives disparaissent, du moins quant au nom, dès que paraît le Christianisme, on conclut avec raison qu'elles l'embrassèrent généralement toutes. Elles ont pu se perpétuer sous les noms chrétiens d'ascètes, de moines, de solitaires et autres. Sous les persécutions des empereurs idolâtres, qui n'ont guère cessé pendant trois siècles, le Carmel dut servir d'asile aux chrétiens fidèles, comme autrefois aux fidèles Israélites sous la persécution de Jézabel et d'Achab. Il dut en être de même à l'invasion du mahométisme, comme nous le voyons en grand dans les montagnes du Liban, où les chrétiens réfugiés ont formé la nation des Maronites. Il est donc tout à fait vraisemblable que, depuis le prophète Elie, la montagne du Carmel servit habituellement de retraite à de pieux solitaires. »

L'abbé Rohrbacher établit ensuite, par le témoignage très ancien d'un témoin oculaire bien digne de foi, comment ce saint lieu, après avoir été quelque temps abandonné, retrouva des habitants : « Jean Phocas, moine grec de l'île de Patmos, qui visita les saints lieux en l'année 1185, finit ainsi la relation de son voyage : « Sur « le mont Carmel est la caverne d'Elie, où était autrefois un grand « monastère, comme on le voit par les restes des bâtiments ; mais « il a été ruiné par le temps et par les incursions des ennemis. Il « y a quelques années qu'un moine, prêtre et portant des cheveux « blancs, vint de Calabre et s'établit en ce lieu par révélation du « prophète Elie. Il fit une petite clôture parmi les ruines du mo- « nastère, y bâtit une tour et une petite église, et assembla dix « frères, avec lesquels il habite maintenant ce saint lieu. »

Ce n'étaient point là, d'ailleurs, les seuls habitants du mont Carmel : dans des endroits fertiles de la sainte montagne étaient trois autres monastères qui avaient de grandes possessions, c'est ce qu'affirmait en 1204 un moine nommé Gunther, dans la relation d'un pèlerinage de Martin, abbé de Pairis, près de Bâle.

Il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter ici, à ce qui a été

(1) *Histoire universelle de l'Église catholique*, tome IX, p. 240.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

emprunté plus haut à l'*Année liturgique*, quelques détails sur l'introduction de l'Ordre des Carmes, dans les contrées d'Occident : c'est vers 1205, que saint Albert donna la règle aux ermites de la montagne ; peu après, deux lords anglais, faisant eux aussi le pèlerinage de Terre Sainte, furent grandement édifiés de la ferveur de ces religieux, si bien qu'ils en amenèrent quelques-uns dans leurs pays, et chacun des deux seigneurs leur construisit un couvent dans son domaine, l'un dans la forêt de Holme au comté de Northumberland, l'autre dans le bois d'Aylesford au comté de Kent ; tous deux devinrent célèbres et ont subsisté jusqu'à la prétendue Réforme.

La dévotion que professaient pour la Vierge les religieux de ces monastères frappa vivement un jeune Anglais qui, depuis l'âge de 12 ans, s'était retiré dans le creux d'un chêne et y avait passé vingt années, c'était saint Simon Stock ; il renonça à sa vie de reclus pour s'associer aux Frères du Carmel en 1218 ; sa profession faite, on l'envoya étudier à Oxford ; en 1225, il fut élu vicaire du Général de l'Ordre ; en cette qualité, il se rendit à Rome, et, comme on l'a vu, il obtint d'Honorius III la confirmation de la règle de saint Albert ; c'était en 1226 ; en 1229, il fit renouveler cette approbation par Grégoire IX. Quelque temps après, il alla visiter ses frères qui habitaient sur le mont Carmel, et il resta six ans en Palestine. En 1237, il assista au chapitre général, où il fut décidé que la plus grande partie des frères passeraient en Europe, à cause de l'oppression où les tenaient les Sarrasins. L'année suivante, on en envoya plusieurs en Angleterre ; Alain, Général de l'Ordre, gardant saint Simon Stock comme vicaire pour l'Occident, revint de Terre Sainte en 1244 ; la Grande-Bretagne possédait dès lors cinq couvents des religieux de Notre-Dame du Mont Carmel ; en partant il laissa comme vicaire en Orient un moine du nom d'Hilarion.

En 1245, chapitre général à Aylesford ; saint Simon Stock y fut élu pour succéder à Alain ; cette même année, il fit approuver de nouveau la règle par Innocent IV ; en 1251, il obtint que sa famille religieuse fût placée sous la protection spéciale du Saint-Siège ; c'est peu de temps après qu'il faut placer l'apparition de Notre-Dame et l'institution de la confrérie du *Scapulaire*.

L'éminente sainteté de ce grand serviteur de Dieu et de Notre-Dame était universellement connue, non seulement parce que la charge de Général de l'Ordre le mettait en relief, mais Dieu avait communiqué à Simon Stock le don des miracles et le don de prophétie ; la vénération dont il jouissait rejaillissait sur ses Frères ; aussi les vocations se multipliaient-elles, surtout en Angleterre. Voulant étendre son Ordre en d'autres contrées, et ayant été invité à venir y travailler en France, il s'embarqua pour Bordeaux ; mais il y mourut quelques mois après son arrivée, le 16 Juillet 1265. On l'enterra dans la cathédrale, et il fut bientôt honoré parmi les saints. Son généralat avait duré vingt ans.

S'il avait désiré la diffusion de l'Ordre du Carmel de ce côté du détroit, ce n'était pas cependant qu'il ne possédât aucune maison en France : saint Louis avait amené et fixé à Paris quelques religieux de la sainte montagne. Dans notre Bretagne, la première fondation est de beaucoup postérieure ; le saint roi revint de Palestine en 1254 ; or, les Carmes ne s'établirent à Nantes qu'en 1328, dans une maison que leur donna Thibaud de Rochefort, vicomte de Donges ; et d'où ils sortirent bientôt pour occuper l'hôtel que ce grand seigneur possédait dans la ville. Les Carmes formèrent successivement d'autres établissements dans le Duché ; ils eurent des couvents à Rennes, Saint-Pol-de-Léon, Vannes, Ploërmel, Dol, Pont-l'Abbé, Hennebont, Le Bon-Don près de Vannes, le Guildo, Quintin, Josselin et Sainte-Anne.

Cet Ordre a jeté beaucoup d'éclat en Bretagne, mais il avait bien perdu de son importance, et le nombre de ses religieux, qui était de plus de trois cents sous Louis XIV, avait tellement diminué qu'au moment de la Révolution les supérieurs songeaient à abandonner quelques-uns de leurs couvents.

Outre les maisons qui viennent d'être citées et qui appartenaient aux Carmes de l'*Ancienne Observance* (grand Carmes ou *Carmes chaussés*), il y en eut quelques-unes qui suivaient la réforme de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix (*Carmes déchaussés*) ; celle de Vannes (1) fut fondée en 1627 ; celle de Carhaix, en 1644 ; celle de Brest, filiation de Carhaix, en 1652 ; celle de Rennes, en 1690.

Ces indications sont empruntées à l'*Eglise de Bretagne* par l'Abbé Tresvaux. D'après ce livre, l'Ordre des Carmes en Bretagne a produit beaucoup d'écrivains, mais peu d'ouvrages de valeur ; en revanche, il a donné à notre pays un religieux d'une éminente sainteté : le Vénérable Frère Jean de Saint-Samson. (Voir Albert le Grand, nouvelle édition, p. 740-757.)

Ne nous occupant pas ici des carmélites, nous ne parlons pas de notre admirable duchesse, la bienheureuse Françoise d'Amboise.

(A suivre.)

PARIS. — **Ecole professionnelle ménagère.** — D'après une statistique, il y a *110,000 bonnes à Paris*. D'où viennent-elles ? La plupart viennent de province : Bretagne, Touraine, Morvan, Bourgogne, etc. Elles débarquent à Paris, avec une petite malle : « Hé, cocher, conduisez-moi à un bureau de placement. » Quelquefois, elles ont une adresse préparée sur un bout de papier, qu'elles lisent sous le réverbère. D'autres fois, c'est une amie qui leur a trouvé une place. — Mais le plus souvent, elles arrivent au hasard, au petit bonheur, *acceptent n'importe où, n'importe quoi*, s'exposent ainsi à toutes les aventures.

D'ailleurs, ordinairement, elles manquent de l'*éducation professionnelle* qui leur serait nécessaire, et elles traînent longtemps

(1) Aujourd'hui résidence épiscopale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans des places inférieures, où elles n'ont pas toujours la chance d'apprendre leur métier.

Ce qu'il leur faut, c'est d'abord une personne dévouée qui les recueille à leur arrivée à Paris, qui les guide dans leur placement. — C'est ensuite une éducation professionnelle qui leur permette de trouver une place avantageuse.

Cette œuvre existe ; elle prospère ; c'est celle de Mlle Sanceren (1). Chez cette bonne et intelligente demoiselle, la petite campagnarde est reçue comme une enfant de la maison : en peu de jours, on lui apprend à laver, à repasser, à raccommoder, à coudre, à faire un ménage proprement, à nettoyer, à cuisiner, etc., etc. — Il y a même une poupée attachée à l'établissement, et qui sert de sujet aux petites bonnes d'enfants.

L'œuvre de Mlle Sanceren est donc à la fois : 1° un *refuge* pour les bonnes de la province débarquant à Paris ; 2° *une école professionnelle* où elles se perfectionnent dans leur état ; 3° un *patronage* pour celles qui sont malades, sans place, ou qui ont leur dimanche ; 4° une *maison de placement* qui ne recommande que ce qui est recommandable et qui ne place qu'à bon escient.

Voulez-vous encourager cette œuvre ? Faites-la connaître aux personnes qui s'occupent d'œuvres de province, pour qu'elles lui adressent de préférence les bonnes qui veulent aller chercher fortune à Paris.

Trouvez des personnes qui cherchent un don à faire : cette œuvre, pour faire plus de bien, a besoin de s'agrandir. Le local est trop petit, les ressources sont insuffisantes. — Ce sera un don bien placé.

Nota. — Toute jeune fille arrivant à Paris qui désire être admise doit être munie d'un certificat de son curé ou d'une personne recommandable de sa localité. Sa pension est de 1 franc par jour, pour sa nourriture et son logement. Il est donc inutile de se présenter sans de bonnes références. L'adresse de l'œuvre est : 203, rue de Vaugirard, Paris.

Mutualités scolaires. — Le Congrès des Mutualités scolaires récemment tenu à Paris (Plaisance) a obtenu le plus grand succès.

Les hommes d'œuvres les plus éminents s'y sont rendus et ont très sérieusement étudié durant quatre longues séances l'importante question des mutualités.

Les hommes d'œuvres qui ont été privés d'assister à ce Congrès auront trouvé trop succincts les comptes-rendus que la presse en a donnés.

Aussi nous sommes heureux d'annoncer que le compte-rendu

(1) L'*École professionnelle ménagère* pour les jeunes bonnes a été honorée de l'approbation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, par l'intermédiaire de M. l'abbé Gardey, vicaire général, curé de Sainte-Clotilde, et par lettre du 21 Octobre 1900.

complet du Congrès des Mutualités va être publié dans la revue mensuelle de l'*Écho des Œuvres Sociales*. Les deux numéros de Novembre et de Décembre, groupés en un seul, et qui sont sous presse, vont déjà donner une partie importante de ce travail.

Pour s'abonner à l'*Écho*, on s'adresse à M. l'abbé Lafforgue, 36, rue Brauhauban, Tarbes. (2 fr. par an.)

L'*Écho* publie chaque mois une chronique sur les Mutualités, rédigée sous le pseudonyme de Jean La Bigorre, par un prêtre qui est l'auteur d'un Manuel des Mutualités scolaires très remarqué et qui a pris une part importante à toutes les discussions du Congrès.

Les catholiques s'intéressant à cette question actuelle liront avec fruit cette chronique mensuelle qui les tiendra au courant des progrès des développements des Mutualités scolaires dans notre pays.

Pensée.

Ne dire que ce qu'il faut, voilà le *tact* ;
Le dire comme il faut, voilà l'esprit ;
Le dire quand il le faut, voilà le jugement.

BIBLIOGRAPHIE

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus
Rue Bonaparte, 82, Paris.

Sommaire du n° du 5 Décembre 1901.

I. Dix années de la vie de Louis Veuillot, par Georges Longhaye. — II. Le Quiétisme. — Lettres inédites du frère de Bossuet (suite), par Eugène Griselle. — III. La vie religieuse d'un bourgeois de Reims au XVII° siècle. — Jean Maillefer, par Henri Bremond. — IV. L'autorité divine des livres saints, par Lucien Méchineau. — V. La résurrection d'un peuple. — La Bosnie et l'Herzégovine, par Joseph Burnichon. — VI. Les noces d'or de M. Berthelot, par Édouard Capelle. — VII. Les missions catholiques françaises, par Henri Chérot. — VIII. « Les Avariés », de M. Brieux, par Pierre Suau. — IX. Revue des livres. — Questions religieuses et philosophiques : *R. P. Rousset ; S. de Backer ; A. Vermeersch ; Ad. Hatzfeld.* — X. Notes bibliographiques : *R. P. Pica ; G. de Grandmaison ; R. P. Coubé*, Le Patriotisme ; Lettres d'un Jésuite à M. Waldeck-Rousseau. — XI. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir°: *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 1er Décembre 1901.

Le Problème des destinées de l'homme. Abbé Frémont. — *Les Souvenirs de M. Dubois.* II. La fondation et les premières années de l'Ecole normale. Adolphe Lair. — *Nouvelles notes campagnardes.* Les Idées de Riboteau. Armand Barthe. — *Gavarni et son œuvre.* Paul Gaultier. — *Li Hongtchang.* A.-A. Fauvel. — *L'Apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst.* R. P. Baudrillart. — *Pouvons-nous avoir une Eglise nationale ?* George Fonsegrive. — *Chronique littéraire.* Deux poètes, René Bazin et Maurice Maeterlinck. Jean Lionnet. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

Porte remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

BANQUE J. GILBERT

19, rue de la Pépinière, PARIS.

AGENCE DE QUIMPER : Boulevard de l'Odet (en face l'Évêché).
M. JARRY DE LA COMBE, Directeur.

La Banque J. GILBERT se charge de tous *ordres de Bourse* au *comptant* ou à *terme*, concernant les valeurs cotées ou non cotées. Elle ne prélève aucun courtage en dehors du courtage officiel des agents de change.
La Banque J. GILBERT paie *sans frais* tous *coupons* échus, souscrit aux *émissions*, consent des *avances sur titres*, fait pour ses clients la *vérification des tirages*, se charge de toutes les opérations *sur titres* : versements, libération, timbrage, transfert, etc., donne tous renseignements financiers.
Location de coffres-forts
Opérations spéciales de *Reports* sur *Titres* et *Espèces* déposés à la *Caisse des Reports*.

Comptes de dépôts : Intérêts à vue... 2 »/» 0/0.
— — à 6 mois 2 1/2 0/0.
— — à un an. 3 »/» 0/0.

La Banque J. GILBERT publie chaque semaine le *Messager de l'Epargne*, indiquant les opérations opportunes à effectuer et donnant les listes de tous les tirages financiers. — ABONNEMENT : 2 francs par an.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et au siège de l'Agence.

ORGUES D'ALEXANDRE

ORGUES-HARMONIUMS de 100 à 10,000 francs.
PIANOS : 600 francs (Création nouvelle).
Catalogue illustré sur demande : 81, rue Lafayette, PARIS.
TROIS ANS DE CRÉDIT — GRAND PRIX 1900

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 20 Décembre 1901. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Noël : la semaine liturgique.
II. — *Chronique du diocèse :* Lettre-circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon ordonnant un *Te Deum* d'action de grâces pour la clôture du Jubilé ; Offices extraordinaires ; La Bénédiction papale ; Quimperlé ; Nominations dans le clergé ; Le Pardon de saint Corentin ; *Le Prêtre : Notes de Pastorale pratique.*
III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; La Cause de Jeanne d'Arc ; Blois ; Cambrai ; Le Congrès de l'Evangile.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Décembre. — 4e Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du Dimanche. Antienne du *Magnificat* (double) : *O Rex.*
Lundi, 23. — Office de la férie ; simple. Violet.
Mardi, 24. — *Jeûne.* — Vigile de Noël. Office du jour ; simple. Violet.
Mercredi, 25. — NOËL : NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et de Tous les Saints Martyrs *(au Propre diocésain).*
Jeudi, 26. — S. ETIENNE, PREMIER MARTYR. Double de 2e classe, avec Octave. Rouge.
Vendredi, 27. — S. JEAN, APÔTRE ET ÉVANGÉLISTE. Double de 2e classe, avec Octave. Blanc.
Samedi, 28. — LES SAINTS INNOCENTS, MARTYRS. Double de 2e classe. Violet.
Dimanche, 29. — S. Thomas de Cantorbéry, Évêque, Martyr.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest . . . . . du 19 au 25 Décembre.
Trézilidé . . . . . du 26 au 28 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOËL. — La Semaine liturgique.

Nous chanterons mardi prochain les premières Vêpres de Noël : puis ce sera, le lendemain, la solennité de cette grande fête, après l'épisode, unique dans le cycle de la liturgie, de cette messe nocturne si chère à la piété des fidèles. La pensée de Jésus-Enfant nous suivra pendant les jours qui vont se succéder et même pendant plusieurs semaines, jusqu'à la fin du mois de Janvier.... Mais n'est-il pas extraordinaire de rencontrer, pendant l'octave proprement dite de la Nativité, tant d'autres noms qui sollicitent notre pieux souvenir, comme pour faire concurrence à la pensée du saint Enfant de Noël, et surtout des noms de martyrs ?

Au lendemain de la Nativité, voici d'abord *saint Etienne,* cet homme de zèle et de foi qui, selon le texte de son office, « a rendu le premier au Sauveur la mort que le Sauveur a soufferte pour lui ». Puis, c'est *saint Jean,* l'apôtre mystique, que la liturgie place tout à côté du berceau de son maître, se souvenant qu'il était celui que le Christ avait le plus tendrement aimé : la présence de saint Jean dans cette octave de la Nativité y met, à la fois, la note douloureuse et tendre, faisant songer, dans le même temps, au Calvaire et à la Cène, ces deux merveilles du Cœur de Jésus. Avec la phalange des *saints Innocents,* dont la fête se célèbre le lendemain de celle de saint Jean, c'est l'évocation de ces foules enfantines où Jésus se plaisait tant, mais qui se présentent, cette fois, avec la double auréole de l'innocence et du martyre, tout ce qu'on peut offrir de meilleur au divin Enfant. Enfin, c'est encore un martyr que l'Eglise honore au lendemain de la fête des saints Innocents, *saint Thomas,* archevêque de Cantorbéry, assassiné par l'ordre d'un roi impie, pour avoir défendu glorieusement les droits imprescriptibles de l'Eglise et de sa liberté.

Ainsi l'Enfant-Dieu, venu sur la terre pour y apporter la paix, trouve d'abord, autour de son berceau, des martyrs pour l'honorer. Noël est plein de tendresse, mais emporte encore des leçons de virilité. Ce petit Enfant, qui naît dans une crèche, est un Roi, le plus grand de tous, et qui demande des témoins, — c'est-à-dire des martyrs, — pour faire connaître sa gloire et revendiquer ses droits.

Noël ! Noël ! Long cri d'amour auquel répondent, comme un écho douloureux, mais plein de gloire, les gémissements des douces victimes d'Hérode, le préfet barbare et criminel, avec les dernières protestations du glorieux martyr de Cantorbéry.....

La paix du Christ n'est pas de ce monde. Il nous l'annonce, en naissant, mais c'est une paix qui est toute pour l'âme, et qui, loin d'empêcher la persécution, et même le martyre, les rend désirables et les fait aimer.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Lettre-Circulaire

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

ORDONNANT

UN *TE DEUM* D'ACTION DE GRACES

pour la Clôture du Jubilé.

FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

En achevant la seconde année de Notre épiscopat au milieu de vous, à la veille des fêtes de Noël et de la clôture définitive du grand Jubilé de 1900, Nous éprouvons le besoin d'entrer en communication avec vous et de vous adresser quelques paroles. N'est-il pas bon, d'ailleurs, n'est-ce pas un devoir de sa charge, que le premier Pasteur fasse entendre de temps en temps sa voix, afin que les brebis l'entendent et que, l'écoutant, elles puissent gagner la vie éternelle ?

I. — Nous voulons tout d'abord, Nos très chers Frères, vous remercier de l'accueil empressé que vous avez bien voulu Nous faire, au cours des deux tournées pastorales que déjà Nous avons eu le bonheur de faire dans une grande partie de Notre Diocèse. Cette année, dans l'arrondissement de Brest, comme l'année dernière dans l'arrondissement de Quimper, Nous avons été vivement touché des démonstrations de foi et de religion que Nous avons eues sous les yeux. Nous ne pouvons oublier ni l'empressement des municipalités et des notables du pays à venir de bien loin à Notre rencontre pour Nous faire cortège, ni la confiance filiale de l'ensemble de la population groupée à l'entrée du bourg pour Nous recevoir, ni les belles cérémonies à l'intérieur de l'église, auxquelles ont pris part avec tant de piété les jeunes gens de la Confirmation, ni enfin le zèle des pères et des mères se pressant aux portes des églises ou des presbytères pour Nous faire bénir leurs petits enfants. Ce sont là des spectacles qui vivent dans Notre mémoire, réjouissent Notre cœur, et Nous font oublier les fatigues et les ennuis inhérents à la charge épiscopale. Ces spectacles, Nous n'en doutons pas, Nous les verrons se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

renouveler bientôt dans les arrondissements de Châteaulin, de Quimperlé et de Morlaix ; car, là aussi, la foi est grande, grands également le respect et la vénération dont on environne les premiers Pasteurs du Diocèse. C'est donc de tout cœur que Nous adressons à Nos chers Diocésains Nos sincères remerciements pour la bienveillance et l'affection qu'en toute circonstance ils n'ont cessé de Nous témoigner.

L'année qui s'achève, Nos très chers Frères, a été marquée pour Nous par des faveurs insignes et des grâces particulières. Il Nous souvient d'abord de Notre voyage à Rome, de Notre visite au Père commun des fidèles et des précieuses bénédictions dont Nous avons été chargé pour vous. Des mois se sont écoulés depuis, et cependant Nous revoyons toujours le Vénérable Vieillard bénissant l'Evêque et le Diocèse de Quimper, Notre cœur est ému comme au sortir de cette touchante audience. Ce que Nous avons vu, ce que Nous avons entendu demeure très vivant dans Notre mémoire et résonne toujours au plus intime de Notre cœur. Aimons, Nos très chers Frères, aimons le Souverain Pontife, car il aime beaucoup la France et les Bretons ; imposons-nous quelques sacrifices pour venir au secours de sa pauvreté toujours grandissante, car c'est pour nous qu'il travaille et qu'il souffre. A la veille de l'année qui bientôt va commencer, et qui sera la vingt-cinquième de son glorieux Pontificat, empressons-nous de tourner nos regards vers le Ciel et de demander longue vie et bonne santé pour le Pontife que la divine Providence semble avoir donné tout exprès à l'Eglise dans les périls et les sollicitudes de l'heure présente.

Nous avons, dans cette circonstance, Nos très chers Frères, d'autres faveurs à rappeler et d'autres actions de grâces à rendre. C'est au mois de Septembre dernier que Son Excellence le Nonce apostolique a bien voulu prendre part à nos fêtes inaugurales de la Basilique de Saint-Pol, et les rehausser d'un éclat incomparable par son auguste présence. Là, environné d'une magnifique couronne d'Evêques et de toute la majesté des cérémonies saintes, il a paru au milieu des foules, leur souriant avec bonté et les bénissant avec amour, car lui aussi, comme Léon XIII dont il est le représentant, il aime la France et la Bretagne. Combien ces fêtes ont été grandioses et quels pieux souvenirs en garderont tous ceux qui en en ont été les témoins !

Quelques mois plus tard, Monseigneur Lorenzelli, combinant un voyage à Quimper avec un pèlerinage que depuis longtemps il désirait faire au sanctuaire célèbre de Sainte-Anne d'Auray, venait dans Notre ville pour assister à l'inauguration des grandes Orgues de Notre Cathédrale. Dans cette circonstance, chers Diocésains de Quimper et des environs, il vous a été donné de contempler la douce et aimable figure du représentant du Souverain Pontife en France, et vous vous êtes

courbés avec vénération sous sa main bénissante. Nous ne pouvons oublier ici le très sympathique Evêque d'Angers, dont vous avez entendu la belle et éloquente parole. Oui, ces fêtes aussi ont été belles et elles seront écrites en lettres d'or dans l'histoire de Notre Basilique. Gardons-nous, Nos très chers Frères, en vous rappelant ces choses, d'oublier que ce sont là des faveurs très spéciales, dont il convient de rendre grâces à Dieu de qui elles descendent et aussi aux vénérés Pontifes qui en ont été les instruments.

II. — Mais, Nos très chers Frères, ce qui aura marqué pour Nous tous, d'un caractère spécial, cette année 1901, c'est la grande Indulgence jubilaire qui nous était proposée à tous et que tous ou à peu près vous avez gagnée, en accomplissant les œuvres prescrites par le Souverain Pontife.

Dans Notre Lettre pastorale du 8 Janvier, par laquelle Nous vous annoncions cette insigne faveur, Nous vous disions d'écouter la voix de Léon XIII, d'ouvrir largement vos cœurs et de faire le nécessaire pour qu'aucune portion du don précieux ne vous échappât ; Nous recommandions à Notre clergé de se mettre résolument à l'œuvre, de préparer des retraites et des missions, de se prêter mutuellement secours et de se réunir en grand nombre afin de donner, sous une forme ou sous une autre, aux exercices du Jubilé tout l'entrain et tout l'éclat possibles.

Grâces à Dieu, Notre voix a été écoutée et il Nous a été donné de voir, notamment à Douarnenez, des spectacles inoubliables : quatre-vingts ouvriers travaillant dans cette vaste paroisse pendant près de six semaines ; la vaste église remplie de pieux fidèles du matin jusqu'au soir ; les confessionnaux assiégés et la Table sainte s'ouvrant, presque tous les jours, à des milliers de communiants. Et ce qui s'est passé dans cette ville populeuse s'est reproduit, toute proportion gardée, dans toutes les paroisses de Notre vaste Diocèse : à Brest, à Morlaix, à Châteaulin, à Quimperlé, à Saint-Pol-de-Léon, etc., etc. Nous avons eu sous les yeux les rapports d'un certain nombre de Curés et de Recteurs, Nous attestant avec des chiffres à l'appui que partout les choses se sont passées avec le même entrain, le même esprit de foi et de pénitence, la même ardeur de zèle pour l'accomplissement des œuvres prescrites. Ce spectacle si consolant, Nous l'aurons encore sous les yeux, jeudi prochain, dans la visite que Nous Nous proposons de faire à Nos chers Diocésains de Concarneau et aux pieux missionnaires qui donnent, dans cette ville, les exercices du Jubilé. C'est une très grande consolation, Nos très chers Frères, pour Notre cœur d'Evêque, au milieu des luttes et des tribulations du moment, de pouvoir Nous dire que dans ce vaste Diocèse, composé de près de huit cent mille âmes, il y a très peu de fidèles qui n'aient point pris part aux exercices

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Jubilé et qui n'aient eu à cœur de gagner les indulgences qui y sont attachées. Dans un grand nombre de paroisses, même très populeuses, on pourrait les compter ; c'est du moins le témoignage des prêtres qui y ont travaillé.

Nous avons donc, Nos très chers Frères, de grandes actions de grâces à vous rendre, car la charge de vos âmes pèse sur Nos épaules, et c'est pour Nous une joie inexprimable de vous voir répondre aux incessants appels de Jésus-Christ et de sa grâce. Mais c'est surtout à Nos chers et vaillants Collaborateurs, que, dans cette circonstance, doivent aller Nos plus sincères et Nos plus affectueux remerciements. Nous les avons suivis par la pensée dans leurs courses apostoliques ; de temps en temps Nous avons pu être témoin de leurs fatigues et de leurs travaux : vraiment Nous pouvons leur dire, en toute vérité et sans ombre de flatterie, que leur zèle a été au-dessus de tout éloge et que non seulement ils ont bien mérité du Diocèse et de l'Evêque, mais aussi de Dieu et de l'Eglise.

Ce sera donc, Nos très chers Frères, avec une grande joie et de très vifs sentiments de reconnaissance qu'au jour de Noël, dans cette belle fête de l'Eglise catholique, au souvenir des faveurs spirituelles obtenues pendant l'année, nous mêlerons nos voix à celles de nos pasteurs pour chanter le *Te Deum* d'action de grâces et faire remonter vers Dieu, auteur de tout don parfait, les sentiments de reconnaissance et d'amour qui nous animeront tous.

III. — Le Jubilé, Nos très chers Frères, ne doit pas être seulement un acte de piété passagère, mais, suivant le désir exprimé par le Souverain Pontife, un renouvellement de la vie chrétienne dans nos âmes, dans la famille et dans la société. Or, ce renouvellement, Léon XIII nous le dit dans son Encyclique sur le Christ Rédempteur, consiste dans le rétablissement du règne de Jésus-Christ en ce monde.

Etablissons donc ce règne en nous d'abord, par notre foi profonde en toutes les vérités que l'Eglise nous enseigne, par notre fidélité à observer les commandements divins, par notre empressement à recourir à la prière et aux sacrements, ces sources de toute grâce et de toute bénédiction. Faisons régner Jésus-Christ sur notre intelligence, en conformant toutes nos pensées à la doctrine de son saint Evangile. Faisons-le régner sur notre cœur, en subordonnant courageusement tous nos attachements, toutes nos affections à son suréminent amour. Faisons-le régner sur toutes les puissances de notre âme et de notre corps, n'accomplissant jamais rien qui ne soit, dans la limite du possible, en conformité parfaite avec sa volonté sainte.

Etablissons le règne de Jésus-Christ dans la famille. Que les pères et les mères veillent attentivement à l'éducation

religieuse de leurs enfants ; qu'ils ne négligent rien pour leur faire apprendre les prières du matin, les prières du soir, et chaque jour, la leçon de catéchisme. Entre tous les héritages qu'ils pourront leur laisser, le meilleur, assurément, sera toujours une bonne formation chrétienne, puisque par elle on arrive à conquérir la vie éternelle, qui résume pour nous tous les biens et toutes les richesses. Que l'on se préoccupe, au foyer domestique, des grandes fêtes de notre sainte Religion et que chacun s'empresse de les célébrer par la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Nous insistons à nouveau sur la prière du soir et la lecture de la vie des Saints, faites en commun. C'est pour Nous une très grande joie d'apprendre que ces pieuses pratiques ont pris partout un nouvel essor, depuis l'établissement dans Notre Diocèse de la pieuse Association de la Sainte Famille. Celle-ci s'est propagée rapidement dans presque toutes nos paroisses, grâce au zèle et à la diligence des pasteurs, et, en tout lieu, elle commence à produire des fruits abondants. Soyons fidèles à réciter chaque jour la prière qu'elle impose, et bientôt le Sauveur Jésus deviendra dans notre foyer ce qu'il était autrefois dans la Sainte Famille, le Maître aimé et respecté de tous.

Rétablissons le règne de Jésus-Christ dans la société. Vous Nous direz, sans doute, que cette tâche est au-dessus de vos forces et qu'elle dépasse infiniment les moyens dont vous disposez. Eh bien ! non, Nos très chers Frères, c'est là une erreur. Il appartient à chacun de nous de travailler à cette œuvre importante, d'une manière efficace. Comment ? En faisant paraître dans tous les actes de notre vie extérieure et publique que nous sommes des chrétiens profondément convaincus, et que rien ne pourra jamais arracher la foi qui est en nous. En beaucoup de choses, nous devons être très bons et parfaitement condescendants ; mais quand il s'agit de choses regardant plus ou moins Dieu et la conscience, nous devons être absolument fermes, Nous allions dire intraitables. Vous Nous demandez comment, vous pauvre paysan, perdu au fond de la Bretagne, vous pourrez rétablir le règne de Jésus-Christ sur terre ? Notre réponse, la voilà : vous rétablirez le règne de Jésus-Christ en professant la vérité chrétienne, toute la vérité chrétienne, la vérité chrétienne dans son intégrité. Encore une fois, de la charité partout, de la bienveillance et de l'empressement toujours, en montrant à tous que la vérité chrétienne répond aux plus intimes aspirations de l'âme humaine ; mais quand il s'agit de la vérité elle-même, ne l'atténuons point, sous le fallacieux prétexte de la faire mieux pénétrer dans les intelligences. A la fin elle finirait par se confondre avec l'erreur, et ni l'esprit ni le cœur ne seraient satisfaits.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères, Chanoines et Chapitre de Notre insigne Eglise cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Mercredi 25 Décembre, en la fête de Noël, un *Te Deum* d'action de grâces sera chanté dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, pour la clôture du Jubilé. Après le *Tantum ergo*, on ajoutera l'Oraison *pro gratiarum actione* à l'oraison du Saint-Sacrement, sous la même conclusion.

Et sera Notre Lettre pastorale lue et publiée dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 10 Décembre 1901.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par mandement :
F. VIEILLE-CESSAY,
Chan. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Jusqu'à lundi, 23 Décembre* inclusivement, tous les soirs *à 7 heures 3/4*, instructions préparatoires à la clôture du Jubilé et aux fêtes de Noël, par M. l'abbé Le Tallec, ancien professeur aux Instituts catholiques de Paris et d'Angers. On fait appel spécialement aux hommes ; des places leur sont réservées dans la partie supérieure de la nef.

Mardi, 24 Décembre, veille de Noël, on confessera toute la soirée, *jusqu'à 8 heures ;* puis l'église sera fermée jusqu'à 9 heures 1/2. L'office commence à 10 heures. A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

Mercredi, fête de NOEL, les messes sont aux heures ordinaires, sauf que la dernière messe basse se dit *à 8 heures 1/2*.

A 10 heures, messe pontificale. A l'issue de la messe, Monseigneur donnera la bénédiction papale, à laquelle est attachée une indulgence plénière.

A 2 heures 1/2, Vêpres ; sermon par M. Le Tallec. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Chant du *Te Deum*, prescrit pour la clôture du Jubilé.

A la Messe et aux Vêpres, quête pour les Séminaires.

Jeudi, 26, fête de saint Etienne. Offices et messes aux mêmes heures que les dimanches.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Mardi soir, l'office de Noël commence à 11 heures. A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

La grand'messe du jour, à 10 heures. A 2 heures 1/2, Vêpres suivies du sermon par M. Balanant, aumônier du Noviciat des Frères, et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La Bénédiction papale. — Comme nous le rappelons plus haut, le jour de Noël, à l'issue de la grand'messe, Mgr l'Evêque donnera la bénédiction papale. Voici, d'après le P. Béringer,

quelques notions au sujet de cette faveur trop peu connue. Elle désigne tout d'abord la bénédiction que donne le Saint-Père lui-même, aux grandes solennités, dans une des Basiliques romaines. Tous les fidèles qui reçoivent cette bénédiction après s'être approchés des sacrements, gagnent une indulgence plénière. Mais depuis trente et un ans, le Souverain Pontife, prisonnier au Vatican, ne peut plus donner la bénédiction papale *Urbi et Orbi*, à la ville de Rome et au monde catholique.

Aux époques mêmes où le Pape jouit de sa pleine liberté, un petit nombre seulement de fidèles peuvent faire le voyage de Rome ; c'est pourquoi les Souverains Pontifes ont communiqué à d'autres le pouvoir de donner en leur nom la bénédiction papale, avec l'indulgence qui y est attachée. Le pouvoir de la donner solennellement est accordé, de droit ordinaire, aux Evêques, deux fois l'an : à Pâques et à une autre fête solennelle de leur choix, toujours après la grand'messe. Le cérémonial à observer est réglé jusque dans ses moindres détails par la bulle *Inexhaustum* du 3 Septembre 1762.

L'indulgence plénière peut être gagnée par tous les fidèles qui, s'étant approchés des sacrements, reçoivent la bénédiction papale et prient pour l'Eglise, pour son chef et pour l'évêque officiant.

L'ordination de Noël, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, aura lieu demain, samedi 21 Décembre, dans la chapelle du Grand-Séminaire. La cérémonie commencera à 8 heures.

Nous rappelons que le service anniversaire de la mort de Mgr Valleau sera célébré, à la Cathédrale de Saint-Corentin, lundi prochain 23 Décembre, à 9 heures.

QUIMPERLÉ. — Mgr l'Evêque s'est rendu, mercredi, à Quimperlé, pour la visite canonique de la communauté des religieuses Ursulines.

Hier jeudi, Sa Grandeur assistait à la messe de cinquantaine de prêtrise de M. le chanoine Le Nardou, aumônier de la Retraite. La fête, sans aucun doute, a été belle et touchante ; nous serions heureux d'en publier le compte-rendu.....

Dès aujourd'hui, nous offrons au vénérable jubilaire, en notre nom personnel et au nom des confrères du diocèse, avec nos félicitations sincères l'expression de nos respectueuses sympathies.

R.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Kerivin, vicaire à Lesneven, recteur de Peumerit ;
M. Celton, vicaire à Plougasnou, vicaire à Lesneven ;
M. Merrien, jeune prêtre de Lannilis, vicaire à Plougasnou ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Le Treut, vicaire à Riec, vicaire à Douarnenez (où un cinquième poste de vicaire a été créé) ;
M. Ploubinec, jeune prêtre de Pouldreuzic, vicaire à Riec.

Cathédrale de Quimper. — **Le Pardon de saint Corentin.** — Nous sommes encore sous l'impression de l'admirable fête dont nous avons eu la joie d'être témoin une fois de plus : foule compacte des bons Cornouaillais de la campagne, accourus bien avant l'aurore pour entendre le panégyrique de saint Corentin dans l'idiome qu'il parla lui-même ; magnifique assistance de la population quimpéroise, remplissant toute l'église aux offices pontificaux et se groupant autour de la chaire pour entendre préconiser le saint évêque dont l'éloge ne nous fatiguera jamais ; rarement cet éloge a été fait avec une éloquence égale à celle que nous a fait apprécier M. Le Tallec.

Déjà pendant le triduum, il avait montré la solidité de sa doctrine, l'énergie de ses convictions — en même temps que la délicatesse d'un tact parfait — dans les trois conférences dont on aimera à trouver ici un résumé succinct.

Après avoir salué dans les fondateurs des Églises de Bretagne ces grandes figures illuminées de sainteté que nous honorons dans ces solennités, le prédicateur s'écriait : « Ces merveilles d'autrefois vous paraissent évidemment divines, comme furent visiblement envoyés de Dieu les hommes qui les réalisèrent. Leurs continuateurs, les Evêques du xix^e^ et du xx^e^ siècle, ont eux aussi reçu, avec la même investiture sacrée, la même puissance et la même mission. » Renonçant à parler des travaux et des gloires du passé, pour entretenir son auditoire des luttes et des espérances du présent, il traitera, dit-il, de la mission du prêtre dans la société contemporaine et du concours que doivent lui prêter les fidèles dans la défense de nos libertés menacées.....

Le prêtre est le représentant des droits de Dieu et l'ambassadeur du Christ. C'est de Dieu seul qu'il reçoit son investiture et sa mission. Il ne relève donc, dans son ministère, d'aucune puissance terrestre ; il a droit au respect de tous, et sa personne est inviolable et sacrée.

Il représente aussi les vrais droits de l'homme, les droits de la conscience. Il les a toujours défendus au prix de tous les sacrifices, au risque de tous les périls. Et, de ce chef, il a mérité la reconnaissance des humbles et des petits et réclame des puissances du monde, sinon la protection, au moins la liberté nécessaire à sa mission pacifique.

L'Eglise ne se compose pas seulement du clergé, mais comprend aussi les fidèles dans son vivant organisme. Tous les enfants de l'Eglise militante, la seule que Jésus-Christ ait fondée ici-bas, ont le devoir de défendre ses intérêts qui sont les intérêts de tous, d'entrer généreusement dans les luttes où sont engagées ses destinées. C'est toujours la même divine Cause que, depuis dix-neuf

siècles, nous servons, prêtres et fidèles, sous la direction de nos Pontifes et avec l'assistance de Jésus-Christ, notre Chef et notre Roi.....

Il était difficile de trouver un préambule mieux approprié au panégyrique d'un saint qui réalisa l'idéal de la vie du prêtre et du pontife. Dimanche, après les Vêpres solennelles, le prédicateur, après avoir tracé un vivant tableau de la Petite Bretagne au moment où y abordaient les émigrés de l'Ile des Saints, montre saint Corentin se préparant, dans la piété et la pureté de son adolescence, au sacerdoce dont il sera bientôt revêtu ; il décrit avec un charme réel le séjour du jeune ermite dans la forêt de Névet... Il n'y a point lieu de suivre ici l'orateur dans le récit de la vie de saint Corentin ; n'oubliant aucune des circonstances importantes qui marquent l'existence du solitaire, du moine et du pontife, il insiste spécialement sur le caractère du moine d'Occident consacrant des heures à la contemplation, mais faisant une large part à l'étude et au travail des mains.

Arrivant aux relations du roi Grallon avec l'ermite du *Ménez-Hom* qui sera bientôt l'évêque de Quimper, il fait allusion aux bienfaits résultant de l'harmonie entre l'autorité religieuse et l'autorité politique et civile, et tout cela est dit avec un tact et une réserve tels que les flatteurs même de la puissance temporelle auraient mauvaise grâce à y contredire.

Dans le voyage de saint Corentin allant recevoir à Tours la consécration épiscopale quand il y avait déjà des évêques en Armorique, M. Le Tallec salue l'alliance qui, bien des siècles plus tard, doit fondre en un seul peuple les descendants des Bretons et les fils des Gallo-Francs.

Enfin, quand il a tracé à grands traits l'esquisse de la vie épiscopale de saint Corentin, il revient comme forcément au prince dont l'existence a été si étroitement unie à celle du fondateur de l'église de Cornouaille ; et il applaudit à la pensée du grand évêque et du grand patriote breton Bertrand de Rosmadec qui, ayant érigé les deux tours de sa cathédrale et le fronton qui les sépare, y dressait la statue du roi toujours populaire. Là, dominant tout le vallon, regardant par-dessus les collines qui forment une si belle couronne à la cité, il semble porter au loin son regard ; d'une main il porte le sceptre, de l'autre il guide son cheval de bataille. Que voit-il ? — Est-ce l'étranger ? Est-ce l'envahisseur ? Non ! pour le moment là n'est pas le danger. L'ennemi de l'heure présente, c'est celui qui, pour le malheur de la patrie, ne veut plus de la royauté de Jésus-Christ, bafoue les prêtres, chasse les moines et les religieux qui ont fait la France et qui ont fait la Bretagne.

Le vieux roi regarde encore, regarde toujours. Est-ce que son regard n'est pas celui de l'espérance ? Depuis qu'il est là, que de bouleversements il a contemplés, mais que de triomphes il a vus !... Il en verra encore.

A ces paroles réconfortantes dans une heure de tristesse, j'ose ajouter ceci : l'un des jours les plus tristes pour cette bonne ville

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Quimper ne fut-il pas celui où les Révolutionnaires précipitèrent sur la place Saint-Corentin la statue du roi Grallon ? Depuis 1793 jusqu'au mois d'Octobre 1858, rien sur le piédestal qui couronne le fronton ! Mais un évêque, breton comme Bertrand de Rosmadec, Mgr Graveran, avait décidé que la statue brisée serait remplacée ; Mgr Sergent, nivernais de naissance mais bien vite devenu breton par le cœur, réalisa le rêve de son prédécesseur.

Les ennemis de Dieu et de l'Église savent faire des ruines ; nous, nous savons reconstituer.

La prédication française ne nous a point fait oublier les substantiels sermons prêchés en langue bretonne par M. Le Berre, recteur de Pluguffan ; l'heure matinale des réunions n'est pas chez nous un obstacle pour les bonnes volontés, mais le temps était bien maussade et bien rigoureux. En revanche, comme je l'ai dit en commençant, le dimanche l'auditoire remplit les vastes nefs. Les jours précédents, le prédicateur avait parlé de la Foi, trésor apporté à nos pères par saint Corentin, puis des moyens de la conserver, insistant surtout sur la prière et la sanctification du dimanche.

Le jour du *Pardon*, il justifia le terme consacré : il *déclara* saint Corentin, c'est-à-dire qu'il raconta son histoire dans tous ses détails, et nous avons su qu'il avait vivement intéressé son auditoire.

‡ ‡ ‡

Je crois devoir profiter de cette occasion pour faire connaître encore quelques particularités du culte de saint Corentin et de saint Guénolé ; je les emprunte à un livre d'une incroyable érudition : *Le Trésor de l'Abbaye de Saint-Saulve (de Montreuil-sur-Mer)*, par M. Roger Rodière ; déjà j'ai fait bien des emprunts à ce volume qui n'est pas encore terminé : dans une des dernières feuilles éditées (grâce à l'aimable obligeance de l'auteur, je reçois les feuilles au fur et à mesure qu'elles sont imprimées) :

(Page 275.) Sur la cloche de Fresles, au pays de Bray, est figuré un évêque sous l'effigie duquel on lit : *S. Corantin.*

A *Breage*, dans la Cornouaille anglaise, une peinture murale du XVe siècle représente, avec d'autres bienheureux, saint Corentin.

Une autre paroisse galloise, Cury, près Penzance, a pour patron saint Corentin de Quimper.

(Pages 273 et 274.) Au XIe siècle, Gervin, abbé de Saint-Riquier, en Ponthieu, fit enchâsser dans le grand autel de la crypte de son abbaye de très nombreuses reliques, entre autres des saints Guénolé et Josse (1).

Au XVIIe siècle, les Jésuites d'Anvers reçurent pour leur noviciat une relique des ossements et un morceau de la chasuble de saint Guénolé. Il y en avait également à l'abbaye de Blandinberg.

Le culte de saint Guénolé s'est répandu aussi dans le pays de Galles. Il existe dans la Cornouaille insulaire, près du cap Lizard,

(1) Ou *Judoc*, prince breton, frère du roi saint Judicaël.

un village du nom de *Gunwalloe*, dont l'église lui est dédiée, et un autre nommé *Landewednack*, adaption galloise du nom de l'abbaye de Landévennec. La fête patronale de ces deux villages se célèbre le 3 Mars (comme en Bretagne). En outre, des églises sont dédiées à saint Guénolé près de Launceston et de Porthemouth, sur l'estuaire de la rivière Kingsbridge, dans le Devonshire.

Je crois devoir faire remarquer, en terminant, que dans les annotations aux *Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, par Albert le Grand, j'ai déjà signalé pour saint Corentin et saint Guénolé diverses reliques conservées en différents lieux, et dont j'ignorais l'existence à l'époque où j'écrivais la Vie de saint Corentin (1886 et 1887).

A. T.

LE PRÊTRE : Notes de Pastorale pratique, *par un Curé du diocèse de Lyon*. Un vol. in-16 de 400 pages (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris). Le meilleur éloge qu'on puisse faire de ce livre, c'est qu'il justifie pleinement son titre. L'auteur traite presque exclusivement des questions concernant les études et les œuvres d'apostolat *pratique*, communiquant à ses « frères dans le sacerdoce le résultat de vingt-cinq années d'expérience dans le ministère paroissial ». Dans ces pages, ajoute-t-il, « j'ai dépeint ce qu'a été ma route : si plusieurs ont à passer par le même chemin que moi, ils me sauront gré de leur avoir épargné quelques retards nuisibles ou même quelques faux pas dangereux. »

L'énoncé des principales divisions de l'ouvrage donnera une idée des richesses qu'on y trouve : *Devoirs et place du prêtre — Œuvres d'enseignement — Œuvres de persévérance — Œuvres corporelles de miséricorde — Œuvres spirituelles de miséricorde — Culte, et vie paroissiale — Œuvres sociales et économiques*..... Tout cela est exposé simplement, avec beaucoup de clarté, et agrémenté de traits piquants. Ajoutons que le volume, par son prix modique, est à la portée de toutes les bourses.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon recommande d'une manière spéciale la lecture et l'étude de ce livre qu'il voudrait voir entre les mains de tous les prêtres de son diocèse.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Lundi dernier, 16 Décembre, le Saint-Père a tenu un Consistoire secret dans lequel il a nommé plusieurs évêques — dont aucun français.

Le Consistoire s'est tenu dans la salle ordinaire, en présence de 16 cardinaux, et selon le cérémonial accoutumé. C'est la meilleure réponse aux nouvelles alarmistes, au sujet de la santé du Pape, répandues dans Rome même les jours précédents. Léon XIII

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a prononcé, d'une voix forte, une brève allocution contre le divorce qu'on veut introduire dans les lois italiennes et dont il a fait ressortir les funestes conséquences, reconnues même par ceux qui ne sont pas chrétiens. Il a ensuite annoncé aux membres du Sacré-Collège qu'il les recevrait le 23 courant, à l'occasion des fêtes de Noël.

Parmi les personnages reçus en audience privée, on cite Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, et Mgr Battifol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

— **La Cause de Jeanne d'Arc.** — Le 18 Décembre s'est tenue, sous la présidence de Son Em. le cardinal Parocchi, la réunion des consulteurs de la Congrégation des Rites, dont l'issue favorable doit assurer le succès de la Cause de béatification de Jeanne d'Arc. A l'occasion de cette séance *anté-préparatoire*, NN. SS. les Evêques de Saint-Dié et d'Orléans ont prescrit des prières publiques dans leurs diocèses.

Blois. — **Un acte épiscopal.** — Mgr Laborde, évêque de Blois, vient d'adresser au clergé de son diocèse une lettre, dont l'importance, dans les circonstances présentes, n'échappera à personne. En voici le texte, publié par la *Semaine religieuse* de Blois et reproduit par plusieurs journaux catholiques :

« Messieurs et chers Coopérateurs,

« Deux faits d'une extrême gravité, deux attentats contre la sainte hiérarchie de l'Eglise viennent de se produire dans Notre diocèse. Un journaliste, simple laïc, affectant le plus pur catholicisme, s'est permis (et a osé s'en vanter) de faire échouer par ses démarches auprès de l'autorité civile, une nomination faite par Nous à l'une des cures les plus importantes du diocèse. Il n'a pas craint d'attaquer l'un de Nos Vicaires généraux, par des insinuations pleines de perfidie, dans l'exercice le plus légitime de sa juridiction, ajoutant à ses insinuations l'accusation d'avoir agi *contre le gré de son évêque*, quand il savait de Notre bouche même que Notre Vicaire général n'était que l'interprète de Nos propres sentiments.

Ces deux faits Nous font un devoir de conscience de mettre un terme à une patience qui a peut-être duré trop longtemps, vis-à-vis des agissements de ce laïc. Gardien responsable de la discipline ecclésiastique, si elle vient à être troublée, Nous avons le devoir de la maintenir dans cette harmonieuse ordonnance qui fait la force de l'Eglise militante, de soulager les consciences oppressées des meilleurs de Nos fidèles, et de faire cesser, autant qu'il est en Nous, la division parmi Notre clergé, devenue un vrai scandale pour l'Eglise de France.

« C'est pourquoi, le saint nom de Dieu invoqué, usant de l'autorité qui Nous a été donnée par la mission de l'Esprit-Saint et la confirmation du Saint-Siège, Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. I. — Nous défendons, en vertu de la sainte obéissance, à tous et à chacun des ecclésiastiques de Notre diocèse, de recevoir, de lire aucun des journaux publiés par M. Emmanuel Rivière : *Croix de Loire-et-Cher — Croix du Centre — Echo du Centre — Petit Loir-et-Cher*, etc., aucun de ceux qu'il pourrait faire paraître dans l'avenir ; à plus forte raison, de coopérer, de quelque manière que ce soit, à leur diffusion. Nous leur interdisons de fréquenter les bureaux de ces journaux.

Art. II. — Nous défendons à tout ecclésiastique de livrer à la presse quelque écrit, sans l'avoir soumis à la *Commission ecclésiastique de la Presse*, instituée par Nous dès ce jour, et avoir obtenu d'elle l'*Imprimatur*.

« Nous ne faisons d'exception que pour les articles communiqués à la *Semaine religieuse* du Diocèse, où le comité de direction, qui a toute Notre confiance, fera l'office, pour ces articles, de commission de la presse.

« Blois, le 13 décembre 1901.

« † CHARLES, *évêque de Blois.* »

Cambrai. — Une note officielle de l'archevêché de Cambrai, communiquée aux détracteurs de la *Semaine religieuse*, déclare que cette publication « est une œuvre diocésaine et que Mgr l'Archevêque est loin de désavouer la doctrine toujours sûre de M. le chanoine Delassus ».

Le Congrès de l'Évangile. — Le Comité d'organisation du « *Congrès* de l'Evangile », que nous avons annoncé, nous prie de publier la note suivante :

« Le Comité des théologiens du Congrès de l'Evangile s'est réuni jeudi dernier, sous la présidence de Mgr PECHENARD, recteur de l'Institut Catholique.

« Le Secrétaire du Congrès a fait part au Comité de la marche de l'œuvre et des travaux accomplis.

« Après la nomination d'un certain nombre de rapporteurs, le Comité des théologiens a décidé d'ajouter le sujet suivant à ceux qui étaient déjà portés au programme du Congrès : « De la nécessité de faire lire l'Evangile et de le faire lire en langue vulgaire, aux conditions exigées par l'Eglise. »

« Afin de répondre à certaines objections qui nous ont été faites, rappelons que ce Congrès n'a aucun but doctrinal et qu'il n'entend étudier l'Evangile que dans ses rapports avec les questions sociales. Son but est un but d'apologétique sociale, qui n'a rien de dogmatique.

« L'Evangile put seul autrefois résoudre la question sociale, et les désordres ne sont revenus parmi nous que par suite de l'abandon de l'Evangile comme Livre national : le retour à l'Evangile est le seul moyen de résoudre encore cette question terrible.

« Au moment où elle est si menaçante, si tristement actuelle,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le Congrès arrive bien à propos et il est nécessaire de s'en occuper très sérieusement. — Il aura lieu à Paris du 30 Janvier au 2 Février 1902. »

S'adresser pour tous renseignements, au Comité du Congrès de l'Evangile, 123, rue Montmartre, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Catholicisme et Nouveau Clergé, par Charles MAIGNEN, docteur en théologie. Un fort volume in-18 jésus : 3 fr. 50. (Victor RETAUX, éditeur, Paris.)

L'auteur a résumé dans ce volume les principales controverses religieuses auxquelles il a pris part depuis la publication de son livre sur l'Américanisme : *Le Père Hecker est-il un Saint ?* C'est dire que ce nouvel ouvrage offre comme un tableau d'ensemble des questions qui intéressent le plus vivement l'opinion.

LA PREMIÈRE PARTIE contient un exposé, à la fois historique et polémique, de la controverse sur l'Américanisme en Europe et aux Etats-Unis.

LA DEUXIÈME PARTIE, beaucoup plus étendue que la première, traite surtout du mouvement néo-catholique en France. Voici les titres des chapitres principaux.

Nouveau clergé. — L'influence de l'américanisme sur le clergé français. — Tactique des « Novateurs ». — L'encyclique au clergé français. — Encore la tactique des « Novateurs ». — Un enfant terrible. — Théologie nouvelle. — La Réforme au Séminaire. — Philosophie nouvelle. — Séminaristes sociaux. — Le dernier mot du clergé nouveau. — Les transfuges. — Un appel aux évêques. — Un schisme au vingtième siècle.

L'ouvrage se termine par une série de *documents justificatifs* et une *bibliographie* de tous les ouvrages, brochures et articles de Revues publiés sur l'Américanisme et les questions qui s'y rattachent.

Librairie J. Salaün, Quimper.

AUX ARMES DE BRETAGNE

Armand CARON

22, Rue du Parc, QUIMPER

MAISON VENDANT BON MARCHÉ ET DE TOUTE CONFIANCE

BEAU CHOIX DE JOAILLERIE ET BIJOUTERIE OR

Grand Assortiment D'OBJETS ARTISTIQUES POUR CADEAUX DE MARIAGE SOUVENIRS, Etc.

Spécialité de la Maison : CHRONOMÈTRE LIP *Véritable Montre de précision* Hors Concours, PARIS 1900

Pendules, Régulateurs, Réveils, etc. Maroquinerie, Eventails, Articles de fumeurs.

Chapelets, Médailles, Livres, Christs, Bénitiers

COUVERTS & ORFÈVRERIE Métal et Argent des marques : CAILAR-BAYARD, CHRISTOFLE, BOULENGER

COUTELLERIE DE TABLE LUNETTERIE, OPTIQUE

Atelier spécial, dans la Maison pour la Gravure et les Réparations de Bijouterie, d'Horlogerie, etc.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

16e ANNÉE. Vendredi 27 Décembre 1901. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Nomination dans le clergé ; Avis de services anniversaires ; Ordination de Noël ; Les fêtes de Noël ; Quimperlé ; L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé (suite).
III. — *Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paroles d'Evêques ; Angleterre ; Pensée.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Décembre. — Dimanche dans l'Octave de Noël. S. Thomas de Cantorbéry, Evêque, Martyr. Double. Rouge. A la messe, mémoires du Dimanche et des 4 Octaves.
Vêpres de Noël ; à partir du Capitule, de S. Thomas. Mémoires du Dimanche et des 4 Octaves.
Lundi, 30. — Office de l'Octave de Noël ; semi-double. Blanc.
Mardi, 31. — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.

Mercredi, 1er JANVIER 1902. — CIRCONCISION DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 2me classe. Blanc.
Jeudi, 2. — Octave de S. Etienne, Premier Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 3. — Octave de S. Jean, Apôtre et Évangéliste. Double. Blanc.
Samedi, 4. — Octave des Saints Innocents, Martyrs. Double. Rouge.
Dimanche, 5. — Veille de l'Épiphanie. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Clohars-Fouesnant . . du 29 au 31 Décembre.
Châteauneuf . . . . . du 1er au 6 Décembre 1902.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Janvier 1902, approuvée et bénie par Notre S.-P. le Pape :

LES GRACES DE LA PERSÉCUTION

Lorsque, suivant l'usage, la Direction générale de l'Apostolat a fait proposer cette intention au Souverain Pontife, le saint vieillard s'est écrié avec une émotion profonde : « Oh ! cette intention-là, je la bénis de tout cœur ! » En effet, à cette heure, les sectes maçonniques tentent un nouvel assaut contre l'Eglise, surtout en France, en Espagne et en Portugal, et, comme toujours, les religieux sont les premières victimes désignées à la haine, en leur qualité de sentinelles avancées de l'armée catholique.

Nous pourrions parler des tristesses, des injustices, des scandales, des dommages spirituels et matériels de cette tempête, et tout cela serait fort à propos maintenant ; mais nous préférons prendre comme sujet de nos réflexions, pendant ce mois, *les grâces de la persécution*.

En effet, comme le martyre, dont elle est peut-être l'avant-coureur, la persécution apporte à ceux qui l'acceptent d'un cœur vaillant des grâces de choix.

Comme le martyre, elle est, de la part des persécutés, une preuve d'amour envers Dieu et la moins équivoque. C'est le moment pour les religieux qui se sont immolés mystiquement au jour de leurs vœux d'accepter courageusement l'immolation réelle, l'exil, les séparations douloureuses, la pauvreté plus crucifiante, le chagrin de voir ravager ce champ spirituel qu'ils avaient défriché et ensemencé avec tant de peine.

Mais cette souffrance n'est pas stérile. Aucune souffrance n'est stérile dans une religion dont le Chef a été crucifié et dont les plus illustres représentants ont été martyrisés. Ce n'est que dans le sang et les larmes que germe la foi de Jésus-Christ, et plus on se rapproche de lui par l'amour plus on doit souffrir.

Aussi éprouvent-ils, ces chers exilés, au milieu de leurs souffrances, la béatitude que le Sauveur promit sur la montagne : « Vous serez heureux lorsque les hommes diront du mal de vous et vous persécuteront à cause de moi ; réjouissez-vous, car votre récompense est abondante dans le ciel. » Et, comme les apôtres, ils s'en vont joyeux parce qu'ils ont été jugés dignes d'endurer les calomnies pour le nom de Jésus.

D'ailleurs les consolations de la terre ne leur font pas défaut. S'ils souffrent de la haine, de l'indifférence d'un grand nombre, combien ils sont touchés par la sympathie des vrais chrétiens, qui s'empressent autour d'eux pour leur prodiguer non pas seulement de banales paroles de compassion, mais des secours délicats et généreux.

Ils avaient pu parfois, dans leur humilité, se demander si leur labeur n'était pas stérile, et les critiques aventureuses de certains pseudo-chrétiens les avaient peut-être sinon découragés du moins alarmés. Mais en voyant le vide immense que crée aujourd'hui leur départ, en entendant les plaintes unanimes du clergé et du peuple répondant aux cris de fureur des sectaires, ils se disent avec plus de confiance : « Grâce à Dieu, nous avons fait quelque chose, puisque nous sommes si haïs et si aimés ! »

AVIS. — *Les* Ordos *et* Registres *de paroisses pour l'année 1902 ont été expédiés le 21 Décembre et devront donc parvenir à MM. les Curés et Recteurs, au plus tard, le 29. Nous prions, en cas de retard, de vouloir bien en aviser l'Imprimerie de l'Evêché.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Mercredi, 1er Janvier, messes et offices comme les dimanches.

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ. — **Réceptions du jour de l'An.** — A l'occasion du nouvel an, Sa Grandeur Mgr l'Evêque recevra :

1° *Le mardi 31 Décembre*, après la messe du Chapitre, MM. les chanoines et le clergé de la ville épiscopale ; — à 10 heures, les communautés religieuses ;

2° *Le mercredi 1er Janvier*, à 10 heures du matin, les autorités civiles et militaires, ainsi que les corps constitués ; — à 1 h. 1/2, les associations de bienfaisance ;

3° Pendant tout le mois de Janvier, le *mardi* et le *jeudi*, à partir de *2 heures* de l'après-midi, les personnes qui désireraient lui faire visite.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Le Bihan (Henri), aumônier de la maison d'arrêt, à Brest, a été nommé recteur du Conquet.

Avis de services anniversaires. — I. LANDUDEC. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Fily, mort recteur de Landudec, sera célébré, dans cette paroisse, lundi prochain, 30 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. LAZ. — Le service anniversaire de M. H. Riou, mort recteur de Laz, aura lieu, dans cette paroisse, le jeudi 9 Janvier, à 10 heures.

ORDINATION DE NOËL

SAMEDI DES QUATRE-TEMPS, 21 DÉCEMBRE 1901.

L'ordination faite par Monseigneur l'Evêque, samedi, dans la chapelle du Grand-Séminaire, comprenait : 4 tonsurés (dont un du Séminaire Haïtien de Saint-Jacques), 7 minorés (dont deux de Saint-Jacques), 17 sous-diacres, 39 diacres et 11 prêtres. Nous donnons, comme d'habitude, les noms des ordinands promus aux ordres majeurs.

SOUS-DIACONAT

MM. Le Cléac'h, Jean-Louis, de Tréméoc ;
Bernicot, Jean-Pierre, de Guipavas ;
Bosson, Yves, de Carhaix ;
Calvez, Yves-Marie, de Lesneven ;
Guéguen, Jean-François, de Guipavas ;
Le Roux, François-Marie, de Tréglonou ;
Martin, Jean-Baptiste, de Plounéour-Ménez ;
Nizi, Joseph-Jean-Louis, de Saint-Martin de Brest ;
Paul, Charles-Olivier, de Saint-Martin de Brest ;
Pencréac'h, Jean-Pierre, de Loc-Mélar ;
Péron, Yves-François-Marie, de Taulé ;
Piriou, Hervé-Joseph, de Plougastel-Daoulas ;
Quéran, Jean-François, de Plounéventer ;
MM. Hervo, Louis ; Benoit, Alexis ; Bonneau, Clotaire-Charles ; Olliveaux, Mathurin, — du Séminaire Haïtien de Saint-Jacques.

DIACONAT

MM. Cléac'h, Adolphe, de Saint-Sauveur de Brest ;
Bizien, Alfred-Edmond, de Landerneau ;
Bourlès, Pierre, de Hanvec ;
Dujardin, Albert, de Saint-Renan ;
Guéguen, Jean-Marie, de Guipavas ;
Monfort, Etienne-Guillaume, de Douarnenez ;
Abgrall, Yves-Marie, de Landivisiau ;
Berrou, Jean-Louis, de Sibiril ;
Beuzet, Vincent, d'Arzano ;
Bléas, Martial, de Porspoder ;
Breton, Corentin, de Plomodiern ;
Breton, Pierre-Corentin, de Ploéven ;
Garrec, Jean, de Plonévez-Porzay ;
Gourmelon, Yves-Marie, du Juch ;
Guillou, Jean-Marie, de Plouguin ;
Hascoët, Jean-Yves, de Tréogat ;
Herry, Olivier, de Lampaul-Guimiliau ;

MM. Hunault, Jean-René, de Milizac ;
Jaouën, Olivier-Marie, de Lambézellec ;
Kerébel, Yves, de Plouarzel ;
Le Cléac'h, Corentin-Marie, de Loctudy ;
Le Gall, Louis-Jean-Marie, de Saint-Thurien ;
Le Lec, Pierre-Laurent, de Plobannalec ;
Le Menn, Yves-Marie, de Lennon ;
Mével, Jacques-Louis, de Plogonnec ;
Nicol, Louis-Marie, de Plouzané ;
Paugam, François-Joseph, de Landivisiau ;
Pouliquen, Jean-Louis, de Landivisiau ;
Prigeac, Louis, de Saint-Méen ;
Saos, Jean-Marie, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Talec, Emmanuel-Gabriel-Marie, de Châteaulin ;
Tanneau, François-Pierre-Marie, de Plobannalec ;
MM. Boucher, Jean-Marie, du Monastère de Kerbénéat ; Duclos, Joseph ; Houeix, Pierre-Marie ; Kervégant, Guillaume ; Launay, Michel ; Le Marié, Emmanuel ; Souchet, Georges, — du Séminaire de Saint-Jacques.

PRÊTRISE

MM. Le Corre, Jean-Louis, de Pouldreuzic ;
Sévellec, Pierre-Marie-Désiré, de Douarnenez ;
Cusin, Maxime-Auguste, de Crozon ;
Kerdilès, Jean-Louis, de Plouvorn ;
Le Mel, Jean-Baptiste, de Plougasnou ;
Saillour, Charles, de Saint-Pol-de-Léon ;
Le Bras, Olivier, de Bodilis ;
Rolland, Jean-Marie, de Landivisiau ;
MM. Georget, Pierre-Marie ; Kerbrat, Joseph ; Le Théis, Théophile, — du Séminaire Haïtien de Saint-Jacques.

Les fêtes de Noël. — Noël restera toujours une des fêtes les plus populaires : dans notre pays, Dieu merci, elle conserve entièrement son caractère de piété qui se manifeste par l'affluence des fidèles aux offices de la nuit et du jour, comme par d'innombrables communions.

A la Cathédrale, Monseigneur l'Evêque a officié pontificalement et donné, à l'issue de la grand'messe, la bénédiction papale. Aux vêpres, devant un immense auditoire, M. l'abbé Le Tallec a dignement terminé la série de ses prédications par un superbe discours sur la royauté de Notre-Seigneur, le divin enfant de Bethléem, montrant au milieu des angoisses de l'heure présente ce « motif d'espérer », puissant entre tous : l'alliance du Christ avec la nation française, depuis le pacte conclu au baptistère de Reims, le jour de Noël 496, et renouvelé si souvent à travers l'histoire, jusqu'à la manifestation du Sacré-Cœur, faite d'abord à notre pays. Tout cela a été exposé en un langage magnifique, digne du sujet, et de l'orateur..... Nous ne voulons pas lui donner ici de vains éloges

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que son amitié ne nous pardonnerait pas : nous nous contentons de dire qu'il a fait du bien, en exprimant le vœu de le revoir parmi nous..... Après le sermon, on chanta le *Te Deum* pour la clôture du Jubilé, puis la bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée par Monseigneur, à l'autel du chœur, comme toujours orné avec goût et brillamment illuminé.

Les mêmes cérémonies ont eu lieu dans toutes nos paroisses, avec plus ou moins d'éclat, au milieu du même empressement pieux des fidèles. A Brest, une retraite pour les hommes a été prêchée, en l'église de Saint-Louis, du 20 au 23 Décembre, par M. l'abbé de Montigny, chanoine de Bordeaux, déjà connu dans notre diocèse par sa parole chaleureuse et distinguée. Nous ne doutons pas qu'il ait eu, cette fois encore, un succès digne de son talent et de son zèle.

Dans toutes nos églises, les hymnes de joie ont retenti, renouvelant les concerts angéliques qui résonnèrent au-dessus de la grotte de Bethléem, au jour de la naissance du Messie. Sur les « âmes de bonne volonté » le divin Enfant de la crèche n'aura pas manqué de répandre en retour avec largesse ses plus précieuses faveurs. C'est le meilleur souhait que nous puissions former pour tous nos lecteurs, à la veille du renouvellement de l'année.

Quimperlé. — Noces d'or sacerdotales. — On nous écrit :

> « Tu compteras sept semaines d'années, c'est-à-dire, sept fois sept ans, qui font en tout quarante-neuf années... et tu sanctifieras la cinquantième année... car c'est celle du Jubilé. (Lévitique, xxiv, 8,10.)

« La vieille cité assise aux rives charmantes de l'Isole et de l'Ellé a vu, le 19 Décembre dernier, revivre quelque chose du rite antique, dans la si touchante solennité d'un Jubilé sacerdotal : on célébrait, à la communauté des Dames de la Retraite de Quimperlé, le cinquantième-anniversaire de prêtrise du vénérable Aumônier, M. le chanoine Le Nardou. Inspiré par la délicate bonté de son cœur, le premier Pasteur du diocèse a voulu présider cette fête de famille, donnant ainsi à l'un des anciens de son clergé une marque bien précieuse d'affection et de souveraine estime, — et c'est au milieu de nombreux prêtres et d'une assistance d'élite que le vénéré jubilaire a fêté l'anniversaire cinquantième de son Ordination.

« Nous retraçons à grands traits les phases de la belle et pieuse cérémonie.

« Il est 10 heures. Monseigneur vient d'arriver à la communauté, accompagné de M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de la Cathédrale. Les membres du clergé sont à la sacristie, où ils revêtent l'habit de chœur : M. le chanoine Péron, curé-archiprêtre de Sainte-Croix, et M. Guichaoua, recteur de Notre-Dame de l'Assomption ; M. le chanoine Duparc, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Lorient,

MM. les Curés de Riec et de Scaër, MM. les Recteurs de Moëlan, de Baye, de Mellac, du Trévoux, de Tréméven, etc., etc.

« Le cortège se forme en procession d'honneur pour se rendre à l'un des parloirs de la communauté, où M. le chanoine Le Nardou attend, assisté des ministres qui tout à l'heure vont l'assister à l'autel : M. Le Bras, aumônier de l'Hospice de Quimperlé, et M. Hingant, recteur de Camaret, neveu de M. Le Nardou. Le vénérable jubilaire baise la croix, qui lui est présentée par M. l'Archiprêtre de Quimperlé, puis entonne le *Veni Creator*, et la procession se dirige vers la chapelle, au chant de l'hymne à l'Esprit Saint, exécuté alternativement par le clergé et les enfants de la maîtrise de Sainte-Croix. La chapelle, décorée avec goût, est pleine d'une assistance recueillie.

« Après l'Oraison à l'Esprit-Saint, la sainte Messe commence, Monseigneur assistant au trône. L'Evangile chanté, Sa Grandeur prend la parole pour féliciter le vénérable Aumônier, à qui le Seigneur a donné de si longs jours, comblés de tant de grâces. Puis, abordant la grande thèse théologique du sacerdoce chrétien, prolongement du sacerdoce du Christ, et instrument du Prêtre éternel dans la sanctification des âmes, Monseigneur proclame l'obligation pour le ministre des autels d'être un autre Christ : *Sacerdos alter Christus*.

« Jésus-Christ s'est immolé pour le salut du monde : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis* ; — Il n'a fait que du bien partout où Il a passé : *Transiit benefaciendo*. Ainsi le Prêtre vraiment digne de son caractère sacré. Et Monseigneur, en termes d'une bonté touchante, rappelle que M. Le Nardou, pendant les cinquante années de son sacerdoce, a réglé sa vie sur cet idéal divin, dans cette immolation et ce martyre de chaque jour qu'est le saint ministère, dans cette préoccupation constante de faire du bien aux âmes qui lui ont été confiées. Sa Grandeur termine en invitant le vénéré Chanoine à prier pendant le Saint-Sacrifice pour tous ceux qui sont venus célébrer avec lui sa cinquantaine, pour le grand diocèse de Quimper et pour son Evêque.....

« La fonction sainte continue, rehaussée par les chants de la maîtrise, et, à la Communion, un *O Salutaris* en musique, rendu avec âme par une vibrante voix de ténor, retentit à la tribune.

« Après la cérémonie, un banquet de famille réunit dans l'une des salles de la communauté l'heureux jubilaire et ses invités. Sur la fin, se portent des toasts, qui vont traduire les sentiments de tous et exprimer au vénéré Chanoine l'universelle affection et la profonde estime dont l'entourent ceux qui le connaissent. M. le Curé-Archiprêtre de Sainte-Croix prend le premier la parole : ce droit lui revenait, comme pasteur de la paroisse où habite M. Le Nardou, et en raison des liens tout spéciaux qui l'attachent au vénérable aumônier. Enfant de Brest, M. le Curé a reçu de M. Le Nardou les premiers enseignements de la foi chrétienne, à l'époque, déjà ancienne de dix lustres, où il était assis sur les bancs du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

catéchisme à Saint-Sauveur de Brest-Recouvrance. Avec quelle communicative émotion M. l'Archiprêtre de Quimperlé n'a-t-il pas rappelé ces souvenirs de son enfance, et exprimé au vénérable Chanoine tout le respect et l'affection qu'il lui porte !

« Puis, M. le docteur Picquenard, de Quimper, qu'unissent à M. Le Nardou des liens de parenté, a célébré le Jubilé sacerdotal en une poésie ravissante, que nous aurions été heureux de pouvoir reproduire ici.

« M. l'Aumônier se lève alors pour remercier Monseigneur, M. l'Archiprêtre de Quimperlé, et tous ceux qui ont bien voulu prendre part à la fête d'aujourd'hui : un charmant discours agrémenté de sel attique.

« Monseigneur résume, en quelques mots, les enseignements qui se dégagent de cette solennité jubilaire, renouvelant au vénérable Chanoine ses félicitations les plus affectueuses ; et, s'adressant aux prêtres présents, Sa Grandeur affirme la joie qu'Elle éprouve en se trouvant au milieu de son clergé. Ces rencontres entre l'Evêque et ses prêtres resserrent les liens qui doivent unir le chef du diocèse et ses coopérateurs, pour le bien des âmes et la gloire de Dieu.....

« Maintenant, rendons-nous à la grande salle qui précède la chapelle : le pensionnat de la Retraite s'y trouve réuni pour fêter son aumônier, et des scènes charmantes de grâce enfantine, comme il s'en passe en famille autour du grand-père, s'y déroulent. Des chants ravissants, des compliments touchants, — plusieurs inspirés de la Bible et empreints de la gracieuse poésie du Saint Livre — l'offrande d'un superbe bouquet, d'une merveilleuse couronne, la joie naïve de ces chères enfants, forment un délicieux tableau qui fait plaisir à contempler.....

« A 3 heures, on se réunit à la chapelle pour le Salut du T. Saint-Sacrement, qui clôt les cérémonies de cette journée jubilaire. A la tribune, une délicieuse voix de soprano clame le *Quid retribuam* de la reconnaissance en un trémolo qui fait palpiter de vie la phrase latine : un *Ave Maria* s'élance vers le trône de la Vierge Immaculée..... Puis tous les fronts s'inclinent tandis que le Christ, caché sous les voiles de l'Hostie, répand sa bénédiction sur ses fidèles agenouillés.....

† †

« La Retraite a dignement célébré la cinquantaine de son aumônier vénérable. Il convenait que la paroisse de Sainte-Croix eût sa part à la fête. M. le chanoine Le Nardou est notre paroissien, et nous avons dit plus haut les liens qui l'attachent à M. l'Archiprêtre de Quimperlé. Aussi, le dimanche suivant, 22 Décembre, la sonnerie des jours de fête invitait le peuple de Quimperlé à venir s'associer aux solennités jubilaires de leur compatriote.

« On a répondu à cet appel, et nombreuse était l'assistance qui se pressait à Sainte-Croix pour entendre la messe d'action de grâces. Après l'Evangile, M. l'Archiprêtre a évoqué, en éloquentes paroles, les souvenirs qu'un pareil jour réveille dans une âme sacerdotale ; il s'est ensuite adressé au vénérable Chanoine pour lui témoigner l'affection et la reconnaissance dont déborde son cœur... Il y a cinquante ans, ou bien près, que M. le Curé connait M. Le Nardou, et voici dix-huit ans que tous deux, après s'être retrouvés, vivent l'un près de l'autre, unis par une de ces amitiés qui défient le temps. Aussi, comme notre cher Pasteur était ému ; et comme son âme parlait, en rappelant de pareils souvenirs !...

« L'office de vêpres et la bénédiction du Saint-Sacrement, présidés par M. l'Aumônier, ont terminé la fête à la paroisse...

« Ces journées laisseront à Quimperlé un bon souvenir : pourquoi faut-il qu'il y ait eu une place vide au milieu de l'assistance sympathique dont M. le chanoine Le Nardou était entouré ! C'est le secret de Dieu, qui ne veut sans doute pas pour ses élus de joie complète en ce monde. Qu'au moins les témoignages de vénération et d'estime qu'il a reçus au jour de sa cinquantaine lui soient une consolation dans le deuil qui l'a frappé ! La sainte âme qui vous a quitté, Monsieur le Chanoine, prie pour vous au ciel : restez-nous longtemps encore ! *Ad multos annos !*

« FRANCESCO. »

L'église de Notre-Dame des Carmes à Pont-l'Abbé.

(Suite.)

Pont-l'Abbé est une jolie petite ville à laquelle son château et sa grande baronnie ont donné autrefois de l'importance ; de son passé féodal elle ne garde que le souvenir ; de ce château dont les bâtiments couvraient autrefois une grande superficie, il ne reste guère aujourd'hui qu'une aile assez vaste et une grosse tour ronde ; mais de la piété des barons du Pont il y a un témoignage toujours debout et promettant de subsister bien des siècles encore : la belle église du Couvent des Carmes. C'est le principal ornement de Pont-l'Abbé, et les touristes si nombreux qui, amenés par le chemin de fer, se hâtent vers les beaux et terribles rivages de Penmarc'h ou vers les plages charmantes de Loctudy, feraient acte de barbarie en ne trouvant pas une heure pour visiter ici un des plus beaux types de l'architecture monastique en Bretagne. Nous aurons à la décrire ; pour le moment occupons-nous un peu de la ville elle-même. Elle ne ressemble en rien aux autres cités de Cornouailles bâties au pied des collines, étageant leurs maisons sur les hauteurs ; ici le pays est plat ; d'un côté seulement, le sol en s'élevant jusqu'au bourg de Combrit offre des ondulations couvertes de bois et présentant un agréable aspect ; la rivière au cours sinueux forme à marée haute un véritable bras de mer qui donnait autrefois au pays une importance commerciale et voit encore arriver quelques navires, mais surtout elle fait les délices de quiconque sait apprécier une promenade en bateau.

Les rues de Pont-l'Abbé offrent trois particularités : 1° la pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

preté, 2° quelques jolies maisons du XVIIe siècle, 3° des *Bigoudens*.

Je n'ai pas à dire ici ce qu'est la coiffure des femmes dans les cantons de Pont-l'Abbé et de Plogastel-Saint-Germain ; qu'on la déprécie à outrance ou qu'on l'admire, on est bien obligé de reconnaître qu'elle est pittoresque ; en outre, elle est l'indispensable accompagnement d'un costume couvert de broderies fort riches et remarquablement nuancées ; or, parmi les habitants de la ville, un très grand nombre d'hommes et de femmes gardent fidèlement le costume national, et l'on ne peut faire deux pas dans les rues sans le rencontrer ; cela donne vraiment à Pont-l'Abbé une physionomie à part.

La capitale des *Bigoudens* a-t-elle une histoire ? — Un jeune écrivain non dépourvu de talent, Gabriel Puig de Ritalongi, qui a publié un agréable livre sur la ville, la contrée, et le peuple qui y habite, dit franchement que Pont-l'Abbé n'est véritablement bien connu qu'au XIe siècle. Le nom de la cité indiquerait-il qu'elle s'est formée autour d'un *pont* élevé par *l'abbé* de Loctudy ? — La chose est loin d'être certaine, car rien ne prouve que l'abbaye ait été rétablie après la cessation des invasions normandes. Quoi qu'il en soit, au XIIe siècle, la baronnie subsiste ; Juhel du Pont est fait prisonnier au siège de Dol en 1173 ; Hervé fonde les Cordeliers de Quimper en 1232 ; Jean est tué à la bataille d'Auray en 1364 ; Hervé IIIe du nom, fonde en l'enceinte de son château une église, dédiée à saint Tudy, et un collège de chapelains pour la desservir (1372) ; ce baron est pour Pont-l'Abbé ce qu'est pour Quimper le grand évêque Bertrand de Rosmadec, un bienfaiteur d'une inépuisable générosité ; sous le vocable de saint Jean, il crée un hôpital et y adjoint ce qu'on appelait alors une *aumônerie*, c'est-à-dire un établissement de charité chargé d'assister à domicile ceux qui pouvaient y être secourus efficacement.

Enfin, en 1383, de concert avec sa femme, Perronnelle de Rochefort, il fonde (ce qui nous intéresse spécialement) le couvent des Carmes ; mais il ne bornera pas ses bienfaits à la création d'œuvres exclusivement religieuses ou charitables, car c'est aussi à lui qu'on doit la construction du premier quai.

Une pareille munificence excite une louable émulation entre les familles de moyenne ou de petite noblesse, dont les châteaux et les manoirs ne sauraient se compter aux alentours ; dans l'église de Notre-Dame et dans la chapelle de Saint-Laurent, toutes deux desservies par les Carmes, autour des armoiries de Bretagne, de France et du Pont, les blasons de tous les seigneurs et de toutes les nobles dames de la contrée formèrent pour les verrières des grandes rosaces et des autres fenêtres une très curieuse ornementation héraldique. L'interminable nomenclature en a été conservée, mais soyez sans inquiétude, je n'aurai pas la cruauté de vous en infliger la lecture.

Je ne puis cependant omettre de dire que, dans les rosaces, se voyaient non seulement les armes mais aussi les effigies de plusieurs seigneurs et dames du Pont agenouillés, en particulier de

« Messire Hervé, petit-fils du fondateur, et Dame Marie de Rosmadec, sa femme. » Ces deux images appartenaient à la grande rosace du chœur et indiquent approximativement l'époque où elle fut faite, car le mariage de ce baron et de sa femme fut célébré en Février 1420 ; la construction de l'église était terminée depuis 1411, mais « comme les sieurs du Pont-l'Abbé estoient ou mineurs ou occupez à la guerre pour le service de leur prince, le duc de Bretaigne, et d'ailleurs en pays assez pauvre, il est certain que leur convent ne s'advançoit pas grandement sans que Dieu leur suscita R. P. en D. Bertrand de Rosmadec quy succéda à l'Evesché de Cornouailles à Gacian (1) mort l'an 1416. Ce bon prélat edifiia leurs cloistres qui sont d'une très belle structure et leur principal corps de logis où est leur reffectoire, ainsi que tesmoignent les écussons de ses armes qui sont : *palé de six pieces d'argent et d'azur, timbrées de crosse et mitre*, qui se voyent gravées en plusieurs endroits dans les pierres et dans le bois de la charpente des dits cloitres et corps de logis » (2).

Après ces indications, la notice inédite que je viens de citer ne fait plus guère mention des bâtiments qui formaient le couvent ; mais elle constate qu'à la fin du XVIe siècle, les pauvres religieux avaient bien de la peine à subsister. Sans doute, de très nombreuses fondations avaient été faites en faveur de la communauté, mais elles ne rapportaient plus qu'un faible revenu. « Ce revenu, dit la même notice, receust une augmentation de plus de moitié par feu Sébastien de Rosmadec baron de Molac, curateur de Damoiselle Helene de Beaumanoir, Dame du dit lieu du Pont, laquelle voyant que une ancienne église qui estoit dans le château du Pont estoit entierement ruinée (3), en laquelle les seigneurs du Pont avoient fondé une chapelle d'assez bon revenu, il annexa la dite chapellenie au dit convent en l'an 1597, ce qui fut ratifié, approuvé et confirmé par R. P. en D. M.re Charles de Liscoet, pour lors Evesque de Cornouailles. »

Ce que j'ai dit jusqu'ici forme un résumé à peu près complet de l'histoire des constructions et des créations de revenus pour la communauté des Carmes ; ce n'est pas ce qui nous intéresserait le plus. Nous voudrions savoir quelle était la vie du monastère, la ferveur des religieux, leur action à l'extérieur, etc. Or, sur ces points, la notice est muette. Elle n'omet pas un détail sur les armoiries, les enfeus des seigneurs ayant droit de sépulture, les procès devant la juridiction épiscopale, toutes choses qui aujourd'hui n'occupent qu'un petit nombre de curieux.

---

(1) Gatien de Monceaux, nantais.

(2) En ce moment où on rétablit au Grand-Séminaire de Quimper l'ancien cloître de Pont-l'Abbé, on a trouvé sur plusieurs pierres des écussons qui ont dû être armoriés, mais sont actuellement frustes. D'après les lignes qui précèdent, n'y aurait-il pas lieu de rétablir ici le vieux blason des Rosmadec ?

(3) L'église de saint Tudy dans le château devait sa ruine à ce fait qu'elle avait cessé de servir au culte pendant que les seigneurs du Pont pratiquaient la religion prétendue réformée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je signalerai seulement deux particularités : la chapelle de Saint-Laurent, située à dix pas du chevet de l'église, n'était guère qu'une ruine quand elle fut donnée aux Carmes, mais elle était l'objet d'une réelle dévotion pour les fidèles de tout le pays environnant, et une fois reconstruite par les religieux, elle reçut des offrandes considérables. Autrefois, la chapelle avait été une source de revenus pour Loctudy ; Hervé Leurhan, prêtre de cette paroisse, réclama, par acte du 12 Octobre 1411, une compensation pour son église. On s'entendit au moyen d'une transaction : les religieux s'engagèrent « à payer 5 sols monnaye chaque année le jour sainct Laurans au Recteur et ses successeurs et luy donneront à dîner et à son clerc ». Cette transaction fut approuvée par l'Evêque Galien de Monceaux (lettre datée de Nantes, le 14 Juin 1412).

Une autre contestation plus importante eut lieu près de trois siècles après ; pour comprendre ce qui suit, il faut savoir que d'une manière générale, si les droits des paroisses étaient à peu près en principe ce qu'ils sont aujourd'hui, de fait ils ne l'étaient pas réellement ; en outre, les usages changeaient d'une paroisse à l'autre ; certaines trèves jouissaient de tous les privilèges d'une église paroissiale et avaient plus d'importance que l'église dont elles étaient censées dépendre ; certaines autres n'étaient que de pauvres petites succursales. Voici la façon singulière dont était administré le service paroissial à Pont-l'Abbé, d'après un acte de 1683 (1) :

« Il faut sçavoir que la ville du Pont est située entre deux paroisses pour le spirituel, qui sont Loctudy et Plobannalec, et que les paroissiens de la dite ville sont seulement obligés d'aller une fois l'an à Pasques, chacun en la paroisse qu'il veut. Autrefois, il y avait dans l'enclos du château une église desservie par six chanoines ou chapelains. Le dit service faisait toutes les fonctions curiales de la ville, mais, depuis, les seigneurs étant tombés dans le malheur de l'hérésie, chassèrent les dits chanoines de l'église. Elle demeura ruinée. En ce temps, les recteurs de Plobannalec et de Loctudy, voisines de la ville, recueillirent les brebis sans pasteurs, les obligeant d'aller à Pasques, aux dites paroisses, une fois l'an. »

L'auteur de la notice dit ensuite que les Carmes ayant obtenu les revenus de l'église Saint-Tudy à la charge de remplir les fonctions des anciens chapelains, étaient incapables de remplir cette obligation ; les recteurs de Loctudy et de Plobannalec venaient donc faire les levées de corps, tandis que les baptêmes se faisaient à « l'église treviale de Lambourg, faubourg de la dite ville, paroisse de Combrit, et les nopces et fiançailles se faisaient ès-chapelles de la ville lorsqu'on faisait les bannies aux paroisses. C'est de la sorte que le spirituel s'est gouverné en la dite ville, par l'espace de 150 ans, ainsi que l'on peut justifier par les registres des baptêmes de Lambourg, et par ceux des paroisses de Loctudy et de

(1) *Les Bigoudens*, par le p. de Ritalongi, p. 137.

Plobannalec, sur lesquels, pendant le dit temps, ne se trouve rapporté aucun baptême d'enfant de la ville. Auparavant, tous les actes du culte : naissances et morts étaient enregistrés à la chapellenie du château ; les mariages seuls se faisaient à celles des chapelles de la ville, qu'il plaisait aux familles de choisir. L'église treviale de Lambourg recevait tous les actes relatifs à cette partie de la ville. »

Les procès intentés par les recteurs de Loctudy et de Plobannalec pour faire imposer aux habitants de Pont-l'Abbé l'obligation de contribuer aux frais de restauration d'églises et de construction de presbytères donnèrent gain de cause aux prêtres de ces deux paroisses.

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Lundi matin, 23 Décembre, les cardinaux sont allés offrir leurs vœux au Saint-Père, à l'occasion de la fête de Noël.

La réception s'est faite dans la salle du Trône. Le Pape, qui « se sent plein de force », comme il l'a dit au doyen du Sacré-Collège, après avoir remercié les assistants, a prononcé une allocution empreinte d'une tristesse trop justifiée hélas ! Il a rappelé les attaques audacieuses de la libre-pensée qui, répudiant la révélation et toute influence chrétienne, s'acharne à soulever les multitudes contre l'Eglise ; il a flétri de nouveau les lois persécutrices contre les Ordres religieux, proscrits malgré les services qu'ils ont toujours rendus dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel... Et pendant que s'élaborent d'autres lois immorales et désastreuses, comme celle du divorce, un mouvement d'anarchie se prépare, qui menace les bases mêmes de l'ordre social... Il appartient aux catholiques de s'opposer à ces doctrines subversives, en s'unissant dans un esprit de concorde et de soumission à l'Eglise, pour venir en aide aux classes populaires. Pour cette œuvre Léon XIII demande le concours unanime de tous : des jeunes gens qui y apporteront leur énergie, et des personnes plus âgées dont la prudence servira de contre-poids à l'ardeur des jeunes. Là où le but est commun, le zèle doit être égal...

— Quelques jours auparavant, dans une audience particulière accordée à Mgr Péchenard et à Mgr Battifol, recteurs des Instituts catholiques de Paris et de Toulouse, le Saint-Père a témoigné de son bienveillant intérêt à nos Universités libres, et prodigué à leurs directeurs les plus précieux encouragements. Dans cette même audience, Léon XIII, parlant de la France, a dit aux deux Recteurs : « La pauvre France souffre beaucoup ! Je regrette d'être si peu compris. J'ai le droit d'être triste et mécontent, *et je vous donne la mission* de vous employer dans vos milieux à faire comprendre que je demande l'union de tous les bons Français. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— On continue à parler d'une Encyclique que donnerait prochainement le Souverain Pontife sur la question sociale et la démocratie chrétienne. Un communiqué, paru il y a quelques jours dans l'*Osservatore Romano*, recommande aux catholiques d'éviter les questions irritantes et de suivre l'indication donnée par le Souverain Pontife qui est d'unir toutes les forces pour travailler au bien commun de la société et de l'Eglise. Ce communiqué répondait à un état particulier de la presse catholique italienne qui continue à interpréter d'une façon légèrement différente l'Encyclique *Graves de communi*, sur la démocratie chrétienne.

Chaque parti prétend en avoir l'interprétation véritable, et, en attendant, s'efforce de convertir son voisin à ses idées au lieu de s'unir à lui pour exercer une action de bienfaisance catholique sur le peuple. Léon XIII voudrait faire cesser ces divergences, et de là vient le bruit que j'ai rapporté. D'autres disent que le Souverain Pontife ne voudrait pas la forme solennelle d'une Encyclique, qui donnerait, d'après eux, trop d'importance à des différends qui seraient plus dans la forme que dans le fond, plus dans la méthode que dans le but. Naturellement, les journaux donnent le plan futur de cette Encyclique suivant la manière dont ils la désirent ; aussi le plus sage est d'attendre que Léon XIII ait parlé. A sa voix, tout conflit cessera, et en nous donnant la vérité il fera triompher la charité. *(La Croix.)*

PAROLES D'ÉVÊQUES. — **Aller au peuple.** — Léon XIII désire que le clergé « aille au peuple », ainsi qu'il l'a souvent recommandé. Mais, dans cet apostolat populaire, se cachent des écueils, que le vigilant Pilote de la barque de Pierre signale très spécialement à l'inexpérience des plus jeunes membres de la tribu sacerdotale, pour les empêcher de s'y briser et de se perdre eux-mêmes, quand ils vont porter secours aux autres.

« Aller au peuple » : ce conseil, très apostolique, de Léon XIII, a été quelquefois traduit d'une façon qui en dénature complètement le sens. Des prêtres généreux, mais téméraires, ont dit : Rapprochons-nous le plus possible des idées, des allures, des habitudes et des manières de vivre des séculiers ; nous les attirerons plus aisément à l'estime et à la pratique de la religion.

C'est là un calcul aussi faux que dangereux. Quand un prêtre atténue son caractère de manière à faire dire de lui par ceux dont il s'occupe : « Celui-là est un homme comme nous », il perd tout prestige et toute autorité. Sans doute, on pourra lui faire bon accueil dans les réunions auxquelles il se mêle, et, s'il parle agréablement on l'écoutera ; mais plus il se laïcisera, sous le prétexte de se mieux insinuer dans la confiance des laïques, moins ceux-ci seront disposés à s'incliner devant la surnaturelle autorité de son sacerdoce. Allons donc au peuple, nous dit Léon XIII, mais allons-y comme le « faisaient François d'Assise, Vincent de « Paul et tous ces saints prêtres, qui réglèrent de telle façon leur « zèle au service du peuple, qu'ils eurent toujours grand soin de « ne pas s'oublier eux-mêmes. »

(Son Em. le Cardinal Perraud, Évêque d'Autun.)

Angleterre. — **Mgr Brownlow, évêque de Clifton.** — Une des plus nobles conquêtes que le catholicisme ait faites sur le protestantisme vient de s'éteindre dans la personne de Mgr Brownlow, évêque de Clifton.

Il était né en 1830 et était le fils d'un pasteur anglican. Lui-même était entré dans l'Eglise officielle. Il se convertit au catholicisme, en 1864, et publia à cette époque une brochure du plus vif intérêt intitulée : *Comment et pourquoi je suis devenu catholique.*

Tout dernièrement, il a admirablement résumé les motifs de sa conversion dans un volume des plus intéressants que vient de publier la librairie Longmans sous ce titre : *Roads to Rome* (Les chemins qui conduisent à Rome), œuvre d'un converti qui avait lui-même donné au monde le récit de sa propre expérience dans un livre appelé : *Dix ans dans les Ordres anglicans.* Il a invité 63 personnes parmi celles dont la conversion a surtout marqué, personnes distinguées par leurs talents ou leur position sociale, à énumérer les motifs qui les avaient portées à se faire catholiques ; et ce sont ces résits tout personnels qui constituent le livre *Roads to Rome.* Ces récits sont plus ou moins longs. Celui de Mgr Brownlow est si concis, que je veux le citer tout entier :

« C'est l'histoire plus que toute autre chose qui m'a amené dans le sein de l'Eglise. Parmi les écrivains chrétiens, ce sont saint Irénée et saint Vincent de Lérins qui ont exercé le plus d'influence sur moi. Puis l'histoire de la Réformation anglaise, la solution violente de continuité sous Elisabeth, etc., l'impuissance complète des évêques anglicans à défendre une doctrine catholique quelconque ; le baptême, la sainte Eucharistie, l'absolution, l'inspiration de l'Ecriture, l'éternité du ciel et de l'enfer — impuissance qui doit être imputée au fait d'avoir livré à la Couronne les clés du royaume du ciel et qui contraste avec l'attitude et l'action du Pape à chaque page de l'histoire pendant les dix-huit cents dernières années. Les crimes, les scandales, les abus de pouvoir et toutes ces sortes de choses ne m'ont pas affecté le moins du monde, et m'ont prouvé au contraire qu'une institution qui survivait à de pareils abus était vraiment divine. »

A la mort de Mgr Clifford, en 1894, le très Révérend Dr Brownlow, qui était alors doyen du Chapitre de Clifton, fut désigné par le Saint Père pour monter sur le siège épiscopal de cette ville.

Pensée.

Ne tardez pas de vous convertir au Seigneur et ne différez pas d'un jour à l'autre, parce que sa vengeance vient inopinément.

(Eccl., v, 8.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Conseils aux parents et aux maîtres sur l'Éducation de la pureté, par M. l'abbé Fonssagrives, aumônier de l'Association Générale des Etudiants catholiques de Paris. — Un volume in-16 broché, 1 fr. — (Librairie Ch. Poussielgue, Paris.)

Le sujet de l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs est toujours d'actualité ; il l'est aujourd'hui plus que jamais.

L'auteur s'est en effet inspiré du programme de la *Société de prévoyance sanitaire et morale ;* mais il oppose, avec raison, à la méthode collective que MM. le professeur Fournier et le sénateur Bérenger préconisent, la méthode personnelle qui seule peut tenir compte des aspirations, des tendances, des délicatesses de conscience de chaque adolescent. Les hautes approbations qui ouvrent le livre témoignent du tact et du talent avec lesquels l'auteur s'est acquitté d'une tâche aussi difficile. Il attire l'attention des parents et des éducateurs sur un point qu'ils négligent volontiers, les uns par pudeur, les autres par une coupable négligence. Il rappelle aux parents surtout qu'ils ont charge d'âme et que Dieu leur demandera compte de l'éducation qu'ils auront donnée à leurs enfants. Il leur indique les moyens d'accomplir leur sainte mission ; et il termine par un exemple qui donne à la grandeur morale de la cause qu'il sert l'appui d'une parole très littéraire et très autorisée.

Librairie J. SALAUN, Quimper.

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus
Rue Bonaparte, 82, Paris.

Sommaire du n° du 20 Décembre 1901.

I. Faux témoins contre les Missionnaires : *a.* Les Missionnaires du Tche-li Sud-Est, par Joseph Desmarquest. *b.* La *Revue Blanche* et les Missionnaires en Chine, par Jérôme Tobar. — II. Le Théâtre, école du peuple en 1901, par Victor Delaporte. — III. La Science française en Russie au XVIII^e^ siècle. Astronomes et Missionnaires, d'après des documents inédits, par Joseph Brucker. — IV. La Belgique économique, par Paul Fristot. — V. Choses de l'enseignement et de l'éducation, par Joseph Burnichon. — VI. L'Imitation de l'Enfant Jésus, par Henri Bremond. — VII. Ces Messieurs, par Pierre Suau. — VIII. Livres d'Etrennes. — IX. Notes bibliographiques. *Ch. Hamel*, Histoire de l'église Saint-Sulpice, édition abrégée. *R. P. Coubé*, Le Patriotisme. *A. Niessel*, Le Maroc. — X. Evénements de la quinzaine. — XI. Tables de l'année 1901. Articles de fond : Ordre des Matières ; Bibliographie : Ordre des Auteurs ; Ordre des Matières.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du n° du 16 Décembre 1901.

Les Apôtres du socialisme. Pierre Leroux (1797-1871.) André Artaud. — *Les Souvenirs de M. Dubois.* III. La Fondation et les premières années de l'Ecole normale. Adolphe Lair. — *A propos d'une récente biographie du P. Gratry.* Charles Urbain. — *Nouvelles notes campagnardes* (fin). Les Moissons de chez nous. Armand Barthe. — *Les chemins de fer africains.* X. — *Après l'Ecole.* La Fondation universitaire de Belleville et les universités populaires. Max Turmann. *Poesies :* Le Voile. La Maison déserte. Baronne de Baye. — *Critique musicale.* Grisélidis. Symphonie pastorale. Arthur Coquard. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Livres d'Etrennes. Revue des Revues. Notes bibliographiques.*

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.